



2006

Petri Jois Meindarts

Lb. 42 9984

[S. Alkanaceus.] Hermant

Lb. 521639

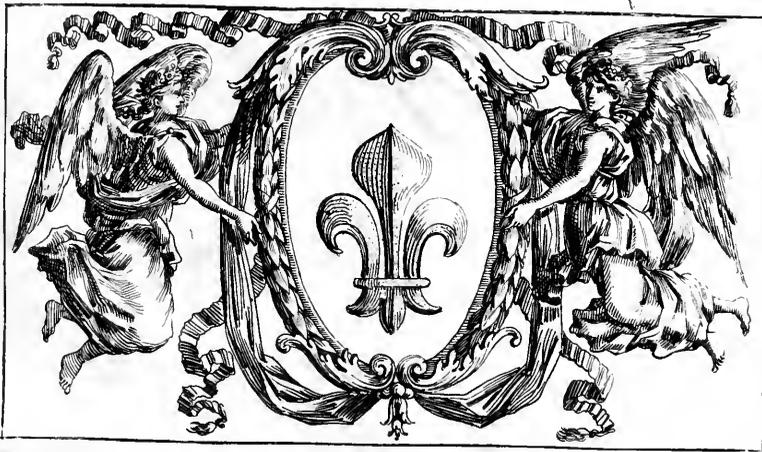
LA VIE
DE
S. ATHANASE
PATRIARCHE
D'ALEXANDRIE.

DIVISEE EN DOVZE LIVRES.

Qui comprend encore l'histoire de S. Eustathe d'Antioche, de S. Paul de Constantinople, de S. Hilaire de Poitiers, de S. Eusebe de Verceil, des Papes Jules & Libere, & de plusieurs autres Saints; Avec la naissance & le progrès de l'Arianisme.

*Par M. GODEFROY HERMANT, Docteur en Theologie,
de la Maison & Societé de Sorbonne, & Chanoine
de l'Eglise de Beauvais.*

T O M E S E C O N D.



A P A R I S,

Chez PIERRE AUBOYN, Court du Palais, proche l'Hostel
de M^{sr} le Premier President, à la Fleur de Lys.

M. DC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DV ROY.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



LA VIE
DE
S. ATHANASE,
ARCHEVESQUE
D'ALEXANDRIE.
LIVRE SEPTIEME,

Où l'on rapporte les principaux evenemens de
l'histoire de l'Eglise, depuis le Concile de
Milan jusques à celui de Sirmich.

CHAPITRE PREMIER.

*Ouverture du Concile de Milan. Nombre des Evesques qui
s'y trouverent. S. Eusebe de Verceil est obligé d'y
venir après une longue resistance.*



Es que Constance eut terminé les plus pressan-
tes affaires de son empire par la deffaitte de Ve-
tranion & de Magnence, & étably comme il
croyoit la paix dans sa maison par le suplice de
Gallus, il ne pensa plus qu'à établir l'heresie
Arienne dont il estoit le protecteur, & qu'à faire tenir dans
II. Partie. A

(Milan le Concile dont on luy avoit demandé la convocation avec tant d'instance.

Su'p. Sever.
l. 2.

Eclairc. 1.

L'ouverture s'en estant faite au commencement de l'an 355. sous le consulat d'Arbetion & de Lollien, tout le monde en attendoit le succès avec impatience, mais par des motifs bien differens. Car Libere consideroit cette assemblée comme le moyen le plus naturel de procurer la paix de l'Eglise, & Constance ne s'y proposoit que l'oppression de la verité, & la proscription de S. Athanase qui en estoit le principal deffenseur. C'est pour cela qu'il y voulut faire venir le plus grand nombre d'Evesques qu'il put ramasser de tous les endroits du monde, afin de faire recevoir plus solennellement l'heresie, & d'abbattre d'un seul coup tous ceux qui avoient quelque amour pour la verité; ne doutant point qu'il ne terrassast aisément tout ce grand nombre d'Evesques par la veuë des gardes, des geoliers, & des bourreaux, & estant resolu de bannir & de proscrire le petit nombre de ceux qui se trouveroient assez fermes & assez inébranlables pour ne pas trahir leur conscience en condamnant un de leurs freres, dont l'innocence n'estoit que trop connue de tout le monde.

Socrat. l. 2.
c. 29.
Sozomen.
l. 4. c. 8.

Theodoret.
l. 2. c. 12.

Il ne se trouva néanmoins dans cette assemblée qu'un tres-petit nombre d'Evesques d'Orient, soit que la maladie & la vieillesse en empeschast quelques uns, soit que la longueur du chemin détournast les autres d'entreprendre un si long & si penible voyage: mais il s'y rendit plus de 300. Evesques d'Occident, s'il en faut croire Socrate & Sozomene, mandez par les lettres de l'Empereur. Et ce nombre quelque grand qu'il soit n'est pas incroyable, puisque Constance avoit employé toute la puissance imperiale pour assembler ce Concile, comme le dit Lucifer de Cagliari.

On vit d'abord dans la maniere d'agir de ceux qui y dominoient, tant de violence & un si grand mépris de l'équité naturelle & de toutes les regles de l'Eglise, que ceux qui avoient procuré eux-mesmes ce Concile, ne pouvoient se refoudre d'y assister, pour n'y voir que du trouble & du desordre. S. Eusebe de Verceil estoit de ce nombre. Et il avoit raison de ne vouloir pas venir à une assemblée où l'on avoit dessein de le faire entrer par force dans la conspiration des

Eusebiens, ou de luy faire le mesme traitement que l'on avoit fait à Paulin Evêque de Treves. Le Concile en corps luy députa Eustome ou Eudoxe de Germanicie, & Germaine de Sirmich, pour luy declarer tout ce qui se passoit, le prier de venir à Milan, & luy rendre cette lettre.

*Les Evêques assemblez à Milan à leur frere Eusebe,
salut en nostre Seigneur.*

MOnseigneur nostre cher frere, vostre pieté qui nous est si agréable, n'ignore point combien le lien de la charité & de la paix est précieux. Et parce que nous sommes d'autant plus obligez par la loy de Dieu de garder ce commandement, que nous sommes établis en autorité pour le gouvernement de l'Eglise catholique, nous avons cru que ce seroit une action pleine de sainteté & de justice, si estant assemblez dans ce Concile, nous vous députions deux Evêques nos tres-chers confreres, sçavoir Eudoxe & Germaine, pour vous apprendre tout ce qui se passe icy, afin que vostre foy s'unissant à nous par une parfaite correspondance, vous puissiez vous y conformer & embrasser avec nous ce que vous verrez estre tout à fait agréable à Dieu, & ne tendre qu'à l'unité des esprits. C'est pourquoy nous prenons un soin tout particulier de vous avertir pour vostre propre avantage d'écouter patiemment ces députez, afin qu'ayant conféré avec eux, vous receviez ce que presque toute la terre a défini touchant le nom de Marcel & de Photin heretiques, & d'Athanase qui est un homme sacrilege; de peur que si vous agissiez autrement, il ne parust que vous vous conduisiez plutôt par un esprit de contention que par l'amour de la verité. Nous omettons quantité de choses qu'il n'estoit pas à propos de commettre au hazard que les lettres peuvent courrir; & il suffit que nous vous ayons envoyé des personnes de créance qui vous apprendront de vive voix ce que nous n'avons pas deu écrire. Que si vostre charité n'entre pas dans nos sentimens, & forme une autre resolution que celle que nous souhaittons qu'elle prenne, sçachez que de nostre part nous ne nous écarterons pas de la discipline de l'Eglise, mais que nous terminerons cette affaire selon que l'ordonne la re-

» gle de l'Evangile, sans que vous ayez rien à nous reprocher à
 » l'avenir, puisque conservant à vostre égard un excez de pa-
 » tience, nous avons député nos freres pour aller vers vous.

*Baron. ad
 ann. 355.
 §. 22.*

Eclairc. 3.

On voit par cette lettre qu'ils avoient déjà formé le des-
 fein de déposer S. Athanase, & que c'est ce qu'ils appellent
 ne point s'écarter de la discipline de l'Eglise. Elle estoit souf-
 crite de 30. Evesques, marquez seulement par leurs noms ;
 & on y trouve ceux de plusieurs fameux heretiques, comme
 entr'autres de Valens Evesque de Mursè, de Saturnin d'Ar-
 les, de Caïus de Pannonie, de Germinè de Sirmich, d'E-
 piètere de Civita-Vecchia, de Leonce d'Antioche, d'Acace
 de Cesarée, de Strotophile, ou pour micux dire, de Patro-
 phile de Scythople.

Eclairciff. 4.

Cette lettre du Concile de Milan fut accompagnée d'une
 autre que Constance écrivit en mesme temps à S. Eusebe,
 pour luy commander de se trouver à Milan; les Ariens n'o-
 mettant rien pour rendre ce saint Evesque ou le complice,
 ou la victime de leur faction.

Mais les ennemis de la verité n'estoient pas les seuls qui
 fouhaittoient la presence de ce saint Evesque au Concile;
 les legats du Pape avoient aussi le mesme desir, dans l'espe-
 rance que sa presence dissiperoit toutes les machines des
 Ariens; & ce fut ce qui les porta à luy écrire cette lettre,
 pour le prier de venir en diligence.

*A nostre tres-honoré seigneur Eusebe Evesque, Lucifer aussi
 Evesque, Pancrace prestre, & Hilaire, salut.*

» **A** P R E's avoir écrasé la teste du diable, & repoussé ses
 » suggestions, ne negligez pas, Monseigneur, la gra-
 » ce que Dieu vous a faite, & venez en diligence exter-
 » miner la doctrine d'Arius par les efforts que vous ferez
 » pour la combattre. Car Dieu & son Christ sçait fort bien
 » que comme l'arrivée des bien-heureux Apostres S. Pierre
 » & S. Paul fit éclatter la gloire du nom de Dieu dans la
 » ruine de Simon le Magicien, ainsi vostre presence sera ca-
 » pable d'elle-mesme de chasser Valens; & toutes les machi-
 » nes des Ariens qui prononcent tant de blasphemes, seront
 » renversées. Depuis le premier jour que nous sommes venus

à Verceil, nous n'avons point eu jusques à present, Monseigneur, de plus grande joye que de voir vostre pieté; & nous demandons à Dieu dans nos prieres, que les saints luy rendent d'eternelles actions de graces pour le rétablissement que nous espérons voir icy dans les affaires de l'Eglise, & qu'ils donnent en mesme temps à vostre vigueur spirituelle les loüanges qu'elle merite. Nous nous promettons cet heureux succès, parce que nous sommes assurés que la passion du divin Sauveur est invincible. Que nostre Seigneur J. C. vous conserve dans la gloire, tres-saint & tres-heureux Prélat.

Enfin S. Eusebe de Verceil se rendit à des lettres si pressantes; & après avoir envisagé la grandeur de ce peril avec une lumiere apostolique & toute spirituelle, il écrivit à l'Empereur qu'il iroit à Milan, quoy que la lettre du Concile luy fist juger qu'il ne pouvoit faire ce voyage sans consentir d'aller en un lieu où toute la fureur des Ariens & toute la puissance de l'enfer devoit se déchaîner contre luy. Voicy la lettre par laquelle il s'y engagea.

Eusebe à l'Auguste Empeur Constance, salut.

Comme je sçay, tres-illustre Prince, que vostre ame qui est consacrée à Dieu, souhaitte avec passion de rechercher les moyens de pouvoir affermir pour toujours la paix de l'Eglise par toute la terre, j'ay receu vos lettres avec joye. J'ay receu aussi celles des Evesques mes confreres, qui ont eu la bonté de me mander que je vinsse à Milan en diligence. Je promets, Seigneur, lors que j'y seray arrivé, de faire tout ce que je croiray estre juste & agréable à Dieu. Que le Seigneur vous conserve, tres-glorieux Empeur.

Ainsi il ceda aux instances de ceux qui le mandoient à Milan par des considerations bien differentes. Car en mesme temps que les Ariens & Constance leur plus grand appuy, le sollicitoient de se trouver à une assemblée où ils vouloient le corrompre, ou l'opprimer, Lucifer Evesque de Cagliari & ses deux collegues le pressoient de leur costé de s'y rendre pour s'appuyer de sa fermeté contre la conspiration des heretiques.

CHAPITRE II.

Violences des Ariens dans le Concile de Milan : Ils le transferent de l'eglise dans le Palais. Ils proposent un écrit sur la foy sous le nom de Constance , mais les legats & le peuple le rejettent.

*Hilar. ad
Constant.
Lucifer pro
Athanas. l. 2.
Athanas.
ad solitar.
p. 831. 861.
Sulpis. se-
ner. l. 2.*

TOUTES les promesses que l'on avoit faites à S. Eusebe de Verceil , ne se terminerent qu'à luy faire ressentir l'injustice & la violence des Ariens dès qu'il fut arrivé à Milan. Car on luy deffendit durant dix jours d'entrer dans l'eglise où se tenoit le Concile ; & ces Evesques factieux employerent tout ce temps-là à mediter tous les artifices que leur malice pouvoit suggerer contre ce saint homme.

Enfin toutes leurs resolutions estant prises , & la sentence qu'ils prononcerent depuis contre luy, estant déjà toute dressée ; ils le manderent quand ils jugerent à propos ; & il vint en la compagnie de Pancrace & d'Hilaire ecclesiastiques de Rome, & de Lucifer Evesque de Cagliari legats du Pape. On le pressa d'abord de signer la condamnation de S. Athanase, qui estoit le but des Ariens ; mais il dit qu'il falloit auparavant regler la foy & la religion des Evesques, parce qu'il y en avoit quelques-uns dans l'assemblée qu'il sçavoit assurément estre coupables d'heresie. Il mit en mesme tēps sur le bureau le symbole de Nicée, avec promesse que si on le vouloit signer, il feroit tout ce qu'on desireroit de luy. C'estoit une sage & judicieuse diversion, qui tendoit à faire voir l'injustice des Ariens, & à le tirer luy-mesme d'un mauvais pas.

Eclairc. I.

*ad solitar.
p. 831.*

Denys estoit alors Evesque de l'eglise de Milan où se tenoit le Concile, & l'on croit qu'il avoit succédé à Protas qui tenoit ce siege au temps du Concile de Sardique. Cette eglise estoit si considerable que S. Athanase luy donne la qualité de metropole d'Italie, soit comme estant seulement l'une des metropoles, soit comme l'unique metropole du département d'Italie, qui comprenoit à peu près ce que nous appellons autrement la Gaule Cisalpine ou la Lombardie.

*ibid p. 861.
de fug. p.
703.*

Ce Denys qui selon S. Athanase estoit un homme de bien, un excellent Evesque & un prédicateur de la verité, ayant entendu la proposition de S. Eusebe, prit le premier le symbole

de Nicée , & se mit en estat de le signer ; mais lorsqu'il commençoit à le faire , Valens Evêque de Mursè luy arracha par forcè le papier & la plume d'entre les mains , & cria à haute voix qu'on ne feroit jamais rien par cette voye ; comme si cet Arien qui avoit abjuré son heresie quelques années auparavant , eust eu plus de droit qu'aucun autre de la troupe de se signaler par cette nouvelle violence. Cette contestation se passa avec tant d'éclat & tant de bruit , que le peuple en eut la connoissance ; & tout le monde en ayant appris la nouvelle avec beaucoup de douleur , on se plaignit hautement que la foy estoit attaquée par les Evêques. De sorte que les Ariens craignant le jugement du peuple , devant lequel ils n'osoient faire une profession si ouverte de leur impieté , ils passerent de l'église dans le palais par l'ordre de l'Empereur , qui vouloit presider à ce jugement tout ecclesiastique , & justifier par là , dit S. Athanase , ce qui est prédit dans l'Evangile , que l'abomination de la desolation sera dans le lieu saint.

Eclairc. 2.

Voilà quel estoit l'esprit de ces heretiques , qui se deffiant d'eux-mesmes fuyoient l'église , & ne trouvoient leur sureté que dans le palais de l'Empereur. La vœuë des autels & des lieux saints ne s'accordoit pas avec l'esprit de violence dont ils estoient animez. Ayant resolu de dominer par la terreur , ils aimoient mieux renfermer les Evêques orthodoxes dans l'enceinte de la Cour , que de s'enfermer eux-mesmes dans les temples où l'on ne doit respirer qu'un air de douceur & de charité. Enfin , comme ils ne s'appuyoient que sur la faveur de Constance , ils vouloient se couvrir de toute la force & de tout l'éclat de sa dignité imperiale , pour éblouir par la crainte des proscriptions ceux qui estoient assez genereux pour leur resister en plein Concile.

Lucifer.

Le Concile estant donc assemblé dans le palais , les Ariens y proposerent une lettre ou un édit sous le nom de Constance , qui contenoit tout le venim de l'impieté Arienne ; cet Empereur qui vouloit passer pour habile , y ayant fait une vaine ostentation de la science qu'il croyoit avoir , & prétendant par là porter la lumiere dans les tenebres de ces disputes. Sa présomption alloit mesme encore plus loin , & il se vantoit comme s'il eust esté un veritable prophete , de ne rien faire en

cela que pour l'exécution des ordres qu'il avoit receus en songe. Il semble que cet édit fust conforme au formulaire de Sirmich, & que la doctrine qu'il contenoit se réduisist à soutenir que l'on ne pouvoit pas égaler le Pere au Fils, & que le Fils avoit eu un commencement.

Comme il avoit entrepris de faire recevoir cet édit par les Evêques, il tascha de ménager leurs esprits en leur faisant parler pour cet effet par des officiers en un lieu qui ne les separoit de luy que par la seule tapifferie. Il alleguoit que son dessein estoit d'établir la paix dans ses Estats, & de ne plus souffrir la division des prélats qui estoit la source d'une infinité de desordres; Qu'en cela il n'avoit point d'autre veuë que de plaire à Dieu; & qu'encore que Lucifer de Cagliari traitast sa foy d'Arianisme, le ciel se déclaroit en sa faveur, puisque si elle n'eust point esté véritablement catholique, il ne l'auroit pas rendu possesseur de tout l'empire Romain. Cette raison luy paroissoit convaincante, & il se plaisoit à l'alleguer fort souvent.

Mais les legats du Pape répondirent que la foy de Nicée avoit toujours esté la foy de l'Eglise; & Lucifer redoublant l'ardeur & la vehemence qui luy estoit ordinaire, déclara que quand Constance, qui les entendoit, armeroit contre eux toutes les forces de son empire, il ne pourroit pas les empêcher de mépriser son édit sacrilege, & d'avoir ses blasphemes en execration; Que tous les serviteurs de Dieu estoient unis en ce point, d'esprit, de volonté, d'affection, de force, & de voix, & qu'ils fouloient aux pieds toute son autorité ridicule. Il s'unit avec les deux autres legats pour demander instamment à l'Empereur la condamnation de la secte d'Arius; & comme Constance la soutenoit hautement comme catholique, ils le traiterent de précurseur de l'antechrist; & il y a grande apparence qu'ils l'appellerent positivement heretique.

Enfin ce prince voyant que les serviteurs de Dieu le surmontoient en toutes manieres, n'eut pas d'autre réponse à faire sinon qu'on luy disoit des injures contre la deffense qu'en font les livres sacrez: il se plaignit de leur liberté & de leur zele comme d'une violence & d'un outrage, accusa Lucifer d'estre un insolent, dit qu'il ne les avoit pas pris pour
ses

ses conseillers ; & que ce n'estoit pas à eux à l'empescher de suivre Arius s'il en avoit le dessein. Il n'y avoit rien de plus honteux & de plus foible pour luy qu'une si haute & si sincere declaration de l'Arianisme. Aussi eut-il honte luy mesme d'une injustice si grossiere , & passa des menaces aux prieres pour gagner par les caresses de genereux prélats qu'il ne pouvoit épouvanter par la terreur de sa puissance. Mais l'inquietude de son esprit estoit sa condamnation ; & comme dit S. Ambroise , il se confessà vaincu en cela mesme qu'il se vit réduit à les prier de changer de sentiment. Il avança aussi peu par ses prieres que par ses menaces ; & il reconnut qu'il avoit affaire à des Evesques qui estoient persuadez que leur plume auroit plus de force pour la deffense de la foy , que les traits & les épées n'en auroient pour l'établissement de l'heresie.

*Ambros. ep.
25. ad Ec-
cles. Verecell.*

Les Ariens voyant donc qu'ils ne pouvoient faire recevoir leur édit par les saints Evesques , & n'osant passer outre sans présentir comment la nouveauté qu'ils avoient conceüe dans leurs esprits seroit receüe dans le monde , ils s'aviserent d'un autre moyen qui estoit un pur effet de leur politique. Ce fut d'envoyer leur declaration pour estre communiquée au peuple , voulant par là sonder les esprits , afin , dit S. Sulpice Severe , que si elle estoit bien receüe , ils pussent appuyer de l'autorité publique l'heresie dont ils avoient entrepris la protection , & produire au dehors ce qu'ils souhaittoient d'executer ; au lieu que si elle estoit mal receüe , leur dessein estoit que toute la faute en retombast sur l'Empereur , en qui elle seroit excusable , parce que n'estant encore que catecumene , ce ne seroit pas une chose fort étrange qu'il ignorast les mysteres de la foy. Mais cet édit ayant esté leu publiquement dans l'eglise , le peuple en témoigna une extrême aversion , le zele de la religion catholique estant si vivement allumé dans le cœur des fidelles de Milan , que ny la présence ny l'autorité de l'Empereur ne furent point capables de corrompre la pureté de leurs sentimens , & de leur faire préférer au service du Roy des Rois , les inclinations & les ordres de ce prince , qui se rendoit visiblement l'executeur & le ministre de la passion des Ariens.



CHAPITRE III.

Signature de S. Denys de Milan. Il refiste genereusement à Constance, & quelques autres Evesques font la mesme chose.

COMME la fidelité & le zele que le peuple de Milan fit paroistre dans une occasion si importante pour la defenſe de la foy, estoit la preuve du ſoin que S. Denys leur Evesque avoit pris d'inſtruire ſes diocelains dans la doctrine de l'Eglise; auſſi fut elle la cauſe de ſa perſecution, & elle luy merita la gloire du banniſſement par l'animofité des Ariens, que ce Saint venoit d'irriter contre luy pour un ſujet tout particulier.

Sev. Sulp.

l. 2.

Lucifer. pro

Athan.

Ambros.

ſerm. 15. de

S. Euseb.

Ce Saint s'estant laiſſé tromper par les menſonges de Conſtance, avoit baiſſé juſques au point que de ſigner la condamnation de S. Athanaſe, en ajoutant neanmoins que c'estoit à condition que l'on examineroit le point de la foy, & la queſtion de la Conſubſtantialité du Verbe. S. Eusebe trouva la cauſe de l'Eglise dans ce déplorable eſtat en arrivant à Milan; & pour apporter un prompt remede à un mal qui de luy-meſme n'estoit déjà que trop grand, & dont les ſuittes pouvoient encore devenir plus pernicioſes, il uſa d'un artifice qui paroistroit un peu hardy, ſi l'antiquité ſainte ne luy avoit donné des éloges. Il ſ'attribuoit une autorité preſque paternelle ſur S. Denys de Milan, & l'appelloit ſon fils, parceque cet Evesque pouvoit avoir eſté ſon diſciple. Ayant deſſein de le retirer de ce malheureux engagement où il s'estoit précipité, il feignit luy-meſme pour un moment d'eſtre heretique parmi les heretiques, c'eſt à dire qu'il fit ſemblant de faire la meſme choſe que luy. Il dit ſeulement qu'il trouvoit fort étrange qu'ils luy euſſent préféré ſon fils Denys, eux ſurtout qui ne vouloient pas que le Fils de Dieu puſt eſtre égal à ſon Pere. Ces heretiques voulurent bien luy donner cette ſatisfaction, & ne crurent pas devoir conteſter ſur une formalité qui ne leur paroifſoit nullement de conſequence; & comme ils ſe tenoient aſſurez de S. Denys de Milan, ils ne firent aucune difficulté d'effacer ſa ſignature,

afin que S. Eusebe de Verceil püst signer au rang qu'il disoit luy estre deu. Mais ce Saint qui avoit son conte , parce qu'il avoit fait effacer par la main mesme des Ariens la sou-
 cription de son confrere , leur dit en leur insultant & se
 mocquant d'eux , qu'il ne vouloit ny se souiller en prenant
 part à leurs crimes , ny souffrir que son fils eust aucune socie-
 té avec eux.

Cet artifice qui estoit l'effet d'une charité assez hazardeu-
 se , sauva l'honneur & déchargea la conscience de S. Denys
 de Milan ; mais il luy procura aussi bien qu'à son liberateur la
 gloire du bannissement ; & S. Athanase les met tous deux au
 nombre de ceux dont les Ariens ont fait autant de Confes-
 seurs par les embusches qu'ils leur ont dressées , comme S.
 Ambroise dit de S. Eusebe en particulier, qu'il avoit levé l'é-
 tendart de la confession avant S. Denys. Et quant à la gene-
 rosité de ce saint Evêque de Milan , elle est d'autant plus à
 estimer qu'il ne craignit nullement de passer de la faveur de
 Constance dans sa disgrâce , & d'irriter cet Empereur au-
 près duquel il estoit tres-bien. Car depuis qu'on luy eust
 fait voir que ce prince soutenoit les heretiques , il rejetta son
 amitié , de peur de perdre celle de J E S U S - C H R I S T , &
 choisit plustost d'estre envoyé en exil , que d'estre séparé de
 la communion des Saints.

L'histoire ne marque point si cet événement si considera-
 ble se passa ou dans l'église , lorsque le Concile s'y tenoit
 encore , ou dans le palais , lorsqu'il y fut transferé. Mais il
 est certain que depuis ce changement de lieu , Constance
 qui y dominoit par la terreur & par les menaces , n'y pres-
 toit rien tant que la condamnation de S. Athanase. Lucifer
 de Cagliari qui a écrit avec autant de vehemence qu'il
 avoit agy avec force , dit nettement que cet Empereur
 n'avoit convoqué le Concile que pour égorger un Evê-
 que ; & que comme s'il se fust diverty à répandre le sang des
 prélats , il les vouloit obliger à punir comme criminel
 celui dont ils ignoroient le crime. Il ajoûte qu'il vouloit
 que tout le monde rejettast sa communion , parce qu'il
 prétendoit que ce Saint avoit peché contre Dieu , qu'il
 avoit commis un sacrilege , qu'il avoit mérité la mort , & que
 luy Empereur ne vouloit le condamner que pour plaire à
 Dieu.

Eclairc. 1.

Ad solit. p.

331.

Apolog. 1.

690.

Ambros.

ep. 25.

Libell.

Fauft. &

Marcell.

Eclairc. 2.

Un discours si animé auroit fait impression sur tous les Evêques du Concile, s'il n'y eust eu parmy eux de saints Evêques qui répondoient à tout cela, Qu'il n'estoit pas permis de condamner Athanase en son absence; Qu'il ne pouvoit agir de la sorte sans autoriser l'injustice & persécuter la justice; Qu'ils s'offroient de se transporter à Alexandrie à leurs dépens pour l'écouter & examiner son affaire au milieu du peuple sur lequel Dieu l'avoit établi, pourveu seulement qu'il fust accusé par des Catholiques; que cette condition estoit absolument nécessaire, puisque des Ariens ne pouvoient pas servir de tefmoins contre un Evêque Catholique. Mais toutes ces remonstrances si justes & si équitables ne faisoient aucun effet sur un esprit aussi prévenu & un cœur aussi emporté de passion que l'estoit celui de Constance; & comme s'il eust parlé à des gladiateurs, dit Lucifer de Cagliari, & non à des Evêques, il ne voulut rien écouter de tout ce que l'on luy representoit, & se réduisoit uniquement à demander que l'on répandist ce sang dont il estoit alteré depuis tant de temps.

ad solitar.
861. 862.

Nostre Saint qui raconte son histoire avec moins de chaleur & de feu, dit que Lucifer, Eusebe & Denis se servant de la retractation d'Urface & de Valens pour prouver son innocence, & réduisant parlà ses accusateurs à ne sçavoir que répondre, Constance se leva aussitost pour leur dire ces étranges paroles, *C'est moy maintenāt qui suis l'accusateur d'Athanase; Croyez à cause de moy tout ce qu'ils vous disent.* Surquoy ces Evêques luy repliquerēt de leur part en ces propres termes: *Cōment est-il possible que vous soyez accusateur d'un homme qui n'est pas icy pour vous répondre? Certes si vous estes son accusateur, il n'est pas neanmoins possible qu'on le juge en son absence. Car il ne s'agit pas icy d'une affaire civile, pour vous croire acause de vostre qualité d'Empereur; mais il s'agit de faire le procès à un Evêque; & il faut dans cette sorte de jugement tenir la balance égale entre l'accusateur & l'accusé. Et comment V. M. peut-elle accuser un homme à qui on n'impute que des choses dont l'éloignement des lieux vous a empesché d'estre témoin? Que si vous ne parlez contre luy que sur le rapport de ces Evêques, vous ne devez pas moins de créance à ce qu'il dit pour sa justification, qu'à ce que disent ses ennemis. Que si vous ne croyez point ce qu'il dit, & que vous soyez arrêté à ne déférer qu'à ce que disent ses parties, vous vous declarez son ennemy par-*

ticulier, & par consequent vous donnez lieu de croire que l'on n'accuse Athanase que pour vous plaire, & par vostre seule consideration.

Nostre Saint rapporte encore un autre emportement de ce prince; & pour le décrire il ne faut pas chercher d'autres paroles que les siennes. Ayant, dit-il, fait appeller les mesmes Evesques, il leur ordonna de souscrire la condamnation d'Athanasé, & d'entrer dans la communion des heretiques. Et comme ils trouverent ce commandement un peu étrange, & qu'ils luy remontrèrent que ce n'estoit pas garder la regle & le canon de l'Eglise, il leur repliqua aussitost; *MA VOLONTE' DOIT PASSER POUR UNE REGLE ET POUR UN CANON. Car ceux que vous appelez les Evesques de Syrie, souffrent que je parle de la sorte. C'est pourquoy ou obeïsez, ou vous serez bannis comme les autres.*

Quoy qu'il soit assez ordinaire à S. Athanasé de faire parler les personnes plustost selon leur cœur que selon leur bouche, il est neanmoins aisé de croire que c'estoient là les propres paroles d'un prince qui ne faisoit pas de difficulté de dicter à ses secretaïres, *Mon eternité*, & qui en écrivant de sa propre main se qualifioit *Seigneur de tout le monde*. Et après tout, cela convient fort bien à la vanité dont les Evesques Ariens enflaient son cœur en l'appellant *l'Evesque des Evesques*.

*Amm. Mari
cell. l. 15.*

*Lucifer de
nō parvend.*

Un discours si extraordinaire & si surprenant, continuë nostre Saint, causa tant d'étonnement dans l'esprit de ces Evesques à qui il estoit adressé, qu'après avoir élevé les mains à Dieu pour implorer son secours, ils remontrèrent à ce prince avec une grande liberté que ce n'estoit pas luy qui estoit l'auteur & le seigneur absolu de son empire, mais que le tenant de Dieu il devoit craindre celuy qui le luy avoit donné, de peur que cette Majesté supreme ne le luy ostast en un instant. Ils luy remirent devant les yeux le jour terrible du jugement, & le prièrent de ne pas corrompre les loix de l'Eglise, de ne pas confondre la puissance imperiale avec le gouvernement des choses ecclesiastiques, & de ne pas faire entrer l'heresie des Ariens jusques dans la maison de Dieu.

Mais Constance ne put souffrir sans emportement des remonstrances si genereuses, il deffendit aux Prelats qui les

luy faisoient d'en dire davantage, & ne leur répondit que par des menaces & des violences. Il tira mesme l'épée contr'eux, & commanda que l'on en menast quelques-uns au supplice; mais il changea aussitost d'avis, & les condamna au bannissement.

Panrace & Hilaire qui avoient esté unis à Lucifer de Cagliari dans l'honneur de cette legation, le furent aussi dans la gloire de l'exil. Mais avant que de releguer Hilaire, Vrsace & Valens assistez des eunuques de la Cour le firent dépouïller tout nud, & luy déchirerent le dos à coups de foüets; & pendant un supplice si cruel, ils luy insultoient avec de grands cris, en disant, *Comment ne vous estes vous pas opposez à Libere; & d'où vient que vous vous estes chargé de ses lettres.* D'une part, dit saint Athanase, on voyoit ce diacre benir Dieu dans le temps mesme qu'on le foüettoit, & rappeler dans sa memoire ce que JESUS-CHRIST a dit, *J'ay abandonné mon dos aux coups de foüets;* & on remarquoit de l'autre les railleries & les risées insolentes de ceux qui luy insultoient en le foüettant, & qui n'avoient pas de honte d'outrager ainsi un Levite. Mais chacun d'eux faisoit son devoir de son costé; eux par leurs railleries & par leurs insultes, & luy en benissant Dieu avec une extrême patience au milieu des coups de foüets. CAR C'EST LE PROPRE DES CHRESTIENS D'ESTRE FRAPPEZ ET OUTRAGEZ; MAIS C'EST UNE TEMERITE' QUI N'APPARTIENT QU'A PILATE ET A CAÏPHE, DE FOÛETTER DES CHRESTIENS.

Athanas.
ad solitar.
835. 842.
Hilar. cōtr.
Arian. Lucifer pro
Athanas.
l. 2.

Tous ces genereux deffenseurs de la verité furent donc bannis sans estre coupables d'aucun crime que de n'avoir pû consentir à l'établissement de l'Arianisme & à la condamnation de S. Athanase. C'estoit assez pour leur faire meriter le titre de Confesseurs: mais le premier de ces deux sujets estoit encore bien plus considerable pour cela que le second.

Les Ariens leur envioient la gloire de ce titre; & de peur que l'on ne dist qu'ils souffroient pour Dieu, ils inventerent divers crimes qu'ils leur imputerent à chacun: mais ils le firent avec si peu de vraysemblance & par une calomnie si visible, que nostre Saint ne craint pas de dire que l'on n'avoit jamais pû donner atteinte à la reputation de ces Prelats par aucune accusation.

L'Eglise qui voyoit avec douleur la prévarication de la plus-

part des Evesques du Concile de Milan, trouvoit sa consolation dans la force des Confesseurs de la verité & des deffenseurs de l'innocence persecutée : & soit qu'ils fussent toujours demeurez fermes comme S. Eusebe de Verceil, soit qu'ils fussent rentrez dans le combat avec leur premiere vigueur après avoir rendu les armes en quelque façon, comme S. Denis de Milan; elle ne se croyoit pas sterile tandis qu'elle consideroit leur constance comme une semence feconde qui devoit produire le zele & la generosité de ses enfans.

CHAPITRE IV.

*Generosité des saints Confesseurs exiliez dans le Concile de Milan.
Libere leur écrit.*

Ces genereux Confesseurs partirent donc pour leur exil en secouant la poussiere de leurs pieds, & en élevant les yeux au ciel pour attirer le secours de Dieu, avec la consolation de n'avoir crainit ny les menaces d'un Empereur irrité, ny les épées quel'on avoit tirées contr'eux, & d'avoir au contraire conservé leur foy dans toute sa pureté & sans sottiillure. Les armes dont ils estoient environnez, & les soldats dont on se servoit pour les arracher des eglises, n'estoient que les ornemens de leur triomphe. Car S. Hilaire nous apprend que les Colonels se firent un chemin au milieu du peuple par toutes sortes de cruantez, & entrerent jusques dans le Sanctuaire pour enlever par force les saints Evesques qui y estoient, en violant tout à la fois & la dignité des Prelats & la sainteté des autels.

Ces Saints firent mesme de leur exil une fonction sainte de leur ministere. Car les liens dont ils estoient chargez, ne les empescherent pas de porter par tout avec eux les veritez de l'Evangile, & la parole de Dieu ne fut point enchainée en leur personne. En quelque lieu & par quelque ville qu'ils passassent, ils y preschoient la foy orthodoxe, ils y anathematizoient l'heresie des Ariens, & ils y publioient l'infamie d'Vrface & de Valens, qui après s'estre retractez publiquement de leurs erreurs, avoient encore l'insolence d'accuser S. Athanase. Ainsi les ennemis de la verité voyoient leur malice tourner contr'eux mesmes. Car plus ils avoient fait d'effort pour faire

Athanas. ad solitar. p. 831. Ambros. ep. 25.

Hilar. ad Const. 1.

Athanas. ad solit. p. 832.

2. Tim. 2. v. 9.

releguer ces Saints loin de leur pays, plus la longueur de leur voyage augmentoit dans l'esprit des peuples la juste haine que l'on concevoit contre les auteurs de cette proscription : & toutes les démarches que faisoient ces illustres exilés pour se rendre au lieu de leur bannissement, leur donnoient occasion de rendre visible à tout le monde l'impieeté de leurs calomnieux.

Il n'y eut personne de ceux qui les virent dans ce voyage, qui n'eust pour eux des sentimens de respect & d'une admiration extraordinaire, comme pour de veritables Confesseurs, & qui ne ressentist à l'égard des Ariens toute l'aversion & l'horreur que l'on peut avoir, non seulement contre des impies, mais aussi contre des bourreaux & des meurtriers, qui meritoient tout
 » autre nom que celui de Chrestiens. De sorte, dit nostre saint,
 » qu'il eust esté beaucoup plus avantageux à Constance, ou de ne
 » s'estre jamais engagé dans cette heresie, ou de ne pas donner tant
 » de créance à ces impies après s'y estre engagé; ou s'il leur vou-
 » loit donner créance, de se contenter au moins de ce qu'il avoit
 » fait jusques alors, pour ne pas attirer par de nouvelles violences
 » un jugement terrible & sur luy & sur ses mauvais conseillers.

*Sulpic. se-
ver. l. 2.*

On vit ces saints Confesseurs reverez par toute la terre. On leur apportoit de tous costez en abondance l'argent dont ils avoient besoin; & il n'y eut presque point de province d'où les peuples Catholiques ne leur envoyassent des députés pour les honorer.

Le Pape Libere, qui n'estoit pas encore banny, mais qui en estoit déjà menacé, ayant sceu qu'ils l'avoient prévenu dans ce martyre si glorieux dont il eust souhaitté de leur donner luy-mesme l'exemple, les anima au combat par une lettre digne de luy qu'il leur écrivit en ces termes.

Hilar. frag.

» Quoy que l'ennemy de tous les hommes se couvrant de l'i-
 » mage & de l'apparence de la paix ait exercé sa fureur avec
 » d'horribles excès sur tous les membres de l'Eglise, neanmoins,
 » mes tres-chers freres en nostre Seigneur, la foy si pure & si rare
 » que vous avez fait paroistre dans cette grande occasion, vous a
 » fait recevoir dès cette vie l'approbation de Dieu mesme, &
 » vous destine la gloire du martyre dans tous les siècles à venir.
 » Comment donc pourray-je m'acquitter envers vous, ou de la
 » louange que merite vostre vertu, ou de l'obligation que j'ay
 de vous.

de vous témoigner ma joye , estant partagé entre la douleur « de vostre absence, & la satisfaction que je ressens de la gloire « dont vous venez d'estre comblez ? Certes je me trouve dans « l'impuissance de m'acquitter de ce devoir ; & je reconnois « que vous ne pouvez recevoir de ma part une plus agreable « consolation qu'en vous persuadant que je suis banny avec « vous. Je suis mesme dans une affliction d'autant plus grande, « qu'estant comme en suspens par une attente continuelle de « l'exil , je me trouve dans cet intervalle séparé de la douceur « de vostre conversation par une necessité tout à fait fascheu- « se. Car je souhaitterois , mes tres-chers freres, commencer « moy-mesme à sacrifier ma liberté & ma vie pour vous tous , « afin que vostre charité pust trouver dans mon exemple & « dans ma conduite la gloire que je luy souhaite. Mais cet « avantage estoit deu à vos merites ; & c'estoit vous qui deviez « passer de la perseverance dans la foy à l'honneur d'une con- « fession si illustre & si glorieuse.

Je supplie donc vostre charité de croire que je suis avec « vous, & d'estre tout à fait persuadez que je ressens une dou- « leur extreme d'estre séparé de vostre conversation. Enfin la « gloire que vous venez d'acquérir est d'autant plus grande & « plus visible, que ceux qui ont reçu la couronne du martyre « dans le temps de la persecution, n'ont pas ressenti d'autre « violence que les épées sanglantes de leurs ennemis declarez ; « au lieu que vous en qualité de soldats devoiez à Dieu en « toutes choses , vous avez eu de faux freres pour ennemis « dans le temps mesme que vous avez remporté la victoire sur « les ennemis de la foy ; & plus on a veu croistre leur violence « dans le siecle , plus elle a contribué à relever l'éclat de la « louange dont la juste recompense est reservée à des Eve- « ques si saints. Tenez vous donc assurez de la promesse qui « vous attend dans le ciel. Et parce que vous estes plus près « de Dieu que je ne suis pas, soulagez-moy auprès de luy par le « secours de vos prieres , moy qui fais profession d'estre vostre « frere & son serviteur, afin que nous puissions porter avec pa- « tience la violence dont on nous menace , & soutenir ces ef- « forts continuels qui sont suivis de blessures d'autant plus « profondes, qu'ils ne viennent pas fondre sur nous tout à la « fois & se font ressentir de jour en jour à mesure que nous.

» en apprenons la nouvelle. Rendez nous cette assistance, afin
 » que la foy demeurant inviolable, & l'estat de l'Eglise Ca-
 » tholique dans son entier, Dieu ait la bonté de me donner
 » part à vostre couronne.

» Et parce que je desire de sçavoir plus exactement ce qui
 » s'est passé dans vostre combat, je prie vostre sainteté de
 » vouloir en écrire toutes les circonstances, afin que vostre
 » exhortation puisse m'animer à la constance, en fortifiant
 » mon esprit qui est abbatu par tant de differentes maladies,
 » & donner mesme une nouvelle vigueur à mon corps dont
 » les forces sont épuisées. Que Dieu vous conserve en santé.

Ce n'estoit pas sans raison que Libere se recommandoit avec tant d'instance aux prieres de ces Confesseurs; & il avoit besoin d'une force extraordinaire pour soutenir l'effort de l'orage qui estoit sur le point de fondre sur luy. Car comme Constance affectoit d'abattre particulièrement les Evesques qui faisoient paroître plus de zele pour nostre Saint, ou qui estoient plus considerables par leurs sieges, le rang que tenoit Libere attirera sur luy la colere de cet Empereur, & luy procura la gloire du bannissement, comme nous verrons dans peu de temps.

C H A P I T R E V.

*Cruauté des Ariens envers les saints Confesseurs dans leur exil.
Mort de S. Denys de Milan. Auxence luy succede.*

MAIS si les Catholiques s'efforçoient d'assister les saints Confesseurs dans leur exil, & de soulager leurs peines; il est aisé au contraire de juger que les heretiques taschoient par toutes sortes de moyens d'envenimer les blessures qu'ils leur avoient faites, & d'ajouter de nouveaux travaux à ceux de l'exil dont ils estoient les auteurs.

Nous verrons en particulier ce qui arriva dans Scythople à S. Eusebe de Verceil par la cruauté de Patrophile Evesque du lieu & l'un des chefs de l'Arianisme. Les outrages que l'on fit à Lucifer & à ses autres compagnons qui n'avoient point voulu avoir de part aux decrets du Concile de Milan, furent si grands & si extraordinaires, qu'il en écrivit ainsi à l'Empereur : Parce, dit-il, que nous avons en execration vostre as-

*Lucifer Ca-
lar.*

semblée d'iniquité, parce que nous nous sommes séparés de «
vostre Concile, & que nous n'avons point pris de part à vo- «
stre malheureuse conspiration; c'est pour cela que nous som- «
mes dans l'exil, qu'on nous fait languir dans une prison, qu'on «
nous prive de la veüe du soleil, qu'on nous garde avec un «
tres-grand soin dans les tenebres, & que l'on ne laisse entrer «
personne pour nous visiter. «

Mais Dieu qui les avoit engagez dans ces souffrances pour
la deffense de sa verité, répandoit sur eux de plus en plus ses
benedictions & ses graces à proportion que les Ariens s'ef-
forçoient de multiplier leurs douleurs. Ils estoient errans par «
tout le monde, dit S. Ambroise. Ils sembloient manquer de «
tout, & possedoient tout. Ils regardoient comme un séjour de «
delices tous les lieux où ils estoient envoyez; & ils ne man- «
quoient de rien estant remplis des richesses de la foy. Enfin ils «
enrichissoient les autres, estant eux-mesmes pauvres des biens «
exterieurs, mais riches des dons de la grace. Ils estoient ten- «
tez, mais cela n'alloit pas jusques à souffrir la mort; & ils pas- «
soient leurs jours dans les jeusnes, dans les travaux, dans les «
prisons, dans les veilles. Ils estoient remplis de force & de «
courage dans les combats. Estant rassasiez par leur faim mes- «
me, ils ne se mettoient pas en peine des plaisirs & des delices «
du corps. Ils ne sentoient point les ardeurs brûlantes de l'esté, «
parce qu'ils trouvoient un doux rafraichissement dans l'es- «
perance de la gloire eternelle. Les glaces & les froidures des «
aspres climats où ils estoient releguez, n'avoient pas la force «
de les abattre, parce qu'ils estoient embrasiez de la ferveur de «
l'esprit de Dieu & d'une devotion toujours nouvelle. Ils ne «
craignoient pas les chaines dont les hommes serroient leurs «
corps, parce que JESUS-CHRIST avoit mis leurs ames en liber- «
té. Ils n'avoient nul desir d'estre delivrez de la mort, parce «
qu'ils estoient assurez d'estre resuscitez par JESUS-CHRIST. «

*Ambros.
ep. 25. ad
Verceil.*

La malignité des Ariens fut assez grande pour affecter
d'encherir encore sur la peine de leur exil, en les faisant rele-
guer séparément; & nostre Saint a remarqué cette circon-
stance comme une nouvelle cruauté que Constance ajoutoit
à toutes celles dont Maximien avoit usé durant la plus inhu-
maine de toutes les persecutions de l'Eglise; puisque cet Em-
pereur idolatre ne s'estoit point avisé de separer de demeures

*Hier. chron.
Ad solit. p.
836. 840.*

ceux qu'il condamnoit au bannissement, au lieu que le protecteur de l'Arianisme en usoit ainsi dans le dessein d'affoiblir les Prelats par cette separation. Mais ce moyen faisoit un effet tout contraire à son intention, & il ne prenoit pas garde qu'en disperfant ces saints par toute la terre, c'estoit envoyer par toute la terre des personnes qui publioient la hôte & l'infamie de sa secte, & qui rendoient aussi dans tout le monde un témoignage avantageux à l'innocence de S. Athanase; n'y ayant rien de plus capable de le justifier que de voir tant de personnes illustres aimer mieux souffrir les tourmens les plus cruels que de consentir à sa condamnation.

*Greg. Naz.
erat. 25.
p. 434.*

S. Gregoire de Nazianze avoit apparemment toutes ces cruautez devant les yeux, lorsque pour faire remarquer la difference de sa conduite & de celle des Ariens il disoit, Qu'il n'avoit point fait bannir de leurs pais des personnes de pieté, & qu'il ne les avoit point livrez ensuitte entre les mains des hommes tout à fait injustes, afin qu'estant enfermez comme des bestes feroces dans des maisons tres-obscurés par une inhumanité sans pareille, on leur fist souffrir tous les maux que peut causer l'horrible supplice de la faim & de la soif, en ne leur donnant des vivres que par mesure & par les fentes de leurs prisons, sans leur laisser mesme la liberté d'estre veus de ceux qui leur estoient unis par la societé du mesme supplice. Et ce S. Pere ajoûtoit que c'estoit ainsi que les Ariens honoroient la foy, & qu'ils pratiquoient l'hospitalité, en traittant d'une maniere si étrange ceux dont le monde n'estoit pas digne.

Pour marquer la rigueur de l'exil de Lucifer, il suffit de dire qu'on le relegua à Germanicie dont Eudoxe estoit Evêque. Nous avons laissé S. Eusebe de Verceil à Scythople en Palestine entre les mains de Patrophile. Nous ne sçavons pas ce que devinrent Pancrace & Hilaire: mais ce dernier nous donnera une nouvelle matiere de douleur, puisque nous verrons qu'ayant survécu Constance, il tōbera de la gloire du martyre dans le schisme de Lucifer, & par un malheur encore plus grand, du precipice de ce schisme dans l'abyssme de l'heresie.

*Ambros.
ep. 25.*

S. Denys Evêque de Milan fut le plus heureux de tous, ayant obtenu par de ferventes prieres la grace de mourir dans son exil, & par ce moyen ayant approché de plus près du titre &

de la gloire des Martyrs que S. Eusebe mesme, quoyque cet admirable pasteur de l'eglise de Verceil l'eust précédé dans l'honneur de la Confession. Les monumens de l'eglise de Milan portent qu'il mourut dans la Cappadoce, & que S. Basile renvoya son corps à Milan par un Evesque nommé Aurele. Sa feste est marquée le 25. de may.

Sa mort fut un effet du credit qu'il avoit auprès de Dieu; & il la luy avoit demandée comme une grace par la crainte qu'il avoit de trouver à son retour les mœurs de son clergé & de son peuple fort corrompuës par la doctrine & le commerce des infidelles, c'est à dire des Ariens.

Et certes il faut avouër que cette crainte estoit tres-juste & tres-raisonnable. Car outre que Constance tint assez long temps sa Cour à Milan, & que le peuple de cette ville que S. Hilaire appelle tres-saint, fut tout troublé par l'effroy & l'épouvante que la fureur de cet Empereur y causa; S. Denys ne fut pas si tost déposé, que l'on mit un autre Evesque en sa place dès devant l'exil de Libere; & ce fut Auxence Arien que Constance fit venir pour cet effet de Cappadoce à Milan, quoy qu'il ne fust aucunement connu du peuple, & qu'il ne sceust pas mesme le latin, faisant plustost la fonction de curieux & d'espion que celle de chrestien.

*Hilar. ad
Constant.
Theodoret.
l. 2. c. 13.
Lucifer pro
Athan. ad
solitar. p.
861. orat. 1.
cont. Ariam.*

Il avoit esté fait prestre par Gregoire dans l'eglise Arienne d'Alexandrie, quoy qu'il feignist de ne point connoistre Arius; & il se rendit complice de beaucoup de crimes que cet usurpateur commit pour soutenir par la violence un établissement qui n'avoit rien que de factieux & de tyrannique. Ainsi Auxence n'eut point d'autre merite pour estre élevé sur le siege de Milan, que sa seule impieté; & ceux qui l'y eleverent, ne le considererent que comme un homme capable d'estre l'accusateur & le persecuteur des Evesques orthodoxes.

*Hilar. cont.
Auxent.*

C'est de son entrée tyrannique dont S. Ambroise veut parler quand il dit dans un ouvrage dedié à l'Empereur Gracien, que cet herétique avoit employé la violence des armes pour s'emparer de l'Eglise de Milan, & qu'il s'en estoit rendu le maistre avec une armée. Ce loup furieux devora une tres-grande partie de son troupeau; & si Dieu n'eust suscité le mesme S. Ambroise après sa mort pour reparer les ravages qu'il avoit faits dans cette eglise, elle eust esté en un tres-

*Ambros. l. 3.
de spir san-
cto. c. 11.*

22 LA VIE DE S. ATHANASE,
grand danger d'estre la proye des Ariens. On remarque particulièrement qu'il avoit effacé des livres saints ces paroles de JESUS-CHRIST, *Dieu est un esprit* ; & c'est peut estre pour ce sujet que S. Ambroise accuse les Ariens d'avoir corrompu les Ecritures.

*Joan. 4.
de fâcl. 2.
6. 4.*

Nous ne sçavons rien de particulier de ce qui se passa en ce temps-là dans les Eglises de Verceil & de Cagliari, sinon qu'il y a beaucoup d'apparence qu'elles furent traitées comme celle de Milan ; & il suffit d'en juger par l'estat où les réduisit l'éloignement de leurs pasteurs & la fureur des Ariens. Car il n'y a rien de plus véritable que ce que dit S. Ambroise, lorsqu'après avoir comparé les heretiques aux loups, il dit qu'ils observent l'absence du pasteur, & que c'est ce qui les porte à faire mourir ou à bannir les Evêques des Eglises, parce qu'ils ne peuvent ravager les brebis du troupeau de JESUS-CHRIST en présence de leurs pasteurs, & que comme ils sont si durs & si inflexibles qu'ils ne se départent jamais de leurs erreurs, les soutenant avec autant d'opiniâtreté que si leur esprit estoit corporel, ainsi ils tâchent de dépouiller le troupeau de JESUS-CHRIST, & de l'enlever avec violence.

*l. 7. commentar. in
Luc. c. 10.*

*Athan. ad
solitar. p.
837.*

Mais les plus grands outrages que les Ariens commirent contres les Eglises, n'eurent point la force d'empescher qu'elles ne conservassent la pureté de la foy, & il n'y en eut aucune qui ne demeurast ferme dans la doctrine qu'elle avoit apprise. On les fit soupirer par l'absence & la privation de leurs pasteurs, & par le desir qu'elles conserverent toujours de les revoir ; mais elles ne perdirent jamais la lumiere necessaire pour connoistre tous les détours de cette heresie pernicieuse, & rien n'eut la force de les empescher de la fuir comme un serpent.

CHAPITRE VI.

*Quelle fut la conduite de quelques Evêques du
Concile de Milan.*

*Socrat. l. 2.
c. 29.
Sozom. l. 4.
c. 10.*

QUOYQUE quelques historiens en disant que les Evêques du Concile de Milan se separerent sans rien conclure, semblent avoir crû que la pluspart estoient demeu-

rez fermes dans la verité; neanmoins la maniere dont Lucifer Evêque de Cagliari & S. Athanase ont parlé de ce Concile, s'accorde mieux avec ce que nous lisons dans Rufin, que la plupart des Evêques y furent trompez, les uns en ne penetrant pas dans les mauvais desseins des Ariens, & les autres en ne pouvant se persuader que la demande de la condamnation de S. Athanase qu'ils faisoient avec tant d'instance, fut fondée sur des prétentions si criminelles & si contraires au bien de l'Eglise; de sorte qu'il ne se trouva parmy les Evêques catholiques que Denys, Lucifer & Eusebe, qui eussent assez de lumiere pour decouvrir la malignité de leurs pensées, & assez de force pour resister à leur conspiration.

Ruf. l. i. c.
20.
Eclairciss. I.

Mais il n'y a pas lieu de douter du mauvais succès de ce Concile, & de la prévarication de la plupart de ceux qui s'y sont trouvez, après ce que nostre Saint dit luy-mesme, que les Ariens appuyez de l'autorité de Constance y firent tout ce qu'ils voulurent, aussi bien que dans celuy d'Arles; & c'est pour cela que S. Hilaire appelle cette assemblée une synagogue de méchans. De plus S. Athanase dit ailleurs que tous les Evêques de l'Occident souffrirent une violence extraordinaire, de grandes contraintes & des injures étranges, jusqu'à ce qu'ils eurent promis de renoncer à sa communion: & Constance parlant à Libere, dit que le Concile & tout l'univers avoit condamné le Saint. De sorte qu'il y a bien de l'apparence que cette condamnation fut receüe par la plupart des Evêques du Concile. Pour ce qui regarde l'édit de Constance, il se peut faire qu'il n'ait pas esté receu si universellement: au moins nous n'en voyons pas de preuve; & mesme il ne paroist pas que l'on en ait si fort exigé la signature depuis que le peuple eut témoigné hautement en avoir tant d'averfion & d'horreur.

ad solitar.
p. 829.

Hilar. ad
Const. 2.
Apolog. 1.
p. 692.

Theodores.
l. 2. c. 13.

Entre les Evêques qui avoient esté contrains d'abandonner l'innocence de S. Athanase, & que cette tempeste obligea de se separer de sa communion, il nomme luy-mesme Fortunatien d'Aquilee, & Ereme de Theffalonique. Le premier de ces deux prélats, dont nous avons veu que Libere avoit écrit avec tant d'éloges, fit d'abord quelque resistance avant que de succomber, & honora la verité catholique.

Apolog. 1.
p. 692.

*Hilar. cont.
Arian.*

avant que de consentir par sa foiblesse à l'injustice des Ariens. Car il est dit qu'il envoya une lettre à divers Evêques ; & c'estoit apparemment celle du Concile de Sardique à Constance. Mais cela ne servit de rien ny pour luy ny pour les autres , parce que l'Arianisme dominoit dans cette assemblée par la terreur. Il tomba luy-mesme par une lascheté honteuse que personne n'attendoit de luy , & il en attira plusieurs dans le mesme précipice.

*apolog. 1.
p. 692. ad
solit. p. 837.*

Mais comme S. Athanase déplore sa chute & celle de ses complices en les attribuant à la violence des Ariens, aussi témoigne-t'il qu'outre S. Denys de Milan, S. Eusebe de Verceil , & Lucifer de Cagliari, il y eut encore quelques autres Evêques , prestres , & diacres , qui aimerent mieux souffrir l'exil que de signer sa condamnation , & furent bannis avant Libère. Il ne dit pas si ce fût dans le Concile de Milan. Ainsi Dieu permettoit qu'en mesme temps que le vent de la persecution faisoit tomber tant de feuilles inutiles, l'Eglise portast encore des fruits solides, que nulle tempeste n'estoit capable d'arracher de l'arbre auquel ils estoient attachés si étroitement. Nostre Saint dit ailleurs en general, qu'il y avoit eu beaucoup d'Evêques exilés pour son sujet, tant d'Espagne que des autres provinces , comme de l'Italie & des Gaules. On voit en effet qu'il y avoit plusieurs ecclésiastiques bannis à Scythople avec S. Eusebe ; & on y nomme particulièrement un prestre appelé Tegrin.

*Ad solit. p.
842. apol.
2. p. 807.*

*Baron. an.
356. §. 93.*

*Ambros.
serm. 15. de
sanctis.*

L'histoire nous a aussi conservé la memoire de S. Exuperance , qui ayant esté le ministre de ce saint Evêque de Verceil dans son sacerdoce , eut encore la gloire de l'accompagner dans soy martyr , d'estre associé à ses travaux pour la deffense de la foy , & d'acquérir aussi bien que luy la qualité de Confesseur. Il fut depuis fait Evêque de Tortone ; & il se trouve avoir assisté au Concile d'Aquilée en 381. Son visage estoit comme un tableau de celuy de S. Eusebe son pere spirituel, & un miroir de la bonté & de la douceur de ce grand Saint ; & il estoit aisé de reconnoistre en le voyant quel avoit esté le maistre qui avoit formé un disciple si accompli.

Cés. Aquil.

*Marcell. &
Euseb. in.*

Entre les Evêques d'Italie qui furent persecutez & bannis par les Ariens , & dont la proscription fut le resultat de ce malheureux Concile , nous trouvons Maxime de Naples

Naples que l'on tourmenta d'abord fort long-temps dans l'esperance de le faire succomber, parce qu'il estoit foible de corps & d'un fort mauvais estomac. Mais la constance de son ame & la fermeté de sa foy le rehaussant au dessus de l'infirmité de sa chair, le rendit victorieux de sa foiblesse ; & après l'avoir éprouvé en toutes manieres, on fut contraint de l'envoyer en exil, où Dieu luy fit la grace de mourir en paix. Les Ariens luy ayant donné pour successeur un Zosime qui jusques à ce temps-là avoit toujours fait profession de suivre la foy catholique, Maxime ne put apprendre cette nouvelle dans son exil sans en ressentir une profonde douleur ; & dans la lettre qu'il luy écrivit, il prononça contre luy une sentence terrible, en prédisant qu'il ne feroit pas long-temps les fonctions de l'episcopat dont il estoit l'usurpateur. La suite fit voir la verité de cette prédiction ; & Dieu exerça un terrible chastiment sur ce prévaricateur de sa loy, pour faire voir à tout le monde que l'on ne se jouë point impunément ny de la doctrine de l'Eglise, ny de la dignité du sacerdoce. Car comme Zosime vouloit un jour exercer son ministere en presence du peuple assemblé, sa langue sortit de sa bouche d'une maniere si prodigieuse qu'il ne la put faire rentrer, ny la remettre dans sa situation naturelle, & elle demeura aussi allongée que celle des bœufs qui sôt hors d'haleine. Mais à peine fut-il sorty de l'eglise après s'estre veu privé de l'usage de la parole, que sa langue reprit aussi-tost sa place, & rentra dans sa bouche par un evenement miraculeux. Il ne s'apperceut point d'abord que la prédiction du saint Confesseur Maxime s'accomplissoit en sa personne par ce chastiment épouvantable. Mais après en avoir fait plusieurs differentes experiences, & remarqué que cet accident luy arrivoit autant de fois qu'il s'efforçoit d'entrer dans l'eglise pour y faire les fonctions episcopales, enfin il reconnut que l'usage de la langue ne luy manquoit dans l'exercice solennel de ce sacré ministere, que pour le convaincre par un evenement si sensible de la verité des prédictions de ce saint Evesque. Ce fut ce qui l'obligea de renoncer à l'episcopat pour recouvrer l'usage de la parole, & il aima mieux passer le reste de ses jours dans la pénitence de sa chute & de son impieté, que de demeurer muet en conservant dans l'Eglise un rang qu'il n'y avoit

Eclairc. 2.

tenu que pour s'en estre emparé par une entreprise si injuste.

On met encore au nombre de ceux qui furent enveloppez dans cette persecution, Rufinien homme admirable pour sa simplicité chrestienne, & encore plus pour sa generosité ecclesiastique, qui luy fit prévenir l'exil par l'effusion de son sang. Car Epictete Evêque de Civita-Vecchia dont nous représenterons en son lieu la fureur & la cruauté, voyant qu'il persistoit à deffendre la verité de la foy, le contraignit de courrir si long-temps devant son carrosse, qu'enfin ses veines s'estant rompuës, il vomit tout son sang, & expira dans ce martyre. On conservoit à Naples quelques restes de son sang, dont les demons éprouvoient la force & la puissance en sortant par sa vertu miraculeuse des corps qu'ils avoient possédez.

Voilà quelles furent les suites du Concile de Milan, & les préludes de ce que Constance vouloit faire souffrir à l'Eglise, n'ayant jamais paru si dépendant des Ariens par un assujettissement honteux, que depuis qu'il s'estoit veu seul Empereur de tout le monde. Il n'y avoit plus ny d'obstacles étrangers, ny de dignes domestiques qui eussent la force d'arrester l'impetuosité de ce torrent; & toutes ces persecutions n'estoient qu'autant de degrez dont il se servoit pour arriver à la ruine de S. Athanase, qui estoit le but principal qu'il se proposoit devant les yeux. Mais dans le temps mesme qu'il croyoit estre tout à fait paisible après avoir défait trois tyrans, il vit encore pendant quelques temps une legere étincelle menacer tout son empire d'un funeste embrasemēt; & un de ses sujets revoltez fit connoître à tout le monde que la crainte produit quelquefois les mesmes effets que l'ambition, & que le desespoir sert souvent de porte & d'ouverture aux plus dangereuses entreprises. C'est ce que l'ordre de l'histoire nous oblige de rapporter en peu de mots.



CHAPITRE VII.

Revolte de Silvain dans les Gaules. Constance le fait assassiner.

PENDANT que Constance ne se propoisoit plus que de jouir paisiblement du fruit de ses dernières victoires, il apprit estant à Milan qu'il s'estoit formé contre luy un nouvel orage qui eust esté capable de luy faire perdre tout son empire, s'il n'eust esté dissipé promptement. Les Gaules estant affligées par les courses continuelles des Allemans, qui y mettoient tout à feu & à sang avec une extreme licence & une entiere impunité, il ne trouva personne plus propre à y envoyer que Silvain general de l'infanterie.

*Amm. Marc.
cell. l. 15.
Aurel. Vict.
Julian. imp.
or. 1. & 2.*

Il estoit François de naissance, fils de Bonite grand capitaine qui avoit autrefois rendu des services tres-confidables à Constantin le grand dans la guerre contre Licine. Constance mesme en avoit receu de tres-importans de ce Silvain, parce qu'il avoit quitté en sa faveur le party de Magnence peu de temps avant la bataille de Murse, & luy avoit amené des troupes de cavalerie fort lestes.

La Cour de Constance estoit toute pleine de factions, & l'exercice le plus ordinaire de ceux qui la composoient, estoit d'inventer des calomnies. Arbetion qui y tenoit un grand rang, fut bien aisé de trouver cette occasion d'éloigner Silvain sous prétexte de l'envoyer combattre les Allemans, & de se deffaire par ce moyen d'un homme qu'il regardoit avec jalousie, & dont la présence & la vertu luy estoient insupportables. Silvain estant party pour les Gaules en qualité de general de l'infanterie, s'opposa avec beaucoup de vigueur & de succès aux courses & aux ravages des Allemans; & l'Empereur Julien n'a pû sans une visible imposture l'accuser d'avoir fait de grandes exactions sur les villes pour en tirer de l'argent, afin de le distribuer aux ennemis de l'empire, & acheter la paix par une honteuse negotiation.

Dans le temps mesme qu'il s'acquittoit de cette commission avec toute la fidelité & la conduite que l'on pouvoit esperer d'un homme d'esprit & de cœur, en repoussant genereusement les barbares & leur donnant l'épouvante, on luy

dressa un piège à la cour en l'accusant de vouloir usurper l'empire , & on luy supposa de fausses lettres pour donner quelque couleur à cette accusation. Car comme Dynamus qui avoit de l'employ dans le bagage de l'Empereur , luy avoit autrefois demandé des lettres de recommandation auprès de ses amis , & qu'il les luy avoit données avec beaucoup de simplicité , sans se deffier de luy en nulle manière , ce fourbe se laissant gagner par Lampade Préfet du prétoire , par Eusebe & par Edeuse officiers de la cour de Constance , avoit eu la malice d'effacer tout le corps de la lettre de Silvain à la réserve de la signature , & de remplir ensuite ce vuide de paroles un peu obscures , par lesquelles ce general imploroit le secours de ses amis qui estoient ou à la cour ou dans les provinces , pour les supplier de l'assister dans une grande entreprise dont l'exécution devoit éclatter dans peu de temps , & dans laquelle il ne s'agissoit de rien moins que de l'empire.

Lampade Préfet du prétoire après avoir reçu des mains de Dynamus ces armes d'iniquité, & s'estre chargé de la commission de dénoncer Silvain à l'Empereur , prit son temps pour avoir une audience secrète ; & ayant fait lecture de ces lettres dans le conseil secret de ce prince trop credule , on arresta les tribuns que l'on prétendoit en estre complices , & on fit venir des provinces les particuliers dont les noms estoient marquez dans la lettre de Silvain. Il n'y avoit rien de plus digne de compassion que de voir ainsi accabler en son absence un general dans le temps mesme où il travailloit actuellement pour le service de l'Empereur & pour la liberté de l'empire en repoussant les barbares. Aussi Malavich , Mallobaude , & quelques autres François qui se trouverent à la cour , parlerent genereusement contre une si grande oppression , & s'offrirent de laisser des ostages pendant qu'ils iroient eux-mesmes querir Silvain , dont ils connoissoient assez l'innocence pour engager leur parole qu'il se justifieroit sans peine contre toutes ces calomnies. Mais au lieu de les écouter , Arbition fit commettre un meschant homme nommé Apodeme qui avoit toujours esté l'ennemy déclaré des gens de bien , pour porter à Silvain un ordre exprés de se rendre incessamment à la cour ; & cet homme violent au

lieu d'exécuter sa commission, & de luy rendre les lettres dont on l'avoit chargé, ne le fut pas seulement trouver; mais le regardant déjà comme un proscrit que l'on devoit faire mourir dans peu de temps, il s'appliquoit uniquement à tourmenter ses domestiques avec un faste & une hostilité furieuse. Mais enfin la fausseté de ces lettres fut découverte par Malavich; car ses ennemis luy en ayant supposé une semblable, par laquelle on le faisoit luy-mesme complice de la conjuration de Silvain, un tribun à qui on l'avoit adressée, la luy envoya. Ainsi il eut des preuves manifestes de la malice noire par laquelle on le vouloit perdre luy & son amy. L'affaire de Silvain fut donc portée une seconde fois au conseil de l'empereur, où l'on en fit un éclaircissement si exact, que l'on remarqua parmy les caracteres supposez quelques restes des veritables caracteres de Silvain que ses calomnieux n'avoient pas effacez entierement. L'Empereur en estant convaincu luy-mesme, déposa Lampade Préfet du prétoire, & l'eust encore puni plus severement, si plusieurs personnes du conseil n'eussent conspiré fortement pour l'en garantir. Eusebe estant mis à la question avoua que cette intrigue s'estoit faite par sa participation. Eusebe nia absolument d'en avoir eu connoissance: & les intrigues de ces calomnieux furent si puissantes, que non seulement tous ces delateurs éviterent le supplice qui leur estoit deu, mais mesme on en recompensa Dyname en luy donnant le gouvernement de la Toscane.

Silvain ayant appris à Cologne par les lettres continuelles de ses amis, & par la persecution qu'Apodeme faisoit à ses serviteurs, l'orage qui se formoit contre luy, & craignant la foiblesse de l'esprit du prince qui se laissoit aisément tourner comme l'on vouloit, & qui estoit fort delicat aux moindres soupçons, crut que le meilleur party qu'il pouvoit prendre dans l'extreme danger où il se trouvoit de perdre la vie sans estre oüi & sans connoissance de cause, estoit de s'abandonner à la bonne foy des barbares. Mais un tribun nommé Laniogaise l'en détourna fortement, en luy representant que les François de la nation desquels il estoit originaire, le feroient mourir eux-mesmes, ou qu'ils se laisseroient corrompre à prix d'argent par ses ennemis pour le livrer entre leurs mains.

Ne voyant donc aucune autre feureté pour sa personne que d'en venir aux extremitez des plus grandes & des plus dangereuses revolutions, après en avoir conféré secrettement avec les principaux officiers de ses troupes, & les avoir engagez dans ses interests en leur promettant de tresgrandes recompenses, il se declara Empereur & prit la pourpre qu'il avoit tirée non de la garde-robe de quelque dame, comme l'a écrit Julien l'apostat pour le faire paroître lasche & effeminé, mais des étendars & des dragons de ses troupes. Car comme la pourpre estoit alors un ornement dont les Empereurs seuls avoient droit de se revestir, on ne la trouvoit aussi que chez eux ; & les usurpateurs de l'empire estoient contraints d'en prendre l'étoffe ou dans les étendars & les drapeaux de leur armée, ou dans les garde-robes des dames.

La nouvelle d'un changement si inopiné estant rapportée sur le soir à Milan, fut comme un coup de foudre qui fit tomber Constance dans la consternation. Ayant fait assembler de nuit en diligence les principaux de sa cour pour leur proposer cette affaire, personne d'eux ne sçavoit à quoy se résoudre. Mais enfin on fut d'avis d'avoir recours à Ursicin grand & fameux capitaine, que l'on avoit fort mal-traitté peu de temps auparavant ; & on luy donna la commission d'aller dans les Gaules contre Silvain, dans l'esperance ou qu'il ruinerait Silvain dont on redoutoit la valeur, ou qu'il se ruinerait luy-mesme, ce que les ministres ne souhaittoient gueres moins.

Ammien Marcellin qui rapporte cette histoire fort au long, dit qu'il fut du nombre de ceux qui accompagnerent dans ce voyage Ursicin, lequel portoit l'ordre de l'Empereur pour succeder dans la conduite de la guerre à Silvain que l'on rappelloit en mesme temps à la cour avec honneur, & en luy conservant la charge de general d'infanterie dont on l'avoit revestü ; car on vouloit qu'il crüst que l'Empereur n'avoit point de connoissance de sa revolte. Mais Ursicin trouva les choses dans une autre disposition ; & comme Silvain s'estoit déclaré trop hautement pour se soumettre à l'ordre de Constance qui le rappelloit, & trop bien fortifié dans Cologne pour estre attaqué par la force, Ursicin

se trouva réduit à faire par artifice ce qu'il ne pouvoit faire d'une autre maniere. Il reconnut luy-mesme pour Empereur celuy dont il venoit punir la rebellion ; & s'estant insinué dans l'esprit & dans la plus étroite confiance de Silvain qui le faisoit manger à sa table, & le regardoit comme un homme que l'on traittoit indignement aussi-bien que luy, après avoir rendu tous deux de tres-grands services à l'empire, il ne pensoit plus qu'aux moyens de le faire tomber dans le piege. Enfin voyant que les soldats de ce general revolté ne pouvant supporter plus long-temps l'indigence & la necessité de leur armée, demandoient avec tumulte qu'on leur fist passer promptement les Alpes, il en corrompit quelques-uns des plus legers & des moins fidelles, & leur ayant promis de tres-grandes recompenses, on en vit sortir inopinément un bataillon qui tailla en pieces les gardes de Silvain, le fit sortir à demy mort de son palais, & le perça d'une infinité de coups d'épées lors qu'il se retiroit en desordre dans une eglise des chrestiens.

Ainsi mourut ce déplorable François que le desespoir avoit précipité dans cette entreprise ; & il perdit l'empire & la vie 28. jours seulement après sa revolte. Autant que sa rebellion avoit causé d'épouvante à l'Empereur, autant eut-il de joye de voir éteindre si promptement un feu dont il craignoit si justement le progrès & la violence ; & attribuant cette victoire à son bonheur, son cœur en fut tellement enflé qu'il se crut estre après cela au dessus de toutes les choses du monde. Les amis de Silvain & ceux qui avoient eu part à sa conjuration, furent ou punis par les formes de la justice, ou massacrez ; mais Constance pardonna à son fils qui estoit encore enfant, & qu'il luy avoit laissé en ostage lorsqu'il estoit venu en France. Julien releve cette moderation ; mais nous allons voir qu'il n'en eut point pour l'Eglise, & qu'après cette victoire il n'eut plus d'autre pensée que de persecuter les deffenseurs de la foy.

*Hieron. in
chron.*



CHAPITRE VIII.

Peinture generale de la persecution de Constance.

AVANT que de décrire en particulier les combats que tant de genereux Confesseurs ont soutenus pour la defense de la divinité du Verbe, nous croyons qu'il est à propos de rapporter en general quelle a esté la persecution que Constance a faite à l'Eglise, puisqu'elle a esté si grade & si furieuse, que selon le jugement de l'antiquité, elle a surpassé en cruauté celle des empereurs payens & idolatres. Et pour en faire la peinture, nous ne chercherons pas d'autres couleurs que celles qu'ont employées les Saints qui ont esté purifiez par cette fournaise, & qui ont esté comme en butte à tous les traits de l'Arianisme.

*Ioan. An-
tioch. in ex-
script.*

ad solitar.,
p. 829.

On envoya, dit nostre Saint, par les provinces des ordon-
nances qui ne tendoient qu'à la persecution; & on voyoit
courrir de ville en ville des secretaires & des officiers de la
cour de l'Empereur qui estoient porteurs des menaces que
l'on adressoit aux Evescques & aux magistrats, afin que
les magistrats employassent toute leur autorité pour presser
l'exécution de ces ordres, & que les Evescques entraissent dans
la communion des Ariens après avoir signé la condamnation
d'Athanasé, s'ils ne vouloient se resoudre au bannissement,
& à voir leurs peuples chargez de chaines, couverts d'af-
fronts & de playes, & réduits à la perte de leurs biens. Ces
ordres furent executez avec d'autant plus de chaleur que
ceux qui furent envoyez pour cet effet dans les provinces,
avoient avec eux des ecclesiastiques du parti d'Urface & de
Valens, qui animoient les magistrats, & les déferoient à
l'Empereur quand ils paroissoient s'y porter avec negligén-
ce. Ainsi toutes les autres sectes & les autres heresies qui
estoient commé les jeunes soeurs des Ariens, avoient toute
liberté de blasphemer contre le Seigneur. Les veritables
chrestiens estoient les seuls qui éprouvoient l'ardeur du zele
de ces prétendus deffenseurs de la foy, qui ne pouvoient
souffrir qu'on parlast de JESUS-CHRIST selon les senti-
mens de la pieté & de la doctrine orthodoxe.

Ce fut en cette rencontre que l'on vit entraîner devant les magistrats & devant les Rois un tres-grand nombre d'Evesques selon la prédiction de l'Escriture ; & quand on les y avoit conduits par force, on leur disoit, Ou soucrivez la condamnation d'Athanase, ou prenez la resolution d'abandonner vos eglises ; l'Empereur vous ayant condamnez au bannissement si vous ne soucrivez pas. Les Ariens firent écarter dans chaque ville par leurs persecutions une infinité de personnes qui prirent la fuitte de peur que ces heretiques ne les accusassent d'estre amis de leurs Evesques. Car il y avoit un ordre par écrit qui contraignoit les Echevins de faire signer leurs Evesques sous peine d'estre condamnez eux-mêmes à l'amende. Enfin il n'y avoit point de lieu ny de ville qui ne fust remplie de terreur & de tumulte ; & comme d'une part les peuples estoient témoins de la violence que l'on exerçoit sur les Evesques, en les entraînant devant les magistrats, aussi de l'autre les juges voyoient le deuil & l'affliction publique des peuples.

Voilà de quelle maniere agissoient les officiers de la Cour qui estoient envoyez dans les provinces ; & comme les ordres qu'ils avoient receus leur donnoient une grande autorité & une extreme hardiesse, aussi s'appliquoient-ils avec chaleur à leur execution. Tantost ils signifioient à quelques Evesques un commandement de comparoistre devant l'Empereur, & tantost ils se servoient de ses lettres pour en surprendre quelques autres sous divers pretextes, en inventant contr'eux diverses accusations, afin que la presence & la veüe de Constance fist trembler les uns, & que les autres craignant les menaces terribles qu'on leur faisoit, & qui estoient fondées sur ces sortes de calomnies, changeassent de sentimens & de créance en abandonnant la doctrine saine & orthodoxe & la veritable religion. Ce fut par des moyens si odieux que l'Empereur contraignit un tres-grand nombre d'Evesques, usant de menaces envers les uns, & gagnant les autres par des promesses pour leur faire dire qu'ils n'estoient plus de la communion d'Athanase. Car ceux qui alloient vers luy n'avoient pas la liberté de le voir, & on ne leur donnoit aucun repos, ny aucune permission de sortir de leur logis jusqu'à ce qu'ils eussent signé la condamnation de cet Eves-

» que ; & ceux qui n'en vouloient rien faire, estoient eux-mes-
 » mes condamnez au bannissement. L'Empereur en ufoit ain-
 » si , parce qu'il voyoit combien ces Prelats avoient de haine
 » & d'averfion de son heresie. C'est ce qui l'obligeoit d'em-
 » ployer la force & la contrainte pour faire que tant d'Eves-
 » ques se rangeant de son parti, dont il y avoit si peu de secta-
 » teurs , en augmentassent le nombre ; & il croyoit par là atti-
 » rer de l'envie sur Athanase , & procurer à l'impieté des
 » Ariens dont il estoit le protecteur, quelque apparence favo-
 » rable , s'imaginant qu'il luy seroit aussi facile de changer la
 » verité que de pervertir les hommes.

Ibid. p.
854. » Cette heresie n'avoit point d'autre appuy que la puissan-
 » ce des juges, & quiconque s'y oppofoit, il estoit aussitost
 » traifné devant le Gouverneur ou le general de l'armée. Elle
 » faisoit perdre la foy aux Evesques par la crainte de perdre
 » leur dignité, leurs privileges & leurs richesses, & ce mal
 » estoit si contagieux que les autres commençoient à l'exem-
 » ple des Evesques à craindre de perdre ce qu'ils ne pouvoient
 » conferver.

Ibid. p.
855. » Quand cette malheureuse secte se voyoit refutée par
 » les discours, elle s'efforçoit d'entraifner par la violence,
 » par les coups & par les prisons ceux qu'elle ne pouvoit per-
 » suader par ses faux raisonnemens ; de sorte que la crainte de
 » la proscription précipitoit les riches dans l'heresie, & l'au-
 » torité qu'elle avoit de faire traifner dans les prisons ceux
 » qui resiftoient à ses desseins, faisoit tomber les pauvres dans
 » le mesme abyfme.

Ibid. p.
846. » Constance qu'elle regardoit comme son chef & son ca-
 » pitaine dans la guerre qu'elle declaroit à JESUS-CHRIST,
 » faisoit tout ce que vouloient les Evesques Ariens, parce
 » qu'eux luy disoient aussi de leur part tout ce qu'il vouloit.
p. 855. » Ainsi il banniffoit les Prelats, empeschoit les peuples d'of-
 » frir à Dieu leurs prieres & de luy rendre les devoirs de leur
 » pieté, en leur deffendant les assemblées, & donnoit les egli-
 » ses aux complices de son impieté.

p. 856. » Il n'y avoit rien que d'extraordinaire & d'incroyable dans
 » la conduite qu'il tenoit pour commettre des injustices. Car
 » après avoir banni les Evesques, lorsqu'il arrivoit que quel-
 » ques autres personnes estoient condamnées selon la qua-

lité de leurs crimes pour avoir commis des meurtres ou des
 larcins, ou excité des seditions, il les relaschoit & leur par-
 donnoit au bout de peu de mois, se laissant flechir par des
 prieres, & faisant en leur faveur ce que Pilate fit autrefois
 pour Barabbas; au lieu que lorsqu'il s'agissoit des serviteurs
 de JESUS-CHRIST, non seulement il ne les relaschoit
 point, mais mesme il augmentoit la rigueur & la dureré de
 leur exil avec beaucoup d'inhumanité, comme s'il avoit
 formé le dessein d'estre eternellement leur persecuteur. Et
 cela ne devoit paroistre nullement étrange, puisque com-
 me il estoit l'amy des criminels par la conformité de leurs
 mœurs avec les siennes, aussi estoit-il juste qu'il se rendist
 l'ennemy public des orthodoxes à cause de leur pieté. Il
 n'estoit donc pas possible, continuë nostre Saint, qu'estant
 dans cette disposition d'esprit, & se plaissant dans des cho-
 ses de cette nature, il fust en estat de faire rien de juste &
 de raisonnable, luy qui estoit comme enchainé par des
 personnes dont toute l'occupation se réduisoit à commettre
 des injustices, & qui se laissoit comme enchanter par ceux
 dont la raison estoit toute corrompuë. C'est pour ce sujet
 que tantost il écrivoit des lettres & des édits, tantost il
 se repentoit de les avoir écrits; puis après en avoir témoigné
 du regret, il s'aigrissoit plus que jamais & s'emportoit de
 colere; & après cela il s'affligeoit encore tout de nouveau
 de s'estre ainsi emporté, & faisoit voir par cette maniere d'a-
 gir qu'il n'avoit ny sens ny jugement.

Il n'y eut alors personne du nombre des Catholiques
 qui ne ressentist l'atteinte des calomnies, qui ne fust expo-
 sé aux embusches de ces ennemis declarez de JESUS-CHRIST,
 & que Constance ne condamnast au bannissement quand
 ils en avoient esté les delateurs. Jamais il ne refusa à ces he-
 retiques une audience favorable; & jamais au contraire il
 ne voulut oüir aucun de ceux qui parloient contr'eux, quoy
 qu'il entendist tres-volontiers ceux de sa secte, quelque cho-
 se qu'ils pussent dire. Il n'y avoit alors aucune Eglise qui ado-
 rast JESUS-CHRIST en liberté, parce qu'elles estoient en tres-
 grand danger de ressentir les effets de la persecution lors-
 qu'elles faisoient profession de pieté; & celles mesme qui

» ufoient de déguifement & de diffimulation, eftoient toujours
 » dans la crainte. Ainfi ce prince ne travailloit qu'à remplir
 » toute la terre ou d'impieté ou d'hypocrifie. Car s'il y avoit en
 » quelque endroit un homme de pieté & un amateur de Jesus-
 » CHRIST, comme il y en avoit plusieurs, il eftoit caché com-
 » me les anciens prophetes & le grand Elie, dans le befoin &
 » le manquement de toutes chofes, jufqu'à ce qu'il eust
 » trouvé quelque veritable fidelle qui le découvriſt comme
 » Abdias avoit fait autrefois; & les plus ſaints eftoient réduits
 » ou à s'enfermer dans les antres & dans les cavernes de la
 » terre, ou à demeurer errans & vagabonds dans les folitudes.

3. Reg. 18.
 v. 13.

Ad ſolit.
 p. 810.

» Quiconque eftoit amy des Ariens & complice de leur he-
 » reſie, quoy que d'ailleurs il fuſt coupable d'une infinité de
 » pechez & de crimes, & qu'il en fuſt convaincu par des preu-
 » ves & des demonſtrations toutes viſibles, il ne laiffoit pas
 » d'eſtre conſideré parmy eux comme un homme de merite, &
 » de devenir en un instant intime amy de l'Empereur, ſans avoir
 » d'autre recommandation auprès de luy que ſa ſeule impieté.
 » Il eftoit comblé de richèſſes, & obtenoit une liberté toute
 » entiere de faire ce qu'il luy plaiſoit ſans craindre les ma-
 » giſtrats.

» Mais au contraire quiconque reprenoit leur impieté &
 » travailloit ſincerement pour les intereſts de JESUS-CHRIST,
 » quoy que ſa conſcience ne luy reprochaſt aucun peché, &
 » que perſonne ne l'accuſaſt, ſi les Ariens inventoient des cou-
 » leurs & des pretextes pour le noircir, on le bannoiffoit auffi
 » toſt comme convaincu des crimes qu'il leur avoit plu de luy
 » impoſer, tantost d'avoir dit des injures contre le Prince, tan-
 » toſt d'avoir blaſphemé le nom de Dieu. Si quelqu'un publicoit
 » les erreurs de leur ſecte, on le recherchoit auffi toſt pour
 » l'envoyer dans les eglifès des Evesques exilèz; & on ne par-
 » loit plus dans la ſuitte que de bannir, d'outrager, & de trait-
 » ter avec les dernieres violences ceux qui ne le vouloient pas
 » recevoir. Mais ce qui eſt plus étrange & plus incroyable que
 » tout le reſte, s'il y avoit quelque Evesque qui fuſt ſouhaitté
 » par le peuple, & reconnu pour irréprochable dans ſon mini-
 » ſtere, il eftoit auffi toſt exterminé & banni par l'Empereur;
 » & au contraire Conſtance envoyoit de bien loin à main ar-

mée & avec l'autorité de ses lettres des personnes qui n'estoient nullement agreables au peuple & qui luy estoient entierement inconnuës. De sorte que l'on réduisoit les Chrestiens à haïr ceux qu'ils aimoient pour les avoir instruits & leur avoir servi de peres dans la pieté, & au contraire à aimer ceux qu'ils ne vouloient point, & à confier leurs enfans à des personnes dont ils ne connoissoient ny la vie ny la conduite, & ne sçavoient mesme nullement qui ils estoient; estant obligez d'en user ainsi de peur d'encourir la disgrâce de l'Empereur.

Nul Arien n'estoit accusé; ou quand on les accusoit, on n'en venoit jamais jusques au jugement definitif; ou si on les jugeoit, ce n'estoit que pour prononcer en leur faveur une sentence d'absolution; & le danger estoit plus grand en ces rencontres pour l'accusateur que pour l'accusé. De sorte que tous ceux de cette secte estoient pleins de taches & de souillures: mais il n'y en avoit point de plus soüillez que leurs conducteurs & leurs Prelats, qui meritoient plustost le nom d'espions que celuy d'Evesques. Lorsque quelqu'un de ce parti avoit dessein de se faire Evesque, on ne luy representoit point avec saint Paul qu'il faut que l'Evesque soit irreprochable, mais on se contentoit de luy dire, Que vos sentimens soient contraires à la doctrine de JESUS-CHRIST, & ne vous mettez nullement en peine de vos mœurs; cela vous suffira pour subsister & pour acquerir l'amitié du Prince. Voila de quelle maniere agissoient les Ariens. Au contraire quelque purs & quelque saints que pussent estre ceux qui avoient du zele pour la verité Catholique, ils devenoient coupables en un instant quand il le plaisoit ainsi aux Ariens, & dès que ces heretiques trouvoient bon d'inventer contr'eux quelque matiere d'accusation.



CHAPITRE IX.

Suite du mesme sujet. Quel estoit Epictete que les Ariens éleverent à l'episcopat. Horribles ravages de cette heresie.

*Lucifer de,
non par-
cendo in
Deum
d'inquen-
tibus.*

COMME si toutes ces violences que nous venons de dépeindre par les propres paroles de S. Athanase, eussent esté des armes encore trop foibles pour établir l'Arianisme, Constance se servoit encore d'un moyen plus subtil & plus dangereux. Car il employoit tous les thresors de son empire pour corrompre par argent ceux qu'il ne pouvoit gagner d'une autre maniere. De sorte que l'on en voyoit plusieurs qui estant pauvres avant cela, devenoient par les profusions de ce prince aussi riches que les principaux officiers, & les plus grands seigneurs de sa Cour.

*Id. morien-
dum profi-
lio Dei.*

Epictete estoit de ce nombre, & il quitta le service de Dieu pour se dévouier à toutes les passions de l'Empereur: Saint Athanase dit que Constance ayant trouvé ce personnage tel qu'il le souhaittoit, c'est à dire, jeune, hardy & entreprenant, il le prit en affection comme estant capable d'exécuter ses mauvais desseins, & qu'il s'en servit depuis ce temps-là pour tourmenter les Evesques qu'il haïssoit. En quoy il ne se trompa nullement, puisque ce jeune homme n'eut point d'autre loy ny d'autre regle de sa conduite que la seule volonté de son maistre.

*Libe'' M
cell.
Fam. m.*

La mort de Rufinien que nous avons rapportée, en fut un terrible exemple. Et ce fut pour cette soumission si aveugle, que quoy qu'il fust encore neophyte, Constance le fit Evesque d'un lieu qui estoit tres-éloigné de son pais, & où il n'estoit pas mesme connu. C'estoit d'une ville d'Italie que l'on appelloit alors *Centum.celle*, & que l'on croit estre maintenant *Civita-vecchia* sur la mer de Toscane assez près de Rome. Certainement il n'y a point de supplices qui ne soient préférables à des recompenses de cette nature, lorsqu'il faut vendre son ame pour acheter les dignitez de l'Eglise par un renoncement general à la foy & à l'équité.

Mais s'il se trouvoit quelqu'un assez injuste pour croire que S. Athanase eust esté capable d'écrire avec trop de passion & de chaleur, sous prétexte qu'il s'agissoit de sa propre cause, il n'a qu'à se remettre devant les yeux de quelle maniere S. Hilaire en a parlé quelque temps après, n'y ayant rien de plus fort que les expressions de ce saint Evêque de nostre France. Car après avoir regretté le temps de Neron & de Dece, comme plus favorable aux deffenseurs de la verité, voicy comment il décrit la persecution de Constance. Maintenant, dit-il, nous combattons contre un persecuteur « qui nous trompe, contre un ennemy qui nous flatte, contre « Constance antechrist, qui ne nous déchire point le dos à « coups de foüets, mais qui nous chatouille le ventre; qui ne « nous conserve point la vie de l'ame par des exils & par des « proscriptions, mais qui nous enrichit afin de nous donner « la mort; qui ne nous traîne point en prison pour nous don- « ner la liberté, mais qui nous comble d'honneurs dans son « palais pour nous rendre esclaves; qui ne nous tourmente « point les costez avec des ongles de fer, mais qui s'empare « de nostre cœur; qui ne nous trenche point la teste avec « une épée, mais qui fait mourir nostre ame avec de l'or; qui « ne nous menace pas publiquement de nous jeter dans le feu, « mais qui allume secrettement les flammes d'enfer pour nous « brûler; qui ne s'engage point à combattre de peur d'estre « vaincu, mais qui nous flatte pour nous dominer; qui con- « fesse JESUS-CHRIST pour le renier; qui feint de travail- « ler pour réunir les esprits, afin d'empescher la paix; qui étouf- « fe les heresies, afin qu'il n'y ait plus de chrestiens; qui honore « les personnes consacrées à Dieu, afin qu'il n'y ait plus d'Evê- « ques; qui bastit des eglises afin de détruire la foy; qui ne « parle que de vous, ô mon Dieu, qui a continuellement vo- « stre saint nom dans la bouche, & qui fait absolument toutes « choses, afin que comme vous estes Dieu, on ne croye pas que « vous soyez Pere.

Et adressant son discours à Constance mesme, il luy parle ainsi. Vous faites les choses du monde les plus cruelles sans vous charger de l'envie de procurer des morts glorieuses à ceux que vous persecutez. Par un triomphe nouveau & tout à fait inouï jusques à present, que vostre subtilité vient

» d'inventer , vous vous servez du diable mesme pour rempor-
 » ter la victoire , & vous persecutez des personnes innocentes
 « sans en faire des martyrs. Neron, Dece, Maximien , nous
 » avons de plus grandes obligations à vostre cruauté , puisque
 » c'est par vostre moyen que nous avons vaincu le diable. Le
 » sang des bienheureux martyrs a esté recueilli avec honneur
 » de toutes parts , en voyant qu'ils ont fait heurler les démons
 » par leur présence , qu'ils ont guery les maladies , qu'ils ont
 » operé des miracles , que leurs corps se sont élevez de terre
 » sans estre liez , que des femmes estant penduës par les pieds
 » leurs jupes ne sont pas remontées pour leur couvrir le visa-
 » ge , que les démons ont esté brûlez devant eux sans qu'il y
 » eust aucun feu visible qui les tourmentast , & qu'ils ont con-
 » fessé d'eux-mesmes la verité de nostre foy sans en estre pres-
 » sés par les demandes & les questions des fidelles. Mais vous ,
 » ô Constance , qui estes l'auteur de toutes les plus grandes
 » cruautés , vous nous faites beaucoup plus de mal que ces an-
 » ciens tyrans , & vous ne nous laissez pas seulement lieu de
 » nous excuser dans les fautes que vous nous faites commettre.
 » Vous vous glissez insensiblement sous prétexte de nous ca-
 » resser ; vous nous faites mourir sous une apparence de reli-
 » gion ; vous consommez l'impiété , & en vous vantant fauf-
 » sement de confesser & de publier J E S U S - C H R I S T , vous
 » éteignez la foy de J E S U S - C H R I S T . Vous ne laissez pas
 » du moins aux miserables les excuses qu'ils pourroient alle-
 » guer en representant leurs supplices devant le juge eternel,
 » en montrant quelques cicatrices de leurs membres déchirez ,
 » & en trouvant dans la foiblesse de leurs corps la justification
 » de ce qu'ils pourroient n'avoir fait que par une necessité
 » pressante. Mais vostre pere le démon qui sçait l'art de faire
 » mourir les hommes , vous a enseigné à vaincre sans trouver de
 » resistance opiniâtre , à égorger les hommes sans épée , à les
 » persecuter sans attirer sur vous l'infamie du nom de tyran , à
 » les haïr sans qu'on voye que vous les haïssez , à mentir sans
 » que l'on s'en apperçoive , à faire des professions de foy sans
 » avoir aucune foy , à caresser sans avoir aucune bonté , à faire
 » ce que vous voulez sans découvrir ce que vous voulez
 » Nous découvrons , ô loup ravisseur , la peau dont
 » vous vous couvrez. Vous honnorez le saint de Dieu avec

l'or de vostre Estat , & vous présentez à Dieu malgré luy ce que vous avez ravi aux temples , ou ce que vous avez confisqué par des édits , ou ce que vous avez tiré par la force & l'exaction des tourmens & des supplices ; vous vous présentez aux Evêques pour leur donner les mesmes baisers dont JESUS-CHRIST a esté trahi ; vous baissez la teste pour recevoir d'eux leur benediction , afin de fouler la foy sous vos pieds ; vous les faites manger à vostre table comme Judas est sorti du festin de JESUS-CHRIST pour trahir son maistre ; vous remettez en leur faveur le cens & le tribut que JESUS-CHRIST a payé luy-mesme de peur d'exciter du scandale ; vous relaschez les imposts afin d'inviter les chrestiens à renier leur divin Maistre ; & vous renoncez a vos propres droits , afin de faire perdre aux autres les biens de Dieu. Voilà quelle est la fausse peau de breby dont vous vous couvrez. Mais maintenant écoutez , ô loup ravisseur , les fruits de vos œuvres. Je ne diray rien que ce qui s'est passé dans l'Eglise , & ne parleray de vostre tyrannie qu'à l'égard des entreprises que vous faites contre Dieu. Ce n'est pas que j'ignore la cause qui vous fait agir ainsi ; mais néanmoins on se plaint par tout de ce que vous avez privé de l'episcopat des prélats que personne n'osoit condamner , & qu'ils portent encore sur le front les marques honteuses que vous y avez fait graver , afin qu'il parust à tout le monde que vous les envoyiez travailler aux mines. Alexandrie qui a esté agitée par tant de guerres differentes , & qui a tremblé de la crainte du tumulte de tant d'entreprises que vous avez formées contre elle , est une preuve de ce que je dis. Car vous avez employé moins de temps à combattre contre les Perfes , que contre cette ville seule ; vous avez changé des gouverneurs , choisi des generaux , corrompu des peuples , soulevé des legions , afin qu'Athanase cessast de prescher la foy de JESUS-CHRIST.

Lucifer Evêque de Cagliari nous fait aussi un effroyable portrait de cette persécution , & il nous fait voir que les prisons , les mines & les lieux d'exil pouvoient à peine contenir les chrestiens que Constance y envoyoit en leur ostant tous leurs biens & les faisant mourir de faim , sans rien vouloir relascher de sa violence , qu'à condition qu'ils

l. 2. pro Athanas.

*Moriendum
pro filio Dei.*

renieroient la foy des Apostres pour embrasser l'Arianisme. Il reconnoist ailleurs que la force que ces saints & genereux Confesseurs témoignoient en ces rencontres, venoit de Dieu & non d'eux; que la foy seule les foutenoit par sa vertu; qu'ils attendoient à chaque moment des bourreaux encore plus inhumains; que l'on pouvoit les faire passer ou par le supplice de l'épée, ou par celuy de la croix, brûler leurs corps, déchirer leurs membres & leurs entrailles; mais qu'ils esperoient de demeurer toujours fermes & inébranlables, non par eux-mesmes, mais par le secours de celuy qui estoit & agissoit en leur personne, & dont la vertu les avoit conservez jusqu'à ce temps-là; & que comme ce prince recevroit un jour la punition de son erreur, & la peine qui estoit deuë à sa cruauté, ainsi cette persecution estoit un chemin estroit qui les conduisoit infailliblement à la sublime & éternelle récompense de l'immortalité & de la gloire.

*Hilar. l. 6.
de Trinit.*

Après ce que nous venons de rapporter de la puissance tyrannique de l'heresie Arienne, il ne faut pas s'étonner de ce que dit S. Hilaire, qu'elle avoit fait un ravage horrible dans toutes les provinces, & que c'estoit la seule doctrine dominante & que l'on osast prescher publiquement.

*Ad solitar.
p. 863.*

Il y a peu d'épaules assez fortes pour soutenir le poids d'une si grande & si longue persecution; & lorsque Satan crible les hommes par la permission de Dieu, il se trouve ordinairement plus de paille & de poussiere que de bon grain. C'est aussi pour ce sujet que S. Athanase a écrit qu'il n'y avoit que l'Egypte seule où la foy orthodoxe s'enseignast par tout avec une pleine liberté, & qu'elle perdit mesme cet avantage par les troubles que les Ariens y exciterent en l'an 356. afin que quand l'antechrist qui est le predicateur du démon, viendrait en cette province, il y trouvast des eglises toutes à luy. Préparons nous à voir maintenant par le détail l'histoire de cette persecution si épouvantable, & apprenons ce que Constance fit d'abord pour faire trembler tout le monde en exerçant sa violence sur un successeur de S. Pierre.



CHAPITRE X.

Constance tente Libere, & luy envoie un eunuque pour le corrompre, mais en vain. Il le fait venir à Milan.

SAINT Athanase ayant esté condamné par la souscription de la plupart des Evesques, Constance crut qu'il luy manquoit encore quelque chose après cette malheureuse satisfaction, & il ne fut pas content jusques à ce qu'il eust veu cette condamnation confirmée par l'autorité dont jouissent principalement les Evesques de Rome; ce qu'il souhaittoit avec beaucoup d'ardeur & de passion.

Amm. Mar. cell. l. 15.

D'autre part les Ariens qui voyoient que Libere qui tenoit alors ce siege, estoit fermement attaché à la doctrine orthodoxe, qu'il haïssoit leur heresie, qu'il s'efforçoit d'en retirer tout le monde, & d'en faire concevoir par tout de l'averfion, se persuaderent que s'ils pouvoient une fois ou le gagner ou le vaincre, ils se rendroient aisément les maistres de tous les autres. Ils porterent donc cette affaire à l'Empereur, lequel de sa part estant aussi tout à fait persuadé que le changement de Libere luy seroit un moyen infailible d'attirer tout le monde à sa secte, luy envoya l'eunuque Eusebe avec des présens pour le gagner, & avec des lettres pleines de menaces pour l'abbattre par la crainte de sa colere.

Athan. ad solitar. p. 83².

L'histoire de ce combat est devenuë si celebre dans toute la posterité, que les payens mesmes en ont marqué l'évenement. Mais nous aimons mieux puiser dans les sources pures que d'avoir recours à ces ruisseaux si bourbeux; & comme nous préferons avec raison le témoignage de S. Athanase à celui de tous les auteurs du mesme siecle, c'est par ses propres paroles que nous devons commencer cette importante relation.

L'eunuque Eusebe, dit-il, estant arrivé à Rome, sollicita d'abord Libere de souscrire la condamnation d'Athana-
se, & d'entrer dans la communion des Ariens, disant que

„ c'estoit la volonté de l'Empereur & l'ordre exprés qu'il luy
 „ portoit de sa part ; & ensuite après luy avoir montré les
 „ présens par lesquels il taschoit de le séduire , il luy prit la
 „ main , & luy dit , *Laissez-vous persuader par l'Empereur , &*
 „ *recevez ce qu'il vous donne.* Mais cet Evesque s'en deffendit
 „ fortement , & justifia sa résistance par ce discours : *Com-*
 „ *ment seroit-il possible , dit-il , que j'agisse de cette maniere con-*
 „ *tre Athanase , & comment pourrions nous le condamner après*
 „ *qu'il a esté renvoyé absous non seulement par un Concile , mais*
 „ *par deux qui ont esté assemblez de tous les endroits de la ter-*
 „ *re pour juger sa cause , & après que l'Eglise Romaine a re-*
 „ *connu son innocence & l'a renvoyé en paix ? Et qui pourroit*
 „ *souffrir qu'après que nous l'avons reçu , & que nous luy avons*
 „ *donné en sa présence des marques publiques de charité & de*
 „ *nostre communion , nous le rejettassions avec horreur pendant*
 „ *qu'il est éloigné de nous ? Ce n'est point là ce qui est prescrit*
 „ *par la regle de l'Eglise , ny ce que nos peres nous ont laissé*
 „ *par tradition après l'avoir appris eux-mesmes par la voye*
 „ *du grand Apostre S. Pierre. Que si l'Empereur prend un si*
 „ *grand soin de la paix & de l'union de l'Eglise , & qu'il s'ar-*
 „ *reste à vouloir faire casser ce que nous avons écrit pour la ju-*
 „ *stification d'Athanase , il est juste qu'il fasse aussi casser ce*
 „ *que les Ariens ont écrit contre cet Evesque & contre tous les*
 „ *autres , & qu'ensuite il fasse tenir loin de son palais une as-*
 „ *semblée ecclesiastique , où il n'y ait pas d'Empereur qui assiste ,*
 „ *où il ne se trouve aucun Comte , où il n'y ait point de juge qui*
 „ *employe la terreur & les menaces ; mais où l'on se contente d'a-*
 „ *gir par la seule crainte de Dieu , & de regler toutes choses selon*
 „ *les ordonnances des Apostres ; afin qu'après avoir commencé par*
 „ *conserver la foy de l'Eglise , ainsi que nos peres ont ordonné*
 „ *dans le Concile de Nicée , on exterminé ensuite ceux qui se*
 „ *trouveront infectez des erreurs d'Arius , & qu'on laisse en liber-*
 „ *té ceux dont l'innocence & la pureté de la foy seront connues de*
 „ *tout le monde. Car il n'est pas juste que les impies qui ont de mau-*
 „ *vais sentimens touchant la foy se trouvent avec les autres dans*
 „ *le Concile , ny que l'on commence à juger des actions personnel-*
 „ *les avant que d'avoir examiné la foy des personnes. Il faut avant*
 „ *toutes choses retrancher toutes sortes de disputes touchant la foy ,*
 „ *& ensuite traiter des actions des particuliers. Car nostre Seigneur*

I E S U S. C H R I S T ne guerissoit pas les malades avant qu'ils eussent déclaré en termes exprès quels sentimens & quelle créance ils avoient de luy. C'est ce que nous avons appris de nos peres ; & c'est ce que nous vous prions de rapporter à l'Empereur comme des choses de la dernière importance, tant pour son propre interest que pour l'édification de l'Eglise. Que l'on n'écoute point Ursace & Valens, puisqu'ils se sont autrefois retracté de leurs erreurs, & que quoy qu'ils puissent dire presentement, ils ne meritent nulle créance.

Il n'y a rien de plus juste ny de plus genereux que cette réponse de Libere. Et comme c'estoit à luy plus qu'à aucun autre Evêque du monde à maintenir la liberté de l'Eglise contre les entreprises de l'Empereur, qui vouloit faire dépendre la condamnation des Evêques de sa seule autorité souveraine ; aussi ne pouvoit-il mieux marquer quelle devoit estre la forme des jugemens ecclesiastiques. Quoyque Constantin eust assisté au Concile de Nicée, neanmoins Libere ne croyoit pas que le Concile pust estre libre s'il se tenoit dans le palais de l'Empereur, parce qu'au lieu que Constantin employoit toute son autorité pour maintenir celle des Prélats, son fils Constance ne vouloit assister aux assemblées qu'afin de les opprimer par sa présence, par la terreur de ses officiers, & par celle des magistrats & des juges qui estoient les executeurs de ses passions. Ce Pape vouloit aussi rétablir les choses dans leur ordre véritable & legitime quand il remontoit qu'il falloit traiter de la foy avant que d'examiner les actions & les personnes ; & il opposoit la conduite de la tradition à celle des Ariens qui faisoient gloire de renverser toutes les regles de l'Eglise. Mais reprenons la relation de nostre Saint.

Voilà, dit-il, ce que répondit Libere à Eusebe. Mais cet eunuque estant moins affligé de ce qu'il n'avoit pas souscrit la condamnation d'Athanase, que de ce qu'il trouvoit en sa personne un ennemy de leur heresie, & ne considerant pas qu'il estoit devant un Evêque, après luy avoir fait de grandes menaces, il le quitta, sortit avec les presens qu'il venoit de luy offrir, & fit une chose aussi contraire à la maniere d'agir des chrestiens, qu'elle estoit mesme au dessus de la réputation des eunuques. Car pour imiter la prévarication de

» Saül, étant entré dans l'église de l'Apôtre S. Pierre, il y sus-
 » pendit ses dons. Ce que Libere ayant appris, il fit une se-
 » vere reprimende au sacristain qui ne l'avoit point empesché,
 » & rejetta ces dons comme une chose prophane & indigne
 » d'estre offerte en sacrifice. Une action si genereuse ayant
 » augmenté la colere & le transport de cet eunuque, il irrita
 » l'Empereur en luy representant qu'il ne se devoit plus met-
 » tre en peine de ce que Libere ne vouloit pas signer la con-
 » damnation d'Athanase, mais de la disposition d'esprit qu'il
 » faisoit paroistre contre leur heresie, qui luy estoit si odieuse
 » qu'il prononçoit nommément des anathemes contre les A-
 » riens. Il échauffa aussi par ce discours l'esprit des autres eu-
 » nuques; & il y en avoit un tres-grand nombre à la Cour de
 » l'Empereur, qui pouvoient tout auprès de luy, & sans la
 » participation desquels il ne faisoit rien.

On peut bien s'imaginer que Constance ne fut pas fort
 difficile à s'émouvoir contre un Evesque qui resistoit si ou-
 vertement à sa volonté, & qui selon le témoignage mesme
 des payens, disoit souvent à haute voix que c'estoit la dernie-
 re des infamies que de condamner un homme sans le voir &
 sans l'entendre.

*Ammian.
 Marcell.
 l. 15.*

» Constance écrivit donc à Rome, continuë nostre Saint,
 » & il y envoya tout de nouveau des officiers de son palais,
 » des secretaires & des Comtes, avec des lettres qu'il adres-
 » soit au gouverneur de la ville; & il leur avoit donné l'ordre
 » ou de surprendre Libere par leurs ruses & leurs artifices
 » pour le faire sortir de Romé & l'envoyer à sa cour, ou
 » d'employer ouvertement la violence & l'outrage afin de le
 » persecuter. Ces écrits remplirent toute la ville de frayeur
 » & d'épouvante; & ce n'estoit qu'embusches de toutes parts.
 » Combien y eut-il de familles à qui on fit des menaces? Com-
 » bien de personnes receurent des commandemens contre Li-
 » bere? Combien y eut-il d'Evesques qui se cachèrent quand
 » ils virent ces excès? Combien y eut-il de dames illustres qui
 » se retirèrent à la campagne à cause des calomnies dont les
 » chargeoient ces ennemis de JESUS-CHRIST? Combien y eut-
 » il de solitaires qui se trouverent exposez à leurs embusches?
 » Combien firent-ils persecuter de personnes qui avoient éta-
 » bly leur demeure dans la solitude pour le reste de leurs jours?

Quel soin ne prirent-ils point par plusieurs fois de faire garder les ports & les portes de la ville de peur qu'aucun catholique n'y entraist pour voir Libere? Rome connut alors par experience quelle estoit la conduite de ces impies qui déclaroient la guerre à J E S U S- C H R I S T mefine; & elle apprit pour l'avenir ce qu'elle n'avoit pas cru jusqu'à ce temps-là pour ne l'avoir sceu que par le recit des autres, sçavoir de quelle maniere ils avoient renversé toutes les autres eglises en tant de villes differentes.

C'estoit des eunuques qui faisoient tous ces desordres, & qui estoient auteurs de tous les excés que les autres commettoient de toutes parts. Et il n'est pas en effet étrange que commel'heresie des Ariens fait profession de nier le Fils de Dieu, elle s'appuye du credit des eunuques, qui estant naturellement steriles, & ne l'estant pas moins dans l'ame en ce qui regarde les actions de pieté & de vertu que dans le corps, ne peuvent du tout souffrir que l'on parle du Fils de Dieu. Cependant l'eunuque de la Reyne d'Ethiopie ne comprenant pas ce qu'il lisoit, crut les instructions que luy donna S. Philippe touchant le divin Sauveur. Mais les eunuques de Constance ne peuvent souffrir que S. Pierre ait autrefois confessé sa divinité; ils s'elevent mefine contre le Pere eternal quand il declare que c'est son Fils, & s'emporent de fureur contre ceux qui disent que c'est le veritable Fils de Dieu. C'est pour ce sujet que la loy deffend de les admettre dans les jugemens ecclesiastiques. Mais les Ariens viennent de les en rendre les maistres. Constance ne prononce rien que ce qui leur est agréable; & ceux qui portent le nom & la qualité d'Evesques, n'en disent mot, & regardent tous ces desordres avec dissimulation. Helas! qui fera celuy qui écrira un jour cette histoire, & qui fera passer jusqu'à une autre generation la relation funeste de tant de tristes evenemens! Qui pourra croire un jour de si grands excés quand on entendra dire que des eunuques à qui on confie à peine le soin des affaires domestiques; & dont le service est suspect en ces rencontres, parce que c'est un genre de personnes qui n'aiment que le plaisir, & qui n'ont pas d'autre but que d'empescher dans les autres ce que la nature leur a refusé à eux-mêmes; que ces eunuques, dis-je, gouvernent maintenant les Eglises?

Voilà ce que S. Athanase nous a laissé touchant les préparatifs que faisoit Constance pour la persecution de Libere dont nous allons voir les suites. Ce Saint fait paroître une juste indignation contre les eunuques qui estoient alors absolus à la Cour, & qui se sont rendus execrables à leur siecle & à toute la posterité. L'Arianisme estoit tellement répandu parmy eux, qu'en ce temps-là porter le nom d'impie & celuy d'eunuque estoit la mesme chose selon S. Gregoire de Nazianze; & leurs violences ont esté si odieuses aux payens mesmes, qu'Ammien Marcellin a écrit d'eux qu'ayant toujours de la fierté & de l'aigreur, & n'ayant pas les liaisons domestiques & les engagements naturels qu'ont les autres hommes, ils n'embrassent que leurs richesses qu'ils considerent comme leurs tres-cheres & tres-agréables filles.

*Greg. Nazianz. orat. 51.
Ammian. Marcell. l. 18.*

*id. l. 15.
Theodoret. l. 2. c. 13.*

Constance en estant venu jusqu'à la resolution de faire traïsnier Libere devant luy, il fallut l'enlever de nuit avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit passionnément. Mais cela n'empescha pas ce Pape de dire adieu à ses freres de Rome, comme s'il n'y eust pas deu revenir, parce que la demeure de Rome luy estoit moins considerable que la deffense des loix de l'Eglise.

CHAPITRE XI.

Ce qui se passa à Milan entre Libere & Constance.

Ammian. l. 15.

*ad solitar. 33
p. 835.*

L E O N C E qui estoit alors gouverneur de Rome, envoya Libere à la cour de l'Empereur à Milan, & tout ce procedé si injuste augmenta sans doute la consternation où Rome se trouvoit déjà avant cet enlèvement. Libere, dit nostre Saint en continuant la relation de son voyage, estant conduit devant l'Empereur luy parla avec une liberté merveilleuse en luy disant; *Cessez de persecuter les chrestiens. Sçachez que vous faites d'inutiles efforts en voulant vous servir de moy pour faire entrer l'heresie dans l'Eglise. Il n'y a rien que nous ne soyons disposez à souffrir plutost que de devenir Ariens. Ne nous contraignez pas de porter la qualité d'ennemis de JESUS-CHRIST, estant chrestiens comme nous le sommes. C'est l'avis que nous avons à vous*

vous donner. Ne faites pas la guerre à celui qui vous a donné l'empire. Ne commettez pas d'impiété contre luy au lieu de tant de bien faits dont vous luy estes redevable. Ne persez pas ceux qui font profession de croire en luy, de peur qu'il ne vous dise comme à S. Paul, Il vous est dur de regimber contre l'éperon; ou plutôt entendez cette parole afin de vous laisser convaincre comme cet Apôtre. Vous nous voyez devant vous. Nous sommes venus avant que nos ennemis eussent le temps, & prissent l'occasion de forger de nouvelles accusations contre nous. C'est pour ce sujet que nous nous sommes hastés de venir, parce qu'estant persuadés de la résolution que vous avez prise de nous bannir, nous voulons nous y soumettre de bon cœur avant que de donner le loisir à nos adversaires de chercher aucun prétexte contre nous, & pour faire voir à tout le monde que tous ceux qui ont esté traittez jusqu'icy en la maniere que nous attendons de l'estre de vostre part, ne sont pas plus coupables que nous, que les crimes dont on les accuse, ne sont que des prétextes que leurs ennemis ont recherchés avec affectation pour les noircir, & que tout ce qui s'est fait contre eux, n'est qu'imposture & que mensonge. Libere se fit admirer de tout le monde par la liberté si genereuse de ce discours.

Mais quoy que ce discours de Libere soit vraiment episcopal, & que S. Athanase ait écrit que Constance ne répondit à cela que par un arrest de bannissement, néanmoins il est certain que ce Saint n'a pas rapporté leur entretien dans toute son étendue; & c'est de Theodoret que nous en devons apprendre les circonstances particulieres. Et comme il en a fait un ornement de son histoire, nous ne pouvons nous dispenser d'éclaircir par une piece si authentique l'un des principaux événemens de ce siècle.

Outre Libere & Constance qui parlent dans cette relation que Theodoret a inserée dans son histoire en forme de dialogue, on y voit encore l'eunuque Eusebe qui y paroît avec toute son aigreur, & le jeune Evesque Epistete Arien de profession, qui eut le plus de part à la persécution de Libere avec Potame de Lisbone. Voicy donc quel fut alors leur entretien que des personnes de piété recueillirent avec soin, comme estant capable d'animer le zele de ceux qui ont de

Hilar. cont.

Arian.

Theodoret.

l. 2. c. 12. 13.

l'amour pour Dieu & pour tout ce qui concerne l'intereſt de la religion.

» L'Empereur Conſtance luy dit ; Comme vous eſtes chref-
 » tien, & de plus Eveſque de noſtre ville, nous avons jugé à
 » propos de vous mander icy pour vous exhorter, comme
 » nous faiſons maintenant, de renoncer à la communion d'A-
 » thanaſe qui eſt un impie, & de vous deffaire d'une ſi horri-
 » ble extravagance. Car toute la terre a cru qu'il eſt juſte d'a-
 » gir ainſi ; & il a eſté retranché de la communion de l'Egliſe
 » par le jugement d'un Concile. Surquoy l'Eveſque Libere
 » luy répondit : Il faut, Seigneur, que les jugemens eccleſiaſ-
 » tiques ſe prononcent avec une tres grande équité. C'eſt pour-
 » quoy voſtre pieté ordonnera, ſ'il luy plaiſt, que l'on tienne
 » une aſſemblée pour juger de cette affaire ; & ſ'il ſe trouve
 » qu'Athanaſe merite d'eſtre condamné, on prononcera con-
 » tre luy une ſentence ſelon les formes & les regles de l'Egliſe.
 » Car il n'eſt pas poſſible que nous condamnions un homme
 » contre lequel nous n'avons donné aucun jugement. L'Em-
 » pereur repliqua ; Toute la terre a condamné ſon impiété, &
 » a reconnu que depuis le commencement de cette affaire il
 » nous joué en voulant gagner du temps. Libere repartit ;
 » Ceux qui ont ſigné ſa condamnation n'avoient pas veu de
 » leurs propres yeux comment la choſe ſ'eſtoit paſſée ; mais la
 » gloire, la crainte, & l'infamie qu'ils attendoient de voſtre
 » part, ont eſté leurs veritables motifs. Que voulez-vous dire,
 » repartit Conſtance, par cette gloire, cette crainte & cette
 » infamie ? C'eſt, dit Libere, que ceux qui n'aiment pas la
 » gloire de Dieu, & qui luy préfèrent vos dons & vos preſens,
 » ont condamné ſans nulle forme de jugement un homme qui
 » n'eſtoit point preſent ; ce qui eſt une conduite tout à fait in-
 » digne de chreſtiens. Mais, répondit Conſtance, il eſtoit pre-
 » ſent au jugement que le Concile de Tyr a prononcé contre
 » luy, & tous les Eveſques du monde ont ſouſcrit ſa condam-
 » nation dans le Concile de Milan. Jamais, repliqua Libere,
 » cet homme n'a eſté jugé en ſa preſence ; car Athanaſe eſ-
 » toit ſorti du lieu où l'on inſtruiſoit ce jugement, lors que
 » ceux qui y eſtoient aſſemblez prononcèrent contre luy
 » une ſentence de condamnation ſi déraiſonnable & ſi in-
 » juſte. L'eunuque Euſebe prit la parole & dit ; Il a eſté re-

Eclair. 1.

connu ennemy de la foy de l'Eglise dans le Concile de Nicée. « L'ignorance de cet eunuque Arien en parlant ainsi de S. « Athanase estoit si ridicule, que Libere ne se mit nullement « en peine de le relever sur ce point : mais il continua ainsi sa « réponse à l'Empereur. De tous ceux qui l'ont condamné, «Eclairc. 2.
il n'y en a que cinq qu'on puisse dire l'avoir jugé; je veux « dire ceux qui ont esté envoyez dans la Mareote pour infor- « mer contre luy. De ces cinq il y en a deux qui sont morts, « sçavoir Theognis & Theodore, & les trois autres, sçavoir « Maris, Valens & Urface, sont encore en vie. Ce sont eux «Eclairc. 3.
seuls qui ont formé le jugement que tous les autres ont pro- « noncé contre luy : & cependant ils ont eux-mesmes pre- « senté une requeste au Concile pour demander pardon des « informations si pleines de faussetez & de calomnies qu'ils « avoient faites contre Athanase dans la Mareote, où ils n'a- « voient entendu qu'une seule des parties. Et voicy leur re- « queste, que nous avons entre nos mains. Avec qui, Sei- « gneur, doit-on donc nous porter d'entrer en communion ? « Sera-ce avec ceux qui ayant condamné d'abord Athanase, « luy ont depuis demandé pardon; ou avec ceux qui viennent « de le condamner sans l'entendre ?

L'Evesque Epictete prenant la parole, s'adressa à Con- «Eclairc. 4.
stance pour luy dire ce qui suit. Ce n'est pas, Seigneur, par « le zele de la foy, ny par la consideration des jugemens de « l'Eglise, que Libere entreprend aujourd'huy de vous con- « tredire : mais le seul but qu'il se propose dans cet entretien, « est de se vanter à son retour en parlant aux senateurs Ro- « mains, qu'il a vaincu l'Empereur par la force de ses raisons. « Constance poursuivant sa pointe dit à Libere; Pour com- « bien vous contez-vous dans le monde; & croyez-vous en « faire une partie fort considerable pour oser soutenir tout « seul la cause de cet homme si impie, & pour troubler ainsi « la paix de toute la terre & de tout l'univers? La cause de la « foy, répondit Libere, n'est pas moins considerable, quoy « que je sois seul pour la deffendre. Car autrefois il n'y eut « que trois jeunes hommes qui resisterent à l'ordonnance d'un « Prince. L'eunuque Eusebe luy dit; Vous comparez donc « nostre Empereur à Nabucodonosor? Ce n'est pas mon des- «

„ sein, répondit Libere : mais vous n'êtes pas moins dérai-
 „ sonnable que Nabucodonosor, de nous vouloir faire con-
 „ damner ainsi un homme que nous n'avons pas jugé. Pour
 „ moy, je suis d'avis que l'on commence par une signature
 „ generale du Concile de Nicée, qui soit faite par tous les E-
 „ vesques du monde pour en confirmer tout de nouveau les
 „ décisions touchant la foy ; & qu'ensuite après avoir rap-
 „ pellé tous nos freres qui sont exilés, & les avoir réta-
 „ blis chacun dans leurs sieges ; si l'on voit que ceux qui
 „ troublent maintenant les Eglises soient conformes à la foy
 „ & à la doctrine des Apostres, tout le monde s'assemble dans
 „ Alexandrie, & que là après y avoir fait venir les accusateurs
 „ & l'accusé, & ceux qui entreprennent sa deffense, ensuite
 „ d'une exacte information sur toutes les choses qui les con-
 „ cernent, nous prononcions nostre jugement.

„ Epictete rejetant cette proposition luy dit ; Il n'y auroit
 „ point assez de chevaux de poste & de voitures publiques
 „ pour le voyage d'un si grand nombre d'Evesques. Mais Li-
 „ bere luy répondit que les affaires de l'Eglise n'avoient pas
 „ besoin de chevaux de poste, ny de voitures publiques, &
 „ que chaque eglise avoit assez de biens pour fournir à la dé-
 „ pense de son Evesque jusqu'à la mer. Il n'est pas possible,
 „ ajouta l'Empereur, de renverser des choses qui ont déjà esté
 „ établies. Le jugement d'un si grand nombre d'Evesques
 „ doit prévaloir à vostre avis. Vous estes le seul qui leur résis-
 „ tez, & qui vous déclarez pour ami d'un si méchant hom-
 „ me. Seigneur, répondit Libere, jusques icy nous n'avons
 „ pas encore ouï dire qu'un juge ait reproché à un crimi-
 „ nel son impieté en son absence, comme s'il le conside-
 „ roit en qualité de son ennemy particulier. Il est vray, re-
 „ pliqua l'Empereur, qu'il a offensé generalement tout le
 „ monde. Mais personne n'a plus de sujet que moy de se
 „ plaindre de luy ; puisque la perte de mon frere aîné ne
 „ suffisant point à son averfion, il n'a jamais cessé de por-
 „ ter Constant d'heureuse memoire à me haïr : & il auroit
 „ reüssi dans cette pernicieuse entreprise, si je n'avois sou-
 „ tenu avec une douceur extraordinaire la violence de ce-
 „ luy qui s'efforçoit d'irriter mon frere contre moy, & la

conduite mesme de celui à qui il tafchoit d'inspirer l'ani-
 mosité & la colere. Certes il n'y a rien qui me paroisse
 plus important, non pas mesme la victoire que j'ay rem-
 portée sur Magnence & sur Silvain, que d'oster à ce sce-
 lerat le gouvernement des affaires de l'Eglise.

Libere répondit à ce discours; Gardez vous, Seigneur,
 de vous servir des Evesques pour vanger vos propres inju-
 res, puisque les mains des ecclesiastiques ne doivent estre
 employées que pour la sanctification des autres. C'est pour-
 quoy commandez, s'il vous plaist, que chaque Evesque
 soit rappelé d'exil pour remonter sur son siege; & ensuite
 si tous les Evesques se trouvent conformes à la foy ortho-
 doxe que l'on a établie dans Nicée, ils pourront s'assem-
 bler pour convenir des moyens les plus propres à procu-
 rer la paix dans tout le monde, afin qu'il ne paroisse pas
 que l'on veuille opprimer un homme qui est innocent. Il
 ne s'agit, dit Constance, que d'une chose seulement. Car
 quand vous aurez communiqué avec les Eglises, je vous
 veux renvoyer à Rome encore une fois. Rendez-vous donc
 à la paix que je vous propose. Signez & retournez vous en
 à Rome. Libere luy répondit; J'ay déjà pris congé de mes
 freres qui sont à Rome, comme n'y devant pas retourner.
 Car les loix de l'Eglise sont préférables à la demeure de
 Rome. Vous avez, repliqua l'Empereur, trois jours de
 temps pour deliberer si vous voulez retourner à Rome en
 vous en ouvrant le chemin par la signature, ou pour con-
 sulter en quel lieu vous devez estre relegué. Trois jours de
 temps, repartit Libere, ne sont pas capables de me faire
 changer de sentiment. C'est pourquoy envoyez-moy dès
 maintenant où il vous plaira.

Il n'y a rien de si fort & de si genereux que tout ce que dit
 Libere dans ce celebre dialogue. Il seroit seulement à sou-
 haitter qu'il eust toujours perseveré dans cette force. Car
 plus il est grand dans ce discours, plus sa chute que nous
 verrons dans la suite, est surprenante & déplorable. Mais
 il n'y a que Dieu seul qui ne tombe point, & qui empesche
 de tomber ceux qu'il luy plaist.

CHAPITRE XII.

Libere est relegué à Berée, & Felix intrus à sa place.

*Theodoret.
l. 2. c. 13.*

Les trois jours que Constance avoit donnez à Libere pour deliberer sur le commandement qu'il luy avoit fait de consentir à la condamnation de S. Athanase, n'estoient pas encore passez, lorsque ce prince le fit rappeler pour luy declarer quelle estoit la resolution qu'il avoit prise; & comme Libere persistoit dans son sentiment, il ordonna qu'il fust envoyé à Berée.

*ad solitar.
835.*

Nostre Saint ajoute que l'Empereur selon sa pratique ordinaire ne voulut pas le bannir avec aucun des autres Evêques qu'il avoit releguez pour la mesme cause, & qu'il affecta d'agir ainsi en proscrivant les Evêques, afin d'estre plus cruel dans ses chastimens que les tyrans & les persecuteurs de l'Eglise qui avoient vescu devant luy. Et en effet, dit-il, lorsque Maximien dans la persecution precedente condamna plusieurs Confesseurs ensemble au bannissement, & en relegua un tres-grand nombre tout à la fois dans un mesme lieu, il addoucit leur supplice par la consolation qu'ils trouverent dans leur conversation mutuelle. Mais Constance a esté plus cruel que luy. Il a séparé de lieux ceux qui avoient confessé la foy tous ensemble avec une liberté genereuse. Il a divisé de demeures ceux qui estoient unis étroitement les uns avec les autres par les liens d'une mesme foy, & il les a réduits à ne pouvoir jouir à la mort de la consolation reciproque de se voir. Il s'est imaginé que cette separation de corps changeroit aussi entierement la disposition de leurs esprits, ou que la distance & l'intervalle des lieux les empêcheroit de demeurer dans l'union & dans la concorde. Et il n'a pas considéré que chacun d'eux, quoyque séparé de ses freres, avoit toujours avec luy ce mesme JESUS-CHRIST, dont ils avoient confessé le nom tous en commun, & qui faisoit en cette rencontre ce qu'il avoit déjà pratiqué en la personne du prophete Elizée, en les environnant d'une compagnie plus nombreuse que Constance n'avoit de soldats autour de luy.

Theodoret ajoute que lorsque Libere fut sorti de la cham-

bre de l'Empereur, il luy envoya 500. pieces d'or pour sa dépense ; mais que ce Pape répondit à celui qui les luy apportoit, qu'il les rendist à l'Empereur qui en avoit affaire pour la subsistance de ses soldats. L'Imperatrice Eusebie luy ayant aussi envoyé une pareille somme, il dit qu'il la falloit rendre à l'Empereur qui en avoit besoin pour les frais de son armée; & que s'il n'en avoit pas besoin, il falloit donner cet or à Auxence & à Epictete à qui une telle somme seroit fort utile. Quoy qu'il eust ainsi refusé les presens de l'Empereur & de l'Imperatrice, l'eunuque Eusebe eut encore la hardiesse de luy en offrir d'autres de sa part: mais Libere luy dit; *Vous avez pillé toutes les eglises du monde, & vous me venez apporter l'aumosne comme à un criminel? Allez songez premierement à vous faire Chrestien.* Ainsi n'ayant rien voulu recevoir, il partit trois jours après pour aller au lieu de son exil.

Ce fut ainsi que se termina ce fameux combat entre Libere d'une part, & Constance avec toute sa Cour de l'autre. Ammien Marcellin comme payen & ennemy de nostre religion, a meslé des calomnies contre nostre Saint en le rapportant: mais ce qu'il en dit est un endroit trop celebre pour ne pas inserer icy ses propres paroles. En ce temps-là, dit-il, comme l'Evesque Athanase s'élevoit dans Alexandrie au dessus de sa profession, & qu'il s'efforçoit mesme d'entrer dans la connoissance des choses étrangères par une recherche trop curieuse, ainsi que le bruit en couroit contre luy de toutes parts, plusieurs s'estant assemblez dans un mesme lieu en formé de Concile, ainsi qu'ils l'appellent, luy avoient osté le sacerdoce qu'il exerçoit. Car on disoit de luy qu'il avoit quelquefois prédit les choses futures par la profonde connoissance qu'il avoit de la science des sorts & des augures qui se tirent des oyseaux; & on luy imputoit aussi d'autres actions qui estoient fort contraires à la loy dont il faisoit une profession publique. Libere estant sollicité par un commandement exprés de Constance de donner sa signature pour le déposer de son siege episcopal, & d'estre du sentiment de tous les autres, y résistoit fortement, disant que c'estoit la dernière des infamies de condamner un homme sans le voir & sans l'entendre; & il se revoltoit ouvertement contre l'ordre & le sentiment

*Amm.
Marc. l. 15.*

de l'Empereur. Car quoy que Constance, qui estoit l'ennemy irreconciliable d'Athanase, sceust qu'il estoit déjà déposé par les Evesques assemblez, neanmoins il avoit une extreme passion de voir aussi confirmer leur jugement par l'autorité qui reside principalement dans les Evesques de la ville eternelle de Rome. Et comme en cela il ne put obtenir de Libere ce qu'il demandoit, il le fit enlever de nuit; ce qui ne s'executa qu'avec une extreme peine à cause de la crainte qu'il avoit de la resistance du peuple qui aimoit passionnément celuy que ce prince avoit dessein de bannir.

Le témoignage de cet ennemy de nostre religion est avantageux au saint Siege; mais il n'est pas recevable contre nostre Saint en ce qu'il luy attribue une divination profane, & une science sacrilege de l'avenir par les augures. Il n'y avoit que des Ariens & des payens qui fussent capables de noircir son innocence par une accusation aussi atroce qu'estoit celle de la superstition & de la magie. La solidité de son jugement & la lumiere de sa pieté estoit l'unique secret qu'il avoit pour penetrer dans la connoissance de l'avenir. Mais les infidelles & les heretiques qui ne pouvoient souffrir sa vertu, attribuoient à la puissance des tenebres ce qui ne venoit en luy que d'une lumiere ou naturelle ou divine: & parce qu'il prédisoit quelquefois des choses qui leur déplaisoient, & qui se trouvoient par l'évenement plus veritables que ces mal-heureux n'auroient souhaitté, ils le decroioient par tout comme convaincu de sortilege.

Sozom. l. 4.
c. 9.

Sozomene qui l'a justifié sur ce point, en rapporte un exemple assez remarquable. Car il dit que comme un jour il passoit par le milieu de la ville d'Alexandrie, une corneille vint voltiger & croasser sur sa teste: ce qui ayant amassé autour de luy une troupe de payens pour luy insulter comme à un magicien, & luy demander ce que disoit cet oyseau, il leur répondit en souriant qu'il disoit *Cras*, ce qui signifie en latin le lendemain; & que par là cette corneille leur prédisoit que le jour suivant leur seroit peu agreable, & qu'ils recevraient un ordre de l'Empereur pour leur deffendre de faire la feste qu'ils se préparoient à celebrer

à célébrer le jour suivant. Cette prédiction du Saint, qui d'abord paroïsoit ridicule à plusieurs personnes, se trouva véritable par l'événement. Car il arriva le lendemain des lettres de l'Empereur adressées aux magistrats de la ville, pour leur ordonner qu'ils ne permissent pas que les payens entraissent le lendemain dans leurs temples pour y célébrer leurs festes & y tenir leurs assemblées ordinaires. De sorte que cette feste qui estoit si venerable & si magnifique pour les payens, fut abolie. Mais les calomnies des infidèles & des heretiques sont les éloges des Saints, & cette accusation de S. Athanase ne doit servir que pour relever sa sainteté, qui ne l'auroit point exposé à tant de persecutions si elle n'eust eu un éclat extraordinaire.

Libere regarda comme une grace de Dieu l'engagement où sa providence le mettoit de souffrir pour la défense du deffenseur de la foy; & la justice de sa cause fut la plus grande consolation qu'il receut dans Berée ville celebre de la Thrace où Demophile Arien estoit Evesque en ce temps-là. Eclairciss. 1.

Lorsque Libere fut banni, & lorsque l'on en sceut la nouvelle à Rome, tout le clergé de la ville & tous les ministres de l'Eglise jurèrent en présence du peuple que tant que Libere vivoit ils ne recevoient jamais d'autre Evesque. On prétend que Damase qui depuis fut Pape, estoit diacre en ce temps-là, qu'il fit ce serment avec les autres, qu'il accompagna quelque temps Libere dans son voyage, & puis retourna à Rome. Hier. chron. Faust. & Marcell.

Mais après le crime que les Ariens venoient de commettre en privant l'Eglise Romaine de son legitime Epoux, il ne restoit plus qu'à consommer cette injustice par un sacrilege en luy substituant un adultere. Nostre Saint en décrit la funeste ceremonie, & il en parle comme d'un nouveau monstre digne de la malice de l'antechrist. Epictete Evesque Arien de Civita-vecchia en fut le ministre: le palais fut préparé par l'ordre de Constance pour y tenir lieu d'eglise, trois de ses eunuques pour y représenter la multitude du peuple, & trois miserables espions plustost qu'Evesques furent contraints de prester leurs mains pour sacrer Pape un Felix, à qui S. Athanase ne donne point d'autre éloge que de ce qu'il estoit digne d'eux. On fut obligé de faire dans le palais cette intrusion si

illegitime, parce que les fidelles en ayant ouï parler, ne souffrirent point qu'ils entraissent dans les eglises.

Acace Evêque de Cesarée dans la Palestine fut l'un de ceux qui ordonnerent Felix selon que nous l'apprenons de S. Hierosme. Il y a beaucoup d'apparence par ce que nous venons de dire, qu'Epictete y eut aussi quelque part; & on pourroit peut estre y joindre encore Basile d'Ancyre, puisqu'il fut déposé depuis comme cause de ce qui estoit arrivé à l'Eglise Romaine. En un mot toute la faction d'Ursace en general conspira à cette ordination schismatique.

Sozom. l. 4.

c. 23.

Socrat. l. 2.

c. 29.

Rufin. l. 1.

c. 22.

Theodoret.

l. 2. c. 14.

Quant à Felix, il estoit diacre de Rome, & mesme l'un des confidens de Libere. Marcellin prestre Luciferien dit qu'il estoit archidiacre, & qu'il avoit fait le mesme serment que les autres ecclesiastiques de Rome, de demeurer toujours fidele à Libere. Quelques historiens assurent qu'il conserva toujours la foy de Nicée, & Rufin mesme ne s'éloigne pas de ce sentiment. Mais quoyque selon Sozomene il n'y eust rien à reprendre dans le reste de sa conduite, neanmoins il fut tellement diffamé par son ordination, & par la communion qu'il avoit avec les ennemis de la foy, que personne de tous les habitans de Rome ne vouloit entrer dans l'église lorsqu'il y estoit, & tout le monde le fuyoit avec une averfion extrême. Ce qui dura au moins jusques au temps que Constance vint à Rome, c'est à dire jusques au mois d'avril de l'an 357.

Sozom. l. 4.

c. 10.

Comme Libere estoit extrêmement aimé de tout le peuple, tant à cause de ses excellentes qualitez, que pour la resistance genereuse qu'il avoit faite à Constance, aussi Felix ne pouvoit estre que l'averfion des Romains; & son intrusion y devint la matiere d'une sedition tres-grande où plusieurs personnes perdirent la vie.

Sozom. l. 4.

c. 14.

Mais les ecclesiastiques ne témoignèrent pas la mesme constance que le peuple. Plusieurs d'entr'eux, comme le dit S. Hierosme, ajouterent le parjure à la legereté, & se joignirent à Felix contre le serment qu'ils avoient fait. On prétend que Damase depuis Pape fut de ce nombre. Mais il suffit pour ne pas noircir sa réputation d'une faute si considérable, que nous n'ayons point de preuve qui nous y oblige.

in chron.

Eclairc. 2.

Baron. ann.

357. §. 60.

Laiſſons Libere dans son exil, & reconnoissons qu'il eust

esté heureux s'il en eust toujours estimé la grace ; & voyons ailleurs les efforts que fait Constance pour renverser l'une des plus fermes colonnes de la doctrine des Apostres.

CHAPITRE XIII.

*Persecution d'Osus. Il écrit fortement à Constance,
& est retenu à Sirmich.*

LA premiere Eglise du monde estant dans une confusion si déplorable, l'Arianisme voulut encore pousser plus loin ses conquestes, & renverser le grand Osus. Quoy qu'ils eussent commistant d'excés, ils crurent n'avoir encore rien fait jusqu'à ce qu'il eust ressenti les effets de leur malice.

*Athan. ad
solitar. p.
837. 841.*

Il gouvernoit alors paisiblement l'Eglise que Dieu luy avoit confiée depuis plus de 60. ans, & ne se contentant pas de cela, il écrivoit aux autres pour les conjurer de souffrir plustost la mort que de trahir la verité, les assurant que S. Athanase & les autres n'estoient persecutez que parce qu'ils estoient les deffenseurs de la foy ancienne. Son âge qui le faisoit reverer comme le pere des Evesques, sa qualité de Confesseur du nom de JESUS-CHRIST, & les illustres emplois où il avoit paru dans l'Eglise, le rendoient capable d'inspirer à tout le monde l'aversion des Eusebiens, qu'il soutenoit hautement estre heretiques. On avoit par tout une extrême déference pour ses lettres, & il maintenoit plusieurs Evesques d'Espagne dans l'amour de la verité.

Les Ariens croyant donc avoir banni inutilement tous les autres tant que celui-cy demeureroit, s'adresserent à Constance pour le prier de ne le pas laisser jouir plus long temps d'un repos qui estoit visiblement leur ruine, & le presserent par les considerations mesme du grand credit de ce saint Evesque, & de tout ce que nous venons de rapporter.

Mais Constance qui connoissoit dequoy cet illustre vieillard estoit capable, & qui sçavoit qu'il n'estoit pas homme à s'épouvanter par des lettres & par des menaces, luy commanda de le venir trouver incessamment ; ce qu'il fit vers le temps que cet Empereur commençoit à tenter Libere par le moyen de l'eunuque Eusebe, c'est à dire vers le milieu de l'an 355.

Osius estant arrivé à Milan, Constance employa les prieres, les exhortations & tous les moyens dont il ufoit ordinairement pour tromper les autres, dans le seul dessein de tirer de luy qu'il signast la condamnation de S. Athanase, & qu'il admist les Eusebiens à sa communion. Mais ce vieillard ne pouvant ouïr cette proposition qu'avec une peine extrême, & le seul son de ces paroles frappant son ame du sentiment d'une profonde douleur, reprit l'Empereur avec tant de force, que l'ayant enfin persuadé de ses raisons, il s'en retourna en son país & en son eglise.

Les Ariens furent touchez sensiblement de ce retour. Ils s'en plainquirent hautement à Constance, & firent de nouveaux efforts pour échauffer son esprit : en quoy ils furent bien secondez par les eunuques qui luy repetoient continuellement les mesmes plaintes pour l'irriter. Ils en obtinrent donc enfin des lettres menaçantes & injurieuses contre Osius. Mais ce genereux Evefque ne fut pas susceptible de crainte; ny capable de changer de resolution. Il demeura ferme dans ses sentimens, en établissant son édifice sur la pierre inébranlable de la foy; il parla contre l'heresie des Ariens avec sa liberté ordinaire, & ne considéra les menaces que Constance luy faisoit par cette lettre, que comme une pluye & des vents dont il devoit soutenir l'effort. Comme donc cet Empereur luy écrivit plus d'une fois, tantost le flattant comme son pere, tantost le menaçant, & luy representant les noms de ceux qu'il avoit bannis, & tout cela pour luy persuader de signer contre Athanase, scachant bien que quiconque le faisoit ne pouvoit manquer d'entrer dans tous les sentimens des Ariens; Osius demeura ferme & inflexible au milieu des injures & des menaces de ce prince, & luy écrivit une lettre qui est la seule que nous ayons de luy, mais qui certes est digne de la haute reputation qu'il avoit acquise. Il n'y a rien de si grand, rien de si sage, rien de si genereux, & en un mot rien de si episcopal; & nous ne pouvons mieux en faire concevoir l'excellence qu'en la rapportant toute entiere.



Ofius à l'Empereur Constance, salut en nostre Seigneur.

J'A Y déjà confessé une fois le nom de JESUS-CHRIST dans la perfecution qui s'éleva sous le regne de Maximien vostre ayeul. Si vous voulez aussi me perfecuter vous-mesme, je suis dans la resolution de souffrir plustost toutes les choses imaginables que de répandre un sang innocent, & de trahir la verité. Certes je n'approuve nullement que vous m'écriviez de la sorte, & que vous me fassiez de telles menaces. Cessez de m'écrire ainsi, de suivre les sentimens d'Arius, d'écouter les Evêques d'Orient, & d'ajouter créance à ce que vous inspirent Ursace & Valens. Car ce n'est pas à cause d'Athanase qu'ils parlent en la maniere qu'ils font : c'est en faveur de leur heresie. Croyez-moy, Constance, je suis assez vieux pour estre vostre grand-pere. J'ay assisté en personne au Concile de Sardique, où vous & vostre frere Constant d'heureuse memoire nous aviez tous assemblez. Ce fut là que les ennemis d'Athanase estant venus à l'eglise dans laquelle je me retirois, je les pressay moy-mesme de dire ce qu'ils avoient à luy reprocher, & je leur témoignay qu'ils le pouvoient faire avec assurance, sans que la liberté qu'ils prendroient en cette rencontre, eust d'autres suites que de voir prononcer un jugement équitable sur toutes les choses dont ils voudroient l'accuser. Je leur repetay plus d'une fois cette proposition, & les exhortay à me le dire en particulier s'ils ne vouloient point en faire une declaration publique en presence de tout le Concile; leur promettant de faire condamner Athanase par tout ce que nous estions d'Evêques assemblez, s'ils pouvoient prouver qu'il fust coupable; au lieu que s'il se trouvoit innocent, & que neanmoins ceux qui l'accusoient persistassent toujours à ne le vouloir pas recevoir, je luy persuaderois de venir avec moy en Espagne. Athanase se rendit de sa part sans contredit à ces conditions; mais eux les rejeterent toutes également, & ne furent pas assez hardis pour en accepter aucune.

Ensuite Athanase vint en vostre cour où vous l'aviez mandé par vos lettres; & pria que l'on fist venir ses ennemis qui estoient alors à Antioche, & qu'on les citaist ou tous

“ Athan. ad
“ Colit. p. 838

» en general, ou chacun d'eux en particulier, afin de l'accu-
 » ser, ou de répondre aux accusations qu'il feroit contre eux;
 » & de le convaincre en sa presence des choses qu'ils luy impu-
 » toient, ou de cesser à l'avenir de le calomnier en son absence.
 » Mais quoy que vous leur portassiez vous mesme cette paro-
 » le, ils n'en firent rien, & rebuterent encore cette propo-
 » sition.

» Pourquoy donc prestez-vous maintenant l'oreille à ses ca-
 » lomniateurs? Pourquoy souffrez-vous plus long-temps Ur-
 » face & Valens, quoy que vous sçachiez qu'ils se sont retrac-
 » tez de leurs impostures, & que dans l'acte qu'ils en ont don-
 » né par écrit, ils ont déclaré publiquement que les crimes
 » dont ils avoient noirci Athanase, estoient de pures calom-
 » nies? Et il n'a pas fallu user de violence & de contrainte
 » pour extorquer d'eux cette confession publique, ainsi qu'ils
 » ont prétendu depuis; puisqu'ils n'en ont point esté pressé
 » par des soldats, & que vostre frere n'en sçavoit rien: Car on
 » n'a jamais veu sous son regne rien de semblable à ce que l'on
 » fait maintenant. Ils vinrent à Rome volontairement &
 » d'eux-mesmes: ils y donnerent cette reconnoissance publi-
 » que par écrit en presence de l'Evesque & des prestres de la
 » mesme eglise, après avoir dés auparavant écrit à Athanase
 » des lettres d'amitié & de paix. Que s'ils prétendent que l'on
 » a usé de violence pour les y contraindre, & s'ils se plaignent
 » de cette maniere d'agir comme d'un fort mauvais moyen que
 » vous n'approuvez pas aussi; cessez donc vous mesme de
 » l'employer; n'écrivez plus comme vous faites, & n'envoyez
 » plus de Comtes & d'officiers de vostre cour: mais faites reve-
 » nir d'exil ceux que vous avez releguez; de peur que dans le
 » temps mesme que vous vous plaignez de la violence des au-
 » tres, ils n'en exercent de plus grandes sous l'autorité de vos-
 » tre nom. Car Constant a-t'il jamais rien fait de pareil? Quel
 » Evesque a jamais esté relegué de son regne? Quand s'est-il
 » trouvé present aux jugemens de l'Eglise? Quel officier de sa
 » cour à jamais contraint personne de souscrire la condamna-
 » tion de qui que ce soit, pour donner lieu à Valens & à ses
 » complices de former une telle plainte?

» Cessez donc d'agir ainsi, je vous en conjure, & souvenez-
 » vous que vous estes un homme mortel. Souvenez-vous du

jour terrible du jugement. Conservez vous pur & exempt de crimes pour ce jour-là. Ne vous ingerez pas des affaires de l'Eglise. N'entreprenez point de nous donner des commandemens & des ordres sur des choses de cette nature; mais contentez vous de les apprendre & de les recevoir de nous. Dieu vous a donné l'empire à gouverner, & nous a confié les affaires de l'Eglise. Et comme ceux qui entreprendroient par des voyes obliques de vous ravir le droit que vous avez sur l'empire, ne le pourroient faire sans s'opposer à l'ordre que Dieu y a estably; ainsi prenez garde qu'en attirant à vous le gouvernement de l'Eglise, vous ne vous rendiez coupable d'un tres grand crime, puisqu'il est écrit, *Revenez à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Car comme il ne nous est point permis de vouloir dominer sur la terre, ainsi, Seigneur, vous n'avez pas de pouvoir d'offrir de l'encens, & d'entreprendre sur nostre ministere divin.

Le soin que je prends de vostre salut m'oblige d'écrire ainsi. Et quant au contenu de vos lettres, voicy quel est mon sentiment sur ce sujet. Bien loin d'entrer dans les sentimens des Ariens, & de me ranger de leur parti, j'anathematize leur heresie, & ne puis me résoudre à souscrire la condamnation d'Athanase, dont l'innocence a esté reconnüe par nostre suffrage, par l'Eglise de Rome, & par le jugement de tout un Concile. C'est ce qui vous a obligé vous-mesme à le rappeler & à luy permettre de s'en retourner avec honneur en son pays & dans son eglise. Quel est donc le pretexte que l'on pourroit alleguer d'un si grand & si étrange changement, puisque ceux qui estoient alors ses ennemis le sont encore maintenant, & que ce qu'ils attribuent presentement à Athanase par un murmure secret, ne l'osant dire ouvertement en sa presence, n'est que ce qu'ils publioient contre luy avant que vous l'eussiez rappelé. Ce sont ces mesmes chefs d'accusation qu'ils faisoient éclatter si hautement quand ils arriverent au Concile; & sur ce que je les pressay de prouver ce qu'ils avançoient, ainsi que j'ay déjà dit, il leur fut impossible d'en venir à bout. Et certes ils ne se seroient jamais enfuis comme ils firent avec tant de confusion & de honte, s'ils eussent eu de quoy prouver ce qu'ils avoient avancé.

» Qui vous a donc porté à oublier les lettres que
 » vous avez écrites, & les discours que vous avez tenus
 » il y a déjà tant de temps? Arrêtez - vous, je vous prie,
 » & ne vous laissez pas persuader par ces méchans hom-
 » mes, de peur qu'en voulant appuyer les interets d'autrui,
 » vous ne vous rendiez vous-mesme coupable. Car quelque
 » peine que vous preniez pour eux en ce monde, ils ne vous
 » deffendront pas en l'autre, & vous vous trouverez tout
 » seul lorsqu'il vous faudra rendre conte de vos actions devant
 » le tribunal de Dieu. Ils n'ont pas d'autre deffein que de se
 » servir de vous pour opprimer leur ennemy particulier; & ils
 » veulent vous employer comme un ministre de leur malice
 » pour répandre par vostre moyen dans l'Eglise une heresie
 » abominable. Ce n'est point une action de prudence de se
 » précipiter soy-mesme dans un peril évident & inévitable,
 » pour vouloir faire plaisir aux autres. Cessez donc, Constan-
 » ce, je vous en conjure, & croyez-moy; car il est juste que
 » je vous écrive de la sorte, & que vous ne méprisiez pas ce
 » que je vous dis.

Voilà, ajoûte S. Athanase après avoir rapporté cette lettre, quels estoient les sentimens & les paroles de ce vieillard vray fils & vray successeur d'Abraham, & ce qu'écrivit Osius veritablement digne de son nom par sa grande sainteté. Néanmoins une lettre si admirable n'empescha pas Constance de continuer à le menacer, & à chercher quelque pretexte contre luy, pour pouvoir ou le contraindre par force de luy obeïr, ou avoir un sujet de le bannir. Mais la sainteté de sa conduite estoit trop connue & trop hors d'atteinte pour y trouver seulement quelque apparence de crime, si ce n'est dans la haine extreme qu'il avoit contre l'heresie.

Les soixante années d'episcopat qu'Osius contoit en 355. nous donnent lieu de remarquer qu'il avoit commencé à tenir ce rang dans Cordouë vers l'an 295. Il avoit veu l'Eglise persecutée par les Empereurs payens, delivrée par le grand Constantin, déchirée par les Ariens, & opprimée par Constance qui s'estoit engagé malheureusement dans leur parti. Mais sa vigueur ecclesiastique ne l'avoit jamais abandonné; & quoyque le sang fust comme glacé dans ses veines
 par son

par son extreme vieillesse, il conservoit dans le cœur toute l'ardeur & tout le zele que ce pere de tant d'Evesques & de Conciles avoit toujours témoigné pour la deffense des droits de l'Epouse de JESUS-CHRIST. L'exil de tant d'illustres confreres ne l'empeschoit pas de parler à l'Empereur en Evesque; & se tenant dans les justes bornes de son autorité spirituelle, il marquoit à ce prince les limites dans lesquelles il devoit aussi se renfermer, de peur d'opprimer l'Eglise dont il devoit estre le protecteur, & de charger mesme sa conscience devant Dieu en voulant élever les Ariens au dessus de tout le reste des hommes.

Ces heretiques qui ne pouvoient trouver d'autre pretexte d'accusation contre luy que la haine extreme qu'il portoit à leur erreur, tascherent d'en augmenter le poids en faisant entendre à l'Empereur qu'il y avoit encore d'autres Evesques qui embrassoient les sentimens de ce saint vieillard. Constance tenta donc premierement ces Evesques; mais n'ayant pû tirer d'eux la souscription qu'il leur demandoit, il manda enfin Osius: ce qu'il fit peut estre à la sollicitation de Potame Evesque de Lisbonne, dont Osius avoit découvert & condamné hautement la prévarication, si le prestre Marcellin merite quelque créance sur ce sujet; & il le retint un an entier à Sirmich comme en exil. Ce qui a donné occasion à S. Athanase de dire ailleurs que les Ariens le firent bannir. Ce genereux Prelat estoit encore reservé à d'autres combats; contentons nous de l'admirer presentement, & attendons encore quelque temps à le regarder comme un exemple de l'infirmité humaine.

*Athanas. de
fuga sua
p. 703.
Eclairc.*

CHAPITRE XIV.

Diogene & le Duc Syrien taschent en vain d'intimider saint Athanase pour le faire sortir d'Alexandrie.

DURANT tous les troubles qui agiterent l'Occident en l'an 355. S. Athanase par une conduite particuliere de Dieu demouroit toujours à Alexandrie, où adressant à Dieu de tres ferventes prieres à l'exemple de Susanne, Dieu suscitoit ses serviteurs comme de nouveaux Daniels pour

*Lucifer pro
Athanas. l. 2.*

deffendre genereusement la verité de son innocence que ses ennemis vouloient opprimer.

Tout ce qui s'estoit fait jusqu'à ce temps-là en plusieurs endroits du monde, n'estoit à l'égard des Ariens qu'un essay de l'horrible persécution qu'ils préparoient à ce grand Saint & à toute l'Eglise d'Alexandrie ; & quoy que les maux que Philagre luy avoit faits autrefois, eussent esté confiderez par tout le monde comme les derniers excés de l'inhumanité & de l'heresie, neanmoins ce n'estoit que les foibles apprentissages des violences inouïes qu'ils commirent depuis ce temps-là, & que nous allons raconter avec horreur.

Ils tenoient leur arc bandé pendant un long-temps pour l'attaquer avec plus d'effort, & c'estoit à dessein qu'ils différoient d'en venir à luy, & le reservoient pour le dernier. Car ils vouloient auparavant avoir la souscription de tout le monde, pour ne commettre l'injustice que dans les formes de la justice, & mettre le Saint en estat de n'avoir pas un seul Eveque à qui il pust avoir recours dans son extreme affliction. Ainsi après avoir tenté dés l'an 353. de le tirer d'Alexandrie sur une lettre supposée de l'Empereur, on ne voit point qu'après cette ruse que nous avons rapportée, & dont il s'estoit deffendu par sa prudence, ils ayent fait aucun effort contre luy durant 26. mois.

*Athan. ad
solit. p. 842.*

*apolog. i.
p. 688.
689.*

*Ad solit. p.
829. 843.*

Mais aussitost qu'ils eurent fait dans le Concile de Milan tout ce qu'ils avoient voulu, ils échaufferent contre luy l'esprit de Constance ; & en mesme temps on vit partir des ordres & des lettres de cet Empereur adressées au Préfet d'Egypte nommé Maxime, pour commander d'oster à Athanase, & de donner aux Ariens le bled que le grand Constantin avoit accordé aux Eglises, & de permettre à tout le monde de maltraitter ceux de la communion du Saint. Ces lettres contenoient aussi des menaces contre le Duc, ses officiers, & generalement contre tous les magistrats, s'ils refusoient de communiquer avec les Ariens.

Diogene vint donc à Alexandrie pour cet effet, & Hilaire qui estoit comme luy secretaire de l'Empereur, y vint aussi avec d'autres officiers du Palais pour faire executer ses ordres. S'estant fait accompagner des magistrats d'Egy-

*Sozomene
l. 4. c. 8.*

pte, ils firent de tres-grands maux au clergé du Saint, & le voulurent obliger luy-mesme de se retirer. Mais S. Athanase & tout le peuple ayant demandé où estoient les lettres de l'Empereur pour cela, Diogene qui estoit le chef de ces officiers, n'en put jamais produire aucune, & n'osa pas mesme dire qu'il eust receu de vive voix aucun ordre de luy commander de sortir d'Alexandrie. Il passa tout le temps de sa commission sans voir une seule fois nostre Saint.

*Athan. ad
soliq. p. 845.*

S'il en faut croire Sozomene, le peuple qui avoit beaucoup de zele pour son pere & pour son pasteur, s'estant mis en estat de le deffendre par les armes, Diogene fut obligé de se retirer sans rien faire jusqu'à ce que l'on eust fait venir les legions qui estoient dans l'Egypte & dans la Libye, ce qui se fit aussi-tost après.

Quelque injuste & violente que fust la conduite de ces officiers de l'Empereur, ce n'estoit néanmoins que le pré-lude de ce qui arriva ensuite sous le Duc Syrien que Constance avoit choisi pour cette sanglante execution. A peine estoit-il arrivé dans Alexandrie, que les Ariens publierent leur victoire avec joye par des bruits vagues & confus, & se venterent qu'enfin ils alloient faire tout ce qu'ils voudroient. Le Saint se vit pressé tout de nouveau par cet officier d'aller à la Cour de l'Empereur. Mais comme il n'estoit entré dans Alexandrie qu'avec des lettres de Constance, & que ce Prince luy avoit écrit depuis par Pallade maistre de son Palais & par Astere Duc d'Armenie, qu'il vouloit qu'il y demeurast sans se mettre en peine de rien, & sans avoir aucun égard à ceux qui voudroient le troubler dans ses fonctions, ou qui tascheroient de l'épouvanter; il dit qu'il se croiroit punissable s'il sortoit de sa ville sans en avoir un ordre exprés.

*Ib. p. 825.
829. apol. 2.
p. 688. 689.*

Il demanda donc à Syrien s'il avoit apporté des lettres de l'Empereur pour luy faire ce commandement; & comme il luy avoua qu'il n'en avoit point, le Saint fit instance qu'au moins ou luy, ou Maxime Préfet d'Egypte luy donnast cet ordre par écrit, afin qu'il ne parust point abandonner l'Eglise comme un deserteur & un fugitif, & que la mesme autorité du Prince qui l'avoit fait revenir de son

exil, luy servist d'excuse pour cette separation. Mais ils ne voulurent ny luy donner cet ordre qu'il leur demandoit si justement, ny mesme dire positivement qu'ils avoient commission de l'Empereur de faire ce qu'ils faisoient. Au contraire ils agissoient toujours comme d'eux-mesmes, non avec la hardiesse dont usent ordinairement des ministres qui executent les volontez de leur souverain, mais avec la timidité naturellement attachée aux personnes qui executent avec violence ce qui leur est inspiré par les inductions d'un particulier contre son propre ennemy. Et en effet il estoit aisé de juger par qui ils estoient poussez dans leurs actions. Car on les voyoit toujours environnez d'une troupe d'Ariens; ils les faisoient manger à leur table; & ils deliberoient avec ces heretiques de tout ce qu'ils avoient à faire. Tous ces sujets de des fiance fut ce qui porta saint Athanase à demander à Syrien un ordre par écrit pour sortir d'Alexandrie; croyant n'en devoir point sortir autrement, puisqu'il y estoit entré avec des lettres de Constance. Et il s'affermissoit d'autant plus dans cette resolution qu'il se souvenoient qu'il estoit Evesque, & qu'un Evesque, comme il le dit luy-mesme, ne doit jamais abandonner son Eglise. Il avoit appris de l'Ecriture, & il le representa depuis à Constance, que c'est un grand crime à un Evesque de sortir de son Eglise, & de negliger le sacré troupeau que Dieu luy a confié; l'absence des pasteurs donnant occasion aux loups de ravager leurs brebis. Il consideroit que les Ariens & tous les autres heretiques attendoient après son absence pour prendre le temps de tromper les peuples, & de les porter à l'impieté, & que sa fuite le rendoit inexcusable devant les veritables Evesques, ou plu tost devant celuy qui l'avoit chargé de la conduite de son troupeau, à moins qu'elle ne fust tout à fait involontaire. Il se representoit que celuy à qui il en devoit rendre conte, n'estoit autre que celuy qui doit juger toute la terre, le veritable & souverain Roy de tout le monde nostre Seigneur JESUS-CHRIST Fils de Dieu; Qu'on luy auroit reproché avec raison le peu de soin qu'il auroit eu du salut des peuples; Que l'Empereur mesme l'en auroit blasme avec justice, & luy auroit demandé pourquoy

estant venu dans sa ville avec des lettres de sa part, il en seroit sorti de luy-mesme sans en avoir aucun ordre par écrit, & auroit ainsi abandonné son diocèse; Que son peuple auroit rejetté sur luy au jour du jugement dernier les mauvaises suites d'une negligence si criminelle, & que de sa part il n'auroit rien à répondre quand ses diocésains luy auroient dit devant le divin tribunal que l'Evesque qui s'estoit chargé de leur conduite spirituelle, les auroit abandonnez par une extrême negligence, & que son absence les auroit réduits à demeurer sans instruction. Il repassoit dans son esprit le juste reproche que le prophete Ézechiël faisoit aux pasteurs de l'antiquité dans une semblable rencontre, & que S. Paul qui connoissoit les obligations des Evesques, les a tous instruits en la personne de Timothée, quand il luy a dit, *Ne negligez pas la grace qui est en vous, qui vous a esté donnée par l'imposition des mains des prestres.* Toutes ces considerations l'empeschoient de vouloir sortir d'Alexandrie avant que de connoistre la volonté de l'Empereur par un ordre exprés: Mais il l'esperoit en vain; & ceux qui avoient entrepris ou de l'arracher de son siege par ce commandement imaginaire de Constance, ou de le rendre coupable auprès de luy par la resolution à laquelle il s'arrestoit de ne point sortir sans une lettre de sa part, estoient fort éloignez de luy accorder une chose qui eust esté sa justification & la ruine de leurs intrigues.

Le peuple se joignit à luy pour faire la mesme priere; & la plus grande partie de la ville, ou du moins des plus qualifiez, s'en alla trouver Syrien qui estoit alors avec Maxime & Hilaire, pour demander ou que l'on donnast à S. Athanase l'ordre qu'il demandoit par écrit, ou du moins que le peuple eust permission de députer vers l'Empereur, & que jusqu'à ce que l'on eust sceu sa réponse, les eglises demeurassent en repos. Ce qui marque que dès ce temps là on avoit dessein de les mettre entre les mains des Ariens.

Comme ceux d'Alexandrie persiftoient à faire cette priere, Syrien qui en voyoit bien la justice, jura par le salut de l'Empereur qu'il ne troubleroit plus les assemblées, mais qu'il écriroit de toute cette affaire à Constance. Cecy se passa selon la suite en l'an 356. le 17. de janvier, qui estoit le jour

70 LA VIE DE S. ATHANASE,
mesme de la mort de S. Antoine. Tous les officiers du Duc
& du Préfet furent témoins de ce qui se passa en cette ren-
contre ; les actes en furent conservez par le Maire dans les ar-
chives de la ville , & l'on y voyoit que ny le Saint ny aucun
autre n'avoit prétendu s'opposer à la volonté de l'Empereur.
Mais toutes ces précautions estoient inutiles ; & les Ariens
qui estoient des calomnieurs infatigables , ne laissèrent pas
d'en faire un crime à ce grand Evesque , dont ils regardoient
la justification comme leur propre supplice.

αποστασις.

CHAPITRE XV.

*Irruption nocturne de Syrien pour prendre S. Athanase ,
que Dieu sauve miraculeusement.*

TOUT estoit paisible dans les eglises d'Alexandrie , & le
peuple se fiant sur une parole aussi solemnelle qu'avoit
esté celle de Syrien , s'y assembloit avec joye & sans nulle
crainte ; lorsque ce Duc oubliant un serment qui luy devoit
estre si inviolable , l'ayant fait il n'y avoit encore que 23.
jours en présence de tant de monde , vint la nuit qui com-
mençoit le vendredy 9. de février , faire tout d'un coup avec
beaucoup de legions une irruption dans l'eglise de S. Theo-
nas , où S. Athanase estoit alors avec une partie de son
peuple , & où il avoit dessein de passer la nuit en prieres
selon la coutume , à cause que l'on devoit celebrer le sacri-
fice le vendredy qui estoit le lendemain. Les Ariens qui
estoient les veritables auteurs de cette violence sacrilege ,
accompagnoient le Duc dans cette execution , pour le por-
ter à la cruauté & deceler nostre Saint ; & ils se cachèrent si
peu que tout le monde fut convaincu qu'ils estoient plustost
les chefs & les conducteurs que les complices de cet atten-
tat. Hilaire secretaire de l'Empereur y estoit aussi ; &
c'estoit luy qui conduisoit toute l'affaire. L'eglise se trou-
va investie en un instant de plus de 5000. soldats qui
avoient le casque en teste , l'épée nuë au poing , des arcs,
des dards , des massuës , & toute autre sorte d'instrument
de guerre.

apolog. 1. p.
689. 690.
Protestatio
pop. Alex.
p. 867. de
fug p. 716.
717.
Sozom. l. 4.
c. 8.

Lors donc que le peuple estoit actuellement occupé à la priere, & à entendre la lecture de la parole de Dieu, cette troupe si nombreuse de soldats qui composoit un corps d'armée, vint ferrer si étroitement les avenues de ce saint lieu, qu'il paroïssoit impossible qu'aucun de ceux qui estoient dans l'église se sauvast sans qu'ils le sceussent. S. Athanase qui ne jugeoit nullement à propos d'abandonner son peuple dans une si grande confusion, & qui aimoit mieux s'exposer luy-mesme aux plus grands perils, que d'estre l'occasion de la perte d'uncun d'eux, prit la resolution de demeurer assis pendant ce tumulte sur son throne, comme il l'appelle, c'est à dire dans sa chaire patriachale; & ce fut de là qu'il commanda au diacre de lire un pseaume où David chante que la misericorde de Dieu demeure eternellement, (c'estoit ce semble le 135.) & pria le peuple de l'écouter, & de s'en retourner chacun chez soy durant qu'on le chanteroit.

Cependant le General usa de violence pour entrer; les soldats rompirent les portes & les enfoncerent de force; & dès que Syrien eut donné l'ordre, les uns tirerent des fleches, les autres commencerent à crier comme dans une bataille, & l'épouvante qui estoit déjà telle que l'on se peut imaginer, s'augmenta encore par le bruit des armes, & par la lueur des épées qui brilloient à la clarté des flambeaux & des luminaires de l'église. On vit alors tout le desordre qui peut suivre naturellement une action de cette nature. Diverses personnes estoient foulées aux pieds; le peuple s'étouffoit en se jettant l'un sur l'autre pour se garantir de la fureur des soldats, & quelques hommesomboient morts des fleches dont ils estoient percez. Il y eut aussi des soldats qui se mirent à piller, & qui dépouillerent toutes nuës des vierges dont la pudeur avoit plus d'aversifion & de crainte du moindre attouchement d'un homme que de la mort mesme. Il y en eut mesme quelques unes de massacrées, & qui remporterent l'honneur du martyre sous Constance, quoy qu'il voulust passer pour un prince chrestien, & se fist appeller tres-pieux. Le martyrologe Romain fait memoire de ces vierges & des autres personnes qui furent massacrées cette nuit en tres-grand

Eclairciff. 1. nombre, & leur donne le glorieux titre de martyrs.

ſep. 21. 10v. Comme les foldats s'efforçoient principalement de ſe fai-
ſir de S. Athanaſe, ils environnerent le chœur où il eſtoit
encore aſſis ſur ſon ſiege patriarchal, ſans que ce tumulte
l'empeschast d'exhorter tout le monde à la priere. Les ec-
cleſiaſtiques qui eſtoient autour de luy, & le peuple qui
eſtoit reſté dans l'églife, le voyant dans une ſi grande extré-
mité, le preſſerent par leurs cris & par leurs conjurations
de ſe retirer promptement. Mais il déclara qu'il n'en feroit
rien juſqu'à ce que tout le monde fuſt ſorti l'un après l'au-
tre; & s'eſtant levé pour ordonner de prier, il conjura en-
côre tout de nouveau tous les aſſiſtans de ſe retirer, diſant
qu'il eſtoit plus à propos que luy ſeul fuſt expoſé à ce ha-
zard. Enfin la pluſpart du peuple eſtant déjà ſorti, & le
reſte ſuivant à la file, les moines qui eſtoient là avec luy,
& quelques uns du clergé monterent où il eſtoit, & l'en
firent ſortir en le tirant; & ainſi eſtant conduit & gardé mi-
raculeuſement de Dieu, il paſſa ſans eſtre apperceu au mi-
lieu des ſoldats dont les uns environnoient le chœur, & les
autres couvroient par toute l'églife. Ainſi il évita ce danger
par une conduite toute extraordinaire de la providence,
comme JESUS-CHRIST ſon divin maïſtre eſtoit paſſé au-
trefois au milieu des Juifs qui vouloient le lapider; & cer-
te protection miraculeuſe l'obligea à l'heure meſme de ren-
dre à Dieu de grandes actions de graces de ce qu'il avoit
eſté aſſez heureux pour s'échapper des mains de ceux
qui le cherchoient, ſans que ſa ſeureté euſt cauſé aucun
préjudice au peuple, parce qu'il l'avoit fait retirer avant
luy.

Le Saint demeura toujours caché depuis ce temps-là;
& c'eſt pourquoy le peuple d'Alexandrie qui fit auſſi toſt
une proteſtation publique contre cette violence de Syrien,
y déclare qu'il ne ſçavoit ce que ſon ſaint paſteur eſtoit
devenu. De plus il ajoute que le Saint fut traïné avec vio-
lence dans cette foule, qu'il fut preſque déchiré, & qu'e-
ſtant tombé en défail lance il fut emporté comme mort.
S. Athanaſe ne marque point cette particularité lors qu'il
décrit ce qui ſe paſſa dans ſa retraite; mais il ſemble l'a-
vouër en un autre endroit, puis qu'il renvoye aux atteſta-
tions

tions du peuple d'Alexandrie qu'il avoit inserées à la fin de sa lettre aux solitaires. Et en effet il n'est nullement impossible que dans la confusion & la foule il luy soit arrivé quelque accident de cette nature, qui aura mesme contribué à le faire passer plus aisément au milieu des soldats sans estre connu.

Outre toutes les violences que nous venons de rapporter, on voit par les procès verbaux des Alexandrins, que l'on battit des diacres dans l'eglise mesme, & qu'on les y enferma comme dans une prison : & qu'ensuite de toutes ces profanations on laissoit entrer tout le monde dans l'eglise, & jusques dans les lieux mesmes où tous les chrestiens indifferemment n'ont pas la permission d'entrer. On leur permettoit de rompre les portes, de fouiller par tout, & d'emporter tout ce qu'ils vouloient ; dequoy le peuple d'Alexandrie prend à témoin Gorgone capitaine ou bailly de la ville.

εραληγο

Les corps de ceux qui avoient esté massacrez dans ce tumulte, furent exposez en public ; & ceux des saintes vierges furent enterrez dans des tombeaux. Les armes, les arcs, les fleches & les épées des soldats demeurèrent dans l'eglise comme des monumens honteux de la cruauté des Ariens, & comme la conviction publique d'une si horrible violence.

Ceux qui n'y avoient assiéé S. Athanase que pour le faire mourir, luy reprocherent sa retraite comme une action de lâcheté, & crurent qu'il leur faisoit une injure de vivre encore, parce qu'ils avoient entrepris de luy arracher la vie. Mais nous verrons dans la suite comment il se deffendra d'une accusation si injuste, & de quelle maniere il justifiera sa conduite par les oracles de l'ancienne loy & du nouveau Testament, & par l'exemple de JESUS-CHRIST mesme & de ses Apostres. Il suffit de dire par avance que la fuite n'est pas seulement quelquefois une marque de prudence chrestienne, mais qu'elle est souvent l'effet de la grandeur du courage & de la veritable generosité, qui porte un homme à ne conserver sa vie que pour le service de Dieu & de son peuple, & à ne se garantir d'une mort presente que pour se condamner volontairement à un long martyre. C'estoit le motif de S. Athanase en se retirant comme malgré luy ; &

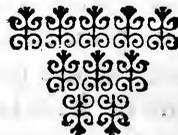
in psal. 43.

on luy peut attribuer ce que S. Jean Chrysostome a écrit des Macabées dont la vaillance a esté si celebre parmy les Juifs, quand il a dit qu'ils ne se jettoient pas toujours au milieu des occasions dangereuses, mais qu'ils fuioient & se cachotent quelquefois ; & qu'après avoir un peu respiré, ils se lançoient de leurs cavernes & du lieu de leur retraite comme de genereux lions pour entreprendre la conservation des autres, eux qui avoient paru s'estre cachez pour leur propre conservation.

La conduite que S. Athanase tint dans cette occasion, estoit d'autant plus irréprochable, que dans sa retraite mesme il gouvernoit toujours son peuple comme avoit fait autrefois S. Cyprien. Aussi elle n'a jamais esté blâmée que par des heretiques & des Ariens: toute la posterité l'a louée ; & S. Augustin estant consulté par un Evesque touchant la retraite & la fuite des pasteurs dans le temps des ravages des barbares, rapporte l'exemple illustre de ce grand Saint, qui sortit d'Alexandrie, dit-il, lorsque Constance vouloit particulièrement se saisir de luy, & n'abandonna pas son peuple pour cela, parce qu'il laissa en sa place d'autres ministres de l'Eglise qui l'assistèrent pendant son absence. Et il ajoûte que la religion catholique reconnoist assez maintenant combien il luy estoit nécessaire & avantageux que ce grand homme ait vescu long-temps dans cette persecution, puisque c'est luy qui a employé sa bouche & consacré sa charité pour la deffense de la foy contre les heretiques Ariens.

August.
cp. 12. c. ad
Honorat

Nous verrons donc desormais en sa personne un parfait imitateur de S. Cyprien ; & sa retraite où nous ne le voyons entrer que malgré luy, ne l'empeschera pas de prendre part à la conduite de son diocese, & à la cause de l'Eglise pour laquelle seule il avoit pris quelque soin de se conserver.



CHAPITRE XVI.

Procès verbaux des Alexandrins touchant les violences de Syrien. Constance approuve son procédé.

CE fut apparemment dès le jour qui suivit cette sanglante nuit, que les catholiques d'Alexandrie dresserēt un procès verbal, & firent un acte authentique de tout ce qui s'y estoit passé. Cette attestation n'est pas venue jusques à nous; mais il sēble qu'elle ait esté inferée dans celle que les mesmes fidelles furent obligez de faire le 12. du mesme mois de fevrier contre les nouvelles violences de Syrien. Car ce general voulant effacer la honte de ce qui s'estoit passé la nuit du 9. s'efforça de faire defavoier ce premier acte par le peuple, & d'en tirer de luy un tout contraire par lequel il certifiast qu'il n'estoit arrivé aucun trouble & que personne n'avoit esté tué. Les catholiques qui se voyoient opprimez tout de nouveau, le furent trouver pour le conjurer de ne faire violence à personne sur ce sujet. Mais sans considerer que c'estoient des Chrestiens, il les fit assommer à coups de bastons, commanda aux soldats d'enlever les corps de ceux qui avoient esté tuez dans ce tumulte, & de les cacher, & envoya souvent le bourreau de sa justice & le prevost pour oster les armes de ses soldats qui estoient encore pendus dans l'eglise. Mais le peuple l'empescha pendant plusieurs jours, & voulut que tout le monde fust témoin de la violence qui s'estoit faite dans ce lieu saint, & de la maniere criminelle dont il avoit esté profané.

*Protestatio
pop. Alex.
p. 866.*

Les catholiques voyant donc que l'on vouloit étouffer la memoire de cet accident, s'efforcerent de le rendre encore plus public par un second acte, qui est à la fin de l'epistre de S. Athanase aux solitaires, & qui est datté du 12. de fevrier après le consulat d'Arbetion & de Lollien.

Ils y exposent les raisons qui les ont obligez à le dresser, avec l'abbregé des violences dont nous venons de faire la relation. Ils y conjurent par le Dieu tout-puissant & par le salut de l'Empereur, non seulement Maxime préfet d'Egypte, mais aussi les officiers appelez Curieux ou surveillans, de faire rap-

port de toutes ces choses à Constance & au Préfet du prétoire. Ils conjurent aussi tous les pilotes d'en répandre la nouvelle de tous les costez & dans tous les tribunaux. Ils disent de plus que si l'Empereur a donné ordre de les persécuter, ils sont prests de s'exposer au martyre, mais que si cela se fait sans son ordre, ils prient Maxime & tous les officiers de la ville d'arrêter le cours de ces violences. Ils les prient encore de demander à Constance qu'on ne leur envoie point un autre Evêque, parce qu'ils n'en veulent point d'autre qu'Athanase, & qu'ils esperent que sa majesté ne violera pas les sermens qu'il a faits en le renvoyant. Il est vraisemblable qu'ils députerent mesme à Constance, puisqu'ils disent que quelques-uns d'eux le devoient bien tost aller trouver. Nous n'avons pas la souscription de cet acte quoy qu'il ait esté souscrit.

La generosité chrestienne qui y reluit dans toutes les lignes, fait voir que le peuple estoit digne de son pasteur, & que ne discernant point sa cause d'avec celle de J. C. & de l'Eglise, il estoit aussi prest de mourir pour celuy que Dieu luy avoit donné pour Evêque, que de faire des declarations authentiques de la violence sacrilege que l'on avoit commise contre luy. Le sang des vierges que l'on avoit massacrées au pied des autels, estoit une voix puissante qui justifioit S. Athanase par toute la terre; & ces catholiques qui estoient les victimes innocentes de la cruauté des Ariens, rendoient un témoignage public à son innocence, en se laissant assommer dans son eglise plustost que de consentir à sa perte & à son enlèvement. Le mesme Dieu qui les recompensoit tous de la couronne du martyre, le couvroit comme de son ombre & de sa protection pour conserver en sa personne le deffenseur de sa verité; & ce Saint qui eust donné de bon cœur sa vie pour la moindre des brebis de son troupeau, voyoit par un evenement admirable les brebis mourir pour leur pasteur. On ne peut pas dire s'il ressentoit en cette rencontre plus de douleur que de joye; & s'il estoit moins consolé de la fermeté de ses enfans, qu'il n'estoit affligé de la cruauté si inhumaine & si sacrilege que l'on exerçoit contr'eux. Mais on peut dire avec verité que comme il estoit plein d'une charité episcopale & d'une tendresse paternelle, il mouroit en chacun d'eux, & ne survivoit

à leur mort que pour en souffrir une plus longue par la durée de cette persécution dont tout le poids devoit retomber enfin presque sur luy seul.

Il en ressentit de nouveaux effets quand il vit que quelque cruauté que l'on eust commise, & quelques excès que l'on eust fait souffrir aux vierges, Constance avoit publiquement & autorisa tous ces maux, & écrivit une lettre au Sénat & au peuple d'Alexandrie, par laquelle il commandoit à tous les jeunes gens de s'assembler & de poursuivre Athanase s'ils ne vouloient se déclarer ses ennemis. S. Athanase semble parler de cette lettre quand il dit que Constance avoit ordonné qu'on le chercheroit jusques dans les pays barbares pour l'amener dans les prisons des Préfets, & que tout le monde seroit contraint de communiquer avec les Ariens sur peine de la vie; ce qui ne se trouve point dans les deux lettres qu'il rapporte ensuite.

*Athan. ad
solit. p. 843.*

*Apolog. i.
p. 693.*

*εις τὰ λη-
ρόματα κο-
μψτάσια.*

L'Empereur estoit par cette lettre de donner quelque prétexte à son changement envers ce Saint, & au violement de sa parole: mais n'en pouvant trouver aucun qui fust raisonnable, il estoit réduit à dire qu'il ne l'avoit rappelé pour un temps qu'à cause de son frere Constantin de sainte & divine memoire. Et ainsi il estoit contraint d'avouer qu'il ne se soucioit ny de son frere ny de ses promesses. Il se vantoit aussi de suivre en cela la volonté de son pere qui avoit autrefois banni le Saint dans les Gaules, & d'observer les saints Canons de l'Eglise.

*ad solitar.
p. 843.*

Mais S. Athanase ruina quelque temps après tous ces faux prétextes comme une chose insoutenable. Il representa que quand il s'estoit agi d'exterminer Vetrician, Constance avoit apporté pour raison que la succession d'un frere doit retourner au survivant; & que cependant son attachement à l'herésie de ceux qui ont déclaré la guerre à J. C. l'empeschoit en cette rencontre d'avoir égard aux mesmes regles d'équité & de justice; Que ce faux zele le rendoit inofficieux envers ses freres, & luy faisoit mesme negliger l'exécution des volontez de son pere Constantin, qui n'avoit relegué Athanase dans les Gaules que pour le garantir de la fureur des Ariens; Que c'estoit une chose indigne qu'il fist rentrer dans l'Eglise des heretiques à qui Constantin avoit donné le nom de Porphyriens, & que pour les protéger il bannist les autres; Qu'en-

core que Constantin eust permis à Arius de le voir, il le condamna néanmoins depuis sa mort, & le tint pour heretique, ayant appris son parjure, & la rupture de ses entrailles; Que c'estoit une grande injustice à Constance de vouloir justifier sa conduite par le prétexte des Canons, dont il feignoit d'estre un si religieux observateur dans le temps mesme qu'il violoit tous les Canons, n'y en ayant aucun qui luy permette d'envoyer de sa cour & de son palais un homme pour estre Evesque, ny qui donne aux soldats la licence de s'emparer des eglises, ny qui accorde aux Comtes & aux eunuques le gouvernement & l'intendance des affaires de l'Eglise, ny aux Empereurs le pouvoir de juger les Evesques par des edits & des commandemens absolus.

Le Comte Heracle fut envoye pour estre l'executeur de cette declaration de Constance, & pour préparer le chemin à Georges que l'Empereur envoyoit pour estre le tyran spirituel, & non l'Evesque d'Alexandrie. Il semble que l'on changea en mesme temps les officiers, car nous verrons que Cataphrone estoit Préfet, & Sebastien Duc ou general de la milice.

p. 846.

Heracle estant arrivé à Alexandrie fit afficher la declaration de l'Empereur, & ajoûta comme par son ordre, que si l'on n'y obeïssoit, on osteroit le pain que l'on distribuoit au peuple, on ruinerait toutes les idoles, & on réduiroit dans une dure servitude un bon nombre des officiers & des bourgeois de la ville. Et comme s'il n'eust pas encore esté satisfait de ces menaces, il n'eut point de honte de dire à haute voix devant tout le monde, Que l'Empereur ne vouloit point d'Athanase, mais qu'il commandoit de mettre les eglises entre les mains des Ariens. On fut étrangement surpris d'un commandement si injuste. On se regardoit avec étonnement, & on se demandoit l'un à l'autre si Constance estoit devenu heretique. Mais Heracle au lieu d'en rougir, s'efforçoit encore plus de contraindre les senateurs, les magistrats payens & les prestres des idoles, de souscrire & de promettre qu'ils recevroient celui que l'Empereur voudroit envoyer pour Evesque.

Il exigea cette promesse par écrit des payens, qui estoient bien aises de racheter par ce moyen la ruine de leurs idoles; & il fit aussi souscrire quelques gens de boutiques, qui malgré eux cederent aux menaces qu'on leur faisoit, &

fignerent comme si ç'eust esté quelque juge qu'on leur voulust envoyer. Il semble mesme que ces artisans fussent payens, puisque S. Athanase après avoir parlé de leur signature, ajoute aussitost après que des payens ne pouvoient faire que ce que vouloit l'Empereur.

Il ne faut pas douter que les Ariens & les Meletiens ne fissent la mesme chose par leur propre inclination, & sans qu'il fust besoin d'y employer la terreur & les menaces. Et cette grande liste de noms ayant esté envoyée à Constance, luy donna lieu de louer, comme nous verrons, l'obeissance & la soumission de la ville d'Alexandrie : c'est ainsi qu'il qualifioit la prévarication de quelques particuliers.

Mais les Catholiques n'eurent aucune part à tout cela ; & c'est ce qui donna occasion à une nouvelle persecution que S. Athanase rapporte comme arrivée fort peu après l'entrée d'Heracle, & assurément avant l'intrusion de Georges, puisque les Catholiques estoient encore maistres de la grande eglise. Voicy donc le nouveau tumulte qui y arriva.

CHAPITRE XVII.

Nouvelles cruantez exercées envers les Catholiques d'Alexandrie.

TOUT le peuple, dit S. Athanase, estant assemblé un mécredy dans la grande eglise d'Alexandrie, c'est à dire dans la Cesarée, le Comte Heracle, qui outre sa suite avoit avec luy Cataphrone Préfet d'Egypte, Faustin Receveur general d'autant plus digne acteur des tragedies des Ariens, qu'il avoit l'ame plus basse & les mœurs plus corrompuës, & avec eux un nommé Bichine qui estoit heretique, alla assembler les plus déreglez de la jeunesse & des idolatres, & les excita à venir assommer le peuple dans l'eglise, les assurant que c'estoit l'ordre & la volonté de l'Empereur. Les Ariens se meslerent avec eux pour les animer encore davantage ; & il faut croire qu'ils n'y vinrent pas pour y estre d'inutiles spectateurs.

La pluspart du peuple estoit déjà sorti de l'eglise, parce que le service estoit fini lorsque cette troupe y arriva ;

mais il y restoit encore quelques femmes & quelques vierges qui s'estoient assises après la priere. Ces jeunes impies s'en vinrent donc à elles armez de pierres & de bastons; & en mesme temps que les uns faisoient voler de toutes parts une gresle de cailloux pour lapider les femmes qui estoient dans l'église, les autres n'avoient point de honte de donner de grands coups de bastons à ces vierges chrestiennes. Ils tiroient leurs voiles pour leur découvrir la teste, & donnoient de grands coups de pieds à celles qui faisoient quelque résistance. Mais ces excès si horribles ne furent que le commencement de plusieurs outrages tout autrement durs & insupportables. Car comme ces insolens connoissoient l'extreme pudeur de ces vierges, & la chasteté inviolable de leurs oreilles, & qu'elles auroient plustost souffert avec patience des coups de pierres & d'épées que des discours impudiques, ces infames n'en avoient point d'autres à la bouche. C'estoit les Ariens qui inspiroient à ces jeunes gens des discours si contraires à la pureté, & ils s'en servoient peut-estre eux-mesmes; ou du moins s'ils ne sortoient pas de leurs bouches, ils prenoient un plaisir & une satisfaction extrême à les entendre dire & à leur voir faire des choses si outrageuses, pendant que ces saintes vierges & d'autres femmes tres-graves & tres-venerables par leur chasteté, avoient plus d'horreur de ces discours que des piquures d'aspics.

Ensuite pour executer dans toute leur étendue les ordres du Comte & du Receveur general, ils prirent les bancs des ecclesiastiques, le throne episcopal, la table de l'autel qui estoit de bois, les voiles & les tentures de l'église, en un mot tout ce qu'ils purent emporter, & les brulerent dans la grande place devant la porte de l'église.

Le Saint s'arrestant tout court à ce recit, dit qu'il est impossible de l'ouïr sans verser des larmes & sans boucher ses oreilles, le seul déplaisir d'entendre des choses si horribles estant une tres-grande affliction & un mal tres-considerable. Il continuë néanmoins sa relation, & dit que ce qui fut plus abominable en cette action, c'est que les payens jetterent de l'encens dans le feu en loüant hautement leurs idoles, & disant avec joye les uns aux autres, *Constance a embrassé la religion des Grecs, & les Chrestiens reconnoissent nos mysteres.* C'est sans

fans doute ce qui a fait dire à nostre Saint que l'on avoit offert des sacrifices, & proferé des blasphemes contre JESUS-CHRIST dans la grande eglise de la Cesarée, en se vantant que c'estoit par l'ordre de Constance. p. 860.

Mais outre ce sacrilege, les payens prirent une genisse qui tiroit de l'eau pour arroser les jardins de ce quartier appelé aussi Cesarée, dans le dessein de l'immoler; & ils l'auroient fait si leur superstition leur eust permis d'immoler des vaches. Cependant les Ariens ne faisoient nulle difficulté de participer à toutes ces abominations, & d'agir comme des payens, parce qu'ils s'imaginoient trouver en cela la honte des Catholiques & l'appuy de leur heresie. p. 843.

Ces crimes estoient trop enormes pour demeurer impunis: & la justice de Dieu voulant faire voir l'excès d'une si étrange malice, en fit éclatter le chastiment par un prodige tout à fait extraordinaire, pour monstrier manifestement à tout le monde que comme c'est Dieu mesme qui est offensé par la temerité si impie des payens, aussi ceux qui se sont unis avec eux n'avoient point eu d'autre dessein que de luy faire un outrage. Et c'est ce qui parut visiblement par ce miracle. Car l'un de ce jeunes emportez ayant eu l'insolence de monter dans le siege episcopal, & de s'y asseoir pour y donner des marques publiques de son impureté, & ayant ensuite voulu tirer de force ce siege à luy pour l'emporter, il fit des efforts extraordinaires pour le rompre. Mais il ne sçavoit pas ce que la justice de Dieu luy preparoit au mesme instant. Car le premier morceau de bois qu'il rompit luy entra dans le ventre, & luy fit vider les intestins comme à Judas. Il tomba aussi-tost par terre, & ayant esté emporté de là, il mourut le lendemain. Un autre estant entré dans l'eglise avec des branches d'arbres, & les branlant de la main selon l'usage des payens pour se mocquer de nostre religion, fut tout d'un coup saisi d'un si grand & si prodigieux ébloüissement, qu'il perdit entierement la veüe, & ne sçavoit où il estoit. Il estoit mesme sur le point de tomber par terre comme le précédent, si ceux qui estoient au tour de luy, ne l'eussent soutenu, & ne luy eussent donné la main pour le conduire dehors; & il revint à peine le lendemain, ayant perdu toute

connoissance & toute memoire de ce qu'il avoit fait & de ce qui luy estoit arrivé.

Ces deux exemples eurent la force d'épouvanter les payens, & d'arrester leur insolence. Mais les Ariens avoient le front trop dur & trop insensible pour rougir de ces accidens, & ils n'en furent que plus endurcis. Quoy qu'ils vissent des miracles comme les Juifs, ils demeuroient comme eux dans l'incrudulité, ou pour mieux dire, ils s'endurcissoient comme Pharaon, n'ayant que des esperances basses, & n'établissant leur confiance qu'en l'autorité de l'Empereur & de ses eunuques. Après avoir commis tant de desordres par le ministere des payens, ils en firent bien d'autres par eux-mesmes, & qui n'estoient pas moins criminels, ayant eu l'effronterie après tant de cruautéz commises contre les Catholiques, de les accuser encore devant l'Empereur pour en obtenir contr'eux une condamnation plus rigoureuse que n'est la peine de l'exil.

Voilà comment ces heretiques qui n'estoient pas seulement insensibles aux fleaux de Dieu & aux coups miraculeux de sa justice, mais qui devenoient mesme plus criminels par ces chastimens, se mirent en possession de l'Eglise d'Alexandrie pour y élever Georges que Constance y destinoit, & qui devoit estre l'adultere de cette Epouse si sainte, & l'usurpateur de ce siege patriarchal. Mais les brebis que ce loup si furieux faisoit outrager par avance jusques au milieu de la bergerie, dont il ne s'estoit point encore emparé, conservoient toujours toute l'estime & la tendresse qu'elles devoient avoir pour leur veritable pasteur, qui leur devenoit mesme plus cher & plus venerable par cette persecution, & ne regardoient qu'avec execration le tyran spirituel qui s'alloit élever de luy-mesme sur leurs testes.



CHAPITRE XVIII.

*Quel estoit Georges intrus à la place de saint Athanase.
Son entrée dans Alexandrie.*

IL y avoit si long-temps que les Ariens vouloient faire monter encore une fois un Evesque de leur parti sur le siege patriarchal de S. Athanase, qu'il ne faut pas s'étonner si après avoir obligé ce Saint par leurs violences à se cacher aux yeux des hommes pour n'attendre sa protection que de Dieu seul, ils ne penserent plus qu'à luy donner un successeur. La mort funeste de Gregoire estoit une excellente leçon pour tous ces usurpateurs : mais l'ambition ne mourra jamais dans le monde & ne sera jamais sage, & il y aura toujours des personnes assez injustes & assez lasches pour consulter plustost leurs interets temporels que la sainteté des Canons, & la crainte de l'avenir.

Ceux qui avoient voulu assassiner jusques dans le sanctuaire un si saint & si genereux Archevesque, avoient déjà jetté les yeux sur l'un des plus méchans & des plus infames de tous les hommes de son siecle pour luy faire remplir sa place, quoy qu'elle ne fust pas vacquante, & pour faire monter sur le siege d'Alexandrie Georges dont l'ame basse & venale estoit capable de se transformer dans toutes les passions de l'Arianisme.

Il estoit indubitablement de Cappadoce, comme saint Athanase le dit plusieurs fois. S. Gregoire de Nazianze qui estoit de la mesme province, en parle comme d'un homme de son país. S. Gregoire de Nyffe l'appelle aussi Cappadocien & Tarbasthenite, parce qu'apparemment il estoit né dans quelque village de ce nom sur les confins de la Cappadoce & de la Cilicie, puisqu'un auteur le fait originaire d'Epiphanie en Cilicie. Il estoit encore plus corrompu par les mauvaises qualitez de son esprit que par le deffaut de sa naissance, quoyqu'il ne fust pas tout à fait libre, estant par le meslange de son extraction ce que sont les mulers parmy les bestes. Ammien Marcellin dit qu'il estoit fils d'un foulon. On le connut d'abord comme un parasite, comme

L ij

Greg. Naz.
orat. 31.
Greg. Nyff.
l. 1. contra
Eunom.
Amm. Mar-
cell. l. 22.
Athanaf.
ad solit. p.
861. 844.
de synod.
880. 912.
orat. 1. contr.
Arian. p.
290. de fis-
ga p. 704.
Sozom. l. 3.
c. 6. & l. 4.
c. 7.

un homme qui se feroit vendu pour un bon repas, & qui avoit appris à faire & à dire toutes choses pour son ventre. S'estant voulu mettre ensuite dans les affaires, il y eut le dernier de tous les emplois, ayant esté receveur à Constantinople de l'une des fermes qui dépendoient du Questeur, c'est à dire de la ferme du salé que l'on donnoit aux soldats. Il s'acquitta de cet employ si peu honorable sans aucune fidelité, en ayant détourné tout l'argent à son profit pour satisfaire à sa bouche; ce qui a donné occasion à nostre Saint de l'appeller *mangeur du thresor*.

ταμειοφά
γος.

Enfin estant réduit à n'avoir plus que son corps, il fut contraint de s'enfuir, & erra pendant quelque temps comme un vagabond & un fugitif de ville en ville & de province en province. Ce fut la miserable vie qu'il mena estant chassé de toute la terre jusques à ce qu'il s'empara de la ville d'Alexandrie pour la ravager comme s'il eust esté une playe d'Egypte & le fleau de l'Eglise, ou pour nous servir des expressions d'un payen, le malheur commun & des autres & de luy-mesme.

Ammian.

Au reste c'estoit un homme de neant, qui n'avoit nulle teinture des belles lettres, qui n'avoit rien d'agreable dans sa conversation, qui ne se mettoit pas mesme en peine de couvrir ses autres defauts sous un masque & une apparence de pieté; & il n'y avoit personne dans tout le reste du monde qui eust plus de disposition que luy à faire de mauvaises actions & du desordre. Après cela il ne faut pas s'estonner s'il n'avoit acquis nulle part aucune reputation.

Pour ce qui est de sa religion, outre ce que l'on en peut juger par ce que nous en venons de dire, S. Athanase nous assure qu'il estoit purement idolatre, & non Chrestien, n'ayant pris ce nom que pour s'accommoder au temps, & pour faire un trafic honteux de la pieté; de sorte qu'il ne falloit pas trouver étrange qu'il se trompast dans la foy, luy qui ignoroit entierement ce qui la regarde, & qui se tenoit trop heureux de suivre les autres.

Mais outre toutes ces qualitez, il avoit encore celle d'estre naturellement cruel; & c'est ce qui le fit choisir par les Ariens comme un sujet tout à fait propre à estre envoyé à Alexandrie, & comme un homme tres-capable de

détruire , de ravir & de massacrer. Ils ne se tromperent nullement dans ce choix si conforme à leurs desseins , & il en fit ressentir les effets aux payens mesmes : outre que d'ailleurs il paroissoit agissant , & fort zélé pour leur heresie.

Ce fut sans doute par ces rares qualitez qu'il merita que Constance l'appellast *le reverendissime Georges , un homme au dessus de toutes les loüanges , un maistre tres-habile , le plus parfait & le plus accompli des docteurs , soit en œuvres , soit en paroles , un guide tres-assuré & tres-expert du chemin du ciel , & un homme dont la conversation estoit tout à fait capable de servir à des saints qui avoient vieilli dans les fonctions de l'apostolat , & mesme de corriger leurs defauts.*

Soit que cet usurpateur eust esté autorisé dans un Concile tenu à Antioche par 30. Evêques Ariens, comme Sozomene l'a écrit , soit que les seules voyes de fait fussent les titres de sa mission , il est certain qu'il entra dans Alexandrie durant le careme entre le 21. de février & le 6. d'avril , estant accompagné selon l'ordre de Constance par des troupes de soldats , & appuyé par toute la puissance du general de la milice. Sebastien tenoit alors ce rang dans l'Egypte , & comme nous le pouvons juger , il avoit succédé dans cette charge à Syrien , & de Duc d'Egypte ayant esté fait Comte depuis ce temps-là , il eut des emplois tres-considerables sous Julien l'apostat.

Eclairciss. i.

C'estoit un jeune homme insolent qui avoit quitté l'étude de l'éloquence que son pere nommé Antiphile luy vouloit faire apprendre sous Libanius , pour embrasser la profession des armes , & qui estant Manichéen n'avoit selon l'esprit de sa secte aucune compassion pour les pauvres.

Athan. ad solitar. p. 850. 851. Valef. not. in Amm. p. 254.

Ce fut sous l'autorité de ce general que Georges commença ses emportemens contre nostre Saint. Car les justes , dit S. Gregoire de Nazianze , tombent souvent entre les mains des méchans , & leur sont comme abandonnez. Mais quand Dieu le permet ainsi , il ne prétend point honorer ceux à la puissance desquels il les livre , & il veut seulement les éprouver , jusqu'à ce que les méchans souffrent une mort tres-pernicieuse , selon l'oracle de l'Ecriture. Cependant on se mocque des gens de bien dans le cours de cette vie , tandis que la bonté de Dieu demeure cachée , & que l'on ne découvre pas en-

Isai. 55. v. 22.

» core ce qu'il prépare aux uns & aux autres dans ses refer-
 » voirs , comme il arrivera lorsque les discours , les actions &
 » les pensées de tout le monde se peseront par ses soins dans
 » une tres-juste balance , & qu'il s'élevra pour juger toute la
 » terre , pour examiner les intentions & les actions des hom-
 » mes , & pour exposer à nud ce qu'il garde maintenant , & ce
 » qu'il tient comme cacheté dans son cabinet. Ainsi il
 » ne faut pas s'étonner que Georges l'ait emporté sur Atha-
 » nase en cette rencontre : au contraire c'eust esté une chose
 » merveilleuse & plus digne d'étonnement , si ce juste n'eust
 » point esté éprouvé par le feu de la calomnie.

Il y a bien de l'apparence que Georges n'entra pas dans
 Alexandrie sans apporter des lettres de l'Empereur pour au-
 toriser son usurpation & toutes les violences sur lesquelles il
 estoit nécessaire de l'établir. Nous trouvons dans S. Atha-
 nase une lettre de Constance au peuple d'Alexandrie qui
 semble avoir pu faire cet office. Que si elle n'a esté écrite
 que quelque temps après , lorsque Georges estoit déjà en
 possession , comme elle le semble supposer , & après diver-
 ses persecutions faites aux Evesques , comme on le peut ju-
 ger par le temps auquel S. Athanase témoigne en avoir appris
 la nouvelle ; elle servira toujours à nous faire voir quel pou-
 voir estre l'esprit & la matiere de celle que Georges devoit
 avoir apportée.

*apolog. I.
p. 694.*

p. 693.

Constance remercie les Alexandrins par cette lettre , de
 s'estre si parfaitement & si promptement soumis à ses ordres en
 chassant S. Athanase , & en s'attachant à Georges ; & il leur
 donne à tous deux des éloges qui leur conviennent d'autant
 moins qu'ils n'ont nul rapport avec ce que le mesme Em-
 pereur avoit écrit au mesme peuple d'Alexandrie en l'an 349.
 touchant le rétablissement du Saint.

Il n'y avoit rien de moins digne de la majesté d'un Empe-
 reur , que d'étudier les termes les plus injurieux & les plus
 bas pour flétrir un saint Evesque à qui il avoit donné quel-
 ques années auparavant tant de loüanges , & de ne le trait-
 ter *d'importeur & de charlatan* que pour appeller ses enne-
 mis *des hommes graves & admirables*. Car cet imposteur pré-
 tendu estoit le mesme Athanase dont il avoit autrefois écrit
 au mesme peuple , *comme d'un homme connu de tout le monde par*

la sainteté de sa vie & par l'innocence de ses mœurs. Et tout d'un coup, sans qu'il y eust eu aucun changement en sa personne, Constance ne l'accuse de rien moins que d'enseigner l'impicté, mais sans dire en quoy. Au contraire un Cappadocien sans naissance, sans lettres, sans merite, qui n'a point eu de plus honorable employ que de vivandier del'armée, ou tout au plus de commissaire du salé, devient tout d'un coup *l'homme du monde qui a le plus de connoissance du gouvernement spirituel.*

Voilà quelles sont les tenebres de l'heresie, & à quel deshonneur elle expose ses protecteurs. Mais ce qui est encore plus ridicule, c'est que l'Empereur fait un crime à S. Athanase dans cette lettre, de s'estre enfui sans attendre qu'on l'eust jugé. Car nous avons veu quel auroit pu estre ce jugement, & comment on se mettoit peu en peine de le prononcer selon les formes.

Sur la fin de la mesme lettre il menace des dernieres rigueurs & de la mort mesme ceux qui auront la temerité de demeurer encore dans le parti d'Athanase, & il remarque en mesme temps que cet ordre avoit déjà esté donné aux magistrats.

Il semble craindre dans cette lettre que le Saint ne se retirast parmy les barbares, c'est à dire hors l'Empire : & c'est peut estre ce qui l'obligea d'écrire aux Princes d'Auxume la lettre que S. Athanase en rapporte encore. Car nous avons veu que S. Frumence avoit le premier porté la foy dans ce pais dont il avoit esté consacré Evesque par nostre Saint. C'est pour cela que Constance écrivit à ces princes, les priant d'envoyer promptement Frumence en Egypte pour y estre instruit & examiné par Georges, & ce semble mesme, pour en recevoir une nouvelle ordination, comme nous verons que fit Theodore d'Oxyrinque. Car on remarque que c'estoit la coutume des Ariens dans l'Orient, mais principalement dans l'Egypte, de mettre au rang des laïques ceux qui entroient dans leur parti après avoir esté ordonnez par des catholiques, & de les ordonner de nouveau après leur avoir fait signer leur impicté.

*Marcell. &
Faust.*

CHAPITRE XIX.

*Violences de Georges & des Ariens dans Alexandrie.
Martyre de S. Eutyque.*

Greg. Naz.
orat. 21.
Athanas. de
fuga sua.
p. 704.
apolog. 1.
p. 692.

L'ÉTABLISSEMENT de Georges dans Alexandrie fut la fin de ses longues courses & de ses égaremens, & le commencement de l'exercice de sa violence & de sa malignité, dont les effets se rendirent celebres par tout le monde, puisqu'il encherit encore sur les cruautez dont les Ariens luy avoient donné l'exemple.

Il commença dès Pasque à dévorer le troupeau de JESUS-CHRIST, & continua les dimanches suivans, & particulièrement celuy d'après la Pentecoste. Aussi-tost après la semaine de Pasque on vit les vierges menées en prison, les Evêques liez & traînez par les soldats. On pillâ les maisons, & jusques au pain des orphelins & des veuves. On attaqua & on scella les logis des particuliers. On enleva les chrestiens durant la nuit; & ceux qui avoient des freres ecclesiastiques, furent en danger à cause d'eux, comme si c'eust esté un crime d'avoir des freres dans le clergé.

Voilà ce que S. Athanase dit en general de ce qui arriva entre Pasque & la Pentecoste. Mais il en fait autre part une description plus étendue. Ces heretiques, dit-il, qui avoient leurs esperances en un Roy de la terre & en des eunuques, s'efforcèrent de surpasser la meschanceté la plus inhumaine, & la cruauté mesme des bourreaux. Quelle maison n'ont-ils point pillée? Quel jardin n'ont-ils point ravagé? Quel tombeau n'ont ils pas ouvert? Leur prétexte estoit qu'ils cherchoient Athanase; mais leur veritable motif estoit de piller & de dépouiller tout le monde. Combien ont-ils scellé de maisons? A combien de personnes ont-ils emporté les raretez dont ils ornoient les lieux où ils reçoivent leurs amis, pour les donner aux soldats qui estoient les ministres de leur fureur? Qui a pu s'échapper à leurs violences? Qui ne s'est pas caché quand il les a rencontrés mesme dans les places publiques? Qui n'a pas mieux aimé passer la nuit dans les deserts, que de demeurer chez soy? Qui

ad solitar.
p. 849.

Qui n'a pas perdu une partie de son bien , quelque soin qu'il eust pris de le mettre en feureté ? Qui n'a pas mieux aimé s'exposer à la mer , quelque peu d'experience qu'il eust des perils de la navigation , que d'attendre l'effet de leurs menaces ? Combien de personnes ont esté contraintes de changer de maison ou de ruë , & de passer de la ville aux fauxbourgs ? Combien ont esté obligez de payer de grandes sommes , & ont mesme emprunté de l'argent à usure pour se délivrer des embusches de ces hommes si emportez ? Car il n'y avoit personne à qui ils ne se rendissent formidables , & ils traitoient tout le monde avec insolence , ayant toujours le nom de l'Empereur dans la bouche.

Ils ruinerent des monasteres , & en voulurent mesme jeter les religieux dans le feu. Estant entrez de force chez des personnes de condition où Athanase avoit mis divers dépôts , ils s'en emparerent , & en priverent ceux à qui ils appartenoient.

Sous la protection d'Heracle ministre de leur méchanceté , du Duc Sebastien , du Préfet Cataphrone , & du Receveur general Faustine ; ils chassoient plusieurs vierges de chez elles , & les maltraitoient dans les ruës , parce qu'elles condamnoient leur heresie & connoissoient la verité. Ils leur faisoient arracher le voile par les jeunes gens de leur secte , & permettoient aux femmes Ariennes de faire aux autres tous les outrages qu'il leur plaisoit. Desorte que l'on voyoit des femmes catholiques pour qui tout le monde avoit de la veneration , se retirer & faire place aux heretiques ; & les Ariennes au contraire courant de toutes parts comme des furies & des mégeres , se croyoient malheureuses quand elles ne trouvoient pas d'occasion de leur faire quelque insulte , & passoient avec douleur tous les jours qui ne leur fournisoient point de matiere d'exercer leur méchanceté.

Des actions si cruelles , si inhumaines & si brutales les faisoient passer dans l'esprit de toutes les personnes équitables pour des hommes plus méchans que des autres heretiques , & les payens mesmes ne pouvoient s'empescher de les maudire avec execration comme des bourreaux.

Un soudiacre nommé Eutyque qui s'acquittoit fort bien de son ministere , ayant merité leur haine par sa vertu , ils le

p. 850.

firent prendre, & luy ayant déchiré le dos à coups de nerfs de bœuf jusqu'à le faire presque mourir sur la place, ils obtinrent qu'on l'envoyast aux mines de Phéno, où les criminels que l'on y relegue durent à peine quelques jours. Ils préférèrent l'exécution de cet ordre avec tant d'inhumanité qu'ils ne voulurent pas seulement souffrir qu'on luy donnast quelques heures pour penser ses playes, & ils le firent partir à l'heure même, disant que cela épouventeroit les autres & les feroit obeïr. Mais cette précipitation ne tendoit qu'à luy faire perdre la vie, ce Saint estant mort aussi-tost après en chemin avant que d'arriver à Phéno, & ayant trouvé avec joye la couronne du martyre dans ce surcroist de cruauté. Le martyrologe Romain marque le 26. de mars la feste de ce Saint, & de tous les autres qui ont souffert par la persécution de Georges.

p. 850, 851.

Les souffrances de ce genereux soudiacre furent une occasion aux Ariens de faire une action que nostre Saint appelle diabolique. Car quantité de personnes estant venues demander avec beaucoup d'humilité & d'instance qu'on le traittast plus humainement, au lieu d'écouter leurs plaintes, les Ariens en firent prendre quatre qui estoient personnes de probité, entre lesquels estoit un nommé Hermie. Le Duc les ayant déchirez de coups, les fit jetter en prison. Mais ce qui eust esté assez pour des Scythes, n'estoit pas capable d'assouvir la fureur des Ariens. Ils murmuroient de ce que ces gens n'estoient pas morts dans le supplice : ils menaçoient même hautement d'en écrire aux eunuques de la Cour, & de se plaindre de ce que le Duc ne battoit & ne foüettoit pas bien à leur fantaisie. De sorte que Sebastien qui ne pouvoit écouter ce discours sans crainte, eut assez de complaisance pour ordonner en leur faveur que ces hommes si innocens seroient foüettez encore une fois. Ces Confesseurs de la divinité du Fils de Dieu, qui connoissoient pour quel sujet on les traittoit de la sorte, & qui estoient leurs parties, en eurent une secrette consolation, & ne dirent autre chose dans le redoublement de leur supplice, sinon : *C'est pour la verité que l'on nous foüette, nous n'entrons point dans la communion des heretiques. Frappez, frappez comme il vous plaira ; mais vous en rendrez bien-tost conte à Dieu.*

Eclair. 1.

Le dessein de leurs persecuteurs estoit de les faire mourir p. 852. dans la prison : mais le peuple de Dieu ayant pris une occasion favorable , obtint enfin leur délivrance au bout de sept jours ou un peu plus. Et comme si les Ariens eussent receu une grande injure par la liberté de ceux dont ils respiroient le sang & la mort , ils s'en vengerent par une cruauté toute nouvelle , mais digne d'une heresie qui fait profession de combattre JESUS-CHRIST. Ce divin Sauveur nous a commandé de nous souvenir des pauvres. *Vendez vos biens*, dit-il dans l'Evangile , *& donnez l'aumosne*. Il dit aussi , *J'ay eu faim* , *& vous m'avez donné à manger* ; *J'ay eu soif* , *& vous m'avez donné à boire*. Et il dit encore , *Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits* , *vous le ferez à moy-mesme*. Mais comme les Ariens avoient des sentimens tout à fait contraires à JESUS-CHRIST , ils tascherent en cela aussi bien qu'en toute autre chose de s'opposer à sa volonté. Car le Duc les ayant mis en possession des eglises , & les pauvres ny les veuves n'y pouvant plus demeurer , les ecclesiastiques à qui on avoit commis le soin de les assister , marquerent d'autres lieux aux veuves où elles pussent se retirer & recevoir les aumosnes que la charité des fideles leur distribuoit. Les Ariens ne le purent souffrir ; ils frapperent outrageusement les veuves à coups de pied , & défererent au Duc par un soldat nommé Dyname ceux dont le crime consistoit à les avoir secourüs. Cette accusation fut d'autant plus agréable à Sebastien , que les œuvres de misericorde sont inconnuës aux Manichéens , & que c'est une action d'hostilité parmy eux que de donner l'aumosne à un pauvre. C'estoit donc un nouveau genre de crime ; & il fallut inventer une espece de tribunal & d'audience dont on commençoit d'entendre parler la premiere fois. On condamnoit un homme pour avoir fait une bonne action. On accusoit celuy qui avoit donné l'aumosne , & on foüettoit comme criminel celuy qui l'avoit receuë ; & ces miserables aimoient mieux qu'un pauvre mourust de faim , que de permettre que ceux qui avoient le mouvement de les secourir , leur prestassent quelque secours. Certes ces nouveaux Juifs ne pouvoient avoir appris cette conduite que des anciens qui estoient leurs peres

& leurs maîtres. Car les Juifs ayant veu que JESUS-CHRIST avoit rendu la veüe à celuy qui estoit aveugle depuis sa naissance, & qu'il avoit fait marcher un homme qui avoit esté fort long-temps paralytique, blâmoient nostre Seigneur d'avoir operé ces deux miracles, & condamnoient comme prévaricateurs de la loy ces malades qui venoient d'estre gueris.

p. 858. 859.

Mais il est impossible d'exprimer toutes les cruautéz qu'ils exercerent contre les prestres & les diacres. Car ils chasserent & bannirent de l'Eglise d'Alexandrie ces dignes ministres qui y avoient esté établis par S. Pierre & S. Alexandre, pour mettre en leur place ceux mesmes qui avoient esté chassez de l'Eglise avec Arius. Nostre Saint nomme particulièrement les deux prestres Hierax & Dioscore, bannis, dit-il, dans la Soïne, qui estoit apparemment quelque desert de l'Egypte.

Mais les Ariens ne se contentant pas d'avoir banni tous ces ecclesiastiques par l'autorité du Duc & des magistrats, ils employerent encore la violence des soldats & de Gorgone Capitaine de la ville, pour chasser de chez eux tous ceux qui leur appartenoient. Ils les assommerent de coups; & ce qui est encore plus cruel que tout le reste, ils déchirerent leurs membres après leur mort.

Eclairc. 2.

p. 853.

Ce n'estoit pas assez pour eux d'estre les bourreaux de tant d'innocens: ils vouloient encore obliger les autres d'en estre les dénonciateurs & de les deceler aux magistrats par une horrible trahison; & ils persecutoient également ceux des catholiques qui estoient l'objet de leur haine, & ceux qui recevoient chez eux ces fugitifs pour les cacher. C'est ce que l'on doit considerer comme l'une des plus grandes inhumanitez de cette persecution. Car nostre Saint qui nous en a laissé ce portrait, dit avoir appris de ses peres
 » une chose qu'il croyoit veritable, sçavoir que durant la
 » persecution qui s'éleva sous le regne de Maximien ayeul
 » de Constance, il s'estoit souvent trouvé des payens qui
 » avoient caché les Chrestiens lorsque les magistrats les fai-
 » soient chercher de toutes parts, qui s'estoient mesme
 » quelquefois laissé condamner à l'amende & emprisonner,

plustost que de trahir ceux qui s'estoient confiez à leur foy, & qui prenant autant de soin de la conservation de ces fugitifs que de leur propre seureté, s'exposoient eux-mesmes les premiers pour les cacher dans leur retraite. Mais les auteurs de cette nouvelle heresie agissoient de toute une autre maniere, & ne vouloient se rendre considerables que par leurs embusches & leurs violences. Car devenant eux-mesmes les bourreaux de leurs freres, ils les alloient chercher dans les lieux où ils s'estoient retirez, & faisoient persecuter ceux qui les retiroient chez eux, traittant également d'ennemis ceux qui se cachoient pour leur propre seureté, & ceux qui cachoient les autres; tant ces méchans hommes avoient l'inclination & l'esprit de meurtriers, & imitoient dans leur conduite la malice de Judas.

On ne pourroit lire sans horreur l'histoire de tant de cruauté, si les larmes que la compassion fait répandre sur un si grand nombre de Chrestiens massacrez, ne se changeoient en larmes de consolation & de joye quand on considere qu'autant qu'il y avoit de catholiques qui combattoient pour S. Athanase & pour la foy, c'estoient autant de martyrs qui se signaloient dans la fuite de cette persecution. Car comme dit nostre Saint, ce qui marque & discerne les martyrs n'est pas seulement de ne point offrir de l'encens sur les autels; mais il n'y a pas de martyre si illustre selon le témoignage interieur de nostre propre conscience, que de ne pas renier la foy en quelque point que ce puisse estre: & l'on ne condamne pas seulement comme étrangers & comme ennemis de la religion ceux qui se sont courbez pour adorer les idoles, mais on traite ainsi tous ceux qui ont trahi la verité; estant certain que Judas n'a point esté déposé de l'honneur de l'apostolat pour avoir sacrifié aux idoles, mais qu'il a perdu ce rang à cause de sa trahison.

or. i. cont.
Arian.
p. 303.

Les catholiques d'Alexandrie mouroient avec joye, parce que leur mort rendoit un glorieux témoignage à l'innocence de leur Archevesque, & à la vraye foy que l'on persecutoit en sa personne. Mais les Ariens estoient fort à plaindre de faire voir au milieu de la paix & de la tranquillité de l'Eglise une plus grande dureté envers leurs freres, que les barbares n'en avoient montré autrefois durant la

persecution lorsqu'on l'avoit veüe allumée par la fureur des Empereurs idolatres. Car Constantin avoit marqué dans son édit que des barbares avoient autrefois reçu les Chrestiens fugitifs avant Diocletien & Maximien, qu'ils les avoient laissez libres dans l'exercice de leur religion, qu'ils se glorifioient mesme d'avoir agi de la sorte, & que c'estoit une tache d'infamie pour les Romains. Mais on voyoit sous le regne du fils de Constantin un étrange changement de ce procedé. Car les Romains payens avoient autrefois esté moins cruels envers les Chrestiens qu'ils consideroient comme des hommes detestables & des ennemis declarez de leur religion, que les Romains Chrestiens ne l'estoient envers les Chrestiens qu'ils devoient aimer comme leurs freres: Et c'estoit un nouveau genre de supplice plus cruel que tous les précédens de souffrir la mort par l'inhumanité de ceux qui faisoient profession d'estre adorateurs de JESUS-CHRIST.

*Euseb. l. 2.
de vita Constant. c. 53.*

CHAPITRE XX.

Nouvelles cruautés commises par les Ariens le deuxième jour de juin.

TANT de sang chrestien & catholique que les Ariens avoient déjà répandu, n'estoit pas capable de rassasier leur fureur. Ils chercherent encore à l'assouvir sur ceux qu'un si grand nombre d'outrages & de violences n'avoit pû détacher de la communion de nostre Saint. Quoyque les occasions de les persecuter ne leur manquassent jamais, neanmoins ils affectoient particulièrement les grandes festes, soit pour faire un plus grand éclat dans le monde, soit pour avoir plus de commodité de satisfaire leur passion par la rencontre des assemblées de religion & de pieté.

Eclairc. 1.

*de fug. 704.
apolog. 1.
p. 692. ad
fol. 859.
Eclairc. 2.*

Le samedi de la Pentecoste qui estoit en cette année le premier jour de juin, le peuple après avoir jeusné, ne pouvant se résoudre de communiquer avec Georges, sortit de la ville pour aller prier à la campagne dans un lieu desert près du cimetiére. Cet usurpateur du siege de S. Athanase en ayant appris la nouvelle, anima tout de nouveau Sebastien,

& ce General ayant pris avec luy plus de trois mille hommes bien armez, avec les arcs, les flèches & l'épée nuë à la main, il vint se jeter sur ce peuple pour y mettre tout à feu & à sang le dimanche mesme, lorsque la plupart des fidèles s'estoient déjà retirez à cause de l'heure, ce qui marque apparemment que le service estoit déjà finy.

On peut s'imaginer ce que fit en cette rencontre un Manichéen instruit dans l'école des Ariens qui luy inspiroient sans cesse la vangeance & la cruauté, & combien il eut peu d'égard à l'innocence & à la foiblesse des enfans que ne faisoient que prier Dieu. Il fit allumer un grand feu, & en ayant fait approcher les vierges & quelques laïques qu'il avoit pris, il les vouloit obliger de dire qu'elles suivoient la foy d'Arius. Mais comme il les vit fermes & invincibles sur ce point, sans que la veüe de ce feu dont il les menaçoit, fust capable de les affoiblir, il les fit dépouïller toutes nuës, & fit meurtrir leur visage de tant de coups que long-temps après elles en estoient encore mesconnoissables. Mais par une cruauté plus nouvelle & plus barbare, ayant pris des branches de palmier toutes fraïches, & qui avoient encore leurs pointes, il en fit tellement battre ces saintes vierges, que les unes en moururent cinq jours après, & les autres souffrirent des douleurs encore plus grandes que la mort mesme, ayant esté obligées de se mettre entre les mains des chirurgiens pour se faire tirer ces pointes de palmiers si aigües & si perçantes qui leur estoient entrées dans la chair. Ces saintes invoquoient le nom de JESUS-CHRIST durant qu'on les maltraittoit de la sorte; mais plus elles l'invoquoient, plus les Ariens grinçoient les dents & témoignoient de fureur contr'elles.

Mais quoy qu'elles fussent ce jour-là les premieres victimes de la fureur de Sebastien, elles ne furent pas les seules qu'il sacrifia à la cruauté de l'Arianisme. Car ayant pris 40. hommes, il leur fit aussi donner sur le dos tant de coups de ces branches de palmiers, que quelques-uns moururent aussi ou par la cruauté mesme de ce supplice, ou dans les douleurs de l'operation qu'il fallut faire pour leur arracher ces pointes perçantes. Ils releguerent à l'instant dans la grande solitude d'Oasis, qui estoit un desert fort celebre, tous ceux qui en

échappèrent, hommes & vierges; & quant aux corps de ceux qui moururent de ces blessures, ils eurent la dureté de les refuser à leurs parens qui les demandoient pour les enter- rer, & les jetterent dans les champs sans aucune sepulture, afin de les faire manger des chiens. La crainte qu'ils avoient que les vierges ne fussent enterrées, alla mesme si loin, & les obligea d'user d'une si grande précaution, qu'ayant fait fermer les tombeaux, qui estoient alors fort grands & fort spacieux, ils se tenoient auprès comme les demons, dit le Saint, pour empescher que l'on n'y portast les corps de ces saintes & genereuses martyres.

Ils vouloient par là étouffer le bruit de leur cruauté, & oster à la connoissance des hommes cet excès d'inhumanité qui estoit capable de les rendre odieux à tout le monde. Mais cette précaution ne servoit qu'à faire paroistre l'égarement de leur esprit & leur folie. Car outre que toute la ville avoit esté témoin de ce qui s'estoit passé, & les detestoit comme des scelerats & des bourreaux, les plaintes des parens de ceux qui avoient esté massacrez, & qui demandoient leurs corps avec larmes pour leur rendre les derniers devoirs de la sepulture, faisoient encore éclatter davantage l'impiété de ceux qui renonçoient à tout sentiment d'humanité pour les persécuter encore après leur mort. Enfin on racheta secrettement ces corps pour de grandes sommes d'argent, en observant exactement que l'on n'en sçeuft rien. L'Eglise fait memoire le 21. de may de ces Saints & de ces Vierges qui souffrirent à Alexandrie vers la Pentecoste, quoy qu'on ait mis leur martyre sous Gregoire au lieu de Georges qui fut leur veritable tyran.

Ce ne fut pas là le seul combat qui éprouva la constance des saintes vierges; elles eurent encore d'autres cruautés à souffrir de la part de ces ennemis de leur Epoux. Car saint Athanase rapporte comme une chose toute différente de ce que nous venons de dire, & comme un événement arrivé quelque temps après, que les juges pour satisfaire les Ariens, firent dépouiller & suspendre des vierges sur le chevalet, où on leur déchira les costez jusques à trois fois, plus que l'on n'avoit accoustumé de faire aux plus insignes criminels.

Voilà comment cet Empereur Arien traittoit les vierges pour

*apolog. 1.
p. 698. 699.*

*ἐπὶ τῶν
πυλῶν ὡς
ἐρμηλια-
ρίων.*

pour lesquelles son pere le grand Constantin avoit eu tant respect. Et ce fut ce qui obligea nostre Saint de luy remon-
 strer en luy écrivant à luy-mesme, Que JESUS-CHRIST Fils «
 de Dieu nostre Sauveur & nostre Seigneur qui s'est fait hom- «
 me pour nous, ayãt détruit la mort, & nous ayant délivré de «
 la servitude de la corruptiõ, nous a fait cette grace entre une «
 infinité d'autres, de posseder icy bas la virginité comme une «
 image de la sainteté des Anges; Que c'est pour cela que l'E- «
 glise Catholique donne le nom d'Epouses de JESUS-CHRIST «
 aux personnes qui font professiõ de cette divine vertu, & que «
 les payens mesme ne les regardent qu'avec admiration com- «
 me estant les temples du Verbe; Que ce n'est que parmy nous «
 & dans le Christianisme que l'on s'acquitte veritablement «
 des devoirs de cette profession toute sainte & toute celeste, «
 & que c'est l'une des plus grandes preuves que nous ayons «
 pour convaincre tout le monde que c'est parmy nous que «
 l'on trouve la veritable religion; Que ces consideracions «
 ont porté le religieux Empereur Constantin son pere d'heu- «
 reuse memoire à les honorer par préférence à toutes les «
 personnes de leur sexe, & que Cõstance mesme leur a donné «
 dans ses lettres le nom de venerables & de saintes; Qu'avec «
 tout cela ces admirables Ariens qui le calomniẽt auprès «
 de luy, & qui ont dressé des pieges à tant d'Evesques, parce «
 que les juges mesmes sont les ministres de leurs volontez, & «
 leur obeissent aveuglément, ont fait dépouïller ces mesmes «
 vierges, & les ont traittées plus inhumainement qu'on ne «
 fait les criminels; Que cet excez est si horrible, que les hom- «
 mes du monde les plus meschans & les plus cruels n'en ont «
 jamais commis un semblable; Qu'il est vray que Pilate pour «
 favoriser les Juifs a fait ouvrir l'un des costez du divin Sau- «
 veur, mais que la rage des Ariens est plus grande que celle «
 de Pilate, puisqu'ils ne se contentent pas de mettre en pieces «
 l'un des costez de JESUS-CHRIST, mais qu'ils les déchirent «
 tous deux, les vierges estant proprement les membres du di- «
 vin Sauveur; Qu'il n'y a personne qui ne fremisse du seul recit «
 d'une si horrible cruauté, & qu'il n'y a que les seuls Ariens «
 dans le monde qui ayent esté assez temeraires pour déchirer «
 ces membres si purs & si chastes que les vierges avoient «
 consacrez uniquement à JESUS-CHRIST; & qu'au lieu de rou- «

» gir d'une inhumanité si barbare lorsque tout le monde leur
 » en fait des reproches, ils ont l'insolence de dire qu'il ne s'est
 » rien fait en cela que par l'ordre de l'Empereur, tant ils ont de
 » temerité pour entreprendre toutes choses, & de malice pour
 » se porter aux plus grands crimes; Que l'on n'a jamais ouï di-
 » re qu'il se fust rien fait de pareil dās les persecutions passées;
 » Et que quand mesme il y en auroit des exemples, il ne falloit
 » pas que sous un Empereur Chrestien comme luy la virgini-
 » té souffrist un si grand outrage, ny qu'on eust l'insolence de
 » charger cet Empereur de l'infamie d'un si grand crime; n'y
 » ayant que des heretiques qui soient capables de commettre
 » cette impieté contre le Fils de Dieu, & cet attentat contre
 » le respect des vierges saintes.

On voit par là combien Constance estoit à plaindre de se laisser ainsi posseder par les Ariens qui ne vouloient rien que d'injuste. Et en effet nostre Saint dit autrepart que ce prince estoit plus digne de pitié que de toute autre chose, puisque l'éclat de sa pourpre imperiale, & la grandeur de son nom n'empeschoit pas qu'il ne fust l'esclave de ceux qui le tournoient comme il leur plaifoit pour se satisfaire dans le malheureux plaisir que leur donnoit leur impieté.

*Lucifer. mo-
riend. pro
Filio.*

Et c'est aussi pour ce sujet que Lucifer de Cagliari reprochoit à cet Empereur qu'un seul de ses traits de plume avoit fait mourir une infinité de personnes dans Alexandrie, dont quelques-uns avoient esté précipitez du haut des rochers, d'autres avoient esté tuez par l'épée, beaucoup consumez par la faim & par la soif, plusieurs étouffez dans les prisons, & plusieurs autres étranglez.

*pro Atha-
nas. l. i.*

Il y a bien de l'apparence que les Catholiques firent des actes publics & authentiques de toutes ces violences, puisque le mesme Lucifer dit que l'on peut connoistre quel estoit Georges en lisant ses actions dans les protestations des Alexandrins; ce que l'on ne peut pas rapporter à celles dont nous avons déjà parlé, lesquelles ne regardent que ce qui se fit sous Syrien un mois ou deux avant l'arrivée de Georges.

Après tout les Ariens estoient fort éloignez de leur but & de leur prétention, & tous ces emportemens ne servoient qu'à les rendre odieux à tout le monde. Car ils croyoient que ces violences & cette terreur qu'ils vouloient imprimer dans

les esprits, contraindroient leurs adverfaires d'embrasser leur hereſie, & d'entrer dans leur communion. Mais il leur arriva tout le contraire. Ceux qui ſouffroient leurs injultes y trouvant l'occafion du martyre les ſouffroient avec joye, bien loin de trahir la cauſe de la religion & de renoncer à la foy; & leur procedé ſi injuſte ne faiſoit qu'augmenter l'averſion & l'horreur que tout le monde avoit conceuë contr'eux, ſans en excepter les payens meſmes.

Auſſi ils prenoient quelquefois une voye toute contraire, & joignoient l'artifice à la violence pour taſcher de gagner les ſimples en leur promettant leur faveur, & meſme en leur donnant de l'argent; ce qui ne leur reüſſit gueres mieux que leurs cruautez & leurs outrages, puisſque de tous les preſtres d'Alexandrie, il n'y eut, ſelon Lucifer, que Machete & Didyme qui furent aſſez laſches pour abandonner le Chriſtianisme, & pour ſe faire Ariens.

Athan. ad ſolit p. 852.

pro Athan.

CHAPITRE XXI.

Perſecution generale des Eveſques d'Egypte.

NOUS n'avons rapporté juſques icy que ce qui ſe paſſa dans Alexandrie. Mais il eſtoit preſque impoſſible que l'on attaquaſt la teſte de toute l'Egypte, ſans que les membres qui en dépendoient en reſſentiſſent le contrecoup. Et en effet le feu de la perſecution s'eſtant allumé dans l'Egliſe Patriarchale, ſe communiqua bien-toſt à toutes celles de l'Egypte & de la Libye.

Conſtance ayant entrepris d'en attaquer les Eveſques, ne crut pas les devoir bannir l'un après l'autre, mais par un ordre general il commanda que tous les Eveſques catholiques fuſſent chaffeſ de leurs diocèſes & de leurs provinces, & qu'on remiſt entre les mains des Ariens toutes les eglifeſ de ces Eveſques exilez.

Athanaſ. ad ſolitar. p. 857. 858. Eccl. apol. 1. p. 697.

Il eſt aiſé de concevoir combien les peuples furent indignez d'un commandement ſi étrange qui reduiſoit l'Egliſe dans la meſme oppreſſion dont elle venoit d'eſtre tirée. Car comme la pieté de Conſtantin avoit particulièrement éclaté dans l'honneur qu'il avoit rendu aux Eveſques qui ſont les peres de l'Egliſe dont il eſtoit le liberateur, auſſi n'y avoit-il

rien de plus triste dans cette persécution generale que de voir la maniere si indigne avec laquelle son fils Constance possédé par les Ariens faisoit traiter tant de lieutenans de JESUS-CHRIST.

Il n'y eut presque aucune distance entre l'ordre donné par l'Empereur pour le bannissement des Evesques, & son execution. Car le General Sebastien ayant écrit pour ce sujet aux prevofts & aux capitaines qui estoient sur les lieux, on vit aussi-tost les veritables Evesques liez, chassés & envoyés en exil, aussi bien que les prestres & les solitaires catholiques, que l'on chargeoit de chaînes après les avoir fouëttes jusqu'à rendre l'ame. On ne se contenta pas mesme de les chasser de leurs provinces selon l'ordre de Constance: mais des pasteurs qui avoient vieilli dans l'episcopat, estoient releguez dans des lieux deserts, & separez de leurs pais par deux ou trois autres provinces; & comme on envoyoit ceux de la Libye dans la grande Oasis en Thebaïde, on envoyoit au contraire ceux de la Thebaïde dans la Libye appellée Ammoniaque.

*ap. 1. p.
692. ad
Apros p.
940.*

*Marcell. &
Faust.*

Il y eut près de 90. Evesques enveloppez dans cette persécution, c'est à dire presque autant qu'il y en avoit dans toute l'Egypte. Quelques-uns d'eux furent bannis, d'autres condamnez à travailler aux carrieres, & d'autres contraints de s'enfuir pour éviter la mort dont ils estoient menacez, ou qui virent enlever devant leurs yeux tout ce qu'ils avoient de biens. Il y en eut aussi qui cederent par une lasché & malheureuse hypocrisie; & on marque entre les autres Theodore d'Oxyrinque, qui se fit mesme ordonner de nouveau par Georges.

Mais les fidelles serviteurs du divin Sauveur, qui estoient veritablement Evesques, qui avoient une foy vive & sincere, qui vivoient pour JESUS-CHRIST seul, & non pour eux-mesmes, ces deffenseurs & ces predicateurs intrépides de la verité aimerent mieux souffrir l'exil & toutes sortes de maux, que de signer la condamnation de S. Athanase, & d'entrer dans la communion des Ariens; parce qu'ils ne doutoient nullement que leur constance ne fust recompensée dans le ciel par une joye eternellement durable, & par une gloire immortelle.

On en voyoit parmy eux qui avoient esté établis Evesques par S. Alexandre après avoir vescu long temps dans les saints exercices des Ascetes & des solitaires, & d'autres qui

avoient esté ordonnez par Achillas, ou par S. Pierre d'Alexandrie qui avoit esté martyrizé dès l'an 311. ou 312. de sorte qu'ils pouvoient conter plus de 55. ans d'episcopat.

Il y eut 16. Evesques bannis, & plus de 30. furent contraints de chercher leur seureté dans la fuitte. Entre les bannis, Ammone, Muis, Psenofiris, Nilammon, Plene, Marc, & Athenodore estoient Evesques dès le temps de S. Alexandre. Le premier fut banni à Oasis, & les six autres dans l'Ammoniaque; & on ne leur faisoit faire un si long chemin, qu'afin qu'ils mourussent dans les deserts par lesquels il falloit necessairement passer. Les Ariens n'estoient touchez d'aucune compassion pour les malades; & quelques foibles qu'ils fussent, ils les contraignoient de partir incessamment. De sorte que l'on fut obligé de les mettre sur des brancars pour les transporter dans le lieu de leur exil, & de porter avec eux tout ce qui estoit necessaire pour leur sepulture. Il arriva mesme que l'un d'eux estant mort sur le chemin, les Ariens ne voulurent jamais permettre que son corps fust porté à ses parens. Mais il ne falloit pas trouver étrange que ceux qui ostoiert au Verbe sa divinité, fissent gloire de n'avoir aucune humanité pour les hommes.

Eclairciss. 2.

Les 9. autres bannis estoient Caius, Philon, Herme, Agathe ou Agape, Anagampe, Ammone, Marc, Adelphe, & Draconce qui n'avoit accepté l'episcopat qu'après une si longue resistance. Ces Saints furent tellement maltraittez par les chemins, que quelques-uns d'eux moururent après estre arrivez au lieu qui leur estoit marqué pour leur exil, & d'autres avant mesme que d'y arriver.

Philon fut banni à Babylone en la seconde Augustamnique, où le grand S. Hilarion l'alla visiter sur la fin de l'an 358. comme la visite de ce mesme saint combla aussi de consolation Draconce, qui avoit esté relegué au chasteau de Theubate dans les deserts proches de Clyfina ville d'Arcadie, sur les bords de la mer rouge.

*Eclairciss. 2.
Hieron. in
vita S. Hilarion.*

Nous avons une lettre de S. Athanase à Adelphe Evesque & Confesseur, par laquelle il paroist que cet Evesque avoit eu quelque conference avec des Ariens, qui dans la dispute avoient rejetté l'adoration de JESUS-CHRIST incarné, sous prétexte que la chair estant créée on n'auroit pu l'adorer

*Tom. 1. p.
155.*

sans adorer une creature. Adelphe les ayant repris & refutés du mieux qu'il luy fut possible, en écrivit à S. Athanase comme à l'oracle de son siècle qui meritoit d'estre consulté par toute la terre; & le Saint luy répondit par cette lettre, non tant pour refuter ces heretiques, à l'égard desquels il jugeoit qu'il estoit plus à propos de garder entierement le silence, que pour empêcher qu'ils ne surprissent les simples par leurs artifices ordinaires. Il y a dans cette lettre d'excellentes choses touchant le mystere de l'Incarnation; & il y condamne également par avance Nestorius & Eutyches. Il semble dire à la fin qu'Adelphe peut montrer cette lettre au prestre Hierax qui estoit aussi Confesseur.

ep. ad Doro-
th. p. 957.

Mais pour ne rien omettre de ce qui regarde ces genereux Confesseurs de la foy de JESUS-CHRIST, il ne faut pas oublier que Muis, Ammon, Agathe, & Apollon ont merité des éloges de nostre Saint pour s'estre acquitté dignement du ministère de l'episcopat où ils avoient esté élevez malgré eux après s'estre sanctifiez long temps dans les exercices de la vie monastique.

Eclairciss. 3.

Apollon qui avoit esté pere de plusieurs moines, se trouva du nombre de ceux qui furent obligez de s'enfuir pour éviter la fureur des Ariens. S. Athanase nomme avec luy Ammone, Agathe, Agathodemon, Apollone, Euloge, Paphnuce, Caius & Flavie, qui estoient, dit-il, d'anciens Evesques; & il y ajoute Dioscore, un autre Ammone, Heraclide & Psais aussi Evesques.

Epiphani-
har. 72.

Les noms d'Euloge, d'Adelphe, & d'Ammone se trouvent encore parmi ceux qui furent bannis par Valens à Dioscesarée en Palestine l'an 371. ou 372.

Hieron. de
script. Ec-
cles. c. 99.

Voilà toute la connoissance que nous avons des Evesques qui furent persecutez par Constance à l'occasion de S. Athanase; si ce n'est que nous apprenons encore de S. Hierosme que S. Serapion Evesque de Thmuis y acquit beaucoup de gloire par la confession de la verité.

Mais quelque generale que fust cette persecution contre les saints Evesques d'Egypte, elle ne fut pas capable d'exterminer entierement les adorateurs de JESUS-CHRIST, & elle ne put empêcher qu'il n'y en eust plusieurs qui continuerent toujours à deffendre invinciblement la consubstantiali-

té du Verbe. Car S. Hilaire dit que les prélats d'Egypte furent les seuls qu'il trouva en cette disposition dans le Concile de Seleucie en 359. où il y en pouvoit avoir dix ou douze. Veritablement il y avoit lieu de dire en ce temps-là ce que S. Paul a dit autrefois après le prophete Isaïe, *Si le Seigneur des armées ne nous avoit réservé quelques-uns de nostre race, nous serions devenus semblables à Sodome & à Gomorrhe.* Rom. 9. v. 29.

CHAPITRE XXII.

Qualitez des Evesques intrus par les Ariens. Persecution & constance du peuple d'Egypte. Martyre de Second prestre de Barce. Estat de l'Eglise d'Oxyrinque.

LA déposition des saints Evesques estoit une grande matiere de douleur pour les peuples à qui on les arrachoit avec tant de violence ; mais leur playe se rouvroit encore tout de nouveau en voyant les indignes successeurs que l'on donnoit à leurs prélats exilez. Quoy que cette circonstance fust une fuite nécessaire de la premiere injustice, neanmoins l'excès en estoit si grand que S. Athanase l'appelle un attentat digne d'athées, & capable de faire fremir tout le monde. Car après avoir ou banni ou chassé de saints Evesques qui avoient blanchi dans cette charge, on mit à leur place de jeunes gens qui n'estoient encore que catecumesnes, ou qui mesme estoient tout à fait payens. On n'eut aucun égard à la bigamie, & à d'autres defauts encore plus grands qui donnoient l'exclusion à quelques-uns. Toutes les conditions que l'on demandoit d'eux pour les juger dignes de l'episcopat, estoient qu'ils fissent profession de l'Arianisme, & on se persuadoit qu'ils apportoient de leur part assez de disposition à cette dignité sacrée, lorsqu'ils avoient beaucoup d'argent à donner pour l'acquérir. On ne se mettoit nullement en peine de l'obligation que S. Paul impose aux prélats d'estre irreprochables, mais ceux qui estoient riches avoient assez de merite pour estre Evesques ; & on envoyoit promptement ces ambitieux qui venoient d'acheter le nom d'Evesques au prix de l'or comme dans un marché, s'installer dans les eglises avec des compagnies de soldats, & quelques Ariens à leur

ad solitar.
p. 859. 863.
apol. 1. p.
693.

Tit. 1. v. 7.

suite pour les mettre en possession. Il est aisé de juger ce que l'on pouvoit esperer de ces idoles & de ces fantômes d'Evesques, qui n'entroient dans cet estat que par la seule simonie, & qui n'avoient pu estre ordonnez sans sacrilege.

Les eschevins & les conseillers de ville estoient ceux qui avoient le plus d'empressement de se faire ordonner à la place des Evesques exilez, tant pour jouir d'une malheureuse exemption, c'est à dire de l'immunité de l'Eglise qui les affranchissoit des charges publiques, que pour trouver dans l'episcopat la protection que les Empereurs donnoient aux ecclesiastiques. Ils s'adressoient pour cet effet aux anciens Meletiens, qui se mettoient plus en peine de recevoir leur argent que de les instruire, parce que la plupart d'entr'eux, pour ne pas dire tous, ne menoient pas une vie fort réglée, & connoissoient peu la veritable foy de JESUS-CHRIST. De sorte que ne sçachant point du tout ce que c'est que le christianisme, ny mesme quelles sont les Ecritures des Chrestiens, ils n'estoient pas en estat de leur apprendre ce qu'ils ignoroient. Voilà quelles estoient les personnes à qui, comme à des enfans, on donnoit tout d'un coup le nom d'Evesques.

Aussi l'ayant acquis de cette sorte, ils n'en faisoient pas un fort grand estat, & mettoient peu de difference entre la pieté & l'impieté. Comme l'interest estoit leur unique motif, ils passoit tres-volontiers du Meletianisme à l'Arianisme, estant tout prests de changer encore de profession & de secte, si l'Empereur l'eust desiré. Car ils se mettoient fort peu en peine de se laisser aller à tout vent, pourveu seulement qu'ils eussent l'exemption qu'ils desiroient, & la protection des hommes. Mais quelque inconstance exterieure qui parust dans leur conduite, il seroit peut estre plus à propos de dire qu'ils estoient incapables de changer, puisqu'ils estoient les mesmes dans la profession du christianisme qu'ils avoient esté dans le paganisme, & qu'ils estoient toujours payens dans le cœur & dans leur maniere d'agir.

Il regardoient le saint ministere de l'Eglise avec des yeux tout humains, & ne le consideroient que comme une charge & une magistrature civile. Quoy qu'ils entraissent dans

la participation du nom sacré du Sauveur, ils n'avoient pas d'autres sentimens de leurs idoles qu'ils en avoient toujours eu estant payens, & ne cessoient pas de faire parmy les Chrestiens les mesmes folies qu'ils faisoient auparavant dans leurs temples. Mais ils ajoutoit encore à leurs autres qualitez le titre des partisans par les exactions qu'ils faisoient sur le peuple, comme nous le verrons particulièrement de Georges, & ils ne craignoient pas de se charger d'un employ si contraire à la dignité sacrée des Evesques.

*Atb. ep. ad
Lucif. in op.
Luciferi.*

C'est ainsi que les Ariens abolirent autant qu'ils purent la discipline établie par les Apostres, & par un si étrange renversement de toutes les regles de l'Eglise, ils tirerent cet avantage funeste de pouvoir commettre en assurance toutes leurs abominations. Et au lieu que l'Eglise d'Egypte avoit toujours esté chrestienne & catholique, & que l'on y avoit toujours presché la foy orthodoxe avec une liberté toute entiere, ils en altererent la pureté en faisant au moins parler de leur heresie dans cette province qui seule avoit eu la gloire entre toutes celles de l'Orient de conserver sans souillure la veritable religion.

Cependant comme les fidelles n'avoient que de l'horreur pour ces faux pasteurs & ces mercenaires qui leur estoient inconnus, & qu'ils les regardoient comme des profanes & des étrangers qui estoient comme à la solde de leurs ennemis, les Ariens les faisoient foüetter, proscrire & emprisonner par le General Sebastien qui estoit dévoté à toutes leurs passions, & qui estant Manichéen acceptoit volontiers la commission de les contraindre par toutes sortes de vexations à oublier leurs legitimes pasteurs, & à recevoir ces miserables.

Mais plus on faisoit de violence aux peuples fidelles pour tirer d'eux un consentement lasche à toutes ces injustices, plus on faisoit croistre dans leur ame l'horreur & l'aversion de l'heresie Arienne. L'esperance des recompenses eternelles estoit plus puissante sur leur esprit que toutes les autres considerations. Ainsi leur foy se fortifioit de jour en jour, & leur courage s'augmentoit parmy ces tempestes. Ils condamnoient hautement les persecuteurs, & s'unissoient de cœur & de volonté avec ceux qui estoient persecutez,

pour avoir part à la gloire de leur Confession, souhaitant tres-ardamment le martyre. Mais la joye qu'ils avoient de souffrir pour la veritable religion, n'empeschoit pas qu'ils ne ressentissent une extreme douleur de cet étrange renversement des Eglises; & c'est ce qui les obligeoit de demander à Dieu avec gemissement & avec cris qu'il pardonnast à son peuple, & qu'il se hastast de le délivrer de la main de ces impies.

On ne peut douter que Georges usurpateur de l'Eglise d'Alexandrie n'ait eu beaucoup de part à tous ces maux, & qu'il n'ait fait son possible pour augmenter le feu qu'il avoit allumé luy-mesme. Ne voyant personne qui fust capable de l'arrester depuis la retraite d'Athanase, il courut toute l'Egypte pour la ravager; il pillà toute la Syrie, & emporta tout ce qu'il trouva de foible & de malade dans tout l'Orient. Il surprit la simplicité du Prince, & achetta les eunuques de la cour, & ceux d'entre les magistrats qui avoient moins d'amour pour JESUS-CHRIST, que pour l'or dont il se servoit pour les gagner & pour les corrompre. Comme il y employoit le fonds qui estoit destiné au soulagement des pauvres, il avoit toujours dequoy satisfaire à cette malheureuse profusion; & il n'y avoit rien de plus déplorable que de voir qu'il employast les thresors memes de l'Eglise pour combattre la verité catholique qui est son plus précieux déposit, & qu'il fist servir à l'impieté par un horrible sacrilege ces memes richesses qui n'avoient esté amassées que pour servir d'instrument à la pieté.

Il se rendoit donc ainsi comme la main droite de l'Arianisme, cependant qu'un autre Evêque qui surpassoit tous les autres en eloquence, mais qui outre l'impieté de ses dogmes avoit encore une fureur & une obstination étrange contre la verité, faisoit la fonction de langue dans la secte des Ariens. On croit assez vraysemblablement que c'estoit Acace de Cesarée, puisque d'une part S. Hierôme & Sozomene le mettent au rang des plus doctes de son siecle, & que de l'autre il est visible qu'il avoit une liaison particuliere avec Georges.

*Hierôn. de
script. c. 98.
Ep. 152.
Soz. l. 3. c. 2.
l. 4. c. 22.*

Eclaircis. 1.

Il seroit à souhaitter que nous eussions une connoissance plus expresse de tant de persecutions que souffrirent les ca-

tholiques d'Egypte, & nous apprendrions sans doute par ce détail le nom d'un tres-grand nombre de martyrs. Mais S. Athanase ne nous en a rien conservé que la mort de S. Second prestre de Barce dans la Libye Cyrenaïque ou Pentapole. Un autre Second, cet Eveſque Arien de Ptolemaïde dans la meſme province, qui avoit toujours soutenu l'Arianisme dès son origine, fut l'auteur de ſa perſecution, & il y associa un nommé Eltienne qui avoit toujours eſté le complice de ſes crimes, & que les Ariens firent Eveſque dans la Libye. Ces deux Ariens ne pouvant ſouffrir que ce ſaint preſtre ne ſe ſoumiſt point à ce qu'ils deſiroient de luy, & croyant que le zele qu'ils avoient pour leur hereſie ſeroit la juſtification de tous les maux qu'ils luy pourroient faire, ils le battirent tant à coups de pied qu'il en mourut. Mais ce genereux eccleſiaſtique imitant la douceur du premier de tous les martyrs, n'ouvroit la bouche durant qu'on le traittoit de la forte, que pour dire, *Que perſonne ne poursuiवे devant les juges la vengeance de cette action.* JESUS-CHRIST pour qui je ſouffre ſera mon juge & mon vengeur. Cependant une parole ſi charitable ne put fléchir ſes bourreaux; & la circonſtance du ſacré temps du Careſme pendant lequel ils commettoient cette inhumanité ſans exemple, n'eut point aſſez de force pour les arreſter.

Mais il n'y a rien de plus digne de compaſſion que ce qui arriva dans Oxyrinque en la Thebaïde, qui eſtant une ville toute chreſtienne, toute catholique & toute devote, avoit le bonheur de renfermer vingt-mille vierges & dix mille ſolitaires dans l'enceinte de ſes murailles, & qui en eſtoit encore environnée au dehors. Celuy qui la gouvernoit alors fut aſſez laſche pour condamner la veritable foy par une ſouſcription impie, & aſſez complaiſant aux Ariens pour ſouffrir que Georges l'ordonnaſt encore tout de nouveau. Cela obligea une partie de ſon peuple & du clergé de ſe ſeparer de ſa communion, auſſi bien qu'un nommé Paul qui paſſoit pour le chef de tous les ſolitaires de la meſme ville, & qui ſe rendit celebre durant ſa vie & après ſa mort. Les preſtres & les diacres gouvernerent quelque temps ce ſaint peuple; & ſi Marcellin le Luciferien eſtoit croyable, il faudroit dire que l'on auroit nommé à la place de Theodore un ſuc-

*ad ſolitar.
p. 83.
Eclairciſſ. 2.*

*Philoſ. l. 3.
c. 2.*

*Ruſin. vit.
patr. c. 5.*

*Fauſt. &
Marcell.*

Eclairc. 3.

cesseur, sçavoir Heraclide, à qui il donne de grands eloges, mais qui sont suspects, puisque selon luy-mesme il fut l'un des principaux appuis du schisme de Lucifer; ce qui le rend tout à fait indigne de tenir aucun rang parmy les deffenseurs de la foy dans l'histoire de l'Eglise. Quoy qu'il en soit, on peut encore remarquer un troisiéme Evesque d'Oxyrinque du parti des Meletiens nommé Apollone, lequel assista au Concile de Seleucie en l'an 359. au nombre des sectateurs d'Acace Evesque de Cesarée. Voilà les ravages que l'heresie faisoit dans l'une des plus saintes provinces de l'Eglise, & l'estat où les Ariens la réduisoient par la persecution de S. Athanase.

 CHAPITRE XXIII.

Tyrannie de Georges envers les payens. Aëce & Eunome viennent à Alexandrie pour le seconder.

*ad solitar.
p. 847.*

CE n'estoit pas sans raison, comme remarque S. Athanase, que Constance voulant envoyer Georges à Alexandrie avoit pris un soin particulier que ce fust avec le consentement des payens, & qu'il avoit mesme tiré d'eux ce consentement par écrit. Car il sçavoit qu'il n'envoyoit pas tant un Evesque pour gouverner des Chrestiens dans un esprit de charité & de douceur, qui est celuy de la loy nouvelle, qu'un chicanneur qui devoit tourmenter tout le monde par sa maniere d'agir toute seculiere & toute profane, & nullement ecclesiastique. Et au lieu que vers la fin du mesme siecle, Probe Préfet du prétoire enuoyant S. Ambroise dans la Ligurie & dans l'Emilie pour y rendre la justice, luy dit, *Allez, conduisez vous dans cet employ non comme juge, mais comme Evesque*, Constance auroit pu dire à Georges en l'envoyant à Alexandrie, *Allez, conduisez vous dans cet employ non comme Evesque, mais comme un juge tres-rigoureux, & comme un magistrat inexorable.*

*Paulin.
vita S. Ambros.*

En effet si cet usurpateur du siege de nostre Saint s'est montré cruel à l'égard des catholiques, il n'a gueres moins merité l'aversion des payens par les tyrannies qu'il a exercées contr'eux. Car Rufin dit de luy en general qu'il faisoit avec

beaucoup d'insolence les fonctions d'un episcopat que la violence seule luy avoit acquis; de sorte qu'il sembloit exercer plustost un office tout seculier & une charge de judicature, qu'une dignité ecclesiastique. *Rufin. l. 1. c. 23.*

Il s'emparoit des successions, & ravissoit à ceux de la ville les choses mesme qu'ils avoient heritées de leurs peres. Il prit tout entier le party du salpestre. Il tascha aussi de se rendre maistre des marais de papier & de jonc, & des salines del'Egypte. Son avarice estoit si insatiable qu'il ne negligeoit pas les moindres gains, quelques honteux qu'ils pussent estre; & ce fut dans cet esprit qu'il fit faire un certain nombre de bieres pour porter les corps en terre, particuliere-ment ceux des étrangers; & son motif en cela n'estoit pas l'amour de l'hospitalité, mais on prétendoit qu'il n'avoit pour but que d'en tirer de l'argent. Car il ne permettoit à personne d'enterrer impunément aucun corps, les gens seuls en avoient la permission & le privilege; & ils ne l'avoient que pour tirer un certain droit de chaque mort. S. Epiphane qui nous a laissé ce portrait affreux d'un si méchant homme, ajoute qu'il ne parle point de sa vie voluptueuse, de sa cruauté, & de ses autres vices personnels. *Epiph. her. 76. c. 1.*

Mais les payens l'ont encore moins épargné; & l'un de leurs historiens nous le represente comme une vipere qui ne cessoit de picquer & de mordre: il dit qu'oubliant tout à fait sa profession, qui n'inspire d'elle-mesme que des sentimens de justice & de douceur, il faisoit le mestier funeste de délateur, accusant tantost les uns, tantost les autres comme rebelles aux ordres de Constance, qui estant naturellement credule avoit toujours les oreilles ouvertes à ces sortes d'accusations. *Ammian. Marcell. l. 22.*

Un medecin nommé Zenon ressentit particulièrement ses atteintes; & il le fit bannir d'Alexandrie où Julien l'apostat le rappella depuis avec une lettre pleine d'eloges, qui fait assez voir que ce Zenon estoit payen; cet ennemy de nostre religion n'ayant pas accoustumé d'en user ainsi envers les Chrestiens. *Julian. ep. 45.*

On accusoit mesme Georges d'avoir eu assez de malice pour avoir donné avis à Constance de lever un nouvel impost, en luy disant que toutes les maisons d'Alexandrie

ayant esté premierement basties par Alexandre de l'argent du domaine, elles devoient retourner au domaine à qui elles appartennoient de droit.

Voilà quelle estoit la conduite de cet Evesque qui n'avoit que le nom & l'apparence de cette dignité si sainte & si sacrée. Au lieu que les veritables Evesques employent tout le crédit qu'ils peuvent avoir auprès des princes, pour obtenir le pardon des criminels, Georges n'avoit pas d'occupation plus ordinaire que de se rendre le dénonciateur des innocens; & bien loin d'obtenir par son entremise le soulagement des charges publiques, il taschoit de surcharger encore un peuple dont il prétendoit estre le pere.

*Sozom. l. 4.
69.*

Comme donc il n'estoit pas seulement cruel envers les ennemis de S. Athanase qu'il faisoit déchirer à coups de foüet, autant les femmes que les hommes, mais qu'il taschoit encore de se rendre terrible à tout le monde, aussi n'avoit-il point d'autre estime que celle d'un tyran. Et ce fut en suite de cette haine universelle qu'ayant fait soulever tout le monde contre luy, on vint se jeter sur luy lorsqu'il estoit dans l'eglise, & qu'il eut toutes les peines imaginables de se garantir de ce danger, & de s'enfuir vers l'Empereur.

Ce fut donc par cette rencontre que les deffenseurs de S. Athanase rentrerent alors dans la possession des eglises, s'il en faut croire Sozomene: mais ils ne la conserverent pas long-temps. Car le General d'Egypte les en chassa pour les rendre à ceux du party de Georges; & l'Empereur ayant envoyé l'un de ses secretaïres pour appaiser cette sedition, il fit souffrir la question à plusieurs habitans d'Alexandrie; & tout ce que produisit ce soulèvement passager fut de faire revenir Georges dans peu de temps, plus redouté, mais plus haï que jamais.

Les solitaires en qui le peuple avoit beaucoup de créance à cause de la sainteté de leur vie, n'augmentoient pas peu l'aversion que l'on avoit de son gouvernement tyrannique; & ils ne l'épargnoient gueres, parce qu'ils ne haïssoient pas moins son faite que la corruption de sa doctrine.

Voilà tout ce que nous sçavons de ce qui se passa en Egypte touchant cet usurpateur jusqu'en l'an 359. La justice de Dieu se servit de luy jusques à ce temps-là pour humilier son

peuple ; mais nous verrons enfin qu'elle éclatta sur sa teste , & qu'elle ne réservera pas jusqu'en l'autre vie le chastiment de ses crimes.

Il eut un fidelle cooperateur de ses blasphemés & de ses inhumanitez en la personne d'Aëce dont nous avons déjà rapporté les fourberies & l'inconstance. Ce sophiste avoit quitté Antioche , & estoit venu demeurer à Alexandrie pour s'opposer , s'il en faut croire Philostorge , aux grands progrès que la verité y faisoit par les soins & la vigilance de S. Athanase ; ou peut estre n'eut-il point d'autre motif d'y venir , que parce qu'on ne le vouloit plus souffrir à Antioche. Nous voyons mesme que selon S. Gregoire de Nyse il ne vint à Alexandrie que lorsque S. Athanase en eut esté chassé par l'autorité & l'ordre de l'Empereur , & que Georges y fut venu pour déchirer son troupeau. Son autorité & ses flatteries le rendirent l'un des plus affidus & des plus confiderez parasites de ce Cappadocien. Il y a mesme de l'apparence que Georges l'employa dans les fonctions du diaconat, dont Leonce Evesque Arien d'Antioche avoit esté obligé de le déposer , & que c'est sans doute ce qui a fait dire à S. Epiphane qu'il avoit esté fait diacre par Georges , comme Theodoret l'appelle diacre de Georges , quoy qu'il reconnoisse que Leonce l'avoit élevé au diaconat.

Theodoret.
l. 2. c. 23.
Philostorg.
l. 3. c. 17.

in Eunom.
l. 1.

Epiph. har.
76. c. 1.
Theod. l. 2.
c. 24. & 23.

Aëce demeura à Alexandrie jusqu'à ce qu'Eudoxe eust usurpé l'Eglise d'Antioche , ce qui n'arriva qu'en l'an 358. Pendant qu'il ravageoit le troupeau de nostre Saint dans sa ville patriarchale , Eunome l'y vint trouver , ne l'ayant point rencontré à Antioche où il l'estoit venu chercher de Cappadoce. Il y apporta toute la docilité qu'un disciple peut avoir pour la doctrine de son maistre ; & ayant appris de luy son impieté , il la porta jusques au point de perfection dont elle pouvoit estre capable. Nous aurons occasion d'en parler plus amplement ; & nous nous contentons de remarquer par avance combien de loups vinrent à la fois dans cette bergerie spirituelle pour devorer les brebis en l'absence de leur veritable pasteur.

Philostorg.
l. 3. c. 20.

Basil. l. 1.
contra Eunom.



CHAPITRE XXIV.

S. Athanase veut aller trouver Constance, mais il est obligé de se retirer dans le desert.

*Hist. Luth.
c. 36.*

NOUS ne doutons pas que depuis que l'on a veu Saint Athanase se cacher pour se garantir de la fureur des Ariens, on n'ait une juste impatience de sçavoir ce qu'il estoit devenu, & quel estoit le lieu qui luy avoit servy d'azile contre la conjuration de ses ennemis. Pallade en rapporte une histoire assez extraordinaire. Mais cōme c'est un auteur dont la sincerité paroist entiere en tout ce qu'il dit, & qu'il dit avoir appris cecy d'original, nous ne ferons point difficulté de la rapporter, comme Sozomene a fait avant nous. Il dit donc que S. Athanase ayant esté obligé de prendre la fuite pour se garantir de la violence d'Eusebe grand Chambellan, & des Ariens qui avoient fait attaquer sa maison episcopale par les soldats du Préfet, il se retira dans Alexandria mesme chez une vierge âgée d'environ 20. ans, qui avoit assez de beauté pour faire éviter sa conversation par les personnes qui faisoient profession de vertu, & qui craignoient de donner lieu à des soupçons desavantageux, mais qui avoit en mesme temps beaucoup de pudeur & de modestie : Que S. Athanase ayant appris par une revelation divine qu'il trouveroit sa seureté chez cette vierge, y alla chercher un lieu de refuge, ce que Sozomene attribué à une conduite particuliere de la divine providence, afin que les amis de ce Saint ne fussent point embarrassés si on les eust contrainsts de découvrir le lieu où il s'estoit retiré, & si on les eust mesme obligés de s'en expliquer par serment; & afin que s'estant réfugié chez une fille dont la beauté ne donnoit aucune occasion de soupçonner qu'un Eveque eust choisi cette retraite, il fust mieux caché chez elle. Pallade ajoûte que cette fille eut assez de generosité pour le recevoir en sa maison, & assez de prudence pour luy conserver la vie, qu'elle luy servit tout à la fois de fidele gardienne, & de servante pleine d'affection & de zele, jusques à luy laver les pieds, à luy apprester son vi-
vre, &

vre, & à luy rendre elle feule tous les services dont on peut avoir befoin dans une preffante neceffité; Qu'elle emprunta pour luy tous les livres qui luy estoient neceffaires, & qu'encore que cela duraft six ans jufqu'à la mort de Conftance, neanmoins qui que ce foit n'en sceut rien dans Alexandrie. Pallade affure qu'il a veu cette vierge mefme, âgée pour lors de 70. ans, & qu'il a appris ce qu'il en rapporte du témoignage que tout le clergé d'Alexandrie luy en rendoit. De forte que nous ne pouvons faire difficulté d'y ajoûter foy. Il faut feulelement avouër qu'il s'est trompé dans le temps qu'il dit que S. Athanafe demeura chez cette fille, comme il est ordinaire de mefler des circonftances fauffes dans les hiftoires; & affeurement il est aifé que ceux qui ont fceu que S. Athanafe s'estoit retiré chez cette vierge, & qui ne fçavoient pas où il avoit esté depuis, ayent cru qu'il y estoit demeuré durant toutes les six années qu'il ne parut point. Mais il fuffit d'accorder à Pallade que Dieu voulut faver d'abord par le moyen d'une vierge celuy qui deffendoit la pureté de la doctrine de la foy. Pour la fuite de fa retraitte, nous ne pouvons mieux l'apprendre que de luy-mefme: & il nous affure qu'il fe retira dans le de-
an. 356.
§. 87.
apolog. 1.
p. 692.
693.

Ayant déjà commandé, comme nous avons dit, à toute la jeunefle d'Alexandrie de fe mettre en estat de le pourfui-
ad folitar.
p. 843. 849.
Lucif. epist.
Sozom. l. 4.
c. 9.
Theodoret,
l. 2. c. 21.

*Athanas.
apol. I.
p. 691. &c.*

S. Athanase qui estoit dans une retraite profonde, n'estoit pas encore informé de toutes ces choses ; mais les violences de Syrien dont ses yeux avoient esté tesmoins, pouvoient les luy avoir fait assez présentir. Cependant, comme il estoit toujours intrepide, il eut assez de courage & de fermeté pour entreprendre d'aller trouver l'Empereur, dans l'assurance que son innocence luy donnoit, & dans l'esperance de fléchir ou de détromper ce prince. Car outre qu'il estoit persuadé qu'il agissoit plus par des impressions étrangères que par ses propres mouvemens, il ne pouvoit croire qu'il eust encore oublié tant de sermens si solennels qu'il avoit faits de vive voix & par écrit de le protéger toujours.

Eclairciss. I.

Il s'estoit déjà mis en chemin pour cela, & il estoit sorti de son desert, ainsi qu'il le dit luy-mesme, lorsqu'il apprit toutes les violences que l'on avoit commises à son occasion en occident : ce qui d'abord luy ayant paru incroyable, ne se trouva que trop vray, & trop capable d'ébranler tout autre Evesque qui eust esté moins resolu que luy pour la defense de la foy & de la cause de l'Eglise. Mais le bruit de ce qui s'estoit passé en occident fut bien-tost suivy de la relation de ce qui venoit d'arriver à Alexandrie, & dans tout le reste de l'Egypte depuis le temps de sa retraite, ainsi que nous venons de raconter par le détail ; & les larmes de ceux qui l'estoient venu trouver pour l'en informer, luy en furent une triste & lamentable peinture. Tout cela neanmoins n'eut point la force de le détourner de son voyage, ny de luy faire quitter le dessein d'aller trouver l'Empereur. Il se persuada qu'il feroit cesser tous ces maux dès qu'il luy auroit parlé, ne pouvant croire que ce prince approuvast, ny mesme qu'il sceust tant de desordres que l'on commettoit sous son nom.

Mais enfin quand il eut appris par une troisième relation les lettres que Constance mesme avoit écrites aux Princes d'Auxume & au peuple d'Alexandrie, & les ordres si rigoureux qu'il avoit donnez contre tous les catholiques en general, & contre luy en particulier, il reconnut qu'il luy seroit inutile d'entreprendre un si long voyage, parce que la disposition dans laquelle il voyoit ses ennemis, les empesche-

roit de luy permettre d'approcher de l'Empereur, de peur qu'il ne le desabufast, & qu'ils estoient assez animez contre luy pour luy faire perdre la vie, & l'assassiner sur le chemin. Il abandonna donc une entreprise dans laquelle il ne remarquoit nulle seureté, & ne voyant point d'apparence d'aller à la Cour dans le temps où l'on donnoit contre luy des ordres si inhumains, il aimia mieux s'en retourner dans le desert, & conserver en sa personne une barriere contre le progrès de cette heresie. Car il consideroit que si l'on avoit fait souffrir de si grands maux à ceux qui n'avoient pas voulu souscrire sa condamnation, jusques à avoir condamné à la mort des laïques qui avoient refusé d'entrer dans la communion des Ariens; il estoit indubitable que ses calomnieux inventeroient contre luy mille sortes de nouvelles morts, & qu'après luy avoir osté la vie, ils feroient tout ce qu'ils voudroient contre ceux qu'ils auroient dessein de persecuter, & qu'ils publieroient contre luy de plus grands mensonges que par le passé, parce qu'il n'y auroit plus de censeur qui les reprist, ny personne qui repouffast leur calomnie.

Ce grand Saint estoit trop redoutable à ses ennemis pour pouvoir trouver quelque seureté parmy eux. Ils armoient toutes les forces de l'empire pour l'exterminer & pour le perdre. Mais Dieu seul le soutenoit visiblement par sa grace, le rendoit invulnerable à leurs atteintes, & le couvroit de sa protection toute-puissante dans sa solitude, qui fut vray semblablement son sejour ordinaire jusqu'à la mort de Constance, quoy qu'il puisse bien aussi en estre sorti quelquefois secrettement, selon qu'il le jugeoit necessaire.

Pendant que l'on commettoit par tout mille sortes d'inhumanitez à son occasion, ce Saint qui estoit plein de compassion & de tendresse pour ses freres & pour ses enfans, mais qui avoit l'ame trop haute & trop élevée pour estre susceptible de foiblesse & de scrupule, jouïssoit dans le desert de tout le repos que sa bonne conscience luy pouvoit donner: mais ce repos n'estoit nullement une oyfiveté languissante; & outre les avantages que les solitaires tiroient de sa conversation, il travailloit toujours pour la deffense de la foy, & pour la cause de l'Eglise.

Greg. Naz.
orat. 21. &
25. p. 434.

S. Gregoire de Nazianze fait une excellente description des consolations qu'il recevoit de la compagnie des solitaires, & de celles qu'il leur donnoit reciproquement. Il se retira, dit-il, dans ces divines écoles, & dans ces monasteres sacrez de l'Egypte, où il jouissoit pleinement de la conversation de ces hommes spirituels, qui s'estant separez du monde pour trouver leurs delices dans le desert, vivent uniquement pour Dieu, plus qu'aucun autre de ceux qui sont encore chargez d'un corps mortel. Il y en a parmi eux qui menant une vie entierement solitaire, & dégagée de toute societé & de toute conversation humaine, ne parlent qu'à eux-mesmes & qu'à Dieu seul, & ne connoissent le monde que par ce qui est compris par la petite étenduë de leur desert. Il y en a d'autres qui observant par la societé religieuse la regle de la charité, sont tout ensemble & solitaires & Cenobites; & quoyqu'ils soient morts à l'égard de tout le reste des hommes, & de toutes les affaires qui nous occupent, nous renversent & nous seduissent par leurs continuelles revolutions, ils ne laissent pas neanmoins d'estre comme un monde tout entier les uns à l'égard des autres, & de s'exciter à la vertu par un commerce & une communication reciproque. Ce grand homme vivoit de telle sorte avec eux dans cette societé sainte, que selon cette grace qu'il avoit receuë de Dieu de pacifier & de réunir toutes choses, il allia merveilleusement la vie solitaire à celle de la societé religieuse, faisant voir que l'episcopat est capable de cette philosophie spirituelle, & que cette philosophie spirituelle a besoin d'estre reglée par la conduite des Evesques & des Prélats. Car il ajusta & unit ensemble en sa personne d'une maniere si admirable le repos de la solitude avec l'action & le travail de l'episcopat, que tout le monde fut persuadé que la vie solitaire consistoit plus tost dans la tranquillité & l'uniformité des actions, que dans la separation du corps & dans la retraite exterieure. C'est ce que le grand prophete David qui estoit tout ensemble tres-solitaire & tres-agissant, nous a voulu representer quand il a dit, *Je suis solitaire jusqu'à ce que je passe de cette vie*; & ces paroles sont une puissante demonstration de cette grande verité. Cette maniere d'agir faisoit que les plus parfaits d'entre les solitaires paroissoient encore beaucoup au dessous de ses ra-

Psalm.
140. v. 11

res qualitez, & que contribuant peu de chose pour l'achevement de son sacerdoce, ils recevoient en échange de grands avantages pour acquerir la dernière perfection de la vie religieuse. Aussi ses sentimens leur estoient des loix; & ils detestoient toutes les choses que ce grand homme n'approuvoit pas: ses dogmes leur estoient aussi augustes que les tables de Moyse; & ils avoient plus de veneration pour luy que les hommes n'ont accoutumé d'en avoir pour les plus grands saints.

Ils donnerent des marques de cette estime si particuliere dans une rencontre importante, & les heretiques leur en fournirent l'occasion, en faisant voir qu'ils n'avoient aucun respect pour ces compagnies sacrées, & qu'ils ne craignoient nullement d'en violer le silence pour y chercher celui pour lequel ils avoient une haine si furieuse. Lors donc que les ennemis du Saint, qui ne l'avoient pû trouver nulle part, furent venus dans ces deserts pour l'y chercher comme ils eussent fait une beste sauvage, ces solitaires ne leur voulurent jamais dire un seul mot, mais se contenterent de tendre le cou pour recevoir la mort dont ces Ariens les menaçoient; estant persuadés que c'estoit s'exposer pour JESUS-CHRIST, que de s'exposer pour Athanase, & que ce qu'ils pourroient endurer pour sa cause leur seroit plus avantageux & plus glorieux que de jeuner long temps, que de coucher sur la terre, & de pratiquer toutes les autres austeritez dont ils avoient toujours fait leurs delices. Telle estoit alors l'occupation de ce Saint; & par là il faisoit voir la verité de cette parole de Salomon, qui dit parmi les oracles de sa sagesse, *Que toutes choses ont leur temps.* Car il se cachoit pour un temps, comme s'il eust fui les occasions du combat, afin de paroistre avec la paix quand elle commenceroit à luire.

Mais quelque agreable que cette retraite fust pour luy, & pour les solitaires qui se trouvoient honorez & fortifiez par sa présence, il n'y put pas demeurer toujours. Car voyant que les Ariens avoient envoyé des soldats le chercher dans ces deserts, & qu'ils étendoient leur fureur jusques sur ces saints ermites, dont leur cruauté faisoit des martyrs; il craignit que ceux qui l'avoient receu, ne fussent inquietez à son sujet, & se retira encore plus loin en un lieu où il ne pouvoit

Eclairc. 2.
de fuga. p. 712. 716.

jouir de la compagnie de ses freres, quelque desir qu'il en eust, ny voir aucun de ceux qui luy estoient les plus proches, ny mesme jouir librement de la veuë de l'air. Il estoit réduit à n'avoir pour le dehors aucun commerce qu'avec un fidelle qui luy apportoit avec beaucoup de peine & de danger les choses dont il avoit besoin; tant la persecution des Ariens estoit violente. Après cela il faut avouër que ce n'est pas sans sujet que ce Saint a dit que les travaux de la fuitte sont plus difficiles à supporter que la mort mesme, & qu'il met l'un des principaux devoirs de ceux qui sont persecutez pour la verité, à supporter ces peines sans impatience & sans chagrin. Voilà ce que S. Athanase nous apprend luy-mesme de l'estat où il estoit, dans une lettre écrite en 360. ou 361.

Rufin. l. 1. c. 18. Sozom. l. 4. c. 9.

On peut assez probablement rapporter à ce temps là ce que quelques historiens disent par une erreur visible estre arrivé dès devant la mort de Constant. Car après avoir représenté de quelle maniere on employa inutilement toutes les forces de l'empire contre un homme que Dieu assistoit de sa protection, ils disent qu'il demeura long temps caché dans le fond d'une cisterne seche sans voir une seule fois le soleil, & sans que personne en sceust rien, excepté le maistre & la maistresse du lieu, & une servante qui luy apportoit ses besoins; Que cette servante l'ayant decelé à ses ennemis, il en sortit comme par inspiration du saint Esprit la nuit mesme que l'on venoit pour le prendre; Que le maistre & la maistresse ayant d'abord pris la fuitte, la servante fut néanmoins punie comme ayant donné un faux avis.

Les particularitez de cette histoire s'accordent fort bien avec ce que nous venons de rapporter touchant la persecution du Saint. Mais il en faut excepter, comme dans celle de Pallade, ces six années que Rufin dit s'estre passées dans cette cisterne, ce qui est insoutenable.



CHAPITRE XXV.

*Occupations saintes de S. Athanase dans sa solitude,
où il compose divers traittez.*

QUOYQUE ce que nous venons de rapporter de la persecution que l'on faisoit à nostre Saint, semblaist luy offer tous les moyens de deffendre son innocence, & de soutenir la verité de l'Eglise autrement que par ses souffrances, ses gemissemens & ses prieres; neanmoins il eut encore assez de zele pour la deffendre par divers écrits; & outre ce qui en peut avoir esté perdu, les principaux ouvrages qui nous restent de luy, sont des fruits de sa solitude.

Nous mettons au premier rang de ces ouvrages une lettre circulaire qu'il écrit aux Evesques d'Egypte & de Libye, avant mesme que Georges fust arrivé à Alexandrie, pour les exhorter à rejeter une confession de foy que les Ariens assembles en assez petit nombre avoient composée, & qu'ils vouloient envoyer dans les provinces pour la faire signer sous peine d'exil; & il paroist par la mesme lettre qu'ils commençoient déjà à tourmenter les Evesques de la province où estoit le Saint. Cette lettre est mise dans les imprimez à la teste de quatre grands discours contre les Ariens, & elle est mesme intitulée le premier de ces discours, quoy qu'elle en soit entierement détachée.

Ces quatre discours peuvent aussi avoir esté composez durant la retraite du Saint, qui les adresse au commencement à quelques-uns de ses amis, à la priere desquels il les avoit entrepris. Voici le jugement que Photius fait de cet ouvrage, qui est le plus ample de tous les écrits de ce Saint. Il est clair pour ce qui regarde la phrase, dit-il, ce qui est aussi le caractère de tous les autres ouvrages de S. Athanase: il est simple & n'a rien de superflu; mais il est plein de sens, de vivacité, & de raisonnemens forts & solides; & pour le fruit qu'on en peut tirer, il est au dessus de tout ce que l'on en peut dire. On y voit toutes les maximes de la dialectique employées, non à découvert & dans les regles de l'école, comme font les enfans & les jeunes gens, qui veulent faire paroistre par une

*Eclairc. 1.
orat. 1. ad
vers. Arian.
p. 303.*

Eclairc. 2.

*Phot. bibl.
cod. 140.*

» vaine ostentation qu'ils sçavent ce qu'on leur vient de mon-
 » trer, mais seulement par les principes qui y sont appliquez
 » d'une maniere digne d'un homme grave & veritablement ha-
 » bile. Les passages de l'Ecriture, & les preuves que le Saint
 » en tire, sont comme les nerfs qui donnent la force à tout le
 » corps de son ouvrage. Enfin ce livre suffit seul pour ruiner
 » toutes les deffenses de l'Arianisme; & l'on peut dire sans
 » crainte de se tromper, que c'est de cette source que S. Gre-
 » goire de Nazianze & le divin Basile ont tiré les discours si
 » clairs & si beaux qu'ils ont faits contre cette secte.

Apolog. 1.
p. 699.
700.

Il y a beaucoup d'apparence que l'un des premiers fruits de la retraite du Saint fut sa premiere apologie qui est adressée à Constance, & qu'il composa, ainsi qu'il paroist par ce qu'il dit luy-mesme à la fin, non pour l'envoyer à cet Empereur, mais pour la prononcer en sa présence, ou au moins pour la luy présenter luy-mesme en cas qu'il en püst trouver l'occasion. Il est visible qu'il l'a faite dans le desert: car il dit qu'il n'a fait nulle difficulté de se retirer dans la solitude, & qu'il eust mesme esté prest de se faire descendre du haut d'une muraille dans une corbeille comme S. Paul; mais il marque encore en termes plus exprés qu'il habitoit parmy les bestes; & il dit expressément qu'il estoit hors d'Alexandrie, puisqu'il promet de n'y point rentrer jusqu'à ce qu'il en eust obtenu la permission de ce prince.

p 674. 677.
681. 682.
686.

Quant au but qu'il s'y propose, il s'y deffend particulièrement sur quatre chefs d'accusation dont on le chargeoit, sçavoir d'avoir mal parlé de Constance à Constant son frere, d'avoir écrit à Magnence, d'avoir fait le service dans la grande eglise d'Alexandrie avant qu'elle fust achevée, & de n'avoir point voulu sortir d'Alexandrie pour venir trouver Constance, quelque commandement qu'il en eust reçu de sa part. Nous avons ruiné ces calomnies par avance; & il n'est nullement necessaire de nous y arrester davantage.

Theodoret.
l. 2. c. 11.

Le livre que S. Athanase écrit pour la consolation des vierges, & dont Theodoret nous a conservé un passage, est encore l'une des riches & saintes productions de son desert. Comme ce Saint estoit convaincu de la malice par laquelle les Ariens affectoient d'exercer particulièrement leur cruauté sur ces saintes épouses de JESUS-CHRIST, & ces tem-
 ples

ples vivans de son Esprit saint, aussi prit-il un soin tout particulier de consoler celles qui avoient le plus souffert dans cette persécution, & de les fortifier dans les tourmens qu'on leur faisoit endurer. Cette matiere estoit digne de S. Athanase, & nous avons assurément sujet de croire que la perte que nous avons faite d'un ouvrage si important, nous a privez d'une grande consolation. *Eclairciss. 3.*

S. Athanase auroit receu une tres-sensible joye, si en se retirant dans le desert, il eust esté assez heureux pour y jouir de la conversation du grand S. Antoine, avec lequel il avoit une liaison si étroite. Dieu ayant formé dans leurs cœurs une sainte correspondance pour le service de l'Eglise, ils combattoient également pour la foy, l'un par ses prieres, & l'autre par ses travaux apostoliques & par ses souffrances. Nostre Saint avoit donné à ce saint Ermite un manteau & une couverture sur laquelle il couchoit avec plus de satisfaction & de joye qu'il n'auroit fait sur le lit le plus magnifique. Il l'avoit mesme fait venir à Alexandrie pour y rendre un témoignage illustre de la verité contre l'impieté Arienne; & il avoit une telle veneration pour luy, que son seul souvenir le combloit de joye, & qu'il ne pouvoit penser à luy sans en recevoir un profit tout particulier. *Hieron. vit. S. Pauli Athan. vita S. Anson. de vita Anton. p. 451*

L'entretien de cet homme si divin auroit esté l'une des plus grandes douceurs de sa solitude; mais ce fruit estoit meur pour l'eternité, & Dieu avoit tiré du monde le grand S. Antoine dès le commencement de cette année, l'ayant appellé à luy pour recompenser ses vertus à l'âge de 105. ans. L'Eglise a toujours célébré sa feste le 17. de janvier depuis plus de douze siècles. L'Esprit de Dieu qui l'animoit dans toutes ses actions, & qui luy avoit distribué le don de prophetie parmy toutes ses autres graces, le porta peu de mois avant sa mort à affermir ses disciples contre les persécutions des Ariens, & à les assurer qu'on verroit bientost la destruction de cette heresie. En mourant mesme il leur recommanda fortement de n'avoir aucune communication avec ces heretiques, & leur proposâ son propre exemple pour leur laisser après luy comme par testament l'aversio qu'il avoit toujours eue d'eux à cause de leur impieté par laquelle ils combattoient JESUS-CHRIST & sa doctrine. Et pour faire voir plus

fenfiblement qu'il mouroit dans la communion de S. Athanase, il ordonna que l'on donnast à ce saint Evesque l'une de ses tuniques, & la couverture qu'il avoit receuë de luy toute neuve, & qu'il luy rendoit toute usée. Le Saint receut ces présens comme des choses de tres-grand prix. Autant de fois qu'il les voyoit, il se persuadoit qu'il voyoit encore cet illustre serviteur de Dieu; & il portoit sa tunique avec joye, parce que lors qu'il en estoit revestu, il croyoit l'estre aussi de ses pensées. Dieu l'avoit choisi entre tous les autres prélats pour faire connoistre ce saint Ermite à toute l'Eglise par la publication de sa vie, qui a esté le modele de tant de saints, & de tant d'autres religieux. Nous marquerons plus précifément dans la suite le temps auquel il composa cet ouvrage; & il faut attendre jusqu'à ce qu'il soit retourné à Alexandrie.

*Hieron. vit.
S. Hilarion.*

On a remarqué que l'on fut trois ans entiers sans avoir de pluye dans l'Egypte après la mort de S. Antoine; ce qui fit dire aux habitans que les élémens mesme pleuroient la mort de ce saint. Mais on pouvoit aussi attribuer cette sechereffe à un ordre particulier de la justice de Dieu, qui punissoit visiblement tant de crimes que les Ariens y commettoient tous les jours. Et c'est aussi dans cet esprit que S. Cyrille d'Alexandrie qui fleurissoit au siecle suivant, croyoit que les pechez de son peuple estoient la cause d'une grande sterilité dont toute cette province estoit affligée.

*hom. 7.
Pâsch.*

Nous allons donc laisser deormais S. Athanase dans le fond de son desert, pour voir ce qui se passe à son occasion dans toute l'Eglise; & nous ne pourrons rien marquer de particulier pour la satisfaction du lecteur de son histoire, touchant les consolations secrettes & les delices qu'il ressentoit dans son ame. Nous ne dirons rien des entretiens spirituels qu'il avoit avec ces illustres martyrs de la penitence, qui s'exposoient aux plus grandes extrémitez pour luy servir de bouclier contre toutes les forces de l'empire, parce que ces communications saintes se sont passées dans le silence, & ne sont pas venuës jusques à nous. Il suffit de dire qu'il se nourrit pendant tout ce tēps-là, & s'engraissa, s'il est permis de parler ainsi, du suc & de la moëlle des divines Escritures, qui sont la plus solide consolation des affligez, & les chastes delices de tous les Chrestiens; & que trouvant son azile sous les brāches de la Croix, il se mit

en estat de pouvoir dire comme le psalmiste, *J'espereray toujours estant à couvert sous l'ombre de vos aïles, jusqu'à ce que le temps de la violence soit passé.* *psalm. 56. v. 2.*

CHAPITRE XXVI.

Traitement barbare des Ariens envers S. Eusebe de Verceil.

CE ne fut pas seulement dans l'Egypte que les Ariens firent éclatter leur cruauté par la persécution des defenteurs de la veritable doctrine de l'Eglise ; on en vit encore des effets dans plusieurs autres provinces. Et lors que l'on considere que Patrophile Evesque de Scythople , qui ne paroist pas avoir esté l'un des plus méchans d'entre les Ariens , fit souffrir de si grands maux à S. Eusebe de Verceil , on peut juger de quelle maniere les autres Evesques furent traittez dans les provinces où ils estoient livrez à la discretion des prélats qui avoient moins de retenuë , & plus d'amertume dans leur zele pour l'Arianisme.

S. Eusebe qui avoit esté relegué à Scythople, comme nous avons dit , y estoit logé chez le Comte Joseph que l'Eglise a mis au nombre de ses Saints , & dont S. Epiphane raconte des choses tout à fait extraordinaires de sa conversion , qu'il avoit apprises de sa propre bouche. Mais ce n'est pas icy le lieu de les rapporter. Il suffit de dire qu'ayant tenu un rang tres-considerable parmy les Juifs , Dieu luy avoit fait la grace d'embrasser la religion Chrestienne , & de conserver toujours une grande averision de l'Arianisme dans une ville toute Arienne , comme estoit celle de Scythople ; qu'il ne s'estoit deffendu de la persécution de Patrophile que par le rang qu'il tenoit dans l'empire , & par sa qualité de Comte ; & que sa femme estant morte , il s'estoit marié encore une fois pour se garantir des caresses & des sollicitations continuelles des Ariens qui le vouloient faire entrer dans le Clergé , & eussent esté ravis de l'élever à l'episcopat pour en faire un deffenseur de leur secte.

S. Eusebe , dans une lettre qu'il écrivit du lieu de son exil à son Clergé & à son peuple , & que le Cardinal Baronius a inserée dans ses annales , témoigne que la maison où il demeuroit , & qu'il appelle son hospice , luy avoit esté mar-

*Epiphane.
har. 30. qua
est Ebion.*

*Bavon. an.
356. §. 90.
Etc.*

quée par les gens de Patrophile, & par les officiers de l'Empereur; soit que le Comte Joseph eust obtenu d'eux cette grace, ce qui est plus vray-semblable, soit qu'il eust esté retiré de chez luy en une autre maison pour y estre plus reserré, & gardé plus seurement. Il est certain qu'il y estoit comme en prison, puisqu'il n'en sortit jamais que par la violence que nous allons rapporter. Il y recevoit néanmoins l'assistance & les visites de plusieurs personnes de divers pais. S. Epiphane fut du nombre de ceux qui le visiterent, & il y vint avec quantité de ses freres pour avoir la satisfaction de voir ce genereux Confesseur.

Mais quelque consolation que S. Eusebe receust de tant de fidelles qui venoient de toutes parts pour luy rendre ce devoir de charité, il ne laissoit pas de ressentir une profonde tristesse, & de répandre mesme des larmes, parce qu'ayant esté assez long-temps sans recevoir aucune lettre de son peuple, il craignoit que la malice du diable, ou la violence des hommes ne l'eust fait ceder aux infidelles, c'est à dire, qu'une si longue persécution ne l'eust fait succomber aux efforts continuels des Ariens. Enfin Dieu qui n'abandonne jamais ses serviteurs dans le besoin, le consola par l'arrivée du diacre Syr, & de Victorin Exorciste, qui luy apporterent des lettres & des aumosnes de l'eglise de Verceil, & mesme de celles de Novare, d'Yvrée & de Tortone. Après que ce fidelle diacre se fut acquitté de cette commission, son voyage se termina par la visite des saints lieux. S. Eusebe fut ravy d'apprendre par ce moyen la foy invincible, la charité, & les bonnes œuvres de ces peuples, dont il semble se dire également l'Evesque & le pere, & il en versa des larmes de joye. Il fit part de leurs aumosnes non seulement aux prestres, aux diacres & aux autres fidelles, qui comme luy estoient bannis pour la foy, mais il en faisoit encore tous les jours de saintes liberalitez aux pauvres.

Mais les Ariens qui d'une part voyoient avec beaucoup de regret la distribution de ces aumosnes, & qui de l'autre gémissoient de ne pouvoir pervertir ces saints Confesseurs, se resolurent par un mouvement diabolique de faire contr'eux un dernier effort. Pour ce dessein ils tirerent le Saint par force hors de son logis, tantost en le traissant par terre,

tantost en le portant en sorte que tout son corps paroïssoit à découvert ; & l'ayant mis dans une autre maison, ils l'enfermerent dans une petite chambre. Ce ne fut pas sans luy faire tous les insultes imaginables pour relever l'autorité de leur party, en se vantant qu'ils avoient eu pouvoir de l'Empereur de le traiter de la sorte : mais le Saint ne répondit à leurs injures que par le mépris & par le silence ; & regardant toute leur puissance comme une véritable foiblesse, il se contenta de leur abandonner son corps comme à des bourreaux.

Pendant quatre jours entiers qu'ils le garderent de cette sorte, ils venoient de temps en temps faire de nouveaux efforts pour le gagner par leurs exhortations, ou pour l'épouvanter par leurs menaces ; sans pouvoir jamais tirer de luy un mot de réponse. Et comme ils voulurent empêcher les prestres & les diacres de le visiter, en le menaçant mesme de deffendre encore aux autres l'entrée de cette maison, le Saint qui ne vouloit pas recevoir sa nourriture des mains de ces prévaricateurs, leur envoya un acte dont le titre mesme est remarquable. Il est conçu en ces termes, *Eusebe serviteur de Dieu, & les autres serviteurs de Dieu qui sont maltraitez avec moy à cause de la foy, à Patrophile le Geolier, & à ceux de son party.* C'estoit le nom qu'il donnoit à l'Evesque de Scythople. Dans le corps de cette lettre il raconte en peu de paroles les violences qu'on venoit d'exercer contre luy, & proteste de ne manger & ne boire quoy que ce soit, jusqu'à ce que les Ariens ayent tous promis & signé qu'ils laisseront entrer les confesseurs de la foy pour luy apporter à manger de chez eux, & qu'ils ne tiendront point la porte fermée à ceux qui demanderont à luy parler. A quoy il ajoute qu'il leur fait cette protestation publique, afin que s'ils aiment mieux le laisser mourir de faim que de permettre à ses freres de le venir assister, chacun sçache que ce sont des homicides, & qu'on ne puisse point l'accuser d'avoir voulu mourir pour éviter la confusion de l'estat où leur cruauté le réduisoit, plustost que pour obeïr à Dieu ; Que s'ils ne se rendent pas à sa protestation, il leur declare qu'il employera le peu de temps & la vie qui luy reste à écrire à toutes les Eglises qu'il

pourra , afin que toute la terre sçache ce qu'il souffre par la cruauté des Ariens. Enfin après avoir signé cet acte , il conjure par le nom de Dieu tous ceux qui le liront de le faire lire aux autres.

La fermeté de ce prisonnier invincible , qui ne craignoit ny le supplice d'une faim cruelle , ny les approches de la mort , couvrit de confusion les Ariens les plus cruels. La lecture de cette protestation si peu attendüe & si extraordinaire , les fit rougir de leur maniere d'agir qui n'avoit rien que de barbare & que d'inhumain ; & après l'avoir laissé quatre jours entiers sans manger , ils furent contraints de le renvoyer à son hospice. Mais au lieu qu'ils l'en avoient fait sortir avec une horrible violence , il y retourna comme en triomphe. Car le peuple le conduisit à leur veüe avec une telle joye qu'il entoura toute la maison de flambeaux & de lanternes ; & le Saint qui n'estoit pas moins un martyr de la charité que de la foy , recommença tout de nouveau à distribuer aux pauvres les aumosnes qu'on luy avoit apportées.

Un événement si contraire aux prétentions des Ariens les réduisoit au desespoir. N'ayant pû souffrir tout cecy durant 25. jours qu'avec une peine extrême , ils s'en vinrent encore une fois à l'hospice de S. Eusebe , armez de bastons , & accompagnez d'une grande troupe de scelerats ; & estant entrez de force par un autre logis qu'ils rompirent , ils enleverent ce saint Evesque , & l'enfermerent tout seul avec un prestre nommé Tegrin. Ils enleverent aussi , & enfermerent dans un autre lieu tous les autres prestres & les diacres qui estoient les fidelles compagnons de son exil ; & trois jours après , ils les releguerent en divers endroits de leur autorité privée. Diverses personnes qui n'avoient point commis d'autre crime que d'estre venu visiter le Saint , furent mises dans la prison publique , où les Ariens les tinrent plusieurs jours entiers.

Ils y mirent aussi les serviteurs du Saint , & mesme des vierges religieuses : & pour le priver de toute consolation , & de toute sorte de secours de la part des hommes , ils empeschoient par leurs menaces que les fidelles ne le vinssent visiter , & n'approchassent mesme de la prison.

Ensuite estant revenus en cette maison d'où ils l'avoient enlevé , ils pillerent tout ce qui y estoit destiné ou pour la dépense des Confesseurs, ou pour le soulagement des pauvres : mais comme le peuple murmuroit universellement contre une violence si publique & si horrible, ils tascherent de l'appaier en rendant aux Saints quelques hardes de fort peu de conséquence, pour pouvoir dire avec quelque sorte de prétexte qu'ils leur avoient rendu tout ce qui leur appartenoit, & retinrent tout l'argent pour eux.

Les Ariens vouloient encore une fois s'efforcer de faire mourir S. Eusebe en empeschant qu'aucun des siens ne luy vint apporter à manger ; & ils le laisserent en effet six jours entiers en cet estat, sans qu'il prist quoy que ce soit. Mais enfin ne pouvant resister plus long-temps à la juste indignation que plusieurs personnes en témoignoient par des plaintes & des murmures, ils laisserent venir le sixième jour un de ses domestiques ou de ses amis, qui luy apporta des vivres lorsqu'il estoit déjà presque réduit à l'extrémité.

Pendant le diacre Syr estant revenu de son voyage de Jerusalem, le Saint se servit avantageusement d'une occasion si favorable, & trouva le moyen de luy confier une lettre qu'il écrivoit aux Eglises de Verceil, de Novare, d'Yvrée & de Tortone, tant pour leur apprendre ce qui luy estoit arrivé, que pour les exhorter à demeurer fermes dans la foy & dans la pieté chrestienne. Il leur represente pour cet effet que comme les vieillards qui avoient voulu séduire la chaste Susanne, & se vanger ensuite de sa fermeté par une mort ignominieuse, receurent enfin le supplice qu'ils meritoient, quoy qu'ils eussent opprimé son innocence; ainsi les Ariens qui veulent dominer par la crainte, & assujettir l'Eglise à leur infidelité par la persecution qu'ils luy font, ne se réjouiront pas toujours du succès de leur entreprise. Il exhorte son Clergé & son peuple à bannir de leurs esprits toute crainte humaine par la consolation que Dieu leur donne en leur disant, *Ne craignez point ceux qui peuvent faire mourir le corps, & ne peuvent faire mourir l'ame.* Il leur parle de cette conjoncture

comme d'un temps d'épreuve qui tend à découvrir les sentimens des veritables Chrestiens. Et il dit que les Ariens sont appuyez du secours des hommes, parce qu'ils n'ont pas celuy de Dieu; & que s'ils le possédoient, ils ne se mettroient jamais en peine de s'affujettir comme ils font les ames des innocens par une puissance toute humaine & toute terrestre.

Le Saint écrivit cette lettre dans une apprehension continuelle que ses gardes ne le surprissent; & il témoigne qu'il prioit Dieu sans cesse de les empêcher d'entrer jusqu'à ce qu'elle fust achevée. Il y fait de grandes excuses aux fidelles de sa ville, de ce que la nécessité le contraint de les saluer seulement en general, & non chacun d'eux en particulier. Enfin il y fait paroître son extrême amour pour eux, en les assurant qu'il souhaittoit non seulement de leur rendre tous les services dont son corps estoit capable, mais mesme de donner son ame pour leur salut.

Voilà quelle est cette précieuse lettre que sa vive foy & son ardente pieté luy dicta dans sa prison, & d'où nous avons tiré des particularitez si remarquables pour la suite de son histoire. Nous ne croions pas que personne puisse seulement douter qu'elle ne soit tres-legitime; & elle nous doit estre d'autant plus chere que c'est presque le seul monument qui nous reste de ce grand Saint.

Eclairc. 1.

*Ambros.
serm. 15.
de sanctis.*

Ce que nous venons de rapporter ne fut pas encore tout ce qu'il souffrit à Scythople. Car ce fut assez vraysemblablement aussi-tost après cecy qu'arriva ce que rapporte un auteur aussi ancien que S. Ambroise, & dont le discours a esté inferé dans les œuvres de ce Pere. Entre les supplices, dit-il, qu'on luy fit endurer en Orient, on dit que les Ariens après luy avoir demandé s'il vouloit communiquer avec eux, & qu'il leur eut répondu qu'il ne le feroit jamais, le firent descendre du haut d'une échelle la teste en bas jusques sur la terre; & que l'ayant remonté en haut, ils luy firent la mesme demande, laquelle n'estant suivie que de la mesme réponse, ils renouvelerent le mesme supplice, & le renouvelerent si souvent, que sa teste en fut toute froissée, son

corps

corps tout meurtry, & ses membres tout brisez, sans que la force invincible de son esprit en receust la moindre atteinte.

Cet auteur semble dire qu'il mourut de ce supplice. Neanmoins il est certain que cela n'est pas; & nous le verrons survivre encore pour la gloire & pour l'utilité de l'Eglise. On voit du moins par ce détail de sa persecution que nous venons de remarquer, que ces cruautés de Patrophile suffisoient seules pour verifier ce que disoit Julien l'apostat, Qu'il n'y a pas de bestes si cruelles aux hommes que la plupart des Chrestiens le sont l'un à l'autre. Mais l'esprit du Christianisme n'estant que charité & que douceur, il faut attribuer à la fureur de l'Arianisme ces reproches des infidelles & des idolatres, & reconnoistre combien cette secte en persecutant la foy Catholique deshonoroit la religion Chrestienne.

Scythople ne fut pas l'unique lieu où saint Eusebe de Verceil consumma le reste de son exil: on l'envoya de là en Cappadoce; & depuis il fut encore relegué vers l'Egypte, dit Rufin, c'est à dire, selon trois autres historiens, dans la haute Thebaïde. Le Saint marque luy-mesme dans une lettre, qu'il écrivoit de son troisieme exil. Aussi estoit-il choisi de Dieu pour donner en plus de deux provinces des modeles de la generosité episcopale, & pour faire voir par une constance invincible qu'en souffrant pour saint Athanase, dont il n'avoit pas voulu souscrire la condamnation, il souffroit pour JESUS-CHRIST, mesme dont la verité estoit attaquée par la persecution que l'on faisoit à nostre Saint.

*Ammian.
Marc. l. 20.*

*Hieron. de
script. c. 96.
Rufin. l. 1.
c. 27.
Theodoret.
l. 3. c. 2.
Socrat. l. 3.
c. 4.
Sozom. l. 5.
c. 11.
Hilar. frag.*

CHAPITRE XXVII.

Eloge de saint Hilaire. De son erudition, & de sa conversion.

C E n'estoit pas seulement aux Evesques d'Orient & d'Italie que la persecution des Ariens préparoit des couronnes dans une occasion aussi importante qu'estoit celle de la deffense de la foy: l'Eglise de France y devoit aussi avoir

une grande part; & cette gloire estoit reservée à S. Hilaire l'un de ses plus illustres Prelats, aussi bien qu'à ceux qui estoient entrez depuis tant de temps dans cette sainte carriere.

Nous allons donc raconter les travaux apostoliques de ce Confesseur de nostre religion, que toute l'Eglise Gallicane a qualifié un fidelle predicateur du nom du Seigneur, que S. Hierôme appelle la trompette des Latins contre l'Arianisme, le grand soutien de l'Eglise dans les plus horribles tempestes, le torrent de l'éloquence latine, qu'il consideroit si fort qu'il n'osoit pas le reprendre dans les choses mesmes qu'il n'approuvoit pas, dont il écrivoit de sa propre main les plus longs ouvrages, dont il conseille aux vierges de lire les livres sans craindre de rien trouver qui les blesse, & qu'il dit s'estre rendu celebre par tout où s'étendoit le nom Romain, soit par le merite de sa confession, soit par la splendeur de sa vie, soit par l'éclat de son éloquence. Tous ceux qui aiment l'Eglise, & qui s'interessent pour la gloire de nostre France, liront sans doute avec joye l'histoire de ce saint Evefque, de qui saint Augustin a dit qu'il n'avoit pas une autorité mediocre pour ce qui concernoit l'explication de l'Ecriture & la deffence de la foy; que personne ne pouvoit ignorer cet Evefque si venerable, ce deffenseur si invincible del'Eglise Catholique contre l'heresie, cet insigne Docteur des Eglises, ce Prélat si relevé entre tous les autres par ses merites, si connu & si illustre dans tout le monde, qu'il appelle ailleurs un homme docte, & à qui il attribue les paroles les plus tendres de la charité de saint Paul. C'est de luy que nous lifons ce bel éloge dans les œuvres de Cassien, Qu'il estoit comblé de toutes sortes de vertus, & de tout ce qui peut contribuer à relever l'éclat du merite d'un excellent homme; qu'il estoit illustre par son éloquence aussi bien que par sa vie, qu'en qualité de maistre & de Docteur des Eglises sa reputation s'est augmentée non seulement par ses propres perfections, mais aussi par le progrès & l'avancement des autres, & qu'il est demeuré si ferme & si immobile parmi les tempestes des persecutions, que la force de sa foy toujours invincible luy a fait acquerir la dignité de Confesseur. Après ces éloges il ne faut pas s'estonner de ce que

Hilar. frag.

*Hier. l. 2.
in Rufin.
psal. 57. m
epist. ad
Galat. pref.
l. 2. ep. 141.
c. 6. & 7.*

*Aug. l. 6. de
Trin. c. 10.
l. 1. contra
Julian. c. 3.
l. 2. c. 8.
ep. 48.*

*Cassian. l. 7.
de Incarn.
c. 24.*

Rufin & Sozomene parlent avec tant d'estime de ses ouvrages. Rufin. l. 1. c. 31. Sozom.

S. Gregoire de Tours marque que sa vie avoit esté écrite devant luy, mais il n'en marque pas l'auteur. Il est vraisemblable neanmoins que c'est celle mesme que nous avons, qui est écrite vers l'an 550. en deux livres par Fortunat, & adressée à un Evesque nommé Pascence, lequel avoit esté nourri dès son enfance aux pieds de S. Hilaire, c'est à dire dans l'église de Poitiers. Cet auteur témoigne que cette vie eust esté digne d'estre écrite par un S. Ambroise, plustost que de donner cet ordre à un homme comme luy qui n'en estoit nullement capable. Nous tascherons de tirer tant de l'auteur de cette vie que des autres plus anciens ce qui regarde saint Hilaire. Greg. Tur. de gloriâ Confess. c. 2. ap. Bolland. 13. januar. Eclairciss. 1.

Ce Saint estoit Gaulois d'origine, né à Poitiers, d'une des meilleurs familles des Gaules. Il se maria & eut une fille nommée Apre, qui le précéda, ou le suivit aussi bien que sa femme, dans la foy. Car selon l'expression de Tertullien, S. Hilaire ne naquit pas Chrestien, mais il le devint. Eclairciss. 2.

Estant encore payen il s'enrichit extremement de toutes les richesses des Egyptiens, comme S. Augustin a dit de luy, c'est à dire qu'il fit une tres-ample provision de tout ce que les auteurs payens avoient de bon, soit pour la connoissance de Dieu, soit pour les regles de la morale, soit pour l'art de la parole, soit pour les autres sciences qui peuvent contribuer à la societé humaine. S. Hierôme a dit de luy qu'il avoit paru dans le siecle comme l'un des plus hauts cedres du Liban, & il louë souvent son éloquence qui l'avoit rendu si celebre. Il est certain qu'il se rendit aussi habile dans la poésie, ce saint Docteur nous apprenant que depuis qu'il fut Chrestien il avoit publié un livre d'hymnes. Quoy qu'il eust acquis quelque mediocre intelligence de la langue grecque, il ne s'y crut pas neanmoins assez habile pour traduire de son chef quelques livres d'Origene; & il se servit pour cela d'un de ses amis nommé Heliodore, plus ancien que l'Evesque d'Altino dont le nom est celebre dans S. Hierôme. Aug. l. 2. de doct. christian. c. 40. Eclairciss. 3. Hieron. in Isai. c. 60. id. l. 2. in Ruf. de locis heb. pr. ep. 141. de script. eccl. c. 100.

Mais S. Hilaire employa depuis ce temps-là à la construction de l'arche & à l'édification de l'Eglise, les richesses qu'il avoit prises dans l'Egypte, & il en fit le mesme usage

qu'en avoient fait avant luy S. Cyprien & plusieurs autres grands personnages qui ont honoré l'Eglise, & l'ont deffenduë par les sciences mesmes qu'ils avoient apprises dans le paganisme.

*Hilar. l. 1.
de Trin.*

Le premier pas de la conversion de ce Saint, selon qu'il en parle luy-mesme, fut de reconnoistre que l'abondance & le repos estant les choses du monde les plus desirables selon les sens quand elles sont jointes ensemble, neanmoins elles ne pouvoient faire le bon-heur des hommes, puisqu'elles leur sont communes avec les bestes; Que ne pouvant donc trouver aucun bon-heur corporel qui fust veritable, il en falloit necessairement chercher un autre plus relevé & plus solide, qui ne pouvoit estre que la pratique de la vertu & la connoissance de la verité; Et que cette vie n'estant qu'une suite continuelle d'afflictions & de miseres, il falloit que Dieu nous l'eust donnée pour y exercer la patience, la continence & la douceur, & meriter par là une autre vie qui fust eternelle: n'y ayant point d'apparence que Dieu qui est si bon, ne nous eust donné la vie que pour nous rendre plus miserables en nous l'ostant. Mais quelques raisonnables & quelques relevez que pussent paroistre ces sentimens, jusques ausquels les plus grands philosophes ont à peine porté la raison humaine, S. Hilaire avoit l'ame trop grande pour en estre satisfait, & le cœur trop vaste pour pouvoir se contenter par quelque autre chose que par la connoissance de Dieu mesme. Mon ame, dit-il, se portoit avec ardeur non seulement à faire les bonnes actions qu'elle n'eust pû omettre sans s'abandonner à toutes sortes de crimes & de douleurs, mais mesme à connoistre Dieu auteur & pere d'un si grand bien; estant convaincuë qu'elle ne tenoit que de luy seul tout ce qu'elle estoit en elle-mesme, qu'elle trouveroit son excellence dans le service qu'elle luy rendroit, qu'elle estoit obligée de luy rapporter toutes ses esperances & tous ses desirs, & d'établir son repos dans sa bonté au milieu des afflictions & des miseres de cette vie, comme dans un port dont la seureté & le calme estoit hors de toute atteinte: & c'est à quoy elle aspireroit avec des desirs tres-vehemens. Il raconte ensuite de ce raisonnement, qu'il reconnut avec une entiere certitude l'absurdité de tout ce que les philosophes enseignent sur la

divinité, & qu'il ne pouvoit y avoir qu'un seul Dieu, un seul éternel, & un seul tout-puissant, toujours semblable à luy-mesme, & qui comprenoit tout ce qu'il y avoit de plus excellent.

Comme il estoit occupé de ces pensées & de quelques autres semblables, il rencontra les livres de Moÿse & des Prophetes; & ce fut dans ces sources si pures & si divines qu'il puisa la véritable science. Il y leut avec admiration ces paroles de Dieu à Moÿse, *Je suis celuy qui suis*; & ces autres d'Isaïe, *Il tient le ciel dans sa main, & il y renferme la terre*; & dans le mesme Prophete, *Le ciel est mon throne, & la terre mon marchepied*. Il pesa la vérité de ces paroles, son esprit se nourrit avec joye de la consideration de l'immensité d'un seul Dieu, & il connut aussi que Dieu avoit un fils Dieu comme luy sans cesser pour cela d'estre un seul Dieu. Il portoit encore plus loin ses desirs, & il souhaittoit quelque chose outre l'adoration du vray Dieu: car il eust bien voulu pouvoir meriter une beatitude éternelle par ces devoirs de pieté & par une vie sainte. La raison luy faisoit voir d'un costé que cela estoit juste; mais la foiblesse de son ame & de son corps luy donnoit de l'autre de l'inquietude & de la crainte. Enfin ses doutes s'évanouïrent entierement quand il eut leu les écrits des Evangelistes & des Apostres, & le seul commencement de l'Evangile de saint Jean luy fit trouver plus qu'il n'eust osé se promettre; parce qu'ayant appris le mystere de l'Incarnation, il y connut que la chair estoit devenue Verbe, puis que le Verbe s'estoit fait chair. Ce fut là encore qu'il se confirma dans la connoissance d'un Dieu Fils unique de Dieu, coéternel & consubstantiel à son Pere. Ainsi il apprit la doctrine de la consubstantialité du Verbe non du symbole de Nicée, qui luy estoit alors inconnu, & dont il n'entendit parler que quand on l'envoya en exil, mais de l'Evangile & des Apostres; & Dieu luy en donna l'intelligence par un rayon de sa lumiere divine, qui fut comme l'aube de ce grand jour qu'il répandit dans toute l'Eglise en defendant contre les Ariens le mystere de la tres-sainte Trinité.

Il embrassa cette foy avec une joye incroyable; & ce fut dans cette créance qu'il receut une nouvelle naissance où il

Coloss. 2.
v. 8.

devint enfant de l'Eglise sans sçavoir encore qu'il estoit destiné de Dieu pour estre l'un de ses peres. Et parce que la prudence du siecle pouvoit opposer plusieurs difficultez à l'exécution de ce dessein, il les ruina toutes en s'appliquant à luy mesme ces paroles de l'Apostre : *Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie, & par des raisonnemens vains & trompeurs, selon les traditions des hommes, selon les principes d'une science mondaine, & non selon Iesus-Christ.*

de Synod.

Il se passa un assez longtems depuis son baptesme jusqu'à son episcopat, dont il ne nous a rien appris de particulier. Fortunat dit en general qu'il estoit si plein de Dieu, & qu'il avoit tant de soin de former ses mœurs sur les regles de l'Eglise, qu'il sembloit estant laïque & marié posseder déjà la grace du sacerdoce; & qu'il veilloit avec tant d'attention sur toutes ses actions & sur sa conduite, qu'il estoit aisé de juger que Dieu le préparoit pour estre un ministre irreprehensible dans son Eglise.

Rufin. l. 1.
c. 3 1.

Bien loin de vouloir manger avec des Juifs ou des heretiques, il ne leur rendoit pas mesme en passant les civilités communes; & le seul zele de la foy le portoit à agir ainsi: car il estoit naturellement doux & paisible, comme il parut dans sa conduite, quoyque la plupart de ses écrits semblent estre pleins de feu. Mais il faut aimer Dieu comme luy, pour comprendre à quelle chaleur oblige la deffense de la verité, & jusques où doit aller la magnanimité d'un Evêque.

Son zele le portoit encore à semer par tout les paroles de la verité & de la doctrine catholique, tantost instruisant les uns de la veritable créance touchant le mystere de la Trinité, tantost animant les autres par les promesses du royaume du ciel; & sa foy estoit si feconde qu'il en recueilloit une abondante moisson.



CHAPITRE XXVIII.

*Saint Hilaire est fait Evêque de Poitiers, & adresse
une requeste à Constance.*

IL estoit impossible qu'une si grande lumiere demeurast plus long-temps cachée, & quelque soin que prist S. Hilaire de couvrir comme du voile de son humilité toutes ses autres perfections, tout le peuple de Poitiers d'un commun accord, ou plustost l'esprit de Dieu qui parloit par la bouche de tant de fidelles, l'éleva à la dignité de l'episcopat à laquelle il estoit destiné depuis si long-temps.

Il témoigne assez clairement luy-mesme qu'il passa de l'estat de laïque à la prelatore, & que ce fut peu de temps avant son exil. Il succeda apparemment à Maxence frere de saint Maximin de Treves. Dieu le donna à l'Eglise dans un temps ou les Evêques qui n'avoient qu'une mediocre vertu, estoient exposez à de grandes tentations. Sa charge luy imposant l'obligation de s'appliquer au salut des autres, luy fut une occasion de prescher publiquement les veritez dont il se nourrissoit auparavant dans le secret; & il le fit avec tant de succès & de benediction, que sa reputation se répandit au delà des Gaules, & en un instant devint celebre par toute la terre. Mais le mesme zele par lequel il merita l'estime & la veneration des Catholiques, attira sur luy la persecution des Ariens, n'estant point né dans un siecle où l'on pust defendre impunément la doctrine de l'Eglise.

Il pouvoit aussi bien que les autres, comme il dit luy-mesme, paroistre avec éclat dans le siecle, goustier chez luy toute la tranquillité d'une vie douce & paisible, posseder avec abondance toutes sortes de commoditez, entrer dans la plus étroite familiarité du Prince, tirer de l'avantage & de la gloire de sa faveur, & sous un faux nom d'Evêque dominer souverainement dans l'Eglise, & se rendre la terreur de tout le monde. Il estoit en son pouvoir de se mettre en cet estat s'il eust voulu alterer la verité evangelique par des faussetez & par des mensonges, se flatter du prétexte d'une ignorance volontaire pour addoucir les remors de sa conscience, chercher des excuses dans la necessité de se soumettre à la volonté d'autrui, se prétendre catholi-

Fortun. l. i.

*Regeneratus pridem
& in episcopatu aliquantisper manens.
Hilar. de Synod.*

de Trin. l. i.

*id. cont.
Arian.*

que à cause que les personnes peu éclairées n'eussent pas pû appercevoir le crime de l'heresie qui auroit souillé sa foy, & se couvrir mesme d'un faux masque de probité, sous prétexte de la difficulté que le peuple avoit à concevoir les mauvais desseins des heretiques. Mais la charité de JESUS-CHRIST, qui vivoit en luy par la foy & l'esperance, ne put souffrir une duplicité si contraire à la simplicité chrestienne. Comme il avoit appris de l'Apostre, que nous n'avons pas receu un esprit de crainte, & de JESUS-CHRIST, quel est le bon-heur de ceux qui sont persecutez pour la justice, il ne put se resoudre à se réduire dans le mal-heureux estat d'entendre cōtinuellement les reproches que sa cōscience luy auroit faits après une prévarication si lasche; & il aima mieux souffrir toutes sortes d'injures & d'outrages pour la confession du nō de Dieu, que d'affecter un silence criminel pour favoriser son ambition.

Rom. 8.

Matth. 5.

Le Cardinal Baronius croit qu'il commença à se declarer dès l'an 355. par une requeste qu'il envoya à Constance, pour le conjurer autant par ses larmes que par ses paroles d'arrester les persecutions insupportables dont les Eglises Catholiques estoient affligées par des Evesques, de deffendre aux juges seculieres de se mesler des affaires de l'Eglise, où la terreur ne doit avoir aucune part, de ne donner aucun support aux Ariens, de permettre aux fideses d'écouter la parole de Dieu, & de celebrer les mysteres avec les pasteurs qu'ils choisiroient, de rappeler les Evesques exilés, & de rétablir ceux qui avoient esté obligés de s'enfuir dans les deserts. Il y a quelque difficulté pour le temps de cette requeste. Mais quoy qu'il en soit, il est certain que la generosité de S. Hilaire éclatta particulièrement en 356. dans le Concile de Beziers, dont voicy l'occasion.

Eclairc. 1.

Eclairc. 2.

L'Eglise Gallicane conservoit encore en ce temps-là le bon-heur & la gloire de posseder la veritable foy dans toute sa pureté, sans se mettre en peine de regler sa religion par des confessions de foy écrites sur le papier. Ses Prelats n'avoient pas besoin de cette lettre morte pour l'intelligence des mysteres, parce qu'ils en possedoient pleinement l'esprit. Ils confessoient hautement de bouche pour le salut ce qu'ils croyoient dans le cœur pour la justice; & ils n'avoient que faire de lire estant devenus Evesques ce qu'ils sçavoient n'estant

*Hilar. de
syn. p. 286.
id. ad Con-
stant.*

stant encore que neophites. Ce n'est pas qu'ils fussent exemts de la persécution des Ariens : mais ce trouble extérieur ne les empeschoit pas de demeurer fidelles à JESUS-CHRIST; & estant établis sur la pierre ferme, le vent des tentations n'estoit pas capable de les ébranler.

Saturnin Evesque d'Arles qui estoit un homme corrompu dans l'esprit & dans les mœurs, emporté à toutes ses passions, & tout à fait factieux, fut le tyran spirituel qui fit perdre à nostre France un si saint & si agréable repos par les menaces, par la terreur des magistrats, & par les dernières violences. Il faisoit une profession si publique d'Arianisme, & avoit une liaison si malheureuse avec Ursace & Valens, que les Prélats des Gaules, bien loin de ceder à sa fureur, & sans estre intimidés par le bannissement des saints Evesques Paulin, Eusebe, Lucifer, & Denys, se separerent avec S. Hilaire de sa communion & de celle de ces deux fameux Ariens, en accordant néanmoins aux autres qui estoient entrez dans leur party, le pardon de leur faute s'ils vouloient s'en corriger, le tout sous le bon plaisir des Confesseurs de JESUS-CHRIST. Le but qu'ils se proposoient dans cette conduite estoit d'une part de conserver toujours dans le cœur l'amour de la paix, & de l'autre de retrancher ces membres pourris & corrompus qui estoient la cause d'une maladie si contagieuse dont le venin se communiquoit insensiblement à tout le reste du corps. Et ce fut icy autant que l'on en peut juger, l'une des deux occasions où ils publierent l'excommunication d'Arius par leurs lettres, comme nous l'apprenons du Concile de Paris tenu quelques années après.

Ces faux Apostres ne pouvant souffrir de se voir flétris par ce decret des Evesques de leur province, les obligerent de se trouver à un Concile qui fut assemblé à Beziers, où Saturnin assista avec d'autres Evesques Ariens, parmi lesquels on peut conter probablement Paterne de Perigueux : & il est mesme assez vraisemblable que Saturnin y présidoit.

Les actes de cette assemblée n'estant pas venus jusques à nous, toute la lumière que nous en pouvons tirer, se réduit au peu que nous en trouvons dans les traittez de S. Hilaire, qui s'y opposa ouvertement aux blasphemes des heretiques. Car, comme il nous l'apprend luy-mesme, il s'y ren-

dit dénonciateur devant les Evêques des Gaules contre ceux qu'il croyoit estre les chefs de l'Arianisme, & s'offrit de justifier comment ils estoient heretiques, ce qui regardoit particulièrement Saturnin. Il representa que l'on vouloit faire condamner la verité sous prétexte de condamner Athanase: & il fit voir que l'on corrompoit l'Evangile, que l'on ruinoit la foy, & que par une fausse confession du nom de JESUS-CHRIST on introduisoit le blaspheme dans l'Eglise. Mais le peu de liberté qu'on luy donnoit ne luy permit pas de représenter ces veritez si importantes avec l'étenduë, l'ordre & la netteté qu'elles demandoient, parce que plus il pressoit qu'on luy donnast audience, plus les ennemis de l'Eglise s'obstinoient à la luy faire refuser.

ad Const.
l. 1.

Comme ils craignoient de se voir confondus publiquement, ils ne voulurent point écouter ce que le Saint avoit dessein de leur dire, s'imaginant pouvoir tromper JESUS-CHRIST, & paroître innocens devant luy, s'ils affectoient de ne vouloir pas connoître ce qu'ils avoient resolu de faire avec connoissance de cause. La chose en alla jusques à déposer S. Hilaire, si Auxence qui le dit dans une lettre, merite quelque créance. Julien qui depuis fut apostat & le plus grand ennemy de l'Eglise, estoit en France en ce temps-là, y estant venu avec la qualité de Cesar à la fin de decembre de l'année 355. Les Ariens le tromperent & se jouèrent de luy, ce que S. Hilaire represente comme une tres-grande indignité qu'ils luy firent; & quoy que ce jeune Cesar fust témoin de l'injustice avec laquelle ce Saint fut traité dans le Concile, neanmoins il n'empescha ny leurs ruses ny leurs violences. Car Constance estant alors à Milan, Saturnin secondé par ses deux associez Ursace & Valens, luy envoya au nom de toute leur assemblée une fausse relation, que Constance receut comme veritable; & la facilité ordinaire avec laquelle il croyoit toutes les calomnies des Ariens, le porta à expedier un ordre pour le bannissement de S. Hilaire, qui fut le principal resultat de ce miserable conciliabule.

Ann M. r.
cell. l. 15.

ad Const.
l. 3.

Ce saint Evêque de Poitiers qui sçavoit souffrir aussi-bien qu'écrire pour la deffense de la foy de J. C. receut avec joye la sentence d'un bannissement, qui, comme il le

dit luy-mesme, n'estoit pas l'effet de son crime, mais n'avoit point d'autre cause que la faction de ses ennemis. Il se rendit avec joye dans la Phrygie où la providence le conduisoit pour éclairer tout l'Orient de la lumiere de sa doctrine, pour soutenir les Evêques chancelans, & pour devenir la consolation & la force de l'Eglise dans le temps où elle estoit affligée de la chute de tant de prévaricateurs. Son innocence le rendit invulnérable aux atteintes de ses ennemis, & luy inspira la confiance d'écrire à l'Empereur mesme, *Que si on luy pouvoit montrer qu'il eust fait quelque chose qui fust indigne non seulement de la sainteté d'un Evêque, mais mesme de celle d'un laïque, bien loin d'en vouloir recevoir le pardon par la consideration de son caractere, il consentoit de vieillir parmy les laïques dans le rang des penitens.*

L'Eglise de Toulouse avoit alors pour Evêque S. Rodane, qui estant, dit S. Sulpice Severe, d'un naturel plus doux & plus facile à emporter, résista aux ennemis de la foy plustost par l'union sainte qu'il avoit avec S. Hilaire, que par son propre courage. C'est en cela que consiste l'avantage des amitez chrestiennes : la communication reciproque des biens fait entrer les veritables amis dans la participation des dons & des grâces de ceux avec lesquels ils sont unis ; & ils reconnoissent par experience la verité de cette parole de Salomon, *Qu'un frere qui est secouru par son frere est comme une ville forte.* S. Rodane en ressentit les effets non seulement en ce que l'exil n'eut point la force de l'ébranler, mais mesme en ce qu'il remporta une couronne qui approcha plus près de la gloire des martyrs que celle de S. Hilaire mesme, estant mort dans la Phrygie, où il avoit esté relegué aussi-bien que ce saint Prélat.

Mais Constance ne se contentant pas d'avoir privé l'Eglise de Toulouse de son pere & de son pasteur, exerça encore sur son Clergé des violences étranges. Les clerics furent battus à coups de bastons ; les Ariens se servirent de foyets armez de plomb pour meurtrir les corps des diacres ; & ces sacrileges porterent leurs mains jusques sur JESUS-CHRIST mesme. Leur dessein estoit d'épouventer les deffenseurs de la foy par l'image de ce supplice. Mais rien

de synod.

ne fut capable d'ébranler les Prélats de nostre France; & toutes les violences que Saturnin exerçoit contre les autres; n'empescherent pas qu'il ne demeurast toujours separé de leur communion, comme au contraire ces genereux ennemis de l'Arianisme demurerent toujours tres-fermement & tres-étroitement attachez à S. Hilaire par les liens de la communion ecclesiastique.

*l. 3.**de synod.*

Ils prirent toute la part qu'ils devoient prendre à son exil, & ne souffrirent jamais que l'on mist un autre Eveque en sa place; ce qui a fait dire au Saint en écrivant à Constance, qu'il distribuoit tous les jours la communion à son Eglise par ses prestres. De sa part il prit aussi un tres-grand soin d'écrire souvent de divers endroits à ses confreres, pour les informer des desseins qu'il prenoit avec les bons Eveques d'Orient pour la deffense de la foy, & pour leur apprendre combien le diable faisoit produire d'impietez & de blasphemes parmy tous ces troubles. Il y joint des eloges de leur fermeté, & ne peut s'empescher de parler avec admiration de la constance inébranlable qu'ils ont tou-

de synod.
p. 319.

jours conservée. Car il dit que depuis le Concile de Beziers où il s'estoit rendu luy-mesme en leur presence dénonciateur contre les protecteurs de cette heresie, la religion est toujours demeurée inviolable dans toute sa pureté. Il les louë de ce qu'ils attendent un triomphe si glorieux de leur perseverance sainte & immuable, en ne cedant ny aux menaces de Saturnin, ny aux puissances du siecle, ny à tant de combats continuels; & qu'après que ces heretiques ont commencé à prononcer des blasphemes contre Dieu, à qui ils ont déclaré la guerre en tant de differentes manieres, eux au contraire estant toujours demeurez unis avec luy dans la foy de JESUS-CHRIST, n'ont point lâché le pied lorsque l'heresie estoit sur le point d'éclatter avec violence, & ont brisé toute l'impetuosité de ses efforts lorsqu'elle a commencé à paroistre dans le combat & à se produire.

S. Hilaire qui leur écrivoit ainsi, receut aussi des réponses dignes de ces grands Prélats, quoy qu'elles vinssent plus rarement & plus tard qu'il n'eust souhaitté, à cause de la distance des lieux, & de la difficulté qu'il y avoit de le

trouver dans sa retraite. Mais l'éloignement de son eglise ne luy estoit pas si sensible que l'estat déplorable des provinces où on l'avoit relegué, qui estoit tel qu'à peine on trouvoit dans tout l'Orient quelques eglises qui eussent encore quelque reste & quelques traces imparfaites de la religion orthodoxe. De sorte qu'il estoit réduit à dire du bien d'Eleuse Evesque de Cyzique, de Basile d'Ancyre, & d'Eustathe de Sebaste, que l'on ne peut point prétendre avoir eu toute la pureté de la foy, parce que tous les autres Prélats des dix provinces d'Asie ne connoissoient pas Dieu. On ne voyoit par tout que scandale, que schisme, que perfidie, & que nouvelles heresies qui s'élevoient tous les jours.

Une vertu ordinaire n'auroit pu estre à l'épreuve de tant de perils. Mais comme celle de S. Hilaire avoit autant de lumiere que de force, ce qu'il observa dans cette confusion fut de se tenir d'une part tres-ferme dans la confession de J. C. & neanmoins de ne rejeter de l'autre aucun accommodement juste & legitime, ny aucun moyen de pacifier les differens de l'Eglise, pourveu qu'il fust honneste & raisonnable. La prudence evangelique luy inspira de ne rien écrire dans les premieres années de son exil qui fust fort, & proportionné en quelque maniere au zele que demandoit d'un Evesque catholique l'horreur de l'impiété des Ariens; & il en usoit ainsi afin qu'on ne pust point dire que sa force venoit plustost du ressentiment de l'injure qu'il venoit de recevoir, que de l'amour de la verité. Sa condescendance alla encore plus loin; & il crut qu'on pouvoit sans crime parler à ces heretiques, prier mesme avec eux dans les eglises, & leur souhaitter le salut & la

paci opran-
da sperare.



CHAPITRE XXIX.

Persecution des Catholiques par Macedone. Mort de S. Martyre & de S. Marcien. Les Novatiens sont enveloppez dans cette persecution. Macedone fait transporter le corps de Constantin.

L'EXIL de S. Hilaire nous ayant fait revenir dans l'Orient, nous remarquerons d'abord que l'Eglise de Constantinople n'y souffrit point en ce temps-cy de moindres persecutions que toutes les autres. Et comme l'histoire nous en a conservé diverses particularitez tout à fait considerables, nous les ramasserons en cet endroit, ne pouvant pas en marquer précisément les années.

*Socrat. l. 2.
Sozom. l. 3.
p. 4.*

S. Paul Evêque de cette ville imperiale ayant esté chassé de son eglise pour la dernière fois en l'année 350. selon Socrate, ou plustost dès l'an 343. Macedone que les Ariens avoient fait dès auparavant Evêque de Constantinople pour la conduite des personnes de leur secte, se trouva maître des eglises par l'exil du legitime prélat, & employa tout le credit qu'il avoit acquis sur l'esprit de l'Empereur, pour exciter contre les catholiques une persecution aussi violente qu'avoient jamais fait les tyrans. L'antiquité nous le represente comme un homme qui avoit une grande adresse pour les affaires, & pour traiter avec les grands, & qui ayant beaucoup d'apparence de pieté extérieure, s'insinuoit aisément dans les esprits. Il avoit aussi acquis une grande autorité par le moyen d'un grand nombre de monasteres qu'il avoit fondez à Constantinople; & toutes ces choses jointes ensemble le rendoient tres-considerable.

*Sozom. l. 4.
c. 19.*

c. 19. 26.

Il avoit auprès de luy un diacre nommé Marathione, qui s'estant enrichi à la Cour par une charge de payeur des officiers du préfet du prétoire qu'il y avoit exercée, avoit depuis quitté cet employ pour prendre sous Macedone le soin des compagnies des malades, des pauvres & des solitaires tant hommes que femmes. Il embrassa enfin luy-mesme la vie solitaire & monastique à la persuasion d'Eustathe Evêque de Sebaste, qui affectoit d'en estre le promoteur; & il

fonda un monastere dans Constantinople, qui duroit encore du temps de Sozomene. Enfin Macedone le fit Evesque de Nicomedie ; mais nous croyons que ce ne fut qu'après sa déposition, & qu'il eust fait une secte & une communion à part.

*c. 19. Socr.
l. 2. c. 30 35.
Eclairciss. 2.*

Macedone éleva aussi à la mesme dignité dans la ville de Cyzique Eleuse qui avoit eu une charge considerable dans la Cour, & qui paroissant irreprochable dans sa vie, se rendit néanmoins infame, & indigne des éloges de S. Hilaire par les cruantez qu'il exerça aussi bien que Marathone contre les deffenseurs de la consubstantialité du Verbe.

*sozom. l. 4.
c. 19.
Eclairciss. 2.*

Macedone s'estant encore fortifié par l'union de plusieurs autres Evesques, & entr'autres d'Eustathe de Sebaste l'un des plus habiles & des plus fameux ; mais en mesme temps l'un des plus artificieux & des plus inconstans prélats de son siecle, se mit en estat de persecuter tous ceux qui estoient dans l'union & dans les sentimens de S. Paul son prédecesseur, & de renverser mesme toutes les villes voisines de Constantinople.

Il obtint pour cet effet un édit de l'Empereur, qui commandoit toutes les choses que cet Evesque intrus sur le siege de sa ville imperiale avoit dessein d'executer, & portoit particulièrement ordre de démolir les eglises où s'assembloient les deffenseurs de la doctrine de la consubstantialité. Dès que Macedone eut obtenu cet édit, il le fit afficher par toutes les villes, & les soldats eurent ordre de tenir la main à l'execution de la volonté du Prince. Il commença par chasser les catholiques non seulement des eglises, qu'il leur osta toutes, & que l'on abbattoit mesme selon l'édit de Constance, mais aussi des villes : & le mal augmentant toujours, il voulut les réduire à la necessité de communiquer avec luy, malgré qu'ils en eussent, esperant peut estre d'en venir à bout, parce qu'il avoit retranché diverses choses des impietez d'Arius pour rendre son heresie plus plausible.

Tous ces artifices ne tendoient qu'à exercer les dernieres violences, & il en commit de si horribles que l'on vit alors renouveler dans l'Eglise les plus grands maux qu'elle eust jamais soufferts par la cruauté des payens. Car on employoit toutes sortes de supplices, & il n'y avoit point de tortures

que l'on ne mist en usage. On confisquoit le bien des uns, on en envoyoit d'autres en exil, & on en marquoit quelques-uns sur le front avec des fers tout en feu. Voilà comment on traitoit les catholiques dans toutes les villes de l'Orient, & particulièrement à Constantinople, & jusques où alloit cette persecution generale, qui n'avoit commencé que par contraindre les Evesques de signer la condamnation de S. Athanase. Diverses personnes moururent dans la question mesme, d'autres durant qu'on les menoit en exil; & on passa jusques à en faire mourir quelques-uns en les executant publiquement.

*Sozom. l. 4.
c. 2.*

S. Martyre soudiacre, & S. Marcien chantre & lecteur sont particulièrement remarquez au nombre de ceux à qui la deffense de la foy cousta la vie. Ils avoient toujours demeuré avec S. Paul Evesque de Constantinople, dont ils estoient secretaires selon qu'il est porté par leurs actes. Macedone les livra au Préfet comme coupables de la mort d'Hermogene, & causes de la sedition qui estoit arrivée en 342. Cette calomnie estant receuë comme une verité, on les condamna à la mort, & ils la souffrirent genereusement. L'Eglise grecque & la latine en font la feste le 25. d'octobre. Le Menologe des Grecs porte qu'ils moururent par l'épée à la porte de Constantinople appellée Melandese.

Eclairciss. 3.

Ils furent enterrez auprès des murs de la ville au lieu mesme où l'on avoit accoustumé de trancher la teste aux criminels, ce qui faisoit que personne ne visitoit le lieu de leur sepulture. Mais diverses visions obligerent de purger le lieu. Dieu rendit mesme un glorieux témoignage à ces deux fidelles serviteurs par plusieurs miracles qui se firent à leur tombeau, & un grand nombre de possédez y trouverent leur delivrance. De sorte que S. Jean Chrysostome ne croyant point pouvoir s'empescher de faire reverer par son peuple comme martyrs ceux dont Dieu justifioit l'innocence, & couronnoit le merite par une approbation si éclatante & si glorieuse, commença à bastir une eglise sur leur tombeau, qui depuis fut achevée par Sifinne l'un de ses successeurs. Et cette benediction du ciel sur le tombeau de ces saints martyrs dura si long temps, que Sozomene dit que ceux qui en douteront pourront aisément s'en informer par eux-mesmes; & en apprendront

prendront peut estre des choses encore plus merueilleuses.

L'Eglise fait le 30. de mars une memoire generale des autres martyrs qui souffrirent à Constantinople par la cruauté de Macedone, qui estoit secondé dans son zele amer, ou plustost dans sa fureur, par Marathone & par Eleuse, quoy qu'ils ne s'emportassent pas à d'aussi grandes extrémitez que luy.

Socr l. 2. c. 30. Sozom. l. 4. c. 19.

Comme les Novatiens estoient deffenseurs de la consubstantialité du Verbe aussi bien que les Catholiques, ils furent aussi enveloppez dans cette persécution; & ils en eurent la peine sans en avoir le merite & la couronne, parce que les plus cruelles souffrances sont inutiles à ceux qui se separent de l'Eglise par le schisme & par l'heresie. Socrate qui parle toujours fort favorablement de cette secte dont il estoit fort instruit, en rapporte diverses particularitez qu'il assure avoir apprises de ceux mesmes qui s'y estoient trouvez. Nous les emprunterons de son histoire parce qu'elles ont en partie de la liaison avec ce qui regarde les catholiques; & le reste nous fera juger de quelle maniere on traittoit les enfans de l'Eglise, puisque le diable épargnoit si peu ceux qui luy estoient déjà tout acquis. S. Cyprien remarquoit autrefois de son temps que le diable ne se mettoit pas en peine de persecuter ceux qu'il avoit déjà vaincus; qu'il n'avoit nulle inquietude d'abbattre ceux qui estoient déjà tout à luy; & que cet ennemy de l'Eglise méprisoit & laissoit là comme captifs & chargez de chaines ceux qu'il avoit fait sortir de l'Eglise; mais qu'il continuoit d'attaquer ceux dans lesquels il voyoit habiter JESUS-CHRIST. Cet esprit de tenebres garda une autre conduite en cette rencontre; & le feu de la persécution qu'il alluma contre les catholiques, fut si violent que les Novatiens quoyque schismatiques & heretiques en ressentirent l'effet, & passerent inutilement pour leur salut par cette fournaise qui servoit à purifier les veritables enfans de l'Eglise.

Cyprian. ep. 57. ad Cornel.

Agele Evêque des Novatiens se garantit de cette persécution par la fuite; mais ceux qui faisoient parmy eux une profession particuliere de pieté, ayant esté pris furent foüettez, parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans la communion de Macedone; & après cela on leur faisoit ouvrir la bouche de force avec un baston, & on y mettoit les saints mysteres;

ce qui leur estoit plus insupportable que tous les supplices. Ces barbares enlevoient aussi les femmes & les enfans qui n'avoient pas encore receu le baptesme, & les contraignoient de le recevoir d'eux, ou battoient & envoioient en prison ceux qui le refusoient, & leur faisoient souffrir d'autres tourmens effroyables. Car il se trouva des femmes à qui ils couperent les mammelles en les enfermant sous la couverture d'un coffre; d'autres à qui ils les brûlerent tantost avec un fer chaud, tantost avec des œufs qu'ils faisoient chauffer tout autant qu'ils le pouvoient, ce qui estoit une cruauté toute nouvelle & inconnuë aux payens mesmes dans la chaleur de la plus grande persecution.

Auxanon de qui Socrate dit avoir appris toutes ces particularitez, & un nommé Alexandre furent battus si outrageusement, qu'Alexandre mourut de ses blessures dans la prison où ils avoient esté mis l'un & l'autre; & les Novatiens luy bastirent une eglise comme à un martyr: mais cela n'arriva que depuis. Car pour lors les Ariens par ordre de Macedone, & sous prétexte d'executer l'édit de Constance, abbattirent l'une des trois eglises que les Novatiens avoient dans Constantinople. A peine estoit-elle démolie lorsque ces schismatiques, mesme les femmes & les enfans, & peut estre plusieurs catholiques, s'il en faut croire Sozomene, en transporterent tous les materiaux en un autre endroit, où ils en rebastirent aussi tost une autre; & cette eglise ayant encore esté démolie par Macedone, ils la rebastirent de nouveau sous Julien, & l'appellerent pour cet effet l'Anastasia ou la Resurrection.

*Sozom. l. 4.
c. 19.*

Il y eut alors quelque ouverture & quelque lumiere de réunion entre les Catholiques & les Novatiens, qui ne s'estoient separez de l'Eglise que pour des causes tres-legeres; & la persecution commune qu'ils souffroient de la part des Ariens, fut sur le point de faire cesser le schisme. Les catholiques n'ayant plus aucune eglise dans Constantinople, aimoient mieux aller prier dans les trois que les Novatiens y avoient, que dans celles des Ariens; & la frequentation continuelle qu'ils avoient ensemble, eust esté capable de les porter à une entiere reconciliation, qui estoit le desir & l'inclination de tout le peuple, si l'envie d'un petit nombre de Novatiens,

comme Socrate mesme le dit, n'eust entierement rompu cet accord sous pretexte d'une ancienne tradition qui leur defendoit de se réunir jamais. Ainsi ces schismatiques ne tirent aucun fruit de cette persecution; & au lieu qu'elle faisoit des martyrs dans l'Eglise catholique, elle ne faisoit chez eux que des miserables en plus d'une ville: car l'Eglise qu'ils possédoient à Cyzique, fut encore abbatuë vers le mesme temps par Eleuse. Et Macedone ayant sceu qu'il y avoit plusieurs personnes de leur secte dans la Paphlagonie, & sur tout en un canton appellé Mantinie, il y envoya avec le consentement de l'Empereur quatre regimens, afin que la crainte des soldats leur fist embrasser l'Arianisme. Mais l'évenement fut contraire à son imagination; & ceux qu'il vouloit réduire à la religion par les armes, s'estant armez du mieux qu'ils purent, allerent au devant de ces soldats, & les tuerent presque tous, s'il en faut croire Socrate, qui le dit sur le rapport d'un païsan lequel s'estoit trouvé à cette rencontre.

Cet événement rendit Macedone odieux à ceux mesme de son party, & le fit tomber enfin dans la disgrace de l'Empereur. Mais cette aversion generale que l'on eut de sa conduite si violente, s'accrut encore beaucoup par un accident non moins tragique. L'édifice où estoit le cercueil de Constantin qui estoit l'Eglise des Apostres, estant prest de tomber en ruine, & ceux qui demeuroient & prioient dans ce mesme lieu craignant de s'en voir accablez, Macedone voulut transporter le corps de cet Empereur en un autre endroit de peur que la chute de ce bastiment ne l'écrasast. Une partie du peuple consentoit à ce transport; les autres soutenoient au contraire que ce n'estoit pas une moindre impieté que de le déterrer tout à fait. Les deffenseurs de la consubstantialité se joignirent à ces derniers, soit pour l'interest qu'ils prenoient aux cendres & à la memoire d'un grand prince, qui estoit mort dans la mesme foy dont ils faisoient profession, soit, dit Sozomene, pour contredire Macedone. Mais luy sans se mettre fort en peine de toutes ces oppositions, fit transporter le corps de cet Empereur en l'Eglise où estoient les reliques de S. Acace, qui avoit autrefois souffert le martyre à Constantinople sous Maximien Galere.

*Socr. l. 2. c.
30. Sozom.
l. 4. c. 20.*

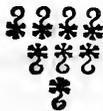
Dés que l'on sceut que le corps de Constantin estoit dans l'église de ce martyr, tout le peuple y accourut en foule, & la dispute s'échauffa si fort entre ceux qui condamnoient ou qui approuvoient le procedé de Macedone, qu'ils en vinrent aussi tost aux mains. Plusieurs y perdirent la vie; & il s'y fit un si grand carnage que tout fut rempli de sang dans la nef de l'église, dans la galerie qui en estoit proche, & jusqu'à la place.

Constance qui estoit encore en Occident, où il demeura jusqu'en l'année 359. trouva cette action fort mauvaise, tant pour les massacres qui avoient esté commis, que pour la liberté que Macedone avoit prise d'enlever ainsi le corps du grand Constantin son pere sans sa permission, & mesme sans sa participation. Ce fut ce qui l'obligea à procurer sa déposition quand il fut revenu à Constantinople; mais ce ne fut que long temps après, & nous en marquerons précisément le temps dans la suite. Et quant à ce qui regarde cette église des Apostres, qui estoit si celebre dans l'antiquité, que les Empereurs Chrestiens se contentoient de se faire enterrer dans son vestibule, il paroist qu'elle fut rebastie peu de temps après, puisque sa dedicace est marquée le 9. d'avril en l'an 370. sous Valens.

*Chrysof.
Quid Chri-
stus sit.
Deus.*

ep. 52

On peut croire raisonnablement que Julien l'apostat avoit en veü toutes ces cruautéz exercées par Macedone tantost contre les catholiques, & tantost contre les Novatiens, quand il écrivoit, Que beaucoup de Chrestiens avoient esté exiléz, chasséz & emprisonnez sous Constance; que l'on avoit égorgé des troupes entieres de ceux qu'on appelloit heretiques, c'est à dire des catholiques, parce que la faction des Ariens qui dominoit en ce temps-là leur donnoit ce nom odieux; & il ajoute que l'on avoit veu des bourgs entierement renversez & ruinez à Samosates, à Cyzique, en Paphlagonie, en Bithynie, en Galatie, & en beaucoup d'autres provinces.



CHAPITRE XXX.

Division des Ariens en Ariens purs, en Semiariens, & en Macedoniens.

IL sembloit par tant de succès que l'Arianisme fust au comble de sa grandeur, & que cette yvraie eust entièrement étouffé la bonne semence de la doctrine apostolique. Et en effet les Ariens en estoient tellement persuadez, que ne se contentant plus de répandre en secret leurs heresies, ils les preschoient hautement & publiquement, & ne cherchoient aucun détour pour combattre la foy de l'Eglise. Mais par un miracle de la conduite de Dieu leur élevation mesme fut leur ruïne; & comme sa justice avoit autrefois puny l'orgueil de ceux qui bastissoient la tour de Babel, en rendant leur dessein inutile par la confusion de leurs langues, aussi il ruina ces heretiques par la division qu'il forma entr'eux. Car les premiers disciples d'Arius qui avoient mieux aimé estre envoyez avec luy en exil, que d'imiter l'hypocrisie d'Eusebe de Nicomedie, continuoient toujours à dire avec impudence que le Fils n'estoit pas né de son Pere, mais créé & fait du neant; & Rufin dit qu'ils se separerēt d'Arius mesme, depuis que le desir de revenir de son exil l'eust porté à dissimuler sa foy par une fausse confession, & à communiquer avec ceux qui croyoient que le Fils estoit de la substance du Pere. Neanmoins nous ne voyons pas que les plus emportez des Ariens ayent fait difficulté de communiquer avec ceux qui estoient un peu moins impies qu'eux, ny mesme avec les Catholiques. On le dit seulement d'Aëce & de ses sectateurs, qui ne prirent mesme ce prétexte que parce que les autres Ariens desquels ils se separoient, les avoient chassez les premiers.

C'est donc proprement la secte d'Aëce qui faisoit le parti des purs Ariens. Leur impieté fut embrassée non seulement par Eunome, le plus insigne disciple d'Aëce, mais encore comme on le verra dans la suite, par Eudoxe, par Georges d'Alexandrie, par Acace de Cesarée, & plusieurs autres en orient, & par la plupart des Ariens d'occident, quoy qu'Eudoxe & quelques autres feignissent quelquefois de consentir

*Sulpic. Ser-
ver. l. 2.*

*Rufin. l. 1.
c. 25.*

*Socrat. l. 2.
c. 28.
Sozom. l. 4.
c. 11.*

150 LA VIE DE S. ATHANASE,
à la condamnation d'Aëce. On leur donne assez indifferem-
ment le nom de purs Ariens, d'Aëtiens, d'Eunomiens, &
d'Anoméens ou dissemblables, parce qu'ils tenoient le Fils
dissemblable à son Pere en essence & en tout le reste. On les
appella encore depuis Troglites & Troglodytes, parce qu'ils
tenoient, dit Theodoret, leurs assemblées dans des maisons
secrètes & à l'écart.

Theodoret.
l. 4. hæret.
fab. c. 3.

l. 1. c. 25.

Ubi δὲ ὁμοίου
erat scriptum,
quod unius est
substantiæ,
illi δὲ ὁμοίου
quod est simi-
lis sub-
stantiæ scri-
ptum esse
dicebant.
Sulpic. Se-
ver. l. 2.

Athan. de
syn. p. 915.

Epiph. hæ.
73. c. 1.

Rufin. l. 1.
c. 25.
Epiph. hæ.
74. c. 1.

Ceux que Rufin appelle Ariens, & qui sont nommez Se-
miariens par les autres, reconnoissoient que le Fils estoit
semblable à son Pere, mais non tant par nature, dit Rufin,
que par grace, & autant qu'une creature peut estre simila-
ble au createur. S. Sulpice Severe dit que pour se fortifier
du Concile de Nicée ils en avoient corrompu le texte en
ajoutant une lettre au mot grec qui exprime la consubstan-
tialité du Verbe, & qu'ils vouloient bien que l'essence du
Fils fust semblable à celle de son Pere, mais non pas que ce
fust la mesme. Mais s'ils avoient ainsi alteré le texte de ce
saint Concile dans quelques exemplaires, ils ne pouvoient
pas l'avoir fait dans tous. Et ce n'estoit pas là dessus qu'ils se
fondoient, puisque S. Athanase dit qu'ils ne rejettoient le
Concile de Nicée qu'à cause de la doctrine de la consub-
stantialité qui y avoit esté établie.

Georges Eveque de Laodicée & Basile d'Ancyre estoient
les chefs de ce parti; & ils s'exprimoient quelquefois d'une
telle maniere, que S. Hilaire & S. Athanase mesme dans
leurs traittez des Synodes en ont parlé comme s'ils avoient
tenu tout à fait la foy de l'Eglise. Neanmoins S. Epiphane
foutient que ces expressions dont ils se servoient, n'estoient
qu'une pure fourberie & un piege pour tromper les simples,
& qu'ils ne croyoient nullement que le Verbe fust autre cho-
se qu'une creature, quoy que differente des autres. A quoy
il ajoûte que pour ce qui concerne le S. Esprit, ils disoient
sans déguisement & sans crainte que c'estoit une pure crea-
ture, & qu'il n'avoit rien de commun avec le Pere & avec le
Fils, retombant ainsi dans la secte des Pneumatomaques,
c'est à dire des ennemis du S. Esprit.

Macedone estoit l'auteur de cette troisième secte: & selon
S. Epiphane elle estoit composée de deux sortes de person-
nes; car elle comprenoit d'une part ceux qui venoient du

party des Ariens, & qui ne croyant pas que le Fils fust une pure creature, mais qu'il estoit engendré avant le temps quoyque non de toute eternité, blasphemoiert clairement contre la divinité du S. Esprit; & d'un autre costé elle estoit composée de ceux qui se séparant de l'Eglise catholique où ils avoient vescu auparavant, estoient tout à fait orthodoxes pour ce qui regardoit la divinité du Fils de Dieu, & n'estoient heretiques que sur le sujet du S. Esprit. Si cela est ainsi, ces derniers seuls devoient former une secte à part, & les premiers estoient de veritables Semiariens.

S. Athanase reconnoist sur le rapport de S. Serapion, qu'il y en avoit qui quittoient les Ariens à cause de leurs blasphemmes contre le Fils, mais qui pour cela ne combattoient pas moins la pieté en soutenant que le S. Esprit estoit creature, & mesme l'un des esprits ministres de Dieu, qui n'avoit rien au dessus des anges que le rang; & il parle d'eux comme supposant qu'ils n'ont point d'erreur contre le Fils. On voit aussi que S. Gregoire de Nazianze leur attribue les mesmes sentimens.

de Sp. Sanct.
P. 174

Greg. Naz.
Or. 44.

Rufin semble aussi mettre de ce nombre l'heresiarque Macedone, puisque selon luy il disoit les mesmes choses du Pere & du Fils, & ne differoit des Catholiques que sur le sujet du S. Esprit. Theodoret assure que Macedone ne vouloit pas dire en effet que le Fils fust creature; mais il prétend qu'encore qu'il le crust semblable au Pere en toutes choses, il ne vouloit pas néanmoins qu'il luy fust consubstantiel, rejettant absolument ce terme, & substituant en sa place celui de semblable en substance, dont il fut mesme l'auteur selon cet historien.

Ruf. l. 1.
c. 25.

hist. l. 2. c. 5.
de heret. l.
4. c. 5.

S. Hierôme appelle Basile d'Ancyre & Eustathe de Sebaste les chefs du party de Macedone sous Constance. Car ces deux Evêques aussi bien que Sophrone de Pompejople, Eleuse de Cyzique, & generalement tous ceux qui furent déposés en l'année 360. par le Concile de Constantinople, suivoient les sentimens de Macedone; mais sur tout personne n'y estoit plus attaché que Marathone Evêque de Nicomedie, jusques-là mesme que quelques-uns l'en font auteur, parce que son credit & son argent furent les principaux appuis de cette secte, à qui pour ce sujet quelques-uns donnoient le nom de Marathoniens.

Hierm. de
script. eccles.
c. 89.
Socrat. l. 2.
c. 35.
Sozom. l. 4.
c. 26.

Mais quoyque Macedone eust jetté depuis long-temps les premieres semences de ses erreurs, neanmoins il n'en forma une secte separée que depuis sa déposition. Outre qu'il y fit entrer une grande partie du peuple de Constantinople, il attira aussi dans ce parti plusieurs monasteres, & des personnes irreprochables dans leur vie, tant de cette ville imperiale que des provinces voisines; & cette probité de mœurs des Macedoniens estoit si universellement reconntie, que saint Gregoire de Nazianze leur en a donné de grands éloges.

*Greg. Naz.
orat. 44.
id. orat. 46.*

Il se plaint ailleurs de ce que ces heretiques se vantoient d'avoir des Evêques qui avoient esté ordonnez par Eleuse de Cyzique: Et quoy qu'il semble dire qu'ils en avoient à Constantinople mesme, neanmoins cela n'est pas tout à fait formel; & l'histoire nous apprend qu'ils n'eurent là ny Evêque ny eglise jusqu'à l'empire d'Arcade. Ils estoient particulièrement répandus dans la Thrace, dans la Bithynie, dans l'Hellepont & dans les païs d'alentour; mais beaucoup plus dans l'Hellepont, & la ville de Cyzique en estoit pleine. Enfin pour achever de remarquer ce que l'antiquité nous a laissé de cette secte, on prétend qu'Eustathe & quelques-uns de leurs partisans ne vouloient donner au S. Esprit ny le titre de Dieu ny la qualité de creature; tant il y avoit de difficultez dans cette subdivision mesme.

*Sozom. l. 4.
c. 26.*

Nous verrons combien de troubles ont causé dans toute l'Eglise ces divers rejettons de l'Arianisme, & combien de malheureux fruits à porté cette racine funeste, sans parler de plusieurs autres sectes différentes qui en sont sorties, selon le témoignage de Theodoret, & que nous ne jugeons nullement nécessaire de rapporter, puisque leurs noms mesmes ne sont maintenant connus de personne. La seule Eglise catholique conservoit son unité parmy tant de sectes qui s'en estoient separées; mais elle ne la conservoit que par la souffrance des persecutions. La deffense de la consubstantialité du Verbe estoit le lien qui unissoit ses Prelats, quoyque separez de lieux par tant de bannissements, parce qu'ils n'avoient que les mesmes sentimens, & parloient le mesme langage dans tous les endroits du monde.



LA VIE
DE
S. ATHANASE,
ARCHEVESQUE
D'ALEXANDRIE.

LIVRE HUITIÈME.

Contenant ce qui s'est passé depuis l'entrée de
Constance dans Rome jusques à la fin du
Concile de Seleucie.

CHAPITRE PREMIER.

*Constance vient à Rome en triomphe. Le peuple luy demande
le retour de Libere.*



UOYQUE Constance fist plustost la guerre
aux Evesques & à l'Eglise qu'aux ennemis
de l'Empire; il estoit neanmoins assez vain
pour vouloir recueillir luy seul toute la gloi-
re & tout l'avantage des victoires que l'on
remportoit sous son nom. Julien qu'il avoit envoyé dans
les Gau'es avec la qualité de Cesar pour repousser les

II. Partie.

V

Allemands, s'acquittoit de cette importante commission avec quelque sorte de succès, lorsque cet Empereur voulut étaler toute la magnificence de son Estat dans la pompe d'un triomphe qui n'avoit pas de fondement, parce qu'il y avoit déjà plusieurs années que Magnence estoit vaincu, & Chodonomaire Roy des Allemands se trouvoit encore en estat de se faire craindre par toute l'armée Romaine.

*Idat. fast.
consul.
Anni Mar-
cell. l. 16.*

Eclairc. 1.

Ce fut le 28. d'avril de l'année 357. que Constance qui estoit alors Consul pour la neuvième fois avec Julien pour la seconde, fit son entrée dans Rome avec une affectation de gravité, ou plustost d'immobilité dont les historiens se sont mocquez avec sujet. Il vit avec admiration cette capitale de l'univers, où il n'avoit pas encore mis le pied; & considerant attentivement tout ce qu'elle avoit de grand & de rare, il avoua que tout ce qu'il en avoit ouï dire estoit beaucoup au dessous de ce qu'il voyoit. Il n'y demeura que 30. jours, & en sortit le 29. de may.

Felix y estoit alors assis sur le siege de Libere; mais Libere quoy qu'absent & relegué dans la Thrace, vivoit & dominoit toujours au milieu du cœur des Romains, qui avoient tant d'aversion de celuy qui avoit usurpé sa place, que le peuple ne vouloit pas seulement entrer dans l'église, de peur de se souiller par sa communion.

*Sozom. l. 4.
c. 10.
Theodoret.
l. 2. c. 14.*

Tout le monde ayant donc une extreme affection pour Libere, on crut que l'arrivée de l'Empereur estoit une occasion favorable pour luy demander son retour. Les plus illustres dames Romaines, à qui son absence estoit sensible, voulant profiter d'une conjoncture si favorable, s'adressèrent à leurs maris qui tenoient les premiers rangs dans la ville, pour les engager à entreprendre cette affaire si importante à leur salut; & elles leur declarerent mesme que si elles n'obtenoient son retour par leur moyen, elles estoient resoluës de les abandonner, & d'aller chercher en diligence leur Eve sque. Neanmoins quoy que cette consideration deust avoir assez de force sur l'esprit de leurs maris pour leur faire entreprendre les choses les plus difficiles; ils s'excuserent de cette négociation, de peur d'irriter l'Empereur, qui eust pû s'en vanger sur eux, & ne leur

pardonner peut-estre jamais de luy avoir fait cette demande; mais que si elles la vouloient faire elles mesmes, il se trouveroit plus disposé à leur accorder cette liberté; ou que si elles n'obtenoient de luy cette grace, du moins il ne leur pourroit arriver aucun mal de la luy avoir demandée.

Ces dames dont on ne sçauroit trop louer le zele, suivirent le conseil de leurs maris, & s'allèrent presenter à Constance parées avec leur magnificence ordinaire, afin qu'il reconnuist d'abord leur qualité, & qu'il fust d'autant plus porté à agréer leur liberté, & à leur accorder leur priere. Elles le conjurerent d'avoir pitié de cette grande ville qui estoit privée de son pasteur, & exposée par son absence aux incursions des loups. Et sur ce que Constance leur répondit que leur ville n'avoit pas besoin d'un autre pasteur que de Felix qui en avoit la conduite, & qui estoit fort capable d'en prendre le soin, elles luy représenterent l'aversión universelle que tout le monde avoit de luy, & l'extrémité où tout le peuple se trouvoit de ne vouloir pas entrer dans l'église à cause qu'il ne pouvoit se refoudre à communiquer avec luy.

Le discours de ces femmes si genereuses ayant touché l'Empereur, il ordonna selon Theodoret que Libere seroit rappelé, & qu'il gouverneroit l'Eglise conjointement avec Felix. Il en fit mesme expedier les ordres: Mais lorsqu'on les eust leus dans le cirque, le peuple pour s'en moquer cria à haute voix, *Qu'il n'y avoit rien de plus juste; Que les spectateurs des jeux estant divisez en deux partis, que l'on distinguoit par deux sortes de couleurs & de livrées, Libere commanderoit les uns, & Felix les autres. Et après s'estre ainsi raillez des lettres de l'Empereur, ils s'écrierent tous d'une voix, Il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'un Christ, il n'y a qu'un Evefque.*

On croit que c'est ce qu'Ammien Marcellin a voulu marquer quand il a dit de Constance, que souvent lorsqu'il donnoit aux Romains le divertissement des spectacles, il se plai-soit à entendre la raillerie de ce peuple, qui n'estant ny superbe ny glorieux, ne pouvoit neanmoins oublier la liberté & la franchise qui luy estoit naturelle.

Amm. Marcell. l. 16.

Libere revint donc à Rome ensuite de ces acclamations si dignes de la piété de ce peuple : & il estoit difficile que l'Empereur ne fust pas touché de cet amour que tous les Romains témoignent pour leur pasteur. Sulpice Severe confirme la même chose en disant qu'il fut rappelé à cause des séditions des Romains. Il est certain néanmoins que cela n'arriva pas si-tost, & que Constance ne le laissa point revenir qu'après avoir corrompu sa foy, & abbatu pour un temps sa générosité épiscopale. Sozomene dit même qu'il n'accorda dès-lors son retour à la prière que tout le peuple luy en fit, qu'après en avoir délibéré avec les Evêques qui estoient autour de luy, & à condition qu'il entreroit dans leurs sentimens. Nous allons voir dans peu de temps combien Libere achettera chèrement la grace de ce retour; & il luy auroit sans doute esté plus avantageux de mourir dans son exil, que de préférer à sa réputation & à sa conscience un repos de peu de durée, ou plustost une malheureuse liberté qui luy causa de nouveaux troubles, & l'engagea plus que jamais dans une longue suite d'inquietudes.

Sozom. l. 4.
c. 10.

Lucifer non
parcendum
in Deum de-
linquenti-
bus.

Le zèle que Constance avoit pour l'Arianisme fit que dans le peu de temps qu'il fut à Rome il ne laissa pas de s'appliquer aux affaires de la religion; & Lucifer nous apprend que cet Empereur y leut & donna quelques écrits aux Evêques catholiques. C'estoit peut-estre pour préparer ce qu'on avoit dessein de faire à Sirmich où tout le venin de l'Arianisme commença à paroître à découvert.

CHAPITRE II.

Formulaire impie de Sirmich attribué à Potame.

IL y avoit déjà quelque temps que l'on avoit veu voler des étincelles de ce feu dans Antioche, dans Alexandrie, dans la Lydie, & dans l'Asie, par les discours empoisonnez qu'Aëce & ses sectateurs employoient pour surprendre les ames simples; & il y avoit néanmoins encore quelque apparence qu'une impiété si prodigieuse pourroit s'étouffer, tant par l'horreur que sa difformité exciteroit dans les esprits, que par le soin de ceux d'entre les Evêques qui n'estoient point

Hæc. 73. c. 2.

tombez dans cet abyfme. Mais ceux qui avoient allumé ce feu s'efforceroient au contraire de l'entretenir & de l'étendre de plus en plus : ce qu'ils firent particulièrement en Illyrie par le formulaire de foy qu'ils drefferent à Sirmich, vray-semblablement en prefence de Constance, & qui est le fecond de ceux qui furent faits dans la mefme ville. Il fut composé en latin, & enfuitte traduit en grec, ainfi que nous apprenons de S. Athanafe & de Socrate. Nous le tirerons de S. Hilaire qui l'a transcrit dans fa langue originale, & qui luy donne le nom de blaspheme & de perfidie. Il contenoit ce qui fuit.

*Athan. de
Synod. p. 902
903.
Socrat. l. 2.
c. 29.
Hil. de Syn.*

Sur ce qu'il y avoit quelque difpute touchant la foy, on a examiné dans Sirmich avec un grand foïn toutes les difficultez qui fe rencontroient fur cette matiere, & la difcuffion s'en est faite en prefence de Valens, Urface & Germinenos tres-saints freres. Il est constant qu'il y a un Dieu Pere tout-puiffant felon la créance univerfelle de tout le monde, & un Fils unique du mefme Pere, fçavoir noftre Seigneur & noftre Sauveur J. C. qui a esté engendré de luy avant tous les fiecles. Il est auffi cōftant que l'on ne peut & que l'on ne doit point dire qu'il y ait deux Dieux, parce que c'est JESUS-CHRIST mefme qui a dit, *J'iray à mon Pere qui est voftre Pere, & à mon Dieu qui est voftre Dieu.* C'est pour cela qu'il n'y a qu'un feul Dieu de tout le monde, ainfi que l'Apoftré nous a enseigné quand il a dit, *Croyez-vous que Dieu ne foit le Dieu que des Juifs ? Ne l'est-il pas auffi des gentils ? Ouy certes, il l'est auffi des gentils. Car il n'y a qu'un feul Dieu qui justifie par la foy les circoncis, & qui par la mefme foy justifie les incirconcis.* On est auffi tombé d'accord de tout le refte fans aucune conteftation. Seulement fur ce que quelques-uns avoient peine au fujet du mot de *subftance*, que les Grecs appellent *effence*, c'est à dire, fur le terme de *confubftantiel*, & fur celuy de *semblable en effence*, on a jugé à propos de ne plus parler à l'avenir de l'un ny de l'autre, & de ne s'en plus fervir, tant parce que ces termes ne fe trouvent pas dans l'Ecriture, que parce que ces matieres font au dessus de la science des hommes, eftant impossible à qui que ce foit d'exprimer la maniere dont le Fils a esté engendré, luy de qui un Prophete a écrit, *Qui racontera fa generation ?*

Ioan. 20.

v. 17.

Rom. 3.

v. 29.

*Isai. 53.
v. 8.*

» Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a que le Pere qui ait engen-
 » dré son Fils, ny que le Fils qui ait esté engendré par son
 » Pere. Il n'y a nulle difficulté que le Pere est le plus grand ;
 » & personne ne peut douter qu'il ne soit plus grand que son
 » Fils en honneur, en dignité, en gloire, en majesté, & en
 » cela mesme qu'il est Pere ; puisque c'est le Fils mesme qui
 » nous en assure quand il dit, *Celuy qui m'a envoyé est plus*
 Ioan. 20.
 v. 17. » *grand que moy.* Et personne n'ignore que c'est une verité
 » catholique que le Pere & le Fils sont deux personnes, que
 » le Pere est plus grand que luy, & que le Fils luy est soumis
 » avec toutes les choses que le Pere luy a fournies ; Que le
 » Pere n'a point de commencement, qu'il est invisible, im-
 » mortel, impassible ; Que le Fils est né du Pere, Dieu de
 » Dieu, lumiere de lumiere ; & que comme il a esté dit cy-
 » dessus, personne ne peut connoistre la generation du Fils
 » que son propre Pere ; Que le Fils de Dieu qui est nostre Sei-
 » gneur & nostre Dieu, ainsi que nous lisons dans l'Escritu-
 » re, a pris une chair ou un corps, c'est à dire la nature hu-
 » maine, du ventre de la Vierge Marie, comme l'Ange l'a-
 » voit prédit ; & que comme toutes les Escritures nous ensei-
 » gnent, & particulièrement l'Apostre qui est le maistre des
 » nations, il a pris du ventre de la Vierge Marie la nature hu-
 » maine par laquelle & avec laquelle il a souffert. Toute nostre
 » foy se réduit à cette verité capitale ; & nous devons nous
 » affermir dans cette doctrine de la sainte Trinité, qui est éta-
 » blie par ces paroles de l'Evangile, *Allez, & enseignez toutes*
 » *les nations en les baptizant au nom du Pere, du Fils & du saint*
 » *Esprit.* Le nombre de la Trinité est un nombre entier & par-
 » fait. Quant au Saint Esprit, il est par le Fils, & il est venu au
 » monde après y avoir esté envoyé suivant la promesse qui en
 » avoit esté faite, pour instruire, enseigner & sanctifier les
 » Apostres & tous les fideles.

On peut faire plusieurs observations sur ce formulaire.

1. Qu'il établit que le Pere est seul Dieu de toutes choses, pour oster cette qualité à JESUS-CHRIST ; ce qui paroist d'autant plus qu'il ne prouve que le Pere est uniquement Dieu que parce qu'il est le Dieu de JESUS-CHRIST.
2. Il y a de la malignité dans la deffense qui y est faite de parler de la consubstantialité du Verbe, & de sa ressemblan-

ce au Pere quant à l'essence, sous pretexte de ce qu'il est impossible de connoître cette generation ; ce qui est donner une entiere liberté de croire qu'il n'est point engendré du Pere, mais seulement tiré du neant, ou de quelque autre nature.

3. Ce qu'il dit que le Pere est sans contredit plus grand que le Fils en honneur, en dignité, en gloire & en majesté, montre que le Fils par conséquent ne possède point toutes choses dans le degré souverain dû à la divinité.

4. On peut aussi remarquer après S. Phebade Evêque d'Agen, que cette profession de foy fait le Fils sujet au Pere. *Phoebad. adversus Arian.*

5. Elle marque encore, comme à l'exclusion du Fils, que le Pere est sans commencement, invisible, immortel & impassible.

6. Elle dit selon le texte latin, qui est le véritable original, que le Fils a souffert par son humanité & avec son humanité, *hominem suscepisse per quem compassus est* ; ce qui semble avoir été mis à dessein de marquer que le Fils estoit passible dans sa nature divine, comme le mesme S. Phebade l'a remarqué : & on peut aussi dire que les auteurs de ce symbole ont été en cela les precursseurs des Eutychiens ; puisque Potame de Lisbonne qui avoit beaucoup de part à cette confession de foy, assuroit dans une lettre que l'on faisoit courir dans l'Orient & dans l'Occident, que la chair & l'esprit, c'est à dire la divinité de JESUS-CHRIST, ayant été comme meslez ensemble par le sang de Marie, & réduits par ce mélange en un seul corps, il s'en estoit fait un Dieu passible.

Voilà ce que S. Hilaire appelle l'heresie & le blaspheme de Sirmich, & quelquefois l'opinion & le blaspheme écrit par Osius & par Potame. Mais il n'y a nulle apparence qu'Osius en ait été l'auteur, & ce luy est un assez grand malheur de l'avoir signé par force, comme nous allons estre obligez de le rapporter avec regret.

Mais Potame pourroit bien y avoir eu toute la part que S. Hilaire luy attribue. Il estoit Evêque de Lisbonne, & avoit d'abord deffendu la foy catholique : mais Constance la luy fit abandonner par des interêts temporels ; & ce prélat qui connoissoit la verité, la trahit honteusement

Marcell. libell.

pour avoir une terre du domaine qu'il fouhaittoit avec passion. Depuis ce temps-là il fit un si malheureux progrès dans l'Arianisme, qu'il merita que S. Phebade le joignist avec Ursace & Valens, comme ayant souvent aussi-bien qu'eux confessé qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu pour ôter ce titre à JESUS-CHRIST. Et de plus il écrivit une lettre de blasphemes que l'on fit courir de tous costez, comme nous venons de dire.

adv. Arian. Osius ayant reconnu & découvert sa prévarication, en écrivit à toutes les Eglises d'Espagne, & le traitta comme il le meritoit, c'est à dire comme un impie & un heretique. Aussi avons-nous veu que ce fut par la poursuite de ce Potame que l'Empereur le fit venir à Sirmich. S. Hilaire reproche encore au mesme Potame d'avoir voulu se signaler par la persecution, ou par la chute de Libere.

Marcell. lib. Mais la justice de Dieu qui veille toujours pour le châtiment des coupables, n'attendit pas jusqu'en l'autre monde pour le punir. Car lorsqu'il se hastoit d'aller prendre possession de cette terre qui avoit esté la matiere de son crime, & le prix & la recompense de sa perfidie, Dieu frappa sa langue d'une playe dont il mourut avant que d'avoir seulement veu cette terre: ce qui ne fut pas un petit supplice pour un homme aussi avare qu'il estoit, & qui ne s'estoit engagé dans une si honteuse prostitution de sa conscience & de son honneur que par des interets grossiers.

Hil. de syn. Ce formulaire qu'il avoit dressé fut fait en presence & par l'esprit d'Ursace Evêque de Singidon, de Valens de Murse, de Germaine de Sirmich, & de quelques autres; ce qui a donné occasion à S. Phebade d'attribuer le nom de synode à cette assemblée Arienne. Il n'y avoit selon *l. 4. c. 11.* Sozomene que des Evêques de l'Occident.

de synod. Nous avons dit que Constance y estoit present vraisemblablement; & S. Hilaire nous donne lieu de le juger quand il témoigne que l'on avoit trompé cet Empereur jusqu'à luy faire dresser cette confession de foy au milieu des guerres dont il estoit embarrassé, & à le contraindre d'imposer des loix à l'Eglise touchant la foy avant que d'avoir receu le baptesme.

On ne sçait si ce fut en cette année ou dans la suivante qu'Urface, Valens & Germain firent lire à Sirmich une lettre que les Orientaux avoient écrite sur les deux mots si fameux, dont l'un exprimoit la consubstantialité du Verbe, & l'autre sa ressemblance avec son Pere quant à l'essence, & où ils estoient, dit S. Hilaire, aussi libres en certaines choses que circonspects dans les autres. Ils y convenoient avec les orthodoxes sur le sujet de la ressemblance essentielle du Fils; mais néanmoins ils rejettoient tout à fait le terme de consubstantiel, 1. parce qu'il marquoit une substance supérieure commune au Pere & au Fils. 2. Parce que le Concile tenu à Antioche vers l'année 270. l'avoit rejeté comme favorisant l'herésie de Paul Evêque de Samosate, & la confusion des Personnes divines. 3. Parce qu'il n'estoit pas de l'Écriture. Quoy qu'il soit de cette lettre des Orientaux, & en quelque année qu'elle ait esté leuë, il est certain que Sirmich estoit alors l'une des principales forteresses de l'Arianisme, comme ce fut aussi le champ de bataille où l'on vid tomber les forts & les braves d'Iraël.

ibid.

CHAPITRE III.

Chute d'Osius.

TUSQUES icy nous n'avons parlé d'Osius qu'avec des éloges extraordinaires; mais il faut user d'un autre langage à l'avenir, & changer en compassion les sentimens de respect & de veneration que nous avons eus pour ce saint vieillard d'une piété consommée, qui ayant toujours esté l'admiration de l'Eglise, va devenir en un instant le plus grand scandale de son siècle. Il faut que le lecteur se prépare à lire avec larmes & avec douleur ce que nous ne pouvons écrire qu'avec tremblement; & ceux qui ne seront point touchés d'un événement si déplorable, auront sujet de se reprocher à eux-mêmes une insensibilité prodigieuse.

Nous avons considéré cet homme illustre comme le plus célèbre de tous les Confesseurs de la foy entre tous

Sozom. l. x. c. 10.

ad solitar.

les saints Evêques que Dieu sembloit n'avoir fait survivre à la persécution des Empereurs payens, que pour les couronner de nouveau par leurs victoires sur l'hérésie. Nous avons vu que S. Athanase ne le cite presque jamais que pour luy donner le nom de Grand. Il dit de luy qu'il estoit véritablement saint; Qu'il n'y a pas de Concile dont il n'ait esté le chef, & dans lequel il n'ait persuadé tout le monde en soutenant avec force la pureté de ses sentimens; Qu'il n'y a point d'Eglise qui ne conserve d'excellens momens de sa conduite episcopale; Que tous ceux qui se sont adressez à luy dans leur affliction, en sont toujours sortis tout pleins de consolation & de joye; & que tous les indigens qui luy ont demandé du secours dans leurs besoins, ont obtenu ce qu'ils desiroient de luy. Le mesme Saint ayant dit en un endroit qu'il y avoit plus de 400. Evêques joints avec luy de plus de 32. provinces de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique, ajoute particulièrement le grand Confesseur Osius, comme si l'avoir pour protecteur de sa cause estoit un avantage plus considerable que l'union de plus de 400. Evêques. Nous avons vu mesme que les Ariens luy ont donné le titre de chef & de conducteur des Conciles. Enfin toute la vertu & toute la gloire qui peut rendre illustre un Evêque consommé dans les travaux & dans les souffrances, estoit renfermée en la personne d'Osius.

Mais comme le demon qui est l'ennemy commun de tous les Chrestiens, redouble sa haine & sa fureur contre ceux qui sont riches en vertus & en merites, parce qu'ils sont plus exposez à son envie, & que leur élévation sert à rendre leur chute plus pesante quand ils sont assez malheureux pour déchoir de cet estat de perfection; ainsi les heretiques, qui sont les instrumens de ce prince des tenebres, ne témoignent jamais une passion plus enragée que contre ceux qui ont vieilli dans la deffence de la foy.

*apol. de fuga
sua. p. 703.
ad solitar.
p. 855.*

C'est ce que Constance fit voir en entreprenant de renverser ce président si fameux du Concile de Nicée. Nostre Saint qui avoit dit des Ariens en general que leur but estoit d'exterminer la verité s'il se pouvoit, comme Achab, met encore la malignité de Constance au dessus de la malice de ce Roy Juif. Car il dit qu'Achab fut touché de compon-

tion après avoir fait mourir Naboth , & que la veuë d'Elie luy donna de l'épouvante , au lieu que cet Empereur n'eut aucun respect pour un aussi grand homme qu'estoit Osius. Il l'avoit tenté inutilement jusqu'alors , & avoit trouvé en sa personne un rocher inébranlable au milieu des plus violentes tempestes. Mais l'opiniastreté des persecuteurs se trouve quelquefois plus forte que la constance des gens de bien , particulièrement quand la force de la tentation se trouve jointe avec la foiblesse & la caducité de l'âge. Voicy comme la chose se passa.

Il y avoit un an qu'Osius estoit à Sirmich comme dans une espece d'exil. Mais comme si cette peine n'eust pas encore esté assez grande pour un homme âgé de cent ans & plus selon S. Hilaire , Constance l'accabla encore d'afflictions , d'injures & de menaces , s'imaginant que ce seroit un grand témoignage de la verité de sa foy, s'il la faisoit embrasser à cet Evesque si illustre , de gré ou de force.

Après avoir persecuté à cause de luy tous ses parens , on en vint mesme à une violence ouverte contre sa personne , en luy faisant endurer une infinité de coups , de gestes , & de contorsions tres-douloureuses : de sorte que la foiblesse de son corps ceda enfin à cette persecution , & il consentit de communiquer avec Ursace & Valens. S. Athanase semble dire quelquefois qu'il signa aussi sa condamnation ; mais il le nie formellement dans sa lettre aux solitaires. Il ne dit point qu'il ait rien souscrit contre la foy ; mais comme S. Hilaire luy attribué la seconde confession de Sirmich , il semble qu'il ne soit point permis de douter qu'au moins il ne l'ait signée. On peut aussi tirer la mesme chose du témoignage de S. Phebade Evesque d'Agen ; & Socrate & Sozomene le disent encore plus clairement. Il semble que ce que ce dernier auteur après les Semiariens appelle la lettre d'Osius , ne soit autre chose que cette confession mesme signée par Osius. Mais comme les Semiariens disent que cette lettre portoit que le Fils estoit différent en substance d'avec son Pere , ce qui ne se trouve point en termes formels dans la confession de Sirmich , on pourroit croire que l'on auroit encore fait signer à cet ancien Evesque

ibid. 841.
Sulpic. Sev.
l. 2.
Ath. apol. 2.
p. 807.
Socrat. l. 2.
c. 26.
Sozom. l. 4.
c. 11.

Ath. de fug.
p. 704 ap. 2.
p. 807. ad
solit. p. 841.

Sozom. l. 4.
c. 14. Epiph.
har. 73. c. 14.

*Hilar. ad
Constant.*

quelque autre écrit. Et en effet S. Hilaire parle de quelque addition qui avoit esté faite par Ursace & par Valens à cette confession de foy. Et il est certain que les Anomœens ont fait quelque écrit où ils publioient leurs blasphemes si à découvert, qu'il est impossible de lire sans horreur quelques endroits qui nous en font restez dans les œuvres de S. Epiphane.

*Epiphane.
har. 73. c. 21.*

Enfin on ne voit pas que personne revoque maintenant en doute qu'Osius n'ait signé la confession de Sirmich; quoy qu'après tout, les Ariens avoient assez de malice pour avoir fait courir ce bruit sans qu'il fust véritable; comme ils répandirent par tout peu de temps après que Libere avoit souscrit le dogme des Anomœens. Et S. Sulpice Severe ne parle de cette chute d'Osius que comme d'un bruit commun, & qui luy paroissoit incroyable; si ce n'est peut-estre, dit-il, que son grand âge ne luy eust affoibli le jugement.

*Sozom. l. 4.
c. 14.*

On peut juger quel fut l'étonnement de tout le monde à la nouvelle de cet accident; estant impossible que cette ferme colonne de la verité fust renversée sans que le bruit de sa ruine retentist jusques aux extremitez de la terre. Les Ariens en firent des trophées jusqu'à Antioche. C'estoit le plus fort argument qu'ils eussent à alléguer en France contre toutes les raisons des catholiques. Mais nos saints Evesques qui ne mettoient pas leur confiance en un homme quelque grand qu'il fust, ne s'ébranloient pas par ces coups inopinez, & trouvoient bien le moyen de les repousser. Voicy de quelle maniere S. Phebade se deffendoit de leurs insultes dans le temps mesme

» de ce scandale. Je n'ignore pas, disoit-il, qu'après avoir
 » examiné toutes ces choses, & les avoir exposées à la lumie-
 » re de l'intelligence publique, on ne laissera pas encore de
 » nous opposer le nom d'Osius, qui est le plus ancien de tous
 » les Evesques, & dont la foy a esté reconnuë de tout le monde,
 » & que ceux qui veulent se deffendre du juste reproche qu'on
 » leur fait de contredire la verité avec une temerité visible, ne
 » manqueront pas d'employer pour eux cette machine. Mais
 » je répons en peu de mots à ceux qui s'en servent contre nous.

On ne peut pas prescrire par l'autorité d'un homme qui est «
convaincu ou d'estre maintenant dans l'erreur ou d'y avoir «
toujours esté. Car tout le monde sçait quels ont esté ses sen- «
timens jusqu'à cet âge si avancé, & avec quelle constance il «
a receu la doctrine catholique, & condamné les Ariens à Sar- «
dique & dans le Concile de Nicée. Que s'il a maintenant «
d'autres sentimens, & qu'il s'avise de deffendre ce qu'il a «
toujours condamné, & de condamner ce qu'il a toujours «
deffendu, je le redis encore un coup, son autorité n'est pas «
capable de prescrire contre moy. Car si sa créance a esté «
mauvaise pendant 90. ans, je ne croiray pas qu'elle soit bon- «
ne au bout de 90. ans. Ou s'il faut croire qu'il est maintenant «
dans la veritable foy, quel jugement doit-on porter de ceux «
qui sont sortis de ce monde après avoir esté baptizez dans la «
foy dont il faisoit profession en ce temps-là? & qu'auroit-on «
dit de luy-mesme s'il fust mort avant ce Concile? Ainsi le «
préjugé avantageux que l'on peut avoir touchant l'autorité «
de cet Evesque, n'est de nulle force & de nulle consideration, «
parce qu'il s'élève contre luy-mesme pour se ruiner & pour «
se détruire. Et certes nous lisons dans l'Ecriture, *Que la justi- «
ce d'un homme ne le sauvera point en quelque jour qu'il puisse «
tomber dans l'erreur.* «

S. Hilaire que son zele animoit en ces rencontres, & qui estant au milieu des Ariens ne sçavoit pas si exactement ce qui se passoit dans l'Occident, en parle avec beaucoup de chaleur. Car non seulement il donne à ce formulaire de Sirmich le nom de blaspheme écrit par Osius & par Potame, & l'appelle ailleurs la folie & le délire d'Osius, mais il dit de plus que Dieu l'avoit laissé vivre jusqu'à ce temps-là, afin que les hommes mesmes sceussent quel il avoit esté dès devant sa chute. Ce qui peut avoir quelque rapport avec ce que les Donatistes accusoient Osius de quelque crime dont ils disoient qu'il avoit esté condamné par les Evesques d'Espagne, & absous par ceux de France. Mais l'histoire de l'Eglise l'exempte de tout soupçon; & les Ariens dans leur faux Concile de Sardique, où ils publioient les plus horribles calomnies contre les Evesques les plus innocens, n'eurent rien à luy reprocher que d'avoir esté lié d'amitié en Orient avec quelques personnes qu'ils prétendoient avoir esté des mé-

*De synodis
ad Con-
stant. 1.*

De synod.

*Aug. l. 1.
adv. Parm.
c. 4.*

Hil. frag.

chans. Et S. Athanase dit que tout le monde reconnoissoit que sa vie estoit tout à fait irréprochable.

S. Hilaire attribué la chute de ce grand Prélat à un trop grand amour de son sepulcre, c'est à dire apparemment, au desir qu'il avoit de mourir en son país, & non pas en exil; de mesme que les prestres Marcellin & Faustin disent qu'il ceda aux menaces de Constance, parce qu'estant vieil & riche il craignoit d'estre banni ou dépouillé de ses biens.

Mais jamais il n'a paru dans toute la vie de nostre Saint un plus rare exemple de moderation que sur le sujet de cette chute. Car quoy que tous les Saints de ce siecle, & tous les auteurs catholiques en ayent représenté le scandale avec des couleurs fort noires & fort affreuses, neanmoins S. Athanase a fait des efforts de charité tout à fait extraordinaires pour l'excuser; & il a rejeté sa faute sur la violence de ceux qui avoient extorqué de luy cette signature, & qui avoient affecté de faire voir qu'ils n'estoient pas chrestiens.

Aussi faut-il avouër que l'Eglise a toujours fait une grande différence entre ceux qui avoient abandonné la deffense de la foy au milieu des tourmens & des supplices, & ceux qui avoient renoncé à la veritable religion par la seule crainte des tourmens sans en avoir éprouvé la moindre rigueur. Elle a traité les premiers avec indulgence, & n'a regardé les seconds que comme de lasches deserteurs. C'est ainsi que S. Cyprien estant autrefois consulté par des Evesques d'Afrique sur le doute qu'ils avoient s'il falloit recevoir à la communion quelques chrestiens, qui ayant confessé d'abord le nom de Dieu dans la persécution, soutenu la violence des juges, & surmonté toute la fureur d'un peuple, avoient succombé ensuite à la force des tourmens depuis que le Proconsul, devant lequel on les avoit conduits, avoit exercé leur constance par des supplices plus cruels & de plus longue durée; ce saint Pere se porte de luy-mesme à relascher en leur faveur quelque chose de la severité de la discipline, quoy qu'il en remette la parfaite décision à une assemblée d'Evesques; & il exprime son sentiment par des paroles fort remarquables. Pour moy, dit-il, afin de vous en dire mon avis, je croy que la misericorde de Dieu ne manquera pas à ces personnes, qui constamment ont tenu ferme dans le

combat, ont confessé son saint nom, ont surmonté par la « constance & la fermeté de leur foy inébranlable la violence « des magistrats, & les insultes de tout un peuple en furie; qui « ont résisté long temps aux tourmens dont ils ont esté déchirés, & que l'on a redoublé pour les abbatre parmi les menaces d'un Proconsul, & le fremissement d'une populace qui les environnoit de toutes parts. De sorte que ce qui paroist avoir esté vaincu en leur personne par la dernière foiblese de leur corps, peut trouver sa justification & sa deffense dans la gloire de leurs merites précédens, & qu'il doit suffire à ces personnes d'avoir perdu l'éclat de leur gloire, sans que vous soyez obligés de les exclure du pardon, & de les priver de la compassion paternelle & de la communion des autres fideles. Et nous croyons qu'ayant passé trois ans entiers dans une continuelle douleur, & dans l'extrême affliction de la penitence, ainsi que vous le témoignez, cela suffit pour leur faire obtenir les effets de la miséricorde de Dieu. Certes je croy que l'on peut sans temerité & sans imprudence donner la paix à ces personnes, que l'on sçait avoir esté assez genereuses pour ne pas manquer au combat quand on le leur a présenté, & l'estre encore pour reparer leur gloire perduë, si l'occasion d'en venir aux mains s'offre une seconde fois.

Voilà ce que l'on peut dire de plus équitable pour diminuer en quelque sorte la foiblesse & la prévarication d'Osus, qui fust mort plein de merites & de gloire, si Dieu l'eust appelé à luy avant que d'avoir atteint la centième année de sa vie. Mais au lieu de raisonner en cette occasion si importante comme avoit fait autrefois le saint vieillard Eleazar, lorsqu'on luy persuadoit de faire croire aux autres qu'il avoit mangé des viandes deffenduës par la loy de son peuple; cet Eveque succomba à la douleur, & trahit sa conscience par le sentiment d'un supplice qui ne pouvoit pas durer long temps en sa personne. Il eust esté heureux s'il eust consulté l'exemple de ce genereux Juif, & il eust trouvé une leçon merveilleuse dans ses paroles, s'il les eust empruntées pour dire, Ce seroit une chose indigne de l'âge où je suis, d'user de déguisement pour conserver le peu qui me reste de cette vie corruptible, & de tromper quantité de jeunes gens, qui croyant qu'Eleazar seroit passé à la vie des étrangers & des

2. Maccab.
c. 6.

» payens à l'âge de 90. ans , feroient portez à faire la mesme
 » chose. Il n'est pas juste que je fouille ma vieillesse par cette
 » tache , & que je me rende un objet d'execration. Car quand
 » mesme je me pourrois garantir présentement des supplices
 » dont les hommes me menacent , la main du Tout-puissant
 » me seroit inévitable , & je ne m'en pourrois deffendre ny vif
 » ny mort. C'est pourquoy je paroistray digne de ma vieillesse
 » si je souffre de bon cœur une mort pleine d'honneur & de
 » gloire pour des loix si importantes & si saintes.

Zachar. 11.
 v. 2.

Osius avoit d'autant plus de sujet de raisonner en cette maniere , que c'estoit une chose de bien plus grande consequence de soutenir la divinité du Verbe , que de ne pas manger de la chair de pourceau. Mais la force luy manqua dans le besoin , & la chute de ce haut cedre donna sujet aux sapins de faire éclatter leurs cris douloureux. Plus il s'estoit rendu celebre dans la plupart des Conciles pendant un siecle tout entier , & plus sa lascheté estoit infame & sa transgression criminelle , de ruiner par le formulaire de Sirmich la foy de Nicée dont il avoit luy mesme dressé le symbole. On n'avoit pas encore veu dans l'Eglise aucun exemple d'une chute aussi pesante qu'estoit celle-là : & quoyque celle de Tertullien eust esté fort scandaleuse , neanmoins elle n'estoit pas comparable à celle d'Osius. Quelque illustre que cet Africain fust dans l'Occident , il estoit peu connu dans l'Orient : il ne tenoit point un rang si considerable dans l'Eglise : il ne s'estoit pas signalé en des occasions si importantes , si publiques , si essentielles. Enfin on eust dit que ce grand Evêque de Cordouë n'avoit esté élevé jusques au comble de la gloire , que pour tomber de plus haut , & pour exposer son renversement à la veüe de toute la terre.

1. Cor. 10.
 v. 12.
 Ibid. 1. v.
 31.

Que celuy donc qui croit estre ferme , prenne garde à ne pas tomber. Que celuy qui se glorifie , ne se glorifie que dans le Seigneur ; & que cet exemple si terrible enseigne à tous les Chrestiens combien la perseverance est gratuite , & combien elle est necessaire.

2. Timoth.
 4 v. 8.

Osius avoit bien combattu , il avoit presque achevé sa course , il avoit gardé la foy , & l'on eust dit que le juste juge estoit sur le point de luy mettre la couronne sur la teste , pour le recompenser dans l'éternité de ce qu'il avoit enduré pour luy

luy durant le cours de tant d'années, lorsqu'on le vit dépouillé en un instant de sa splendeur, & couvert de confusion. Tant il est vray *que toute chair n'est que de l'herbe,* Isai. 40. & *que toute sa gloire est semblable à une fleur de la campagne.* v. 6. 7. *L'herbe s'est seichée, & la fleur est tombée.* Mais ce qui doit consoler toute l'Eglise en faisant trembler tous les justes, est ce qui suit dans la prédiction d'Isaie, quand il dit, *Que la parole du Seigneur demeure éternellement.* Car la verité de Dieu subsistera toujours, quoyque ceux qui l'avoient deffenduë soient assez lasches pour l'abandonner à la fin. Et après avoir esté un bouclier qui les couvroit des assauts de leurs ennemis, elle devient à leur égard un poids qui tombe sur eux pour les accabler.

CHAPITRE IV.

De la mort d'Osus.

LA signature de la confession de foy de Sirmich rétablit Philostorg. le déplorable Osus dans la liberté de reprendre le chemin d'Espagne, où il avoit tant d'impaticence de porter ses os, & ceux qui l'avoient fait tomber l'y renvoyerent pour reprendre le gouvernement de son eglise de Cordouë. Il luy restoit si peu de temps à vivre, qu'il ne faut pas mettre un grand intervalle entre sa chute & sa mort; & nous n'en trouvons rien de considerable ny dans les écrits des saints Peres, ny dans l'histoire de l'Eglise.

Si ce que Marcellin & Faustin rapportent de luy estoit attesté par des auteurs authentiques, il y auroit un sujet tout particulier d'adorer & de reconnoistre le doigt de Dieu dans le genre de sa mort dont ils ont écrit des circonstances tres-remarquables, & qu'ils prétendent estre arrivée aussitost après son retour, lorsque la pluspart du monde ignoroit encore sa chute. Mais la foy de ces deux Luciferiens doit estre d'autant plus suspecte touchant ce fait, qu'ils n'ont esté suivis en cela que par quelques écrivains posterieurs qui n'ont point d'autorité. Neanmoins l'exacritude de l'histoire ne permet point que l'on supprime la relation qu'ils en ont faite.

Ils disent donc qu'Osius estant retourné en Espagne après sa prévarication, avec beaucoup plus d'autorité qu'il n'en avoit jamais eu, & avec un ordre exprés de Constance de faire bannir tous ceux qui ne voudroient pas entrer dans sa communion, Gregoire Evêque d'Elvire, dont ces prestres Luciferiens parlent avec de grands éloges, refusa absolument de communiquer avec luy. Osius estant irrité de la résistance de cet Evêque, le fit appeller à Cordouë devant le gouverneur de la province nommé Clementin; & ce fut là qu'ils disputerent long temps l'un contre l'autre en présence de plusieurs personnes qui s'y estoient assemblées de toutes parts pour voir quelle seroit l'issuë de cette affaire. Gregoire avoit un grand avantage sur Osius, parce qu'il l'opposoit luy-mesme à luy-mesme, & faisoit voir par sa conduite & sa fermeté précédente que cette chûte estoit une veritable prévarication. Osius qui n'avoit rien de solide à répondre sur ce sujet, employa l'ordre du Prince, en vertu duquel il demanda son exil à Clementin. Mais soit que ce gouverneur quoy que payen eust du respect pour l'episcopat, soit qu'il fust persuadé de l'innocence & de la justice de Gregoire, il dit qu'il n'osoit pas bannir un Evêque, ny traiter ainsi un homme qui conserveroit cette qualité; mais qu'Osius le pouvoit déposer, & qu'ensuite il le banniroit aussi tost, ne le considerant plus que comme un homme du commun quand il auroit prononcé contre luy cette sentence. Gregoire se voyant dans une extrémité si pressante par l'injustice d'Osius, qui se mettoit en estat de le déposer, eut recours à JESUS-CHRIST, comme au grand & souverain juge de tous les hommes; & luy adressant sa priere de toutes ses forces & de toute l'étenduë de son cœur, il luy demanda de ne point permettre que l'un de ses plus petits serviteurs fust accablé par l'injustice de cette sentence. Il le conjura de prendre luy-mesme connoissance de ce different, & d'en prononcer son jugement par une vengeance prompte, qu'il luy demandoit non par la crainte de l'exil, estant disposé à recevoir avec joye toutes sortes de supplices pour la défense de sa verité, mais afin que la veuë d'un chastiment si prompt & si exemplaire empeschast plusieurs personnes de tomber dans l'erreur de cette prévarication. La priere de Gregoire, disent ces prestres,

fut exaucée à l'instant : Osius voulant prononcer contre luy la sentence de sa déposition, sa teste & sa bouche se tournerent ; il tomba de son siege à terre, & fut emporté de là ou mort ou muet. Le juge mesme craignant d'éprouver aussi en sa personne l'effet de la justice de Dieu, se jetta aux pieds de Gregoire, & luy demanda pardon ; protestant qu'il ne l'avoit offensé que par ignorance, & pour executer les ordres de l'Empereur ; & tous les assistans furent extraordinairement touchés d'un si étrange spectacle.

Voilà ce que rapportent ces deux prestres touchant la fin d'Osius. Et certainement il est difficile de ne pas croire que ce qu'ils disent peut avoir quelque fondement veritable, puisque nous avons encore une lettre de S. Eusebe de Verceil à Gregoire Evesque d'Espagne ; que l'on ne peut nullement douter estre celuy d'Elvire, dans laquelle il se réjoüit avec luy d'avoir appris par ses lettres qu'il avoit résisté au transgresseur Osius comme un Evesque le devoit faire. La faute d'Osius sembloit de plus meriter ce chastiment, quelque forcée qu'elle fust, & une si honteuse & si scandaleuse prévarication sembloit exiger de la justice de Dieu une punition exemplaire. *Hil. fragm.*

Mais d'autre part quand on considere qu'aucun autre historien ne parle d'un événement si remarquable, & que ceux qui le rapportent sont des Luciferiens de profession, c'est à dire des schismatiques, qui s'estoient separez de l'Eglise plustost que de communiquer & de se reconcilier jamais avec les Evesques qui estoient tombez par infirmité, & qu'ils sont assez insolens pour condamner pour ce sujet S. Athanase mesme & S. Hilaire ; il y a un fondement assez legitime de rejeter comme suspect ce qu'ils rapportent touchant les punitions arrivées aux Evesques deserteurs de la cause de la foy, ou sur le sujet des miracles qu'ils attribuent aux principaux deffenseurs de leur dureté schismatique.

A ne considerer cette histoire qu'en elle-mesme, on peut trouver un peu étrange qu'un juge payen ; tel qu'estoit Clementin, fist difficulté de bannir un Evesque sur l'ordre exprés de l'Empereur, en un temps où l'on en bannissoit tant d'autres sans nulles formalitez ; & on n'aura gueres moins de peine à croire qu'Osius ait prétendu déposer un Evesque par

son autorité seule, & sans aucun jugement ecclesiastique. Mais si on veut examiner cette histoire par le témoignage des auteurs qui sont tout autrement croyables que Marcellin & Faustin, on peut dire que ce n'estoit pas un petit avantage à S. Athanase de faire voir à toute l'Eglise qu'Osius après avoir abandonné la deffense de la consubstantialité du Verbe, en avoit esté aussi-tost puni de Dieu d'une maniere si terrible. Cependant, au lieu de faire servir à sa cause un chastiment si exemplaire, il parle toujours d'Osius avec honneur; & mesme pour ce qui concerne sa mort, il nous apprend qu'il ne negligea point la faute qu'il avoit faite, mais qu'estant prest de mourir, il voulut comme par une espece de testament protester de la violence qu'il avoit soufferte dans l'exaction de sa signature, qu'il anathematiza l'heresie des Ariens, & qu'il exhorta tout le monde à la rejeter.

ad solitar.
p. 841.

id. de fuga
p. 704.
apolog. 2.
p. 807.

Aussi il assure en plus d'un endroit de ses écrits qu'Osius ne ceda que pour un temps; ce que nous ne trouvons point qu'il dise ny de Libere, ny d'aucun autre. Et c'est dans les écrits qu'il a publicz après la mort de ce fameux Evesque de Cordoüe, & dans les endroits mesmes où il parle de sa chute, qu'il en fait les plus grands éloges, principalement dans le traité qu'il fit pour deffendre sa retraite. Dans son épitre aux solitaires il luy donne le titre de grand & de pere des Evesques: il le representé comme un homme irreprochable: il l'appelle un veritable enfant d'Abraham & un homme aussi saint d'effet que de nom. Enfin c'est de luy que nous apprenons en quelle consideration il estoit dans l'esprit des Ariens, qui croyoient que cet Evesque estoit capable de ruiner tous leurs efforts par sa seule autorité; qu'il estoit le chef de tous les Conciles; & que tant qu'il demeureroit paisible dans son eglise, on ne pourroit pas dire qu'aucun autre Evesque eust esté banny de la sienne.

Euseb. l. 2. de
Const. c. 63.
73. l. 3.
c. 7. Aug. l. 1.
contra Par-
men. c. 4.
5. c. 8.

Eusebe quoy qu'Arien a aussi parlé d'Osius d'une maniere tres-avantageuse; & le Concile de Sardique luy a donné de grandes loüanges. Mais surtout on peut conter S. Augustin parmy les deffenseurs de sa memoire. Car outre qu'il le justifie de plusieurs crimes que les Donatistes luy avoient imposez après sa mort en haine de ce que cet Evesque n'avoit pas moins combattu leur secte qu'il s'estoit opposé à

cellé de l'Arianisme, il reconnoist en termes exprés qu'il estoit mort dans la communion de l'Eglise; & ce qui est encore plus fort pour refuter l'histoire de Marcellin, il témoigne que par l'aveu mesme des Donatistes qui faisoient de si grands efforts pour noircir sa reputation, il estoit mort dans la communion des Evesques d'Espagne. Ce qui est clair, puisqu'il dit que ces schismatiques detestoient les prelatz d'Espagne, parce qu'après avoir condamné Osius ils s'estoient soumis au jugement de ceux de France qui l'avoient absous.

Osius mourut, autant que l'on en peut juger par les circonstances de l'histoire, sur la fin de l'an 357. à l'âge de plus de cent ans, & en la 62. ou 63. année de son episcopat; de sorte que selon cette supputation il doit estre né en l'an 257. au plus tard, & avoir esté fait Evesque vers 295. *Eclaircis.*

CHAPITRE V.

Chute de Libere.

LIBERE que nous avons veu relegué à Berée dès l'an 355. avoit fait voir par sa conduite précédente qu'il n'avoit pas seulement assez de force pour subsister au milieu de cette tentation, mais qu'il en avoit mesme suffisamment pour terrasser les ennemis de la verité. Cependant nous sommes obligez de joindre sa chute à celle d'Osius, parce qu'elle la suivit de prés; & nous ne pouvons nous dispenser de rapporter cet événement qui est l'un des plus tristes & des plus lamentables spectacles de toute l'histoire de l'Eglise, parce qu'il est trop enchainé avec la vie de nostre Saint.

Nous avons veu comment l'Empereur Constance avoit promis au peuple Romain le rétablissement de ce Pape dès le mois de may de cette année 357. mais à condition selon Sozomene qu'il conformeroit sa créance à celle des Evesques de sa Cour. Il n'y avoit pas lieu de juger qu'il deust estre assez lasche pour accepter une condition si honteuse. Cependant celuy qui avoit résisté à un Empereur en colere, ne put souffrir la longueur de son exil, ny vaincre le chagrin qui le devoit, & que l'on augmentoit de jour en jour en le

*Sozom. l. 4.
c. 10.*

*Hier. chron.
Athen. ep.
2. p. 807.
Hilar. cont.
Arian.*

privant de la consolation qu'il avoit tirée jusques alors de ses ecclesiastiques, comme du diacre Urbique que le Commissaire Venere luy osta. On le fit tomber de l'ennuy & de la tristesse dans la peur par les menaces que l'on luy faisoit de luy oster mesme la vie; de sorte que ce grand arbre qui avoit resisté à l'agitation de tant de vents si impetueux, & qui paroïssoit établi sur de si fortes & de si profondes racines, commença à s'ébranler, & ceda enfin aux coups de coignée que l'on redoubloit sans cesse pour l'abbattre. La jalousie de voir Felix en possession de son siege, & l'amour de la loüange des hommes fut à son égard, comme dit Baronius, ce que Dalila avoit autrefois esté à Samson pour luy oster toute sa force & son courage: & ces deux violentes passions par lesquelles il se laissa dominer, le réduisirent au triste estat de rendre honteusement les armes à ses adversaires, qu'il avoit regardez jusques alors avec un si grand mépris.

*an. 337.
S. 43.*

*Hieron. de
script. c. 97.*

Fortunatien Evêque d'Aquilée se rendit detestable à toute la posterité, selon le témoignage de saint Hierôme, pour avoir esté le premier à solliciter ce Pape, & pour ne l'avoir point laissé en repos jusqu'à ce qu'enfin il luy eust fait signer l'heresie. Il fut assurément secondé dans ce malheureux ministere par Demophile Evêque de Berée mesme où Libere estoit en exil. Ce fut luy qui presenta à ce Pape la confession de foy de Sirmich faite par Narcisse, Theodore & divers autres prelatz d'Orient: & Libere l'ayant receüe & approuvée comme catholique, protesta de la vouloir garder à l'avenir, renonça à la communion de S. Athanase, avec promesse de ne plus jamais recevoir de ses lettres; & pour consommer l'excès de cette prévarication, il embrassa la communion des Ariens qui avoient condamné ce Saint dont il connoissoit l'innocence.

*Hilar. cont.
Arian.
Eclairc. 1.*

Eclairciff. 2.

Après avoir trahi sa conscience par un crime si scandaleux, il écrivit premierement au clergé de Rome sur le sujet de sa separation d'avec nostre Saint; & ensuite il mit entre les mains de Fortunatien une autre lettre pour estre renduë à Constance, par laquelle après avoir condamné S. Athanase, il demandoit bassément à cet Empereur qu'il eust la bonté de le rappeler de son exil, de luy permettre de retourner à Rome, & de rappeler aussi les legats qu'il

luy avoit autrefois envoyez , & les autres Evêques exiléz. Ce qui marque que tout cecy se faisoit lorsqu'il estoit encore à Berée.

Ensuite de ces démarches funestes qui le conduisoient à un précipice si profond, il fut quelque temps à attendre pour voir si l'on se contenteroit de ce qu'il avoit déjà fait, & si on luy accorderoit son retour. Mais il ne tira pour lors aucun autre avantage de sa chute que le deshonneur & l'infamie ; & l'on peut raisonnablement présumer que Constance feignit peut-estre de nouvelles difficultez, & demeura inflexible jusques à ce qu'il l'eust encore engagé plus avant. Quoy qu'il en soit, il écrivit à tous les Evêques d'Orient en general pour leur témoigner laschement & contre le témoignage de sa propre conscience, qu'il n'avoit jamais deffendu Athanase que pour maintenir le jugement de Jules son prédecesseur ; Qu'aussi-tost qu'il avoit connu la justice de sa condamnation, il s'estoit séparé de luy sans en vouloir mesme recevoir de lettres, & s'estoit uny avec eux ; Qu'il avoit reçu tres-volontiers la Confession de Sirmich ; & qu'enfin il les supplioit de s'employer pour sa liberté & son rétablissement. *Esclaircis.*

Ce Pape dont la fermeté n'avoit esté si édifiante & si exemplaire que pour rendre sa chute plus pesante & plus ignominieuse, ne se contenta point d'avoir écrit cette lettre aux Orientaux : il en écrivit encore une particuliere à Urface, Valens & Germe, qui estoient trois des principaux chefs de l'Arianisme, & les plus puissans auprès de Constance ; & voicy jusqu'où l'amour de la liberté l'engagea à donner des marques publiques de sa foiblesse.

Messeigneurs mes tres-chers freres ; Comme je sçay que vous estes des enfans de paix, & que vous aimez la concorde & l'union de l'Eglise catholique, c'est pour ce sujet que je m'adresse à vous par cette lettre ; & Dieu m'est témoin que nulle nécessité ne me contraint de l'écrire, mais qu'en cela je ne me propose point d'autre but que le bien de la paix & de la cõcorde qui est préférable au martyre mesme. Que vostre prudence sçache donc qu'Athanase, qui a esté cy-devant Evêque de l'Eglise d'Alexandrie, a esté séparé de la communion de l'Eglise Romaine selon les lettres des Evêques

» de l'Orient, avant mesme que j'envoyasse mes lettres à la
 » Cour de nostre saint Empereur, ainsi que tout le Clergé de
 » la mesme Eglise Romaine à qui j'en écrivis deslors, en est
 » témoin. Et la seule cause qui m'a fait differer si long-temps
 » à en écrire à nos confreres les Evesques d'Orient, c'est que
 » je voulois obtenir auparavant, s'il estoit possible, que les
 » legats que j'avois envoyez de Rome à la Cour, & les Eves-
 » ques qui avoient esté releguez comme eux, fussent rappellez
 » de leur exil. Vous sçavez aussi que j'ay prié nostre frere For-
 » tunatien d'aller vers nostre tres-doux Empereur Constance
 » Auguste luy porter mes lettres par lesquelles je le supplie
 » que pour le bien de la concorde, qui est le continuel exerci-
 » ce & la plus agreable occupation de sa pieté, il ordonne que
 » je retourne à l'Eglise dont Dieu m'a donné la conduite, afin
 » que l'Eglise Romaine ne souffre nulle affliction sous son re-
 » gne. Et ces lettres, mes tres-chers freres, que je vous écris
 » avec beaucoup de simplicité & d'équité, vous doivent ap-
 » prendre que je conserve la paix avec tous tant que vous estes
 » d'Evesques de l'Eglise catholique. Ce sera une grande con-
 » solation pour vous au jour du jugement de Dieu, lorsqu'il
 » rendra à un chacun selon ses œuvres, si vous avez l'avantage
 » que la paix ait esté renduë par vostre moyen à l'Eglise Ro-
 » maine. Je souhaitte aussi que vous fassiez sçavoir aux Eves-
 » ques Epictete & Auxence nos confreres, que je conserve
 » avec eux la paix & l'union ecclesiastique, & je croy qu'ils se-
 » ront bien aises d'apprendre cette nouvelle. Quiconque se
 » separera de nostre concorde & de nostre paix qui est main-
 » tenant affermie par toute la terre avec la grace de Dieu, qu'il
 » sçache qu'il est séparé de nostre communion.

Cette lettre est encore plus honteuse que la premiere, non
 seulement en ce qu'il l'adresse à ces trois Evesques, qui
 estoient les plus meschans & les plus corrompus des Ariens,
 mais aussi en ce qu'il fait profession de se reconcilier avec Epi-
 ctete & Auxence, & qu'il excommunie tous les deffenseurs
 de la consubstantialité du Verbe. C'est sur ce sujet que saint
 Hilaire en rapportant cette lettre dit anatheme à celui qui
 l'a écrite, & à tous les Ariens.

L'inquietude de Libere luy fit encore écrire une autre
 lettre à Vincent Evesque de Capouë, qui avoit esté son
 legat.

legat auprès de Constance, & qui avoit acheté un peu de repos temporel par sa prévarication. Il luy témoigne comme dans les précédentes qu'il a abandonné la deffense d'Athanase, le priant d'en informer les Evesques de Campanie, & de faire en sorte qu'ils députent quelques-uns d'entr'eux à l'Empereur avec une lettre, pour obtenir de luy qu'il le délivre de la tristesse qui l'accable.

Mais son impatience paroist principalement par un article qu'il ajouta de sa main à cette lettre, & qu'il exprima en ces termes. *Nous avons la paix avec tous les Evesques d'Orient & avec vous. Pour moy, j'ay déchargé ma conscience devant Dieu. C'est à vous autres à voir si vous voulez que je perisse dans cet exil. Dieu sera nostre juge à vous & à moy.*

Voilà jusques où le desir du rétablissement fit tomber Libere, & ce qui le rendit le scandale de son siecle, & l'étonnement de tous les siecles futurs. Mais quand la faute de ce Pape auroit encore esté plus grande, elle luy estoit toute personnelle, & ne portoit aucune atteinte contre l'infailibilité de l'Eglise. Car on peut dire de luy ce que S. Augustin a écrit autrefois touchant les Papes Marcellin & Melchiade, que les Donatistes accusoient afin d'y trouver l'occasion de condamner toute l'Eglise: sçavoir que quels qu'ils ayent pû estre, cela ne doit apporter aucun préjugé contre l'Eglise qui est répandue par tout le monde; & que comme leur innocence n'est pas capable de nous couronner, aussi leur iniquité n'est pas nostre condamnation. C'est ce qui nous rend plus hardis à rapporter l'histoire de cette chute, puisque ces tristes événemens sont d'une tres-grande utilité pour apprendre aux hommes à n'avoir aucun sentiment d'orgueil dans leurs plus grandes actions, un moment estant capable de changer leur fermeté en foiblesse lorsque Dieu les abandonne à eux-mesmes.

Les Evesques d'Italie servirent Libere selon ses desirs, & députerent vers Constance, qui le fit venir à Sirmich où il estoit. Mais cela n'arriva que l'année suivante après Pasque, lorsque les députés des Orientaux, c'est à dire du Concile d'Ancyre, le vinrent trouver; ce qui nous doit faire juger que la chute de Libere, & tout ce qui la suivit, ainsi que nous venons de rapporter, arriva durant l'hyver précédent en 357. ou 358.

*August. de
unico bapt.
cont. Peti-
lian. c. 26.*

*Soxom. l. 4.
c. 14.*

Eclairciss. 4.

CHAPITRE VI.

De l'Apologie de S. Athanase touchant sa fuite, & de son Epistre aux solitaires.

C E fut sur la fin de l'année 357. ou au commencement de la suivante, que S. Athanase fit cette excellente apologie que nous avons de luy sur le sujet de sa retraite dont on luy faisoit un crime, & qu'il écrivit aux solitaires cette lettre si fameuse qui nous apprend tant de particularitez de son histoire. Car il ne peut avoir fait ces deux ouvrages ny plustost, puisqu'il y rapporte la chute d'Osius; ny aussi plus tard, parce qu'il y suppose comme vivant Leonce Evêque Arien d'Antioche, au lieu que nous verrons sa place remplie par Eudoxe au commencement de l'an 358. pour le plus tard.

*de fuga. p.
704. 702.
ad solitar.
p. 841. 812.*

Il semble que l'apologie sur sa retraite ait esté écrite avant la lettre aux solitaires, puisqu'il n'y est parlé que du bannissement de Libere & non de sa chute. Il entreprit cet ouvrage pour se justifier des reproches tout à fait injustes que luy faisoient les Ariens, & nommément Leonce d'Antioche, Narcisse de Neroniade & Georges de Laodicée, qui ayant conjuré sa perte, & ayant un regret extreme de ce qu'il estoit échappé à leur fureur, luy reprochoient de s'estre enfui, & l'accusoient de lascheté parce qu'il vivoit encore. Nous verrons ailleurs de quelle maniere il se justifie de cette accusation si injuste. Nous remarquerons seulement par avance la liberté avec laquelle il traite Constance d'heretique, quoy qu'il fust vivant & regnant souverainement.

*de fuga
703. 706.*

p. 713.

Theodoret & Socrate citent divers endroits de cet ouvrage sous le titre d'Apologie touchant sa fuite, & Socrate dit que le Saint lut ce discours dans le Concile d'Alexandrie tenu en l'an 362. mais qu'il l'avoit composé assez long-temps auparavant. Photius qui le met au rang des epistres du Saint, dit que le style en est clair, élégant & magnifique, qu'il est tout ensemble agréable & propre à persuader, & mesme qu'il a une beauté & une grace qui ne se trouve dans aucun traité de S. Athanase.

*Theodoret.
l. 2. c. 10.
Socrat. l. 2.
c. 23.
id. l. 3. c. 6.
Phot. cod. 32*

Quant à l'épître aux solitaires, S. Athanase l'accorda aux prières que ces saints habitans du desert luy en avoient faites par des instances souvent reiterées, ensuite de quelques disputes qu'ils avoient eues avec d'autres personnes sur les questions qui partageoient alors les esprits. Il y avoit entrepris de refuter les erreurs de l'Arianisme, devant que de faire le recit des persecutions que l'Eglise & luy en particulier avoient souffertes de cette heresie.

*ad solitar.
p.808.809.*

Il dit dans la lettre qui sert de préface, qu'il avoit eu beaucoup de peine à entreprendre ce qui regardoit les dogmes, parce que plus il s'efforçoit de contempler la divinité du Verbe, plus il connoissoit qu'elle estoit inconcevable; plus il penetrait dans ce mystere, plus il voyoit combien il est incomprehensible; & que toutes ses pensées les plus sublimes ne pouvant former dans son esprit qu'une ombre obscure de la verité, ses paroles mesmes ne pouvoient exprimer cette lumiere, quelque foible qu'elle fust. Et cette difficulté luy parut si grande qu'elle pensa luy faire abandonner son dessein: mais la crainte d'attrister ses amis, & de donner cet avantage à ses ennemis, l'obligea de continuer son entreprise, & il espera que s'il estoit impossible de faire comprendre la verité dans toute son étendue, il n'estoit pas difficile de confondre le mensonge & l'heresie, & de les faire abhorrer; ce qui suffisoit aux catholiques pour deffendre la verité. Il prie les solitaires de recevoir son écrit de cette maniere, & de luy pardonner s'il y manque quelque chose; & je sçay, dit-il, que tout y manquera. Mais nous parlerons ailleurs de cette humilité profonde, qui estoit comme l'ame de sa generosité apostolique.

Cette partie de la lettre aux solitaires est entierement perduë; si ce n'est que l'on en ait fait quelque écrit separé. Mais il semble que nous en ayons un abrégé dans une lettre adressée à saint Serapion, où il nous apprend qu'ayant fait un écrit touchant la divinité du Fils qu'il trouvoit trop court, cet Evesque luy manda neanmoins que quelques personnes le prioient d'en faire un abrégé, afin qu'ils pussent plus aisément deffendre en peu de paroles la verité de nostre religion, & convaincre leurs adversaires. C'est ce que le Saint fait dans cette lettre à Serapion, qu'il foumet au ju-

tom. i. p. 166

LA VIE DE S. ATHANASE,
gement de ce saint Evêque, le priant de suppléer ce qui y
manqueroit de nécessaire.

Eclair. 1.

Nous avons l'autre partie de l'épître aux solitaires qui regarde l'histoire du Saint, quoy qu'elle ne soit pas encore entière.

p. 845.

p. 838.

p. 823.

Il faut remarquer que le Saint ne fait pas cet écrit en son nom, y parlant toujours de luy-mesme en troisième personne; & il y a particulièrement un endroit qui pourroit faire croire que cet ouvrage auroit esté composé par quelqu'un de ses ecclesiastiques compagnon de toutes ses persecutions, si outre les autres raisons il ne se decouvroit clairement en d'autres, sur tout lorsqu'il dit que Constance envoya un prestre & un diacre à Athanase afin qu'il ne craignist point de revenir. *Car il croyoit, dit-il, que je me mettois peu en peine de retourner par la crainte que j'avois d'estre exposé encore une fois aux mesmes hazards que j'avois déjà courus.*

p. 856. 857.

Eclairciff. 2.

Il se peut faire qu'il ne se voulust pas avoier hautement pour auteur de cet ouvrage à cause de la maniere tout à fait libre dont il y parle de Constance. Car il ne le traite de rien moins que d'Antechrist. Il le reprend mesme de plusieurs défauts personnels qui ne regardoient pas la religion, comme de son extreme legereté, des cruautéz qu'il avoit commises contre sa famille, & de ce qu'il avoit marié à des barbares, c'est à dire au Roy d'Armenie, Olympiade qui avoit esté fiancée à l'Empereur Constant.

La prudence humaine peut trouver quelque sorte de règlement & d'excès dans cette liberté de S. Athanase. Mais elle ne peut l'exposer à sa censure sur ce sujet, sans avoier qu'elle juge trop bassément de la sainteté de ce deffenseur de l'Eglise, & que l'on ne peut condamner raisonnablement dans un Prélat animé du zele & de la charité des Apostres ce que Dieu a approuvé autrefois en la personne des Prophetes.

CHAPITRE VII.

S. Cyrille de Ierusalem est déposé de l'épiscopat.

AVANT que de voir les suites funestes qu'eut la seconde confession de Sirmich, il faut s'arrester un peu dans la

Palestine, & y voir de nouveaux troubles, qui ayant esté cauzez par des picques particulieres, donnerent un grand branle aux divisions qui vont déchirer tout l'Orient.

L'Eglise de cette province avoit deux principaux membres, les Evesques de Jerusalem & de Cesarée. La dignité de l'Eglise de Jerusalem qui estoit la mere de toutes les autres, & où l'on venoit de toutes parts pour reverer les saints lieux, donnoit un grand éclat au premier : mais celuy de Cesarée avoit l'autorité de Metropolitain, qui luy avoit esté confirmée par le Concile de Nicée. Cette espece d'égalité entre deux prélats voisins estoit une grande matiere à l'ennemy de la paix pour former entr'eux de la jalousie. Mais les divisions qui estoient alors dans l'Eglise touchant la foy, leur rendoient ce malheur presque inevitable. A cace qui tenoit le siege de Cesarée depuis la mort d'Eusebe a témoigné par toute la suite de sa vie qu'il n'avoit gueres d'autre foy que son interest : & comme l'Arianisme regnoit toujours à la Cour depuis dix-sept ans qu'il estoit Evesque, il s'estoit tellement signalé pour cette heresie, que le Concile de Sardique avoit esté contraint de l'anathematifer tout d'une voix & de le déclarer indigne de l'episcopat. Il n'avoit pas néanmoins laissé de s'y maintenir, & d'ajouter à ses autres fautes le mépris du jugement que tant d'illustres Evesques avoient prononcé.

Au contraire S. Cyrille qui avoit receu vers 350. la grace episcopale pour gouverner l'Eglise de Jerusalem après S. Maxime, y deffendoit avec generosité la doctrine des Apostres. Car quoy qu'on ne voye pas qu'il se soit opposé ny à la condamnation de S. Athanase, ny à ceux qui refusoient de se servir du terme de Consubstantiel, & qu'il ne tienne pas rang parmy ces illustres Confesseurs, qui s'estoient fait bannir en ne craignant que Dieu seul, néanmoins il est toujours joint avec ceux que S. Athanase mesme & S. Hilaire ont cru qu'on pouvoit regarder comme orthodoxes ; & si les autres de ce party là ont fait quelques fautes considerables, il ne se trouve point qu'il y ait jamais pris part. On ne peut pas mesme luy refuser le titre de Confesseur, quoy qu'en un degré inferieur à S. Hilaire & à S. Eusebe de Verceil ; puisque Dieu par une misericorde particuliere rendit inutiles les ménagemens

*Theodoret.
l. 2. c. 22.*

dont il usa, & l'exposa à la persécution de ses ennemis, qui le déposèrent & le bannirent enfin : ce qui luy fut d'autant plus glorieux que sa charité & sa foy furent sinon les causes, au moins les prétextes des maux qu'il souffrit. Car on croit que les disputes que luy & Acace eurent l'un contre l'autre pour leur juridiction & pour les droits de leurs sieges, fut ce qui les mit d'abord mal ensemble. Leur mes-intelligēce passa en une des-union & une inimitié formée, au moins dans le cœur d'Acace : ensuite dequoy chacun cherchant à justifier l'aversion qu'il avoit de l'autre, la diversité de leur créance leur servit de matiere pour se décrier mutuellement. C'est ainsi qu'en parle Sozomene, sans distinguer le juste d'avec l'impie. Mais comme on voit par la suite que toute la violence fut du costé d'Acace, on peut aussi présumer que l'aigreur & la haine estoit seulement de sa part. S. Cyrille put luy reprocher son erreur : mais il le pouvoit faire avec charité aussi bien qu'avec verité.

*Theod. ib.
Sozom. l. 4.
c. 24.*

Comme les enfans de ce siecle sont plus prudens dans les affaires du monde que ceux de Dieu, Acace dont l'esprit estoit vif, actif & penetrant, eut assez d'adresse pour prévenir S. Cyrille, & ayant assemblé les Evesques de la Palestine, il le déposa de son siege, & le chassa de Jerusalem. Socrate dit que le prétexte qu'il prit pour cela, fut que Cyrille estant accusé de diverses choses, & cité plusieurs fois durant deux ans, il avoit toujours refusé de comparoistre. C'estoit sans doute Acace qui prétendoit le juger : & ainsi il ne faut pas s'étonner qu'il ait refusé de reconnoistre sa partie pour juge. Pour les choses dont on l'accusoit, Socrate avouë qu'il les ignore. Theodoret dit seulement qu'il fut déposé pour des sujets fort legers. Mais Sozomene en marque une particularité tres-honorable à S. Cyrille. Lors, dit-il, que la famine re-
 » gnoit dans toute la contrée qui est proche de Jerusalem, les
 » peuples manquant de ce qui leur estoit nécessaire pour vivre,
 » jettoient les yeux sur Cyrille comme sur celuy qui estoit leur
 » pere & leur Evesque. Le Saint n'ayant point assez d'argent
 » pour les secourir, vendit les ornemens, les vases sacrez &
 » les tentures de l'eglise. Or on dit qu'après cette vente, un
 » homme s'apperceut qu'une comedienne estoit vestuë d'une
 » robe qu'il avoit donnée à l'eglise, & qu'il sceut qu'elle l'a-

*Philos. l. 4.
c. 12.*

l. 1. c. 32.

voit achetée d'un marchand, & le marchand de l'Evesque. cc
 Theodoret marque apparemment la mesme histoire, lorsqu'il dit que les Ariens aigrirent quelque temps après l'esprit de Constance contre ce Saint par une narration feinte ou ajustée à leur mode, en luy disant qu'il avoit vendu une robe sacrée tissuë de fils d'or, dont Constantin avoit fait present à S. Macaire, afin qu'il s'en servist quand il administreroit solennellement le saint baptesme; qu'un comedien l'avoit achetée, & que s'en estant revestu pour monter sur le theatre, il estoit tombé en dansant, & estoit mort de sa chute.

Certes ce prétexte si frivole estoit digne des Ariens, qui objecterent depuis le mesme prétendu crime à S. Ambroise, dont neanmoins S. Augustin aima mieux suivre l'exemple que s'arrester à leurs declamations. Il estoit digne du demon, que la guerre que ces heretiques faisoient à la verité divine passast jusqu'à la condamnation de la charité chrestienne & episcopale; & il estoit aussi dans l'ordre de Dieu que la charité de ce saint prélat fust couronnée par la patience, & comme scellée du sceau du ciel qui est la persecution pour la justice. Quel Evesque peut entrer aussi glorieusement dans son evesché, que celui-cy en sortit?

Eclairciss. 1.

Neanmoins comme sa conscience ne luy permettoit pas d'acquiescer à une condamnation si injuste, il fit signifier un acte à ceux qui l'avoient condamné, par lequel il déclaroit qu'il appelloit d'eux à un jugement superieur, c'est à dire à un plus grand Concile: & Constance autorisa son appel, dont nous ne verrons l'effet que dans le Concile de Seleucie.

Socr. l. 2. c. 2.

Eclairciss. 2.

Se voyant contraint de quitter Jerusalem, il s'en alla à Antioche, qu'il trouva sans Evesque; parce que Leonce estoit mort vers la fin de 357. & qu'Eudoxe n'avoit pas encore eu le temps de s'emparer de ce siege. Il passa donc jusques à Tarse, & y vescu avec Silvain Evesque de la ville, du nombre de ceux qui témoignoient avoir plus d'éloignement du mot que de la foy de la Consubstantialité; laquelle neanmoins il signa enfin quelques années après, & se réunit ainsi parfaitement à l'Eglise catholique, dans laquelle il persevera jusqu'à la mort, puisqu'il a esté honoré des loüanges de Theodoret, & de celles mesme du grand S. Basile. Ce

Marca de concord. l. 7.

c. 2. §. 10.

Theod. l. 2.

c. 22.

fut luy qui receut Cyrille dans sa disgrâce , & qui luy permit mesme de celebrer les saints mysteres , & de faire des instructions publiques , que le peuple écoutoit avec beaucoup d'estime & de plaisir. Acace le trouva mauvais ; il en écrivit à Silvain , & luy fit sçavoir que Cyrille estoit déposé. Mais Silvain avoit déjà conçu un grand respect pour ce Saint , & il préféreroit la satisfaction que son peuple avoit de recevoir la parole de Dieu par sa bouche, à toutes les plaintes d'Acace : de sorte qu'il laissa toujours S. Cyrille dans sa liberté ordinaire.

Lors qu'on commença peu après à distinguer les Semiariens de ceux du party d'Eudoxe & d'Aëce , qui approchoient le plus des impietez d'Arius , ou mesme qui les surpassoient , Cyrille parut toujours uni avec les premiers , & ce furent eux aussi qui soutinrent sa cause dans le Concile de Seleucie. Acace au contraire qui jusqu'alors avoit paru moins impie , & qui avoit reconnu dans des écrits qu'il avoit adressez à Macedone de Constantinople , que le Fils est semblable en toutes choses à son Pere, prit depuis ouvertement le party d'Aëce , comme nous le verrons bien-tost dans le Concile d'Antioche : & l'histoire marque expressément que ce fut en dépit de ce que les Semiariens avoient du respect pour Cyrille. C'est ainsi que le juste croist en justice , & l'impie en impieté. S. Epiphane remarque que ce fut la mesme opposition à S. Cyrille qui jetta aussi Eutyque Evêque d'Eleutherople près de Jerusalem dans le party d'Acace & d'Aëce , quoy que dans le cœur il suivist la foy catholique , dont il fit enfin profession en l'an 363. Et il y a apparence qu'il ne l'abandonna point depuis, puisqu'il se louë de l'union mesme qu'il avoit eue avec Eutyque.

Il se tint vers ce temps-cy un Concile à Melitine en la petite Armenie , dont nous ne sçavons autre chose sinon que S. Cyrille s'y trouva ; qu'Eustathe de Sebaste & Elpide de Sarales en la mesme province s'opposèrent aux decrets que l'on y fit , que le dernier rétablit contre les ordonnances de ce Concile un Eusebe déposé du sacerdoce, & qu'Eustathe y fut déposé de l'episcopat. On ne sçait point le détail de toutes ces affaires,

Socr. l. 2. c. 32.
Sozom. l. 4. c. 21.

Philost. l. 4. c. 12.
Epiph. har. 73. c. 27.

Har. 73. c. 23. 27.

ep. 61. c. 2.

Sozom. l. 4. c. 23. 24.

Basil. ep. 74.

ny par consequent ce qu'on doit dire sur ce qu'on rapporte qu'entre les crimes que les Ariens objecterent à S. Cyrille en 360. ils luy reprocherent d'avoir communiqué avec Elpide & Eustathe depuis ce Concile. Sozom. l. 4. c. 24.

Nous aurions bien des choses à dire icy sur cet Eustathe. Mais nous esperons en parler amplement dans un autre ouvrage. Il faut maintenant passer de la Palestine dans nos Gaules pour retourner ensuite dans l'Orient.

CHAPITRE VIII.

Les Prelats de France rejettent la seconde Confession de foy de Sirmich. S. Phœbade la refute.

LES Evesques qui avoient fabriqué la seconde confession de foy de Sirmich, n'ayant pas de plus violente passion que de la répandre par toute la terre, afin que tout le monde fust participant de leur impieté, ils l'envoyerent dans l'Orient & dans les Gaules. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle fut aussi portée en Afrique; & c'est vray semblablement ce que marque Victorin lorsqu'il dit que l'on avoit écrit aux Africains & aux Orientaux, afin qu'ils bannissent de l'Eglise le terme de *consubstantiel*. Cette malheureuse confession de foy fut receuë differemment selon la differente disposition des esprits. Et pour en commencer la relation par ce qui se fit dans les Gaules, elle y trouva des Prelats toujours égaux à eux-mesmes, & uniformes dans la deffense de la foy. Comme ils avoient resisté aux premieres attaques de l'heresie dans les Conciles d'Arles & de Beziers, ils ne témoignèrent pas moins de courage à repousser ce dernier effort que faisoit l'Arianisme pour les abbattre, afin de ne pas perdre la gloire de demeurer toujours fidelles à JESUS-CHRIST en conservant leur troupeau dans la plus pure & la plus sainte doctrine de l'Eglise. Sozom. l. 4. c. 14. Hilar. de synod.

Ils découvrirent sans peine par la lumiere de la foy le venin qui estoit caché dans cette confession. Car quoy qu'il y eust quelques termes qui estoient communs à l'impieté & à l'heresie, il y en avoit beaucoup d'autres dont l'impieté estoit toute manifeste, & qui donnoient lieu d'interpreter Phœbad. Agm.

de la mesme maniere ceux qui d'ailleurs estoient capables d'un bon sens : outre que c'est ruïner entierement la foy que de recevoir un seul article qui luy soit contraire. On avoit de plus des écrits manifestement impies de quelques uns de ceux qui faisoient paroistre tant d'empressement pour envoyer en France ce nouveau fruit de l'Arianisme ; & les blasphemes d'Ursace, de Valens & de Potame estoient connus de tout le monde.

Epiph. de syn. har. 75. n. 2. Mais les Evesques de nostre Eglise Gallicane ne se contentant pas de ne point souscrire cette confession si impie, eurent encore la force de la condamner quand on la leur eut apportée ; & le bruit de leur generosité estant passé jusqu'en Orient y réveilla un peu les esprits de quelques Prelats qui avoient esté jusqu'à ce temps-là dans une espece d'assoupissement. Ils eurent enfin quelque honte d'avoir souffert si long-temps l'accroissement de cette heresie sans s'y opposer ; & se reprochant à eux-mesmes cette indifferance, ils prirent la resolution de deffendre la verité par quelques decrets qu'ils firent un peu devant Pasque au commencement du mois d'avril de l'an 358. presque en mesme temps que l'on rejetta l'heresie en France.

La fermeté de ces Evesques de nostre nation parut aussi en ce qu'ils continuerent d'une part à exclure de leur communion Saturnin d'Arles protecteur de l'Arianisme, & que de l'autre ils adressèrent à S. Hilaire des lettres de communion ; ce qu'ils n'avoient pû faire jusques alors. Ils luy apprirent par ces lettres ce qu'ils avoient fait contre la confession de foy de Sirmich, & en mesme temps ils luy témoignèrent la part qu'ils prenoient à son exil par l'union d'une mesme foy & d'un mesme esprit. Il y en eut mesme quelques-uns d'entr'eux qui le prierent de leur expliquer ce que prétendoient les Orientaux par toutes ces differentes confessions de foy, & de leur declarer quel estoit son sentiment sur toutes ces pièces. Ces lettres luy estoient adressées par les Evesques de la Belgique, de l'Aquitaine, de la premiere & seconde Lionnoise, par l'Eglise de Toulouse, & mesme par les Prelats d'Angleterre, ainsi qu'il paroist par le titre du livre des Synodes qu'il composa pour leur répondre.

Comme ce fut la premiere fois que les Evesques de France

trouverent occasion de faire tenir leurs lettres à ce saint Evesque, ce fut peut-estre aussi en ce temps-là qu'il receut des nouvelles de sa famille, & la lettre que sa fille luy écrivoit, comme nous verrons en parlant de la réponse qu'il luy fit.

Il faut juger de la joye de S. Hilaire en recevant ces lettres de ses confreres, par la douleur qu'il avoit ressentie jusques alors pour leur avoir écrit plusieurs fois sans en recevoir de réponse. Leur silence luy avoit donné de l'inquietude dans un temps aussi suspect qu'estoit celuy-là, & où les amateurs de la verité estoient continuellement affligez par tant de chûtes scandaleuses des plus celebres deffenseurs de l'Eglise. Car le zele qu'il avoit pour la foy, & la charité pastorale dont il brûloit, luy faisoit craindre que ses confreres ne se ressentissent de la foiblesse & de la lascheté presque universelle des Evesques; & cette apprehension qui luy paroissoit legitime, l'avoit déjà fait resoudre à ne leur plus écrire à l'avenir. Mais quand il sçeut que la seule difficulté de luy faire tenir des lettres avoit esté la cause de leur silence, & qu'il eut appris par leur propre relation ce qui s'estoit passé dans les Gaules, il changea ses soupçons en de grands éloges. Il chercha dans son éloquence les paroles les plus magnifiques pour relever par ses louanges la stabilité inébranlable de leur ame, la solidité de leur foy qui estoit bastie sur la pierre ferme, & la constance avec laquelle ils demouroient dans leur premiere resolution, sans estre sujets à aucune agitation, ny ressentir aucun trouble. Il les regarda avec respect, comme des Evesques liez aussi bien que luy avec JESUS-CHRIST par le nœud sacré de la communion ecclesiastique: il les honora comme de genereux combattans qui avoient droit de prétendre à la gloire du triomphe pour avoir donné des marques d'une sainte & immuable perseverance, en ne cedant ny aux menaces de Saturnin, ny aux puissances qui se declaroient contr'eux, ny à tant de combats que l'on leur avoit livrez. Enfin pour les satisfaire pleinement, il composa en leur faveur vers la fin de cette année le livre des Synodes qu'ils luy avoient demandé; & le leur adressa avec beaucoup d'humilité & de modestie.

*Eclairc.**Hieron. de
script. c. 108*

Il ne fut pas le seul entre les Prelats de nostre France qui soutint la cause de l'Eglise contre les nouvelles chicanneries des Ariens dans cette importante occasion. S. Phebadé Evefque d'Agen prit auffi les armes pour deffendre les interets du Verbe eternal ; & il nous reste un illustre monument de sa science , de sa pieté & de son courage qui a esté connu de S. Hierôme. Aussi il estoit juste qu'en mesme temps que S. Hilaire soutenoit la foy catholique dans l'Orient , & instruisoit ses confreres d'Occident au milieu de son exil , un autre saint Evefque de France écrivist pour la doctrine de l'Eglise dans l'Occident mesme ; afin que la consubstantialité du Verbe eust des deffenseurs de tout pais & de toute langue , & que la cause de S. Athanase , qui estoit celle de J E S U S - C H R I S T mesme , fust justifiée en tous les endroits du monde. S. Phebadé écrivit cet excellent ouvrage peu de temps après que l'on eut apporté dans les Gaules la perfidie Arienne de Potame ; & il entreprit de la refuter depuis un bout jusqu'à l'autre ; ce qu'il executa avec beaucoup de solidité & d'esprit.

Dés le commencement de cet ouvrage il rend la raison de la nécessité où il s'est trouvé d'écrire de ces matieres, qui n'estoit autre que le peril extreme auquel il voyoit la foy exposée en ce temps-là ; l'heresie s'estant tellement emparée de la pluspart des esprits, qu'il falloit estre heretique si on vouloit estre appellé catholique, quoyque dans le fonds il fust absolument impossible d'estre veritablement catholique à moins que de s'opposer à l'heresie. Il espere neanmoins que son ouvrage fera un témoignage de sa foy , & qu'il luy donnera le moyen d'estre reconnu pour catholique par l'approbation de ceux qui ne se seront pas laissé vaincre par la crainte ou l'ambition du siecle , comme il est déjà catholique au jugement de Dieu , & selon le témoignage interieur de sa propre conscience. Il adressa cet écrit à ses tres-chers freres , c'est à dire apparemment aux autres Evefques des Gaules que les Ariens vouloient seduire par cette confession de foy qu'il compare à un breuvage de poison detrempé avec du miel ; & il s'éleve de toute sa force pour soutenir d'une part le Concile de Nicée , & pour condamner de

l'autre la prévarication d'Osus qui venoit d'en estre le defer-
teur.

Il vivoit encore en 392. dans une vieillesse décrepite, mais
honorable, lorsque S. Hierôme contoit cet ouvrage parmy
les autres traittez des hommes illustres de l'Eglise. Ainsi il
faut au moins qu'il ait esté prés de 40. ans Evêque. Il fit
encore quelques autres écrits que S. Hierôme n'avoit
point veus, & qui ont eu le sort d'une infinité d'autres qui
ne sont point venus jusques à nous.

Sa longue vie ne luy a pas seulement donné le temps d'effa-
cer la flétrissure dont son front fut marqué pour n'avoir pu
discerner avec assez de lumiere dans le Concile de Rimini les
fourbes des Ariens, quoy qu'il leur eust resisté avec autant
de generosité qu'aucun autre. Mais il a mesme tenu depuis
un rang tres-considerable dans des occasions importantes à
l'Eglise. Car il y a tres-grande apparence que c'est luy qui
presida au Concile de Valence tenu en 374. où il est proba-
ble que le privilege de son âge, & le merite de sa personne
luy firent tenir ce rang, comme Osus l'avoit eu dans le Con-
cile de Sardique. Il parut aussi en cette mesme qualité au
Concile de Sarragosse sur la fin de l'an 380. & il y est nom-
mé Fitade. On peut juger encore que c'est luy à qui S. Am-
broise écrit la lettre 70. qui luy est commune avec S. Del-
phin de Bordeaux; & ces deux saints Prelats qui estoient
d'une mesme province, y sont louiez comme estant unis
ensemble par les liens d'une mesme charité. L'Eglise d'A-
gen honore encore aujourd'huy sa memoire le 25. ou 26.
d'avril. On croit qu'il eut pour successeur Gavide que
S. Sulpice appelle son Evêque, quoyque ceux qui ont
publié la liste de nos Evêques de France ne fassent nulle
mention de celuy-cy.

*Boll. 13.
janv. p. 790.*

*Sulp. Sever.
l. 2.*



CHAPITRE IX.

Eudoxe s'empare du siege d'Antioche, & il y fait tenir un Concile qui autorise la doctrine des Anomœens. Les Semiariens la condamnent dans celui d'Ancyre.

COMME il y avoit long temps que l'heresie Arienne dominoit dans la ville d'Antioche, il ne faut pas s'étonner si la perfidie de Sirmich y fut receüe avec les applaudissemens qui ne sont deus qu'à la veritable foy. Leonce venoit de mourir; mais Eudoxe avoit aussi tost rempli sa place, & il devoit se signaler encore plus que son prédecesseur dans le parti de ces heretiques.

Philostorg.
l. 4. c. 4.

Athanas.
ad solitar.
p. 812.

id. de synod.
p. 869.
Theod. l. 2.
c. 20.

Philostorge qui en parle avantageusement, comme il a coutume d'en user à l'égard de toutes les personnes de la mesme secte, le fait fils de S. Cefaire martyr à Arabisse dans la petite Armenie, & disciple du celebre S. Lucien. Ce qui est constant sur son sujet, c'est qu'il fut l'un de ceux que S. Eustathe Evêque d'Antioche ne voulut point recevoir dans l'estat ecclesiastique à cause de leur impieté. Mais quand ce saint Confesseur eut esté banni en l'année 330. non seulement les Ariens l'admirent dans le clergé, mais mesme ils l'élevèrent quelque temps après à l'episcopat de Germanicie, qui est une ville de la Syrie Euphratesienne sur les limites des provinces de Cilicie, de Syrie & de Cappadoce.

Les Ariens luy avoient donné cette dignité pour estre l'un des principaux appuis de leur secte; & ils ne furent pas trompez dans le jugement qu'ils en avoient fait. Car il employa pour l'accroissement de l'heresie toute l'autorité qu'il avoit eüe par une si funeste vocation. Nous l'avons veu assister en qualité d'Evêque au Concile d'Antioche en l'an 341. venir en Occident en 345. pour y apporter à Constant la longue exposition de leur foy, sortir en colere du Concile de Milan pour ne pouvoir se résoudre à condamner l'impieeté d'Arius, & paroistre avec les autres Ariens au Concile de Sardique en 347. & à celui de Sirmich contre Photin en 351. Nous avons remarqué comment il fut deputé en l'an 355. par le Concile de Milan pour presser S. Eusebe de Verceil de venir à cette as-

semblée où on luy dressoit un piège, & de quelle maniere l'Empereur Constance pour recompenser tous ses bons services, le fit geolier de Lucifer Evêque de Cagliari, qui par mépris l'appelle toujours Adoxe, c'est à dire homme sans honneur.

Sozomene le met au nombre de ceux qui avoient acquis de la reputation par leurs écrits. Philostorge après l'avoir dépeint comme un homme doux, d'une vie assez réglée, habile & ingenieux, ajoûte qu'il estoit extrêmement timide. Mais Theodoret en parle comme d'un homme tout plongé dans la volupté & dans les delices.

Pour ce qui est de sa doctrine, elle estoit tout à fait conforme aux sentimens des Ariens; si ce n'est qu'ayan reconnu durant quelque temps que le Fils est semblable en essence au Pere, les collegues de son heresie, c'est à dire Aëce, dont S. Athanasé l'appelle le disciple, le firent revenir à dire qu'il estoit d'une autre substance, & à soutenir les erreurs des Anomœens avec ce sophiste & les eunuques de la Cour. Nous avons une profession de sa foy tirée de son traité sur l'Incarnation, où il met fort clairement JESUS-CHRIST au nombre des creatures; mais il y soutient encore plus ouvertement ce qu'Apollinaire enseigna depuis, sçavoir que JESUS-CHRIST n'estoit point un homme parfait, & que n'ayant pas pris une ame humaine, dont la divinité luy tenoit lieu, le Verbe & la chair ne faisoient en luy qu'une seule nature composée des deux autres.

Eudoxe estoit dans l'Occident lorsqu'il apprit la mort de Leonce; & sur cette nouvelle qui sans doute excitoit son ambition, il pria Constance de luy permettre d'aller visiter son Eglise de Germanicie, laquelle demandoit sa présence; ou si nous en croyons Sozomene, il colora ce voyage du prétexte d'aller prendre garde qu'il n'arrivast point de troubles dans l'Eglise d'Antioche. L'Empereur qui ne penetroit nullement dans son dessein, le laissa aller. Mais luy qui avoit gagné les eunuques de la Cour qui pouvoient tout sur ce prince, & particulièrement Eusebe chef de tous les autres, & grand Chambellan de l'Empereur, ne se mit nullement en peine de son Eglise de Germanicie, & s'empara directement de celle d'Antioche qui estoit vacante, disant que c'estoit la volonté de

Sozom. l. 3.

c. 13.

Philost. l. 4.

c. 4.

l. 2. c. 23.

Philost. l. 4.

c. 4.

de synod.

p. 913.

Leont. Antioch.

.

Eclairc. 2.

Socrat. l. 2.

c. 29.

Sozom. l. 4.

c. 11. 13.

Theodoret.
l. 2. c. 21.

Constance ; sans avoir égard aux loix de l'Eglise qui deffendoient cette intrusion, & sans se mettre nullement en peine du consentement ny de Georges de Laodicée & de Marc d'Arethuse, qui estoient des plus considerables entre les Evesques de Syrie, ny des autres à qui cette élection appartenoit legitimement.

Mais comme son unique soin estoit de faire approuver à la Cour une conduite si irreguliere, pour s'assurer davantage il y envoya un prestre d'Antioche nommé Asphale sectateur zelé de son maistre Aëce, lequel avoit déjà obtenu une lettre de l'Empereur en faveur d'Eudoxe, & estoit prest de s'en revenir vers luy lorsqu'il fut arresté par l'accident que nous rapporterons dans la fuite.

ibid. c. 10.

Eudoxe estant entré de la sorte dans l'Eglise d'Antioche, y ravageoit la vigne du Seigneur comme un sanglier furieux. Car il ne se mettoit pas seulement en peine de chercher des artifices & des détours pour cacher sa malignité, comme Leonce avoit fait ; mais il combattoit ouvertement la doctrine apostolique par des impietez & des blasphemes, soutenant clairement que le Fils n'estoit pas semblable au Pere ; & il persecutoit par toutes sortes de voyes ceux qui avoient la hardiesse de luy resister.

ibid. c. 23.

Aëce n'eut pas plustost appris qu'Eudoxe son cher & fidelle disciple estoit élevé sur le siege d'Antioche, qu'il s'y rendit aussi tost avec Eunome ; & trouvant en cet Evesque un homme qui avoit les mesmes erreurs dont il faisoit profession, & la mesme ardeur pour les delices, il préfera sa compagnie à toute autre qu'il eust pû choisir. Eudoxe de son costé agissant par inclination & par interest, voulut assembler un Concile pour rétablir ce sophiste dans le diaconat. Mais l'aversion generale que l'on avoit de cet athée ayant esté plus puissante que sa faveur & son credit, il n'en put venir à bout. Neanmoins ce rebut ne l'empescha pas de cherir toujours ce miserable, & d'élever aux dignitez de l'Eglise les plus infames de ses disciples. Il voulut entr'autres faire diacre Eunome qui estoit le plus méchant de tous ; mais Eunome ne voulut point l'estre, dit Philostorge, jusqu'à ce qu'il eust esté pleinement instruit : ce qui selon les termes grecs paroist signifier qu'Eunome ne trouvoit pas encore Eudoxe assez instruit.

Soer. l. 2.
c. 29.

Philost. l. 4.
c. 5.

fruit. Et cette pensée n'est pas indigne de la vanité d'un homme qui prétendoit connoître Dieu comme Dieu se connoist luy-mesme.

Le Concile dont nous parlons est apparemment celui qui est rapporté par Sozomene, & qu'Eudoxe tint à Antioche. Entre les Anomœens dont il estoit composé, ceux qui s'y signalèrent le plus furent Urane Evêque de Tyr, & Acace de Cesarée que S. Athanase appelle le compagnon d'Aëce. Ce fut là qu'Eudoxe condamna tout ensemble la doctrine de la consubstantialité du Verbe, & celle qui le faisoit semblable au Pere en essence, disant que les Occidentaux avoient déjà fait la mesme chose. Et ils l'avoient fait effectivement par la seconde confession de Sirmich, dont il avoit peut estre apporté luy-mesme la nouvelle. Il faisoit aussi en mesme temps courir le bruit que Libere avoit condamné la consubstantialité du Verbe, & qu'il tenoit que le Fils n'estoit pas semblable au Pere. C'estoit l'avantage malheureux qu'il vouloit tirer de la chute de ce Pape, dont il augmentoit apparemment le crime pour augmenter par l'autorité de ce grand nom le nombre de ses sectateurs.

*De synod.
p. 913.*

*Sozom. l. 4.
c. 14.*

Ce fut dans ce mesme esprit que ce Concile fit encore une chose tout à fait digne de luy en écrivant une lettre de remerciement à Ursace, Valens & Germiné, pour se réjouir avec eux de l'heureux succès qu'ils avoient eu dans l'affaire d'Osius, dont la chute estoit le triomphe de l'Arianisme, & de ce qu'ils avoient donné aux Occidentaux occasion d'entrer dans la véritable foy. Il est assez vray-semblable que ce fut en ce temps-cy qu'Aëce ou quelque autre du mesme parti fit à Antioche ce sermon si plein de blasphemes, dont S. Hilaire rapporte avec horreur un extrait qui fait partie de celui qui fut leu l'année suivante dans le Concile de Seleucie.

*Hilar. ad
Constant. 1.*

Il n'estoit pas possible qu'Eudoxe poussast les choses si loin sans trouver de la contradiction dans l'Eglise d'Antioche dont il estoit l'usurpateur. Ceux qu'il en avoit chassés parce qu'ils s'opposoient à l'injustice de ses desseins, s'en allerent trouver Georges Evêque de Laodicée pour implorer sa protection, & il leur en fit ressentir les effets. Car soit qu'il agist par le motif de quelque aversion particuliere, soit qu'en effet

*Sozom. l. 4.
c. 12.*

il eust horreur de l'impieté toute ouverte d'Eudoxe & d'Aëce qui ne déguisoient rien de leurs sentimens, il donna à ces personnes une lettre adressée à Macedone Evêque de Constantinople, à Basile d'Ancyre, & à Cecrops de Nicomedie, lesquels il prioit de s'assembler au plus grand nombre qu'ils pourroient, & de demander la souscription des autres Evêques, pour obliger Eudoxe de chasser de l'église d'Antioche Aëce avec ses disciples, puisque sans cela cette illustre Eglise estoit en danger de perdre tout à fait la foy par un malheureux naufrage, & d'entraîner mesme les autres avec elle.

Philostorg.
l. 4. c. 6.
Epiphân.
har. 73. c. 2.

On ne sçait pas ce que firent Macedone & Cecrops; mais pour ce qui est de Basile, comme il estoit fasché, si nous en croyons Philostorge, de voir Eudoxe en une place qu'il avoit esperé luy-mesme de posséder, dès qu'il eust reçu la lettre de Georges, & les protestations que luy firent en la présence de Dieu ceux qui avoient esté chassés par Eudoxe, il fit assembler autant d'Evêques de diverses provinces que la saison le luy permit: Car on estoit encore dans l'hyver, & fort proche de Pasque, qui en cette année 358. tomboit au 12. d'avril; ce qui fit mesme que plusieurs prélats s'excusèrent par lettres de s'y trouver; & ainsi il n'y en eut qu'un petit nombre qui assista à ce Concile qui fut tenu à Ancyre. S. Epiphane n'en conte que douze, parmi lesquels estoit Eustathe de Sebaste. S. Hilaire semble dire qu'Eleuse de Cyzique y estoit aussi; & Sozomene dit expressément qu'il fut député par ce Concile avec d'autres vers Constance. Il ajoute que ces Evêques s'estoient assemblez dès auparavant pour dedier une eglise que Basile avoit fait bastir.

Hilar. de
synod.

Après que Basile leur eut communiqué la lettre de Georges, & leur eut représenté le zele que les Evêques de France venoient de faire paroistre en condamnant la seconde confession de Sirmich, il les fit rougir d'avoir attendu si tard à s'opposer à cette heresie; & le resultat de leur assemblée fut de travailler à en arrester le cours. S. Epiphane nous a conservé une lettre que ce Concile écrivit à tous les Evêques, & nommément à ceux de Phenicie, pour les prier de la souscrire, & d'appuyer contre les Anomœens la doctrine qui faisoit le Fils semblable au Pere en essence.

Elle finit par 18. anathematismes, dont S. Hilaire en a tra- *de Syn.*
 duit & expliqué douze, qui furent peut-estre les seuls que
 l'on publia : au moins nous sçavons que le 18. qui condamne
 le terme de consubstantiel, fut retranché dans la copie que
 l'on porta à Sirmich, & mesme il paroist qu'on ne le publia
 point du tout. Mais cela n'empesche pas qu'il n'ait esté veri-
 tablement arresté & signé dans le Concile avec les autres.
 Car outre l'autorité de S. Epiphane, nous apprenons de S.
 Basile qu'Eustathe signa l'anatheme de la consubstantialité *Basil. epist.*
 dans le Colloque d'Ancyre, comme il l'appelle : & S. Hilaire *74.*
 dit qu'il avoit appris cet anatheme par des copies de cette
 lettre que des Evesques luy avoient données. C'est pour ce
 sujet que quelque approbation qu'il donne au Concile d'Ancyre,
 il dit néanmoins que cet anatheme est impie, & luy
 rend suspect tout le reste. Il dit aussi en un autre endroit que
 quoy que les Evesques assemblez dans ce Concile resistaient
 fortement à l'impieté de Sirmich, ce n'estoit pas néanmoins
 sans blesser les oreilles catholiques, & sans offenser ceux
 qu'une tendre pieté rendoit scrupuleux & timides dans les
 choses de la Religion. Et dans son traité contre Constance,
 il met le Concile d'Ancyre parmy les autres assemblées des *Eclairciss. 35.*
 Ariens.

 CHAPITRE X.

*Les Semiariens font retraicter les Anomæens à Sirmich,
 & les persecutent.*

TOUT ce qui se passoit dans l'affaire de l'Arianisme pa- *Sozom. l. 4.*
 roissoit informe & defectueux, si l'approbation de l'Em- *c. 12. 14.*
 pereur n'en estoit comme le sceau & le caractère. Ce fut dans *Theod. l. 2.*
 cette maxime que les Evesques du Concile d'Ancyre ne se *c. 21.*
 contentant pas de ce qu'ils avoient fait contre le formulaire *Hilar. de*
 impie de Sirmich, jugerent qu'il estoit necessaire d'informer *Synod.*
 promptement l'Empereur de tout ce qui s'estoit passé, & de *Philostorg.*
 luy demander sa protection pour faire subsister les decrets du *l. 4. c. 8.*
 Concile de Philippopoli, de celui de Sirmich en 351. & des
 autres où l'on avoit éably que le Fils estoit semblable au
 Pere en essence.

Ils luy écrivirent pour ce sujet, & mesme luy députerent
 les Evesques Basile, Eustathe, Eleuse, & Leonce prestre, qui

Eclairc. 1.

semble avoir esté avant cela Chambellan & eunuque du Prince, ce qui le rendoit plus propre à traiter une affaire de Cour. Ces députez porterent avec eux à Sirmich les anathématismes d'Ancyre pour les y faire signer; mais ils en retrancherent le dernier qui estoit contre la Consubstantialité, de peur de choquer plusieurs personnes dont l'approbation leur paroissoit nécessaire: & il y a mesme beaucoup d'apparence qu'ils ne porterent que les douze qui ont esté traduits & expliquez par S. Hilaire, puisque sans cela on ne voit pas pourquoy ce Saint n'auroit pas parlé des autres.

Ces députez furent reçus par l'Empereur avec beaucoup d'honneur & d'estime; Ils firent en sa presence un grand discours sur la foy, où ils éclaircirent autant qu'ils purent cette verité, que le Fils est semblable au Pere en toutes choses; & ils luy ouvrirent tellement les yeux qu'ils le détromperent de l'erreur où ceux qui estoient auprès de luy l'avoient engagé. Neanmoins ce n'estoit que pour le rapprocher de la verité, & non pour la luy découvrir dans toute son étendue, parce qu'ils en estoient eux-mesmes les ennemis en persecutant les deffenseurs de la consubstantialité du Verbe.

Ils obligerent aussi ceux qui avoient esté les auteurs de la seconde confession de Sirmich, ou qui l'avoient signée, de confesser leur erreur, de souscrire les decrets du Concile d'Ancyre, & de condamner par une seconde signature ce qu'ils avoient éably par la premiere. Cette occasion estoit un écueil pour Ursace & pour Valens: mais leur souveraine loy & la premiere maxime de leur religion estoit de ne pas choquer l'Empereur. Ainsi ils donnerent cette signature qui estoit si contraire à ce qu'ils avoient fait l'année precedente. Mais ils ne purent même faire ce pas vers la verité sans y mesler un menfonge. Car pour s'excuser de ce qu'ils avoient voulu supprimer les termes de Consubstantiel & de semblable en substance, ils dirent qu'ils avoient crû que ces termes signifioient la mesme chose. Il n'y avoit rien de si ridicule que cette deffaute. Aussi S. Hilaire les raille agréablement en montrant combien cette excuse est peu recevable de leur part, comme s'ils estoient novices dans l'episcopat & dans les affaires de l'Eglise, & qu'il n'y eust eu jamais ny Concile, ny contestation sur cette matiere. Il ajoûte que quand ils auroient ignoré la force de ces termes, du moins ils devoient sçavoir

la generation du Verbe, & l'honneur qui luy est dû, & ne pass'opposer à sa gloire comme ils avoient fait. Enfin il se rit de l'ignorance prétenduë de ces Evesques, qui estoient trop âgez, & trop exercez dans ces questions, pour pouvoir se justifier par un pretexte si peu plausible.

Cependant on crut que c'estoit beaucoup d'avoir tiré d'eux cette signature forcée sans leur demander rien davantage, & qu'il falloit reserver à Dieu le jugement de leur cœur & de la sincerité de leurs paroles.

Constance ayant fait venir Libere à Sirmich en ce mesme temps, l'obligea aussi à souscrire comme les autres. Et comme on avoit fait courir le bruit qu'il tenoit le dogme des Anomœens, il signa particulièrement qu'il condamnoit tous ceux qui ne reconnoissoient pas que le Fils est semblable au Pere en essence & en toutes choses. Sozomene prétend qu'on le contraignit aussi d'avouer que le Fils n'estoit pas consubstantiel au Pere; ce qui est assez difficile à croire, à moins qu'on ne dise que les Semiariens firent enfin revivre leur 18. anathematisme d'Ancyre, par la mesme legereté ou la mesme politique par laquelle ils l'avoient caché d'abord. Il n'y avoit rien de plus pitoyable que de voir le premier Evêque du monde, qui avoit autrefois deffendu la verité avec tant de generosité & tant d'éclat, réduit par sa propre prévarication à signer de ville en ville tout ce qu'exigeoit de luy le party victorieux, dans la seule veuë de se procurer par cette bassesse un retour plus ignominieux devant Dieu & devant l'Eglise, que son exil ne l'avoit esté devant les hommes. Mais Dieu sçait tirer le pauvre du fumier, & faire servir les plus grandes fautes de ses élus à leur sanctification.

Eclairc. 2.

S'il est vray que les Semiariens ayent obligé Libere de condamner la consubstantialité, on peut croire que ce fut dans ce dessein qu'ils firent ce que dit Sozomene. Car cet auteur rapporte que Basile, Eustathe & Eleuse, renfermerent alors en un seul écrit tout ce qui avoit esté ordonné vers l'an 270. contre Paul de Samosates, en 351. contre Photin, & dans le Concile d'Antioche de l'an 341. Le Concile d'Antioche contre Paul de Samosates avoit rejetté le terme de consubstantiel, à cause du mauvais sens que cet heretique y donnoit: ce qui n'empeschoit pas que ce Concile ne fust révéré universellement dans l'Eglise. Et c'estoit sans doute pour

cette raison que les Semiariens estoient bien aises de le faire signer, esperant faire croire par là que la Consubstantialité estoit condamnée. Ils furent bien aises de s'appuyer de l'autorité d'un Concile: & comme ils avoient beaucoup de credit sur l'esprit de l'Empereur, ils obtinrent de luy qu'il fist assembler tous les Evêques qui estoient alors à la Cour; & ils leur firent signer leur écrit.

Eclairc. 3. Ursace, Valens & Germaine furent de ce nombre, avec quatre Evêques d'Afrique qui s'y rencontrèrent, sçavoir Athanase, Alexandre, Severien & Crescent.

Socr. l. 2. c. 25.
Sozom. l. 4. c. 5. Le crédit de Basile se trouva si grand auprès de l'Empereur, qu'il obtint de luy l'abrogation entiere de la seconde confession de Sirmich. Car nous croyons que c'est à ce temps qu'il faut rapporter ce que disent Socrate & Sozomene, que les Ariens s'estant repentis de cette confession firent ce qu'ils purent pour en retirer les exemplaires; & que comme plusieurs la retenoient encore secrettement, Constance à leur persuasion fit un édit pour la faire chercher de toutes parts avec menaces contre ceux qui en garderoient des copies: ce qui neanmoins n'eut point l'effet qu'ils pretendoient, n'estant pas possible qu'une piece qui avoit unefois esté publiée, fust supprimée par des menaces de cette nature.

Sozom. l. 4. c. 25. Ce fut sans doute en ce mesme temps de la grande autorité de Basile à Sirmich, qui estoit une espece de domination & de regne, qu'arriva ce qu'on luy reprocha depuis, qu'il avoit soulevé le Clergé de la mesme ville contre Germaine son Evêque, & l'avoit empêché de communiquer avec Ursace & avec Valens avant qu'ils eussent signé la foy d'Ancyre. On ajoûtoit qu'il avoit écrit en Afrique contre ces Evêques en mesme temps qu'il se disoit estre de leur communion, & causé beaucoup de troubles tant dans cette province, que dans l'Illyrie & dans l'Italie. On peut croire avec aîsez de vray-semblance que ce trouble prétendu de l'Afrique fut quelque Concile qui s'y assembla, où l'on condamna la seconde confession de Sirmich, & dont on porta des actes signez à Constance. Au moins on ne voit rien autre chose à quoy on puisse rapporter ce que dit Saint Hilaire, que Constance ordonna qu'on luy rendist les signatures par lesquelles les Africains avoient condamné le blaspheme d'Ursace & de Valens; que sur le refus

ad Const.

qu'ils en avoient fait, il avoit usé de menaces; & qu'enfin il leur avoit fait arracher ces signatures par force. Mais il se peut faire que cela ne soit arrivé que l'année suivante, lorsque le crédit d'Urface & de Valens se fut un peu relevé.

Celle-cy paroïssoit avoir esté destinée pour terrasser tout à fait le party des Anomœens: car outre ce que nous avons déjà dit, la députation de Basile & des autres produisit encore d'autres effets qui leur furent bien plus funestes. Aëce & Eudoxe ne furent pas seulement accusez par les Semiariens comme heretiques, mais aussi comme complices des mauvais desseins de Gallus, s'il en faut croire Philostorge. Et en effet nous voyons ailleurs qu'Aëce s'estoit rendu suspect par la familiarité qu'il avoit eüe avec ce malheureux prince. S. Gregoire de Nyffe dit encore qu'il avoit eu part à la mort de Domitien: & il est visible par les plaintes d'Eunome contre Basile d'Ancyre & Eustathe de Sebaste, qu'il avoit esté banny sur cette accusation. Quoy qu'il en soit, Constance se declara alors tout à fait contr'eux; & l'on vit en cette rencontre que ceux qui se font un bras de chair, & qui ne s'appuyent que sur la faveur des hommes, sont fort à plaindre dans leur disgrâce, puisque le déreglement de leur conscience les met hors d'estat de recevoir aucune consolation de la part de Dieu.

Asphale prestre heretique d'Antioche, à qui, comme nous avons veu, cet Empereur avoit donné des lettres pour confirmer l'intrusion d'Eudoxe dans le siege d'Antioche, estoit déjà sur le point de partir pour s'en retourner avec joye, lorsque l'arrivée de Basile & des autres députez du Concile d'Ancyre changea la face des choses, & porta Constance non seulement à retirer la lettre qu'il luy avoit donnée, mais aussi à en écrire une toute contraire à l'Eglise d'Antioche, par laquelle desavotiant absolument l'invasion qu'Eudoxe avoit faite de ce siege patriarchal, il parle de luy & d'Aëce de la maniere du monde la plus outrageuse, en les marquant sous le nom de *certaines sophistes & de coureurs*. Neanmoins il se contente de deffendre à Eudoxe de se trouver dans les assemblées; & le

*Philost. l. 4.
c. 8.
Sozom. l. 5.
c. 5.
Greg. Nyff.
l. 1. contra
Eunom.*

*Sozom. l. 4.
c. 12. & 13.*

*Philost. l. 4.
c. 8.*

*Theod. l. 2.
c. 21.
Lucif. l. 1.
pro Athan.*

réduit à demeurer en son particulier hors d'Antioche. Dans cette lettre que l'antiquité a considérée comme un effet de l'extrême légèreté de ce prince, il fait profession de croire que le Fils est semblable en substance à son Pere, & fait un pas pour s'approcher de la foy catholique dans le temps même qu'il la persécutoit outrageusement.

l. 4. c. 8.

Theophile que Philostorge nous décrit comme un prophete, ayant esté enveloppé par Basile dans l'accusation d'Eudoxe, fut relegué à Heraclée dans le Pont; & si cet auteur merite quelque créance, Aëce & quelques autres furent livrez à la discretion de leurs accusateurs.

La nouvelle de ces pratiques de Basile étant arrivée à Antioche, Eudoxe dont le parti se voyoit sur le penchant de sa ruine, éleva Eunome au diaconat, & l'envoya avec cette nouvelle qualité vers Constance pour faire casser ces ordonnances qui estoient l'entiere destruction de sa secte. Mais il fut arrêté en chemin par les partisans de Basile à Midée ou Mygde, qui est une ville de Phrygie sur la rivière de Sangare. Aëce leur étant aussi tombé entre les mains fut relegué à Petuse dans la même province; & Eudoxe qui estoit le chef de cette cabale decréditée, fut obligé de se retirer en Armenie qui estoit le lieu de sa naissance. Il y en eut encore plusieurs autres jusques au nombre de 70. que l'on relegua en divers endroits, entre lesquels on remarque particulièrement Seras ou Saras Evêque de Paretoine dans la Libye.

*Philostorg.
l. 5. c. 4.*

*Greg. Nyss.
l. 1. contr.
Eunom.*

C'est apparemment à ce temps-cy qu'Eunome fait allusion, lors qu'écrivant contre le grand S. Basile, il se plaint d'un autre Basile du Pont Euxin, & d'un Eustathe d'Armenie, c'est à dire, autant que nous en pouvons juger, de Basile d'Ancyre, & d'Eustathe de Sebaste, qui étant ennemis l'un de l'autre, s'accordoient néanmoins pour s'unir & conspirer contre Aëce, quoy qu'il n'eust point d'autre crime, dit cet heresiarque, sinon que sa reputation estoit trop grande. Il fait entrer dans cette conspiration des esclaves mis en liberté, de nouveaux baptisez, des gens gagnez par argent. Il y mesle Montius, Gallus, Domitien, de faux témoins, un Prince en colere, & enfin des exilez. Et ces plaintes n'estoient fondées que sur ce que Constance avoit relegué

Eunome

Eunome & Aëce en Phrygie, de peur qu'ils ne corrompissent plus de personnes par leurs entretiens dangereux.

S. Gregoire de Nyffe ne se met nullement en peine de justifier Basile d'Ancyre, ny Eustathe de Sebaste: Il se contente de dire qu'Eunome & Aëce leur ont mesme de l'obligation, puisque c'estoit l'inimitié de personnes si considerables qui les avoit rendus celebres, & avoit caché l'obscurité de leur naissance, & relevé la bassesse des premieres années de leur vie; & qu'après tout ils avoient tort de se plaindre de leur exil, puisqu'il ne les avoit point rabbaïssés au dessous de leur condition, & ne faisoit aucun tort à l'honneur de leur famille.

Nous venons de voir comment Basile d'Ancyre ufoit du credit qu'il avoit auprès de Constance, mais nous en verrons dans la sùitte la diminution & la ruïne, & les Anomæens auront leur retour. S'il eust gardé plus de moderation dans sa conduite, il ne leur auroit pas donné sujet de luy reprocher, comme ils firent en le déposant, Qu'il avoit fait fouëtter un prestre d'Alexandrie nommé Diogene qui passoit par Ancyre, & luy avoit osté de force quelques papiers qu'il portoit; Qu'il avoit ordonné aux juges de bannir & d'inquieter en d'autres manieres sans nulle forme de justice plusieurs ecclesiastiques d'Antioche, de la Syrie Euphratesienne, de Cilicie, de Galatie, & d'Asie; Que quelques-uns d'eux avoient esté par son ordre chargez de chaînes de fer, & d'autres contrains de donner tout leur bien pour se racheter de la violence des soldats; Que Constance ayant ordonné qu'Aëce & quelques autres seroient amenez devant Cecrops de Nicomedie pour répondre aux accusations que Basile formoit contre eux, Basile mesme avoit persuadé à celuy qui estoit chargé de l'execution de cet ordre, de faire tout ce qu'il avoit voulu; Qu'il avoit aussi écrit à Hermogene Prefet du Pretoire, & à Modeste gouverneur de Syrie sous le titre de Comte d'Orient, les noms de ceux qu'il falloit bannir, & en quel lieu il vouloit qu'on les releguast. Enfin il auroit travaillé à son repos en ostant à ses ennemis l'occasion de se plaindre de ses violences qui furent le fruit de ce credit passager qu'il acquit en ce temps.

*Sozom. l. 4.
c. 23.*

*Amm. Mar-
cell. l. 15.*

l. 4. c. 9. Philostorge ajoûte que les Basiliens coururent alors de tous costez pour établir par tout leur doctrine, & qu'ils persuaderent à plusieurs Evesques de se ranger de leur parti, ou qu'ils les y contraignirent en meslant la force à leurs sollicitations; & il marque particulièrement Macedone, à qui il attribue de l'inclination pour les sentimens d'Eunome. Mais en attendant un nouveau renversement dans la disposition de la Cour, & que nous voyions encore une fois changer la face des affaires de l'Eglise, il faut voir ce que deviendra Libere, & l'accompagner jusques au lieu où il avoit tant d'impatience de revenir aux dépens de sa conscience & de son honneur.

CHAPITRE XI.

*Libere revient à Rome. Martyre de S. Eusebe Prestre.
Mort de Felix.*

*Sozom. l. 4.
c. 14.* **L**A liberté & le retour de Libere estant entre les mains de Basile d'Ancyre & des autres Semiariens, ils crurent devoir estre satisfaits de ce qu'il avoit fait pour les fléchir, premierement à Berée, & ensuite à Sirmich. Mais comme il ne paroist point aussi que Felix eust rien fait qui luy attirast l'indignation de ces heretiques, ils trouverent un étrange temperament pour les satisfaire tous deux; & contre l'unité de l'episcopat qui est si fortement établie par les regles de l'Eglise, ils ordonnerent dans leur assemblée de Sirmich que Libere & Felix gouverneroient tous deux ensemble, & écrivirent à Felix & au Clergé de Rome de recevoir Libere, & de le rétablir en cette maniere sur le siege apostolique, sans se souvenir des maux que l'exil de ce Pape & l'intrusion de Felix avoient causez.

Eclairc. 1. On ne voit point ce qui se passa alors à Rome sur cette proposition, ny si elle y fut mieue receüe de la bouche des Evesques, que lors qu'elle avoit esté faite deux ans auparavant par l'Empereur. Ce qui est certain, c'est que Libere qui

avoit eu tant d'inquietude pour son retour, vit enfin son desir accompli, & rentra dans Rome en la troisieme année de son exil, & assez vraysemblablement le 2. jour d'août, comme le marque Anastase, qui en cela se rapporte fort bien aux historiens plus anciens. Son entrée fut semblable à celle d'un victorieux: tout le peuple Romain accourut au devant de luy avec de grands cris de joye; & tout le monde conspira pour honorer son rétablissement, qui avoit l'image & l'apparence d'un triomphe. Felix qui estoit l'usurpateur de son siege, se vit tout d'un coup flétri & persecuté par le senat & par le peuple, & on ne luy donna aucun repos jusques à ce qu'on l'eust chassé de la ville. Neanmoins comme sa faction n'estoit pas encore tout à fait éteinte, il y rentra peu de temps après à la persuasion de quelques ecclesiastiques qui avoient suivi son parti; & il entreprit mesme d'y celebrer l'office divin dans la basilique de Jules au delà du Tibre. Mais cet effort ne servit qu'à le couvrir d'une nouvelle confusion; & toute la multitude du peuple s'unit encore une fois avec les personnes de qualité pour le chasser honteusement de la ville. Constance qui avoit dessein de le proteger, fut obligé malgré luy à consentir à son expulsion; & tous ces lasches ecclesiastiques qui estoient entrez dans son parti aux dépens de leur conscience & par un parjure, n'en recueillirent point d'autre fruit que de partager avec luy l'ignominie de l'exil, estant chassés de la ville aussi bien que luy.

*Hier chron.
Faust. &
Marcell.*

*Socrat. l. 2.
c. 29.*

Anastase rapporte qu'il y eut une grande persecution dans le Clergé depuis ce jour-là, & qu'elle s'échauffa à tel point que les prestres & les ecclesiastiques n'eurent pas la liberté de paroistre dans les bains publics, ny mesme dans les eglises, & que la sainteté de ces lieux sacrez n'empeschoit pas leurs ennemis de les y tuer, & de leur y faire remporter la couronne du martyre. Mais pour ne rien dire de ce fait dont il est difficile de juger, puisqu'il n'est rapporté par aucun auteur plus ancien ny plus croyable qu'Anastase, il est certain qu'encore que l'on ait pû persecuter les Clercs du parti de Felix, on ne peut attribuer justement la couronne du martyre à des schismatiques & à des parjures, tels qu'ils estoient selon S. Hierôme. Il peut aussi

y avoir eu des ecclesiastiques de Rome qui sans se joindre à Felix ayent condamné par un véritable zele la prévarication de Libere ; mais l'histoire ne marque pas qu'il y en ait eu.

Eclairciff. 2.

Le Cardinal Baronius met en ce temps-là la mort de S. Eusebe Prestre & Martyr, dont l'Eglise fait la memoire le quatorzième jour d'août. Adon dit de luy que deffendant genereusement la foy devant Constance, & témoignant sa douleur de ce que Libere avoit consenti à la perfidie Arienne, il fut enfermé par ordre de l'Empereur dans un endroit du palais large seulement de quatre pieds, où il mourut au bout de sept mois après s'estre occupé pendant tout ce temps à la priere. Si cela est arrivé lorsque Constance estoit à Rome, il faut mettre l'emprisonnement de ce saint prestre au commencement du mois de may de l'an 357. avant la chute de Libere : & ainsi on doit plustost attribuer cette violence à la poursuite de Felix qu'à celle de Libere ; ce qui est peut estre assez vray-semblable, quoy qu'en cette maniere les sept mois ne se termineront pas au 14. d'août qui est le jour du dernier combat de saint Eusebe.

Le martyrologe Romain & Usuard disent seulement que ce saint souffrit sous Constance, sans faire nulle mention de Libere. Adon ajoûte que les prestres Gregoire & Orose enterrerent son corps dans une grotte auprès de S. Sixte Pape & Martyr avec cette inscription, *Eusebe homme de Dieu*; & que Constance ayant sceu qu'ils luy avoient rendu cet office de pieté, il fit enterrer Gregoire dans le mesme lieu, d'où Orose le retira la nuit à demy mort, & l'y enterra ensuite parce qu'il survesquit fort peu de temps à cette persecution. Il y avoit à Rome dès l'an 500. une eglise de S. Eusebe où l'on revere encore aujourd'huy son corps & celuy de saint Orose; & nous apprenons d'Anastase que le Pape Zacharie fit refaire le comble de l'eglise de saint Eusebe Martyr. C'est le titre qu'il luy donne, & qui ne peut luy estre refusé avec justice par ceux qui seront convainçus de la verité de son histoire, quoy qu'on ne luy attribue aujourd'huy que la qualité de Confesseur.

*Baron. in
martyr. 14.
AUG,*

Quant à Felix, lorsqu'il fut sorti de Rome la seconde fois, on tient qu'il se retira dans une autre ville, ou en son particulier, c'est à dire, selon Anastase, dans une petite terre qu'il avoit sur le chemin de Porto, où Philostorge veut qu'il ait toujours conservé les marques de la dignité episcopale, quoy qu'il n'eust aucune Eglise à gouverner. Il vescu encore près de huit ans, & mourut sous Valentinien le 22. novembre de l'an 365. Il n'a point reçu d'éloges dans l'antiquité, & nous ne voyons pas que ny S. Optat de Mileve qui écrivoit vers l'an 370. ny S. Augustin ayent jugé que pour lier cette chaisne perpetuelle de l'episcopat, il fust necessaire de luy donner aucun rang parmy les Evescques de Rome dont ils ont fait le catalogue en combattant les Donatistes. S. Athanase n'en parle que comme d'un monstre élevé sur le saint siege. Il n'a pû estre qu'Antipape avant la chute de Libere; & quoy que Libere ait pû depuis estre déposé legitimement, nous ne voyons pas neanmoins que l'on ait entrepris de le faire. Aussi l'estat où on estoit alors, ne permettoit pas seulement d'y songer. De sorte que n'estant point déposé, personne n'avoit droit de prendre sa place, à moins que l'Eglise Romaine en corps ne se separast de luy. Et c'est ce qu'elle n'a point fait; puisqu'une partie du clergé, & tout le peuple demeura toujours uni avec luy. Pour ceux mesme du clergé qui s'en separerent, ils avoient quitté sa communion dès devant sa chute, & merité que S. Hierosme les ait condamnez de parjure. Quand mesme la prévarication de Libere eust obligé l'Eglise Romaine à choisir un autre Evescque en sa place, il luy falloit chercher un successeur innocent, & tout different de Felix qui estoit aussi coupable que luy d'estre entré dans la communion des Ariens, & de s'estre separé de S. Athanase, outre le defaut de son schisme & de son intrusion criminelle.

Que si l'on prétend que le martyre a esté l'expiation de toutes ses fautes, il faudroit en produire d'autres témoins que des auteurs du 9. siecle qui ne s'accordent point avec eux-mesmes dans les choses qu'ils en rapportent. Et il paroist tres-avantageux pour la gloire du S. siege qu'il n'augmente point le nombre des Papes, puisqu'il seroit difficile de ne luy point attribuer cette dignité jusqu'en l'an 365. s'il

*Theodorct.
l. 2. c. 14.
Philostorg.
l. 4. c. 3.
Anastaf.*

Eclairc. 3.

Eclairc. 4.

L'avoit jamais eüe; n'ayant est déposé en quelque temps que ce soit par aucun jugement ecclésiastique. Et certes il est bien plus à propos de conserver le rang de Libere avec toute l'antiquité, que d'interrompre son pontificat pour attribuer à Felix une autorité que nul Pere de l'Eglise n'a jamais reconnu avoir esté legitime en sa personne. C'est ce que nous exposons humblement aux yeux & à la censure de l'Eglise, pour contribuer à l'éclaircissement d'une dispute qui s'est élevée en nos jours, & qui ne peut estre attachée comme elle l'est au pontificat de Libere, sans avoir quelque droit d'entrer dans l'histoire de S. Athanase.

Laiïsons maintenant Libere dans cet estat si digne de compassion où la crainte l'avoit réduit, & voyons ce qui se passe ailleurs par les intrigues de ceux qui faisoient leur gloire de s'estre rendus les principales causes de sa chute. Il suffit de dire de luy qu'il ne pouvoit esperer aucun avantage solide de son rétablissement, puisqu'il luy avoit cousté la condamnation de S. Athanase dont l'innocence luy estoit connue, & une confederation criminelle avec les Ariens dont l'impieté ne luy pouvoit estre cachée. Mais l'infamie de sa chute ne demeurera pas toujours gravée sur son front, & nous verrons que Dieu par une misericorde particuliere l'engagera tout de nouveau dans la persecution pour purger sa faute, & pour le faire rentrer dans le combat contre ceux avec lesquels l'ennuy d'un si long & si fascheux exil luy avoit fait contracter une union si malheureuse.

CHAPITRE XII.

Projet d'un Concile Oecumenique que Constance veut assembler à Nicomedie. Vn tremblement de terre qui y survient empesche l'execution de ce dessein. Autre proposition de le tenir à Nicée, mais sans effet.

TOUT paroïssoit devoir estre paisible parmy les partisans de l'Arianisme, depuis que les Semiariens estoient maîtres de la Cour, & qu'ils avoient imposé le joug aux Anomæens, que l'on voyoit chassés, bannis, pros crits & persecutez en toutes manieres. Mais l'instabilité de Con-

stance ne luy permettoit point de demeurer si long temps dans une mesme situation : & quoy que la terreur de sa puissance eust mis l'Eglise en estat qu'il sembloit que tout le monde eust receu la foy qu'il luy avoit plû de suivre, neanmoins l'impieté d'Aëce servit de prétexte aux amateurs de la nouveauté pour obtenir de luy la convocation d'un Concile. Les Semiariens eurent sans doute beaucoup de part à la resolution que l'on en prit ; mais les Anomœens y contribuerent aussi de leur costé, comme nous verrons dans la suite.

Constance vouloit d'abord que ce Concile se tint à Nicée, mais Basile d'Ancyre, & les autres de son parti qui se souvenoient encore de ce qui s'y estoit passé dans le grand Concile dont les décisions leur estoient si odieuses, le détournèrent du dessein qu'il avoit pris de choisir pour lieu de leur assemblée une ville où l'on avoit autrefois établi des sentimens contraires à leurs erreurs. On convint donc que ce seroit à Nicomedie ville capitale de la Bithynie, & l'Empereur ordonna par ses lettres aux plus habiles Evêques de chaque province de s'y trouver au nom de tous les autres prélats, en un jour qu'il leur marquoit précisément.

La plupart des Evêques estoient déjà en chemin pour s'y rendre, lorsqu'ils apprirent un accident effroyable, & que Dieu avoit fait perir en un moment la ville de Nicomedie par un tremblement de terre suivi d'un embrasement qui dura 50. jours. Cet événement si funeste a esté marqué par les historiens, & les plus celebres auteurs de ce temps-là. Mais Ammien Marcellin est celuy de tous qui s'est le plus étudié à le décrire en ces termes.

Le 24. jour d'aoust dès que l'aurore commença à poindre, « des tourbillons de nuées fort noires & fort épaisses s'estant « amassez obscurcirent l'air, qui avant cela estoit fort serain & « fort agreable ; & la lumiere du soleil s'estant éloignée en un « instant, la terre se trouva enveloppée de tenebres si prodigi- « gieuses, que les habitans cessèrent de voir les choses qu'ils « touchoient des'mains, & celles qu'ils avoient devant les yeux. « Ensuite comme si quelque divinité eust pris en main des ar- « mes fatales pour les lancer sur cette ville, & qu'elle eust fait « fortir les vens des extrémitez du monde, on vit s'élever de fu- « rieuses tempestes, dont l'impetuosité secoüa les montagnes «

*Sozom. l. 3.
c. 18. l. 4. c.
15.*

*Athanas.
de synod.
p. 873.*

*ibid. p. 869.
870.*

*Sozom. l. 4.
c. 15.*

*Aurel. Vic-
tor. Fast.
Idat. Socr.
l. 2. c. 31.
Liban. in
Monod. Ep.
ep. 22. ad
Acac. Am.
Marcellin.
l. 17.*

» par de si violentes agitations , que le gemissement & le bruit
 » en retentirent de toutes parts , en mesme temps que le rivage
 » de la mer faisoit ouïr le son de ses vagues irritées. Outre cela
 » des lances de feu & autres sortes de meteores enflammez fen-
 » doient les nuées , pendant qu'un horrible tremblement de
 » terre renversoit de fond en comble la ville & les fauxbourgs.
 » Et comme la pluspart des maisons estoient basties sur la coste,
 » la mesme tempeste qui faisoit trembler les montagnes , les
 » arrachoit aussi de leurs fondemens. Elles tomboient les unes
 » sur les autres , & il n'y en avoit aucune dans toute la ville qui
 » ne servist comme d'écho à ce fracas si épouvantable qu'elles
 » faisoient par leur chute & par leur ruine. Cependant on en
 » tendoit sur le comble de chaque maison le bruit confus de
 » toutes sortes de personnes qui cherchoient avec heurlemens
 » les uns leurs femmes & leurs maris , les autres leurs enfans , &
 » tous ceux avec lesquels ils estoient unis d'une liaison plus
 » étroite. Environ deux heures après cette tempeste l'air s'e-
 » stant rétabli dans sa premiere serenité découvrit les meurtres
 » & les funestes effets que les tenebres avoient cachez. Car
 » quelques-uns se trouvant environnez par la ruine des édifices
 » qui tomboient sur eux avec violence , moururent miserable-
 » ment sous le poids dont ils estoient accablez. Quelques-uns
 » qui auroient pû se sauver si on les eust secourus , parce que
 » leur teste paroïssoit hors des ruïnes dont tout le reste de leur
 » corps estoit enterré , perissoient malheureusement pour n'a-
 » voir personne qui les assistast. Les autres estoient suspendus
 » sur la pointe des pieces de bois que l'on voyoit élevées au des-
 » sus de tant de monceaux de pierres. Il n'y avoit rien de plus
 » triste & de plus lamentable que ce mélange confus de tant
 » de corps morts entasséz les uns sur les autres , dont cha-
 » cun venoit d'estre tué separément par un seul coup. Il y en
 » eut qui s'estant trouvez enfermez dans des vides que les édi-
 » fices avoient faits en tombant , n'éviterent le malheur de
 » ceux que ce tremblement avoit écrasez , que pour perir par
 » la faim d'une mort plus longue & plus sensible. Aristenete
 » qui avoit obtenu depuis peu avec beaucoup de sollicitations
 » & de brigues la charge de lieutenant du préfet du prétoire
 » dans cette mesme province , fut de ce nombre , & il fut long
 » temps à expirer dans un tourment si cruel. Il y en a quelques-

uns qui sont encore présentement enterrez sous les pesantes «
 masses des grands édifices dont ils furent accablez tout à «
 coup. Quelques-uns ayant la teste meurtrie ou les épaules «
 ou les jambes emportées demeuroident comme suspendus «
 entre la vie & la mort ; & c'estoit inutilement qu'ils conju- «
 roient les autres de les secourir , parce que ceux dont ils im- «
 ploroient l'assistance estant eux-mesmes réduits à la mesme «
 extrémité , estoient contraints de les abandonner dans cet «
 estat si déplorable. Après tout , la plupart des temples , «
 des maisons particulieres , & des hommes auroient pû se ga- «
 rantir de cet accident , si les flammes qui fortirent avec vio- «
 lence durant l'espace de 50. jours & d'autant de nuits , n'euf- «
 sent brûlé tout ce qui estoit capable d'estre consumé & ré- «
 duit en cendres. «

Ainsi perit la fameuse ville de Nicomedie , où les Empe-
 reurs payens avoient établi leur Cour avant que Constanti-
 nople fust bastie , & où l'Arianisme avoit fait tant de ra-
 vages pendant qu'Eusebe & Cecrops en estoient Evêques.
 S. Gregoire de Nyffe met sa ruine entre les exemples les
 plus capables de confondre la vanité de l'astrologie judi-
 ciaire , puisque tant de personnes de toutes sortes d'âge , de
 condition & de sexe y eurent toutes un mesme sort.

*Gregor.
 Nyssen. con-
 tra fatum.*

Le bruit de cet incendie , dit Sozomene , s'estant répan- «
 du de toutes parts , fut la cause que les Evêques qui estoient «
 en chemin pour se trouver au Concile , ne passerent pas plus «
 avant. Car comme il arrive en de semblables occasions , «
 la renommée publia par tout non seulement les maux qui «
 estoient veritablement arrivez ; mais encherissant sur cet acci- «
 dent on dit aussi de tous costez que Nicée , Perinthe & les vil- «
 les du voisinage , sans en excepter mesme Constantinople , «
 avoient esté enveloppées dans cette ruine. Et il est vray que «
 tout ce pais se ressentit de ce tremblemēt. Il s'estendit mesme «
 dans le Pont , dans la Macedoine & dans l'Asie , & il y eut 150. «
 villes qui en furent agitées. Les Evêques qui estoient dans «
 des sentimens catholiques , continuë Sozomene , furent ex- «
 traordinairement touchez de ce triste événement. On y re- «
 gretta entr'autres choses une eglise tres-magnifique , qui fut «
 détruite avec les autres édifices. Et cela donna occasion aux «

l. 4. c. 15.

*Amm. l.
 17. Idar.*

Eclairc. x.

» ennemis de nostre religion d'aller dire à l'Empereur qu'un
 » tres-grand nombre d'Evesques, d'hommes, de femmes &
 » d'enfans qui s'estoient refugiez dans cette eglise pour se
 » garantir de cette tempeste, y estoient peris malheureuse-
 » ment. Mais cela n'estoit pas vray. Car ce tremblement de ter-
 » re estoit arrivé en un jour auquel on ne tenoit aucune assem-
 » blée dans l'eglise (c'estoit le lundy:) et il n'y eut aucun Eves-
 » que emporté par cet accident hormis Cecrops Evesque du
 » lieu, & un autre du Bosphore, qui moururent tous deux hors
 » de l'eglise.

» Ce tremblement de terre fut si prompt & si subit, que ceux
 » qui auroient voulu se sauver en quelque autre endroit que
 » celui où ils estoient, n'en auroient pas eu le temps; mais dès
 » que cet accident arriva, chacun fut conservé ou perit dans
 » le lieu mesme où il se trouva pour lors.

» On dit, continuë Sozomene, qu'Arface avoit préveu
 » cette affliction publique quelque temps avant qu'elle arri-
 » vât. Il estoit de Perse, & ayant autrefois esté soldat, &
 » employé à nourrir les lions de l'Empereur, il estoit devenu
 » un illustre Confesseur pendant la persécution de Licine: en-
 » suite dequoy ayant quitté la profession des armes, il avoit
 » embrassé celle de la vie solitaire dans une des tours de Nico-
 » medie au dedant de la muraille. Comme il estoit en ce lieu
 » là Dieu se découvrit à luy dans une vision, & luy com-
 » manda de sortir promptement de la mesme ville, qui estoit sur
 » le point de souffrir les maux que l'on y vit arriver aussi-tost
 » après. Estant donc allé à l'eglise en diligence, il recom-
 » manda aux ecclesiastiques de prier Dieu avec ferveur, &
 » d'appaîser sa colere par leurs supplications, afin de détour-
 » ner de dessus la ville le triste effet de ses menâces. Mais
 » n'ayant pû les persuader par ses remontrances, & voyant au
 » contraire qu'il passoit pour ridicule en voulant leur prédire
 » une affliction à laquelle ils ne croyoient pas devoir s'attendre,
 » il remonta sur le donjon de la ville, qui estoit le lieu de sa
 » retraite, & là se prosternant contre terre il fit sa priere à
 » Dieu.

« Cependant toute la ville estant agitée de ce tremblement
 » effroyable, la pluspart des habitans perirent par cet acci-

dent ; & ceux qui n'y furent point enveloppez se refugierent « à la campagne & dans les deserts. Car comme la ville estoit « fort grande & fort opulente, le feu s'estant allumé dans cha- « que maison se prit aux foyers, aux fours, aux cheminées des « bains, & aux boutiques de tous ceux qui se servent de cet « élément dans l'exercice de leurs mestiers ; de sorte que les « toits & les combles des maisons estant tombez, la flamme « trouva son aliment dans le bois sec, dans l'huile & dans tous « les corps gras & visqueux, qui luy servoient de matiere ; ce qui « la nourrit & la fit croistre si prodigieusement, que s'estant « répandue de toutes parts, elle se réunit enfin en elle-mesme, « & ne fit plus de toute la ville qu'un seul incendie. Et comme « toutes les maisons estoient inaccessibles pendant cet évène- « ment si funeste, ceux qui en furent garantis coururent sur le « donjon où ils trouverent Arface étendu mort en la mesme « posture où il s'estoit mis en commençant sa priere. On dit « qu'avant que d'expirer il avoit demandé à Dieu la grace de « mourir plustost que d'estre réduit à voir une si grande af- « fliction d'une ville dans laquelle il avoit eu le bonheur de « connoistre JESUS-CHRIST la premiere fois, & où il avoit « receu la teinture de cette haute sagesse que l'on enseigne « dans l'Eglise. «

Les martyrologes latins ont mis la mort de ce saint soli-
taire à Nicée le 16. d'aouff, quoy qu'elle soit arrivée à Ni-
comedie le 24. qui est celui de ce fameux tremblement de
terre. Sozomene dit de ce Saint qu'il avoit tant de pou-
voir sur les demons, qu'un jour toute la ville estant dans
le trouble, & s'enfuyant à cause d'un possédé qui couroit
l'épée nuë à la main au milieu de la place publique, le
Saint le jetta par terre en prononçant seulement le saint
nom de JESUS-CHRIST, qui le délivra du demon. Il
ajoute que le mesme Saint ayant fait sa priere pour garan-
tir tout le pais d'un serpent, dont le seul soufflé faisoit mou-
rir tous les passans avant qu'ils l'eussent apperceu, parce
qu'il estoit caché dans un antre, cette beste si cruelle se
cassa la teste à elle-mesme en la heurtant deux fois contre
terre.

Le voyage des Evesques qui estoient mandez pour le Con-

212 LA VIE DE S. ATHANASE,
cile de Nicomedie, ayant esté rompu par un événement si
inopiné, quelques-uns d'entr'eux attendirent de nouveaux
ordres de l'Empereur pour se remettre en chemin, & les au-
tres mirent par écrit les sentimens qu'ils avoient sur la
foy. S. Hilaire semble dire qu'il y en eut de ceux de France
qui vinrent jusqu'en Bithynie & en Phrygie où il estoit. Il
témoigne qu'ils se contenterent de communiquer avec luy,
& s'abstinrent de la communion de tous les autres depuis
qu'ils furent sortis de France.

*Hilar. de
synod.
Baron. 358.
§. 12.*

Cependant Constance ne sçachant à quoy se déterminer,
consulta Basile pour sçavoir de luy ce qu'il jugeoit à propos
de faire sur le sujet du Concile. Cet Evesque ayant loué la
pieté de ce prince, & employé des exemples tirez de l'E-
criture pour le consoler du malheur qui venoit d'arriver à
la ville de Nicomedie, il luy remontra qu'il ne devoit point
se départir de l'execution d'un dessein qui avoit eu la pieté
seule pour son motif, & l'exhorta de hastier la convocation
du Concile, puisque les Evesques estoient déjà en chemin.
Il luy proposa Nicée, dit Sozomene, croyant qu'il l'acce-
pteroit d'autant plus que son premier dessein avoit esté
d'y assembler les prélats; & il semble qu'il ait aussi eu cette
veuë que la confusion des deux Conciles de Nicée pourroit
estre favorable pour effacer la gloire & l'autorité du pre-
mier.

*Theodorct.
l. 2. c. 21.
Eclairc. 2.*

CHAPITRE XIII.

Les Anomæens font separer le Concile en deux.

*sozom. l. 4.
c. 15.
Ath. de syn.
p. 869, 874.* **L**E Concile ayant esté indiqué à Nicée, Constance or-
donna que tous les Evesques s'y trouveroient au com-
mencement de l'esté de l'an 359. Que ceux qui ne le pour-
roient pas, y envoyeroient des prestres ou des diacres pour
porter leurs sentimens, entrer dans les deliberations avec les
prélats, & former tous ensemble les mesmes decrets; & que
l'on nommeroit ensuitte dix députez de l'Occident & au-
tant del'Orient pour luy venir apporter l'arresté du Conci-
le, afin, disoit-il, qu'il vist aussi s'il estoit conforme aux

Escritures, & qu'il jugeast ce qu'il y auroit à faire. C'estoit ainsi qu'il se rendoit chef de l'Eglise, & qu'il s'établissoit au dessus des Conciles dont il suspendoit les décisions jusqu'à ce qu'il les eust soumises à son jugement & à son autorité souveraine. Mais les flatteries continuelles des Ariens luy avoient donné cette hauteffe d'esprit & de cœur, & il ne s'attribuoit rien en cela que ces heretiques ne luy eussent souvent déferé par une basse & honteuse complaisance.

Lorsque tout le monde estoit ainsi dans l'attente d'un Concile Oecumenique qui se devoit tenir à Nicée, on apprit tout d'un coup avec un étonnement extrême qu'il estoit divisé en deux. Ce changement fut l'effet d'une nouvelle révolution, à laquelle la legereté de l'Empereur avoit donné lieu. Car dans le temps mesme auquel le party d'Eudoxe paroissoit absolument ruiné, il se releva, & ceux qui sembloient estre tout à fait sous les pieds des Semiariens dont Basile estoit le chef, s'éleverent encore une fois sur leurs testes, ou du moins se trouverent en estat de balancer leur crédit. Aucun auteur ne marque la cause de ce changement si inopiné: il n'y a que Philostorge qui nous apprend qu'après le bannissement d'Eudoxe & des autres Anomœens, Patrophile Evêque de Scythople, Narcisse de Neroniade, & quelques autres avec eux, comme peut-estre Acace de Cesarée, vinrent trouver Constance à Singidon en Mysie dont Urface estoit Evêque, & décrierent tellement la conduite de Basile d'Ancyre, que l'Empereur irrité contre luy rappella les exilés, & ordonna qu'il se tiendroit deux Conciles à la fois, l'un dans l'Orient & l'autre dans l'Occident.

Quoy que l'on puisse dire de cette particularité, il est certain que nous voyons depuis cecy qu'encore que Basile n'eust pas tout à fait perdu son crédit, neanmoins il n'agissoit plus comme auparavant avec la fierté & la domination d'un homme absolu. Et ce fut apparemment par une suite du rappel d'Eudoxe, que Constance commença à parler de ce faux Evêque d'Antioche comme d'un docteur de la verité, prenant son heresie pour la foy sainte & catholique.

Le premier usage que les Anomœens firent de leur crédit sur l'esprit de l'Empereur, fut donc de faire partager le Concile en deux, & l'histoire attribuë ce changement de resolution à

l. 4. c. 10.

Lucifer Calar. l. 1. pro Athanas.

Sozom. l. 4. c. 15.

un artifice dont Ursace, Valens, Eudoxe & Acace crurent se devoir servir pour le rétablissement de leur secte. Car comme ils virent que tous les Evêques estoient ou pour la foy de Nicée, ou pour celle d'Antioche qui estoit celle des Semiariens, & que s'ils estoient tous assemblez en un mesme lieu, ils ne pourroient manquer de se réunir de part & d'autre pour condamner l'impieté d'Aëce qui estoit le chef & le patriarche du parti d'Eudoxe, ils crurent qu'en les divisant en deux corps, ils viendroient plus aisément à bout ou de toutes les deux assemblées, ou au moins de l'une des deux.

de synod. p.
873.874.

p. 870.

Hilar. frag

S. Athanase rend à peu près la mesme raison de la separation du Concile; mais en decouvrant le fond du cœur des Ariens qui estoit plein de malignité & de venin, il y remarque en mesme temps le doigt de Dieu, & la conduite de la providence en faveur de son Eglise, qui permit le partage & la separation de ces deux Conciles, afin que l'on vist d'une part les veritables sentimens d'une foy pure & sincere, & que l'on decouvrist de l'autre l'esprit caché & la dissimulation profonde des Ariens. Enfin le Concile de Paris fait encore une sage & judicieuse reflexion sur ce mystere d'iniquité, quand il dit que l'un des desseins que le diable eut en cela fut de tromper chacun de ces deux Conciles en particulier par les faux bruits qu'ils feroient courir de l'autre. Car la distance des lieux leur estoit fort commode pour appuyer leurs mensonges, & il leur estoit plus aisé de surprendre les esprits crédules, qu'il n'estoit facile aux hommes sinceres de s'informer de la verité du fait, & de se desabuser des faux rapports qu'on leur faisoit.

Sozom. l. 4.
• 15. 16.

Sulp. Sever.
l. 2.

Que si l'on s'étonne comment Eudoxe put obtenir si promptement cette separation, il faut considerer qu'il fut assisté puissamment dans ce dessein tant par Eusebe grand Chambellan de l'Empereur qui estoit son amy particulier, & dans sa créance, que par beaucoup de personnes de qualité qui suivoient la fortune de cet eunuque. Et de plus Constante s'y laissa aller pour épargner la peine à tant d'Evêques, & pour soulager un peu son épargne, parce que l'exécution de ce grand dessein l'obligeoit à de tres grandes dépenses; car c'estoit luy qui les deffrayoit.

Cependant comme on n'estoit pas encore déterminé au

choix des lieux où se devoient tenir les deux assemblées, Constance ordonna aux Evesques de s'arrester aux lieux où ils se trouveroient s'ils estoient déjà en chemin, ou de demeurer dans leurs eglises jusques à un nouvel ordre qu'il promettoit quand il auroit pris sa dernière resolution.

On ne voit pas qu'il y ait eu aucune difficulté à choisir Rimini pour l'Occident. Quant au Concile d'Orient, l'Empereur manda à Basile qu'il écrivist aux autres Evesques pour sçavoir d'eux où l'on pourroit les assembler au commencement du printemps, ne jugeant pas à propos de le faire à Nicée à cause que tout le país des environs de Nicomedie estoit encore dans l'agitation & dans le trouble de ces grands tremblemens de terre qui venoient d'y arriver. Ce que Theodoret attribué à une misericorde particuliere de Dieu, & à une conduite adorable de sa sagesse. Car comme la doctrine de la foy apostolique avoit autrefois esté établie dans la ville de Nicée par les saints Peres qui s'y estoient assemblez, & que ceux que l'on vouloit alors y faire venir, y eussent fait des décisions toutes contraires, cela eust donné occasion aux Ariens de tromper le monde par la ressemblance du mesme nom, en donnant la qualité de Concile de Nicée à celuy qui s'y feroit tenu, & le faisant passer à l'avenir pour le grand Concile qui y avoit esté convoqué autrefois. Ainsi Dieu qui prend un soin particulier de son Eglise, dissipa cette assemblée.

Theodoret.
l. 2. c. 21.

Basile ayant envoyé la lettre de l'Empereur avec la sienne dans toutes les provinces de l'Orient, pria les Evesques de déliberer entr'eux sur ce choix, & de luy donner avis en diligence du lieu qui leur agréeroit le plus. Quelques-uns proposerent la ville de Tarse; mais ceux du parti d'Eudoxe s'y opposerent, peut-estre à cause de Silvain qui en estoit Evesque, & qui estoit fort contraire à leurs erreurs. La mesme raison les put aussi empescher d'accepter Ancyre que l'on avoit aussi proposée, puisque S. Hilaire témoigne qu'il avoit appris que l'on devoit tenir des Conciles à Ancyre & à Rimini, où l'on feroit venir un ou deux Evesques de chaque province des Gaules. En un mot toute la fin de cette année, & le commencement de la suivante se passerent dans cette consultation, sans que les Evesques pussent convenir

Socrat. l. 2.
c. 51.
Philostorg.
l. 4. c. 11.
Hilar. de
synod.

CHAPITRE XIV.

*S. Hilaire compose divers écrits dans son exil : De son livre
des synodes : de la lettre qu'il écrivoit à sa fille, & de
ses livres de la Trinité.*

*Hilar. de
synod.*

SAINT Hilaire que nous avons laissé dans le lieu de son exil, n'y estoit point inutile pendant que toute l'Eglise estoit ébranlée par tant de secouffes violentes, & il ne pouvoit voir le feu de la division allumé par toute la terre sans chercher de l'eau pour l'éteindre. Les Prélats de France qui voyoient rejaillir jusques sur eux des étincelles de cet embrasement universel, l'avoient consulté dès les premiers mois de l'année 358. comme leur oracle, & il avoit appris par leurs lettres avec beaucoup de consolation, qu'ils avoient rejeté la seconde confession de Sirmich. Comme ils estoient choquez de tant de différentes professions de foy qui paroissoient de temps en temps, ils s'estoient adressez à luy pour sçavoir quel pouvoit estre en cela le dessein des Orientaux qui en estoient les auteurs, & ce qu'il en jugeoit luy-mesme. Il crut ne pouvoir point refuser à leur charité un éclaircissement si important & si nécessaire, quoy qu'estant tout penetré des sentimens d'une humilité profonde il s'estimaft plus ignorant que personne, & qu'il apperceust toutes les difficultez d'une entreprise de cette importance.

*Sulp. Sever.
l. 2.*

Mais ce qui le porta principalement à écrire sur ce sujet, fut l'engagement où il se vit d'éclaircir les differens soupçons que les Evesques de France & ceux d'Orient avoient les uns contre les autres, les Orientaux estant suspects d'Arianisme, & les Prélats de l'Eglise Gallicane estant traittez de Sabelliens par les sectateurs d'Arius. S. Hilaire voulut donc éclaircir ces difficultez, & instruire à fond les Evesques de France, afin qu'ils sceussent précisément de quelle maniere ils se devoient conduire à l'égard des autres dans les
deux

deux Conciles dont l'attente tenoit toute l'Eglise en suspens, & que la connoissance de tous les termes qui estoient alors en question, les mist en estat de deffendre la veritable doctrine sans ambiguité & sans foiblesse.

Le Saint témoigne avoir beaucoup prié Dieu pour composer cet ouvrage ; & on peut dire que ce n'est pas moins un fruit de sa discretion & de sa sagesse, qu'un monument de sa suffisance & de la vaste étendue de son esprit. Car n'ayant point eu pour but dans ce traité de soutenir la foy de l'Eglise contre les heretiques qui la combattoient, mais seulement d'en éclaircir les difficultez, il y fait paroistre la douceur d'esprit & la moderation que l'histoire luy attribue. Il excuse avec toute la condescendance possible tout ce qui se peut excuser. Il donne un bon sens à toutes les expressions qui en peuvent estre susceptibles. Il justifie tout ce qui n'est pas absolument mauvais ; & il en use ainsi tant pour ne pas aigrir les Orientaux, & pour les porter d'un estat qui luy sembloit tolerable à un autre qui fust entierement parfait, que pour empescher les Evesques de nostre France de rompre avec des personnes qui pouvoient servir utilement la verité catholique, & qui luy paroissoient estre veritablement orthodoxes, comme ils ont aussi paru tels à Theodoret & à S. Athanase mesme.

Mais d'autre part, comme il ne trouve pas que leurs expressions quoyque bonnes & innocentes en elles-mesmes, fussent suffisantes pour comprendre toute la doctrine de l'Eglise, il a soin de marquer souvent ce doute, de peur qu'on ne se laissast aller insensiblement à leur façon de parler, & que ce ne fust une occasion d'abandonner la foy de Nicée & le terme de consubstantiel, que l'on ne pouvoit supprimer sans ruiner la plus importante décision de ce saint Concile. C'est pourquoy il a soin de recommander en plus d'un endroit qu'on ne juge point de son sentiment jusques à la fin de son livre, & c'est là qu'il se declare ouvertement pour la consubstantialité du Verbe.

La maniere dont il deffend plusieurs confessions de foy est toute pleine de retenuë & de modestie, parce qu'il les foumet au jugement des Prelats auxquels il écrit ; & il leur laisse à décider si elles doivent passer pour orthodoxes ou

pour heretiques. Et quant aux fautes qui peuvent s'y rencontrer, il ne prétend point en répondre, ne faisant que rapporter ce qui s'est passé, & reconnoissant mesme en quelques endroits qu'il y avoit des choses dont l'explication estoit extrêmement difficile.

Il reconnoist que les Orientaux se sont opposez à l'impieté de Sirmich selon l'étenduë de leur lumiere & de leur intelligence; mais il ne peut nullement souffrir la liberté qu'il se font donnée de prononcer anatheme contre la doctrine de la consubstantialité du Verbe sous prétexte des mauvais sens qu'ils luy donnoient: il dit que c'est une impieté & une entreprise intolerable, & son zele s'anime sur ce sujet avec une chaleur où la vehemence & la douceur se font également admirer.

Il releve dans cet ouvrage la generosité des Evêques de l'Eglise Gallicane; & après leur avoir rapporté la seconde confession de Sirmich, les anathematismes d'Ancyre, le formulaire du Concile d'Antioche en l'an 341. celui du faux Concile de Sardique en 347. celui du Concile de Sirmich contre Photin en 351. il tafche d'excuser cette multiplicité de formulaires, & en mesme temps il loüe le bon-heur de la France qui s'estoit toujours contentée de la simplicité de sa foy.

Il employe tout le reste de son traité à éclaircir la doctrine de la consubstantialité, en montrant l'abus que l'on peut faire de ce terme, & rejettant tous les mauvais sens qu'on luy peut donner; & comme il entreprend ce travail en faveur des Prélats de France, d'une part il justifie leur foy, & oste tous les prétextes que l'on pouvoit avoir de la soupçonner; mais en mesme temps il les avertit aussi de ne se
 » pas contenter de cette seule expression, que l'on ne peut,
 » dit-il, recevoir avec pieté lorsqu'on ne l'a pas éclaircie au-
 » paravant, ny rejeter sans impieté lorsque ce qui précède l'a
 » suffisamment éclaircie.

Ensuite il adresse son discours aux Orientaux; & après les avoir loüez de s'estre opposez à l'impieté de Sirmich, & d'avoir obligé ceux qui en estoient auteurs à s'en retracter, il leur fait voir que l'on ne peut nullement rejeter la consubstantialité sous prétexte de quelque mauvais sens que ce

puisse estre, puisque le symbole de Nicée qu'il rapporte, les excluoit suffisamment.

C'est dans cette dernière partie qu'il étale tout ce qu'il a de vigueur & d'éloquence; mais il la finit en conjurant ses confreres avec beaucoup d'humilité de luy pardonner la liberté qu'il s'est donnée. Je suis forti, dit-il, mes tres-chers freres, hors des bornes de la modestie dans laquelle je devois me contenir par la connoissance que j'ay de mes defauts; & oubliant ma bassesse j'ay écrit d'une matiere si relevée, si cachée, si difficile, & dont personne n'avoit entrepris de traiter jusques icy, parce que l'amour que j'ay pour vous m'y a contraint. J'ay dit librement ce que je croyois, estant persuadé que j'estois redevable de ce service envers l'Eglise, pour m'acquitter des fonctions de la milice spirituelle dans laquelle je suis enrollé; & j'ay crû que ma qualité d'Evêque m'obligeoit de vous adresser cet écrit pour rendre un témoignage public à la doctrine de l'Evangile. C'est à vous maintenant à faire en sorte dans vos assemblées, que vous trouviez les moyens de conserver toujours en vous-mesmes les sentimens de religion & de pieté que vous avez gardez inviolablement jusques icy, & de ne point vous départir de la doctrine dont vous faites profession. Souvenez-vous de mon exil dans vos saintes prieres; & après cela je doute s'il ne me seroit point plus seur & plus avantageux de mourir, qu'il ne me seroit agreable de retourner avec vous dans mon Eglise qui est la maison de JESUS-CHRIST. Je souhaite, mes tres-chers freres, que nostre Dieu & nostre Seigneur vous conserve pour le jour de son jugement sans souillure & sans atteinte.

Voilà ce que contient cet ouvrage dont on ne peut mieux considerer l'excellence qu'en disant que S. Hierosme qui l'appelle un livre tres-long, ne laissa pas de le copier de sa main estant à Treves. *Hier. ep. 6.*

On peut aussi mettre vers ce temps-cy la lettre qu'il écrivit à sa fille nommée Apre, où il n'y a rien de bas, ny d'indigne de la noblesse de son esprit. Aussi luy a-t'elle esté attribuée par Fortunat il y a plus de mille ans; & si le style n'en est pas si relevé que celui de ses autres écrits, il faut considerer que c'est un pere qui begaye *Eclairciff.*

avec son enfant, cette sainte fille n'ayant alors que 12. ou 13. ans.

L'occasion qui la luy fit écrire, fut qu'ayant appris par revelation, ou plus probablement par une lettre de sa femme, laquelle il avoit laissée à Poitiers avec sa fille, qu'un jeune homme de condition, fort riche & fort bien fait, recherchoit leur fille en mariage, & ayant aussi reçu une lettre de sa fille qui luy témoignoit estre bien faschée de ne le point voir depuis long-temps; luy qui ne luy souhaitoit que JESUS-CHRIST pour époux, & qui demandoit à Dieu cette grace par des prieres continuelles, prit occasion de le luy dépeindre sous le nom d'une robbe, & d'une excellente pierrerie, qu'on luy avoit, dit-il, promises pouelle, pourveu qu'elle méprisast tous les autres habits magnifiques & toutes les pierreries que l'on luy voudroit donner. Il attend sa réponse sur cette proposition; mais il veut qu'elle la fasse elle-mesme sans consulter qui que ce soit. Il ajoûte à cette lettre deux hymnes, l'une pour le matin, & l'autre pour le soir, en l'avertissant que s'il y a quelque chose qu'elle n'entende pas ou dans les hymnes ou dans la lettre, elle peut en demander l'intelligence à sa mere, dont il parle avec estime. Il ne nous est resté de toutes ses poësies qu'il avoit composées en grand nombre, selon S. Hierôme, que cette hymne du matin. Dieu benit les vœux & les souhaits d'un si bon pere, & appella à luy sans douleur & sans maladie cette sainte fille lorsqu'il fut revenu à Poitiers; & elle est maintenant honorée comme une sainte Vierge le 13. de decembre.

Hieron. de script.

Les livres de la Trinité furent aussi les fruits de l'exil de S. Hilaire; mais on ne sçait pas précisément le temps auquel ils furent composez: & ce que l'on en peut dire, c'est qu'il ne s'y appliqua que depuis que Macedone eut publié son heresie contre la divinité du S. Esprit, puisqu'il employe le dernier livre pour la soutenir.

Rufin. l. 1. c. 31.

Rufin dit en parlant generalement des écrits de S. Hilaire, qu'il avoit publié des ouvrages qui sont écrits d'une maniere tres-belle & tres-noble, où il a representé avec tant de soin les ruses des heretiques, la trop grande facilité avec laquelle les nostres se sont laissé surprendre,

& l'excez de leur simplicité trop credule, qu'il instruit tres-parfaitement par ces livres ceux qui ne pouvoient pas l'entendre parler de vive voix.

Les Grecs mesmes qui sont fort reservez à louer l'éloquence des Latins, rendent justice à la sienne. Ce qui paroist par le témoignage avantageux que Sozomene rend en plusieurs endroits à ses écrits contre les heretiques comme également remplis d'éloquence & de force, & par l'éloge qu'il luy donne de n'estre pas moins admirable pour son eloquence que pour sa vie. Leonce de Byzance a aussi loué en particulier ses livres de la Trinité. Enfin toute l'Eglise a sujet de benir en sa personne la providence de Dieu qui luy fit trouver ce saint repos & cette fecondité spirituelle au milieu de son exil, où il n'avoit esté relegué que pour affermir ceux qui avoient encore quelque reste de forces dans l'Orient, & instruire toute l'Eglise Gallicane, & toute la posterité sainte, comme le patriarche Joseph n'avoit esté mené captif en Egypte que pour estre le libérateur de tout le royaume, & le conservateur de ses freres.

Sozom. l. 3.
c. 14.
l. 5. c. 12.
l. 3. c. 13.

CHAPITRE XV.

Nouvelle Confession de foy faite à Sirmich, & dattée.

NOUS avons laissé Basile d'Ancyre dans une grande irresolution touchant le choix d'un lieu propre pour assembler les Evesques d'Orient. Enfin n'ayant pû en convenir avec eux, il prit le parti d'aller trouver l'Empereur qui estoit alors à Sirmich; & comme ce prince estoit toujours environné d'Ariens, il trouva auprès de luy quelques Evesques de cette secte qui y estoient occupez à la poursuite de leurs affaires particulieres, & entre les autres il y rencontra Valens, Marc d'Arethuse, & Georges usurpateur du siege de S. Athanase.

Sozom. l. 4.
c. 15.

Ce fut là que l'on arresta que le Concile se tiendroit à Seleucie dans l'Isaurie; mais on y traitta aussi d'une

chose plus importante. Car Valens y fit faire & signer un formulaire nouveau que nous pourrions conter pour le quatrième de Sirmich, quoy qu'il passe ordinairement pour le troisième. Cette confession de foy rejettoit le mot de substance, & deffendoit de s'en servir à l'avenir sous prétexte qu'il n'estoit pas de l'Ecriture, & que le peuple qui ne l'entendoit pas s'en scandalizoit; & elle établissoit seulement *le Fils semblable au Pere selon les Ecritures*, ajoutant néanmoins à la fin *qu'il luy estoit semblable en toutes choses, mesme selon les Ecritures*. Car Constance qui estoit présent à cette deliberation, voulut qu'on declarast le Fils semblable au Pere en toutes choses; & par cette definition, disent les Semiariens, il arresta les mauvais desseins des heretiques. Mais comme à la reserve de ce dernier mot, tout ce formulaire favorisoit les Anomœens, il y eut de grandes difficultez pour le conclure, & la dispute dura jusques à la nuit qui precedoit la feste de la Pentecoste, c'est à dire du 22. au 23. jour de may. Marc d'Arethuse fut chargé de composer ce formulaire; & nous apprenons de Socrate & de Sozomene qu'il le dressa en latin. Tel fut le resultat de cette assemblée qui n'estoit composée que d'un tres-petit nombre d'Evesques; car il n'y avoit que Marc d'Arethuse, Georges d'Alexandrie, Basile d'Ancyre, Germine de Sirmich, Hypatien d'Heraclee, Valens de Murse, Vrface de Singidon & Pancrace de Damiette, qui estoit apparemment de la secte des Meletiens, & avec eux divers prestres & plusieurs diacres.

Si on avoit eu beaucoup de peine à conclure ce formulaire, on n'eut gueres moins de difficulté à le souscrire: Marc d'Arethuse & les autres signerent ce qui estoit porté par l'écrit: mais Valens fit sa signature en ces termes, *Tous les assistans savent comment nous avons signé l'écrit cy-dessus la nuit de devant le jour de la Pentecoste, & nostre religieux Empereur le sçait aussi, comme ayant receu le témoignage que je luy ay rendu sur ce sujet de vive voix & par écrit*. Ayant ensuite signé en sa maniere, & ayant ajouté à sa signature que le Fils est semblable au Pere, sans dire en toutes choses, montrant par là en quel sens il

*Athanas. de
syn. p. 875.*

*Hilar. adv.
Arian.
Epiph. har.
73. c. 15. &
22.*

*Hil. contr.
Arian.*

*Socrat. l. 2.
c. 25.
Sozom. l. 4.
c. 16.*

entendoit cet écrit, & quel sentiment il avoit touchant la ressemblance du Verbe, l'Empereur s'en apperçut, & le contraignit d'ajouter, *en toutes choses*. Mais Basile qui se doutoit qu'il pouvoit encore avoir quelque reserve & quelque mauvais sens caché sous ces termes, pour s'en servir dans le Concile de Rimini, où il vouloit porter ce formulaire, se précautionna contre ses subtilitez par sa signature qu'il exprima en ces termes, *Moy Basile Evêque d'Ancyre, je croy & consens selon qu'il est écrit cy-dessus, confessant que le Fils est semblable au Pere en toutes choses. Et quand je dis en toutes choses, je ne dis pas seulement qu'il l'est quant à la volonté; mais je reconnois qu'il l'est aussi selon la subsistance, l'existence, & l'estre mesme, parce qu'il est Fils, selon que les divines Ecritures nous enseignent, qu'il est Esprit d'Esprit, vie de vie, lumiere de lumiere, Dieu de Dieu, vray Fils d'un vray Pere, sagesse née d'un Dieu sage, & en un mot un Fils tout à fait semblable au Pere en toutes choses, comme un fils l'est à l'égard de son pere. Et si quelqu'un veut soutenir qu'il ne luy est semblable qu'en quelque chose, & non en tout, je le tiens pour separé de l'Eglise catholique, comme ne croyant pas le Fils semblable au Pere selon les Ecritures.* Et lorsque cette signature eut esté leuë, on la mit entre les mains de Valens.

Mais Basile ne se contentant pas de cette précaution, s'un- Epi ph. har. 73. c. 1.
 nit encore avec Georges de Laodicée & quelques autres Semiariens pour faire une exposition de leur foy, que S. Epiphane appelle une lettre, & qu'il a mise après la lettre du Concile d'Ancyre; & il paroist qu'il fit encor quelque autre écrit sur ce sujet, dont S. Athanase rapporte un passage, où de synod. p. 216.
 cet Evêque d'Ancyre dit qu'encore que l'estain soit semblable à l'argent, le loup au chien, & le cuivre doré au vray or, neanmoins l'estain ne vient pas de l'argent, & le loup ne tire pas sa naissance du chien.

On voit par là que cette troisième profession de Sirmich, comme on l'appelle ordinairement, estoit assez mauvaise en elle-mesme. Mais les catholiques la trouverent encore plus ib. p. 370.
 ridicule quand ils reconnurent par sa publication que ceux qui en estoient les auteurs s'estoient avisez de la datter dans le titre, du jour & de l'année qu'on l'avoit faite; ce qui est contre la coutume de l'Eglise, dont la foy est constante &

*Chrysoft.
hom. 2. de
verb. Isai.
Vidi Domi-
num.*

invariable, & ne doit pas dépendre de la supputation des temps. Car quoy que S. Jean Chrysofome ait comparé fort judicieusement les dattes dont on se sert pour marquer distinctement les temps, avec les bornes & les colonnes que l'on place dans les champs pour empêcher la confusion des terres & des heritages; néanmoins il est inotii que l'on ait jamais datté les confessions de foy, & certe conduite n'estoit digne que de l'inconstance des Ariens qui se regloient plustost par l'occurence du temps & de l'occasion, que par les regles fixes & immuables des veritez evangeliques. Aussi nostre Saint leur reproche tres-solidement qu'ils faisoient voir à tout le monde par cette maniere d'agir, que leur foy n'avoit commencé que sous Constance. Et il montre que c'est en vain qu'ils voudroient se justifier par l'exemple des Prophetes qui ont marqué à la teste de leurs propheties les noms des Rois sous lesquels ils ont fait leurs prédictions; puisque ces saints en ont usé de la sorte, non pour établir le fondement de leur foy, qui estoit plus ancienne que le monde, ayant Dieu mesme pour auteur, mais seulement pour apprendre aux siecles futurs le temps auquel la connoissance de l'avenir leur avoit esté revelée; au lieu que les Ariens faisoient une exposition de leur foy, & qu'il ne s'agissoit point pour lors ny de raconter des choses arrivées depuis long-temps, ny de prédire celles qui devoient arriver un jour.

*August. in
brevic. col-
lat. 3. c. 17.*

Il est vray que l'Eglise a souvent datté les actes des Conciles qu'elle a tenus; & que les Donatistes ayant esté assez injustes pour rejeter le Concile de Cirthe sous prétexte que les noms des Consuls y estoient marquez avec la datte du jour, les catholiques se justifierent par l'exemple des Prophetes qui en avoient usé de la sorte. Mais il y a une grande difference entre les actes des Conciles qui ordonnent des choses sujettes au temps, & une confession de foy qui doit estre la mesme en tous les temps. Ainsi l'exemple des Prophetes estoit aussi injustement allegué par les Ariens, qu'il fut utilement employé par les catholiques contre les chicaneries des Donatistes.

Nostre Saint reproche encore à ces heretiques d'avoir donné à Constance dans ce titre la qualité de Roy eternal,

eux

eux qui refusoient de l'attribuer au Fils de Dieu. Mais ces flatteurs avoient assez étudié l'esprit & l'inclination de ce prince pour ne rien faire en cela qui ne luy fust tres-agréable, puisque les payens ont blâmé en sa personne cette vanité insupportable par laquelle il disoit quelquefois luy-mesme *mon Eternité* dans les lettres qu'il dictoit.

CHAPITRE XVI.

Convocation des Conciles de Rimini & de Seleucie. Constance écrit aux Evêques assemblez à Rimini.

CONSTANCE ayant donné l'ordre nécessaire pour la convocation des Conciles de Rimini & de Seleucie, on vit courir de tous costez les lettres du Prince, & celles des Préfets du Prétoire pour assembler les Evêques; & ce grand & inutile préparatif fut un nouveau sujet d'affliction à tous ceux qui avoient un amour sincere pour la paix & le repos de l'Eglise.

*Athan. de
syn. p. 869.
870.*

S. Athanase estoit de ce nombre, & cette nouvelle entreprise luy perça le cœur au milieu de sa retraite. Il avouë que ny luy, ny ceux avec lesquels il estoit alors ne pouvoient retenir leur zele contre une chose si indigne, voyant avec regret qu'on assembloit ces Conciles sans nécessité, qu'on troubloit sans aucun sujet toute l'Eglise, & que les ecclesiastiques alloient & venoient de tous costez avec un extreme empressement pour sçavoir ce qu'ils devoient croire, comme s'ils n'en eussent pas esté instruits avant ce temps-là. Ce qui sans doute, comme il le remarque fort bien, estoit un grand sujet de scandale à l'égard des catecumenés, & de risée pour les payens. En effet Ammien se mocque de ces Evêques qu'on voyoit sans cesse par bandes sur les chemins du temps de Constance, & il se plaint de ce que cela avoit épuisé & ruiné le fond nécessaire pour les voitures publiques.

On ne choisit pas pour ces Conciles un ou deux Evêques de chaque province, comme on l'avoit cru l'année précédente; mais il y avoit un ordre general pour y faire venir tous les Prélats, & l'on envoyoit pour cet effet des officiers

*Hil. de syn.
Sulpic. Sev.
l. 2.*

dans toutes les provinces de l'empire. C'estoit l'Empereur qui fournissoit les voitures & toutes les choses necessaires pour l'entretien des Evesques. Mais ceux des Gaules & de l'Angleterre crurent qu'il leur estoit honteux d'accepter cette liberalité, & aimerent mieux vivre à leurs dépens que de tirer leur subsistance de l'épargne de ce prince. Il y en eut seulement trois d'Angleterre qui n'ayant pas le moyen de faire cette dépense, aimerent mieux la recevoir du Prince que de charger leurs confreres en acceptant l'offre qu'ils leur faisoient de contribuer chacun pour leur subsistance. S. Sulpice Severe dit avoir appris cette circonstance de la bouche de Gavide qui estoit l'un des Evesques de sa province. Mais il n'approuve pas le reproche que ce prélat en faisoit à ceux de ses confreres qui en avoient ainsi usé : au contraire il estime que ces Evesques meritent de grandes loüanges en ce qu'ayant esté si pauvres qu'ils ne possédoient rien en propre, ils aimoient mieux recevoir leur subsistance de l'épargne que des particuliers, afin de n'estre à charge à personne. De sorte que les uns & les autres donnent un tres-rare exemple de la conduite qu'il faut garder dans la vie, les uns en faisant des offres si liberales, & les autres en se deffendant de la liberalité de leurs confreres.

*Sozom. l. 4.
c. 16. & 21.*

Constance qui vouloit dominer dans l'une & l'autre assemblée, manda aux Evesques de définir premierement ce qui regardoit la foy, de regler ensuite ce qui concernoit les differens particuliers des Evesques, & enfin de luy donner avis par dix députez de chaque Concile de tout ce qu'ils y auroient arresté. Mais comme son esprit n'estoit pas toujours dans la mesme assiette, il mandoit quelquefois au contraire qu'on examinast avant toutes choses les plaintes & les affaires des Prélats.

Comme il n'est pas possible de raconter en mesme temps ce qui se passoit en deux lieux si éloignez, nous parlerons premierement du Concile de Rimini, qui commença le premier, & de là nous passerons à Seleucie.

La ville de Rimini est située sur le bord de la mer Adriatique dans la Romagne, & les Latins l'ont nommée *Ariminum*. Ce fut là qu'il se trouva plus de 400. Prélats de l'Eglise de l'Occident, comme S. Athanase le dit en deux

*Athan. de
syn. p. 874.
208.*

endroits, & après luy S. Sulpice Severe & Sozomene. De forte que S. Hierosme donne la multitude des Prélats assemblez à Rimini pour l'idée d'un fort grand nombre d'Evesques.

Sulpic. Sev.
l. 2.
Sozom. l. 4.
c. 16.
Hier. ep. 8 §
c. 1.
Eclair. 1.

Ils estoient assemblez de l'Illyrie, de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, des Gaules, de l'Angleterre. Le plus celebre par sa dignité entre tous les catholiques qui s'y trouverent, fut Restitute Evesque de Carthage, & on peut conjecturer qu'il y présida. Entre ceux de nostre France on nomme S. Phebadé Evesque d'Agen & S. Servais de Tongres. Grecien Evesque de Cagli au Duché d'Urbin y parut aussi. S. Hierosme parle d'un Musone Evesque de la province de Byzance, ou plustost de la Byzacene, auquel il dit que tout le monde cedoit à cause de son âge. Nous sçavons encore le nom de quelques autres, mais nous ignorons quels estoient leurs eveschez.

Hieron.
contr. Lucif.

Entre les heretiques qui y estoient bien au nombre de 80. on y remarque particulièrement Ursace, Valens, Germiné, Caius de Pannonie, Demophile de Berée, Auxence, Epictete, Mygdone, Megase.

Constance avoit voulu que Taurus assistast au Concile en personne, après luy avoir donné ordre de ne point laisser aller les Evesques qu'ils ne fussent tous tombez d'accord touchant la foy; & pour l'engager davantage dans les interests que son faux zele luy faisoit prendre à opprimer la liberté de l'Eglise, il luy avoit promis le consulat en cas qu'il en vint à bout. Il trouva en luy un fidelle executeur de sa passion; & de sa part il luy tint la parole qu'il luy avoit donnée de l'élever à cette dignité, puisque nous voyons que Taurus fut Consul deux ans après en 361. qui finit le regne de Constance avec sa vie; & Taurus fut aussi relegué à Verceil dans la mesme année; Dieu ne permettant pas qu'il jouïst long-temps du fruit de son crime, & confondant son ambition par une prompté disgrâce.

Amm. Mar-
cell. l. 22.

Nous avons parmy les fragmens de S. Hilaire une lettre du mesme Constance écrite aux Evesques d'Italie avant qu'ils s'assemblassent à Rimini; & quoy que l'adresse soit en general aux Evesques, on voit néanmoins qu'elle regarde ceux qui se devoient trouver à Rimini. Cet Empereur y renouvelle les ordres qu'il avoit déjà donnez, que l'on traitast

dans ce Concile les choses qui regardent la foy, l'unité & l'ordre de l'Eglise; mais il deffend d'y parler des Evesques d'Orient, déclarant nul tout ce qui s'y ordonneroit sur ce sujet, & prétendant que s'il y avoit quelque chose à regler avec eux, les dix legats qu'ils luy envoyeroient, le pourroient faire suffisamment.

S'il est permis de penetrer dans son esprit, on peut dire avec fondement qu'il craignoit que les Occidentaux ne voulussent parler en faveur de S. Athanase, dont la cause estoit celle de l'Eglise & de tous les Evesques du monde. Au moins Socrate & Sozomene nous assurent que les Ariens ne jugerent pas à propos de parler de luy à Rimini. Ce n'estoit plus par la voye des Conciles qu'ils vouloient luy faire ressentir leur vengeance. Après sa déposition & son exil, il ne s'agissoit plus que de découvrir le lieu de sa retraite pour luy faire perdre la vie; & le Concile de Rimini estoit inutile pour cela.

Socrat. l. 2.
c. 29.
Sozom. l. 4.
c. 16.

Eclairciss. 2.

Cette lettre de Constance est dattée du 27. de may de cette année, & ainsi quelque temps avant le Concile, qu'on peut juger avoir commencé avec le mois de juillet.

CHAPITRE XVII.

Le Concile de Rimini autorise la foy de Nicée, & condamne celle des Ariens avec leurs personnes.

Sulpic. Sev.
l. 2.
Soz. l. 4. c. 16
Ath. de syn.
p. 874.
Theodoret.
l. 2. c. 15.
Eclairc. 1.

LORSQUE les Evesques d'Occident qui devoient venir au Concile de Rimini, y furent tous arrivez, ils se diviserent en deux bandes. Les Catholiques eurent l'Eglise du lieu pour y tenir leurs assemblées ecclesiastiques, & les Ariens firent leur Eglise d'un lieu que l'on avoit expressément laissé vuide pour cet effet, où il y a apparence qu'ils tinrent d'abord leur assemblée à part, se contentant d'envoyer des députez à celle des catholiques.

Quand on commença à traiter des matieres de la foy, au lieu que tous les autres Evesques ne prenoient pour fondement de leurs discours que les saintes Ecritures, Ursace & Valens assistez de Germine, d'Auxence, de Caius & de Demophile, parurent avec un papier en main qui estoit la Confession de Sirmich avec sa datte, & ils la lurent devant tout le monde. Ils représenterent que l'Empereur ayant receu luy-

mesme ce formulaire avec eloges , le Concile le devoit aussi necessairement approuver , & se contenter de cette confession de foy , sans se mettre en peine de tous les autres Conciles & de toutes les autres formules , & sans demander aussi rien de plus aux heretiques , ny avoir tant de soin de penetrer dans leur sens , de peur qu'en recherchant trop exactement la force & la signification des mots , cette discussion ne fist naistre des contestations & des divisions toutes nouvelles : Qu'aussi-bien il estoit meilleur d'exprimer les veritez de la foy d'une maniere plus simple & plus grossiere , sans introduire de nouveaux termes qui sentoient les chicanneries de la logique. Ils ne pouvoient mieux decouvrir la malignité de leur dessein que par cette maniere d'agir , puisqu'il estoit visible à tout le monde qu'ils attaquoient directement le mot de *Consubstantiel* , pour mettre en sa place celui de *semblable en toutes choses* dont ils estoient les auteurs , ou plustost pour introduire une confusion qui donnaist lieu à établir la doctrine des Anomœens.

En effet ils ajoutoient ouvertement qu'il n'estoit pas raisonnable de troubler & de déchirer toute l'Eglise pour deux mots qui n'estoient pas mesme de l'Ecriture ; & par là ils s'imaginoient surprendre la simplicité des Occidentaux. Mais cette simplicité estoit éclairée & fortifiée par l'esprit de Dieu , qui leur fit decouvrir le piège , & les empescha d'y tomber.

On ne voit pas ce que le Concile leur répondit d'abord après la lecture de cette confession de foy. Mais il est certain qu'on ne fut pas long-temps à reconnoître leur malice. Car sur ce que les Evesques proposerent d'anathematizer l'heresie d'Arius avec les autres heresies , tout le monde s'y accordant , il n'y eut qu'Ursace & Valens avec ceux de leur faction qui y resisterent ; ce qui fit voir à tout le reste du Concile qu'ils n'avoient pas esté sinceres en composant cette confession de foy , mais que leur dessein estoit de ruiner ce qui s'estoit fait à Nicée pour établir l'heresie. Ainsi les Peres se plainquirent hautement de leur malice & de leur duplicité. Nous ne sommes point icy assemblez , dirent-ils , pour au-
 cun besoin que nous ayons de rien décider touchant la foy ;
 car nous en avons une qui est saine : mais nostre dessein en
 venant icy a esté de confondre ceux qui resistent à la verité ,

» & qui ont assez de remerité pour soutenir une doctrine nou-
 » velle. Si donc vous ne faites que commencer à avoir la foy,
 » comme il paroist par la composition de cet écrit, vous ne
 » pouvez pas seulement estre clerics, puisque vous n'en estes
 » encore qu'au catechisme. Que si vous estes venus icy dans le
 » mesme esprit avec lequel nous nous y sommes rendus, unif-
 » sons-nous tous dans les mesmes sentimens par une concorde
 » generale; anathematizez avec nous toutes les heresies que
 » nous condamnons; arrestons-nous à la doctrine de nos Pe-
 » res, en nous contentant du Concile de Nicée qui a prévenu
 » tout ce que l'on pouvoit dire sur ce sujet, & osons tous les
 » prétextes d'assembler tous les jours de nouveaux Conciles.

L'inscription de ce formulaire de Sirmich leur parut une chose nouvelle, & contraire à la discipline de l'Eglise; & S. Athanase de qui nous tenons cette particularité, en tire de grands avantages contr'eux, aussi-bien que de l'eternité qu'ils attribuent à Constance.

Ensuite on fit lire les professions de foy de tous les heretiques pour les condamner, & celle du Concile de Nicée pour l'approuver; & cela passa sans nulle difficulté par un consentement general de tous les Peres, qui en dresserent un acte que nous avons encore en ces termes.

Hil. frag. » Nous nous persuadons qu'il n'y aura pas de catholiques
 » qui n'approuvent le dessein dans lequel nous sommes de ne
 » nous éloigner jamais du symbole qui nous a esté laissé, &
 » dont nous avons reconnu la pureté après une exacte confe-
 » rence; & tout le monde approuvera sans doute la resolution
 » que nous prenons de ne nous écarter jamais de la foy que
 » nous avons receüe par le moyen des Prophetes, de Dieu le
 » Pere par JESUS-CHRIST nostre Seigneur, & par les enseigne-
 » mens que le S. Esprit nous en a donnez par les Evangiles &
 » par tous les Apostres, & de conserver inviolablement ce
 » symbole en la maniere qu'il est demeuré jusques en nos jours
 » après l'avoir receu selon la succession des Apostres par la
 » tradition de nos Peres, d'où il est passé jusques au Concile
 » de Nicée où il fut dressé contre l'heresie qui s'estoit élevée
 » en ce temps-là. Et comme nous ne croyons point que l'on
 » puisse rien ajouter à toutes ces choses, aussi est-il visible qu'il
 » n'y a rien à y diminuer. Nous jugeons donc qu'il n'y a rien

de nouveau à faire sur ce sujet , & que le nom de substance ce
 aussi-bien que la chose qui est exprimée par ce terme , & éta- ce
 blie par plusieurs passages des saintes Ecritures, doit subsister ce
 dans toute sa force & dans toute sa vigueur , selon l'usage ce
 que l'Eglise catholique a accoutumé de faire de ce mot ce
 dans la doctrine toute divine qu'elle enseigne à ses enfans. ce

Tous les Evêques catholiques souscrivirent unanimement ce
 cette définition ; & ils en signèrent aussi une autre qui ce
 condamnoit plus particulièrement les erreurs de l'Arianisme. ce
 Voicy ce qu'elle contenoit. Quoy que les blasphemes d'A- ^{ce} *ibid.*
 rius aient esté condamnez cy-devant , neanmoins ils estoient ce
 demeurez cachez , parce qu'on ne sçavoit point qu'il les eust ce
 jamais prononcez. Mais Dieu a voulu par un effet de sa grace ce
 & de sa misericorde, qu'estant assemblez à Rimini, nous ayons ce
 examiné tout de nouveau son heresie contagieuse. Et c'est ce
 pour cela que nous condamnons ses blasphemes avec toutes ce
 les heresies qui se sont élevées jusques icy contre la tradition ce
 catholique & apostolique , ainsi qu'il y a déjà long-temps ce
 qu'elles ont esté condamnées dans les Conciles précédens, ce
 & en plusieurs lieux. ce

Nous anathematisons donc ceux qui disent que le Fils de ce
 Dieu est tiré du neant , qu'il vient d'une autre substance que ce
 de Dieu son Pere , & qu'il n'est pas né vray Dieu d'un vray ce
 Dieu. ce

Et si quelqu'un dit que le Pere & le Fils sont deux Dieux, ce
 & que ce sont deux principes non engendrez , au lieu de re- ce
 connoître que le Pere & le Fils n'ont qu'une mesme divini- ce
 té , qu'il soit anatheme. ce

Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est creature , ou qu'il ce
 a esté fait , qu'il soit anatheme. ce

Si quelqu'un dit que le Pere est né de la Vierge Marie, ce
 & que le Pere & le Fils sont la mesme personne , qu'il soit ce
 anatheme. ce

Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu a tiré son commence- ce
 ment de Marie , ou qu'il y a eu un temps auquel le Fils n'e- ce
 stoit pas , qu'il soit anatheme. ce

Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu n'est pas véritablement ce
 né de Dieu le Pere d'une maniere qui ne se peut exprimer , ce
 mais qu'il est Fils adoptif , qu'il soit anatheme. ce

» Si quelqu'un dit ou que le Fils de Dieu est temporel, ou
 » qu'il est homme seulement, & qu'il n'est pas né de Dieu le
 » Pere avant tous les siècles, qu'il soit anatheme.

» Si quelqu'un dit que le Pere, le Fils & le Saint Esprit sont
 » une personne, ou que ce sont trois substances divisées, & ne
 » reconnoist point qu'il n'y a qu'une divinité dans la Trinité
 » parfaite, qu'il soit anatheme.

» Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est veritablement
 » ayant tous les siècles, mais qu'il n'est pas avant tout temps,
 » de sorte qu'il luy attribuë un commencement dans le temps,
 » qu'il soit anatheme.

» Si quelqu'un dit que toutes les créatures n'ont pas esté
 » produites par le Verbe, mais qu'elles ont esté faites sans
 » luy, ou avant luy, qu'il soit anatheme.

» Que si l'on découvre encore quelques autres blasphemes
 » d'Arius, ou de qui que ce soit, nous les anathematisons
 » aussi.

*Athan. de
 syn. p. 876.*

Toutes ces choses ayant ainsi esté arrestées par le Conci-
 le, Valens de Murse & les autres de sa faction n'y voulurent
 point déferer. Neanmoins comme ils virent tous les Eves-
 ques opposez à leurs desseins, ils se transporterent à l'assem-
 blée des catholiques comme pour écrire quelque chose de
 nouveau; mais on ne fut pas long-temps sans reconnoistre
 leur malice.

Eclairciss. 2.

Le Concile tascha de les ramener avec toute la douceur &
 toute la charité possible: mais enfin il fut obligé de les con-
 damner comme des ignorans, des fourbes, & des hereti-
 ques, de les declarer tels, & de les déposer de vive voix en
 leur presence.

*de syn. p.
 878.*

Nous avons encore dans S. Athanase l'acte de cette decla-
 ration qui fut signée de tout le monde le 21. de juillet à la ré-
 quisition de Grecien Evesque de Cagli; & on la trouve en
 latin dans les fragmens de S. Hilaire. Voicy ce qu'elle con-
 tient.

» Grecien dit: Le Concile general, mes tres-honorez fre-
 » res, & l'Eglise sainte ont souffert Ursace, Valens, Caius &
 » Germine autant qu'il estoit possible de les supporter. Mais
 » ces Evesques qui avoient déjà troublé toutes les Eglises en
 » changeant tant de fois de créance, ont encore la temerité de
 » vouloir

Eclairc. 3.

vouloir inspirer aux Chrestiens leurs sentimens heretiques. « Car ils veulent détruire le Concile de Nicée que Dieu a op- « posé à l'heresie des Ariens & à toutes les autres : & ils nous « ont mesme presenté une profession de foy qu'ils ont com- « posée, & que nous n'avons pas cru pouvoir admettre sans « crime. Vous sçavez que nous les avons déjà déclarez hereti- « ques, que nous ne les avons point voulu admettre à nostre « communion, que nous les avons condamnez de nostre bou- « che en leur preséce, & qu'une experience de plusieurs jours « a fait voir la justice de nostre conduite à leur égard. C'est à « vous à declarer encore une fois vostre sentiment sur cela, « afin que si vous demeurez toujours dans la mesme resolu- « tion, chacun la confirme par sa signature. Alors tous les Eves- « ques dirent, Nostre sentiment est que les heretiques nom- « mez cy-dessus soient condamnez, afin que la foy catholique « demeure inviolable, & que par ce moyen l'Eglise jouisse « d'une paix ferme & entiere. »

Il y a sujet d'estre consolé d'un si heureux commence-
ment; mais si Dieu ne couronne dans ses serviteurs que leur
seule perseverance, nous verrons enfin qu'elle ne fut pas le
don de ce Concile, & que cette premiere ferveur qui s'aug-
menta encore dans la suite, degenerera en une foiblesse di-
gne de compassion.

CHAPITRE XVIII.

*Le Concile de Rimini députe à Constance, & luy écrit
une excellente lettre.*

Les premieres deliberations du Concile de Rimini Arhan. de
syn. p. 880.
ayant consommé en fort peu de temps cette grande af-
faire, parce que tous les Evesques catholiques s'y estoient
trouvez fort unis de sentimens, il ne restoit plus que d'en
informer Constance par des députez, ainsi que l'on en estoit
convenu.

Ce Prince avoit quitté en ce temps-cy l'Illyrie & la ville Ann. Mar.
cell. l. i.
de Sirmich où il estoit encore le 18. de juin selon le Code,
pour aller donner ordre aux affaires de l'Orient, qui estoit
dans l'agitation & dans le trouble, parce que les Perses ve-

noient de prendre par force la ville d'Amide dans la Mésopotamie. Les catholiques luy envoyerent dix députez pour deffendre auprès de luy la cause de la verité, & les interests de l'Eglise; & les Ariens firent la mesme chose de leur costé pour continuer à l'engager dans la protection de l'erreur.

*Luc. 16. v. 8.
Sulp. Sever.
l. 2.*

Mais ce que JESUS-CHRIST dit dans son Evangile que *les enfans du siecle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, que ne sont les enfans de lumiere*, se trouva tres-veritable en cette rencontre. Car les catholiques envoyerent de jeunes Evêques, peu instruits & peu prudens, au lieu que les Ariens choisirent pour cette députation des vieillards de bon esprit, extraordinairement rusez, & habiles dans toutes les subtilitez de leur perfidie. Nous ne sçavons pas leurs noms; & nostre Saint ne nous apprend autre chose sur ce sujet, sinon que les heretiques déposés allerent aussi-tost trouver Constance. Quant aux catholiques dont nous avons les noms, nous n'en remarquons aucun que Restitute Evêque de Carthage, qui en pouvoit estre le chef.

*ad Afros.
p. 934.
Hil. fragm.*

L'ordre qu'ils receurent du Concile fut 1. De deffendre la verité par les témoignages de l'antiquité. 2. De faire voir à l'Empereur que ce n'estoit pas le moyen d'établir la paix, ainsi que les Ariens taschoient de le luy persuader, que de violer en quelque chose la verité & la justice; mais que cette maniere d'agir n'estoit propre qu'à mettre par tout la division & le trouble. 3. De ne communiquer en aucune sorte avec les Ariens, mais de renvoyer toutes les difficultez au Concile sans s'engager à rien par eux-mêmes. 4. De ne changer quoyque ce soit de ce qui avoit esté ordonné dans l'assemblée.

*Athanas. de
syn. p. 877.
Hilar. frag.
Theod. Socr.
Sozomen.*

En mesme temps ils écrivirent à ce Prince une excellente lettre latine, qui se trouve en grec dans S. Athanasé & dans tous les historiens, & dont mesme l'original latin s'est conservé quoy qu'avec quelques fautes dans les fragmens de S. Hilaire. Voicy ce que porte ce précieux monument de l'antiquité.

» C'a esté comme nous croyons, par l'ordre de Dieu aussi-
 » bien que par celuy de vostre pieté, que la resolution qu'on
 » avoit prise depuis si long-temps de tenir un Concile, a esté
 » enfin executée. Car nous ne nous sommes assemblez en si

grand nombre de toutes les villes de l'Occident dans celle « de Rimini , qu'afin de faire connoître la foy de l'Eglise ca- « tholique , & de découvrir à tout le monde ceux qui ont des « sentimens contraires. Ainſi après une longue & ſerieuſe dé- « liberation , nous avons approuvé comme tres-bonne & tres- « ſaine la foy qui perſiſte juſques à nous depuis tant de ſiecles , « & que nous avons receuë par la prédication des Prophetes , « des Evangeliſtes & des Apôſtres de noſtre Seigneur J E S U S- « C H R I S T qui eſt le protecteur de voſtre empire , & le con- « ſervateur de voſtre ſanté. Nous avons donc arreſté de garder « ſoigneuſement cette doctrine , & de la conſerver fidellement « juſqu'à la fin. Car c'eſt une choſe tout à fait déraiſonnable « & injuſte de changer les decrets ſi juſtes & ſi équitables , qui « ont eſté conclus dans le Concile de Nicée après tant d'exac- « tes réflexions , par le commun conſentement de tous les « Eveſques , en preſence de voſtre tres-glorieux Pere Conſ- « tantin ; & de violer une doctrine dont la ſageſſe s'eſt répan- « duë de tous coſtez , qui eſt paſſée dans les oreilles & dans les « eſprits de tous les hommes , qui eſt la ſeule capable d'arreſter « l'heréſie d'Arius , qui a auſſi exterminé routes les autres hé- « réſies , & à laquelle il eſt dangereux de vouloir oſter quelque « choſe , comme l'on n'y peut rien ajouter ſans erreur ; eſtant « certain que les moindres retranchemens qu'on y feroit , don- « neroient aux ennemis de la verité une liberté entiere de ré- « pandre leur venin. «

C'eſt par le reſpect qu'on a eu pour cette foy qu'Urſace & « Valens qui ont eſté depuis long-temps participans & compli- « ces de la doctrine d'Arius , furent autrefois ſeparez de noſtre « communion ; & ils n'y rentrèrent qu'après avoir demandé « comme une grace qu'on leur pardonnaſt les fautes dont ils « témoignoient un regret extreme , ainſi qu'on le peut ve- « rifier par leurs propres ſignatures : ce qui arriva lors que « l'on aſſembla un Concile dans Milan où aſſiſtoient auſſi « des preſtres de l'Eglise Romaine. Nous avons donc eſté per- « ſuadez que c'eſtoit une choſe tout à fait déraiſonnable de « vouloir rien innover dans une profeſſion qui a eſté établie « avec tant de ſoin en preſence de Constantin après un exa- « men & une diſcuſſion tres-exacte , dans laquelle ce Prince « ſanctifié par le baptême a paſſé de cette vie au repos de «

» Dieu. Et nous avons cru que c'estoit une tres-grande injusti-
 » ce d'abandonner en la moindre chose tant de saints Confes-
 » seurs & tant de Martyrs, qui nous ont laissé ce symbole par
 » écrit, parce qu'ils estoient toujours demeurez fermes & iné-
 » branlables dans l'ancienne doctrine de l'Eglise, & dont Dieu
 » a fait passer la foy jusques au temps de vostre regne par le
 » moyen de nostre Seigneur J E S U S- C H R I S T, dont la grace
 » a soumis à vostre autorité toute l'étenduë de l'empire.

» Mais Ursace & Valens se sont encore icy opposez à la veri-
 » té. Ces hommes si dignes de compassion & qui se laissent em-
 » porter par la violence de cette doctrine si contraire aux loix
 » de l'Eglise, se sont donné à eux-mesmes l'autorité de publier
 » des maximes temeraires, & ont entrepris de détruire les dé-
 » finitions les plus constantes de la vérité catholique. Car dès
 » que le Concile s'est trouvé assemblé par vos ordres, ils ont
 » fait voir à tout le monde le but qu'ils avoient devant les
 » yeux, & ont entrepris de faire passer avec fourberie & avec
 » tumulte les nouveutez qu'ils avoient inventées touchant la
 » foy, ayant pour confederes Germaine & Caius, qui s'estant
 » unis avec eux par le lien d'une doctrine toute pleine de blas-
 » phemes, semoiët de toutes parts la division & la dispute. Mais
 » quand ils se sont apperceus que les opinions impies qu'ils
 » nous vouloient faire approuver, n'avoient aucun lieu parmy
 » nous, ils se sont transportez dans le Concile où nous estions
 » assemblez sous prétexte de dresser quelque autre écrit, dont
 » on reconnut bien-tost les mauvais sens.

» De peur donc que les affaires de l'Eglise ne tombent tou-
 » jours dans la mesme confusion si l'on se donne la liberté de
 » changer à tous momens la profession de la foy, comme on a
 » fait depuis quelque temps, nous avons pris une resolution
 » constante de conserver inviolablement les anciennes déci-
 » sions comme des reglemens tres-legitimes, & de separer de
 » nostre communion ceux dont nous venons de parler. C'est
 » pour cela que nous vous avons envoyé nos députez, afin de
 » vous apprendre par cette lettre qu'ils vous rendront, la decla-
 » ration des veritables sentimens de ce Concile. Et la seule com-
 » mission que nous leur ayons donnée, a esté de faire subsister
 » inviolablement les anciens decretz des Peres, & de remontrer
 » à vostre Majesté que l'abolition de la Consubstantialité n'est

pas le moyen d'établir la paix, ainsi qu'Urface & Valens tâ- « Eclair. 1.
 chent de le persuader; & l'on voit assez que les efforts qu'on
 a faits pour cela, n'ont fait jusqu'à présent que mettre la
 division & le trouble dans toutes les provinces, & dans l'E-
 glise Romaine. «

Nous supplions donc vostre Clemence d'écouter & de re-
 garder favorablement nos députez, de ne pas permettre
 que l'on deshonne la memoire des morts en introduisant
 des nouveutez contraires à leur ancienne doctrine, & de
 souffrir que nous demeurions fermes & inébranlables dans
 les loix & les définitions de nos Peres, ne pouvant douter
 qu'ils n'ayent décidé toutes choses avec beaucoup de sages-
 se & avec la lumiere du S. Esprit. Aussi-bien les nouveutez
 que ces personnes introduisent dans le monde, ne servent
 qu'à troubler ceux qui sont déjà fideles, & à empêcher
 ceux qui sont encore infideles d'embrasser la foy. «

De plus, nous vous supplions d'ordonner que tant d'E-
 vesques que l'on retient icy, & parmy lesquels il y en a plu-
 sieurs qui souffrent tout à la fois les incommoditez de l'âge
 & la misere de la pauvreté, puissent retourner en leurs pro-
 vinces, afin que les Eglises ne demeurent pas plus long-
 temps desertes par l'éloignement de leurs Prélats. «

Mais nous vous conjurons encore une fois que l'on n'aug-
 mente, & que l'on ne diminuë rien de ce qui a esté défini
 dans le Concile de Nicée, mais que les choses qui ont esté
 approuvées par la pieté de vostre pere, & qui ont subsisté
 jusqu'en nos jours, demeurent constantes & inviolables. Ne
 permettez plus, s'il vous plaist, que l'on nous lasse à aller de
 costé & d'autre, & qu'on nous arrache sans cesse de nos
 Eglises; mais souffrez que les Evesques puissent s'appliquer
 paisiblement avec leurs peuples à la priere & au service de
 Dieu, & offrir leurs vœux pour la prosperité & la paix de
 vostre empire, que nous supplions la divine bonté de vou-
 loir conserver à jamais. Nos députez portent les souscrip-
 tions & les noms des Evesques de ce Concile, avec les au-
 tres pieces necessaires pour instruire vostre Majesté de tout « Eclair. 2.
 ce qui s'est passé icy. «



CHAPITRE XIX.

Constance après beaucoup de delais répond au Concile de Rimini : il en fait enfin tomber les députez.

SI Constance eust aimé ferieusement la paix de l'Eglise, cette lettre estoit capable de le détromper. Mais l'inclination qu'il avoit pour l'Arianisme se trouva fortifiée en cette rencontre par les artifices des principaux de ce parti.

*Socr. l. 4.
c. 18.
Socr. l. 2.
c. 29.
Theod. l. 2.
c. 15.
Libell. Mar-
cel & Faust.
Sulp. Sev.
l. 2.*

Urface & Valens qui souffroient avec tout le dépit imaginable l'affront qu'ils venoient de recevoir par leur excommunication, n'ayant plus d'autre ressource que leurs cabales ordinaires, ny d'autre asyle que l'autorité de l'Empereur, partirent en diligence avec les autres députez Ariens pour prévenir ceux qui luy estoient envoyez de la part des catholiques; & les ayant en effet devancez, ils n'eurent aucune peine à se rendre maistres de son esprit. Car outre la disposition generale où il avoit toujours esté de recevoir agréablement ce qui luy venoit de leur part, il estoit peut-estre choqué de ce que le Concile de Rimini avoit rebuté une profession de foy qui avoit esté dressée en sa presence, & avec sa participation.

Ainsi il fit beaucoup d'honneur à ces députez heretiques, & les receut avec beaucoup d'amitié & de caresses comme des gens de son parti; & au contraire lorsque les députez catholiques du Concile furent arrivez, ses officiers prirent la lettre & la luy porterent : mais ils ne daignerent pas seulement luy faire parler ces Evesques, sous prétexte qu'il estoit extraordinairement occupé aux affaires de l'Etat, quoy qu'il ne le fust point pour Urface & pour ceux de sa faction. Il les traîna ensuitte long-temps par des retardemens affectez sans leur faire aucune réponse, & s'excusant sur un voyage qu'il avoit à faire contre les barbares, il les fit demeurer à Andrinople jusqu'à son retour.

Il écrivit néanmoins enfin au Concile pour s'excuser de ce qu'il n'avoit pu encore voir ses députez, ny examiner ce qu'ils avoient à luy dire; dequoy il alleguoit les raisons d'Etat que nous venons de rapporter, y ajoutant qu'il falloit

apporter aux choses de Dieu un esprit dégagé de tous les soins de la terre, & priant les Peres du Concile de vouloir bien attendre qu'il eust cette commodité, afin qu'ils pussent achever une affaire si importante à l'utilité de l'Eglise.

C'estoit se jouer de tout le Concile que de le payer de cette deffaitte après avoir lassé la patience de ses legats; & il ne pouvoit dégenerer plus visiblement de la pieté du grand Constantin, qu'en joignant ainsi l'oppression de toute l'Eglise au mépris de ses Evesques. Aussi dès que S. Athanase eut eu connoissance de cette lettre, il l'ajouta à son traité des synodes; & il y fait remarquer la finesse criminelle du tres-impie Constance; c'est le nom qu'il luy donne sans hesiter. p. 929. 930.

Cet Empereur y conte 20. Evesques au nombre des députez, joignant apparemment ceux des Ariens avec les autres, & voulant faire accroire qu'il les avoit tous traittez également. Cependant les Ariens seuls estoient ses amis intimes & ses secrets cōfidens. C'estoient eux qui lui inspiroient ces longueurs étudiées pour réduire les Peres du Concile de Rimini à se soumettre à ses volontez par la douleur qu'ils ressentoient d'estre separez si long-temps de leurs Eglises, & à abattre eux-mesmes le rempart qu'ils avoient élevé contre l'heresie. Car l'application qu'il avoit à vouloir faire supprimer les termes de substance & de consubstantiel, n'avoit pour but que le renversement de la foy & l'établissement de l'impieté.

Mais ces genereux Evesques avoient jusques alors trop de lumiere & de penetration pour ne pas voir ou qu'on les jouïoit, ou qu'on les vouloit opprimer; & ils crurent devoir opposer à cet artifice une nouvelle protestation de perseverance & de fermeté. C'est ce qu'ils firent en repliquant à l'Empereur par cette lettre.

Nous avons reçu, tres-religieux Seigneur & Empereur, « les lettres de vostre Clemence qui portent que l'engagement « où vous estes ne vous a point permis jusques icy de donner « audience à nos députez, & qui nous ordonnent d'attendre « leur retour, afin que vostre pieté soit informée des décisions « que nous avons faites conformément à ce que nos Peres ont « défini. Mais nous vous declaron & vous protestons dès «

» maintenant que nous ne nous départirōs jamais de la resolu-
 » tion que nous avons prise ; & nous avons donné le mesme or-
 » dre à nos députez. C'est pourquoy nous vous prions que cet-
 » te lettre soit leuë d'un œil favorable, & de recevoir de bonne
 » part cet ordre que nous avons donné à nos legats. De plus ,
 » vous reconnoissez aussi bien que nous combien c'est une
 » chose triste & affligeante que sous un regne aussi heureux
 » qu'est le vostre , tant d'Eglises demeurent privées de la pre-
 » sence de leurs Evesques. Et c'est pour cela que nous vous sup-
 » plions tout de nouveau d'ordonner que nous retournions en
 » nos Eglises , si vostre pieté l'agrée ainsi , avant la rigueur de
 » l'hyver , afin que nous puissions avec nos peuples offrir nos
 » prieres pour la prosperité de vostre empire à Dieu Pere tout-
 » puissant, & à J. C. nostre Seigneur & nostre Sauveur son Fils
 » unique, comme nous avons toujours fait par le passé, &
 » comme nous faisons encore presentement.

Eclair. 1.

Ce fut assez vraysemblablement durant ces delais & ces
 longueurs affectées par les Ariens pour lasser la patience des
 catholiques, que le Concile de Rimini traitant des privile-
 ges de l'Eglise & du Clergé, déclara selon les loix des Em-
 pereurs, que les terres qui dépendoient de l'Eglise devoient
 estre libres de tous impôts & de toutes charges publiques.
 Et ce reglement fut confirmé par une loy de Constance don-
 née à Milan le 30. may de l'année suivante.

*l. 16. tit. 2.
 l. 13. cod.
 Theodos.*

Comme la lettre que les Evesques du Concile de Rimini
 avoient écrite à l'Empereur, faisoit paroistre un surcroist de
 generosité en leur personne, aussi les Ariens redoublerent
 leurs intrigues pour en divertir l'effet. Car dès qu'elle luy fut
 renduë, & qu'ils en eurent pris l'occasion d'aigrir son esprit,
 ils firent venir les députez malgré eux en une ville de Thra-
 ce nommée Nicé ou Nice, ou mesme Nicée dans S. Hilaire,
 & qui avoit esté appellée auparavant Ustodizo, à quelques
 lieuës d'Andrinople du costé de l'Orient. Ils affecterent ce
 lieu à dessein de confondre toutes choses, & de se couvrir de
 la ressemblance des noms pour tromper les simples, & pour
 obscurcir dans la posterité la connoissance du grand symbole
 qui avoit établi authentiquement la consubstantialité du
 Verbe ; afin que ceux qui ne feroient pas de distinction entre
 Nicé ville de la Thrace & Nicée dans la Bithynie, prissent la
 verité

*Eclairciss. 2.
 Socrat. l. 2.
 c. 29.
 Hilar. cont.
 Auxent. &
 in fragm.*

verité pour l'erreur & l'erreur pour la verité. Mais ils ne tromperent pas beaucoup de monde, & cet artifice ne leur servit qu'à se faire mocquer d'eux.

Ils réussirent néanmoins dans leur principal dessein, qui estoit d'abbattre la constance des députez du Concile. Car les ayant long-temps tourmentez par divers delais, trompez par leurs ruses & par leurs finesses, attirez par l'esperance des faveurs du Prince, intimidéz par les menaces de sa colere, affoiblis par leurs propres violences, & abusez par la fausse assurance qu'ils leur donnerent que les Orientaux avoient supprimé le mot de *substance* dans le Concile de Seleucie; ils obligerent enfin ces deplorables Evêques à casser ce qu'ils avoient si faintement établi, & à approuver ce qu'ils avoient condamné comme impie. La crainte qu'ils eurent de souffrir l'exil pour le Fils de Dieu, & la satisfaction qu'ils se promettoient dans le repos de leur pais & dans les malheureuses possessions de leurs Eglises, les obligerent à communiquer avec ces mesmes Ariens qu'ils avoient tant detestez, & à consentir à l'abolition des mots de *substance* & de *consubstantiel*, en recevant une confession de foy entierement conforme à la troisième de Sirmich qu'ils avoient rejeitée à Rimini, horsmis qu'en declarant le Fils semblable au Pere elle n'ajoute point *en toutes choses*, que selon S. Athanase elle deffend d'user du mot d'hypostase, & qu'elle anathematize toutes les heresies contraires à ses décisions.

*Theodorct.
l. 2. c. 16.
Hilar. in
Auxent.
Athan. ad
Afr. Hilar.
frag. Libell.
Marcell. &
Faustin.*

*Athan. de
synod. p.
905. 906.
ad Afr.
Eclairc. 3.*

S. Hilaire nous a conservé une si honteuse declaration de ces Evêques affoiblis. En voicy les propres paroles.

Icy commence la relation de ce qui s'est passé lorsque les Evêques qui faisoient la fonction de Legats pour le Concile de Rimini, abandonnerent la verité par leur prévarication.

*fragm.
Hilar.*

Le 10. jour d'octobre, Eusebe & Hypace estant Consuls,

LES Evêques assemblez à Nicée, qui s'appelloit autre-
fois Ustodizo dans la province de Thrace, ayant pris
séance, sçavoir Restitute, Gregoire, Honorat, Athenie, Hy-
gin, Justin, Prisque, Prime, Taurin, Luce, Mustace, Urbain, &c

» Honorat, Solutor; Restitute Evêque de Carthage dit ce
 » qui suit : Vostre prudence sçait, mes tres-saints confreres
 » dans le sacerdoce, que lors que l'on traitta de la foy dans
 » Rimini, la dispute qui s'éleva sur ce sujet, divisa tellement
 » les esprits, que le diable fit naistre de la discorde parmy les
 » prestres de Dieu: ce qui fut cause que moy, & les autres
 » Evêques qui estoient du mesme sentiment, nous pronon-
 » çâmes une sentence de condamnation contre nos freres Ur-
 » face, Valens, Germine & Caius, comme s'ils eussent esté
 » les auteurs d'une mauvaise doctrine; & nous les retranchâ-
 » mes de nostre communion. Mais ayant traité & examiné de
 » plus prés toute cette affaire, nous avons trouvé en eux des
 » sentimens qui ne doivent déplaire à personne, c'est à dire
 » une foy catholique & toute conforme à la profession qu'ils
 » en font, & que nous avons nous mesmes soufcrite. Ainsi nous
 » avons reconnu qu'ils n'ont jamais esté heretiques: & parce
 » que la concorde & la paix est un si grand bien devant Dieu,
 » nous avons esté d'avis de casser d'un commun consentement
 » tout ce qui avoit esté fait à Rimini, de les recevoir tout à fait
 » à nostre communion, & de ne laisser sur leur sujet aucune ma-
 » tierre de dispute, qui puisse ou qui doive souiller leur reputa-
 » tion. Voilà ce qui s'est passé jusques icy. Puis donc que
 » nous sommes icy assemblez, chacun de vous doit declarer
 » si ce que je viens de vous rapporter est veritable, & le souf-
 » crire de sa main. Tous les Evêques dirent d'une mesme
 » voix, Nous sommes prests de le faire, & ils y joignirent leur
 » signature.

Ce style de prévaricateurs doit faire fremir tous ceux qui
 ont de l'amour pour la verité & du zele pour l'Eglise. Car
 ces Evêques estoient venus pour en soutenir la cause à la
 Cour de l'Empereur, & ils la trahissent honteusement. Ils
 avoient condamné avec leurs confreres de Rimini, Urface &
 les principaux partisans de l'Arianisme, qui estoient des he-
 retiques relaps, d'insignes fourbes, & les plus meschans
 hommes de la terre; & après les avoir excommuniés avec
 tant de sagesse & de justice, il les reçoivent en leur commu-
 nion comme des Evêques catholiques injustement accu-
 sez, & cassent en leur faveur tout le Concile de Rimini au
 nom duquel ils agissoient en qualité de legats. Ils ne se con-

tentent point de prononcer en faveur de ces heretiques; mais ils s'unissent aussi à eux pour faire profession de leur heresie, condamnent le mot de substance & de consubstantiel, comme des termes capables d'exciter du scandale parmy leurs freres, & remercient l'Empereur de leur en avoir donné la veritable intelligence, ainsi que nous apprenons par une lettre écrite au nom de tous les Evesques de ce faux Concile.

Ainsi l'Eglise se trouva accablée d'un surcroist d'affliction que S. Ambroise attribué aux finesse & aux ruses des heretiques, qui firent changer par surprise ce que le Concile de Rimini avoit ordonné en autorisant la veritable foy; & il dit aussi que cela vint de ce que quelques-uns voulurēt disputer de la foy dans le palais de l'Empereur. Mais la foiblesse de ces députez n'estoit pas encore le plus grand de tous les maux de l'Eglise; & elle estoit sur le point de recevoir une playe si profonde, que toutes ses blessures précédentes ne luy estoient pas comparables.

CHAPITRE XX.

Chûte de presque tous les Evesques du Concile de Rimini.

LA malheureuse signature de ces prévaricateurs leur ayant fait obtenir la liberté de retourner à Rimini, Constance qui ne se contentoit pas d'avoir abbatu dix Evesques s'il ne renversoit aussi tous les autres, y envoya pour ce dessein, & manda au Préfet Taurus qui y tenoit en captivité tous les Peres du Concile, de ne les point laisser aller jusques à ce qu'ils eussent signé la mesme confession de foy qui venoit d'estre receuë par leurs députez; Que s'il s'en trouvoit quelques-uns qui resistassent avec plus d'opiniâtreté que les autres, il luy ordonnoit en ce cas là de les envoyer en exil, pourveu qu'ils ne fussent pas plus de quinze.

Il écrivit aussi aux Evesques pour leur enjoindre de supprimer les mots de substance & de consubstantiel, traittant fort injurieusement ceux qui avoient déposé les Ariens, & les menaçant de ne les point laisser retourner à leurs Eglises jusqu'à ce qu'ils luy eussent obeï. Urface & Valens revinrent en

*Sulpic. Sever. l. 2.
Labeolus
Faust. &
Marcell.*

Eclairciss. 1.

*Hil. frag.
Athanas.
ad Afr. p.
934.*

mesme temps, pour recueillir enfin les malheureux fruits de tant de travaux qu'ils avoient endurez pour l'heresie.

Ceux qui avoient dès auparavant embrassé le parti de l'Arianisme, ne témoignèrent que de la joye & des actions de graces pour la lettre si honteuse de Constance, & qu'une basse & aveugle obeïssance pour des commandemens si injustes. Ce furent les seuls sentimens qu'ils exprimerent en écrivant à Constance, comme c'estoit aussi la disposition sincere de leurs esprits corrompus. Mais comme on ne vouloit point les laisser sortir de Rimini que l'iniquité ne fust entièrement consommée par la signature des autres, ils conjurerent l'Empereur d'écrire à Taurus de leur accorder la liberté qu'ils avoient si bien meritée en se dévouant à tout ce que l'on avoit désiré d'eux. Et en mesme temps ils écrivirent aux Evêques d'Orient, pour les assurer qu'ils estoient dans la mesme foy qu'eux, & qu'ils y avoient toujours esté.

Eclairciss. 2.

Il ne nous en est resté que leur lettre à l'Empereur, laquelle on peut sans exaggeration appeller la piece du monde la plus lasche & la plus infame, puisqu'ils s'estiment heureux d'avoir esté convaincus de la verité par Constance, & qu'ils s'en déclarent redevables aux lumieres de sa pieté. Aussi attribuons nous cette lettre non à ceux qui avoient toujours esté fermes dans le Concile de Rimini, & qui y tomberent enfin comme nous verrons bien-tost; mais à ceux qui avoient toujours fait profession d'Arianisme, tant parce qu'ils assurent eux-mesmes qu'ils ont toujours esté dans ce sentiment, qu'à cause qu'ils traittent d'heretiques ceux qui n'avoient pas signé, n'y ayant pas d'apparence que ceux qui signerent par surprise & par foiblesse, eussent voulu écrire une lettre semblable à celle-là.

sulpic. Sever. l. 2.

Ainsi les Ariens qui avoient esté frappez d'anathemes dans le Concile de Rimini, commencerent depuis le retour des legats à l'emporter sur les autres, & se trouverent mesme assez forts pour s'emparer de l'eglise dont ils chasserent les catholiques sous lesquels ils avoient tremblé si long-temps.

Quant aux deffenseurs de la consubstantialité du Verbe, ils témoignèrent d'abord quelque generosité episcopale, en refusant la communion à leurs députez qui avoient passé les bornes de leur pouvoir, & abusé de leur commission, quoy qu'ils rejettassent leur chûte sur la violence que l'Empereur

venoit d'exercer contr'eux. Ils se trouverent néanmoins fort embarrassé de ce qu'ils avoient à faire quand ils apprirent la resolution où estoit l'Empereur de ne les point laisser sortir qu'ils n'eussent signé ; & leur trouble s'augmentant toujours, ils ne sçavoient plus à quoy se résoudre. Enfin la plupart s'estant affoiblis peu à peu, soit par la foiblesse & l'inconstance de leur esprit, soit par l'ennuy & le chagrin d'un si long séjour dans un país étranger, ils rendirent les armes à leurs adveraires : & dès que les esprits furent une fois ébranlez, on courut à l'autre parti avec tant de foule & de chaleur, que le nombre des catholiques se trouva réduit à 20.

On rapporte que les Ariens qui sçavoient joindre les sollicitations aux menaces, & l'artifice à la violence, pour vaincre plus facilement la resistance des orthodoxes, leur envoyèrent secrettement quelques personnes de leur cabale, qui sous prétexte de faire l'office de conseillers & de mediateurs, leur venoient représenter qu'il estoit bien facheux de voir tous les Evésques divisez pour un mot, veu qu'il estoit si aisé de couper la racine de ces disputes, & d'empescher tous ces troubles en luy en substituant un autre ; Que cela estoit absolument nécessaire si on vouloit terminer une bonne fois tous ces differens, puisque jamais on n'auroit de paix avec l'Orient qu'en supprimant le mot de substance. Le Concile se laissa enfin ébloüir par l'éclat & par l'apparence de cette raison, dont l'éloignement des lieux les empeschoit de reconnoistre la fausseté, estant certain que presque tous les Orientaux tenoient le Fils ou consubstantiel, ou semblable en substance à Dieu son Pere.

Comme ces Ariens estoient subtils, & de tres-grands fourbes, ils surprirent encore par une autre voye l'ignorance & la simplicité des Occidentaux. Car ils leur demanderent si c'estoit la consubstantialité ou JESUS-CHRIST qu'ils adoroient & qu'ils vouloient suivre, & par cette opposition ridicule qui les obligeoit de ne répondre qu'avec quelque sorte d'execration que c'estoit en JESUS-CHRIST qu'ils croyoient, & non en la consubstantialité, ils leur rendirent insensiblement odieux ce terme qu'ils n'entendoient pas assez, & les obligerent à l'abandonner entie-

*Sozom. l. 4.
c. 18.*

*Concil. Parisien. ap.
Hilar.*

*Rufin. l. 1.
c. 21.
Iulian. ap.
August. l. 1.
op. imp.
c. 75. 76.*

rement, & ensuite à communiquer avec eux. On dit qu'on les abbattit encore par la vaine apprehension d'estre appelez Athanasiens. Mais Rufin nous apprend aussi qu'ils ne tomberent pastous par ignorance. Et en effet il est comme impossible que dans une si nombreuse assemblée il ne se trouve quelqu'un qui ait la veüe plus penetrante que les autres, mais en mesme temps le cœur plus lasche & plus corrompu.

Les Prestres Marcellin & Faustin font une étrange peinture de la chute de ce Concile, quoy qu'en qualité de Luciferiens ils soient inexcusables de s'estre separez de l'Eglise sous ce prétexte; n'y ayant jamais d'occasion juste & raisonnable de rompre le lien de l'unité. Que c'eust esté, disent-ils, une conduite salutaire, un agreable spectacle, & une occasion capable de les combler d'honneur & de gloire, si tous ces Evesques estant animez d'une mesme force, & conspirant tous ensemble dans un mesme dessein, eussent conservé jusques à la fin la foy qu'ils avoient toujours deffenduë, sans que la crainte de l'exil & des supplices eust eu le pouvoir de les en empescher, pour jouir de la felicité eternelle qui nous est promise dans le royaume de JESUS-CHRIST! Nous ne disons rien de ce que cette fermeté leur eust peut estre servi pour faire comprendre au monde combien il faut que cette foy soit d'un grand prix, s'il n'y eust point eu d'Evesque qui n'eust voulu souffrir l'exil, les proscriptions & la mort mesme pour la conserver. Mais ces Evesques qui estoient en si grand nombre, se laissant un peu épouvanter, ont donné les mains à l'impiété qu'ils ont acceptée en foule, & cette impiété s'est emportée à un plus grand excés de fureur en voyant qu'une si grande multitude avoit esté si aisément renversée. Certes il n'y a pas moins de sacrilege en cela que si ceux qui y sont tombez avoient sacrifié aux idoles en succombant à la violence d'un persecuteur payen, puisque c'est sacrifier aux demons que de souscrire l'heresie par crainte, les divines Ecritures nous enseignant que l'heresie est la doctrine des demons aussi bien que l'idolatrie.

Il faut se servir des reflexions de ces deux prestres en detestant leur separation & leur dureté inflexible; & il est

certain que cette chûte des Peres du Concile de Rimini a esté un plus grand sujet de gemissement à l'Eglise, que les disgraces & les pertes des batailles ne le furent jamais à l'ancienne ville de Rome pour sa dignité temporelle. Mais la douleur des Chrestiens qui s'interessent pour le repos de leur sainte Mere, ne doit point estre capable de leur faire perdre la confiance qu'ils ont en Dieu, puisqu'ils sont assurez que ny les puissances de l'enfer, ny la malice des heretiques, ny la foiblesse & la lascheté des Prelats ne pourront jamais aneantir l'effet de la protection qu'il a promise à son Epouse.

CHAPITRE XXI.

S. Phebade, & le reste des Evesques du Concile de Rimini se laissent tromper par les Ariens.

Nous n'avons point encore épuisé toute la matiere de nos larmes dans la relation du mauvais succès du Concile de Rimini; & ce que nous avons à dire encore sur ce sujet doit percer le cœur de tous ceux qui ont veu jusques icy dans cette histoire le triomphe de la verité au milieu des plus grandes persecutions. Préparons nous donc à voir tomber des colonnes qui paroissoient inébranlables, & adorons la toute-puissance de celui qui les empeschera de se briser tout à fait.

Il y avoit encore 20. Prelats qui deffendoient la verité dans ce Concile, ainsi que nous avons veu: mais plus le nombre en estoit petit, plus ceux dont il estoit composé avoient de vigueur & de force. Les plus invincibles de cette troupe si genereuse estoient S. Phebade d'Agen, & S. Servais Evesque de Tongres.

Comme ces 20. Prélats avoient esté inébranlables aux menaces & à toutes les vaines terreurs, Taurus eut recours aux prieres pour les fléchir; & les abordant avec larmes, il les conjura de prendre des resolutions plus douces & plus moderées. Il leur representa qu'il y avoit déjà plusieurs mois que les Evesques estoient enfermez dans une ville; Qu'ils estoient accablez de pauvreté, & consumez par la

Sulp. Sever.

l. 2.

Eclairc.

rigueur de l'hyver, sans pouvoir esperer aucune permission de fortir à moins que de ceder à ce que l'on exigeoit d'eux; Qu'il estoit temps de terminer cette affaire, & que s'ils ne se rendoient, on ne devoit jamais esperer d'en voir la fin; Qu'en un mot ils devoient imiter l'exemple de leurs confreres, & se rendre au moins à l'autorité du plus grand nombre.

Phebade répondit à cela qu'il estoit prest de souffrir l'exil, & tous les supplices imaginables dont on le pouvoit menacer, mais qu'il ne pourroit jamais se résoudre à accepter une profession de foy faite par des Ariens. Cette contestation dura quelques jours; & l'on ne voyoit aucune apparence de paix, jusqu'à ce que Phebade mesme commença insensiblement à se relascher & à s'amollir, & enfin se laissa tout à fait vaincre par une proposition qu'on luy fit. Car Valens & Ursace luy remonstrent que l'on ne pouvoit sans crime rejeter une profession de foy tres-catholique, produitte, disoient-ils faussement, par les Evesques d'Orient, & qui avoit l'Empereur mesme pour auteur; Que jamais les disputes ne finiroient si ce qui estoit approuvé de l'Orient estoit rejezté de l'Occident; Qu'enfin si le formulaire dont il s'agissoit ne leur paroissoit pas assez clair & assez formel, ils pouvoient y ajoûter ce qu'ils voudroient, & qu'eux de leur part estoient prests d'y consentir.

Une proposition si plausible fut receüe de tout le monde avec joye; & les catholiques, qui vouloient terminer l'affaire par quelque moyen que ce fust, n'osèrent pas s'y opposer. On commença donc à produire des professions de foy, dit S. Sulpice, dressées par Phebade & par Servais, c'est à dire les anathemes que nous rapporterons dans la suite. Elles portoient la condamnation d'Arius, & declaroient le Fils semblable à son Pere, sans commencement & sans aucun temps. Mais lors qu'on dressoit ces propositions, Valens comme pour y contribuer de sa part, dit qu'il falloit mettre que le Fils n'estoit pas une creature comme les autres creatures; & cette proposition captieuse cachoit toute son erreur, & tout son venin. Car sous prétexte de distinguer le Fils d'avec les creatures, il le réduisoit au rang d'une veritable creature, relevée seulement au dessus des autres.

autres. On ne s'en apperçoit pas néanmoins pour lors. Les Prélats, dit S. Ambroise, qui avoient la simplicité de la colombe, mais non l'adresse & la prudence du serpent, crurent avec trop de facilité: en cherchant comme des oyseaux imprudens la nourriture de la foy, ils ne reconnurent pas le piège qu'on leur dressoit; & en courant à la verité ils tomberent dans la fosse de l'heresie, où les autres les poufsoient par leurs fourberies.

Ambros. l. 3. de fide c. 7.

On conclut ainsi cet accord funeste, où il sembloit que personne ne fust ny victorieux ny vaincu; parce que d'une part le formulaire estoit pour les Ariens, & que de l'autre les professions, ou les anathemes que l'on y avoit ajoûtez estoient pour les catholiques, à la reserve des paroles que Valens y avoit glissées, & dont le mauvais sens ne fut remarqué que long-temps après.

Il n'y avoit rien certainement de plus honteux que de voir ceux qui avoient esté excommuniez deux ou trois fois, & qui venoient de l'estre encore tout fraîchement, former les décisions du mesme Concile dans lequel ils avoient esté condamnez, renverser par des artifices humains les plus fermes colonnes de l'Eglise, & passer de la posture de criminels, & de la qualité de fugitifs à l'autorité de juges, pour donner la loy à leurs juges mesmes, & à toutes les Eglises d'Occident. On ne sçait en cette rencontre ce que l'on doit le plus admirer, ou leur artifice & leur insolence, ou la foiblesse de tant d'Evesques catholiques, qui reconnurent par leur chute combien il y a de difference entre les plus grandes violences contre lesquelles ils s'estoient fortifiés, & les persecutions lentes dont la longueur ruine souvent les plus constantes resolutions. Il est vray semblable que ces Evesques auroient plustost souffert la dureté de l'exil si on les eust releguez d'abord, que cet estat de suspension & d'inquietude où on affecta de les laisser si long-temps pour les obliger de ceder enfin aux mouvemens de la Cour.

Cependant quoyque l'on déplore leur foiblesse avec raison, les saints Peres ont crû estre obligez de l'excuser en quelque maniere; & voicy leurs reflexions. Il n'y avoit, ce sembloit, rien de si conforme à la pieté, ny de si digne:

Hier. contra Lucifer. c. 7.

d'un serviteur de Dieu, que de suivre l'unité, & de ne se diviser point de tout le monde par le schisme; sur tout lorsque l'on confideroit que cette profession de foy n'avoit rien en apparence qui fust impie & sacrilege. La suppression mesme du mot de substance paroissoit assez raisonnable; & il ne sembloit pas que des Evesques se deussent mettre fort en peine d'un mot, dont ils avoient mis le sens à couvert & hors d'atteinte. Il y avoit neanmoins quelque bruit parmy le peuple que tout cela n'estoit qu'une tromperie & qu'un piège des Ariens. Mais Valens protesta en presence de Taurus, qu'il n'estoit point Arien, & qu'il estoit tout à fait éloigné des blasphemes des Ariens; & fit apparemment toutes les autres declarations qui avoient esté dressées par S. Phcbade & par S. Servais comme des précautions nécessaires pour se deffendre de la surprise des heretiques.

Mais parce que cette protestation n'estât faite qu'en particulier, ne suffisoit pas pour appaiser les soupçons du peuple, un jour que les Evesques & les laïques estoient assemblez dans l'Eglise de Rimini, Musone ancien Evesque de la Byzacene parla ainsi. Comme nous avons appris que l'on accuse
 » soit d'erreur quelques-uns de nous par des bruits vagues
 » & confus, nous avons ordonné qu'on liroit toutes ces erreurs
 » en presence de vostre sainteté, afin que tout le monde
 » de condamne d'une mesme voix ce qui merite de l'estre,
 » & ce qui doit estre rejetté avec horreur de nos oreilles &
 » de nostre cœur. Chacun l'ayant agréé, & Claude Evesque
 de la Marche d'Ancone commençant à lire quelques blasphemes
 dont on accusoit Valens, celui-cy declara qu'ils
 » n'estoient pas de luy, & s'écria hautement, Si quelqu'un
 » dit que JESUS-CHRIST n'est pas Dieu, Fils de Dieu, né
 » du Pere avant tous les siècles, qu'il soit anatheme. Si quel-
 » qu'un ne dit pas que le Fils de Dieu est éternel avec le
 » Pere, qu'il soit anatheme. Si quelqu'un dit que le Fils est
 » creature comme le sont les autres creatures, qu'il soit ana-
 » theme.

Tous les Evesques confirmerent ces anathemes en répondant avec Valens, Qu'il soit anatheme. Mais Valens ayant
 » ajouté, Si quelqu'un dit qu'il y a eu un temps que le Fils n'e-

ſtoit point, qu'il ſoit anatheme, tous les Evesques & toute l'Eglife en corps receurent cette parole avec un applaudifſement public, & comme avec un treſſaillement de joye.

Tout le monde l'élevant donc juſques au ciel par des louanges extraordinaires, Claude prit la parole & dit, Il y a encore quelque choſe qui eſt échappé à mon frere Valens; & ſi vous le jugez à propos, nous le condamnerons en commun, afin qu'il ne reſte plus aucune difficulté. Et auſſi-toſt il ajoûta: Si quelqu'un avouant que le Fils de Dieu eſt devant tous les ſiecles, ne dit pas qu'il eſt devant tous les temps qu'on peut concevoir, mais met quelque choſe devant luy, qu'il ſoit anatheme. Tous répondirent, Qu'il ſoit anatheme; & Valens condamna de la meſme ſorte pluſieurs autres choſes dont on le pouvoit ſouppçonner, à meſure que Claude les prononçoit.

Voilà ce que S. Hieroſme dit avoir tiré des actes du Concile de Rimini qui eſtoient alors dans les archives de toutes les Eglifeſ, mais qui ne ſe ſont pas conſervez juſques à nous; & il ajoûte que les Ariens meſmes avoüoient toutes ces choſes.

La derniere action du Concile fut apparemment la nomination des députez que l'on envoya de nouveau à Conſtance; & pour juger quels ils eſtoient, il ſuffit de conſiderer qu'Urſace & Valens en eſtoient les chefs, & qu'ils eſtoient accompagnez de Cajus & de Juſtin celebres entre les Ariens. Il y avoit encore avec eux Migdone, Megafe, Oprat, Martial, & d'autres qui ne ſont pas nommez, entre leſquels eſtoit peut-eſtre Saturnin Evesque d'Arles, que nous verrons avoir eſté à Conſtantinople au commencement de l'année ſuivante. Ils y allerent chargez de ce nouveau crime, & porterent aux pieds de Conſtance les tristes dépouilles qu'ils venoient de remporter non par la deffaitte des ennemis de l'Eglife, mais par la chute de ſes enfans & de ſes plus illuſtres Prelats.

*Hil. fragm.
& contra
Arian.
Sozom. l. 4.
c. 18.*



CHAPITRE XXII.

Triomphe des Ariens après le Concile de Rimini. Il est condamné par tout le monde, & par ceux mesmes qui l'avoient signé. Persecutions que l'on prétend en avoir esté la suite.

*Hier. contr.
Lucif. Libell.
Marc. &
Faust. Sul-
pic. Sev. l. 2.*

C'EST ainsi que se termina le Concile de Rimini, & qu'après un commencement si favorable & si glorieux il eut une fin aussi triste & une conclusion aussi funeste qu'est celle que nous avons veüe. Neanmoins le mal ne parut pas d'abord : on eut besoin de temps pour reconnoistre que l'on y avoit signé l'heresie & l'impieté sous le prétexte de l'unité & de la foy ; & tous les Evesques s'en retournerent avec joye dans leurs Eglises comme estant persuadez qu'ils avoient fait reüssir le desir commun du Prince & de tous les gens de bien, qui estoit de rétablir le nœud de la communion entre l'Orient & l'Occident.

*Hilar. cont.
Arian.*

Mais les crimes ne demeurent pas long-temps cachez ; & quand les chairs d'une cicatrice ne sont pas bien rejointes, la playe s'ouvre tout de nouveau, & le pus en sort avec abondance. Ursace, Valens & les compagnons de leur malice commencerent bien-tost à publier leur victoire, & à se vanter qu'ils n'avoient pas dit absolument que le Fils n'est pas creature, mais qu'il n'estoit pas semblable aux autres. Ce fut en propres termes ce qu'ils répondirent dans une grande assemblée, où pour confondre leur impieté on leur demandoit pourquoy donc ils n'avoient pas dit que le Fils fust creature. Et ce fut par une suite de la mesme impieté qu'ils eurent l'effronterie de mettre dans une de leurs lettres, & de soutenir ensuitte publiquement, que le Fils estoit aussi different du Pere, & JESUS-CHRIST aussi dissemblable à Dieu, qu'un verre l'est d'une émeraude. Ils expliquoient de mesme en des sens heretiques les autres paroles les plus catholiques dont ils s'estoient servis à Rimini pour tromper les autres.

Ibid.

Il n'eust pas esté difficile de confondre ces chicanne-ries si honteuses, & de briser le front d'airain de ces

heretiques par la force invincible de la verité. Mais les plus puissans sont toujours maistres des explications, & l'on avoit ruiné les remparts que l'Eglise avoit élevez contre l'heresie. Le mot de substance que les catholiques avoient toujours conservé depuis le Concile de Nicée comme un bouclier pour repousser les traits les plus perçans & les plus envenimez de ses ennemis, se trouvoit aboli par la trop grande facilité des Evesques, & l'on proclamoit hautement la condamnation de ce saint Concile general. Le monde gemit de cette surprise, & se vit avec étonnement devenu Arien sans y penser.

Il ne faut donc pas trouver étrange qu'une conclusion si déplorable ait rendu le Concile de Rimini odieux à toute l'Eglise; que S. Athanase l'ait mis au nombre des Conciles Ariens; que S. Ambroise l'ait eu en horreur, & qu'il ait fait cette declaration en écrivant à Valentinien mesme, qui venoit de faire une loy en faveur des Ariens où il dit que les decrets de ce Concile doivent subsister éternellement, & où il veut que ceux qui font profession de les suivre ayent permission de tenir les assemblées, sur peine aux catholiques d'estre traittez comme criminels de leze-majesté s'ils entreprennent de les troubler. On ne peut aimer JESUS-CHRIST sans parler avec execration de ce Concile: & c'est aussi pour ce sujet que le mesme S. Ambroise dit que quand JESUS-CHRIST maudit ceux que les hommes benissent, il semble marquer ceux qui s'estant rendus les auteurs d'une prevarication pleine de perfidie dans le Concile de Rimini, avoient perdu la grace de Dieu pour acquerir celle de l'Empereur, & s'estoient soumis à une éternelle malediction par le desir qu'ils avoient eu de plaire aux puissans du siecle. Enfin c'est ce qui a fait dire à S. Augustin que l'impiereté des heretiques fit condamner à Rimini sous un Empereur heretique le terme de *consubstantiel* que l'on n'entendoit pas encore suffisamment, le plus grand nombre ayant esté trompé par l'artifice d'un assez petit nombre d'Ariens.

Les Evesques qui s'estoient laissé surprendre d'une maniere si honteuse, demurerent dans leur communion, dit S. Hierosme, se contentant de gouverner leurs Eglises sans communiquer avec les autres Evesques; ou écrivirent aux

*Greg. Naz.
orat. 21.
Hier. contr.
Lucif. c. 7.*

*Athanas.
ad Afr. p.
935. 941.
Ambr. ep. 13.*

*Ambros. in.
c. 6. Luc.*

*August. l. 3.
contra Ma-
ximin. c. 14.*

*Hier. contr.
Lucif.*

Confesseurs qui estoient bannis sous le prétexte de S. Athanase, pour leur déclarer leur foy & demander leur communion : d'autres, quoy qu'avec regret, demeurèrent dans la communion des Ariens, n'esperant pas de voir jamais les choses en meilleur estat; & il n'y en eut que fort peu qui aimassent mieux selon la corruption naturelle aux hommes, foutenir qu'ils avoient bien fait, que de reconnoistre leur faute.

Pour ne pas laisser dans les esprits l'impression que le scandale de cette chute y pourroit faire, nous nous hastons de dire icy par avance que l'Eglise ayant ensuïtte recouvré la paix par la mort de Constance arrivée en 361. on vit ces Evêques qui estoient tombez dans les pièges des heretiques, accourir au devant des saints Confesseurs, protester par le corps du Seigneur, & par tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'Eglise, qu'ils estoient toujours demeurez dans la société de la foy, qu'ils n'avoient manqué que de prudence pour découvrir la duplicité des autres, & qu'ils estoient prêts de condamner & leur propre signature, & tous les blasphemes des Ariens.

En effet l'histoire nous apprend qu'ils se repentirent de ce qu'ils avoient fait, & qu'ils le témoignèrent publiquement. Les Evêques de nostre France avoüerent presque tous leur erreur, & condamnerent ce qui s'estoit passé à Rimini: C'est ce que nous voyons par le Concile de Paris où ils confessent que leur simplicité a esté abusée par les fourberies de ceux qui leur ont fait supprimer le mot de substance. Les Evêques d'Italie selon leurs propres paroles, reconnoissant la surprise qu'on leur avoit faite à Rimini, casserent ses decrets par une resolution commune de toutes leurs provinces, retournerent à la foy de Nicée, & resolurent de ne communiquer qu'avec ceux qui feroient la mesme chose sans aucune ambiguïté. Et S. Hilaire dit généralement que le Concile de Rimini fut cassé par tout le monde.

Nous avons encore la preuve de la verité de ce fait en plus d'un endroit de S. Ambroise, qui dit que plusieurs Conciles témoignoiēt que l'on avoit corrigé celuy de Rimini pour s'arrester à la foy de Nicée, & que ceux qui s'estoient laissés abattre revoquerent aussi-tost le consentement qu'ils avoient donné.

Theodoret.

l. 2. c. 17.

Sulp. Sever.

l. 2.

Hilar. frag.

id. advers.
Arian.

contra Au-
gent.

Ambros. l. 1.
de fide. c. 3.

id. ep. 13.

Mais il n'y a rien de plus exprés sur ce sujet que le témoignage de Libere, qui assure à tout l'Orient que ceux qui avoient esté trompez ou surmontez à Rimini, estoient presque tous rentrez en eux-mesmes depuis ce temps-là, avoient anathematizé la profession de foy de ce Concile, & n'en estoient que plus animez contre les dogmes & les sectateurs d'Arius.

*Socr. l. 4.
c. 11.*

Neanmoins comme ils avoient causé une confusion étrange dans l'Eglise, les Evêques qui n'avoient point eu de part à leur faute, se déclarerent aussi-tost contr'eux, & leur refuserent leur communion, comme on le voit par l'exemple de Gregoire Evêque d'Elvire auprès de Grenade, qui en fut loüé par S. Eusèbe de Verceil.

On tenta mesme de les déposer, & d'en mettre d'autres en leur place. Mais outre que des Evêques qui sçavoient en leur conscience qu'ils n'avoient pas consenti à l'heresie, ne pouvoient pas aussi consentir à leur déposition; les peuples qui aimoient leurs pasteurs, se souleverent par tout contre ceux qui les en vouloient priver, presque jusqu'à les poursuivre à coups de pierres & à les tuer. Ainsi l'Eglise fut obligée d'user d'indulgence envers eux, & de les recevoir selon le decret qui en fut fait dans le Concile d'Alexandrie & approuvé de l'Occident comme nous le verrons dans la suite. Et il semble mesme, quoy qu'en dise le prestre Marcellin, que S. Hilaire n'ait jamais cru devoir rompre la communion avec eux pour ce sujet, puisque dès le commencement de l'an 360. il déclare qu'il estoit uni de communion avec toutes les Eglises & tous les Evêques des Gaules.

*Hier. adv.
Lucifer.*

*Eccl' n'irciff. 1.
Hilary. contr.
Constant.*

Aussi comme la faute de ces Evêques venoit plustost d'imprudence que de malice, & qu'ils s'en sont relevez autant qu'ils l'ont pu, cela n'a pas empesché que l'Eglise n'ait mis quelques-uns d'eux au nombre des Saints qu'elle invoque, comme S. Servais & S. Phebade.

Après la chute de 400. Evêques de l'Occident, il semble assez difficile de croire qu'il en pust encore rester un seul qui fust exempt de cette faute si generale. Neanmoins nous sommes assurez qu'il s'en rencontra plusieurs, & que l'impetuosité de ce torrent n'emporta pas tout le monde. L'histoire remarque particulierement Vincent Evêque de Capouë, & le Pape Libere, qui par le refus qu'ils firent de consentir aux

*Theodoret.
l. 2. c. 17.*

decrets de Rimini, effacerent la flétrissure si honteuse dont leur front estoit marqué par la lascheté qu'ils avoient fait paroître dans les années précédentes.

Ils éprouverent en cette occasion que les longues persecutions qui font souvent tomber les plus fermes, leur donnent quelquefois le moyen de se relever, & que les mesmes combats qui exercent la generosité des autres, peuvent leur fournir la matiere de reparer les pertes qu'ils ont faites pour avoir manqué ou de cœur ou de prudence quand il avoit fallu soutenir le choc & les assauts des ennemis.

Hilar. frag. Nous voyons aussi que Gregoire Evêque d'Elvire refusa de consentir à la prévarication des autres, & en témoigna tant d'horreur qu'il se separa mesme de leur communion : ce qu'ayant mandé à S. Eusebe de Verceil, qui estoit alors dans son troisiéme exil, c'est à dire dans la Thebaïde, ce Saint par la lettre qu'il luy récrivit, & que nous avons encore, loüa sa conduite, l'exhorta à continuer sans rien craindre, l'assura de sa communion, & le pria de luy mander ceux qui estoient demeurez fermes dans la verité, ou qu'il y avoit fait rentrer par ses remontrances.

Socr. l. 2. c. 29.
Sozom. l. 4. c. 18.
Rufin. l. 1. c. 21. S'il faut ajouter foy à la narration de Socrate dans les points que nous ne sçavons pas estre faux, on peut croire que Constance donna alors un plein pouvoir à Ursace & à Valens de faire ce qu'ils voudroient pour l'avancement de leur secte, & qu'il envoya le formulaire de Rimini par toutes les villes d'Italie avec ordre de chasser les Evêques qui refuseroient de le signer, & d'en mettre d'autres en leur place. Et Rufin s'accorde assez avec cela, lorsqu'il represente en cette maniere les suites du Concile de Rimini. En ce temps-là, dit-il, la face de l'Eglise estoit tout à fait difforme & défigurée : car ce n'estoient plus comme autrefois des étrangers qui la ravageoient, c'estoient ses propres enfans. Le persecuteur & le persecuté estoient tous deux de l'Eglise. Il n'y avoit nulle part ny autel consacré aux idoles, ny immolation, ny sacrifice ; & on ne voyoit cependant de tous costez que prévarication, que chute ; & que ruine. Ceux qui souffroient en cette occasion enduroient des supplices comme les Martyrs en avoient autrefois soufferts sous les tyrans, mais ils ne remportoient pas la victoire comme les Martyrs.

Ils enduroient les mesmes tourmens; mais ils ne partageoient pas avec eux la joye & la gloire du triomphe, parce que l'Eglise déplorait la chute de celui-là mesme qui faisoit tomber les autres. Nous verrons le détail de toutes ces choses dans la suite du Concile de Constantinople à l'occasion du formulaire de Rimini que l'on s'efforça de faire signer par tout l'empire.

On dit que Libere eut part à cette persecution jusques à estre obligé de sortir de Rome, & qu'il se cacha jusqu'à la mort de Constance dans le cimetiere de sainte Agnès, ou dans quelques autres autour de la ville. On ajoute que Damase qui alors estoit prestre, & que ce Pape avoit laissé à Rome pour grand Vicaire, & les autres ecclesiastiques l'y venoient trouver. Mais quoy que ces choses soient tres-vraysemblables, il est certain neanmoins qu'elles sont peu autorisées, aussi bien que les actes de S. Gaudence de Rimini, qui estoit, dit-on, en ce temps-là l'un des plus genereux deffenseurs de la verité, & qui a merité d'avoir esté marqué comme Martyr dans le martyrologe Romain le 14. jour d'octobre.

Eclairciss. 2.

Bayon. or.

359. §. 47.

48. 49.

Voilà tout ce qui s'est passé dans l'Occident sur le sujet du Concile de Rimini jusqu'à la mort de Constance; & nous avons jugé à propos de le rapporter tout de suite, tant pour donner plus de jour à ces differens evenemens en les liant l'un avec l'autre, que pour n'estre pas obligé d'interrompre le recit de ce qui se passa dans l'Orient.

CHAPITRE XXIII.

Des Evêques qui se trouverent au Concile de Seleucie.

IL est donc temps de retourner en Orient pour y voir une tragedie non moins funeste dans ses effets que celle de Rimini, quoy que differente dans ses circonstances. Seleucie & Constantinople seront comme les deux theatres où les Ariens, que nous voyons depuis tant d'années se jouer de la religion, représenteront la mesme piece; & les deux Conciles qui s'y tiendront, nous feront voir une si grande conformité, qu'il ne faut pas s'étonner si S. Gregoire de Nazianze ne les fait passer que pour un seul, les appellant

Greg. Naz.

orat. 21.

la tour de Calane ou de Babel, & le conseil de Caïphe.

Nous avons veu cy-devant que l'on avoit ordonné que les Occidentaux s'assembleroient à Rimini, & les Orientaux à Seleucie en Isaurie, dont cette ville estoit metropole. On la nomme Seleucie la rude, peut-estre à cause des montagnes dont ce país est tout rempli; & S. Gregoire de Nazianze l'appelle la Seleucie de sainte Thecle, parce qu'elle estoit celebre par le tombeau de cette illustre martyre.

*Amm. l. 14.
Socrat. l. 2.
c. 31.
Athanas. de
syn. p. 869.
Greg. Naz.
or. 21.*

Tous les Evêques convoquez s'y rendirent le 13. de septembre de l'an 359. qui estoit apparemment le jour marqué pour le Concile; néanmoins l'ouverture ne s'en fit que le 27. du mesme mois. Il s'y trouva 160. Evêques, quoy que Theodoret n'en conte que 150. Il y eut parmy ce nombre autant de blasphémateurs de la divinité du Verbe qu'il plut à Constance. S. Athanasé dit qu'il y eut fort peu d'Evêques du party d'Acace, qui estoit celuy des Anomœens. Socrate en conte 36. S. Epiphane en nomme 39. ou 43. selon d'autres, qui avoient signé le formulaire d'Acace. Outre ceux-là il y avoit encore dans ce parti Patrophile de Scythople, Theodule ou Theodore des Cheretapes dans la Phrygie, & Asters dont le siege n'est pas marqué.

*Athanas. de
syn. p. 880.
Socr.*

*Hilar. ad
Constant.*

*Epiph. her.
73.*

Eclairciss.

Les principaux de ce party après Acace estoient Georges Evêque d'Alexandrie, Eudoxe d'Antioche & Urane de Tyr.

Le plus grand nombre des Evêques qui composoient ce Concile estoit celuy des Semiariens, entre lesquels on remarque particulierement Georges de Laodicée, Eleuse de Cyzique, Sophrone de Pompeiople en Paphlagonie, Silvain de Tarfe, Macedone de Constantinople, Basile d'Ancyre, Eustathe de Sebaste. On y met aussi S. Cyrille de Jerusalem, qui ayant esté déposé par Acace estoit venu pour faire juger de nouveau sa cause par le Concile; & tous ceux de ce party se montoient au nombre de 105. selon S. Hilaire.

*Theodoret.
l. 2. c. 22.*

*ad Const.
l. 1.*

Les douze ou treize qui restent pour faire le nombre de 160. estoient vraisemblablement les Evêques d'Egypte, qui, comme nous apprenons de ce mesme Saint, furent les seuls qui soutinrent genereusement dans ce Concile la consubstantialité du Verbe. Il faut mesme en excepter Georges & quelques autres, qui se rangerent du party d'Acace.

Mais ce fut un tres-grand bonheur pour l'Eglise de ce que

S. Hilaire se trouva à ce Concile pour y augmenter le nombre des deffenseurs de la verité, & Dieu ne pouvoit tirer un plus grand bien de l'exil de ce saint Evesque, que d'avoir conduit par sa providence jusques dans la metropole de l'Isaurie un homme aussi éclairé qu'il estoit sur un mystere que les Ariens s'opiniâtroient à vouloir anéantir. C'est le jugement qu'en fait S. Sulpice Severe, qui nous apprend de plus qu'encore que l'Empereur n'eust rien ordonné de luy en particulier, neanmoins comme les ordres de la convocation du Concile comprenoient tous les Evesques, le Lieutenant du Préfet, & le Gouverneur de Phrygie où il estoit depuis quatre ans, l'obligerent d'y aller comme les autres, luy fournissant pour cela les commoditez publiques.

Il n'entreprendoit ce voyage que pour deffendre la divinité de JESUS-CHRIST: mais il estoit une excellente copie de cet adorable original, puisque comme luy il faisoit du bien par tout, mesme en passant, & que sa sainteté éclatoit sur le chemin par des miracles. Car nous lisons dans sa vie faite par Fortunat, qu'estant un Dimanche dans un bourg qui se rencontroit sur le chemin, & estant entré dans l'église, une fille payenne nommée Florence fendit la presse du peuple, criant à haute voix que le serviteur de Dieu estoit là; & que s'estant jettée à ses pieds, elle le pria instamment de faire le signe de la croix sur elle pour la faire catechumene; que Florent son pere & toute sa famille firent aussi la mesme chose à son imitation, & que tous ensemble receurent le saint baptesme. Depuis ce temps-là Florence voulut avoir avec luy une union si sainte & si étroite, qu'elle ne le quitta jamais; & reconnut pour son veritable pere non celuy qui luy avoit donné la naissance selon Adam, mais celuy de qui elle avoit reçu une seconde naissance en JESUS-CHRIST: desorte qu'abandonnant ses parens elle le suivit jusqu'à Poitiers où l'on dit que l'on l'honore aujourd'huy comme une Sainte le premier jour de decembre.

S. Hilaire estant arrivé à Seleucie, y fut receu tres-favorablement de tout le monde, s'y fit aimer generalement de de tous les Evesques, & y acquit une estime universelle. On luy demanda premierement ce que croyoient les Prélats de France, parce que les Ariens les avoient rendus suspects par

les faux bruits qu'ils avoient publiez d'eux, les accusant de ne croire qu'un seul Dieu en trois noms, c'est à dire de faire profession de l'heresie de Sabellius. Mais il rendit un témoignage authentique à la sincérité de tous les Evesques de l'Occident, en disant qu'ils n'avoient point d'autre foy que celle du Concile de Nicée, parce que le Concile de Rimini subsistoit encore dans sa premiere generosité; & ayant levé par l'exposition de sa foy tous les soupçons que l'on pouvoit avoir de luy, il fut receu, dit S. Sulpice Severe, dans la communion des autres Prélats, & dans leur société, & mis au nombre de ceux qui devoient opiner dans le Concile. Ce qui ne doit pas s'entendre comme s'il estoit entré dans la communion des Ariens; mais cela marque seulement qu'il fut admis pour donner sa voix avec les autres Evesques, & qu'il communiqua avec ceux des Prélats qui tenoient la foy de Nicée, tels qu'estoient les Egyptiens, & peut-estre mesme avec ceux des Ariens qui n'estoient pas excommuniés nommément.

Baron. 359.
§. 69.

Il y a long-temps que nous ne sçavons point ce qu'estoit devenu S. Athanase pendant tous ces mouvemens; & depuis que nous l'avons laissé dans sa retraite, nous avons veu tout l'univers ou engagé dans la deffense de sa cause, ou conspirant contre luy, sans avoir rien appris de ce qui concerne sa personne. Mais si nous pouvons nous donner la liberté d'apporter icy ce que l'on en peut découvrir par une assez forte conjecture, il semble qu'il y ait lieu de dire qu'il s'est aussi trouvé à Seleucie avec les autres, quoy que les ordres de l'Empereur & l'estat où ses ennemis l'avoient réduit, l'ayent obligé à n'y estre que secrettement, & à s'y tenir caché. C'est luy-mesme qui nous en fournit la preuve, puisque dans le traité qu'il a fait de ce synode & de celui de Rimini, il dit qu'il rapporte ce qu'il a sceu tres-exactement & ce qu'il a veu luy-mesme.

p. 869.

Si cela est, il est difficile de remarquer en luy rien de plus grand & de plus genereux que cette circonstance de sa vie. Toutes les forces de l'empire estoient employées par Constance pour l'accabler & pour le perdre. Il n'avoit pour luy après la protection de Dieu que le silence & la retraite. Cependant il vient s'exposer au milieu de ses ennemis parmy

près de 150. Evesques Ariens, sans parler des Officiers & de la suite du Concile; n'y ayant dans toute cette multitude que douze personnes à qui il se puisse confier. Mais sa confiance en Dieu & son zele pour l'Eglise l'exposent à ce peril, afin de fortifier par ses conseils & par son exemple ce petit nombre d'orthodoxes qui deffendent la foy dans l'Orient; & il met en cette rencontre toute sa discretion & sa sagesse à mépriser la fausse prudence du siecle. Et comme son divin maistre avoit passé au milieu des Juifs qui le vouloient précipiter au fortir de la synagogue, sans en recevoir aucune atteinte; ainsi nostre Saint trouva dans Seleucie un azyle d'autant plus seur que ses ennemis capitaux ne devoient point raisonnablement l'y chercher.

Luc. 4. v. 30.

Il eust encore manqué quelque chose à ce Concile pour le rendre tout à fait conforme aux autres que les Ariens avoient fait tenir depuis tant d'années, s'il n'y eust eu quelque Comte pour y assister de la part de l'Empereur: mais ils y donnerent un si bon ordre que cet avantage ne leur manqua point. Leonas qui avoit la dignité de Questeur ou de Thresorier, & qui estoit une personne de qualité, & un homme fort sage, mais fort favorable aux Anomœens, eut la commission d'assister aux délibérations qui se feroient touchant les matieres de la foy. Laurice Duc ou General d'Isaurie eut charge aussi d'assister les Evesques qui auroient besoin de luy, & se trouva present à l'assemblée. C'estoit luy que Constance avoit envoyé cette année mesme pour reprimer les incursions & les brigandages des Isaures, & qu'il avoit honoré de la dignité de Comte. Ammien Marcellin le louë comme un homme qui avoit beaucoup de douceur & de prudence, qui corrigea une infinité de desordres dans la province plustost en menaçant qu'en punissant à la rigueur, & qui la maintint longtemps dans la tranquillité & dans la paix.

Amm. l. 20.

Sozom. l. 4.

c. 21.

Socrat. l. 2.

c. 31. 32.

Amm. l. 19.

Tout ce qui se dit dans ce Concile fut écrit à mesure par des écrivains & des Notaires. Sabin Evesque d'Heraclee pour les Macedoniens avoit inferé ces actes tous entiers dans son recueil des Conciles, & Socrate nous en a donné un abrégé que nous suivrons principalement.



CHAPITRE XXIV.

*Brouilleries arrivées à Seleucie sur le sujet des Evêques
accusés. Première séance du Concile.*

AVANT que de commencer l'histoire de ce qui se passa dans le Concile de Seleucie, il est nécessaire pour un plus grand éclaircissement, de remarquer que parmy les Evêques qui s'y trouverent, il y en avoit plusieurs qui estoient accusés de divers crimes.

*de synod.
p. 880.*

*Socrat. l. 2.
c. 32.*

S. Athanasé met de ce nombre Acace de Cesarée, Patrophile de Scythople, Urane du Tyr, Eudoxe d'Antioche, Leonce de Tripoli en Lydie, Theodote de Philadelphie, Evagre de Mitylene, Theodule de Cheretapes en Phrygie, & Georges d'Alexandrie, tous Acaciens. On n'exprime pas en particulier ce qu'on leur reprochoit. On croit néanmoins qu'Acace estoit appelé par S. Cyrille de Jerusalem pour rendre raison du jugement qu'il avoit prononcé contre luy environ deux ans avant ce Concile.

l. 2. c. 3.

Patrophile avoit pour accusateur un prestre nommé Dorothee. Il ne faut pas se mettre en peine de chercher le crime de Georges & d'Eudoxe, puisque l'entrée criminelle de l'un dans l'episcopat d'Antioche, & les cruautez que l'autre avoit exercées dans Alexandrie, suffisoient pour les faire déposer mesme par les Ariens. Philostorge accuse Theodote ou Theodose Evêque de Philadelphie de plusieurs desordres contre la continence, & de plus il en rapporte d'horribles blasphemes contre JESUS-CHRIST.

*Ath. p. 880.
881. Ep. 5.
har. 73. c. 26*

Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des criminels se fortifier par le grand nombre de leurs complices. Ce fut ce qui arriva en cette rencontre. Ces Evêques qui craignoient avec raison le succès des accusations que l'on formoit contre eux, ne trouverent pas de meilleur moyen de les éluder, que de faire diversion en changeant l'estat de la dispute, & de réduire le Concile à la discussion des matieres de la foy. Il se joignirent donc pour cet effet à ceux qui faisoient profession ouverte de l'Arianisme, & qui avoient receu l'ordination de Second de Ptolemaïde en Libye, c'est à dire à Estienne de la mesme ville de Ptolemaïde, à Saras de Paretoine,

à Pollux de la seconde Eparchie ou Elearchie, aussi en Libye, qui estoient tous accusez eux-mesmes de differens crimes, & encore à Pancrace de Damiette, & à Ptolemée le Meletien Evêque de Thmuis.

Le dessein que les Acaciens avoient en cela estoit d'autant plus visible, qu'au lieu qu'Acace se declaroit en cette rencontre pour le dogme des Anomœens, il avoit reconnu auparavant dans une lettre écrite à Macedone Evêque de Constantinople, que le Fils estoit semblable au Pere en toutes choses, & mesme en substance; & on luy soutint en plein Concile qu'il avoit mis la mesme chose dans ses livres.

*Socr. l. 4.
c. 21. Socr.
l. 2. c. 32.*

Outre tous ceux que nous venons de nommer, il y avoit encore d'autres Evêques accusez de divers crimes qui nous sont inconnus. C'estoient Astere, Eusebe de Seleucie en Syrie, ou de Sebaste en Palestine, Augare de Cyr dans l'Euphratesienne, Basilic ou Basile de Caunes en Lydie, Phile ou plustost Phebe de Polycalendes dans la mesme province, Philedé ou Phidèle ou Philicade d'Augustade dans la Phrygie, Eutyque d'Eleutherople en Palestine, Magne de Themises en Phrygie, & Eustathe d'Epiphanie en Syrie, ou de Pinares en Lycie.

Socr. Athanas. Epiph.

S. Epiphane remarque qu'Eutyque estoit disciple de S. Maxime de Jerusalem, & que luy & divers autres de la Palestine qui suivoient la veritable foy, s'estoient néanmoins engagez dans le party d'Acace pour l'intérêt de leurs sieges, & en haine de S. Cyrille.

Entre les Semiariens, Macedone, Basile, Eustathe & S. Cyrille estoient aussi accusez. Macedone l'estoit apparemment à cause de ses cruautés aussi bien que Georges; & l'on y ajoûtoit qu'il avoit admis à la communion un diacre convaincu d'adultère. Eustathe pouvoit paroître comme accusé, parce qu'il avoit esté déposé quelque temps auparavant par le Concile de Melitine. Nous avons assez parlé de S. Cyrille. Il faut seulement ajoûter par avance pour l'édification du lecteur que cet engagement qu'il eut avec les Semiariens ne dura pas toute sa vie, & qu'il est mort dans les sentimens les plus purs, & dans la communion de l'Eglise catholique.

*Socrat. l. 2.
c. 33.*

On reprochoit à Basile d'Ancyre les troubles que l'on

*Sozom. l. 4.
c. 23.*

prétendoit qu'il avoit excitez lors qu'il estoit venu à Sirmich l'année précédente, les violences qu'il avoit commises contre Aëce & contre ceux de son party, & encore plusieurs autres actions particulieres que nous verrons en parlant de sa déposition.

*Matth. 5.
v. 13.*

Toutes ces particularitez nous doivent faire déplorer l'estat où l'Eglise estoit alors, & detester l'heresie qui a des suites si malheureuses, soit pour détruire la foy, soit pour alterer la charité, soit pour corrompre les mœurs, soit pour ruïner la discipline. La plupart de ces Evesques que nous venons de nommer, estant le sel de la terre par la sainteté de leur estat, n'estoient plus bons à rien qu'à estre jettez dehors, & foulez aux pieds des hommes; & depuis qu'ils s'estoient separez de l'unité de la foy, & du centre de la religion, leurs égaremens n'avoient eu ny regles ny mesures.

*Socrat. l. 2.
c. 31.*

Cette confusion n'empescha pas neanmoins que le Concile ne s'assemblast enfin. La premiere séance fut tenuë le lundy 27. jour de septembre. Macedone Evesque de Constantinople, Basile d'Ancyre, Patrophile de Sythople, & quelques autres ne s'y trouverent pas; les accusations que l'on formoit contr'eux, & dont ils craignoient l'evenement, leur faisant chercher divers prétextes pour justifier leur absence. Macedone disoit qu'il estoit malade, Patrophile qu'il avoit mal aux yeux, & les autres de mesme alleguoient chacun leur excuse.

Les autres estant assemblez, & Leonas nommé par l'Empereur pour estre son Commissaire & le modérateur du Concile, disant que chacun pouvoit proposer ce qu'il avoit à dire, les Evesques répondirent qu'il estoit impossible de rien faire que les Evesques absens ne fussent venus. Et sur ce que Leonas leur repliqua que leur presence n'estoit pas necessaire, l'on repartit qu'avant que de traiter les questions de la foy, il falloit juger la cause de ceux qui estoient accusez. Cette proposition produisit une grande brouïllerie dans l'assemblée, les uns embrassant cet avis, & les autres voulant au contraire que l'on commençast par les questions de la foy: & ils s'autorisoient tous par les lettres de Constance qui ordonnoit tantost l'une & tantost l'autre de ces deux choses.

Ce

Ce fut dans cette dispute que les Evêques commencerent à paroître divisez en Acaciens & en Semiariens; & on reconnut en mesme temps que le royaume de l'impieté estoit menacé d'une prompte desolation par cette division publique, puisqu'après avoir combattu depuis tant d'années la divinité du Verbe, ils portoient les armes contr'eux-mesmes par un juste jugement, & rendoient un témoignage avantageux à la verité catholique dans le temps mesme qu'ils l'attaquoient.

CHAPITRE XXV.

Les Acaciens découvrent manifestement leur impieté.

ENFIN le sentiment de ceux qui vouloient que l'on commençast par opiner sur la foy l'ayant emporté sur ceux qui insistoient à faire juger les accusations des Evêques, les Acaciens rejeterent ouvertement le Concile & le symbole de Nicée avec une impudence extreme, & demanderent clairement que l'on dressast un nouveau symbole. Ils vouloient abolir entièrement le mot de substance, ne pouvant nullement souffrir que l'on en parlât; & ils prenoient pour regle de leur conduite la profession de foy qui avoit esté composée à Sirmich par Marc d'Arethuse le 22. de may précédent, & receuë par Basile & par les autres qui s'estoient alors trouvez à la Cour.

Ces Evêques qui soutenoient que le Fils estoit dissemblable à son Pere, ne disoient rien qui ne fust tout à fait profane, prétendant que rien ne pouvoit estre semblable à la substance de Dieu, qu'il ne pouvoit y avoir de generation en Dieu, & que JESUS-CHRIST estoit creature; Que sa naissance n'estoit autre chose que sa creation, que son estre procedoit du néant; & qu'ainsi il n'estoit ny Fils de Dieu ny semblable à Dieu. Je vous dis, ajoute S. Hilaire, ce que j'ay moy-mesme entendu dire publiquement dans cette assemblée, & ce que l'on avoit écrit d'un sermon presché dans Antioche. Voicy donc ce que l'on rapportoit de ce discours d'Aëce. *Dieu estoit ce qu'il est, il n'estoit pas pere, parce qu'il n'a-*

*Socrat. l. 2.
c. 31. Athan.
de synod.
Sozom. l. 4.
c. 21.*

*Hilar. ad
Constant. 1.
Eclairciss. 21*

cc.

cc.

cc.

cc.

Eclairciss. 22

» *voit pas de fils : car s'il eust eu un fils, il faudroit aussi qu'il eust eu*
 » *une femme, & tout le reste qu'on n'ozeroit exprimer. Que mes*
 » *oreilles sont miserables, continuë S. Hilaire, d'avoir ouï le*
 » *son de ces paroles si funestes, d'avoir entendu un homme*
 » *parler ainsi de Dieu, & un chrestien oser dire ces choses de*
 » *JESUS-CHRIST dans l'Eglise. Après que ce miserable a*
 » *avancé plusieurs impietez de cette nature, & qu'il a éta-*
 » *bli les noms de Pere & de Fils plustost sur le son de ces ter-*
 » *mes que sur l'unité de la nature, il parle en cette maniere.*
 » *Car plus le Fils s'estend avec effort afin de connoistre son Pere,*
 » *plus le Pere s'étend & s'élève encore avec plus d'effort pour n'e-*
 » *stre pas connu de son Fils. Aussi ces paroles si horribles ne fu-*
 » *rent pas plustost prononcées, qu'il s'éleva, dit S. Hilaire,*
 » *un grand tumulte parmy ceux qui les avoient ouïes. Car la*
 » *plus grande partie des Evesques se declaroit pour le Con-*
 » *cile de Nicée, & le suivoit ouvertement à l'exception du*
 » *terme de consubstantiel, dont ils s'abstenoient sous pré-*
 » *texte qu'il leur paroïssoit trop obscur. Hors cela quelques*
 » *uns d'eux estoient si peu éloignez de la veritable doctrine,*
 » *qu'ils reconnoissoient en termes exprés que le Fils estoit de*
 » *Dieu, c'est à dire de la substance de Dieu, & qu'il avoit tou-*
 » *jours esté.*

Athan. p.
881. Socr. l.
2. c. 31.

Hilar,

Ces deux sentimens si differens produisirent de grandes disputes; & l'on croyoit, comme nous avons déjà remarqué, qu'Acace les faisoit naistre à dessein, pour tascher de diviser l'assemblée, & s'exemter sous ce prétexte de rendre conte de ses actions.

Socr,

Ces contestations ayant duré jusques au soir, enfin Silvain Evesque de Tarse commença à crier à haute voix; qu'il n'estoit nullement necessaire de faire aucune nouvelle profession de foy, mais qu'il suffisoit de recevoir celle qui avoit esté dressée autrefois à la dedicace de l'Eglise d'Antioche en l'an 341.

Les Anomœens estant faschez de cette proposition, se leverent & sortirent de l'assemblée, parce que le plus grand nombre estant contr'eux ils ne vouloient point assister à la condamnation de leurs erreurs qui leur estoit inevitable. Ils se plainquirent par un acte qu'ils dresserent le lende-

main qu'ayant fait leurs efforts en cette assemblée pour conserver la paix de l'Eglise par une exacte observation de l'ordre, & employé tous leurs soins pour faire examiner avec douceur les questions de la foy, & pour empescher qu'on n'introduisist aucune nouveauté dans la doctrine de l'Eglise contre l'autorité de l'Ecriture, il s'y estoit trouvé des personnes qui avoient fait des affronts à quelques-uns d'eux, ou qui leur avoient fermé la bouche pour les empescher de parler, ou les avoient fait sortir malgré eux de l'assemblée; que de plus ces personnes pour fortifier leur faction avoient avec eux des Evêques déposés de différentes provinces, & d'autres établis contre les Canons; de sorte que cette maniere d'agir avoit rempli tout le Concile de confusion & de tumulte.

On voit par là qu'ils prenoient en partie pour prétexte de leur séparation la présence des Evêques déposés. Et c'est ce qui autorise en quelque sorte la narration de Theodoret, lorsqu'il dit que S. Cyrille s'estant trouvé au Concile avec Basile, Eustathe, Silvain, & les autres, Acace avoit protesté qu'il ne pouvoit entrer en aucune deliberation avec ces Evêques, à moins que Cyrille, qui avoit esté déposé de l'episcopat, ne sortist de l'assemblée; Que quelques-uns qui vouloient la paix conseil-^{l. 2. c. 22.} loient à Cyrille de se retirer, luy promettant qu'après qu'on auroit examiné les dogmes, on auroit soin de son affaire; mais que ce saint ne l'ayant pas voulu faire, Acace estoit sorti luy-mesme.

Après qu'Acace & ses partisans furent sortis de l'assemblée, le reste des Evêques y demeura encore pour lire le formulaire d'Antioche de l'an 341. dont on avoit fait la proposition, & ensuite chacun s'estant retiré le Concile finit ainsi pour ce jour-là.



CHAPITRE XXVI.

Seconde & troisieme seance du Concile : Les Acaciens font un nouveau formulaire.

*Socr. l. 2.
c. 31. 32.*

LE lendemain les Semiariens s'estant assemblez dans l'Eglise de la ville, & ayant fermé les portes, ils y confirmerent le formulaire du Concile tenu à Antioche en l'an 341. & le signerent. Il y eut aussi des lecteurs & des diacres qui signerent au nom de leurs Evêques qui estoient absens.

*Hilar. ad
Constant. I.*

D'un autre costé les Acaciens voyant l'opposition que l'assemblée avoit faite à leur dogme de la dissemblance, & ayant reconnu par la disposition du Concile que les oreilles des hommes n'estoient pas capables de souffrir des expressions remplies d'une si grande impiété, ils agirent plustost en courtisans qu'en Evêques, & prefererent les déguisemens & les équivoques à la sincerité & à la lumiere dont les Ecclesiastiques doivent faire profession sur toutes choses. Car ils dresserent un formulaire nouveau par lequel ils condamnerent la consubstantialité du Verbe, sa ressemblance au Pere quant à la substance, & la dissemblance mesme; quoy qu'il fust impossible de concevoir comment on pouvoit condamner tous ces trois dogmes à la fois, la condamnation du dernier emportant necessairement la confession de l'un des deux autres.

*Ibid. Atha.
de syn. p.
204.*

*Socrat. l. 2.
c. 32.*

Ayant dressé cette profession de foy, qu'ils vouloient faire passer pour l'unique règle de l'Eglise, ils allerent trouver Laurice & Leonas; & après s'estre plaints du procedé de leurs adversaires qui s'estoient tenu enfermez dans l'Eglise, ils leur presenterent un acte dressé le mesme jour 28. de septembre, dont la premiere partie est employée à se plaindre des violences qu'ils prétendoient qu'on avoit exercées contr'eux la veille dans l'assemblée, & la seconde contenoit leur profession de foy. Ils y declaroient qu'ils ne rejettoient point le formulaire d'Antioche, qu'ils ne fuyoient point de le recevoir, & qu'ils le produisoient mesme en cette rencontre, particulièrement pour monstrier que leurs

peres avoient esté d'accord entr'eux en ce temps-là , & avoient tous conspiré dans un mesme sentiment après avoir delibéré sur cette matiere ; mais que comme les termes de consubstantiel , semblable en essence , & dissemblable n'avoient jamais causé , & ne causeroient encore alors que du trouble dans les Eglises , ils rejettoient les deux premiers , parce qu'ils n'estoient pas de l'Écriture , & anathematizoient le troisiéme , estant convaincus que le Fils est semblable au Pere. Ils finissent cette declaration par leur symbole , où ils ne parlent pas seulement de ressemblance , & ne mettent pas un seul mot qu'Arius & Aëce n'eussent signé tres-volontiers , comme un ancien le dit fort bien.

Cela pouvoit paroistre étrange en des personnes qui faisoient profession d'anathematizer le terme de dissemblable ; mais S. Epiphane nous apprend de quelle maniere ces hommes artificieux se sauoient de cette difficulté , ne reconnoissant point d'autre ressemblance entre le Fils & Dieu son Pere , que celle qui se rencontre selon l'usage ordinaire des hommes entre une statuë ou un tableau , & son original : de sorte qu'ils ne connoissoient rien de divin en la personne du Fils. Aussi Philostorge l'historien des Anomœens ne fait nulle difficulté de dire que ceux qui suivoient Eudoxe & Aëce , établirent par écrit dans ce Concile leur dogme que le Fils est d'une substance autre que celle du Pere. Cependant tous ceux de leur party avoient signé cette profession de foy si impie , les uns pour ceder au temps , les autres parce qu'ils en estoient persuadés , & quelques-uns par surprise & agissant plus simplement. Mais ils s'en expliquerent eux-mêmes suffisamment en parlant à S. Hilaire , & mesme en plein Concile , ainsi que nous allons voir. Ils finissent ce formulaire en protestant qu'il est conforme à ce qui a esté fait à Sirmich en presence de l'Empereur. Il est rapporté tout entier par S. Epiphane & par Socrate. S. Athanase en infere une partie dans son livre des synodes , où nous le trouvons plus correctement qu'ailleurs. S. Epiphane y ajoûte les signatures de 43. Evêques , qu'il faut néanmoins réduire à 39. celles qui sont au commencement ne pouvant regarder que la 3. confession de Sirmich , & non cet acte. Il y faut ajoûter selon nostre Saint la signature de Patrophile de Scythople.

*Sozomen.
l. 4. c. 21.*

*Epiphane:
her. 73. c.
24.*

l. 4. c. 17.

p. 204.

*Petavius
not.
de syn. p.
912.*

Socrat.

Il ne se fit rien davantage pour ce jour là. Mais le troisiéme qui estoit le 29. de septembre, Leonas taschant d'assembler encore une fois les Evesques, & Macedone estant entré dans le Concile, aussi bien que Basile d'Ancyre, les Acaciens firent sçavoir tout de nouveau qu'ils ne s'y pouvoient trouver à moins que l'on n'en fist sortir ceux qui avoient esté déposez auparavant, ou qui estoient alors accusez.

Il est assez difficile de démesler dans quel esprit Acace demanda que l'on fist sortir les accusez, puisqu'il estoit luy-mesme de ce nombre avec plusieurs de ses partisans. Neanmoins Socrate le dit, & il ajoûte qu'après plusieurs contestations sur ce nouvel incident, le Concile consentit à cette demande, parce qu'on estoit persuadé qu'Acace ne cherchoit qu'une occasion de rompre & de dissiper le Concile, pour empescher l'examen de sa doctrine, & sa propre condamnation.

post seces-
sionem: meâ
deprehen-
di. *Hilar.*
ad Con-
stant. 1.

Il ne faut nullement douter que S. Hilaire n'ait esté du nombre de ceux que l'on fit sortir; si ce n'est qu'il est encore plus probable qu'il s'estoit déjà retiré de luy-mesme par avance, comme il le semble dire; & il le pouvoit avoir fait dès la veille, de peur d'estre obligé de signer le formulaire d'Antioche.

Socrat.

Acace estant entré dans le lieu de l'assemblée après que les autres en furent sortis, Leonas dit que les Acaciens luy avoient présenté un acte, sans expliquer ce que c'estoit. Chacun l'écouta avec un profond silence, parce qu'on s'imaginait que ce fust plustost toute autre chose qu'une nouvelle profession de foy; mais dès que l'on eut reconnu par la lecture de cet acte, que c'estoit celuy mesme qui avoit esté fait la veille, ainsi que nous avons dit, tout le Concile fut troublé d'une conduite si étrange; & Sophrone Evesque de Pompeiople en Paphlagonie s'écria en ces propres termes; Si nous prétendons que de déduire toutes nos imaginations & nos pensées, c'est faire une exposition de la foy, nous n'arriverons jamais à connoître la verité. Surquoy Socrate remarque fort à propos, que si cet Evesque & les autres eussent toujours voulu agir de la sorte, & se contenter de ce qu'on avoit fait à Nicée, jamais l'Eglise n'eust esté dans l'agitation & dans le trouble où on la voyoit alors.

Le reste du jour se passa à disputer tant sur ce point que sur le sujet des Evesques accusez, & on se separa sans avoir rien fait davantage.

Ce fut peut-estre ce mesme jour qu'un Evesque du party d'Acace estant venu trouver S. Hilaire pour le tenter, ce Saint feignant de ne rien sçavoir de ce qui s'estoit passé, luy demanda comment il se pouvoit faire que ceux qui condamnoient la consubstantialité du Verbe, & sa ressemblance quant à la substance, condamnaissent en mesme temps la dissemblance. A quoy cet Evesque répondit que JESUS-CHRIST n'estoit pas semblable à Dieu, mais qu'il estoit semblable à son Pere. Et comme S. Hilaire témoignoit que cette réponse luy paroissoit encore plus obscure que le reste, l'autre luy parla en ces mesmes termes; Je dis que le Fils est dissemblable à Dieu, & que l'on peut juger qu'il est semblable à son Pere, parce que le Pere a voulu faire une creature qui voudroit des choses semblables à luy; & ainsi il est semblable à son Pere, estant plustost le Fils de sa volonté que de sa divinité. Mais je dis qu'il est dissemblable à Dieu, parce qu'il n'est point Dieu, ny de Dieu, c'est à dire qu'il n'est pas de la substance de Dieu.

*ad Conf.
l. 1.*

cc
cc
cc
cc
cc
cc
cc

S. Hilaire qui raconte luy-mesme cette conference particuliere, dit qu'il demeura tout interdit en entendant un si étrange discours, & qu'il ne put se persuader que ce fust là leur veritable sentiment, jusqu'à ce que cette ressemblance si profane de volonté & non de substance fust établie publiquement par un consentement commun de tous les Evesques; ce qui se fit le lendemain.

CHAPITRE XXVII.

Quatrième séance qui se passe à disputer. Leonas rompt le Concile.

TOUS les Evesques estant donc rassemblez dans cette quatrième séance du Concile qui estoit le 30. jour de septembre, on recommença les disputes du jour précédent; & Acace representa que puisqu'on avoit bien changé le symbole de Nicée, & qu'on en avoit fait plusieurs autres depuis

*Socr. l. 2.
c. 32.*

ce temps-là, on pouvoit bien en faire encore un. A quoy Eleuse Evêque de Cyzique répondit, Que le Concile n'estoit pas alors assemblé pour apprendre ce qu'il avoit à croire, ny pour recevoir une foy qu'il n'avoit pas eüe auparavant, mais qu'il vouloit seulement marcher sur la foy de ses Peres, & ne s'en separer jamais jusqu'à la mort. Socrate louë ce raisonnement dans sa substance, mais il accuse Eleuse de n'avoir donné le nom de Peres qu'aux Evêques qui s'estoient autrefois assemblez à Antioche, & de le refuser à ceux de Nicée, quoy qu'ils le meritaient beaucoup mieux non seulement pour estre plus anciens, mais mesme pour avoir ordonné ceux du Concile d'Antioche.

On proposâ encore ensuite une autre question. Car comme ceux du party d'Acace avoient dit dans leur confession de foy que le Fils est semblable au Pere, on leur demanda en quoy consistoit cette ressemblance; & sur ce qu'ils répondirent qu'il estoit semblable quant à la volonté, & non quant à la substance, tous les autres soutinrent qu'il l'estoit aussi quant à la substance.

On passa le reste du jour à disputer sur ce point, & on reprit fortement l'étrange conduite d'Acace; n'estant pas concevable comment après avoir écrit dans ses livres que le Fils est semblable au Pere en toutes choses, il avoit alors le front de le nier. Acace fut obligé de l'avouer, & il n'eut rien à répondre, sinon que l'on n'avoit jamais jugé ny nul ancien auteur ny nul écrivain moderne sur ce qu'il avoit écrit autrefois.

*Sozom. l. 4.
c. 21.*

Il paroist que dans la suite de ce discours les Acaciens objecterent aux Semiariens la 3. confession de Sirmich signée par Basile d'Ancyre leur chef, & par Marc d'Arethuse, où le mot de substance estoit aboli. Surquoy Eleuse de Cyzique répondit, Que quelque chose que Basile & Marc eussent signée en leur particulier, & que quelque querelle qu'ils pussent avoir avec Acace, tout cela ne regardoit pas le Concile; Qu'il n'estoit aussi nullement nécessaire d'examiner si la confession de foy qu'ils avoient faite estoit bonne ou mauvaise, mais qu'il falloit suivre celle des 97. Evêques du Concile d'Antioche, & que quiconque vouloit en introduire une autre, estoit ennemy de la pieté de l'Eglise. A quoy tous les Evêques

Evesques (c'est à dire la plus grande partie) témoignerent par leurs applaudissemens qu'ils consentoient.

La dispute ayant donc duré fort long-temps sans que l'on püst convenir de rien , Leonas se leva , & finit ainsi la séance, ou pour mieux dire , il conclut en cette maniere tout le Concile. Car estant prié le lendemain de venir à l'assemblée , il le refusa disant qu'il avoit eu ordre de l'Empereur de se trouver à une assemblée de personnes unies dans les mesmes sentimens , mais que puisqu'ils estoient divisez , il ne pouvoit s'y trouver. *Allez donc , ajouta-t'il , & badinez dans l'eglise tant qu'il vous plaira.*

Sozomene dit qu'il en usa de la sorte pour favoriser les Acaciens que les autres trouverent chez luy lorsqu'ils y allerent pour le prier de venir à l'assemblée : & en effet ceux-cy croyant par là avoir tout gagné , refuserent aussi de retourner au Concile.

Il se passa ensuite quelque temps à chercher des voyes d'accommodement , pendant lequel les Semiariens tantost appelloient les Acaciens à l'assemblée , tantost demandoient que l'on nommast des députez pour se trouver chez Leonas , & tantost prétendoient avoir esté établis pour juger les autres.

Enfin ils s'assemblerent seuls dans l'eglise , & ils y firent appeller les Acaciens pour juger l'affaire de S. Cyrille Eveque de Jerusalem qui avoit appellé de sa déposition par Aca-ce. Mais voyant qu'après avoir esté mandez plusieurs fois pour ce sujet , ils s'opiniâtroient à ne vouloir ny venir au Concile , ny convenir touchant la foy , & qu'ils en blasphemoient encore plus ouvertement contre Dieu ; le Concile indigné de leur conduite , & de tant de delais inutiles & affectez , déposa Acace mesme , Georges d'Alexandrie , Urane de Tyr , Theodore de Cheretapes , Theodose de Philadelphie , Evagre de Mitylene , Leonce de Tripoly de Lydie , Eudoxe d'Antioche , & Patrophile de Scythople.

Il y en eut encore d'autres que le Concile déclara excommuniiez , c'est à dire réduits à la communion de leurs Eglises , sçavoir Astere , Eusebe , Augare , Basilique , Phebe , Fidele , Eustathe , Eutyque & Magne ; & il fut dit qu'ils demeure-

*Basil. l. i.
contra Eu-
nom. Ath.
de syn. p. 881
Socrat.*

274 LA VIE DE S. ATHAN. LIV. VIII. CH. XXVII.
roient en cet estat jusqu'à ce qu'ils se fussent justifiez des crimes dont on les accusoit.

*Sulp. Sever.
l. 2.
Hilar. adv.
Const. 1.*

On condamna aussi les auteurs de l'heresie, & ceux qui avoient soutenu avec le plus d'impudence les blasphemes des Anomœens. Enfin tous ces Evesques estant deposez, le Concile écrivit à leurs Eglises pour leur faire sçavoir la sentence qu'il avoit prononcée contr'eux.

*Hier. chron.
Sozom. l. 4.
c. 21. 23.
Socr.*

Nous ne pouvons pas douter qu'il n'ait aussi rétabli S. Cyrille de Jerusalem, puisque S. Hierôme le conte icy Evesque pour la seconde fois. Anien qui estoit prestre d'Antioche, fut aussi-tost choisi pour gouverner cette Eglise au lieu d'Eudoxe; & Neon qui estoit Evesque de Seleucie mesme où se tenoit le Concile, donna son eglise pour le sacrer. Mais ceux du party d'Acace s'estant saisis de luy, le mirent entre les mains de Laurice & de Leonas, qui après l'avoir fait garder quelque temps par les soldats, l'envoyerent en exil. Ce qui obligea ces Evesques qui venoient de l'ordonner de faire des protestations devant ces deux Comtes contre les Acaciens, prétendant qu'on violoit en cela le jugement du Concile. Mais ils firent d'inutiles efforts pour empescher cette violence, & le crédit de leurs adversaires l'emporta sur leurs raisons.

Eclairciss.





LA VIE
DE
S. ATHANASE,
ARCHEVESQUE
D'ALEXANDRIE.

LIVRE NEUVIÈME.

Où l'on traite des principaux evenemens de l'histoire de l'Eglise depuis le Concile Arien de Constantinople jusqu'à la mort de Constance.

CHAPITRE PREMIER.

Les députez du Concile de Seleucie vont à la Cour de Constance pour luy rendre conte. Les Acaciens y viennent aussi, & aigrissent l'Empereur contr'eux.



OMME l'ordre que Constance avoit donné pour la convocation du Concile de Seleucie portoit en termes exprés que les Evesques auroient soin de l'informer de ce qui s'y feroit passé ; pour satisfaire à cette obligation, les Semiariens avant que de se retirer chacun en leurs eglises, choi-

*Socrat. l. 2.
c. 32. Ath.
de synod. p.
881. Sulp.
Sever. l. 2.
Sozom. l. 4.
c. 22.*

M m ij

*Hilar. ad
Const. l. 1.
id contra
Arian.
Theodoret.
l. 2. c. 23.*

sirent dix d'entr'eux pour l'aller trouver au nom de tous, avec ordre de resister à l'heresie. S. Hilaire parle de ces dix députez des Orientaux ; & il ne faut pas douter qu'ils ne soient du nombre de ces 18. Evesques d'Orient dont les noms se trouvent dans les fragmens de ce Saint. Nous sçavons en particulier par ce qu'en a écrit Theodoret, qu'Eustathe, Basile, Silvain & Eleuse estoient de ces députez. S. Hilaire partit aussi de Seleucie avec eux, & les suivit à Constantinople, pour sçavoir ce que l'Empereur ordonneroit de luy, & s'il le renvoyeroit en son exil, ou s'il luy rendroit la liberté dont il estoit privé depuis tant d'années.

*Philostorg.
l. 4. c. 11.*

D'autre part les partisans d'Aëce & d'Eudoxe envoyerent de tous costez le formulaire qu'ils avoient fait. Ceux d'entr'eux qui avoient esté déposez se rendirent en tres-grande diligence à Constantinople, ou plustost ils y volerent pour avoir recours à leur Roy ; car plus ils estoient impies, plus ils croyoient mériter sa protection. Neanmoins il y en eut quelques-uns d'eux qui ne laisserent pas de s'en retourner à leurs dioceses, comme Patrophile de Scythople & Georges d'Alexandrie, sans se mettre en peine de la sentence de déposition qui venoit d'estre prononcée contr'eux.

Eudoxe qui de luy-mesme estoit fort timide, trembloit de peur parmy toutes ces contestations : mais Acace qui avoit plus de fermeté, le remit un peu en luy promettant d'estre toujours son deffenseur & son partisan ; & non seulement il l'empescha de rentrer dans le Concile de Seleucie, mais mesme il l'emmena avec luy à Constantinople.

Les deux diacres Aëce & Eunome que tous les Evesques Ariens consideroient comme leurs maîtres, parce qu'ils leur avoient enseigné l'impieté, ne manquerent pas de se trouver avec eux à la Cour. Nous allons voir ce qu'ils s'attirerent sur eux-mesmes par la confiance qu'ils avoient en leurs vaines subtilitez.

*Sozom. l. 4.
22.*

Acace & les Evesques de son party furent receus fort honorablement de Constance, & luy déduisirent leurs blasphemés avec toute l'éloquence & la gravité possible, sans neanmoins les luy découvrir entierement : & comme ils estoient arrivez quelque temps avant les députez du Concile, ils eurent loisir de prévenir contr'eux l'Empereur & les puis-

sans de la Cour ; dont quelques-uns estant attachez à leur heresie , ils corrompirent les autres par les richesses de l'Eglise dont ils leurs firent des profusions , ils en tromperent d'autres par leurs flatteries , & enfin ils gagnerent le reste par l'adresse & l'autorité d'Acace. Après cela , il ne leur fut pas difficile de s'insinuer dans l'esprit de l'Empereur ; & ayant engagé ceux qui l'approchoient , il ne leur fallut pas faire de grands efforts pour se rendre maistres d'un Prince si dépendant de ses officiers , & si credule aux faux rapports.

Aussi commencerent-ils par l'aigrir contre le Concile de Seleucie , en le luy representant comme une assemblée de méchans qui ne tendoient qu'à renverser toutes les Eglises du monde ; & de là ils passerent à répandre une infinité de calomnies contre S. Cyrille qui s'estoit trouvé dans l'assemblée avec les autres. Mais sur tout ils n'oublierent pas de dire qu'on y avoit rejetté le formulaire que cet Empereur avoit dressé luy-mesme , c'est à dire la troisième confession de Sirmich ; & on peut juger de l'impression que cette circonstance fit sur son esprit par la jalousie que nous avons remarquée jusqu'icy en sa personne quand il s'agissoit de choses de certe nature.

Il semble selon Socrate qu'ils tirerent de luy dès ce temps-là une loy contre tous les Semiariens du Concile de Seleucie , par laquelle il ordonnoit que ceux d'entr'eux qui se trouveroient sujets à des fonctions publiques , soit dans les Conseils des villes , soit pour le service des Magistrats , seroient contraincts de s'en acquitter. Et il ne faut pas prétendre que cette rigueur ne s'étendoit que sur quelques Evêques qui furent condamnez aussi-tost après par le Concile de Constantinople , puisque comme on les bannissoit en les condamnant , on ne pouvoit pas les soumettre en mesme temps à ces fonctions qui paroissent avoir esté personnelles.

Enfin les Acaciens porterent aussi l'Empereur , non à rassembler le Concile qui venoit d'estre dissipé , parce qu'ils craignoient avec raison l'union de tant d'Evêques , mais seulement à faire venir devant luy les dix principaux d'entr'eux , c'est à dire apparemment les dix députez du Concile , qui estoient alors en chemin , s'ils n'estoient déjà

278 LA VIE DE S. ATHANASE,
L. 4. c. 12. arrivez , quoy qu'il ait plu à Philostorge de dire en l'air
que presque tous les Evesques de l'Orient , de l'Occident,
& de la Libye se trouverent alors à Constantinople.

CHAPITRE II.

Dispute considerable entre les Semiariens & Eudoxe devant Constance.

*Hilar. cont.
Arian.*

*Theodoret.
l. 2. c. 23.*

QUOY qu'il en soit , lorsque ces deputez des Orientaux furent arrivez à Constantinople , ils aimerent mieux s'abitenir d'entrer dans l'eglise , que de s'y trouver avec ceux que le Concile avoit deposez. Ayant eu ensuite audience de l'Empereur , ils le prierent instamment de reprimer le blaspheme & la malice d'Eudoxe. Mais ce Prince qui avoit esté prevenu contr'eux , dit qu'il falloit premierement regler les choses de la foy , & qu'après cela on verroit ce qui regardoit Eudoxe. Et comme Basile Evesque d'Ancyre s'appuyant sur son credit , & sur la familiarité ordinaire qu'il avoit avec l'Empereur , voulut le reprendre hardiment de ce qu'il taschoit de ruiner la doctrine des Apostres , Constance ne put souffrir sans colere cette liberté , & luy imposa silence , en ajoûtant que c'estoit luy qui estoit cause de la tempeste qui agitoit toute l'Eglise.

» Il se teut donc , & alors Eleuse prenant la parole , Puis-
» que vous voulez Seigneur , dit-il , que l'on examine avant
» toutes choses ce qui regarde la foy , voyez s'il vous plaist les
» blasphemes qu'Eudoxe a eu l'insolence de prononcer contre
» le Fils unique de Dieu : & il luy presenta en mesme temps
une exposition de foy , laquelle ayant esté leuë par l'ordre de
l'Empereur , on y trouva divers blasphemes , & particuliere-
ment en un endroit , où par un raisonnement ridicule & im-
pie tout ensemble , il concluoit en propres termes que le Fils
estoit dissemblable en essence d'avec le Pere. Constance ne
put sans colere entendre un discours si surprenant ; & ayant
demandé à Eudoxe si cet écrit estoit de luy , il dit qu'il n'es-
toit pas de luy , mais d'Aëce.

L'Empereur envoya donc querir Aëce ; & d'abord qu'il

fut entré, il luy demanda si c'estoit luy qui avoit fait cette exposition de la foy. Ce sophiste ne sçachant pas ce qui venoit de se passer sur son sujet, ny à quoy tendoit Constance par cette demande, & attendant au contraire de grandes louanges de l'aveu qu'il alloit faire de cet ouvrage, ne fit point de difficulté de s'en avouër auteur. De sorte que l'Empereur ayant horreur d'un si grand excès d'impieté dont il venoit de recevoir la confession par sa propre bouche, ordonna aussi-tost qu'il fust relegué en un certain lieu de la Phrygie, ce qui fut executé quelque temps après; & il le fit au mesme instant chasser du palais. Ainsi cet impie ne trouva que de l'infamie & du deshonneur au lieu où il se promettoit d'estre comblé d'honneur & de gloire, & eut tout loisir de se repentir d'estre venu à la Cour pour y trouver l'arrest de son bannissement & de sa disgrâce, sans que les Anomœens ses humbles & respectueux disciples eussent le pouvoir de l'en garentir.

Eustathe Evêque de Sebaste voyant un si beau jour pour pousser les Aëtiens, profita de l'occasion, & assura l'Empereur qu'Eudoxe estoit dans les mesmes sentimens qu'Aëce, l'ayant toujours eu avec luy dans sa maison & à sa table au nombre de ses domestiques & de ses plus intimes confidens; qu'il avoit employé la main de ce sophiste pour composer ces blasphemes, & qu'il ne falloit point de meilleure preuve de la part qu'il avoit eüe à cet écrit, que de ce qu'il en avoit si bien reconnu l'auteur. Sur quoy l'Empereur ayant répondu que les juges ne doivent pas s'arrester aux conjectures, & qu'ils sont obligez d'examiner toutes choses avec un grand soin pour en porter un solide jugement; Il faut donc, reprit Eustathe, qu'Eudoxe anathematize cet écrit d'Aëce, s'il veut nous persuader qu'il n'est pas de son sentiment.

Cette proposition fut agréée de Constance, qui en ordonna mesme l'execution. Eudoxe usa de deffaittes, & eut recours à cent artifices pour l'éluder & pour s'en deffendre. Mais quand il vit que l'Empereur se mettoit en colere contre luy, & menaçoit de l'envoyer avec Aëce, il renia la doctrine qu'il avoit toujours tenuë jusques alors, & qu'il tint encore depuis ce temps-là jusqu'à la fin de sa vie :

Et sur ce qu'il pressa Eustathe en mesme temps d'anathematizer aussi le terme de *consubstantiel*, puisqu'il n'est point de l'écriture, Silvain de Tarse repartit qu'il falloit aussi anathematizer & bannir de l'usage de l'Eglise ces autres termes, *du neant, creature, d'une autre substance*, qui ne sont point non plus des Écritures, & ne se trouvent ny dans les écrits des Prophetes, ny dans les livres des Apostres. L'Empereur approuva cette ouverture, & commanda à Eudoxe & à ceux de son party qui estoient présens, d'anathematizer tous ces termes marquez par Silvain; ce qu'ils firent enfin malgré eux & après beaucoup de resistance, lors qu'ils virent l'Empereur en colere.

Ensuite ils firent de grandes instances pour obliger leurs adverfaires de condamner le terme de *consubstantiel*: mais Silvain opposa ce raisonnement & à eux & à l'Empereur, pour les presser les uns & les autres: Si le Verbe Dieu n'est pas tiré du neant, ny creature, ny produit d'une autre substance, il faut necessairement qu'il soit consubstantiel, & de la mesme substance que le Pere qui l'a engendré, comme estant Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, & de la mesme nature que son Pere. Ce raisonnement estoit tout à fait juste & solide: & neanmoins pas un des assistans ne s'en satisfit. Acace, Eudoxe & tous leurs partisans le rejeterent avec de grands cris, & l'Empereur en colere menaça Silvain & les autres de les chasser de leurs Eglises. A quoy ils firent cette genereuse réponse, Qu'il dependoit de luy de les traiter comme il luy plairoit, & d'eux d'embrasser la pieté ou l'impiété; & qu'ils estoient resolu à n'abandonner jamais la doctrine de leurs peres. Mais Constance au lieu d'admirer, comme il y estoit obligé, leur sagesse, leur fermeté & leur liberté genereuse à deffendre les dogmes apostoliques, les chassa de leurs Eglises, & en mit d'autres en leur place: ce qui ne se fit pas neanmoins si promptement, comme nous verrons par le rapport des autres historiens. Car jusqu'icy nous avons suivi Theodoret, dont nous avons cru devoir traduire le texte, quoy que nous sçachions assez la difficulté qu'il y a de croire que ces Evêques Semiariens ayent deffendu si genereusement la consubstantialité devant Constance. Ils signerent:

Belairciff:

rent en effet la foy de Nicée ; mais ce fut plusieurs années après. Neanmoins c'est peut-estre ce qui a trompé Theodoret, & luy a fait rapporter à la consubstantialité ce qu'ils peuvent avoir dit pour la ressemblance de substance. Car les eloges qu'il fait & de leurs personnes & de leurs discours, ne permettent pas de douter qu'il ne les ait crus dès ce temps-cy entierement orthodoxes.

Les loüanges qu'il donne à Silvain peuvent estre justes : car il paroist par S. Basile qu'il est mort dans la communion de l'Eglise. Mais il faut avouer qu'il n'a nul fondement de relever si fort Eustathe & Eleuse, dont le premier scandaliza toute l'Eglise en se divisant d'avec S. Basile, & le second ne vescu jusques à l'an 383. au moins, que pour se signaler davantage par son opiniâreté dans le schisme.

CHAPITRE III.

Constance fait condamner Aëce.

LA conference que nous venons de rapporter, & qui se fit peut-estre vers le milieu du mois d'octobre de l'an 359. ayant irrité Constance contre Aëce & contre les Semiariens tout ensemble, il ne voulut pas neanmoins executer sur le champ l'arrest que sa colere luy avoit dicté ; & il aima mieux remettre Aëce entre les mains d'Honorat qui avoit esté fait depuis peu le premier Préfet de Constantinople l'onzième de decembre selon Idace, ou de septembre selon la chronique d'Alexandrie, ce qui revient plus aisément à nostre suite.

*Sozom. l. 4.
c. 22.*

Constance ordonna donc à ce Préfet d'examiner l'affaire d'Aëce avec les principaux du senat, & en voulut ensuite connoistre luy, mesme avec les plus grands de la Cour. Quelques-uns disent que ce fut une adresse de ceux du party d'Acace, qui feignant d'ignorer eux-mesmes ce que c'estoit que cette heresie d'Aëce, persuaderent à l'Empereur de faire examiner la chose en sa presence, parce que croyant cet athée invincible dans la dispute, ils esperoient que tous ceux qui seroient témoins de cet examen le seroient de sa victoire, & qu'ainsi leur heresie recevroit un tres-grand accroissement.

Philostorge.
l. 4. c. 12.
l. 5. c. 1.

Mais il faut commencer icy à distinguer Acace des Aca-ciens, c'est à dire des Anomœens, avec lesquels il estoit beaucoup plus uni d'intereſt que de créance, s'il est vray comme le dit Philostorge, que se joiant de tout le monde, il fut luy-mesme l'auteur de la ruine d'Aëce, dont il haïſſoit la créance, & ensuite de celle de Basile & des autres Semiariens, contre lesquels il estoit picqué parce qu'ils portoient S. Cyrille. Le mesme Philostorge ne nous represente pas la dispute d'Aëce comme l'ayant regardé personnellement, mais comme ayant esté celle de tout son party, qui le choisit pour deffendre le dogme des Anomœens avec Eunome. Il donne pour seconds à ces deux diaeres, Maris Eveſque de Calcedoine, Eudoxe d'Antioche, & Acace de Cesarée qui paroissoit estre encore dans ce parti. Il leur oppose dans le parti de ceux qui tenoient le Verbe semblable ou le mesme en substance (car il se sert indifferemment de ces deux termes) Basile Eveſque d'Ancyre & Eustathe de Sebaste, qui estoient, dit-il, soutenus par d'autres, & particulierement par un second Basile encore diaere, qui l'emportoit au dessus de beaucoup d'autres pour la capacité & pour l'éloquence, mais que la timidité rendoit plus foible & moins propre pour les disputes publiques.

Eclairciff.

l. 4. c. 12.

Pour ce qui est de l'évenement de la dispute où Eunome prétendoit avoir remporté la victoire, il n'y auroit pas de vanité en cela s'il falloit suivre l'histoire de Philostorge. Car cet historien qui écrit toujours comme un disciple zelé du parti d'Aëce, rapporte que Basile Eveſque d'Ancyre, qu'il appelle chef de ceux qui deffendoient la consubstantialité, quoy qu'il fust Semiarien, voyant qu'on luy oppoſoit Aëce, refusa la dispute de crainte d'estre vaincu, & allegua que la bienséance ne permettoit pas que des Eveſques disputassent contre des diaeres; mais que les autres ayant répondu qu'il s'agissoit de trouver la verité, & non de garder les rangs & la bienséance, il fut contraint malgré luy d'en venir aux mains, & d'accepter le combat.

Il ajoûte, mais sans aucune apparence, que Basile estant demeuré vaincu par la force d'Aëce son adverſaire, il fut obligé d'avouer & mesme de signer que la substance du Fils

estoit differente de celle du Pere, que l'une n'avoit rien de commun avec l'autre.

Cependant il suffit de rapporter sa conclusion pour détruire tout ce qu'il a avancé. Car il prétend que l'Empereur ayant sceu tout ce qui s'estoit passé (ce qui montre qu'il parle de ce qui se fit devant Honorat) & ayant fait venir Basile & Aëce, il demanda au premier ce qu'il reprenoit dans la doctrine de l'autre : sur quoy Basile ayant dit que c'estoit qu'Aëce soutenoit que le Fils n'estoit pas semblable au Pere; & Aëce ayant répondu que bien loin de croire que le Fils ne fust pas semblable au Pere, il le croyoit semblable sans difference, Constance sans luy permettre de repliquer davantage le fit aussi-tost chasser du palais, & ensuite déposer du diaconat. Il est visible que cette conclusion de Philostorge ne s'accorde nullement avec ce qu'il venoit de dire qu'Aëce estoit demeuré victorieux dans la dispute, & avoit fait signer à Basile que la substance du Fils estoit differente de celle du Pere, & n'avoit rien de commun avec elle. Mais de plus quelque mauvais sens qu'Aëce pust cacher sous le terme de semblable sans difference, comme en effet il est difficile d'en trouver aucun, il est ridicule de prétendre qu'il ait esté l'unique sujet de sa condamnation, n'y ayant rien de plus catholique & de plus éloigné de son erreur.

Enfin puisqu'il est constant par l'aveu mesme de Philostorge, que cette dispute s'est terminée par le bannissement d'Aëce, il n'y a point d'apparence qu'il y ait eu aucun avantage; & ainsi il vaut mieux s'en tenir à Sozomene qui rapporte cecy bien d'une autre maniere, quoy qu'en peu de mots, nous assurant qu'Aëce fut vaincu dans la dispute contre l'attente de tout son parti, & que l'Empereur aussi bien que tous les assistans ne put ouïr sans indignation les blasphemes & les impietez dont il fut reconnu coupable. l. 4. c. 22.

Ce fut peut-estre en cette rencontre que ce sophiste dit à Constance ce que rapporte S. Epiphane, qu'Eudoxe, Menophile (ou Demophile) & les autres Ariens n'avoient point en effet d'autre créance que la sienne, & qu'il n'avoit rien en cela au dessus d'eux sinon qu'il disoit sans obscurité ce que les autres n'osoient dire si clairement; quoy qu'ils l'eussent dans l'esprit. Epiphane har. 76.

Voilà quelle fut l'issuë de toutes ces conférences; & il semble qu'elles ayent duré jusques bien avant dans le mois de decembre de cette année 359.

CHAPITRE IV.

Les députez du Concile de Rimini communiquent avec les Acaciens, nonobstant les remonstrances des Semiariens, qui cedent enfin eux-mesmes.

Sozom. l. 4.
c. 22.

PENDANT que les deux partis s'échauffoient à Constantinople avec un succès si different sur ces sortes de disputes, la nouvelle surprenante que les Evêques du Concile de Rimini avoient abandonné le terme de substance se répandit dans la ville.

Sozom. l. 4.
c. 18.

Sozomene dit que les députez du Concile de Rimini estant arrivez à Nicé en Thrace, furent obligez d'y demeurer, parce qu'on ne leur fournissoit point de voitures, sous prétexte que les chevaux destinez au service du public estoient fatiguez, & que l'hyver avoit rompu les chemins; mais que le veritable motif qui les y faisoit retenir estoit la crainte que l'on avoit qu'ils ne reconnussent les veritables sentimens des Orientaux qui soutenoient presque tous le mot de substance, contre ce que l'on leur avoit dit qu'ils ne le pouvoient souffrir, & qu'ainsi ils ne découvrirent à tout le monde que le Concile de Rimini n'avoit abandonné ce mesme terme que malgré luy, & sur ce mensonge si honteux. A quoy le mesme historien ajoûte que pour faire aussi condamner par tout le monde le mot de substance, on persuada à ces députez de traduire en grec le formulaire signé à Rimini, & de l'envoyer aux Orientaux.

Il y a assez d'apparence que Sozomene dans ce recit confond ce qui se fit à Nicé à la premiere députation du Concile de Rimini, avec ce qui arriva dans la seconde. Car assurément les Anomœens avoient peu à craindre des députez tels que nous avons veus qu'estoient ceux-cy. Mais soit que ce point soit faux, soit qu'on les ait effectivement tenus quelque temps à Nicé, S. Hilaire qui avoit

veu de ses yeux ce qu'il rapporte, nous assure qu'ils vinrent à Constantinople, où sans prendre aucun temps pour delibérer de ce qu'ils avoient à faire, ils se joignirent sans difficulté aux heretiques qui venoient d'estre condamnez par le Concile de Seleucie. Les députez de ce Concile ne laisserent pas d'aller trouver ceux du Concile de Rimini pour leur apprendre ce qui se passoit, & pour les informer de l'heresie pour laquelle ces Evesques avec lesquels ils ne communiquoient point, avoient esté condamnez. Ils leur donnerent par écrit une copie de ces blasphemes, c'est à dire assez probablement de l'exposition de foy qui avoit esté leuë devant Constance, ou de celle qu'Acace avoit fait presenter au Concile de Seleucie. Ils y joignirent une lettre qui s'est conservée jusques à nous, & par laquelle ils conjurent ces députez du Concile de Rimini d'empescher que cette abomination qui regnoit déjà dans l'Eglise ne se fortifiast de plus en plus. Ils ajoûtent que l'Empereur en avoit esté irrité, & avoit commandé qu'on l'anathematizast; mais que l'on avoit dessein de condamner seulement Aëce, & non l'heresie dont il estoit l'auteur, & de foudroyer sa personne sans toucher à sa doctrine. Enfin ils les prient d'informer les Occidentaux de toutes choses.

Il y a 18. noms d'Evesques à la teste de cette lettre, entre lesquels nous connoissons Silvain de Tarse, Sophrone de Pompejople, Neon de Seleucie, Elpide de Satales & Eortase de Sardes. Et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il y eust alors à Constantinople d'autres Prélats que les dix qui y avoient esté envoyez par le Concile de Seleucie.

Ceux à qui cette lettre s'adressoit se mirent en colere contre celui qui l'avoit receuë, & luy en firent un si grand crime qu'il fut presque déposé; car elle decouvroit tous les artifices de ces hypocrites, qui se trouverent obligez par là ou de condamner ces erreurs, ou d'avoüer en ne les condamnant pas que c'estoient leurs propres sentimens. Mais quelque honteux que fust ce dernier party, ce fut neanmoins celui qu'ils prirent, & ils ne firent aucune difficulté de continuer à se joindre de communion avec ceux dont les blasphemes leur estoient communs.

Ils témoignèrent même très-ouvertement leur impiété en diverses occasions, sur tout par la manière dont ils expliquoient les anathèmes du Concile de Rimini : & S. Hilaire ayant soutenu publiquement que JESUS-CHRIST estoit véritablement Dieu, le vray Fils de Dieu, lequel estoit véritablement son Pere, & qui l'avoit engendré avant tous les temps, ces misérables s'éleverent contre luy avec de grands cris, & donnerent une explication toute Arienne à l'éternité du Fils de Dieu.

*Sozom. l. 4.
6. 22.*

Ce secours inopiné vint fort à propos aux Anomœens d'Orient dans la consternation où ils estoient d'avoir veu succomber Aëce contre leur attente ; & rien ne leur pouvoit estre plus favorable que cette rencontre, pour relever leur party qui estoit presque abbatu. Ils proposerent donc aussi-tost de recevoir le formulaire du Concile de Rimini, estant persuadez que la seule abolition du mot de substance suffisoit pour établir tout leur dogme. Ils presserent les députez du Concile de Seleucie d'entrer dans le même sentiment ; & sur ce que ceux-cy déclarerent qu'ils ne pouvoient abandonner le mot de substance, ils leur protesterent avec serment qu'ils ne croyoient point du tout que le Fils ne fust pas semblable en essence à Dieu son Pere, & qu'ils estoient prests d'anathematizer cette heresie. L'Empereur approuva tout à fait leur proposition ; & se conduisant par la legereté qui luy estoit naturelle, il commanda à tous les Evêques de l'accepter. Il employa même la terreur & les menaces pour intimider les Evêques dans le palais ; & le Préfet fit la même chose par son ordre à l'égard du peuple, afin qu'aucun Chretien n'osast parler pour JESUS-CHRIST. Enfin la crainte de l'exil tira des Evêques vne signature forcée ; & l'Empereur se vanta d'avoir vaincu les Orientaux, parce qu'il avoit réduit dix députez à luy obeïr, & à signer son blasphème. Voilà quelle fut la conclusion de cette affaire, à laquelle il s'appliqua avec tant d'ardeur qu'il y passa tout le jour & une partie de la nuit de devant le premier jour de janvier ; & l'obligation qu'il avoit de se préparer pour la solemnité du lendemain auquel il devoit commencer son dixième Consulat avec l'année 360. ne fut pas capable de ralentir le zèle Ariennin qu'il avoit pour l'exécution de ce dessein.

*Hilar. ad
Const.*

Sozom.

Ce fut en cette occasion qu'Eustathe Evêque de Sebaste, dont la foy se regloit ordinairement selon la conjoncture des temps, consentit à ce que les heretiques luy proposerent, & signa au rapport de S. Basile, le celebre formulaire qui avoit esté composé ou autorisé par la faction d'Eudoxe.

*Basil. ep. 74.
c. 82.*

CHAPITRE V.

Constance fait assembler un Concile à Constantinople. Jugement de S. Hilaire sur les confessions de foy des Ariens.

NOUS venons de voir une étrange revolution dans les affaires des Semiariens, & comment ils décheurent en un moment de ce grand crédit qu'ils avoient eu auprès de Constance l'année précédente, pour ne recevoir de sa part que des effets de sa rigueur & des marques de leur disgrâce. Ce que nous allons rapporter achevera de nous en convaincre; & au lieu qu'ils paroissoient avoir esté élevez en un instant sur la teste des Anomœens pour leur prescrire des loix, nous les allons voir encore unë fois sous leurs pieds, & sacrifier à leur passion par la legereté d'un Empereur, qui voulant se rendre l'arbitre & le maistre absolu de la foy & de la religion, n'a jamais eu rien d'assuré que son inconstance.

Les 'Acaciens estant encore demeurez quelque temps à Constantinople, ils y tinrent un nouveau Concile, où ils firent venir les Evêques de Bithynie, qui avoient esté mandez apparemment dès la fin de l'année précédente pour faire l'ouverture du Concile dès les premiers jours de celle-cy.

*Sozom. l. 4.
c. 23.
Socrat. l. 2.
c. 32.
Philostorg.
l. 4. c. 12.*

Le procedé que l'on y tint nous éclaircira suffisamment des desseins pour lesquels on l'assembla. Si l'on en croit Philostorge, Acace fut comme l'ame & l'esprit qui anima cette assemblée, forma ses resolutions, & composa ce grand nombre de lettres que l'on y écrivit pour les envoyer de toutes parts, quoy qu'il ne nous en soit resté qu'une seule. Il faut néanmoins avoier qu'Eudoxe eut aussi beaucoup de part à ce qui s'y fit.

Soz. l. 6. c. 7.

On ne peut pas dire précisément combien d'Evêques s'y rencontrerent. Socrate & Sozomene n'en ont conté que 50. ce qu'il faut peut-estre entendre de ceux qui y vinrent de

Eusil. ep. 32. Bithynie. S. Basile parlant de la déposition d'Eustathe dit qu'elle se fit par 500. Prélats ; mais s'il n'y a point de faute dans ce nombre, il y faut comprendre tous les Evesques de l'Orient à qui l'on fit peut-estre signer cette condamnation, aussi-bien que le formulaire de Rimini. La Chronique d'Alexandrie dit qu'il y en eut 72. à l'inthronization d'Eudoxe qui se fit le 27. de janvier. Elle en nomme 53. dont le premier est apparemment Maris de Calcedoine, quoy que son nom y soit corrompu. Au moins nous apprenons de l'histoire que ce vicil Arien y estoit, & qu'il y favorisoit les Anomœens. Pour les autres, on y peut remarquer Seras Evesque de Paretoine, Urane de Tyr, Theodose de Philadelphie, Leonce de Tripoli de Lydie, Cyrion de Dolique, Arabien d'Adres en Arabie, Estienne de Ptolemaïde en Libye, Heliodore de Sozoufe dans la mesme province, Demophile de Beréc, Exerefe de Gerasen en Arabie, Megase qui peut avoir esté l'un des députez du Concile de Rimini, Paul d'Emese, Evagre de Mitylene, Appollone d'Oxyrinque, Phebe de Polycalandes en Lydie, Theophile que les Anomœens reveroient comme leur Prophete, Theodore ou Theodule de Chertapes, Ptolemée de Thmuis, Eutyque d'Eleutherople, Basilisque ou Basilique de Caune en Lydie, Eustathe d'Epiphanie, & Menophile dont nous ne sçavons pas le siege, mais qui est remarqué par S. Epiphane comme l'un de plus celebres des Ariens, si nous ne disons qu'il a mis Menophile pour Demophile.

*Sozom. l. 4.
c. 23.
Philostorg.
Epiph. bar.
73. c. 26.*

bar. 76. c. 3.

*Theodoret.
l. 2. c. 24.*

*Socrat. l. 2.
c. 35. 36.*

*Theodoret.
l. 2. c. 27.*

Outre tous ces Evesques il est certain qu'Acace & Eudoxe assistoient à ce Concile, & qu'ils y avoient un tres-grand crédit. Il y avoit aussi un Georges dont S. Basile parle comme d'un des plus considerables ; mais ce ne peut avoir esté le faux Evesque d'Alexandrie usurpateur du siege de S. Athanase, puisque nous voyons par la lettre que le Concile luy a écrite, qu'il n'estoit pas alors à Constantinople. Ainsi il faut que ce soit celuy de Laodicée. Et certainement comme l'on remarque de luy qu'il n'estoit pas fort constant dans sa doctrine, qu'il a mesme esté auteur des plus grands blasphemes des Ariens, & qu'il les a encore soutenus depuis ce temps-cy, il pouvoit bien s'estre reconcilié avec Acace.

S. Basile

S. Basile met un Evippe parmi les Prélats de ce Concile. Basil. ep. 72. & 265.
 C'estoit un Evêque qui pouvoit avoir son siege dans la Galatie, & qui avoit certainement beaucoup d'éloquence & de science, mais en mesme temps beaucoup d'attache à l'heresie. Il semble aussi que Basilide de Gangres y ait assisté. id. ep. 72. 73

Mais sur tout on y remarque Ulphilas Evêque des Goths, dont il se presentera peut-estre un jour l'occasion de traiter plus amplement dans quelqu'autre ouvrage. Il suffit de dire icy par avance qu'encore que Socrate & Sozomene semblent assurer que cet Evêque a commencé dès ce temps-cy à s'infecter du venin de l'Arianisme, & que Philostorge prétende qu'il l'avoit répandu dans sa nation dès le regne de Constantin; néanmoins S. Basile, qui ne le pouvoit ignorer, assure que la foy estoit encore dans toute sa pureté au delà du Danube parmi les Goths sous le regne de Valens: de forte qu'elle n'y a pu estre corrompue que pendant les dernieres années de cet Empereur, ce qui est aussi le sentiment de Theodoret. Socr. l. 2. c. 32. Soz. l. 6. c. 26. Philost. l. 2. c. 5. Basil. ep. 338 Theodoret. l. 4. c. 33.

Il ne faut pas douter que le Concile de Constantinople n'ait commencé par casser tout ce qui s'estoit fait à Seleucie, sur tout pour la déposition des Evêques Anomœens. On y confirma aussi le formulaire de Rimini, & on le fit signer aux Semiariens par tromperie, en leur promettant de condamner le dogme des Anomœens, ce qu'on ne fit pas néanmoins. On le fit aussi signer par tous les autres qui se trouverent présens, & par ceux mêmes qui soutenoient auparavant la diversité de substance. Ce que Philostorge attribue à l'esprit double & artificieux d'Acace. Eclairciss. Basil. ep. 82. Sozomen. l. 6. c. 7. l. 4. c. 12.

Tel fut alors le malheureux progrès de l'Arianisme; & ses partisans ne s'estant pas contentez de condamner la consubstantialité du Verbe, proscrivirent aussi le mot de *substance*, sous prétexte qu'il estoit nouveau, & qu'on ne le lisoit nulle part dans l'écriture, quoy qu'ils eussent introduit de nouveaux termes pour exprimer leurs sentimens heretiques comme des dogmes de foy.

S. Hilaire ne peut souffrir cette fausse delicatesse de Constance, qu'il consideroit comme l'auteur de ce formulaire impie, & il le luy reproche en ces termes. Il use, « dit-il, maintenant de son artifice ordinaire comme il a fait » Hil. contr. Const. p. 293

» dans tout le reste de sa conduite , afin de commettre l'ini-
 » quité sous l'apparence de la justice, & d'employer le nom
 » de la raison pour établir la folie & l'extravagance. Je ne
 » veux pas, dit cet Empereur, que l'on dise ce qui n'est pas
 » écrit. Mais je luy demande moy-mesme, qui est celuy qui
 » commande aux Evesques d'en user ainsi, & qui deffend de
 » soutenir la foy que les Apostres nous ont preschée? Il faut
 » avant cela que vous disiez, si cela se peut dire avec justice,
 » Je ne veux pas qu'on cherche de nouveaux remedes contre
 » des poisons nouveaux: je ne veux pas de nouvelles guerres
 » contre de nouveaux ennemis: je ne veux pas de nouveaux
 » conseils contre de nouvelles embusches. L'Apostre nous
 » commande à la verité d'éviter les nouveutez dans les mots;
 » mais il ne condamne en cela que les nouveutez profanes.
 » Pourquoi abolissez-vous celles qui sont saintes, puisqu'il a
 » dit que toute Ecriture qui est inspirée de Dieu est utile? Vous
 » ne lisez nulle part dans l'Ecriture le mot *d'innascible*; faut-il
 » le rejeter sous prétexte qu'il est nouveau? Vous ordonnez
 » que l'on reconnoisse que le Fils est semblable au Pere: les
 » Évangiles n'en disent rien. Pourquoi ne vous abstenez-
 » vous donc point de ce mot? Il est étrange qu'en l'une de ces
 » deux choses on choisisse la nouveauté, & qu'on la condam-
 » ne en l'autre. Lorsque l'occasion se presente d'établir l'im-
 » pieté & l'herésie, on admet la nouveauté; & on la rejette
 » quand il faut principalement & uniquement pourvoir à ce
 » qui concerne la religion.

C'estoit une chose tout à fait triste & déplorable de voir
 la foy de l'Eglise qui doit estre la regle constante & unifor-
 me de tous les Chrestiens, réduite au caprice d'un Prince
 inquiet, & la conscience des fidelles assujettie à tant de
 différentes agitations des Evesques. S. Hilaire qui dans
 son exil conservoit la liberté d'un enfant de Dieu, &
 d'un homme apostolique, & qui prenoit tous les jours une
 force toute nouvelle par la longueur de sa persecution, est
 celuy de tous les Peres qui a le plus déploré cette affliction
 de l'Eglise, & qui a couvert sur ce sujet le front de Con-
 stance d'une plus grande confusion. Il dit que ce qui arrive
 ordinairement à ceux qui ne sçavent pas l'art de bastir,
 & qui n'agrément jamais ce qu'ils ont fait, est arrivé à cet

Empereur, ſçavoir de détruire continuellement ce qu'il ne ceſſe point de baſtir. Il luy reproche de ſe revolter en qualité d'ennemy contre ceux de ſon party, de renverſer par des nouveautez ce qu'il a fait autrefois, de ruïner ces nouveautez meſmes par de nouvelles corrections, & de corriger les choſes qu'il venoit de corriger, en les corrigeant encore tout de nouveau. Il dit ailleurs en parlant de cet uſage que Conſtance avoit introduit de faire dresser tant de differens formulaires, *ad Con-ſt. 3. p. 307.* Que depuis que cet Empereur avoit commencé à *308.* établir de nouveaux dogmes au lieu de conſerver les anciens, il n'avoit ny deffendu les anciens, ny confirmé les nouveaux, & que la foy eſtoit pluſtoſt devenuë celle des temps que celle des Evangiles, parce que l'on écrivoit ſelon les années, & que l'on ne demeroit pas dans la confeſſion de foy que l'on avoit faite autrefois dans le baptesme. Il ajoûte, *Que* c'eſt une choſe tout à fait dangereuſe & miſerable, qu'il y euſt alors autant de confeſſions de foy qu'il y avoit de volonte, autant de doctrines que de mœurs, & que le nombre des blaſphemes ſe multipliâſt à proportion de celui des vices, parce que la volonté ſeule eſtoit la regle des confeſſions de foy que l'on écrivoit, & que c'eſtoit auſſi elle ſeule qui en faiſoit comprendre le ſens, ou qui en donnoit l'intelligence; *Qu'* au lieu qu'il n'y a qu'une foy comme il n'y a qu'un Dieu, un Seigneur & un baptesme, ceux de ſon ſiecle ont renoncé à cette unité de la foy, & que le grand nombre de tant de diverſes confeſſions que l'on a dressées, à commencé à mettre le monde en eſtat de n'en avoir plus aucune; *Qu'* il eſt certain que depuis le Concile de Nicée on ne fait autre choſe qu'écrire des confeſſions de foy; Enfin que pendant que l'on ſe bat ſur la ſignification des mots, que l'on met en queſtion les nouveautez, que l'on donne occaſion aux difficultez & aux doutes, que l'on ſe plaint de ceux qui en ſont les auteurs, que l'on s'échauffe pour les differens partis, que l'on a tant de peine à s'accorder, que l'on a commencé d'eſtre anatheme l'un à l'autre; il n'y a preſque plus perſonne qui ſoit à JESUS-CHRIST, parce que l'on ſe laiſſe entraîner au vent & à l'agitation de tant de doctrines contraires, & qu'il arrive ou que l'on trouble ceux que l'on entreprend d'enseigner, ou que l'on tombe dans l'erreur en ſe laiſſant inſtruire par les autres.

*Id. can. 16.
in Math'*

Ce Saint ſçavoit bien que la foy ne s'éteindroit jamais dans tout le corps de l'Eglise, laquelle comme il dit luy-mefme en un autre endroit, est digne d'avoir esté bastie par JESUS-CHRIST, ainſi qu'il l'a dit à S. Pierre; & qu'elle devoit renverſer toutes les loix de l'enfer, brifer ſes portes, & détruire toutes les priſons de la mort. Mais il eſtoit percé de douleur de voir diminuer de jour en jour le nombre des veritables fidelles par tant de ſymboles & de nouveautez. Il ſe croyoit obligé de reveler le ſecret de ce myſtere peſtilentiel, comme il dit ailleurs, & il ne voyoit aucune confeſſion de foy forgée par les Ariens qui n'eufft du venin caché. Ils attribuent, dit-il, le nom de Dieu à JESUS-CHRIST, parce qu'on l'attribuë auſſi aux hommes. Ils avoient qu'il eſt veritablement Fils de Dieu, parce que nous devenons tous fils de Dieu par le ſacrement de bapteme. Ils confeſſent qu'il eſt devant les temps & devant les ſiecles, & c'eſt ce que l'on ne peut auſſi nier des Anges & du diable.

*Id. adverſ.
Auxent. p.
316. ibid. p.
313.*

Il ne faut donc pas s'étonner que les ſaints Docteurs de l'Eglise ayent tant agi & tant ſouffert pour demeurer fermes dans la deffenſe de la foy de Nicée, parce que les autres ne tendoient qu'à ruiner la doctrine catholique, & à établir l'Arianisme par toute la terre.

CHAPITRE VI.

Condamnation d'Aëce & de ſes partiſans.

*Sozom. l. 4.
c. 23.
Theodoret.
l. 2. c. 24.*

LE Concile de Constantinople ayant reçu cette nouvelle confeſſion de foy, proceda enſuite à la condamnation d'Aëce, le dépoſa du diaconat, & le chaffa de l'Eglise à cauſe de l'impieeté de ſes écrits qui ſcandalifoient tout le monde, & des troubles qui s'eſtoient excitez ſur ſon ſujet. Jamais il ne leur pouvoit rien arriver de plus honteux que cette maniere d'agir. Car quoy qu'ils fuſſent engagez dans l'impieeté d'Aëce, ils l'excommunierent pour des erreurs dont ils eſtoient les complices, & qu'ils conſervoient toujours dans le cœur; & ils en écrivirent ainſi à Georges d'Alexandrie.

*Le saint Concile assemblé dans Constantinople, au tres-honoré «
seigneur Georges Evêque d'Alexandrie, salut. «*

LE Concile ayant condamné Aëce à cause de ses mé- «
chans écrits qui sont si pleins de scandales, il ne s'est «
rien fait en cette rencontre par les Evêques, que ce qui est «
ordonné par les Canons de l'Eglise. Car il a premierement «
esté déposé du diaconat, ensuite chassé de l'Eglise, & en- «
fin nous avons exhorté tout le monde de ne point lire ses «
méchans écrits, & de les rejeter comme ne contenant rien «
qui ne soit tout à fait inutile. Nous avons aussi prononcé «
anathème contre luy & contre ceux qui persistent avec luy «
dans les mesmes sentimens. Et certes il estoit juste que tous «
les Evêques qui ont assisté à ce Concile, le detestassent d'une «
commune voix comme un auteur de scandales, de troubles «
& de schismes, & comme la cause de cet éclat qui s'est fait «
par toute la terre, & de toutes les séditions qui se sont éle- «
vées dans les Eglises, & qu'ils s'unissent entr'eux pour pro- «
noncer tous d'une voix la sentence de sa condamnation. «
Neanmoins il est arrivé contre nos desirs, & absolument «
contre nostre attente, que Seras, Estienne, Heliodore, «
Theophile, & leurs complices ne se sont pas conformez à «
nostre jugement par leurs suffrages, & n'ont pas voulu sou- «
crire la sentence que l'on avoit prononcée contre luy, quoy «
que Seras l'ait luy-mesme accusé d'une autre chose qui est «
pleine d'orgueil & de fureur. Car il a dit que s'emportant «
à une temerité prodigieuse, il a eu l'insolence d'avancer «
cette parole effroyable, que Dieu luy avoit revelé tou- «
tes les choses qu'il avoit cachées jusques alors depuis le «
temps des Apostres. Et après que Seras a témoigné pu- «
bliquement qu'Aëce a tenu ces discours si insolens & si «
furieux, ils n'ont point eu de honte de refuser de sou- «
crire sa condamnation & de joindre leurs suffrages aux no- «
stres, quelque instance que nous leur en ayons faite. «

Neanmoins nous n'avons pas laissé de leur estre toujours «
unis pendant un long-temps par un excés de patience, & «
d'employer tantost la colere & les menaces, tantost les ex- «
hortations, quelquefois les reproches, & quelquesfois les «

» persuasions les plus pressantes, pour les porter à se ranger
 » avec nous, & à prononcer un jugement conforme à celuy
 » de tout le reste du Concile. Nous avons attendu long-temps.
 » pour voir s'ils nous écouteroyent, s'ils seroyent capables de
 » s'instruire, & si enfin ils ne donneroyent pas les mains.

» Mais lors qu'après une si longue attente nous avons veu
 » que tout ce que nous avions dit n'avoit pas eu le pouvoir de
 » leur persuader d'estre de mesme sentiment que nous tou-
 » chant la condamnation d'Aëce, nous avons crû devoir
 » faire plus d'estat de la regle de l'Eglise que de l'amitié des
 » hommes, & nous nous sommes résolus de nous separer de
 » leur communion, leur donnant six mois entiers de temps
 » pour rentrer en eux-mesmes, pour se repentir de leurs er-
 » reurs, & pour se mettre en estat de désirer l'union & la
 » concorde avec le Concile. Et si changeant de sentiment
 » après ce terme que nous leur avons prescrit, ils s'accordent
 » avec leurs freres, & reçoivent ce que nous avons décidé tou-
 » chant Aëce, nous avons jugé à propos de les admettre à
 » l'Eglise, & aux assemblées des Conciles, de leur donner la
 » liberté d'y opiner, & de leur faire ressentir les effets de no-
 » stre charité commune.

» Mais si l'affection qu'ils ont pour les hommes les enga-
 » ge à demeurer opiniâtres dans ce sentiment si temeraire &
 » si criminel, & s'ils ne se mettent nullement en peine des
 » saints Canons de l'Eglise, en ce cas nous les avons decla-
 » rez décheus de la dignité de l'episcopat; & s'ils attendent
 » leur déposition, nous jugeons qu'il est nécessaire d'ordon-
 » ner d'autres Evesques en leurs places, afin que l'Eglise
 » sainte estant rétablie dans son premier ordre, gardé un
 » parfait consentement avec elle mesme par le lien de la
 » charité qui unira de toutes parts tous les Evesques; parce
 » qu'ils ne diront plus qu'une mesme chose, & qu'ils feront
 » attachez les uns aux autres par l'unité d'un mesme esprit &
 » des mesmes sentimens. Nous avons donc écrit cette lettre
 » à vostre pieté, afin que vous sçachiez quelles sont les déci-
 » sions du Concile; & nous souhaittons que vostre fidélité
 » à les suivre obtienne pour vous de JESUS-CHRIST la
 » grace de gouverner paisiblement & saintement les Eglises
 » dont vous avez la conduite.

Voilà ce que la crainte de Constance plustost que l'a-
mour de la verité fit écrire par ces Evesques contre leur
propre conscience, afin d'effacer les impressions que l'Em-
pereur avoit receuës qu'ils estoient fauteurs de la doctrine
d'Aëce. Il n'y avoit rien de plus infame que cette lasche
prévarication de leur propre cause. Mais les moyens les
plus honteux ne leur estoient pas desagreables quand il s'a-
gissoit de conserver auprès de ce prince un credit qu'ils n'a-
voient acquis que par leurs intrigues.

Aussi S. Athanase leur reproche avec raison une conduitte si basse, si humaine & si heretique. Pourquoi, dit-il, chafsez-vous Aëce comme heretique, puisque vous dittes la mesme chose que luy, & qu'il a esté vostre amy, ô Acace, comme il a esté le maistre d'Eudoxe pour luy enseigner l'impieté ? C'est pour cela que l'Evesque Leonce l'a ordonné diacre, afin que se servant du nom de ce saint ministre comme d'une peau de brebi pour se couvrir, il pust vomir sans crainte des paroles de blaspheme. Qui vous a donc persuadé une conduite si étrange par laquelle vous vous faites la guerre les uns aux autres avec tant de violence, & vous vous couvrez vous-mesmes d'une si grande confusion ? Certes vous ne pouvez justifier ce procedé par aucune excuse raisonnable ; & tout ce qu'on peut penser de vous est que la maniere d'agir dont vous usez presentement, n'est que déguisement & que dissimulation, & qu'il n'y a point de masque que vous ne preniez pour avoir la protection de Constance, & pour jouir des avantages que vous esperez de sa part.

Nostre Saint pouvoit bien avec justice leur reprocher le déguisement & la dissimulation qui paroist jusques dans la lettre par laquelle ils condamnent Aëce, puisqu'ils ne condamnent sa doctrine que tres-foiblement, & qu'à les entendre il est difficile de juger qu'ils parlent de l'un des plus grands & des plus impudens blasphemeurs qui fust jamais, se contentant d'interdire la lecture de ses livres comme inutilles, & non comme abominables. Et c'est pour cela que S. Gregoire de Nazianze se mocque de la condamnation artificieuse & sophistique qu'ils avoient prononcée contre luy, puisqu'elle ne tendoit qu'à faire passer plus librement

Sozom. l. 4.
c. 23.

Athan. de
syn. p. 933.

Greg. Naz.
orat. 21.

leurs erreurs ; qu'en feignant de proscrire son heresie par leurs paroles , ils la produisoient effectivement dans l'Eglise ; & qu'au lieu de luy attribuer une impieté sans bornes , ils se contentoient de l'accuser d'avoir trop écrit.

Enfin la promesse qu'ils avoient faite de condamner la doctrine des Anomœens , demeura sans execution ; & il parut par leur procedé que leur unique dessein estoit de se tirer d'affaire en satisfaisant Constance dont la volonté leur tenoit lieu d'une souveraine loy.

Ainsi Aëce se trouva condamné par les soubscriptions , non seulement des orthodoxes qui estoient en petit nombre , mais aussi par celles des Prelats mesmes qui estoient dans ses sentimens , dont les uns changeoient d'avis , s'il en faut croire Philostorge , & les autres couvroient du nom de condescendance & de sagesse la honte de cette signature forcée.

Neanmoins il y eut quelques Evesques qui refuserent de signer cette condamnation ; & outre les quatre qui sont exprimez dans la lettre du Concile , sçavoir Seras de Paretoine , Estienne de Ptolemaïde , Héliodore de Sozoufe & Theophile , tous Evesques de Libye , & intimes amis d'Aëce , il s'en trouva encore quelques autres , comme Theodule de Cheretapes en Phrygie , Leonce de Tripoli en Lydie , Theodose de Philadelphie , & Phebe de Polycalandés dans la mesme province , desquels le Concile ne parle point dans sa lettre à Georges , parce qu'ils n'estoient pas de sa jurisdiction. Sozomene remarque en effet qu'il y en eut dix qui refuserent de signer ce qui s'estoit fait dans le Concile , & particulièrement quant aux dépositions des personnes ; ce qui ne se doit rapporter qu'à la déposition d'Aëce , celle des Semiariens dont nous parlerons bien-tost , estant plustost le but où ils aspiroient par leurs intrigues , que la matiere de leur résistance & de leur contradiction.

Il semble selon les termes de la lettre du Concile à Georges , que ces Evesques déposés furent privez de la communion , & du droit de se trouver aux assemblées , mesme durant les six mois ; & Sozomene rapporte plus clairement cette ordonnance en disant qu'ils devoient demeurer durant ce temps en leur particulier , sans faire de fonctions , & sans s'ingerer

s'ingerer du gouvernement de leurs Eglises. Neanmoins on voit par la chronique d'Alexandrie qu'ils assisterent à l'intronization d'Eudoxe, que tous les historiens mettent après la condamnation d'Aëce.

Ce sophiste ayant esté condamné par le Concile de Constantinople, fut banni à Mopsueste en Cilicie, dit Philo-^{l. 5. c. 1. & 2.} storge, où il fut fort bien traitté par Auxence qui en estoit ^{Eclairciss.} alors Eve sque. Il avoit apparemment succedé à Macedone, dont nous avons parlé plusieurs fois. Mais Aëce ne jouit pas long-temps de la douceur qu'il trouvoit à Mopsueste. Car l'Empereur à la persuasion d'Acace ne differa gueres de le releguer à Amblade, qui est un lieu sur les confins de la Pisidie, de la Phrygie, & de la Carie, au pied du mont Taurus, où l'air est extraordinairement chaud, & fort mal sain, & qui est habité par des hommes inhumains & entiere-ment barbares.

Ce fut là qu'il publia son heresie plus ouvertement & plus impudemment que jamais; & ces 300. raisonnemens dont S. Epiphane en rapporte & refute 47. furent le malheureux fruit de son exil, comme il le reconnoist luy-mesme dans sa préface, où il dit qu'il avoit fait cet ouvrage pour en corriger un autre qu'il prétend luy avoir esté pris comme plusieurs autres par ses persecuteurs, qui l'avoient publié, dit-il, en y ostant & ajoûtant beaucoup de choses. C'est assez vraysemblablement de cet écrit qu'estoit pris ce qu'E-^{Theodoret. l. 2. c. 23.} leuse produisit devant Constance.

CHAPITRE VII.

Condamnation & bannissement de Macedone, & de plusieurs autres Semiariens.

APRES que le Concile de Constantinople eut satisfait à la passion de Constance par la condamnation d'Aëce, il satisfit à sa propre inclination & à celle de cet Empereur tout ensemble par la déposition de plusieurs Evêques du parti des Semiariens, entre lesquels l'histoire remarque particulièrement Macedone de Constantinople, Basile d'Ancyre, Eleuse de Cyzique, Eustathe de Sebaste, Eortase de Sardes & Draconce de Pergame: & dans une autre féan-

II. Partic.

P p

Socrat. l. 2. c. 33.
Sozom. l. 4. c. 23.

ce ils y ajoûterent Silvain de Tarfe, Sophrone de Pompejople, Neon ou Neonas de Seleucie en Ilaurie, Elpide de Sartaies, & S. Cyrille de Jerufalem. Leurs intrigues les avoient mis en estat de faire tout ce qu'ils vouloient, parce qu'ils avoient gagné les plus puiffans de la Cour & des magistrats, & qu'ils faisoient tout ensemble la fonction d'accufateurs, de juges & de bourreaux.

*Basil. l. 1.
contra Eum.
nem.*

Socrat. soz. Comme ils estoient eux-mesmes divisez sur les matieres de la foy, ils crurent ne devoir pas fonder la condamnation de ces Evesques sur aucune erreur, de peur de ne pas convenir entr'eux du sujet de leur déposition & de leur exil, & d'accuser leurs ennemis d'un crime dont leurs propres amis estoient coupables. Mais ils se contenterent de leur reprocher en general d'avoir troublé les Eglises, & violé les Canons; & ensuite ils prirent pour prétexte de leur condamnation diverses actions particulieres, qui n'en estoient point effectivement la cause; n'y ayant point de plus veritable raison de leur averfion & de ces hostilités qu'ils exerçoient contre leurs confreres, que les inimitiez personnelles d'Acace dont la faction se trouvoit alors dominante.

Nous avons veu il y a déjà long-temps comment Mace done Evesque de Constantinople estoit tombé dans la disgrâce de l'Empereur pour avoir transporté sans son ordre le corps de son pere Constantin d'une eglise où il estoit, dans celle du saint Martyr Acace, & de quelle maniere on luy attribuoit les meurtres qui avoient esté la fuite de cette translation, sur le sujet de laquelle le peuple estoit divisé. On envenima encore cette playe tout de nouveau, & pour augmenter son crime on l'accusoit d'avoir reçu à la communion un diacre convaincu d'adultere.

On accusoit Basile, dit Sozomene, d'avoir arraché quelques papiers à un prestre nommé Diogene, de l'avoir battu, & d'avoir commandé aux magistrats de releguer hors de leurs pais des ecclesiastiques d'Antioche, de la Syrie Euphratesienne, de la Cilicie, de la Galatie & de l'Asie, & de leur avoir fait souffrir une infinité de maux; de sorte qu'ils avoient esté liez de chaines de fer, & obligez de donner une partie de leurs biens aux soldats qui les conduisoient, pour se garantir de leurs outrages. On prétendoit que dans le temps que l'Empereur avoit ordonné que l'on conduisist Acce &

quelques-uns de ses sectateurs devant Cecrops, pour répondre sur les chefs dont ils estoient chargez, il avoit persuadé à celuy qui avoit receu cet ordre de la part du Prince, de ne faire que ce qu'il luy plairoit. On luy reprochoit aussi d'avoir écrit à Hermogene gouverneur de la Syrie pour luy marquer qui estoient ceux qu'il devoit bannir, & en quel lieu il falloit les releguer; Que l'Empereur mesme les ayant rappelés de leur exil, il s'estoit opposé à leur retour, & avoit résisté aux magistrats & aux Evêques qui les vouloient faire revenir. On ajoûtoit à cela qu'il avoit fait soulever les ecclesiastiques de Sirmich contre Germinie leur Evêque, & qu'il avoit écrit aux Prélats d'Afrique pour leur reprocher qu'ils estoient de sa communion, & de celle d'Urface & de Valens. Outre cela on alleguoit contre luy qu'estant accusé de ces choses, il les avoit niées avec serment; & qu'estant convaincu de ce parjure, il avoit tâché de l'excuser par des deffaittes & par des subtilitez; Qu'il n'avoit pas seulement excité la sedition dans l'Illyrie, dans l'Italie & dans l'Afrique, mais qu'il estoit l'auteur de tous les maux que l'Eglise Romaine avoit soufferts; Qu'il avoit fait mettre en prison une servante, & l'avoit fait déposer faussement contre sa maistresse; Qu'il avoit baptisé & mesme élevé au diaconat un homme fort déreglé dans ses mœurs, qui entretenoit un mauvais commerce avec une femme avec laquelle il n'estoit pas marié, & qu'il n'avoit pas chassé de l'Eglise un visiteur coupable de quelques meurtres; Enfin que pour empescher qu'il ne fust accusé par ses ecclesiastiques, il avoit fait des conjurations & des ligues avec eux en presence du saint autel, les ayant fait jurer, & ayant juré luy-mesme avec des imprecations terribles, qu'ils ne s'accuseroient pas les uns les autres. Il n'y avoit rien de plus juste que sa déposition si toutes ces choses estoient veritables.

Le crime d'Eleuse estoit d'avoir baptisé & ordonné diaacre un nommé Heracle Tyrien d'origine, qui estoit prestre d'Hercule en son païs, & qui n'avoit feint de se faire chrestien qu'à cause qu'on l'accusoit de magie dans le lieu de sa naissance; & de ne l'avoir point déposé lorsqu'il avoit esté informé de la verité de ce fait. On l'accusoit aussi d'avoir ordonné avec la mesme indiscretion des personnes qui s'e-

estoit retirées à Cyzique après avoir esté condamnées par Maris à Calcedoine.

On ne voulut pas seulement écouter Eustathe Evêque de Sebaste, d'autant qu'estant prestre il avoit esté condamné & séparé des prieres de l'Eglise par son propre pere nommé Eulale. De plus on l'accusoit de ce qu'il avoit esté excommunié par un Concile de Neocesarée, que nous ne connoissons point, & déposé par Eusebe Evêque de Constantinople pour avoir agi de mauvaise foy dans des affaires dont il avoit esté chargé; de ce qu'il avoit esté convaincu de parjure par le Concile d'Antioche, dequoy nous n'avons non plus aucune lumiere; de ce qu'il s'opposoit aux decrets du Concile de Melitine, dans lequel il avoit esté condamné; & cependant, disoit-on, estant coupable de tant de crimes, il a encore la hardiesse de vouloir faire la fonction de juge, & de traiter les autres comme des personnes qui tiennent une mauvaise doctrine.

On blasmoit Eortase d'avoir esté fait Evêque de Sardes sans le consentement des Evêques de Lydie, & Draconce d'estre passé d'un evesché de Galatie à celui de Pergame. Mais il n'y avoit rien de moins juste que cette affectation de vouloir garder les plus rigoureux Canons touchant le passage d'un evesché à l'autre, dans le Concile mesme où nous verrons qu'Eudoxe changera une troisième fois de siege, & passera d'Antioche à Constantinople, comme il avoit quitté Germanicie pour Antioche.

Silvain fut déposé pour avoir esté, disoient-ils, l'auteur des brouilleries qui estoient arrivées tant à Seleucie qu'à Constantinople, & pour avoir donné l'evesché de Castabales en Cilicie à Theophile qui avoit auparavant esté élu Evêque d'Eleutherople par les Prélats de Palestine, & avoit juré quoyque malgré luy, de n'accepter jamais d'autre Eglise qu'avec leur consentement.

On condamna Sophrone comme un avaré, qui avoit appliqué à son interest particulier par un commerce illegitime ce que l'on offroit à l'Eglise; & encore parce qu'ayant esté appelé par deux fois, & ayant eu bien de la peine à comparoitre, il n'avoit pas voulu répondre devant le Concile, & avoit demandé des juges seculiers pour se justifier des crimes dont il estoit chargé.

On allegua contre Neon qu'il avoit laiffé facrer dans son eglise Anien élu Evêque d'Antioche par le Concile de Seleucie , & qu'il avoit élevé inconfiderément à l'epifcopat plusieurs ignorans qui ne ſçavoient ny les divines Escritures , ny les loix ſaintes de l'Eglise , & qui meſme eſtant engagez dans les emplois civils de leurs villes , avoient mieux aimé faire les fonctions ſeculieres dont leurs biens eſtoient chargez , que d'abandonner leurs biens pour ſ'acquitter du miniſtere epifcopal , préférant l'amour de leurs revenus aux devoirs de cette dignité ſacrée.

Elpide fut accuſé d'avoir eu part aux troubles que Baſile avoit excitez , & d'avoir eſté luy-meſme l'un des principaux auteurs de ce tumulte. On ajoutoit qu'il avoit rétabli un preſtre nommé Eufebe contre les ordonnances du Concile de Melitine , & qu'il avoit fait diaconiſſe une femme nommée Nectarie , qui avoit eſté ſeparée de la communion pour avoir violé un accord & un ferment qu'elle avoit fait.

Outre ce que l'on avoit déjà dit contre S. Cyrille de Jeruſalem , on luy reprochoit d'eſtre uni de communion avec Baſile d'Ancyre & Georges de Laodicée , & plus encore avec Euſtathe & Elpide ennemis du Concile de Melitine auquel il s'eſtoit trouvé.

Voilà les ſujets ou les prétextes que l'on prit pour déposer tant d'Evêques ; car il ne faut pas ſ'imaginer que tous les crimes dont on les chargeoit fuſſent fort bien prouvez. Au contraire S. Gregoire de Nazianze témoigne que leurs actions furent examinées ſans observer aucune loy , que l'on avoit acheté exprés des calomniateurs , & que les avis eſtoient vendus à prix fait , afin qu'on euſt moins de peine à chaffer injuſtement des Evêques de leurs ſieges. La confuſion eſtoit ſi grande dans ce Concile , que les innocens furent enveloppez dans une meſme condamnation avec les coupables , les ſaints avec les heretiques ; & tous ceux qui ſe trouverent aſſez criminels pour meriter l'inimitié d'Acace , furent non ſeulement depoſez , mais meſme bannis, Baſile d'Ancyre en Illyrie , & d'autres en d'autres endroits. Il eſt aſſez propable qu'Euſtathe fut relegué en Dardanie. Si Philoſtorge merite quelque créance , ils revoquerent en chemin la ſignature qu'ils avoient faite du Concile de Ri-

Gregor. Naz. or. 21. p. 387.

Philof. l. 5. c. 1.

Baſil. ep. 73.

mini, & se déclarerent les uns pour la doctrine de la consubstantialité du Verbe, & les autres pour celle de la ressemblance.

ep. 72. 73.
82.

Nous apprenons de S. Basile qu'ils écrivirent aussi à toutes les Eglises des lettres contre Eudoxe & contre tous ceux de son party, les conjurant de fuir leur communion comme la peste des ames, & protestant que pour eux ils ne pouvoient acquiescer à leur déposition, ny abandonner le soin de leurs Eglises, parce qu'ils n'estoient condamnez que par des heretiques, par des deffenseurs d'une heresie abominable, par une assemblée de prévaricateurs plustost que d'Evesques, par des gens destituez du Saint Esprit, qui ne gouvernoient pas leurs Eglises par la grace de Dieu, mais qui s'estoient emparez de ces dignitez par l'appuy de la puissance des hommes & par le desir d'une vaine gloire. Enfin leur zele éclatloit particulièrement contre Eudoxe & contre Evippe dont ils disoient des choses étranges.

Mais quelque protestation qu'ils pussent faire, ils demurerent accablez par leurs ennemis jusques au regne de Julien; & ils ressentirent les effets de l'indignation de Constance jusqu'à la fin de sa vie.

Hier. chron.

Sozom. l. 4.
c. 25.

Quant à Macedone, il semble qu'il ait seulement esté chassé de Constantinople, comme le dit S. Hierosme, & non relegué en quelque lieu particulier. Car l'histoire dit qu'il se retira en une terre près des portes de cette ville imperiale, où il mourut: mais on n'en marque pas le temps; & il y aura encore occasion de parler de luy plus d'une fois.

CHAPITRE VIII.

Eudoxe est fait Evesque de Constantinople. Il dedie la grande eglise, & se signale par son impieté dans cette ceremonie mesme.

Basil. l. 1.
cont. Eun.

IL ne restoit plus aux Acaciens après avoir chassé & déposé tant d'Evesques, que de s'enrichir de leurs dépouilles, & de partager entr'eux leurs eglises comme il leur plut. Eudoxe ne s'oublia point dans cette distribution; & ayant esté chassé de la Syrie comme indigne de l'episcopat, il s'em-

para de Constantinople comme d'un lieu propre pour exercer sa tyrannie. Il en prit possession le 27. de janvier en presence de 71. Evesques, ainsi que nous avons déjà remarqué ; ce qui s'accorde fort bien avec la suite de nostre histoire.

La grande eglise de Constantinople appelée Sainte Sophie, dont Constantin avoit jetté les fondemens il y avoit environ 34. ans, se trouva en estat d'estre dédiée presque en mesme temps que cet heresiarque fut inthronisé, c'est à dire le 15. de fevrier de l'année 360. & cette ceremonie se passa avec beaucoup de solennité & de pompe en presence de tout le Concile. Constance contribua aussi de sa part tout ce qu'il put pour la rendre plus auguste par de grands presens qu'il fit pour l'ornement & l'enrichissement de cette eglise, & par de magnifiques liberalitez qu'il répandit sur les orphelins & les pauvres, augmentant notablement la quantité du bled qui leur estoit distribué par l'ordre du grand Constantin son pere.

Mais en mesme temps que tous les assistans conspiroient à l'éclat de cette feste, Eudoxe voulut se signaler par une entreprise digne d'un disciple d'Aëce, & deshonna par son impiété cette journée celebre à laquelle on se préparoit depuis si long-temps. Car estant monté sur le siege episcopal comme pour prescher, il commença son discours par des blasphemés si horribles que l'on n'oseroit les rapporter ; & parce que sa temerité troubla tout le monde, & excita dans l'assemblée beaucoup de bruit & de scandale, il tourna la chose en ridicule, & fit voir qu'après s'estre joié de la discipline de l'Eglise par le violement des Canons qui deffendoient la translation des Evesques, son étude & sa science se réduisoit à ces amusemens criminels, & à ces divertissemens impies qui déchiroient toute l'Eglise.

Il ne suffisoit pas neanmoins aux Acaciens d'avoir causé tant de troubles à Constantinople: ils voulurent faire ressentir à toute la terre l'effet de leur crédit & le poids de leur iniquité ; & ils répandirent dans toute l'Eglise un feu qui eust esté capable de la consumer, si Dieu dont elle tire toute sa force, ne l'avoit renduë invincible aux plus violents efforts des heresiarques, & ne nous avoit assuré que les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle.

*Chr. Alex.**Socrat. l. 2.**c. 33.**Sozom. l. 4.**c. 25.**Matth. 16.**v. 18.*

Sozom.

Ce fut lors qu'ils envoyèrent par tout l'empire le formulaire du Concile de Rimini avec un ordre exprès de l'Empereur qui condamnoit au bannissement tous ceux qui refuseroient de le signer. Car il falloit satisfaire à quelque prix que ce fust Acace & Eudoxe, qui n'avoient point de plus forte passion que d'abolir entierement le Concile de Nicée en établissant cette formule par toute la terre.

l. 21.

Enfin après une si belle action, & dès qu'ils eurent donné avis par lettres à Patrophile de Scythople & à quelques autres, de tout ce qui s'estoit passé dans le Concile de Constantinople, ils finirent cette malheureuse assemblée, qui n'eut point d'autre succès & d'autre fruit qu'un nouveau desordre & un redoublement de confusion. L'Empereur qui l'avoit convoqué avec tant d'empressement, mérita qu'on luy reprochast d'avoir toujours esté insatiable de Conciles; & il a d'autant plus attiré sur luy le blasme des payens mêmes par cette inquietude de son esprit, que nous venons de voir qu'il en'avoit fait tenir quatre en une seule année, sçavoir à Rimini, à Nicé dans la Thrace, à Seleucie & à Constantinople. C'est pour ce sujet qu'Ammien Marcellin a dit de luy

» qu'il a confondu par une superstition digne de vieilles fem-
 » mes la religion Chrestienne qui d'elle-mesme est toute li-
 » bre & toute simple; qu'en voulant pénétrer dans ses myste-
 » res avec trop de curiosité, au lieu de terminer des différens
 » d'une maniere grave & serieuse, il avoit causé un tres-grand
 » nombre de divisions, lesquelles s'estant fort étenduës dans
 » la suite, il les avoit fomentées par des disputes de mots;
 » de sorte qu'à force de faire courrir de costé & d'autre des
 » troupes d'Evesques, & de leur fournir des voitures publi-
 » ques pour tascher de faire dépendre de sa seule volonté les
 » choses saintes, & tout ce qui concerne la religion, il avoit
 » estropié tout ce qu'il y avoit de chevaux de poste dans son
 » empire. Les Evesques se plaignoient aussi de la mesme chose.
 Et lorsque Julien son successeur monta sur le thrône, il se plaignit d'avoir trouvé tous les chevaux fatiguez, & toutes les voitures publiques en desordre.

Hilar. fr.

CHAPITRE IX.

S. Hilaire demande une audience publique pour defendre la foy de Nicée.

LE Concile de Constantinople se tenoit encore, & on y continuoit les disputes touchant la foy, lorsque S. Hilaire eut assez de force pour vouloir servir luy seul de rempart à toute l'Eglise; & il s'opposa comme un mur pour la maison d'Israël. C'est icy où il y a lieu d'admirer la conduite de la divine providence, qui luy ayant donné le mouvement & l'inspiration de faire de nouveaux efforts d'une generosité apostolique, se servit de ce moyen extraordinaire pour luy procurer insensiblement la liberté dans un temps auquel il n'y avoit presque point de Prélat qui püst se garantir de l'exil, & lorsqu'on l'auroit relegué luy-mesme s'il n'eust pas déjà conté la quatrième année de sa proscription. De sorte que la mesme fermeté episcopale qui estoit l'unique cause de son bannissement, le fit cesser contre toute sorte d'apparence; & que les mesmes intrigues des Ariens qui l'avoient enlevé du milieu de son troupeau, procurerent son retour lorsque l'on y pensoit le moins. Voicy quelle en fut l'ouverture, & comment S. Sulpice Severe la rapporte.

Les meilleurs Evesques, dit-il, estant ou abbattus par la crainte, ou envoyez en exil, tous avoient succombé à la perfidie d'un petit nombre de personnes. Hilaire estoit alors dans ce lieu-là, ayant suivy les legats que l'on avoit envoyez de Seleucie. Et comme il n'avoit receu aucun ordre touchant ce qui le concernoit en particulier, il attendoit la volonté de l'Empereur pour voir si on luy commanderoit de retourner en son exil. Mais quand il vit que la foy estoit réduite en un extreme peril, que les Evesques de l'Occident estoient trompez, & ceux de l'Orient vaincus par un crime, il demanda audience à l'Empereur par trois requestes qu'il luy presenta publiquement pour avoir permission de disputer de la foy en presence de ses adversaires.

S. Hierosme ne parle que d'une seule requeste que ce

Part. II.

Qq

*Hilar. ad
Const. l. 3.*

*Sulp. sev.
l. 2.*

Eclairciss.

*Hieron. de
script. c. 100.*

Saint Evêſque de noſtre France preſenta publiquement à Conſtance dans Conſtantinople ; & au moins des trois écrits que nous avons de S. Hilaire adreſſez à Conſtance , il n'y a que le troiſième où il luy demande audience.

Il y demande premierement de conferer avec l'auteur de ſon exil, c'eſt à dire avec Saturnin Evêſque d'Arles, qui eſtoit alors auſſi bien que luy à Conſtantinople, laiſſant à l'Empereur le choix du lieu & de la maniere dont ſe devoit tenir cette conference. Il ſe promet d'obliger ſon adverſaire à avouer les fauſſetez qu'il avoit commiſes contre luy, & il s'offre non à demander par grace la conſervation de ſon evêché, mais de vieillir dans la penitence au rang des laïques, ſi on pouvoit prouver qu'il euſt commis quelque choſe qui fuſt indigne ou de la ſainteté d'un Evêſque, ou de la pieté d'un ſimple fidele.

Neanmoins il declare enſuite qu'il ne s'arreſte pas beaucoup à cette demande, mais que voyant l'eſtat déplorable où la religion eſt réduite, il ſupplie l'Empereur de luy accorder une audience dans laquelle il puſt traiter la matiere de la foy ſelon les Ecritures en ſa preſence devant tout le Concile, & meſme à la veüe de tout le monde ; Qu'il demandoit cette grace pour les Eglifeſ, & pour l'Empereur meſme, n'en ayant nul beſoin pour luy, parce qu'il n'avoit rien changé de la foy qu'il avoit receüe de Dieu, & n'avoit rien à apprendre de nouveau ſur ce ſujet.

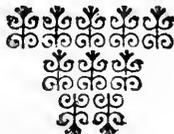
Il promet qu'ayant à parler publiquement d'une affaire ſi celebre & en la preſence d'un Concile qui eſtoit encore diviſé ſur cette matiere, il ne dira rien qui ne tende à l'honneur de l'Empereur, à la conſervation de la foy, à l'union & à la paix de l'Orient & de l'Occident. Quoy qu'il parle de luy-meſme avec beaucoup d'humilité, neanmoins en meſme temps il ſe releve en Dieu d'une maniere tout à fait digne d'un Saint & d'un Pere de l'Egliſe.

Il y décrit auſſi admirablement le deſordre de tant de ſymboles & de formulaires qu'on avoit faits depuis le Concile de Nicée, particulierement, dit-il, l'année précédente, où l'on en avoit veu quatre différens, dont le premier paroïſt eſtre celuy de Sirmich datté du 22. de may, le ſecond celuy d'Antioche ſigné à Seleucie, le troiſième celuy

celuy de Nicé ou de Rimini, le quatrième celuy des Acaciens à Seleucie.

S. Sulpice Severe nous apprend que les Ariens rejetterent bien loin la proposition de S. Hilaire, & qu'ils aimerent encore mieux le renvoyer en France comme un homme qui fermoit par tout la discorde & qui troubloit la paix de l'Orient. Il ajoute qu'on le renvoya en France sans le relascher de son exil; soit qu'il eust toujours quelque garde autour de luy, ou quelque autre marque d'exilé; soit en ordonnant qu'il demeurast à Poitiers comme banni, sans avoir la liberté d'en sortir; ce qui est un exil glorieux à un Evesque, que les liens de la résidence, & la charité dont il est redevable à son troupeau, doivent y tenir étroitement attaché.

Certes on ne peut rien se figurer de plus glorieux à ce grand Saint que l'inquietude des Ariens, & cette bizarrerie de Constance. Ils ne l'avoient pu souffrir en France, parce qu'il avoit commencé à y combattre leurs erreurs dès qu'il les avoit connues; & ils ne s'estoient point apperceus qu'en le releguant dans la Phrygie, ils s'attiroient au milieu d'eux un redoutable ennemy, & un témoin irréprochable de leurs violences, qui trouvoit dans la suite de son exil un accroissement continuel de lumiere & un redoublement de force. Ils l'aimoient mieux à Poitiers qu'à Constantinople, où Dieu l'avoit conduit comme par des voyes inconnues pour la defense de la verité; & l'avantage signalé qu'il avoit sur eux en les deffiant à la dispute, les obligeoit d'employer tout leur crédit auprès de Constance pour solliciter son retour, parce que la seule presence d'un homme si éclairé, si genereux & si intrepide les faisoit trembler. Ainsi ce Prince inventa pour luy une nouvelle espece de bannissement, qui fut de le releguer dans son pais mesme, parce que le lieu de son exil estoit devenu le theatre de sa gloire & la confusion de ses ennemis.



CHAPITRE X.

*Du livre de S. Hilaire contre Constance : de ses fragmens ;
& de son retour en France.*

AVANT que la colere des Ariens luy fist accorder ce retour par un miracle de Dieu tout à fait extraordinaire, comme il vit que sa requeste & toute la moderation dont il avoit usé jusques alors, avoit esté inutile, il crut ne devoir plus rien ménager avec Constance, & qu'il estoit temps d'agir plustost dans la force & dans la vertu d'Elie, que d'employer inutilement la douceur & le respect. Il voyoit le renversement de la foy, l'oppression de l'Eglise, la corruption ou l'accablement des Evêques, l'insolence des ennemis de la verité, le triomphe de l'Arianisme, le violement public de toutes les loix divines & humaines. Après avoir donc prié l'Empereur avec patience, il s'estima obligé de le reprendre avec force & autorité; & c'est ce qu'il fit en écrivant le livre ou plustost l'invective contre Constance que nous avons encore, dont le style ne paroist propre qu'à un homme qui a le martyre dans le cœur. Il le commence par ces paroles toutes de feu & animées d'un zele veritablement apostolique.

» Il est temps, dit-il, de parler, puisque le temps de se taire est déjà passé. Il faut attendre JESUS-CHRIST, puisque l'Antechrist domine. Que les pasteurs crient, puisque les mercenaires ont pris la fuite. Perdons la vie pour nos brebis, parce que les larrons sont entrez, & que le lion plein de fureur tourne autour de la bergerie. Allons genereusement au martyre, puisque l'ange de Satan a pris la figure d'un ange de lumiere. Entrons par la porte, puisque personne ne va au Pere que par le Fils. On reconnoist les faux prophetes par la paix dans laquelle ils s'établissent, comme on discerne les bons par la maniere dont ils se conduisent durant l'heresie & le schisme. Souffrons la plus grande affliction qui ait jamais esté depuis le commencement du monde; mais soyons persuadez que les jours serōt raccourcis à cause des élus de Dieu.

» Nous voyons l'accomplissement de cette prophetie de S. Paul qui dit, *Qu'il viendra un temps où les hommes ne pourront*

plus souffrir la saine doctrine ; qu'ayant une extreme deman-
 geaison d'entendre ce qui les flatte , ils auront recours à une foule de
 docteurs propres à satisfaire leurs desirs ; & que fermant l'oreille
 à la verité , ils l'ouvriront à des contes & à des fables. Mais at-
 tendons l'exécution de la promesse de celuy qui nous a dit,
*Vous serez bienheureux lors que les hommes vous chargeront d'in-
 jures , & de reproches , qu'ils vous persecuteront , & qu'à cause
 de moy ils diront faussement toute sorte de mal contre vous. Ré-
 jouissez-vous alors , & soyez ravis de joye , parce qu'une grande
 recompense vous est réservée dans le ciel. Car c'est ainsi qu'ils
 ont persecuté les prophetes qui ont esté avant vous.* Comparoiſ-
 sons pour le nom de JESUS-CHRIST devant les juges &
 les magistrats , parce que *celuy-là sera sauvé qui perseverera
 jusques à la fin. Ne craignons point ceux qui tuent le corps , &
 ne peuvent tuer l'ame , mais craignons plustost celuy qui peut per-
 dre & le corps & l'ame dans l'enfer. Ne soyons pas en peine de
 ce qui nous touche , parce que les cheveux mesme de nostre teste
 sont contez : & suivons la verité par le secours du S. Esprit ,
 de peur que l'esprit d'erreur ne nous porte à croire le mensonge.*
 Enfin mourons avec JESUS-CHRIST , afin de regner avec
 luy. Car ce seroit une marque de crainte & de deffiance
 plustost qu'un témoignage de modestie , de nous taire plus
 long-temps ; & il n'y a pas moins de peril à garder toujours
 le silence , qu'à ne l'avoir jamais gardé.

Ensuite de cette préface , il dit ce qu'il avoit fait cinq ans
 auparavant , lorsque S. Paulin , S. Eusebe , Lucifer & S.
 Denys furent envoyez en exil par la faction d'Urface & de
 Valens ; ce qui montre qu'il composa cet ouvrage en 360. &
 non après la mort de Constance , puisque ces Evesques
 avoient esté releguez en 355. après le Concile de Milan.

Il declare que si les faits qu'il avançoit estoient faux , il
 vouloit bien passer pour un infame médisant ; mais que s'il
 n'avançoit rien que de veritable , il ne passoit point aussi les
 bornes de la liberté & de la modestie apostolique dans la ma-
 niere dont il reprochoit des desordres sur lesquels il s'estoit teu
 si long-temps.

Il se deffend ensuite sur la liberté qu'il prend de donner le
 nom d'antechrist à Constance , & il fonde sa justification en
 décrivant la maniere si outrageuse avec laquelle cet Empe-

» reur continuoit de perfecuter l'Eglise. Ce n'est pas la temeri-
 » té, dit-il, mais c'est la foy ; ce n'est pas l'imprudence, mais
 » c'est la raison ; ce n'est pas la fureur, mais c'est la hardiesse
 » qui me fait parler ainsi. Je vous declare hautement, Con-
 » stance, ce que j'aurois dit à Neron, ce que Dece & Maxi-
 » mien auroient ouy de ma bouche. Vous combattez contre
 » Dieu ; vous usez de cruauté contre l'Eglise ; vous perfecutez
 » les Saints ; vous haïssez les prédicateurs de JESUS-CHRIST.
 » Vous exterminerez la religion ; & vous estes un tyran, non à
 » l'égard des choses humaines, mais à l'égard de celles de Dieu.
 » Voilà ce qui vous est commun avec eux : écoutez mainte-
 » nant par mon moyen ce qui vous est particulier.

» Vous feignez d'estre chrestien, vous qui estes un nouvel
 » ennemy de JESUS-CHRIST : vous devancez l'antechrist,
 » & vous operez ses mysteres. Vous vous ingerez de faire des
 » décisions touchant la foy, vous dont la vie est contraire à la
 » foy ; & vous enseignez des choses profanes, parce que vous
 » ignorez la pieté. Vous donnez des eveschez à ceux de vostre
 » party, & vous les ostez à de bons Evesques pour les donner
 » à des méchans. Vous emprisonnez les prestres. Vous mettez
 » vos armées en campagne pour épouvanter l'Eglise. Vous con-
 » voquez des Conciles. Vous contraignez ceux de l'Occident
 » de quitter la foy pour embrasser l'impieté. Vous les assem-
 » blez dans une ville pour les épouvanter par vos menaces,
 » pour les affoiblir par la faim, pour les faire mourir par la ri-
 » gueur de l'hiver, pour les corrompre par vostre dissimula-
 » tion. Vous fomentez les dissentions de l'Orient par vos arti-
 » fices. Vous employez dans vos desseins des personnes qui se
 » servent de caresses pour gagner les autres. Vous animez vos
 » partisans. Vous jettez le trouble dans les choses qui sont
 » établies depuis long-temps ; & vous profanez celles qui ne
 » le sont que depuis peu.

Après avoir fait un portrait horrible de cette persecution
 que nous avons exposé ailleurs, il vient à ce qui s'estoit passé
 au Concile de Seleucie, d'où il prend sujet de traiter divers
 points de la foy, commençant par le faux principe de Con-
 stance, qui vouloit rejeter absolument tous les termes que
 l'on ne trouvoit pas dans l'Ecriture. Il refute aussi le terme
 de semblable, que Constance vouloit seulement que l'on

accordast au Fils. Il montre la confusion & l'indignité de tant de differens formulaires que l'on faisoit, & que l'on abolissoit tous les ans, & passe à la deffense du symbole de Nicée, ce qui comprend tout le reste de cet écrit, que l'on peut regarder comme imparfait en la maniere que nous l'avons présentement. Et peut estre qu'ayant reçu durant qu'il le composoit la permission de retourner à Poitiers, il ne jugea pas le devoir achever, ny laisser paroistre ce qu'il en avoit fait tant que Constance vécut.

Quoy qu'il en soit, il est impossible de lire les autres ouvrages de ce Saint, qui sont si remplis d'une liberté toute apostolique, sans s'étonner de ce que Constance en prit plustost la resolution de révoyer S. Hilaire en son païs, que de luy faire ressentir de nouveaux effets de sa colere en le releguant en quelque solitude tout à fait affreuse. Il sembleroit que n'estant pas converty par de si fortes remontrances, il en devoit estre furieusement irrité. Mais Dieu qui donne des bornes à la mer, arresta l'impetuosité de ce Prince dans un temps où l'on en devoit attēdre les plus grandes hostilitez; & se rendant le protecteur invisible d'un Saint qui s'exposoit pour l'amour de luy aux plus grands hazards, il le repoussa dans le port par la violence mesme de la tempeste.

Mais comme lorsque les Philistins renvoyerent l'Arche d'alliance qu'ils avoient prise, ils le firent moins par aucun respect envers elle, que par le regret d'avoir veu tomber tant de fois en leur présence leur idole de Dagon; ainsi Constance ne renvoya S. Hilaire dans la France, que parce que sa présence & sa generosité estoient formidables aux Ariens.

Ce fut peut estre aussi en ce mesme temps que S. Hilaire écrivit son livre contre Ursace & Valens, où il faisoit l'histoire des Conciles de Rimini & de Seleucie. Et c'est apparemment ce livre que marque Rufin, lors qu'il dit que S. Hilaire avoit fait un livre plein d'une instruction tres-ample, pour corriger ceux qui estoient tombez dans le Concile de Rimini. Nous en avons les fragmens qui nous doivent estre précieux, parce que l'ouvrage est indubitablement de S. Hilaire, dont le style & le genie s'y fait remarquer par tout; & il y a lieu de deplorer ce que l'on en a perdu, parce que nous y

1. Reg. 5.

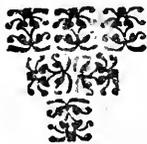
Hieron. de
scrip. c. 100.Rufin. pro
Origene.
Eclairc. 2.

aurions trouvé beaucoup de lettres & de Conciles, & particulièrement l'histoire de celuy d'Arles, dont il parle comme d'une chose fort recente; & il devoit aussi contenir l'entiere justification de S. Athanase.

Enfin S. Hilaire revint en France dès cette année, & son retour que les Ariens regardoient comme une continuation d'exil, fut un véritable triomphe, puis qu'il remporta de l'Orient tant de glorieuses dépouilles par la conservation & la deffense de la foy. Il se rendit à Poitiers en tres-grande diligence, & ne fit que passer en Italie sans s'y arrester. Car S. Martin, qui estoit alors retiré dans l'isle Gallinaire vers la coste de Genes, ayant appris la permission qu'il avoit eüe de s'en revenir, fit d'inutiles efforts pour aller à Rome au devant de luy; & ayant trouvé qu'il estoit déjà passé, il le suivit à la piste, fut receu de luy avec joye, & eut l'avantage de bastir auprès de la ville de Poitiers le premier & le plus ancien des monasteres que nous ayons jamais eu en France. Ce fut S. Hilaire qui forma dans la pieté chrestienne ce genereux soldat que Dieu avoit retiré du milieu de l'armée imperiale pour le faire devenir dans peu de temps general de ses armées saintes, la plus éclatante lumiere de l'Eglise Gallicane & de toute celle de l'Occident, & comparable aux Apostres mesmes par l'éminence de sa sainteté, & par la grandeur & le nombre de ses miracles.

*Gregor.
Turon. hist.
Franc. l. i.
c. 3.*

Le don de faire des miracles fut aussi l'une des graces de S. Hilaire; & la resurrection mesme des morts le rendit celebre dans le Poitou. Mais il faudroit s'arrester icy trop long-temps pour rapporter ce détail, que l'on trouvera aisément dans l'histoire que Fortunat en a écrite.



CHAPITRE XI.

Des écrits de Lucifer Evêque de Cagliari, & de l'estime qu'en faisoit S. Athanase. Seconde lettre de ce Saint aux solitaires. Lucifer envoya ses écrits à Constance.

CE fut vers ce temps-cy que Lucifer Evêque de Cagliari, qui avoit toujours soutenu l'Eglise avec beaucoup de vigueur & de fermeté, publia divers écrits pour la deffense de la foy durant la guerre de Sapor contre les Romains; & nous prenons l'occasion d'en parler icy, parce que cette guerre ne commença à s'échauffer que l'année précédente.

S. Hierosme ne fait mention que d'un livre de Lucifer contre Constance, qu'il envoya à l'Empereur mesme, & qui fait voir, dit-il, une ame toute préparée au martyre. Il est difficile de marquer de quel ouvrage il parle en particulier, puisque l'on peut attribuer cet éloge à tous les traittez que cet auteur a composez. Ceux que nous avons aujourd'huy sont les livres pour S. Athanase, celuy des Rois apostats, celuy qui montre qu'il ne faut point avoir de communion avec les heretiques, celuy qui est intitulé, *Qu'il ne faut point épargner ceux qui pechent contre Dieu, & le dernier, Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu.*

Lucifer reconnoist luy-mesme dans ses écrits qu'il estoit pauvre, & qu'il écrivoit sans art & sans éloquence; & le prestre Marcellin l'un de ses disciples remarque avec sujet que cet Evêque n'avoit pas eu dessein en composant ces ouvrages d'acquies de la gloire & de la reputation, & d'y faire paroistre de l'esprit, mais de fortifier son discours par un grand nombre de passages de l'Escriture.

S. Athanase en parle encore bien plus avantageusement que S. Hierosme. Car avant que de les avoir veus, & sur le seul rapport que l'on luy en avoit fait, il témoigne n'avoir que de l'admiration pour le courage de Lucifer, qui faisoit paroistre un esprit si libre & si genereux, quoy qu'il habitaist au milieu des scorpions, & ne cessoit point d'avertir, d'instruire & de corriger les autres pour les amener à la lumiere de la verité.

Ce fut dans cette persuasion qu'il luy envoya un diacre nommé Eutyche pour sçavoir de ses nouvelles, & pour luy porter une lettre de sa part, où après luy avoir témoigné l'obligation que l'Eglise luy avoit, à luy & aux autres Confesseurs, il le prie tant au nom de ces mesmes Confesseurs qu'au sien propre, de luy envoyer une copie de ses ouvrages. Cette lettre que l'on trouve encore à la fin des livres de Lucifer, mais seulement en latin, fut suivie d'une seconde que le Saint luy récrivit en cette année ou en la suivante, après avoir reçu ses ouvrages; & c'est là qu'il luy donne encore de plus grands éloges, en reconnoissant particulièrement qu'il n'auroit pû parler de la sorte si le Saint Esprit n'eust esté en luy; ajoutant que les catholiques qui l'avoient toujours aimé, le nommoient avec raison l'Elie de leur temps.

Et certainement quoy que la trop grande dureté que Lucifer a fait paroistre dans sa conduite depuis sa separation, donne lieu de douter qu'il ait mérité de si grands éloges; néanmoins le jugement de S. Athanase nous suffit pour nous convaincre que quelque extraordinaire que soit la hardiesse avec laquelle cet Evêque soutient la cause de l'Eglise contre les erreurs & les violences des Ariens, elle peut néanmoins passer pour tres-legitime & tres-louable, & qu'après une approbation si authentique on peut aussi bien l'attribuer aux mouvemens du S. Esprit, qu'aux noires fumées d'une mélancolie échauffée, comme il a plû à un Calviniste de qualifier ce zele ardent. Car il n'y a nulle apparence de revouer en doute cette lettre de S. Athanase, puisqu'elle est citée tres-clairement par le prestre Marcellin qui vivoit dans le mesme temps. Ce prestre nous apprend que nostre Saint traduisit mesme en grec les ouvrages de Lucifer.

p. 72.

S. Athanase remarque particulièrement dans sa lettre le premier des ouvrages que Lucifer avoit fait pour sa deffense, & le dernier qui a pour titre, *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu.*

Il nous y apprend aussi diverses particularitez de l'estat où il estoit alors, & que nous avons déjà rapportées autre part. Nous nous contenterons de dire icy que comme la persécution des Ariens se renouvelloit toujours, elle l'avoit contraint

de chercher sa feureté dans la retraitte la plus refferée que l'on se puisse imaginer. Aussi dit-il dans la lettre à S. Serapion, que l'on met en l'année 360. ou 361. qu'on le cherchoit de tous costez afin de luy oster la vie; & jamais il n'eut un si grand besoin d'une particuliere protection de Dieu.

*De spir.
Sancto p.
173.*

Nous avons encore parmi les œuvres de Lucifer une autre lettre de S. Athanase qu'il adressa en ce temps-là aux solitaires, & qui est digne de luy. Il prit occasion de l'écrire sur ce que diverses personnes qui estoient infectées de l'Arianisme, ou souillées par la communion des Ariens, venoient assez souvent exprés dans les monasteres pour pouvoir se vanter ensuite qu'ils communiquoient avec ces Saints qui les habitoient. Comme cela causoit de tres grands scandales parmi les fides, S. Athanase se trouva obligé par les instances que luy en firent ses amis, de prier ces solitaires d'examiner avec soin la foy de ceux qui les venoient visiter, afin de rejeter ceux qui seroient dans la doctrine des Ariens, & d'user d'une plus grande condescendance envers ceux qui se trouveroient seulement engagez dans la communion de ces heretiques. Car il se réduit à leur conseiller de les exhorter à abandonner ces ennemis de l'Eglise, & il leur permet de communiquer avec eux s'ils promettent de le faire; ou il leur ordonne de les éviter absolument s'ils demeurent obstinez à ne vouloir point renoncer à la communion de ceux qui font profession de cette malheureuse secte.

La generosité de Lucifer ne luy permit pas d'en demeurer à ce que nous avons veu de luy jusques icy: Il ne se contenta pas d'avoir écrit avec tant de feu contre Constance, & il fut assez intrepide pour luy envoyer ses ouvrages par une personne qui se chargea de les luy présenter en son nom. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que Constance voyant une maniere d'agir si extraordinairement libre, eut peine à croire que ces écrits vinssent de luy. Il donna ordre à Florent grand Maistre de son palais, dont Ammien Marcellin a fait mention dans son histoire, de renvoyer ces ouvrages à Lucifer, afin qu'il vist s'ils estoient effectivement de luy. Le billet que Florent écrivit à Lucifer est venu jusques à nous, aussi bien que la

*Hieron. de
scrip. c. 95.
Lucifer.*

l. 22.

réponse de cet Evesque de Cagliari, qui ne craignit pas d'avouer ces écrits, & de reconnoître que celuy qui les avoit présentez avoit agi par son ordre. Il chargea un nommé Bonose de les reporter à la Cour, comme Constance l'avoit demandé, ajoutant au grand-Maistre du Palais qu'il prioit de les deffendre, & de croire qu'il estoit prest de souffrir mesme la mort avec joye. Ainsi il fit voir à la face de toute l'Eglise qu'il n'estoit pas moins genereux dans sa conduite que dans ses écrits, & qu'il estoit prest de sceller par son propre sang les grandes & importantes veritez qu'il établissoit avec tant de force dans ses ouvrages.

*de scriptor.
c. 95.*

S. Hierosime semble dire qu'il les composa durant qu'il estoit relegué en Palestine; car il ne demeura pas toujours à Germanicie où il avoit esté envoyé d'abord. Il se trouva mesme relegué dans la Thebaïde à la mort de Constance: & il souffrit encore un quatrième exil dont le lieu n'est pas marqué. Celuy de son exil dans la Palestine fut Eleutherople dont l'Evesque nommé Eutyque luy fit souffrir mille tourmens, au rapport de Marcellin & Faustin ses disciples, & persecuta mesme tous ceux qui communiquoient avec luy. Ces auteurs disent qu'Eutyque ayant un jour rompu à coups hache la porte du lieu où il estoit, se jetta sur luy avec fureur, qu'il renversa mesme les saints Sacremens, battit tous ceux qui se trouverent assemblez, & emporta les vases sacrez & les saints livres de l'Eglise.

Nous souhaitterions de n'avoir plus rien à dire de Lucifer, & de finir son histoire par ses souffrances, qui sont la sanctification des veritables amateurs de la paix & de l'unité de l'Eglise. Mais nous aurons sujet de deplorer en sa personne une extremité toute opposée à celle de la lascheté des deserteurs, & nous verrons degenerer sa vigueur episcopale en une dureté inflexible.



CHAPITRE XII.

Promotion de divers Evêques à la place de ceux qui avoient esté déposez par le Concile de Constantinople. Troubles excitez dans l'Eglise à l'occasion de la signature de la formule de Kimini.

POUR reprendre la relation des troubles qui continuoient toujours d'agiter l'Eglise, & particulièrement celle d'Orient, il faut monstrier quelle fut la suite de la déposition de tant d'Evêques dans le Concile de Constantinople. Les Acaciens ayant établi Eudoxe dans cette ville imperiale, eurent soin de mettre aussi des Evêques dans les autres Eglises dont ils venoient de proscrire les Pasteurs; & cela se fit aussi-tost après le Concile, & s'exécuta apparemment par le moyen des Evêques de chaque province qui furent les arbitres & les ministres de cette malheureuse intrusion dès qu'ils furent revenus chez eux.

*Sozom. l. 4.
c. 24.*

Acace, qui avoit esté le conducteur de toute l'intrigue, en établit plusieurs en s'en retournant en Palestine, comme Onésime à Nicomedie au lieu de Cecrops qui estoit mort dès le 24. aoust de l'an 358. Athanase à Ancyre au lieu de Basile, un autre Acace à Tarfe au lieu de Silvain, S. Melece à Antioche au lieu d'Eudoxe. Mais nous parlerons plus particulièrement autrepars de S. Melece, & nous tâcherons de fixer le temps de sa promotion à l'episcopat d'Antioche, qui est une chose fort obscure dans l'histoire de l'Eglise.

*Philostorg.
l. 5. c. 1.*

Philostorge y joint encore Pelage de Laodicée en Syrie, ou plus probablement en la Phenicie du Liban. On ne voit pas précisément en quel temps il fut fait Evêque, mais il l'estoit incontestablement dès l'an 363. puisque c'est le temps auquel il assista au Concile d'Antioche. Nous aurons la consolation de voir ces deux derniers Pelage & Melece paroistre enfin à la teste des Catholiques, & meriter mesme le titre de Saints & de Confesseurs.

*Basil. ep. 311.
Sozom. l. 6.
c. 4.
Socrat. l. 3.
c. 21.*

Il semble aussi qu'Athanase d'Ancyre ne doit pas tenir un moindre rang, si c'est luy dont S. Basile pleure la mort, comme l'a crû le Cardinal Baronius. Et sans cela mesme

*Basil. ep. 67.
c. 73.
an. 373.
§. 34.*

nous sommes affurez que ce Saint l'a regardé comme un appuy de la veritable foy, & comme un exemple de l'ancienne charité des fidelles, & l'a representé comme un homme que les grands travaux dont sa patience avoit esté exercée, avoient rendu celebre par toute l'Eglise. Il y a donc lieu d'adorer icy la providence divine qui s'est servi de la malice de ses ennemis pour faire triompher sa gloire par les moyens mesmes qu'ils employoient pour opprimer son Eglise, & qui ruïnoit la prudence charnelle & diabolique des Ariens par des evenemens tout contraires à leurs pernicieuses intentions.

Il semble mesme que Dieu eust changé en ce temps-là le cœur d'Acace qui avoit esté l'auteur de tous les maux que l'Eglise souffroit alors, si ce que dit Philostorge est veritable, que son dessein estoit d'établir par tout des deffenseurs de la consubstantialité, & qu'il s'appliquoit à faire élire pour Evêques ceux qui deffendoient le plus hautement cette doctrine. A quoy S. Epiphane & la suinte de l'histoire s'accordent assez.

Epiph. hær. l. 73. c. 28.

Basil. l. 1. cont. Eunom.

Eudoxe au contraire estoit plus endurcy que jamais: & comme il n'avoit pas d'autre dessein que d'établir la doctrine d'Aëce, quoy qu'il vinst d'en signer la condamnation, il crut que l'appuy d'Eunome luy pourroit estre utile pour cela; & ce fut dans ce dessein, & pour recompenser son impieté qu'il le fit Evêque de Cyzique avec le consentement de Constance, & la conspiration de Maris de Calcedoine. Philostorge prétend qu'Eunome n'accepta l'episcopat qu'après qu'Eudoxe & Maris luy eurent promis expressement de faire lever dans trois mois la sentence de deposition & d'exil qu'on avoit prononcée contre Aëce; ce qui estoit le dernier effort d'impudence & une profession toute publique d'impieté.

Philostorg. l. 5. c. 3.

Socrat. l. 4. c. 7.

Eclairciss. 1

La veüe qu'eurent les Ariens en le faisant monter sur le siege de Cyzique, estoit l'esperance dont ils se flattoient qu'ils pourroient s'attirer tous les peuples par la force de ses discours. Mais Socrate, de qui nous tenons cette particularité, se mocque aussi bien que les autres de l'éloquence d'Eunome qui dans une grande abondance de paroles ne disoit rien de solide, & qui d'ailleurs estoit fort ignorant dans la science de l'Escriture. Il ajoûte que l'Empereur envoya

un ordre pour le mettre en possession, & chasser Eleuse; ce qui obligea ceux qui suivoient le parti du dernier, à bastir hors des murs de Cyzique une Eglise pour y tenir leurs assemblées.

Au lieu de S. Cyrille la faction dominante donna à l'Eglise de Jerusalem Irenée ou Erennie; mais elle ne put empêcher que S. Cyrille ne fust enfin rétabli: ce qui arriva apparemment sous Julien, lorsque les catholiques commencerent à jouir de quelque repos: Car nous voyons qu'il estoit en possession de sa dignité sous ce Prince, & au commencement du regne de Valentinien.

Enfin S. Basile marque encore un Theosebe que le Concile de Constantinople fit Evêque de Sardes au lieu d'Eorase, quoy qu'il eust esté convaincu de plusieurs blasphemes abominables.

Voilà ceux que nous sçavons avoir esté établis en la place des Prelats déposés par le Concile de Constantinople. Les noms des autres sont demeurez inconnus. Nous verrons dans la suite qu'Eustathe de Sebaste, Silvain de Tarse, Elpide de Satales, & Eleuse de Cyzique ne laisseront pas de rentrer dans la possession de leurs Eglises.

Mais si l'on eut sujet de se consoler en quelques lieux de voir les sieges des Eglises remplis par de bons Evêques contre l'intention des Ariens, le formulaire de Rimini causa d'autre part de si grands desordres par tout le monde, que l'on ne peut lire sans douleur un si déplorable renversement. Nous avons déjà rapporté comment le concile de Constantinople avoit envoyé par tout l'empire cette nouvelle confession de foy pour la faire signer de tous les Evêques, avec un ordre du Prince de bannir tous ceux qui refuseroient de s'y soumettre. Ce fut la source d'une infinité de maux. Tout l'empire s'en vit rempli de troubles en un instant, & les Eglises exposées à une persécution qui égaloit celle que les Empereurs payens avoient excitée dans la plus grande fureur de l'idolatrie. Car si elle estoit plus douce & moins violente pour la qualité des supplices, elle estoit plus rude par la honte que l'Eglise en recevoit, comme estant également mere des persecuteurs & des persecutez, & estant réduite à voir ses enfans exercer contre leurs freres & contre ses membres ce que les loix leur deffendent de faire mes-

Sozom. l. 4.

c. 29.

Ep. hær. 66.

c. 20.

Soz. l. 2.

c. 35.

Hicr. chr.

Eclairciss. 2.

Ruf. l. 1.

c. 37.

Theodoret.

l. 3. c. 10.

Soz. l. 3.

c. 1.

Basil. l. 1.

contra Eunom.

nom.

Sozom. l. 4.

c. 25.

me contre des ennemis capitaux. Il faut employer le pinceau de S. Gregoire de Nazianze pour en faire le portrait.

Gregor. Nazianzenſis orat. 21. p. 387. » La ſouſcription, dit-il, eſtoit une diſpoſition neceſſaire: » pour entrer dans l'epiſcopat, ou pour ſe conſerver cette di- » gnité. L'encre eſtoit toujours tout preſt, & l'accuſateur auſſi. » Ceux qui avoient paru invincibles juſques alors, cederent à » cette tempeſte. Si leur eſprit ne tomba pas dans l'hereſie, leur » main neanmoins y conſentit. Ils ſe joignirent avec ceux qui » eſtoient criminels de l'une & de l'autre maniere, & ils ſe noir- » cirent par cette fumée, s'ils ne furent pas brûlez par le feu de » l'impieté. Peu d'Eveſques s'exemterent de ce malheur, n'y » ayant eu que ceux que leur propre obſcurité faiſoit negli- » ger, ou qui eurent aſſez de vertu pour reſiſter genereuſe- » ment, & que Dieu conſerva à ſon Eglife, afin qu'il reſtaſt en- » core quelque ſemence & quelque racine pour faire reſ fleurir » Iſraël, & luy donner une nouvelle vie par l'influence du S. » Eſprit. Nous n'en connoiſſons aucun dans l'Orient de ceux » qui eſtoient en poſſeſſion de leurs eveſchez, qui ait reſuſé » cette ſignature. Mais ces paroles de S. Gregoire de Nazian- » ze ſuffiſent pour nous aſſurer qu'il y en eut; & un hitori- » en dit que dans toutes les provinces de l'empire il y eut des » Eveſques chaffeſ pour ce ſujet. Hors ce petit nombre, con- » tinuë S. Gregoire, tous les autres cederent au temps, ſans » autre difference ſinon que les uns le firent pluſtoſt, les autres » pluſtard; que les uns comme les chefs & les conducteurs en- » trerent les premiers dans ce chemin de l'iniquité, & que les » autres les y ſuivirent, ſe laiſſant ou abbattre par la crainte, ou » aſſervir par l'interet, ou charmer par les careſſes, ou ſurpren- » dre par l'ignorance; & ces derniers quoyque moins coup- » ables ne peuvent pas neanmoins ſe dire innocens. Car comme » les mouvemens des lions, ajoûte ce ſaint Docteur de l'Eglife, » ſont differens de ceux des autres animaux; & comme il y a » une grande difference entre les hommes & les femmes, entre » les vieillards & les jeunes gens; auſſi y en a-t'il une tres-gran- » de entre ceux qui commandent aux autres, & ceux qui leur » obeïſſent. Il faut peut-eſtre pardonner à ceux du peuple à » qui cela eſt arrivé, & l'humilité qui les empêche d'examiner » les difficultez des myſteres, eſt ſouvent ce qui les ſauve. Mais » on ne peut appliquer cette excuſe à un Eveſque & à un do- » ctour;

teur, qui est établey dans l'Eglise pour redresser l'ignorance des autres. Car puisqu'il n'est permis à personne d'ignorer la loy des Romains, quelque grossier & quelque rustique qu'il puisse estre, & qu'il n'y a point de loy qui justifie en cette occasion ceux qui pechent par ignorance; ce seroit la chose du monde la plus déraisonnable de prétendre que ceux qui nous conduisent dans les voyes mystérieuses du salut, ne fussent point en connoistre les principes, quoy que d'ailleurs ils soient simples & qu'ils ayent l'esprit pesant.

Mais quand l'ignorance de ceux qui ont suivy les autres seroit excusable, on ne peut pas dire la mesme chose de ceux qui affectant la gloire de l'esprit & de la science, se laisserent vaincre par les autres considerations que nous avons dites, qui succomberent à la sollicitation de ceux qui avoient l'autorité en main, & qui ayant long-temps paru comme deffenseurs de la verité, furent portez par terre dès qu'ils commencerent à estre éprouvez par cette tentation.

C'est donc avec raison que S. Hierosme marque en cette année que presque toutes les Eglises du monde furent souillées par l'union avec les Ariens, sous prétexte d'avoir la paix & d'obeir à l'Empereur. *Hier. chron.*

S. Gregoire de Nazianze témoigne que luy mesme & les autres Saints qui vivoient en ce temps-là, ressentent avec beaucoup de douleur les funestes effets de cette tempeste; qu'ils répandirent souvent des larmes en voyant ce débordement de l'impieté; que quelque amour qu'ils eussent pour la paix, & quelque moderation qui se trouvaist dans leur conduite, ils ne pouvoient estre doux & moderez en cette rencontre, ny trahir la cause de Dieu par le desir du silence & du repos; qu'au contraire estant consumez d'un zele ardent, ils ne respiroient que le combat comme d'invincibles guerriers; & qu'ils estoient plustost en estat de faire quelque chose au delà de leurs devoirs, que d'omettre rien de ce qu'ils estoient obligez de faire.

S. Basile & beaucoup d'autres personnes de pieté de Cesarée en Cappadoce estoient sensiblement touchez de la faute que Dianée leur Evêque avoit faite comme les autres, quoy que par surprise: & il est mesme assez visible qu'ils se separerent de sa communion pour ce sujet. *Basile. ep. 84.*

On ſçait auffi ce qui ſe paſſa dans Nazianze à cette occasion par le ſoulevement des moines, dont S. Gregoire ſ'eſt cru obligé de louer le zele , quoy que ce fuſt contre ſon propre pere que ce mouvement ſe fuſt excité. Et on ne peut
or. 21. p. 389. douter que la meſme choſe ne ſoit encore arrivée en beau-
 „ coup d'autres endroits. Cela nous a fait reconnoiſtre, dit
 „ ce meſme Saint , combien nous poſſedions de force en
 „ poſſedant Athanaſe , lors que cette colonne de l'Egliſe
 „ eſtoit encore avec nous , & combien ſon abſence nous a
 „ expoſez aux embuſches des méchants. Car comme ceux qui
 „ veulent ſe rendre maîtres d'une forterefſe , ont recours à
 „ l'artifice quand ils voyent qu'elle eſt inacceſſible & impre-
 „ nable , & ayant corrompu le Gouverneur par argent , ou
 „ l'en ayant tiré par quelque ſtratageme , n'ont plus de peine
 „ après cela à ſ'emparer de cette place ; ou comme les Philif-
 „ tins qui vouloient perdre Samſon , luy couperent les che-
 „ veux dans lesquels conſiſtoit toute ſa force , enſuite de-
 „ quoy ils le virent tomber captif entre leurs mains , & ainſi
 „ ſ'en ſervirent comme d'un jouet , & luy rendirent le chan-
 „ ge de la grande force dont il leur avoit fait reſſentir les ef-
 „ fets ; ainſi les heretiques , qui ſont à noſtre égard ce que les
 „ étrangers & les Philiftins eſtoient au peuple de Dieu , nous
 „ ayant oſté noſtre force , & comme couppé les cheveux du
 „ divin corps de l'Egliſe , en le privant de celui qui eſtoit ſa
 „ gloire , ſe jouent dans la pratique de l'impieté qui leur eſt ſi
 „ douce & ſi agréable , & ils ſ'y exercent par leur doctrine
 „ & par leurs actions.

Il n'y a rien de plus glorieux à S. Athanaſe que cet eloge de S. Gregoire de Nazianze , qui dans la peinture generale des deſordres de ſon ſiecle en fait une particuliere du merite de ce genereux Eveſque , dont l'abſence ſe faiſoit connoiſtre de jour en jour par des effets ſi ſenſibles à tous ceux qui aimoient l'Egliſe.

On ne peut lire ſans eſtre touché de compaſſion pour cette divine mere des fideles , ce que nous venons de rapporter des malheurs dont elle eſtoit affligée. Mais le meſme Saint dont nous avons emprunté les paroles , en fait encore ailleurs une deſcription terrible , qui nous fait concevoir le triſte eſtat où elle ſe trouvoit réduite par les diviſions con-

tinuelles des Ariens ; & on y voit dequoy la malice & l'inquietude des hommes est capable quand ils se sont separez de l'unité.

Entre les autres couleurs qu'il employe pour former cette image si tragique, il dit que les membres se font la guerre les uns aux autres, que le peu qu'il y avoit de charité de reste se perd & s'anéantit entierement, que le sacerdoce n'est plus qu'un nom vain & sans effet, & que la confusion & la honte est répanduë sur les Prélats & sur les Princes de l'Eglise, selon l'expression de l'Ecriture : Que la crainte est tout à fait bannie des ames pour faire place à l'impudence ; que chacun entreprend de luy-mesme de connoistre les choses les plus relevées, & de penetrer les plus grands mysteres du S. Esprit ; & que toute la pieté ne consiste qu'en une chose, sçavoir de condamner les autres d'impieté : Qu'on prend des athées pour juges des choses les plus sacrées ; que l'on donne le saint aux chiens, & que l'on jette les perles devant les pourceaux, en publiant les divins mysteres à des ames & à des oreilles profanes ; que l'on est assez miserable pour prendre un tres-grand soin de satisfaire aux desirs des ennemis de l'Eglise, & que l'on ne rougit pas de commettre une fornication spirituelle en suivant l'égarement de ses pensées : Enfin que les Moabites & les Ammonites à qui il est deffendu par la loy d'entrer dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, ont l'insolence de penetrer avec de violens efforts jusques dans le sanctuaire.

*Greg. Naz.
or. 1. p. 33.*

*psalm. 106.
v. 40.*

CHAPITRE XIII.

Quel estoit Eunome : On se plaint de sa doctrine impie.

IL faut continuer nostre narration, & omettre de peur d'ennuyer les lecteurs, le reste de ce que dit S. Gregoire pour nous représenter l'estat déplorable où l'Eglise estoit réduite par tant de partis & de sectes différentes, qui en se déchirant les unes les autres, rendoient autant qu'il leur estoit possible le royaume du ciel une image de l'enfer. Achevons donc cette histoire, & preparons-nous à voir encore malheur sur malheur, playe sur playe, schisme sur schisme.

Constance s'estoit imaginé pouvoir effacer l'idée si fas-

cheuse que tant de troubles donnoient de son regne, en établissant dans le Concile de Constantinople un formulaire que tout le monde seroit obligé de signer. Mais on n'établit point la paix sur la ruine de la foy ; & l'Écriture nous ordonne d'aimer la verité devant que de parler de la paix. Aussi l'effet de ce Concile, outre les troubles que causa l'exaction de la signature, fut d'ajouter deux nouvelles sectes aux anciennes. Car la déposition de Macedone, & l'élection d'Eunome à la place d'Eleuse de Cyzique, formerent les Macedoniens & les Eunomiens, qui commencerent alors à se séparer du corps des Ariens, & faire chacun un party & une communion particuliere.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit des Macedoniens ; & nous ne dirons rien non plus des dogmes d'Eunome, puisqu'il ne faisoit que suivre la plus pure doctrine d'Arius, & toutes les impietez d'Aëce sans aucun déguisement. Mais nous ramasserons icy ce qui regarde son histoire, que nous tirerons principalement de S. Gregoire de Nyffe & de Philostorge, dont le premier a écrit contre luy, & l'autre ayant fait gloire d'estre l'un de ses plus fidelles disciples, nous a laissé son eloge, & ne rougit pas de s'en vanter.

Philostorg.
l. 3. c. 21.

Basil. contr.
Eunom. l. 1.
Greg. Nyff.
contr. Eun.
l. 1. Philost.
l. 6. c. 3.
soz. l. 7. c. 17
Eclairciss.

Eunome qui n'a rendu son nom celebre que par sa honte & son infamie, estoit originaire de Cappadoce, du village d'Oltifere, en un coin du territoire de la ville de Corniaspe entre la Cappadoce & la Galatie. S. Basile avoit écrit qu'il estoit de la Galatie, quoy que cela ne se trouvaît pas dans tous les exemplaires de l'ouvrage qu'il avoit publié contre luy. Eunome s'en plaignit comme d'une injure qu'il luy avoit faite. Surquoy S. Gregoire de Nyffe luy avouë qu'en effet tout homme est menteur & sujet à se tromper, & S. Basile comme les autres ; & que puisque luy Eunome se trompoit bien sur les principaux articles de la foy, il ne devoit pas trouver étrange que S. Basile l'eust appelé Galate au lieu de Cappadocien, pour n'avoir point sceu en quelle province estoit son village, ou pour n'avoir pas cru qu'il fust de fort grande importance de s'en informer avec soin.

Sa famille, dit S. Gregoire de Nyffe, tiroit tout son lustre de son grand-pere nommé Prisque, qui apparemment estoit

estclave. Son pere estoit un bon païsan en qui il n'y avoit rien à redire sinon qu'il estoit pere d'Eunome. Il labouroit & cultivoit avec grand soin son petit heritage ; & lorsqu'il n'avoit rien à faire, comme il arrivoit pendant l'hyver, il taschoit de gagner quelque chose en montrant à lire à des enfans.

Cette vie qui estoit innocente en elle-mesme, parut trop penible à Eunome. Il renonça bien-tost au labourage ; & ayant appris à écrire, il travailloit sous un de ses parens qui luy donnoit de quoy vivre. Il servit ensuite de pedagogue à ses enfans, & enfin s'avisa d'apprendre la rhetorique. On voit qu'il luy arriva quelque disgrâce en sa jeunesse avant qu'il sortist de son païs, & qu'estant ensuite à Constantinople, il n'y vescu pas selon les regles de la probité & de l'honneur, & fut mesme surpris avec d'autres dans quelque faute.

On dit qu'après cela il porta quelque temps les armes : mais enfin voyant qu'il ne faisoit pas grand profit dans toutes ces differentes professions, & sçachant qu'Aëce vivoit fort doucement à Alexandrie sous la protection de Georges, il se resolut d'estre son imitateur, dans l'esperance de pouvoir réussir par ce moyen aussi-bien que luy. Il vint de Cappadoce le trouver à Alexandrie vers l'an 356. comme nous l'avons marqué autre part, & se rendit son disciple, ainsi qu'il s'en vantoit souvent dans ses écrits, où il l'appelloit un homme de Dieu & luy donnoit mille loüanges. Il servit mesme à écrire sous luy, & l'accompagna lors qu'il vint trouver Eudoxe au commencement de l'an 358. à Antioche, où nous avons veu qu'ayant d'abord refusé le diaconat selon son panegyriste, il l'accepta neanmoins peu de temps après, & fut envoyé à la Cour pour deffendre Eudoxe contre Basile d'Ancyre : mais estant tombé en chemin entre les mains de Basile, il fut relegué à Midée ou Migde dans la Phrygie.

Nous avons veu ce qu'il fit à Constantinople lors qu'il s'y trouva à la fin de 359. pour servir de second à Aëce, de quelle maniere il se joignit à ceux qui l'avoient condamné, & accepta d'eux l'evesché de Cyzique, avec promesse neanmoins qu'ils feroient rétablir Aëce dans trois mois.

Eudoxe qui sçavoit que Constance estoit ennemy de ceux qui mettoient nettement le Fils au nombre des creatures

*Philost. l. 3.
c. 20.*

*Socr. l. 2.
c. 28. & l. 4.
c. 7.
Philost. l. 4.
c. 5. 6.*

*Theodoret.
de her. l. 4.
c. 3.*

hist. eccl.
l. 2. c. 25.

comme faisoit Eunome, & combien le peuple de Cyzique estoit attaché à la doctrine contraire, conseilla à Eunome de cacher d'abord ses sentimens pour ne donner aucun avantage contre luy à ceux qui ne demandoient qu'un prétexte pour l'accuser. Quand le temps, luy disoit-il, sera favorable, nous publierons ce que nous cachons maintenant, nous l'enseignerons aux ignorans; & s'il y en a qui nous combattent, ou nous les persuaderons par nos raisons, ou nous les contraindrons, ou nous les ferons punir.

Eunome suivit cet avis, & ne prescha ses impietez que d'une maniere obscure & couverte; ce qui n'empescha pas neanmoins que ceux qui estoient nourris par la parole de Dieu, ne connussent bien ce qu'il vouloit dire. Mais il s'en ouvrit encore davantage dans les entretiens familiers, ne pouvant étouffer entierement les mouvemens de son ame, qui vouloit produire au dehors les dogmes impies qu'elle avoit conceus. Il se trouva donc plusieurs personnes qui ayant encore quelque zele pour l'ancienne doctrine, ressentirent vivement la blessure & les maux de leur Eglise.

Neanmoins comme il n'y avoit ny prudence ny seureté à y resister alors ouvertement, ils allerent trouver Eunome chez luy, & le supplierent de leur declarer simplement la verité sans les laisser plus long-temps dans cet estat de suspension & d'incertitude entre tant de diverses opinions que l'on enseignoit. Eunome qui crut sans fondement & sans raison qu'ils estoient prests de suivre ce qu'il leur diroit, s'ouvrit à eux entierement; & eux de leur part après l'avoir entendu, luy representèrent qu'il n'estoit pas juste ny digne de sa pieté de cacher la verité à son peuple par une mauvaise crainte de l'Empereur, & le presserent avec tant d'instances, qu'enfin il prit la resolution de prescher ouvertement ses blasphemes.

ibid. Socrat.
l. 4. c. 7.
Sozomen.
l. 6. c. 26.

La nouvelle dialectique d'Eunome ayant surpris tous ses auditeurs & causé un grand tumulte dans Cyzique à cause des erreurs prodigieuses qu'il y enseignoit, ces mesmes personnes qui avoient commencé à les découvrir dans cette conference particuliere, prirent encore avec eux plusieurs ecclesiastiques de la ville; & tous ensemble ils allerent à la Cour le déferer à Eudoxe. Ils l'accuserent devant luy de faire le Fils non semblable au Pere, de persecuter ceux qui n'éc-

Philost. l. 6.
c. 1.

toient pas de ses sentimens, & de changer les anciennes coutumes; ce que quelques-uns entendent de quelques changemens qu'il fit dans l'administration du baptesme. Un presbre nommé Hesyque appuya fortement cette accusation, & par son moyen elle excita un grand trouble dans Constantinople.

Eudoxe qui estoit fasché qu'Eunome avoit si mal gardé ses avis, promit à ses accusateurs d'avoir soin de cette affaire: mais en mesme temps il tascha d'éluder leurs poursuittes par ses delais, & dit toujours qu'il n'avoit pas le loisir de s'y appliquer. De sorte que ces personnes voyant bien où il tenoit, & jugeant du fond de son cœur par ses fuittes étudiées, s'adresserent à l'Empereur mesme que nous voyons avoir esté à Constantinople jusques vers la fin du primtemps, & à Cesarée en Cappadoce une partie de l'esté. Ils se plainquirent hautement des maux qu'Eunome faisoit dans l'Eglise de Cyzique par les blasphemes qu'il y preschoit, & ils les representerent à ce Prince comme plus horribles que ceux d'Arius.

*Theodoret.
hist. eccl. &
de haret.*

*Amm. Mar-
cell. l. 20.*

Leurs plaintes firent un si grand effet sur l'esprit de l'Empereur, qu'il commanda à Eudoxe de faire venir Eunome, & de le dépouiller mesme du sacerdoce s'il estoit veritablement coupable.

CHAPITRE XIV.

Déposition d'Eunome. Il presche l'impieté dans Constantinople.

EUDOXE differoit toujours l'execution de cet ordre de Constance, & l'amitié qu'il avoit pour Eunome estoit plus puissante sur son esprit pour le conserver, que les sollicitations de ses dénonciateurs qui faisoient tous leurs efforts pour l'obliger à condamner & à déposer un homme si indigne de l'episcopat. Ce fut ce qui les obligea de redoubler leurs instances auprès de l'Empereur, & de luy remontrer avec larmes & avec cris le mépris qu'Eudoxe avoit fait de ses ordres, que tout ce qu'il avoit commandé estoit demeuré sans execution, & que c'estoit un tres-grand mal d'abandon-

*Theodoret.
ibid.*

ner à ce miserable blasphemateur une ville auffi confiderable qu'estoit celle de Cyzique.

Constance fut si vivement touché de cette seconde remontrance, qu'il menaça Eudoxe de le chasser luy-mesme de son siege, & de l'envoyer avec son Eunome au mesme lieu où estoit Aëce, s'il ne faisoit comparoistre celuy dont on luy avoit dénoncé les erreurs, & s'il ne le punissoit selon ses merites. Eudoxe qui faisoit plus d'estat de sa propre conservation que de toutes choses, craignit l'effet de cette menace; & pour s'en garantir, il cita enfin Eunome, & luy ordonna expressément de venir rendre raison de sa foy à Constantinople. Mais en mesme temps il luy manda secrettement de se retirer de Cyzique, luy declarant qu'il ne devoit accuser de sa disgrâce que luy-mesme, & ne l'attribuer qu'au peu de soin qu'il avoit eu d'observer les bons avis qu'il avoit recus de luy.

Eunome s'estant retiré en diligence, Eudoxe le convainquit visiblement, selon les termes de Theodoret, qui peuvent signifier qu'il recut les preuves des erreurs qu'il avoit preschées: & ensuite il le déposa & le dépouilla de la dignité episcopale par l'avis d'un Concile qu'il avoit fait assembler à Constantinople pour cet effet. Ce procedé d'Eudoxe estoit digne d'un homme qui regloit sa religion & sa foy par ses interests; & il faisoit paroistre par là qu'il avoit plus d'égard aux menaces de l'Empereur qu'à sa propre conscience, puisqu'il ne pouvoit estre innocent si Eunome estoit criminel, & qu'il ne se jugeoit pas moins coupable que celuy qu'il déposoit.

*Greg. Nyss.
l.1. cont. Eunom.*

Tout cela se passa en l'absence d'Eunome, qui aima mieux se laisser condamner sans rien dire qu'en se deffendant, alleguant pour prétexte de son silence la qualité de ses juges parmy lesquels il prétendoit qu'il y en avoit de méchans, & qu'ils estoient moins ses juges que ses accusateurs. Il se servit de cette mesme consideration pour montrer qu'il avoit eu raison de donner le titre d'apologie à un discours qu'il publia long-temps depuis sa condamnation, & dans lequel il raschoit d'établir son heresie sous prétexte de se justifier contre ses juges qui luy avoient fait souffrir une infinité de maux.

Philostorge

Philostorge tombe d'accord du trouble que l'on excita l. 6. c. 1. contre Eunome à Constantinople ; mais au lieu de dire qu'il fut condamné par Eudoxe , il prétend au contraire qu'il se justifia pleinement devant luy & devant tout le peuple de Constantinople. Quoy qu'il y ait de l'imposture dans la relation de cet historien passionné pour Eunome , en ce qu'il omet absolument la condamnation d'Eudoxe contre la foy de l'histoire de ce siecle , il se peut faire néanmoins qu'en cela il ait meslé la verité avec le mensonge ; & qu'Eudoxe après l'avoir condamné pour satisfaire Constance , voyant ensuite que ce Prince estoit éloigné de Constantinople , & qu'il estoit mesme embarrassé comme il le fut certainement sur la fin de la mesme année au malheureux siege de Bezabde en Mesopotamie , ait voulu se prévaloir de cette occasion pour tascher de rétablir l'honneur de son amy , & reparer de tout son pouvoir le mal qu'il avoit esté contraint de luy faire. Amm. l. 20.

Eunome ayant donc esté mandé par luy à Constantinople , il n'y fut pas plustost arrivé , dit Philostorge , qu'il commença à se plaindre à Eudoxe de ce qu'il negligeoit l'exécution de ce qu'il luy avoit promis touchant le rétablissement d'Aëce , à dire qu'il leur faisoit injustice , à Aëce & à luy , & à l'accuser mesme de l'avoir trahi. Philostorge dit qu'Eudoxe s'engagea alors tout de nouveau à travailler au rétablissement d'Aëce , mais qu'il ajouta qu'avant toutes choses il falloit qu'Eunome appaisast le trouble que l'on avoit excité sur son sujet ; Qu'Eunome pour y satisfaire s'estant justifié hautement devant le Clergé de Constantinople , & ayant déclaré qu'il ne tenoit point le Fils dissemblable au Pere , qu'il le croyoit semblable à luy selon les Ecritures , quoy Theod. l. 2. c. 25. qu'il ne luy fust pas semblable en essence , tous les ecclesiastiques embrassèrent son party , & devinrent des témoins zelez de la pureté de sa foy ; Qu'ensuite ayant fait la mesme déclaration devant tout le peuple , il fit admirer sa sagesse & sa piété , de sorte qu'Eudoxe ravy de joye s'écria en ces mesmes termes pris de S. Paul , *Voilà* , dit-il , *ma deffense contre ceux* 1 Cor. 9. v. 3. *qui me repreignent* : à quoy tout le peuple applaudit.

Mais quoy que ces fausses louanges que Philostorge donne à Eunome , suffisent pour le convaincre d'impieté , il la

c. 2.

découvrit encore davantage dans le sermon qu'il fit à Constantinople le jour de l'Epiphanie de l'an 361. avec le consentement d'Eudoxe ; & il n'eut point d'horreur de blesser la virginité de la sainte mere de Dieu après son enfancement, luy attribuant le commerce du mariage avec S. Joseph, & ne rougit point de qualifier le Fils de Dieu l'esclave & le serviteur du Pere eternel.

c. 3.

Cependant après tant d'eloges qu'Eudoxe avoit donnez à Eunome, continuë Philostorge, au lieu de se souvenir de ce qu'il luy avoit promis, il voulut encore luy persuader de signer le formulaire de Rimini, & mesme la déposition d'Aëce ; mais Eunome ne pouvant souffrir sans indignation une proposition si étrange, le quitta, & se retira en Cappadoce ; ce qu'il ne fit néanmoins apparemment qu'après le Concile qui se tint à Antioche au commencement de l'année 361.

Sozom. l. 6.
c. 26.

Il y en a qui disent qu'après le discours qu'il fit au peuple sur la foy, Eudoxe l'exhorta à retourner à Cyzique ; mais qu'Eunome lui dit qu'il ne vouloit plus estre avec des personnes à qui il estoit suspect, prenant ce prétexte pour se separer d'Eudoxe & des autres Ariens, quoy que sa veritable raison fust qu'on ne vouloit pas rétablir Aëce. Philostorge allegue en effet la mesme raison de son schisme ; & il ajoute qu'Eunome renonça alors à l'Eglise de Cyzique, premiere-ment de bouche, & puis par écrit.

Socrat. l. 5.
c. 7.

Mais quoy que l'on ait pu dire, il est mal-aisé de croire qu'une personne aussi interessée que l'estoit Eunome ait esté assez sensible au point d'honneur pour quitter volontairemēt & par dépit l'episcopat de Cyzique. Un historien semble dire qu'il fut chassé par le peuple de cette ville qui ne pouvoit supporter la vanité de ses discours. Mais nous avons veu qu'il fut déposé par un Concile, & Eunome mesme avoit qu'il avoit esté condamné par un jugement.

Theodoret.
l. 2 c. 25.
Philostorg.
l. 8. c. 2.

Theodoret.

Quoy qu'il en soit, tout le monde tombe d'accord qu'il perdit l'evesché de Cyzique, & commença à faire un party & une communion à part, ordonnant des prestres & des Evesques ; mais il semble n'avoir rompu entierement avec Eudoxe que quelques années après, sous Jovien. Tous ceux qui sçavoient que cet Evesque Arien de Constantinople

avoit les mesmes sentimens que luy, ne purent souffrir qu'il l'eust abandonné si lâchement, & se rangeant de son party ils porteroient le nom d'Eunomiens.

Après la déposition d'Eunome on ne mit point d'Evesque à Cyzique; le peuple ne l'ayant point voulu souffrir, à cause qu'il avoit une affection extreme pour Eleuse son ancien Evesque. *Philost. l. 9. c. 13.*

Philostorge rapporte après cecy, que Constance ayant tenu un Concile à Antioche, où nous verrons qu'il en assembla un effectivement au commencement de l'année 361. Acace indigné de voir Eunome Evesque, & de ce qu'Eudoxe avoit donné cette dignité sans sa participation à un disciple d'Aëce, qui taschoit de surpasser encore l'attache qu'avoit son maistre pour l'heresie, obtint de Constance qu'il fust mandé pour comparoistre devant le Concile, dans la créance que la seule apprehension de son crédit terrasseroit son adversaire. Eunome, ajoute Philostorge, ne laissa pas de se venir présenter, & il eut ordre de se deffendre publiquement. Mais Acace qui vit que les choses n'alloient pas comme il se l'estoit imaginé, ne se voulut point porter pour accusateur. Cela fit juger à Constance qu'il agissoit moins par zele que par animosité, il luy donna ordre de se retirer aussi tost à Césarée, & remit le jugement de l'affaire d'Eunome à une plus grande assemblée. *l. 6. c. 14.*

Philostorge peut dire ce qu'il luy plaist. Mais il est difficile de croire qu'Eunome ait comparu devant aucun Concile. Et non seulement il est certain qu'il ne fut pas absous dans celui d'Antioche, puisque son historien ne l'a osé dire; mais il est mesme assez probable qu'il y a esté condamné, puisque nous apprenons de Theodoret qu'après avoir esté déposé par Eudoxe, il fut encore relegué à l'extremité de la Pamphylie, où d'heretique il devint heresiarque. *Eclairciff. de bar. l. 4. c. 3.*

Nous ne pousserons pas plus loin la relation de ce qui concerne cet heresiarque, parce qu'elle nous écarteroit trop de nostre sujet principal, & que le reste des evenemens de sa vie qui fut fameuse par un grand nombre de bannissemens, peut remplir plus utilement l'histoire de S. Basile. Il suffit de dire icy par avance qu'il fut traité diversement après la mort de Constance par Julien l'apostat; par Jovien, par Valens & par

Theodose; qu'il ne fut pas moins l'ennemy de la discipline que de la foy de l'Eglise; que la chicannerie sophistique estoit sa principale science; & que par une double profanation il détruisoit le mystere de la tres-sainte Trinité dans la maniere dont il reïteroit le baptesme.

Mais il est temps de voir un peu respirer l'Eglise après de si grands maux dont elle avoit esté accablée depuis tant d'années par la malice & par la conspiration continuelle de ses ennemis, & sur tout depuis que le Concile de Constantinople avoit formé la nouvelle entreprise de faire signer par tous les Evesques de l'empire la formule du Concile de Rimini. On attend avec impatience un coup du ciel pour la soulager dans ses peines & dans ses souffrances, & pour appliquer comme un lenitif sur ses blessures avant que de les guerir entierement. Aussi est-ce la conduite que Dieu a toujours gardée sur elle, ainsi que nous avons observé depuis la naissance & le progrès de l'Arianisme; & comme nous n'y avons point remarqué de consolation qui n'ait esté suivie de quelque amertume, aussi n'y avons nous point veu d'amertume qui n'ait esté addoucie par quelque consolation. Nous en allons encore découvrir un nouvel exemple.

CHAPITRE XV.

S. Melece est fait Evesque d'Antioche par un consentement general. On luy rend d'extremes honneurs à son entrée.

DIEU ayant dessein de délivrer son Eglise à la fin de l'année 361. par la mort de l'Empereur Constance son persecuteur, commença dès les premiers jours de la mesme année à faire luire sur elle les rayons de sa bonté, & à luy donner une consolation sensible par l'election de S. Melece, qu'il appella comme un legitime pasteur au gouvernement de l'Eglise d'Antioche, après tant d'usurpateurs qui la tyrannisoient depuis 30. ans. Voicy de quelle maniere la chose s'executa.

*Theodoret.
l. 2. c. 27.*

*Amm. Mar-
cell. l. 20.*

Constance estant party de Constantinople sur la fin du printemps de l'année 360. & ayant demeuré quelque temps à Cesarée en Cappadoce, vint à Edesse en Mesopotamie,

non par Antioche qui eust esté pour luy un détour, mais par Melitine, Lacotene, & Samosates, c'est à dire en costoyant l'Euphrate; & estant demeuré assez long-temps à Edeffe, il n'en partit qu'après l'equinoxe de septembre. Il fut d'Edeffe à Amide qui est à l'extremité de la Mesopotamie, & il assiegea ensuite le chasteau de Bezabde ou Phenique que les Perses avoient pris. Ce siegel'arresta long-temps, & le mauvais temps de l'hyver qui estoit déjà fort avancé, l'obligea enfin de le lever. Ce fut après tout cela qu'il vint passer l'hyver à Antioche, où lon voit qu'il ne peut estre arrivé au plustost qu'à la fin de l'année 360.

Dés qu'il y fut venu après cette malheureuse campagne, il y fit assembler en 361. un nouveau Concile où il se rendit de tous costez un tres-grand nombre de Prélats. Il avoit dessein d'y faire condamner par tous les Evesques la doctrine de la consubstantialité & de la difference d'essence: mais les Evesques demanderent qu'avant toutes choses on donnast un pasteur à l'Eglise d'Antioche, afin que l'on pust déliberer avec luy de ce qui regardoit la foy. Car S. Eustathe estoit mort, Eudoxe s'estoit emparé du siege de Constantinople, & Anien qui avoit esté élu par le Concile de Seleucie, avoit aussi-tost esté exilé, sans que l'on entende plus parler de luy dans la suite de l'histoire.

*Theod. l. 2.
c. 27.
Soc. l. 2. c. 35.*

Comme donc l'Eglise d'Antioche estoit alors sans Evesque, il se trouva beaucoup de personnes, mesme de ceux qui estoient déjà Evesques, qui tascherent par tous les efforts de leur ambition de s'installer en cette dignité; ce qui causoit de grandes dissensions parmy le Clergé & parmy le peuple: & il estoit d'autant plus difficile de les appaiser, que tout le monde estant fort divisé au sujet de la religion, chacun portoit celuy qu'il croyoit pouvoir embrasser son sentiment & soutenir son party.

*Sozom. l. 4.
c. 27.
Rufin. l. 1.
c. 24.*

Enfin neanmoins tous les suffrages se trouverent réunis pour la personne de S. Melece, dont chacun connoissoit la vie tres-sainte, la vertu eminente, & en qui on voyoit éclater une force merveilleuse pour persuader les autres.

Theodoret.

Il estoit de Melitine en la petite Armenie, & comme l'Ecriture le dit de Job, d'une naissance illustre entre les Orientaux. C'estoit un homme irreprehensible, juste, sincere, crai-

*Philost. l. 5.
c. 4.
Greg. Nyss.
or. in Melet.*

334 LA VIE DE S. ATHANASE,
gnant Dieu. Il conserva toujours son corps chaste; en un mot
il rassembloit en luy seul toutes les vertus qui avoient éclaté
dans les plus grands Saints. Mais entre toutes ses excellentes
qualitez, on remarque particulièrement qu'il estoit le plus
doux de tous les hommes. Cette douceur & la paix de son ame
paroissoient toujours dans ses yeux; un souris plein de gayeré
se faisoit voir agréablement sur ses levres, & ses mains estoient
toujours prestes à embrasser, & à donner des benedictions.
S. Gregoire de Nazianze dit de luy que c'estoit un grand
amateur de la paix, un homme simple & sans façon, qui
portoit Dieu sur son visage, & la paix dans ses regards, d'un
air où la gravité & la modestie reluisoient également. S. Epi-
phane mesme quoy qu'engagé dans un party contraire, ne
laisse pas de luy rendre justice en disant qu'il avoit du res-
pect & de l'affection pour luy, tant à cause de ce qu'il souf-
froit de la part des Ariens, & de la foy pure & veritable que
les fidelles de sa communion avoient embrassée, que pour
la pureté de sa vie & la sainteté de ses mœurs, qui le ren-
doient tout à fait aimable & cher à son peuple, sa vertu se
faisant admirer de tout le monde.

*Theod. l. 5.
c. 4.
Greg Naz.
carm. de vi-
ta sua.*

*Epiph. har.
73. c. 34. 35.*

*Theod. l. 2.
c. 27.
Eclairc. 2.
Socrat. l. 2.
c. 34.
Eclairc. 3.*

Il avoit auparavant esté Evesque de Sebaste en la petite
Armenie. Mais ne pouvant souffrir l'indocilité de ce peu-
ple, qui ne pouvoit se laisser conduire, il avoit quitté cet
evesché, & s'estoit retiré en un autre endroit, où il vivoit
en repos, peut-estre avec les solitaires qui estoient en grand
nombre autour de Berée en Syrie.

Eclairc. 4.

*Epiph. har.
73. c. 28.
Philostorg.
l. 5. c. 1.*

Les Ariens le croyoient à eux: de sorte qu'Acace Eves-
que de Cesarée en Palestine, Georges de Laodicée, & les
autres Eudoxiens furent les auteurs de sa promotion à
l'episcopat d'Antioche; & ils s'y porterent avec chaleur
dans l'esperance qu'ils eurent qu'un homme comme luy
feroit capable d'attirer à leur party toute la ville d'Antio-
che avec celles d'alentour, & de réunir mesme les Eusta-
thiens à leur secte. Neanmoins il semble qu'Acace ait eu quel-
que autre veüe dans cette election, & que par là il ait voulu
se retirer un peu de l'impieté des autres, & se rapprocher des
catholiques, comme S. Epiphane semble le dire aussi-bien
que Philostorge, & comme il paroist par la suite de l'his-
toire.

Quoy qu'il en soit, les plus grands amis de S. Melece ont reconnu que cette maniere d'avoir esté fait Evesque par une main estrangere estoit une tache dans sa vie. Mais Dieu luy fit la grace de l'effacer par la generosité invincible avec laquelle il soutint aussitost la veritable doctrine aux dépens de sa liberté : & s'il se trouve quelques défauts dans son entrée, il les repara glorieusement par les grands combats qui exercerent sa constance pour la deffense de la foy.

*Eclairc. 5.
Theodorct.
l. 2. c. 27.
Greg. Naz.
orat. 21.*

Neanmoins il ne faut pas croire que son élection ne fust l'ouvrage que des heretiques. Car tous les orthodoxes qui sçavoient que sa foy n'estoit pas moins pure que sa vie, ayant sceu que les Ariens l'avoient demandé à Constance pour l'établir Evesque d'Antioche, y joignirent tres-volontiers leurs suffrages, & firent mesme signer à tout le monde le decret de son élection, qu'on remit ensuite d'un commun accord entre les mains de S. Eusebe Evesque de Samosates, qui estoit un genereux deffenseur de la verité; & nous ne serons pas long-temps sans voir des marques de sa vigueur, en attendant qu'elle paroisse dans tout son éclat pendant la persecution de Valens.

Theodorct.

S. Melece estant arrivé à Antioche pour executer l'ordre qui luy en avoit esté donné de la part de l'Empereur sur la demande que toute la ville faisoit de luy, on vit aller au devant de luy tous les Prélats qui y estoient assemblez, tout le clergé & tout le peuple. Les Ariens & ceux de la communion de Paulin, c'est à dire les Eustathiens qui faisoient profession ouverte de deffendre la consubstantialité du Verbe, y vinrent avec un égal empressement, les uns pour voir un homme qui estoit déjà si celebre, & les autres pour apprendre quel parti il embrasseroit, & s'il se declareroit pour la foy du Concile de Nicée, comme on le disoit déjà. Les Juifs mesme & les payens y accoururent en foule pour voir qui estoit le fameux Melece. Enfin tous les esprits estoient en suspens; & on attendoit avec beaucoup d'impatience quel seroit l'évenement de cette entrée si fameuse.

Son Eglise qui le vit alors la premiere fois, dit S. Gregoire de Nyssé, crut voir sur son visage l'image de Dieu. Elle admira cette fontaine de charité qui sortoit continuellement de sa bouche, cette grace répandue sur ses levres, cette hu-

» milité profonde qu'il avoit fait monter au plus haut degré
 » de perfection. Elle vit avec respect en sa personne la douceur
 » de David, la prudence de Salomon, la bonté de Moïse, la
 » perfection de Samuël, la chasteté de Joseph, la sagesse de
 » Daniel, le zele ardent du grand Elie pour la sainteté de la
 » foy, une pureté pareille à celle de S. Jean cet Apostre si
 » sublime & si élevé, une charité invincible semblable à celle
 » de S. Paul: Elle vit dans l'ame d'un seul Prélat l'heureux
 » mélange, & le parfait assemblage de toutes ces perfections;
 » elle en fut blessée d'un heureux amour, & elle embrassa cet
 » époux avec de saintes & de chastes careffes.

 CHAPITRE XVI.

*S. Melece se declare pour la consubstantialité: Son bannissement.
 Generosité de S. Eusebe de Samosates. Calomnies
 répanduës contre le mesme S. Melece.*

*Epiph. har.
 73.
 Theodorct.
 l. 2. c. 27.
 Eclairciss. 1.*

QUAND S. Melece fut entré à Antioche, il fut obligé de consacrer les premices de son episcopat par un discours que nous avons encore aujourd'huy, nous ayant esté conservé par S. Epiphane. Ce fut Constance mesme qui en donna la matiere, & qui voulut que ceux qui avoient quelque avantage pour la parole, exposassent au peuple cet endroit celebre des Proverbes selon les Septante, dont les Ariens prétendoient tirer un grand avantage: *Le Seigneur m'a créé comme le commencement de ses voyes, pour ses ouvrages;* & il commanda en mesme temps à d'habiles écrivains d'écrire ce que chacun d'eux diroit sur cette matiere, croyant que par ce moyen il pourroit avoir une explication exacte de ce passage si fameux. Georges Evesque de Laodicée commença le premier, & répandit le venin de son heresie. Acace de Cesarée qui le suivit, prit le milieu, & s'éloignant extrêmement des blasphemes de celui qui venoit de parler devant luy, il n'arriva pas neanmoins jusqu'à la pureté & à la sainteté de la doctrine apostolique comme S. Melece. Car ce Saint parlant le troisième monstra quelle estoit la regle de la verité & de la foy orthodoxe, & mesura tellement toutes ses paroles par cette regle & ce poids sacré

facré, qu'il évita également & l'excés & le défaut.

Il ne s'y servit point du terme de consubstantiel, ny d'aucun autre qui choquast ouvertement le formulaire de Rimini; mais il employa tellement celuy de semblable & les autres, que selon l'aveu mesme des heretiques il n'y avoit aucun lieu de douter de son sentiment. S. Epiphane y reprend quelques termes, qu'il est neanmoins aisé de déffendre; & ce saint mesme n'ose pas les condamner.

La generosité de S. Melece fut d'autât plus admirable qu'il rēdit ce témoignage à la verité en presence de Constance, cōme il l'exprime luy-mesme assez claiemēt. Aussi son discours fut receu du peuple avec des acclamations & des cris de joye: & comme on le pria d'expliquer en peu de mots la doctrine del'Eglise, il monstra trois de ses doigts; & puis en ayant fermé deux pour n'en laisser paroistre qu'un, il prononça cette parole que Theodoret appelle admirable, *Nous concevons trois choses, mais nous en parlons comme d'une seule.*

Sozomene rapporte cecy d'une autre maniere. Car il dit Sozom. l. 4. c. 27. que cōme Melece preschoit hautement la doctrine de la consubstantialité, quoy qu'en d'autres termes, l'Archidiacre de l'eglise d'Antioche ne le pouvant souffrir, luy mit la main sur la bouche pour l'empescher de parler; mais que le Saint se servant de sa main au lieu de langue, leva premierement trois doigts, & puis un seul; que l'Archidiacre ayant quitté sa bouche pour prendre sa main, il avoit recommencé à parler encore plus fortement, exhortant le peuple à soutenir les sentimens du Concile de Nicée, & assurant ses auditeurs que ceux qui suiyoient une autre doctrine s'égaroient du chemin de la verité.

Il rendit aussi divers témoignages à la doctrine catholique, tantost de la main, tantost de la langue, selon que l'Archidiacre laissoit l'une ou l'autre en liberté; & ce combat ne finissant point, les Eustathiens & les autres Catholiques jetterent de grands cris, & donnerent toutes les marques possibles de leur joye; & les Ariens au contraire en demeurèrent pleins de confusion & de douleur.

Quoy qu'il en soit de cette narration, S. Chrysofome nous assure que dans le peu de temps que S. Melece demeura à Antioche, qui ne fut pas de 30. jours, il bannit de cette Eglise Chryf. orat. 45. tom. I.

les erreurs & les heresies dont elle avoit esté si remplie, il la rétablit dans une parfaite santé en retranchant du reste du corps les membres pourris & incurables, & y releva si solidement l'édifice de la foy, qu'il demeura inébranlable malgré tous les vens dont il fut battu peu de temps après son entrée. Car les ennemis de la verité ne purent souffrir de la voir dominante & victorieuse par ses soins. Ils conceurent un regret extreme de l'avoir élevé eux-mesmes à cette dignité, & d'avoir travaillé sans y penser à la ruine de leur heresie.

Epiqb. har.
73. c. 34.

Sozom.
Theodor.
Chrysoft.

Eudoxe fit tous les efforts imaginables pour le porter à retracter ce qu'il avoit avancé: mais voyant qu'il demuroit inflexible, il ne luy resta plus d'autre ressource que de se faire accompagner des autres Ariens pour s'adresser à Constance, devant lequel ils accusèrent ce saint Prélat de Sabelianisme, qualifiant de ce nom la fermeté avec laquelle il soutenoit la verité catholique, afin de la rendre odieuse. L'Empereur, qui comme un Euripe se laissoit emporter au moindre vent, fut si credule à leurs calomnies, qu'il prit la resolution de le bannir d'Antioche trente jours au plus depuis qu'il y estoit entré, & de le releguer en son país qui estoit Melitine en Armenie.

Philost. 1.5.
c. 5.

Eclairciss. 2.

Ce fut cette occasion signalée qui découvrit à S. Melece combien il estoit cher à son peuple, & qui fit connoistre de plus en plus à tous ceux d'Antioche quelle estoit la douceur de leur S. Evêque. Car nous apprenons de S. Chrysofome que le Gouverneur ayant mis ce Saint dans son chariot pour l'emmener, le peuple qui ne pouvoit souffrir une si fascheuse separation, & qui aimoit mieux perdre la vie que de se voir arracher un si digne & si aimable pasteur, attaqua ce gouverneur par une grêle de pierres qu'on luy jeta à la teste de tous costez; mais que le Saint le couvrit de son manteau, faisant rougir ses ennemis par l'excès de sa moderation, & instruisant son peuple de la patience avec laquelle il faut souffrir les injustices des autres, & qui ne doit pas seulement aller à ne leur faire aucun mal, mais mesme à employer tous ses soins & toutes ses forces pour les garantir du danger auquel ils peuvent estre exposez.

La foy pure & la generosité invincible de S. Melece ne pouvoit trouver une apologie plus efficace que dans cet clo-

ge si magnifique qui luy a esté donné après sa mort par S. Chrysoftome.

Il semble qu'Acace qui avoit esté le principal auteur de l'election de S. Melece, ait eu aussi quelque part à sa persécution, s'il est vray qu'il ait eu ordre de se retirer du Concile d'Antioche en son diocèse, comme le rapporte Philostorge. *Philostorg. l. 6. c. 4.* Car la raison qu'en allegue cet auteur, sçavoir qu'il avoit abandonné la poursuite de l'accusation qu'il avoit entrepreprise contre Eunome, reçoit comme nous avons dit, assez de difficulté.

Cependant S. Eusebe de Samosate, à qui on avoit donné en garde l'acte de l'election de S. Melece à l'episcopat d'Antioche, s'estant retiré en son eglise après avoir veu que les Ariens avoient violé cet accord, les Ariens qui craignoient avec raison le témoignage si authentique que cet acte fournissoit contr'eux, obtinrent de l'Empereur sur lequel ils pouvoient tout, qu'il envoyast le redemander à Eusebe. Il y envoya donc en poste : mais Eusebe répondit qu'ayant reçu ce déposit de plusieurs personnes, il ne s'en pouvoit décharger qu'en présence de tous ceux qui le luy avoient confié. Cette réponse ayant extrêmement irrité Constance, il renvoya à Eusebe, & luy écrivit mesme pour l'épouvanter, que s'il ne renvoyoit le papier, il avoit donné ordre au porteur de luy couper la main droite, ce qu'il luy avoit néanmoins deffendu d'exécuter. Eusebe après avoir leu la lettre sans s'effrayer, présenta toutes ses deux mains à cet envoyé de Constance, disant qu'il pouvoit les luy couper toutes deux, mais qu'il ne rendroit jamais cet acte, qui estoit une preuve trop convaincante de la malice des Ariens. Et cette parole digne d'un tres-saint Evesque fut toujours admirée de l'Empereur, qui ne cessa jamais depuis ce temps-là d'en parler avec estime; la vertu extraordinaire trouvant des admirateurs parmy ses plus grands ennemis, comme la lascheté des personnes dont l'ame est prostituée à toute sorte de bassesse, est regardée avec mépris par ceux mesmes qui ont eu assez de malice pour les corrompre.

Voilà la premiere occasion qui nous a fait connoître ce saint Martyr. Ce fut par là qu'il commença à éclatter dans le monde. Car l'histoire ne nous fournit rien de luy avant ce

Bas. ep. 251.

temps-là , & elle nous apprend seulement que la ville de Samosates estoit sa patrie aussi bien que son eglise.

*Id. ep. 325.**Epiph. har.*

73. c. 33.

Comme les plus grandes vertus ne sont pas hors des atteintes de la calomnie , & que S. Melece a eu par diverses raisons un grand nombre d'ennemis aussi bien que d'admirateurs , il ne faut pas s'estonner qu'on ait publié contre luy plusieurs choses dans le dessein de flétrir sa reputation , & qu'il se soit trouvé des personnes qui par un motif de haine ou d'envie , ou par le desir injuste de se relever eux-mesmes en l'abaissant , ont prétendu qu'il n'avoit pas esté banni pour la deffense de la foy , mais pour des différens particuliers qu'il avoit avec son Clergé , & pour avoir reçu des personnes que le Clergé d'Antioche avoit autrefois condamnées & anathematizées , c'est à dire selon la chronique de S. Hierosme , parce qu'il avoit admis à sa communion des prestres qui avoient esté déposés par Eudoxe son prédécesseur ; ce qui estoit non pas un crime , mais un devoir.

S. Basile rendit un grand témoignage à son innocence en ne voulant rien écouter de ce qu'on disoit contre luy , & se fonda sur ce qu'il n'est pas permis de condamner une personne en son absence. Et S. Epiphane mesme , qui estoit de la communion de Paulin adversaire de S. Melece , n'a pû néanmoins se persuader que le mal qu'on disoit de luy fust véritable. C'est pourquoy il y a sujet de s'étonner qu'on ait pû le persuader à S. Hierosme , jusqu'à luy faire écrire que Melece avoit tout d'un coup changé de foy pour tromper les simples , & pour leur persuader que l'amour seul de la verité luy faisoit souffrir l'exil , quoy qu'en effet il l'eust mérité par sa mauvaise conduite. Mais il y a moins de sujet d'admirer ce jugement de S. Hierosme , quelque desavantageux qu'il puisse estre à l'un des plus saints Prelats de l'antiquité , quand on considere que ce saint Docteur de l'Eglise avoit esté fait prestre par Paulin antagoniste de S. Melece , & qu'il luy estoit difficile de ne pas croire ce qu'on luy rapportoit contre un homme qu'il regardoit comme l'adversaire de celui qu'il reveroit comme son legitime Evêque.

Non seulement il est indubitable que S. Melece fut banni uniquement pour la deffense de la foy ; mais on soutient encore avec beaucoup de raison , que s'il a reçu ceux que son

Clergé traittoit en excommuniez, comme S. Hierôme le luy reproche, il en a plustost merité des loüanges qu'une si rigoureuse censure. Car le nom seul d'Eudoxe fait juger assez naturellement que l'on pouvoit estre déposé de luy sans estre fort criminel; & pour ne pas s'arrester simplement aux conjectures, il est certain que dans les premiers mois qu'Eudoxe gouverna l'Eglise d'Antioche, il en chassa plusieurs personnes par la seule raison qu'ils s'opposoient aux desseins qu'il avoit formez en faveur d'Aëce & de sa doctrine. Tant il est vray que ces temps de division sont souvent des temps d'obscurité & de tenebres, qui noircissent les plus grands Saints dans l'esprit mesme des gens de bien, & que leur innocence se trouve souvent enveloppée par des calomnies, jusques à ce que le soleil de la verité ait dissipé tous les nuages qui l'environnoient.

*Bolland. 12.
febr. p. 587.*

*Sozom. l. 4.
c. 12.
Theod. l. 2.
c. 20.*

CHAPITRE XVII.

Constance fait élire Euzoïus par les Ariens à la place de S. Melece. Les Catholiques de la communion de ce Saint se separerent de ces heretiques; mais les Eustathiens ne veulent pas se joindre à eux.

ARES l'exil de S. Melece, Constance qui en estoit l'auteur envoya querir à Alexandrie Euzoïus pour l'établir en sa place; & il crut qu'elle ne pouvoit estre mieux remplie que par un des plus fameux compagnons de l'heresie d'Arius, qui avoit autrefois esté déposé avec luy du diaconat par S. Alexandre dès la naissance de cette secte. Il commanda aux Evêques de luy imposer les mains, & de l'installer sur le siege d'Antioche.

*Philost. l. 5.
c. 5.*

Eclairciss. 1.

Cette ordination forma une nouvelle division dans l'Eglise d'Antioche. Elle estoit déjà divisée en deux partis depuis le bannissement de S. Eustathe. Car une partie des Catholiques n'ayant pû se résoudre à communiquer avec les usurpateurs du siege de leur saint Evêque, elles estoit aussitost séparée de leur communion, & estoit toujours demeurée depuis dans cet estat. Les autres avoient souffert durant l'espace de 30. années toutes les injustices & les insolences

*Theod. l. 2.
c. 27.*

des Ariens, attendant toujours quelque changement qui les püst délivrer de cette misere. Mais comme ils virent en ce temps-cy que l'impieré des Ariens croissoit toujours, qu'ils ne cessioient d'attaquer tantost ouvertement, tantost par des artifices secrets tous ceux qui soutenoient la doctrine apostolique, qu'ils avoient banni le divin Melece, & établi en sa place le protecteur de l'heresie; ils crurent qu'ils estoient obligez selon le precepte de l'Écriture à faire les derniers efforts, & rompre les liens les plus étroits pour sauver leur ame.

Ils se separerent donc d'avec les Ariens: & tous ceux qui vouloient se préserver de la maladie mortelle dont ils estoient infectez, s'assemblerent à part dans l'Eglise des Apôtres que l'on appelloit la Palée, c'est à dire *la Vieille*, laquelle ayant esté abbatuë durant la persecution avoit esté rebastie par l'Evesque Vital, & achevée par S. Philogone son successeur.

Cette separation eust esté tout à fait heureuse si elle eust pû joindre en un seul corps ceux de la communion de S. Melece avec les Eustathiens, comme en effet ils estoient joints dans la mesme foy. Mais le diable qui haïssoit sur tout cette Eglise à cause qu'elle avoit esté l'origine du nom Chrestien, trouva le moyen d'y semer encore son schisme.

Ceux de la communion de S. Melece ne demandoient rien tant que d'estre unis avec les autres, & leur bonne volonté estoit un grand sujet de joye à S. Athanase, & à tous ceux qui aimoient l'Eglise. Mais les Eustathiens refuserent cette union sur ce que S. Melece avoit esté établi par les Ariens, & que ceux qui le suivoient avoient reçu d'eux le baptesme. Cette raison estoit certainement tres-mauvaise, sur tout depuis qu'il avoit esté ordonné dans le Concile d'Alexandrie qu'on n'exigeroit autre chose de ceux qui quitteroient les Ariens, mais particulièrement de ceux de la communion de Melece, qu'il appelle ceux qui s'assembloient dans la Palée, sinon l'anatheme de l'Arianisme, & la confession de la foy du Concile de Nicée, & de la consubstantialité du S. Esprit; ce que les Meletiens accordoient tres-volontiers, comme S. Epiphane mesme le reconnoist. De sorte que les Orientaux qui estoient attachez à S. Melece avoient raison en

Eclairciss. 2.

Id. l. 1. c. 2.

Basil. ep. 325

Athan. ad Alexand.
p. 576.

Theodor. l. 3.
c. 2. *Socrat.*
l. 2. c. 34.

kar. 73.
c. 34.
Rufin. l. 1.
c. 30.
Basil. ep. 50.

quelque sorte lors qu'ils traittoient les autres de schismatiques ; veu principalement que S. Melece ayant avec luy le plus grand nombre faisoit comme le corps de l'Eglise, & qu'en cette qualité les autres communions qui en estoient comme les membres & les parties, devoient chercher à s'y retenir. Et en effet la chose arriva enfin en cette maniere ; mais ce ne fut que long-téps après, & l'Eglise gemit pendât plusieurs années d'une si triste & si lamentable subdivision.

Neanmoins ny cette defunion si fascheuse, ny les persecutions des heretiques ne furent pas capables d'ébranler ceux qui avoient Melece pour chef, quoy qu'il n'eust pas demeuré une mois entier avec eux. Le bannissement du Pasteur, dit S. Chrysostome, ne disperçoit pas les brebis. Le vaisseau ne couloit point à fond, quoy qu'on luy eust osté son pilote. L'éloignement du laboureur n'empeschoir point cette vigne de porter d'excellens fruits. Le pasteur & le troupeau separez l'un de l'autre demeuroient toujours unis parfaitement. Enfin ny la violence des tentations, ny la grandeur des dangers, ny la longue distance des chemins, ny la durée du temps ne pouvoient separer ceux que le nœud de la charité lioit si étroittement.

Cet amour des fidelles d'Antioche pour leur Evesque estoit mesme si extraordinaire, que dés qu'ils l'eurent receu dans leur ville, ils n'eurent pas de plus grande joye que de donner son nom à leurs enfans. Le respect qu'ils avoient pour ce nom le leur faisoit considerer comme l'ornement de leur famille, la feureté de leur maison, le salut de ceux qui le portoient, leur consolation dans son absence, & comme un exemple qui estant sans cesse devant leurs yeux les excitoit continuellement à la vertu. On entendoit par tout retentir le nom de Melece, dans les carrefours, dans les places publiques, dans les champs, dans les grands chemins. Ils faisoient la mesme chose à l'égard de son image ; car ils la faisoient graver sur leurs cachets & sur leur vaisselle, ils la mettoient dans leur chambre & en toutes sortes de lieux, taschant de trouver dans son nom & dans son portrait la consolation de la douleur dont l'absence de son corps penetrait leur ame.

Voilà ce que S. Chrysostome a laissé à toute la posterité touchant l'amour des catholiques d'Antioche envers S. Melece : & il ne disoit rien sur ce sujet que ce qu'il avoit veu de

344 LA VIE DE S. ATHANASE,
ses propres yeux dès son enfance; & la fuite de sa vie fut un
continuel accroissement de la veneration profonde qu'il
faisoit profession d'avoir pour ce saint Evesque son pasteur
& son pere spirituel.

CHAPITRE XVIII.

*Les Ariens font un dernier formulaire, & l'abolissent eux-
mesmes. Reflexions sur tous les differens
formulaires qu'ils ont dressez.*

*Socr. l. 2.
c. 35.
Athanas. de
syn. p. 906.*

IL faut voir enfin le dernier acte des entreprises de Con-
stance contre l'Eglise, & une nouvelle preuve de l'inquie-
tude Arienne dans la conclusion du Concile d'Antioche. Car
les Evesques de cette secte s'y trouvant assemblez en assez
petit nombre en presence de Constance, & se repentant en-
core d'avoir appellé le Fils semblable au Pere dans leur for-
mulaire de Constantinople, ils en firent un nouveau tout à
fait conforme à leurs pensées, dans lequel ils reprenoient en-
tierement leurs anciennes expressions, soutenoient que le
Fils estoit tout à fait dissemblable au Pere & ne luy estoit
semblable en façon quelconque, ny en substance, ny mesme
en volonté, & disoient aussi bien qu'Arius & Aëce qu'il
estoit tiré du neant.

*Athanas. de
synod. 887.*

Après une confession de foy si impie, ils n'eurent point de
honte de recevoir ceux qui faisoient une profession publique
de la doctrine d'Arius, & de leur donner des eglises, afin
qu'ils la publiassent plus ouvertement & avec plus d'autori-
té. Mais comme ils disoient aussi dans leur formulaire que le
Fils estoit Fils de Dieu, les Catholiques les pressoient de leur
declarer comment cela s'accordoit avec le reste: à quoy ces
heretiques se contentoient de répondre qu'il estoit de Dieu,
comme S. Paul le disoit de toutes les creatures; ce qu'ils
avoient appris de Georges de Laodicée.

Eclairciff.

Neanmoins comme ils rougirent de se voir mocquez &
condamnez de tout le monde, ils leurent le mesme formulai-
re qu'ils avoient apporté de Constantinople, c'est à dire la
confession de foy de Rimini, & se retirerent chacun chez soy.
Aussi leur impieté parut si insupportable & si manifeste à
tout le monde, qu'ils en acquirent universellement le nom
d'Anomæens & d'Exoucontiens. Nous

Nous voicy donc arrivez à la fin de tous les Conciles & de toutes les intrigues que firent les Ariens sous la protection de Constance. Il est vray si l'on en doit croire Philostorge, l. 6. c. 8. que ce Prince qui estoit insatiable de Conciles, en indiqua encore un nouveau à Nicée pour y établir la diversité de substance entre le Pere & le Fils; mais la mort qui le prévint, luy fit emporter avec luy tous ses synodes & ses formulaires.

S. Athanase dans son livre des synodes a fait un catalogue des diverses professions de foy que les Ariens avoient faites jusques alors; & quelque instruit qu'il fust de ces matieres, il n'a pas neanmoins laissé d'en oublier quelques-uns. Il en conte dix ou onze: mais il est aisé d'en trouver jusques à seize; qui forment ce dédale & ce labyrinthe, comme les appelle un historien, où par mille retours & mille routes obscures & égarées, on ne trouve qu'une erreur impie qui précipite l'ame dans l'abyssine de la damnation. Eclair. 2. Socrat. l. 2. c. 3.

Il ne se peut rien concevoir de plus déplorable que cette inconstance dans les matieres de foy, ny qui fasse mieux voir que ceux qui s'écartent du centre de la verité divine pour faire une regle de leurs interests & de leurs imaginations, s'engagent dans des erreurs infinies, & ne peuvent estre long-temps d'accord ny avec leurs adverfaires ny avec eux-mesmes. S. Athanase qui ne connoissoit pas d'autre doctrine que celle du Concile de Nicée, a toujours parlé un mesme langage, parce qu'il a toujours eu la mesme foy & les mesmes sentimens, & on n'a jamais remarqué qu'une parfaite uniformité dans sa doctrine & dans sa conduite. Mais les Ariens & Constance leur protecteur ayant plustost suivy les tenebres de leurs passions que la lumiere de l'Ecriture, & que la tradition & l'autorité de l'Eglise, se sont trouvez dans une agitation continuelle. Ils n'ont jamais eu rien de fixe ny d'assuré, parce que n'ayant point la verité pour fondement, tout ce qu'ils établissoient n'avoit pas plus de solidité que les edifices que l'on bastit sur le sable.

S. Hilaire n'a jamais parlé avec tant de force que quand il s'est veu obligé de reprocher à l'Empereur Constance cette extreme legereté; & ses expressions n'ont pas moins de force que d'éloquence. Vous estes divisé, luy dit-il, d'avec l'Eglise Catholique, & vous estes mesme l'ennemy de ceux Hilar. cont. Const. 1. c.

» de vostre party en vous revoltant contr'eux. Vous renversez
 » les anciennes décisions par de nouvelles ; vous ruinez ensuit-
 » te ces nouvelles définitions par des corrections qui sont en-
 » core plus nouvelles ; & vous condamnez ce que vous venez
 » de corriger par la correction mesme que vous en faites...
 » L'Apoftré ayant dit qu'il n'y a qu'une foy & qu'un baptes-
 » me , tout ce qui se rencontre parmy vous au delà de l'unité
 » de cette foy, ne merite pas le nom de foy, mais celuy de perfidie.
 » Car en condamnant la foy par la correction que vous
 » en faites, vous établissez pour principe que l'on peut con-
 » damner la vostre, parce que vous abolissez la premiere par
 » la seconde, pour abolir encore cette seconde par une troisié-
 » me O que vous estes criminel de vous jouïr ainsi de
 » l'Eglise ! Il n'y a que les chiens qui retournent à leur vomif-
 » sement ; mais vous avez contraint des prestres de J E S U S-
 » C H R I S T d'avalier tout de nouveau ce qu'ils avoient déjà
 » rejetté ; vous les obligez d'approuver par leurs confessions
 » ce qu'ils avoient condamné ; de sorte que leur retractation ju-
 » stifie ceux qu'ils avoient déclaré coupables, & qu'ils se decla-
 » rent eux-mêmes coupables en se retractant.

» Reconnoissez enfin , dit-il en un autre endroit , la foy
 » que vous desirez d'entendre de la bouche des Evesques, &
 » que vous n'avez pas encore entenduë. Car comme ceux à
 » qui vous vous adressez pour en avoir la connoissance, écri-
 » vent les imaginations de leurs esprits, au lieu de publier les di-
 » vines veritez, le cercle perpetuel de leurs erreurs s'est répan-
 » du par tout le monde, & ils y ont porté de toutes parts des
 » revolutions continuelles de leurs combats & de leurs dispu-
 » tes. Certes il falloit que la modestie de l'infirmité humaine
 » renfermast en ces rencontres tout le mystere de la connoif-
 » sance des choses de Dieu dans les bornes qu'elle se doit pres-
 » crire à elle-mesme, & qui ne s'étendēt pas plus loin qu'à celles
 » de la foy dont elle fait profession ; & il n'est pas juste qu'a-
 » prés la confession de foy qu'elle a faite avec serment dans le
 » baptesme, en le recevant au nom du Pere, du Fils & du saint
 » Esprit, on donne encore occasion à quelque autre doute &
 » à quelque autre nouveauté. Mais la présomption, la facilité
 » ou l'erreur de quelques personnes ayant ou fait une confes-
 » sion trompeuse des veritez qui avoient esté établies par la

doctrine des Apostres, ou mesme les ayant violées par un excès de hardiesse; il est arrivé que par la liberté qu'elle s'est donnée d'é luder dans sa confession la verité de la signification naturelle de ce qu'il faut entendre par les noms de Pere, de Fils, & de S. Esprit, pour ruiner le sens de la confession que l'on a faite dans le baptesme, cela a esté la cause de ce que quelques personnes ne croyent plus que le Pere soit veritablement Pere, que le Fils soit Fils, & que le S. Esprit soit S. Esprit. Et c'est sous le prétexte déraisonnable de cette fausse necessité que s'est introduit l'usage de dresser de temps en temps de nouvelles professions de foy. Ce qui a fait qu'en établissant des dogmes nouveaux au lieu de retenir les anciens, on n'a ny deffendu les anciens, ny confirmé les nouveaux; & la foy dont on a fait profession a plustost esté celle des temps que celle des Evangiles, parce qu'on l'a établie selon la cōjoncture des années, & que l'on n'a pas retenu la confession qu'on en avoit faite dans le baptesme. C'est en verité une chose tout à fait dangereuse & digne de compassion, qu'il y ait maintenant autant de confessions de foy que de volontez, autant de differentes doctrines que de diversitez de mœurs; & que les causes des blasphemes se multiplient à proportion des vices des hommes, parce que nous composons ces professions de foy ainsi que nous les voulons, ou nous leur donnons tel sens qu'il nous plaist. Et au lieu qu'il n'y a qu'une seule foy, de mesme qu'il n'y a qu'un Dieu, un Seigneur, & un baptesme, nous avons perdu l'unité de cette foy, & ils'en est introduit un si grand nombre qu'il n'y en a plus aucune presentement. Car nous sommes convaincus par la connoissance que nous avons les uns des autres, que depuis le Concile de Nicée on n'a fait autre chose que composer des formulaires de foy. Pendant que l'on dispute des mots, que l'on met en question les opinions nouvelles, que les matieres douteuses donnent occasion à des differens, que l'on se plaint de ceux qui en sont les auteurs, que l'on conteste touchant la diversité des partis, que l'on a tant de difficulté à s'accorder, que l'on est anatheme l'un à l'autre, il n'y a presque plus personne qui soit à JESUS-CHRIST. Car nous nous laissons entraîner de tous costez par le vent des differentes doctrines, & on voit par une triste experience ou

» que nous troublons les autres en les enseignant, ou que nous
 » nous trompons nous-mêmes en nous laissant enseigner par
 » les autres.

Ces plaintes estoient si justes qu'elles ne peuvent sembler trop fortes qu'à ceux qui ont le cœur tiède pour le service de JESUS-CHRIST & de l'Eglise: & comme Constance s'est rendu digne d'un deshonneur eternel en la troublant par tant de dangereuses nouveautez; aussi tous les siècles à venir doivent ils benir la fermeté de S. Athanase, que les vents & les orages des persecutions n'ont pu ébranler, parce qu'il estoit éably sur la pierre ferme de la verité qui est immuable en elle-mesme, & qui rend incapables d'inconstance & de changement toutes les personnes qui la soutiennent.

CHAPITRE XIX.

De la seconde Apologie de S. Athanase : des traittez sur le S. Esprit adressez à Serapion, & de quelques autres écrits.

PENDANT toute cette confusion des affaires de l'Eglise, S. Athanase laissoit aux Ariens ses persecuteurs la malheureuse liberté de troubler tout l'univers par des formulaires, par des bannissemens, & des dépositions d'Evêques; & la tranquillité de sa conscience le faisoit demeurer paisible dans sa retraite, où il estoit d'autant plus connu de Dieu qu'il estoit plus caché aux yeux des hommes.

Les gemissemens secrets & les prieres ferventes estoient son occupation sainte dans la captivité volontaire où sa solitude le réduisoit: mais ce n'estoit pas son unique employ; & il y travailloit sans doute, comme il avoit accoutumé, à defendre l'Eglise par sa plume, ne le pouvant plus faire par ses paroles & par ses actions.

Outre ce que nous avons déjà dit des écrits qu'il a faits durant sa retraite, nous pouvons encore en ajouter icy quelques-uns; & la seconde apologie doit apparemment estre mise en ce rang, s'il faut avoir égard à ce qui y est dit à la fin, de la chute d'Osirus & de Libere qui est arrivée en l'an 357. quoy qu'il y ait des raisons peut-estre encore plus fortes pour croire qu'elle a esté faite dès l'an 355.

Le Saint adresse cette apologie à quelques-uns de ses amis qu'il ne marque pas plus particulièrement. Il n'y parle presque point ; & hors la préface & la conclusion qui sont fort courtes, il ne fait presque dans le reste que joindre les pieces originales qu'il rapporte. La premiere partie contient l'histoire de sa justification, en rapportant ce qui s'estoit passé depuis le Concile d'Alexandrie en l'an 339. jusqu'à son retour à Alexandrie & la retractation d'Ursace & de Valens en l'an 349. La seconde contient l'histoire des calomnies publiées contre luy, & l'injuste procedé du Concile de Tyr, avec son bannissement à Treves.

Nous pouvons parler avec plus d'assurance de la lettre du Saint à Serapion comme d'un fruit de sa solitude. On croit avec beaucoup de raison que ce Serapion estoit le celebre Evesque de Thmvis. Elle est écrite contre ceux qui n'ayant nuls sentimens contraires à la doctrine catholique touchant le Fils, prétendoient que le S. Esprit estoit une creature, & mesme l'un des esprits ministres de Dieu, different des anges non en nature, mais en rang ; c'est à dire contre les Macedoniens qui s'estoient alors separez des Ariens, & faisoient exterieurement profession de les combattre, ce qui les exposoit à leur haine ; mais leurs blasphemes contre le S. Esprit les faisoient condamner de tout le monde.

S. Serapion ayant eu avis de cette nouvelle impieté, le manda aussi-tost à nostre Saint dont il connoissoit la lumiere & le zele infatigable pour la cause de la foy ; & il crut qu'ayant écrit si utilement pour la fecondité divine du Pere eternel, & pour la divinité de son Fils, Dieu luy reservoit encore la gloire & la consolation de soutenir la personne adorable du S. Esprit contre ces nouveaux ennemis de la Trinité. Il ne fut pas trompé dans son attente : car dès que le Saint en fut averti par sa lettre, qui luy fut renduë dans le desert lorsqu'il estoit assez embarrassé à fuir la cruelle persecution qu'on luy faisoit, & à éviter ceux qui le cherchoient par tout à dessein de le tuer ; il fit voir par une prompte réponse que cette persecution l'ayant rendu invisible par toute la terre, il pouvoit en un moment se rendre visible par ses écrits.

Il ressentit d'abord une extreme consolation en recevant cette lettre de Serapion : mais en mesme temps il fut penetré

d'une tres-grande douleur auffi-tost qu'il l'eut ouverte ; & quelque resolution qu'il eust faite alors de ne rien écrire, il s'y sentit néanmoins indispensablement obligé, tant pour refuter cet excès si pernicieux & si impie, que pour satisfaire à la priere que Serapion luy en avoit faite.

p. 207. Il crut que l'impudence des ennemis de la verité l'obligeoit à leur faire voir leur égarement, & à mépriser pour cela ceux qui voudroient se mocquer de luy, à cause que les paroles des hommes sont toujours bien basses, & leurs raisonnemens fort foibles lors qu'il s'agit de prouver des veritez si divines.

Il écrivit donc à cet Evesque, & luy envoya le traité que nous avons encore pour deffendre la divinité du S. Esprit, quoyque l'estat où il estoit luy rendist cette entreprise de difficile execution, & tres-penible. Il appelle cet écrit une petite lettre, quoyque ce soit un traité considerable ; mais il en jugeoit par la grandeur & l'importance de la matiere. Il proteste qu'il n'y a rien dit de luy-mesme, & qu'il n'a rien écrit sur ce sujet que ce que la tradition des Peres luy avoit appris touchant la foy qu'il avoit receüe des Apostres conformément aux Ecritures. Enfin il prie instamment Serapion de pardonner ce qu'il y avoit de trop foible dans cet ouvrage, & de corriger ce qu'il y avoit de mal, disant qu'il n'avoit fait cet écrit qu'afin que cet Evesque en suppleast les manquemens par la sagesse que Dieu luy avoit donnée, & qu'ainsi ce fust une refutation accomplie de ces heretiques.

Eclairc. 2.

*Athan. de
spirit. sanct.
l. 1. tom. 2.
p. 10.*

l. 2. p. 16.

Quoyque S. Athanase trouvast ce traité trop court, néanmoins Serapion le pria de luy accorder comme une grâce d'en vouloir faire un abbregé. Il se passa quelque temps sans que le Saint pust luy donner la satisfaction qu'il luy demandoit, parce qu'il estoit obligé d'écrire sur la divinité du Fils. Les heretiques au lieu de se satisfaire des preuves si fortes & si solides qu'il avoit apportées dans ces deux traittez, se resolurent d'y opposer quelques objections, non pour éclaircir la verité, & pour l'embrasser après qu'ils l'auroient connue, mais de peur de faire voir leur foiblesse à ceux qu'ils avoient trompez, comme elle auroit esté visible s'ils fussent demeurez sans réponse. Le Saint fut surpris de leur impudence quand S. Serapion luy eut envoyé leurs objections, mais il ne laissa pas d'y répondre, en protestant néanmoins

qu'il ne le veut plus faire davantage, de peur de desobeïr à S. Paul; & il ajoute que ces personnes se jouïent de la divinité comme celuy de Cesarée & celuy de Scythople, c'est à dire, comme Acace & Patrophile.

Le traité des decrets du Concile de Nicée est fait pour répondre aux plaintes que faisoient les Ariens de ce que ce Concile s'estoit servy de termes qui n'estoient pas de l'Ecriture. Après que le Saint y a refuté l'Arianisme tant par diverses raisons, que parce que les deux Eusebes qui en estoient les peres, ne sçachant plus comment le deffendre dans le Concile, avoient esté obligez de l'abandonner, & de signer le symbole; il fait voir que l'on n'avoit employé le mot de substance & de consubstantiel que par la seule necessité de fermer la bouche aux Eusebiens, & de ruïner toutes leurs évasions par des termes clairs & sans équivoque. Il justifie ensuite le terme de consubstantiel par l'autorité des Ecritures, & par la tradition des Peres, sçavoir de Theognoſte, de S. Denys d'Alexandrie, de S. Denys de Rome & d'Origene.

Defensio decret. Nic. syn. p. 245.

Nous ne trouvons rien de Theognoſte que dans cet endroit, & en un autre traité de S. Athanase. Il l'appelle icy un homme éloquent, & cite son second livre des hypotyposes ou expositions.

Nous ne sçavons pas aussi en quel temps ce traité des decrets du Concile de Nicée fut fait, sinon que ce fut durant l'episcopat d'Acace successeur d'Eusebe dans l'evesché de Cesarée, & sous le regne de l'Arianisme. Ce qui donna l'occasion de le composer, fut une dispute qu'un des amis du Saint avoit eüe avec des Ariens en presence d'un tres-grand nombre de Catholiques, dans laquelle les Ariens se voyant entièrement confondus, s'estoient réduits à demander pourquoy le Concile avoit employé des termes qui n'estoient pas de l'Ecriture. Celuy qui disputoit contr'eux, & qui estoit un homme habile & eloquent, refuta encore ce vain prétexte; & en ayant néanmoins écrit à S. Athanase, il le pria de luy mander ce qui s'estoit passé sur ce sujet dans le Concile; à quoy le Saint satisfit promptement pour l'amour de ce serviteur de Dieu, & non pour les Ariens qui ne meritoient point de réponse. Et c'est pourquoy il le prie à la fin de le lire en son particulier; & au cas qu'il n'y trouve rien à redire, il con-

p. 250.

p. 245.

sent qu'il le mōtre aux fidelles qui avoient esté presens à cette dispute. Il témoigne aussi dās ce traité avoir envoyé à la mesme personne une refutation plus ample de l'heresie Arienne.

*de sentent.
Dionys. p.
548. 549.*

Une semblable occasion engagea encore nostre Saint à écrire pour la deffense de S. Denys l'un de ses precedesseeurs dans l'evesché d'Alexandrie. Car il le fit sur une conference où les Ariens ne trouvant point d'autre moyen de deffendre leurs erreurs, avoient allegué que cet illustre Evesque avoit esté dans leurs sentimens. Ce fut ce qui obligea S. Athanase de montrer dans l'écrit que nous en avons encore, que S. Denys n'avoit point eu d'autres sentimens que ceux de l'Eglise, & qu'il estoit entierement contraire à l'heresie d'Arius. Cet écrit qui est cité par Facundus, ne nous donne aucune marque pour discerner le temps auquel il a esté fait. Le Saint semble l'adresser à l'Evesque du lieu où la conference s'estoit tenuë, & il y témoigne estre curieux de ces sortes de nouvelles.

l. 10. c. 5.

*Athan. de
morte Arii
p. 670. 672.*

Une conference pareille où S. Serapion paroist avoir eu part, l'obligea encore de faire d'autres ouvrages. Car la dispute ayant esté réduite à sçavoir si Arius estoit mort dans la communion de l'Eglise, S. Serapion écrivit à S. Athanase pour sçavoir l'histoire de cette mort, & le pria en mesme temps de luy envoyer la fuitte de ses persecutions, & une refutation de l'heresie Arienne. S. Athanase satisfit aux deux derniers points en luy envoyant l'epistre aux solitaires qu'il avoit faite vers le commencement de l'an 358. & S. Serapion luy ayant encore depuis demandé un abregé de la refutation des Ariens, il luy envoya le traité que nous avons contre ceux qui disent que le Fils est creature. Mais pour la mort d'Arius, il eut peine à luy en écrire, de peur qu'il ne semblast insulter à ce malheureux. Il crut néanmoins que cela estoit necessaire pour appaiser les disputes, & ainsi il se resolut à luy envoyer la lettre que nous lisons encore aujourd'huy sur ce sujet, & que Theodoret a citée sous le nom de la lettre à Apion. Constance vivoit encore & persecutoit l'Eglise lorsque le Saint l'écrivait.

p. 166.

l. 1. c. 13.

On voit dans cette lettre combien S. Athanase avoit d'amour pour le silence : & la mesme chose paroist encore dans celle qu'il écrivit à Maxime. Le nom de philosophe qu'il donne

donné à ce Maxime, pourroit bien faire juger que c'est ce fameux Cynique qui usurpa depuis le siege de Constantinople sur S. Gregoire de Nazianze.

Ce Maxime ayant eu, ce semble, quelque conference *ad Maxim.* avec des Ariens, qui estoient tombez dans l'erreur de Paul *p. 161.* de Samosates sur le sujet de l'Incarnation, & ne vouloient pas que le Verbe fust le mesme que JESUS-CHRIST crucifié, il en écrivit à S. Athanase pour le prier de les refuter; & la lettre mesme dans laquelle il luy en donnoit avis estoit une refutation de ces heretiques. Nostre Saint approuva ce que Maxime avoit écrit. Mais il eut peine à écrire de nouveau contre des personnes qui combattoient des veritez manifestes, croyant que cela ne serviroit qu'à augmenter leur impudence; & il allegue fort à propos pour justifier cette conduite l'exemple de JESUS-CHRIST, qui ne voulut rien dire à Pilate, parce qu'il prestoit l'oreille aux calomnies des Juifs, & lavoit ses mains pour leur attribuer la condamnation qu'il prononçoit contre un innocent; quoy que ce divin Sauveur convainquist la femme de ce magistrat par une vision extraordinaire, afin de faire voir par des miracles plustost que par des paroles qu'il est veritablement Dieu dans le temps mesme qu'on le mettoit au nombre des criminels. Neanmoins après avoir differé long-temps sa réponse, il l'accorda enfin avec peine au seul respect qu'il faisoit profession d'avoir pour le zele de Maxime, à qui il conseille neanmoins d'éviter à l'avenir ces personnes, s'il remarque que ce qu'il luy écrit n'ait servi de rien à leur conversion. Cette lettre paroist écrite depuis la naissance de l'heresie des Macedoniens, mais avant celle des Apollinaristes.

Telles estoient les occupations saintes de ce genereux defendeur de la verité au milieu de sa solitude; & quoy qu'il reconnuist qu'il estoit de son interest de se tenir caché à ses intimes amis, de peur de tomber entre les mains de ses cruels persecuteurs, neanmoins il se presentoit souvent des occasions importantes dans lesquelles les interets de l'Eglise l'empportoient au dessus de toutes ses précautions, & luy faisoient interrompre de temps en temps un silence qui estoit alors sa plus grande force.

CHAPITRE XX.

Mort de Constance dans l'Arianisme.

LA fuite de l'année 361. apporta un grand changement aux affaires de l'Eglise & de d'Etat; & ce dernier temps de la vie de Constance se passa dans de si grands embarras domestiques, & dans de si rudes agitations pour le gouvernement de son empire, qu'il en fut entierement occupé.

Julien qu'il avoit envoyé dans les Gaules avec le titre de *Amm. l. 27.* César dès l'an 355. y avoit ajouté l'année précédente celui d'Auguste, qui luy avoit esté déferé par les vœux & les acclamations publiques de son armée. Il avoit ensuite passé quelque temps dans les Gaules à traiter avec cet Empereur qui se trouvoit alors embarrassé à arrester les progrès des Perses dans l'Orient. Mais trouvant enfin plus de seureté à une guerre ouverte qu'à une negotiation dangereuse, il partit des Gaules vers le milieu de cette année, & se rendit maître de l'Illyrie jusques au pas de Sucques, où il s'arresta en attendant que son armée fust assez forte pour s'emparer de la Thrace. Toute l'Italie trembla dans l'attente des maux dont elle estoit menacée par ce jeune prince; & les Consuls Taurus & Florence ayant pris la fuite dans cette épouvante, il leur donna dans des monumens publics le nom de Consuls fugitifs. C'estoit ce mesme Taurus qui avoit conduit deux ans auparavant le Concile de Rimini, & qui avoit eu le Consulat pour recompense de tous les maux qu'il venoit de faire souffrir aux Evêques catholiques.

*Julian ep.
ad Oribal.
ad Mex. &
ad Athen.*

*Chrysof. om.
25. in p. ad
Eph.*

Constance qui selon ce que nous avons veu avoit commencé l'hyver à Antioche, l'y avoit aussi achevé, & s'y estoit mesme remarié: car il y avoit déjà quelque temps qu'il avoit perdu sa femme Eusebie, que S. Chrysostome marque lorsque rapportant les afflictions des Empereurs de son temps, il dit que l'un d'eux eut le déplaisir de voir mourir sa femme par un remede qu'une malheureuse femme luy appliqua mal à propos, pour luy faire trouver dans son industrie le remede de sa sterilité, au lieu de n'attendre des enfans que de la bonté de Dieu, à qui seul il appartient de les donner.

Quoy que Constance l'eust aimée tendrement, il n'avoit pas laissé de passer après sa mort à un troisième mariage, & Faustine estoit devenuë sa femme au commencement de cette année 361.

Estant parti d'Antioche d'assez bonne heure, il se rendit à Edeffe pour s'opposer aux incursions des Perfes ses anciens ennemis. Ce fut là qu'il apprit le progrès de Julien, dans lequel il trouvoit plustost la ruïne de ses affaires, que l'affermissement de sa couronne qu'il avoit recherché en le declarant Cesar. Mais l'embarras prodigieux dans lequel il se vit alors, diminua un peu par la nouvelle qu'il receut dès le lendemain que Sapor s'estoit retiré avec ses troupes.

N'ayant donc plus à songer qu'à Julien qu'il esperoit de reduire, parce qu'il se flattoit de la pensée d'estre toujours venu à bout de ceux qui s'estoient soulevez contre luy, & d'estre sorti heureusement de toutes les émotions civiles, il se hastia de retourner à Antioche: d'où estant parti sur la fin de l'automne, il fut attaqué en arrivant à Tarfe d'une petite fièvre qu'il crut pouvoir dissiper par l'agitation du voyage; & il alla de cette sorte jusqu'à Mopsucrenes, qui est à l'extremité de la Cilicie au pied du mont Taurus. Il voulut en partir le lendemain; mais il se trouva abbattu par un si grand redoublement de fièvre, qu'il fut contraint de s'y arrester, & tout le secours de la medecine fut employé inutilement pour le soulager.

On dit des choses fort differentes de la disposition de son esprit envers Julien dans cette extremité de sa vie. Car Ammien Marcellin qui s'est proposé cet apostat comme le heros de son histoire, dit que Constance qui se voyoit mourir tout vif, & qui avoit l'esprit tout à fait sain dans une maladie si violente, le declara hautement son successeur: au lieu que S. Hierosme dit que ce luy fut une douleur bien sensible de laisser l'empire à son ennemi. Et en effet outre les autres raisons qu'il en avoit, S. Gregoire de Nazianze témoigne que l'on tenoit de son temps que Julien l'avoit fait empoisonner, & qu'il ne s'estoit avancé vers la Thrace que sur l'assurance de sa mort. Ce mesme Pere dit en un autre endroit que Constance estant à l'extremité de sa vie, auquel la veuë du jugement de Dieu fait que chacun se juge soy mesme avec

l. 21.

ep. 3.

Greg. Naz.

orat. 3. p. 1

68.

Id. orat. 21.

p. 389.

justice, il se repentit inutilement de trois choses, d'avoir répandu le sang de ses parens, d'avoir élevé Julien à la dignité de César, & d'avoir causé tant de troubles dans l'Eglise.

Mais outre que ny S. Gregoire de Nazianze ny Ammien Marcellin ne témoignent pas d'estre assurez de ce qu'ils rapportent, & que l'on sçait que dans ces sortes d'occasions on invente quantité de choses qui se répandent ensuite par des bruits vagues & confus; il est aisé que Constance se voyant sans esperance de relever de sa maladie, ait donné par forme à Julien ce qu'il ne luy pouvoit oster, quand ce n'eust esté que pour conserver l'Imperatrice Faustine, & l'enfant dont elle estoit grosse, quoy qu'il soit difficile de douter qu'il n'eust en mesme temps un grand regret d'avoir mis Julien en estat de luy oster la couronne.

Theodoret.
l. 3. c. 1.
Greg. Naz.
orat. 1.

Il n'est pas si aisé de croire qu'il se soit repenti à la mort des troubles qu'il avoit causez dans l'Eglise, quoy que Theodoret l'ait écrit après S. Gregoire de Nazianze, qui luy donne des éloges dont il est assez difficile de penetrer la raison, sinon en disant que les excés de Julien contre l'Eglise estoient si prodigieux, que la conduite de Constance paroissoit sainte en comparaison des emportemens de cet apostat; ou du moins qu'il estoit persuadé que les desordres de cet Empereur avoient esté reparez par sa penitence. C'est dans ce sens & à cause de cette opposition de Constance au paganisme, que S. Ambroise l'a loué de n'avoir point voulu voir à Rome l'autel de la victoire lors qu'il montoit au Capitole, & de l'avoir fait oster, quoy qu'il ne fust point encore baptisé en ce temps-là. Tant il est vray que les Empereurs qui ont délivré l'Eglise de l'idolatrie après une si longue & si cruelle persécution, luy ont esté venerables; comme au contraire ceux qui ont voulu rétablir l'impiété, ainsi qu'a fait Julien, se sont rendus l'objet de sa haine & de l'averfion publique.

Ambrois. ep.
3. ad Valer.
lent.

de synod.
p. 907.

Quoy qu'il en soit, S. Athanase nous assure que Constance demeura dans l'impiété jusques à la fin, & qu'estant prest de mourir il voulut recevoir le baptesme, non de personnes signalées par leur foy & leur pieté, mais des mains d'Euzoïus qui avoit esté déposé plusieurs fois à cause de son heresie, tant durant son diaconat que depuis qu'il avoit esté fait Evêque d'Antioche. Socrate reconnoist en effet qu'il fut baptisé par

Socrat. l. 2.
c. 37.

Euzoïus. Philostorge raconte seulement que cela se fit à *Philostorg.*
 Mopsucrenes où cet Empereur mourut ; & la chronique *l. 6. c. 6.*
 d'Alexandrie qui le suit, ajoûte que Constance avoit en-
 voyé querir Euzoïus à Antioche.

Aussi S. Hierosme, quoy que disciple de S. Gregoire de *ep. 3.*
 Nazianze, ne parle de cet Empereur que comme d'un he-
 retique ; & il dit que ce fauteur de l'heresie Arienne se prépa-
 rant à aller contre son ennemy, & marchant en tres-grande
 diligence pour luy livrer la bataille, mourut dans le bourg
 de Mopsucrenes. Il décrit ailleurs en termes allegoriques
 cette mort qui apporta tant de changement aux affaires de
 l'Eglise, & il dit, *Le Seigneur s'éveille, il commande à la* *Id. cont-*
tempeste, la beste meurt, & la tranquillité revient. *Lucif.*

Cette mort de Constance arriva le 5. d'octobre de l'an 361.
 selon Ammien, ou plustost le 3. de novembre selon Idace,
 Socrate, la chronique d'Alexandrie & les autres. Il contoit *Socrat. l. 2.*
 alors la 45. année de sa vie, la 38. de son regne depuis qu'il *c. 37.*
 avoit esté fait Cesar par Constantin le 8. novembre en 324.
 selon Idace, & la 25. depuis la mort de son pere qui estoit
 allé à Dieu le 22. may de l'an 337.

Telle fut la fin déplorable de cet Empereur, qui ayant eu
 pour pere le plus grand Prince de son siecle, & s'estant veu
 par la mort de ses deux freres l'unique heritier de tout son
 empire, n'y trouva qu'un continuel sujet d'inquietude, &
 ne s'appliqua à regler les affaires de l'Eglise que pour devenir
 le persecuteur & le fleau des plus saints Evesques. Il fut l'es-
 clave de ses eunuques, & le jouet des Ariens, qui ne le flat-
 terent que pour le perdre avec eux, & ne luy rendirent des
 honneurs divins que pour le rendre le plus miserable de tous
 les hommes. Sa conduitte fut accompagnée d'une legereté
 extreme ; & il ne parut en luy aucune constance ny aucune
 fermeté que par la haine si opiniâtre qu'il porta à S. Athana-
 se, & dans laquelle il mourut après avoir employé inutile-
 ment toutes les forces de l'empire pour l'exterminer. Tant
 de Conciles qu'il fit assembler avec un empressement qui a
 esté blasmé des payens mesmes, ne servirent qu'à faire naistre
 une infinité de sectes, & à diviser l'heresie en plusieurs bran-
 ches dont l'Arianisme estoit la racine. Mais la verité catho-
 lique subsista malgré les efforts de cet Empereur, & malgré

la conspiration universelle de ses partisans, & le Verbe divin s'interessant dans la deffense & dans la conservation de S. Athanase, protegea en sa personne un deffenseur invincible de la doctrine & de la tradition de l'Eglise, qui est plus forte que toute la cabale des heretiques, que toute la puissance des persecuteurs, & que toutes les portes de l'Enfer.

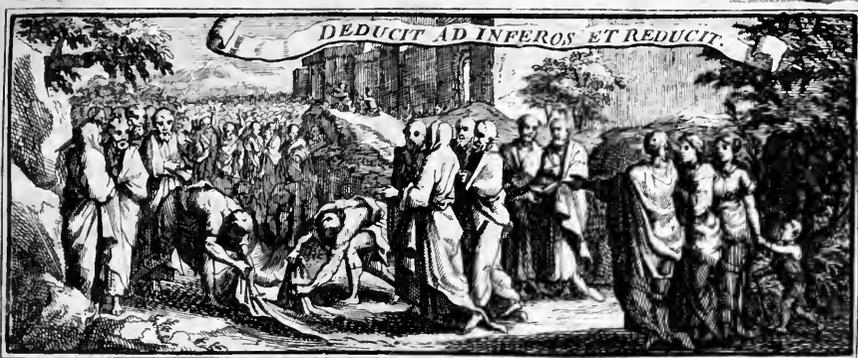
Amm. l. 1. 2. Julien estoit dans l'Illyrie fort occupé à chercher la connoissance de l'avenir dans les entrailles des animaux, lorsque la nouvelle de la mort de l'Empereur l'en fit partir en diligence pour Constantinople où il arriva l'onzième de decembre de cette année 361. & y ayant fait apporter le corps de Constance par Jovien depuis Empereur, il le fit enterrer avec la pompe & les honneurs que l'on avoit accoustumé de rendre alors aux personnes de ce rang auguste.

*Socrat. l. 3.
c. 2.*

*Greg. Naz.
op. 4. p. 119.
Philostorg.
l. 6. c. 6.*

Toute la ville de Constantinople sortit de ses portes pour aller au devant du corps de cet Empereur. Les Officiers & les gardes de la maison de Julien, toute son armée tant de terre que de mer, s'acquitterent de ce dernier devoir avec autant de respect que s'il eust encore esté vivant; & obligerent mesme Julien d'oster le diademe de dessus sa teste, & de marcher les yeux baissés dans cette ceremonie jusques à ce que le corps de ce prince fust enterré dans l'eglise des Apostres. S. Gregoire de Nazianze de qui nous tenons les particularitez de cette pompe funebre, dit qu'il n'y en eut jamais, & qu'il n'y en aura jamais à l'avenir de si magnifique & de si celebre. Mais il ne se seroit peut-estre pas mis en peine de la décrire, s'il n'eust esté persuadé de la penitence de ce prince, quoy que nous venions de voir par le consentement general de tous les autres Peres de l'Eglise, qu'il est mort dans l'Arianisme.





LA VIE
DE
S. ATHANASE,
ARCHEVESQUE
D'ALEXANDRIE.
LIVRE DIXIÈME.

Contenant ce qui s'est passé sous le regne de
Julien l'Apostat.

CHAPITRE PREMIER.

*Entrée de Julien l'Apostat à l'Empire. Il persecute les
ministres de Constance, & rappelle ceux que ce
Prince avoit bannis.*



VOYQUE Julien affectast d'agir avec toute
la moderation d'un philosophe, il ne laissa
pas de se vanger de ceux qui luy avoient
rendu de mauvais offices auprès de Con-
stance, & qui avoient esté les ministres des
passions de cet Empereur; & il voulut com- *Amm. l. 22;*
mencer son regne par l'établissement d'une Chambre de ju-
stice à Calcedoine.

*Socrat. l. 3.
c. 1.*

Le premier à qui il en cousta la vie fut Eusebe, cet eunuque infame qui s'estoit élevé par ses intrigues jusques à la dignité de grand Chambellan, & qui avoit esté comme le fleau dont Dieu s'estoit servi pour persecuter les saints Evêques & toute l'Eglise. Julien vangea en sa personne la mort de son frere Gallus, dont cet eunuque avoit esté le principal auteur ; & chassa mesme du palais tous les eunuques, les barbiers & les cuisiniers qui y avoient esté en trop grande consideration sous le gouvernement précédent.

Taurus ancien Préfet du Prétoire qui avoit esté l'instrument de la conclusion malheureuse du Concile de Rimini, & qui jouissoit alors du Consulat qu'il en avoit eu pour récompense, fut relegué à Verceil pour une chose, laquelle selon le jugement mesme d'Ammien ne meritoit point un traitement si rigoureux. Sa récompense mesme fit partie de sa peine ; car il n'y avoit rien de plus triste que de voir la datte & l'inscription de son Consulat à la teste de l'acte des procédures que l'on faisoit contre luy.

*Theodoret.
l. 3. c. 4.
Sozom. l. 5.
c. 3.*

Parmy ces actions apparêtes de justice Julien avoit le cœur envenimé d'une haine furieuse contre la religion Chrestienne, qu'il vouloit exterminer par une persecution lente après l'avoir abjurée en retournant au paganisme par des sacrifices abominables : mais il en attendoit le temps & le moment favorable ; & cependant il s'efforçoit de faire paroistre beaucoup d'équité & de douceur envers ceux qu'il avoit dessein de faire perir. Comme il avoit pour l'un de ses principaux motifs de rendre odieux le gouvernement de Constance, & de flétrir sa reputation, il commença par rappeler les Evêques que cet Empereur avoit proscrits, & il comprit également dans ce nombre les orthodoxes & les Ariens. Mais n'accordant aux Catholiques que la seule liberté du retour, il écrivit particulièrement à Aèce comme ayant esté persecuté à cause de Gallus son frere, & par la consideration de l'union qu'il reconnoissoit avoir eue autrefois avec luy.

*Jul. ep. 31.
Aetio.
Philostorg.
l. 9. n. 4.*

Il luy envoya mesme une commodité publique pour le faire venir à la Cour. Aussi estoit-il juste que le plus impie des heretiques receust des honneurs extraordinaires de la part d'un Empereur qui faisoit profession d'impiereté, & qu'il

qu'il fust confideré par ce deferteur de nostre religion comme celuy de tous les chrestiens qui approchoit le plus près du paganisme. Il le qualifie Evesque dans le titre de sa lettre, quoy qu'il ne le fust pas encore selon Philostorge.

L'Eglise recevoit une playe bien profonde en voyant rétablir l'idolatrie par la malignité de ce jeune prince qu'elle avoit autrefois admis au nôbre de ses lecteurs. Mais il croyoit faire beaucoup pour les Chrestiens en ne les faisant pas mourir ; & c'est ce qu'il declare par une lettre dans laquelle il leur donne le nom de Galiléens , & les traite d'extravagans & de fous. Je vous proteste par nos Dieux , dit-il , que je ne veux pas faire mourir les Galiléens, ny qu'on les frappe injustement, ny qu'on leur fasse aucun mal. Mais c'est tout à fait mon sentiment de leur préférer ceux qui font profession de la veritable pieté. Car peu s'en faut que la folie des Galiléens n'ait tout perdu , & la bien-veillance des Dieux nous sauve tous. Il faut donc honorer les Dieux, & les hommes & les villes qui les honorent par un veritable culte.

Un prince qui estoit prévenu de cette pensée , ne pouvoit estre qu'un tres-meschant mediateur de la paix des Chrestiens. Il s'en voulut néanmoins donner la gloire , mais par un esprit envenimé de malice, qu' Ammien Marcellin son admirateur n'a pas craint d'avouër en la décrivant ainsi sur la fin de cette année. Après avoir reconnu, dit-il, que le temps estoit venu de faire ce qu'il vouloit avec une entiere liberté, parce qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour luy, il découvrit à tout le monde les secrets de son cœur, & fit des ordonnances expresses pour commander que l'on ouvrift les temples, que l'on immolast des victimes sur les autels, & que l'on rétablift le culte des Dieux. Et afin d'affermir ce dessein qu'il avoit formé, il faisoit venir dans son palais les Evesques des Chrestiens, & les peuples divisez sur la religion, & les exhôrtoit fort de terminer tous les differens qu'ils avoiēt entr'eux pour s'appliquer sans crainte & sans obstacle chacun à la religion qu'il vouloit. Mais le veritable dessein qu'il avoit en cela estoit de fométer leurs divisiōs par la liberté entiere qu'il leur laissoit, pour se délivrer de la crainte que leur union leur eust pû donner, sçachant par experience que les Chrestiens sont la plupart plus cruels les uns aux autres, que

» les bestes les plus farouches ne le sont aux hommes.

Voilà l'idée que le regne de Constance avoit donnée de l'Eglise, faisant blasphemer le nom de JESUS-CHRIST qu'il prétendoit adorer. Mais ce n'est plus icy le lieu d'en parler, & nous ne rapportons ce passage que pour faire voir que quand Julien rétablissoit les Evesques dans leurs sieges, il avoit un dessein fort contraire à ce qui en paroissoit au dehors, & que ce n'estoit pas tant un sentiment d'humanité qu'un raffinement de politique qui le faisoit agir ainsi. Aussi Sozomene reconnoist expressément que l'on avoit dit de luy qu'il n'avoit point donné cet ordre par un motif de compassion, ny par un esprit de condescendance; mais que son dessein estoit ou de faire la guerre à l'Eglise en commettant les Chrestiens les uns avec les autres par des divisions & des combats domestiques, ou de décrier le gouvernement de Constance.

l. 5. c. 5.

Cependant Dieu qui met un ordre dans les tenebres, & qui tire de bons effets de la malice des hommes les plus corrompus, se servoit de la conduite toute humaine & toute politique de cet Apostat pour ruiner l'Arianisme. Les Ariens furent assez prudens selon la chair pour s'appercevoir eux-mêmes que ce rappel de tous les Evesques indifferemment tendoit à la destruction de leur secte; & lorsque Julien en fit l'edit à Constantinople, ils ne purent s'empescher d'en témoigner un regret extreme. Car quoy que les principaux d'entr'eux fussent compris dans ce rappel, comme Aèce & Eunome son disciple, néanmoins il est certain que l'Eglise en retira le plus grand fruit. Et en effet ce fut alors que S. Melece retourna à l'Eglise d'Antioche, que S. Eusebe de Verceil & Lucifer de Cagliari revinrēt des extremitez de la Thebaïde, & nous verrons dans quelque temps S. Athanase paroistre tout de nouveau sur son thrône comme une étoille brillante, ou plustost comme un éclair, parce que nous verrons aussi presque en mesme temps que l'éclat des rayons qu'il commencera à y répandre, sera insupportable à Julien. Aussi S. Hierôme après avoir dit que les Evesques qui avoient esté chassés de leurs Eglises, y furent rappelés par l'indulgēce du nouveau Prince, ajoûte que l'Egypte receut alors son Athanase comme un victorieux qui rentre en triomphe, que l'Eglise des Gau-

chron. Alex.

contr. Lucif.

les embrassa avec de grands sentimens de joye Hilair qui revenoit du combat, & que l'Italie quitta ses habits de deuil estant ravie du retour d'Eusebe. Mais S. Hierôme ramassa icy tout à la fois des evenemens qui ne sont arrivez qu'en de differens temps. Car S. Hilair estoit revenu dans les Gaules dès l'année précédente : S. Eusebe au contraire demeura assez long-temps en Orient avant que de retourner en Italie ; & S. Athanasé ne parut dans Alexandrie qu'après la mort de Georges usurpateur de son siege.

Ce fut peut-estre en ce temps-cy qu'arriva ce que rapporte S. Basile, qu'Eustathe Evêque de Sebaste revenant de Dardanie, & passant par le diocèse de Gangres en Paphlagonie, y renversa les autels de Basilide, & y en éleva d'autres pour offrir le sacrifice. ep. 72. 73.

C H A P I T R E I I.

Julien va à Antioche. Martyre de S. Arteme. Mort tragique de Georges faux Evêque d'Alexandrie massacré par les Alexandrins.

JULIEN ayant esté à Constantinople au commencement de l'an 362. & y ayant encore demeuré quelque temps après, il, en partit pour se rendre promptement à Antioche. Il passa par Nicomedie, par Nicée, & se détourna un peu pour voir Pessinunte que la superstition payenne avoit renduë si celebre dans l'antiquité à cause du temple de la deesse Cybele ; & puis reprenant par Ancyre, il traversa la Cappadoce & la Cilicie, & arriva enfin à Antioche pour y passer tout l'hyver, en mesme temps que les payens y faisoient la feste de leur Adonis. Et comme cette feste se celebrroit au mois de juin, on peut juger que Julien vint à Antioche sur la fin du mesme mois. Amm. l. 22.
Hieron. in Ezéch. c. 8.
Eclairciss. 2.

L'une des plus considerables actions par lesquelles il se signala dans cette ville celebre, fut l'execution d'Arteme Duc d'Egypte, qui avoit esté accusé par les payens d'avoir presté ses mains sacrileges à Georges Evêque d'Alexandrie, pour dépouiller les temples de leurs ornemens & de leurs meubles les plus precieux. Mais cette mort qui estoit infame aux yeux des idolatres, fut glorieuse à Arteme devant Dieu &

364 LA VIE DE S. ATHANASE,
devant l'Eglise, & merita que les Grecs & les Latins l'ayent
honoré comme un illustre Martyr le 20. jour d'octobre.

Dés que le bruit de cette execution fut sceu à Alexandrie,
les payens de la mesme ville qui l'avoient pour suivie, allerent
encore plus loin pour satisfaire leur animosité : & se voyant
délivrez de la crainte que son autorité leur donnoit, ils tour-
nerent leur fureur contre Georges. Nous avons déjà veu les
concussions & les violences par lesquelles il leur estoit deve-
nu si odieux.

*Socr. l. 2.
c. 35.
Sozom. l. 4.
c. 29.
Philostorg.
l. 7. c. 2.*

Ses cruautés l'ayant fait chasser une fois d'Alexandrie, cet
accident n'avoit point esté capable de changer son naturel,
& de le corriger de ses vices ; & estant revenu de la Cour, il
recommença plus que jamais à tyrannizer le monde d'une
maniere si outrageuse, qu'il se rendit également insupportable
aux Catholiques & aux payens. Sa malignité estoit si
grande, qu'il n'épargna pas mesme les Ariens, & les contrai-
gnit par force de signer la condamnation d'Aëce. Ainsi il se
fit haïr generalement de tout le monde, des grands comme
un superbe qui les méprisoit & vouloit les dominer, & du
peuple comme un tyran dont personne ne pouvoit arrester
les violences.

Zul. ep. 10.

Mais les payens sur tout estoient les plus animez contre
luy, tant parce qu'il les empeschoit de faire leurs festes &
leurs sacrifices, qu'à cause qu'ayant fait entrer des soldats
dans la ville avec le Duc, que Julien appelle par ironie le roy
d'Egypte, & que l'on croit estre S. Arteme mesme, il avoit
pillé, ainsi que nous avons déjà dit, les statuës, les dons, &
tous les ornemens d'un temple, de sorte que les payens ayant
voulus s'opposer à cette entreprise qu'ils qualifioient de sacri-
lege, le Duc avoit fait venir les soldats contr'eux, & avoit
usé de cette voye de fait autant par la crainte de Georges
que par celle de Constance. C'estoit là ce que les payens al-
leguoient pour principales causes de la haine mortelle qu'ils
avoient conceuë contre luy.

Ammien ajoûte que quand il fut revenu de la Cour, pas-
sant un jour devant le temple qu'ils appelloient du Genie,
accompagné à son ordinaire de beaucoup de monde, & jet-
tant les yeux sur ce temple qui estoit fort beau, il dit ces pa-
roles, *Ce sepulchre durera-t'il encore long-temps?* Ce fut com-
me un coup de foudre pour les payens d'Alexandrie, qui

dans la crainte qu'ils eurent que Georges n'entreprist la ruine de ce temple, ne cessèrent depuis ce temps-là de chercher tous les moyens imaginables de le perdre.

Mais ce qui acheva de leur faire conjurer sa mort, fut selon Socrate & Sozomene, la confusion qu'ils eurent de voir leurs abominations découvertes.

Il y avoit, dit Socrate, un lieu dans Alexandre desert & abandonné depuis long-temps, rempli d'ordures & de pous-
 siere, où les payens avoient fait autrefois leurs sacrifices à un de leurs dieux nommé Mithras à qui ils immoloient des hommes. Constance avoit désauparavant donné ce lieu à l'Eglise d'Alexandrie : & Georges ayant dessein d'y faire baïtir une eglise, ordonna de le nettoyer. Lorsq'ie l'on y travailloit, on rencontra une cave tres-profonde où tous les mysteres des payens estoient cachez. On y trouva quantité de cranes d'hommes jeunes & vieux, que l'on tenoit avoir esté égorgés autrefois pour servir à leurs ceremonies sacrileges, lors que les payens alloient chercher dans les entrailles des hommes la connoissance de l'avenir, & qu'on s'efforçoit par l'art & par les secrets abominables de la magie de faire revenir les ames des morts.

Les Chrestiens ayant donc trouvé ce sanctuaire si detestable & ces mysteres du paganisme, ne manquerent pas de les exposer publiquement pour les rendre ridicules. Ils étallèrent tous ces cranes à découvert, & les firent voir à tout le monde. Alors les payens ne pouvant souffrir cette honte, furent transportez d'une si furieuse colere contre les Chrestiens, qu'ils firent armes de tout ce qui se rencontra pour le jetter sur eux sans distinction. Ils en tuerent plusieurs à coups d'épées, de bastons & de pierres : ils en étranglerent d'autres avec des cordes : ils en crucifierent quelques-uns pour se mocquer de la Croix, & blessèrent presque tout le reste. Enfin, comme il arrive ordinairement dans ces sortes d'émotions & de tumultes, ils n'épargnerent pas mesme ceux qui les touchoient de plus près : car les amis frappaient leurs amis, les freres leurs propres freres, les peres leurs propres enfans ; & ils s'affommoient tous les uns les autres.

Ce fut par la suitte de cette mesme sedition selon Socrate, que les payens traiterent Georges en la maniere que nous

Eclair. 2.

l. 5. c. 7. allons marquer. Sozomene la met devant la mort de Constance, & cela est bien plus probable.

l. 22. p. 223. Quoy qu'il en soit, Ammien Marcellin nous décrit plus amplement les circonstances de la mort de Georges en cette
 » maniere. Après que l'on eut apporté à Alexandrie la nouvel-
 » le si agréable de la mort d'Arteme, tout le peuple surpris
 » d'une joye inopinée fit des cris horribles, & demanda où
 » estoit Georges. On le trouva enfin, & après l'avoir tour-
 » menté par mille supplices differens, on le traifna les pieds
 » écartelez avec des crocs, & on le foula aux pieds. Dra-
 » conce Intendant de la monnoye, & un Comte nommé Dio-
 » dore furent tuez avec luy après qu'on les eut traifnez par
 » les jambes avec des cordes, l'un pour avoir renversé un au-
 » tel élevé depuis peu dans la Cour de la monnoye dont il
 » avoit l'intendance, l'autre parce qu'ayant la charge de
 » faire bastir une eglise il prenoit la liberté de faire coup-
 » per les moustaches des enfans, comme estant persuadé
 » que cette frizure de cheveux tenoit de l'idolatrie. Cer-
 » te populace si cruelle ne se contentant pas encore de tous
 » ces excés, traifna au bord de la mer ces corps morts qu'elle
 » avoit déchirez en plusieurs pieces, & mis dessus des cha-
 » meaux; & après y avoir mis le feu pour les brûler, elle en
 » jetta les cendres dans la mer, criant hautement qu'elle es-
 » toit portée à cela par la crainte qu'elle avoit que si on ve-
 » noit à recueillir les moindres parcelles qui eussent pu rester
 » de leurs corps, on ne leur bastist des eglises comme on
 » avoit fait autrefois à d'autres de la mesme secte, qui ayant
 » esté presséz inutilement de quitter leur religion, avoient
 » souffert de cruels tourmens, & qui sont maintenant hono-
 » rez comme des Martyrs pour avoir porté le desir de con-
 » server la pureté de leur foy jusques à souffrir pour cet effet
 » une glorieuse mort (ce sont les propres termes d'Ammien.)
 » Ces hommes si déplorables que l'on avoit conduits à un
 » supplice cruel, eussent pu estre deffendus par le secours des
 » Chrestiens, si tous les habitans indifféremment n'eussent
 » esté animez de haine contre Georges.

Eclairc. 3.

¶ ales. in not.

Mais quoy que dise Marcellin, il ne falloit nullement craindre que Georges fust mis au rang des Martyrs par les veritables fidelles; ce nom n'ayant jamais esté donné dans

l'Eglise à ceux qui avoient receu la juste punition de leurs crimes, encore que d'ailleurs ils fissent profession de la religion Chrestienne. Aussi S. Epiphane ayant rapporté les circonstances de cette mort si ignominieuse, & ayant dit que Georges avoit esté promené honteusement par toute la ville sur un chameau, frappé à coups de bastons, brulé après sa mort, ses os réduits en cendres, & ses cendres jettées au vent, meslées avec beaucoup d'os de bestes; il répond à ceux qui pouvoient prétendre qu'après avoir souffert tous ces outrages par la violence des payens on devoit le mettre au rang des Martyrs. Certes, dit-il, s'il avoit combattu pour la verité, & que les payens luy eussent fait souffrir ces tourmens pour la confession de la foy de JESUS-CHRIST; non seulement on le pourroit mettre dans le nombre des Martyrs, mais il tiendroit une place tres. glorieuse parmi les plus celebres d'entr'eux: Au lieu que la cause de son supplice n'a pas esté la confession du nom de JESUS-CHRIST, mais seulement la maniere si violente & si furieuse dont il a traité pendant son episcopat la ville & le peuple d'Alexandrie. Et après que S. Epiphane a rapporté la conduite tyrannique de Georges, de laquelle nous avons parlé ailleurs, il dit que ce furent tous ces emportemens qui le rendirent si odieux au peuple d'Alexandrie, & principalement aux payens, & qui le firent perir par une fin déplorable.

Certes il n'y a rien de plus effroyable dans toute l'histoire de l'Eglise que l'exemple de la mort si infame & si cruelle de cet avare & ambitieux Evesque; puisqu'après avoir servy de jouët à toute une populace mutinée, il fut mesme privé du droit de la sepulture luy qui en avoit fait un commerce si indigne pour s'enrichir aux dépens des morts. Il y avoit une grande difference entre le throsne episcopal sur lequel il s'estoit élevé par tant d'intrigues, & le chameau sur lequel on le fit monter pour le traifner par toute la ville comme un spectacle ridicule; & ayant usurpé un honneur qui ne luy appartenoit point, il se vit condamné à une infamie publique & mortelle par des payens que Dieu choisit pour estre les instrumens de sa justice, & pour venger son Epouse des violences de cet Arien. Ce malheureux qui avoit divisé l'E-

glise par un nouveau schisme, fut luy-mesme mis en piéces ; & tous les quatre elemens ayant esté choisis pour le punir, il ne resta pas dans le monde la moindre parcelle, & la moindre trace de ses cendres : mais son nom y demeurera jusques à la fin des siecles comme un objet d'execration & d'horreur.

CHAPITRE III.

Julien feint d'estre fâché de la mort de Georges.

LA mort de Georges ayant esté si agréable aux payens par le moyen qu'elle leur donna de satisfaire leur passion & d'assouvir leur vengeance, les Ariens y voulurent aussi chercher leur avantage en l'attribuant aux catholiques, & taschant de les rendre odieux par les circonstances funestes de cet horrible massacre. Aussi ne manquerent-ils pas depuis ce temps-là de faire courir le bruit que c'estoient les partisans de S. Athanase qui avoient commis ce meurtre. Mais neanmoins sans recourir au témoignage de S. Epiphane, ny mesme à l'historien payen dont nous avons rapporté les termes, cette calomnie est absolument détruite par Philostorge, qui estant Arien & Eunomien de profession, n'attribuë neanmoins cette mort qu'aux payens seuls, quoy que sa malignité ordinaire luy fasse dire qu'ils furent soulevez par S. Athanase, qui estoit peut estre encore en ce temps-là dans le desert. Julien mesme rendit ce témoignage à l'Eglise contre les payens : ce qu'il eust esté bien éloigné de faire, s'il n'y eust esté contraint par la force de la verité.

Sozomen. l. 5. c. 7. Socr. l. 3. c. 3.
Philost. l. 7. c. 2.
Ann. Marcell. l. 22.
Lors qu'il eut appris ce qui s'estoit passé à Alexandrie, il témoigna s'animer pour en faire la vengeance, & estre prest de faire punir les coupables avec la dernière rigueur : mais il fut addouci par ses plus proches parens, & se contenta d'envoyer un edit severe aux Alexandrins, en les menaçant des dernières extremitez si à l'avenir ils faisoient quelque chose qui fust contre les regles de la justice & contre les loix.

Celuy

Celuy qui contribua le plus à l'appaifer, fut son oncle Julien qui avoit autrefois esté gouverneur d'Egypte, & qui estoit encore plus ennemy des chrestiens que luy.

*Jul. ep. 10.
Sozon. en.
l. 5 c. 7.*

La lettre qu'il écrivit sur ce sujet se trouve encore dans l'histoire de Socrate aussi bien que dans les œuvres de cet apostat; & il est à propos de la rapporter icy pour faire connoître son impieté & sa dissimulation. Car quoy qu'il eust au fond du cœur une haine assez irreconciliable contre l'Eglise, pour souhaitter que tous les Evesques fussent morts de la mort de Georges; néanmoins il joüa si bien son personnage en cette occasion, qu'il feignit d'une part en avoir un extreme déplaisir, & s'en vouloir venger à quelque prix que ce fust; & de l'autre il n'eut pas de peine à se laisser appaifer par ses amis. Voicy ce que contenoit cette lettre.

*L'Empereur Cesar Julien tres-grand & Auguste
au peuple d'Alexandrie.* “

QUAND vous n'auriez aucun respect pour Alexandre votre fondateur, ny mesme pour le tres-saint Dieu Serapis qui vous devoit estre encore plus considerable que luy; néanmoins est-il possible que vous n'ayez eu aucun égard aux devoirs communs de l'humanité, ny aux regles de la bienveillance, pour ne point parler de moy mesme, à qui tous les Dieux & particulierement le grand Serapis, ont donné l'empire de tout l'univers, & à qui vous deviez réserver la connoissance de l'injure que vous avez receüe? Mais vous vous estes laissé surprendre par la colere; & la fureur qui a accoutumé de commettre les plus grandes cruautez quand elle a renversé l'esprit des hommes, a fait sur le vostre une impression si subite & si violente, qu'elle vous a portez à cette horrible injustice; & vous n'avez point eu de honte de vous emporter aux mesmes excès que vous haïssiez si justement en ces personnes.

Car je vous conjure par Serapis de me dire quels sont les crimes par lesquels Georges vous est devenu si odieux? Vous me direz peut estre qu'il a irrité contre vous le tres-heureux Empereur Constance; qu'ensuitte il a fait entrer une armée dans vostre ville sacrée; que le Duc d'Egypte a pris le saint

» temple, qu'il en a pillé les statuës, les dons qui y estoient
 » suspendus, & tous les ornemens dont il estoit enrichi; &
 » que comme la juste indignation que vous en aviez vous sol-
 » licitoit à venger Dieu en cette rencontre, ou plustost à sau-
 » ver les biens qui appartennoient à Dieu, il a eu la temerité de
 » faire venir des soldats dans vostre ville, avec une injustice,
 » une malice & une temerité manifeste; & qu'ayant peut-estre
 » plus apprehendé Georges que Constance mesme, cette con-
 » sideration l'a empesché d'agir envers vous avec toute la mo-
 » deration & toute la civilité qu'il devoit.

» Voilà donc quelles sont les causes pour lesquelles vous
 » laissant aller à la colere contre Georges l'ennemy des Dieux,
 » vous avez souillé par un crime vostre ville sainte; au lieu qu'il
 » vous estoit permis de le faire condamner par l'autorité des
 » juges. Car en cela il n'y auroit eu ny meurtre, ny injustice;
 » & cette conduite si équitable vous auroit conservé entie-
 » rement dans l'innocence; elle auroit esté la punition de l'au-
 » teur d'une impiété si criminelle, & elle auroit contenu dans
 » le devoir tous ceux qui n'ont que du mépris pour nos Dieux,
 » & qui ne faisant nul estat de ces villes si considerables, & de
 » ces peuples si florissans, croyent qu'ils releveront eux-mes-
 » mes leur propre puissance par la cruauté qu'ils exerceront
 » contr'eux.

» Comparez donc cette lettre avec celle que je vous ay
 » écrite il n'y a pas encore long-temps, & voyez combien
 » elles sont différentes l'une de l'autre, combien je vous ay
 » donné de loüanges dans la premiere, & combien le crime
 » que vous venez de commettre me reduit dans l'impuissance
 » de vous loüer, quelque desir que-j'en aye, ainsi que les
 » Dieux m'en sont témoins. Le peuple a eu l'insolence de dé-
 » chirer un homme comme des chiens auroient fait; & n'en
 » ayant point de honte, il ose encore offrir des sacrifices à nos
 » Dieux; comme si ses mains estoient pures, & que le sang
 » qu'il vient de répandre les eust sanctifiées tout de nouveau.

» Que si vous prétendez que Georges estoit digne de ce
 » traitement, je vous diray qu'il meritoit peut estre encore
 » d'estre traité d'une maniere plus rigoureuse & plus dure.
 » J'avouë mesme que c'est à vostre occasion qu'il a deu estre
 » traité si severement. Mais si vous prétendez que ce soit

vous qui l'avez deu traiter de la sorte, c'est ce que je ne puis vous accorder. Car il y avoit des loix parmy vous ; & c'estoit vous plus qu'aucun autre qui les deviez honorer & les cherir tendrement. Et en cas qu'il arrivast que quelques personnes commissent des injustices contre des particuliers, il ne falloit pas laisser pour cela de faire observer religieusement les regles de la police, de vous assujettir aux loix, & de ne point violer des ordonnances qui de tout temps avoient esté si saintement établies.

Certes, ô Alexandrins, il vous est fort avantageux d'avoir commis un si grand excés pendant mon regne, & d'avoir agi de la sorte contre moy, puis que je conserve envers vous une affection de frere, tant par le respect que j'ay pour Dieu, que par la consideration de mon pere, de mon ayeul, & de mon oncle dont je porte le nom, & qui a esté préfet de l'Egypte & de vostre ville. Car un gouvernement exact & severe dont on ne peut mépriser impunément l'autorité, ne pourroit pas voir un si grand excés commis par tout un peuple, sans entreprendre de guerir cette maladie publique par une medecine tres-forte & tres-amere. Mais les raisons que je viens de rapporter m'engagent à n'y employer que les remontrances & les discours, qui sont des remedes fort doux : & j'espere qu'ils auront sur vous d'autant plus de force & d'efficace, que j'apprends que vous estes Grecs de tout temps, & que vous conservez au fond de vos cœurs & dans la conduitte de vostre vie d'illustres & glorieuses marques de cette noblesse & de cette generosité en qualité de citoyens de nostre bonne ville d'Alexandrie.

La politique & l'impieté avoient dicté cette lettre à Julien, dans laquelle il paroist visiblement qu'il n'estoit fasché contr'eux qu'en apparence & de paroles ; mais elle n'est pas fort avantageuse à Georges, puis que cet Empereur ne blasme pas le peuple d'Alexandrie de l'avoir fait mourir injustement, mais seulement de n'avoir pas reservé son supplice à l'autorité des magistrats.

Julien eut la curiosité de se faire envoyer à Antioche la bibliothèque de cet Evesque Arien, qui estoit fort nombreuse & remplie de toutes sortes de livres, soit de philosophie, soit de rhétorique, soit de la religion chrestienne. Il dit avec

*Julian, ep. 9.
& 36.*

beaucoup d'impieté qu'il eust voulu que ces derniers eussent esté entierement abolis ; & neanmoins il ne laisse pas d'ordonner qu'on les recherche avec soin. Nous avons encore deux lettres qu'il écrivit pour cela, l'une à Ecdice préfet d'Egypte, & l'autre à Porphyre son Receveur general ; & la premiere nous apprend que le peuple d'Alexandrie avoit pillé les biens de Georges : ce qui n'est qu'une fuite naturelle de cette sedition.

Soc. Sozom.

Quelques historiens ont crû qu'aussitost après la mort de cet Evesque Arien, ceux de son party luy donnerent pour successeur un nommé Luce, qui estoit d'Alexandrie, & qu'il avoit ordonné prestre : mais nous verrons qu'il n'estoit encore que prestre sous Jovien, & qu'il ne devint Evesque qu'après la mort de S. Athanase. Neanmoins les Ariens peuvent l'avoir reconnu comme leur chef dès que Georges fut massacré ; estant assez probable que leur secte ne demeura pas si long-temps sans conducteur. C'est ce Luce que S. Gregoire de Nazianze appelle la seconde playe & le second fleau de l'Egypte, le pasteur des loups, le larron qui estoit monté par dessus la bergerie pour s'en emparer, un second Arius, le vaste fleuve d'une source impie. On voit par ces éloges que Georges ne pouvoit avoir un plus digne successeur.

orat. 23.

CHAPITRE IV.

Retour triomphant de S. Athanase dans Alexandrie.

SI la longue & rigoureuse retraite de S. Athanase a esté un sujet d'affliction à ceux qui viennent de voir pendant six ans une aussi grande innocence & une aussi grande pieté qu'estoit la sienne, persecutée par toutes les forces de l'empire ; ils ont sans doute une tres-juste impatience de le voir revenir à Alexandrie pour y recevoir les applaudissemens de son peuple après une si dure & si cruelle separation. La mort de Constance ayant fait concevoir aux catholiques l'esperance de son retour, celle de Georges acheva de détruire les obstacles qui l'empeschoiēt de remonter sur son siege. Ainsi il revint à Alexandrie en l'an 362. vers le mois de juillet ou d'aoust,

*Greg. Naz.
or. 21. Epi-
phan. her.
68. c. 10.
Socrat. l. 3.
c. 4. Soz.
l. 5. c. 7.*

autant que la fuite de son histoire nous en peut faire juger.

Ce fut plustost un triomphe qu'un simple rétablissement; & S. Gregoire de Nazianze le décrit en cette maniere en y employant toutes les couleurs de son éloquence. Vous sçavez, dit-il, ce que c'est que ce chameau (il parle de la mort de Georges) quel fut ce fardeau extraordinaire dont on le chargea, cette nouvelle maniere d'élever un homme, & de le promener par toute la ville, & ce spectacle qu'on n'avoit pas encore veu, & qu'apparemment on ne verra aussi jamais, qui sert maintenant à menacer d'un semblable traitement les hommes violens & outrageux. Après que ce tourbillon de l'impieté, ce corrupteur de la pieté, ce précurseur de l'antechrist eut esté puni d'une maniere que je ne puis approuver, parce qu'il falloit avoir égard non à ce qu'il meritoit de souffrir, mais à ce que nous devons faire; quoy qu'il en soit, après qu'il eut esté puni de la sorte, & qu'il eut veu décharger sur luy tout le poids de la colere & de la fureur d'un peuple, nostre genereux athlete revient de son saint pelerinage, puisque c'est le nom qu'il faut donner au voyage qu'il avoit fait en s'enfuyant pour la Trinité & avec la Trinité.

Ce fut alors qu'il vit toute la ville d'Alexandrie & presque toute l'Egypte dans la joye, ou pour mieux dire, qu'il la vit accourir de toutes parts, & monter sur toutes les éminences, afin que les uns eussent la satisfaction d'ouïr seulement la voix d'Athanase, les autres la consolation de le voir, & les autres le bonheur de se sanctifier par son ombre seule, ainsi que nous apprenons des Apostres. De sorte qu'encore que l'on ait rendu de tout temps de grands honneurs à diverses personnes, & que l'on soit allé souvent au devant des Magistrats & des Evesques, & quelquefois mesme des personnes considerables dans les villes, neanmoins il ne s'est jamais veu une plus grande affluence de peuple qu'en cette rencontre, ny une pompe plus éclattante que celle-là, n'y ayant rien qui luy puisse estre comparé qu'Athanase seul, & que l'honneur qu'il avoit déjà reçu publiquement dans une pareille rencontre, lorsqu'il estoit rentré encore une fois dans Alexandrie au retour d'une semblable retraite, à laquelle il avoit esté engagé pour un semblable sujet.

» On dit mesme une chose particuliere touchant ce retour
 » si glorieux ; & quoy qu'elle puisse paroistre inutile & super-
 » fluë , je ne laisseray pas neanmoins de la rapporter comme
 » un assaisonnement de ce discours , & comme une fleur étran-
 » gere. Après cette entrée si celebre de ce saint Evesque , il
Eclair. 1. » arriva un jour qu'un homme qui estoit Préfet d'Egypte pour
 » la seconde fois , vint faire son entrée à Alexandrie. Comme
 » ceux de cette ville avoient pour luy un amour plus tendre
 » & plus ardent que pour aucun autre de la mesme qualité ,
 » aussi luy rendirent-ils un honneur proportionné à l'excès de
 » leur amour , & c'est tout ce que j'en puis dire pour en expri-
 » mer l'étenduë en peu de mots. Et en effet le gouvernement
 » de cette ville luy avoit esté commis pour une seconde fois
 » par l'Empereur à la requeste des citoyens. Ce fut donc en
 » cette rencontre que l'on tient qu'un homme d'entre ceux du
 » peuple voyant dans la ceremonie de son entrée cette foule
 » de monde qui luy paroissoit infinie , & dont ses yeux ne dé-
 » couvroient point les bornes , comme on ne découvre pas
 » celles de la mer , tint ce discours à un de ses amis , ainsi que
 » l'on a accoutumé d'en user en ces rencontres : Dites-moy ,
 » mon cher amy , avez-vous jamais veu une si grande affluen-
 » ce de peuple accourir de toutes parts d'un commun consen-
Eclair. 2. » tement pour voir un seul homme ? Jamais , répondit l'autre ;
 » & quand Constance mesme viendroit , je ne pense pas qu'on
 » en vist autant. En parlant de cet Empereur , il croyoit avoir
 » exprimé tout ce que l'on pouvoit se représenter de plus
 » éclatant & de plus pompeux. Mais celuy qui luy avoit fait
 » cette demande , luy repliqua avec un souris fort doux & fort
 » agréable : Vous croyez avoir dit quelque chose de bien
 » grand & de bien extraordinaire ; mais j'ay mesme beaucoup
 » de peine à croire que quand le grand Athanase fit son entrée
 » en cette ville , il ait esté receu de la sorte : & en mesme temps il
 » protesta combien il en estoit persuadé par un jurement dont
 » on usoit en leur país : tant la veneration de cet homme estoit
 » universellement répanduë parmy tout le monde , & tant la
 » célébrité de son entrée avoit paru surprenante. Les peuples
 » s'estoient divisez selon les sexes , les âges , & les differens
 » corps de mestiers , ainsi que les citoyens de cette ville ont
 » accoutumé de se partager en plusieurs bandes quand ils

veulent rendre à quelqu'un des honneurs publics.

Mais comment vous représenteray-je par mes paroles ce grand spectacle? Ils formoient tous comme la figure d'un fleuve; & un poëte prendroit icy la liberté de dire qu'ils estoient semblable au Nil, qui rouloit de toutes parts l'or & l'abondance des moissons, & qui au lieu de descendre dans la mer, remontoit depuis la ville jusques à Cherée l'espace d'un jour entier & au delà.

Permettez moy, s'il vous plaist, de me divertir encore un peu dans cette narratiõ: car je vous avouë que j'y suis présent en esprit, & qu'il me seroit fort difficile de détourner mon discours de cette feste si celebre. Je vous prie de ne me point accuser de hardiesse si je vous dis qu'il estoit monté sur un mulet, à peu près comme mon JESUS avoit autrefois esté porté par un asnon en entrant dans Jerusalem, soit que par là il ait voulu représenter le peuple infidelle sur lequel il est monté après avoir rompu par ses bien-faits les liens de son ignorance, soit pour nous marquer quelque autre mystere. Il y a néanmoins cette difference, que l'on receut le divin Sauveur avec des branches à la main, & que l'on tapissa le chemin par où il marchoit de plusieurs habits de différentes couleurs, que l'on étendit devant luy & sous ses pieds afin qu'il passast par dessus; au lieu que l'on ne fit rien de pareil pour honorer l'illustre Athanase, & qu'en cela il ne fut pas traité avec tant de ceremonie que son cher Maistre. Son retour estoit aussi une image de l'entrée de JESUS-CHRIST, en ce qu'il y avoit des personnes qui marchoient devant luy en poussant de grands cris de joye, & qui conduisoient tout le reste de la troupe. Si ce n'est que ce n'estoit pas seulement une bande de jeunes gens qui luy donnoient mille benedictions & mille loüanges; mais c'estoit un concert de toutes sortes de langues qui taschoient de se surmonter les unes les autres, & qui par des tons differens formoient une mesme harmonie. Je passe sous silence tous les applaudissemens publics, les épanchemens des parfums, les flambeaux que l'on alluma par toute la ville, les nuits entières passées en réjouissances, les festins que l'on fit en public, & dans les maisons, & tout ce que les villes ont accoutumé de pratiquer en de semblables rencontres pour té-

» moigner leur allegresse , & qui fut observé en cette oc-
 » casion avec une magnificence extraordinaire , & au delà de
 » ce que l'on se peut imaginer. Ce fut avec cette pompe si
 » magnifique que cet homme si admirable entra dans sa ville.

*apud Arb.
 apol. ad
 Constant.
 p. 694.*

Voilà une partie de ce qui arriva dans Alexandrie au re-
 tour glorieux & triomphant de nostre Saint ; & une ab-
 sence de six années ne servit qu'à redoubler envers luy l'es-
 time & l'affection de son peuple. Dieu le recompensoit dans
 cette vie avec usure des injures par lesquelles l'Empereur
 Constance avoit entrepris de le flétrir : & quoy qu'il eust
 affecté de le traiter d'homme de néant en écrivant au
 peuple d'Alexandrie , ce mesme peuple rendoit à son Ar-
 chevesque plus d'honneur qu'il n'en eust jamais rendu à ce
 prince mesme quand il y eust fait son entrée avec une pom-
 pe imperiale. Et comme Dieu n'attend pas toujours à la
 fin des siècles à humilier les hommes superbes qui ne re-
 cherchent que la gloire & la vanité du monde ; ainsi il ne
 reserve pas toujours la couronne de ses Martyrs jusqu'au
 jour de son dernier jugement. Ce fut par cet ordre admira-
 ble de sa providence que le peuple d'Alexandrie prépara
 comme un troisiéme triomphe à S. Athanase, qui, selon l'e-
 loge qu'un ancien auteur ecclesiastique luy a donné, n'estoit
 pas tant le deffenseur de la Trinité par la doctrine de sa paro-
 le, que par la suite de ses souffrances, & dont toute la vie
 n'a esté qu'un martyr continué.

*Facund.
 l. 10.*

CHAPITRE V.

*Occupations episcopales du Saint depuis son retour à
 Alexandrie. Il y assemble un Concile avec
 S. Eusebe de Verseil.*

QU'ELQUE glorieux que fust le retour de S. Athanase
 dans Alexandrie, neanmoins ce dernier triomphe ne
 servit que pour luy ouvrir une nouvelle carrière, &
 pour l'engager plus que jamais dans le combat. Le sanglier
 avoit ravagé sa vigne pendant son absence, & le loup avoit
 enlevé plusieurs brebis de son troupeau. L'Arianisme estoit
 humilié depuis son rétablissement, mais il n'estoit pas encore
 entièrement

entièrement abbattu, & ceux qui en faisoient profession estant chassés des eglises qui furent rendus à ce saint Evefque, ne laisserent pas de tenir secrettement leurs assemblées dans des maisons inconnus. Mais nous ne sçaurions mieuz apprendre de quelle maniere il se conduisit après son retour, que par les propres paroles de S. Gregoire de Nazianze qui décrit ainsi sa vigilance episcopale, sa douceur, & son uniformité.

On croira peut-estre, dit ce saint Docteur de l'Eglise Grecque, qu'à la verité il a réglé sa vie ainsi que doivent ceux qui sont chargez de la conduitte d'un si grand peuple; mais que sa doctrine n'a pas esté conforme à ses mœurs, ou qu'il n'y a point eu de proportion entre ses combats & sa doctrine, ou qu'il a deshonoré la gloire de son retour par quelque faute qui l'aura suivie. Mais ne craignons point cela d'Athanase. Tout forme en luy une parfaite harmonie comme dans un lut; la vie, le discours, les combats, les perils, ce qui a précédé son retour, ce qui l'a suivie, tout y est d'accord admirablement. Car dès qu'il eut repris le gouvernement de son Eglise, il ne luy arriva point ce qui arrive ordinairement à ceux qui se laissent aveugler par l'emportement de la colere, & qui estant dominez par cette passion violente, poussent & frappent indifferemment tout ce qui se trouve en leur chemin sans épargner qui que ce soit. Mais croyant estre alors plus obligé que jamais de répandre par tout la bonne odeur de JESUS-CHRIST, parce qu'au lieu que l'adversité nous porte aisément à demeurer dans la moderation, il est au contraire fort difficile de se retenir lors qu'on se trouve en estat de rendre le mal pour le mal; il se conduisit avec tant d'humanité & de douceur envers ceux qui luy avoient fait des insultes, que ceux mesmes qui l'avoient offensé ne pouvoient pas dire que son retour leur eust esté desagréable.

D'abord il purgea le temple à l'imitation de son maistre, de ces negociateurs infames qui font un commerce impie de JESUS-CHRIST; mais au lieu de fouet il n'employa que les persuasions & les paroles. Il reconcilia tous ceux qui avoient quelque differend ou entr'eux, ou avec luy-mesme, sans avoir besoin pour celá d'aucun autre entremetteur. Il délivra ceux qui estoient opprimez par une injuste tyrannie,

» sans confiderer s'ils estoient pour luy ou contre luy. La ve-
 » rité abbattuë se vit relevée par ses soins. La Trinité sainte
 » d'une seule divinité fut remise sur le chandelier; elle jetta
 » dans les ames son éclattante lumiere, & on commença à la
 » prescher avec une entiere liberté. Il parut en cette occasion
 » comme le legiflateur de toute la terre, & il gagna tous les
 » esprits; écrivant des lettres aux uns, mandant les autres pour
 » leur parler, & instruisant ceux qui le venoient trouver d'eux
 » mêmes, sans contraindre personne par d'autres loix que par
 » le simple rémoignage de sa volonté, parce qu'il n'avoit pas
 » besoin d'autre force pour porter tout le monde à la vertu. En
 » un mot, comme il avoit la force du diamant pour résister à
 » tous les efforts de ceux qui le perfecutoient, il avoit aussi l'at-
 » trait de l'aimant pour réunir ceux qui estoient divisez

id. ibid.
p. 396.

» Pour cela il loüoit les uns, & reprenoit les autres avec dou-
 » ceur: il réveilloit la paresse des uns, & réprimoit l'ardeur
 » des autres. Il donnoit aux uns des précautions pour ne point
 » tomber, & aux autres des remedes pour se relever de leur
 » chute. Il estoit simple dans ses mœurs, mais on remarquoit
 » une merveilleuse varieté dans les différentes formes de sa
 » conduite: il estoit sage dans ses discours, mais encore plus
 » sage dans ses sentimens: il sçavoit condescendre à la bassesse
 » des foibles, & se rehausser en faveur de ceux qui avoient l'es-
 » prit plus élevé. Il pratiquoit l'hospitalité, faisoit des prieres
 » pour les besoins de ceux qui imploroient son secours, & dé-
 » tournoit d'eux les maux dont ils estoient menacez; & il réu-
 » nissoit véritablement en sa personne seule tout ce que la su-
 » perstition des payens attribué par parties à plusieurs diffé-
 » rentes divinitez. Il présidoit aux mariages; il estoit le prote-
 » ctour des vierges, il faisoit la paix, il estoit un reconciliateur
 » universel, il conduisoit les mourans à la felicité éternelle.

Nous allons voir comme il pratiqua excellemment toutes ces choses dans le Concile d'Alexandrie dont voicy l'histoire.

Ruf. l. 1.
c. 27.
Soc. l. 3. c. 4.
Sozom. l. 5.
c. 12.
Theodorot.
l. 3. c. 2.

S. Eusebe de Verceil & Lucifer de Cagliari qui avoient esté releguez devers l'Egypte, c'est à dire dans la Thebaïde, ayant esté enfin relâchez de leur exil, & sçachant que S. Athanase estoit à Alexandrie, S. Eusebe pria Lucifer d'aller tous deux ensemble trouver ce grand Saint, pour déliberer avec luy & avec les autres Prélats touchant les affaires de l'Eglise, & particulièrement pour la réunion de l'Eglise d'Antioche.

Neanmoins Lucifer voulut aller à Antioche, & se contenta d'envoyer à Alexandrie un de ses diacres, par lequel il promettoit de consentir & d'approuver ce qui se feroit dans le Concile qui s'y devoit assembler. Il s'y trouva mesme dans la suite deux diacres de sa part, sçavoir Herennie & Agapet.

Eclairc. 1.

Athanas. ad Antioch.

p. 580.

S. Eusebe de Verceil y vint luy-mesme en personne pour conferer des affaires de l'Eglise avec nostre Saint; & le resultat de leur entretien fut d'assembler un Concile dans Alexandrie, où il ne se trouva que peu d'Evesques si on veut les mesurer par le nombre; mais on peut dire qu'il s'y en trouva une tres-grande quantité, si on veut considerer en leur personne la pureté de la foy & les merites, puisque c'estoit une assemblée toute composée de Confesseurs. Outre S. Athanase & S. Eusebe qui y éclattoient au dessus de tous les autres, on y remarquoit S. Astere de Petre en Arabie, Caius de Paretaine, Agathe de Phragonée, Ammone de Pacnemune, Agathodemon de Schedie, Draconce d'Hermopole, Adelphe d'Onuphe, Hermion de Tanis, Marc de Zigres, Paphnuce de Saïs, Marc de Philes, qui tous, comme nous avons veu, avoient esté chassés ou bannis. Il y en a encore quelques autres de nommez jusques au nombre de 20. outre ceux qui ne le sont pas.

Rufin. l. 1. c. 28.

apud Ath. p. 580.

Il y avoit aussi dans ce Concile les deux diacres de Lucifer, & deux autres nommez Maxime & Calimere envoyez par Paulin, qui estoit prestre, & chef des Eustathiens d'Antioche, & quelques moines depurez par l'Evesque Apollinaire, que l'on croit estre l'heresiarque mesme, dont l'erreur n'estoit pas encore connuë.

Baron. 362. §. 231.

Tous ceux que nous venons de nommer, estoient encore à Alexandrie lorsque l'on y écrivit la lettre qui fut adressée à Lucifer dont nous parlerons dans la suite, les autres s'estant déjà retirez dans leurs eglises, comme le porte cette lettre mesme. D'où l'on peut conclure que les decrets de ce Concile furent faits par un plus grand nombre de Prélats.

p. 579.

Voyons donc ce qui fut arresté dans ce Concile, qui peut passer pour l'un des plus considerables qui se soient jamais tenus dans l'Eglise, soit que l'on ait égard à la sainteté des personnes qui y assisterent, soit que l'on en juge par la qualité & l'importance de ses décisions, où la sagesse & la modera-

tion des prélats éclatterent merueilleusement , & donnerent à tous les siècles futurs un rare modele de la prudence evangelique , & du juste temperament qu'il faut garder en ces fortes d'occasions.

CHAPITRE VI.

Reglement important du Concile d'Alexandrie touchant les Evêques qui estoient tombez dans l'Arianisme.

*Rufin. l. 1.
c. 28.*

AUSSITOST que le Concile d'Alexandrie fut assemblé, on y rechercha avec tout le soin & la diligence possible quels estoient les moyens les plus propres pour rendre la paix & le repos à l'Eglise après les tempestes de l'heresie & les orages de la perfidie qui venoient de l'agiter. Il y en eut à qui leur ferveur & leur zele pour la foy fit croire qu'on ne devoit admettre à l'exercice de l'episcopat aucun de ceux qui s'estoient souillez de quelque maniere que ce fust par la contagion de la communion heretique. Mais ceux qui à l'exemple de l'Apostre cherchoient l'utilité publique, & non leurs propres interests, & qui vouloient suivre l'exemple de JESUS-CHRIST, qui estant la vie de tous les hommes s'estoit humilié pour leur salut, & s'estoit abbaisé jusques à souffrir la mort pour donner la vie aux morts; ceux-cy, dis-je, trouvoient qu'il estoit plus à propos de condescendre un peu à la foiblesse de ceux qui estoient tombez, & de se courber pour relever ceux qui estoient abbattus; Qu'ils ne devoient pas s'attribuer à eux seuls le royaume des cieus comme leur appartenant à cause de leur pureté, & qu'ils y entre-roient d'autant plus glorieusement, qu'ils le feroient en la compagnie d'un plus grand nombre de personnes; Qu'ainsi ils estoient d'avis de retrancher seulement les auteurs d'une si noire perfidie; & que si les autres vouloient abjurer l'heresie pour embrasser la foy & les ordonnances de leurs peres, il ne falloit pas leur fermer la porte, mais se réjouir de leur conversion, selon la parabole de l'enfant prodigue, qui après avoir dissipé dans la débauche tout le bien que son pere luy avoit donné, non seulement fut assez heureux pour estre receu de luy à son retour, mais

fut mesme jugé digne d'estre admis à ses divins embrassemens, de recevoir un anneau comme un gage de sa foy, & d'estre revestu d'une belle robe, ce qui ne represente autre chose que les marques honorables de l'episcopat; & le pere n'approuva point les plaintes de son fils aîné qui regardoit avec envie ce retour & ce traitement si favorable, & qui se rendit plus coupable en ne pardonnant point à son frere, qu'il n'avoit mérité en ne commettant aucune faute.

Ce moyen de paix qui estoit fondé sur l'autorité de l'Evangile, fut approuvé par un tres-grand nombre d'Evesques, & ne déplut point à S. Athanase. Il sçavoit jusqu'ou la force devoit aller, & jusques où l'on devoit porter la condescendance. Il voyoit les playes profondes de l'Eglise, & croyoit que c'estoit les rendre incurables que d'y appliquer les remedes les plus violens. Il y avoit trop d'Evesques engagez dans la prévarication de la cause de l'Eglise pour exclure tous les coupables du rang qu'ils avoient tenu, & ne pas excepter de cette rigueur ceux qui donnoient des marques d'une sincere penitence. Il avoit esté témoin de l'extreme condescendance dont avoit usé le Concile de Nicée envers les Novatiens & les Meletiens; & il y avoit veu comment on avoit moderé la severité si sainte de la discipline de l'Eglise, pour la faire ceder selon la necessité des temps à la loy de la charité. Ainsi il eut égard au grand nombre des coupable, & crut qu'il ne falloit exercer la regle exacte des canons que sur les heresiarques, & faire jouir les autres de l'indulgence de l'Eglise.

Il fut suivi du reste des Confesseurs, & tout le Concile resolut que ceux qui avoient esté les chefs & les deffenseurs de l'heresie, pourroient obtenir le pardon par la penitence, mais non de demeurer dans le Clergé; & que ceux qui avoient esté entraînez par la violence des autres, seroient conservez dans leur dignité, pourveu seulement qu'ils signasent le Concile de Nicée.

*Athan. ad
Ruf. tom. 2.
p. 41.*

Basil. ep. 75.

C'est ainsi que l'on secourut un grand nombre de personnes prestes à perir par le poison de l'Arianisme; & un conseil si salutaire arracha le monde des dents du serpent infernal.

*Aug. ep. 50.
Hier. ad J.
Lucifer.*

Nostre Saint confirma depuis cette sage décision par di-

Basil. ep. 75. verses lettres qu'il en écrivit à S. Basile, & à un autre Evêque nommé Rufinien; & cette dernière lettre qui est toute pleine de tendresse & d'une affection de pere, est rapportée dans le second Concile de Nicée. Il y exige de ceux qui reviennent de l'herésie d'anathematizer nommément les dogmes heretiques d'Euzoïus & d'Eudoxe, qui donnoient au Fils la qualité de creature, & s'estoient declarez les protecteurs & les chefs de la secte d'Arius.

L'exemplaire de cette lettre de S. Athanase qui est dans le second Concile de Nicée, porte que la resolution du Concile d'Alexandrie fut mandée à Rome, & qu'elle y fut entièrement approuvée. Et en effet S. Hierôme qui a presque fait tout son traité contre les Luciferiens pour monstrier la justice de ce decret, nous assure que l'Occident suivit l'avis de ce Concile; & il nous en décrit les bons effets par le retour & la reconciliation d'une infinité de Prélats. On voyoit, dit-il, accourir de toutes parts les Evêques qui s'estant laissé surprendre par les tromperies de Rimini, passoient pour heretiques sans trouver l'herésie dans leur cœur; & ils prenoient à témoin le Corps de nostre Seigneur & tout ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise, pour assurer qu'ils n'avoient point eu le moindre soupçon qu'il y eust aucun mal dans la profession qu'ils avoient signée. Nous avons cru, disoient-ils, qu'il n'y avoit pas de difference entre le sens & les paroles, & nous n'avons point apprehendé que dans l'Eglise de Dieu, où se trouve la confession pure & sincere, on pust cacher au fond du cœur quelque autre chose que ce que l'on prononce des levres. Nous nous sommes laissé tromper par la bonne opinion que nous avons eüe de ces meschans hommes. Nous n'avons pas crû que des Prestres de JESUS-CHRIST combattissent contre JESUS-CHRIST.

*Hilar. cont.
Arian.*

Nous avons encore une lettre du Pape Libere aux Evêques d'Italie, qui paroist écrite après le schisme de Lucifer, où il confirme la mesme chose, en citant assez clairement les Conciles d'Egypte & d'Achaïe. Et c'est peut-être cette lettre dont le Pape Sirice parle dans celle qu'il écrit à Himere Evêque de Tarragone, lorsque combattant quelques Evêques d'Espagne qui vouloient rebaptizer ceux qui se convertissoient de l'Arianisme à l'Eglise, il dit

que cela estoit deffendu par les decrets generaux que le Pape Libere avoit envoyez dans les provinces après que le Concile de Rimini eust esté cassé. Il est vray que la lettre de Libere ne deffend pas expressément de rebaptizer les Ariens ; mais c'est assez qu'entre les conditions qu'elle demande pour les recevoir , elle ne fait nulle mention du baptesme.

Le Concile d'Achaïe dont elle parle est celuy que S. Athanase dit avoir esté tenu sur ce sujet dans la Grece , & où tous les Evesques de Macedoine & d'Achaïe se rangerent à l'avis de celuy d'Alexandrie. Les Prelats d'Espagne & de toutes les autres provinces se trouverent estre du mesme sentiment dans leurs Conciles ; & la lettre de nostre Saint à Rufinien , ainsi qu'elle est rapportée dans le second Concile de Nicée , y ajoute nommément les Gaules.

Rufin dit que le Concile d'Alexandrie commit S. Aftere & quelques autres pour faire executer cette ordonnance dans l'Orient , & S. Eusebe de Verceil pour faire la mesme chose dans l'Occident. S. Augustin qui condamne la dureté inflexible de Lucifer de Cagliari que nulles considerations ne purent porter à cette indulgence , donne de grands eloges à la condescendance charitable de ce saint Concile , & dit que cette resolution estoit veritablement digne de la sainteté catholique & des entrailles de misericorde de la sainte Eglise , laquelle en qualité d'une veritable mere n'insulte jamais à ses enfans quand ils commettent des pechez , & n'a pas de peine à leur pardonner quand ils en font penitence.

*ad Rufin.
Basl.ep.75.*

l. x. c. 29.

Aug.ep.50.

*id. de agon.
Christ. c. 30.*

CHAPITRE VII.

Lettre du Concile d'Alexandrie à Lucifer touchant l'Eglise d'Antioche. Etablissement de la divinité du S. Esprit.

OUTRE la division generale de l'Eglise qui avoit esté causée par la chute des Evesques , il y avoit encore une difficulté particuliere touchant l'Eglise d'Antioche , dont la partie qui s'estoit toujours conservée pure de la communion des Ariens aussi bien que de leur heresie , ne

384 LA VIE DE S. ATHANASE,
vouloit pas se soumettre à S. Melece qui s'estoit trouvé
engagé dans la communion des heretiques, & avoit esté
fait Evêque par leur moyen.

Athan. ad Antioch. p. 575.
Les Peres du Concile d'Alexandrie croyant apparemment que la décision de cette affaire dépendoit beaucoup des dispositions particulieres de chaque personne, souhaitoient extremement d'aller eux-mesmes à Antioche; & le dessein de reconcilier les deux partis catholiques de cette ville estoit un des principaux objets que leur charité eust devant les yeux. Mais en estant empesché par les affaires pressantes de leurs Eglises, ils prièrent S. Eusebe & S. Astore d'y aller au nom d'eux tous, par la créance qu'ils avoient que ces saints suppléeroient suffisamment à leur défaut, lorsqu'ils seroient joints à ceux qui estoient déjà à Antioche, sçavoir à Lucifer Evêque de Cagliari, à Cymace de Palte, & à Anatole d'Eubée.

Eclairciss. 1.
Astore & Eusebe acceptèrent la commission que le Concile leur donnoit, & la préférèrent au pouvoir qu'ils avoient de retourner dès lors à leurs Eglises. Le Concile les remercia, & écrivit en corps aux trois Evêques Lucifer, Cymace & Anatole, une lettre que nous avons encore parmy les œuvres de nostre Saint.

Ruffin. l. 1. c. 29.
Les Peres du Concile témoignent beaucoup de joye par cette lettre de ce que ceux qui s'assembloient dans la Palée, c'est à dire ceux de la communion de S. Melece, vouloient se réunir avec ceux du parti de Paulin, qui estoient les Eustathiens. Ils exhortent les Evêques à qui ils écrivent, de les traiter avec beaucoup de douceur, sans exiger d'eux autre chose que de recevoir la confession de Nicée, & d'anathematizer l'heresie Arienne, avec ceux qui disoient que le S. Esprit estoit creature & non consubstantiel à JESUS-CHRIST, & de rejeter les impietez de Sabellius.

Les mesmes Peres ordonnent encore dans leur lettre que les communicateurs de Melece dont ils veulent faire cesser la division, anathematizeront les impietez de Paul de Samosates, les folies de Valentin & de Basilde, & les extravagances des Manichéens. Ils déclarent qu'après qu'ils auront fait cette condamnation, ils ne doivent plus passer pour suspects, & que ceux de la communion

munion de Paulin ne leur doivent rien demander davantage.

De plus ils prient les Evêques de lire publiquement leur lettre dans le lieu ordinaire de leur assemblée, & d'y appeler tous ceux qui voudront se réunir, afin que quand la reconciliation des fidèles sera faite, on choisisse d'un commun consentement le lieu où il faudra tenir les assemblées à l'avenir, & y chanter tous ensemble les louanges de Dieu.

Quant à S. Melece, ils n'en disent pas un seul mot, parce qu'ils laissent apparemment à la prudence des Prelats à régler cette difficulté. Mais ils ne sçavoient pas encore ce qui se passoit à Antioche pendant cette deliberation : & nous verrons que les choses y avoient bien changé de face lorsque S. Eusebe de Verceil y arriva ; une nouvelle ordination d'Evêque ayant ruiné en un instant tout ce qu'ils avoient voulu établir, & le mal estant devenu irremediable par cet accroissement de schisme.

Comme il y avoit alors quelques personnes qui publioient un écrit en forme de confession de foy, qu'ils attribuoient au Concile de Sardique, les Peres du Concile d'Alexandrie le rejettent par la mesme lettre, & deffendent de le lire & d'en faire aucun estat, parce qu'incontestablement il n'estoit pas de ce Concile. Ils avoient que quelques-uns avoient voulu en ce temps-là dresser un écrit touchant la foy sous pretexte d'une prétenduë necessité d'expliquer plus clairement la doctrine du Concile de Nicée, & qu'ils firent de grands efforts pour pouvoir venir à bout de cette entreprise : Mais ils déclarent en mesme temps que le Concile de Sardique en eut de l'indignation, & deffendit d'écrire aucune confession, parce que celle que les Peres avoient établie à Nicée estoit suffisante, que rien n'y manquoit, & qu'elle n'avoit rien de superflu ; qu'elle renfermoit tous les sentimens d'une pieté parfaite ; qu'il n'estoit nullement à propos d'en dresser une seconde, de peur que si celle de Nicée passoit pour un ouvrage imparfait, cela ne donnast occasion à ceux qui aiment les nouveautez, d'écrire souvent touchant la foy, & de faire de nouvelles decisions. C'est pour ce sujet que ces Peres d'Alexandrie exhortent les Evêques à qui ils écrivent, d'arrester ceux qui produisoient cette prétenduë confession de foy de Sardique, ou qui entreprendroient de publier quel-

que ouvrage de cette nature ; & ils les conjurent de les porter à la paix, parce qu'ils n'ont rien reconnu en leur personne qu'un dessein de disputer & de chicaner.

On traita pleinement l'article de la divinité du S. Esprit dans ce Concile, & on y declara qu'il falloit croire que le S. Esprit avoit la mesme substance & la mesme divinité que le Pere & le Fils, n'y ayant rien dans la Trinité ny de créé, ny de postérieur, ny d'inférieur.

*Greg. Naz.
orat. 21.
p. 394.*

C'est ce que S. Gregoire de Nazianze a jugé digne des plus grands éloges, & il releve beaucoup en la personne de S. Athanase cette genereuse liberté. Il dit que ceux qui faisoient alors profession de la religion Chrestienne, estant divisez en trois bandes, dont plusieurs avoient de mauvais sentimens touchant la personne du Fils, d'autres estoient dans l'erreur sur le sujet du S. Esprit, de sorte que ceux qui estoient les moins impies passoient presque pour des personnes de pieté, n'y en ayant que tres-peu qui tenoient entierement la veritable doctrine sur ces deux points ; il fut le premier, & le seul avec un tres-petit nombre d'autres Evêques, qui osa soutenir la verité en public & en termes exprés, & qui confessa par écrit une seule divinité & une seule essence des trois personnes. Il ajoûte que comme Dieu avoit fait auparavant la grace à ce Saint de deffendre la divinité du Fils avec plusieurs Peres de l'Eglise, il eut encore le bon-heur d'estre inspiré par l'assistance de cette mesme grace pour établir dans la suite la divinité du S. Esprit.

Ceux qui comparoient alors l'estat present des affaires de l'Eglise avec celuy où elle avoit esté pendant les six dernieres années, ne pouvoient rien voir de plus agreable, que de voir S. Athanase présider à un Concile dans sa ville d'Alexandrie, où l'on avoit crû selon toutes les apparences du monde qu'il ne devoit jamais revenir. Mais en mesme temps que Dieu luy donnoit cette consolation inopinée, il luy préparoit un nouveau sujet d'exercer sa patience par la defunion de Lucifer Evêque de Cagliari, qui ayant esté du nombre des Confesseurs par sa fermeté dans la deffense de la foy, alloit former un nouveau party par un manquement de charité qui le faisoit tomber dans le schisme pour ne pouvoir souffrir avec patience la chûte des autres.

CHAPITRE VIII.

Le Concile d'Alexandrie affoupit autant qu'il peut les disputes qui s'élevoient sur le mot d'hypostase, & condamne l'heresie d'Apollinaire touchant l'Incarnation.

CE que nous avons rapporté jusques icy ne comprend pas tout ce que le Concile d'Alexandrie a fait d'ordonnances & de reglemens touchant la doctrine. On y traitta encore non seulement de vive voix, mais mesme par écrit la difficulté qui troubloit toute l'Eglise au sujet du mot d'hypostase ou de substance. Car les Latins qui par ce terme entendoient la substance mesme, ne vouloient qu'une seule hypostase, & accusoient d'Arianisme ceux qui en admettoient trois. Les Grecs au contraire qui par le mot d'hypostase entendoient la personne, sôûtenoient qu'il estoit absolument nécessaire d'en mettre trois, de peur de tomber dans le Sabellianisme.

Socrate dit qu'Osius avoit déjà examiné ce point dans le Concile qu'il tint à Alexandrie en l'an 324. & que le Concile de Nicée ne voulut pas s'amuser à l'examen d'une chose qui sembloit si peu considerable. Mais la dispute s'échauffa depuis jusques à une telle extremité, que l'Eglise estoit sur le point de se diviser pour un mot & pour des syllabes comme pour une chose fort importante à la foy, quoy que dans le fond tout le monde fust dans les mesmes sentimens.

S. Athanase qui estoit veritablement un homme de Dieu, & un grand dispensateur de ses mysteres pour la conduite des ames, crut ne devoir pas negliger un si grand mal, quelle que petite qu'en fust la cause, & s'estima obligé de chercher un prompt remede pour le guerir. Il fit donc venir tous les deux partis avec sa bonté & sa douceur ordinaire. Il les pria avec le Concile de se contenter les uns & les autres du symbole de Nicée sans s'arrester à ces nouvelles questions. Il leur demanda neanmoins à tous deux ce qu'ils croyoient; & connoissant par leurs réponses qu'ils estoient tous dans les mesmes sentimens, & qu'ils n'avoient point d'autre foy que celle de l'Eglise, il leur permit d'user chacun du terme d'hypo-

*Ruf. l. xi
c. 29.*

l. 3. c. 5.

*Greg. Naz.
orat. 21. p.
395.*

*Athan. ad
Antioch.
p. 576.*

Eclairc. 1.

stase comme il leur plairoit, leur faisant néanmoins avouër qu'il valloit mieux se contenter des termes dont s'estoit servi le Concile de Nicée, sans y ajoûter rien de nouveau.

Hier.ep.57.

Le Concile d'Alexandrie infera dans sa lettre à Lucifer ce qui s'estoit passé sur ce sujet ; & S. Eusebe de Verceil témoigna en particulier en la signant, qu'il consentoit à cet article ; ce que fit aussi Paulin d'Antioche lorsqu'il la soucrivit quelque temps après : & l'Occident se joignit à ce decret.

or.21.p.396.

S. Gregoire de Nazianze releve cette action de S. Athanase par dessus toutes les veilles, tous les jeunes, tous les prosternemens, & toutes les mortifications semblables ; ces austérités n'estant que de bonnes œuvres personnelles, & qui ne s'estendent pas plus loin, au lieu que celle-cy regardoit l'utilité de toute l'Eglise. Il en fait plus d'estat que des plus excellens écrits, dans lesquels la vanité se peut glisser insensiblement ; ce qui est souvent l'occasion des nouveautez que l'on introduit touchant la doctrine. Enfin il dit que cela doit marcher de pair avec tous les travaux & tous les exils qu'il avoit soufferts pour la foy, puisque par là il s'exposoit encore aux mesmes choses qui avoient attiré sur luy ces persecutions & ces maux.

Il faut néanmoins avouër que cette condescendance de S. Athanase n'eut pas tout le succès qu'il souhaittoit, & ne fut pas capable d'establir la paix entre les catholiques. Mais cela ne vint que de ce que l'on n'eut pas soin d'observer ce qu'il avoit ordonné sur ce sujet. Ainsi l'Eglise fut encore long-téps troublée à l'occasion du mot d'hypostase. Car cōme les Grecs d'une part firent paroître de la chaleur pour dite trois hypostases, c'est à dire trois personnes subsistantes selon leur sens, les Latins de l'autre n'eurent pas moins d'aversion de ce mot, & il fallut des siècles entiers pour y accoustumer les langues & les oreilles des Evêques & des Prestres de l'Occident. Mais cette suite regarde la vie de S. Basile qui fut le plus zelé de tous les Orientaux pour soutenir la nécessité des trois hypostases.

Le Concile d'Alexandrie agit avec le mesme esprit de paix & de charité sur un autre sujet dont l'examen luy fut proposé ; & il soutint puissamment la doctrine de l'Incarnation contre l'herésie qu'Apollinaire commençoit peut-estre dès lors à enseigner en secret, comme il la soutint un peu après tout

ouvertement. Car y ayant déjà quelques differens sur ce sujet, les Peres de ce Concile firent venir ceux qui estoient partagez à l'occasion de cette dispute ; & leur ayant fait expliquer leurs sentimens, ils trouverent, comme ils le témoignent eux-mêmes, qu'ils tomboient tous d'accord de la verité, sçavoir que JESUS-CHRIST estoit né de Marie, estoit véritablement homme selon la chair, & n'avoit pas pris un corps sans ame, sans sentiment & sans intelligence. Mais S. Gregoire de Nazianze reproche aux Apollinaristes d'estre accoutumez à agir de mauvaise foy, & de sçavoir bien avoier toutes choses en apparence lors qu'on les presse de condamner leur heresie, & de la retenir toujours au fond de leurs cœurs par des subtilitez & des reserves d'autant plus criminelles que la matiere en est plus sainte.

*orat. 52 p.
746.*

Socrate s'étend un peu pour montrer que la doctrine du Concile d'Alexandrie sur ce point n'estoit pas nouvelle, mais qu'elle estoit établie sur le fondement solide de la tradition; & il cite sur ce sujet la lettre d'un ancien Concile qui avoit autrefois esté assemblé à l'occasion de Cyrille Evêque de Philadelphie en Arabie: de quoy nous ne trouvons rien autre part que dans le rapport qu'en fait cet historien.

l. 3. c. 5.

Le Concile d'Alexandrie ayant encore moyenné heureusement cette reconciliation, il en manda la nouvelle à Lucifer Evêque de Cagliari, & aux deux autres prélats qui estoient à Antioche, les priant de ne pas juger temerairement de cette affaire, & de ne pas condamner par un jugement précipité ceux qui se serviroient sur ce sujet d'expressions un peu suspectes, pourveu qu'ils les expliquassent en un bon sens, & qu'ils conservassent la paix. Il les pria seulement de les exhorter à ne s'inquieter pas les uns les autres sur ces sortes de questions, & à ne disputer pas inutilement sur des mots. Mais il veut aucontraire que l'on fuye comme des personnes dont la foy est tres-justement suspecte, ceux qui refusent de confesser clairement la doctrine de l'Eglise, & de donner un sens catholique aux termes équivoques dont ils se servent.

p. 579.

Socrate dit que S. Athanase leut dans ce Concile l'écrit qu'il avoit fait auparavant pour justifier sa retraitte: & l'on peut dire que la liberté qu'il avoit de le lire publiquement &

*Socrat. l. 3.
c. 6.*

avec autorité dans cette sainte assemblée, estoit d'elle-mesme une suffisante justification de sa conduite; puis qu'il ne s'estoit retiré que pour le service de Dieu & de l'Eglise, & qu'il n'auroit pas esté en estat de prononcer des décisions si solides sur les plus importantes matieres de la foy à la teste d'un Concile; s'il n'eust usé de cette sage & innocente précaution pendant plusieurs années entieres.

Ce mesme Concile écrivit aussi plusieurs lettres dont il ne nous est resté que celle qui est adressée à Lucifer, & dont nous avons tiré une partie de ce que nous venons de dire. Elle fut signée en latin par S. Eusebe de Verceil, qui confirme par sa signature tous les points qui y sont traittez. Paulin d'Antioche la signa aussi avec étendue lors qu'on la luy eut apportée d'Alexandrie; ce qui ne se fit que sous le regne de Jovien comme nous verrons par la suite. Elle fut encore signée par Cartere, qui pourroit bien estre l'Evesque d'Antarade dont nostre Saint fait mention en un autre endroit, en le mettant au nombre des Confesseurs.

De fuga p.
702. 703.

Eclairc. 2.

S. Eusebe de Verceil ayant reçu dans le Concile la commission d'aller à Antioche, y fut effectivement selon le rapport de tous les historiens, qui ne disent rien de S. Astere; ce qui fait juger qu'il mourut en ce mesme temps. Au moins ne voyons nous point que l'histoire en fasse aucune mention depuis ce temps-là. L'Eglise grecque & la latine en font memoire au nombre des Saints le 10. de juin.

CHAPITRE IX.

Ordination de Paulin Evesque d'Antioche par Lucifer.

S. Eusebe de Verceil la desapprouve. Histoire tres-édifiante de la conversion d'un jeune enfant fils d'un sacrificateur payen.

SAINTE Eusebe de Verceil estant arrivé à Antioche, où il venoit au nom de S. Athanase & de tout le Concile d'Alexandrie, pour y établir la paix entre les Catholiques Eustathiens & ceux de la communion de S. Melece, il apprit d'abord avec étonnement & avec douleur que l'élection de Paulin avoit rompu toutes ses mesures, & qu'il n'y avoit

Rusin. l. 1.
c. 30.

plus d'union à esperer, depuis que celuy qui avoit voulu faire cesser le schisme, avoit augmenté le mal en y appliquant un remede qui pour estre donné à contre-temps n'estoit capable que de l'aigrir & de l'envenimer plus que jamais.

*Socrat. l. 3.
c. 7.
Theodoret.
l. 3. c. 2.*

Lucifer fut le medecin indiscret qui gasta toutes choses par sa précipitation. Nous avons veu cy-dessus comment il estoit venu à Antioche avant le Concile d'Alexandrie. Il tascha de pacifier tous les differens de cette Eglise par les discours qu'il fit à tous les deux partis; & on ne perdoit pas l'esperance de voir réussir ce grand dessein, pourveu, dit Rufin, que l'on eust choisi un Evesque agreable aux uns & aux autres. Mais comme Lucifer vit que les Eustathiens s'opposoient le plus à la paix, il leur ordonna pour Evesque le prestre Paulin qui estoit déjà leur chef, & ruina ainsi cette affaire par son imprudence.

S. Hierosme qui avoit esté fait prestre par Paulin, dit que Lucifer fut assisté dans cette action de deux Confesseurs, que quelques manuscrits nomment Gorgone de Germanicie & Cymace de Gabales. Il se peut faire que ce dernier fust Cymace Evesque de Palte, qui certainement estoit alors à Antioche.

in chronic.

*Scaliger. in
chron. Hier.*

Il est vray que Paulin eust merité d'estre Evesque si on l'eust ordonné dans quelque autre Eglise que dans celle d'Antioche, dont il ne pouvoit devenir le prélat sans élever autel contre autel. Il avoit esté fait prestre par S. Eustathe, & ne s'estoit jamais souillé par la communion des heretiques. Mais quoy que ce fust un saint homme, & tout à fait digne du sacerdoce, neanmoins il n'estoit pas tel que tous les deux partis le voulussent pour Evesque. Lucifer n'avoit eu que de bonnes intentions en l'ordonnant; & apparemment il avoit agi de la sorte dans l'esperance que ceux de la communion de S. Melece, qui avoient beaucoup d'inclination pour l'union & pour la paix de l'Eglise, pourroient se résoudre enfin à le reconnoistre quand ils le verroient établi en qualité de leur pasteur. Mais cela n'arriva pas ainsi; & cette ordination qui devoit faire cesser la division de l'Eglise, l'augmenta au contraire, & la fit durer 85. ans, à conter depuis la deposition de S. Eustathe que nous avons marquée en l'an 330. jusques à l'an 415. qui est le

Eclairciff. 1.

temps auquel Alexandre Evesque d'Antioche receut les Eustathiens au corps de l'Eglise après beaucoup de travaux & en grande solennité.

Eclairciff. 2.

S. Eusebe de Verceil ayant trouvé l'Eglise d'Antioche dans un si déplorable estat, crut qu'il estoit inutile de chercher de nouveaux remedes à des maux qui luy paroiffoient incurables. Il^e déplora la mauvaise conduite & la précipitation de Lucifer, qui avoit ruiné les plus sages & les plus charitables précautions du Concile d'Alexandrie; & il en conceut tant de confusion & d'indignation tout ensemble, qu'il prit la resolution de se retirer promptement. Et comme la prudence chrestienne & ecclesiastique qui le conduisoit dans toutes ses actions, l'empescha de communiquer avec aucun des deux partis, de peur d'allumer en se declarant le feu qu'il vouloit éteindre; aussi le respect qu'il avoit pour Lucifer en consideration des grands services qu'il avoit rendus à l'Eglise jusqu'à ce temps-là, fit qu'il étouffa les justes plaintes qu'il auroit pû faire ouvertement d'un procédé si étrange, & qu'il s'abstint de blasmer devant tout le monde cet illustre Evesque qui luy en avoit donné tant de sujet par son indiscretion.

Eclairciff. 3.

Ce fut en ce mesme temps que S. Melece revint de son exil à Antioche, si l'on en doit croire Socrate & Sozomene, & que trouvant son peuple separé des catholiques de la communion de Paulin, il se joignit à luy; & par cette réunion du chef aux membres il se forma un corps à part. Mais comme les Ariens estoient en possession des eglises, il fut obligé de se contenter de celle de la Palée, que ceux de sa communion tenoient dès auparavant hors des murs de la ville. Euzoïus chef des Ariens tenoit toutes les autres, hormis une petite qu'il laissa dans la ville à Paulin, ne l'en voulant pas chasser, dit Socrate, à cause du respect qu'il avoit pour sa vieillesse & pour la sainteté de sa vie.

Mais cet Evesque Arien pouvoit avoir d'autres considerations que celles-là pour traiter plus favorablement Paulin que S. Melece, qui n'avoit pas moins de vertu que Paulin, & qui n'a pas seulement merité que S. Basile, S. Gregoire de Nazianze & S. Epiphane luy ayent donné des éloges pendant qu'il vivoit ou quelque temps après sa mort, mais mesme

mesme d'estre invoqué comme un Saint par l'Eglise Romaine, qui ne l'avoit pas voulu reconnoistre pour Eveſque, auſſi bien que par la grecque, qui l'a toujours ſoutenu. Euzoïus pouvoit avoir moins d'ombrage de Paulin dont le party n'estoit pas nombreux, & dont les Ariens estoient ſeparez depuis plus de 30. ans. Ils estoient au contraire extremement animez contre S. Melece à cause de ce qui venoit d'arriver, lors qu'il s'estoit ſeparé d'eux en se declarant contre leur attente pour la doctrine orthodoxe.

C'est ſans doute de l'ordination de Paulin que parle S. Gregoire de Nyſſe, quand il dit qu'après le premier bannissement de S. Melece ſon épouse luy conserva la chaſteté & la foy conjugale qu'elle luy devoit; Que long-temps après quelqu'un taſcha de corrompre ſa pureté par un adultere, mais qu'elle ſe conserva ſans ſouillure contre ſes efforts.

On voit par une hiſtoire celebre arrivée alors en la perſonne du fils d'un preſtre payen converti miraculeuſement à la foy, que S. Melece estoit à Antioche avant l'embracement du temple d'Apollon à Daphné, c'est à dire avant le 22. d'octobre. Et comme cet exemple tres-memorable nous fait connoiſtre la generoſité de cet Eveſque intrepide, nous l'emprunterons de Theodoret pour la rapporter icy en propres termes.

Il y avoit, dit-il, en ce temps-là à Antioche un jeune enfant fils d'un ſacrificateur payen, qui après avoir eſté élevé dans l'impieeté, ſe rangea du coſté de ceux qui font profeſſion de la pieté chreſtienne. Ce qui vint de ce qu'une femme illustre par ſa vertu, & qui estoit honorée de la dignité de diaconiffe, ayant une étroite familiarité avec ſa mere, le careſſoit tendrement lors qu'il la venoit voir avec elle comme il estoit encore fort jeune, & l'exhortoit d'embrasser la veritable religion. La mere de cet enfant eſtant morte, il ne laiffa pas de viſiter encore cette dame, & de recevoir à l'ordinaire ſes ſaintes inſtructions. Après s'eſtre affermi par ſon conſeil dans une reſolution genereuſe, il luy demanda par quel moyen il pourroit fuir la ſuperſtition de ſon pere, & s'établir dans la verité dont elle luy donnoit des leçons. Elle luy dit qu'il devoit neceſſairement ſortir de la maiſon de ſon pere, luy préferer celuy qui les avoit créez tous deux.

„ se retirer en une autre ville pour y demeurer caché avec seu-
 „ reté, & se délivrer des mains de Julien qui regnoit alors.
 „ Et elle ajoûta que de sa part elle luy presteroit toute sorte de
 „ secours pour l'exécution de cette entreprise. A quoy cet
 „ enfant luy répondit en ces termes, *Je viendray vous trouver,*
 „ & *j'abandonneray mon ame entre vos mains.*
 „ Quelques jours après Julien alla à Daphné pour y faire
 „ un festin public. Le pere de ce jeune enfant qui estoit pre-
 „ stre, & de la suite ordinaire de l'Empereur, y alla avec luy,
 „ & l'enfant fut obligé de s'y trouver aussi, parce qu'il estoit
 „ luy-mesme du nombre des ministres de l'idolatrie : Sa fon-
 „ ction estoit de faire des aspersions sur les viandes qu'on
 „ servoit devant l'Empereur. La solennité publique qui se ce-
 „ lebroit dans le fauxbourg de Daphné avoit accoutumé de
 „ durer huit jours. Dès le premier jour le jeune enfant qui
 „ estoit en faction auprès de la table de l'Empereur, ayant
 „ fait à son ordinaire l'aspersion sur les viandes que l'on ser-
 „ voit devant luy, courut tant qu'il put pour revenir en dili-
 „ gence à Antioche ; & après s'estre rendu chez cette femme
 „ admirable, il luy dit d'abord, *Je viens à vous, selon la pa-*
 „ *role que je vous en ay donnée: prenez le soin de vostre salut*
 „ *& du mien, & acquittez vous de vostre part de la promesse*
 „ *que vous m'avez faite.* Cette genereuse dame mena à l'in-
 „ stant le jeune enfant chez l'homme de Dieu Melece, qui
 „ luy commanda aussitost de monter en haut dans son cabinet.
 „ Cependant son pere qui le cherchoit de tous costez,
 „ après avoir fait le tour de Daphné, revint à la ville, n'y
 „ ayant point de ruë, ny de place publique qu'il ne courust, &
 „ où il ne jettast les yeux de toutes parts dans le dessein de le
 „ rencontrer. Enfin estant arrivé devant le logis de Melece,
 „ & ayant porté la veuë en haut, il l'apperçeut qui regardoit
 „ au travers des grilles & des barreaux, l'alla prendre aussi-
 „ tost ; & l'ayant entraîné en sa maison, il luy donna d'abord
 „ quantité de coups de foüet : ensuite il fit entrer plusieurs
 „ aiguilles ardantes dans ses mains, dans ses pieds, & dans son
 „ dos ; & enfin après l'avoir enfermé sous les verroux dans sa
 „ chambre, il s'en retourna à Daphné. J'ay ouy moy-mesme,
 „ continuë Theodoret, de sa propre bouche toutes ces choses
 „ qu'il m'a racontées dans sa vieillesse. Il disoit de plus qu'estât

poussé d'une divine fureur, & rempli de la grace de Dieu, «
 il briza toutes les idoles de son pere, & se mocqua de leur «
 foiblesse: mais qu'après cela, faisant reflexion sur ce qu'il «
 venoit de faire, & craignant que son pere ne le maltraitast «
 à son retour, il demanda à JESUS-CHRIST qu'il luy plust «
 que les serrures fussent rompuës & les portes ouvertes. Car, «
mon Sauveur, disoit-il, *c'est pour vostre cause que j'ay souf-* «
fert cet injuste traitement, & que je viens d'agir ainsi. Lors- «
 que je prononçois ces paroles, me dit-il, les serrures & les ver- «
 reux s'ouvrirent d'eux-mesmes. Je retournay aussi tost en dili- «
 gence retrouver ma chere maistresse, laquelle après m'avoir fait «
 prendre des habits de femme, & m'avoir fait monter dans son «
 cabinet, me conduisit encore une fois au divin Melece, qui me «
 mit entre les mains de Cyrille qui estoit alors Evêque de Je- «
 rusalem. Et ainsi nous partismes de nuit pour aller en Palestine. «

Après la mort de Julien ce jeune homme fit entrer son pe- «
 re dans la veritable religion; comme il me le dit luy-mesme «
 avec quantité d'autres choses. Ainsi le pere & le fils ayant ac- «
 quis la connoissance du vray Dieu, ils entrerent dans la voye «
 infallible du salut.

On ne peut lire sans édification une histoire si considera- «
 ble. On y remarque d'abord l'extreme bonté de Dieu qui «
 cherit certaines ames si particulièrement, qu'il les tire de «
 l'erreur par des voyes miraculeuses, & leur donne d'abord «
 une generosité toute chrestienne, qu'il ne donne à plusieurs «
 autres qu'après de longs exercices de vertu. Cet enfant «
 n'avoit pas encore esté baptisé, & Dieu par une profusion «
 de grace luy donnoit déjà la force de souffrir le martyre pour «
 son Evangile. Il paroissoit visiblement que c'estoit par l'es- «
 prit de Dieu, & non par un zele d'indiscretion & une cha- «
 leur de neophyte, qu'il avoit brisé les idoles de son pere, «
 puisque ce mesme esprit fit un miracle aussi-tost après pour le «
 sauver de sa tyrannie: Ce qui montroit que ses actions es- «
 toient toutes conduites par un principe divin. Faveur tres- «
 rare & tres-extraordinaire envers un simple catecumene «
 comme il estoit. Mais Dieu qui employoit ce jeune enfant «
 pour cotvrir de confusion un Empereur apostat par une fer- «
 meté intrepide & tout à fait au dessus d'un âge si tendre, se- «
 servoit aussi de son amour pour la vraye religion, afin d'ou-

vrir les yeux à son pere & le convertir. Ce qui nous apprend qu'après la grace du ciel rien n'est si efficace pour persuader la verité chrestienne & catholique à ceux mesmes qui la persecutent, que la constance immobile avec laquelle on souffre leurs violences.

Mais on voit en mesme temps par la conduite de S. Melece, que son zele estoit entierement apostolique, puisqu'en retirant chez luy le fils d'un sacrificateur idolatre en la presence mesme d'un Empereur qui vouloit rétablir l'idolatrie, il s'exposoit à une cruelle persecution, & abandonnoit ainsi sa liberté & sa vie pour servir une seule ame & encore un seul enfant. Tant les pasteurs evangeliques s'estimoient alors obligés de donner leur sang pour une seule breby chrestienne; comme le prince des pasteurs avoit donné le sien pour tout le troupeau. Ce qui nous enseigne qu'un saint Evêque doit estre un azyle ouvert à tous ceux qui veulent embrasser la voye de Dieu; & que nulle crainte humaine ne doit estre plus forte en luy que la charité divine.

On peut encore remarquer dans cette histoire que S. Cyrille de Jerusalem n'estoit pas seulement uni avec S. Melece par le lien general de la communion catholique, mais aussi par la liaison particuliere d'une amitié tres-étroite. Car il n'est pas vraysemblable qu'il luy eust envoyé ce jeune enfant pour le mettre à couvert de la violence de son pere & de l'Empereur, s'il n'eust entretenu avec ce Prélat une tres-intime correspondance.

CHAPITRE X.

Du schisme de Lucifer.

PENDANT que S. Melece confondoit dans Antioche l'idolatrie d'un Empereur apostat, & toute l'impiété du paganisme, par une force digne d'un successeur des Apostres, Lucifer continuoit à affliger ses amis, & à diviser l'Eglise en se separant de tout le corps des Catholiques par un schisme qui n'avoit pas d'autre fondement que l'inflexibilité de son esprit & la dureté de son cœur. Estant demeuré jusqu'à lors à Antioche, & se trouvant fort offensé de ce que S. Eu-

ſebe Evêſque de Verceil n'avoit pas approuvé l'ordination de Paulin, quoy que cet illuſtre Confeſſeur euſt eu aſſez de moderation pour n'en pas faire de plaintes publiques & avec éclat, il rompit abſolument la communion avec luy, & paſſa du violement de l'amitié à celui de la rupture de l'unité de l'Egliſe.

Theodore.
l. 3. c. 2.
Rufin. l. 1.
c. 30.
Socr. l. 3. c. 7.
Sozom. l. 5.
c. 12.

Nous apprenons de Rufin que le reſſentiment qu'il eut de ce que S. Eufebe n'avoit pas approuvé l'ordination qu'il avoit faite de Paulin, luy fit prendre la reſolution de rejeter auſſi de ſon coſté les decrets du Concile d'Alexandrie. Mais il ſe voyoit lié par ſon legat qui les avoit ſignez en ſon nom. Il ne pouvoit ſelon les regles déposer ce diacre qui n'avoit rien fait que ſelon le pouvoir qu'il luy en avoit donné en le députant, & il ne pouvoit auſſi le recevoir ſans ruiner tout ſon deſſein. Enfin après avoir bien délibéré ſur cet embarras, il ſe reſolut de conſerver ſon diacre, & de garder envers les autres une conduite contraire, mais qui luy plaiſoit.

On voit par ces paroles de Rufin que Lucifer fit en meſme temps deux choſes toutes oppoſées, de recevoir ſon diacre, & de rejeter le Concile d'Alexandrie qu'il avoit ſigné en ſon nom. S. Sulpice Severe dit auſſi que Lucifer ſuivit à Antioche un ſentiment tout contraire à celui de S. Hilaire, & qu'il condamna tellement ceux qui avoient eſté à Rimini, qu'il ſe ſepara meſme de la communion de ceux qui les recevoient après la ſatiſfaction qu'ils avoient faite pour leur faute. S. Ambroïſe parle de luy comme d'un homme qui ſ'eſtoit ſeparé de noſtre communion : S. Auguſtin dit qu'il avoit perdu les lumieres de la charité, & eſtoit tombé dans les tenebres du ſchiſme; & S. Hieroſime, qui comme preſtre ordonné par Paulin l'excuse autant qu'il luy eſt poſſible, eſt néanmoins contraint par la force de la verité de reconnoiſtre qu'il a abandonné le troupeau de J E S U S - C H R I S T, & en a ſeparé quelques brebis.

Eclairciſſ. x.

de obitu Sa-
tyr.
epiſt. 50.

contr. Luci-
fer.

Il doit donc demeurer pour conſtant que Lucifer ſ'eſt ſeparé de l'Egliſe, que toutes les palmes qu'il avoit remportées pour la deſſenſe de la foy, ont eſté flétries par ſon opiniâtreté, & que l'on peut juſtemēt luy attribuer la faute que le grand S. Gregoire reprend dans ceux qui voyant que l'Egliſe

l. 5. in Job.
c. 16.

conduitte par l'esprit de charité fait quelque brèche à sa discipline, regardent sa condescendance comme une chute, condamnent legerement ce qui les devoit édifier, & se perdent comme Osa par la temerité qui les porte à vouloir soutenir l'arche avec indiscretion. Ainsi le nom de Luciferiens que les catholiques ont donné aux disciples du Lucifer, a esté le nom d'une veritable secte, quoy qu'ils refusassent de le prendre, & les a distinguez avec raison du reste du corps de l'Eglise comme des membres qui s'en estoient retranchez.

Quelques-uns ont voulu dire que Lucifer n'estoit pas demeuré en cet estat jusques à la fin de ses jours, & qu'il estoit enfin rentré dans le sein de sa sainte mere avant sa mort. Il seroit à souhaitter pour luy que ces personnes eussent raison de le dire, & que nous ne fussions point obligez de deplorer la perte d'un des plus grands hommes qui ayent jamais deffendu la doctrine de la consubstantialité contre l'impieeté des Ariens. Mais lorsque l'on considere que tant de Peres si illustres le condamnent après sa mort comme schismatique, & que toute l'antiquité ne nous fournit pas un seul passage qui parle de sa penitence, je ne sçay sur quelle raison on peut l'appuyer.

Bien loin de trouver des marques de son retour à l'Eglise, *l. 2. c. 30.* Rufin qui pouvoit aisément l'avoir veu, nous assure qu'il est mort dans le schisme; & S. Hierôme le confirme assez clairement lorsque parlant de sa mort sur l'année 370. il dit que luy & deux autres de sa secte ne se meslerent jamais dans la corruption des heretiques: ce qui assurément ne peut signifier autre chose, comme remarque le Cardinal Baronius, *no. 371. §. 132.* sinon qu'il n'avoit jamais communiqué avec ceux qui estoient une fois tombez dans l'heresie, ou mesme avec ceux qui recevoient à leur communion les Evêques qui y estoient tombez.

Ceux qui le font mourir pénitent alleguent l'autorité de *costr. Lucif.* S. Hierôme qui le qualifie bien-heureux. Mais il est visible que quelque raison qu'ait pû avoir ce saint Docteur de luy donner un titre si magnifique, il auroit marqué fort clairement en cet endroit mesme sa retractation & sa penitence s'il eust esté persuadé qu'il eust abandonné son schisme, puisque c'eust esté la condamnation des Luciferiens contre les-

quels il composoit son dialogue , la justification de la doctrine de l'Eglise qu'il y deffendoit , & celle de ce Prélat qu'il releve autant qu'il luy est possible. Cependant tout ce qu'il peut faire pour son honneur , c'est d'excuser ses intentions. Nous voicy , dit-il , arrivez à un endroit tres-difficile ; & je suis contraint malgré moy , & contre ma resolution , de parler du bien-heureux Lucifer autrement que ne le requierent son merite , & l'affection que j'ay pour luy. Mais qu'y ferois-je ? La verité ouvre ma bouche , & ma propre conscience presse ma langue de declarer malgré elle les sentimens que j'ay dans le cœur. Dans cette conjoncture si importante des affaires de l'Eglise , dans une si grande fureur des loups qui y faisoient tant de ravage , ce Prélat ayant joint avec luy un petit nombre de brebis , abandonna tout le reste du troupeau. Et quoy qu'on ne luy puisse disputer la qualité de bon pasteur à ne considerer que sa personne , il faut avouer néanmoins qu'il abandonna une tres-nombreuse troupe à la mercy des bestes sauvages. Je ne dis rien de ce que ses malveillans soutiennent comme une chose assez constante , que l'amour de la gloire & le desir de faire passer son nom dans l'estime de la posterité , fut le motif qui luy fit faire cette action , & qu'il suivit encore un mouvement de dépit à cause de la querelle qu'il avoit eüe avec Eusebe de Verceil touchant les divisions de l'Eglise d'Antioche. Je ne croy point tout cela d'un si grand homme. La seule chose que j'en puis dire maintenant , & que je diray sans crainte , c'est que toute la dispute qu'il a avec nous ne consiste que dans les termes , & non dans les choses , puisqu'il reçoit en sa communion ceux qui ont esté baptizez par les Ariens.

Ainsi l'on voit que S. Hierôme reconnoist le schisme de Lucifer comme une chose incontestable. Il ne veut pas croire ce qu'on publioit des causes de son schisme : il avouë néanmoins qu'on les publioit comme certaines ; & nous n'avons pas fait difficulté de mettre la dernière comme une cause de son schisme , sur l'autorité des historiens ecclesiastiques qu'on ne peut pas mettre au nombre des ennemis de Lucifer. Car pour ne parler que de Rufin , bien loin de donner aucune marque d'animosité contre cet Evesque , il en parle mesme trop favorablement lors qu'il doute s'il a eu une vo-

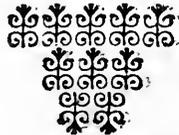
lonté arrestée dans son sentiment, ou si c'est qu'ayant esté prévenu par la mort il n'ait pas eu le loisir de changer, & de corriger avec le temps, comme il arrive quelquefois, ce qu'il avoit commencé par une chaleur temeraire. Car cette derniere partie de sa reflexion, qui ne tend qu'à excuser Lucifer, se trouve fausse par S. Hierôme mesme, qui nous apprend qu'il n'est mort qu'en 370. huit ans après qu'il eut fait schisme, & par consequent qu'il a eu tout le loisir necessaire pour retracter ses erreurs s'il en eust eu la volonté.

Eclair. 2.

Il mourut apparemment à Cagliari en Sardaigne, où il se retira au retour de ce funeste voyage d'Antioche, & où il innova quelque chose dans la doctrine de l'Eglise, selon le témoignage de Theodoret. Marcellin prestre de sa secte dit qu'il vint d'abord d'Orient à Rome, & que comme il passoit par Naples, Zosime Evêque de cette Eglise, qui avoit esté intrus en la place de S. Maxime, l'estant venu voir, ce qu'il croyoit pouvoir faire d'autant plus librement qu'il avoit quitté l'impieté Arienne, Lucifer ne le voulut point recevoir, & le menaça que Dieu le priveroit de son evêché, & executeroit la sentence que S. Maxime avoit prononcée contre luy; ce qui arriva en effet quelque temps après.

*Theodoret.
l. 3. c. 2.
p. 54. 55. 56.*

Mais quoy qu'il en soit de cette histoire, on n'en peut rien conclurre en faveur du schisme & de la dureté de Lucifer, ny empescher que sa fin ne soit un exemple terrible, puisque sa chute n'est venue que de n'avoir point eu autant d'amour pour l'unité, qu'il avoit fait paroistre de zele pour la verité. Quoy que l'on puisse dire de luy qu'il a eu la vehemence d'Elie, néanmoins on est obligé de reconnoistre qu'il n'en a point eu la douceur, & que la chaleur de son esprit l'a enfin devoré luy-mesme.



CHAPITRE XI.

*Des Luciferiens, & de la requeste des Prestres Marcellin
& Faustin.*

LE crime des Luciferiens est encore plus indubitable que celui de Lucifer chef de leur secte; & nous ne croyons pas que personne veuille aujourd'hui les excuser. S. Ambroise les condamne tres-fortement. Rufin qualifie leur parti de schisme. S. Hierôme ne pouvoit pas se déclarer plus ouvertement contr'eux qu'en publiant un traité exprés pour les refuter. S. Augustin en parle en divers endroits, & il oppose la douceur de JESUS-CHRIST & de l'Eglise à la dureté de ces schismatiques. Ce n'est pas sans sujet, dit-il, que S. Pierre représente l'Eglise Catholique, & que les clefs du royaume du ciel ont esté données à l'Eglise quand elles ont esté données à S. Pierre. Lorsque Nostre Seigneur luy a dit, *M'aimez-vous? Paissez mes brebis*; il l'a dit en mesme temps à tout le monde. L'Eglise doit donc volontiers pardonner à ses enfans lorsqu'ils se sont corrigez de leur faute, & affermis dans la pieté, puisque nous voyons que S. Pierre qui representoit sa personne, a receu le pardon de ses offenses après avoir chancelé en marchant sur les flots, après avoir voulu détourner son maistre par une affection charnelle de souffrir la mort, après avoir coupé avec son épée l'oreille du serviteur du Pontife, après avoir renié trois fois JESUS-CHRIST, & après estre tombé encore depuis dans une dissimulation pernicieuse, sans que cela l'ait empêché d'arriver jusques à la gloire de la passion de son divin maistre par la sincerité de sa penitence & par la solidité de sa vertu.

Ainsi après la persecution que les heretiques avoient excitée dans l'Eglise, la paix ayant esté rétablie par les Princes mesmes temporels, plusieurs Evesques qui pendant cette persecution avoient consenti à la perfidie des Ariens, rétracterent leurs erreurs par la penitence en condānant ou ce qu'ils avoient crû effectivement, ou ce qu'ils avoient feint de croire.

*Ambrosij. de
obitu Sa:yr.
Rufin. l. 1.
c. 30.
August. de
agon. christi.
c. 30.*

» L'Eglise catholique leur ouvrit son sein maternel pour les recevoir, ou cōme S. Pierre que le chant du cocq avoit averti, » après qu'il eut expié par ses larmes l'infidelité par laquelle il avoit renié son maistre; ou comme le mesme Apôstre, » quand la correction que luy fit S. Paul le porta à quitter sa mauvaise dissimulation. Ces personnes recevant avec orgueil & reprenant avec impiété la charité de l'Eglise leur sainte mere, ont merité de tomber avec Lucifer qui se levoit » dès le point du jour, parce qu'ils n'avoient pas voulu prendre part à la penitence de S. Pierre qui se relevoit de sa chûte » après avoir ouï le chant du cocq.

*enarrat.
in psal. 67.*

Le mesme S. Augustin estoit tellement persuadé que les Luciferiens estoient veritablement schismatiques, que dans ses sermons au peuple, il parle d'eux comme de personnes déclarées manifestement contre l'Eglise & qui s'estoient rendus celebres par cette division. Et pour répondre à ce que ce S. Epiphane & S. Philastre ne les ont pas mis au nombre des heretiques, il dit que c'est parce qu'ils les ont crû simplement schismatiques sans remarquer dans leur secte aucunes erreurs particulieres. Il ajoûte que quelques-uns leur attribuoient de croire que l'ame estoit engendrée par transfusion, qu'elle estoit née de la chair, & estoit d'une substance charnelle; dequoy il ne veut rien assurer. Ce sont là peut-estre les nouveaux dogmes que Theodoret reprend en la personne de Lucifer, & en celle de ses sectateurs; car il en fait une secte particuliere. Aussi voyons-nous que Socrate & Sozomene qui excusent Lucifer, ne laissent pas de condamner les Luciferiens, & de reconnoistre qu'ils s'estoient separez du corps de l'Eglise.

*id de heres
ad Quod-
vultaeum
c. 81.*

*Theodoret,
l. 3. c. 2.*

*Socr. l. 3 c. 7.
Sozom. l. 5.
c. 12.*

Mais il ne faut point d'autre preuve contr'eux que leurs propres écrits; & rien ne les convainc davantage que la requête que Marcellin & Faustin tous deux prestres de cette secte, presenterent aux Empereurs Theodose, Valentinien, & Arcade entre les années 384. & 388. car nous n'avons pas de datte plus précise de cet ouvrage.

p. 44 & 61.

On y voit en plusieurs endroits comme ils font profession de ne point communiquer non seulement avec ceux qui estoient tombez dans l'Arianisme, mais avec ceux-mesmes qui communiquoient avec ces deserteurs de la cause de

l'Eglise. C'est pourquoy ils avoient que leur nombre est fort p. 32.
 petit, & qu'ils évitent la plupart du monde. Ils y font pa- p. 66.
 roistre leur fiel non seulement contre le Pape Damase &
 plusieurs autres Evêques de la communion catholique ;
 mais encore contre S. Hilaire qu'ils accusent d'avoir inter- p. 29.
 rompu le cours de ses victoires en faveur des prévaricateurs,
 & mesme des heretiques, auxquels il avoit fait ressentir avec
 tant de gloire les forces de son éloquence. Ils n'épargnent p. 72.
 pas mesme S. Athanase, qu'ils reconnoissent d'ailleurs avoir
 esté pur & irréprochable dans le reste de sa conduite. En. p. 48.
 fin ils accusent generalement tous les saints Confesseurs
 de ce que s'estant, comme ils prétendent, lassez de com-
 battre, ils avoient ruiné eux-mêmes ce qu'ils venoient
 d'établir sur l'autorité des Apostres & des Prophetes, &
 avoient laschement abandonné la verité divine, la doctri-
 ne de l'Evangile & les regles des Apostres.

Mais on voit de plus dans cette mesme requeste, que par p. 69. 84.
 une prétention tout à fait inexcusable & insupportable, ils
 avoient entrepris d'établir à Rome un Evêque nommé
 Ephese par les mains de Taorge l'un de leurs Prelats schis-
 matiques.

Après cela il ne faut pas s'étonner si S. Satyre frere de S.
 Ambroise ne voulut point recevoir le baptesme de leurs
 mains ; & si tous les Catholiques generalement les poursui- p. 61. 65. 75.
 voient par toute la terre comme heretiques ; ce que l'on voit 87.
 par diverses histoires arrivées dans l'Andalousie, à Treves, à
 Rome où ils se plaignent d'avoir esté beaucoup persecutez
 par Damase, à Oxyrinque en Egypte, & à Eleutherople en
 Palestine, où le prétendu Pape Ephese avoit établi Marcellin
 & Faustin qui sont les auteurs de cette requeste, & de
 qui nous tenons ces histoires, auxquelles il ne faut nulle-
 ment douter qu'ils n'ayent ajoûté beaucoup de circonstan-
 ces odieuses.

On peut voir par là jusques où s'étendoit le schisme des
 Luciferiens, & combien cette division avoit enlevé de peu-
 ples à l'Eglise. Il y en avoit aussi en Afrique, en divers en- p. 87. En 75.
 droits de l'Italie, & à Antioche. On voit neanmoins par S. Socrat. Soz.
 Hierôme qu'ils dominoient principalement en Sardaigne cont. Lucif.
 & en Espagne. fer.

*Hieron 4^{ie}
script. c. 105.*

p. 73.

p. 65.

p. 40.

Eclairciff.

L'Evesque le plus celebre de ce party, & celui qu'ils regardoient comme leur heros, estoit Gregoire Evesque d'Elvire, qui estoit alors une ville celebre située sur une montagne près de Grenade en Andaloufie qui fait partie de l'ancienne Betique, & elle est devenuë fameuse par le Concile qui s'y est tenu. Marcellin & Faustine qui sont d'ailleurs de si grands admirateurs de Lucifer, disent que l'on peut juger quel il estoit, puisque Gregoire l'est venu voir, & l'a admiré, luy qui estoit admiré de tout le monde. Ils luy attribuent le don des miracles, & en font comme le centre de leur communion. Ils disent que luy seul de tous ceux qui deffendoient l'integrité de la foy, n'avoit esté ny chassé, ny banny, parce qu'on craignoit de s'attirer quelque chastiment de Dieu en l'attaquant, comme ils prétendent qu'il estoit arrivé à Osius. Il vivoit encore en 392. lorsque S. Hierôme composoit son catalogue des auteurs ecclesiastiques, au nombre desquels il le conte comme ayant mis en lumiere un traité de la foy, & divers ouvrages d'un style mediocre. Ceux qui en ont fait un Saint, ont supposé sa penitence; mais il est assez difficile de la prouver.

On trouve encore dans Marcellin les noms de plusieurs autres Luciferiens, comme de Vincent prestre d'Espagne persecuté par les Evesques Luciose & Hygin, de Bonose prestre de Treves, d'Aurele Evesque, & de Macaire prestre à Rome, dont le dernier fut chassé par Damase; d'Heraclide Evesque d'Oxyrinque, qu'il releve extrêmement; d'Hermione vierge & abbesse à Eleutherople, & du Tribun Severe dans la mesme ville. S. Hierôme appelle Hellade celui avec lequel il parle dans le dialogue contre les Luciferiens.

Cette secte n'avoit déjà que fort peu de partisans lorsque Rufin écrivoit l'histoire ecclesiastique; & elle estoit tout à fait éteinte lorsque Theodoret composoit la sienne.

l. 3. c. 2.

Mais si nous avons déploré avec raison la chute de Lucifer, le malheur d'Hilaire diacre de l'Eglise Romaine est encore d'autant plus digne de nostre compassion, que son précipice a esté plus lamentable. Nous avons veu comment il avoit esté le collegue de la legation de cet Evesque vers Constance en l'an 355. & nous avons admiré la gloire qu'il avoit remportée soit en souffrant pour la foy tant de tour-

mens si rigoureux, soit en se faisant exiler pour une cause si juste & si sainte. Mais depuis ne se contentant pas de se separer de l'Eglise avec quelques autres personnes peu considerables, il ajouta l'heresie au schisme, tourna ses armes parricides contre cette sainte mere des fideles, & soutint qu'il falloit rebaptizer les Ariens, & généralement tous les heretiques; ce qui a fait que S. Hierôme l'a appellé le Deucalion de l'univers: au lieu que Lucifer & les siens reconnoissoient qu'on ne les devoit point rebaptizer. Hilaire écrivit sur ce sujet quelques ouvrages, où il estoit contraint d'avoüer que Jules, Marc, Silvestre & les Papes plus anciens ne rebaptizoient point les heretiques. Quelques-uns luy attribuent aussi les commentaires sur S. Paul qui sont à la fin des œuvres de S. Ambroise. Il estoit mort avant que S. Hierôme écrivist contre les Luciferiens; & on ne voit point qu'aucun autre en ait parlé depuis ce temps-là.

Sa secte finit avec sa vie, ceux qui resterent après luy n'estant que de simples laïques, parce qu'il n'avoit avec luy ny prestres ny Evêques, & qu'estant seulement diacre il n'avoit point eu l'autorité d'ordonner aucun clerc.

CHAPITRE XII.

S. Eusebe de Verceil parcourt l'Orient & l'Illyrie.

S. Hilaire rétablit en France les affaires de l'Eglise. Concile de Paris.

AUTANT que la dureté de Lucifer Evêque de Cagliari fut déplorable, & sa chute scandaleuse, autant peut on dire que la moderation de S. Eusebe de Verceil & de S. Hilaire de Poitiers fut édifiante. Leur cœur n'estoit nullement enflé de tant d'avantages glorieux dont ils revenoient tout comblez après une si longue persecution; mais il estoit fort large & fort étendu pour recevoir les autres Evêques qui n'avoient point eu une force pareille à la leur pour resister à la fureur de l'Arianisme, & qui s'estoient laissé aller au torrent.

Nous avons laissé S. Eusebe de Verceil sur son départ d'Antioche après l'ordination de Paulin. Il en emmena avec

Basil. ep. 3.

Rufin. l. 1. c. 30.
Socrat. l. 3. c. 7.
Eclairciss. 1.
 luy le prestre Evagre, qui continua depuis la division de cette Eglise en succedant à Paulin. Il parcourut tout l'Orient, en y faisant tout ensemble la fonction d'Evesque & celle de medecin. Il secourut ceux dont la foy estoit foible & malade; il les instruisit & les conduisit dans la doctrine catholique, & rappella toutes les Eglises à la veritable foy en leur faisant abjurer l'infidelité. Ce qui fait voir de plus en plus ce que nous avons déjà remarqué, que S. Astere estoit mort, puisque le Concile d'Alexandrie luy ayant confié le soin de réunir les Eglises d'Orient, S. Eusebe ne s'en feroit point ingeré de luy-mesme s'il l'eust trouvé en estat de s'acquitter de cette commission.

erat. 20. p. 337.
 Il ne faut pas douter aussi qu'il n'ait visité particulièrement l'Eglise de Cesarée en Cappadoce; & on croit que c'est luy que marque S. Gregoire de Nazianze, lorsque parlant du different qui arriva entre Eusebe Archevesque de Cesarée, & S. Basile qui estoit alors prestre de la mesme Eglise, il dit qu'en ce temps-là il y avoit quelques Evesques d'Occident qui entraisoient tout ce qu'il y avoit d'orthodoxe dans la ville; & il parle d'eux comme d'autant de defenseurs de l'innocence de S. Basile.

Hieron. contra Luseiferian.

S. Eusebe passa de l'Orient en Illyrie, & ensuite en Italie, qui quitta ses habits de deuil pour la joye qu'elle ressentit de son retour. Il y trouva S. Hilaire, qui y travailloit de son costé avec le mesme soin au rétablissement des Eglises & de la foy catholique.

Ce grand Saint que Dieu par un miracle extraordinaire avoit fait remonter sur le siege episcopal de son Eglise de Poitiers au mesme temps que l'on chassoit les autres Evesques, n'eut point sans doute de desir plus pressant lors qu'il fut en quelque liberté, que de reparer les ruines que le Concile de Rimini avoit faites à l'Eglise. S. Hierosme dit que dès l'année 360. qui est celle de son retour, la France condamna par son moyen les fourberies dont les Ariens avoient usé dans cette assemblée. Et assurément la revolte de Julien, qui prit aussi le titre d'Auguste en 360. put bien faciliter cette condamnation, & donner moyen à la France de se rendre en cela le modele de toute l'Eglise.

Mais quoy qu'il en soit pour le temps, voicy ce que

S. Sulpice Severe nous apprend des travaux de S. Hilaire. *l. 2.*
Après avoir, dit-il, parcouru presque toute la terre qui
avoit esté infectée par la contagion de l'heresie, il ne sçavoit
à quoy se refoudre, & se trouvoit accablé de mille foucis. La
pluspart estoient d'avis de n'admettre point du tout à la com-
munion ceux qui avoient receu le Concile de Rimini. Mais
pour luy, il jugea plus à propos de rappeler tout le monde
à la penitence & à la correction de leur faute. Il assembla
pour ce sujet plusieurs Conciles dans les Gaules; & là pres-
que tous les Evesques ayant reconnu l'erreur où ils estoient
tombez, on condamna ce qui s'estoit fait à Rimini, & l'on
remit la foy de l'Eglise en l'estat où elle estoit auparavant.

Saturnin Evesque d'Arles qui estoit certainement un tres-
méchant homme, & un esprit tres-déreglé & tres-corrom-
pu, s'opposoit à un dessein si salutaire. Mais ayant esté con-
vaincu de plusieurs crimes abominables, outre la tache infame
de l'heresie dont ses propres écrits le convainquoient, il
fut chassé de l'Eglise par tous les Evesques de France. Ainsi
les forces de ce party se trouverent abbattuës par la perte de
celuy qui en estoit le chef. Paterne Evesque de Perigueux
qui n'avoit pas moins de fureur que luy, & qui faisoit une
profession ouverte de l'heresie, fut aussi depofé de l'episco-
pat; & on pardonna à tous les autres. Mais tout le monde a
reconnu comme une verité constante, que nostre France
fut redevable à S. Hilaire seul du bonheur qu'elle eut d'estre
délivrée du crime de l'heresie.

Entre les Conciles qui furent alors tenus en France par
les soins de S. Hilaire pour rétablir la veritable foy de l'E-
glise, on en assembla un pour ce sujet à Paris. Ce n'estoit
alors qu'une fort petite ville selon Julien l'apostat; & Am-
mien Marcellin n'en parle que comme d'un chasteau situé
dans une isle que la Seine environnoit de toutes parts. Mais
sa situation estoit si avantageuse, que Julien y passoit d'or-
dinaire le temps qu'il n'estoit pas à l'armée: & il a affecté de
la décrire avec éloges. Il y a assez de difficulté pour l'année
du Concile dont nous parlons. Mais soit qu'il ait esté tenu
en ce temps cy, ou quelques années après, ou mesme dès
l'an 360. la lettre qui nous en reste parmy les fragmens de S.
Hilaire, est un monument de l'antiquité si considerable, que
nous ne pouvons nous dispenser de la rapporter icy.

*Eclairciss. 2**Julian. in
Misopog.**l. 15.*

*A leurs bien-amez & tres-heureux confreres dans le sacerdoce
les Evêques de l'Orient qui demeurent en JESUS-CHRIST dans
l'étenduë de plusieurs provinces, les Evêques de France, salut.*

» **N**OUS rendons graces à Dieu le Pere par nostre Seigneur
 » JESUS-CHRIST dans tout le sentiment de nostre vie
 » & de nostre foy, de cè qu'il nous a établis dans la lumiere de
 » la science de sa confession par la doctrine des Prophetes &
 » des Apostres, afin que les tenebres de l'ignorance mondaine
 » ne nous retint pas plus long-temps dans le jugement par le-
 » quel le monde doit estre condamné; ne nous restant point
 » d'autre esperance pleine & entiere pour procurer nostre sa-
 » lut, que de reconnoistre Dieu le Pere tout-puissant par
 » JESUS-CHRIST son Fils unique dans son Saint Esprit.
 » Mais nous n'avons pas encore aujourd'huy moins de sujet de
 » luy rendre nos tres-humbles actions de graces, de ce que
 » ne se contentant pas de nous délivrer de l'erreur du monde,
 » il ne permet pas mesme que nous soyons maintenant meslez
 » dans la societé criminelle des heretiques. Car les lettres que
 » vous avez adressées à Hilaire nostre confrere, nous ont fait
 » connoistre les artifices du diable & la malice des heretiques,
 » qui conspirant ensemble contre l'Eglise de Dieu, n'ont tra-
 » vaillé qu'à nous tromper tous, & se sont servis de l'éloigne-
 » ment des lieux, qui separent les Orientaux des Occidentaux,
 » pour faire que nous prissions de fausses impressions les uns
 » des autres sur la doctrine de la foy.

» Et en effet la plupart de ceux qui ont assisté à Rimini ou à
 » Nicé, n'ont esté contraints de consentir à la suppression du
 » mot de substance, que sur ce qu'on les assuroit que vous l'a-
 » viez fait les premiers. C'est sur l'autorité de vostre nom qu'ils
 » ont crû pouvoir taire ce terme que nous avons toujours con-
 » servé comme une chose inviolable depuis que vous l'avez em-
 » ployé il y a déjà si long-temps contre l'heresie des Ariens.
 » Car si nous avons embrassé avec respect le terme de con-
 » substantiel, ce n'a esté que pour exprimer la veritable &
 » legitime naissance que le Fils unique de Dieu tire de Dieu
 » son Pere: & nous detestons les blasphemes de Sabellius qui a
 » voulu introduire une union de personnes. Nous ne concevons
 » point le Fils comme estant une portion de son Pere; mais nous
 » nous representons un Dieu uniquement engendré tout entier

&

& tout parfait, qui est né d'un Dieu tout entier & tout parfait comme luy, mais qui n'a pris naissance de personne. Ainsi quand nous disons qu'il a la mesme essence ou la mesme substance que Dieu son Pere, c'est pour empescher qu'on ne dise qu'il est creature, & Fils seulement par adoption, ou par une simple attribution de nom, plustost que veritable Fils. C'est encore pour marquer qu'il vient du Pere comme un fils vient de son pere, comme Dieu de Dieu, comme vertu de vertu, comme esprit d'esprit, comme lumiere de lumiere.

Nous n'avons point aussi de peine à entendre dire qu'il est semblable à Dieu son Pere, puisqu'il est l'image invisible de Dieu; pourveu qu'on l'entende de la seule ressemblance qui est digne de luy, sçavoir de celle qui fait qu'un vray Dieu est semblable à un vray Dieu; & qu'on employe ce terme pour montrer qu'il y a en Dieu non union, mais unité de divinité, parce que l'union est une chose singuliere, & tomberoit dans le Sabellianisme; au lieu que l'unité marque seulement que celuy qui est engendré possède avec une entiere plenitude tout ce qui appartient à celuy qui l'a engendré. Et c'est ce qu'on ne peut nier estre dans nostre Seigneur JESUS-CHRIST, puisqu'il en a fait luy-mesme la declaration en disant à ses disciples, *Mon Pere & moy nous sommes une mesme chose*, exprimant par là non seulement la charité qui doit unir un fils à son pere, mais aussi l'unité de la nature divine telle que la doit avoir un Dieu qui procede d'un Dieu, selon ces autres paroles, *Celuy qui me voit, voit mon Pere*. Et, *Quand vous ne me voudriez pas croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connoissiez & que vous croyiez que le Pere est en moy, & moy dans le Pere*.

Voilà la foy que nous avons toujours conservée, & que nous conserverons toujours, en detestant ceux qui disent que le Fils de Dieu n'estoit point avant que de naistre: non que nous prétendions dire que le Fils de Dieu n'est pas engendré, mais parce que c'est une impieté prodigieuse de mettre aucun temps avant le Dieu des temps; puisque ces paroles par lesquelles ils veulent dire qu'il n'estoit point avant que de naistre, marquent necessairement un temps. Nous ne nions pas aussi que le fils de Dieu n'ait esté obeissant à son Pere jusqu'à la mort mesme de la croix, selon l'in-

ibid. 14
v. 23.

» firmité de l'homme qu'il a pris, veu qu'il a dit en parlant de
 » son ascension au ciel, *Si vous m'aimez, vous vous réjouirez*
 » *de ce que je vous ay dit que je m'en vas à mon Pere, parce que*
 » *mon Pere est plus grand que moy.* C'est aussi à cause de cette
 » chair qu'il a eu la bonté de nous appeller ses freres, parce
 » que demeurant dans la forme de Dieu, il a voulu néanmoins
 » prendre la forme d'un esclave.

» C'est pourquoy, nos tres-chers freres, puisque nous
 » voyons par vos lettres qu'on a abusé de nostre simplicité,
 » lors qu'on nous a assuré que vous condamniez le mot de
 » substance, & que d'autre part Hilaire nostre frere, & le fi-
 » dèle predicateur du nom de Dieu, nous a appris que ceux
 » qui sont retournez de Rimini à Constantinople, ont esté as-
 » sez impies pour refuser de condamner des blasphemes hor-
 » ribles, même après que vous les en avez avertis, comme
 » nous le voyons par la copie de la lettre que vous leur en
 » avez écrite: nous nous retractons de toutes les choses qui
 » se sont faites si mal à propos & par ignorance, & nous te-
 » nons pour excommuniez Ursace, Valens, Caius, Megase
 » & Justin, comme vous nous en priez; & certainement selon
 » la declaration que nostre frere Hilaire nous a faite de leurs
 » maudits sentimens, ainsi que nous avons dit, en protestant
 » qu'il n'auroit jamais de paix avec ceux qui soutiendroient
 » leurs erreurs. Nous condamnons encore tous les blasphem-
 » mes dont vous faites mention dans vos lettres; mais sur tout
 » nous rejettons tous leurs Evesques apostats qui par l'igno-
 » rance ou l'impieté de quelques personnes ont esté substituez
 » en la place de leurs freres si injustement exiliez. Que s'il se trou-
 » ve quelqu'un dans les Gaules qui s'oppose à ce que nous ve-
 » nons d'établir, nous protestons devant Dieu que nous le pri-
 » verons de la communion & le déposerons de l'episcopat. Car
 » nous ne souffrirons plus qu'on abuse du sacerdoce comme
 » on a fait jusqu'icy, & nous priverons de cette dignité sainte
 » quiconque donnera occasion aux autres d'enseigner l'erreur
 » en ne la condamnant point, ou qui s'opposera à Dieu, & à la
 » majesté du Fils de Dieu, en enseignant des choses contraires
 » au sentiment que nous avons touchant la maniere dont il
 » faut expliquer le mot de *Consubstantiel*. Et comme Satur-
 » nin resiste par une extreme impieté à cette saine doctrine,

que vostre charité sçache qu'il a esté excommunié par tous les Evesques de France selon les lettres que nos freres en ont écrites par deux fois, s'estant rendu indigne du nom d'Evesque, tant à cause de ses anciens crimes que l'on a dissimulés si long-temps, que par sa nouvelle temerité dont ses lettres portent les caracteres impies.

On voit par le resultat de ce Concile que le mesme S. Esprit qui animoit S. Athanase dans l'Orient pour la deffense de la verité catholique & pour le rétablissement de la paix, conduisoit aussi S. Hilaire dans la France, où l'éminence de sa doctrine & les longues souffrances de son exil luy avoient acquis une grande reputation; & que Saturnin qui l'avoit autrefois fait condamner dans le Concile de Beziers par une faction d'Ariens qu'il estimoit toute-puissante, se trouva luy-mesme excommunié & déposé par un Concile catholique, sans pouvoir se relever de cette chute qui fut la ruine de son party & la délivrance de l'Eglise.

CHAPITRE XIII.

Julien persecute S. Athanase, & luy commande de sortir d'Alexandrie.

AVANT que de voir la suite des travaux apostoliques de S. Eusebe de Verceil & de S. Hilaire pour le rétablissement de la foy, il faut retourner à Alexandrie où nous avons laissé nostre Saint dans les fonctions de son episcopat, & saintement occupé au renouvellement de son diocese. Ce fut au milieu de cette application infatigable aux devoirs de son ministere, qu'il receut quelques reliques de S. Jean Baptiste que Philippe abbé de Jerusalem luy envoyoit par Julien diacre, & depuis Evesque de Palestine, & que ses religieux avoient sauvées de la fureur des payens qui avoient brûlé tout le reste. S. Athanase les enferma dans un endroit de la muraille de l'Eglise qui estoit creux, dans l'esperance qu'elles serviroient à la posterité; & l'évenement verifia sa prophetie sous l'episcopat de Theophile & pendant le regne de Theodose.

*Rufin. l. 2.
c. 28.*

Sozom. l. 7.

Mais comme ce qu'il avoit fait dans le Concile d'Alexan-

*Greg. Naz.
orat. 21.*

*Facund.
l. 10.*

drie pour le repos de l'Eglise, luy attiroit de Dieu des benedictions toutes particulieres selon S. Gregoire de Nazianze, aussi ne faut-il pas douter que ce succès n'augmentast beaucoup la rage & la fureur du demon contre ce Saint qu'un celebre auteur ecclesiastique appelle avec beaucoup de raison *le conducteur & le maistre de la milice de JESUS-CHRIST.*

epist. 6.

Le diable ne pouvoit souffrir que l'Eglise fust par ses soins en estat de recouvrer bien-tost son ancien lustre, que ses playes fussent fermées si heureusement, & qu'Athanase luy tint lieu de medecin pour la rétablir dans sa premiere santé. Il suscita contre luy l'Empereur Julien qui estoit le compagnon de l'apostasie de cet ennemy de Dieu, & le fidelle disciple de sa malice. Il luy fit voir que ce n'estoit rien faire pour luy que de vaincre tous les Chrestiens, s'il ne surmontoit Athanase, qui s'opposant à ses desseins, en ruinoit entierement l'effet par sa prudence & par la force de ses exhortations, & remplissoit par la conversion des payens tous les vuides que ce persecuteur s'efforçoit d'y faire par la chute des Chrestiens. Et en effet Julien avoué luy-mesme qu'il le haïssoit parce qu'il avoit eu la temerité de baptizer sous son empire quelques dames de condition.

*Theodoret.
l. 3. c. 5.*

Les historiens ecclesiastiques disent qu'il fut animé contre luy par les prestres des idoles. Car cet esprit infernal ne pouvant souffrir la force des paroles & des prieres de ce divin athlete, arma la langue de tous ses ministres pour crier hautement contre luy, & pour demander que l'on chassast ce protecteur de l'impieté : c'est le nom qu'ils luy donnoient. A quoy ils ajoutoient que si Athanase demouroit davantage dans Alexandria, il n'y laisseroit aucun adorateur des dieux, mais qu'il attireroit tout le monde à la religion Chrestienne.

*Rufin. l. 1.
c. 33.*

*Socrat. l. 3.
c. 11.*

Ces plaintes si glorieuses pour le Saint furent rapportées à Julien par une conspiration generale de tous les supposts du paganisme. Car les magiciens, les philosophes, les aruspices, les augures, qui sortoient alors comme des serpens de leurs cavernes, & recommençoient leurs ceremonies sacrileges dans Alexandria aussi-bien que dans Athenes, jusqu'à égorger des enfans pour fouiller dans leurs entrailles, & manger mesme de leur chair, s'en allerent trouver cet apostat pour se plaindre qu'Athanase ruinoit toute l'Egypte,

& pour luy dire qu'il le falloit chasser de la ville; & ils l'asfurèrent tout d'une voix qu'il ne pouvoit esperer aucun secours de leur art, s'il n'ostoit cet homme qui estoit un obstacle perpetuel à leurs operations.

Julien ne put donc garder en cette rencontre le faux masque de modération & de douceur dont il se couvroit ordinairement, & prit le party de persécuter Athanase seul dans le temps mesme qu'il rappelloit tous les autres. C'est ce qu'il fit par cet edit qu'il envoya à Alexandrie, & que nous avons encore en ces termes.

Edit pour ceux d'Alexandrie.

*Iulian. ep.
26.*

IL estoit juste qu'un homme qui avoit esté banni par plusieurs ordonnances d'un tres-grand nombre d'Empereurs, attendist du moins qu'il en eust quelque'une en faveur avant que de revenir chez luy; bien loin d'avoir assez de temerité & de folie pour insulter aux loix imperiales, comme s'il n'y en avoit plus au monde. Et en effet nous n'avons point permis aux Galiléens qui ont esté bannis par Constance d'heureuse memoire, de retourner en leurs Egli- ses, mais seulement en leurs païs. Cependant j'apprends qu'Athanase qui est l'homme du monde le plus insolent, se laissant emporter à sa temerité ordinaire, a repris possession du thrône de l'episcopat, ainsi qu'ils l'appellent parmy eux, au grand déplaisir de toutes les personnes pieuses d'Alexandrie. C'est pourquoy nous luy ordonnons de sortir de la mesme ville à l'instant que ces lettres auront esté renduës: & au cas qu'il s'opiniâtre à y vouloir demeurer, nous declarons que nous sommes resolu de le condamner encore à de plus grands & de plus rigoureux chastimens.

Ces personnes pieuses d'Alexandrie qu'il dit avoir esté affligées du rétablissement d'Athanase, n'estoient autres que les idolatres & les impies, qui quoy qu'appuyez de l'autorité de l'Empereur, ne pouvoient dominer dans une ville dont nostre Saint estoit Evesque. Aussi dès que l'ordre de son exil fut apporté, la ville d'Alexandrie écrivit ou députa en corps à Julien pour luy demander la conservation de son pasteur. Mais une priere si équitable ne fit qu'irriter cet

414 LA VIE DE S. ATHANASE,
apostat, dont la colere éclatte dans la réponse qu'il fit à cette legation. Cette réponse est toute contre nostre Saint : & neanmoins rien ne luy pouvoit estre plus avantageux & plus honorable. Voicy ce qu'elle contenoit.

*Julian, ep.
51.*

Julien à ceux d'Alexandrie.

» **Q**Uand vous auriez pour fondateur de vostre ville quel-
» qu'un de ceux qui après avoir étably de nouvelles loix
» & réglé des villes par une nouvelle police, n'ont pu se regler
» eux-mesmes, & ont violé les premiers les ordonnances qu'ils
» avoient faites, & mérité le supplice auquel ils avoient con-
» damné les autres, il vous seroit encore honteux de souhait-
» ter Athanase. Mais ayant Alexandre pour vostre premier
» auteur, & Serapis pour vostre Dieu tutelaire, avec Isis qui
» est la reine de toute l'Egypte, c'est une chose étonnante que
» vous ne vous conformiez point à ceux d'entre vous qui
» n'ont rien que de sain & de pur dans leurs sentimens, & que
» mesme la partie la plus corrompuë de vos citoyens ait l'insolence
» de prendre le nom de tout le corps de la ville. Certes, ô
» Alexandrins, je vous jure par nos Dieux que j'ay une extreme
» confusion si quelqu'un de vous avouë qu'il est du nombre
» des Galiléens, qui dans la verité ne sont que des Hebreux
» & des descendans de ceux dont les peres ont autrefois
» esté les esclaves des Egyptiens. Mais maintenant, au lieu de
» vous souvenir que vous estiez autrefois leurs maistres, vous
» estes les esclaves volontaires de ceux qui mesme ont abandonné
» la doctrine de leurs peres ; & vous ne vous souvenez
» plus du bonheur dont vous jouissiez autrefois lorsque toute
» l'Egypte avoit une étroite societé avec les Dieux, & que
» nous estions comblez d'une infinité de biens.
» Mais je vous prie de me dire quel bien ont fait à vostre ville
» ceux qui y ont fait entrer cette nouvelle doctrine. Vous
» avez pour fondateur Alexandre de Macedoine qui avoit de
» la pieté envers les Dieux, & qui n'avoit rien de semblable à
» aucun de ceux dont vous avez embrassé la nouvelle religion,
» ny mesme avec aucun de ces anciens Hebreux qui estoient
» beaucoup plus excellens que ceux-cy. Ptolemée fils de La-
» gus estoit mesme meilleur qu'eux, pour ne point parler d'A-

Alexandre , qui eust donné bien des affaires aux Romains s'il eust eu la guerre contr'eux.

Mais qu'ont fait les Ptolemées après Alexandre vostre fondateur ? Ce n'est pas par les discours de J E S U S , ny par la doctrine de ces malheureux Galiléens ; c'est par le soin qu'ils ont pris de bien regler vostre ville , qu'ils l'ont élevée jusqu'à ce point de grandeur où on la voit.

Après que nous autres Romains nous avons esté les troisièmes possesseurs de cette ville , l'ayant enlevée aux Ptolemées qui s'acquittoient mal de leur empire & de son gouvernement , Auguste y vint , & parla en cette maniere à vos habitans : *Je pardonne , ô Alexandrins , à vostre ville toutes les fautes dont elle est coupable ; je vous en donne l'abolition par le respect que j'ay pour le grand Dieu Serapis , par la consideration du peuple , & de la grandeur de cette ville : & comme Arius est un de mes intimes , ce n'est encore un troisieme motif de la bien-veillance que je vous porte.* Cet Arius estoit l'un de vos citoyens , l'un des plus particuliers amis & des domestiques de cet Empereur , & d'ailleurs philosophe de profession.

Voilà les avantages particuliers que vostre ville a receus de la liberalité des Dieux , autant que je les puis comprendre en peu de paroles ; & je supprime le reste afin de n'estre pas trop long. Mais comment ne reconnoissez-vous pas les bien-faits que les Dieux qui sont si glorieux & si illustres ont répandus non pas sur une nation seulement , ny sur une seule ville , mais sur tout le monde ? N'y a-t'il que vous dans tout le reste de l'univers qui soyez insensibles à l'éclat & à la lumiere du Soleil , qui ne sçachiez pas qu'il est l'auteur de l'hyver & de l'esté , & qu'il n'y a que luy seul qui donne la vie & la naissance à toutes choses ? N'avez-vous point aussi de sentiment pour la Lune qui produit de luy & par luy tout ce qu'il y a dans le monde , & ne voyez-vous pas cōbien elle fait de biens à vostre ville ? Cependāt vous n'avez pas la hardiesse d'adorer aucune de ces divinitez ; & quoy que ny vous ny vos peres , n'avez jamais veu J E S U S , vous croyez néanmoins estre obligez de l'adorer comme Dieu & comme Verbe , vous qui ne rendez point ce respect à celuy que tous les hommes voyent & adorent de tout temps , trouvant leur bonheur dans cette ado-

„ ration ; je parle de ce grād Soleil, ce simulacre vivant, animé,
 „ intelligent, & bien. faisant d'un pere invisible, qui est auffi
 „ intelligent, & que nous ne voyons que par les yeux de l'esprit.
 „ Si vous avez quelque confideration pour moy, rentrez un
 „ peu dans la voye de la verité. Vous ne vous écarterez pas du
 „ droit chemin si vous vous laissez conduire par celuy qui a
 „ marché durant vingt-ans dans la mesme voye où vous estes.
 „ maintenant, & qui depuis douze ans a choisi celle dans la-
 „ quelle il vous invite d'entrer. Si donc vous voulez écouter
 „ mes remontrances, vous me comblerez d'un nouveau su-
 „ jet de joye. Mais si vous vous opiniâtrez à vouloir demeu-
 „ rer dans la superstition, & dans l'école de ces méchans
 „ hommes & de ces fourbes, du moins demeurez d'accord
 „ entre vous, & ne desirez point Athanase. Car il y a plusieurs
 „ de ses disciples qui ont assez de siffisance pour assouvir la
 „ curiosité de vos oreilles, & pour les satisfaire dans cette ex-
 „ treme demangeaison qu'elles ont de s'instruire de la doctri-
 „ ne de l'impieté. Et plust à Dieu que la malignité de cette
 „ école sacrilege fust bornée au seul Athanase : mais vous en
 „ avez une troupe qui n'est pas peu confiderable. Et il n'y
 „ a nulle difficulté à faire ce que je vous dis. Car quel que
 „ puisse estre celuy sur qui vous jetterez les yeux dans cette
 „ grande multitude, il ne cedera en rien pour l'explication
 „ des Ecritures à celuy que vous desirez avec tant de passion.
 „ Que si vous souhaitez Athanase à cause que vous le croyez
 „ encore habile & capable dans tout le reste (car en effet j'ay
 „ ouy dire que c'estoit un homme adroit & subtil) & si c'est
 „ pour cela que vous m'avez envoyé vostre requeste, sça-
 „ chez que c'est pour cela mesme qu'il a esté banni de vostre
 „ ville, n'y ayant rien de plus fascheux qu'un brouillon qui
 „ commande à tout un grand peuple. Mais quand c'est un
 „ méchant petit homme, qui ne merite pas seulement le
 „ nom d'homme, qui fait gloire d'exposer sa teste, & qui
 „ ne se soucie pas de vivre, rien n'est plus propre pour com-
 „ mencer la sedition & le desordre.
 „ C'est pour empescher ce malheur que nous luy avons
 „ commandé il y a déjà long-temps de sortir de vostre ville,
 „ & que nous le bannissons maintenant de toute l'Egypte.

ἀπὸ θεοῦ
 σίσιος
 εὐτελής

Il est malaisé de dire si cette lettre de Julien merite plustost la risée & le mépris de tous les enfans de l'Eglise, que leur indignation. Mais il n'y a nulle difficulté de luy appliquer au sujet de S. Athanase ce que Tertullien a dit autrefois *apolog. c. 5.* de Neron à l'occasion des premiers Chrestiens, sçavoir que quiconque le connoist pour ce qu'il estoit, ne peut pas douter que ce qu'il a condamné a deu estre sans doute un tres-grand bien. Et comme les loüanges que cet apostat a données à l'heresiarque Aëce, sont la conviction de l'impicté de cet Arien; aussi les outrages qu'il fait à S. Athanase, sont voir de quelle consideration il estoit alors dans l'Eglise. Car un Empereur qui en estoit le plus grand & le plus considerable ennemy, estoit prest de supporter tout autre Evesque d'Alexandrie excepté cet invincible guerrier des armées de JESUS-CHRIST, qui après avoir triomphé de l'heresie par ses souffrances, liroit encore tous les jours de nouveaux combats à l'idolatrie, & se rendoit odieux à ce deserteur de nostre religion par la conversion des payens.

Aprés tout quelque pleine de fiel que la lettre du Julien paroisse à ceux qui la lisent, cet apostat est obligé d'y reconnoistre que le Saint faisoit gloire de mettre sa teste en danger, & que cette generosité le rendoit maistre de tout le monde. On y apprend aussi par les injures qu'il luy dit, que le Saint avoit la reputation d'estre extremement ingenieux & plus capable que nul autre d'agir & de conduire une affaire. On y voit encore qu'il avoit formé de tres-illustres disciples, en sorte que cet Empereur dit que plusieurs d'entr'eux n'estoient pas moins habiles que leur maistre pour l'explication des Ecritures, & pour satisfaire au lieu de luy l'ardeur qu'avoient les peuples pour la parole de Dieu. C'est pourquoy il les porte à établir quelqu'un d'eux Evesque en sa place afin de diviser & de déchirer cette Eglise. Enfin il conclut cette lettre en declarant qu'il veut qu'Athanase sorte de toute l'Egypte, comme il luy avoit ordonné auparavant de sortir d'Alexandrie.

Et en effet cette resolution fut le sujet d'une autre lettre qu'il en écrivit à Ecdice gouverneur de la province, à qui il fait de grands reproches de ne l'avoir pas encore executée. Voicy en quels termes il exprima sa colere contre le Saint.

A Ecdice Gouverneur d'Egypte.

epist. 6.

Eclairciff. »

» **Q**UAND vous n'auriez rien à nous mander sur d'autres
 » Sujets, vous deviez du moins nous écrire touchant
 » Athanase cet ennemy de nos Dieux ; & vous estiez
 » d'autant plus obligé de le faire, que vous estiez informé il y a
 » déjà long-temps des ordonnances que nous avons faites à son
 » occasion. J'atteste le grand Serapis que si Athanase l'ennemy
 » des Dieux ne sort de la ville d'Alexandrie, ou plutoft de tou-
 » te l'Egypte, avant le premier jour de decembre, je feray
 » payer cent livres d'or à vos officiers. Or vous sçavez que
 » comme je suis fort lent à prononcer des condamnations, aussi
 » suis-je encore beaucoup plus lent à pardonner quand je les ay
 » une fois prononcées. Certes je ne puis souffrir sans une ex-
 » treme douleur ie mépris que cet homme fait de tous nos
 » Dieux ; & je ne verray, ny n'apprendray jamais de vostre part
 » aucune nouvelle qui me soit plus agréable, que quand on me
 » rapportera que vous aurez banni de tous les endroits de l'E-
 » gypte Athanase ce scelerat qui a eu la temerité de baptizer
 » dans mon empire des dames illustres, qui estoient grecques
 » de naissance & de profession.

Les menaces de cet apostat ne furent pas sans effet ; & el-
 les firent remporter une nouvelle couronne à nostre Saint
 qui n'avoit pas encore consommé toutes ses souffrances.

C H A P I T R E X I V.

*S. Athanase est chassé d'Alexandrie: Il élude ceux qui
 le poursuivoient. De l'esprit de prophetie que
 Dieu luy avoit donné.*

TOUT le monde sçait que la persécution de Julien a esté
 la plus dangereuse de toutes celles qui ont exercé la
 constance de l'Eglise ; & si Dieu ne l'eust abbregee en consi-
 deration de ses élus, elle estoit capable de faire tomber les
 plus fermes. D'abord il avoit eu dessein d'y employer plutoft
 l'artifice que la violence ; & la deffence qu'il fit aux Chres-
 tiens d'apprendre ou d'enseigner les sciences humaines, &
 qui a esté blâmée par les payens mesmes, fut un effet de cet-

te haine d'autant plus dangereuse qu'elle paroïssoit plus modérée. Aussi croyoit-il que cette voye luy estoit plus avantageuse pour détruire la religion Chrestienne, que celle des tourmens les plus inhumains qui ne servoient qu'à augmenter le nombre de nos Martyrs; & c'est ce que S. Jean Chrysofome a dépeint admirablement dans une de ses homilies.

*Chryf. hom.
in luv. 9
Max. tom. 1.*

Il y avoit, dit-il, de nostre temps un Empereur qui surpassoit en impiété tous ceux qui avoient regné devant luy. Cet homme voyant que les affaires de nostre religion recevoient tous les jours un plus grand éclat par la mort de nos Martyrs, & que non seulement des hommes qui estoient dans la vigueur de leur âge, mais mesme de petits enfans dès leur plus tendre jeunesse, des filles encore toutes jeunes, & en general des personnes de toutes sortes d'âge & de sexe courroient au supplice avec une ardeur incroyable pour la deffense de la véritable religion; il s'en affligeoit en luy-mesme, & en ressentoit une douleur insupportable. Neanmoins il ne vouloit pas nous declarer une guerre ouverte. Car, disoit-il, ce seroit leur donner occasion à tous tant qu'ils sont de voler au martyre comme des abeilles à leurs ruches. Et il n'empruntoit pas d'ailleurs ce raisonnement; mais il le tiroit de la conduite de ses prédecesseurs. Car les tyrans qui ont persecuté l'Eglise & les peuples, se sont élevez contre nous lors que la Religion n'estoit encore qu'une petite étincelle; & toutefois il n'a pas esté en leur pouvoir de l'éteindre, & au lieu de la détruire, ils se sont détruits eux-mesmes. Cette étincelle s'augmentant de jour en jour jettoit une haute flamme, & se répandoit par toute la terre, quoy que l'on fist souffrir à tous les fidelles une mort cruelle & violente, ou par le supplice du feu, ou en les précipitant dans la mer, ou en les exposant aux bestes sauvages. Ils marchaient sur les charbons ardents comme sur la bouë. Ils consideroient la mer & ses flots où on les jettoit, comme des prairies agréables. Ils courroient avec autant d'ardeur aux épées des bourreaux que s'ils eussent deu recevoir de leurs mains la couronne & le diademe; & ils avoient un si grand mépris pour tous les tourmens, qu'ils les souffroient non seulement avec beaucoup de generosité & de constance, mais mesme avec une joye incroyable, & une extreme satisfaction. Et comme plus on arrose les plan-

» tes , plus elles croissent , ainsi nostre foy fleurit d'autant
 » plus qu'elle est attaquée ; elle tire son accroissement de sa
 » persecution mesme ; & les jardins que l'on arrose d'eau ne
 » deviennent pas si fertiles , que les Eglises deviennent fecon-
 » des quand elles sont arrosées du sang des Martyrs.
 » Cet Empereur idolatre faisant reflexion sur toutes ces
 » choses & sur plusieurs autres , n'eut pas la hardiesse de nous
 » declarer la guerre ouvertement. Ne travaillons pas , disoit-il ,
 » à leur donner occasion d'élever sans cesse de nouveaux tro-
 » phées , de sortir victorieux du combat , & d'acquérir conti-
 » nuellement des couronnes. Que fait-il donc pour executer
 » son dessein pernicieux ? Voyez je vous prie sa malignité. Il
 » commande à tous les medecins , à tous les gens de guerre , à
 » tous les sophistes , & à tous les orateurs de renoncer à leur
 » profession , ou d'abandonner la foy par une abjuration publi-
 » que. C'est la maniere dont il voulut nous faire la guerre en
 » nous tirant des flèches de loin , afin que ceux qu'il persecu-
 » toit ainsi , ou se rendissent ridicules par leur deffaitte , s'ils fai-
 » soient paroistre en quittant la foy , qu'ils préféreroient un peu
 » de bien à leur religion ; ou ne remportassent qu'une victoire
 » peu considerable , & un trophée peu glorieux , n'y ayant pas
 » beaucoup de gloire à mépriser l'art dont on fait profession ,
 » plustost que de renoncer à sa foy & à son salut.

Ces ruses politiques dont Julien vouloit se servir pour per-
 secuter l'Eglise plustost en dragon qu'en lion , font voir l'ex-
 cès de son animosité contre le grand Athanase dont il ne
 pouvoit souffrir ny le courage ny la gloire , puisque dans un
 temps où il ne se servoit que de subtilité & d'artifices pour
 ruiner insensiblement la foy , comme une forteresse qu'il ne
 croyoit pas pouvoir abbatre de force , il ne laissoit pas de
 vouloir accabler ce saint Prélat par les dernieres extremitez
 de la violence , jusqu'à rechercher son sang , & luy vouloir
 faire perdre la vie. Car Theodoret nous assure qu'il avoit or-
 donné non seulement de le chasser mais aussi de le tuer ; soit
 qu'il l'eust commandé secrettement en envoyant les ordres
 publics de son exil , soit qu'il eust envoyé ce troisiéme ordre
 après les deux autres dont le peuple d'Alexandrie empes-
 choit peut-estre l'execution , ne pouvant souffrir qu'on luy
 enlevast son Archevesque.

Theodoret.
l. 3. c. 5.

Et en effet l'histoire remarque qu'il fallut de nouveau Rufin. l. 1. c. 33. envoyer des Generaux, faire marcher des armées, & attaquer l'Eglise pour prendre Athanase; & il est constant que la grande Eglise d'Alexandrie, qui estoit la Cesarée, fut brûlée sous Julien par les payens & par les Juifs; ce Amb. ep. 17. Epiphani. hær. 69. c. 2. qui marque un grand tumulte. Le Saint la fit rebastir depuis.

Mais Dieu qui avoit garanti Saint Athanase de la fureur des Ariens, ne voulut pas l'abandonner à la haine de ce deserteur de nostre religion; & quelque sensible que fust la douleur des Catholiques d'Alexandrie qui environnoient avec beaucoup de larmes leur saint Archevesque, ne pouvant souffrir de se voir privez de sa presence & de sa consolation dans la mesme année que Dieu venoit de le leur rendre après une si longue & si triste separation, neanmoins ils en furent quittes pour un peu de crainte & de patience.

Le Saint eut mesme deslors un presentiment divin du Sozom. l. 5. c. 14. Socr. l. 3 c. 12. Theodoret. l. 3. c. 5. peu de durée de cette tempeste, & il prédit à ces fidelles affligez qu'elle ne dureroit pas, que cet orage n'estoit qu'une petite nuée, & qu'elle passeroit bien-tost. Il leur dit adieu en mesme temps; & remettant le soin de son Eglise à ceux de ses amis qui en estoient les plus capables, il se retira lors qu'il sceut que ceux qui estoient envoyez pour le tuer, estoient arrivez, & monta sur un vaisseau qu'il trouva sur le bord du Nil pour aller en Thebaïde.

L'executeur l'ayant sceu, le poursuivit en diligence, & fut neanmoins prevenu par une personne qui ayant rencontré le Saint en un lieu où il avoit pris terre, l'assura qu'on estoit prest de l'atteindre, s'il ne se fauvoit promptement. Tous ceux qui l'accompagnoient alors luy conseillerent de s'enfuir dans le desert: mais il les pria de ne rien craindre, & d'aller mesme au devant de son meurtrier, pour luy faire voir, disoit-il, que celuy qui nous protege est plus grand que celuy qui nous persecute. Il fit donc tourner vers Alexandrie; & le persecuteur les voyant passer, & n'ayant garde de s'imaginer que c'estoient eux-mesmes qu'il cherchoit, il leur fit demander s'ils ne sçavoient point où pouvoit estre Athanase. Ils répondirent

422 LA VIE DE S. ATHANASE,
qu'ils l'avoient veu assez près de là, & qu'il ne pouvoit pas estre bien loin. Ainsi l'exécuteur passa outre en diligence, se hastant inutilement pour atteindre celuy qu'il avoit devant les yeux, & donna le loisir à nostre Saint de revenir à Alexandrie. C'est ainsi que Dieu le retira d'une si grande extremité par la vertu de sa protection toute-puissante.

*Sozom. l. 4.
c. 9.*

Sozomene dit qu'il apprit par une revelation divine qu'on le poursuivoit de près; & c'est pourquoy il met cet événement entre ceux qui faisoient voir que Dieu luy avoit donné la grace de la prophetie, dont il rapporte encore quelques autres marques. Mais ce que le Saint avoit dit du peu de durée de la persécution de Julien, en est une preuve bien plus évidente & plus assurée. Et certainement il estoit fort à propos qu'en mesme temps qu'un apostat avoit recours à la magie & à la puissance des demons pour penetrer dans les secrets de l'avenir, Dieu découvrist à l'un de ses plus fidelles serviteurs ce qui luy devoit arriver, & en sa personne à toute l'Eglise, dont il estoit une des plus fermes & des plus inébranlables colonnes; afin que sa confiance fust la consolation de son peuple, & qu'il essuyast les larmes dont il estoit la matiere.

Il demeura caché dans Alexandrie jusqu'à la mort de Julien; & le lieu mesme d'où on le chassoit fut à son égard un azyle où Dieu le conservoit en sureté.

CHAPITRE XV.

S. Hilaire & S. Eusebe de Verceil travaillent pour l'Eglise en Italie. Les Macedoniens tiennent des assemblées. Mort de Julien.

PENDANT que S. Athanase passoit pour banni d'Alexandrie, & qu'il y vivoit paisiblement dans la retraite dont ses ennemis n'avoient pas conceu le moindre soupçon, S. Hilaire qui avoit affermi l'estat de la religion dans les Gaules, & estoit passé en Italie, y travailloit pour le mesme sujet lorsque S. Eusebe Evêque de

Vercueil y arriva en l'an 363. & le trouva saintement occupé à cette fonction apostolique.

Ces deux grands saints furent ravis de s'unir ensemble pour rétablir & pacifier toutes choses; & paroissant comme deux grandes lumieres de l'univers, ils éclairerent par la splendeur de leurs rayons l'Illyrie, l'Italie & les Gaules, & bannirēt des lieux mesmes les plus reculez & les plus secrets les tenebres de l'heresie. Mais Rufin quoy qu'Italian de naissance, préfere en cela S. Hilaire à S. Eusebe de Vercueil; & il dit que ce saint Evesque de Poitiers agissoit avec encore plus d'application & de succès, tant à cause de son naturel qui luy faisoit aimer la paix, que pour la reputation de sa doctrine, & l'adresse avec laquelle il persuadoit les autres.

*Rufin. l. 1.
c. 31.*

S. Hilaire assure luy-mesme qu'il avoit cherché tous les moyens possibles pour rétablir la paix dans les lieux d'où elle avoit esté bannie, la faire fleurir dans ceux où elle avoit esté troublée, & la rendre inébranlable dans les Eglises où elle avoit esté établie; mais que les pechez des hommes & la malice des précurseurs de l'Antechrist, ne luy avoient pas permis d'estre l'auteur ou le ministre d'un si grand bien. Il paroist qu'en disant ces paroles il avoit devant les yeux l'estat où estoit alors l'Eglise de Milan, dont Auxence troubloit encore le repos, quelque soin que ce grand Saint eust pris de la délivrer de l'erreur & du ravage de l'Arianisme. Mais cela n'empesche pas que Dieu n'ait répandu de grandes benedictions sur son travail à l'égard de plusieurs autres Eglises, pour y faire cesser le trouble dont elles avoient esté agitées par la fureur des heretiques.

contr. Aux.

Ce fut peut estre en ce temps-cy que Libere écrivit à tous les Evesques catholiques de l'Italie la lettre que nous avons déjà rapportée, dans laquelle il veut que ceux que leur ignorance a fait tomber dans les pieges des heretiques, s'en relevent par la confession du symbole de Nicée, & rentrent par ce moyen dans leur premier estat, quoyque quelques-uns, dit-il, trouvent cette conduite foible & lasche, & taschent de s'y opposer par une cen-

*id. contrā
Arian.*

LA VIE DE S. ATHANASE,
fure trop rigoureuse : ce qui semble marquer la dureté de
Lucifer de Cagliari.

Nous avons aussi une lettre des Evêques d'Italie à ceux d'Illyrie où S. Eusebe de Verceil venoit de passer, & nous y apprenons l'heureux succès de son voyage. Ils y témoignent leur joye de ce que Dieu avoit aussi regardé l'Illyrie d'un œil favorable ; & que cette province commençoit à rejeter l'infidélité sous le joug de laquelle elle avoit gemi si long temps, & à rentrer dans les sentimens de la véritable foy. Ils leur apprennent que pour eux ayant reconnu le malheur où ils estoient tombez à Rimini, ils avoient cassé par un consentement general de toutes leurs provinces les decrets de ce Concile, & estoient revenus à la foy dont leurs Peres avoient fait profession, c'est à dire à celle de Nicée. Ils les prient de faire la mesme chose, parce que sans cela ils ne peuvent avoir ny la paix ny la communion avec personne. Ils ajoutent à cela qu'il y a long-temps qu'ils sçavent qu'Ursace, Valens & leurs associez s'estoient declarez dans l'Illyrie chefs des Ariens & des Aëtiens, & qu'ils avoient esté condamnez. D'où l'on peut titer avec assez de vraisemblance que les Prelats d'Illyrie avoient écrit les premiers à ceux d'Italie, & leur avoient parlé de l'heresie d'Ursace & des autres.

*sozom. l. 5.
c. 13.*

Ce fut proprement en ce temps selon Sozomene, qu'on commença à parler des Macedoniens comme d'une secte separée des autres. Eleuse de Cyzique, Eustathe de Sebastie, & Sophrone de Pompeiople, qui en estoient les chefs, se trouvant en liberté par la mort de Constance, rassemblerent ceux qui leur avoient esté favorables dans le Concile de Seleucie, tinrent entr'eux diverses assemblées où ils condamnerent les Acaciens avec le formulaire de Rimini, & signerent encore celui d'Antioche ; se vantant par la bouche de Sophrone de Pompeiople, que leur doctrine touchant la ressemblance quant à l'essence tenoit un juste milieu entre les deux excés opposez des Occidentaux qui suivoient la consubstantialité, & des Aëtiens qui soutenoient que le Fils estoit dissemblable au
Pere.

Pere. Voilà de quelle maniere la secte des Macedoniens se forma ; & ce membre retranché des autres parties devint un corps si nombreux qu'on le vit eussitte dominer dans Constantinople.

L'histoire de l'Eglise ne nous apprend rien autre chose sur ce sujet pour ce qui regarde le regne de Julien. Et en effet nous lisons que ces questions & ces divisions des Chrestiens parurent comme assoupies durant que cet apostat les persecutoit tous en general, & les obligeoit à s'unir en quelque sorte contre cet ennemy commun, ainsi qu'il arrive d'ordinaire parmy les hommes que les guerres étrangères font cesser les domestiques. *id. l. 6. c. 4.*

Enfin Dieu ne souffrit pas que son Eglise fust exposée plus long-temps à la fureur de cet apostat, qui après s'être efforcé de la ruiner par une persecution lente, & avoir animé contre elle la rage des Donatistes & l'opiniastreté des Juifs, n'auroit pas manqué d'exécuter la promesse qu'il avoit faite aux demons, de leur sacrifier le sang des Chrestiens qu'il commençoit déjà de répandre en quelques endroits, si JESUS CHRIST qu'il persecutoit sous le nom de Galiléen, ne l'eust vaincu par la main des Perses, & n'eust borné le cours de sa perfidie & de son impiété, en abbregeant les jours de son regne.

S. Gregoire de Nazianze tranche icy en deux mots le recit de cette mort tragique, en disant que peu après l'exil de S. Athanase la justice divine abandonna ce sceierat à la discretion des Perses ; que ce fut là qu'elle jugea la cause de l'Eglise, & qu'y ayant envoyé cet Empereur si furieusement possédé de la passion de la gloire, elle l'en fit revenir mort sans que personne eust pitié de luy, & mesme sans que son corps fust honoré de la sepulture, ainsi qu'il dit l'avoir appris de quelqu'un, la terre mesme l'ayant rejeté par une ardeur violente, ce que ce Saint considere comme le prélude des supplices eternels.

Les circonstances de cette mort meriteroient une plus serieuse reflexion dans l'histoire, & l'aveu mesme de cet apostat qui en expirant percé d'une fleche reconnut que le Galiléen l'avoit vaincu, nous donneroit lieu de représenter la *Theodores. l. 3. c. 25.*

misère des impies, & de faire voir par cet exemple qu'il n'est pas possible de combattre impunément contre le ciel. Mais ces particularitez pourront mieux trouver leur place dans la vie de S. Gregoire de Nazianze que dans celle de nostre Saint; & il suffit de remarquer icy la verité de sa prophétie, cette nuée s'estant dissipée en peu de temps, & Julien estant mort le 26. de juin de l'année 363. à l'âge de 31. an, un an & prés de huit mois après la mort de Constance. De sorte qu'on peut luy appliquer avec raison ces paroles

Psalm. 36.
v. 37. 38.

du Psalmiste, J'ay veu l'impie élevé en grandeur, & fleurissant comme les cedres du Liban: mais ayant passé par là, il est disparu en un moment; je l'ay cherché, & je ne l'ay pu trouver.





LA VIE
DE
S. ATHANASE,
ARCHEVESQUE
D'ALEXANDRIE.
LIVRE ONZIÈME.

Contenant ce qui s'est passé depuis le regne
de Jovien jusqu'à la mort de ce Saint.

CHAPITRE PREMIER.

*Jovien élu Empereur n'accepte qu'avec peine cette dignité.
Il fait la paix avec les Perses.*



PEINE Julien l'apostat avoit jetté les derniers
soupleurs avec des blasphemes dignes de l'impié-
té dont il faisoit profession, lorsque les capitai-
nes de son armée s'estant assemblez pour luy
donner un successeur dans la necessité pressante
où estoient les affaires de l'Empire, Dieu permit que celuy
sur lequel ils jetterent les yeux pour l'élever à cette haute
dignité le matin mesme du 27. juillet de l'an 363. fut un ado-

H h h ij

LA VIE DE S. ATHANASE,
rateur de JESUS-CHRIST, & un enfant de l'Eglise, sça-
voir Jovien fils du Comte Varronien.

Ce choix fut capable de surprendre ceux qui avoient veu avec quelle animosité son prédecesseur s'estoit declaré contre la religion chrestienne, & avec quelle application d'esprit & de cœur il avoit entrepris de l'exterminer. Mais Dieu qui veille toujours pour la protection de son Eglise, avoit voulu la délivrer promptement de tous les maux dont elle estoit menacée, & la faire respirer après une agitation si violente. Quoy que ceux qui approchent de plus près de la personne des souverains, se conforment ordinairement à leurs sentimens & à leur religion; neanmoins soit que l'extravagance de Julien eust esté capable de choquer tous les esprits raisonnables, soit que le peu de temps qu'il avoit regné ne luy eust pas donné le moyen de faire une profonde impression sur l'esprit des officiers de son armée, ils conspirerent presque tous à luy donner un chrestien pour successeur, quoy que ceux qui estoient zelez pour le paganisme en eussent un regret extreme; & ils furent plus en peine de vaincre la moderation de Jovien qui ne vouloit point accepter l'empire, que de se résoudre à le luy donner.

Theodoret.
l. 4. c. 1.
Amm. Mar.
cell. l. 25.
Socrat. l. 3.
c. 19.
Suidas. Ni-
cephor. l. 10.
c. 38. Ruf.
l. 2. c. 1.

Il avoit toujours fait profession de la religion chrestienne sans craindre la puissance de Julien qui en estoit le persecuteur & le tyran; & il avoit tenu sous son regne le rang de premier des Domestiques. Cet apostat ayant ordonné à tous les officiers de son armée de quitter ou l'épée, ou la religion chrestienne, Jovien choisit le premier party: mais comme c'estoit un excellent capitaine que cet Empereur idolatre vouloit ménager pour ses interets, il ne laissa pas de le rappeler & de luy donner de l'employ dans la guerre de Perse; ce que Dieu permit pour l'élever à l'empire contre toute sorte d'apparence. Rufin luy donne le titre de Confesseur; mais il semble le rapporter au refus qu'il fit d'accepter l'empire jusqu'à ce qu'il eut obligé tous les soldats à se déclarer chrestiens.

C'est ce que Theodoret décrit plus amplement que les autres historiens, & nous emprunterons ses paroles pour en rapporter les particularitez. Après que Julien eut esté tué, dit-il, les generaux de l'armée tinrent conseil avec les capi-

taines touchant le choix de celuy qu'il falloit élever à l'em-
pire pour conferver l'armée dans un païs étranger, & pour
rétablir les affaires des Romains que la conduite si temerai-
re de celuy qui venoit de mourir avoit reduittes aux dernie-
res extremitez.

Pendant qu'ils estoient assemblez pour cette deliberation,
toute l'armée s'uniffant dans un mesme sentiment, demanda
pour Empereur Jovien, qui n'estoit ny general, ny de con-
dition approchante du generalat, mais qui d'ailleurs estoit
homme de qualité & fort illustre, & qui s'estoit rendu tres-
considerable dans le monde. Car il estoit de tres-haute tail-
le, il avoit l'ame fort élevée, & il s'estoit fort signalé dans
les plus importantes occasions de la guerre, & dans les com-
bats les plus hazardeux. D'ailleurs il s'estoit opposé à l'im-
pieté de Julien avec une liberté si vigoureuse, qu'il n'avoit
fait paroître nulle crainte de la puissance de ce tyran, mais
sa generosité l'avoit rendu comparable aux martyrs de
JESUS-CHRIST.

Ce fut alors que les generaux prenant le consentement de
toute l'armée pour la voix de Dieu mesme, firent venir au
milieu du camp cet homme si excellent & si genereux; & le
faisant monter sur un throne qu'ils dresserent sur le champ,
ils luy rendirent toutes les marques de respect, & luy defere-
rent tous les titres d'honneur que l'on attribuë ordinaire-
ment aux Empereurs en ces sortes de rencontres, en l'appel-
lant Auguste & Cesar par des acclamations publiques. Mais
cet homme si admirable usant de sa liberté ordinaire, & ne
craignant ny les generaux ny l'inconstance des soldats, qui
sont toujours disposez à prendre le mauvais party, & à ai-
mer les revolutions, il leur parla ainsi. *Je ne puis, dit-il,*
estant chrestien comme je suis commander à ces soldats, ny con-
duire les troupes de Julien, qui ont appris de luy une doctrine
si pernicieuse. Car il ne se peut faire qu'une armée qui est com-
posée de ces sortes de soldats, estant abandonnée de Dieu ne
soit la proye des ennemis. A quoy les soldats répondirent tout
d'une voix; *Ne craignez rien de ce costé-là, Seigneur, & ne*
refusez pas de vous charger de nostre conduite comme d'une
chose dangereuse. Ceux à qui vous commanderez ont esté nour-
ris dans des sentimens de pieté, puisque les plus vieux d'entre

» nous ont esté formez dans les exercices de la religion chrestienne
 » par Constantin, que ceux qui approchent de leur âge ont esté
 » instruits par Constance, & que le successeur de ces deux princes
 » a regné si peu de temps, que son impieté n'a point esté capable
 » de les corrompre.

Il n'y a donc nulle apparence de s'arrester à ce que dit Ammien Marcellin, que Jovien eut égard aux réponses de ceux qui regardoient les victimes pour y chercher la connoissance de l'avenir; & quoy que peut estre il n'ait pas pû empêcher que quelques-uns ne sacrifassent par l'attachement qu'ils avoient aux superstitions payennes, néanmoins leur impieté estoit tout à fait éloignée de son esprit & de sa conduite.

Ce fut sous ces conditions dignes d'un prince chrestien qu'il accepta le gouvernement de l'empire, sans se rebuter du triste & déplorable estat dans lequel Julien l'avoit laissé. Chacun sçait que cet apostat par une indiscretion dont sa seule legereté estoit capable, s'estoit tellement engagé dans le país ennemy avec toute son armée, qu'il l'avoit mise en estat de perir ou par les armes des Perses, ou par le defect des vivres. Jovien avoit aussi bien que luy à se deffendre de ces deux extremitez; mais toute la puissance des Perses ne luy donnoit nul sujet d'inquietude; & Ammien mesme reconnoist que dans toutes les rencontres où il eut le moyen d'en venir aux mains avec eux, il demeura toujours victorieux. Mais il ne trouvoit point de remede à la famine qui estoit presté de ruiner son armée; & il se voyoit en un estat où les Perses pouvoient ne pas laisser échapper un seul de ses soldats, si Dieu par une grace particuliere qu'il accorda à sa pieté, ne l'eust secouru dans ce besoin. Car les Perses soit par une moderation naturelle, soit par la crainte de quelque accident dont les victorieux mesmes ne sont point exemts, envoyerent les premiers faire des ouvertures & des propositions de paix: ce qu'Ammien, quoy qu'ennemy déclaré de Jovien, avouë estre une faveur de Dieu que l'on n'eust osé esperer; & cet historien reconnoist en mesme temps que les Perses accorderent la paix comme par une espece de misericorde. Aussi S. Chrystome attribué à un miracle visible le retour de cette miserable armée qui estoit comme environnée de filets; & il dit que Dieu accorda à la pieté de Jovien

Greg. Naz.
 orat. 4.

orat. 42.
 tom. 5.

cette grace & cette protection inopinée. Les quatre jours que l'on employa dans ce traité furent plus insupportables aux Romains que les tourmens les plus cruels, parce que l'extreme faim qu'ils enduroient ne pouvoit souffrir de retardement ny de trêves. De plus on faisoit encore apprehender à Jovien la revolte de Procope parent de Julien; & l'évenement ne fit que trop voir que ce soupçon estoit bien fondé. *Eutrop.*

Il ne faut donc pas s'étonner si dans une nécessité si pressante, Jovien fut obligé d'accepter une paix de 29. ou de 30. ans, sous des conditions qui estoient véritablement honteuses pour l'empire, mais que cette extremité estoit capable de justifier & de faire passer pour douces. C'estoit le fruit que l'imprudencé & la temerité de Julien laissoit à recueillir à son successeur, qui n'avoit pas moins pour partage sa défaite que son empire. Ces conditions consistoient à abandonner aux Perses cinq provinces sur le Tigre avec divers chasteaux, & les villes de Nisibis & de Singare, en faveur desquelles on obtint néanmoins que leurs habitans auroient la liberté de se retirer sur les terres des Romains; & on s'engagea aussi à ne point donner secours à Arsace Roy d'Arménie contre les Perses. On plaignoit particulièrement Nisibis, qui ayant esté jusqu'à ce temps-là le rempart de l'empire contre les incursions des Perses fut reduitte à voir ses citoyens sortir de l'enceinte de ses murailles, & estre contraints par ceux dont ils avoient toujours esté l'asyle, à perdre leurs terres & leur patrie. Ammien fait ce qu'il peut pour rendre la perte de cette ville plus odieuse. S. Chrysostome est plus équitable lors qu'ayant décrit ce malheur d'une maniere tout à fait touchante, il en rejette la cause sur la mauvaise conduite de Julien. *Ammia. l. 25. Ruf. l. 2. c. 1.*

Mais les payens sont entierement injustes de ne blâmer rien davantage en cette rencontre que ce qui peut contribuer le plus à la loüange de Jovien. Car ils luy reprochent comme un crime d'avoir gardé sa parole, sans vouloir rompre quand il le pouvoit, l'accord que la nécessité seule luy avoit fait faire; & de n'avoir pas suivi en cela l'exemple que les Romains luy avoient donné dans toutes les paix désavantageuses. Il est certain qu'il pouvoit conserver Nisibis: mais il ne le pou- *libr de S. Babyla. tom. 1.*

voit qu'en violant la foy qu'il avoit donnée. Et il est bien honteux à des payens mesmes de décrier une action si genereuse & si royale en attribuant à Jovien des intentions qui estoient contraires à ses veritables motifs, & qui eussent esté mesme assez legitimes.

Mais il ne faut pas s'étonner que les Romains ayent perdu une place si importante, puisque Julien l'avoit dépouillée de sa plus forte deffense, sçavoir de S. Jacques son Evesque. Car Constantin avoit ordonné qu'on l'enterrerait dans la ville quand il seroit mort, esperant qu'il en seroit le gardien; & Dieu témoigna par l'évenement qu'il avoit agréé sa foy. Nisibe perdit donc sa protection lors que Julien fit transporter les os de ce saint Evesque hors de ses ramparts; & elle tomba sous la puissance de Sapor dès qu'elle fut privée de cette tour & de cette forteresse invincible.

Eclairciss. 1. Après que l'armée de Jovien eut souffert jusques à Nisibe les incommoditez d'une tres-grande famine, elle quitta la Mesopotamie & arriva à Antioche; d'où Jovien partit en plein hyver pour passer dans la Cilicie & la Galatie: & il estoit déjà à Ancyre au commencement de l'année suivante.

Eclairciss. 2.

CHAPITRE II.

Jovien rend la paix à l'Eglise, rapelle S. Athanase, & le consulte.

*Ruf. l. 2.
c. 1.
Sozomen.
l. 6. c. 3.*

LE premier soin dont Jovien se trouva occupé dès qu'on l'éleva sur le throne, fut d'employer utilement le repos que la paix des Peres luy donnoit, & de travailler de tout son pouvoir à reparer les pertes que l'Estat avoit souffertes par les mouvemens & les agitations de la guerre précédente. Et comme il sçavoit par experience quels estoient les maux extremes que l'impiete de Julien son predecesseur avoit attirez sur l'empire, il se resolut de prendre une voye toute contraire à la sienne, & de faire du rétablissement de l'Eglise l'un des principaux objets de son application, évitant en mesme temps avec soin l'écueil de l'Arianisme qui avoit perdu Constance.

Dans ce dessein il écrivit promptement aux Evesques, & leur manda qu'ils tinssent les assemblées necessaires pour le rétablissement

rétablissement de l'Eglise, déclarant qu'il ne vouloit point d'autre religion dans son empire que celle des chrestiens. Et en effet un Comte nommé Magnus ayant brûlé l'eglise de Beryte sous Julien, il l'obligea de la faire rebastir à ses dépens: & il n'y eut que la puissante intercession de ses amis qui l'empescha de luy faire trancher la teste, & qui le porta à luy accorder sa grace contre son inclination.

Theodoret.
l. 4. *hystor.*
c. 19.

Ce fut donc une grande consolation pour les adorateurs de JESUS-CHRIST, de voir une si heureuse revolution dans l'empire; & ils se virent obligez de benir Dieu de leur avoir donné un prince aussi plein de zele pour rétablir dans tout le monde la religion veritable; que son prédecesseur avoit eu d'emportement & de fureur pour l'exterminer & pour la détruire. Tous les temples des idoles furent fermez. Le sang corrompu des victimes qu'on répandoit sous Julien avec une si grande abondance, cessa de couler en un instant. Les payens furent réduits à se cacher de costé & d'autre; ceux qui avoient pris avec autant de complaisance que d'affectation le vain habit de philosophes, le quitterent aussitost, & reprirent l'habit commun. Et comme plusieurs avoient épousé sous Julien de gré ou de force des vierges consacrées à JESUS-CHRIST, Jovien adressa à Salluste second préfet du prétoire, & qui estoit payen, une loy par laquelle il condamnoit à la mort ceux qui auroient seulement la hardiesse de solliciter ces vierges au mariage, ou mesme de leur parler autrement que les regles de la pudeur ne le permettent.

Socrat. l. 3.
c. 20.

Mais afin d'établir son gouvernement sur une base vraiment solide, la premiere loy qu'il publia lors qu'il fut entré sur les terres de l'empire, fut pour ordonner, dit Theodoret, de rendre les eglises à ceux qui avoient toujours conservé inviolablement la foy de Nicée, dont cet Empereur avoit toujours fait profession, & de rappeler les Eveques qui se trouvoient encore bannis, mais principalement Athanase, auquel il écrivit en particulier pour luy oster tout sujet d'apprehension. Voicy la lettre que ce prince luy adressa pour cet effet, & qui est toute pleine du respect qu'il paroist avoir eu pour nostre Saint, dans les œuvres duquel elle a esté inserée; & nous ne voyons rien qui nous empesche de la tenir pour veritable.

Greg. Naz.
orat. 21.
Theodoret.
l. 4. c. 2.
Socrat. l. 3.
c. 20.

apud Atha-
nas. Tom. 2.
p. 33.

Au tres-religieux amy de Dieu Athanase, Iovien.

» **C**OMME nous admirons plus qu'on ne peut exprimer la
 » pieté & la sagesse de vostre conduite, le soin que vous
 » avez de vous rendre semblable au Dieu de tout l'univers, &
 » la disposition sainte de vostre ame envers JESUS-CHRIST
 » nostre Sauveur, nous avons, tres-religieux Evesque, une esti-
 » me particuliere pour vous. Car nous sçavons que vous avez
 » entrepris tous les travaux imaginables; que la crainte des
 » persecuteurs n'a jamais esté capable de vous arrester; que les
 » dangers & les menaces des épées n'ont esté que l'objet de vo-
 » stre mépris; que tenant jusques à present le gouvernail
 » de la veritable foy qui vous est si chere, vous combattez
 » continuellement pour la verité; & que vous édifiez tout le
 » monde par une conduite qui est l'exemple & le modèle de
 » la vertu à l'égard de tous les peuples fidelles. C'est pour ce su-
 » jet que nous vous rappellons presentement, & que nous vous
 » ordonnons de revenir pour enseigner la doctrine du salut.
 » Revenez donc encore une fois aux eglises saintes; païssez
 » le peuple de Dieu, & adressez luy en nostre faveur des
 » prieres tres-ardentes pour la prosperité de nostre personne &
 » de nostre empire. Car nous sommes persuadez que Dieu
 » nous comblera de benedictions & de graces, & les répandra
 » avec abondance sur tous ceux qui font profession de la reli-
 » gion chrestienne aussi bien que nous, si vous avez la bonté de
 » nous accorder le secours de vos prieres.

S. Athanase n'avoit pas crû devoir attendre cet ordre de
 l'Empereur pour reprendre le gouvernement de son Eglise.
 Quand il eut appris la mort de Julien, dont Dieu le fit avertir
 miraculeusement le jour mesme qu'elle arriva par une vision
 qu'en eut le fameux Didyme, il sortit aussitost du lieu où il
 estoit caché dans Alexandrie mesme, & reprit la conduite de
 son troupeau: & ce fut vraysemblablement en ce temps-cy
 plustost qu'en celuy que marque ailleurs Sozomene, qu'il pa-
 rut tout d'un coup au milieu de son eglise, & réjouit son peu-
 ple par une surprise autant agreable que le pouvoit estre ce
 spectacle inopiné. Mais la lettre de l'Empereur bannit toute
 crainte de son esprit, & acheva de le remplir entierement de
 confiance.

*Sozomen. l.
 6 c. 2.
 Pallad. in
 Laus. c. 3.*

*Sozom. l. 5.
 c. 7.*

Jovien ne se contentant pas encore de l'avoir rappelé, pria ce genereux deffenseur de la verité de luy envoyer une instruction tres-exacte sur la doctrine de la foy, qui se trouvoit alors si embarrassée par tant d'opinions & de sectes différentes, qui la divisoient & la déchiroient miserablement. Cette lettre tendoit à le supplier de luy apprendre de quelle maniere il se devoit conduire dans le reglement des affaires de l'Eglise, afin de réunir toute la terre par l'assistance du S. Esprit; ou au moins de sçavoir de luy de quel costé il devoit se ranger en cette rencontre, pour l'appuyer de son autorité imperiale, & pour en recevoir reciproquement l'appuy que la verité promet à ses deffenseurs.

Nous apprenons de Theodoret que S. Athanase assembla pour ce sujet les plus habiles Evesques au nom de tous ceux qui estoient dans l'Egypte, la Thebaïde & la Libye, & qu'ensuite il luy écrivit la lettre que cet historien rapporte, & que nous trouvons aussi dans les œuvres mesmes du Saint. En voicy le contenu.

l. 4. c. 2. 3.

Eclairciss. 1.

tom. 1. p.

245.

Le soin de s'instruire exactement des divines veritez, & le desir des choses celestes sont des qualitez tout à fait dignes d'un prince qui aime Dieu, & qui fait profession de le servir avec pieté; & c'est ce qui vous procurera l'avantage d'avoir vostre cœur dans la main de Dieu. Comme donc vostre pieté veut apprendre de nous la foy de l'Eglise catholique, après avoir remercié JESUS-CHRIST du mouvement qu'il vous en donne, nous avons crû qu'il n'y avoit rien de plus à propos dans cette importante occasion que de vous représenter la foy que nos Peres ont établie dans le Concile de Nicée. Car ceux qui l'ont voulu rejeter, nous ont persecuté à cause que nous refusions de nous soumettre à l'heresie des Ariens, & se sont rendus eux-mesmes les auteurs de l'heresie & du schisme que nous voyons dans l'Eglise catholique.

Les divines Escritures nous découvrent assez distinctement la veritable foy qu'il faut avoir en J. C. & elle y est contenuë en termes si clairs que leur seule lecture suffit pour en avoir une parfaite intelligence. C'est dans cette créance que les Saints ont esté baptizez, & qu'ils se sont consummez par le martyre, qui les ayant séparés de leurs corps les fait vivre maintenant en nostre Seigneur. Et cette foy seroit demeurée

» saine & inviolable à tout le monde, si la malice de quelques
 » heretiques n'eust esté assez temeraire pour l'alterer. Un cer-
 » tain Arius, & quelques personnes de son party l'ont corrom-
 » puë, & ont entrepris de publier en sa place leur heresie, en
 » disant que le Fils de Dieu vient du néant, qu'il est créature
 » & ouvrage, & sujet au changement. Ils ont trompé plu-
 » sieurs personnes par ces discours si pernicieux; & quelques-
 » uns mesme qui paroissoient estre des plus considerables dans
 » l'Eglise, ont esté séduits par leurs blasphemes.

» C'est pour ce sujet que nos saints Peres s'estant assemblez
 » dans le Concile de Nicée, ainsi que nous venons de dire,
 » ont prononcé des anathemes contre ces erreurs, & ont dres-
 » sé par écrit la confession de foy de l'Eglise catholique, afin
 » que la publication qui s'en feroit par tout le monde, servist à
 » éteindre l'heresie que ses sectateurs venoient d'allumer. Elle
 » fut donc receüe alors & preschée de toutes parts avec une
 » parfaite sincerité dans chaque eglise.

» Mais parce que quelques personnes voulant renouveler
 » l'heresie des Ariens, ont eu l'insolence de rejeter cette con-
 » fession de foy que nos Peres avoiēt établie dans le Concile de
 » Nicée; & que d'autres qui feignent d'avoir la veritable foy,
 » la ruinent néanmoins en verité, en rejetant le terme de con-
 » substantiel sous prétexte des mauvais sens qu'ils luy donnent,
 » & prononcent aussi des blasphemes contre le S. Esprit en di-
 » sant qu'il est créature, & que le Fils l'a produit en qualité de
 » son image: comme nous avons veu combien ce blaspheme
 » est nuisible aux peuples, nous avons pris le soin de vous pre-
 » senter cette confession de foy du Concile de Nicée, afin que
 » vostre pieté connoisse avec quelle exactitude ces choses y
 » ont esté définies, & combien se trompent ceux qui ensei-
 » gnent une doctrine contraire à ces décisions.

» Sçachez donc, tres-religieux Empereur, que de tout
 » temps on a enseigné ces veritez; que les Peres qui se sont as-
 » semblez à Nicée les ont reconnues & protestées publique-
 » ment, & qu'elles ont esté receües par toutes les Eglises du
 » monde, par celles d'Espagne, de la grande Bretagne, de
 » France, de toute l'Italie, de la Dalmatie, de la Dace, de la
 » Mysie, de la Macedoine, de toute la Grece, de toute l'A-
 » frique & de la Sardaigne, de Chypre, de Candie, de la Pam-

phylie, de la Lycie, de l'Isaurie, de l'Egypte, du Pont, de la Cappadoce, & de celles qui sont proches de nous; comme aussi de toutes les Eglises d'Orient, à la reserve d'un petit nombre de personnes qui sont dans les sentimens d'Arius. Car nous avons connu la doctrine de ces Eglises ou par nous mesmes, ou par les lettres que nous en avons receuës. Ainsi nous sçavons, tres-religieux Empereur, qu'encore qu'un petit nombre de personnes s'opposent à cette foy, neanmoins ils ne luy peuvent faire aucun préjudice, parce que la foy apostolique domine par toute la terre, & qu'ils ne s'opposent maintenant à la pieté par un esprit de contention, qu'à cause qu'il y a long-temps qu'ils sont infectez de l'heresie d'Arius.

Afin donc que vostre pieté sçache quelle est la foy que les Evêques ont établie dans le Concile de Nicée, quoy qu'assurément elle vous soit déjà connue, voicy le symbole qui y a esté dressé.

S. Athanase transcrit icy d'un bout à l'autre ce symbole; & ensuite il continuë ainsi. Il faut, Seigneur, que tout le monde demeure ferme dans cette foy comme estant toute divine & apostolique, & que personne n'entreprenne de l'alterer par des paroles artificieuses & par des disputes, ainsi qu'ont fait les Ariens, qui disent que le Fils de Dieu a esté tiré du néant, qu'il y avoit un temps dans lequel il n'estoit pas, qu'il a esté créé, qu'il a esté fait, & qu'il est muable. Car comme vous venez de voir, c'est pour cela que le Concile de Nicée a anathematizé cette heresie. Et il a de mesme exprimé tres-clairement la veritable foy: car il ne s'est pas contenté de dire que le Fils est semblable à son Pere, de peur que l'on ne crust qu'il est simplement semblable à Dieu; mais afin qu'on sceust qu'il est vray Dieu de Dieu, il a écrit dans cette profession de foy qu'il est de la mesme substance, ce qui appartient proprement à un fils veritable & naturel. Il n'a point aussi séparé le S. Esprit d'avec le Pere & d'avec le Fils, mais il luy a rendu la mesme gloire qu'il a attribuée au Pere & au Fils dans une mesme foy de la sainte Trinité, parce qu'il n'y a qu'une mesme divinité dans cette Trinité sainte.

On voit par cette lettre de S. Athanase qu'il ne crut point

438 LA VIE DE S. ATHANASE,
devoir rien ajouter au Concile de Nicée pour l'instruction
de ce prince, & que la simplicité de cette doctrine luy pa-
rut suffire pour ruiner les anciennes heresies & les nouvel-
les. Il falloit laisser les nouveautez aux Ariens, & à leurs
malheureux rejettons; & plus ils faisoient paroistre d'incon-
stance dans leurs sentimens, plus les Evesques orthodoxes
devoient persister à ne tenir qu'un mesme langage.

p 931.

On voit de plus par cette mesme lettre & par une autre
de S. Athanase aux Africains, combien l'Eglise tira d'avan-
tages de ce peu d'années de sa liberté depuis qu'elle s'estoit
tirée de l'oppression d'un Empereur Arien, puisqu'elle avoit
déjà assemblé tant de Conciles pour confirmer uniquement
la foy de Nicée, & condamner par son rétablissement tous
les formulaires heretiques. On admiroit le grand nombre
d'Evesques qui la signoient par tout le monde. Mais cet usa-
ge estoit si universellement établi, que l'on s'étonnoit en-
suite qu'il pust encore rester quelque rejetton de cette ra-
cine amère de l'Arianisme; & s'il en paroissoit quelqu'un, on
le couppoit aussi-tost & on le rejettoit de l'Eglise: de sorte
que quand nostre Saint alleguoit à Jovien le consentement
universel de toutes les Eglises du monde, il n'y avoit nulle
exaggeration dans ses paroles.

ORAT. 21.
p. 394.

Enfin on voit par cette lettre qu'il soutient la divinité du
S. Esprit avec un peu plus d'étenduë que tous les autres ar-
ticles; & c'est ce que S. Gregoire de Nazianze y a plus
particulierement admiré, & ce qui luy a fait dire que tous
ceux tant de l'Occident que de l'Orient avoient appris de
cet écrit la verité sur ce point; de sorte qu'il le considere
comme un present magnifique & digne d'estre fait à un
Roy, afin que les desordres qu'un Empereur avoit faits, fus-
sent reparez par un autre, que la bonne doctrine l'emportast
au dessus de la mauvaise, qu'un écrit fust la destruction d'un
autre écrit, & que le symbole de Nicée abolist le formulaire
de Rimini.



CHAPITRE III.

*Jovien s'affermit dans la foy , rend aux Eglises ce que
son prédecesseur leur avoit osté , fait venir
S. Athanase à Antioche , & rejette
les Macédoniens.*

DIEU ayant mis dans le cœur de Jovien de consulter Theodoret. l. 4. c. 4. S. Athanase touchant les affaires de la Religion & de l'Eglise, il ne faut pas s'étonner de ce qu'il receut avec joye la lettre que le Saint luy en écrivit au nom du Concile dont elle estoit le resultat; & l'effet qu'elle produisit sur son esprit fut de le rendre plus ferme dans la connoissance & dans l'amour de la verité. On en vid des marques par la publication d'une loy qu'il avoit faite pour ordonner de rendre aux Eglises le bled que Constantin leur avoit donné, & dont Julien les avoit privées. Mais comme la famine que Dieu avoit envoyée pour punir les crimes de cet apostat, ne permettoit pas que l'on donnast alors plus du tiers de ce que Constantin avoit ordonné, Jovien promit de donner le tout lorsque la colere de Dieu seroit appaisée, & auroit fait cesser le fleau dont tout l'empire Romain estoit alors affligé. Mais il n'eut en cela que le merite de sa bonne volonté; & le peu de durée de son regne luy ayant osté le moyen d'executer cette promesse, ses successeurs n'eurent pas les mesmes mouvemens, & on se contenta de ce tiers, qui se donnoit encore du temps de Theodoret.

La satisfaction que Jovien avoit receuë en attendant parler nostre Saint dans la lettre qu'il luy avoit écrite, luy inspira le desir de le voir encore luy-mesme, & de conférer avec luy plus amplement de ce qu'il avoit à faire touchant la Religion. Le Saint estant mandé par ses ordres, ne fit pas de difficulté d'y déferer promptement; & ayant resolu de luy-mesme avec le conseil de ses plus intimes amis de l'aller trouver à Antioche, il en fut fort bien receu, & luy donna toutes les instructions dont il pouvoit avoir besoin. Epiph. hær. 68. c. 10. Sozomen. l. 6. c. 5. Socrat. l. 3. c. 20.

Ce fut un avantage signalé à Jovien de pouvoir conférer de vive voix avec l'homme le plus éclairé & le plus illustre

qui fust alors dans l'Eglise, & qui en soutenoit la cause depuis près de 40. ans. Aussi ne luy falloit-il pas un moindre secours pour se deffendre des sollicitations des heretiques, qui crurent chacun de leur costé que les differentes revolutions de l'empire devoient estre favorables à leurs differentes sectes. Car ils venoient de renouveler plus que jamais ces questions de party qui avoient esté comme assoupies sous le regne du dernier Empereur, parce qu'il declaroit la guerre à toute la religion Chrestienne en general; & ils ne se servoient de la paix que pour combattre une doctrine toute pure & toute sainte qu'ils haïssent d'une haine irreconciliable.

*Eclairciss.
Socrat. l. 3.
c. 21.*

Ils se hastèrent à l'envy de prévenir l'esprit de Jovien à son retour de Perse, & de se le rendre favorable. Les premiers qui s'adresserent à luy furent les Macedoniens selon Socrate; & ils luy presenterent une requeste pour demander que les Anomœens fussent chassés des eglises, & qu'elles leur fussent données, entendant apparemment les Ariens purs sous le nom d'Anomœens. A quoy Jovien ne répondit rien sinon qu'il haïssoit la division, & qu'il aimoit & honoroit ceux qui embrassoient l'union & la concorde. Car son dessein estoit en effet d'appaiser les dissentions de l'Eglise par la persuasion & par la douceur; & le philosophe Themistius a parlé avec éloge de cette conduite qui tendoit à faire cesser les divisions, & à empescher que ceux qui vivoient sous le mesme empire, ne fussent plus opposez entr'eux que les Perses ne l'avoient esté aux Romains dans la plus grande chaleur de la guerre.

orat. 12.

l. 6. c. 4.

Sozomene rapporte un peu autrement la requeste qui fut présentée à Jovien par les heretiques. Elle fut envoyée, dit-il, par ceux qui haïssent les Anomœens, & qui recevoient la doctrine de la ressemblance du Verbe quant à la substance, au lieu de celle de la consubstantialité. Ils remercioient Dieu d'avoir élevé cet Empereur sur le throne, & luy demandoient qu'il fist subsister ce qui avoit esté fait à Rimini & à Seleucie, en cassant ce que la puissance de quelques uns avoit fait faire au contraire; ou du moins que l'on remist les choses en l'estat où elles estoient avant ces Conciles, en sorte qu'il fust permis à chacun de s'assembler en son particulier où il voudroit: & ils le sollicitoient d'arrester

d'arrester les entreprifes de ceux qui vouloient séduire les peuples par leurs innovations comme on avoit fait sous Constance. Ils ajoutoit qu'ils n'estoient pas venus eux-mesmes presenter cette requeste , de peur de se rendre importuns ; mais que si on le leur permettoit , ils seroient tres-aisés de faire ce voyage à leurs dépens.

Cette requeste estoit écrite au nom de Basile d'Ancyre , de Silvain de Tarse , de Sophrone de Pompeïople , de Pasinique de Zenes ou Zenople en Lycie , de Leonce de Comanes , de Callicrate de Claudiople dans la Bithynie ou le Pont appelé Honorias , de Theophile de Castabales en Cilicie.

Cependant l'aversion que Jovien témoignoit pour les schismes & pour les troubles étant bien-tost connuë dans tout son empire , elle rallentit extrêmement la chaleur , & modera l'empressement de ceux qui ne cherchoient qu'à disputer. Mais quoyque ce dessein fust le veritable but de ce prince Chrestien , & que l'amour de l'unité & de la paix fust tres-sincere dans son cœur , neanmoins il souhaittoit avec une extreme passion de voir cette paix fondée sur la foy veritable & orthodoxe. C'est pourquoy bien que nous ne voyions pas qu'il ait pressé l'exécution de l'ordonnance qu'il avoit faite d'abord de remettre toutes les eglises entre les mains des catholiques ; neanmoins nous sçavons que comme il y avoit à Antioche une eglise bastie depuis peu de temps , il la fit donner aux Catholiques ; & il n'y a pas lieu de douter que ce ne fust à ceux de la communion de S. Melece.

Ces considerations jointes au respect que Jovien , qui estoit alors à Antioche , témoignoit publiquement pour S. Melece , comme pour un Prélat d'un merite extraordinaire , firent un puissant effet sur l'esprit d'Acace ; & comme les interests presens qui estoient sa plus grande regle , le tournoient toujours du costé des plus puissans , il s'unit avec ce Saint qui s'estoit separé de l'Arianisme , & s'en détacha luy-mesme pour entretenir avec luy une liaison plus étroite.



C H A P I T R E I V.

*Concile tenu à Antioche par S. Melece.**Socrat. l. 3.
c. 21.*

LE calme profond dont l'Eglise jouissoit sous la protection de Jovien, donna occasion à S. Melece de reparer les maux passez par l'autorité d'un Concile; & Acace entrant avec luy dans ce dessein, ils convinrent de le tenir dans Antioche. Il s'y trouva 27. Evêques, qui tous d'un commun accord prirent la resolution de présenter à l'Empereur une lettre par laquelle ils confessoient la consubstantialité du Verbe, & confirmoient la foy de Nicée.

*Epiph. har.
73. c. 26.**ep. 69.**Eclairc. 2.*

Les noms de ces 27. Evêques sont S. Melece d'Antioche, S. Eusebe de Samosates, Evagre de Sicile, Urane d'Apamée, Zoile de Larisse en Syrie, Acace de Cesarée, Antipatre de Rhosses en Cilicie, Abraham d'Urimes dans la Syrie Euphratesienne, duquel S. Basile fait mention, Aristonique de Seleucobele dans la seconde Syrie, Berlamene de Pergame, qui avoit peut estre esté substitué à la place de Draconce, Urane de Melitine, Magne de Calcedoine ou de Calcide, Eutyque d'Eleutherople, Isacoquis ou Isaac de l'Armenie majeure, Tite de Bostres en Arabie, Pierre de Sippes ou Hippe dans la Palestine au delà de la mer de Galilée, S. Pelage de Laodicée en Syrie, Arabien d'Antre ou plustost d'Adra dans l'Arabie Petrée, Pison d'Adames dans la Cilicie, Sabinien de Zeugme sur l'Euphrate, Athanase d'Ancyre, S. Irenion de Gaze, Pison d'Auguste, Patrice de Palte, Anatole de Berée, Theotime d'Arabie, & Lucien d'Arques dans la Phenicie.

Ces 27. Evêques s'unirent tous dans un mesme sentiment pour recevoir la doctrine de la consubstantialité, & la foy du Concile de Nicée; & ils renfermerent leurs décisions dans une lettre qu'ils écrivirent à Jovien, & où nous lifons encore ce qui suit.

(†*)

*A nostre tres-religieux Seigneur, & tres-agreable à Dieu
Iovien, victorieux & Auguste, le Concile de
plusieurs Evêques de différentes provinces
assemblée dans Antioche.*

NOUS sçavons, tres-religieux Empereur, qu'un des premiers soins de vostre pieté est d'établir la paix & l'union de l'Eglise; & nous n'ignorons point aussi que vous estes prévenu de cette pensée tout à fait judicieuse, que le principal moyen de procurer cette union & cette paix consiste dans l'establissement de la verité & de la foy orthodoxe. Ainsi afin que tout le monde reconnoisse que nous ne sommes pas du nombre de ceux qui altèrent & corrompent la verité, nous declaron & protestons à vostre pieté que nous recevons & admettons la foy du saint Concile qui a esté assésilé il y a déjà long temps dans la ville de Nicée. Car pour le mot de *consubstantiel*, qui semble nouveau à quelques-uns, il a esté expliqué en un bon sens par les Peres. Et ce sens est que le Fils a esté engendré de la substance de son Pere, qu'il luy est semblable quant à la substance, sans que dans cette generation ineffable il soit permis de se figurer aucun des accidens qui se rencontrent dans la generation des hommes, ny qu'il faille entendre ce mot selon les autres sens ausquels les auteurs prophanes s'en sont pû servir: car les Peres l'on employé pour reprimer la temerité impie d'Arius qui a osé dire que JESUS-CHRIST tire sa naissance du néant; ce que les Anomœens qui se sont élevez depuis peu, publient encore d'une maniere plus audacieuse & plus insolente pour ruiner la paix de l'Eglise. C'est pour ce sujet que nous avons esté d'avis de joindre à cette lettre une copie de la confession de foy qui a esté dressée dans la ville de Nicée par les Peres qui y estoient assemblez, & que nous embrassons tous. Nous croyons en un Dieu Pere tout-puissant, &c.

Il ne peut y avoir de declaration de foy plus claire & plus précise que celle-là. Mais comme le terme de semblable en substance qui se lit dans cette lettre, & qui a esté approuvé par les saints Peres de l'Eglise comme fort bon en

luy-mesme, quoy que non suffisant pour exprimer parfaitement la generation du Verbe, estoit commun aux Semiaris & aux Macedoniens; il semble que c'est ce qui a donné sujet à ceux qui avoient d'ailleurs une mauvaise opinion des sentimens de S. Melece & de ses amis, d'avoir encore leur foy suspecte après cette décision: On en voit diverses marques dans l'histoire.

Eclairciss. 2. Mais ce qui a encore favorisé ces soupçons desavantageux à la pureté de la foy de S. Melece, c'est ainsi que nous apprenons de S. Epiphane, que quelques-uns de ceux qui paroissent communiquer avec ce saint Evesque d'Antioche, & avec son Concile, prononçoient des blasphemés contre la divinité du S. Esprit, quoy qu'ils n'eussent que des sentimens orthodoxes touchant celle du Fils. Et il faut avouër en effet que l'on ne voit rien dans le Concile d'Antioche qui appuye particulièrement la divinité du S. Esprit. Mais le mesme S. Epiphane nous assure que le peuple qui suivoit Melece n'estoit pas moins catholique dans ses sentimens sur cette personne que sur la seconde; & cela seul nous devoit suffire pour ne point douter de la foy de S. Melece quand tout le reste de sa vie, & particulièrement ses trois exils ne nous en assureroient point, & quand il ne seroit point pleinement justifié par tant de loüanges publiques que tant de Saints luy ont données aussi-tost après sa mort dans le second Concile general.

Nous pouvons bien dire la mesme chose de S. Eusebe Evesque de Samosate, de S. Pelage de Laodicée, de S. Irenion de Gaze, d'Athanase d'Ancyre, & de Tite de Bostres. Mais on ne peut pas deffendre en cette maniere les autres Evesques du Concile d'Antioche, & particulièrement Acace de Cesarée, qui n'ayant réglé sa foy jusqu'à ce temps-là que par les mouvemens de la Cour, pourroit bien avoir signé la foy du Concile de Nicée par politique autant que par une veritable créance. Neanmoins il faut avoir des preuves pour l'assurer; & Dieu seul s'est reservé le droit de fonder les cœurs, & le pouvoir absolu de juger des secrettes intentions des hommes.



CHAPITRE V.

Paulin signe le Concile d'Alexandrie. Les Ariens font de nouveaux efforts contre S. Athanase, mais sans succès.

Les Evêques estant assemblez dans Antioche pour les affaires de la Religion, ils prirent aussi des précautions pour s'assurer de la foy de quelques-uns de leurs confreres, & Paulin fut l'un de ceux qui passerent par leur examen. Quoy que ses sentimens fussent tres-purs, ils le soupçonnoient néanmoins de tenir une doctrine contraire à celle de l'Eglise; & S. Basile semble témoigner que ce fut par ce motif que S. Athanase luy écrivit une lettre, dont les partisans de cet Evêque d'Antioche voulurent depuis tirer avantage contre S. Melece, quoy qu'ils dissimulassent le sujet particulier qui avoit obligé nostre Saint à la luy écrire. ep. 349.

De plus nous apprenons de S. Epiphane, que Paulin estant obligé de se justifier d'une accusation si atroce, donna à S. Athanase comme une confession de sa foy, laquelle il rapporte; & c'est la signature mesme qu'il fit du Concile d'Alexandrie de l'an 362. ajoutant qu'elle estoit ou toute ou en partie écrite de la main de nostre Saint. Epiph. her. 77. c. 2.

De ces deux passages joints ensemble on peut tirer que Paulin estant accusé ou de Sabellianisme ou d'Apollinarisme, S. Athanase luy en avoit écrit d'Alexandrie, & puis luy fit signer cet écrit dont nous parlons. Et il ne faut pas douter que cela ne soit arrivé en ce temps-cy auquel S. Athanase estoit actuellement à Antioche; comme ce fut aussi dans ce mesme temps qu'arriva ce que rapporte S. Basile en un autre endroit, quand il dit que S. Athanase estant venu d'Alexandrie vouloit tout à fait s'unir de communion avec S. Melece, mais que quelques personnes mal intentionnées dont il prit l'avis, luy persuaderent de remettre cette jonction à un autre temps. Ce qui montre qu'il y a souvent des retardemens que Dieu permet par un ordre particulier de sa providence pour humilier les plus grands saints, & pour exercer la patience de ses plus fidelles servi.

teurs, comme il ne faut pas douter que S. Melece n'ait esté affligé en cette rencontre de voir l'inexécution de ce bon dessein qui luy estoit si avantageux, & si nécessaire à la paix generale de toute l'Eglise.

*Sozom. l. 6.
c. 5.
Epiph. her.
68. c. 10.*

Il ne restoit plus à S. Athanase après avoir terminé les affaires de la foy, qu'à s'en retourner en paix à Alexandrie avec la permission de Jovien. Il avoit sujet d'estre satisfait du succès de son voyage, puisqu'il n'y a rien qui luy soit plus glorieux que de le voir consulter par un Empereur catholique après avoir esté persecuté durant tant d'années par deux Empereurs, l'un heretique & l'autre apostat; de voir un Evesque contre lequel toutes les forces de l'empire avoient esté employées, devenir en un moment l'oracle de toute l'Eglise & de son Prince, & d'estre préféré luy seul à tous les autres Evesques & à un Concile.

*Greg. Naz.
or. 20. p.
397.*

Mais les Ariens avoient conceu contre luy une haine trop irreconciliable pour le laisser en repos un seul moment. Ils firent un effort pour le ruiner dans l'esprit de Jovien par leurs calomnies, & pour porter un Empereur, à qui S. Gregoire de Nazianze rend témoignage d'avoir esté fort doux, à persecuter tout de nouveau celuy qu'il venoit de consulter comme son prophete.

Sozomene touche cette histoire en peu de mots, mais il ne la décrit pas tout à fait exactement; & on ne peut mieux s'en instruire que par les actes qui s'en sont conservez dans les œuvres de S. Athanase, & qui nous paroissent si authentiques que nous ne croyons pas que personne les puisse accuser de supposition. Ils ne sont pas moins à l'avantage de Jovien, qui y fait paroistre beaucoup d'esprit & de pitié, qu'à la honte des Ariens qui continuent à y faire voir un emportement tout à fait déraisonnable. Voicy donc le détail de cette relation dans laquelle l'esprit de l'Arianisme se fait voir au naturel, & nous n'y chercherons pas plus d'ornement que l'antiquité ne luy en a donné.

*apud Ath.
tom. 2. p. 27.*

Lorsque Jovien sortoit d'Antioche par la porte Romaine pour aller à la campagne, Luce, Bernicien, & quelques autres Ariens le prièrent de les écouter. Il leur demanda qui ils estoient, d'où ils venoient, & ce qu'ils desiroient de

luy : A quoy ils répondirent qu'ils estoient des Chrestiens d'Alexandrie, & qu'ils conjuroient sa majesté de leur donner un Evefque. J'ay ordonné, dit Jovien, qu'Athanasé que vous aviez auparavant pour vostre Prelat, reprendroit son siege : Et ils repliquerent qu'il y avoit beaucoup d'années qu'il estoit accusé & banni. Alors un soldat animé de zele, s'adressant tout d'un coup à Jovien, Je vous supplie, Seigneur, luy dit-il, considerez vous mesme quelles gens ce sont icy. Ce sont des restes & des productions informes de la Cappadoce qui viennent encore du malheureux Georges, & qui ont deserté la ville & tout le pais. L'Empereur l'ayant entendu, donna un coup d'éperon, & s'en alla à la campagne.

Une autrefois les Ariens estant revenus, dirent qu'ils avoient des accusations & des preuves à produire contre Athanasé, qui depuis plus de 20. ans avoit esté banni par Constantin, par Constance, & par le tres-aimé de Dieu, le tres-grand philosophe & le tres-heureux Julien. L'Empereur répondit à cela que des accusations de 10. 20. & 30. ans estoient passées, & ajouta : Ne me parlez plus d'Athanasé ; je sçay bien pourquoy il a esté accusé, & pourquoy il a esté banni.

Cette réponse aussi sage que vigoureuse n'empescha pas que les Ariens ne revinssent encore une troisiéme fois renouveler leurs calomnies, disant qu'ils avoient de nouvelles accusations à proposer contre Athanasé. L'Empereur voyant apparemment qu'ils venoient en foule, & voyant aussi d'autre part une troupe du peuple catholique d'Egypte qui venoit à luy, il dit que tant de bruit & tant de monde à la fois ne servoit à rien, & qu'il ne pouvoit pas répondre à ce que chacun disoit ; qu'il suffisoit que deux d'entre les Ariens portassent la parole pour les prétentions de leur party, & deux autres de mesme pour le peuple. Alors ceux qui parloient pour le peuple, dirent ; Voilà les rejettons de ce Georges si impie qui a desolé nostre province : Ils ont bien laissé dans la ville Les Ariens *Eclairciss.* les interrompant repliquerent ; Nous vous supplions, Seigneur : qui vous voudrez, hormis Athanasé. Je vous l'ay dit, reprit l'Empereur : ce qui regarde Athanasé est déjà réglé.

Et se mettant en colere, quelque moderé qu'il fust de luy-mesme, il dit à ses gardes de frapper pour faire retirer les Ariens. Mais eux ne cedant point, luy dirent que s'il envoyoit Athanase, toute la ville estoit perduë, & que déjà personne ne se trouvoit avec luy aux assemblées : A quoy ayant reparti qu'il s'en estoit informé avec soin, qu'il estoit persuadé que cet Evesque n'avoit que de tres-bons sentimens, qu'il estoit tres-orthodoxe, & qu'il instruisoit fort bien son peuple, ils firent une réponse digne d'eux. Il faut avouër, dirent-ils, que ce qu'il dit est bon, mais les sentimens qu'il cache dans son ame sont tres-mauvais. Jovien reparti à cela d'une maniere aussi ingenieuse qu'elle estoit conforme à la pieté que S. Gregoire de Nazianze louë en sa personne, & il leur dit ces mesmes mots : Puisque vous luy rendez vous mesme ce témoignage qu'il ne dit & n'enseigne rien que de bon, cela suffit. Que si son ame dément par de mauvais sentimens le bien que sa langue dit & enseigne, c'est Dieu qui en est le juge. Nous qui sommes hommes, nous entendons les paroles : Dieu seul voit ce qui est dans le cœur.

Les Ariens n'eurent rien à repliquer ; mais aussi n'estant pas capables de ceder à la verité, & voulant tirer au moins quelques paroles dont ils se pussent prévaloir, ils dirent à Jovien : Commandez que nous nous assemblions : à quoy il répondit seulement : Et qui vous en empesche ? Cette replique estoit un effet de l'inclination qu'il avoit de laisser tout le monde dans sa liberté. Mais, continuerent les Ariens, il nous appelle des heretiques & de nouveaux dogmatistes. C'est son devoir, dit Jovien, & celuy de tous les Prelats qui agissent comme il faut. Ils ajoûterent : Nous ne le scaurions supporter : il nous a osté les terres des eglises. C'est donc pour vos interests, répondit l'Empereur, & pour de l'argent que vous estes venus icy, & non pas pour la foy. Allez & tenez vous en repos. Allez vous en à l'eglise : vous y avez demain une assemblée, après laquelle chacun signera s'il veut sa confession de foy. Il y a icy des Evesques, & Nemesin, (c'estoit peut estre un greffier) Athanase y est aussi. Ceux qui ne sont pas instruits dans la foy l'apprendront de luy. Je vous donne demain & après demain : car j'en vas à la campagne.

τα τεμέ-
νη.

Un avocat qui estoit Cynique de profession, prit la parole, & dit : Je vous supplie, Seigneur, le Thresorier general m'a enlevé mes maisons sous le prétexte d'Athanase. Si le Thresorier general, dit l'Empereur, a pris des maisons, qu'est-ce que cela a de commun avec Athanase ?

Un autre avocat nommé Patale qui estoit payen, ayant dit, J'ay une accusation à faire contre Athanase, Jovien luy répondit ; Et vous qu'avez-vous à démesler avec des Chrestiens ? On voyoit par là quels estoient ceux que les Ariens employoient contre le Saint.

Alors quelques personnes du peuple d'Antioche prirent Luce, & le presenterent à Jovien en luy disant, Voyez, Seigneur, quel est celuy qu'ils ont voulu faire Evêque. Il falloit apparemment que ce fust quelque homme de tres-mauvaise mine, & fort ridicule.

Il eut néanmoins la hardiesse de s'aller presenter à Jovien (on ne voit pas bien si ce fut en cette mesme occasion) & de luy parler à la porte de son palais. Jovien l'entendant, s'arresta, & luy dit ; Et quoy Luce, comment estes-vous venu icy ? Est-ce par mer ou par terre ? Je suis venu par mer, répondit Luce. Et Jovien se mocquant de luy, Luce, luy dit-il, que le Dieu du monde, & le soleil & la lune puissent punir ceux qui estoient avec vous de ce qu'ils ne vous ont pas jetté dans la mer, que le vaisseau qui vous a porté n'ait jamais un vent favorable, qu'il soit toujours agité par la tempeste, & que ny luy ny tous ceux qui y seront n'arri-vent jamais au port.

Les Ariens s'efforcèrent encore de trouver quelque faveur auprès de Jovien par le moyen de Probace & des autres eunuques successeurs d'Eusebe grand Chambellan de Constance, & de Bardion : & Euzoïus leur avoit menagé leur credit. Mais l'Empereur l'ayant sceu fit chastier les eunuques, & menaça de traiter de la mesme sorte tous ceux qui le viendroient solliciter contre les Chrestiens.

Voilà comment se passa cette affaire qui réussit tout à fait à l'avantage du Saint. La communication que Jovien eut avec luy ayant beaucoup augmenté l'affection que cet Empereur luy portoit, il le renvoya en Egy-

450. LA VIE DE S. ATHANASE,
pte pour y gouverner les Eglises & le peuple selon qu'il
le jugeroit à propos, & il donna de grandes loüanges à sa
pieté, à son éloquence & à sa sagesse.

C'estoit une grande gloire à S. Athanase de trouver en la
personne de ce Prince un protecteur & un avocat contre les
calomnies des Ariens; & Dieu permettoit pour sa consolati-
on, que Jovien n'ayant à regner que fort peu de temps, le
comblast tout d'un coup de toutes les marques d'honneur
imaginables.

CHAPITRE VI.

Mort de l'Empereur Jovien.

*Sozomen. l.
6. c. 5.*

LEs commencemens du regne de Jovien avoient esté si
heureux pour l'Eglise, qu'il y avoit sujet d'en esperer
toutes sortes de benedictions & de graces. On voyoit déjà la
foy de Nicée, que l'on avoit combattuë avec tant d'ardeur
& de violence, triompher glorieusement de l'heresie; & la
protection que cet Empereur donnoit si hautement à la re-
ligion catholique, estoit un gage de tous les secours qu'elle
pouvoit se promettre de la pieté de ce Prince. Mais ce temps
si doux & si heureux fut de tres-courte durée. La vision que
S. Antoine avoit eüe de tous les maux que les Ariens de-
voient faire souffrir à l'Eglise, n'avoit pas encore eu tous ses
effets, & Valens estoit reservé pour achever la persecution
que Constance avoit excitée contre elle.

On commençoit donc à peine à respirer après la longue &
cruelle guerre que cet Empereur Arien avoit déclarée à la
foy, & que son successeur avoit continuée ensuite en tour-
mentant par l'artifice & par la violence les adorateurs de
JESUS-CHRIST, lorsque Dieu qui gouverne toutes choses par
des regles dont la sagesse & la justice est infiniment au dessus
de nos pensées, fit cesser en un instant ces bienheureux inter-
valles de la liberté de son Epouse, & osta inopinément la vie
& l'empire à Jovien, lorsqu'il ne faisoit que commencer à re-
gner, & à employer son autorité royale pour le service de
l'Eglise. Surquoy il faut remarquer avec le grand Augustin,
que comme Dieu avoit comblé Constantin des felicitez de la

*Aug. l. 5 de
civit. Dei
c. 25.*

terre, de peur que les foibles s'imaginant qu'on ne devoit attendre ces choses que des démons, ne fussent portez à les adorer; il avoit au contraire enlevé Jovien plustost que Julien mesme, pour montrer que le but de nostre religion n'est pas un bonheur terrestre & passager, & qu'il faut estre chrestien par le seul motif de la vie eternelle. On ne peut rien dire de plus glorieux à ce Prince que ce que Theodoret en a écrit, *l. 4. c. 4.* que Dieu s'estoit contenté de le montrer aux hommes comme un éclair, pour leur faire voir quel bien il estoit capable de leur donner, mais que de leur part ils estoient indignes de le recevoir. Voicy ce que l'histoire nous apprend de cette mort qui fut si funeste à tous les fidelles.

Jovien estant parti d'Antioche au milieu de l'hyver, & ayant passé à Tarfe, où il commanda, dit Ammien Marcel- *l. 25.* lin, d'orner le sepulcre de Julien, il arriva à Tyanes dans la Cappadoce. Là il apprit en mesme temps la mort de Lucillien son beau-pere tué par des soldats seditieux & revoltez, & la soumission de l'armée des Gaules, qui luy estoit de grande importance. Il celebra à Ancyre la solemnité de son consulat, c'est à dire le premier jour de l'an 364. & il avoit pris pour son collegue dans cette dignité son fils Varro-nien qui n'estoit encore qu'un enfant. Estant arrivé à Dada-stane qui termine la Galatie & la Bithynie, il y fut trouvé mort dans son lit la nuit du 16. au 17. jour de fevrier, *Eclairc. 1.* n'ayant encore que 33. ans, & n'ayant pas regné huit mois entiers.

Une mort aussi prompte & aussi extraordinaire qu'estoit celle-là, donna occasion à divers bruits, & on fit divers ju-gemens pour en découvrir le veritable sujet. Les uns l'attri-buerent à l'odeur de sa chambre qui avoit esté peu aupara-vant enduite de chaux. Les autres dirent qu'il avoit esté *Hier. ep. 3. & in chron.* étouffé par la fumée du charbon qu'on y avoit mis pour l'échauffer. D'autres publierent que c'estoit par une cru-dité de viandes qu'il n'avoit pû diger. Socrate dit qu'il fut emporté par une obstruction. S. Jean Chrysostome sui- *Soc. l. 3. c. 22.* vi de quelques autres le mettant au nombre des princes de son temps qui avoient eu une fin funeste, dit qu'il perdit la vie *Chrysof. homil. 25. in epist. ad Philipp.* par des remedes empoisonnez, qu'il trouva dans le gobelet non un breuvage medicinal, mais la mort mesme, & que

l'on arracha un œil à son fils par la crainte que l'on avoit de luy pour l'avenir, quoy qu'il n'eust fait aucun mal, & par la seule apprehension que l'on eut qu'il ne voulust un jour tenir sa place.

*Plutarch.
in Græch.
Cic. pro Mil.
l. 9. ep.
21.*

On croit qu'Ammien Marcellin a marqué qu'on luy avoit osté la vie par un secret attentat, lorsqu'il dit que sa mort avoit esté semblable à celle de Scipion Emilien, que Carbon Tribun du peuple avoit étranglé dans son lit : & il ajoute que l'on n'avoit fait aucune information ny de l'une ny de l'autre. On ne voit pas néanmoins qu'il ait donné aucun sujet de luy souhaitter la mort, & il n'en parut rien depuis : au contraire on parla de luy donner pour successeur un de ses parens qui estoit en Illyrie : de forte que si l'on a attenté à sa vie, il faut que ce soit apparemment quelque ennemy secret & inconnu, comme pouvoit estre Procope.

L. 25. p. 308.

Il n'y a rien de surprenant de voir que ce prince qui avoit commencé à tirer l'Eglise de l'oppression qu'elle souffroit depuis tant d'années, ait esté loué par des chrestiens, & qu'il n'y ait aucun auteur de nostre religion qui n'en parle avec éloges. Mais les payens mesmes qui luy reprochent d'avoir fait une paix honteuse à l'empire, n'en parlent gueres moins avantageusement que ceux qui se sont intereffez pour son honneur par le zele de la foy dont il estoit le deffenseur & l'appuy. Eutrope avoué qu'on ne le pouvoit accuser ny de negligence ny d'imprudence, & qu'il estoit d'un naturel affable, doux & genereux. Ammien le décrit comme un prince qui estoit fort grand de corps, d'un port grave & majestueux, & d'un visage tres-gay, fort facile & fort familier avec ses amis, mediocrement habile, fort porté à la bonté & à la douceur, & qui estoit pour ne donner les charges qu'avec beaucoup de discernement, de choix & de maturité, comme on en pouvoit juger par celles qu'il avoit déjà données ; & il n'oublie pas de remarquer qu'il avoit beaucoup d'amour pour la foy chrestienne. Il est vray qu'il ternit l'éclat de cet éloge en luy reprochant d'avoir esté grand mangeur, sujet au vin, & mesme aux femmes ; ce qui ne seroit pas une petite tache dans sa vie, si nous ne nous souvenions de

ce que cet historien remarque luy-mesme en un autre endroit, que la malignité de la médifance a accoutumé de feindre ces sortes de crimes dans les Grands lors qu'elle ne les y trouve pas. Ainsi la plume de ce payen nous fournit elle mesme le remede des bleffures qu'elle a faites à la reputation de ce prince.

Son pere Varronien qui estoit de Singidon en Pannonie, & qui avoit tellement paru dans les armées, que quelques-uns ont dit qu'encore qu'il se fust alors retiré des emplois publics, ont avoit donné l'empire à son fils à sa seule confideration, vefcut assez pour apprendre la nouvelle de sa promotion à cette haute dignité: mais il mourut avant que de l'avoir pû voir, & le consulat qui luy estoit destiné passa à Varronien son petit-fils.

Le dessein de Jovien en partant de la frontiere de Perse avoit esté de venir en diligence à Constantinople comme au siege de son empire; mais cette ville où il devoit établir le throsne de sa majesté, ne luy estoit reservée que pour y trouver la gloire de la sépulture royale. Son corps y fut porté après sa mort pour y estre enterré avec Constantin, & les autres Augustes ses prédecesseurs; de sorte que le peu de durée de son regne ne luy servit que pour le convaincre de la vanité du monde, & pour le faire regretter par tous ceux qui aimoient l'Eglise.

CHAPITRE VII.

Valentinien est fait Empereur, & associe à l'Empire son frere Valens.

LA mort de Jovien fut si promte & si subite, qu'il ne fut point en estat de nommer un successeur; & l'armée estant passée à Nicée après un accident si étrange, disposa encore une fois souverainement de la dignité imperiale. On parla de Janvier parent de ce Prince, & on ne voit rien qui ait empesché le succès de ce dessein, sinon son absence & son éloignement, parce qu'il estoit alors occupé

à une charge dans l'Illyrie; ce qui fait voir que la memoire de Jovien n'estoit nullement odieuse.

*Rufin. l. 2.
c. 2.
Theodoret.
l. 3. c. 12.*

Enfin Valentinien fut choisi par un consentement general de tout le monde, & par une inspiration particuliere de Dieu, qui luy rendit dès cette vie plus que le centuple de ce qu'il avoit quitté pour luy, & l'éleva sur le throne pour le recompenser de ce qu'il avoit perdu l'honneur de la milice par une dégradation qui ne luy pouvoit estre que glorieuse. Dieu fait voir en ces rencontres que quoy que les biens de la terre soient plus souvent le partage des méchans que des gens de bien, il ne laisse pas néanmoins de les donner quelquefois à ces derniers d'une maniere éclatante, afin que leur felicité temporelle soutienne la foy des foibles, & leur soit un gage de celle qu'il leur réserve dans l'éternité.

*Theodoret.
Sozom. l. 6.
c. 6.*

Eclairciss. 1.

Valentinien pouvoit donc estre considéré dans l'Eglise comme un Confesseur de J. C. puisqu'il avoit mérité cette illustre qualité par son zele pour la foy. Car un an & quelques mois avant cecy, c'est à dire lorsque Julien estoit à Antioche à la fin de l'an 362. cet apostat estant allé dans un temple accompagné de Valentinien, qui estoit obligé de le suivre par la charge qu'il avoit de Capitaine des Joviens, ou des Lanciers de la garde, & qui le pouvoit faire sans bleffer sa conscience selon les regles les plus rigoureuses de Tertulien; lorsque les ministres des idoles leur jetterent de l'eau à l'entrée comme pour les purifier, Valentinien qui en vid une goutte sur son habit dit, des injures à celuy qui la luy avoit jettée; & on ajoûte qu'il couppa à la veüe de Julien l'endroit de son habit où cette goutte estoit tombée. Julien qui n'avoit pas de passion plus dominante que la gloire & l'amour du paganisme, en fut extrêmement irrité, & le relegua dans un chasteau du désert, c'est à dire à Thebes en Egypte selon Philostorge, ou à Melitine en Armenie selon Sozomene, prenant pour prétexte que ce Capitaine avoit mal satisfait à son devoir en conduisant les soldats de sa compagnie.

l. 7. c. 7.

Eclairciss. 2.

Quoy que les historiens ne conviennent pas de quelques circonstances de ce fait si remarquable de la confession de Valentinien, il est certain que S. Ambroise louë la constance avec laquelle il avoit confessé JESUS-CHRIST, &

*epist. 13.
id. de obitu
Valent. t. 5.*

avoit méprisé pour le seul honneur de la foy la Cour & les honneurs du tribunat sous le regne de Julien.

Jovien estant parvenu à l'empire , Valentinien qui estoit allé pour luy dans les Gaules , y pensa perdre la vie par une sédition ; & estant revenu en Orient , l'Empereur pour recompenser sa fidelité & son merite , le fit Capitaine de la seconde compagnie de ceux des soldats de sa garde qui estoient armez de rondaches. Mais en quelque rang qu'il eust esté , il avoit témoigné tant de cœur & de magnanimité , qu'on l'avoit toujours jugé digne d'une plus haute élévation.

Il estoit de Cibale en Pannonie. On remarque de son pere Gratien qu'il avoit une si grande force de corps , que cinq soldats ne pouvoient point luy faire quitter une corde des mains quand il la serroit , & que ce fut par cette considération qu'il monta jusqu'à la haute dignité de Préfet du prétoire , & que l'armée jetta les yeux sur son fils après la mort de Jovien pour le nommer Empereur.

Il estoit à Ancyre lorsqu'il fut élu Empereur à Nicée , & estant arrivé à l'armée le 24. de fevrier , il ne voulut paroître que le 26. évitant avec soin le 25. dit Marcellin , parce que c'estoit le biffexte.

Dés qu'il parut le matin du 26. & qu'il eut esté proclamé Auguste , comme il vouloit commencer à parler , tous les soldats demanderent avec grand bruit qu'il prist à l'heure mesme un collegue ; mais luy qui estoit hardy osa bien en traiter quelques-uns de séditions & de brouillons : & après avoir remercié l'armée du choix qu'elle avoit fait de luy , il dit qu'il ne refusoit pas de prendre un collegue ; mais que comme il falloit faire ce choix avec beaucoup de précaution & de maturité , il ne vouloit rien précipiter dans une affaire de cette importance : & ce discours soutenu par l'autorité & l'assurance avec laquelle il le prononçoit , luy soumit tous les esprits.

On rapportoit de luy cette parole memorable : *Il a dépendu de vous , compagnons , de me donner l'empire ; mais l'ayant une fois receu , c'est à moy & non à vous à juger ce qui est utile pour le bien public.*

Neanmoins la face de l'empire estoit si défigurée , & tout son corps tellement agité par l'incursion des peuples , qu'il

Amm. Marcell. l. 25.

Scutariorū.

Auvel. Vict. in Valent.

Amm. Marcell. l. 26.

Eclairciss. 3.

Theodoret. l. 4. c. 5. Sozomen. l. 6. c. 6.

456 LA VIE DE S. ATHANASE,
crut ne pouvoir point suffire luy seul à soutenir un si grand fardeau, & il vid la necessité de choisir un associé. Car comme si la trompette eust sonné le signal de la bataille, les plus cruelles nations estoient accouruës de toutes parts pour ravager toutes les provinces de leur voisinage. Les Allemans faisoient le dégast dans les Gaules & dans les Grifons; les Sarmates & les Quadès dans la Pannonie; les Pictes, les Saxons, les Escossois & les Attacotes affligeoient continuellement la grande Bretagne; les Austoriens & les autres nations des Maures faisoient leurs courses dans l'Afrique avec beaucoup plus de chaleur que par le passé; les Goths venoient par pelotons piller la Thrace; le Roy de Perse, qui venoit de faire la paix avec Jovien, vouloit se saisir de l'Armenie, prétendant injustement que le traité qu'il avoit fait, ne l'empeschoit pas de se remettre en possession de ce qu'il montreroit avoir appartenu autrefois à ses predecesseurs.

Des necessitez si pressantes obligerent Valentinien à partager l'empire avec un collegue, quoy qu'il eust d'abord répondu si fierement aux soldats qui luy en avoient fait la proposition. Ayant communiqué son dessein aux principaux de son armée, & tenu conseil avec eux sur ce sujet, Dagalaïphe qui estoit alors General de la cavalerie, luy dit avec une liberté militaire, *Tres-bon Empereur, si vous aimez les vostres, vous avez un frere: mais si vous aimez la Republique, choisissez quelqu'un que vous puissiez revestir de cette dignité.* L'histoire profane remarque que la liberté de cette parole blessa vivement Valentinien, mais qu'il dissimula le déplaisir qu'il en avoit, & qu'estant party de Nicée en diligence, il arriva à Nicomedie le 1. jour de mars, où il établit son frere Valens grand Escuier & General de ses armées.

Cette dignité ne fut qu'un passage pour le faire monter à une plus grande. Car son inquietude redoublant avec les necessitez de l'Estat, quand il fut arrivé à Constantinople, il mena son frere Valens avec luy le 28. ou le 29. mars dans le fauxbourg en un lieu appellé le Septième à cause qu'il estoit à sept mille de la ville; & là il le declara publiquement Auguste, luy mit le diademe sur le front, luy donna les autres ornemens de la majesté imperiale, & le remena avec luy dans un mesme char pour achever avec pompe cette grande ceremonie. On
remarque

remarque que depuis ce temps-là les Empereurs furent ordinairement couronnez en ce mesme lieu.

On pouvoit se promettre raisonnablement de grands avantages pour l'Eglise en voyant les resnes de l'empire entre les mains de ces deux freres qui avoient toujours fait une profession publique de la religion Chrestienne, Valens ayant suivi jusqu'à ce temps-là les dogmes apostoliques aussi-bien que son frere, quoy qu'il ne fust pas encore baptizé. Mais ils ne conserverent point également la doctrine de l'Eglise catholique. Car Valentinien ne l'abandonna jamais ; & Valens fut assez malheureux pour tomber dans l'Arianisme. Et au lieu que Valentinien protegeoit tellement les Catholiques qu'il ne faisoit aucune peine aux Ariens, Valens au contraire ne se contenta pas dans la suite d'augmenter le nombre des Ariens pour fortifier son party, mais il persecuta cruellement les deffenseurs de la consubstantialité.

Theodoret.
l. 4. c. 11.

Socr. l. 3.
c. 15

Ammien témoigne aussi que cette election n'estoit pas avantageuse à l'Etat, & il dit qu'elle fut approuvée de tout le monde, parce que personne n'osoit s'y opposer. Neanmoins elle fut utile pour le bien public en ce qu'ils demeurèrent toujours unis tres-étroitement.

Ils tomberent ensuite tous deux dangereusement malades ; & estant gueris, ils vinrent à Naïsse où ils partagerent entr'eux les principaux officiers, & les armées ; & estant encore allez ensemble à Sirmich, ils se separerent, Valentinien pour se rendre à Milan où il estoit dès le 10. jour d'aoust de cette année, & Valens pour aller à Constantinople. Ainsi Valentinien choisit l'empire de l'Occident pour son partage, en y comprenant toute l'Illyrie, & laissa celui d'Orient à son frere, qui n'y trouva pas seulement la semence de l'heresie Arienne, & le principe de la corruption de son esprit & de son cœur, mais y trouva aussi la malheureuse occasion de persecuter de tres-saints Evesques, & entr'autres le grand S. Melece & le grand S. Basile, ainsi que nous esperons de faire voir dans la vie de ce dernier.



CHAPITRE VIII.

*Conference de S. Hilaire avec Auxence à Milan.
Ce Saint écrit contre luy.*

Eclaircif. i. **V**ALENTINIEN estant arrivé à Milan où il vouloit demeurer quelque temps, vid avec douleur l'estat où cette grande ville se trouvoit sur le sujet de la Religion qui partageoit les esprits. Auxence y estoit maistre des eglises, & le peuple catholique les avoit abandonnées pour ne point communiquer avec luy. L'empereur qui ne pouvoit pas quitter la communion des catholiques sans blesser son honneur & sa conscience, estoit donc réduit ou à se trouver aux assemblées qu'ils tenoient en des lieux particuliers, ou à oster à Auxence la possession des eglises pour la rendre aux catholiques. Le premier ne s'accordoit pas avec la majesté d'un Empereur, & le second estoit contraire à la resolution qu'il avoit prise de ne faire violence à personne dans les choses de la Religion.

On peut aussi joindre à cela un defaut assez ordinaire aux gens de bien qui sont dans le monde, de préférer naturellement la paix dans laquelle ils trouvent leur commodité & leur repos, à l'amour de la verité qui engage necessairement à des contestations & à des disputes, & que l'on ne peut defendre sans quelque petite peine de corps ou d'esprit.

contr. Aux. Ce furent sans doute ces raisons qui porterent Valentinien à vouloir réunir toute l'Eglise de Milan; & il crut n'avoir que de bonnes intentions en obligeant tout le monde à se soumettre à Auxence. Ainsi ce saint Roy pour nous servir des paroles de S. Hilaire, troubla l'Eglise de Milan qui soutenoit la consubstantialité du Verbe; & sous prétexte d'y conserver la paix & l'union des esprits, il publia un édit qui en estoit la ruine.

S. Hilaire Evêque de Poitiers & S. Eusebe de Verceil, qui voyoient détruire par cette ordonnance tous leurs travaux apostoliques, ne purent souffrir un établissement si pernicieux à la foy. Ils crurent estre obligez d'élever leur voix pour avertir les brebis de ne se pas laisser surprendre, & ne s'épar-

gnèrent point dans une affaire où il n'y avoit rien à ménager. Ayant excité fortement le peuple catholique, ils le portèrent à traiter Auxence d'heretique, & par conséquent à refuser de communiquer avec luy quelque commandement que l'Empereur en eust fait.

S. Hilaire ne se contenta pas de cette resistance si vigoureuse; & sans craindre de passer pour importun, il presenta une requeste à Valentinien, par laquelle il déclaroit qu'Auxence estoit un blasphemateur, qu'il le falloit tenir pour un ennemy déclaré de J. C. & qu'il n'estoit point du tout dans la foy où le prince & tous les autres le croyoient estre.

L'Empereur touché d'une dénonciation si forte & si genereuse, ordonna une conference réglée entre Hilaire & Auxence avec environ dix autres Evêques, au nombre desquels estoit vraysemblablement S. Eusebe, & il ordonna qu'elle se tiendroit en presence du Questeur & du grand Maistre du palais.

Auxence qui vouloit éluder une dispute, dont le succès ne luy pouvoit estre avantageux, commença par des formalitez du barreau, disant qu'Hilaire, qui avoit esté déposé par Saturnin, ne devoit point paroistre là comme Evêque, & qu'il ne pouvoit y tenir rang ny d'accusateur ny de juge. S. Hilaire ne s'arreste point à rapporter ce qu'il répondit à une objection si foible & si mal fondée; car on jugea qu'il ne falloit pass'amuser à ces circonstances exterieures, & que la foy devoit estre l'unique matiere de la conference, comme l'Empereur l'avoit ordonné.

Ce fut dans une occasion si pressante qu'Auxence se trouva fort embarrassé; & voyant le danger qu'il y avoit à se déclarer contre la foy catholique, il aima mieux dire que le Fils estoit vray Dieu, & avoit la mesme substance & la mesme divinité que le Pere. On fit écrire cette confession; & de peur que la memoire ne s'en perdît, S. Hilaire presenta aussi-tost à Valentinien par le moyen du Questeur une relation de ce qui s'estoit passé. Il l'avoit jointe au livre qu'il fit depuis contre Auxence; mais elle ne s'y trouve plus.

Toutel'assemblée fut d'avis que comme Auxence avoit esté obligé de faire cette declaration, il en fist aussi une confession publique. Mais après avoir long-temps delibéré, il

460 LA VIE DE S. ATHANASE,
trompa le Prince par une subtilité digne de l'esprit qui le possédoit : car il donna un écrit composé, dit S. Hilaire, dans le style de l'Antechrist & de Satan. Nous en avons encore la substance.

Il déclaroit d'abord qu'il tenoit pour saint & pour véritable ce qui s'estoit fait à Nicé en Thrace. Il disoit qu'il ne connoissoit point Arius, ce qui estoit une prodigieuse impudence en un homme qui avoit esté fait prestre à Alexandrie par Gregoire, & il y approuvoit le Concile de Rimini. Pour ce qui est de la foy, la construction de son discours signifioit également ou que le Fils estoit véritablement Dieu, comme on estoit convenu qu'il diroit, ou qu'il estoit véritablement Fils, ce que les Ariens accordoient sans peine. Il y confessoit aussi une seule divinité, mais dans le Pere seul, comme toute la suite de son discours le monroit, & non dans le Pere & dans le Fils, comme il avoit promis de le dire.

S. Hilaire dit qu'il avoit mis cet écrit avec le précédent ; & nous avons en effet une lettre d'Auxence écrite à Valentinien & à Valens ensuite de cette conference. Il est néanmoins difficile de juger si c'est cet écrit équivoque. *Eclairciss. 2.* Car on n'y lit pas seulement une parole dont on puisse inférer avec la moindre apparence que JESUS-CHRIST est véritablement Dieu.

On y voit beaucoup d'aigreur & de venin contre S. Hilaire & contre S. Eusebe ; Auxence ne les accusant de rien moins que de causer par tout des divisions & des schismes. Il dit aussi qu'il envoya à l'Empereur les actes du Concile de Rimini.

Une lettre aussi visiblement Arienne qu'estoit celle-là devoit bien faire connoistre celuy qui l'avoit écrite, & qui avoit mérité par là de devenir un objet d'horreur & d'exécration. Cependant on vid arriver tout le contraire. Le bruit se répandit par tout qu'Auxence avoit reconnu par écrit que J. C. estoit vray Dieu, de la mesme substance & de la mesme divinité que le Pere, & qu'il estoit tout à fait d'accord avec S. Hilaire sur tous les points de la foy ; & enfin l'Empereur qui en jugeoit par la sincerité de sa propre foy, acheva d'affliger les amateurs de l'Eglise en se joignant à la communion de cet Arien.

Ce mystere d'iniquité demeura quelque temps caché ; mais enfin il se produisit au dehors. S. Hilaire ne put s'empêcher de crier à haute voix que ce n'estoit qu'une fiction & qu'un déguisement , qu'on renioit la foy , & qu'on se jotoit de Dieu & des hommes. Mais il receut bien-tost un ordre de quitter Milan où il ne pouvoit plus demeurer contre la volonté de l'Empereur.

Ne pouvant donc plus parler de vive voix à ce prince , il adressa sa voix à tous les Evesques & à tous les peuples Catholiques , pour leur apprendre par écrit ce qui s'estoit passé en cette rencontre , les exhorter à ne se pas laisser surprendre par la lueur & par l'apparence d'une fausse paix , & de préférer à la protection des princes la foy de l'Eglise qui ne s'est accruë qu'au milieu de leurs persecutions & de leur haine. Je vous prie , leur disoit-il , vous qui portez le nom d'Evesques , & qui croyez l'estre en effet , dites-moy s'il vous plaist , quel est l'appuy dont les Apostres se sont servis pour la prédication de l'Evangile ? De quelle puissance ont-ils esté secourus pour prescher JESUS-CHRIST par toute la terre , & pour faire passer de l'idolatrie au service du vray Dieu presque toutes les nations du monde ? Est-ce qu'ils empruntoient du palais quelque dignité & quelque éclat ; eux qui chantoient des hymnes dans la prison au milieu des chaines après avoir esté fouettez ? S. Paul employoit-il les edits des Rois & des Empereurs pour former l'Eglise de JESUS-CHRIST , lorsqu'il paroïssoit sur un theatre pour estre le spectacle de tout le monde ? Si ce n'est peut-estre que vous osiez dire qu'il se deffendoit par la protection de Neron , de Vespasien ou de Dece , qui ont relevé le lustre de la confession des Martyrs , & l'éclat de la prédication du nom de Dieu par la haine qu'ils ont conceuë contre nous. Est-ce que les Apostres n'avoient pas les clefs du royaume du ciel , parce qu'ils vivoient des ouvrages & du travail de leurs mains , qu'ils s'assembloient dans des sales & dans des lieux les plus écartez , & qu'ils parcouroient par mer & par terre les villes & les bourgades , & presque toutes les nations du monde contre l'ordonnance du Senat , & les edits des Empereurs ? Au contraire la vertu divine ne s'est-elle pas fait paroistre alors

„ dans toute son étenduë contre la haine que les hommes
 „ avoient pour eux, parce que l'on preschoit JESUS-CHRIST
 „ avec d'autant plus de liberté que l'on faisoit de plus grands ef-
 „ forts pour étouffer la prédication de son Evangile ? Mais
 „ hélas ! On veut relever maintenant la foy divine en la reve-
 „ stant des grandeurs temporelles & des avantages humains,
 „ & on tasche de montrer à tout le monde que JESUS-CHRIST
 „ est dénué de la force & de la vertu qu'il avoit eüe autrefois,
 „ en prétendant autoriser son nom par l'éclat & la dignité de
 „ ceux qui l'adorent.

„ L'Eglise menace d'exils & de cachots pour donner de la ter-
 „ reur, & elle use de contrainte pour exiger la créance de ses
 „ mystères, elle qui a mérité d'estre creuë par la souffrance des
 „ exils & des cachots. Après avoir esté consacrée par l'épou-
 „ vante que ses persecuteurs ont jettée dans les esprits, elle
 „ dépend maintenant de l'agrément & de la volonté de ceux
 „ qui communiquent avec elle. Elle chasse & bannit elle-
 „ mesme les Evêques, elle qui ne s'est multipliée que par le
 „ bannissement des Evêques qui ont esté chassés pour la foy ;
 „ & quoy qu'elle n'eust jamais pû estre à JESUS-CHRIST,
 „ si le monde ne l'eust haïe, elle se glorifie maintenant d'avoir
 „ part à l'affection & aux bonnes grâces du monde.

En suite de ces paroles toutes de feu, S. Hilaire représen-
 te avec beaucoup de lumière les artifices & les détours de la
 confession de foy d'Auxence, qui estoit si embarrassée & si
 trompeuse ; & enfin il conclut ainsi cette lettre dont S. Hie-
 rosme a relevé l'élegance par ses éloges.

descript.
 c. 107.

„ J'aurois, dit-il, souhaité, mes freres, de pouvoir plustost
 „ vous découvrir en personne le secret de ce mystère si conta-
 „ gieux, que de vous le reveler par mes lettres ; & j'aurois de-
 „ siré avec passion de vous expliquer tous les blasphemes d'Au-
 „ xence. Mais parce que cela ne m'est point permis, que cha-
 „ cun du moins se le représente en particulier autant qu'il luy
 „ sera permis d'en avoir l'intelligence. La pudeur m'empesche
 „ de produire plusieurs autres choses à la face de tout l'Eglise ;
 „ & je crains de commettre à cette lettre la honte & l'infamie
 „ des blasphemes des Ariens. Je vous avertis d'une seule chose.
 „ Deffiez-vous de l'antechrist. C'est mal à propos que vous
 „ estes possédez d'une si furieuse passion de vous renfermer

dans des murailles. C'est mal à propos que vous bornez par «
 des toits & des édifices la veneration que vous avez pour l'E- «
 glise de Dieu. C'est mal à propos que vous faites passer le «
 nom de paix sous ces considerations. Pouvez-vous douter «
 que l'antechrist n'établisse un jour son siege dans ces mesmes «
 lieux ? Pour moy je trouve plus de sureté dans les monta- «
 gnes, dans les bois, dans les marais, dans les prisons & les «
 précipices ; car c'est là que les prophetes ont fait leurs pré- «
 dictions par l'esprit de Dieu qui les animoit, après avoir eux- «
 mesmes choisi ces demeures, ou y avoir esté enfermez. Se- «
 parez-vous donc d'Auxence qui est l'ange de satan, l'ennemy «
 de JESUS-CHRIST, un malheureux exterminateur, un hom- «
 me convaincu d'avoir renié la foy, dont il a tellement fait «
 profession devant l'Empereur qu'il l'a trompé, & il l'a trom- «
 pé par des blasphemes. Qu'il assemble maintenant contre «
 moy autant de Conciles qu'il luy plaira ; qu'il me prescrive «
 comme heretique en me flétrissant publiquement par ce «
 nom, comme il a déjà fait plusieurs fois ; & qu'il attire sur «
 moy autant qu'il pourra la violente colere des personnes les «
 plus puissantes, il ne sera jamais qu'un démon à mon égard, «
 parce qu'il est antechrist ; & je ne souhaitteray jamais la «
 paix avec qui que ce soit, sinon avec ceux qui reconnoistront «
 que JESUS-CHRIST est un vray Dieu, après avoir anathemati- «
 zé les Ariens, ainsi que nos peres ont défini dans le Concile «
 de Nicée. «

Ce dernier effort de pieté que S. Hilaire faisoit paroistre
 dans l'extrémité de sa vie, est digne de l'admiration de tous les
 fidelles. Il resistoit avec autant de force à l'Empereur Va-
 lentinien, qui estoit catholique, mais abusé par Auxence faux
 Evesque de Milan, qu'il en avoit témoigné en s'opposant à
 Constance chef & protecteur de l'Arianisme. Quelque res-
 pect qu'il eust pour la sainteté de nos eglises, il ne pouvoit
 souffrir que la douleur d'en estre privé portast le peuple ca-
 tholique de Milan à abandonner la foy par une communion
 Arienne ; & il aimoit mieux le voir réduit à prier Dieu dans
 les forests & dans les grottes en conservant la doctrine de la
 consubstantialité du Verbe, que d'apprendre qu'il fust entré
 en société de religion avec ceux qui en estoient les ennemis
 déclarez, par la seule satisfaction de conserver la liberté de

464 LA VIE DE S. ATHANASE,
s'assembler dans les temples les plus saints.

L'histoire d'Auxence n'est pas terminée; & nous verrons qu'il demeurera encore quelque temps dans son siege sans estre excommunié par les prélats.

CHAPITRE IX.

Vie de S. Antoine écrite par S. Athanase. On luy attribue celle de sainte Syncretique vierge.

COMME nous ne voyons rien de particulier qui regarde la vie de S. Athanase en l'année 365. nous prendrons occasion de remplir ce vuide en parlant icy de la vie de S. Antoine, qu'il écrivit lorsqu'il estoit paisible à Alexandrie, comme le prologue le montre assez clairement; & ainsi on ne la peut mettre que sous le regne ou de Jovien ou de Valens.

*de vitá
Anton. tom.
2. p. 451.
Eclairc. 1.*

Elle est adressée à des solitaires d'une province où il n'y en avoit pas encore eu, qui estoit hors d'Egypte, & où il falloit aller par mer. Ainsi ce ne peut estre à ceux du desert de Scethé, où on n'alloit point par mer, & qui n'estoit pas plus hors d'Egypte que la Thebaïde où demouroit S. Antoine.

Eclairc. 2.

Ces solitaires étrangers desirant donc connoistre au vray quel avoit esté S. Antoine, & si les merveilles que l'on en publioit par toute la terre estoient veritables, s'adresserent à S. Athanase, & luy écrivirent pour le prier de leur en faire l'histoire. Le Saint, qui estoit solidement humble, considéra cette priere comme un commandement, & le receut avec une extrême joye tant à cause du profit qu'il tireroit luy-mesme de la memoire d'un si grand Saint, qu'à cause qu'il esperoit que les autres seroient merveilleusement édifiez de ses exēples. Et afin de s'acquitter de ce travail avec toute l'exacritude possible, il vouloit envoyer querir quelques-uns des solitaires qui avoient esté le plus long-temps avec S. Antoine, pour s'informer plus particulièrement de ses actions: mais n'en ayant pas le loisir, parce que celuy qui attendoit sa réponse le pressoit de la luy donner, il se contenta de marquer ce qu'il sçavoit par luy-mesme de ce Saint, qu'il avoit veu souvent, & d'y joindre ce qu'il avoit appris d'un

d'un de ses principaux disciples que l'on croit avoir esté ou Amathas ou Macaire. C'est pourquoy il assure qu'il ne dit que peu de choses de ses grandes actions, & il exhorte les solitaires à qui il écrit de s'informer soigneusement du reste.

Il est difficile de trouver rien qui soit devenu plus celebre dans l'antiquité que cette vie de S. Antoine; & il seroit inutile de rapporter tous ceux qui en ont parlé. Nous ne pouvons néanmoins omettre ceux qui en ont dit quelque chose de particulier & de plus considerable.

S. Gregoire de Nazianze dit que S. Athanase en décrivant la vie de S. Antoine a fait la regle de la vie monastique & solitaire par le soin qu'il a pris de nous représenter son exemple & ses preceptes.

*orat. 21.
p. 376.*

S. Chrysofome cite de la vie de S. Antoine la vision qu'eut ce grand Saint touchant les ravages de l'Arianisme, & il exhorte tout le monde à la lecture de ce livre, comme capable de leur donner les enseignemens d'une philosophie toute celeste. Pallade en cite sous le nom de S. Athanase une histoire touchant S. Amon & Theodore, qui est aussi citée par l'ancien auteur de la vie de S. Pacome; & cet auteur ajoute de plus qu'Athanase estoit veritablement digne d'écrire la vie d'Antoine, comme il avoit fait à la priere de quelques freres. Socrate en cite encore une autre histoire touchant le mesme S. Ammon, & il dit qu'il ne veut point parler des miracles de S. Antoine, de ses combats & de ses victoires contre les demons, parce que S. Athanase l'avoit fait dans le livre de sa vie. On ajoute encore le témoignage de S. Ephrem & de S. Jean de Damas qui en rapportent des endroits, & de l'Empereur Justinien dans sa lettre adressée à Menne Patriarche de Constantinople.

*homil. 8. in
Matth.*

*hisor. laus.
c. 8.*

*l. 4. c. 14.
l. 1. c. 17.*

*Rosvegd.
vit. Patr.
p. 30.*

Evagre qui n'estoit alors que prestre & qui depuis fut Evesque d'Antioche, traduisit en latin cet excellent ouvrage, comme l'appelle S. Hierôme, à la priere d'Innocent qu'il nomme son tres-cher fils, & qui estoit mort comme l'on croit en l'an 370. Il fait une petite préface à cet Innocent, que S. Hierôme rapporte toute entiere sans en nommer l'auteur, mais marquant seulement qu'elle n'estoit pas de luy, quoy que quelques-uns ayent pris sujet de cet endroit mesme de le faire auteur de cette traduction. Elle devint

*Hieron. de
script. c. 88.
c. 125.
id. ep. 101.*

Ruf. l. 1. c. 8.
August. l. 8.
confess. c. 6.

tres. celebre en fort peu de temps ; & outre ce que S. Hierôme & Rufin en disent, S. Augustin qui en fut touché vers le temps de sa conversion, témoigne sur le rapport de Potitien, qu'elle avoit esté portée jusques à Treves, & qu'elle estoit alors tres. celebre parmy les Chrestiens.

Eclairciss. 3.

Nous avons aujourd'huy & l'original grec de cette vie, & la traduction d'Evagre, où l'on trouve tout ce que les anciens ont jamais cité de la vie de S. Antoine écrite par S. Athanase, & qui porte incontestablement toutes les marques possibles de verité, comme la préface, la conclusion, & quelques endroits de l'histoire le monstrent tres-clairement.

Mais comme S. Athanase s'est rendu le legistateur des solitaires en écrivant la vie de S. Antoine, on a crû qu'il avoit fait la mesme chose à l'égard des Vierges en publiant la vie de sainte Syncletique illustre vierge d'Alexandrie, dont l'histoire tres-édifiante & tres-sainte ne peut estre que tres-ancienne, puisque l'on en trouve plusieurs endroits rapportez par les premiers auteurs qui ont traité de la profession monastique, quoyque Nicephore soit le premier qui l'ait attribuée à nostre Saint.

l. 8. c. 40.
Eclairc. 4.

Le discours plein d'instructions morales qui fait la principale partie de cette vie, à beaucoup de conformité avec celui que nous lisons dans la vie de S. Antoine, où nous remarquons aussi qu'il y avoit déjà de son temps des monastères de filles, & que sa sœur s'y retira entre les mains de quelques vierges d'une probité & d'une foy reconnüe, lors qu'il fut touché luy-mesme des paroles de l'Evangile dont la divine vertu luy fit abandonner le monde, c'est à dire dès l'an 270.

δι' στρε δὲ
τὴν εἰς παρ-
θενῶνα κα-
τατρέφε-
σαι.
vita S. An-
ton. p. 452.

Il n'y a rien dans la vie de sainte Syncletique qui puisse marquer le temps où elle a vescu. Mais supposé qu'elle soit de S. Athanase, comme les plus habiles le croient presentement, il faut qu'elle soit morte au plustost vers ce temps-cy à l'âge de 80. ou 84. ans. L'Eglise grecque & la latine en font la memoire le 5. jour de janvier.

Toute l'Eglise a l'obligation à S. Athanase de luy avoir fait connoistre le nouvel établissement de cette profession sainte, non seulement par la relation qu'il en fit à Rome, mais aussi par la publication de ces deux vies si saintes & si

édifiantes, qui ont eu tant d'imitateurs, & dont la lecture a embrasé tant de cœurs, mesme dans l'Occident, que sur la fin du mesme siecle toutes les isles estoient peuplées de personnes qui faisoient profession de renoncer & de mourir à l'amour du monde par l'étude de la perfection chrestienne.

Quelques-uns marquent vers ce temps-cy, & après la mort de Constance, la visite que fit S. Athanase dans l'Eglise de la haute Thebaïde, dont il instruisit les peuples en la foy de JESUS-CHRIST par une doctrine salutaire. Il arriva en remontant le Nil jusques à Tabenne. S. Pacome qui menoit une vie admirable dans ce monastere, estant averti de la visite d'un si saint & si illustre Prélat, alla soudain au devant de luy avec tous ses solitaires, qui en chantant des psaumes & des hymnes receurent avec une joye extrême ce sacré Pontife de JESUS-CHRIST. Mais ce saint vieillard se cacha par une profonde humilité dans cette grande multitude de ses freres qui l'accompagnoient en ce devoir de pieté, de peur d'estre apperceu par S. Athanase, parce qu'il sçavoit que l'Evesque de Tentyre avoit souvent parlé de luy à ce saint Prelat comme d'un homme admirable & d'un vray serviteur de Dieu qu'il pouvoit élever par son merite à la qualité de pere de tous les autres solitaires, & à la dignité du sacerdoce. Ce qui fit qu'il laissa passer de la sorte ce saint Evesque, quoy qu'il le reverast à un tel point qu'il ne croyoit pas que son siecle portast un plus grand personnage, parce qu'il connoissoit la sainteté de sa vie, & les persecutions qu'il avoit souffertes pour la confession du nom de JESUS-CHRIST, qu'il avoit aussi une admiration extraordinaire pour sa charité envers tout le monde, & particulièrement envers les solitaires; & qu'ainsi il l'honoroit avec une affection nomparrille, & tous ceux qui estoient comme luy dans la pureté de la foy.

On peut juger que la consolation estoit reciproque, & que le grand Athanase qui avoit esté lié d'une amitié sainte avec S. Antoine, estoit ravy de voir tant de successeurs de sa vertu dans ce grand nombre de saints solitaires.



C H A P I T R E X.

Mort de Libere. Damase luy succede. Brouilleries entre les Ariens d'Illyrie.

Eclairciff. 1.

*Hier chron.
Libell. M. ar.
ell. Bucher.
p. 273.*

LA paix dont l'Eglise Romaine avoit jouï pendant quelques années, fut troublée en un instant par la mort du Pape Libere arrivée le 24. de septembre de l'an 366. après qu'il eut gouverné l'Eglise durant 14. ans 4. mois & 2. jours, son pontificat ayant commencé le 22. may de l'an 352. Il avoit eu à conduire la nacelle de S. Pierre durant les plus violentes tempestes de l'Eglise ; & après y avoir fait un triste naufrage, il n'avoit pas laissé de s'opposer depuis son retour à la violence des flots, & avoit donné des marques publiques de la vigilance que doit avoir un bon pilote, & de la douceur charitable qui doit remplir le cœur d'un pere pour sauver ceux que l'orage avoit abbattus. Enfin Dieu luy fit la grace d'aller luy mesme jouïr de la paix qu'il avoit procurée aux autres.

*Baron. ann.
367. §. 6.*

Nous trouvons aussi-tost après sa mort une eglise qui portoit son nom, parce qu'il l'avoit bastie. On prétend que c'est celle que l'on appelle aujourd'huy sainte Marie Majeure ; & on rapporte divers actes des miracles que l'on prétend s'estre faits dans le temps qu'elle fut fondée. C'est apparemment celle que l'on appelloit autrefois la Basilique de Sicin. Quelques-uns assurent qu'il y avoit aussi une autre eglise de Libere vers le Vatican, & que son image s'y voit encore.

*Eclairc. 2.
Epiph. bar.
75. c. 2.
Basile ep. 74.
Ambros. ad
virgin. l. 3.*

Ce Pape s'estoit relevé si heureusement de sa chute, que l'Eglise n'a pas laissé d'avoir de la veneration pour sa memoire, & que les Peres Grecs & les Latins en ont parlé honorablement après sa mort. S. Epiphane le qualifie bienheureux, & S. Basile tres-heureux. S. Ambroise l'appelle d'heureuse & de sainte memoire ; & il rapporte un fort beau discours que ce Pape fit publiquement à Marcelline sa sœur en luy donnant le voile de la virginité le jour de Noël dans l'eglise de S. Pierre. Ce discours avoit souvent esté la matiere de son entretien avec cette sainte sœur, à qui il prétend qu'il devoit estre d'autant plus agreable que celuy qui l'avoit prononcé estoit un homme plus saint. Il faut croire neanmoins que ce saint Eveſque de Milan luy avoit donné une forme

différente du style de ce Pape, qui est sans élégance & sans ornement.

Le saint Siege ayant vacqué quelques jours, on luy donna pour successeur Damase dont le nom est celebre dans l'Eglise, fils d'Antoine prestre de Rome: mais il s'éleva aussi-tost après une faction contraire, laquelle ayant nommé Ursin que les nouveaux appellēt Vrsicin, donna occasion à un long schisme qui cousta mesme le sang & la vie à plusieurs personnes. Ce n'est pas icy le lieu de rapporter par le détail cette déplorable histoire, & d'exposer aux yeux des lecteurs les tristes effets de cette division celebre dans les auteurs ecclesiastiques & payens. Il suffit de remarquer que nostre Saint, qui avoit autant de lumiere que de fermeté, a sceu faire un sage & judicieux discernement quand il s'est attaché à la communion de Damase, & que le jugement qu'il a porté sur cette election en la regardant comme canonique, a esté capable de luy donner un nouveau poids par la consideration dans laquelle il estoit luy-mesme par toute la terre.

Il arriva sur la fin de cette année 366. quelque division en Illyrie entre les Ariens sur le sujet de Germiné Evêque de Sirmich, qui abandonnant les blasphemes les plus grossiers des Ariens, se reduisit au party des Semiariens, & fit de si grands pas vers la verité, qu'il parut presque catholique. On ne sçait à quoy attribuer un changement si inopiné, si ce n'est peut-estre qu'Eustathe de Sebaste estant venu cette année en Illyrie, il peut luy avoir inspiré ce bon sentiment.

Quoy qu'il en soit, nous avons de Germiné une profession de foy par laquelle il declare qu'il croit le Fils vray Fils, parfait & entierement semblable au Pere en divinité, en charité, en majesté, en vertu, en gloire, en vie, en sagesse, comme estant engendré parfait d'un Pere parfait. Cette declaration n'est sans doute écrite qu'après l'an 364. auquel S. Hilaire joint encore Germiné à Vrsace, Valens & Auxence, comme le compagnon de tous leurs blasphemes.

Soit donc à cause de cette profession de foy de Germiné, soit pour quelque autre sujet que nous ne connoissons pas, le bruit s'estât répandu parmy les Ariens qu'il se separoit de leurs sentimens, Valens Evêque de Murse, & Paul qui estoit aussi

Hil. fragm.
p. 434.
Eclairciss. 3

Eclairciss. 4.

470 LA VIE DE S. ATHANASE,
en même temps de faire justice de quelques-uns de ses clercs
que l'on accusoit d'avoir fait injure aux Evêques Pallade &
Hilar. frag. Caius. Germiné leur récrivit par Jovien diacre & par Mar-
p. 421. tyre soudiacre, & déclara qu'il estoit tout prest de confes-
ser avec eux la paix & la charité: mais il ne les satisfit point
sur le sujet de sa foy; & au contraire Jovien & Martyre de-
clarerent qu'il soutenoit que le Fils estoit semblable au Pere
en toutes choses. Il ne se mit aussi nullement en peine de
leur faire raison touchant cette accusation de ses ecclesiasti-
ques.

Sur cela Valens & Paul s'estant assemblez à Singidon
avec Ursace & Caius, ils récrivirent à Germiné pour le pres-
ser de déclarer nettement qu'il tenoit le formulaire de Ri-
mini, qu'il avoit promis de ne point abandonner, & qui
portoit seulement que le Fils est semblable au Pere, mais
non en substance, ny en toutes choses; & qu'il n'avoit point
dit, ne disoit, & ne diroit jamais qu'il est semblable au Pere
en toutes choses horsmis que le Pere n'a point esté engen-
dré. Ils luy promettoient que pourveu qu'il les satisfist sur ces
choses, on laisseroit à sa discretion la punition de ses ecclesi-
stiques accusez. Nous avons encore cette lettre dattée du
18. decembre 366. dont ceux qui l'écrivoient tirerent copie.

ibid. p. 422. Nous ne voyons point ce qui arriva ensuite. Mais nous
423. avons une lettre de Germiné à huit Evêques autres que les
quatre précédens, par laquelle il témoigne avoir appris
d'un officier de la préfecture que ces huit Evêques desi-
roient sçavoir de luy ce que les quatre autres trouvoient à
redire dans sa foy. Surquoy il leur declare qu'il tient le Fils
semblable au Pere en toutes choses, horsmis qu'il est engen-
dré: il dit qu'il est Dieu de Dieu, &c. Qu'il ne reconnoist
aucune difference entre la divinité du Pere & celle du Fils;
Que la divinité du Pere n'est pas moins véritable dans le Fils
selon la forme de Dieu, que nostre chair est véritable dans
luy selon la forme d'esclave; Qu'il est creature comme il est
Eclairc. s. voye, porte, pierre, fondement, bras, main, sagesse, Ver-
be, agneau, breby, pasteur, prestre, vigne & jour, & les
autres choses qui luy sont attribuées, & que tous ces noms
ne marquent point sa generation divine selon laquelle il n'est
point tiré du néant, mais engendré de Dieu son Pere. Il se

réduit néanmoins au formulaire de Sirmich signé en présence de Constance d'heureuse mémoire le 22. may 359.

Il fait signer cette lettre par trois de ses prestres, ne la pouvant signer luy-mesme, parce qu'il avoit mal aux mains; & il l'envoie par un laïque, parce que c'estoit le premier qu'il avoit trouvé après un diacre nommé Carinius qu'il avoit envoyé à ces mesmes Evesques. Il les prie de publier ses sentimens à tout le monde, & de luy en mander leur pensée.

Nous ne sçavons rien davantage sur cette affaire; mais nous verrons dans la suite qu'Urface, Valens & Caius recevront le traitement que meritoit leur perfidie; & après une si longue dissimulation & une inconstance si criminelle qui a paru dans toute la conduite de ces Ariens, nous n'aurons pas sujet d'estre surpris de les voir excommuniés par toute l'Eglise.

CHAPITRE XI.

Mort de S. Hilaire, ses disciples, ses miracles, ses reliques & ses ouvrages.

SAIN T Hierosme met en l'année 367. qui est celle que Gratien fut fait Empereur, la mort de S. Hilaire qui acheva sa carrière à Poitiers mesme plein de sainteté & de foy, après avoir fait par tout un tres-grand nombre de miracles. Il faut avoüer néanmoins qu'il peut rester encore quelques difficultez sur cette datte; mais ce qui est tres-certain est que s'il faut juger de la recompense & de la gloire des Saints par le nombre de leurs travaux, la couronne de S. Hilaire doit estre bien précieuse & bien éclatante, puisque Dieu luy a fait la grace de conduire saintement son peuple, de l'édifier par ses bons exemples, de soutenir la foy par ses souffrances aussi-bien que par ses écrits, d'avoir joint en sa personne une generosité invincible avec une science toute celeste, d'avoir remporté la gloire d'un long exil pour la defense de JESUS-CHRIST & de son Eglise, & d'avoir élevé dans son école de saints disciples qui ont éclairé plus d'une province de nostre France.

On met en ce nombre S. Leonce ou Lienne prestre que

Greg. Turon. histor. Franc. l. 1. c. 39.

Eclairciss. 1.

Bolland. 1. feb. p. 91. 92.

l'on dit avoir assisté à sa mort après l'avoir accompagné dans tous ses travaux apostoliques. On celebre sa feste à Poitiers le 1. jour de fevrier, & on rapporte de luy diverses choses qui seroient tres-considerables si elles avoient esté écrites par d'anciens auteurs.

Eclairc. 2.

*de glor. con-
fess. c. 54.*

S. Gregoire de Tours marque un autre disciple de S. Hilaire nommé Lupien, qui ayant receu de luy le baptesme, mourut aussi-tost après, & fut enterré dans le país de Retz, où Dieu fit plusieurs miracles à son tombeau. On ne sçait si c'est le mesme S. Lupien que l'on honore en quelques eglises.

*Bolland. 13.
jann. p. 728*

le 1. jour de juillet, & qu'on dit avoir esté transferé à Clermont, quoy qu'il ne soit pas dans le catalogue des Saints d'Auvergne.

Mais si les disciples sont la gloire de leur maistre, il n'y a rien qui releve davantage le merite de S. Hilaire que d'avoir instruit & élevé S. Martin dans la pieté & dans la science de l'Eglise, c'est à dire, d'avoir esté employé par la divine providence pour former un homme qui a esté jugé comparable aux Apostres mesmes, qui a détruit dans nostre France les restes de l'idolatrie, qu'elle a reveré comme le protecteur de son Estat & de ses Rois, qui a joint aux fonctions episcopales la pauvreté, la retraite & les miracles d'Elisée, qui a esté le parfait modele de tous les prélats & le premier fondateur de nos monasteres, & que l'on peut considerer comme le Thaumaturge de l'Eglise d'Occident. Car c'est achever en deux mots l'éloge de S. Hilaire, que de dire que S. Martin a cru que ce luy estoit un bonheur & une gloire inestimable d'avoir esté son disciple.

Bolland. ib.

L'auteur de la vie de S. Hilaire, S. Gregoire de Tours, Flooard & d'autres auteurs rapportét divers miracles que l'Eglise a obtenus de Dieu par l'intercession de cet illustre Confesseur. Il n'est pas besoin de rapporter toutes ces choses en particulier: mais nous ne pouvons oublier que Clovis le premier de nos Rois tres-Chrestiens marchant contre Alaric Roy des Goths, qui estoit Arien de profession, receut de l'Eglise de S. Hilaire de Poitiers un présage de la victoire illustre qu'il devoit bien-tost remporter prés de cette ville, & c'est pourquoy il deffendit à son armée de prédre quoy que ce soit en ce país-là. Ce fut à la faveur de la lumiere d'un phare de feu qui parut

*Greg. Tur.
hist. Franc.
l. 2. c. 37.*

sur

sur cette eglise de S. Hilaire, qu'il combattit contre les heretiques à qui ce grand Saint avoit fait la guerre jusques au dernier moment de sa vie ; & on peut dire que l'ennemy perpetuel des Ariens en fut encore victorieux après sa mort en la personne de ce prince.

On prétend que sous le regne du mesme Clovis il se fit une celebre translation du corps de S. Hilaire dans une eglise Eclairc. 3. se qu'on avoit bastie de nouveau.

Il y a quelque contestation touchant ses reliques ; les uns prétendant qu'elles ont esté brulées à Poitiers en ces derniers temps par les heretiques , & les autres soutenant au contraire Eclairc. 4. qu'elles sont encore à S. Denys, où ils disent qu'elles ont esté apportées par Dagobert.

Mais les livres & les écrits des Saints sont d'excellentes & précieuses reliques, & on y voit avec respect & veneration de vives images de leur esprit. Nous avons déjà parlé d'une partie des ouvrages de S. Hilaire, c'est à dire de ceux qu'il a publiez contre les Ariens pour la deffense de la foy, comme de celui des synodes, des livres de la Trinité, des trois qu'il adressa à Constance, de celui des Conciles de Rimini & de Seleucie, & de celui qu'il publia contre Auxence.

S. Hierosme nous apprend que ce saint Evesque avoit particulièrement montré jusqu'où alloit son érudition & son éloquence dans un petit livre qu'il avoit fait contre le medecin ep. 84. & de scrip. c. 100. Dioscore & contre le préfet Salluste. Cet ouvrage n'est pas Baron. an. 362. §. 287. venu jusques à nous. On croit néanmoins qu'il avoit esté fait contre les violences que Salluste exerçoit dans les Gaules contre les Chrestiens sous Julien l'apostat en qualité de Préfet du prétoire, & que Dioscore estoit son lieutenant, ou Eclairc. 5. Vicaire de la préfecture.

Il a fait aussi divers commentaires sur l'Ecriture, comme sur les pseumes, sur Job, & sur S. Matthieu, qu'il avoit tirez en partie d'Origene, se servant pour cela du ministère du prestre Heliodore. S. Hierosme donne des preuves de l'estime qu'il faisoit de ces commentaires par le soin qu'il a de demander qu'on les luy envoie. Il louë particulièrement sa maniere de traduire, en ce que ne s'attachant pas servilement & bassément à la lettre, il se rendoit comme le maistre de son auteur, & rendoit son sens par les expressions qui luy sem-

ep. 65.

bloient les meilleures. Il dit autre part qu'il avoit traduit les discours d'Origene non avec la contrainte & l'exactitude d'un interprete, mais avec la liberte d'un auteur qui produit ses ouvrages de son propre fond & compose de luy-mesme, y ajoutant ce qu'il jugeoit à propos, & retranchant ce qu'il y trouvoit de mauvais.

*l. 3. contr.
Rufin.*

Il paroist seulement qu'il avoit traduit quelques homilies d'Origene sous le nom d'Origene mesme, puisque S. Hierosime dit qu'il les avoit traduittes en sorte que le bien ou le mal qui s'y trouvoit ne pouvoit pas estre attribué à l'interprete, mais à l'auteur.

*l. 2. contra
Julian. c. 8.*

Comme ses commentaires sur S. Matthieu qui sont venus jusques à nous, contiennent beaucoup de doctrine & de lumiere, aussi avons-nous sujet de deplorer la perte que nous avons faite de ce qu'il avoit composé sur Job, d'où S. Augustin cite un passage, comme il en allegue aussi plusieurs des excellens commentaires qui nous sont restez de ce grand Saint sur les pseumes, pour refuter les Pelagiens par les paroles de cet homme de Dieu & de cet illustre docteur des Eglises.

Eclairc. 7.

On luy attribuoit aussi du temps de S. Hierosime quelque ouvrage sur les Cantiques, que ce Pere n'avoit pas connu, un livre intitulé des mysteres, & quelques lettres: mais il ne nous reste rien de tout cela que la lettre qu'il a écrite à sa fille.

Nous nous sommes étendus avec plaisir sur cette suite de la vie de S. Hilaire, qui estant entrée toute entiere dans celle de nostre Saint, auroit esté imparfaite si nous n'eussions pris quelque soin de recueillir dans l'antiquité toutes les choses qui le concernent. Nous l'avons veu élever comme une lumiere brillante sur le chandelier de l'Eglise; nous l'avons suivy dans l'Orient où la longueur de son exil n'a pas empesché qu'il ne soit devenu la terreur de ceux qui avoient voulu le proscrire; nous venons de le voir mourir en paix au milieu de son troupeau: & il y a lieu d'esperer que tous ceux qui s'interessent pour le bien public de l'Eglise aussi-bien que pour l'honneur de nostre France, n'auront pas consideré comme une digression ennuyeuse cette liste de ses ouvrages qui n'ayant jamais esté traduits en nostre langue, estoient demeurez presque inconnus à tous ceux qui n'ont pas l'usage de la latine.

CHAPITRE XII.

Conciles tenus à Rome, & en Egypte.

NOUS avons veu que le Pape Damase n'avoit pas plustost esté élevé sur le siege de S. Pierre en l'an 366. qu'il vit déchirer cette Eglise par le schisme dont Ursin fut l'auteur. Cette division luy donna tant d'exercice la premiere année de son pontificat & la suivante, qu'il eut sans doute peu de loisir de remedier aux maux publics de l'Eglise: de sorte que nous pouvons raisonnablement commencer en l'an 368. ou 369. ce que l'histoire de l'Eglise, & les monumens de l'antiquité nous rapportent de ce qu'il a fait contre l'heresie des Ariens, dont nous ne pouvons pas marquer le temps assuré.

Nous sçavons donc par le témoignage de S. Athanase *ad Afros.* mesme qu'il assembla à Rome un Concile de plusieurs E- *p. 931.* vesques, où il prit un tres-grand soin de relever les Prélats qui estoient tombez dans l'Arianisme, & de faire connoistre en mesme temps quels estoient les auteurs & les chefs de cette heresie.

Ursace & Valens y furent excommuniez avec ceux qui suivoient leurs sentimens: mais on n'y parla point d'Auxence, & on s'en abstint peut-estre de peur d'irriter l'Empereur Valentinien qui estoit entré dans sa communion. *ibid. p. 941.*

Ce Concile écrivit une lettre ou à tous les Prélats en general, ou peut-estre à ceux d'Egypte seulement. Car S. Athanase estant assemblé avec les Evesques de sa jurisdiction, ils écrivirent à Damase pour le remercier d'avoir sauvé l'unité de l'Eglise catholique en condamnant Ursace & Valens: mais parmy ces actions de graces ils témoignent estre surpris de ce qu'on n'avoit pas encore déposé & chassé de l'Eglise Auxence qui s'estoit intrus dans l'Eglise de Milan, & qui outre le crime de l'Arianisme estoit encore coupable de beaucoup de maux qu'il avoit commis autrefois avec Gregoire usurpateur du siege d'Alexandrie, & dont ils luy faisoient le récit.

Damase eut sans doute beaucoup d'égard à cette remontrance de S. Athanase. Au moins nous avons une lettre de luy *Theod. l. 2. c. 17.*

& de 90. autres Evêques d'Italie & de France adressée aux prélatz d'Illyrie, par laquelle il condamne Auxence, ou declare qu'il avoit déjà esté condamné. Voicy ce qu'elle contient.

Eclair. I.

Les Evêques Damase, Valerien & les autres assemblez à Rome dans un saint Concile, à leurs chers freres les Evêques d'Illyrie, salut en nostre Seigneur.

» **N**OUS sommes persuadez que vous gardez religieuse-
 » ment & que vous enseignez au peuple la mesme foy
 » que nous, qui est fondée sur la doctrine des Apostres, & qui
 » est tout à fait conforme aux définitions des saints Peres. Et
 » assurément il seroit étrange que des prélatz établis de Dieu,
 » qui doivent eux-mesmes enseigner les plus éclairez & les
 » plus sages, eussent d'autres sentimens que ceux-là. Nean-
 » moins nous avons appris par le rapport que nous en ont fait
 » nos freres de France & de la Venetie, qu'il y a quelques per-
 » sonnes qui ont de l'inclination pour l'erreur. Or vous sça-
 » vez que les Evêques ne sont pas seulement obligez d'estre
 » eux-mesmes exemts d'un si grand mal; mais aussi qu'ils
 » doivent s'opposer fortement à toutes les choses qu'un de-
 » faut d'experience ou un excés de credulité auroient fait
 » faire à ceux qui s'estoient laissez éblouïr par de fausses ex-
 » plications; qu'ils ne doivent plus se laisser emporter à ces
 » agitations que tant de differens dogmes ont produittes,
 » & que dans les disputes qui arrivent sur la doctrine, il
 » faut toujours s'attacher uniquement à celle que les Peres
 » ont enseignée.

» C'est pour n'avoir pas suivy cette regle qu'Auxence de
 » Milan a esté nommément condamné, comme on vous l'a
 » déjà mandé. Il est donc juste que tous les docteurs & tous
 » les maistres de la loy qui sont dans l'étendue de l'empire
 » Romain ayent des sentimens conformes à ce qui est ordon-
 » né par la loy, & qu'ils ne souillent point la foy par des dog-
 » mes opposez les uns aux autres. Car dès que la malice
 » des heretiques Ariens, qui se renouvelle aujourd'huy,
 » commença à s'élever contre l'Eglise, les 318. Evêques,
 » & les députez du tres-saint Evêque de Rome ayant

traitté de cette affaire dans Nicée, oppoferent leur definition «
comme un rampart contre les affauts du diable, & employe- «
rent ce contrepoison pour repouffer le venin mortel des he- «
retiques, en déclarant que le Pere & le Fils n'ont qu'une «
mesme substance, une mesme divinité, une mesme vertu, «
une mesme puissance, & un mesme caractere, & que le Saint «
Esprit a aussi la mesme substance : Et ils retrancherent de no- «
stre communion tous ceux qui enseignoient le contraire. «

Ils'est trouvé depuis ce temps-là quelques personnes qui «
ont voulu détruire par d'autres pensées une déliberation si «
salutaire & si venerable. Mais ceux mesmes qui avoient esté «
contraints à Rimini de recevoir ces nouveautez & de retou- «
cher cette matiere, ont corrigé aussitost leur erreur, & ont «
avoüé qu'ils avoient esté surpris dans cette dispute, pour n'a- «
voir pas remarqué que ce qu'ils avoient approuvé fust con- «
traire à ce qui avoit esté arresté dans le Concile de Nicée. «
Ainsi le nombre de ceux qui se sont assemblez à Rimini n'a «
pû causer aucun préjudice à la doctrine de l'Eglise, puisqu'il «
est constant que ny l'Evesque de Rome, dont il falloit pren- «
dre l'avis avant tous les autres, ny Vincent qui s'est acquitté «
durant tant d'années del'episcopat avec une entiere integrité, «
ny beaucoup d'autres n'y ont jamais donné leur consente- «
ment, & que comme nous avons déjà dit, ceux mesmes qui «
s'estoient écartez de la veritable doctrine parce qu'on les «
avoit surpris, en ont témoigné le déplaisir & le regret en ren- «
trant aussitost dans la bonne voye. «

Vostre sincerité remarque donc qu'il ne faut s'arrester ab- «
solument & uniquement qu'à cetteroy seule qui a esté établie «
dans Nicée par l'autorité des Apostres, & dont tous les Ca- «
tholiques de l'Orient aussi bien que tous ceux de l'Occident «
se glorifient avec nous de faire une profession publique. «
Nous esperons mesme que ceux qui ont d'autres sentimens «
seront bientost retranchez de nostre communion, & qu'on «
leur otera le nom d'Evesques, afin que les peuples estant dé- «
livrez de leurs erreurs, ayent la liberté de respirer; n'estant «
pas possible qu'ils puissent détourner les peuples de l'égare- «
ment pendant qu'ils y seront engagez eux-mesmes. Que vo- «
stre reverence s'unisse donc de sentiment avec tous les autres «
prélats, comme nous ne doutons point qu'elle ne fasse : & «

» nous esperons mesme qu'elle y demeurera ferme & inébran-
 » lable. C'est la créance que nous sommes obligez d'avoir de
 » vous ; & nous ne doutons point que vous ne nous y confir-
 » miez par la réponse que nous vous prions de nous faire.
 » Adieu nos tres-honorez freres.

On devoit esperer toutes choses de cette union des prélats d'Orient & d'Occident contre Auxence. Mais quoy que pussent faire contre luy le Pape & les Evesques de France & d'Espagne, qui se joignoient à S. Athanase & aux Evesques de sa province, cet heretique appuyé du crédit de l'Empereur Valentinien demeura encore plusieurs années dans son siege, & n'en put estre dépossédé que par la mort. Car Dieu le permettoit ainsi pour donner une plus ample matiere au zele de S. Ambroise, quand il deviendroit Archevesque de Milan par une élection miraculeuse, & pour faire éclatter davantage les richesses de sa grace au milieu de tant de miseres & de tant de maux, qui sont les fruits & les suites de l'heresie.

*Athanas.
ad Afr. p.
241.*

Le Concile d'Egypte ne se contenta pas d'avoir écrit la lettre dont nous venons de voir l'effet ; il en adressa encore une autre aux Evesques d'Afrique, pour les conjurer de conserver l'unité episcopale, & de ne se point laisser persuader par ceux qui vouloient encore faire subsister le Concile de Rimini au préjudice de celui de Nicée, sous prétexte de l'obscurité du mot de consubstantiel. C'est pourquoy tout ce traité est employé à faire voir que tant que le Concile de Rimini avoit esté libre, il n'avoit rien voulu ajoûter à celui de Nicée, & avoit mesme excommunié Ursace, Valens, Eudoxe & Auxence, & qu'ainsi ces Evesques Ariens se condamnent eux-mesmes lors qu'ils relevent si fort un Concile par lequel ils avoient d'abord esté anathematizez. Ce traité fait voir aussi quelle est l'autorité du Concile de Nicée, pourquoy il s'est servi du terme de consubstantiel, & quel est le sens de ce terme. Enfin le Concile y parle en peu de mots de la divinité du S. Esprit.

*v. l'éclairc.
3. du l. 8.
c. 17.*

Eclairciff. 3.

» Nous apprenons par cette lettre qu'il y avoit environ 90.
 » Evesques dans l'Egypte, si parfaitement unis entr'eux qu'ils
 » signoient toujours les uns pour les autres lorsqu'il y en avoit
 » d'absens. Et il est visible que c'est seulement en cette manie-

p. 940.

re qu'il y en avoit 90. dans ce Concile, comme il est porté par le titre.

Cette lettre dont Theodoret cite deux grands endroits, produisit fans doute un tres-bon effet dans ceux à qui elle estoit écrite, puisque l'histoire de l'Eglise nous fait voir que la foy catholique a toujours dominé dans l'Afrique fans aucune contradiction jusqu'à l'invasion des Vandales, & que ce fut seulement en ce temps-là que l'Arianisme commença à y faire des ravages si funestes.

Theodoret.
l. 1. c. 7.
l. 2. c. 18.

Eclairc. 4.

CHAPITRE XIII.

S. Athanase écrit contre les Apollinaristes.

IL ne se pouvoit pas faire qu'aucune heresie s'élevast impunément pendant la vie de S. Athanase ; & Dieu l'ayant suscité pour soutenir la divinité du Verbe contre les Ariens, & celle du S. Esprit contre les Macedoniens, c'estoit un effet de la mesme providence de luy faire employer les dernieres années de sa vie à reprimer les Apollinaristes qui déclaroient la guerre au mystere de l'Incarnation.

L'auteur de cette nouvelle secte estoit le jeune Apollinaire fils d'un autre Apollinaire Alexandrin de naissance. Le pere ne fut que prestre, & ne fut jamais regardé comme heretique : mais le fils se rendit si celebre qu'il devint Evesque de Laodicée, quoy que l'on ne puisse dire si ce fut de la grande Laodicée en Syrie, ou d'une autre Laodicée qui estoit dans la Phenicie du Liban. Il avoit une extrême facilité à écrire sur toutes sortes de matieres : mais abusant de la connoissance des belles lettres & des langues qu'il avoit acquise, il se perdit par l'amour de la dispute ; & le plaisir qu'il prit à refuter tout ce que les autres disoient, le fit tomber malheureusement dans l'heresie.

Basil. ep. 74

Ruf. l. 2. c. 20.

Le démon qui ne peut souffrir la paix & le repos de l'Eglise, & qui souleve ordinairement les plus considerables de ses enfans pour l'affliger, se sert de luy pour semer des erreurs nouvelles, & pour les rendre d'autant plus plausibles qu'il avoit esté jusqu'à ce temps-là dans une admiration generale, & que ses grandes qualitez l'avoient fait juger digne de l'esti-

Epiph. har. 77.

me, du respect, & des éloges des plus saints Evesques de son siècle. Son histoire regarde plus particulièrement la vie de S. Basile; mais nous ne pouvons nous empêcher de rapporter icy par avance ce que S. Athanase a écrit contre cet heresiarque, à qui le diable avoit inspiré un nouveau venin dans un temps où il voyoit les Ariens prests à succomber sous la force de la verité qu'ils sembloient avoir accablée par la protection de Constance. S. Athanase fit voir en cette rencontre que le zele qu'il avoit pour la foy estant veritablement catholique, il le rendoit sensible à tous les coups qui estoient capables de blesser la verité, en quelque lieu de la terre qu'elle püst estre attaquée: de sorte que la mesme pieté qui luy avoit dicté la lettre qu'il avoit envoyée en Afrique, ainsi que nous venons de voir, luy donna le mouvement d'écrire à Corinthe pour soutenir le mystere de l'Incarnation.

Eclairc. 1.

*Athanas.
ad Epictet.
p. 582. 585.
etc.*

Il s'estoit élevé une dispute en cette Eglise entre des personnes qui faisoient profession de suivre la foy de Nicée, mais qui tomboient dans deux extrémitez opposées & également dangereuses. Les uns soutenoient, comme Apollinaire ou ses disciples, que le corps de JESUS-CHRIST estoit consubstantiel à la divinité, & qu'ainsi c'estoit la divinité mesme qui avoit souffert, avec toutes les suites horribles de ce principe. Les autres disoient que le Fils de Dieu & le Verbe n'estoit pas le mesme que le Christ qui avoit souffert la croix, mais que le Verbe estoit descendu sur luy de mesme que sur les anciens prophetes. Neanmoins ces deux partis s'estoient réunis à la fin dans la foy catholique.

S. Athanase ayant receu les actes de cette dispute par les soins d'Epictete, qui estoit alors Evesque de Corinthe, il fut sensiblement touché de voir qu'on eust seulement osé proferer de si grands blasphemes, & disputer contre les veritez les plus claires de nostre religion; & les impietez qu'il y remarqua, le percerent de douleur. Il entreprit donc de les refuter pleinement dans la réponse qu'il fit à Epictete; & quoy qu'il ne le fist, comme il dit expressément, que pour satisfaire au desir qu'en avoient ceux qui avoient abandonné ces sentimens impies, il reprend neanmoins assez fortement Epictete d'avoir souffert qu'on les propofast. Il dit qu'il avoit deu imposer silence aux parties, & leur exposer la vraye foy, afin qu'ils

qu'ils demeuraissent en repos ; ou que s'ils refusoient de se rendre, ils passassent manifestement pour heretiques.

A la fin de cette lettre il prie Epictete & tous ceux qui la liront, d'excuser un homme ignorant dans le langage & incapable comme luy, s'ils y trouvent quelque chose qui ne soit pas exprimé dans la force & la perfection que son sujet demanderoit, de corriger ce qu'ils jugeroient y manquer pour la doctrine, & de luy en donner avis.

Cette lettre qui est remplie de tout ce qu'il y a de plus pur dans la créance orthodoxe, a esté tres-célebre dans l'antiquité. S. Epiphane l'a inserée toute entiere dans son ouvrage contre les heresies. Theodoret en cite divers passages dans ses dialogues. Le Concile general de Calcedoine la cite aussi en plus d'un endroit : de sorte que l'on peut dire que son autorité est tout à fait incontestable.

*Cyroll. Al.
ep. 38.*

Eclairciss. 2.

Conc. Calcedon. actione 1. & 36.

Nous avons encore parmy les traittez de nostre Saint d'autres discours qui regardent l'heresie des Apollinaristes, dont il y en a néanmoins plusieurs qu'on croit estre plustost de quelque autre auteur. Mais quoyque nostre grand Saint, qui estoit le fleau & le destructeur de toutes les heresies de son siecle, ait écrit si fortémēt contre celle-cy aussi bien que contre les autres, on ne voit pas néanmoins qu'il ait nommé Apollinaire en quelque endroit que ce soit de ses ouvrages : ce qui marque que cet Evêque ne se declaroit pas encore ouvertement contre l'Eglise. Et en effet nous avons un fragment d'une lettre d'Apollinaire sur le sujet de l'Incarnation adressée à Serapion, où il dit qu'il avoit extrêmement approuvé la lettre de Monseigneur envoyée à Corinthe, & qu'il condamne la folie de ceux qui disent que la chair est consubstantielle à Dieu. Et comme Apollinaire avoit habitude avec le grand Serapion de Thmuïs, il y a assez d'apparence qu'il parle de la lettre de S. Athanase à Epictete Evêque de Corinthe, laquelle combat positivement cette impiété. C'est ce qui nous doit empescher encore de nous étonner que nostre Saint ait écrit au Pape Damase pour luy recom-

Eclairciss. 3.

Econt.

*Domini
mei.*

*Facund. l. 7.
c. 3. p. 277.*

LA VIE DE S. ATHANASE,
 comme leur heresie n'avoit point encore fait d'éclat, nostre
 Saint qui condamnoit leurs erreurs sans sçavoir qu'ils fus-
 sent assez malheureux pour les soutenir, n'avoit que des sen-
 timens avantageux de leur personne. Il recommandoit in-
 nocemment le disciple impie & dissimulé d'un homme qui
 cachoit l'impieté dans son cœur; & il n'en estoit pas moins
 deffenseur des veritez de l'Eglise pour ne pas connoistre ses
 ennemis cachez, parce que, comme dit Facundus, *il ne faut
 pas faire passer pour un crime en des personnes simples & innocentes
 l'ignorance qui les empesche de découvrir les artifices des meschans.*

CHAPITRE XIV.

*Excommunication d'un Gouverneur de Libye par S. Athanase.
 Ce mesme Saint deffend l'honneur de S. Basile.*

L'ANNE'E 370. est remarquable dans l'histoire de l'E-
 glise par l'ordination du grand S. Basile qui fut fait
 Eveſque de Cefarée metropole de la Cappadoce le 14. de
 juin ou environ, & qui s'estant sanctifié dans la folitude, &
 ayant éclatté dans l'ordre de la prestrie sous Eusebe son
 Eveſque, estoit destiné de Dieu pour se joindre à nostre
 Saint contre l'heresie des Ariens pendant les dernieres an-
 nées de sa vie, & pour continuer ses travaux apostoliques
 après sa mort. La grace de Dieu les unit tres-étroitement
 dans le peu de temps qu'ils eurent à gouverner ensemble son
 Eglise, & cette correspondance attira du haut du ciel de tres-
 grandes benedictions.

Nostre Saint n'estoit pas tellement occupé des grands
 travaux qu'il estoit obligé d'entreprendre pour la foy, que
 son ame veritablement pastorale ne veillast encore avec soin
 pour la conservation de la discipline; & il fit paroistre par
 sa conduite toujours genereuse & uniforme, que ces deux
 choses estant également de Dieu, il n'avoit pas moins de ze-
 le pour la pureté de la morale que pour celle de la do-
 ctrine evangelique. Car pour reprimer les excez d'un Gou-
 verneur ou d'un General d'armée de la Libye qui y com-
 mettoit beaucoup de crimes par ses cruautéz & par ses dé-
 bauches, il fut obligé d'avoir recours aux armes spirituel-

les dont l'Eglise a accoutumé de se servir pour punir les pecheurs impenitens, & ayant excommunié cet homme si scandaleux & si violent, il en écrivit à S. Basile, ou plustost à toute l'Eglise, afin de déplorer le malheur de cet officier qu'il venoit de retrancher de la société des fidelles, & d'avertir que l'on n'eust à l'avenir aucune communion avec luy.

S. Basile n'en eut pas plustost receu l'avis, qu'il tint pour Bisfl. ep. 47.
p. 75. excommunié celuy qui avoit merité cette derniere rigueur de la discipline ecclesiastique, & répondit par cette lettre au zele de S. Athanase. J'ay veu les lettres de vostre sainteté dans lesquelles vous representez les excez d'un malheureux homme qui est gouverneur de la Libye. Nous avons deplore aussi bien que vous vostre patrie qui est la mere & la nourrice de tant de maux. Mais nous avons deplore en mesme temps la Libye qui est voisine de vostre pais, puisqu'elle entre dans le partage de vos maux, & qu'elle est abandonnée aux emportemens de ce brutal qui a toujours vescu dans la cruauté & dans la débauche. C'est ce que l'Ecclesiastique a dit avec beaucoup de sagesse; *Malheur à la terre qui a un enfant pour roy*, & ce qui est encore plus fascheux, dont les *Princes & les Magistrats ne mangent point durant la nuit, mais s'abandonnent en plein midy à la débauche, & souillent le lit des autres avec plus de dissolution & de fureur que les bestes brutes.* Il ne faut nullement douter que Dieu qui est un juste juge, ne le punisse un jour selon la mesure avec laquelle ce miserable a luy-mesme affligé ses saints. Mais comme les lettres que nous avons receuës de vostre part ont appris ses excés à nostre Eglise, il sera l'horreur publique & l'execration de tout le monde, & personne n'aura avec luy aucune communion ny d'eau, ny de feu, ny de couvert. Aussi est-il à propos que ceux qui abusent ainsi de leur pouvoir, soient condamnés generalement de tout le monde par un commun consentement. Et il suffit pour ce sujet d'en voir le titre & les lettres que l'on lit de tous costez. Car nous ne manquerons pas de nostre part de les monstrier à tout le monde, aux ennemis, aux domestiques & aux étrangers. Que si la severité de cette correction ne le touche point, & s'il demeure encore aussi insensible que Pharaon, il est certain neanmoins qu'à l'avenir elle deviendra à son égard un supplice également triste & ignominieux. Eccles 10.

Il faut attribuer à un effet tout particulier de la providence de Dieu cette liaison qui se trouvoit entre ces deux saints Evêques. Nostre Saint estant sur le point de recevoir la récompense de ses longs services, ne pouvoit mieux achever sa carrière qu'en rendant un témoignage avantageux à cet homme de Dieu qui commençoit à se consumer par des souffrances. Aussi ne laissoit-il passer aucune occasion sans le louer ou sans le deffendre, & nous en avons deux exemples en deux rencontres particulieres. Car deux prestres nommez Jean & Antioque luy ayant écrit de Jerusalem touchant quelques personnes qui y troubloient la foy des simples par diverses questions, & par quelques bruits qu'on faisoit courir contre S. Basile, il condamne par sa réponse la curiosité inquiète des premiers, & exhorte tout le monde à aimer la simplicité de la foy aussi bien que sa pureté, & à mettre son principal soin à craindre Dieu, & à observer ses commandemens. Et pour soutenir la reputation de S. Basile, il ajoûte :

p. 951. to. 1.

» te : J'ay esté fort étonné de la hardiesse de ceux qui osent
 » parler contre l'Evêque Basile nostre cher frere qui est un
 » veritable serviteur de Dieu. Cette impudence suffit pour
 » faire voir qu'ils n'aiment pas veritablement la foy des Peres.

id. p. 952.

» Ayant encore receu une lettre d'un autre prestre nommé
 » Pallade touchant les moines de Cesarée qui s'opposoient
 » à S. Basile leur Evêque, ce qu'ils faisoient apparemment
 » sous pretexte de la condescendance dont usoit ce Saint, il
 » écrivit à ces moines ce qu'il jugea à propos pour les faire
 » rentrer dans l'obeissance qu'ils luy devoient, & il répondit
 » ainsi à Pallade. Quant à ce que vous m'avez mandé touchant
 » quelques moines de Cesarée, nostre cher Dianée m'a aussi
 » appris la mesme chose; & j'ay sceu la peine & la resistance
 » qu'ils font à nostre cher frere l'Evêque Basile. Je vous re-
 » mercie de ce que vous m'en avez averti, & je leur ay déjà
 » mandé ce que j'estois obligé de leur écrire. Car s'il estoit
 » suspect en ce qui concerne la verité, ils auroient raison de
 » s'opposer à luy. Mais s'ils sont persuadez, comme nous le
 » sommes tous, qu'il est la gloire de l'Eglise par les combats
 » qu'il soutient pour la deffense de la verité, & par le soin
 » qu'il prend d'enseigner ceux qui ont besoin de ses instru-
 » ctions, il faut approuver cette disposition sainte, bien

loin de faire la guerre à un homme d'un si grand merite. « Car j'ay reconnu par ce que m'en a rapporté nostre cher « frere Dianée, que c'est sans aucun sujet qu'ils exercent sa « patience, & je suis convaincu qu'il se fait foible avec les foi- « bles. De sorte que nos chers freres qui ne se proposent « point d'autre but que celui de la verité, & qui sçavent le « motif de cette condescendance, devroient louer Dieu d'a- « voir donné à la Cappadoce un Evesque tel que chaque « province desireroit d'en avoir un. Je vous prie de leur man- « der que c'est moy qui leur ay écrit de la sorte. Car cela les « obligera d'avoir de l'affection & de la reconnoissance pour « leur pere, & contribuera en mesme temps à maintenir la « paix dans les Eglises. »

Pallade à qui cette lettre est écrite, s'estoit retiré avec un nommé Innocent Italien de naissance sur la montagne des Olives, & ils vivoient tous deux du travail de leurs mains, comme on le voit par une lettre que S. Basile leur écrivit à tous deux ensemble.

ἐν τοῖς ἐν
λαϊσίν.
Bas. ep. 325.
p. 184.

Cette condescendance de S. Basile qui scandalizoit ses moines, estoit apparemment ou la maniere dont il parloit du S. Esprit en s'abstenant de l'appeller Dieu, quoy qu'il fust entierement convaincu de sa divinité, & qu'il la preschast fortement sous d'autres termes: ou c'estoit peut-estre en partie la facilité avec laquelle il recevoit les Ariens, pourveu qu'ils signassent le symbole de Nicée; en quoy il ne faisoit que suivre la lettre que S. Athanase luy avoit écrite sur ce sujet, & qu'il monstroit à tout le monde pour sa justification, ne doutant pas que l'on ne deust se rendre à l'autorité d'un si grand homme. Nous n'avons jamais, dit-il dans une lettre, souillé nos ames par les blasphemes execrables des Ariens; & si nous avons admis à nostre communion quelques disciples d'Arius qui cachotent au fond de leurs cœurs cette maladie dans le temps mesme qu'ils s'exprimoient au dehors par des paroles de pieté, ou qui ne resistoient nullement à la doctrine que nous enseignons, nous ne nous sommes pas conduits ainsi envers eux par nostre propre mouvement, mais nous avons suivi en cela les ordonnances que nos Peres en ont faites. Car ayant receu des lettres du tres-heureux Pere Athanase Evesque d'Alexandrie

Bas. ep. 75.

» que j'ay encore, & que je montre à tous ceux qui me les de-
 » mandent, dans lesquelles il declare expressement que si quel-
 » qu'un veut revenir de la foy des Ariens en confessant la foy
 » de Nicée, il faut l'admettre à l'Eglise sans aucun discerne-
 » ment sur ce sujet, & il m'allegue les exemples des Evesques
 » de la Macedoine & de l'Achaïe comme de personnes qui
 » sont unies dans la société de cette doctrine ; je me suis
 » senty obligé de suivre l'avis d'un si grand homme à cause de
 » l'autorité de ceux qui ont fait ce reglement ; & le desir que
 » j'ay eu de recevoir la recompense qui est destinée de la part
 » de Dieu à ceux qui procurent la paix, m'a fait recevoir au
 » nombre des personnes de nostre communion ceux qui fai-
 » soient cette confession de foy.

Ce qui estoit la sureté de S. Basile estoit en mesme temps la gloire de S. Athanase. Un Evesque qui estoit couvert de l'autorité de son nom croyoit estre au dessus de toute censure. Et comme ceux qu'il condamnoit ne pouvoient éviter la condamnation de tout le reste des Catholiques ; aussi ceux qui avoient son approbation ne craignoient pas les reproches ; une seule de ses lettres estant un titre authentique pour autoriser leur procedé. C'est ainsi que sont honorez dès ce monde ceux à qui le Roy des Rois veut communiquer comme un rayon de sa gloire par l'éminence de leur reputation ; & le crédit qu'un grand Evesque a merité par des souffrances de près de 50. années, est trop solidement affermy pour n'estre pas venerable à tous ceux qui ont de l'amour pour la verité & pour leur propre salut. C'estoit une grande affliction à S. Basile d'estre tenu pour suspect dans la foy par les Catholiques, dans le temps mesme qu'il en estoit le deffenseur : mais ce luy estoit une consolation sensible & tout à fait avantageuse, d'estre dans la communion & l'approbation de S. Athanase ; & Dieu qui employe les grands remedes dans les grands maux, ne luy avoit pas procuré un moindre soutien que celuy-là pour deffendre sa reputation de la calomnie.



CHAPITRE XV.

Estime de S. Basile pour S. Athanase. Leur union dans le service de l'Eglise. Mort de S. Eusebe de Verceil.

SAINT Basile a dit une grande verité quand il a écrit, hom. in. ps. 44.
Qu'il faut estre parfait pour connoistre les veritables amis de Dieu, puisqu'il n'y a que les Saints qui aiment Dieu, & qui s'entr'aiment les uns les autres. Mais comme il estoit luy-mesme du nombre de ces parfaits, il connoissoit autant qu'aucun autre le merite de S. Athanase comme d'un veritable amy de Dieu; & cette lumiere spirituelle qui luy faisoit decouvrir les vertus de cet invincible deffenseur de l'Eglise, a esté la source & le principe de tous les éloges dont il l'a comblé dans tous ses ouvrages, n'en ayant jamais parlé que comme d'un homme extraordinaire.

Il suffit de remarquer qu'il l'appelle son pere spirituel, & ep. 51.
 qu'il dit que le temps & l'experience augmentoient de plus ep. 52.
 en plus l'opinion avantageuse & l'estime qu'il en avoit toujours eüe. Tantost il dit que ce Saint avoit receu plus que ep. 337.
 personne les conseils & la sagesse de l'esprit de Dieu; & tantost il écrit que la marque la plus assurée & la plus visible qu'on est dans la veritable foy & dans une solide pieté, c'est d'avoir de l'amour & de l'estime pour le tres-heureux Athanase.

Il reconnoist que Dieu l'avoit établi le medecin de tous ep. 51.
 les maux de l'Eglise, dont on devoit toujours esperer la guerison quelques grands qu'ils fussent, pourveu qu'il voulust l'entreprendre. Il le louë de n'avoir pas moins de soin de toutes ep. 52.
 les Eglises que de celle que Dieu luy avoit particulièrement commise, & de ne cesser jamais de parler, d'écrire, d'envoyer, de reprendre dans toutes les occasions où les necessitez publiques le demandoient, parce qu'il n'y avoit personne qui ressentist plus que luy les playes & les blessures de l'Eglise. C'est pour ce sujet qu'il s'adressoit à luy dans toutes les ep. 48.
 occasions qui se presentoient pour la servir; & croyant qu'il estoit utile d'envoyer à Rome demander secours aux Occidentaux pour guerir les maux & les divisions de l'Orient, il

prie S. Athanase d'en prendre le soin, & d'y députer quelques-uns de ses ecclesiastiques.

Mais il le supplie sur tout de rendre la paix à l'Eglise d'Antioche, comme le pouvant faire par luy-mesme, & estant digne d'estre le ministre de Dieu pour un si grand bien. Il entendoit par là qu'il établist S. Melece paisible Evesque de tous les orthodoxes de cette Eglise, comme il le luy declara par une lettre qu'il écrivit à la priere de Dorothee diacre de S. Melece.

ep. 50. 52.

Nous ne faisons qu'entrevoir ces histoires, parce que n'ayant point les réponses de S. Athanase, la suite nous en est inconnue, & nous n'en pouvons presque juger que par la disposition generale où estoient alors les affaires de l'Eglise.

ep. 53.

S. Basile luy écrivit encore depuis sur la paix de sa province en particulier, pour seconder le bon mouvement que les Evesques de ces quartiers-là avoient de se réunir, pourveu que S. Athanase de sa part commençast le premier à leur accorder sa communion. Ce fut dans cet esprit que S. Basile le pria de leur écrire à tous une mesme lettre, dans laquelle il leur marqueroit ce qu'ils devoient faire, & leur donneroit aussi sa communion. Mais comme plusieurs de ces Evesques, qui estoient peut-estre ceux qui avoient autrefois esté dans la faction des Ariens, & qui passoient toujours pour estre du nombre des Semiariens, pouvoient avec raison estre suspects à S. Athanase, S. Basile le prioit de luy envoyer par le diacre Dorothee, ou par quelque autre personne fidelle, toutes ces lettres qui ne contenoient toutes que la mesme chose, luy promettant de ne les rendre à chacun d'eux qu'après avoir eu leurs réponses & les assurances necessaires, & s'engageant, s'il y manquoit, à demeurer toute sa vie dans son indignation: ce qui lui eust esté, dit-il, une plus grande peine, que l'indignation du Patriache Jacob ne l'eust pu estre à son fils Judas.

ep. 52.

Dorothee estant depuis retourné vers S. Basile, & S. Athanase ayant envoyé à ce Saint un entremetteur de la paix, sçavoir Pierre l'un de ses ecclesiastiques, qui paroist estre différent de celui qui fut son successeur, S. Basile le recut avec une extreme joye, & renvoya Dorothee à S. Athanase pour aller delà à la premiere occasion trouver le Pape Damase avec des lettres & des députez du Saint à qui il écrit pour cela.

cela. J'ay cru , dit-il , qu'il estoit fort à propos d'écrire à « l'Evesque de Rome , pour l'engager à considerer du lieu où « il est tout ce qui se passe icy , & à donner son avis sur l'estat « de nos affaires , parce que comme il est difficile d'envoyer « de l'Occident quelques députez qui soient nommez dans un « Concile par un commun consentement , il est plus à propos « qu'en usant de son autorité en cette rencontre , il choisisse » pour cet effet des personnes qui d'une part puissent suppor- « ter la fatigue du voyage , & qui de l'autre ayent toute la dou- « ceur & toute la facilité nécessaire pour ramener dans la bon- « ne voye ceux qui s'en sont égarez , qui employent dans leurs « discours toute l'adresse & toute la condescendance possi- « ble , & qui apportent avec eux tous les actes de Kimini , afin « de détruire icy ce qui s'est fait là avec tant de violence. « Mais il faut que tout cela s'exécute sans que personne en « sçache rien , & que ces députez se rendent icy par mer sans « aucun bruit , afin que les ennemis de la paix ne pressentent « rien de leur voyage. «

Il marque ensuite quelques-unes des conditions necessai- res pour la paix de l'Orient , entre lesquelles il insiste princi- palement sur la condamnation de Marcel d'Ancyre.

Depuis ce temps-là les Occidentaux ayant écrit à S. Basi- ep. 61. le au commencement de l'an 371. ils adresserent la lettre à S. Athanase , qui la luy envoya aussi-tost pour entretenir ce saint commerce de paix & de charité , dont le seul motif leur faisoit prendre tant de soins pour la reconciliation de toutes les Eglises du monde.

Nous avons encore une autre lettre de S. Basile sur les ep. 49. maux de l'Eglise en general , auxquels il dit que tout le monde croyoit S. Athanase capable de remedier. C'est pour- quoy il luy demande le secours de ses prieres , & la consolation de ses lettres , estant assuré , dit-il , qu'il ne perdrait ja- mais aucune occasion d'en écrire s'il sçavoit combien elles estoient utiles.

Il luy témoigne aussi le grand desir qu'il avoit de le voir , & la joye extreme qu'il eust receüe de pouvoir mettre dans l'histoire de sa vie qu'il auroit esté assez heureux pour parler à cet homme apostolique.

On voit par là combien leur union estoit sainte ; & il y a

490 LA VIE DE S. ATHANASE,
lieu d'admirer la toute-puissance de la grace qui les avoit unis si étroittement par les seuls liens de la charité, & par l'estime reciproque de leur vertu, sans qu'ils se fussent jamais veus des yeux du corps. Mais le S. Esprit qui est l'ame de tous les fidelles, se plaist à former des amitez toutes spirituelles & toutes divines dans des cœurs qu'il favorise de la plus abondante effusion de ses dons. Il veut quelquefois que leur union soit indépendante de cette familiarité sensible où les hommes du commun trouvent une si grande consolation, & qu'elle soit d'autant plus pure qu'elle n'est point attachée à la matiere, & qu'elle est dégagée de tout commerce des sens, n'ayant que Dieu seul pour son centre & pour sa fin.

Nous avons crû devoir ramasser icy tout ce qui regarde ces deux Saints depuis qu'ils se sont connus, & que les necessitez de l'Eglise ont formé entr'eux une union si parfaite. La vie de S. Basile nous pourra donner l'occasion d'en faire une discussion plus exacte, & de rapporter par le détail la disposition de nostre Saint envers S. Melece que nous n'avons touchée icy qu'en passant.

Eclairciss. 1.
S. Hierosme marque en cette mesme année 370. la mort de Lucifer Evêque de Cagliari, dont nous avons déjà parlé par avance, & celle de S. Eusebe de Verceil. Elles furent bien differentes, puis que Lucifer mourut dans le schisme, & que S. Eusebe finit ses jours en odeur de sainteté, comme les parfums qui ne sont jamais plus agréables & plus purs que dans le moment qu'ils se consomment.

Ambr. serm. 35. & 16. de Sanctis.
Nous n'apprenons rien des actions de S. Eusebe de Verceil depuis la celebre conference qui se tint à Milan en l'an 364. Mais on sçait qu'il mourut le mesme jour que l'on celebre dans l'Eglise le martyre des Maccabées, c'est à dire le premier d'aoust, qui est celuy de sa feste. On dit que quelque temps auparavant il avoit veu dans une revelation qu'il montoit d'une montagne sur l'autre en ce mesme jour, & qu'il avoit prédit dès-lors que ce seroit celuy de sa mort. Il estoit juste que ce grand Saint qui avoit l'innocence & la pureté des colombes dans la maison du Seigneur, s'élevast avec des aïles spirituelles pour trouver un repos eternal dâs le sein de Dieu, & qu'il passast de la montagne de la grace, sur laquelle il avoit nourry son peuple, formé de saints ecclesiasti-

ques, combattu les heretiques, & édifié tous les fidelles, à la montagne de la gloire où le Pere eternel couronne ceux qui ont soutenu comme ce genereux Prélat la divinité & le regne de son Fils.

Les deux sermons sur ce saint qui sont inferez parmy ceux de S. Ambroise, le qualifient Martyr; & il est certain qu'il peut meriter ce nom selon l'ancien usage de l'Eglise, puisqu'il a souffert l'exil, les incommoditez pressantes d'une faim cruelle, & une infinité d'autres maux pour la defense de la foy. Mais qu'il soit mort dans les tourmens que les Ariens luy firent souffrir, comme quelques-uns le prétendent, c'est ce que S. Ambroise ne nous permet pas de croire, lorsqu'il se contente de luy donner le titre de Confesseur, & qu'il luy préfere mesme S. Denys de Milan comme ayant approché plus près que luy du titre & de la couronne du martyre, parce qu'il estoit mort dans l'exil. Eclair. 2.

S. Gregoire de Tours rapporte un miracle qui se faisoit à son tombeau le jour de sa feste; & il en attribue à ses merites un autre arrivé chez sa propre mere, qui avoit de ses reliques dans son oratoire. de gloria Confess. c. 3.

Dieu qui l'avoit associé à nostre Saint pour la defense de son Eglise, le couronna avant luy & voulut que le compagnon de ses combats fust son précurseur dans la gloire. Mais ce n'estoit que pour faire encore éclatter sa grace sur S. Athanase par une protection miraculeuse, & pour luy servir encore une fois d'un mur d'airain contre la persecution des Ariens.

CHAPITRE XVI.

Valens persecute S. Athanase; mais il est obligé de le laisser en repos.

IL y avoit déjà plus de trois ans que l'Empereur Valens, brulant d'un zele fort violent pour répandre l'Arianisme dans toutes les provinces de sa dépendance, faisoit la guerre à l'Eglise dans tout l'Orient. La guerre des Goths avoit un peu rallenty l'ardeur de cette persecution. Mais aussi-tost

que les affaires de l'empire luy donnerent quelque calme, il s'abandonna entierement à son inclination Arienne, & ne pensa plus qu'à persécuter & à proscrire ceux qui luy estoient devenus les plus odieux par la pureté de leur foy & par le zele de la véritable Religion.

On s'attend donc avec beaucoup de raison à voir fondre cet orage sur la teste de nostre Saint qui estoit en butte plus qu'aucun autre à la fureur des Ariens. Cependant, ce qui est tout à fait étonnant, il jouissoit d'une paix profonde dans le temps mesme que cet Empereur heretique excitoit par tout l'Orient une si sanglante guerre contre l'Eglise. Quoy que les Ariens ne cessassent point d'estre Ariens, & qu'Athanase fust toujours le mesme Athanase qui avoit esté toute sa vie l'objet de leur haine & de leur fureur, la guerre estoit allumée autour de luy, & il jouissoit luy seul d'un calme & d'une tranquillité admirable, sans qu'on puisse dire qu'il l'achetast par une lasche condescendance, & une inaction criminelle, puisqu'au contraire ce qu'il a fait avec S. Basile dans la dernière année de sa vie, ainsi que nous venons de remarquer, fait bien voir qu'il n'a jamais cessé de combattre pour l'Eglise tant qu'il a vescu.

tom. r.
p. 570.

De plus nous avons une lettre circulaire de nostre Saint pour tous les Evêques d'Egypte, de Syrie, de Phenicie & d'Arabie, par laquelle il les exhorte à demeurer inébranlables dans la persécution qui s'élevoit alors contre l'Eglise. Il y assure que la plupart des peuples & des Evêques conservoient la pureté de la foy, quoy que beaucoup de Prélats cachassent leurs sentimens, & en fissent paroistre de faux, les uns par l'ambition qui les portoit à s'élever, les autres par la crainte de ceux qui gouvernoient les plus grandes villes : & il ajoute que cela paroissoit visiblement, parce que quand ils n'estoient pas engagez dans ces passions, ils reconnoissoient la vérité sans aucune peine.

Il est certain que cette lettre regarde la persécution de Valens, puisque le Saint se joint avec d'autres Evêques pour l'écrire, & qu'il dit que si ceux à qui il l'adresse luy veulent faire réponse, & communiquer avec luy sur les affaires de l'Eglise, il recevra avec beaucoup de joye cette marque d'union

& de charité : ce qui fait bien voir qu'il n'estoit pas alors caché comme il l'avoit esté sous Constance. Et comme il recommande fort particulièrement dans cette lettre la divinité du S. Esprit, il est visible qu'elle n'a pas esté écrite avant l'an 356. jusq'auquel on ne voit point que personne eust entrepris particulièrement de la combattre.

C'est donc Dieu seul qui en le faisant jouir du calme au milieu de la tempeste, & d'une profonde paix au milieu de la plus grande chaleur de la persécution de Valens, a voulu montrer qu'il est le maistre absolu de toutes les choses de la terre, & qu'il peut quand il luy plaist, donner des loix aux tempestes les plus furieuses, & leur prescrire des bornes jusq'ou il leur est permis de s'étendre. Voicy donc ce que l'histoire nous apprend sur ce sujet.

L'Empereur Valens qui après avoir receu le baptesme des mains d'Eudoxe chef des Ariens au commencement de l'année 367. persécuta durant tout le reste de son regne la foy catholique, tantost avec plus de violence, & tantost avec moins de chaleur, ayant fait un édit par lequel il ordonnoit aux gouverneurs des provinces de chasser de leurs Eglises tous ceux qui avoient esté déposés sous Constance, & s'estoient rétablis ensuite sous Julien, Eudoxe Evesque Arien de Constantinople, qui estoit l'auteur de cette persécution, mais qui mourut peu de temps après en cette année 370. fit envoyer cet édit à Alexandrie par les préfets du prétoire. Il portoit de tres-grosses amendes pecuniaires contre tous les gouverneurs, officiers, & magistrats des villes sans nulle distinction, s'ils negligeoient de l'exécuter, & mesme les menaçoit de les punir en leur corps.

On voulut donc l'exécuter en Egypte en chassant S. Athanase de son siege, & le bannissant de la ville d'Alexandrie. Ainsi il se trouva engagé tout de nouveau dans les bruits, les troubles & les persécutions qui avoient si souvent exercé sa patience; mais l'affection de son peuple le garantit de cet orage. Les Catholiques s'assemblerent au bruit du dessein que l'on avoit de les priver de leur pasteur, & prièrent instamment le Gouverneur d'examiner avec soin la déclaration de Valens. Car ils soutenoient qu'elle ne regardoit point Athanase, puisqu'ayant esté chassé sous Constance, il avoit

*Sozom. l. 6.
c. 12.
Socrat. l. 4.
c. 13.
Epiphani.
har. 68. c.
10.
Ruf. l. 2. c.
12.
Eclairc.*

esté rétabli par le mesme prince, & que depuis ce temps-là il n'avoit pas esté rappellé par Julien, lequel au contraire l'avoit chassé, mais par Jovien son successeur.

Leurs remontrances furent inutiles : mais quelque inflexible que leur parust le Gouverneur, ils continuerent toujours à s'opposer à ses prétentions, & à empêcher que l'on ne fît aucune violence à leur Evesque. De sorte que cet officier voyant que leur nombre croissoit de plus en plus, & que la ville estoit dans un trouble si general & dans une émotion si universelle, qu'elle estoit sur le point d'en venir ouvertement à une sedition, il accorda que S. Athanase demeurast dans la ville, & envoya à l'Empereur Valens la relation de ce qui s'estoit passé; & la ville de sa part députa aussi en faveur de son Evesque.

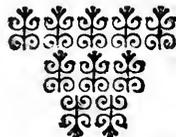
Quelque temps après, lors que la sedition estoit tout à fait appaisée, le Saint se retira un soir fort secrettement; sortit de la ville, & s'alla cacher à la campagne, où il demeura durant quatre mois caché dans le tombeau de son pere. Les uns disent qu'il le fit de peur qu'on ne luy imputast les maux que pourroit produire la sedition d'un peuple furieux & emporté: d'autres croient qu'il avoit esté averti ou par un avis secret, ou par une revelation divine, que l'on formoit des desseins contre sa personne; & l'évenement rend ce sentiment fort vraisemblable. Car la nuit mesme le Gouverneur qui croyoit que le peuple estant appaisé, il pourroit executer sans tumulte la volonté de l'Empereur en surprenant le Saint pendant que tout le monde estoit endormy, vint en effet avec le General des troupes se saisir de l'eglise qui estoit la demeure de S. Athanase. Mais on fut bien étonné lors qu'après l'avoir cherché par toutes les chambres depuis le bas jusqu'en haut, il fut impossible de le trouver. Le peuple ayant appris son absence, se porta jusqu'à la sedition par le desir qu'il avoit de le revoir: ce qui obligea Valens d'écrire à ce Saint qu'il pouvoit demeurer en paix dans la libre possession des eglises. Surquoy Sozomene fait une reflexion tres-remarquable. Je me persuade, dit-il, que Valens écrit ainsi contre son intention, & que le motif qu'il eut en cela fut ou la grande reputation qu'Athanase s'estoit acquise, ou la

crainte d'irriter son frere Valentinien, qui soutenoit la doctrine des Peres du Concile de Nicée, ou parce qu'il craignoit que cet Evesque ayant tant d'approbateurs de sa conduite, & tant d'admirateurs de sa vertu, ils n'excitassent quelque tumulte sur son sujet, & ne donnassent occasion à quelque changement qui eust tourné au préjudice de l'Etat. De plus j'estime, continuë Sozomene, que les chefs de l'Arianisme ne s'appliquerent pas avec beaucoup de chaleur à le faire chasser d'Alexandrie, parce qu'ils se persuaderent que s'ils agissoient ainsi, ils feroient encore des affaires à l'Empereur, qui luy donneroient le moyen d'entrer en conference avec luy, & de l'engager peut-estre dans son sentiment, ou du moins d'irriter contr eux l'Empereur Valentinien, qui faisoit profession de la mesme foy & de la mesme doctrine. Voilà le sujet pour lequel je croy qu'Athanase ne fut point chassé de son Eglise en ce temps-là comme les autres Evesques, contre lesquels il s'excitâ une persecution pareille à celle des payens. Car non seulement ils bannissoient ceux qui estoient d'un sentiment contraire au leur, mais mesme ils leur ostoyent les eglises afin de les donner à d'autres. Mais l'Egypte n'eut point de part à cette persecution pendant tout le reste de la vie d'Athanase.

Luce que les Ariens avoient fait ordonner à Antioche ou à quelque autre lieu semblable pour estre leur Evesque à Alexandrie, demanda souvent à Valens la permission d'y venir; mais il fut toujours refusé tant que le Saint vescut, & l'Empereur eut moins d'égard à ses prieres qu'à la crainte du soulèvement du peuple.

On ne sçait icy ce que l'on doit le plus admirer ou la fermeté ou la gloire de S. Athanase. C'estoit un étrange spectacle & tout à fait digne de compassion de voir un saint Archevesque d'Alexandrie après quatre bannissements pour la foy, se reduire pour la seureté de sa vie, & pour le bien de l'Eglise, à se renfermer volontairement dans le tombeau de son pere à l'âge de 75. ans, c'est à dire lors qu'il estoit luy-mesme sur le point d'estre porté au tombeau selon le cours ordinaire de la nature. Mais c'estoit

en meſme temps un ſpectacle bien glorieux de voir que dans cet eſtat où il eſtoit accablé d'années & de travaux, épuisé de forces, & n'ayant de ſon coſté que l'innocence de ſon cœur & l'affection de ſon peuple, il paruiſt ſi redoutable à un Empereur Arien, qui ne craignoit que luy ſeul dans ſon empire; que ſon nom ſeul deſarmaſt la fureur d'un prince qui perſécutoit tout le reſte de l'Egliſe d'Orient; & que la ville d'Alexandrie trouvaſt ſa propre ſeureté & la conſervation de ſa foy dans le ſoin qu'elle prenoit de conſerver ſon Eveſque. La tempeſte faiſoit des ravages dans toutes les Eglifeſ voisines. S. Melece avoit eſté enlevé d'Antioche pour la troiſième fois, & divers autres ſaints Prélats avoient eſté arrachez de la conduite de leur troupeau, pendant que S. Athanaſe, qui s'eſtoit le plus ſigné dans l'Egliſe entre tous les Prélats de ſon ſiècle par la ſuite de ſes perſecutions, demeueroit paſſible & auſſi ferme qu'un rocher au milieu des menaces des ennemis de la foy, & parmi les applaudiffemens de ſon peuple. La main de Valens eſtoit armée contre l'Egliſe; mais le bras de Dieu infiniment plus fort que Valens combattoit inviſiblement pour Athanaſe qui eſtoit le deſſenſeur de l'Egliſe. La meſme protection qu'il luy avoit déjà donnée contre la colere de trois Empereurs, ne le devoit pas abandonner dans cette extrémété de ſa vie. Et quoy que les vents ſoufflaſſent de toutes parts, & que le cœur impie de ce prince fuſt comme une mer impetueuſe dont les vagues menaçoient d'une perte inévitable tous les Eveſques catholiques; néanmoins toute leur violence & leur fureur ſe briſoit en un moment contre Athanaſe, & un peu de ſable donnoit des bornes à l'animofité de Valens qui vouloit tout exterminer & tout détruire.



CHAPITRE XVII.

Condescendance du Saint pour l'élection d'un Evêque établi dans un bourg, & ordonné par un seul Evêque. Il le transfere à Ptolemaïde.

TOUTE la vie de S. Athanase estant remplie des exemples de sa vigueur pour la conservation de la foy & de la discipline de l'Eglise, il fit voir dans le temps de la persécution de Valens que la foy est préférable à toutes choses, & le desir de la maintenir dans une province particuliere le porta à tolerer le violement d'une loy qui jusques alors avoit toujours esté observée pour l'établissement des Evêques. Voicy ce que Synese nous en apprend, à qui seul nous sommes redevables de la connoissance de ce fait que l'on peut considerer comme l'un des plus considerables de l'antiquité pour ce qui concerne la condescendance des saints Prélats.

Il y avoit dans la Pentapole sur les confins de la Libye deux bourgs ou villages qui avoient toujours esté du diocèse d'Erithres, nommez Palebisque & Hydrax, & qui n'avoient rien de considerable pour oser prétendre raisonnablement à servir de titre à un siege episcopal. Neanmoins parce qu'Orion qui gouvernoit l'Eglise d'Erithres estoit d'un naturel doux, & que sa ville episcopale estoit fort éloignée de ces deux bourgs, les habitans se voulurent donner un Evêque par leur propre autorité, sans attendre mesme la mort de ce vieillard. Ils regarderent la simplicité de ce prélat avec quelque sorte de mépris, & par un mouvement humain ils crurét devoir élire un Evêque pour trouver en sa personne un protecteur qui les couvrît de la violence de leurs ennemis, & qui prît un soin particulier de leurs affaires civiles.

Pendant qu'ils estoient occupez de cette pensée, un jeune homme nommé Sidere, qui estoit fort habile & fort agissant, vint de l'armée de l'Empereur Valens pour prendre le soin de faire valoir quelques terres qui luy avoient esté accordées; & comme c'estoit un homme qui estoit capable de se faire craindre à ses ennemis, & de servir ses amis, ils

crurent n'en devoir point chercher d'autre que luy pour l'élever à l'episcopat de leur canton. Les heretiques dominoient alors en ces quartiers là , parce qu'ils estoient les plus forts en nombre ; & c'estoit un temps où l'adresse qui vient ordinairement au secours de la prudence , devoit avoir une grande part au maniemment des affaires. Sidere avoit cette adresse : ce fut donc luy qu'ils firent Evesque de Palebifique sans observer aucune regle dans son election , ou plustost en méprisant toutes les loix de l'Eglise , pour ne suivre point d'autre regle que leur interest & leur seule cupidité. Car il falloit selon l'usage de ce temps là , qu'il fust ordonné à Alexandrie , ou au moins par trois Evesques de la province , avec la permission de celuy d'Alexandrie. Mais on n'eut point d'égard à tout cela. Philon qui estoit plus hardy pour les choses qui concernoient le gouvernement , qu'il n'estoit rigoureusement attaché à l'observance des loix , vint seul faire l'élection & l'inthronizer.

Mais comme il est mal-aisé de garder la severité des regles dans les temps fascheux , tel qu'estoit celuy de la persecution de Valens , S. Athanase crut devoir ceder à l'embarras d'une conjoncture si difficile. Et il porta mesme encore plus loin sa condescendance. Car comme il ne restoit plus dans la ville de Ptolemaïde metropole de la province , qu'une petite étincelle de la doctrine orthodoxe , qu'il estoit de la dernière importance d'entretenir & d'augmenter , il donna la conduite de cette Eglise à Sidere , le jugeant capable d'un employ plus important que n'estoit l'episcopat de Palebifique. Et l'humilité extraordinaire de Sidere fit voir que S. Athanase avoit eu raison de le faire monter plus haut. Car lors qu'il se vit vieux , il quitta le siege metropolitain , & s'en vint finir ses jours dans les bourgades qui avoient esté la première occasion de son sacerdoce. N'ayant succédé à personne dans cet employ , il ne laissa aussi aucun successeur après sa mort qui arriva après l'an 385.

Ce n'est pas icy le lieu de raconter comment Theophile Evesque d'Alexandrie , qui a esté accusé dans son temps d'estre un grand fondateur d'eveschez , voulut faire revivre depuis celuy de Palebifique qui n'avoit duré qu'autant de temps que Sidere avoit exercé cette fonction , & qui avoit

esté réuni à celuy d'Erythres après sa mort par le jugement mesme de Theophile. On peut s'en instruire par la lettre que Synese luy en a écrite, & voir par la relation qu'il en fait, combien il trouva de peines & d'embarras dans la commission dont ce Patriarche l'avoit chargé, sans la pouvoir executer.

Mais on ne peut passer cette charitable condescendance de S. Athanase sans y faire une particuliere attention. Il sçavoit les Canons & connoissoit la discipline de l'Eglise, ne s'estant rien fait en son temps où il n'eust eu une grande part. Le I. Concile d'Arles avoit demandé du moins le nombre de trois Evêques pour l'ordination d'un Evêque. Le Concile de Laodicée qui avoit voulu faire dépendre cette élection du jugement du Metropolitan & des Evêques du voisinage, avoit deffendu au peuple de vouloir l'emporter par la faction & la violence d'une troupe tumultueuse. Le Concile general de Nicée dans lequel S. Athanase s'estoit signalé au point que nous l'avons veu, souhaite que ces ordinations se fassent par tous les Evêques de la province; ou que si la distance des lieux ne le permet pas, il y en ait du moins trois qui s'assemblent pour cet effet, & que le Metropolitan & les autres confirment cette élection par leurs suffrages. Le Concile de Sardique deffend d'ordonner des Evêques dans les bourgs & dans les villages de peur d'avilir l'episcopat. Mais Athanase qui n'a point de plus précieux déposit à conserver que celuy de la foy chrestienne & catholique, oublie ses droits, neglige ses avantages, consent en quelque maniere au violement de ces loix dont la sainteté luy est connue, & autorise l'élection de Sidere faite par un seul Evêque, parce que Sidere est capable de resister aux Ariens. Il le fait mesme passer à l'evêché de Ptolemaïde pour y nourrir & y augmenter la veritable doctrine dans un lieu où à peine il en restoit une legere étincelle, & pour y guerir les blessures que Second l'un des plus fameux Evêques de la secte de l'Arianisme y avoit faites.

Mais comme JESUS-CHRIST pour étouffer le murmure des Pharisiens, les renvoya à l'exemple de David, & leur demanda s'ils n'avoient point leu ce que fit ce Roy lorsque luy & ceux qui l'accompagnoient furent pressés de la faim,

*Conc. Arles.
l. c. 20.
Conc. Laodice.
can. 12.
C. 13. Conc.
Nic. can. 4.*

*Conc. Sardic.
can. 6.*

*Matth. 12.
v. 3. & 4.*

500 LA VIE DE S. ATHANASE,
comme il entra dans la maison de Dieu, & mangea les
pains qui y estoient exposez, qu'il n'estoit permis de man-
ger ny à luy ny à ceux qui estoient avec luy; ainsi nostre
Saint crut que la charité, le salut des peuples, & la con-
servation de la foy estoit la souveraine loy qu'il devoit sui-
vre en cette rencontre, & que des regles qui avoient esté
établies par le seul motif du bien public, pouvoient estre
omisées pour quelque temps par cette mesme consideration.

ep. 290.

Ce fut par ce mesme esprit que S. Basile autorisa quelque
temps après la translation d'un Evefque de Colonie en Ar-
menie nommé Euphrone, au siege de Nicople qui estoit
plus considerable: & comme les peuples de Colonie ne pou-
voient souffrir sans murmure ce changement qui les privoit
de la presence de leur pasteur, il leur écrivit pour les persua-
der d'approuver le procedé des Evefques qui en avoient usé
de la sorte dans la connoissance qu'ils avoient des necessitez
pressantes de l'Eglise, & leur promit que Nicople se conten-
teroit de partager avec eux la conduite de ce cher Euphro-
ne qui estoit leur pere commun.

CHAPITRE XVIII.

Mort de S. Athanase: son éloge, & ses funerailles.

NOUS voicy arrivez au dernier terme de la vie de no-
stre Saint; & il est temps de raconter sa mort, qui est
d'autant plus extraordinaire & plus admirable, qu'elle n'a
rien de fort extraordinaire & de surprenant; si ce n'est que
l'on doive faire passer pour une chose tout à fait extraordi-
naire de le voir mourir paisiblement dans sa ville entre les
bras de son peuple, après avoir passé sa vie dans un trouble,
dans une agitation, dans une persecution, ou pour mieux
dire dans un martyre continuel: de sorte qu'ayant eu le me-
rite des Martyrs par tant de proscriptions & de croix, Dieu
luy a fait encore la grace de le combler de la consolation
des Confesseurs, en permettant qu'il expirast dans un
paisible sommeil & dans une odeur de sainteté, qui fut la
joye & la consolation de ses enfans spirituels qui avoient
eu tant de part dans ses souffrances.

Ce fut en l'année 371. sous le second Consulat de Gratien & sous celuy de Probe que cette sainte mort arriva dans Alexandrie, d'où il avoit esté arraché par quatre bannissements. Il y avoit alors 46. ans que ce Saint soutenoit avec tant de dignité la charge de l'episcopat, laquelle estant tres-pesante d'elle-mesme, l'a esté beaucoup plus pour luy que pour aucun autre Evesque qui ait vescu depuis les Apostres. Aussi leur a-t'il esté comparable dans son activité infatigable, & dans la suite continuelle de ses souffrances; & sa mort a esté semblable à celle de S. Jean l'Evangeliste qui a fini ses jours dans la paix & dans une extreme vieillesse après avoir survescu long-temps à son martyre.

*Soer. l. 4.
c 16 Theod.
l. 4. c. 18.
Sozomen. l.
6 c. 18.
Cyrill. ep. 3.
Rufin. l. 2.
c. 7.
Eclairciss. 1.*

Il n'y a rien dans l'antiquité qui nous donne aucune lumiere touchant les circonstances de cette mort, sinon ce qu'en écrit S. Gregoire de Nazianze & quelques historiens qui nous parlent du choix qu'il fit de son successeur.

Luce Arien estoit déjà sur le point de ravager tout le troupeau de JESUS-CHRIST dans la ville d'Alexandrie; & les Evesques de sa secte qui avoient demandé tant de fois inutilement le sang & la vie de nostre Saint, n'attendoient que le moment de sa mort pour faire entrer dans sa bergerie ce loup qui estoit alteré du sang des plus innocentes brebis. Il falloit un homme fort, genereux, intrepide, & pour tout dire en peu de mots, un autre Athanase. Un Evesque mediocre n'auroit pas esté de saison après le plus grand Evesque de son siecle, & dans une conjoncture si dangereuse. Il falloit à ce Saint un successeur digne de luy afin qu'on luy pust attribuer ces excellentes paroles du Sage; *Son pere est mort, & c'est comme s'il n'estoit pas mort; car il en a laissé un autre après luy, qui luy est semblable. Il l'a veu pendant sa vie; & il s'est réjoui en sa personne. Il n'a ressenti aucune tristesse à sa mort, & n'a point eu de confusion en presence de ses ennemis. Car il a laissé après luy un homme capable de deffendre sa maison contre les atteintes de ses ennemis, & de reconnoistre les bienfaits de ses amis.* S. Athanase n'avoit pas d'autres ennemis que ceux de JESUS-CHRIST mesme, sçavoir les Ariens, qu'il avoit vaincus une infinité de fois, mais qui ne pouvant estre persuadez, recommençoient toujours la guerre avec une opiniastrété de demons.

*Ecl. 30. v.
4. 5. 6.*

Il estoit necessaire que ce Saint eust en mourant la consolation de nommer un successeur qui eust porté les armes sous luy pour la divinité du Verbe, & qui l'eust accompagné dans les occasions dangereuses.

Il est vray que l'episcopat n'estant point une succession humaine, & un droit hereditaire, les necessitez de l'Eglise ne devoient pas détruire le saint usage des elections. Mais les suffrages de tout le Clergé & de tout le peuple Catholique d'Alexandrie se trouvoient unis avec la destination de leur saint Evesque; & on attendoit seulement qu'il désignast un successeur afin de le nommer après sa mort. Comme donc S. Alexandre l'avoit autrefois appelé luy-mesme estant prest d'aller à Dieu; ainsi il designa pour son successeur Pierre qui avoit eu part autrefois dans tous ses combats, qui l'avoit toujours accompagné dans Alexandrie, & dans ses voyages, & qui s'estoit signalé avec luy par de grands travaux dans les plus importantes occasions.

C'estoit un homme d'un merite & d'une force si extraordinaire, que S. Gregoire de Nazianze le faisoit entrer en
Greg. Naz. « parallele avec S. Athanase mesme, disant que l'un, sça-
or. 24. P. » voir nostre Saint, estoit l'amateur & l'ouvrier de l'immor-
425. » talité selon la force de son nom, & que son successeur
 » dans le throne, dans la doctrine, & dans la gravité véné-
 » rable de ses cheveux blancs, estoit un nouveau S. Pierre
 » par l'eminence de sa vertu, aussi bien que par la gloire de
 » son nom. Il les appelle tous deux les grands Docteurs & les
 » invincibles deffenseurs de la verité. Il dit de tous les deux
 » que ny le temps, ny les princes & les puissances du siecle,
 » ny l'envie, ny la crainte, ny les accusateurs, ny les calom-
 » niateurs, ny ceux qui leur ont tendu des pièges & des embus-
 » ches, ny ceux qui n'estoient Catholiques qu'en apparence,
 » ny les étrangers & les ennemis publics de l'Eglise, ny l'or ce
 » secret tyran qui abbat & renverse toutes choses, ny les
 » caresses, ny les menaces, ny le grand nombre d'exils de lon-
 » gue durée (car pour la confiscation, leur pauvreté, qui fai-
 » soit toutes leurs richesses, les en a toujours exemtez) ny
 » quoyque ce soit qu'on se puisse imaginer, n'ont jamais pû les
 » enlever de leur assiette, n'ont jamais eu la force de les cor-

rompre , n'ont jamais pû les porter à trahir la Trinité en «
 quoy que ce fust, ou faire perdre à la divinité l'honneur «
 qui luy appartient. Au contraire, continuë ce grand Saint, «
 ils ont tiré une nouvelle vigueur des dangers mesmes, & «
 ils en sont devenus plus fermes & plus genereux pour la «
 deffense de la pieté; ce que l'on souffre pour JESUS- «
 CHRIST estant de foy-mesme à l'égard des ames gene- «
 reuses un redoublement d'amour & comme un gage de la vi- «
 ctoire, qui nous fait entreprendre avec plus de joye de nou- «
 veaux combats. «

Ce fut donc une tres-grande consolation à S. Athanase, non seulement d'aller à Dieu pour recevoir la recompense de tant de travaux, ce qui est la plus grande joye des justes dans tout le cours de cette vie, mais mesme de voir tout son Clergé & tout son peuple approuver le choix qu'il faisoit d'un si digne successeur. Il alloit jouir de la paix que son cher troupeau n'estoit pas encore en estat de recevoir; mais il avoit une entiere confiance en la bonté de celui qui l'ayant couvert luy seul par sa divine protection contre toutes les puissances du monde, sans qu'il eust perdu dans cette guerre le moindre cheveu de sa teste, ne pouvoit pas abandonner son Epouse dans l'extremité de ses besoins; & le choix qu'il venoit de faire pour remplir sa place, augmentoit en luy cette assurance. Comme il sçavoit qu'il n'y a que Dieu qui subsiste eternellement en luy-mesme, & que les hommes ne font le bien qu'autant de temps qu'il plaist à sa providence de les laisser dans le monde, il demeroit satisfait d'avoir combattu si fortement, d'avoir fourni si heureusement sa carriere par le secours de la grace, d'avoir conservé la foy: & il ne luy restoit plus que d'en aller recevoir dans le ciel la couronne de justice par la main du juste juge qui la luy reservoit depuis toute l'eternité pour l'heureux jour de sa mort.

C'est ce que le mesme Saint Gregoire de Nazianze a *id. orat. ex.* exprimé en peu de mots. Ayant ainsi vescu, dit-il, «
 ayant esté ainsi élevé, & ayant élevé les autres d'une «
 maniere si exemplaire, que sa vie estoit le modele de «
 l'episcopat, & ses dogmes la loy de la doctrine or- «
 thodoxe; voicy quelle fut sa recompense. Il finit sa vie »

» dans une heureuse vieillesse ; & il se réunit à ses peres, qui
 » sont les Patriarches , les Prophetes, les Apôtres & les
 » Martyrs lesquels ont combattu pour la foy. Et afin de
 » dresser son epitaphe en peu de paroles, l'honneur qu'on
 » luy rendit au sortir du monde, fut plus grand que celui
 » qu'il avoit receu en entrant dans Alexandrie. On versa
 » alors plus de larmes qu'on n'en avoit jamais répandu ; &
 » il laissa dans l'ame de tout le monde une plus profonde
 » impression de sa gloire, que n'avoit esté jusques alors celle
 » dont les esprits estoient prévenus sur son sujet.

id. or. 23. » Ce fut ainsi, dit ailleurs le mesme Saint, que ce grand
 » Pontife des Pontifes, ce ferme appuy de la foy, cette se-
 » conde lampe, & cet autre précurseur de JESUS-CHRIST,
 » s'il est permis de parler ainsi, s'alla reposer en paix dans
 » une heureuse vieillesse, auprès de la Trinité sainte pour
 » laquelle il avoit enduré tant de travaux & souffert tant de
 » calomnies.

L'idée que ce Saint Pere nous donne de la pompe avec laquelle le peuple d'Alexandrie rendit à son saint Evêque après sa mort tous les honneurs dont il estoit capable, nous doit faire concevoir qu'il n'y eut jamais rien de plus magnifique. Car puisque ces honneurs furent plus grands que ceux qu'il avoit recus dans son entrée, quoy que son entrée, ainsi que nous avons veu, fust plus pompeuse & plus triomphante que celle de Constance mesme, on ne le peut rien figurer de comparable à ces témoignages extérieurs de respect & de veneration.

Pendant que le Verbe communiquoit dans le ciel une tres-grande portion de sa gloire à celui qui en avoit esté l'invincible deffenseur, la pieté des fidelles en faisoit voir le rejaillissement sur le corps & sur la memoire de ce Saint par un culte religieux. La douleur & la joye faisoient verser en mesme temps à ce peuple Catholique une grande abondance de larmes. La separation de son cher Pasteur luy estoit un juste sujet d'une affliction tres-sensible, & quoy que le choix de son successeur luy fust une grande consolation, parce que l'on voyoit un autre luy-mesme en la personne de Pierre, néanmoins l'usurpation que Luce Arien fit aussitost du siege d'Alexandrie, où il s'établit de luy-mesme

luy-mesme par les intrigues d'Euzoïus Evêque Arien d'Antioche, & par la violence des soldats, fut une nouvelle ouverture de persécution qui redoubla le deuil de ce peuple. Mais il ne laissoit pas d'entrer dans la confiance & dans la joye en regardant avec les yeux de la foy son saint Prelat qui combattoit encore invisiblement dans la gloire pour la verité & pour la religion, après avoir combattu visiblement icy bas pendant tout le cours de sa vie.

Tout le monde estoit si fortement persuadé de sa sainteté & de son bonheur éternel, que S. Gregoire de Nazianze a voulu finir son éloge par des invocations & par des prieres. Regardez-nous, disoit-il, du haut du ciel d'un œil favorable, & conduisez toujours ce peuple qui est le parfait adorateur de la parfaite Trinité que l'on conçoit & que l'on revere dans le Pere, dans le Fils, & dans le S. Esprit. Si nous sommes assez heureux pour avoir la paix, retenez-moy dans la vie, & aidez-moy à gouverner cette Eglise. Que s'il faut que la guerre continuë encore, retirez moy de ce monde; & quelque grande que puisse estre la faveur que je vous demande, établissez-moy avec vous & avec tous vos semblables. L'Eglise Grecque & la Latine font la feste de S. Athanase le deuxième jour de may: ce qui donne sujet de juger que c'est le jour de sa mort.

La coustume des Egyptiens estoit de conserver les corps de ceux pour qui ils avoient un respect particulier, sur de petits lits dans leur maison, au lieu de les mettre en terre. Neanmoins ils n'en userent pas ainsi à l'égard de S. Athanase, puisque parlant de cette pratique dans la vie de S. Antoine comme d'un abus condamnable, il n'avoit garde de la souffrir dans son Eglise. Et S. Jean de Damas témoigne positivement que pour l'abolir, il ordonna de mettre en terre les reliques des Saints, & non de les enfermer dans des urnes.

On dit que son corps est aujourd'huy à Venise; & il y a une parroisse au diocèse de Tours où l'on prétend avoir son chef. Ce que quelques-uns trouvent assez probable, parce que ce lieu a autrefois appartenu aux Comtes d'Anjou si célèbres dans les guerres d'Orient, & dans les Croisades, &

*id. orat. 21.
p. 397.*

*orat. 1. de
imagin.*

*Baron. mar.
tyr. 2. maii.*

que cette Eglise est peut estre la seule de France qui porte le nom de S. Athanase.

Prat. spirit.
c. 40.

Mais il y a encore d'autres Reliques de S. Athanase qui meritent la veneration des fidelles, & ce sont celles de son esprit. Ce sont ses écrits également pleins de lumiere & de force dans toutes les matieres qu'il a traitées, qui ont un don particulier pour animer les Evesques à la deffense de l'Eglise, pour instruire les peuples dans la foy, pour éclairer les Theologiens, & pour conserver parmy les fidelles le sacré dépost de la tradition. Aussi l'abbé Cosme qui estoit persuadé de leur excellence & de leur prix, les a recommandez par cette parole si remarquable, *Quand vous trouverez quelque chose des ouvrages de S. Athanase, & que vous n'aurez pas de papier pour l'écrire, écrivez-le sur vos habits.*

Il faut donc achever sa vie par le recueil de quelques unes de ces pierreries si éclatantes, & ramasser de ses écrits mesmes tout ce qui nous peut donner l'intelligence de sa conduite & de son esprit.





LA VIE
DE
S. ATHANASE,
ARCHEVESQUE
D'ALEXANDRIE.
LIVRE DOUZIÈME.

Contenant son esprit & sa conduite.

CHAPITRE PREMIER.

*De la foy de S. Athanase qui a esté la source
de sa fermeté.*



OUR représenter l'esprit de cet homme apostolique, & pour découvrir d'abord la cause & le principe de cette fermeté extraordinaire qui l'a rendu si égal dans toutes ses actions & si invincible dans ses souffrances, il faut remonter jusqu'à l'origine de la foy qui a esté comme la racine de sa vie spirituelle & le fondement inébranlable sur lequel il s'est établi pour repousser les assauts des infidèles, la fureur des heretiques, & la rage des demons. Car l'antiquité la

Matth. 7.
v. 24.

plus florissante de l'Eglise n'a jamais porté aucun Saint depuis les Apostres qui ait veu accomplir en sa personne plus heureusement que luy cette parole du Fils de Dieu dans l'Evangile, *Quiconque écoute mes paroles & les accomplit, sera comparé à un homme sage qui a basti sa maison sur la pierre ferme : la pluye est tombée, les fleuves sont venus avec impetuosité pour l'inonder, les vents ont soufflé de toutes parts & ont agité avec violence cette maison, & elle n'est point tombée, parce qu'elle estoit bastie sur la pierre.* Ny les plus noires impostures qui ont esté comme une pluye & une gresle que l'on a veu fondre sur luy, ny les persecutions continuelles que les Evesques Ariens luy ont suscitées pour l'abyfmer, ny la puissance des Gouverneurs, des Generaux d'armées, des Empeleurs & des souverains de toute la terre, n'ont point eu la force de le faire tomber, quoy que ce fussent comme des vents impetueux qui ont soufflé durant près de 50. ans pour l'abbattre, & il est demeuré inébranlable au milieu de tant de secouffes & d'agitations parce qu'il estoit étably solidement sur la foy, & que JESUS-CHRIST estoit luy mesme son fondement.

Ibid. 16. v.
16. 17. 18.

Comme Dieu l'avoit choisi pour remplir durant 46. ans le second siège de S. Pierre, il devoit aussi succeder à la fermeté de cet Apostre dans le point solide de la confession du Verbe & de sa divinité. Et de mesme que ce chef de tout le college apostolique pour avoir dit à son divin maistre, *Vous estes le Christ Fils du Dieu vivant*, a eul l'avantage d'ouïr de la bouche de la verité mesme cette parole si admirable, *Vous estes heureux Simon fils de Jonas, parce que ce n'est point la chair & le sang qui vous ont revelé ce que vous dites, mais c'est mon Pere qui est dans les cieux: Et moy je vous dis, vous estes Pierre, & sur cette pierre je bastiray mon Eglise, & les portes d'enfer n'auront point de force contre elle.* ainsi tous les travaux de S. Athanase s'estant terminez à soutenir, par ses discours, par ses écrits, par quatre bannissemens, & par de continuelles souffrances la verité de cette parole de S. Pierre, le Verbe dont il estoit le déffenseur, s'est servy de luy pour conserver la foy dans l'Eglise, & pour terrasser l'heresie Arienne qui estoit armée de toute la puissance du siecle & de toute la conspiration de l'enfer.

Aussi a-t'il employé cette confession de S. Pierre comme un des plus solides fondemens de la foy & de la doctrine de l'Eglise pour établir cette verité capitale de nostre Religion. Ce qu'il faut, dit-il, examiner avant tout le reste, est s'il est le Fils de Dieu; & c'est sur ce sujet principalement qu'il faut consulter les Escritures. Car c'est ce que S. Pierre a répondu lorsque JESUS-CHRIST interrogeoit les Apostres, & il luy a dit, Vous estes le Christ Fils du Dieu vivant. Et le diable qui est le pere de l'heresie Arienne, luy a aussi demandé s'il estoit le Fils de Dieu. Car il sçavoit que c'estoit en cela que consistoit la verité & la force la plus solide de nostre foy, & que s'il estoit Fils de Dieu, la tyrannie du diable alloit cesser; que si au contraire il estoit créature estant du nombre de la posterité d'Adam que ce malheureux esprit avoit séduit, il ne se devoit pas mettre en peine de ce qu'il feroit. C'est pour cela que les Juifs s'offensoient de la verité de ses paroles, & disoient avec murmure qu'il s'estoit appelé Fils de Dieu, & qu'il avoit dit que Dieu estoit son Pere. S. Athanase a combattu toute sa vie pour la deffense de ce point fondamental de la foy; & le Verbe dont il soutenoit les droits divins, luy a communiqué sur ce sujet une lumiere pure & feconde qui a dissipé toutes les tenebres de l'heresie, & tous les faux raisonnemens de la philosophie humaine qui estoient le fondement de l'orgueil & de la temerité des Ariens, en le rendant victorieux de toutes leurs subtilitez par la simplicité de la foy chrestienne & catholique.

Et certes on ne peut faire reflexion sur les desseins du demon dans l'établissement de l'heresie dont il estoit le premier auteur, sans admirer l'heureux succez de la foy de S. Athanase pour la ruine d'une si horrible impieté. Cet esprit de tenebres & d'envie ne pouvoit souffrir de voir d'une part l'opiniâtreté des Juifs vaincuë par la constance des Apostres & des Martyrs, & de voir de l'autre toute l'idolatrie renversée par la vertu admirable de la Croix & de l'Evangile. Il voyoit, dit Theodoret, que l'erreur des payens venoit d'estre reconnuë, que les artifices des demons estoient découverts, & que plusieurs au lieu d'adorer la créature comme auparavant, chantoient des hymnes à la loüange de son auteur. C'est pour cela

« Ath. or. 3.
« contr. Ar.
« p. 443.

« eccl. 1. c. 12.

» qu'il ne faisoit plus la guerre ouvertement comme autrefois
 » contre Dieu & contre nostre Sauveur ; mais trouvant des
 » hommes qui dans l'honneur qu'ils avoient de porter le nom
 » de Chrestiens, ne laissoient point d'estre les esclaves de la pas-
 » sion de l'honneur du monde & de la vaine gloire, il com-
 » mença à se servir d'eux comme d'instrumens de ses desseins
 » artificieux ; & par leur moyen il engagea plusieurs person-
 » nes dans les anciennes erreurs, non point à la verité en leur
 » faisant adorer encore une fois la créature, mais en reduisant
 » le créateur & l'auteur du monde au nombre des créatures.

Athan. or. 1.
cont. Arian.
p. 296. id.
ad Serap.
Spirit. sanct.
nō esse crea-
turam p.
396. id. de
decret. Nic.
syn. p. 273.
de synod. p.
889.

Nostre Saint que Dieu avoit suscité pour conserver la pu-
 reté de la foy contre la corruption de cette heresie, n'eut
 aucune peine à remarquer que c'estoit joindre tout ensemble
 le judaïsme & le paganisme, ainsi qu'il l'écrivit long-temps
 après. Il discerna par la lumiere de la foy que Caïphe estoit
 le premier auteur de cette impieté, parce que ce malheu-
 reux Pontife n'avoit jugé JESUS-CHRIST digne de mort qu'à
 cause qu'il s'estoit dit Fils de Dieu ; & tandis qu'il a combat-
 tu cette heresie, c'est à dire depuis qu'elle est née jusques au
 tombeau, il en a toujours rapporté l'origine à Caïphe & au
 conciliabule des Pharisiens, écrivant qu'elle est d'autant plus
 execrable qu'elle declare la guerre à J. C. mesme, dont le
 nom est si aimable, & devant lequel toute la nature courbe le
 genouil, & reconnoist que ce divin Seigneur est assis à la
 droite de son Pere.

id. orat. 4. 25
contr. A-
rianos p.
480.

Il leur dit en un autre endroit que leur injustice estant
 » semblable à celle des Juifs, & ayant le traistre Judas pour son
 » auteur, ils devroient ou declarer ouvertement qu'ils sont dif-
 » ciples de Caïphe & d'Herode sans couvrir leur judaïsme du
 » nom & de la profession exterieure de la religion Chrestienne,
 » & qu'ils nient l'avenement de J. C. dans la chair, qui est le
 » dogme particulier de leur heresie ; ou si le desir de plaire à
 » Constance, & la consideration de ceux qu'ils ont trompez, les
 » empeschent de se declarer Juifs publiquement & de se faire
 » circoncrire, ils doivent donc s'abstenir de parler comme les
 » Juifs, estant juste qu'ils abhorrent les sentimens de ceux dont
 » ils ne veulent point porter le nom. Sçachez, dit-il, ô Ariens,
 » que nous sommes Chrestiens ; & parce que nous sommes
 » Chrestiens, nous faisons une particuliere profession de ne

trouver dans les Evangiles que des sentimens avantageux «
touchant le divin Sauveur, de ne le lapider point avec les «
Juifs lorsque nous l'entendons parler de sa divinité & de «
son éternité, & de ne nous point scandalizer avec vous lors- «
qu'en qualité d'homme il se sert d'expressions basses. Si donc «
vous voulez aussi estre Chrestiens, quittez la fureur d'Arius, «
& purifiez par des discours de pieté vos oreilles qui sont «
souillées par des paroles de blasphemes, estant persuadez «
que dès que vous cesserez d'estre Ariens, vous cesserez d'es- «
tre aussi méchans & aussi corrompus que les Juifs; & la verité «
sortira des tenebres en un instant pour luire sur vous. «

Les autres Peres de l'Eglise qui ont écrit dans le mes-
me siecle & dans le suivant, ont appris de luy cette hon-
teuse origine de l'Arianisme; & c'est ce qui a fait dire à
S. Gregoire de Nazianze qu'il y avoit en son temps trois *orat. 1. p. 162*
differentes maladies touchant la doctrine de la divinité,
sçavoir l'atheïsme, le judaïsme & la pluralité des dieux;
& que Sabellius de Libye ayant esté l'auteur de la premie-
re de ces impietez, Arius avoit donné naissance à la se-
conde. Il repete encore la mesme chose en un autre en- *id. orat. 25.*
droit. Et au lieu que selon luy les hommes ne sont deve- *p. 441.*
nus Chrestiens que par degrez, & ont passé du paganisme *id. orat. 37.*
au judaïsme, avant que de passer du paganisme à la pureté *p. 608.*
de nostre Religion, le diable s'estoit servy d'Arius pour
confondre tous ces trois estats dans la mesme secte, & pour
avoir encore des Juifs & des payens parmy ceux qui estoient
baptizez en JESUS-CHRIST. C'est aussi sur ces princi-
pes que S. Epiphane a dit que les Ariens sont injurieux à *har. 69 n. 131*
Dieu, qu'ils sont de seconds meurtriers à son égard, &
qu'ils sont les destructeurs de la parfaite divinité de no-
stre Seigneur JESUS-CHRIST. S. Chrysostome les ac- *homil. 6. in*
cuse d'introduire le paganisme en introduisant de grands & *ep. ad Phi-*
& de petits dieux, au lieu que le Fils de Dieu est appelé *lipp. p. 52.*
dans l'Ecriture le grand Dieu, aussi-bien que le Pere, &
que S. Paul parle de l'avenement du grand Dieu, *per ad-*
ventum magni Dei, quand il marque le jugement der-
nier.

Il falloit que S. Athanase eust les yeux de la foy bien
purs & bien clairvoyans pour avoir penetré dans ce my-

itere de l'iniquité des Ariens , & pour avoir développé
 tous les secrets de cette heresie qui estoit d'autant plus ca-
 chée & imperceptible, qu'elle estoit interieure & spirituel-
 le. Car comme elle ne consistoit que dans un seul point
 qui estoit secret & caché dans l'esprit, il falloit une lumie-
 re tout extraordinaire pour en faire le discernement , au
 lieu que le paganisme pur , ou quelque autre heresie qui
 consiste en plusieurs points, paroist aux yeux & ne trompe
 que les simples. Nous sçavons, disoit S. Gregoire de Na-
 zianze, qu'il y a un tres-grand nombre de tres-dangereu-
 ses heresies , dont plusieurs sont les auteurs, & que com-
 me un chancre elles communiquent leur contagion & leur
 venin jusqu'au fond du cœur. Neanmoins il est aisé ou
 de les vaincre ou de les éviter, & dès la premiere ouver-
 ture que l'on en fait, on découvre tout le dessein de ceux
 qui leur ont donné la naissance. Mais les Ariens qui con-
 viennent avec nous en beaucoup de choses, peuvent aisé-
 ment corrompre par leur societé trompeuse les ames in-
 nocentes , & qui ne doivent estre consacrées qu'à Dieu
 seul , parce que les biens & les avantages qu'ils parta-
 gent avec nous, leur servent pour autoriser & pour def-
 fendre les maux dont ils sont coupables. Car il n'y arien
 de plus dangereux que ces heretiques qui n'ayant rien que
 de pur sur tous les autres articles de nostre Religion,
 corrompent par une seule parole , comme par une goutte
 de poison cette foy simple & veritable par laquelle nous
 croyons en nostre Seigneur, & ensuite toute la tradition
 des Apostres. C'est pourquoy nous devons user d'une gran-
 de précaution pour empêcher que rien de semblable ne se
 glisse insensiblement dans nos sens ou dans nos oreilles, n'y
 ayant rien de si pernicieux & de si mortel que de violer la
 foy sous prétexte de la pureté de la foy. Car comme le
 plastre que l'on melle avec de l'eau n'est point du lait,
 quoy qu'il en ait la couleur ; ainsi on voit en cette recon-
 tre une tradition ennemie s'introduire sous le prétexte
 d'une confession qui a quelque vray-semblance. En quoy
 il ne faut pas tant avoir égard à la ressemblance de cette
 confession, qu'à l'intention & à la veüe qu'ont dans leur es-
 prit ceux qui veulent l'établir.

S. Athanase n'a jamais trouvé un moyen plus avantageux pour se garantir de toutes les subtilitez de ces heretiques, qu'en se renfermant dans la foy comme dans son centre & dans son asyle ; & il s'est toujours prescrit cette regle pour sa conduite, que la foy simple vaut beaucoup mieux qu'une vaine curiosité qui est accompagnée de vraysemblance. Neanmoins autant qu'il estoit éloigné par luy-mesme de proposer de nouvelles questions & de chercher des matieres de disputes, autant se croyoit-il obligé d'interrompre son silence quand on le pressoit de rendre raison de sa foy. Et c'est la déclaration qu'il fait sur la fin d'un de ses traittez de l'Incarnation de JESUS-CHRIST. Voilà, dit-il, mon cher amy, ce que j'ay écrit, quoy qu'il n'y ait aucune necessité d'écrire, la tradition evangelique estant suffisante d'elle-mesme. Mais j'en ay usé ainsi tant parce que vous m'aviez interrogé touchant ma foy, que par la consideration de ceux qui ont tant d'empressement de publier leurs imaginations & leurs songes, au lieu qu'ils devroient estre persuadez que quiconque parle de son propre fond ne dit que des mensonges & des faussetez.

orat. 4. con-
tr. Arian.
p. 454.

cc de Incar-
nat Chri-
st. p. 633.

C'est donc par la foy que ce Saint a vaincu l'enfer & le monde, & que conservant dans son cœur la doctrine de l'Eglise à mesure que l'Arianisme s'efforçoit de la détruire par toute la terre, il n'a pas seulement esté le general des armées de JESUS-CHRIST, mais il a esté luy seul plus fort que des armées entieres.

Pendant que le venin de l'Arianisme répandoit la contagion de ses erreurs sur tant d'Evesques, de peuples & de nations, & qu'après avoir troublé toute la terre, il infectoit mesme l'isle de la grande Bretagne, ainsi que nous apprenons du venerable Bede, quoy qu'elle soit éloignée de tout le reste du monde ; la foy catholique brilloit avec un accroissement de lumiere & de vigueur dans l'esprit & dans le cœur de S. Athanase, de S. Hilaire, & de plusieurs autres saints Evesques cruellement persecutez. Mais ils ne l'établissoient pas seulement par leurs discours, par leurs écrits, & par leurs souffrances pendant le cours de leur vie : & cette fermeté avec laquelle ils la soutenoient, la devoit répandre après leur mort par toute la terre, qui deteste

Bede l. 1.
hist. Ang-
lic. c. 8.

514 LA VIE DE S. ATHANASE,
maintenant l'Arianisme, & n'a que de la veneration pour la
pureté des sentimens de S. Athanase, aussi bien que pour la
solidité de sa vertu.

CHAPITRE II.

*De la solidité & de l'éminence de la science de S. Athanase,
qui est fondée sur l'Écriture & sur la Tradition.*

QUELQUE éloge que nous donnions à la simplicité de la
foy de S. Athanase, il faut avouer néanmoins qu'ou-
tre ses talens & ses avantages naturels il a eu une science ec-
clesiastique extraordinairement élevée, & que c'est par l'é-
minence de cette doctrine, & par la pénétration du plus pro-
fond de tous nos mystères qu'il a surmonté les Ariens.

Ayant naturellement l'esprit solide, un tres-grand sens,
& une vivacité merveilleuse, il a joint l'étude & la prière à
ces excellentes qualitez; & ayant fait un grand fond de la
connoissance des Écritures dès ses premières années, il s'est
rendu l'un des plus célèbres docteurs de l'Église en trouvant
sa gloire dans la qualité d'humble disciple de la Tradition.

On voit cette éminence d'esprit & cette sublimité de
connoissance dans les traittez qu'il a faits pour prouver con-
tre les payens la vérité de nostre religion, & on y remarque
plusieurs pensées tout à fait conformes à celles dont S. Au-
gustin s'est servy dans l'excellent livre qu'il a publié sur cer-
te matiere, quoy qu'il ne soit point vray-semblable qu'il eust
leu S. Athanase quand il composa le livre de la véritable reli-
gion qui est un de ses premiers ouvrages. De sorte que l'on
doit attribuer cette conformité de sentimens à la solidité
de l'esprit de ces deux grands Saints, qui ont fait les mêmes
reflexions sur un sujet de cette importance qu'ils ont traité
tous deux quoy qu'en deux temps différens.

*Aug. de ve-
ra relig.*

*Athan. de
Incarnat
Verbi Dei.
p. 102.*

Pour faire voir en passant un échantillon de ce parallele,
voicy d'une part ce qu'écrit S. Athanase. Quant à la sagesse
des payens, dit-il, & à cette vaine ostentation des philoso-
phes, je ne croy point qu'il y ait personne qui se persuade
que nous soyons obligez d'employer beaucoup de discours
pour montrer que la religion chrestienne l'a effacée, puisque

ce miracle frappe les yeux de tout le monde. Car quoy que les philosophes Grecs ayent écrit tant de volumes, néanmoins il ne s'est point trouvé de leurs voisins qui ayent voulu embrasser leur doctrine touchant l'immortalité de l'ame, & l'obligation de regler leur vie selon les maximes de la vertu : au lieu que JESUS-CHRIST en se servant de paroles simples, & d'hommes qui n'avoient nul avantage extérieur pour l'éloquence, a persuadé à un tres-grand nombre d'Eglises par toute la terre à mépriser la mort & à estimer l'immortalité ; à fouler au pied les choses temporelles & passageres, & à regarder avec respect les éternelles ; à ne faire nul estat de la gloire de ce monde, & à ne considérer que celle dont on jouit dans l'éternité. Et ce que nous avançons sur ce sujet ne consiste pas seulement dans le discours, mais c'est une vérité à laquelle l'expérience rend un fidelle témoignage. Vienne qui voudra pour en faire l'épreuve parmy nous ; & après avoir contemplé une vertu si pure & si sincere dans les vierges de JESUS-CHRIST, une si grande chasteté dans les jeunes gens, la foy de l'immortalité dans un si grand nombre de martyrs, il n'y aura personne qui ne reconnoisse par expérience la vérité de ce que nous venons de dire. Quand on verra d'une part les prestiges des démons, l'imposture de leurs oracles, & les effets prodigieux qu'ils font par le moyen de la magie, & que l'on remarquera de l'autre que pour empescher toutes ces opérations il suffit de former sur foy-mesme le signe de la Croix, dont ils font tant de railleries, & de prononcer seulement le nom de JESUS-CHRIST ; il sera aisé de reconnoistre que les démons prennent la fuite à l'instant, que les oracles cessent, & que toute la magie & les malefices perdent tout ce qu'ils ont de force & de pouvoir. Quelle est donc la vertu & la grandeur de JESUS-CHRIST, puisque par la seule prononciation de son nom & par sa présence il a détruit & aneanti toutes choses, qu'il a suffi luy seul pour les surmonter, & qu'il a rempli toute la terre de sa doctrine ?

Il faudroit rapporter icy tout le commencement du livre de la véritable religion de S. Augustin, pour faire voir la conformité de ses principes sur ce point avec ceux de S. Athanase : mais je ne puis me dispenser de produire icy quelques paroles d'un de ses chapitres.

*De ver.
religion.
c. 4.*

» Pour ceux, dit-il, qui demeurent d'accord de cette ma-
 » xime qu'il faut mépriser le monde, & soumettre son ame à
 » Dieu afin qu'il la purifie par les vertus, ils doivent recon-
 » noître Dieu en cette rencontre, & ceder à Dieu qui a fait
 » persuader ces veritez à tous les peuples du monde. Car ils
 » les persuaderoient eux-mesmes, si cela estoit en leur pou-
 » voir; ou s'ils ne le faisoient pas, ils se rendroient coupables
 » d'avoir envié aux hommes un si grand bonheur. Qu'ils ce-
 » dent donc à celui qui a fait cette merveille, & que leur
 » curiosité ou leur vaine gloire ne les empesche point de
 » reconnoître la difference qu'il y a entre les conjectures su-
 » perbes d'un petit nombre de philosophes, & la publication
 » d'une doctrine qui guerit les ames, & reforme les erreurs de
 » toutes les nations.

» Que si ceux, continuë S. Augustin, du nom desquels
 » ils se glorifient, revenoient au monde, qu'ils trouvaissent
 » nos eglises pleines & leurs temples deserts, qu'ils vissent
 » & appeller & courir tous les hommes à l'abandonnement
 » des biens temporels, à l'esperance de la vie eternelle, & à
 » l'acquisition des biens spirituels & intelligibles; s'ils estoient
 » tels qu'on les a dépeints, ils diroient peut-estre; Voilà ce
 » que nous n'avons osé persuader aux peuples, ayant esté
 » contraints de ceder à leur coustume, parce que nous ne les
 » avons pû faire entrer dans ce que nous croyions & ce que
 » nous desirions leur persuader. De sorte que s'ils pouvoient
 » revenir encore en vie, ils reconnoistroient sans doute la
 » puissance & l'autorité de celui qui a pû donner avec tant
 » de facilité des instructions si utiles & si salutaires.

*De Incar-
nat. Verbi
Dei. p. 56.*

On voit encore dans le mesme traitté de S. Athanase
 les plus solides fondemens de la doctrine de la creation de
 l'homme dans l'estat d'innocence, de l'usage de son libre
 arbitre, & des menaces que Dieu luy a faites de la mort;
 ce qui renferme une infinité de livres entiers de S. Au-
 gustin.)

» Comme Dieu est bon, dit-il, ou pour mieux dire qu'il
 » est la source de la bonté, & nullement capable d'envie,
 » c'est pour cela qu'il a créé toutes choses du néant par le
 » moyen de son Verbe nostre Seigneur JESUS-CHRIST;
 » & parce que les hommes tiennent le premier rang parmy
 » toutes les créatures qui sont sur la terre, il leur a fait res-

sentir les effets de sa miséricorde. Et comme il a recon- «
 nu qu'ils n'estoient point capables par la qualité de leur «
 naissance de subsister éternellement, il a rehaussé leurs «
 avantages naturels par une grace supérieure, & ne s'est «
 point contenté de les créer comme il a fait tous les ani- «
 maux irraisonnables qui sont sur la terre; mais il les a «
 produits selon son image, & leur a donné la raison com- «
 me un avantage particulier, afin qu'ayant comme des om- «
 bres & des représentations du Verbe, & étant raisonna- «
 bles par leur naissance, ils pussent demeurer dans un estat «
 de félicité, & vivre dans le paradis terrestre de la vie «
 même des Saints, qui est la véritable vie. Et parce qu'il «
 reconnut aussi que le libre arbitre des hommes peut de «
 luy-même se tourner des deux costez, il a usé de pré- «
 caution pour affermir par le secours du lieu & de la loy, «
 la grace qu'il leur avoit faite. Les ayant donc fait entrer «
 dans son paradis, il leur donna la foy, afin que conser- «
 vant la grace & demeurant dans la vertu, ils vesquissent «
 dans ce lieu de delices d'une vie exemte d'affliction, «
 d'inquietude & de soins, outre la promesse de l'immor- «
 talité dont ils devoient jouir un jour dans le ciel. Que si «
 au contraire ils venoient à tomber dans l'iniquité & dans «
 la malice par leur desobeissance & leur prévarication, «
 Dieu vouloit qu'ils sceussent que dans cet estat ils passe- «
 roient de la corruption à la mort selon leur condition na- «
 turelle; & que non seulement ils ne vivroient plus dans «
 le paradis terrestre, mais qu'estant bannis de ce lieu ils «
 demeureroient dans la mort & dans la corruption. C'est «
 ce que l'Ecriture a marqué par avance de la part de Dieu «
 en ces paroles: *Vous mangerez du fruit de tous les arbres qui* «
sont dans le paradis; mais vous ne mangerez point de celuy de «
la science du bien & du mal, parce qu'au jour que vous en «
mangerez, vous mourrez de mort. Qu'est-ce autre chose de «
 mourir de mort, sinon de ne pas mourir seulement, mais «
 de demeurer même dans la corruption de la mort? «

On peut voir le reste de ce raisonnement dans ce traité
 de S. Athanase, & remarquer avec combien de solidité &
 de lumière il parle de la chute de l'homme & de son ré-
 tablissement par l'Incarnation du Verbe. Ce qui fait voir
 qu'il avoit une parfaite connoissance de toutes les veritez

de nostre religion, & que nous en lirions encore des explications fort étenduës dans tous ses écrits, si Dieu ne l'eust appellé à établir principalement le point qui estoit contesté par les Ariens, & à soutenir la divinité du Fils unique du Pere eternel contre l'insolence & l'impieté de cette heresie.

Arius qui en estoit l'auteur paroissoit beaucoup plus instruit des maximes de Platon que de celles de l'Evangile, & il n'alloit pas plus loin que cet ancien philosophe, qui attribuant à Dieu le Pere la production du Verbe, ne vouloit point que ce fust de toute eternité, & prétendoit qu'il luy avoit donné la naissance afin de se servir de luy pour la création du monde: ce que Philon Juif qui est un celebre

- Epiphanius *Epiphanius* 69
heres. 69
n. 69. p.
 795.
- Matth. 11
 v. 29.
- Grego.
Nazianz
orat. 13. p.
 212.
- Platonicien, avoit aussi enseigné. S. Epiphane appelle les Ariens de nouveaux Aristoteliciens. Car ils ont sucé, dit-il, tout le venin de ce philosophe, & ils ont quitté l'innocente simplicité & la douceur du S. Esprit dont JESUS CHRIST parle quand il dit, *Apprenez de moy que je suis doux & humble de cœur.* En renonçant à cette douceur ils se sont abandonnez à la fourberie, & ils ont mieux aimé embrasser les sentimens d'Aristote, & des autres dialecticiens du monde, dont les fruits leur paroissent plus souhaittables que les fruits de la justice & de l'esprit, parce qu'ils aiment les contestations & les disputes. Aussi S. Gregoire de Nazianze ayant établi la veritable doctrine de l'Eglise, dit qu'il l'a fait dogmatiquement, & non point dans les principes d'Aristote; qu'il a agi en cela spirituellement, & non avec chicanerie; qu'il a parlé dans le style de l'Eglise, & non selon l'usage du barreau, & qu'il a eu plustost pour but l'utilité, que les regles des demonstrations. Et certainement il n'y avoit rien qui confondist davantage l'orgueil des philosophes & des heretiques que la simplicité majestueuse des Ecritures, & le seul commencement de l'Evangile de S. Jean estoit leur honte & la destruction de leurs erreurs. Au lieu que ces esprits enflés de l'opinion de leur propre suffisance, mettoient toute leur confiance dans la subtilité de leurs syllogismes & de leurs raisonnemens, nostre Saint & les autres deffenseurs de la consubstantialité du Verbe faisoient gloire de suivre avec un profond respect la doctrine des Apostres, dont la lumiere & les expressions leur paroissoient plus miraculeuses que la resurrection des morts. J'ay avec moy dans ce

cōbat, disoit S. Hilaire, pour deffenseur des questions difficiles que j'ay proposées tant de fois, un pescheur pauvre, inconnu, sans érudition & sans doctrine, qui a les mains liées dans ses filets, les habits mouillez, les pieds pleins de limon & de fange, & qui dans tout son exterieur fait voir qu'il sort de sa barque. Demandez, concevez, examinez serieusement si c'est une chose plus admirable d'avoir ressuscité des morts, que d'avoir fait entrer un ignorant dans la profonde connoissance de cette doctrine. Car voicy ce qu'il dit : *Au commencement estoit le Verbe, & le Verbe estoit en Dieu, & Dieu estoit le Verbe.* Mon pescheur sans lettres & sans doctrine est entièrement dégagé du temps, & il n'y a point de principe qu'il n'ait surpassé, parce qu'il n'y a aucun siecle qui empesche l'élevation de son esprit.

S. Athanase qui estoit instruit dans cette école des Apostres, ruine toutes les preuves des Ariens comme des toiles d'araignées. Il reprime leur orgueil en disant, qu'après avoir renié comme ils ont fait le Verbe divin, il ne faut pas trouver étrange qu'il n'y ait nulle raison dans leurs discours. Il entreprend de montrer qu'ils n'entendent nullement le Christianisme, puisque s'ils le connoissoient, au lieu de s'embarrasser comme ils ont fait dans l'impieté des Juifs, ils auroient appris *que le Verbe estoit au commencement, que le Verbe estoit en Dieu, & que Dieu estoit le Verbe*; & que quand le Verbe s'est fait homme selon le bon plaisir de son Pere, c'est alors que S. Jean a dit de luy avec raison, *que le Verbe s'est fait chair.* Et sur ce que ces heretiques avoient principalement recours à Atere qui obscurcissoit par des deffaittes & des argumens captieux cette verité si auguste & si adorable, nostre Saint ne l'épargnoit pas, & le méprisoit comme un écrivain ridicule. Si c'estoit un enfant, disoit-il après avoir rapporté quelques-unes de ses paroles, qui eust tenu ce discours avec sa simplicité, on luy pardonneroit par la consideration de son âge : mais celuy qui a écrit de la sorte est un homme qui prend le nom & la qualité de sophiste, & qui fait profession de sçavoir tout; n'est-il donc pas digne de toute sorte de mépris & de censures? Et ne fait-il point voir par cette conduite combien il est contraire à l'Apostre, puisque s'élevant par des paroles éclatantes d'une sageffe toute

cc. l. 2. de
Trinit. p.
cc. 14. 15.

de decret.
syn. Nicen.

id orat. 34
contr. A-
drian. p.
371.

cc. id. orat. 4.
cc. contra A-
drian. p.
cc. 455.

» humaine, il se persuade mal à propos qu'elles luy suffiront
 » pour séduire les esprits, sans que d'ailleurs il sçache ny ce qu'il
 » dit, ny quelle est la matiere dont il parle.

Il est vray que les Ariens couvroient leurs erreurs de l'autorité de l'Écriture; mais elle estoit pour eux une lettre meurtriere, parce qu'ils en corrompoient le sens par des explications heretiques. Mais S. Athanase en marquoit la veritable intelligence; & comme il leur montre que JESUS-CHRIST a fermé la bouche au demon qui alleguoit l'Écriture, aussi veut-il que la Tradition en donne l'intelligence, & il établit cette regle avec beaucoup de solidité, *Que ceux qui recherchent la connoissance de ce qui est au dessus d'eux, s'exposent à de grands perils; mais que ceux qui demeurent attachés aux traditions, sont en assurance.*

id. de Incarn. Verbi Dei p. 592. decret. syn. Nic. p. 274.

C'est par cette autorité de la Tradition sainte qu'il a justifié le terme de consubstantiel, dont le Concile de Nicée s'estoit servy: & pour faire voir que ce mot n'estoit pas nouveau dans l'Eglise, il rapporte le témoignage de Theognoste, de S. Denys d'Alexandrie & de S. Denys de Rome. Mais comme les Ariens avoient l'insolence de conter le mesme S. Denys d'Alexandrie parmy les partisans de leurs erreurs, il entreprend la justification de ce Saint qui estoit l'un de ses plus illustres prédecesseurs, & il découvre l'extravagance de ces heretiques. N'ayant rien, dit-il, de raisonnable dans leur heresie, ny qu'ils puissent appuyer de l'autorité des divines Écritures, ils ont toujours recours à de vains prétextes, & n'ont point de honte de se servir d'argumens plausibles & captieux: ce qui leur inspire maintenant l'insolence de calomnier nos Peres par un emportement qui n'est nullement éloigné de leur esprit, ou pour mieux dire, qui est le propre caractère de leur malignité. Car y a-t'il rien d'extraordinaire que des hommes qui sont assez temeraires pour faire des conspirations contre Dieu & contre son Christ, imposent à Denys Evêque d'Alexandrie d'avoir esté de leur sentiment & d'avoir tenu la mesme doctrine? Lorsqu'ils paroissent luy donner de grands éloges pour appuyer leur heresie, quoy qu'ils l'appellent heureux, ils n'agissent point sincerement, & cette affectation ne sert qu'à montrer qu'ils sont de grands calomniateurs; comme des voleurs & des scelerats, & des hommes

id. de sent. Dionys. p. 549.

hommes tout à fait infames qui se voyent couverts de confusion à cause de leurs déreglemens, se vantent d'avoir pour complices des personnes sages & de grande probité à qui ils imposent de faux crimes.

Facundus relève cette lumiere & cette generosité episcopale qui porta nostre grand Saint à entreprendre la justification de S. Denys d'Alexandrie. Athanasé, dit-il, qui estoit un homme grave, solidement établi sur la raison, & à qui on auroit justement confié comme à un General d'une tres-grande experience les plus grands & les plus importants combats contre les ennemis de l'Eglise, avoit appris par les perils dont il avoit esté exercé, à se garantir adroittemēt des tromperies des heretiques. Car ils ont accoutumé d'user d'artifices & de fineses pour tromper les simples, afin qu'ayant reconnu dans l'Eglise catholique des hommes sages & courageux comme dans l'armée d'une grande republique, ne pouvant les engager dans leur party, ils nous les rendent suspects, de peur que nous ne suivions leur conseil, ou que nous ne nous confirmions par leur exemple.

C'est donc avec beaucoup de raison que S. Ambroise & plusieurs autres Evesques d'un Concile d'Italie dans une lettre qu'ils ont écrite au grand Theodose, ont appelé S. Athanasé *l'appuy & la colonne de la foy*, parce qu'il a soutenu la doctrine de l'Eglise contre les nouveutez des Ariens, qu'il y a conservé le sacré dépost de la tradition, & que ses écrits sont une source de lumiere, où l'on peut puiser la parfaite intelligence de l'Ecriture sur le sujet le plus caché de tous nos mysteres.

l. 10. c. 5.
p. 445.

append. cod.
Theodos. p.
101.

CHAPITRE III.

De l'Esperance de S. Athanasé, & de sa confiance en Dieu.

IL est impossible de considerer le grand nombre des ennemis de S. Athanasé, le crédit & la fureur de la secte des Ariens qui pouvoient tout à la Cour des Empereurs, & la longue suite de la persecution qu'il a soufferte, sans admirer l'esperance si ferme & si immobile qui l'a toujours animé dans toutes les afflictions, & qui luy a fait concevoir la def-

faite & la ruine de cette heresie comme une chose indubitable, parce qu'il n'y a point de force au monde contre celle de la verité. Il a veu noircir son innocence de toutes sortes de calomnies, former une infinité de conspirations contre sa personne, assembler continuellement des Conciles contre luy, & toutes les forces de l'empire n'estre employées que pour l'exterminer & pour le perdre. Il a veu l'animosité implacable de ses ennemis qui estoient ceux de la verité, la foiblesse & l'inconstance de ses amis, qui ne pouvoient estre les déserteurs de sa cause sans manquer à Dieu & à eux-mesmes, la préoccupation du grand Constantin, la haine irreconciliable de Constance, qui s'estoit déclaré hautement son accusateur, la fureur impie de Julien, & le dessein que Valens avoit conçu de le perdre. Mais quoy que le relâchement ou la fin d'une persécution ne fust pour luy que le commencement d'une autre, qu'on le cherchast dans les solitudes les plus affreuses, dans les provinces les plus éloignées de toute sorte de commerce, dans les antres les plus cachez & dans les grottes les plus obscures, & qu'à peine les tombeaux pussent le garantir des poursuites & des atteintes de ceux qui demandoient son sang & sa vie; neanmoins ny l'union des Meleciens schismatiques avec les Ariens heretiques, ny la conspiration de tant de sectes differentes qui oublioient leurs inimitiez particulieres pour se réunir contre luy, ny la desolation des peuples fidelles & catholiques, ny l'embrasement des eglises, ny l'oppression & la flagellation des vierges, ny le meurtre & le carnage de ceux de sa communion, ny toutes les forces de l'empire que l'on employoit pour l'accabler, ne furent jamais capables d'affoiblir ou d'ébranler son esperance. On a toujours veu en sa personne la hardiesse & la confiance d'un lion jointe à la douceur & à l'innocence d'un agneau; & non seulement la verité dont il estoit le deffenseur a esté un bouclier qui l'a couvert de la violence de ses ennemis, mais mesme elle a esté un poids dont ils se sont veus accablez dans le temps mesme qu'ils ne se promettoient rien moins que sa chute & sa ruine.

On a pu dire de luy avec raison ce que S. Paul a dit d'Abraham qui est le pere de tous les fidelles, qu'il a cru & esperé fermement contre l'esperance mesme; & les promesses

que Dieu a faites à son Eglise de ne l'abandonner jamais, luy ont inspiré cette assurance inébranlable. Il sçavoit que le Verbe estant consubstantiel à son Pere estoit tout-puissant aussi-bien que luy, & que ceux qui se revoltoient contre la divinité & qui déclaroient la guerre à Dieu comme des geans, verroient tost ou tard leurs desseins réduits en poudre. Il sçavoit ce que S. Gregoire de Nazianze a dit depuis, que ses ennemis n'estoient autres que ceux de la divinité mesme, & que ce luy estoit une grande gloire d'estre engagé dans des perils qui luy estoient communs avec Dieu. Il sçavoit & il le montrait vigoureusement dans ses écrits, que les ouvrages des hommes se perdent & se ruinent d'eux-mesmes; & que ce qui appartenoit autrefois aux Juifs a déjà esté renversé, parce que ce n'estoit que des ombres & des figures; mais que tout ce qui regarde l'Eglise demeurera ferme & invincible; parce qu'elle est fondée sur la pierre ferme, & que les portes de l'enfer n'auront jamais de force contre elle. Il sçavoit que ce discours de J E S U S C H R I S T est tout à fait digne de créance, que cette promesse est inviolable, & que l'Eglise est invincible, quoy que tout l'enfer se soûleve pour l'attaquer, quoy que tous les princes des tenebres se s'arment contre son repos.

Athan. decret. Nic. syn. p. 282.

or. 13. p. 286.

Athan contra Arian. p. 546.

Comme il estoit persuadé de ces veritez, & penetré de ces sentimens si chrestiens & si catholiques, aussi estoit-il assuré que quelque ravage que l'Arianisme fist dans l'Eglise, c'estoit un torrent que l'on verroit tarir un jour, & qu'il n'en resteroit sur la terre qu'un peu d'écume & de limon. Car il avoit appris de l'Ecriture, *Que l'homme est maudit lorsqu'il établit sa confiance dans l'homme, qu'il se fait un bras de chair,* & que son cœur se separe de Dieu; & il regardoit la destruction de l'Arianisme comme une chose toute assurée, parce que cette heresie n'estoit appuyée que sur le crédit de la Cour & sur la faveur de Constance.

Jerem. 17 v. 5.

Il reprochoit à ces heretiques d'appeller Constance leur Seigneur pour imiter en cela les Cataphryges qui donnoient ce nom à Maximille & à Montan. Il gemissoit de voir que le nom de Dieu fust devenu le nom de l'Empereur; que dans le temps qu'ils feignoient parler de Dieu dans leurs écrits, ils se fussent fait à eux-mesmes un autre Seigneur, sçavoir Con-

de synod. p. 872. ad solitariar. p. 811. de synod. p. 871.

524 LA VIE DE S. ATHANASE,
Itance, parce qu'il leur donnoit tout pouvoir d'établir l'im-
pieté; & que ne voulant point reconnoître que le Fils de
Dieu fust éternel, ils attribuoient l'éternité à cet Empereur.
Il representoit à tout le monde que ces heretiques à l'exem-
ple des enfans de ce siecle, allumant leur lampe d'huile sauva-
ge, & craignant qu'elle ne s'éteignist promptement, parce
que selon l'Écriture la lumiere des impies s'éteint, la ca-
choient sous leur hypocrisie comme sous vn boisseau, & par-
loient de toute autre chose; qu'ils se vantoient du crédit de
leurs amis, & qu'ils vouloient jeter l'épouvante de tous cof-
tez en prononçant le nom de Constance, afin que ce dégui-
fement & ces menaces empeschassent ceux qui venoient à
eux de découvrir l'infection & la puanteur de leur heresie.
D'où ce grand Saint concluoit fort justement qu'il estoit vi-
sible combien elle devoit estre odieuse à tout le monde,
puisqu'en n'ayant point la hardiesse de se produire, ceux mesmes
qui en faisoient profession estoient obligez de la cacher & de
la nourrir comme un serpent.

*or. 2. cont.
Ar. p. 3. 6.*

*ap. ad
Constant.
p. 680.*

Il disoit à cet Empereur que s'il eust esté accusé devant
d'autres juges, il en eust appellé à sa Majesté, comme S. Paul
vid cesser les embusches qu'on luy avoit dressées dès qu'il
eut appellé à Cesar; mais qu'ayant esté calomnié auprès de
luy, il n'y a plus pour luy aucune appellation à former, sinon
de son tribunal au Pere de celuy qui a dit qu'il estoit la
Verité. Ce ne fut pas inutilement qu'il appella à ce grand
Juge; & dans un temps où toute justice humaine luy pa-
roissoit interdite, son innocence éclatta si visiblement dés
son vivant aux yeux de toute la terre, que ses calomniateurs
furent couverts de confusion.

Mais cette confusion n'est nullement comparable à celle
*or. 3. cont.
Ar. p. 414* „ dont il les menace en ces termes: Ceux, dit-il, qu'ils trompent
„ par leurs artifices ne sont-ils pas dignes de compassion? Et ne
„ meritent-ils point des larmes d'avoir ainsi trahy en un instant
„ tous leurs avantages solides par l'apparence d'un plaisir ima-
„ ginaire, & d'estre déçeus de l'esperance de l'autre vie? Car
„ s'imaginant recevoir celuy qui n'est point, ils ne recevront
„ rien de veritable: en se rangeant du costé de la créature
„ selon l'idée qu'ils forment du Verbe, ils n'en recevront aucun
„ secours; & croyant à celuy qui est étranger & contraire à son

Pere quant à l'essence, ils n'auront aucune habitude ny aucune liaison avec le Pere, parce qu'ils ne reconnoissent point son Fils veritable, qui est dans son Pere, comme son Pere est dans luy, ainsi qu'il a dit luy-mesme: mais en se laissant tromper par les Ariens, ces miserables demeurent tout à fait de- nuez & privez de la divinité. Car l'imagination dont ils se préoccupent icy bas, ne les accompagnera point après leur mort; & lorsqu'ils verront que celui qu'ils ont renié sera assis sur le thrône de son Pere, & qu'il jugera les vivans & les morts, ils ne pourront pour lors appeller personne à leur secours, puisqu'ils verront que ceux mesmes dont ils avoient suivi les sentimens, seront jugez, & qu'il ne leur restera qu'un profond regret pour les iniquitez qu'ils auront commises, & pour l'impieté dans laquelle ils seront tombez.

Il laissoit donc à ses ennemis le malheureux avantage d'avoir pour eux l'autorité d'un Empereur Arien, & le credit des eunuques qui dominoient absolument en sa Cour. Il se mettoit plus en peine d'attirer la grace de Dieu par des prieres, que la faveur des hommes par des bassesses; & il sentoit redoubler la confiance au fond de son cœur à mesure qu'il voyoit croistre au dehors le nombre de ses persecuteurs, & qu'il ne luy restoit nulle esperance & nulle ressource du costé des hommes. Car il prattiquoit pour luy mesme cette importante verité qu'il enseignoit aux autres tres-solidement, Que quand les hommes invoquent Dieu dans leurs infirmittez & dans leurs foiblez, quand ils ont besoin de son secours dans leurs persecutions, quand ils luy adressent leurs prieres dans les traitemens injustes qu'on leur fait, alors estant aussi doux & aussi misericordieux qu'il est, il se fait connoistre invisiblement par des bienfaits & des graces effectives qu'il opere par le moyen de son Verbe & en son Verbe, il fait ressentir les effets de sa presence à un chacun selon les besoins particuliers que l'on en a, il devient la force des foibles, le refuge & la maison de seureté de ceux qui souffrent des persecutions, & il console par ces paroles ceux que l'on traite injustement, *Pendant que vous parlerez encore, je vous diray, me voicy.*

cor. 2. cons.
Arian. p.
69.

Les marques de cette divine protection ont éclatté sensi-

ad solitar.
p. 855.

blement en sa personne. Il avoit raison de cōparer Constantin à Achab ; mais estant luy mesme l'Elie de cet Empereur, il éprouvoit tous les jours en sa personne le mesme secours du ciel que ce grand Prophete avoit autrefois receu au milieu de ses persecutions. L'Ange qui estoit commis à sa garde estoit luy seul plus puissant que toute une armée d'Ariens : & quoy qu'il parust presque seul & dénué de toute assistance humaine, neanmoins il avoit au tour de luy des legions entieres de ces esprits purs & celestes qui combattoient invisiblement avec luy, qui opposoient leurs armes de lumiere à tous les efforts de la puissance des tenebres, & qui le faisoient demeurer en paix au milieu des plus violentes agitations. Enfin la tranquillité de sa conscience estoit une forteresse interieure qui le garantissoit des atteintes de ses ennemis : & il se voyoit toujours en estat de pouvoir dire avec David,

Psal. 124.
v. 1.
Roman. 8.
v. 31.

Ceux qui se confient en Dieu sont comme la montagne de Sion ; & avec l'Apôstre, Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

CHAPITRE IV.

De la Charité de S. Athanase envers Dieu.

Ioann. 15.
v. 13.

CE que nous venons de dire de l'éminence de la foy & de la grandeur de l'esperance de S. Athanase, suffit pour nous faire concevoir l'étendue de sa charité envers Dieu. Car si JESUS-CHRIST a dit autrefois dans l'Evangile,

Qu'il n'y a point de plus grand amour que de donner son ame & sa vie pour ses amis, il n'y a rien de plus admirable que la charité de cet invincible deffenseur de la foy, qui estant dans une disposition continuelle au martyre, ou plustost dans un martyre continuel, y a aussi porté tous les enfans de l'Eglise.

Rom. 5. v. 5.

Toute la sùitte de sa vie qui s'est passée dans les bannissements, dans les persecutions & dans les souffrances, est une preuve de sa parfaite charité, & du droit qu'il a eu de pouvoir dire après l'Apôstre, *Nous trouvons nostre gloire dans les afflictions qui nous arrivent, parce que nous savons que l'affliction opere la patience, que la patience est suivie de l'épreuve*

de nostre foy, que cette foy produit l'esperance, & que l'esperance ne nous donne point de confusion à cause que la charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le S. Esprit qui nous a esté donné. Et comme la fidelité d'un soldat & l'amour qu'il a pour son prince, se font voir par les playes qu'il a receuës pour son service; ainsi ce genereux soldat de J E S U S-CHRIST a esté couvert d'autant de blessures glorieuses qu'il a esté disposé à de differentes persecutions.

Mais l'amour dont son cœur estoit embrasé ne pouvoit mieux s'exprimer que par ces paroles qu'il a employées pour animer les Catholiques au combat pour la deffense de la foy contre l'impieté des Ariens. Il faut veiller, dit-il, de peur que sous le voile & sous l'apparence de leurs écrits, il ne se glisse quelque tromperie, & qu'ils ne détournent quelques personnes de la pieté & de la foy. Que s'ils ont la temerité d'écrire des choses conformes aux sentimens d'Arius, en voyant que l'on marche dans le bon chemin, il n'y a point d'autre parti à prendre en cette rencontre sinon de s'y opposer avec une grande liberté en se souvenant des prédictions que l'Apôtre S. Paul en a faites quand il a dit en prévoyant ces heresies, *Nous sçavons que dans les derniers temps il y aura quelques personnes, qui abandonneront la foy saine & orthodoxe en écoutant les esprits d'erreur & la doctrine des demons qui détournent de la verité. Et tous ceux qui veulent vivre avec pieté en JESUS-CHRIST souffriront persecution. Mais les meschans & les enchanteurs font toujours un nouveau progrès dans le mal en s'égarant & engageant les autres dans l'erreur.* Mais nulle de ces considerations n'est capable de nous faire changer de sentiment & de nous separer de la charité de JESUS-CHRIST, quand mesme on nous menaceroit de la mort. Car nous sommes Chrestiens, & non Ariens. Et pleust à Dieu que les auteurs de ces écrits ne fussent point sectateurs de la doctrine d'Arius. Certes, mes freres, c'est maintenant qu'il faut parler avec cette liberté. Car nous n'avons point receu encore une fois l'esprit d'esclavage pour agir par la crainte, mais Dieu nous a appellez à la liberté; & ce seroit une chose honteuse si nous perdions par la consideration d'Arius & des partisans de ses erreurs, la foy du divin Sauveur que nous avons receuë par le moyen des Apô-

orat. 1. cont.
Arian. p.
303.

ce

ce 1. Timoth.

ce 4. v. 1.

ce 2. Timoth.

ce 3. v. 12.

» stres. Aussi y a-t-il plusieurs personnes en ces quartiers qui
 » ayant appris la fourberie & la malice de ceux qui écrivent
 » de la sorte, sont disposez à resister jusqu'au sang à leurs arti-
 » fices, & d'autant plus qu'ils ont appris vostre fermeté & vo-
 » stre constance. Et comme c'est parmy vous que la refutation
 » de l'heresie s'est fait entendre, & qu'on l'a fait sortir de son
 » trou & de sa caverne, comme un serpent que l'on vient d'ex-
 » poser à la veüe de tout le monde; c'est aussi parmy vous que
 » l'on a conservé jusques icy l'enfant qu'Herode faisoit cher-
 » cher avec tant d'empressement afin de luy oster la vie. La
 » verité est vivante en vous, & elle y possède toute sa santé
 » & sa vigueur. Je vous exhorte donc de prendre en main la
 » foy que nos Peres ont écrite dans Nicée, & de vous en ser-
 » vir comme d'une regle qui vous doit inspirer une grande
 » confiance en JESUS-CHRIST, pour declarer par toute la terre
 » qu'il s'agit maintenant de combattre pour la verité contre
 » l'heresie, & que nostre ennemy se sert d'un tres-grand nom-
 » bre de differens stratagemes. Car les martyrs ne se discer-
 » nent point seulement par la resolution qu'ils prennent de ne
 » point offrir d'encens aux idoles; mais le plus illustre marty-
 » re dont on remporte la gloire dans l'interieur de sa conscien-
 » ce, consiste à ne point renier la foy: Et l'on ne condamne
 » point seulement comme ennemis de l'Eglise & comme
 » étrangers ceux qui ne se font point courbez devant les ido-
 » les, mais on comprend aussi dans cette condamnation ceux
 » qui ont trahi la verité. Et en effet Judas n'a point esté rejetté
 » de l'honneur de l'Apostolat pour avoir sacrifié aux idoles,
 » mais à cause de sa trahison. Hymenée & Alexandre n'ont
 » point quitté JESUS-CHRIST pour se tourner au culte & à
 » l'adoration des idoles, mais pour avoir fait naufrage dans la
 » foy. D'ailleurs le Patriarche Abraham n'a point esté cou-
 » ronné pour avoir souffert la mort, mais pour avoir esté fidel-
 » le à Dieu. Les autres Saints dont parle S. Paul, sçavoir Ge-
 » deon, Baruc, Samson, Jephthé, David, Samuel & les autres
 » ne se font point consommez dans la pieté par l'effusion de
 » leur sang; mais ils ont esté justifiez par la foy; & ils sont en-
 » core maintenant l'objet de nos admirations pour avoir esté
 » disposez à souffrir la mort par le motif de leur pieté envers
 » Dieu. Que s'il faut parler de ce qui s'est passé parmy nous,

vous sçavez cōment Alexandre d'heureuse memoire a com- « battu jusqu'à la mort cōtre cette heresie, & cōbien d'étran- « ges afflictions ont exercé la constance de ce vieillard dans un « âge decrepit; & enfin il a esté aussi mis au rang de ses peres. « Vous sçavez aussi combien la patience de plusieurs autres a « esté éprouvée par une longue suite de peines & de souffran- « ces, & quelle gloire ils ont acquise par la confession qu'ils « ont faite de JESUS-CHRIST. Puis donc que le combat dans le- « quel nous sommes maintenant engagez, doit décider toutes « choses, & qu'il ne s'agit de rien moins que de renier ou de « conserver la foy, étudions nous & formons la resolution de « garder inviolablement ce que nous avons reçu de nos Pe- « res, ayant toujours devant les yeux pour regle de nostre con- « duitte la confession de foy qu'ils ont écrite dans Nicée; de « rejeter ces nouveautez, d'enseigner aux peuples à ne s'arre- « ter nullement aux esprits d'erreur, & à s'éloigner tout à fait « de l'impieté des Ariens & de la conjuration qu'ils ont faite « avec les Meleciens. «

Après avoir rapporté ensuite la honteuse confederation des Ariens avec les Meleciens, il finit ainsi son discours avec la mesme ardeur de charité pour les interets de JESUS-CHRIST. Résistons, dit-il, à ces personnes comme à des ^{ib. b. 30} apostats qui se couvrent des divines Ecritures comme d'un ^{ib. c.} voile pour établir leur fureur dans la maison de Dieu. Que la crainte de la mort corporelle ne soit point capable de nous arrêter, & ayons égard à la verité sur toutes choses, au lieu de les imiter en marchant par la mesme voye. Car vous sçavez tous que ceux du parti d'Eusebe nous ayant prié ou de dissimuler leur impiété, ou de nous attendre à estre exposez à leurs embusches, nous n'avons pû nous résoudre à nous conformer à leurs sentimens, & nous avons mieux aimé souffrir leurs persecutions qu'imiter la conduite de Judas. Ils ont donc fait ce qu'ils ont voulu, & imitant Jefabel ils ont attiré à leur parti les Meleciens qui leur avoient dressé des embusches. Se souvenant donc de quelle maniere ils ont agi sous le bienheureux Martyr S. Pierre, & après luy sous le grand Achilles, & depuis encore sous le bienheureux Alexandre; afin qu'ils agissent de concert contre nous, les uns usent de déguisement & employent comme dans une comédie toutes

» les intrigues dont ils se peuvent aviser, & les autres prennent
 » l'occasion de nous perfecuter, & cherchent tous les moyens
 » imaginables de nous faire perdre la vie. Car c'est la soif qui
 » les brûle, & ils ne se tiendront point en repos jusques ce qu'ils
 » ayent versé nostre sang. Mais je n'ay nulle inquietude sur ce
 » sujet, parce que je sçay & que je suis persuadé que ceux qui
 » soutiendront leurs efforts avec patience, en recevront assuré-
 » ment la recompense de la part du divin Sauveur, & que si
 » vous demeurez fermes, & qu'à l'exemple de vos peres vous
 » rendant le modele des peuples, vous renversiez les inventions
 » étrangères de ces impies, vous aurez la gloire de pouvoir di-
 » re comme S. Paul, *Nous avons gardé la foy*, & vous recevrez
 » de la main de Dieu la couronne de la vie éternelle qu'il a
 » promise à ceux qui l'aiment. Plaise à sa divine Majesté que
 » j'aye aussi part à cet heritage, & à l'effet de ces promesses
 » qu'il n'a point seulement faites à ce grand Apôstre, mais aussi
 » à tous ceux qui aiment l'avenement de nostre Seigneur, Sau-
 » veur Dieu & Empereur JESUS-CHRIST, par qui soit gloire
 » & puissance dans le saint Esprit dans tous les siècles des sie-
 » cles. Ainsi soit-il.

Ce souhait s'est accompli dans la gloire; & S. Athanase
 ayant donné des marques de son amour envers Dieu par la
 préparation de cœur où il a toujours esté de verser son sang
 pour la conservation de la foy, il ne luy a point coûté la
 moindre goutte de sang: mais le juste juge luy a donné la
 couronne que meritoit une si parfaite charité après l'avoir
 éprouvée par tant de souffrances. Que si la sagesse fait une
 profession publique dans les Proverbes d'aimer ceux qui l'ai-
 ment, on peut juger de la grandeur de l'amour du Verbe
 éternel envers ce Saint qui estoit le deffenseur de sa divinité
 & de sa gloire, par la grandeur du merite de cet invincible
 General de ses armées. Et puisque la volonté de souffrir
 pour la moindre des veritez de la foy & de la morale chre-
 stienne, est recompensée du bonheur de l'éternité, on doit
 mesurer par là toute l'étendue de la recompense d'un Saint
 qui a esté tout de feu & tout de flamme pour deffendre plus
 par ses travaux & par ses souffrances que par ses discours &
 par ses écrits la plus importante verité de nostre religion &
 le fondement de tout le Christianisme. Il est vray qu'il n'a
 pas donné une seule fois sa vie, mais il l'a exposée mille

Proverb. 8.

vs. 17.

fois; & toute la Trinité sainte l'ayant choisi pour soutenir contre toutes les puissances de l'Enfer la secondité du Pere, la consubstantialité du Fils & la divinité du S. Esprit, couronne en luy ses propres dons en couronnant son amour dans l'éternité des siècles.

CHAPITRE V.

De l'amour de S. Athanase envers l'Eglise en general, & envers celle d'Alexandrie en particulier.

PUISQU'IL est impossible qu'un Evesque ait une grande charité pour Dieu s'il n'a un grand amour pour l'Eglise qui est son Epouse, ce que nous venons de dire pour relever le merite de S. Athanase, suffit pour montrer à tout le monde que son cœur a toujours esté devoré d'un zele violent & tout divin qui luy a fait préférer à ses propres interests & au repos de sa vie le service & les avantages de cette sainte mere de tous les fidelles. Estant son fils par le baptesme & son pere par l'episcopat, il s'est consacré à son ministere avec autant d'affiduité que de chaleur & de tendresse. Et comme les necessitez extraordinaires des meres demandent des efforts extraordinaires de pieté de la part de leurs enfans, Dieu l'ayant suscité dans les besoins les plus pressans où l'Eglise se soit jamais trouvée depuis que les Empereurs Chrestiens luy ont procuré la paix, il s'est acquitté de ce devoir avec tant de soin, de fidelité & de perseverance, que ceux qui ont toujours ou fait ou souffert les plus grandes choses pour l'honneur & la liberté de cette Epouse du Dieu vivant, l'ont toujours proposé à leurs yeux & à leur esprit comme leur plus digne modele. Et si S. Paul qui faisoit profession d'accomplir dans sa chair ce qui manque aux souffrances de JESUS-CHRIST pour son corps qui est l'Eglise, apprehendoit continuellement que comme le serpent trompa Eve par sa finesse, ainsi les faux Apostres qui estoient parmy les Corinthiens, ne corrompissent leurs bons sentimens, & ne les fissent décheoir de l'innocente simplicité de leur foy en JESUS-CHRIST; S. Athanase qui voyoit satan faire de si violents efforts pour entrer dans l'Eglise par le moyen des Ariens, & pour corrompre sa pureté virginale par des nouveautez impies, estoit comme un Cherubim à la porte de ce paradis.

*Coloss. 1.
2. Cor. 2.
v. 3.*

terrestre pour luy en deffendre l'entrée par la vertu de la parole de Dieu qui est une épée toute de flamme.

*Ath. or. 2.
cont. Arian.
p. 306. 307.*

C'est la description qu'il nous fait luy-mesme du dessein du diable dans la naissance & le progrès de cette heresie, & on n'en peut mieux juger que par ses propres paroles.

» Toutes les autres heresies, dit-il, qui ont inventé elles-mesmes la fureur dont elles sont animées, se découvrent & se manifestent facilement, & de tout temps leur impiété a esté visible à tout le monde. Car c'est une chose toute claire & toute evidente que leurs auteurs sont sortis d'avec nous, ainsi qu'à escrit S. Jean, puisque leurs sentimens sont maintenant tout à fait opposez aux nostres; & c'est pour cela que nostre Sauveur a dit dans l'Evangile, que ceux qui n'amassent point avec nous, dissipent avec le diable, & qu'ils observent ceux qui dorment, afin que répandant leur venin mortel ils en fassent mourir d'autres avec eux. Mais l'heresie d'Arius qui est la derniere de toutes, ayant paru maintenant pour estre comme l'avantcourriere de l'Antechrist, & voyant que toutes les autres heresies qui sont ses anciennes soeurs, ont esté condamnées & prosrites publiquement, elle se déguise par ses subtilitez & ses fourberies; elle se couvre & se masque à l'exemple du diable qui est son pere; & elle s'efforce d'entrer encore une fois dans l'Eglise comme dans un paradis terrestre, afin que sous cette apparence de Christianisme qu'elle affecte, elle porte quelques personnes par la lueur de ses raisonnemens plausibles à s'élever contre JESUS-CHRIST. Car elle n'a rien de juste & de raisonnable; & elle a déjà trompé quelques hommes imprudens, qui non seulement ont écouté les paroles de ce serpent, mais qui ayant mesme entrepris de goustier comme Eve fit autrefois du fruit qu'ils leur a présenté, sont tombez dās une si grande ignorance, qu'ils considerent comme doux ce qui est amer, & attribuent de la bonté à cette heresie si abominable. C'est pour ce sujet que j'ay crū estre necessaire de faire comme la dissection de cette detestable heresie, & d'ouvrir, s'il faut ainsi dire, cette boette pour exposer sa mauvaise odeur, & faire remarquer son extravagance à tout le monde, afin que ceux qui sont éloignez d'elle prennent la fuitte pour s'en éloigner encore davantage, & que ceux qui ont

déjà esté seduits par ses artifices, se retractent de leurs ce-
 reurs, & ouvrent les yeux de leurs cœurs pour appercevoir ce
 que cōme les tenebres sont contraires à la lumiere & la veri-
 té au mensonge, ainsi il n'y a nulle bonté dans l'heresie d'A-
 rius. Mais ceux qui donnent le nom de Chrestiens à ses secta-
 teurs, se trompent grossierement, & font voir qu'ils n'ont
 jamais leu les Escritures, & qu'ils ne connoissent nullement
 le christianisme, ny la foy de ceux qui en font profession. Car
 quelle ressemblance ont-ils remarquée entre cette here-
 sie & la veritable foy, pour pouvoir y trouver le fondement
 de ce qu'ils soutiennent si mal à propos, qu'il n'y a rien de
 mauvais dans cette secte? Si cela est comme ils le disent, il
 faut aussi que par une consequence necessaire ils soutiennent
 que Caïphe a esté chrestien, qu'ils mettent le traistre Judas
 dans le nombre des Apostres, qu'ils publient que ceux qui
 ont demandé Barrabas en échange du divin Sauveur, n'ont
 point fait de mal, qu'ils loient Hymenée & Alexandre
 comme des personnes qui n'ont eu que de bons sentimens,
 & qu'ils donnent un démenti à l'Apostre qui en a parlé en
 d'autres termes. Mais il n'y a point de chrestien qui puisse
 souffrir qu'ils usent de ce langage, ny qui puisse concevoir
 que tout homme qui n'aura point tout à fait perdu l'esprit
 puisse tenir ce discours. Car Arius leur tient lieu de JESUS-
 CHRIST, comme Manichée parmy les Manichéens, & au
 lieu de Moyse & des autres Saints, ils ont trouvé un certain
 Sotade, qui est ridicule aux payens mesmes, & la fille d'He-
 rodiade.

Il leur represente l'infamie du nom d'Ariens qu'ils ont
 priseux-mesmes, comme une conviction de ce qu'ils sont
 étrangers à l'Eglise; & comme le zele qu'il a pour l'Eglise
 n'a point de bornes, il montre à tous les veritables chrestiens,
 mesme à ceux qui sont les plus éloignez, le moyen de discer-
 ner ces heretiques par ce carectere. Qu'ils ne cherchent pag. 308
 donc point, dit-il, d'excuses ny de prétextes, & qu'estant
 couverts de confusion par ce nom ignominieux qu'on leur
 reproche si justement, ils n'inventent pas de faussetez &
 de mensonges contre ceux qui ne leur ressemblent point.
 Qu'ils cessent de prétendre comme ils font, que les Chre-
 stiens portent eux-mesmes le nom de leurs maîtres, afin de ce

» conclure par là que c'est en cette mesme maniere qu'on les
 » appelle Ariens. Qu'ils n'éludent point ce nom quand on le
 » tourne à leur honte ; & s'ils en rougissent eux-mesmes, qu'ils
 » se cachent, ou qu'ils abandonnent leur impieté. Car le peu-
 » ple ne tire pas son nom des Evesques, mais de JESUS-
 » CHRIST en qui nous croyons. Mais il est juste que ceux
 » qui ont une autre origine de leur foy & de leur religion pré-
 » tenduë, portent le nom de ceux qui en ont esté les premiers
 » auteurs, puisqu'ils deviennent leur possession & leur con-
 » queste.

» Certes nous estions déjà Chrestiens tous tant que nous
 » sommes, & nous portions ce saint nom l'ayant receu de
 » JESUS-CHRIST, lorsque Marcion fut chassé & excom-
 » munié de l'Eglise après avoir inventé son heresie ; & tous
 » ceux qui demurerent alors dans la communion de celuy qui
 » l'avoit excommunié, demurerent Chrestiens & porterent
 » toujours ce nom : mais ceux qui suivirent Marcion ne furent
 » plus considerez comme Chrestiens depuis ce temps-là, & on
 » commença à les appeller Marcionites. C'est ainsi que Va-
 » lentin, Basilide, Maniché & Simon le magicien, ont donné
 » leurs noms à leurs sectateurs, & les uns ont esté appelez Va-
 » lentinieniens, les autres Basilidiens, les autres Manichéens, les
 » autres Simonieniens, les autres Cataphryges à cause de la Phry-
 » gie qui estoit le lieu de leur origine, & les autres Novatiens à
 » cause de leur auteur. C'est ainsi que Melece ayant esté chassé
 » de l'Eglise par Pierre Evesque d'Alexandrie & Martyr, don-
 » na le nom de Meleciens à ses sectateurs, & non pas celuy de
 » Chrestiens. C'est aussi par cette mesme raison que lorsque le
 » bienheureux Alexandre eut chassé Arius hors de l'Eglise,
 » ceux qui demurerent avec Alexandre demurerent Chre-
 » stiens ; mais ceux qui s'en separerent avec Arius, laisserent
 » le nom de nostre Sauveur à ceux de la communion d'Ale-
 » xandre, & on les appella Ariens depuis ce temps-là : Et
 » mesme depuis la mort d'Alexandre, ceux qui communiquent
 » avec Athanase son successeur, & avec lesquels Athanase
 » communique, portent tous la mesme marque & le mesme
 » caractere ; aucun d'entre eux ne tire son nom de luy, com-
 » me il ne tire aussi le sien d'aucun d'entr'eux ; mais tous tant
 » qu'ils sont ils s'appellent encore Chrestiens comme ils fai-

soient auparavant. Car quoy qu'il y ait parmy nous une suc-
 cession de maistres, & que nous foyons leurs disciples; nean-
 moins comme ils nous ont enseigné la doctrine de J E S U S-
 C H R I S T, nous ne laissons point d'estre toujours & de nous
 appeller Chrestiens. Mais ceux qui sont de la secte des here-
 tiques, portent toujours le nom des auteurs de leur heresie,
 quand mesme ils auroient un million de successeurs.

Certes depuis la mort d'Arius plusieurs de ses sectateurs
 luy ayant succédé, tous ceux qui sont dans ses sentimens por-
 tent le nom d'Ariens comme la marque de leur secte. Et on
 peut prouver admirablement cette verité, en faisant refle-
 xion sur ce que ceux qui viennent maintenant du paganisme
 à l'Eglise en quittant la superstition des payens, ne portent
 point le nom de ceux qui les y reçoivent, mais celui du di-
 vin Sauveur, & on commence de ce temps-là à les appeller
 Chrestiens. Et au contraire ceux qui se rangent du costé des
 Ariens, & qui se separent de l'Eglise pour passer à cette he-
 resie, abandonnent le nom de J E S U S- C H R I S T pour porter
 à l'avenir celui d'Ariens à cause de la fureur d'Arius dont ils
 sont les successeurs. Comment seroient-ils donc Chrestiens,
 eux qui ne sont plus Chrestiens, mais Ariens? Et comment
 les mettroit-on encore au nombre de ceux qui sont du corps
 de l'Eglise catholique, eux qui ont quitté la foy & la doctrine
 apostolique, & qui ont inventé de nouvelles maladies
 & de nouvelles corruptions?

Voilà ce que S. Athanase écrivoit 36. ans après le Concile
 de Nicée, pour conserver dans l'Eglise la pureté de la foy,
 pour maintenir par toute la terre l'auguste nom de Chre-
 stiens, & pour exterminer les nouveautez profanes & sacri-
 leges que les Ariens vouloient faire entrer avec eux dans
 cette maison du Dieu vivant. Quoy qu'il fust alors dans une
 retraite fort obscure & fort cachée, il ne laissoit point d'in-
 struire tout l'univers par ses écrits, & son amour envers l'E-
 glise, avoit des admirateurs par tout où il y avoit des fides.
 Il s'expliquoit encore plus clairement par ses souffrances
 que par ses livres, & la fermeté inébranlable de cette Epouse
 de J E S U S- C H R I S T luy inspiroit une charité invariable.
 L'Eglise catholique, disoit-il, lisant les divines Escritures
 dans le veritable sens qu'il leur faut donner, & les exami-

*Id. contra
 omnes her.
 2. 1087.*

» nant avec toute la diligence possible, s'est bastie elle-mesme
 » sur la pierre. C'est cette parfaite colombe, laquelle tient
 » le gouvernail de la foy & de la doctrine orthodoxe dans la
 » barque des Apostres; & les vagues impetueuses qui battent
 » de toutes parts ce rocher si ferme & si immobile, s'y viennent
 » brizer, & les revolutions qu'elles font sur elles-mesmes
 » anéantissent tous leurs efforts. Or ces vagues ne sont autre
 » chose que les heresies. L'Eglise en a esté victorieuse par sa
 » propre fermeté & par celle de ce Saint, & l'amour qu'il a
 » eu pour elle luy a fait trouver toute sa vie des douceurs &
 » des consolations incroyables dans les bannissemens les plus
 » durs, dans les plus honteuses proscriptions, dans les solitu-
 » des les plus affreuses.

Mais comme il a aimé l'Eglise en general, il a eu une tendresse particuliere pour celle d'Alexandrie, qui estoit sa mere & son Epouse, & il a veillé jour & nuit pour y conserver la pureté de la foy & l'exactitude de la discipline. Il est peut-estre le premier de tous les Evesques qui a donné à tous ceux qui tiennent ce rang dans l'Eglise, l'exemple de visiter leurs dioceses, parce que la paix ne faisoit encore que commencer quand il a esté élevé à l'episcopat. Cette premiere visite ne luy a pas seulement cousté la fatigue d'un long voyage, mais elle a esté l'occasion des plus grandes persecutions qu'il a souffertes. Car ce fut en ce temps-là qu'il découvrit la fourberie sacrilege d'Ischyras, qui attira sur luy une horrible persecution; parce que ce miserable ayant usurpé de luy-mesme le sacerdoce sans avoir esté ordonné par aucun Evesque, ne put se resoudre d'acquiescer à la sentence de déposition qui avoit esté prononcée contre luy, & aima mieux inventer contre son juge les calomnies les plus atroces, que de reconnoistre son autorité. La visite de son diocese luy causa cette affaire qui eut de tres-longues fuittes, mais rien ne le separa des obligations de son ministère ny de la charité de son peuple, & le vent des plus violentes tentations ne fit qu'augmenter la flamme de son amour.

*Apolog. ad
 Constant.
 p. 621.*

Tant qu'il a pû resider dans son diocese, il ne s'en est point separé: & lorsque Constance luy a fait un crime de ne l'estre point venu trouver à sa Cour, il s'en est justifié par l'obligation

bligation qu'ont tous les Evêques de n'abandonner jamais leurs Eglises, ne le pouvant faire sans crime, & par cette consideration que l'absence du pasteur donne occasion aux loups de ravager le troupeau dont la conduite luy a esté confiée par JESUS-CHRIST le souverain Pasteur des ames à condition de luy en rendre un conte tres-fidelle & tres-exact. Et lorsque ce grand Saint s'est veu obligé ou par la violence de divers exils, ou par la necessité indispensable de la retraite de se separer de son peuple pour satisfaire aux commandemens absolus des Empereurs, ou aux necessitez indispensables de l'Eglise universelle, qui sont les souveraines loix des Evêques, il a toujours porté avec luy ses chers enfans dans son cœur & dans ses entrailles par tout où il a esté, il a toujours entretenu une parfaite correspondance avec l'Eglise d'Alexandrie pour la gouverner en son absence, & la garantir de la contagion des Ariens; & cette affection a esté si reciproque de la part de son peuple catholique, que non seulement il a fait en son absence des protestations publiques contre la violence des gouverneurs; mais mesme le S. Pape Jules n'a pû s'empescher de la publier avec éloges dans une lettre qu'il écrivit aux Catholiques d'Alexandrie après le retour de leur prélat. Car après leur avoir témoigné que dans ses plus grandes afflictions il n'a jamais laissé passer aucune heure sans se souvenir de leur charité, & qu'il conversoit toujours avec eux en esprit, quoy qu'il en fust separé de corps; il leur donne aussi cette louange d'avoir nourri; & comme abreuvé par leurs écrits salutaires leur prélat qui estoit alteré, s'il faut dire ainsi; du desir de leur charité, d'avoir esté sa consolation lorsqu'il estoit dans les pais étrangers, & d'avoir esté son rafraichissement par la tres-grande fidelité de leurs esprits & de leurs pensées au milieu de ses persecutions.

Cette chaisne si précieuse & si sainte; qui le lioit à l'Eglise d'Alexandrie comme à sa veritable épouse, a toujours esté indissoluble; & il n'y a jamais eu de tentation assez violente pour en faire la rupture & le divorce, parce qu'il a toujours esté exact à agir selon les principes qu'il avoit établis luy-mesme en condamnant d'adultere ceux qui rompoient ce mariage spirituel.

II. Part.

Y. y. y.

Apolog. 2. p. 770. 771.

Ibid. p. 727.

CHAPITRE VI.

De la prudence & de la justice de S. Athanase.

ENTRE les excellentes qualitez de nostre grand Saint, celle qui a esté le plus univérſellement répanduë dans toutes ſes actions, a esté ſa prudence & la maturité de ſon jugement ; & comme il a dit des Ariens, qu'ayant renoncé au Verbe & s'eſtant déclaré ſes ennemis, ils n'eſtoient capables que de faire des extravagances ; ainſi on peut attribuer decret. Nic. ſynod. p. 251. raiſonnablement la ſageſſe extraordinaire du premier homme de ſon ſiecle au zele qu'il a toujours eu pour deffendre la divinité de la Sageſſe éternelle. Car il eſt juſte qu'elle éclaire ſes deffendeurs , qu'elle aſſiſte continuellement ceux qui ne combattent que pour elle , & qu'elle éleve au deſſus du commun des hommes ceux qui ne peuvent ſouffrir que des blaſphémateurs & des impies la reduiſent au nombre des créatures.

Auſſi n'a-t-on jamais remarqué plus ſenſiblement qu'en ſa perſonne & en celle des Ariens la verité de cette parole de S. Paul, qui dit, *Que la prudence de la chair eſt une mort, mais que la prudence de l'eſprit donne la paix & la vie.* Car ces heretiques qui ſe font fait une ſouveraine loy du crédit qu'ils avoient à la cour des Empereurs, & qui ont fait toute leur force de la faveur des eunuques & de leurs propres calomnies, ont veu reduire en fumée toutes leurs intrigues & tous leurs efforts : le deſſein qu'ils avoient formé de le perdre, n'a tourné qu'à leur confuſion ; & ils n'ont ſurveſcu à la ruine & à la honte de leurs proteſteurs, que pour voir les victoires & les trophées de l'ennemy de leurs erreurs, & pour avoüer malgré eux qu'il *n'y a point de ſageſſe, point de prudence, point de conſeil contre Dieu.* Quoy que leur ſecte fuſt compoſée de ſophiſtes tres-subtils, d'hommes conſommez dans les affaires de la Cour, & de politiques rafinez, & qu'ils euſſent entre leurs mains les recompenſes & les punitions qui paroifſent les moyens du monde les plus propres & les plus avantageux pour executer les grands deſſeins ; neanmoins ils n'on pû venir à bout de celui qu'ils avoient formé contre ce ſaint Archeveſque d'Alexandrie ; & après

Roman. 8.
v. 5.

Proverb. 21.
v. 30.

avoir remüé contre luy toutes les machines de l'Estat, & troublé à son sujet tout le vaste corps de l'Eglise pendant l'espace de près de 50. ans, ils ont eu le déplaisir de le voir mourir paisiblement dans son lit dans une extrême vieillesse après quatre exils, parmy les embrassemens de son Clergé, & les applaudiffemens de son peuple. C'est ce que la prudence de la chair a operé en leur personne.

Mais celle de l'esprit a tellement éclairé S. Athanase dans tous ses pas & dans toutes les démarches de sa vie, qu'il n'y a jamais eu pour luy de scandale ny de pierre d'achoppement. Il a toujours eu la prudence du serpen dont ses ennemis n'avoient que la malignité & le venin: & comme il y a toujours joint l'innocence & la simplicité de la colombe, il a éprouvé par une protection particuliere de Dieu dans les plus perilleuses occasions la verité de cet oracle de la sagesse qui porte que *l'on marche avec assurance lorsque l'on marche & que l'on agit avec simplicité.* *Ibid. v. 9.*
10.

Il est vray qu'outrè l'innocence de sa vie, il a eu de grands avantages & naturels & acquis pour posséder cette vertu dans une grande perfection. Dieu qui le destinoit à la deffense de la foy contre la plus subtile, la plus cachée & la plus artificieuse de toutes les heresies, l'avoit doué d'un esprit vif & penetrant, d'un jugement meur & solide, & d'un tres-grand sens naturel. L'employ qu'il avoit eu auprès de S. Alexandre en qualité de son secretaire, luy avoit donné dès sa jeunesse une grande connoissance de routes les affaires de l'Eglise. La fonction d'Archidiacre d'Alexandrie luy en avoit aussi fait acquerir dès ce temps-là une parfaite experience. Il avoit paru dans le Concile de Nicée comme un homme consommé; & depuis qu'il a esté élevé à l'episcopat, il a toujours eu à traiter avec tous les Papes, tous les Empereurs & tous les Evesques de son siecle. Il a fait plusieurs voyages dans l'occident, où il n'estoit pas moins connu que dans son propre país. Il a eu part à tous les Conciles qui se sont tenus, où pour s'y estre trouvé en personne, comme à celuy de Sardique, où pour en avoirourny la matiere à l'inquietude

de ses ennemis. La persécution continuelle qui a exercé sa patience, eust esté capable de donner de l'intelligence, de la lumiere & de l'ouverture aux esprits les plus mediocres; & il a eu tant d'adresse & de conduite pour se démesler de ces embarras, qu'il a dissipé toutes les cabales qui se sont formées contre luy, & triomphé de la prudence du siecle par une sagesse evangelique.

Jamais homme apostolique ne sceut mieux que luy discerner les occasions & les momens de la parole & du silence, se produire ou se cacher plus à propos, ménager les rencontres favorables pour agir ou soutenir la verité par des souffrances & par des croix, fortifier les foibles, ou excuser les foiblesses, disposer de tout un peuple qui est naturellement sujet à l'inconstance, entretenir de la correspondance ou chercher de la protection parmy ceux qui luy devoient estre unis dans la cause de la verité, & demeurer toujours égal à luy-mesme au milieu de tant de revolutions des affaires de l'Eglise, quoy qu'il vist à tous momēs une si grande inégalité dans les esprits.

Le choix qu'il fit de Frumence pour l'ordonner Evesque d'Auxume, est un effet de cette prudence episcopale; & il ne pouvoit jetter les yeux sur une personne plus digne de cet employ qu'estoit ce philosophe Chrestien, qui n'avoit eu du crédit dans ces pais étrangers auprès du Roy & de la Reyne, que pour y planter la foy & inspirer à des idolatres l'adoration de JESUS-CHRIST. Aussi le zele que cet Evesque eut pour l'Eglise l'engagea étroitement dans la deffense des veritez de nostre Religion, & il eut une grande part dans les persécutions & dans les souffrances de celuy qu'il consideroit comme son pere, parce qu'il avoit receu l'episcopat par l'imposition de ses mains.

Cette prudence éclatta aussi dans le conciliabule de Tyr lorsque nostre Saint fit paroistre Arsene avec ses deux mains devant ceux qui l'accusoient de luy en avoir couppé une, & de l'avoir fait mourir; & il falloit beaucoup de sagesse & de conduite pour l'avoir fait sortir de sa retraite où les Ariens l'avoient tenu caché si long-temps, & pour le faire trouver au milieu d'eux dans une conjoncture si importante, & lorsqu'ils se persuadoient l'avoir éloigné pour jamais de tout le reste des hommes. Leur confusion fut sa gloire; & ils se

rendirent ridicules en le traittant de magicien lorsqu'ils estoient convaincus si publiquement d'estre les plus grands calomniateurs & les plus grands fourbes de la terre. Cette injuste accusation de magie qui fit quelque impression dans l'esprit des payens mesmes, n'estoit fondée que sur le dépit qu'ils avoient de voir plus de prudence & plus de conduite dans la maniere d'agir de S. Athanase pour se démesler de leurs intrigues, qu'ils n'avoient eux-mesmes d'artifices pour l'embarraffer; & l'aveuglement dont Dieu les frappoit, les empeschoit de remarquer que la facilité qu'il trouvoit dans ce denouëment, estoit l'effet d'une lumiere superieure à celle des hommes artificieux qui ne consultent que la puissance des tenebres.

*Amm. Mar.
cell.*

Sa retraite dans Alexandrie où il rentra au mesme instant qu'il ne faisoit que d'en sortir sous le regne du Julien l'apostat, est digne d'un homme sage qui se possede parfaitement dans toutes ses actions; & il en donna encore de nouvelles preuves sous l'empire de Valens lorsqu'il sortit si à propos d'un lieu où ce prince Arien avoit donné ordre de le surprendre pendant la nuit.

Enfin cette tres-celebre & tres-brillante lumiere de l'Eglise d'Alexandrie, commel'appelle Theodoret, ne s'est jamais obscurcie par un faux discernement ny par des actions inégales. Il a fait paroistre dans tous les momens de sa vie, *Que la voye des justes est comme une lumiere éclattante qui fait un progrès continuë, & ne cesse point de croistre jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à son midy, & à la plenitude d'un jour parfait;* & on a veu au contraire par l'étourdissement & l'inquietude ces Ariens, *Que la voye des impies est toute pleine de tenebres, & qu'ils ne savent où tomber.*

dial. 1.

*Prov. 4.
v. 18.*

ibid. v. 19.

Cette sagesse qui a réglé ses actions avec tant de temperament & de justesse, a aussi esté l'ame de ses ouvrages & de ses traittez pour la deffense de la foy, selon l'eloge que leur donne S. Cyrille d'Alexandrie l'un de ses plus illustres successeurs. Il a rempli toute la terre de la tres-douce, & tres-delicieuse odeur de ses écrits, comme d'un parfum tres-précieux & tres-excellent. On y voit avec quelle discretion il marche toujours entre le Sabellianisme & l'Arianisme sans tomber dans l'une ny l'autre de ces deux extremitez, & qu'il n'a pu

*Conc. Ephes.
act. 1. c. 2.*

contr. Sa-
bellii gre-
gal. p. 650.

est accusé de soutenir l'erreur des Sabelliens que par ceux
 » qu'il appelle des calomnieux infatigables. Encore que le
 » Judaïsme, dit-il, soit opposé au Sabellianisme, néanmoins
 » ny l'un ny l'autre de ces deux sectes n'est la véritable Re-
 » ligion, étant certain que les Babyloniens & les Egyptiens se
 » sont fait la guerre les uns aux autres, & que plusieurs autres
 » impies ont été opposés à d'autres qui n'étoient pas moins
 » impies. Il ne suffit donc point de résister à l'impiété si l'on n'y
 » résiste en faveur de la piété & de la véritable Religion. Sur
 ce principe il fait voir le juste milieu de la doctrine ca-
 tholique entre deux erreurs toutes contraires sur le sujet de
 la Trinité, & il montre qu'encore qu'il n'y ait point plusieurs
 dieux, comme les payens ont prétendu si injustement, il y a
 néanmoins plusieurs personnes, ce qu'on ne peut nier sans re-
 tomber dans le judaïsme, qui est une extrémité toute opposée.

La justice de ce Saint a été proportionnée à sa prudence,
 & comme la justice est une vertu générale qui se forme du
 concours & du mélange de toutes sortes de vertus, on a vu
 aussi en sa personne un merveilleux rejaillissement de toutes
 les perfections chrétiennes, qui l'a élevé à une charité aussi
 accouplée que le desiroit l'éminence & la sainteté de son minis-
 tère. Cette vertu dominante qui n'est point née pour elle-mes-
 me, mais pour le bien universel, l'a établi dans un désintéres-
 sement parfait, & luy a fait préférer son propre repos à celui
 de toute l'Eglise. Non seulement il a rendu à Dieu & au Fils
 unique du Père éternel l'honneur & le culte qui luy est dû,
 mais même il est mort les armes à la main pour dompter les
 Ariens qui étoient les rebelles de son empire, & pour obli-
 ger toute la terre à s'acquiescer de ce devoir de religion & de
 piété, qui ne pouvoit être contesté au Verbe éternel que par
 des blasphémateurs & par des impies. Il a rendu à Constan-
 ce tout le respect & toute l'obéissance qu'il luy devoit com-
 me à son souverain & à son seigneur temporel, & a composé
 des apologies entières pour se justifier des calomnies horri-
 bles qu'on avoit publiées contre luy en l'accusant d'avoir fait
 des conspirations & des cabales dans l'Etat de cet Empereur.
 Mais l'honneur qu'il luy a rendu ne l'a pas empêché de s'é-
 lever avec une vigueur épiscopale contre ce prince Arien,
 & de le comparer à Pharaon tyran d'Egypte, qui après avoir

manqué plusieurs fois de parole au peuple de Dieu, & avoir ad solitar.
changé de sentimens, perit enfin avec ses sectateurs & ses p. 328. 329.
complices.

Il a rendu à son peuple toute l'assiduité, la vigilance & le soin qu'il luy devoit, & il ne l'a jamais abandonné que par une nécessité pressante & par une contrainte indispensable, lorsque le bien de l'Eglise universelle l'appelloit à la deffense de la foy, qui est la plus étroite obligation des Evêques; & en ce temps-là mesme il a porté dans son cœur & dans ses entrailles les moindres de ses enfans par tout où la providence l'a fait aller.

Il a rendu à ses cōfreres tous les devoirs de charité & toutes les marques de reconnoissance qu'ils pouvoiēt exiger de luy. Il s'est rendu à luy-mesme toute la fidelité & l'exacitude avec laquelle il estoit obligé de se conserver dans le repos & la tranquillité d'une bonne conscience; & sa vie a esté si irréprochable & si innocente, que sa reputation n'a jamais pu être attaquée que par des impostures & de calomnies. Enfin comme le Verbe pour lequel il a combattu toute sa vie, est appelé dans l'Ecriture *la splendeur de la justice eternelle & le miroir sans tache de la majesté de Dieu*; ainsi S. Athanase a esté une vive & brillante image de la sainteté du Fils de Dieu. Et un auteur celebre du 5. siecle a dit de luy avec beaucoup de justice que Sap. 7. v. 26
sa vie a toujours esté semblable à un miroir éclatant. Cassian. l. 7. de incarn. c. 29.

CHAPITRE VII.

De la force & de la magnanimité de S. Athanase.

LA force estant le veritable caractere de tous les Evêques en general, on peut dire que c'est particulierement celuy de S. Athanase; & ce seroit vouloir prouver qu'il fait jour en plein midy que de se mettre en peine de montrer par des raisons qu'après les Apostres il n'y eut jamais une generosité chrestienne & ecclesiastique plus admirable que celle de ce deffenseur de la foy.

Ayant attaqué les Ariens dans leur forteresse, il les a poursuivis jusques dans leurs retranchemens, & ne leur à ja-

mais donné un seul moment de repos. Le nombre de tant d'ennemis animez de fureur & de rage, appuyez de toute la faveur de la Cour & de toute la puissance des Empereurs, n'a jamais esté capable de causer le moindre changement sur son visage, ny le moindre tremblement dans son cœur; & ne connoissant point d'autre force que celle que Dieu inspire à ses serviteurs, il a reconnu aussi-bien que Jonathas que soit que sa divine Majesté employe plusieurs personnes pour le salut de ceux dont elle entreprend la protection, soit qu'elle se serve d'un fort petit nombre pour cet effet, il ne luy est point difficile de les sauver.

1. Reg. 14.
v. 6.

Il s'est veu accablé d'une part d'autant de différentes armées d'ennemis, qu'il y avoit de sectes d'Ariens par toute la terre, & de l'autre abandonné par la plupart des amis de la verité dont le nombre diminueoit tous les jours. Mais quoy qu'il fust presque resté seul après la conspiration de ses persecuteurs qui s'engageoient à sa déposition par des signatures, néanmoins il est toujours demeuré ferme après cette desertion presque generale; & il ne s'est point cru moins fort qu'auparavant après avoir veu tant d'exemples de prévarication & de foiblesse par la chute de ceux qui

ad solitar.,
p. 842.
843.

avoient paru intrepides. Afin qu'Athanasé, disoit-il, n'eust aucun Evêque devant lequel il se pust plaindre dans sa persecution, ils ont voulu prévenir les esprits par la terreur qu'ils ont répandue de toutes parts, & ils ont fait entrer cette crainte dans tous les pièges qu'ils ont tendus & toutes les embûches qu'ils ont dressées; mais en cela ils ont esté assez imprudens pour ne pas s'appercevoir que tous ces témoignages exterieurs ne servoient qu'à faire paroistre leur violence, & non la veritable disposition des Evêques; & que quand on seroit abandonné par ses propres freres, quand on se verroit trahy par l'éloignement & la fuitte de ses plus intimes amis, quand il ne resteroit plus personne de qui on pust recevoir aucune consolation ny aucune marque de compassion & de douleur, néanmoins on auroit encore pour soy la chose du monde la plus capable de fortifier le cœur, sçavoir la protection de Dieu qui est un refuge infaillible dans toutes les afflictions, & les disgraces. Elie estoit seul dans ses persecutions, mais dans cet estat d'abandonnement visible Dieu tenoit

lieu

lieu de toutes choses à ce Saint, & il le trouvoit en toutes choses. C'est aussi le modele que nous a laissé le divin Sauveur lorsqu'estant seul & abandonné de tout le monde, dans le temps que ses ennemis faisoient des conspirations contre luy, il nous a laissé cette regle de nostre conduite, de ne nous point abbattre quand les hommes nous abandonnent, mais de mettre toujours en luy nostre esperance, & de ne trahir jamais la verité, qui peut bien estre affligée pour un temps, mais qui enfin est reconnuë dans la suite par ses persecuteurs mesmes.

On voit quelquefois des personnes faire éclatter la grandeur de leur courage dans des actions extraordinaires ; mais elles durent d'autant moins qu'elles sont rares en elles-mesmes. Quelque violent que soit ce feu, il s'éteint & se consume bientôt ; & l'inconstance qui est naturelle à tous les hommes, a souvent amolli le cœur des plus grands heros, dont la generosité avoit ébloui les yeux de tout le monde. C'est ce qui a fait relever par les payens de l'antiquité la perseverance des Grecs qui ont passé dix ans entiers à assieger une ville. Mais S. Athanase a fait voir merveilleusement dans sa conduite l'effet de cette parole de S. Augustin, qui dit *que la verité des Chrestiens est incomparablement plus belle que l'Helene des Grecs, & que nos Martyrs ont combattu plus genereusement pour elle contre l'erreur, que mille heros de Grece n'ont fait pour Helene contre Troye.* Un siege de dix années a esté l'étonnement de toute la posterité, quoy que cette durée si longue ne soit peut estre qu'une fable. Mais il n'y a rien de si veritable que la constance avec laquelle S. Athanase a combattu l'Arianisme pendant l'espace de près de cinquante ans, & l'exemple qu'il a donné à tous les amateurs de la verité de demeurer toujours fermes au milieu des bons & des mauvais succès. Il a receu mille applaudissemens & mille eloges dans le grand Concile de Nicée. Il a souffert mille calomnies & mille insultes dans celui de Tyr, qui a mesme esté suivi de son injuste déposition. Il a veu les Ariens s'assembler continuellement avec la permission de l'Empereur pour détruire la verité & établir l'heresie. Il a veu le renversement scandaleux des plus fermes & des plus solides colonnes de l'Eglise, la chute du grand

Ofius, celle des legats du Pape, & celle de Libere mesme qui flétrissoit par la condamnation d'un Evesque si innocent la gloire de son exil. Il a veu le bannissement de tous les Evesques Catholiques qui ne vouloient point trahir leur propre conscience en souscrivant contre luy un jugement tres-injuste; & il a eu le cœur percé de douleur en voyant remplir leur place par des Evesques Ariens qui violoient tous les Canons de l'Eglise pour satisfaire leur ambition & pour répandre le venin de leur heresie par toute la terre. Cependant au milieu de toutes les afflictions intestines & estrangeres, il est demeuré fixe & immobile dans le rang qui luy estoit écheu par la disposition eternelle de la providence, & n'a abandonné ny la verité ny l'episcopat.

Ion. i. v. 12.

Vn Evesque qui n'auroit eu qu'une force & une generosité mediocre, se feroit laissé éblouir par l'apparence & par la lueur de la verité. Il auroit crû devoir plustost ceder aux ordres de l'Empereur, que de mettre toute la terre en feu par la resolution ferme & constante de ne vouloir pas se conformer aux desseins de ce prince irreconciliable; & le dessein de procurer le repos public en negligant ses interests, luy auroit fait dire comme à Jonas, *Jettez-moy dans la mer, & la tempeste cessera.* Nostre Saint en auroit usé ainsi s'il n'avoit point séparé la cause de toute l'Eglise d'avec la sienne, & s'il n'eust jugé qu'il devoit estre aussi vigoureux pour maintenir les interests de JESUS-CHRIST, que de luy-mesme il eust esté disposé sans cela à témoigner de l'indifference pour ses propres interests. Mais s'estant opposé comme un mur à toutes les atteintes des ennemis pour la maison d'Israël, il a toujours esté persuadé que le succès des affaires de la foy dépendoit de sa cōstance & de sa resolution. Il a crû que le parti de la verité devoit estre indivisible, & ne pouvoit souffrir d'accommodement dans un point aussi essentiel qu'estoit ce luy dont il s'agissoit. Il a esté convaincu qu'une plus grande condescendance ne pouvoit estre fondée que sur une fausse humilité. Il a pris pour regle fondamentale de sa conduite cette maxime de l'Apostre, *Qu'il ne faut point commettre de mauvaises actions afin qu'il en réussisse quelque bien.* Il s'est garanti d'un vain scrupule sans tomber dans la dureté; & la force de son esprit se répandant sur son cœur a fait voir à

tout le monde que les grands hommes sont genereux à proportion qu'ils sont élairez. Il a laissé aux Ariens l'obligation étroite & terrible de répondre de toutes les mauvaises suites de sa constance, parce qu'estant tres-innocente & tres-legitime ils ne devoient attribuer qu'à eux-mesmes les effets funestes dont ils estoient les auteurs.

Mais cette constance de S. Athanase est d'autant plus exemplaire & plus digne d'étonnement, qu'elle a toujours esté accompagnée d'un tres-grand calme, & que l'égalité de son esprit a paru dans toutes ses actions. Il n'a point esté semblable à ces torrens impetueux qui font d'abord beaucoup de bruit & de ravage, & se tarissent en un moment; mais on pouvoit le comparer à ces grands fleuves qui coulent toujours, & qui ne se seichent jamais, parce que leur source est toujours feconde & inépuisable. Sa conduite a esté toute contraire à celle de ces anciens philosophes, qui estant les animaux de la gloire & les esclaves de la vanité, n'ont rien eu de grand que dans la magnificence de leurs paroles, & ont dementi par leurs œuvres ce qu'ils promettoient au dehors avec ostentation; & la modestie des paroles de ce Saint jointe à l'uniformité de son procedé, à rehaussé sa magnanimité episcopale audeffus de ce qu'il y a de plus éclattant dans les vertus les plus heroïques.

Aussi n'a-t-il pas esté seulement le modele de tous les Evêques de son siecle; mais son exemple a toujours esté & fera éternellement l'instruction de toute la posterité, & autant de fois qu'il se presentera dans l'Eglise quelque occasion extraordinairement importante, on proposera avec fruit à tous les fidelles ce portrait original d'une vigueur toute apostolique.

C'est ce que le saint Pape Celestin I. fit en termes fort energiques, lorsqu'il se vit obligé d'animer le Clergé & le peuple de Constantinople à la foy & à la constance pour s'opposer à l'heresie de Nestorius; & après leur avoir re-

*Conc. Ephe-
sin. act. 1.
c. 19.*

présenté que le demon persecute les membres de l'Eglise, luy qui n'a pas épargné JESUS-CHRIST mesme qui en est le chef, & leur avoir dit que les armes de leur Roy sont invincibles, il les exhorte par ces paroles toutes de feu que nous lisons dans le premier Concile d'Ephese. La force, «

» dit-il, & la fidelité des soldats ne se fait voir que dans le
 » camp & au milieu de l'armée. Il est difficile que l'oyfiveré
 » trouve des couronnes. Les recompenses ne se donnent qu'à
 » ceux qui travaillent. Si vous aviez à combattre contre des
 » payens, ce seroit certainement une grande victoire d'avoir
 » surmonté des personnes que vous avez toujours eu pour en-
 » nemis. Mais quel nom pourra-t-on donner pour relever la
 » grandeur de la victoire que vous remporterez dans une ren-
 » contre où un prestre ayant changé les sentimens & la do-
 » ctrine de l'Eglise, est devenu le persecuteur des Catho-
 » liques ?

Mais pour les engager au combat par de grands exem-
 » ples, il propose celui de S. Athanase. Vous, dit-il, tant que
 » vous estes qui avez esté chassés de l'Eglise, vous avez un
 » exemple qui est presque de nostre temps, sçavoir celui d'A-
 » thanase d'heureuse memoire tres-sage Evêque de l'Eglise
 » d'Alexandrie. Y-a-t-il quelqu'un à qui sa patience ne soit
 » pas un grand sujet de consolation ? Y-a-t-il quelqu'un qui ne
 » trouve pas un exemple dans sa constance & dans sa force ?
 » Y-a-t-il quelqu'un qui puisse considerer combien il a atten-
 » du longtemps son retour, & ne pas se remplir d'esperance ?
 » On le bannit par la persecution d'Arius, mais on le rappelle
 » par la protection de Dieu. Il a souffert la prison, il a souf-
 » fert les extremitez les plus grandes. Et il ne faut point s'é-
 » tonner de ce que cet homme apostolique a souffert des affli-
 » ctions qui ont exercé la patience de l'Apostre, comme il s'en
 » glorifie luy-mesme. Neanmoins dans toutes ces choses il a
 » suivi l'exemple de celui qui témoigne combien les affli-
 » ctions luy sont agreables. Il a esté chassé d'Alexandrie, &
 » fortifié dans nos provinces. Enfin c'est icy que son estat luy
 » a esté restitué, & il a trouvé le repos de la communion
 » dans un siege qui assiste toujours les Catholiques. Mais
 » neanmoins il ne s'est jamais lassé dans ses afflictions, ayant
 » acquis par sa persecution la qualité de Confesseur. Ce qui
 » fait voir qu'il n'y a point de Chrestien qui soit obligé de
 » deplorer son bannissement temporel, parce qu'il n'y en a
 » aucun de ce nombre qui soit banni de Dieu.

Ce qu'il dit de la prison de S. Athanase est fort extraor-
 » dinaire, n'y ayant aucun auteur qui en ait parlé, & estant

certain que les Ariens qui le cherchoient de toutes parts pour luy faire perdre la vie, auroient reüssi dans ce malheureux dessein s'ils l'eussent tenu prisonnier. Mais tant de fuites & de retraittes de nostre Saint qui s'est caché si souvent dans sa ville & dans les deserts, peuvent bien estre considérées comme la plus dure & la plus affreuse de toutes les prisons, puisqu'il a esté banni pendant ce temps-là du commerce de ses amis, & que cette vie si traversée & si languissante a esté une attente continuelle de la mort.

Après un témoignage si avantageux du saint Pape Celestin I. qui l'a proposé au Clergé & au peuple de Constantinople comme le plus excellent de tous les modeles, il ne faut pas s'étonner des eloges qu'il a receus dans l'antiquité. Cassien luy rend justice quand il l'appelle un rare exemple de constance & de vertu, qui a esté éprouvé & non écrasé par la tempeste d'une persecution heretique, & qui ayant toujours mené une vie semblable à la pureté d'un miroir, à presque plustost acquis à la dignité de Martyr qu'il n'a receu la dignité de Confesseur. Vincent de Lerins luy donne aussi avec beauconp de raison le nom de Maistre tres-fidelle & de Confesseur tres-éminent. Enfin s'il luy est glorieux que Facundus ait écrit de luy que toute sa vie a esté un martyre, ce luy est encore une gloire beaucoup plus grande d'avoir mérité que le Concile de Sardique ait dit que c'estoit souffrir une espece de martyre que d'endurer pour la foy & pour l'innocence d'Athanase.

*Joan. Cas-
sian. l. 7.
de incarn.
c. ult.*

*Facund.
l. 10. c. 5.*

CHAPITRE VIII.

Que les frequentes retraittes & la fuite de S. Athanase dans la persecution n'ont pas esté contraires à sa generosité.

IL faudroit estre aussi injuste que les Ariens pour croire que la fuite de S. Athanase, & ses frequentes retraittes dans le temps de la persecution ont esté l'obscurcissement de sa generosité & de sa force. Cette pensée si déraisonnable n'estoit digne que de Leonce d'Antioche, de Narcisse de Jeroniade, de Georges de Laodicée, & de tous les autres

*apolog. de
fuga sua.
p. 701.*

550 LA VIE DE S. ATHANASE,
 heretiques de la mesme secte qui luy reprochoient sa lascheté parce qu'il ne s'estoit pas mis entre leurs mains dans le temps qu'ils le cherchoient pour luy faire perdre la vie. Il suffit de n'avoir pas renoncé tout à fait à l'humanité pour ne pas tomber dans des absurditez si étranges. Mais parce que la conduite de ce Saint en se tenant à l'écart pendant la persécution, a esté la regle de toute la posterité, & que S. Augustin mesme nous propose ce grand exemple pour nous servir de modele dans des occasions de cette nature, il faut nous acquitter de la promesse que nous avons faite de traiter icy un point si utile & si importãt, & de voir de quelle maniere ce saint Evesque s'est justifié d'une accusatiõ si injuste.

*August. ep.
 348. ad
 Honorat.*

*de fugã
 sua p.
 707.*

» S'ils blasment, dit-il, ceux qui se cachent quand on les
 » cherche pour les faire mourir, & s'ils calomnient ceux qui
 » fuyent les persécuteurs, que feront-ils en voyant que Jacob
 » fuit de devant son frere Esaü, & que Moysé se retire parmy
 » les Madianites par la crainte qu'il a de Pharaon ? Quelle ré-
 » ponse ces discoureurs pourront-ils faire à David qui s'en-
 » fuit de la maison de Saül lors que ce Roy envoie des assas-
 » sins pour le tuer, qui se cache dans une caverne, & qui chan-
 » ge son visage jusqu'à ce qu'il soit sorti de la Cour d'Abime-
 » lech & qu'il ait évité les embusches de ses ennemis ? Que
 » peuvent dire ces hommes qui ne disent rien que d'imper-
 » tinent, quand ils voyent que le grand Elie invoque Dieu d'u-
 » ne part & ressuscite un mort, & que de l'autre il se cache à
 » cause d'Achab & s'enfuit à cause des menaces de Jesabel, dans
 » un tẽps où les enfans des Prophetes que l'on cherche aussi, se
 » cachent dans des cavernes par le moyen d'Abdias ? Que s'ils
 » ignorent ces choses parce qu'elles sont anciennes, ils ne se
 » souviennent pas davantage de ce qui est dans l'Evangile, où
 » l'on voit que les disciples se sont retirez à l'écart par la crain-
 » te qu'ils avoient des Juifs, & que S. Paul estant poursuivy par
 » le gouverneur de Damas se fit descendre du haut du mur
 » dans un panier, & se tiraain si des mains de cet officier qui le
 » cherchoit ?

» Cela estant de la sorte, & l'Ecriture nous rapportant les
 » exemples des Saints qui en ont ainsi usé, quel prétexte pour-
 » ront-ils trouver pour autoriser une prétention si temeraire ?
 » Car s'ils leur reprochent quelque lascheté, c'est une insolent-

ce qui n'est digne que de furieux ; & s'ils les accusent d'avoir fait quelque chose qui soit contraire à la volonté de Dieu, ils montrent par là qu'ils n'ont nulle intelligence des Ecritures. Et en effet il estoit ordonné par la loy qu'il y auroit des villes de refuge en faveur de ceux dont on poursuivroit la mort, afin qu'ils s'y pussent sauver. Mais lorsque le Verbe du Pere dont Moysé avoit parlé, a paru dans la consommation des siècles, il a encore renouvelé ce commandement en disant, *Lorsqu'on vous persecutera dans une ville, fuyez dans une autre.* Et il dit encore ensuite, *Lorsque vous verrez cette abomination de la desolation, dont le prophete Daniel a parlé, qui est élevée dans un lieu saint, que celui qui lit, l'entende. Alors que ceux qui sont dans la Judée, s'enfuyent sur les montagnes ; que celui qui est sur le toit, n'en descende point pour prendre ce qui est dans sa maison ; & que celui qui est aux champs, ne revienne point chez luy pour prendre ses habits.*

Comme les Saints connoissoient ces veritez, ils y ont trouvé les regles de leur conduite. Car JESUS-CHRIST avoit dit avant son Incarnation en la personne des Saints les mesmes choses qu'il a ordonnées depuis ce temps-là dans l'Evangile, & le veritable chemin qui conduit à la perfection consiste à faire les choses que Dieu commande. C'est pour cela que le Verbe qui s'est fait chair pour l'amour de nous, a voulu se cacher aussi bien que nous quand on le cherchoit, & lors qu'ensuite on le persecutoit encore, il s'est enfuy pour éviter les embûches qu'on luy tendoit. Car il falloit qu'il fist voir à tout le monde aussi bien par sa retraitte & par sa fuite, que par sa faim, par sa soif & par ses souffrances, qu'il s'estoit fait homme & s'estoit revestu de nostre chair. Aussi dans les premiers momens de son Incarnation lorsqu'il estoit encore enfant, Dieu commanda à Joseph par le ministère de l'Ange de prendre l'Enfant & sa mere dès qu'il seroit éveillé, & de s'enfuir en Egypte, parce qu'Herode devoit chercher à faire mourir ce même Enfant. Et lors qu'Herode fut mort, la crainte qu'il eut d'Arquelaüs fils de ce Roy l'obligea de se retirer à Nazareth. Dans la suite de sa vie après avoir montré à tout le monde qu'il estoit Dieu par la guérison d'une main seiche & paralytique, les Pharisiens estant survenus après l'operation de ce miracle, tinrent un conseil entr'eux pour délibérer des moyens de se deffaire de luy. Mais

» ce divin Sauveur l'ayant appris se retira du lieu où il estoit.
 » Et comme les Juifs cherchoient encore à luy oster la vie de-
 » puis qu'il eut ressuscité le Lazare, il ne marchoit plus libre-
 » ment parmy eux, mais il se retira dans un lieu proche du de-
 » sert. Et dans une autre occasion voyant que les Juifs pre-
 » noient des pierres pour les luy jeter à la teste à cause qu'il
 » avoit dit, *Jé suis avant qu'Abraham fust au monde*, il se ca-
 » cha, il sortit du temple & s'échappa en marchant au milieu
 » d'eux. Est-il possible qu'en voyant ces choses, ou plustost en
 » les entendant dire, ils ne s'en apperçoivent point? Et com-
 » ment se peut-il faire qu'ils ne veulent point se brûler dans ce
 » feu selon l'expression de l'Escriture, en prétendant & disant
 » des choses si contraires à celles que JESUS-CHRIST a faites &
 » à ses divins enseignemens? Car dans le temps que S. Jean
 » souffrit le martyre lorsque ses disciples eurent enterré son
 » corps, JESUS-CHRIST ayant appris cette nouvelle monta sur
 » une barque, & se retira à l'écart dans un lieu desert: Il a
 » donc prattiqué luy-mesme ce qu'il avoit enseigné. Ainsi il
 » seroit à souhaiter que cette consideration fust capable de
 » leur donner de la honte, & que leur insolence s'arrestant
 » aux hommes, la passion furieuse qui les emporte à vouloir
 » médire de tout le monde, n'allast point jusqu'à reprocher
 » de la lascheté au divin Sauveur par un blasphème execrable.

Le Saint montre ensuite que JESUS-CHRIST ayant pris un corps humain a voulu prendre aussi toutes nos foiblessees, & qu'ayant dit à sa mere, *Que son heure n'estoit pas encore venue*, & à ses freres, *Que son temps n'estoit pas encore arrivé*, & mesme s'estant sauvé des mains de ses ennemis, parce que *son heure n'estoit pas encore venue*; enfin lorsque le temps de sa passion fut arrivé, il parla ainsi à ses disciples: *Dormez maintenant & reposez vous. Voicy l'heure qui est arrivée, & le fils de l'homme sera livré entre les mains des pecheurs*. Surquoy nostre Saint fait cette sage reflexion; *Que JESUS-CHRIST comme Dieu & Verbe du Pere n'a point eu de temps, puisqu'en cette qualité il est l'auteur mesme des temps; mais qu'il a tenu ce discours enfant qu'homme, pour montrer que le temps de tous les hommes est mesuré non point selon le hazard, comme quelques payens ont voulu dire dans leurs fables, mais en la maniere que celui qui est l'auteur des temps l'a prescrit luy-mesme*

Ioan. 2.

Ioan. 6.

Ioan. 17.

mesme à l'égard de chaque particulier selon que le Pere «
 eternel l'a voulu. Il fait voir ensuite que JESUS-CHRIST «
 qui sçavoit fort bien le temps & le moment de sa mort, n'a
 point laissé de se cacher jusqu'à ce que son heure fust venue, «
 afin de nous servir d'exemple ; & que les Saints qui ignoroient
 l'heure de leur mort, & n'ignoroient point que nostre vie
 & nostre mort dépendent de Dieu, ont évité les persecutions
 en se retirant dans les solitudes & dans les cavernes, jusqu'à
 ce que l'heure de leur mort fust arrivée, ou que Dieu qui
 avoit marqué le temps & la durée de leur vie, leur eust décla-
 ré sa volonté sur ce sujet, ou en arrêtant ceux qui leur ten-
 doient des pieges, ou en les abandonnant à leurs persecu-
 teurs selon qu'il le trouvoit plus à propos. Que si, dit-il, il cp. 711. 712
 est arrivé quelquefois que dans leur fuite mesme ils se soient «
 jettez entre les mains de ceux qui les cherchoient pour les «
 perdre, il n'y a point eu de temerité ny d'inconsideration «
 dans cette maniere d'agir. L'amour de Dieu brûlant dans «
 leurs cœurs, ils se sont presentez au devant de leurs enne- «
 mis par la persuasion interieure de l'Esprit Saint qui leur par- «
 loit ; & cette conduite a encore esté une preuve toute nou- «
 velle de leur zele & de leur obeissance. C'est ainsi qu'Elie «
 écoutant en luy-mesme ce discours de l'Esprit Saint se pré- «
 senta devant Achab. C'est ainsi que le prophete Michée vint «
 trouver le mesme Achab. C'est ainsi qu'un autre prophete fit «
 des imprécations contre l'autel de Samarie, & couvrit Jero- «
 boam de confusion & de honte. Enfin c'est ainsi que S. Paul «
 en appella à Cesar. Car il ne faut point s'imaginer que ce fust «
 la lascheté qui leur fist prendre la fuite ; au contraire cette «
 fuite leur fournissoit la matiere d'un combat continuel con- «
 tre la mort, & leur donnoit l'occasion de la mediter sans «
 cesse. «

Ils observoient religieusement deux choses après en avoir «
 formé en eux-mesmes la resolution, dont l'une estoit de ne «
 se point précipiter indiscrettement dans les hazards, puisque «
 c'eust esté se faire mourir eux-mesmes, se rendre coupables «
 de leur mort, & résister à Dieu qui dit, *Que l'homme ne sepa-* «
re point ce que Dieu a uni ; & l'autre estoit de se mettre en «
 estat qu'on ne leur pust reprocher avec justice aucun man- «
 quement de courage ny aucune lascheté, comme s'ils eussent «

» perdu toute leur force en se voyant exposez aux afflictions
 » qui sont inevitables dans la fuitte, & qui sont beaucoup plus
 » fascheuses & plus difficiles à supporter que la mort mesme.
 » Car un homme qui est mort a trouvé la fin de ses travaux &
 » de ses miserés ; mais un homme qui s'enfuit trouve la mort
 » plus douce & plus supportable que la necessité où il se void
 » d'attendre à chaque moment les embusches & les attaques
 » des ennemis. De sorte que ceux qui meurent dans la fuitte
 » & dans la retraitte, ne meurent point sans honneur, mais ils
 » jouissent en eux-mesmes de la gloire du martyre. C'est pour
 » ce sujet que Job a acquis une grande reputation de force &
 » de grandeur de courage, parce que demeurant toujours en
 » vie, il a esté exercé par tant de souffrances si penibles & si
 » dures, qu'il n'auroit nullement ressenties s'il fust mort. C'est
 » pour cette mesme raison que les bienheureux Peres ont pris
 » pour regle de leur conduite cette maniere d'agir. Car bien
 » loin de donner aucune marque de lascheté dans leurs perfe-
 » cutions, ils y ont fait paroistre leur force & la grandeur de
 » leur courage en se renfermant dans des lieux si étroits & si
 » obscurs, qu'ils estoient capables de les étouffer, & en me-
 » nant une vie si dure & si laborieuse ; & lorsque l'occasion de
 » la mort s'est présentée, ils ne s'en font point deffendus. Car
 » ils se sont particulierement étudié à ne pas craindre la mort
 » dans le moment qu'elle est arrivée, à ne pas prévenir aussi
 » l'heure qui en a esté marquée par la providence, & à ne re-
 » sister point à ses ordres ; comme estant persuadez qu'ils n'a-
 » voient esté reservez que pour s'y soumettre exactement, de
 » peur qu'agissant avec une précipitation indiscrette, ils ne se
 » rendissent eux-mesmes les auteurs de leur épouvante & de
 » leur consternation. Car il est écrit que celuy qui a les levres
 » indiscrettes & qui parle avec précipitation, se trouble & s'é-
 » pouvante luy-mesme.

» Certes ils s'estoient tellement exercez à cette grandeur de
 » courage, qu'il est impossible que personne puisse douter de la
 » verité de ce fait. Le patriarche Jacob après avoir pris la
 » fuitte pour ne pas tomber entre les mains d'Esau, n'eut au-
 » cune crainte de la mort quand il se vid obligé de la souffrir ;
 » & au contraire ce fut dans cette extremité qu'il benit cha-
 » que patriarche selon ses merites. Le grand Moyse qui s'e-

« estoit caché auparavant par l'apprehension qu'il avoit de «
 « Pharaon , & qui s'estoit retiré parmy les Madianites , ne fit «
 « paroistre nulle épouvante quand Dieu luy commanda de «
 « s'en retourner en Egypte ; & quand il receut l'ordre de «
 « monter sur la montagne d'Abar pour y mourir , il s'y rendit «
 « volontiers , & la lascheté ne le fit point demeurer dans le «
 « lieu où il estoit. David qui auparavant s'estoit enfuy de de- «
 « vant Saül , ne donna ensuite aucune marque de frayeur «
 « quand il fut obligé de s'exposer tout le premier aux évène- «
 « mens dangereux de la guerre pour le salut & la conservacion «
 « du peuple ; & estant réduit à l'extremité de choisir la mort «
 « ou la fuitte , ce sage prince aima mieux choisir la mort. Le «
 « grand Elie qui s'estoit caché autrefois pour se garantir de la «
 « colere de Jesabel , ne ressentit aucune foiblesse lorsque l'es- «
 « prit de Dieu luy ordonna de se presenter devant Achab & de «
 « reprendre Ochozias. S. Pierre qui s'estoit caché de peur «
 « des Juifs , & S. Paul qui s'estoit fait descendre dans un panier «
 « pour prendre la fuitte , ne s'excuserent nullement du voyage «
 « de Rome , quand ils eurent appris qu'ils y devoient souffrir «
 « le martyre : mais au contraire ils y allerent avec joye ; & «
 « l'un d'eux sçavoir S. Pierre , estoit ravy de ce que les Juifs «
 « l'assommoient , & le second n'eut point d'horreur du temps «
 « de la mort quand il le vid approcher , mais il disoit avec un «
 « plaisir extreme , *Je suis sur le point d'estre immolé , & le temps «
 « d'estre separé de mon corps s'approche.* »

Tous ces exemples nous font voir que leur premiere fuitte «
 « n'estoit point un effet de lascheté , & que ce qui est arrivé de- «
 « puis n'a pas esté la marque d'une maniere d'agir ordinaire : «
 « mais c'est un témoignage public d'une force & d'une vertu «
 « non commune. Car ce n'est point le manquement de courage «
 « qui les a obligés à la retraitte ; mais au contraire c'est dans «
 « ces sortes d'occasions qu'ils ont fait des efforts extraordinai- «
 « res de vertu pour se rehausser au dessus d'eux-mesmes : leur «
 « fuitte ne devenoit point la matiere de leur condamnation , & «
 « on ne les blasmoit point pour ce sujet comme font mainte- «
 « nant ces chicanneurs , mais Dieu mesme les benissoit en di- «
 « sant , *Bienheureux ceux qui souffrent persecution pour la justi- «* «Matth. 5.
 « *ce.* Et cette peine ne leur estoit pas inutile. Car Dieu les «v. 10.
 « ayant éprouvé comme l'on éprouve l'or dans la fournaise , «

» les a trouvez dignes de luy. Et c'est alors qu'ils ont brillé eux-
 » mesmes avec plus d'éclat comme des étincelles, estant tirez
 » des mains de leurs persecuteurs & garantis de leurs embus-
 » ches, afin que leur délivrance mesme fust l'instruction des
 » peuples; de sorte que leur fuite & leur retraite, & lama-
 » niere dont ils ont esté sauvez de la fureur de leurs persecu-
 » teurs, sont arrivées par l'ordre de Dieu à qui ils sont devenus
 » plus chers & plus agreables dans cette importante occa-
 » sion; & il a donné de sa part un témoignage plus avantageux
 » à leur force & à leur generosité.

S. Athanasé monstre ensuite les graces que Dieu a faites
 aux Saints de l'un & de l'autre Testament pendant leur fuite,
 rapportant l'exemple de Jacob, de Moysé, de David,
 d'Elie, de S. Paul qui fut ravi jusques au troisiéme ciel en ce
 temps-là, & l'assurance que les prophetes leur ont donnée
 p. 715. » de sa divine protection: Et il conclut en disant, Que quand
 » les Saints s'uyoyent ainsi pour un peu de temps, ils estoient
 » comme des medecins que Dieu reservoit pour des malades:
 » Mais qu'il y a une loy établie pour les autres, c'est à dire pour
 » tous les hommes en general, qui consiste dans l'obligation
 » de fuir les persecuteurs & se cacher quand on les cherche
 » pour leur faire perdre la vie, de ne point tenter Dieu en se
 » précipitant indiscrettement dans les occasions dangereuses,
 » mais d'attendre précisément le temps qu'il a marqué pour
 » leur mort.

Et sur ce que les Ariens avoient un dépit extreme de ce
 que le Saint s'estoit sauvé miraculeusement de l'eglise en
 passant au milieu des soldats dont elle estoit environnée, au
 lieu de se jeter luy mesme entre leurs mains, il leur repre-
 p. 717. » sente l'injustice de cette plainte. S'il y a quelqu'un, dit-il,
 » qui m'accuse d'en avoir usé de la sorte, il faut aussi qu'il soit
 » assez temeraire pour blasmer le grand S. Pierre de ce qu'e-
 » stant enfermé dans un cachot & gardé par des soldats, il a
 » suivi l'Ange qui l'appelloit; & de ce qu'estant sauvé de leurs
 » mains & sorti de la prison, il n'y retourna pas luy-mesme &
 » ne s'abandonna point à leur fureur, quelque informé qu'il
 » pust estre de ce qu'Herode avoit resolu contre luy. Il faut
 » que les Ariens s'emportent encore jusqu'à cet excés de rage
 » que de reprocher à S. Paul de ce que s'estant sauvé après

s'estre fait descendre du haut d'une muraille, il ne changea pas de dessein, & ne s'abandonna point à la discretion des Juifs. Certainement après que Moysé se fut retiré parmy les Madianites, il ne retourna point en Egypte pour se livrer luy-mesme à ceux qui le vouloient faire mourir. David ne se presenta point à Saül dans la caverne, & les enfans des Prophetes y demurerent cachez au lieu de comparoistre eux-mesmes devant Achab. Car c'eust esté agir contre le commandement qui leur avoit esté fait dans l'Ecriture qui dit, *Deuter. 9.*
Vous ne tenterez point le Seigneur vostre Dieu. ”

Voila une partie des raisons dont S. Athanase se sert pour justifier sa fuite qui n'a pas seulement esté innocente, mais aussi tres-avantageuse à l'Eglise; & en épargnant à ses ennemis l'exécution d'un aussi grand crime que sa mort l'auroit esté, il ne s'est conservé luy-mesme que pour conserver la foy. Son exemple qui a toujours reçu des éloges dans l'Eglise, sera jusqu'à la fin du monde la regle & la loy de toutes les personnes injustement persécutées; & les serviteurs de Dieu apprendront toujours de luy à faire le discernement entre les momens de la retraite & les engagements indispensables de l'action & de la souffrance.

CHAPITRE IX.

De la patience de S. Athanase, & combien il a toujours estimé la pratique de cette vertu dans la conduite des ames.

LE portrait de la constance de S. Athanase n'est pas achevé, & il faut encore quelques derniers traits de pinceau pour faire paroistre dans son jour cette patience incomparable qui l'a toujours accompagné jusqu'au tombeau dans tous les estats de sa vie. Il est vray qu'il a eu de temps en temps quelques intervalles pour respirer, & que les persécutions qu'il a souffertes n'ont pas toujours esté sans relasche. Mais ses maux ont duré beaucoup plus long-temps que ses consolations exterieures; & s'il n'en eust eu de plus solides en luy-mesme, il auroit succombé à de si fortes & de si frequentes tentations.

Il faut aimer l'Eglise au point qu'il l'aimoit pour comprendre jusqu'à quel excez il estoit touché des maux & des afflictions de cette mere commune de tous les fidelles : & il faut avoir prattiqué toute sa vie une vertu apostolique, pour pouvoir s'imaginer combien les douleurs des hommes apostoliques tel qu'il estoit, sont profondes & penetrantes.

2 Cor. 11.
v. 28.

Comme il pouvoit dire sans vanité après S. Paul qu'outre toutes ses souffrances exterieures qui estoient en tres-grand nombre, il estoit encore chargé tous les jours du gouvernement de toutes les Eglises du monde, où il trouvoit un sujet continuel d'inquietudes & de soucis ; aussi pouvoit-il emprunter les paroles de cet Apostre pour dire dans la plénitude de son zele ; *Qui est foible que je ne m'accommode à sa foiblesse ? Qui prend quelque scandale, que je n'en ressentie une extreme douleur d'esprit.*

ibid. v. 29.

Jamais la verité n'eut tant d'ennemis parmy les enfans de l'Eglise que depuis que l'Arianisme eut inondé toute la terre ; & jamais ceux qui avoient déclaré la guerre à Dieu mesme ne se proposerēt un objet plus digne d'estre en butte à tous leurs traits les plus perçans & les plus envenimez, que la teste de S. Athanase. Mais de sa part il ne voulut jamais avoir ny paix ny trêve avec cette impieté, quoyqu'il aimast les personnes qui en estoient convaincuës, & qu'il déploraist leur perte ; & il pouvoit exprimer la disposition de son cœur à leur égard par ces paroles de David. *Je les hay d'une parfaite haine ; je les tiens pour mes ennemis.* Il voyoit tomber les plus fermes colonnes de l'Eglise sans insulter à leur chute. Il gémissoit de voir une si grande foule de prévarications de la verité ; mais il n'avoit nulle aigreur, ny nulle amertume contre la personne des prévaricateurs. Il se voyoit trahi par des amis infidelles ; & il ne déplorait en cela que le mal qu'ils se faisoient à eux-mesmes, & le scandale qu'ils causoient parmy les fidelles. Enfin quoyque les peines de son corps fussent tres-grandes par la fatigue de tant de voyages, par les incommoditez de sa retraite, & par la necessité comme inévitable de manquer à tous momens des choses necessaires à la vie, neanmoins cela n'estoit pas comparable à son martyre interieur & aux afflictions secretes de son esprit.

psalm. 138.

En quelque estat qu'il pust estre où de liberté ou de prof-

cription, il estoit banni tout de nouveau autant de fois que l'on bannissoit quelque Evefque de ses confreres pour la deffense de la verité. Comme il n'avoit pas seulement pour son peuple & pour tous les fidelles de son diocese un cœur de pere, mais des entrailles de mere, il ressentoit toutes leurs afflictions & generales & particulieres comme ses propres douleurs. Lorsqu'on brûloit les eglises, il en voyoit rejaillir les étincelles jusques au fond de son ame. Lorsque l'on déchiroit à coups de fouets les membres sacrez des vierges chrestiennes, on luy déchiroit le cœur. Lors qu'on massacroit le peuple dans les cimetieres & ailleurs, il mouroit tous les jours & à tous momens en la personne du moindre de ses diocesains; & cette mort estoit d'autant plus cruelle qu'elle ne finissoit point ses douleurs, & qu'il ne survivoit à la perte de ses enfans que pour en voir mourir encore une fois une infinité d'autres. Il estoit après Dieu l'auteur & la regle de leur constance par la lumiere de ses instructions & par l'efficace de son exemple: mais il ne l'estoit pas impunément; & quelque joye qu'il eust de voir tant de victimes innocentes souffrir encore par la fureur des Ariens pour JESUS-CHRIST glorieux & triomphant, ce que tant d'enfans avoient enduré autrefois à sa naissance par la cruauté d'Herode, neanmoins il n'estoit pas insensible aux mouvemens de la tendresse toute chrestienne qu'il avoit pour eux.

Que si S. Gregoire de Nazianze a préféré autrefois le sacrifice que la mere des Maccabées offrit à Dieu dans le martyre de ses enfans, au sacrifice qu'Abraham luy avoit offert en immolant son fils Isaac; & s'il a dit que ce Patriarche ne sacrifioit qu'un fils, quoy que ce fils luy fust unique & le fondement de toutes les promesses dont Dieu avoit nourri son esperance, au lieu que cette femme avoit consacré à Dieu un peuple tout entier de ses enfans; il n'y a rien de comparable au martyre de S. Athanase qui n'a point veu seulement mourir sept de ses enfans, mais qui en a veu massacrer une infinité, sans avoir la double consolation de cette mere si genereuse, c'est à dire sans pouvoir comme elle les animer au combat pour entrer ensuite dans la gloire de leurs souffrances par la société d'une mesme mort.

*Greg. Naz.
orat. 22.*

Comme Précurseur de JESUS-CHRIST, qui est la qualité

que le mesme S. Gregoire de Nazianze luy donne, il a marché devant luy dans l'esprit & dans la vertu d'Elie. Mais ayant toujours fait reluire dans ses actions la force de ce Prophete, il n'a jamais donné comme luy des marques d'abattement & de foiblesse, & on ne voit point qu'il se soit jamais emporté aux plaintes & aux murmures pour dire à Dieu ainsi que fit ce fidelle serviteur : *I'ay brûlé de zele pour le Seigneur qui est le Dieu des armées, parce que les enfans d'Israel ont abandonné vostre alliance : Ils ont détruit vos autels, ils ont tué vos prophetes avec l'épée ; je suis resté seul, & ils cherchent à m'oster la vie.* Quelque sujet apparent qu'il eust de parler ainsi, il ne crut jamais estre seul tandis que Dieu l'assisteroit de sa protection toute-puissante. Il fut tout à fait persuadé que quand JESUS-CHRIST se réveilleroit, il commanderoit aussi-tost aux vents & à la mer, & qu'une grande tranquillité succéderoit à une si horrible tempeste. Aussi ce divin Sauveur ne luy a jamais reproché d'avoir esté un homme de peu de foy & d'avoir douté de la verité de ses promesses. Et quoy que l'execution n'en fut pas si prompte qu'il auroit souhaitté luy-mesme s'il n'eust agi que par les mouvemens de son propre esprit, neanmoins rien ne luy a jamais paru long que l'éternité.

3. Reg. 19.
v. 14.

Matth. 8.

ib. 24. v. 31.

Il sçavoit que Dieu avoit differé pendant l'espace de 4000. ans entiers la redemption du monde, & qu'il avoit attendu les dernieres extremitez pour operer ce grand mystere, lorsque le déplorable estat du malade le devoit convaincre de la necessité du secours du medecin. Et cette seule pensée estoit capable d'empescher qu'il ne tombast dans l'impatience quand il voyoit la pieté opprimée & l'iniquité triomphante. L'assurance qu'il avoit que Dieu n'abandonneroit jamais son Eglise, luy faisoit posséder son ame en patience; & quelque affligé qu'il fust des maux publics & particuliers, l'esperance entretenoit toujours son cœur dans la paix & dans la joye.

Enfin quoy que ses souffrances exterieures soient connuës de tout le monde, il n'y a jamais eu que Dieu qui ait esté tout ensemble & le juge & le tesmoin de ses croix interieures qui luy estoient encore beaucoup plus pesantes & plus sensibles. Mais l'imagination peut bien nous représenter de quelles
pointes

pointes il estoit percé dans une aussi étroite folitude qu'estoit la sienne pendant la dernière persécution de Constance. Et quand il n'eust point passé six ans entiers dans une crainte continuelle de tomber entre les mains de ses ennemis, & de souffrir une mort honteuse, le seul souvenir du passé estoit capable de plonger son cœur dans l'amertume, quand la mémoire luy remettoit devant les yeux tant d'Evesques exilés à son sujet, tant de vierges outragées, tant de peuples massacrés; des eglises brûlées, des corps privez de sépulture; tant de cruautéz & de carnages, tant de crimes & d'abominations. Cette pësée eust esté capable de prévenir la fureur des Ariés & de le faire mourir, si Dieu ne luy eust fait regarder toutes ces choses avec les yeux de la foy, & s'il ne se fust considéré comme l'instrument de la providence pour conserver le sacré depost de la verité; ce qui seul estoit capable de le garantir de toute agitation & de tout scrupule, & de couronner toutes ses autres vertus par une patience paisible & victorieuse.

Son peuple qui avoit appris cette leçon par son exemple, ne la prattiquoit pas seulement dans les grandes occasions, mais il s'y appliquoit aussi dans les devoirs ordinaires de la pieté & de la justice chrestienne, & Cassien nous en a laissé un exemple tres. considerable sur le sujet de l'aumosne.

L'Abbé Piammon raconte dans une des conferences de cet auteur, qu'une sainte femme de la ville d'Alexandrie où elle demouroit & vivoit chrestienement dans une maison que ses parens luy avoient laissée, vint un jour trouver nostre Saint Evesque pour le prier de luy donner quelque une des veuves que l'Eglise entretenoit, afin qu'elle la nourrist chez elle, & qu'elle exprima par ces propres termes la demande qu'elle fit à ce saint Prelat, *Donnez-moy quelque une des seurs à qui je puisse faire charité: Que ce saint Evesque ayant donné ordre qu'on luy choisist une veuve dont la sainteté & la gravité fust préférable à toutes les autres, cette dame voyant à tous momens que cette pauvre veuve luy rendoit des témoignages de son extreme reconnoissance pour tous les bons offices qu'elle recevoit de sa part, elle s'en retourna aussitost à S. Athanase pour se plaindre de ce que l'ayant prié de luy donner une veuve qu'elle*

*Cassian.
collat. 13.
cap. 13.*

puſt nourrir & à qui elle puſt rendre ſervice, la perſonne
 qu'on luy avoit donnée n'eſtoit pas dans cette diſpoſition;
 Que le Saint ne comprenant pas d'abord la penſée ny le
 deſir de cette dame, s'en plaignit à ceux à qui il en avoit don-
 né l'ordre comme s'ils l'euffent negligé; mais qu'ayant
 ſceu d'eux qu'on luy avoit donné une veuve d'excellente
 vertu, il ſe douta de la penſée de cette dame, & comman-
 da en ſecret qu'on luy donnaſt celle de toutes les veuves
 qu'on jugeroit la plus cauſeuſe, la plus colere, la plus poin-
 tilleuſe & la plus violente; Que ce ſecond ordre ayant eſté
 executé, cette dame la ſervit avec le meſme ſoin que l'au-
 tre, & meſme encore avec plus de tendreſſe, quoy qu'elle
 ne receuſt pour recompenſe de ſes ſervices que des inju-
 res, des médifances & des insultes continuelles; cette veu-
 ve luy reprochant à tout moment par une calomnie dete-
 ſtable qu'elle ne l'avoit demandée à l'Eveſque Athanaſe,
 que pour la tourmenter & non pas pour l'aſſiſter, & qu'en
 venant chez elle où elle eſperoit eſtre mieux, elle avoit paſſé
 au contraire d'un eſtat tres-doux à un eſtat de travail & de
 ſouffrance; Que la violence de ſa mauvaiſe humeur alla
 meſme juſqu'à la frapper; mais que cette ſainte dame la
 ſervant encore avec plus d'ardeur & de ſoumiſſion, s'étu-
 dioit non à reprimer ſon insolence en luy reſiſtant, mais à ſe
 vaincre elle-meſme en s'y aſſujettiffant, & qu'encore qu'elle
 en receuſt les traitemens les plus rudes & les dernieres
 indignitez, elle s'efforça toujours neanmoins d'appaifer par
 un excez de douceur & d'humilité la fureur & les emporte-
 mens de cette femme; Qu'enfin s'eſtant pleinement affer-
 mie dans la vertu par ces ſaints exercices, & ſe trouvant dans
 la poſſeſſion de cette parfaite patience qu'elle avoit tant
 deſirée, elle retourna à noſtre Saint pour luy rendre de
 tres-humbles actions de graces de la ſageſſe de ſon choix,
 & des avantages qu'elle avoit receus par cet exercice;
 Qu'elle luy avoua qu'il avoit parfaitement accompli ſon
 deſir, & qu'il luy avoit donné une tres-digne maiſtreſſe de
 patience; qu'elle ſentoit que cette vertu s'eſtoit comme
 nourrie & fortifiée en elle par les injures continuelles que
 „ cette veuve luy diſoit, Enfin, dit-elle, mon Pere, vous m'a-
 „ vez donné une veuve à qui je puſſe faire charité; car pour ce

qui est de l'autre, elle m'estoit plustost à charge, & elle ne «
 faisoit que m'attrister & me nuire par l'excès de sa complai- «
 sance & de sa douceur. »

On peut remarquer par cette histoire si considerable que
 la patience de S. Athanase se communiquoit au peuple, &
 que les femmes qui vouloient pratiquer la charité envers
 les pauvres, y joignoient cette vertu, laquelle, comme dit
 l'Apostre S. Jacques, *doit donner la perfection à toutes nos œu- Iacob. I.
 vres.* On peut aussi observer par cet exemple combien la v. 4.
 conduite de ce Saint estoit forte & vigoureuse, & que
 sa charité pastorale n'ayant rien de cette tendresse molle
 & charnelle dont on ne se sert que trop souvent, il consen-
 toit que les ames qui vouloient estre fidelles à Dieu s'e-
 xercassent par des souffrances volontaires, pour chercher
 plustost la ruine & la destruction de leur orgueil, que des
 civilitez humaines & de vains applaudissemens dans l'exerci-
 ce des actions de misericorde.

CHAPITRE X.

*De la temperance de S. Athanase, de ses grandes austeritez,
 & de sa parfaite continence.*

QUOYQUE les austeritez & les jeusnes soient plustost
 les vertus des solitaires que les qualitez des Evesques,
 neanmoins il seroit mal-aisé de trouver aucun habitant des
 deserts qui ait mené une vie plus laborieuse & plus penible
 que nostre Saint, qui sans quitter le rang d'Evesque a passé
 une partie de ses jours dans les solitudes les plus affreuses, &
 qui ayant esté banni tant de fois & obligé de faire tant de
 voyages, a pû dire comme S. Paul qu'il a toujours vescu dans
 le travail & le sôcy, qu'il a esté accablé de veilles, qu'il a
 souffert la faim & la soif, qu'il a esté exercé par des abstinences
 & par des jeusnes, & qu'il a souffert les rigueurs du froid
 & les miseres de la nudité. 2 Cor. II.
v. 27.

Il faut donc croire qu'il parloit par sa propre experience
 quand il faisoit l'éloge du jeusne pour en inspirer l'amour
 aux autres par ces paroles. Le jeusne, dit-il, guerit les mala-
 dies, dessèche les fluxions du corps, chasse les demons, ban-
 «

» nit les mauvaises pensées, purifie l'esprit & le cœur, sancti-
 » fie le corps, & met l'homme en estat de se présenter devant
 » le thrône de Dieu. Et afin que vous ne vous persuadiez point
 » que j'avance toutes ces choses sans fondement, vous sçavez
 » le témoignage que JESUS-CHRIST même en a rendu
 » dans l'Évangile lorsque les disciples luy demandant ce qu'il
 » falloit faire pour chasser les esprits impurs; il leur dit
 » *que cette sorte de demons ne se chassoit que par la priere &*
 » *par le jeufne.* Tous ceux donc qui sont affligés de l'esprit im-
 » pur n'ont pas d'autre moyen de le bannir de leurs ames en
 » un instant & de le reduire à de grandes extremités, qu'en se
 » servant du jeufne comme d'un remede infallible, parce que
 » les demons ne craignent rien tant que le jeufne, comme ils se
 » plaisent dans l'intemperance, dans l'ivrognerie & le relas-
 » chement du corps. Il y a certainement une grande vertu
 » dans le jeufne, & il opere des effets extraordinaires. Car com-
 » ment les hommes font-ils des choses tout à fait grandes, &
 » comment Dieu se sert-il d'eux pour guerir des maladies, si ce
 » n'est en consideration de leur vie austere, de leur profon-
 » de humilité & de leur conduite toute sainte? Le jeufne
 » est la nourriture des anges, & il faut mettre au rang des
 » esprits purs & angeliques ceux qui l'observent exactement.

ad Dracont.
 p. 938.

S. Athanase est de ce nombre, puisque la solitude si étroite dans laquelle il s'est retiré, n'est nullement compatible avec le luxe des festins; & un homme séparé de toute conversation de ses amis, & qui se voit exposé à tous momens au peril eminent de perdre la vie, est plustost réduit à manquer des alimens nécessaires, qu'il n'est obligé de se deffendre contre les tentations de l'intemperance. Et quoy qu'il n'eust pas dessein de faire son panegyrique quand il disoit *qu'il connoissoit des Evesques qui jeufnoient & des solitaires qui faisoient de bons repas, qu'il connoissoit des Evesques qui ne beuvoient pas de vin, & des solitaires qui en beuvoient;* néanmoins il est certain qu'il a esté souvent du nombre de ces Evesques jeufneurs & austeres, puisque la frugalité & la sobrieté qui l'accompagnoit par tout, trouvoit de quoy s'exercer particulièrement dans le desert & dans les autres lieux de retraite.

Aussi avoit-il appris de David dont les Pseumes estoient sa cōsolation, à redoubler les mortifications de sō corps à mesure

qu'il voyoit croistre les conspirations & les insultes de ses ennemis. Plus on l'affligeoit au dehors, plus il se mortifioit luy-mesme au dedans; & il pouvoit dire après ce Roy penitent & persécuté, *Lorsque mes ennemis exerçoient ma patience par des attaques si importunes, je me revestois d'un cilice & j'humiliois mon ame par le jeusne*; de sorte qu'en mesme temps qu'il paroissoit à la veuë de toute l'Eglise comme une victime de la foy, il s'immoloit à Dieu comme un martyr de la penitence: & cette rigueur qu'il exerçoit sur son corps, purifioit son esprit, & établissoit son ame dans une moderation merveilleuse, qui éclatloit au dehors par l'uniformité de toutes ses actions. C'est ce qui luy a fait donner par le Concile d'Alexandrie de l'année 339. le nom d'homme saint, religieux, chrestien, du nombre des Ascetes, & de veritable Evefque.

*Psalm 54.
v. 13*

*Athanas.
apolog. 2. p.
726.*

Mais comme il avoit l'esprit d'un ange, il en avoit aussi la pureté. Sa gravité episcopale estoit jointe à une parfaite continence; & une vie aussi laborieuse & aussi apostolique qu'estoit la sienne, n'avoit qu'un extreme éloignement pour toute sorte de plaisirs. Ce que nous avons rapporté de luy jusqu'icy sera sans doute une preuve convaincante de cette verité à l'égard de toutes les personnes équitables: Et lorsque les Ariens ont voulu l'accuser dans le Concile de Tyr par la bouche d'une infame prostituée d'avoir blessé la chasteté par un crime indigne d'un chrestien & d'un Evefque, la confusion de cette miserable rejaillit jusques sur le front de ces imposteurs, qui n'en remporterent que le déplaisir d'estre convaincus d'avoir achetté son faux témoignage.

Ce n'est donc pas seulement par sa lumiere & par sa force, mais c'est aussi par sa pureté qu'il a merité l'éloge que luy donne un ancien auteur ecclesiastique, quand il l'appelle *un veritable chef-d'œuvre & un loüable modele de la doctrine & de la vertu catholique*: & lorsque Cassien a dit *que sa vie a toujours esté semblable à un miroir éclattant*, il a voulu marquer particulièrement sa pureté parmy toutes ses autres perfections.

*Facund. l.
10. c. 5.
Cassian l. 7.
de incarn.
c. 29.*

Mais il ne faut point se représenter cette qualité en sa personne comme un ornement particulier, ny le considerer seu-

Roman. 13.
v. 1.

Petr. Da-
mian. dif-
fert. 2. con-
tra clericos
intemp. c. 1.

lement dans l'ordre des chrestiens que S. Paul *conjure par la misericorde de Dieu de conserver leurs corps comme des hosties vivantes, saintes, sans tache & agréables à Dieu.* Sa chasteté n'auroit pas esté parfaite, si elle n'eust esté feconde & episcopale, & si ses instructions & son exemple n'eussent fait naistre une infinité de vierges dont il a esté tout à la fois & le pere & le docteur. Car comme a dit long-temps depuis ce temps-là un bienheureux Cardinal de l'Eglise Romaine, *On n'exige point de quelques personnes que ce soit des autres conditions une chasteté feconde; mais on a raison de tenir que la chasteté est inutile dans un Evesque, si elle paroist tellement sterile en sa personne, qu'elle ne produise point une autre chasteté.*

La continence de S. Athanase a eu cette fecondité merveilleuse que doivent avoir les Evesques en qualité de peres spirituels de tous les fidelles, puisque d'une part il a donné à l'Eglise d'Alexandrie des prestres capables de la gouverner saintement en son absence, & que de l'autre il a consacré, conduit & gouverné une infinité de vierges également pures d'ame & de corps, & brûlantes également d'un zele divin pour la conservation de leur propre chasteté & pour celle de l'Eglise. Il a esté comme un centre de lumiere où s'est réunie cette pureté des prestres & des vierges de son diocese. Et comme toutes les personnes qui faisoient profession de cette divine vertu, n'avoient pas moins de veneration pour sa conduite, que de respect pour son autorité episcopale, aussi n'a-t-il trouvé personne dans son Eglise, qui eust plus de zele pour la foy dont il estoit le deffenseur, & qui se soit signalé par de plus grandes souffrances, que ceux qui s'estoient sanctifiez par ses conseils dans l'estat de cette vertu angelique. Nous verrons bientost dans la suite les leçons qu'il leur a laissées pour estre fidelles à leur vocation; mais nous en avons déjà veu les effets par la constance de tant de vierges, qui n'eussent pas attiré sur elles la fureur & la cruauté des Ariens, si elles n'eussent appris de luy à vaincre la crainte de la mort par l'amour de la mortification.



CHAPITRE XI.

De l'humilité & de la douceur de S. Athanase.

PUISQUE les grandes vertus qui sont le comble de la perfection chrestienne & episcopale, ont besoin d'estre soutenuës par une profonde humilité, & que sans elle les plus grandes affaires de l'Eglise ne sont que des occasions & de chûte & de ruine pour les plus illustres Prélats, il est aisé de juger par toutes les actions de nostre Saint, qu'il n'a pû se sanctifier dans l'engagement où il s'est trouvé par l'ordre de la providence, à moins que d'avoir esté aussi humble dans son cœur qu'il a paru élevé par la grandeur de ses actions. Un homme de cette dignité dont la cause estoit celle de toute l'Eglise, qui partageoit toute la terre, qui ne pouvoit deffendre la foy sans resister aux Empereurs & aux Evêques, qui se voyoit tantost accablé de loüanges & d'applaudissemens, & tantost noiricy d'injures atroces & de calomnies, n'eust pû subsister long-temps dans un estat si dangereux, si son humilité n'eust esté aussi solide que ces occasions estoient ordinaires. Il est vray que Constance surpris par les Ariens l'a souvent décrié comme un rebelle à ses ordres, & comme un homme prodigieusement superbe. Mais comme les plus hauts arbres cachent d'autant plus leurs racines dans la terre, que leurs branches sont plus élevées; ainsi les Saints qui sont élevez au dessus des autres par l'éminence de leur pieté & par la grandeur de leur courage, sont toujours d'autant plus humbles qu'ils le paroissent moins quelquefois, & ceux qui n'en jugent que par le dehors, sont souvent des juges injustes & temeraires.

Une moindre humilité que n'estoit celle de S. Athanase, auroit esté enlevée par tant de tentations qui l'ont éprouvé depuis sa jeunesse jusqu'au tombeau; & il falloit une racine bien ferme & bien solide pour resister si long-temps, ou à la douceur trompeuse des vents du midy, ou à l'impetuosité de ceux du nord, c'est à dire au poison subtil des loüanges, & à la violence des persecutions. Mais soit qu'il ait tenu son rang sur le thrône de l'Eglise, soit qu'il ait esté contraint de

*Matth. 11.**Gregor. l. 1.
in Ezech. ho-
mil. 9.*

se retirer dans le desert, il n'a jamais esté un roseau agité des vents; & on pouvoit dire de luy ce que le grand S. Gregoire Pape a dit de S. Jean Baptiste, qu'il conservoit son ame dans une élévation inflexible entre les loüanges des hommes & leurs médifances.

Mais quoy que cette humilité ait esté beaucoup plus connue de Dieu que des hommes, il n'a point laissé d'en donner des marques publiques dans ses écrits; & il l'a fait avec une liberté d'autant plus grande qu'il ne croyoit point que ce qu'il écrivoit à ses amis pour leur instruction & pour sa propre consolation, deust venir jusques à nous.

C'est ce que l'on peut remarquer dans le commencement de la lettre qu'il a écrite aux solitaires, où ayant résolu de faire une relation de ses traverses & de refuter les Ariens, il s'excuse de la difficulté de son entreprise, & reconnoist que tous les efforts qu'il a faits sont fort éloignez de l'importance du dessein qu'il s'estoit proposé. Je vous prie, dit-il, de me pardonner à moy qui suis naturellement un homme foible. Car plus je faisois d'effort sur mon esprit pour écrire de la divinité du Verbe, & plus cette connoissance s'éloignoit de moy; & je reconnoissois par experience que j'estois d'autant plus éloigné de l'intelligence de ce mystere, que je croyois avoir fait plus de progrès pour le comprendre. Et en effet je n'ay pas pû mesme mettre par écrit ce que j'avois crû concevoir, & tout ce que j'en ay écrit est beaucoup au dessous de l'idée que j'en avois formée dans mon esprit, quelque petite & imparfaite que fust cette idée. De sorte que je pouvois m'appliquer à moy mesme ces paroles de l'Ecclesia-

*Ad solitari-
zar. p. 808.
809.**Eccles. 7.
v. 24.**Psal. 138.
v. 5.**Eccles. 7.*

M'estant proposé que j'aurois de la sagesse, elle s'est éloignée de moy plus qu'auparavant; ou celles-cy, C'est la profondeur de la profondeur, qui sera capable de la trouver? ou ces autres du Psalmiste, Votre connoissance est tout à fait merveilleuse, elle est infiniment élevée au dessus de moy, & je n'y puis atteindre en aucune sorte: ou ces autres de Salomon, La gloire de Dieu cache & supprime le discours. J'ay donc voulu m'arrester plusieurs fois au milieu de cette carriere, & cesser d'écrire; & je vous prie d'en estre persuadé comme d'une chose tres-veritable. Neanmoins de peur de vous affliger & d'affliger en mesme temps ceux qui m'ayant engagé aussi

aussi bien que vous à écrire, pourroient prendre mon silence « pour une occasion de tomber eux-mêmes dans l'impieté, « je me suis fait violence à moy mesme pour vous écrire en peu « de mots. Car quoy que nous soyons effectivement fort éloi- « gnez de la connoissance parfaite de la verité à cause de la « foiblesse de nostre chair, neanmoins nous pouvons, comme « dit le mesme Ecclesiaste, reconnoistre la malice des impies, « & après l'avoir découverte, dire qu'elle est plus amere que « la mort. Je vous ay donc écrit comme j'ay pû : mais « vous, mes tres-chers freres, recevez ces choses non pas com- « me si elles comprenoyent une parfaite explication de la divi- « nité du Verbe, mais seulement comme un écrit qui refute « l'impieté des ennemis de J E S U S - C H R I S T, & qui donne « occasion de deffendre la pieté & la saine doctrine de la foy en « J E S U S - C H R I S T à ceux qui en auront la volonté. Que si « j'ay oublié quelque chose dans cette relation, comme il n'y « en a guere que je n'aye oublié, que vostre conscience qui « est si pure & si sincere, me pardonne cette faute, s'il luy « plaist, & contentez-vous de la hardiesse avec laquelle j'ay « entrepris la deffense de la pieté. Lors donc que vous aurez « leu cette lettre, priez pour nous, & exhortez-vous les uns « les autres à nous prester ce secours de charité. Mais ren- « voyez-nous cet écrit quand vous l'aurez leu, & n'en retenez « aucune copie, vous contentant d'en avoir la communication « quelque desir que vous ayez de le relire plusieurs fois, & fait- « tes en d'abord vostre profit avec usure, comme des banquiers « exacts se servent des occasions avantageuses à leurs interets. « Car il n'y a point de feureté à faire passer jusques dans les « mains de ceux qui viendront au monde après nous ces écrits « que nous composons, nous qui ne faisons que begayer, & qui « n'avons nulle doctrine. »

Voilà les sentimens que l'humilité chrestienne luy donnoit de ses ouvrages ; & il estoit tellement convaincu de l'opinion que ses écrits ne passeroient point jusqu'à la posterité, qu'après avoir raconté dans la même lettre les excès horribles des Ariens, il demande *qui sera l'historien qui en fera le* Ibid. p. 335. *recit aux siecles avenir.* C'est luy-mesme qui a esté cet historien. Toute l'Eglise a ramassé comme un thresor cette lettre qui contient un recit fidelle de sa persecution, & nous l'ad-

mironse encore après treize siècles. Ce Saint qui parle de luy-mesme comme d'un homme sans doctrine, a esté tellement consulté par les saints Peres qui se sont trouvé engagez aussi bien que luy à soutenir la verité de la foy contre la nouveauté des heresies naissantes, que S. Cyrille d'Alexandrie l'un de ses successeurs se propose son autorité comme une regle dont il fait profession de ne vouloir point s'écarter pour peu que ce soit.

*Concil. E-
pésin. 7.
act. 3.*

*Athanas.
epist. ad
Serap. p.
670.*

Nostre Saint a encore usé de cette mesme précaution, & fait paroistre cette mesme humilité dans la lettre qu'il écrivit à Serapion, qui l'avoit prié de luy envoyer une relation de la mort d'Arius. Ne donnez, dit-il, à personne aucune copie de cette lettre, & n'en écrivez pas mesme pour vous. C'est ce que j'ay recommandé aussi aux solitaires: mais que l'amitié que vous avez pour moy sollicite vostre bonté de suppléer ce qui peut manquer aux choses que je vous écris, & de me le renvoyer au plustost. Car vous pouvez apprendre par la lettre que j'ay adressée aux solitaires ce que j'ay souffert pour avoir écrit: & cette experience sera capable de vous faire concevoir combien il y a peu de seureté de publier les écrits d'un homme qui n'a nulle suffisance, principalement sur des matieres tres-relevées, & sur les principaux dogmes de la foy; de peur que si par ma foiblesse ou par l'égarement de ma langue j'avois avancé quelque chose qui eust besoin d'explication, les lecteurs n'en receussent du préjudice.

Toutes ces expressions font voir que le Saint estoit insatiable quand il s'agissoit de satisfaire son humilité, & que cette vertu estant aussi solide en sa personne que sa foy, il se méprisoit autant luy-mesme dans le fond de sa conscience, qu'il recevoit d'applaudissement de la part de ceux qui estoient les dispensateurs legitimes de la reputation des saints Evêques.

Cette profonde humilité estoit accompagnée en sa personne d'une douceur qui se répandoit sur ses levres pour former toutes ses paroles, & sur sa conduite pour animer tout le corps de ses actions. C'est en cela qu'il paroissoit véritablement Evêque, & digne d'un ministère qui estant celuy de JESUS-CHRIST mesme, doit faire regner sa douceur dans le gouvernement de l'Eglise. Que si S. Chrysostome a dit

que l'on oignoit autrefois les Roix, les Prestres & les Prophetes, parce que l'huile est le symbole de la douceur, & que ceux qui sont établis en autorité doivent posseder cette vertu avec plénitude; il n'y a jamais eu d'Evesque qui ait joint une si grande douceur avec une si grande force, que S. Athanase. Il n'en pouvoit donner des marques plus visibles & plus certaines que dans la reserve & la retenuë avec laquelle il a parlé de la fin funeste d'Arius, comme nous avons rapporté de sa lettre à Serapion. Et puisque la malheureuse fin de cet heretique, dont le jugement estoit marqué avec le doigt de la providence, ne luy a point fait abandonner la moderation de son esprit, de peur que l'on ne crust qu'il insultast à la misere de cet ennemy de l'Eglise, il est difficile que l'on puisse porter plus loin la pratique d'une vertu qui paroissant exterieurement si opposée à sa force, ne laissoit point d'en estre la conservatrice & la gardienne. Elle luy a fait regarder avec tremblement la chute de plusieurs Evesques qui l'ont condamné contre la lumiere de leur propre conscience. Mais il ne luy est jamais échappé sur ce sujet aucune parole de plainte, & de murmure; & tant qu'il a pû les excuser sans blesser la verité, il a tasché ou de couvrir ou de diminuer leur faute. Tant est veritable cet oracle du sage qui dit, *Qu'un homme qui a de la patience & de la douceur, est* Prov. 16. *préférable à un homme fort & courageux; & que qui sçait* v. 32. *commander à son courage vaut mieux qu'un homme qui prend des villes par force.*

*homil. in
epist. ad
Philipp.*

CHAPITRE XII.

Quels sentimens le Saint a eus de l'Episcopat, & quelles regles il a prescrites pour s'y engager dans la lettre qu'il a écrite à Draconce.

TOUTES les qualitez d'un saint Evesque & d'un homme apostolique se trouvent si parfaitement réunies en la personne de S. Athanase, qu'il suffit de lire sa vie & de considerer ses actions pour en remarquer toutes les regles. Il est entré dans l'episcopat avec crainte, & a tasché de s'en garantir par la fuitte, cōme il auroit fait effectivement si S. Alexan-

dre n'uest découvert cet innocent artifice, & n'eust engagé le peuple par sa nominatiō à le faire revenir malgré luy. Il a vécu dans cet estat de perfection cōme un homme qui avoit sacrifié tous ses interests au bien de l'Eglise, & qui ne recherchoit dans toutes ses actiōs que la pure gloire de JESUS-CHRIST. Il a esté le modele des prestres, le cōducteur des vierges, l'appuya des veuves, le pere des pauvres & des orfelins, l'amy & le confident des saints solitaires, la regle de son troupeau & la lumiere de tout le monde; & il n'a laissé passer aucun jour en 46. années d'episcopat sans exposer sa vie pour ses brebis.

Mais Dieu a permis qu'outre la sainteté de son exemple nous eussions encore par son moyen des maximes tres-pures & tout a fait ecclesiastiques, pour discerner les occasions & les rencontres dans lesquelles on est engagé d'accepter la pesante charge de l'episcopat qui est formidable aux anges mesmes. Car Draconce solitaire de grande vertu ayant voulu se retirer après avoir esté ordonné par ce Saint dans la ville d'Alexandrie, il ne put approuver cette conduite, estant persuadé que comme on offense Dieu par une présomption criminelle, lorsque l'on s'éleve de soy-mesme à l'episcopat sans y avoir esté appellé de Dieu; aussi se rend-on coupable d'une étrange desobeissance lorsqu'y estant engagé on s'en retire de soy-mesme. C'est le sujet de la lettre si celebre qu'il luy écrivit, & qui estant un des plus rares monumens de toute l'antiquité, doit icy trouver sa place.

Lettre de S. Athanase à Draconce qui fuyoit l'Episcopat.

» JE ne sçay ce que je vous dois écrire, & je doute si je ne vous
 » dois point blâmer comme un hōme qui considere le temps
 » & l'occasion, & qui se cache par la crainte qu'il a des Juifs.
 » Mais soit que vous ayez ce motif devant les yeux, soit que
 » vous ayez quelque autre raison d'agir de la sorte, ce que vous
 » avez fait, mon cher Draconce, merite certainement d'estre
 » blâmé. Car il n'est point juste que vous cachiez cette grace
 » après que vous l'avez receuë, ny qu'estant aussi prudent que
 » vous estes, vous donniez aux autres par vostre exemple le
 » prétexte de s'enfuir en de pareilles rencontres. Et en effet
 » plusieurs de ceux qui ont ouy parler de la maniere dont
 » vous agissez, se persuadent que vostre procedé n'est pas sin-
 » cere, & que vous avez égard au temps & aux afflictions de

l'Eglise; Et je crains que ne prenant la fuite que par vostre propre interest, vous ne soyez exposé à un grand peril devant Dieu par la consideration des autres. Car si un homme qui scandalize les foibles & les petits, devoit plustost s'attacher une meule de moulin au cou & se jeter après cela dans la mer, quel sentiment devez-vous avoir de vous mesme lorsque vous estes une occasion de scandale à tout le monde? Vostre retraite divisera infailliblement cette merveilleuse conspiration par laquelle vous avez esté ordonné dans le territoire d'Alexandrie: plusieurs s'empareront de l'evêché qui vous est échu, quoyque vous sçachiez fort bien vous mesme qu'ils n'ayent point les qualitez nécessaires pour s'en acquitter dignement; & les payens qui avoient promis dans le temps de vostre ordination de se faire Chrestiens, demeureront payens comme ils estoient quand ils verront que vostre pieté méprisera la grace qui luy a esté donnée.

Quelle excuse employerez-vous donc pour vous justifier de ce reproche? De quelles paroles vous servirez-vous pour vous laver de cette faute & pour justifier cette conduite? De quel remede userez-vous pour guerir ceux qui seront tombez & scandalisez à vostre sujet? Et après avoir rompu la paix, mon cher Draconce, comment pourrez-vous la renouër? Au lieu de la joye que nous attendions de vostre part, nous n'en recevons que de l'affliction; au lieu de la consolation qu'il y avoit lieu d'en esperer, nous n'en ressentons que de la douleur. Car dans le temps mesme que nous nous promettons d'estre consolez en vous voyant avec nous, nous avons le déplaisir de vous voir prendre la fuite, & nous prévoyons que ce procedé sera condamné par ceux qui en jugeront, & que vous vous exposez au danger de regretter un jour la faute que vous commettez. Qui pourra vous pardonner, ainsi que dit le Prophete, & qui pourra rentrer en paix avec vous, quand il verra que vostre fuite sera si funeste à vos freres pour lesquels JESUS-CHRIST a souffert la mort?

Et en effet vous deviez sçavoir comme une chose indubitable, qu'avant vostre ordination vous estiez à vous & vous viviez pour vous mesme; mais que depuis que vous avez

» esté ordonné vous vivez pour ceux en faveur desquels vous
 » avez esté élevé à ce rang : qu'avant que vous eussiez receu la
 » grace de l'episcopat , personne ne vous connoissoit ; mais
 » que depuis que vous avez esté fait Evesque , les peuples at-
 » tendent de vous pour leur nourriture la distribution de la
 » doctrine des Ecritures saintes. Si donc ils meurent de faim
 » dans cette attente , pendant que vous ne vous mettez en
 » peine que de vous nourrir vous seul , quelle excuse appor-
 » terez vous lorsque nostre Seigneur J E S U S - C H R I S T étant
 » venu pour juger les hommes, nous comparoistront devant
 » son divin tribunal , & qu'il verra ses brebis mourir de faim ?
 » Certes il ne vous accuseroit point de n'avoir pas distribué son
 » argent, s'il ne vous l'avoit pas confié : mais quand il verra
 » qu'après que vous l'avez receu , vous l'avez caché & enfoui
 » dans la terre , il aura sujet de vous reprocher vostre negli-
 » gence par ces paroles de l'Evangile , *Vous deviez donner vo-*
 » *stre argent aux banquiers , afin que je leur en fisse rendre conte*
 » *lorsque je viendrois.* A Dieu ne plaise que vous entendiez ja-
 » mais de sa bouche un reproche si terrible. Je vous prie donc
 » de vous épargner & nous aussi en mesme temps ; de vous
 » épargner , afin de ne vous pas exposer à ce hazard ; & de nous
 » épargner aussi , afin que nous ne soyons pas obligez de dé-
 » plorer vostre perte.
 » Ayez égard à l'Eglise de peur de nuire à un tres-grand
 » nombre de petits , & que les autres ne prennent de vostre
 » exemple l'occasion de se retirer. Si donc vous apprehendez
 » la conjoncture du temps present , & que la seule crainte du
 » peril vous fasse agir de la sorte , ce n'est point là le procedé
 » d'un homme de cœur. Car il vous falloit faire éclatter en ces
 » rencontres le zele que vous aviez pour J E S U S - C H R I S T ,
 » parler avec liberté dans des occasions si pressantes , & dire
 » avec S. Paul , *Nous remportons une victoire magnifique au milieu*
 » *de toutes ces choses ; & particulierement parce que c'est au Sei-*
 » *gneur & non au temps qu'il faut nous assujettir.*
 » Que si la conduitte des Eglises ne vous est point agréable ,
 » si vous estes convaincu que le ministere de l'episcopat ne se
 » peut pas promettre de recompenses , & si vous n'avez que
 » du mépris pour cet ordre que le divin Sauveur a établi , je
 » vous conjure d'avoir d'autres sentimens , & de ne pas écouter

ceux qui vous inspirent ces conseils. Ces pensées sont indignes de Draconce, puisque les choses que JESUS-CHRIST a ordonnées par les Apostres sont bonnes & saintes d'elles-mêmes, & qu'elles demeureront fermes & inébranlables, au lieu que la crainte & la timidité des freres sera détruite. Certes si tout le monde avoit eu le mesme esprit & les mesmes sentimens dont paroissent animez ceux qui vous conseillent, comment vous-mesme auriez-vous esté fait Chrestien, n'y ayant point eu d'Evesques ? Et si ceux qui viendront après nous prennent encore le mesme esprit, comment les Eglises pourront-elles subsister ? Est-ce donc que ceux qui vous donnent ce conseil sont persuadez que vous n'avez rien receu dans le Baptisme, parce qu'ils le méprisent ? Il n'y a rien de si faux que cette opinion ; & il ne reste plus qu'à dire que la grace de ce sacré lavoir n'est rien, s'il y a des personnes qui la méprisent. Mais en verité, mon cher Draconce, la grace que vous y avez receüe est tres-grande. N'écoutez donc pas ceux qui vous donnent ces avis, & ne vous trompez pas vous-mesme, puisque Dieu de qui vous avez receu ce don vous en fera rendre conte.

N'avez-vous point ouï ce que dit l'Apostre, *Ne negligez point la grace qui est en vous* ? N'avez-vous point leu dans l'Evangile la maniere dont Dieu approuve celuy qui avoit multiplié le talent, & comment il condamne celuy qui l'avoit caché ? Revenez donc promptement afin d'estre du nombre de ceux qui recevront des applaudissemens & des loüanges : ou dites-nous quel est le modele que vous proposent à imiter ceux qui vous conseillent ; car il faut regler la conduite de nostre vie selon l'exemple des saints Peres, & nous les proposer comme les objets de nostre imitation, estant persuadez que si nous nous en separons, nous serons aussi retranchez de leur societé bienheureuse en qualité d'étrangers. Quel est donc celuy dont ces donneurs de conseils veulent que vous suiviez l'exemple ? Est-ce celuy dont nous parle l'Evangile, qui estant partagé en luy-mesme veut bien à la verité se mettre à la suite de JESUS-CHRIST, mais il differe néanmoins, il delibere & il hesite à cause de ses parens ; ou si c'est le bienheureux Paul, qui dans l'instant mesme qu'il fut appelé à ce sacré ministere, ne défera en quoy que ce soit à la

» chair & au sang? Car quoy qu'il ait dit qu'il ne meritoit
 » point de porter le nom d'Apostre, neanmoins connoissant
 » d'une part la grace qu'il avoit receuë, & n'ignorant point de
 » l'autre qui estoit celuy qui la luy avoit faite, il dit, *Malheur*
 » *à moy si je n'annonce point l'Evangile.* Et comme il se fust
 » estimé malheureux s'il n'eust point presché l'Evangile; ainsi
 » en le preschant & en l'enseignant ses disciples devinrent sa
 » joye & sa couronne. C'est pour ce sujet que par un zele qui
 » brûle ordinairement dans le cœur des Saints, il l'annonça
 » jusqu'aux extremitez de l'Illyrie, & n'eut aucune peine d'al-
 » ler à Rome & de passer jusqu'en Espagne, afin que sa recom-
 » pense fust d'autant plus grande, que ce ministere luy coustoit
 » plus de travaux & plus de fatigues. Aussi se glorifioit-il d'a-
 » voir combattu genereusement & se tenoit assuré d'en rece-
 » voir la recompense.

» Quel est donc celuy, mon cher Draconce, que vous avez
 » dessein d'imiter dans vostre conduite? Vous proposez-vous
 » S. Paul pour modele, ou des personnes qui ne luy ressem-
 » blent point? Pour moy je souhaiterois que vous & moy
 » nous fussions les imitateurs des Saints. Est-ce que peut-estre
 » quelques personnes vous conseillent de vous cacher, parce
 » que vous avez donné vostre parole, & que vous vous estes
 » mesme engagé avec serment de ne vous pas présenter à
 » l'assemblée si on vous faisoit Evefque? Car je sçay qu'ils
 » font retentir ces paroles à vos oreilles, & qu'en cela ils affe-
 » ctent de faire paroistre de la pieté: Mais s'ils avoient une
 » veritable pieté, ils en donneroient des marques par le respect
 » qu'ils rendroient aux ordres de Dieu qui vous charge de ce
 » ministere. Et s'ils n'ignoroient point les divines Escritures, ils
 » se garderoient bien de vous donner des avis sans les con-
 » sulter.

» Il ne leur reste plus après cela qu'à blâmer Jeremie & à
 » accuser le grand Moysé de ce qu'au lieu de les choisir pour
 » leurs conseillers, la crainte de Dieu les a portez à s'acquitter
 » des fonctions de leur ministere, & de s'estre consummez
 » dans la vertu par la prophetie. Car ils s'excusoient d'abord
 » lorsque Dieu les envoyoit après leur avoir donné la grace de
 » la prophetie; mais quoy qu'ils craignissent encore depuis ce
 » temps-là, neanmoins ils ne mépriserent point celuy qui les
 » envoyoit.

envoyoit. Soit donc que vous soyez bégue, soit que vous ayez la voix foible & delicate, craignez toujours Dieu qui est l'auteur qui vous a formé; & quoy que vous disiez que vous estes encore trop jeune pour le ministère de la prédication, néanmoins ayez un profond respect pour celuy qui vous connoissoit avant mesme qu'il vous formast.

Que si ayant donné vostre parole, vous prétendez que la parole des Saints doit avoir la force d'un serment, souvenez-vous de Jeremie, qui après avoir dit, *Je ne prononceray point le nom du Seigneur*, néanmoins ayant ensuite de la crainte pour le feu qu'il ressentoit en luy-mesme, n'en usa point ainsi qu'il venoit de dire, & ne se cacha point selon qu'il s'y estoit engagé par ce serment, mais s'acquitta de sa prophétie par le respect religieux qu'il eut pour celuy de qui il recevoit cet engagement. Ne sçavez-vous pas aussi, mon cher Draconce, ce qui arriva à Jonas pour s'estre enfui, & comment après cela il s'acquitta de la fonction de prophete?

Ne prenez donc point d'autres resolutions que celles-là: car Dieu sçait mieux ce qui nous concerne que nous-mesmes, & il connoist bien qui sont ceux à qui il doit donner le gouvernement des Eglises. Quelque indigne qu'un homme en puisse estre, il ne faut point qu'il fasse reflexion sur sa vie passée, mais qu'il considere seulement son ministère; de peur qu'outre les desordres de sa vie, il n'attire encore sur luy-mesme la malédiction de sa negligence.

Est-il donc possible, mon cher Draconce, que la connoissance & l'intelligence que vous avez de ces choses n'excite point dans vostre ame le sentiment d'une profonde douleur? Ne vous mettez-vous pas en peine qu'il se perde quelqu'un de ceux dont vous avez la conduite? Vostre conscience n'est-elle point comme un feu qui vous brûle? Ne craignez-vous point le jour du jugement dernier où vous ne recevrez nul secours de la part de ceux qui vous conseillent maintenant, par ce qu'il n'y en aura aucun d'eux qui ne soit obligé de rendre conte de ce qui luy aura esté confié? Car de quoy a servi l'excuse de celuy qui avoit caché son talent? Et quel avantage a tiré Adam du prétexte de son peché, quand il a dit à Dieu, *La femme que vous m'avez donnée?* Quelque foible

18 que vous soyez véritablement, mon cher Draconce, nean-
 19 moins il faut empêcher par vos soins que les ennemis de l'E-
 20 glise la trouvant deserte, ne se servent du prétexte de vostre
 21 fuite pour la ravager. Il faut que vous vous couvriez de vos
 22 armes de peur de nous laisser seuls dans le combat. Il faut que
 23 vous preniez part aux travaux de tous les autres afin d'a-
 24 voir aussi part à leurs recompenses.

25 Hastez-vous donc, mon tres-cher amy, ne differez pas
 26 davantage; ne souffrez plus ceux qui vous empêchent d'e-
 27 xecuter ce bon dessein: mais souvenez-vous de celui de qui
 28 vous avez receu ce don. Venez à nous, qui vous aimons
 29 tendrement, & qui vous donnons des avis conformes aux
 30 saintes Ecritures, afin qu'estant envoyé de nostre part vous
 31 vous souveniez de nous dans les eglises lorsque vous vous
 32 y acquitterez de ce sacré ministere. Car vous n'estes pas le
 33 seul que l'on a tiré de la condition des solitaires pour l'élever
 34 à l'episcopat; vous n'estes point le seul qui avez eu le gou-
 35 vernement d'un monastere, & vous n'estes point aussi le seul
 36 qui avez eu des solitaires pour amis. Vous sçavez que Sera-
 37 pion est solitaire aussi bien que vous, & de combien de mo-
 38 nasteres il a eu le gouvernement. Vous n'ignorez point de
 39 combien de monasteres Apollon a esté le pere. Vous con-
 40 noissez Agathe, & Ariston ne vous est pas inconnu. Vous
 41 vous souvenez d'Ammon qui a fait un grand voyage avec
 42 Serapion. Vous avez peut-estre aussi ouï parler de Mutes
 43 dans la haute Thebaïde; & on pourra vous informer de Paul
 44 qui est à Lato, & de plusieurs autres. Tous ces hommes
 45 ayant Elifée pour modele, étant instruits de la conduite
 46 d'Elie, & sçachant aussi ce qu'avoient fait les disciples & les
 47 Apostres, se sont chargez de ce soin; ils n'ont point méprisé
 48 le ministere de l'Eglise, & n'y sont point devenus pires qu'ils
 49 estoient auparavant: mais ils reçoivent tous les jours la re-
 50 compense de leurs travaux en faisant eux-mesmes du pro-
 51 grés dans la piété à mesure qu'ils portent les autres à leur
 52 avancement spirituel. Combien ont-ils fait revenir de per-
 53 sonnes du culte profane des idoles? Combien en ont-ils dé-
 54 tourné par leurs remonstrances du commerce malheureux
 55 qu'ils avoient avec les demons? Combien ont-ils amené de
 56 serviteurs à Dieu; & peut-on voir ces miracles sans éton-

nement ? N'est-ce pas un grand miracle de porter une jeune fille à demeurer vierge & à pratiquer dans sa jeunesse une parfaite continence, & d'engager un idolatre à connoître JESUS-CHRIST.

Que les solitaires ne vous détournent donc point comme si vous estiez le seul de cette profession que l'on eust élevé à l'episcopat, & n'alleguez point avec eux ce vain prétexte, que vous deviendrez pire que vous n'estiez auparavant, puisque vous pourrez devenir encore plus vertueux que vous n'estiez, si vous imitez S. Paul & si vous avez de l'emulation pour la conduite des Saints. Car vous sçavez que ceux qui ont esté ainsi élus en qualité de dispensateurs des divins mysteres, se font excitez plus que les autres pour teindre droit au but de la vocation celeste. Et en effet quand est-ce que S. Paul a témoigné qu'il estoit prest de recevoir la couronne, & qu'il s'est animé par cette attente, sinon lorsqu'il a esté envoyé pour enseigner les autres ? Quand est-ce que S. Pierre a confessé JESUS-CHRIST, sinon lorsqu'il a presché l'Evangile & qu'il est devenu pescheur d'hommes ? Quand est-ce qu'Elie a esté enlevé sinon après l'accomplissement general de tout son ministere prophetique ? Quand est-ce qu'Elisée a receu un double esprit sinon lors qu'abandonnant toutes choses, il s'est mis à la suite d'Elie ? Et pourquoy croyez-vous que le Sauveur ait choisi ses disciples, sinon pour les envoyer dans le monde & les employer à la predication.

Ayant donc tous ces exemples, mon cher Draconce, ne dites point, & ne croyez point ceux qui vous disent, que l'episcopat est une occasion de peché. Il vous sera permis, quoy que vous soyez Evêque, de souffrir la faim & la soif comme S. Paul. Vous pourrez ne point boire de vin non plus que Timothée, & jeusner continuellement comme S. Paul a pratiqué ; de sorte que jeusnant comme luy vous pourrez nourrir les autres par vos discours, & que souffrant la soif & vous abstenant de boire, vous pourrez étancher la soif des autres par vos enseignemens. Que ceux donc qui vous donnent des conseils ne vous representent point ces considerations si specieuses. Car nous connoissons des Evêques qui jeûnent, & des solitaires qui font bonne chere : nous connoissons des Evêques qui ne boivent pas de vin, & des solitaires

» qui en boivent : nous connoissons des Evêques qui font des
 » miracles, & des solitaires qui n'en font pas. Il y a plusieurs
 » Evêques qui n'ont jamais esté mariez, & au contraire il y a
 » plusieurs solitaires qui font peres, & qui ont eu des enfans :
 » comme nous sçavons aussi d'une part qu'il y a eu des Evê-
 » ques qui ont esté peres, & des solitaires qui ont laissé de la
 » posterité après eux; & nous sçavons aussi de l'autre qu'il y a
 » eu des ecclesiastiques qui ont souffert la faim, & des solitai-
 » res qui ont jeusné. Car on peut pratiquer l'une de ces cho-
 » ses, & l'autre n'est point deffenduë : & il faut seulement com-
 » battre en quelque lieu que l'on soit, puisque la couronne ne
 » se donne point selon les lieux, mais à proportion des œu-
 » vres.

» N'écoutez donc point ceux qui vous donnent d'autres
 » avis que ceux-cy ; mais plustost revenez en diligence & ne
 » differez point davantage, veu principalement que la sainte
 » feste approche, de peur que les peuples passant ce grand
 » jour sans vous avoir avec eux, vous ne vous exposiez à un ex-
 » treme peril. Car qui leur annoncera la feste de Pasque si vous
 » n'y estes point pour la publier ? Qui les avertira du jour de la
 » Resurrection du Sauveur si vous vous cachez ainsi ? Qui
 » leur prescira les moyens de celebrer dignement cette gran-
 » de feste pendant vostre fuite ? Combien de personnes trou-
 » veront leur avantage dans vostre arrivée, & au contraire à
 » combien de personnes vostre fuite sera-t'elle pernicieuse ?
 » Et qui pourra justifier vostre maniere d'agir ?

» Mais d'où vient que ceux qui se meslent de vous donner
 » des avis ne veulent point que vous acceptiez l'episcopat,
 » puisqu'ils veulent bien avoir des prestres : car si vous estes
 » un meschant homme, ils ne doivent avoir aucune union avec
 » vous, mais s'ils vous connoissent pour un homme de bien, ils
 » ne vous doivent point envier aux autres. Si donc enseigner
 » les autres & les conduire est une occasion de peché selon
 » leurs maximes, il ne faut point qu'ils se fassent enseigner, ny
 » qu'ils ayent des prestres pour les conduire, de peur qu'ils ne
 » se corrompent eux-mesmes avec ceux qui les enseignent.
 » Mais n'écoutez pas ces paroles si humaines, & ne souffrez
 » point que l'on vous donne de tels avis, comme je vous ay
 » déjà dit plusieurs fois. Au contraire venez en diligence, &

tournez-vous vers nostre Seigneur, afin qu'en prenant le "soin de ses brebis vous vous souveniez aussi de nous. C'est "pour ce sujet que j'ay porté nos tres-chers amis le prestre "Hierax & le lecteur Maxime à vous aller trouver, afin de "vous exhorter par leurs discours, & que vous puissiez ap- "prendre par ce moyen avec quel épanchement de cœur je "vous ay écrit cette lettre, & qu'en mesme temps vous puis- "siez aussi comprendre à quel danger vous vous exposez en "rejetant ce ministere ecclesiastique dont on vous charge."

Cette lettre meritoit bien d'estre rapportée dans toute son étenduë pour faire voir d'une part l'eminence de l'episcopat au dessus de l'estat monastique, & pour monstrier de l'autre que ceux qui y sont engagez par une veritalle vocation, ne peuvent s'en deffendre legitimement. Dieu a permis par une providence particuliere que S. Athanase qui a écrit apolog. ad const. p. 691. le plus fortement contre les ordinations & les entrées illegitimes qui estoient si frequentes parmy les Ariens, ait écrit avec cette force à Draconce, qui estoit un solitaire de grande vertu, & qui mesme ayant déferé à ses remonstrances tint ensuïtte un rang celebre parmy les Confesseurs de la foy. Ce qu'il a escrit sur ce sujet sert pour fortifier les Evescques qui tremblent & fremissent en eux-mesmes à la veüe d'une fonction si redoutable; & quoy que cette crainte ne doive pas estre de moindre durée que leur vie, neanmoins ils doivent chercher un sujet de confiance dans la grace toute-puissante de celuy qui se sert des plus foibles instrumens pour l'operation de ses merveilles, & qui n'abandonne jamais ceux qu'il sçait ne s'estre pas ingerez d'eux-mesmes dans un si auguste ministere. apol. de sus- g. sua p. 705.

CHAPITRE XIII.

De l'amour du Saint pour la solitude & pour les solitaires.

SI tous les Evescques en general doivent estre les protecteurs des veritables Religieux & des solitaires, S. Athanase en a esté le confident; & comme il est souvent passé de la lumiere de l'episcopat à l'obscurité volontaire de la

solitude, aussi a-t-il souvent tiré les solitaires de la tranquillité de leur repos pour les appeler aux pénibles fonctions de l'Eglise, & des tenebres de leur solitude à la lumière de l'episcopat. Il a entretenu toute sa vie un commerce de charité avec ces morts toujours vivans, qui avoient abandonné toutes choses pour suivre plus fidellemēt JESUS-CHRIST. Leurs prieres & leurs lettres l'ont animé dans les plus dangereux combats. Il n'a point trouvé d'aziles plus inviolables que leurs deserts, parce qu'il n'y a point d'hommes plus fidelles & plus capables du silence, que ceux qui en font une profession publique, & qui par le genre de vie qu'ils ont embrassé sont uniquement à Dieu; & comme il les connoissoit tous par une familiarité tres-étroite, il ne faut pas s'étonner qu'il en ait tiré plusieurs de dessous le boisseau où ils demeuroient cachez, pour les élever sur le chandelier de l'Eglise.

L'amitié qui l'unissoit avec le grand S. Antoine, estoit une des plus grandes consolations de sa vie. Il se voyoit attaqué par la conspiration des démons: mais il se voyoit chery tendrement & honoré par ce Saint qui mettoit les démons en fuite, & qui ne sortoit de sa solitude, que pour rendre un témoignage public de la verité de sa doctrine, sans craindre ny les magistrats, ny les gouverneurs, ny les generaux d'armées, ny les Empereurs de tout le monde. Aussi le soin qu'il prit d'étudier la vie de cet homme si admirable, & de la publier au milieu de Rome, lorsqu'il y alla sous le pontificat de Jules, a esté une benediction particuliere de Dieu; & quoy que sa principale occupation fust de conserver la pureté de la foy de l'Eglise, neanmoins il a inspiré par cette lecture l'amour de la vie religieuse à une infinité de personnes, & on peut dire qu'il a esté le premier & le plus ancien patriarche des solitaires dans l'Occident.

Aussi avoit-il luy-mesme gousté les douceurs de cette terre d'où découlent le lait & le miel, & en cherchant un lieu de refuge dans le desert, il y avoit trouvé sa force. Quelque zele qu'il eust pour Dieu & pour le service de l'Eglise, il n'estoit nullement semblable à ces hommes inquiets & turbulents, qui ayant l'esprit de feu ne peuvent subsister sans une action continuelle & toute pleine d'empressement, & qui agissent sur eux-mesmes pour se devorer, quand ils n'ont

point de matiere au dehors pour occuper leur activité si violente. Il estoit fort éloigné de la disposition de quelques personnes que S. Jean Climaque dit avoir connus, qui pratiquoient plusieurs actions de vertu quand ils vivoient dans le siecle, parce que ces vertus estoient alors comme des plantes qu'on arrosoit, pour le dire ainsi, avec les eaux bourbeuses de la vaine gloire, qu'on cultivoit & qu'on labouroit par l'ostentation & par l'éclat, qu'on fumoit & qu'on engraissoit par les applaudissemens & les loüanges. Mais lors qu'elles avoient esté ensuite transplantées dans une terre deserte & inaccessible aux gens du monde, où elles ne trouvoient plus cette humidité & cette eau corrompue de la vaine gloire, elles se sechoient aussitost.

Joan. Climac. grad. 2.

Nostre Saint recevoit sans doute autant d'applaudissemens & de loüanges dans l'Eglise de la part des catholiques, que les Ariens publioient contre luy de calomnies & d'injures envenimées: mais lorsque la persécution l'obligeoit à se retirer dans le desert, sa vertu estant tres-pure & tres-solide y croissoit de jour en jour, au lieu d'y recevoir le moindre affoiblissement. Il consideroit sa retraite comme une benediction de Dieu, qui luy donnoit le loisir de respirer après tant de sueurs, de travaux & de fatigues. Il y faisoit une ample provision de nouvelles forces pour subsister au milieu de l'action, lorsqu'il s'y trouveroit engagé tout de nouveau. Il s'estimoit heureux de pouvoir imiter l'exemple de son divin maistre, qui après l'operation de tant de miracles se retiroit à l'écart dans un desert, & s'appliquoit à la priere. Enfin comme il estoit une de ses plus excellentes images, il verifioit en sa personne ce qu'un prophete a dit de luy, *Qu'il s'asseieroit à l'écart & garderoit le silence, parce qu'il s'estoit élevé au dessus de luy mesme.*

Luc. 5. v. 16;

Thren. 3. v. 28.

C'est vraysemblablement dans quelqu'une de ces retraittes que nostre Saint composa en faveur de ces solitaires un traité pour leur conduite, qui a esté imprimé depuis peu d'années après la mort de monsieur Holstenio, lequel en avoit fait le recueil sur deux manuscrits de l'Abbaye de S. Benoist sur Loire, & avoit autrefois esté traduit par S. Benoist Abbé d'Aniane. L'original grec n'en a point encore paru nulle part, & nous n'en avons aucun témoignage dans l'antiquité.

Dé observat. monast. ap. pend. cod. regular.

Mais les sentimens qui y font exprimez ne font pas indignes de S. Athanase, & ils respirent une odeur de pieté qui font conformes à son esprit. Il dit d'abord pour relever le merite de ces solitaires, & pour montrer quel engagement il a eu à composer cet écrit, qu'encore qu'il y ait sujet de rendre graces à JESUS. CHRIST de ce qu'ils ont esté établis sur des principes si purs & si solides, que leur commencement est une perfection, & de ce qu'ils font tout d'un coup arrivez au comble de l'exacte discipline, sans passer par les degrez qui y conduisent, de sorte que l'on doit plustost desirer de pouvoir imiter leur exemple que de leur donner des leçons; neanmoins son affection paternelle luy a fait prendre cette liberté à laquelle il s'est aussi trouvé engagé par la priere qu'ils luy en ont faite, parce que comme ils l'écourent non seulement avec plaisir, mais mesme avec avidité, l'amour qu'ils luy ont fait paroistre luy a fait perdre la pudeur. Il témoigne qu'il conduit des personnes qui marchent devant luy, & que s'estendant au de là de son pouvoir, il est contraint de servir de guide à ceux qu'il souhaiteroit de pouvoir suivre.

Il comprend leurs premieres obligations dans la priere & la lecture continuelle, ou le desir d'apprendre & d'écouter à l'égard de ceux qui ne sçavent pas encore lire. Il propose la pratique des conseils comme le point dans lequel consiste
 „ essentiellement l'abstinence religieuse. S'abstenir, dit-il,
 „ des choses illicites, c'est l'étroite obligation de la necessité;
 „ se priver des choses mesmes qui sont permises, c'est un don
 „ particulier de la volonté. S'abstenir du mal, c'est la recōpen-
 „ se de ceux qui se renferment dans les bornes de la discipline;
 „ aller au de là du bien que l'on est obligé de faire, c'est la li-
 „ berté du merite & non la fin du commandement. L'indul-
 „ gence renferme la premiere de ces deux choses dans les bor-
 „ nes de la loy; & la seconde est reservée pour le progrès de
 „ la grace.

Après avoir dit ensuite que le jeusne n'a point de mesure certaine, & que ceux qui le pratiquent doivent l'estendre selon leurs forces, excepté aux jours de dimanches, il en fait
 „ un éloge magnifique. C'est par le jeusne, dit-il, comme
 „ par une préparation sainte que le bienheureux Moysse s'est
 rendu

rendu digne de parler à Dieu. C'est par le jeusne que les " Ninivites ont évité l'effet des menaces que Jonas leur avoit " faittes, & ont changé la colere de Dieu en une sentence " pleine de misericorde & de douceur. C'est par le jeusne que " le peuple de Bethulie ayant esté long-temps assiégré par les " Assyriens, & réduit mesme à la necessité de se rendre à leur " discretion après avoir fait une triste experience de leur force " si terrible, eut le bonheur d'estre délivré des menaces d'Ho- " loferne par la main d'une femme genereuse. C'est par le " jeusne que Mardochee fit pendre le cruel Aman à une po- " tence qui avoit esté préparée pour luy-mesme, & fit tour- " ner sur la teste de ce superbe le supplice qui luy estoit destiné. " C'est par le jeusne que Jesus nostre Sauveur estant tenté " dans la chair humaine dont il s'estoit revestu, repoussa les " suggestions du diable; & quoy qu'il pust les rejeter d'une " autre maniere, neanmoins il voulut former par cet exemple " les peuples qu'il avoit deffein d'enseigner. "

Il passe des regles touchant le jeusne à celles qui concer-
nent la priere, & ne veut pas qu'on l'interrompe jamais que
par la seule lecture des Ecritures canoniques.

Ayant ordonné les maximes qu'il faut suivre dans le boire,
dans le manger, & dans les habits, il prescrit des remedes
contre les vices, & propose des moyens pour la prattique
des vertus. Et comme l'envie est un des principaux desordres
que les solitaires doivent éviter, il leur recommande de fai-
re leurs propres avantages de ceux de leurs freres, & de les
attribuer à Dieu, qui est le terme commun auquel ils doi-
vent tous aspirer. On estime, dit-il, dans l'un de ces solitai-
res un silence doux & paisible; on aime dans l'autre une affa-
bilité agreable: on approuve dans celuy-cy une simplicité
grosiere & naturelle; on admire dans celuy-là la science &
la doctrine. On louë dans l'un la patience qu'il prattique par
un jeusne continuel, dans l'autre le mépris qu'il fait de sa
propre chair par la vertu de l'abstinence, dans l'autre la di-
ligence avec laquelle il s'applique continuellement à la le-
cture; & on a du respect pour la diversité de tous ces dons
selon la differente distribution des graces de Dieu.

Il établit une regle generale pour la necessité du bon
exemple par ces paroles tres-considerables. Commandez,

» dit-il, par vostre vie, & persuadez par vostre langue & par
 » vos discours, parce que l'exemple porte avec soy une plus
 » grande autorité, & qu'une maniere douce & tranquille de
 » former ses mœurs se fait desirer insensiblement. Que vo-
 » stre vertu reluise donc dans toutes vos actions comme dans
 » un miroir éclattant; & soyez toujours sur vos gardes de
 » peur que l'envie n'ait quelque prise sur vous, & qu'un faux
 » bruit ne donne atteinte à vostre reputation.

Il applique cette maxime à l'occasion particuliere qui
 concerne la conversation avec les femmes, qui est une chose
 tout à fait délicate à l'égard des solitaires, parce que les se-
 culiers sont portez naturellement à censurer leur procedé.
 » Surquoy il se sert de ces excellentes paroles. Que le monde,
 » dit-il, agisse dans son naturel, pourveu qu'il ne trouve rien
 » à reprendre dans nostre conduite. Que l'on publie contre
 » nous des faussetez & des calomnies comme l'on fait ordina-
 » rement, pourveu qu'il n'y ait aucune vray-semblance à ce
 » que l'on dit contre nous. Personne ne doit mépriser la blef-
 » sure que peut causer le deshonneur, sous prétexte que la
 » renommée répand ordinairement des faussetez & des men-
 » songes; mais on doit au contraire user d'une exacte précau-
 » tion, parce que l'on voit qu'elle a accoustumé d'inventer &
 » de feindre des choses fausses. Que personne ne se garantisse
 » de la crainte de la médifance sous ce prétexte qu'il n'y a rien
 » de si ordinaire que de médire, & ce qui nous donne la ma-
 » tiere de veiller continuellement sur nous mesmes, ne nous
 » doit pas estre une occasion de negligence.

Mais après avoir donné ces leçons sur le sujet de la chaste-
 té, il veut aussi les employer pour faire pratiquer exacte-
 ment la pauvreté religieuse, en ne recevant aucun présent
 qu'autant que la nécessité du vivre & du vestement le peut
 permettre; & il ne veut point que l'on aille au de là de cette
 regle, sous prétexte mesme de donner l'aumosne.

Il conclut par les avis qu'il leur donne d'enseigner aux
 gens du monde le mépris des choses perissables en leur pro-
 posant leur propre exemple, parce qu'ils y estoient engagez
 avant que d'avoir rompu leurs liens: & enfin il les prie de se
 souvenir de luy devant Dieu en s'appellant l'avorton de tous
 les prestres en œuvres & en science.

Voilà ce que porte ce traité, qui est certainement spirituel. Mais quoy que la traduction en soit visiblement de S. Benoist d'Aniane, comme il paroist par la conformité du style de cet auteur, que l'on voit particulièrement dans une de ses lettres qui est à la teste de quelques homelies de S. Chrysostome touchant les louanges de S. Paul, qu'il avoit aussi traduites; il se peut faire qu'un Benedictin du 8. siecle ait pris pour un ouvrage de S. Athanase ce qui n'estoit point de luy. Sans en faire une plus ample discussion, nous en laisserons le jugement au lecteur; & il suffit de luy faire voir que nous avons recueilli de toutes parts ce qui pouvoit enrichir la vie de ce saint docteur de l'Eglise.

Quoy qu'il en soit, il est constant que S. Athanase a éclairé les deserts par sa conversation aussi bien que par ses écrits, & que sa vie a esté la plus excellente regle que ces anciens solitaires pouvoient proposer à leur pieté, qui estoit encore dans sa premiere ferveur.

CHAPITRE XIV.

Du soin qu'il a pris des Vierges, & des regles excellentes qu'il leur a prescrites.

LEs Vierges chrestiennes estant la plus illustre portion du troupeau de JESUS-CHRIST selon l'expression de S. Cyprien, il ne faut pas s'étonner que le plus saint & le plus celebre Evêque de son siecle ait pris un soin si particulier de ces Epouses de son divin maistre, & qu'il ne les ait pas seulement considerées comme l'ornement & la gloire de l'Eglise d'Alexandrie, mais comme sa vigueur & sa force. Ces saintes filles estoient si étroitement engagées dans sa cause qui estoit celle de Dieu, & la deffendoient si genereusement par leurs souffrances, qu'elles estoient sa principale consolation, & il leur pouvoit dire comme S. Paul, *JESUS-CHRIST vous a fait la* Cyprian. de disciplin. & habitu virgin. *grace non seulement de croire en luy, mais aussi de souffrir pour luy.* Philipp. 1. v. 29.

Nous avons veu dans la suite de son histoire les justes reproches qu'il a faits aux Ariens pour les cruautéz horribles qu'ils avoient exercées contre elles. Mais les regles excellentes qu'il a laissées pour leur conduite dans le traité de la virgi-

nité, montrent le zele qu'il avoit pour la perfection de leur estat, & contiennent des instructions tres-utiles pour toutes les personnes de cette profession. Erasme doute que ce traitté soit de luy à cause que le style en est beaucoup moins élevé que le sien; mais c'est le caractère que l'on observe ordinairement dans les constitutions & les ordonnances de cette nature; & celles-cy sont si solides & si pures, que les heretiques qui les méprisent, font voir de quel esprit ils sont animez, n'y ayant rien de petit & de méprisable dans les moindres pratiques des personnes qui sont consacrées à Dieu.

Après les avoir établies d'abord sur le fondement de la foy qui est celuy de toutes les vertus chrestiennes, il leur montre jusques où doit aller leur parfait desinteressement & leur union avec leur divin Epoux. Toute vierge, dit-il, ou toute veuve qui fait profession de continence, ne peut prendre le soin des choses du monde, que ce soin & cette inquietude ne luy tienne lieu de mary, soit qu'elle s'occupe de l'affection des richesses, soit qu'elle ait de l'empressement pour quelque autre chose; & ce soin souille son ame. Car comme le commerce des hommes souille le corps des personnes de son sexe, ainsi les soins & les occupations du monde corrompent l'ame & le corps d'une vierge qui fait profession de continence. Mais celle qui prend soin de l'œuvre de Dieu pour son Epoux JESUS-CHRIST mesme. Et comme une femme qui est mariée à un homme mortel, fait la volonté de son mary, selon ce qu'à dit S. Paul, *Qu'une femme n'a pas la disposition de son corps, mais que son mary en est le maistre; & que comme l'Eglise est soumise à Dieu, de mesme les femmes le doivent estre à leur maris en toutes choses*: ainsi nous pouvons nous servir de ces exemples tirez des choses du monde, pour concevoir celles qui sont au dessus de nous, & pour conclure qu'une vierge dont le mary est élevé au dessus des cieux, doit faire la volonté de son Epoux. Or c'est la volonté de JESUS-CHRIST que quiconque luy est attaché ne se porte nullement aux choses du monde, & ne prenne aucun soin de tout ce qui est terrestre & passager, mais que toute son occupation soit de porter la croix de celuy qui y a esté attaché pour luy, d'avoir un soin continuel & une sainte inquietude

*Athan. de
virginit.
p. 1043.*

*1. Cor. 7.
v. 4.
Ephes. 5.
v. 24.*

de celebrer sa gloire tous les jours & toutes les nuits par des hymnes & des cantiques, d'avoir le cœur simple & l'esprit pur, & d'estre misericordieux comme Dieu mesme que nous devons suivre.

Après avoir parlé amplement de cette douceur & de cette misericorde qui doit estre éloignée de toute vengeance, de la prudence qui consiste à faire les commandemens de Dieu, de l'humilité qui est absolument necessaire pour le salut, puisque Satan n'a pas esté precipité dans l'abyssine pour avoir commis des fornications, des adulteres & des larcins, mais pour son orgueil seulement; il leur recommande le jeusne, qui estant joint à l'obeissance peut nous rétablir dans le paradis d'où Adam a esté chassé pour avoir mangé du fruit deffendu, & estre tombé dans la desobeissance. Il leur recommande cette pratique comme leur principal ornement, & comme le veritable moyen de plaire à leur celeste Epoux. Les filles, dit-il, qui s'ajustent pour le monde se servent de parfums, de poudres odoriferantes, d'habits riches & precieux; & quoy qu'elles employent l'or pour parer leurs corps & pour se rendre agréables aux hommes, neanmoins elles ne peuvent plaire à Dieu. Mais JESUS-CHRIST ne vous demande point toutes ces choses, & il ne souhaitte de vous qu'un cœur pur, qu'un corps sans souillure & tout abbattu par le jeusne. Que si on vient vous dire, ne jeusnez pas si souvent de peur de vous affoiblir, ne croyez point ceux qui vous tiendront ce langage, & ne les écoutez point, car vostre ennemy vous les envoie pour vous tenter.

Il continuë fortement cette matiere du jeusne, & parce que la vanité s'y peut glisser insensiblement, il détourne de ce défaut la vierge chrestienne qu'il instruit, aussi bien que de l'avarice. Pour la garantir de cet écueil, il veut qu'elle cache ses prieres à tout le monde, si ce n'est qu'elle ait quelque sage & vertueuse confidente qui en puisse profiter; autrement il luy deffend après JESUS-CHRIST de donner les choses saintes aux chiens, & de jeter les pierreries devant les porceaux.

Il luy donne ensuite quelques reglemens pour ses habits & pour son exterieur, & luy recommande de porter sa regle toute sa vie. Mais il l'oblige sur tout à lire l'Ecriture sainte, &

» il partage le temps de sa priere pour chaque heure de la jour-
 » née. Que vostre occupation , dit-il , soit la meditation con-
 » tinuelle des divines Escritures. Ayez un Pseautier, & appre-
 » nez les pseumes ; Que le soleil en se levant voye un livre en-
 » tre vos mains. A neuf heures vous vous assemblerez pour la
 » priere , parce que c'est l'heure en laquelle JESUS-CHRIST
 » qui est la vie de tout le monde, a esté mis à la croix. Vous fe-
 » rez aussi vos prieres à midy avec larmes & avec supplica-
 » tions, parce que c'est l'heure en laquelle il estoit attaché
 » à la croix. A trois heures vous chanterez encore une fois les
 » loüanges de Dieu en luy faisant avec larmes la confession de
 » vos pechez , parce que c'est l'heure en laquelle il a rendu
 » l'esprit. Après vostre priere mangez vostre pain ; & vous
 » mettant à table, rendez graces à Dieu par cette priere: Soyez
 » beni mon Dieu qui avez pitié de moy, qui me nourrissez dès
 » ma jeunesse, & qui distribuez des alimens à toutes les creatu-
 » res. Remplissez nos cœurs de joye & d'allegresse , afin qu'e-
 » stant dans une entiere suffisance de vos biens , nous soyons
 » aussi dans une parfaite plenitude de bonnes œuvres en
 » JESUS-CHRIST avec lequel il est juste de vous rendre
 » gloire, empire, honneur, & adoration avec le saint Esprit
 » dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Lorsque vous
 » ferez assise à table, avant que de couper vostre pain, for-
 » mez-y trois signes de croix, & dites avec action de graces,
 » Nous vous remercions nostre Pere, de vostre sainte Resurre-
 » ction de laquelle JESUS-CHRIST vostre Fils nous a don-
 » né la connoissance. Et nous vous prions que comme ce pain
 » qui avoit esté autrefois separé en plusieurs grains a esté
 » reüni dans un mesme corps pour estre servi sur cette table,
 » ainsi vous assemblez vostre Eglise de toutes les extremitez
 » du monde dans vostre Royaume, parce que c'est à vous
 » qu'appartient la puissance & la gloire dans les siècles des
 » siècles. Ainsi soit-il.

Après luy avoir prescrit des regles de modestie pour la
 composition de son corps pendant le repas, il luy ordonne
 qu'après s'estre levée de table elle recite par trois fois cette
 » priere : Dieu qui est tout bon & tout misericordieux, a don-
 » né la nourriture à ceux qui le craignent. Gloire au Pere,
 » au Fils, & au saint Esprit, maintenant, toujours &

en tous les siècles. Après quoy il l'oblige à dire ce qui suit. « Dieu tout-puissant & nostre Seigneur JESUS-CHRIST dont le nom est au dessus de tout nom, nous vous remercions & vous loüions de ce que vous avez daigné nous faire participans de vos biens, sçavoir de ces alimens corporels. Nous vous prions, Seigneur, de nous donner une nourriture ceste. Faites-nous la grace d'honorer & de craindre avec tremblement vostre nom qui est si venerable & si terrible, & de ne point mépriser vos divins commandemens. Gravez dans nos cœurs vostre loy & vos ordonnances. Sanctifiez nostre esprit, nostre ame & nostre corps par vostre bien aimé Fils JESUS-CHRIST nostre Seigneur, avec lequel vous soit gloire, empire & adoration dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Le Saint s'emporte ensuite en de justes plaintes contre la brutalité des hommes du monde qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre, & qui n'ont aucun soin de benir Dieu & de le remercier lorsqu'ils mangent, s'écartant ainsi du devoir de toutes les creatures qui s'acquittent envers luy de leurs loüanges & de leurs benedictions. Et afin que l'on ne croye point que le détail de ces prieres soit une chose nouvelle & indigne du soin des anciens Peres de l'Eglise, & de la grâdeur de S. Athanase, on peut voir l'une de ces prieres presque en mesmes termes dans une des homelies de S. Chrysostome sur S. Matthieu, & les reflexions tres-chrestiennes qu'il fait sur cette oraison pour instruire tout le peuple d'Antioche.

*Chys. homil.
55. in
Matth.*

S. Athanase represente le pouvoir & l'efficace des larmes à la vierge qu'il instruit, & il luy monstre ce qu'elles ont operé pour la penitence de S. Pierre aussitost après sa chute. Mais, dit-il, il y a peu de personnes qui ayent le don de verser ces larmes, & cette grace n'appartient qu'à ceux qui ont l'esprit élevé, qui oublient toutes les choses de la terre, qui ne savent pas mesme s'il y a un monde, qui ont mortifié leurs membres sur la terre; Il n'y a que ces fortes de personnes qui ayent le don de verser des larmes. Car comme ils ont le cœur pur & l'œil de l'ame tres-subtil & tres-penetrant, quoy qu'ils soient encore sur la terre, ils voyent desia par avance les supplices de l'enfer, les tourmens infinis dont les pecheurs seront punis, le feu eternel, les tenebres exterieures, &

„ les pleurs & le grincement de dents. Ils voyent auffi
 „ en meſme temps les joyes & les conſolations éternel-
 „ les que Dieu a données à ſes Saints, la gloire, les couron-
 „ nes, les ſaints veſtemens, les ornemens royaux, & la
 „ vie éternelle. Que puis-je dire de plus ? il y a encore un ſpe-
 „ ctacle qui eſt plus grand & plus admirable que tout ce que
 „ je viens de dire : c'eſt que celuy qui a le cœur pur voit Dieu
 „ meſme avec des yeux intérieurs. Comment donc un homme
 „ qui voit toutes ces choſes pourroit-il ſ'abſtenir de pleurer
 „ & de gemir ? Car il pleure d'une part afin d'eſtre garanti de
 „ ces ſupplices ſi horribles, & il pleure en meſme temps & de-
 „ mande avec gemiſſemens & avec larmes d'eſtre aſſez heu-
 „ reux pour jouir un jour des biens ceſteſtes. Et c'eſt pour cela
 „ que les Saints ont haïce monde, parce qu'ils ſçavoient quels
 „ grands biens ils devoient poſſeder un jour dans le ciel. Qui-
 „ conque donc établit ſon repos en ce monde ne doit pas eſ-
 „ perer de jouir du repos de l'éternité.

Ce diſcours de S. Athanaſe eſt ſuivi d'une oppoſition qu'il
 fait du bonheur des juſtes à la miſere des pecheurs ; & après
 avoir recommandé à ſa vierge chreſtienne de ſe lever à mi-
 nuit, de conſerver la charité en n'offenſant jamais le pro-
 chain & en ne conſervant jamais le ſouvenir d'aucune offen-
 ſe, de ne ſe point laiſſer abbatre par la triſteſſe, de ne ſ'em-
 porter ny au murmure ny à la médiſance, puisſque ſa bou-
 che eſt conſacrée aux hymnes & aux prieres, d'aimer le re-
 pos & la retraitte, de pratiquer l'hospitalité envers les
 Saints, de ne parler jamais dans l'églife, de chaſſer les di-
 ſtractions; il finit par un éloge de la virginité.

Mais ayant publié la vie de S. Antoine pour ſervir de re-
 gle & de modele aux ſolitaires, il a auffi mis au jour celle de
 Sainte Syncletique vierge chreſtienne, qui avoit fait voir
 dans Alexandrie un vivant portrait de ſainte Thecle ſur les
 pas de laquelle elle marchoit; & qui n'avoit point ſouffert
 dans ſon corps un martyre pareil à celuy de cette ſainte,
 mais qui en avoit enduré un plus long & plus ſecret dans ſon
 ame par les mauvaiſes penſées contre leſquelles elle eſtoit
 obligée de combattre continuellement depuis qu'elle eut le
 mouvement de ſe conſacrer à Dieu.

„ Jamais, dit-il, les plus riches habillemens ne purent
 „ plaire

plaire à cette admirable vierge : jamais l'éclat des pierreries « ne put éblouir ses yeux : jamais la musique la plus agreable « ne put charmer ses oreilles : jamais toutes les autres delices « ne purent amollir son esprit : jamais les pleurs de son pere « & de sa mere ne la purent vaincre ; & jamais les larmes de « tous ses proches ne luy purent faire changer de resolution. « Son ame aussi ferme qu'un diamant détournoit ses sens de « tous ces objets , & en leur fermant ainsi la porte s'entrete- « noit en secret avec ce nouvel époux qu'elle avoit choi- « si pour son partage & auquel elle s'estoit donnée toute en- « tiere. «

Ce n'estoit néanmoins que des essais de sa pieté & ses premiers exercices dans la maison de ses parens. Mais ayant donné tous ses biens aux pauvres après que son pere & sa mere furent morts , le Saint dit qu'elle emmena avec elle sa sœur unique qui estoit aveugle , & se retira dans un sepulchre proche de la ville où elle se fit couper les cheveux par un bon vieillard pour monstrier qu'elle renonçoit à tous les ornemens du monde. Il louë sa retraite & son silence qui fut tel que non seulement elle n'eut aucune communication avec les hommes, mais mesme qu'elle ne parloit que tres-rarement aux femmes ; & cela principalement pour deux raisons, l'une de crainte qu'on ne la louüst de passer ainsi dans la solitude une vie si retirée & si exemplaire, & l'autre de peur d'estre divertie pour des besoins & des necessitez temporelles.

Quant à ses austetitez qui estoient toujours réglées par la moderation & par la prudence , il dit qu'elle vivoit de pain de son , ne beuvoit d'ordinaire que de l'eau , & couchoit souvent sur la terre ; & que lorsque le demon se préparoit pour la combattre , les moyens dont elle se servoit pour luy resister , estoient de s'armer de la foy , de l'esperance & de la charité, & d'y ajouter l'aumosne, sinon par effet , au moins par affection & par volonté.

Il conclut tous ces eloges en rapportant un excellent discours qu'elle fit à plusieurs filles qui l'estoient venu consulter ; & comme il a déjà esté traduit avec tout le reste de sa vie , il suffit de le marquer icy comme un racourcy

des obligations & des qualitez d'une vierge chrestienne, & comme un excellent remede contre toutes sortes de tentations.

La patience fut la consommation de toutes les vertus de cette admirable épouse de JESUS-CHRIST. Car estant tombée à l'âge de 80. ans dans une maladie extraordinaire qui luy fit souffrir pendant trois ans & demy des douleurs si violentes que son corps se reduisoit comme en poudre par un feu allumé dans ses entrailles, & par l'ardeur continue de sa fièvre, elle estoit toujours armée d'une constance invincible, quoyque l'excès de son mal allast jusqu'à luy faire perdre la parole durant trois mois. Une vie si sainte fut enfin couronnée par une mort toute pleine de consolation par la vision qu'elle eut d'une troupe d'Anges & de vierges qui la convioient à s'envoler dans le ciel, & d'une lumiere dont l'éclat ne se peut exprimer par des paroles.

S. Athanase employa tres. utilement à écrire les combats de cette sainte, la mesme plume qui avoit toujours esté occupée à refuter les Ariens; & en faisant connoistre à toute la terre la pieté de cette vierge si pure & si genereuse, il y fit croistre de plus en plus l'amour & la veneration de la virginité.

Nous avons depuis quelques années une exhortation de ce saint aux Epouses de JESUS-CHRIST, traduite il y a plus de 800. ans par S. Benoist Abbé d'Aniane, & ajoutée par monsieur Holstenio à la fin de son recueil des anciennes regles. C'est un traitté tres spirituel & qui renferme de merveilleuses leçons pour la conduite des vierges, à qui le Saint recommande de joindre le mespris du monde à la chasteté, & la justice à ces deux vertus, si elles veulent posséder un jour le royaume des cieus. Mais il leur fait concevoir la virginité comme une vertu generale qui les oblige à la sanctification particuliere de tous leurs membres, si elles veulent estre dans une pureté conforme à leur condition. Purifiez, dit-il, vostre teste de toute souillure, parce que ce seroit un crime de la souiller de quelque fard où de quelque poudre que ce soit, après qu'elle a esté sancti-

*Exhort. ad
virg. p. 14.*

fiée par l'onction du saint Chresme, où d'employer l'or & les pierreries pour orner une teste qui brille de l'éclat d'un ornement tout celeste & tout divin; puisque ce seroit faire un grand outrage à la grace de Dieu de luy préférer un ajustement tout humain & tout seculier. Purifiez vostre front, afin qu'il ne rougisse que des actions humaines & non des œuvres de Dieu, & qu'il ne soit pas couvert de la confusion qui est suivie du peché, mais de celle qui produit la gloire, ainsi que l'Ecriture dit, *Qu'il y a une confusion qui apporte avec elle le peché, & une autre qui apporte la gloire.* Purifiez vostre cou, afin que vos cheveux ne soient pas entortillez de filets d'or & de colliers de perles, mais qu'ils portent ces fortes d'ornemens dont l'Ecriture dit, *Que la misericorde & la foy ne cessent jamais en vous: attachez-les à vostre cœur aussi bien qu'à vostre cou.* Purifiez vos yeux en les retirant de tout desir déreglé, en ne les détournant jamais de la veuë des pauvres, & en les conservant dans la mesme simplicité dans laquelle Dieu les a formez sans y mesler jamais aucun fard. Purifiez vostre langue du mensonge, parce que *la bouche qui ment fait mourir l'ame:* purifiez-la de la médifance, du jurement, de la flatterie, & du parjure. Et je ne prétends point que vous vous persuadiez qu'il y ait du renversement dans cet ordre, lorsque j'ay dit que vostre langue doit s'abstenir du jurement avant que de se purifier du parjure, parce qu'en vous abstenant tout à fait du jurement, il vous sera plus aisé de ne vous point parjurer. Prenez soin d'accomplir en vous cette parole, *Empeschez vostre langue de faire du mal, & vos levres de prononcer des fourberies.* Souvenez-vous de l'Apostre qui dit, *Benissez & ne médisez point.* Et repassez sans cesse dans vostre memoire ces paroles de S. Pierre, *Prenez garde que personne ne rende à un autre le mal pour le mal, ny medifance pour medifance, parce que vous avez esté appellez à posseder la benediction comme vostre propre heritage:* & ces autres de S. Jacques, *Si quelqu'un ne commet point de pechez par sa langue, il est parfait.* Car il n'est point juste que vous fouilliez par l'ordure de quelque peché que ce soit, les mesmes lévres dont vous vous servez pour louer Dieu, pour le prier & le benir. Et

„ je ne ſçay quelle peut-eſtre la conſcience d'une homme qui
 „ louë Dieu avec la meſme langue dont il ſe ſert pour mentir,
 „ pour médire ou pour detracter. Dieu exauce les prieres qui
 „ ſont prononcées par des levres ſaintes, & il ne differe point
 „ de condeſcendre à celles qui luy ſont adreſſées par une
 „ langue ſans fouillure. Purifiez vos oreilles afin qu'elles ne
 „ donnent entrée qu'à de ſaints & de veritables diſcours, &
 „ qu'elles n'écoutent jamais de paroles ny ſales ny deſhōneſtes
 „ ny mondaines, ny ceux qui médifent des autres, ſelon cette
 Eccleſ. 28. „ parole de l'écriture, *Environnez vos oreilles d'épines, & n'écou-*
 v. 29. *tez point une langue malicieuſe*, afin que vous puiſſiez avoir
 „ part au merite de celuy dont il eſt dit qu'il eſtoit juſte des
 „ oreilles & des yeux, parce qu'il ne cōmettoit point de peché
 „ par ces parties de ſon corps. Que vos mains ne ſoient pas
 „ étenduës pour recevoir, & fermées pour donner, & qu'el-
 „ les ſoient toujours promptes à pratiquer toutes ſortes d'œu-
 „ vres de pieté & de miſericorde, au lieu d'eſtre toujours pre-
 „ ſtes à frapper les autres. Purifiez vos pieds afin qu'ils ne
 „ marchent point par cette voye large & ſpacieuſe qui conduit
 „ aux ſuperbes & magnifiques feſtins du ſiecle, mais qu'ils ne
 „ s'écartent jamais de ce chemin ſi étroit & ſi difficile qui con-
 Isai. 57 „ duit au ciel, ainſi qu'il eſt écrit, *Que vos pieds marchent par*
 v. 14. *le droit chemin*. Reconnoiſſez que Dieu qui eſt l'auteur de
 „ vos membres, ne les a point formez pour les vices, mais
 „ pour la vertu; & après les avoir purifiez de toute fouillure
 „ du peché, & vous eſtre ſanctifiée dans tout voſtre corps, con-
 „ cevez alors que c'eſt le veritable moyen de rendre voſtre
 „ chaſteté utile, & attendez avec une pleine confiance la cou-
 „ ronne de la virginité.

Il y a encore pluſieurs pratiques tres-excellentes dans ce
 traité, & je leur ferois icy volontiers trouver leur place ſi
 j'eſtois plus aſſeuré qu'il fuſt de S. Athanaſe. Mais le ſoin
 qu'il a pris des vierges chreſtiennes n'eſt déjà que trop juſti-
 fié par ſa conduite & par ſes écrits, comme ſes inſtructions
 ſaintes ont auſſi paru viſiblement dans la conduite & la ge-
 neroſité d'un tres-grand nombre de vierges chreſtiennes
 qui ont eſté les victimes de ſa cauſe, & qui ont enduré dans
 leurs corps par une conſtance exemplaire les maux qu'il n'a
 ſouffert qu'en eſprit.

CHAPITRE XV.

*De l'estime que le Saint faisoit des Pseaumes de David,
& de son amour pour la psalmodie.*

SAINTE Athanase n'auroit pas esté un homme si accompli dans l'action s'il n'eust esté fortement appliqué à la priere, qui est le plus saint commerce que l'on puisse entretenir avec Dieu, afin d'attirer ses graces; & c'est dans les pseaumes de David qu'il a cherché la consolation & la force.

Aussi en a-t'il recommandé la lecture au dessus de celle de tous les autres livres de l'ancien Testament, ainsi que nous apprenons d'une excellente lettre qu'il en a écrite à Marcellin. Car faisant profession d'y rapporter les sentimens d'un saint vieillard touchant le mystere & l'intelligence des pseaumes, il dit après luy qu'encore qu'on puisse remarquer l'unité d'un mesme esprit dans tout le corps des saintes Ecritures, neanmoins le livre des pseaumes possède une grace qui luy est propre, & qui merite une reflexion particuliere. C'est qu'outre ce qu'il a de commun avec tous les autres livres saints, il a, dit-il, une merveille particuliere que l'on y peut observer, qu'il n'y a personne qui n'y puisse remarquer les passions de son ame écrites & naïvement représentées, & qui n'y trouve les changemens qu'elles operent, & la maniere de les reformer; de sorte qu'il n'y a personne qui ne puisse, s'il veut, s'en procurer l'intelligence sur cette image, & former ses mœurs selon les regles qui y sont écrites. Dans les autres livres on voit seulement la loy ordonner ce qu'il faut faire, & marquer les choses dont on est obligé de s'abstenir. Les prophetes ne nous donnent la connoissance que de l'avenement du Sauveur, & les histoires ne nous apprennent que les actions des Rois & des Saints. Mais outre que le livre des pseaumes nous enseigne toutes ces choses, chacun y peut aussi découvrir & apprendre les passions & les mouvemens de son ame, & en emprunter des expressions & des paroles capables de représenter les maladies dont il est affligé en luy-mesme; de sorte que non seulement il a la con-

*epist. ad
Marcellin.*

l. p. 965.

» solation de s'appliquer à cette lecture ; mais mesme il y trou-
 » ve des enseignemens de la maniere dont il doit user pour
 » guerir par ses actions & par ses paroles les maladies de son
 » ame. Il y a d'autres discours dans les Escritures saintes qui
 » nous deffendent le vice; mais le livre des pseumes nous mar-
 » que la maniere de nous en abstenir. Par exemple il y a dans les
 » autres traittez un cōmandement de faire penitence, & que la
 » penitence consiste à nous abstenir du peché : mais les pseau-
 » mes nous enseignent comment il faut faire penitence , & ce
 » que nous devons dire quand nous la faisons. S. Paul a dit que
 Rom. 5. *l'affliction opere la patience, que la patience est suivie de l'é-*
 v. 5. *preuve de nostre foy, que cette foy produit l'esperance, & que*
 » *l'esperance ne nous donne point de confusion* : Les pseumes
 » nous enseignent comment il faut souffrir les afflictions, de
 » quelle sorte nous sommes éprouvez ; & les discours de ceux
 » qui esperent en nostre Seigneur, y sont dépeints & gravez
 » admirablement. De plus nous avons une obligation de ren-
 » dre graces à Dieu en toutes choses ; mais les pseumes nous
 » enseignent ce qu'il luy faut dire pour luy rendre graces.
 » Nous apprenons d'ailleurs que *tous ceux qui veulent vivre*
 » *avec pieté en JESUS-CHRIST, souffriront persecution* : mais
 » les pseumes nous montrent quels sentimens nous devons
 » avoir dans la fuite, quels sont les persecuteurs que nous
 » devons fuir, & de quels discours nous devons nous servir
 » pour traiter avec Dieu après qu'il nous a délivrez de la per-
 » secution. Nous sommes obligez de le louer & de le benir ;
 » mais nous trouvons dans les pseumes la maniere dont il faut
 » chanter ses loüanges, & les discours que nous devons pro-
 » noncer pour benir sa divine Majesté avec tout le respect
 » que nous luy devons
 » Ceux qui lisent les autres livres de l'Escriture reconnoif-
 » sent clairement que ce ne sont point leurs propres paroles
 » qu'ils proferent, mais que ce sont celles des Saints qui y
 » sont representez. Mais ce qui est admirable dans la lecture
 » des pseumes, à la reserve des propheties qui concernent
 » JESUS-CHRIST, les payens & chacun y lit tout le reste com-
 » me si c'estoient ses propres paroles, chacun les chante com-
 » me si ce qu'il chante le regardoit en particulier sans que d'au-

tres y eussent aucune part, chacun les reçoit & les lit comme «
 si c'estoit seulement pour luy que ces choses fussent écrites, «
 & il les recite pour exciter son esprit à Dieu. «

Le Saint prouve ensuite que JESUS-CHRIST s'estant
 incarné pour nous servir de modele dans toutes ses actions,
 on trouve un excellent abrégé de sa doctrine dans les pseau-
 mes. Voulant, dit-il, nous donner les regles d'une conduite ^{ibid. p.}
 irréprochable & toute celeste, il a voulu la représenter en ^{968.}
 luy-mesme, afin que personne ne se laissast surprendre par
 nostre ennemy, & que la victoire qu'il a remportée sur le
 diable fust un gage de nostre assurance. De sorte que tous
 ceux qui d'une part entendent ses commandemens, & qui
 de l'autre voyent dans ses actions les exemples de ce qu'ils
 doivent faire, peuvent estre convaincus de la verité de cette
 parole, *Apprenez de moy que je suis doux & humble de cour.* ^{Matth. II.}
 Et il est impossible de trouver une doctrine plus parfaite & ^{v. 29.}
 plus accomplie pour la maniere de pratiquer la vertu, que
 celle dont JESUS-CHRIST a donné le modèle en sa per-
 sonne. Car on y trouve la patience, la douceur, la bonté,
 la force, la misericorde, la justice, & en un mot toutes les
 perfections imaginables; de sorte qu'un homme qui jette la
 veüe sur la vie humaine de nostre Seigneur, n'a pas besoin de
 chercher ailleurs des modèles de vertu. S. Paul en estoit per-
 suadé quand il disoit, *Soyez mes imitateurs comme je le suis* ^{1. Cor. 11.}
 de JESUS-CHRIST. Et au lieu que les législateurs ne por-
 tent pas leur vertu plus loin que jusqu'où se peuvent étendre
 leurs paroles; au contraire JESUS-CHRIST estant verita-
 blement Seigneur de toutes choses, & prenant le soin de ses
 ouvrages, ne s'est pas contenté de faire des loix, mais il
 s'est donné luy-mesme pour modèle, afin que ceux qui vou-
 droient pratiquer ses commandemens apprissent les moyens
 de s'en pouvoir acquitter. C'est pour ce sujet qu'avant son
 incarnation il a fait retentir cette verité dans les pseumes,
 afin que comme il a fait voir en luy-mesme un homme
 celeste & parfait, ainsi on püst apprendre par la lecture des
 pseumes les mouvemens & les dispositions de l'ame, & y
 trouver aussi le moyen de guerir & de corriger chaque pas-
 sion. Et s'il est permis de dire ce qui paroist plus veritable, «

» il n'y a point de livre de l'Ecriture sainte qui n'enseigne la
 » vertu & la foy; mais le livre des pseaumes contient le modèle
 » de la conduite des ames. Car comme un homme qui veut
 » aller trouver le Roy compose son exterieur & ses paroles, de
 » peur de faire ou de dire des extravagances, s'il ne gardoit cer-
 » te methode; ainsi ce divin livre donne des leçons à ceux qui
 » courent & qui s'exercent dans la carriere de la vertu, & qui
 » veulent s'instruire de la conversation de JESUS-CHRIST dans
 » la chair. Il leur fait connoistre d'abord les passions & les mou-
 » vemens de l'ame par le moyen de la lecture; & ensuite il
 » compose & enseigne ceux qui lisent ces sortes de preceptes
 » & de discours.

S. Athanase ayant expliqué la division des pseaumes, re-
 presente ensuite le mystere de leur harmonie, qui est toute
 spirituelle, & qui suppose la bonne disposition d'une ame
 exemte du desordre de ses passions, afin de chanter de langue
 p. 263. » & d'esprit. Certes, dit-il, le bienheureux David chantant
 » ainsi devant Saül se rendit agreable à Dieu, & en mesme
 » temps il bannit la passion furieuse & turbulente de ce prince,
 » & rétablit son ame dans le calme & dans la tranquillité. Et
 » c'est ainsi que les prestres chantant autrefois des pseaumes
 » faisoient rentrer les ames des peuples & les unifioient par une
 » concorde merveilleuse à ces bienheureux esprits qui les en-
 » tonnent dans le ciel, comme par une espece de danse spi-
 » rituelle.

Nous avons veu combien nostre Saint a trouvé de force &
 d'avantage dans la psalmodie. Il n'a point appaisé Saül com-
 me David fit autrefois, ny calmé l'esprit de Constance; mais
 il a rendu inutiles ses plus violens efforts; il est passé au mi-
 lieu de toute une armée que cet Empereur avoit envoyée
 pour investir une eglise dans laquelle il prioit avec son peu-
 ple, & pour se saisir de sa personne. Ce n'est point par un
 concert étudié & par une musique qui flattaist les sens qu'il a
 operé ce grand miracle. Car nous apprenons de S. Augustin
 que ce saint Archevesque d'Alexandrie faisoit reciter les
 pseaumes dans son eglise avec une si legere inflexion de
 voix, que cela approchoit plus de la simple prononciation
 que du chant. Mais la ferveur de tant de peuples unis dans

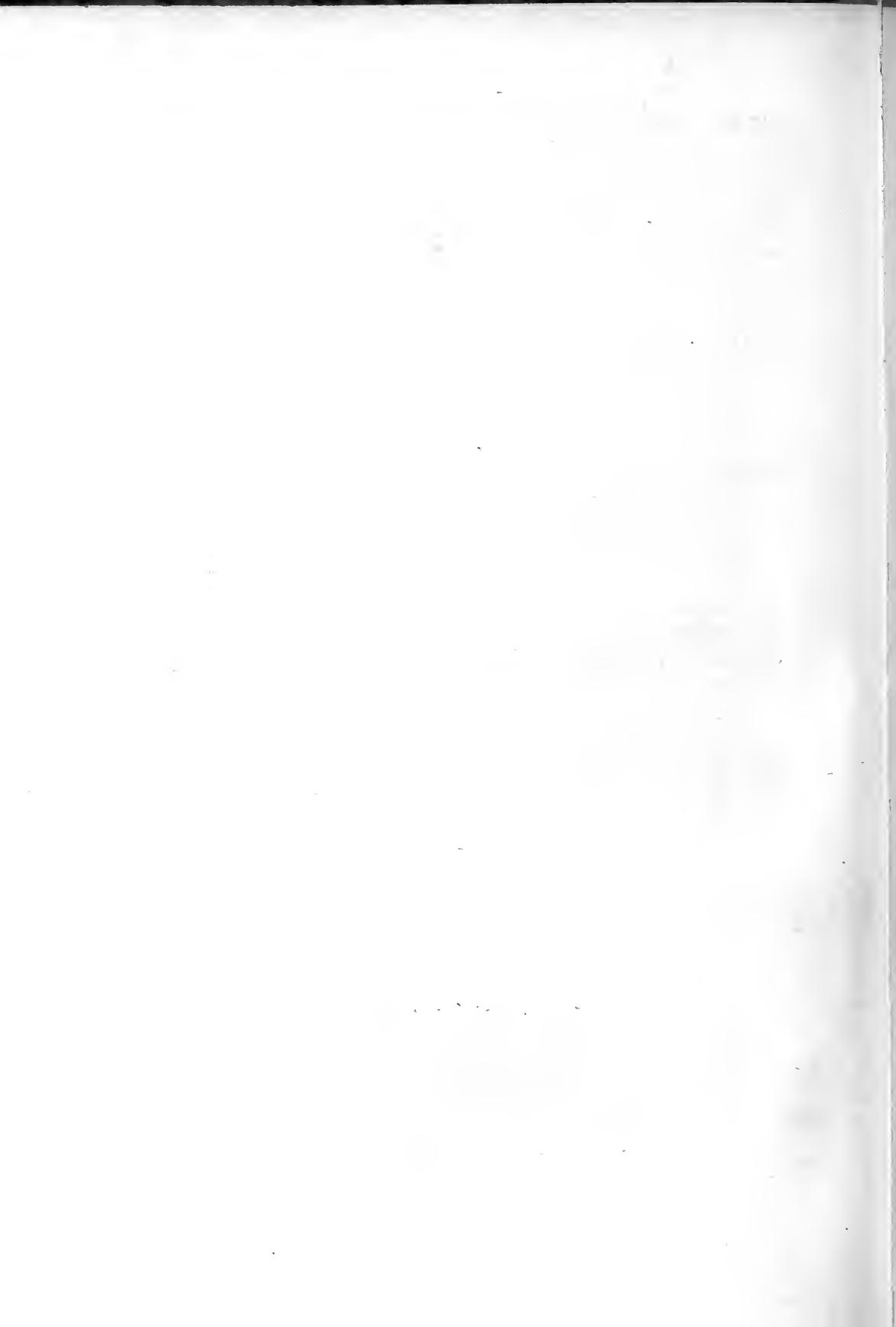
Aug. l. 10.
 confession.
 cap. 33.

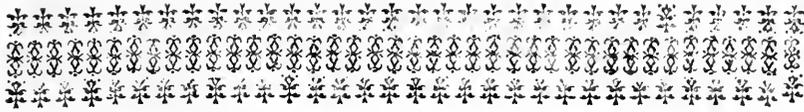
un mesme lieu , pour demander par des prieres publiques la conseruation de la foy , & de celuy qui en estoit le deffenseur , frappa d'aveuglement tous les capitaines & les soldats du general qui estoient venus pour l'accabler ; & il a souuent rendu graces dans le desert de la protection qu'il auoit receuë contre cette troupe de satellites.

Il y a près de treize siecles qu'il continuë ce cantique dans le ciel au milieu des Patriarches qu'il a soustenus , des Prophetes qu'il a expliquez , des Apostres qu'il a suivis , des Martyrs qu'il a imitez , des Confesseurs qu'il a formez par ses exemples , & des Vierges qu'il a conduittes. Cinquante ans entiers de souffrances & de persecutions n'occupent plus son esprit & sa memoire , que pour luy faire dire devant le thrône de l'Agneau , que tout est court & de tres. peu de durée en comparaison de l'eternité. Il triomphe avec l'Eglise des premiers nez ; & dans la paix profonde & inébranlable dont il jouit , il combat encore avec celle qui est icy exposée aux afflictions & aux perils. Le Verbe couronne son deffenseur , & il benit le Verbe qu'il a deffendu. Ses prieres & ses gemissemens sont changez en cantiques & en actions de graces. Il jouit de l'amitié du Roy de gloire , sans craindre ny l'animosité de Constance , ny l'impiété de Julien , ny la fureur de Valens. Il anime les Euesques , il eclaire les docteurs , il instruit encore les solitaires ; & il fera dire à toute l'Eglise jusques à la fin des siecles , que Dieu est admirable dans ses Saints.

F I N.







ECLAIRCISSEMENTS

SUR DIVERS ENDROITS

DE L'HISTOIRE DE S. ATHANASE.

LIVRE VII. CHAP. I.



1. *Athanas. ad solit. p. 260.* L est vraysemblable que le Concile de Milan fut tenu dès le commencement de l'an 355. Car S. Athanase dit que Constance ayant le cœur enflé par la défaite ou par la mort de trois Rois, Vetrician, Magnence & Gallus, entreprit aussitost la protection de l'herésie. Il n'y parle point de Silvain qui fut tué vingt-huit jours après avoir pris le titre d'Auguste à Cologne. C'est ce qui fait juger que cet événement, qu'il faut mettre en cette année selon les historiens, & apparemment vers le milieu, n'avoit point précédé le Concile de Milan, ou Constance se declara tout à fait contre l'Eglise.

2. Il y a Eustome dans le texte. Baronius croit qu'il faut lire Eudoxe qui estoit ce celebre Arien de Germanicie en Syrie.

3. On trouve dans les soubscriptions de la lettre à S. Eusebe les noms de Denys & de Rotame; mais on n'en peut pas conclure que ce soient S. Denys de Milan, & S. Rodane de Toulouse. Car nous ne voyons point que S. Rodane ait jamais rien fait contre la verité: & pour S. Denys de Milan, quoyqu'il ait signé en effet la condamnation de S. Athanase, sa signature fut effacée par les soins de S. Eusebe de Verceil, comme nous le verrons dans la suite; & ainsi elle ne se doit trouver dans aucun acte authentique. Ces deux Saints pou-

voient bien souhaitter la presence de S. Eusebe; mais non pas la demander par une lettre aussi infame que celle-cy. On peut dire mesme qu'au lieu de Rotame il ne faut pas lire Rodane, mais Potame, qui estoit un miserable Evêque de Lisbonne. Il faut aussi remarquer que ces signatures sont fort imparfaites, puisque ce nombre de trente n'a pas de rapport aux trois ou quatre cens Evêques qu'on prétend avoir assisté à ce Concile; & on ne voit pas pourquoy la signature d'Eudoxe ne s'y trouve point, puisque celle de Germinie y est.

4. C'est assez vraysemblablement celle que Baronius rapporte en l'année 355. p. 17. & qu'il prétend avoir esté écrite lorsque le Saint estoit déjà à Milan, & qu'on le vouloit forcer d'y sousscrire. On ne voit pas ce qui a pû porter ce Cardinal à la mettre en ce temps-là que ce qui y est dit que le Concile avoit député quatre Evêques, au lieu qu'il n'en envoya que deux pour le faire venir à Milan. Mais il est plus aisé de croire que c'est une faute de copiste, que de voir pourquoy Constance & le Concile mesme écrivoient & deputoient au Saint qui estoit tous les jours avec eux.

5. Toutes ces différentes lettres qui regardent l'histoire de S. Eusebe, ont esté données par Baronius qui dit les avoir tirées des archives de l'eglise de Verceil. Il n'y a pas sujet de douter qu'elles ne soient tres-legitimes, puisqu'elles ne contiennent rien de superflu, & qui ne s'accorde fort bien avec les autres monumens de l'antiquité. Celle de S. Eusebe

à Constance est dans la vie manuscrite de ce Saint. Mais au lieu que dans Baronius il y a, *ut plena mihi relatio per ipsos quos tua parere hoc necessarium duxi Mediolanum venire properarem*, ce qui ne fait point de sens, le manuscrit porte, *ut plene mihi ratio per ipsos quos miserant redderetur, & sic facerent quod volebant. Sed quia ratio pleniter mihi reddi non potuit, & debui clementia tua parere: hoc necessarium duxi ut Mediolanum venire properarem.*

CHAP. II.

Socrate & Sozomene font S. Denys Evefque d'Albe : mais tout le monde convient qu'ils se trompent.

2. Cette translation du Concile de l'Eglise dans le palais est peutestre ce qui a fait dire à Socrate que le Concile se separa à cause de la genereuse resistance que firent quelques prelats à la condamnation de S. Athanase.

CHAP. III.

1. La signature de S. Denys est attestée par Lucifer dans son second livre pour S. Athanase, & par S. Severe Sulpice. Sa retractation peut estre appuyée par S. Athanase qui le met plusieurs fois entre ceux qui avoient esté bannis pour la defense de son innocence; quoyque Lucifer dise qu'ayant signé contre Athanase, il ne laissa pas d'estre banni pour n'avoir pas voulu estre Arien. Pour la maniere dont on a dit que S. Eusebe fit effacer sa signature, elle est tirée du sermon 15. sur les Saints parmy ceux de S. Ambroise, lequel est d'un auteur aussi ancien que S. Ambroise, mais qui avouë n'avoir presque rien sceu des actions de S. Eusebe.

2. S. Sulpice Severe dit une chose fort remarquable, mais qu'il est difficile d'accorder avec S. Athanase & les autres historiens; sçavoir que les Confesseurs qui souffrirent l'exil pour la defense de la foy, estoient prests de suspendre S. Athanase de la communion pourveu que l'on agitaft la question de la foy; mais que les Ariens aimerent mieux mettre hors de combat des hommes capables de les porter tous par terre. Il n'est pas impossible qu'ils ayent fait cette proposition pour mettre les Ariens da-

vantage dans leur tort, sçachant bien qu'ils ne l'accepteroient jamais; ou bien on peut dire que suspendre de la communion ne se prend pas icy pour retrancher, mais qu'ils promettoient de ne point faire d'actes de communion avec le Saint jusqu'à ce qu'on eust examiné son affaire; ce qu'ils pouvoient avoir demandé en mesme temps, comme il est certain qu'ils le demanderent dans le Concile.

3. S. Athanase joint toujours S. Paulin de Treves avec ceux qui furent bannis après le Concile de Milan; mais l'autorité de S. Hilaire, de la chronique de S. Hierosme & de S. Sulpice Severe nous obligent de reconnoître qu'il avoit esté banni avant eux comme nous avons remarqué sur le Concile d'Arles.

CHAP. VI.

1. Theodoret dit que les Evefques ne voulurent ny condamner S. Athanase ny admettre un nouveau formulaire: mais il est visible qu'il ne l'entend que de trois ou quatre qui meriterent par leur resistance d'estre deposez & bannis. Sozomene s'explique aussi luy-mesme en ce sens, puisqu'il dit que ceux qui resisterent à la condamnation de S. Athanase, furent bannis; & il dit ailleurs que le Saint fut condamné de tout le monde à la reserve de Denys, Eusebe, & Lucifer, auxquels il joint mal à propos Paulin & Rodane.

2. Nous ne trouvons rien de Maxime de Naples que dans la requeste de Marcellin & Faustine prestres Luciferiens; mais cela ne nous doit pas faire douter de sa sainteté & de sa foy; puis qu'estant mort dans son exil, & ainsi avant Constance, il n'a pû voir le commencement du schisme de Lucifer. C'est aussi cette mesme raison qui nous doit faire recevoir ce que ces prestres disent de Rufinien, ainsi que nous l'avons rapporté. Ils ne disent point qu'il fust Evefque: neanmoins Baronius l'a crû; & il y a quelque lieu de le présumer, parce que la persecution regardoit alors particulièrement les Evefques. Puisqu'on conservoit de ses reliques à Naples, on peut juger qu'il mourut en ces quartiers-là, & qu'il y estoit Evefque. Nous ne sçavons point l'année de sa

Socr. l. 2.
c. 23.

l. 2. c. 29.

apoc. 1. p.
692. ad fol.
p. 831. 861.

l. 2.

l. 2. c. 12.

l. 4. c. 10.

c. 9.

ann. 353.
5. 63.

mort, ny de l'exil de Maxime: Nous avons suivi ce qui nous a paru le plus probable.

CHAP. XI.

1. Le texte porte *ἐν τῇ συνόδῳ*, qui peut s'entendre du Concile de Tyr ou de celui de Milan qui venoit de se tenir. Le dernier sens nous paroît plus naturel; & le grand nombre d'Evêques qui estoit à Milan, estoit assez propre pour faire dire que S. Athanase y avoit esté condamné par tous les Evêques de l'univers.

2. Nous osons le mot de *τύτῳ* qui est dans le grec, ne voyant point d'autre sens à y donner sinon que S. Athanase auroit esté à la Marcote avec les Commissaires, ce que l'on sçait estre faux. La force du grec, *περὶ μόνι ἐπιχειρῶν τῶν συμπλευσάντων* &c. porteroit à dire qu'il y eut quelques-uns des Commissaires de Tyr qui ne condânerent pas S. Athanase; & il faudroit que ce fust Macedone que Libere ne nôme pas icy. Mais un fait de cette conséquence qui auroit deü estre souvent marqué par S. Athanase & ses deffenseurs, ne se peut pas establi sur une façon de parler; & il est plus aisé de croire que Libere manquoit de memoire, ou ne sçavoit pas assez bien les faits, lorsqu'il ne parloit que de cinq Commissaires au lieu qu'il y en avoit six.

3. Cet endroit est fort brouillé. Il y est parlé de Sardique, & on ne sçait pourquoy à moins qu'il n'y ait quelque ligne d'oubliée touchant le Concile de Sardique. Nous l'avons osté, & nous avons suivi le sens qui nous a paru le plus naturel. Il faut restreindre la retractation dont parle Libere, aux trois Commissaires vivans, & en oster mesme Maris de Calcedoine. Car nous ne trouvons point autre part qu'il en ait jamais fait aucune, & Libere dit sans doute des trois ce qui n'estoit vray que de deux; ces sortes d'obscuritez qui abbreigent, estant ordinaires dans les entretiens où l'on parle à ceux qui sçavent déjà les choses.

4. Nous avons traduit comme s'il y avoit *τύτῳ καταλήξεισιν*, & nous l'avons rapporté au Concile de Milan. Il y a néanmoins *τύτῳ* dans le grec, qui peut s'entendre de celui de

Sardique, qui avoit condamné les adversaires de S. Athanase. Ce sens seroit encore meilleur: mais il supposeroit que Libere auroit déjà parlé du Concile de Sardique, ce qui n'est point dans nostre texte.

CHAP. XII.

1. Theodoret & Sozome ne disent que Berée où Libere fut relegué, estoit dans la Thrace, où Ammien Marcellin dit qu'il y avoit une ville de ce nom fort considerable. Blondel qui ne l'a pas connuë, a douté si les historiens n'avoient point mis la Thrace pour la Macedoine, où il y a une ville de Berée qui est plus connuë.

2. Baronius mesme veut que Damase se soit joint à Felix. On ne voit pas néanmoins qu'il en ait eu d'autres preuves que la preface du prestre Marcellin qui paroît bien avoir voulu faire croire que Damase contre lequel il se declare ouvertement en faveur d'Ursin, avoit abandonné Libere contre son serment pour suivre Felix, mais ne le dit jamais clairement. Cette réserve d'un ennemy suffit au moins pour donner grand lieu d'en douter; & il n'y a nulle apparence que S. Hierosme eust qualifié de parjure ceux qui suivirent Felix, si Damase qui gouvernoit alors l'Eglise Romaine, & avec lequel il avoit une liaison particuliere, eust luy-mesme esté de ce nombre.

CHAP. XIII.

Socrate a crû qu'Osius avoit esté banni autre part qu'à Sirmich; mais cela ne paroît pas estre assez fondé. Cette année entiere durant laquelle Osius fut retenu à Sirmich par Constance, se termina vers le milieu ou la fin de 357. comme on verra par la suite. Il semble par toute cette histoire que constance ait esté en 356. à Sirmich, où nous ne voyons pas selon Ammien Marcellin qu'il soit venu qu'au sortir de Rome en 357. Mais comme le mesme auteur marque en passant que Constance fit quelque guetre dans la Rhetie en 356. il se peut faire qu'il ait fait alors quelque séjour à Sirmich, durant lequel il y aura fait venir Osius & l'y aura laissé jusques au milieu ou à la fin de 357.

qui est le temps de sa cheute.

C H A P. X V.

Le martyrologe romain les met les 28. janvier, parce que le Cardinal Baronius se fiant aux traductions a mis en ce jour l'irruption de Syrien, quoyque cela ne se puisse soutenir.

C H A P. X V I I.

l. 4. c. 7. Sozomene dit que pour l'établissement de Georges il se tint à Antioche un Concile d'environ trente Evêques Ariens, entre lesquels estoient Narcisse de Cilicie, Theodore de Thrace, Eugene de Nicée, Patrophile & Menophante, & que ces trente Ariens écrivirent à tous les autres prelatz & leur mandèrent de ne plus communiquer avec Athanase, & de n'écrire plus à luy, mais à Georges qu'ils avoient élu pour mettre en sa place. Ce recit de Sozomene a beaucoup de vraysemblance. Il faut néanmoins avouer que la cause de la deposition de S. Athanase qu'il met dans la bouche de ces Evêques, en leur faisant dire qu'il estoit retourné à Alexandrie contre les canons par la seule faveur de ses partisans, & sans avoir esté jugé innocent par un Concile, ne se pouvoit alleguer avec apparence après le Concile de Sardique. Deplus Theodore de Thrace qui est sans doute celui d'Heraclée, estoit mort dès l'année precedente. Eugene de Nicée dont les autres historiens ne parlent pas, est celui qui mourut en 370. selon Philostorge l. 9. c. 8

C H A P. X I X.

1. Le grec qualifie cet homme *ὄριτα τῆς αἰετῶδης*, c'est à dire apparemment qu'il avoit la charge de laver & de faire nettoyer les culs de sacs, ce qui pouvoit estre quelque office de la ville. Nannius l'a mal traduit *lavantem pedes viatorum*.

2. Il y a dans le grec *καὶ ἦδ' ἡ τελευτηκόποι τῆς ἀετῆς μετ' ὕψους ὕβρεως διήρπασαν* p. 852. ce qui signifie avec quelle cruauté ils pillerent le pain de ceux qui estoient morts. Mais comme ce n'est point une cruauté fort extraordinaire dans des personnes accoustumées à répandre le sang des vivans de

piller le pain de ceux qui sont morts, & que cette circonstance est assez peu considerable quand il s'agit de représenter un excès d'inhumanité, on peut prendre en cet endroit le mot grec *ἀετῆς* pour signifier les membres, *artus*; car il est visible que S. Athanase se sert quelquefois de mots latins: & en ce sens il faut entendre que les Ariens comme des bestes cruelles déchiroient & arrachioient les membres tant des vivans que des morts. L'interprete latin l'a pris de la sorte.

C H A P. X X.

1. Nous rapportons à ce qui arriva le dimanche d'après la Pentecoste diverses choses que S. Athanase dit en d'autres endroits sans en marquer le temps. Car le rapport des circonstances fait assez voir qu'il parle de la mesme chose, quoyque le temps ne soit marqué qu'en un endroit, & qu'en un autre il remarque seulement en general ce qui se passa à Pasque & les dimanches suivans.

2. Ce jeûne est remarquable, parce que selon la suite il faut que cette assemblée ait esté le samedi au soir pour le sacrifice du dimanche; & ainsi il est assez visible que l'on avoit jeûné le samedi, ce qui est fort extraordinaire en Orient. Mais Sozomene l. 7. c. 19. & Socrate l. 5. c. 21. remarquant que l'Eglise d'Alexandrie suivoit la Romaine en ce qu'elle ne celebrait point le samedi, comme faisoient, disent-ils, presque toutes les autres Eglises, il est aisé de croire qu'elle la suivoit encore pour le jeûne que la Romaine observoit en ce jour durant toute l'année hormis dans le temps de Pasque.

C H A P. X X I.

1. Une partie de ces Evêques bannis bannis en 356. signerent le Concile d'Alexandrie tenu en 352. Ammone y est nommé Evêque de Pagnémune & d'un canton appelé Elearchie; Marc de Zygres dans la Libye Marmarique, Caius de Paretoine port de mer dans la mesme province, Herme ou Hermion de Tanis, qu'on met dans la premiere Augustannique, Agathe de Phragonée dans la seconde Egypte, & du reste de l'Elear-

ap. Athan.
p. 500.

chie, Marc de Philes dans la seconde Thebaïde, Draconce de la petite Hermapole dans la premiere Egypte, & Adelphe d'Onuphis dans la même province. On voit par la lettre de S. Athanase à Draconce, que Muis estoit Evêque dans la haute Thebaïde.

2. Ce Philon qui soutint si glorieusement la verité sous Constance, manqua apparemment enfin de charité & de douceur, & aima mieux suivre la dureté de Lucifer de Cagliari que la condescendance de S. Athanase & de l'Eglise. Car S. Hierosme dit dans sa chronique que Lucifer, Gregoire d'Espagne (c'est celui d'Elvire l'un des principaux Luciferiens dont nous parlerons dans la suite) & Philon de Libye ne se meslerent jamais dans la corruption des heretiques. Synese Evêque de Ptolemaïde dit d'un Philon Evêque de Cyrene en Libye sous Valens, & oncle d'un autre Philon, qu'il pratiquoit assez pour le reste les preceptes de JESUS-CHRIST; mais que pour ce qui estoit de commander, il suivoit plustost sa hardiesse naturelle que l'ordre des loix & des canons. Et en effet il ordonna seul l'Evêque Sidere. Le nom, le lieu & l'esprit de ce Philon conviennent assez à celui dont parle S. Hierosme. Neanmoins de la maniere dont en parle Synese, il n'a point cru qu'il fust jamais fort de l'Eglise: & même quoy qu'il eust ordonné Sidere sous Valens, & par consequent depuis que Lucifer eut fait schisme, S. Athanase ne laissa pas d'employer ce Sidere, & même de le transferer à Ptolemaïde, qui estoit la metropole de la province.

3. Dans le Concile d'Alexandrie en 362. il y a un Agathodemon appelé Evêque de Schedie & Menelaïte dans la premiere Egypte, & un Paphnuce de Saïs dans la même province. Celui qui s'enfuit en 356. est plustost celui-cy que le grand Paphnuce Confesseur qui avoit esté au Concile de Nicée & à celui de Tyr. Car si c'estoit ce dernier, S. Athanase n'auroit pas manqué de dire qu'il avoit esté Confesseur, comme il le remarque autre part de S. Potammon & de Serapammon; outre qu'il est difficile de croire que le grand Paphnuce ait vescu jusqu'à ce temps-cy: Car même ce que l'on a dit que ce Saint avoit assisté au

Concile de Sardique, ne se trouve pas fondé.

CHAPITRE XXII.

1. Baronius sur l'année 356. s. 13. croit que c'est Acace dont parle S. Grégoire de Nazianze; & il est certain que l'on ne le peut gueres expliquer d'aucun autre Evêque de ce temps-là: car Eusebe de Cesarée & Theodore d'Heraclée estoient morts avant qu'on parlât de Georges; Eusebe d'Emese n'a rien fait de considerable que nous sçachions pour l'Arianisme; & quant à Basile d'Ancyre, il s'est déclaré contre les purs Ariens presque aussitost que Georges entra dans Alexandrie, & il estoit si peu uny avec luy qu'il contribua même à le déposer dans le Concile de Seleucie.

2. Nous avons icy rapporté le martyre de S. Second, quoy qu'il soit difficile de juger par la relation qu'en fait S. Athanase, si cela arriva en cette année ou en la suivante.

3. Il est assez vraysemblable que cet Heraclide n'a esté fait Evêque que dans le schisme de Lucifer & par des schismatiques. Car s'il avoit esté établi Evêque avant le Concile d'Alexandrie de l'an 362. Ce Concile l'auroit deu maintenir contre Theodore; ce qu'assurément il ne fit pas, puisqu' Theodore par l'aveu même du prestre Marcellin, passoit longtems depuis pour l'Evêque Catholique d'Oxirynque.

CHAP. XXIV.

3. Il est assez estrange que S. Athanase mette au nombre des choses qu'il avoit apprises en 356. quelques evenemens arrivez en partie dans le Concile d'Arles dés l'an 353. ou au commencement de 354. & en partie dans le Concile de Milan, n'estant nullement croyable qu'il les eust ignorées si long temps, luy particulierement qui témoigne avoir grand soin de s'informer de ce qui se passoit. Mais il a pû joindre toutes ces choses ensemble à l'occasion de l'exil de Libere qu'il pouvoit n'avoir pas encore sceu jusques alors, & de la perfection d'Osius, qu'il met aussi entre les bannis, parce qu'on le luy avoit dit, quoyque cela ne fust pas encore arrivé.

*Athan. de
senecia.
Dion. cont.
Arian p.
548.*

p. 957.

ep. 69.

Bar. 347.
§. 11.

in Rufin.
l. 2. c. 1.

2. Le texte porte dans le latin (car nous n'avons pas cette lettre en grec) *Nec parentes quos habeo* : où il est difficile de juger si *parentes* signifie le pere & la mere selon le sens du veritable latin , ou seulement les parens. Car on voit qu'on commençoit en ce siecle à s'en servir en cette maniere , & S. Hierosime faisant reproche à Rufin de l'avoir employé en ce sens, dit que c'estoit un terme de soldat & du vulgaire.

CHAP. XXV.

1. Le Cardinal Baronius rapporte cette lettre aux Evêques d'Egypte à l'an 361. & le fonde sur ce que le Saint y dit p. 305. qu'il y avoit tiente six ans que les Ariens avoient esté declarez heretiques , & qu'ils avoient esté chassés de l'Eglise par tout le Concile Occuménique : d'où Baronius infere que le Saint l'écrivoit trente six ans après le Concile de Nicée. Ce que le Saint y dit p. 287. 291. d'une confession de foy que l'on vouloit faire signer, se rapporte fort bien au formulaire de Rimini, dont la signature fut ordonnée à Constantinople en 360. & encore si nous voulons l'année suivante à Antioche.

Mais il y a de fortes considerations qui font voir qu'il peut y avoir quelque faute de copiste dans cette datte de trente six ans , ou qu'il la faut entendre d'une autre maniere. Car dans cette mesme lettre p. 290. il est parlé de Georges comme estant prest d'estre envoyé en Egypte , & déjà acheter pour cela. Le Saint l'y appelle un certain Georges : il y décrit ses inclinations , son naturel , ses qualitez , comme supposant qu'il n'estoit pas connu dans l'Egypte , ainsi qu'il l'estoit ailleurs. Et où pouvoit-il estre si bien connu en l'an 361, que dans l'Egypte où il avoit fait tant de ravages ?

De plus il est parlé p. 290. d'Eustathe de Sebaste & de Basile d'Ancyre , comme d'Evêques qui possédoient leurs Eglises , & estoient unis avec les autres Ariens sans aucune distinction. Or nous verrons que dès l'an 359. S. Athanasé distinguoit fort Basile & les siens, parmy lesquels estoit Eustathe, d'avec les autres Ariens , & sembloit mesme les reconnoître pour catholiques. Il devoit encore moins les charger de ses repro-

ches depuis le commencement de l'an 360. qu'ils furent persecutez , deposez & bannis par les purs Ariens ; ou du moins il ne devoit pas écrire qu'Eustathe estoit alors à Sebaste.

Mais ce qui est sans repartie, c'est qu'il met p. 290. Cecrops au nombre des vivans , *περὶ γὰρ τῶν οὖν Κεχροῦ πρὸς τὰ λεγόμενα Αὐξελίῳ*, &c. quoy qu'il soit constant que Cecrops fut enveloppé dans le tremblement de terre qui ruina Nicomedie le 24. aoust de l'an 358.

On peut encore fortifier ces raisons p. 301. par ce que le Saint s'assure icy que les Ariens n'oseroient blasmer ouvertement ny S. Alexandre ny le Concile de Nicée. Or il dit luy-mesme que dans le Concile de Seleucie du mois de septembre de l'an 359. les Acaciens qui furent les maistres du Concile de Constantinople, de synod. p. 331. avoient condamné nettement le Concile de Nicée & sa doctrine : & il n'y a aucune apparence que depuis la seconde confession de Sirmich en l'an 357. les purs Ariens en ayent fait aucune difficulté.

Il est dit encore que la plupart des p. 303. Evêques de la province où il estoit, ayant connu la fermeté des Evêques d'Egypte , & les mauvais desseins de ceux qui les vouloient faire signer, estoient resolus de s'y opposer mesme aux despens de leur vie. Or c'est ce qui n'a nullement paru à l'égard du formulaire de Rimini , lequel selon S. Gregoire de Nazianze , fut signé de tout le monde par une lascheté presque universelle.

S. Athanasé remarque bien qu'Acace p. 290. & Patrophile avoient esté deposez dans le Concile de Sardique , quoy que cela ne soit pas vray du dernier ; & il ne remarque point qu'eux , Eudoxe , & Georges l'avoient esté dans celuy de Seleucie.

Toutes ces raisons nous contraignent de reconnoître que cette lettre ne peut avoir esté écrite en 361. La mort de Cecrops nous oblige de la mettre avant le mois d'aoust de l'an 358. & comme il y est parlé avec éloge d'Osius & de Libere, qui avoient signé en 357. des confessions de foy Ariennes , & Libere la condamnation mesme de S. Athanasé ; il la faudra mettre encore avant leur chute. En

un mot ne voyant point de bonne explication à donner au passage de Georges, nous ne trouvons rien de plus probable, que de dire que S. Athanase fit cet écrit avant l'arrivée de Georges, c'est à dire avant le carefme de l'an 356. & néanmoins après estre déjà sorti d'Alexandrie, c'est à dire après le neuvième de février : Car il marque bien clairement qu'il n'estoit pas même alors en Egypte ; & cela s'accorde fort bien avec ce qu'il témoigne dans sa première apologie, qu'après s'estre sauvé d'Alexandrie, & s'estre retiré dans le desert, il en sortit pour aller trouver Constance. Ainsi il pouvoit estre alors dans la Palestine, & écrire de là en Egypte. On voit même qu'il menage l'esprit de Constance, & ne parle de luy qu'avec honneur, ce qu'il n'a pas fait après l'an 357.

Pour les trente six ans qui font la preuve de Baronius, sans dire qu'il peut y avoir faute dans le chiffre, il est aisé de les conter du temps que les Ariens avoient esté condamnez par le Concile d'Egypte, & non de celui de Nicée, dont le Saint parle d'une manière qui ne nous oblige point d'y rapporter cette époque de trente six ans.

Néanmoins ce sentiment ne laisse pas d'avoir ses difficultez. Car on peut demander quel est ce Concile qui avoit fait alors cette nouvelle confession de foy que les Ariens vouloient faire signer ; & il est vray que nous n'en trouvons aucun, estant certain que l'on ne voit pas de confession de foy faite depuis la première de Sirmich en l'an 351. jusqu'à la seconde en 357. On tenta bien d'en faire une dans le Concile de Milan en 355. mais on ne voit pas qu'elle ait eu aucun succès. De plus il paroist que ce qu'on fit à Milan estoit manifestement criminel, au lieu que celle-cy n'avoit rien de mauvais à l'exterieur, de la manière dont en parle S. Athanase ; & il dit même qu'on n'y auroit peu trouver nulle difficulté, si elle fust venue de personnes non suspectes.

Mais quoy que l'histoire ne nous marque point qu'on ait voulu faire signer alors aucune confession de foy, non plus que beaucoup d'autres choses qu'elle suppose, elle nous apprend néanmoins qu'il se tint alors un Concile de trente

II Part.

Evesques à Antioche, pour envoyer Georges à Alexandrie. Il n'est pas difficile que ces mêmes Evesques ayent entrepris de faire signer quelque nouveau formulaire, & que par la résistance que les provinces voisines firent à cette nouvelle servitude, ce formulaire n'ait pas eu d'autre suite, & qu'ainsi il ait esté ou ignoré ou negligé par les historiens.

Nous voyons même par le témoignage de Marcellin prestre de la secte des Luciferiens, que l'ordinaire des Ariens ; sur tout en Egypte, estoit de faire signer leur impiété aux Evesques, & puis de les traiter comme laïques, & les obliger à recevoir d'eux une nouvelle ordination.

On pourroit encore objecter que S. Athanase dans cette lettre se plaint de ce qu'on venoit enfin de bannir les Evesques & les prestres qui ne vouloient pas communiquer avec les Ariens, qu'on leur avoit osté les eglises par violence, & qu'on les avoit livrées entre les mains de ces heretiques.

Cette objection même montre au moins que la lettre n'est pas écrite fort long-temps après les violences de l'an 355. mais on n'en peut tirer qu'elle ne l'ait pas esté dès le mois de mars de cette année ; puisque pour les eglises l'ordre de les donner aux Ariens estoit venu dès devant l'arrivée de Georges, & pour le bannissement des Evesques, celui de S. Athanase suffisoit pour verifier ce qu'il en dit ; outre qu'il estoit difficile que l'on n'en eust pas chassé d'autres aussitost après : & on peut ajouter que ce qui ne s'estoit pas encore fait en Egypte, s'estoit fait l'année précédente dans l'Italie & dans les autres provinces de l'Occident.

Voilà ce que nous croyons de plus probable pour le temps auquel cette lettre a esté écrite. Le P. Petau avoit déjà dit avant nous qu'elle est de l'an 356.

2. La lettre aux Evesques d'Egypte est mise dans l'imprimé devant les quatre oraisons contre les Ariens, & est même intitulée la première de ces oraisons. Il est vray que Photius conte cinq livres contre les Ariens. Mais quoy qu'une partie de cette lettre soit employée à refuter les Ariens, cela luy est commun avec beaucoup d'autres traittes du Saint ; & nous

H h h h

Soz. l. 4.
c. 7.

p. 45. 46.

p. 302.
305.

Phot. cod.
140.

237. 303.

p. 288.
305.

p. 291.

ne voyons point qu'elle ait aucun rapport particulier avec les quatre oraisons qui la suivent, & qui sont toutes liées ensemble & en un même corps, comme il paroît principalement parce qu'il n'y a que la dernière qui finisse par la gloire que le Saint rend ordinairement à Dieu à la fin de ses ouvrages; au lieu que la lettre aux Evêques d'Egypte à sa glorification propre, & ne demande rien pour estre achevée. L'oraison qui la suit commence de même comme un discours tout nouveau, & qui n'a rapport à aucun autre qui le doit preceder. S. Cyrille cite un passage du troisième livre de l'ouvrage de S. Athanase sur la Trinité, qui se trouve dans l'oraison que l'imprimé conte pour la quatrième p. 485. & de même Justinien cite un endroit du second discours contre les Ariens qui se trouve dans la troisième p. 390.

3 Nous avons aujourd'hui parmi les œuvres de S. Athanase un traité adressé aux vierges. Mais ce n'est point celui dont parle Theodoret, puisqu'il ne tend qu'à les regler dans leur conduite ordinaire, & à leur prescrire les moyens de vivre d'une manière conforme à la perfection de leur estat, sans dire un seul mot de la perfection. Les heretiques pretendent même que ce livre n'est pas de S. Athanase. Nous pourrions peut estre examiner autre part les raisons qu'ils en alleguent.

4. Il n'y a point à douter pour le temps de la mort de S. Antoine. Le jour est certain, puisqu'il y a plus de douze cens ans que l'Eglise fait sa feste le 17. de janvier, comme on le voit par l'histoire de S. Euthyme. Pour l'année, nous avons la chronique de S. Hierosme qui marque sa naissance en 252. & sa mort en 357. c'est à dire en 251 & 356. de l'ere commune que sa chronique precede toujours d'un an; & cela revient exactement aux cent cinq années que S. Athanase p. 301. donne à la vie de ce Saint.

CHAP. XXVI.

Outre la lettre de S. Eusebe à l'Eglise de Verceil, nous avons encore de luy le petit billet qu'il écrivit à Constance avant que de venir à Milan, & une lettre à Gregoire

d'Elvire dont nous parlerons dans la suite. Il avoit traduit en latin les commentaires d'Eusebe de Cesarée sur les psaumes qui estoient pleins d'erudition: mais comme l'auteur estoit heretique, il eut soin de ne traduire que ce qu'il y avoit de meilleur & de retrancher le reste. Ce travail qui n'est pas venu jusques à nous, fut apparemment un des fruits de son exil, puisque S. Hierosme dit qu'il le publia lorsqu'il fut revenu en Italie sous Julien.

Hier. ca-
tal. script.
c. 96.

CHAP. XXVII.

1. On met un Pascence Evêque de Poitiers, successeur de S. Hilaire. Mais l'auteur de la vie de ce Saint paroît n'estre pas de son siecle, puisqu'il appelle S. Hilaire, *Antiquissimum sacerdotem*. Son style n'a non plus nulle apparence d'estre du quatrième siecle; & pour son histoire, quoy qu'il n'y ait peut estre pas de choses qu'on puisse assurer estre fausses, il y en a néanmoins de fort suspectes. Et d'ailleurs sa narration est trop imparfaite pour estre d'un auteur contemporain, puisqu'il n'y parle pas seulement du Concile de Beziers, ny de Saturnin Evêque d'Arles, ny de ce qui se passa à Milan entre S. Hilaire & Auxence, ce qui est presque tout ce qu'il y a de plus illustre dans sa vie. Cette histoire est divisée en deux livres, dont le second qui est aussi de Fortunat, & adressé à Pascence & à toute l'Eglise de Poitiers, est certainement écrit longtemps après la mort de S. Hilaire, peu de temps après Clovis, du vivant d'un Evêque nommé Probien, que l'on croit estre Probien ou Probarien de Bourges, qui est mort entre 557. & 573. Il y avoit aussi dans le même temps un Pascence Evêque de Poitiers, comme on le voit par S. Gregoire de Tours. De sorte qu'on ne peut douter que cette histoire n'ait esté écrite vers le milieu du vi. siecle.

Venance Fortunat prestre qui fut depuis Evêque de Poitiers, vivoit en ce temps-là même; ce qui a fait croire à Bollandus & à d'autres que c'est luy qui est auteur de cette vie. Mais l'on trouve que le style n'en est pas semblable à celui de Venance. Et S. Gregoire de Tours n'eust pas, ce semble, manqué à le faire auteur du second livre dont il parle prin-

également, s'il eust cru qu'il l'eust esté, comme on voit qu'il marque en beaucoup d'autres rencontres les ouvrages qui estoient de luy. Bollandus dit que la difference du style vient peut estre de ce que Venance n'a fait que repasser un peu sur le premier livre qui avoit esté écrit aussitost après la mort de S. Hilaire par un prestre de ses disciples nommé Juste. Mais cela n'a point d'apparence, & on ne trouve aucune autorité ancienne de cette vie prétenduë écrite par Juste. Ainsy ce que nous pouvons tenir pour assuré en cecy, c'est que la vie de S. Hilaire que nous avons est écrite vers l'an 550. par un Fortunat; & il y a apparence que c'est celle qui est cirée par S. Gregoire de Tours. Après cela il importe assez peu de sçavoir si Fortunat est celuy qui a esté Evêque de Poitiers, ou un autre plus ancien que luy de quelques années. Le Cardinal Baronius semble quelquefois les distinguer, & quelquefois les confondre.

2. Nous n'avons pas cru devoir mettre dans le corps de nostre histoire ce que Bollandus a écrit que l'on a trouvé en 1500. le tombeau du pere & de la mere de S. Hilaire dans l'église d'un village de Clessé près de Mortagne en Poitou, & que son pere s'appelloit Francaire; car il n'y a pas d'apparence de faire grand fond sur ces sortes de découvertes.

3. S. Hierosme dit dans l'épistre 84. que S. Hilaire a particulièrement imité le style de Quintilien: mais dans la 13. il reconnoit qu'il est un peu trop enflé, & que les longues periodes qu'il mesle avec les beautez de la Grece, embarrassent son discours, & le rendent peu intelligible.

CHAP. XXVIII.

1. On ne voit pas que Baronius ait pu avoir d'autre fondement pour mettre en 355. la requeste de S. Hilaire à Constance, que la fin où il parle de l'exil de S. Eusebe qu'il rapporte comme une chose arrivée depuis peu de temps. Je ne sçay néanmoins si ce fondement est tout à fait solide. Car S. Hilaire parlant dans son traité du Concile de Rimini fait en 361. de ce qui estoit arrivé en celuy d'Arles en 353. dit que cela s'estoit fait depuis peu, *Qua proxime gestu*

sunt. Il est mesme à craindre que la requeste ne soit non seulement imparfaite, comme il est aisé de le juger, mais aussi broüillée & confuse avec quelque autre écrit, n'y ayant nulle liaison entre la dernière partie depuis ces paroles, *nam nemini dubium est,* & la première. Cette dernière partie ne s'adresse jamais à Constance, & mesme elle parle de luy en troisième personne. S. Hilaire y témoigne à la fin avoir parlé du Concile de Nicée dans ce qui precede; & nous n'y en trouvons pas un seul mot.

de Synod.

2. Ce Concile fut tenu selon S. Hilaire trois ans avant le temps auquel on commença à parler de celuy de Rimini, & quatre ans avant que ce dernier fust assemblé sur la fin de l'an 359. selon S. Sulpice Severe. Ce ne peut donc estre plus tard qu'en 356. Mais on ne peut aussi le mettre plus tost, puisque Julien n'a esté fait César, selon l'histoire, qu'à la fin de 355. & n'est venu en France que dans les derniers jours de la mesme année; & il paroist par ce que dit S. Hilaire dans sa troisième requeste à Constance, que Julien estoit assez près du Concile. C'est de là qu'on tire encore qu'il fut tenu avant le mois de juin, Julien estant demeuré jusques alors à Viennes, & en estant parti pour arriver à Autun le 24. de juin. Car pour le reste de l'année, il fut toujours occupé du costé de l'Allemagne. *Voyez Ammien Marcellin l. 16.*

CHAP. XXIX.

1. Ce qui nous porte à croire que Macedone avoit déjà esté déposé en 360. lorsqu'il fit Marathone Evêque de Nicomedie, quoy que Socrate & Sozomene marquent le contraire, c'est que sans cela il faut dire que Marathone fut mis à la place de Cecrops mort le 24. d'aoust en l'an 358. & qu'il fut déposé avec Macedone dans le Concile de Constantinople en 360. Mais nous n'en trouvons rien dans les auteurs, & au contraire Philostorge dit qu'Onesime fut

l. 5. c. 3.

mis en 360. à la place de Cecrops, sans faire aucune mention de Marathone. 2. Eleuse estoit Evêque au plus tard au commencement de l'an 358. comme on le peut juger par S. Hilaire dans son livre des synodes.

Mcarrvel.
3. & 15. jan.
nuar.

3. Nous avons dans Surius des actes de S. Martyre & S. Marcien qui sont de Metaphrasse, & qui ne sont que des discours, à la réserve de ce qu'ils tirent de Sozomene, où ils meslent encore quelques fautes.

pas tant le recit du prestre Marcellin, qui dit qu'elle arriva aussitost après son retour en Espagne, à quoy Baronius ne s'arreste pas, qu'à cause que sa mort a devancé de quelque temps l'épître de S. Athanase aux solitaires, que nous ne croyons pas pouvoir mettre plus tard qu'au commencement de 358.

LIVRE VIII. CHAP. I.

CHAP. V.

LE rapport des historiens n'est pas tout à fait conforme aux dattes de diverses loix du code de Theodose, puisqu'on nous en trouve qui sont dattées de Milan le 1. le 17. le 26. & le 29. de juin, *lib. 11. tit. 16. l. 8. lib. 12. tit. 23. l. 6. tit. 29. l. 2. lib. 3. tit. 10. l. 3.* & une de Rome le 1. juin, *lib. 13. tit. 5. l. 9.* & une à Milan le 13. du mesme mois *l. 9. tit. 17.*

l. 16. Ammien dit que Constance sortit de Rome à cause de divers barbares qui couraient l'Illyrie, ce qui l'obligea de se transporter en haste en cette province par le chemin de Trente; & il le représente aussitost à Sirmich: ce qui est fort différent de ce que nous trouvons dans les loix dont plusieurs sont dattées de Milan tout le reste de cette année jusqu'au 6. de decembre; & il n'en trouve point qui soient dattées de Sirmich que le 18. du mesme mois, *id. lib. 7. tit. 8. l. 3.*

l. 17. Le conte d'Ammien s'accorde mieux avec l'histoire de l'Eglise, estant assez probable, quoy que non nécessaire, que Constance fut present à tout ce qui se fit à Sirmich, & y ayant peu d'apparence de le differer jusqu'à l'extremité de cette année.

CHAP. IV.

Le Cardinal Baronius sur l'année 357. §. 34 & 37. differe la mort d'Osus jusqu'en l'an 360. à cause de la lettre de S. Eusebe de Verceil, dans laquelle il parle de la resistance que Gregoire d'Elvire avoit faite à Osus, & qui en effet n'est écrite qu'en l'an 360. Mais il n'est pas difficile que ce Gregoire écrivant en 359. ou 360. à S. Eusebe, luy eust parlé par occasion de ce qu'il avoit fait contre Osus deux ou trois ans auparavant. Ce qui nous empesche de differer si longtems la mort d'Osus, n'est

1. Le temps auquel le Pape Libere signa la profession de Sirmich qui luy fut présentée par Demophile pour obtenir sa liberté, semble persuader que ce fut la seconde puisqu'elle venoit d'estre faite. On fortifie cette opinion par la maniere dont en parle S. Hilaire, puisqu'il dit que Libere signa la perfidie Arienne, ce qui certainement convient fort bien à la seconde confession de Sirmich; au lieu que dans tout le livre des synodes ce saint Evêque rasche de donner à la premiere un sens catholique.

C'est sans doute ce qui a porté le ministre Biondel Caviniste à dire comme une chose indubitable, que Libere a signé cette seconde confession de Sirmich: & le P. Petau dit de mesme dans ses notes sur S. Epiphane p. 316. que si Libere en a signé quelqu'une (ce que l'on ne peut pas mettre en question après ce que Libere en dit luy-mesme) il faut que ç'ait esté la seconde. Ces deux auteurs sont en cela contraires à Baronius, qui veut qu'il n'ait signé que la premiere. Et ils ont eu sujet de ne se pas arrester aux raisons de ce Cardinal, parce qu'en effet elles sont foibles; mais on leur en peut opposer une autre à laquelle il seroit à souhaiter qu'ils eussent répondu un peu plus exactement. C'est que S. Hilaire dit que la perfidie de Sirmich signée par Libere avoit esté faite par Narcisse, Theodore, Basile, Eudoxe, Cecrops, Silvain, & divers autres qu'il nomme jusqu'au nombre de vingt-deux. Or il n'y a pas moyen de soutenir que ces vingt-deux Evêques ayent fait la seconde confession de Sirmich, dans laquelle on ne voit pas qu'il y ait eu beaucoup d'Evêques outre Ursace, Valès & Germine, & si la traduction grecque porte *Et les autres*, l'original latin de S. Hilaire n'en dit rien. Aussi le Concile tenu par les Anomœes à Antioche ne

Primaire en l'Eglise p. 480. 484.

Athan. de synod. p. 502. Soz. l. 4. c. 11.

remercia que ces trois Evêques Ariens.

Mais quelques Evêques qui y furent, assurément n'en estoit pas Basile d'Ancyre, puisqu'il declama dans le Concile d'Ancyre contre cette confession, quelques mois après qu'elle eut esté dressée. Ce n'estoit pas non plus Theodore Evêque d'Heraclée, puisqu'il estoit mort avant l'exil de Libere en l'an 355. au plus tard. Il est difficile de le croire de Silvain de Tarse qui a plustost passé pour Catholique que pour avoir esté capable de signer la seconde confession de Sirmich. Il en faut encore rejeter Eudoxe de Germanicie, Cecrops de Nicomedie, Macedone soit de Constantinople soit de Mopueste, & Marc d'Arethuse qui estoient d'Orient, puisque la seconde confession de Sirmich fut faite par les Occidentaux selon Sozomene. Et au contraire le nom de Germine Evêque de Sirmich mesme, qui estoit constamment l'un des auteurs de la seconde, ne se trouve point parmy ces vingt-deux Prelats, sans parler d'Osius & de Porame, qui au moins avoient aussi signé la seconde.

Il est donc tres-difficile, pour ne pas dire absolument impossible, de douter que ces vingt-deux signatures ne soient celles de la premiere confession de Sirmich, & qu'ainsi ce ne soit celle-là mesme que l'on aura fait signer à Libere.

On pourroit ajouter à cette raison l'autorité de Sozomene, si elle pouvoit estre de grand poids, puisqu'il rapporte que quand on recut en Orient l'épître d'Osius, Eudoxe & ceux de son party firent courir le bruit que Libere avoit rejeté la consubstantialité & embrassé l'ἀνόμοιον; ce qui n'eust pas esté un faux bruit comme Sozomene veut le faire croire, mais une nouvelle bien fondée & tres-veritable, si Libere eust signé la seconde confession de Sirmich, puisqu'elle rejettoit formellement la consubstantialité & établissoit l'ἀνόμοιον.

Le P. Petau ne répond à cette objection tirée de S. Hilaire que d'une maniere un peu estrange. Car il avouë que tous les Evêques que nous avons marquez n'ont pu estre à la seconde confession de Sirmich: mais il dit que cet endroit a esté ajouté par quelque ignorant qui ne connoissoit pas les noms

des Ariens, & n'est pas de S. Hilaire. Il vaudroit peutestre mieux avouër franchement que l'on ne voit pas de solution à cette difficulté. Car ce que l'on pourroit dire encore que S. Hilaire auroit confondu les deux confessions de Sirmich, & auroit pris les signatures de la premiere pour celles de la seconde, n'est pas plus probable.

Et après tout on ne voit rien qui nous empêche absolument de diminuer un peu la faute de Libere, & de dire qu'il n'a signé que la premiere confession de Sirmich. Ce qu'il y a de plus difficile en cela, c'est d'accorder S. Hilaire avec luy mesme & de monstrier comment il a pu donner le nom de perfidie Arienne à une confession de foy qu'il avoit expliquée auparavant en un sens catholique. Il est vray que cela seroit aisé si nous voulions dire avec le Cardinal Baronius que ce n'est pas S. Hilaire qui appelle perfidie Arienne la confession de foy qui a esté signée par Libere. Mais pour ne nous point arrester à une conjecture peu vraysemblable, il n'est nullement estrange que S. Hilaire ait toleré en un temps une confession qui en elle-mesme n'estoit pas tout à fait mauvaise, & qu'en un autre temps ill'ait qualifiée du nom qu'elle meritoit eu égard à ses auteurs & à l'usage qu'ils en vouloient faire, qui estoit d'abolir le Concile de Nicée avec la doctrine de la consubstantialité. Et c'est pour cela que S. Hilaire condamne luy-mesme dans son livre à Constance le Concile de Sirmich contre Photin où cette confession fut dressée; comme il y condamne aussi tous les autres Conciles Ariens: & nous voyons que saint Athanasé met aussi cette confession dans le rang des autres.

C'estoit donc assez de l'avoir signée sur tout en communiquant avec les Ariens & en condamnant S. Athanasé, pour meriter les anathemes de S. Hilaire & ceux de toute l'Eglise, & pour faire dire à S. Hierosme que Libere avoit souscrit l'heresie, & à S. Hilaire qu'il ne sçavoit si Constance avoit commis une plus grande impieté de chasser Libere de Rome, ou de l'y renvoyer comme il avoit fait.

Que si l'on trouve que cela suffit pour
H h h h iij

Ep. bar. 73.

Theodor. l. 2. c. 15.

Sozom. l. 4. c. 11.

l. 4. c. 14.

not. in Ep. p. 317.

cont. Constant. 1.

Athan. de synod.

Hieron. de script. c. 97. id. in chron. Hilar. ad Constant. 1.

répondre à cette premiere objection, il sera encore plus aisé de satisfaire à la seconde qui consiste à dire que Libere ayât signé aussitost après que l'on eut fait la seconde cõfession de Sirmich, il est à présumer qu'il n'en a point signé d'autre. Car on peut dire 1. que nous ne sçavons pas si précisément la suite de toutes ces choses, que nous puissions assurer que Libere n'avoit pas signé avant que cette seconde confession de foy fust apportée à Berée. 2. Libere pouvoit bien consentir de souscrire la premiere & avoir quelque horreur de la seconde. Dieu n'abandonne pas toujours ses serviteurs jusques au bout, principalement ceux qu'il n'abandonne que pour un temps, comme l'on a sujet d'espérer qu'il est arrivé à Libere. 3. Demophile mesme & Fortunatien pouvoient bien ne pas demander de luy cette signature, & les autres Ariens se contenter de moins qu'ils n'eussent souhaité, parce que ce leur estoit encore beaucoup d'avoir fait tomber Libere jusques-là, comme ils ne poussèrent point Osius jusqu'à le contraindre de condamner S. Athanasé. Et après tout quand nous dirions qu'Ursace, Valens & Constance mesme ne furent pas satisfaits de la signature de Libere, cela s'accorderoit fort bien avec ce que dit Sozomene, que Libere ne fut renvoyé à Rome ny mesme rappelé de Berée que quand les députez du Concile d'Ancyre eurent fait changer la face des choses, & retracter ceux mesmes qui avoient signé la seconde confession de Sirmich, comme nous dirons l'année suivante.

Voilà ce que nous pouvons dire sur cette importante difficulté, sur laquelle il est peutestre plus seur de demeurer dans le doute, que de vouloir rien assurer de part ou d'autre

La lettre de Libere au Clergé de Rome a esté écrite avant celle de l'Empereur, comme il paroist par les fragmens de S. Hilaire en y suppléant un mot. Car dans l'endroit où il y a *prinsquam ad comitatum sancti Imperatoris*, où il est visible qu'il y a quelque chose qui manque, le sens le plus naturel est de mettre *litteras dirigerem*, ou quelque chose de semblable.

3. Nous avons encore cette lettre

dans les fragmens de S. Hilaire publiez la premiere fois par Monsieur le Fèvre précepteur du feu Roy Louïs XIII. La suite de cette lettre y est interrõpuë par trois fois pour dire anatheme à Libere qui en est l'auteur. Baronius sur l'année 357. §. 48. croit que ces anathemes ne sont point de S. Hilaire, mais de quelque copiste insolent, & apparemment d'un Luciferien. La plus forte raison que l'on en puisse alleguer, c'est que Libere s'estoit déjà relevé de cette chute par la resistance qu'il fit au Concile de Rimini avant que S. Hilaire eust écrit le livre dont nous avons les fragmens.

Les autres répondent à cela qu'il n'est point estrange ny sans exemple que S. Hilaire rapportant une lettre si lasche & si indigne, n'ait pû s'empescher de marquer le jugement qu'il en faisoit eu égard à la disposition où Libere estoit lorsqu'il écrivoit, & non à celle où il fut depuis. Et ils ajoutent qu'il n'y a pas d'apparence de se persuader que les Luciferiens ayent inseré ces anathemes dans l'écrit de S. Hilaire qui a esté composé en France où la secte des Luciferiens n'a jamais eu beaucoup de cours.

Monsieur du Perron qui fait la mesme difficulté que Baronius, la resout luy-mesme d'une autre maniere. Car il dit que S. Hilaire peut avoir inseré ces parentheses dans l'épître de Libere devant que de faire son écrit; & que quand il le fit, ayant laissé les places vuides pour mettre les pieces qu'il citoit, ceux qui le transcrivirent y mirent les pieces telles qu'ils les trouverent parmi ses papiers.

4. Ce que nous differons le retour de Libere à Rome est fort conforme à une loy donnée à Milan le 6. decembre 357. pour confirmer les privileges du Clergé, & adressée à Felix Evesque, que Baronius sur l'an 357. §. 67. 68. & d'autres croyent estre l'antipape. Et nous voyons que le 10. novembre precedent Constance en avoit écrit une autre pour les privileges du Clergé de Rome en particulier.

CHAP. VI.

1. Nous n'osons pas dire que la premiere partie de l'épître aux solitaires qui regardoit les dogmes, soit les quatre

l. 4. 14.

Cod. theod.
l. 6. tit. 2.
l. 14. §. 13.

grandes oraisons contre les Ariens, qui font chacune un livre considerable, & qui estoient divisees en quatre ou cinq dès le temps de Photius : de sorte qu'il n'y a point d'apparence à dire qu'elles n'ayent fait toutes ensemble qu'une partie d'un autre ouvrage.

Pour l'autre partie qui regardoit l'histoire du Saint, nous ne l'avons pas entiere. Car elle ne commence qu'à la reception d'Arius dans le Concile de Jerusalem en 335. quoy que la suite fasse voir qu'elle comprenoit l'histoire du Concile de Tyr : & il est aisé de juger que S. Athanase la commençoit dès son entrée à l'episcopat. Il est visible qu'il y a beaucoup de choses oubliées après la préface, ce qui la suit immediatement n'y ayant aucune liaison. Le Saint dans cet epistre ne conduit sa narration que jusqu'à ce qui suivit l'intrusion de Georges, & nous n'y trouvons rien qui soit postérieur à la chute de Libere, & à la mort d'Osius. C'est pourquoy rien ne nous empêche de la mettre sur la fin de l'an 337. lorsque Leonce d'Antioche vivoit encore, ou avant que le bruit de sa mort fust venu jusques au Saint.

2. Ammien parle de ce mariage d'Olympiade avec Arface Roy d'Arménie, & il semble selon luy qu'il ne fut fait qu'en 360. mais on ne peut luy donner ce sens sans l'accuser de s'estre trompé, puisqu'une personne n'oseroit dire que S. Athanase n'ait pas appris la mort de Leonce avant l'an 360. après les troubles qui s'exciterent, comme nous verrons, en l'an 358. au sujet d'Eudoxe qui avoit usurpé la place. Et de plus il paroist par Ammien mesme que Para fils d'Arface estoit déjà en âge de gouverner son estat en l'an 367. lorsque son pere fut pris par les Perses, & comme il avoit encore sa mere, il faut qu'il soit né d'Olympiade long-temps avant l'an 360. puis qu'Arface qui estoit Chrestien ne pouvoit pas avoir deux femmes en mesme temps. Et par consequent Olympiade aura esté mariée à luy aussitost après la mort de Constant.

CHAP. VII.

1. Les historiens ne disent point qui fut mis à la place de S. Cyrille. On peut néanmoins dire avec assez d'apparence

que ce fut un Eutyque que S. Hierosime dans sa chronique met le premier après S. Cyrille, & dont les autres auteurs ne parlent point. Nous marquons dans la suite un autre Eutyque qui estoit en ce temps-là Eve sque d'Eleutherople qui est l'ancien Hebron ou auprès.

2. Socrate remarque que S. Cyrille est le premier & mesme le seul qui ait appelé du jugement des Eve sque s, & que son appel estoit contraire à la discipline de l'Eglise. On a veu néanmoins S. Athanase, S. Chrysofome, & plusieurs autres demander à se justifier devant un nouveau Concile. Mais peutestre qu'ils ne faisoient pas un appel en forme, & ne se servoient pas des formalitez ordinaires du barreau, comme il semble qu'ait fait S. Cyrille; & c'est peutestre ce que Socrate a deu devoir remarquer, quoy que ce ne soit pas une chose fort importante. Pour l'appel à l'Empereur, nous avons veu cy-dessus que les Eve sque s d'Egypte dans le Concile de Tyr demanderent que la cause de S. Athanase fust reservée à Constantin; & nous avons encore l'acte qu'ils adresserent pour cela au Comte Denys, où ils témoignent qu'ils en avoient adressé un pareil au Concile.

CHAP. VIII.

Il est bon de remarquer que le nom de S. Phebade s'écrit fort differemment, Phebade, Phibade, Soebade, Fitade, &c. Bollandus 13. janvier p. 790. dit que ceux d'Agen l'appellent aujourd'huy S. Fiari. Le Gallia Christiana remarque que l'on avoit autrefois basti une eglise sous son nom; que ses reliques ont esté transferées à Perigueux, où elles estoient en 1112. & qu'elles sont aujourd'huy en un lieu nommé Benerquis au diocèse de Toulouse.

CHAP. IX.

1. Les grecs & les latins font memoire de S. Cefaire le 28. de decembre. Philostorge l. 4. c. 4. dit qu'ayant veu dans la débauche & dans le crime, il purgea tous ses pechez dans son sang, & remporta mesme la couronne du martyre sous Maximien. Suidas qui tire beaucoup de choses de Philostorge, rapporte la mesme chose sur le nom d'Eudoxe, & décrit plus

l. 2. c. 32.

Athan. ap.
2. p. 797.

l. 20.

l. 27.

particulièrement son martyr. Baronius sur l'an 311. §. 21. copie ce qu'en dit Suidas. Il faut avouër néanmoins que cette histoire ne paroissant point avoir d'autre auteur que Philostorge, elle n'est pas aussi assurée qu'une chose de cette importance le devoit estre.

Il est aussi assez difficile de croire qu'Eudoxe ait esté disciple de S. Lucien martyr, puis qu'ayant vescu jusques en 370. il ne pouvoit pas estre fort âgé lorsque S. Lucien mourut au commencement de 312. & cela donne assez sujet de douter si cet historien heretique ne nous impose point lorsqu'il fait tant d'autres celebres Ariens disciples du mesme martyr.

2. Socrate dit qu'Eudoxe estoit à Rome avec Constance; selon quoy Leonce seroit mort au plus tard au mois de may del'an 357. mais cela ne se peut dire selon S. Athanase qui dans son epistre aux solitaires, où il marque la chute de Libere, parle de Leonce comme vivant. Ainsi il ne peut estre mort qu'au commencement de 358. & si Eudoxe en apprit la nouvelle estant à la cour, ce fut plustost à Sirmich qu'à Rome. Sozomene dit seulement que Constance estoit alors en occident.

3. Ce fut peute estre dans le Concile d'Ancyre que fut composée la lettre des Orientaux sur les termes de consubstantialiel & de semblable en substance, dont ils rejetoient le premier. S. Hilaire dit seulement qu'elle fut leuë à Sirmich, mais il n'en marque point le temps. Nous en avons parlé cy-dessus à la fin du second chapitre de ce livre.

CHAP. X.

1. C'est ce que semble marquer ces mots de Sozomene *ἐκ θαλαμπίλεως βασιλικῆς*.

2. Il semble peu probable que l'on ait fait signer à Libere la condamnation de la consubstantialité dans l'assemblée de Sirmich, puisque ceux qui y dominoient l'avoient eux-mêmes retrachée des anathematismes du Cōcile d'Ancyre. S. Hilaire qui examine si fort dās son livre des synodes la créance des Orientaux sur ce point, n'auroit pas oublié une circonstance si importante & qui auroit marqué si clairement leur dogme. Et cela est

assez fort pour faire juger que tout ce qu'on a pû demander en ce temps-cy à Libere & aux autres, n'alloit qu'à la suppression & non à la condamnation du terme de *consubstantialiel*. C'est par cette raison que nous avons rapporté à l'année precedente plustost qu'à celle-cy, la lettre où les Orientaux recevoient la ressemblance de substance, & rejetoient la consubstantialité. Il faut avouër néanmoins que cette lettre convient bien mieux à cette année qu'à la precedente; & il faut encore remarquer que Victorin dans son premier livre contre les Ariens, dit assez clairement que les deffenseurs de la ressemblance de substance avoient écrit en Afrique qu'il falloit bannir la consubstantialité, & avoient accompagné cet ordre non de raisons ny d'autoritez de l'Ecriture, mais d'une justification absolue: ce qui paroist se rapporter à ce temps-cy, hors lequel nous ne voyons pas que les Semiariens aient eu assez de crédit à la Cour pour en obtenir ces sortes de justifications. Et nous apprenons de Sozomene que Basile d'Ancyre écrivit effectivement en Afrique contre Ursace & Valens. Il se peut donc bien faire que les Semiariens se soient enfin declarez ouvertement contre la consubstantialité, soit par la legereté naturelle aux heretiques; soit qu'ils n'eussent plus les mesmes raisons qui les avoient obligez d'abord à supprimer cet anathematisme qu'ils avoient signé à Ancyre; & peute estre que la lettre mesme dont nous avons parlé en fut cause. Car si ce furent Ursace, Valens & Germine qui en demanderent la lecture, comme l'assure S. Hilaire, il est assez probable qu'ils le firent pour obliger les Semiariens à condamner la consubstantialité comme ils l'avoient fait par cette lettre. Mais si les Semiariens l'ont effectivement condamnée & fait condamner à Sirmich, il faut toujours dire que S. Hilaire ne le sçavoit pas encore lorsqu'il écrivoit son livre des Synodes.

3. S. Athanase dans son livre des Synodes p. 904. dit que ce fut la troisième confession de Sirmich faite le 22. may 359. que l'on supprima, comme si les Ariens avoient rougi de l'avoir dattée par les Consuls; & il ajoute qu'ils en firent arracher les copies par le secretaire

Marcien,

Hilar. de
Synod.

f. 812.

de Synod.

l. 4. c. 23.

Marcien, Mais l'évidence du fait semble nous obliger à embrasser aussi bien que le P. Petau dans ses notes sur S. Epiphane p. 319. l'opinion de Socrate & de Sozomene qui disent que ce fut la seconde; y ayant peu d'apparence que les Ariens aient pu prétendre supprimer une confession de foy qu'ils avoient monstrée à un Concile de 400. Evêques. Et pour ce que l'on pourroit objecter la mesme chose au sujet de la seconde, il est aisé de répondre que Basile d'Ancre ne se foucioit pas tant de la supprimer, que de la décrier entierement par cette formalité, pour empêcher qu'on ne la produisist jamais: ce qu'on ne peut dire de la troisième, puisqu'on la fit signer en effet presque par tous les Evêques de l'Empire, en ôtant seulement le titre, & en y changeant quelques termes. Celle que les Acaciens dressèrent à Seleucie suppose si peu que la troisième de Sirmich fust supprimée & abolie, qu'elle s'en autorise mesme, & prétend ne rien établir que ce qui y avoit esté enseigné. On l'objecta aussi dans le mesme Concile aux Semiariens, qui répondirent seulement qu'elle ne les regardoit pas, & qu'ils n'avoient que faire d'examiner si elle estoit bonne ou mauvaise; mais ils ne dirent jamais qu'elle avoit esté condamnée. Et il semble mesme que les Acaciens leur aient fait un crime devant l'Empereur de l'avoir ainsi rejetée; ce que l'on trouvera dans Socrate en y lisant $\epsilon\pi\ \delta\ \nu\tau\epsilon$ au lieu de $\nu\tau\ \delta\ \nu\tau\epsilon$. L'on ne peut dire aussi que les Ariens l'aient supprimée de honte depuis ce temps là, puisqu'ils estoient alors plus puissans qu'ils ne le furent jamais, & hors d'estat de craindre & de rougir devant les hommes. On voit mesme qu'en l'an 366. Valens voulant réduire Germaine au pur Arianisme, luy allegue seulement le formulaire de Rimini, sans parler de la seconde confession de Sirmich, quoique l'un & l'autre l'eust signée, & que Germaine au contraire fait tout son fort sur la troisième; ce qui est une grande preuve que celle-cy subsistoit, & que l'autre au contraire estoit abolie.

CHAP. XI.

1. Sozomene semble avoir cru que Libere & Felix gouvernerent quelque temps ensemble; mais ce que nous en

rappoitons fait voir le contraire.

2. Nous auons veu dans un manuscrit des actes de S. Eusebe qui pourroient paroistre assez authentiques, s'ils pouvoient subsister sans que Constance & Libere se fussent trouvez ensemble à Rome, ce que l'histoire ne permet en aucune maniere. Ils font mesme tort à l'honneur de S. Eusebe, puisqu'ils le font nettement partisant de Felix: ce que nous ne pouvons croire en le croyant Saint; & nous ne pouvons douter de sa sainteté, quelque incertaine que soit son histoire, puisqu'il y avoit à Rome une eglise de son nom dès l'an 500.

3. Sozomene dit que Felix mourut quelque temps après avoir esté chassé de Rome: mais Faustin & Marcellin qui en pouvoient estre plus instruits, puisqu'ils vivoient en ce temps-là mesme, & estoient prestres de Rome, nous assurent qu'il ne mourut que sous Valentinien le 22. novembre 368. Que si le témoignage de ces deux auteurs contemporains est considerable, on ne peut pas ajouter grande foy à ceux qui disent que Felix fut martyrisé le 28. juillet de l'an 359. par ordre de Constance. Aussi l'on n'en trouve point d'auteur plus ancien qu'Anastase, qui mesme se contredit en cela. Car il dit dans un endroit qu'il fut decapité le 11. novembre secrettement, & néanmoins avec beaucoup d'ecclésiastiques & de laïques à Cora dans la Campagne de Rome, ou comme veut Baronius, à Ceræ en Toscane, que l'on appelle aujourd'huy Ceri ou Cerventera; & dans un autre lieu il dit qu'il mourut en paix dans sa terre sur le chemin de Portole 29. de juillet. Adon qui a visiblement puisé dans les mesmes sources, est aussi tombé dans des erreurs que personne n'oseroit deffendre. On dit que l'Eglise de Ceræ qui l'honore comme son patron, fait aussi foy de son martyre: mais on ne dit pas depuis quand elle l'honore, & que ce ne soit pas S. Felix Pape martyrisé en 274. sous Aurelien, ou mesme quelque autre martyr du mesme nom auquel on ait donné depuis le titre de Pape: Car on sçait combien ces confusions sont ordinaires. Pour les monumens de cette Eglise que l'on allegue, il faut qu'ils soient bien authentiques & de fort ancienne datte, pour pouvoir

Baron. in
ann. 14.
a. 5.

anno 357.
5. 18.

ibid.

apud Aith.
de Synod.
p. 505.

Sozom. l. 4.
c. 20.

l. 2. c. 32.

Hil. adv.
Arian.

id. de sy.
nod.

estre oppozé à Marcellin.

ANN. 357.
S. 62. 63.

Baronius avoit esté persuadé de ces raisons, & en avoit persuadé la plupart du monde dans une grande dispute qui s'éleva à Rome sur ce sujet sous Gregoire XIIII. Mais il dit que la volonté du Pape l'avoit fait changer de sentiment, joint qu'en l'an 1582. le 28. jour de juillet, qui est la veille du jour que l'on celebre la feste de S. Felix Pape & martyr que l'on prétend estre celuy-cy, on avoit trouvé un tombeau avec cette inscription, *Le corps de S. Felix Pape & martyr, qui a condamné Constance.*

Sans examiner cette histoire dans le fonds, cette inscription qui par elle-même ne paroist pas estre du 1 v. siècle, ne prouve autre chose sinon qu'on a crû que Felix avoit esté Pape & martyr, ce que l'on sçavoit déjà bien par le témoignage d'Anastase; mais la question est de sçavoir si on l'a deû croire.

Ce que porte cette inscription que *Felix condamna Constance*, convient tout à fait à quelques autres contes d'Anastase, & est d'autant moins recevable 1. qu'aucun ancien auteur, ny S. Hierosme, ny S. Hilaire, ny S. Athanase, ny Lucifer, ny aucun autre de ceux qui ont écrit en ce temps-là, n'a parlé de cette condamnation, quoy qu'elle ait dû faire un grand éclat. 2. que ce n'estoit pas alors la custume de traiter les Princes de cette sorte, l'Eglise ayât moins d'égard à ce qu'ils meritoient qu'au tort que ces condamnations pouvoient faire. 3. parce qu'on eust deu encore moins en user envers Constance qu'envers les autres, ce prince n'estant encore que Catechuméné & ne participant point aux mysteres.

On peut donc bien tenir pour suspecte cette inscription, puisqu'il n'a veu que de semblables suppositions sont venuës jusques à nous comme entr'autres les lettres écrites à Felix même par S. Athanase, que l'on debite comme veritables, & que l'on met même à la teste d'un Concile d'Alexandrie avec une réponse de Felix, & une autre lettre de Felix à tous les Evêques, dattées par des Consuls qui ne furent jamais. Ceux qui ont feint ces lettres, & ceux qui leur ressemblent sont capables de croire sur la foy des autres, ou d'inventer eux-mêmes les faussetez les plus ridicu-

les & les plus absurdes.

Outre l'argument que l'on tire de la requeste de Marcellin & de Faulstin pour monstrier que Felix n'est mort que sous Valentinien, le P. Fronto Chanoine regulier de l'ordre de S. Augustin témoigne dans le Calendrier Romain qu'il a publié, que l'on prouve la même chose par d'autres picces authentiques qu'Onufre nous a données. Il croit même que S. Felix dont on celebre la feste le 29. juillet est S. Felix le veritable Pape & martyr, puisqu'il se trouve sans cela il se trouveroit que ce Saint reconnu par tout le monde pour martyr n'auroit point esté marqué dans les anciens martyrologes. Il dir néanmoins à la fin qu'il ne veut rien assurer sur ce sujet, à cause qu'il se trouve des litanies dans un manuscrit ancien de sept ou huit cens ans qui mettent l'autre Felix au nombre des Papes avec le titre de Saint & de Confesseur, qu'elles donnent de même à Jules & à Damas. Mais s'il faut recevoir ces litanies, elles sont toujours contre le prétendu martyr de Felix, ne le traitant que de Confesseur. Et ce que l'on remarque qu'elles ne donnent aussi à S. Urbain que le titre de Confesseur, ne prouve rien pour Felix, puisqu'il n'est nullement certain que S. Urbain soit martyr. Le P. Labbe dans sa chronologie se contente de dire que Felix fut mis à mort selon l'opinion de quelques-uns.

4. Le P. Labbe met quelquefois Felix au nombre des Papes marquant néanmoins qu'il en doute, & quelquefois il l'omet entierement. Dans sa chronologie parlant de Felix qui succeda à Simplicie en 483, il l'appelle absolument Felix second, quoyque ce soit le troisieme, si celuy qui fut mis à la place de Libere a esté Pape. Ainsi il ne reconnoist point qu'il l'ait esté. Et en effet si ce Felix a jamais esté legitime Evêque de Rome, il n'a pû cesser de l'estre par la correction de Libere qui estant une fois déchu de sa dignité par une faute canonique, n'auroit pû y rentrer qu'au moins le siege n'eust esté vacant. Et quand même il auroit perdu l'episcopat sans faire de faute, il n'en auroit pas aisément depossédé celuy qui s'en trouvoit faisi legitiment. Si donc Felix a jamais cessé d'estre Pape, il faut qu'il

ait mérité la déposition par quelque faute postérieure à la correction de Libère : & puis que personne ne le dit, il faut qu'il ait été Pape jusqu'à la fin de sa vie, c'est à dire comme on l'a montré, jusqu'à l'an 365. & que Libère ne l'ait point été durant tout ce temps-là, ou qu'il y ait eu deux Papes à la fois. Personne n'a dit & n'a pu dire ny l'un ny l'autre. Pourquoi donc nous embarrasser dans tant de difficultés pour deffendre un homme que toute l'antiquité abandonne, qu'il faut avouer avoir été au moins durant deux ans l'horreur de toute l'Eglise, qui n'est nullement nécessaire pour continuer la succession de l'episcopat dans la chaire de S. Pierre, & qu'on ne deffend que sur des fondemens tout à fait ruineux, & des autoritez nullement considerables, qui se détruisent elles-mêmes, & qui sont démenties par les pieces originales.

CHAP. XII.

1. C'est sans doute sur ce bruit que Philostorge l. 4. c. 10. a écrit que quinze Evêques qui estoient assemblez à Nicomedie, & qui tenoient pour la consubstantialité, y perirent avec Cecrops Evêque de la mesme ville.

2. Il y a une grande difficulté dans ce que dit Sozomene, que ce fut Basile qui proposa d'assembler le Concile à Nicée. Car non seulement Philostorge dit que Basile & ses partisans refuserent de se trouver à Nicée, mesme depuis la ruine de Nicomedie; & Theodoret dit que ce fut Eudoxe qui la fit proposer & determiner par le moyen des amis qu'il avoit à la cour : mais mesme S. Athanasé nous apprend que ce furent Ursace, Valens, Germine, Acace, Eudoxe, & Patrophile, tous Anomœens, qui porterent Constance à y assembler ce Concile. Neanmoins comme Sozomene semble avoir leu la lettre mesme de Basile à Constance, il peut estre assez probable que ce fut seulement la separation du Concile qui vint des Anomœens, & fut arrestée à leur sollicitation. Car comme le mesme Sozomene le montre assez bien, ils ne trouvoient pas leur avantage dans un Concile universel.

CHAP. XIV.

Gillot qui a fait imprimer les ouvrages de S. Hilaire en 1570. dit dans la vie de ce Saint qu'il y a joint, que cette lettre est supposée; ce que d'autres ont aussi cru avec luy : mais ne pouvant nier que Fortunat n'en ait parlé il y a plus de mille ans, il veut qu'elle ait été supposée par Fortunat mesme, à quoy il n'y a nulle apparence. Car pour ne rien dire des autres raisons, Fortunat assure que cette lettre estoit gardée à Poitiers comme un tresor. Il n'en prend pas mesme tout à fait bien le sens; & il est assez aisé de s'y tromper, si l'on n'y prend tout à fait garde, ce qui fait bien voir qu'il ne peut pas en estre l'auteur. La dernière strophe de l'hymne de S. Hilaire pour le matin peut avoir été ajoutée par d'autres.

CHAP. XV.

Cette lettre des Semiariens contient dans S. Epiphane depuis le nombre 12. jusqu'au 23. de la 73. heresie, comme le P. Petau le montre fort bien dans ses notes sur cet endroit.

CHAP. XVI.

1. S. Athanasé ne conte dans sa lettre aux Africains p. 934. que près de deux cens Evêques catholiques dans le Concile de Rimini. Ce qui est si éloigné de ce qu'il met en deux autres endroits, que Baronius a cru que le lieu estoit corrompu. Il faut pourtant remarquer que Maximin Evêque Arien, voulant tirer avantage de ce Concile dans la dispute qu'il eut contre S. Augustin, n'y conte que 330. Evêques qui avoient souscrit. Au contraire Julien le Pelagien dit que l'on tenoit qu'il y avoit eu jusqu'à 650. Evêques.

2. Ursace, Valens & divers autres Evêques estoient encore à Sirmich le 22. de may comme on a veu. Ainsi le Concile de Rimini auquel ils se devoient trouver, n'a pas commençé avant la fin de ce mois. On peut mesme juger que ce ne fut pas avant le mois de juillet, puisqu'il fut terminé fort promptement, comme le dit S. Athanasé, jusqu'à l'envoy des deputes qui ne se fit, comme on verra, qu'après le 21. de juillet.

Iiii ij

Aug. in Maxim.

c. 1.

apud Aug. l. 1. ep. iiii. perf. c. 75.

de Synod.

880.

Hilar.

frag.

l. 4. c. 11.

l. 2. c. 21.

de Synod. 369. 370.

l. 4. c. 15.

CHAP. XVII.

1. Cela est fondé sur ce que S. Athanasé dit que dans la fuite du Concile les Ariens se transporterent enfin à l'assemblée des catholiques. C'est ce qui donnelieu de croire qu'ils avoient tenu jusqu'à lors leur assemblée & leur Concile à part, se contentant de faire proposer par des deputez ce qu'ils avoient à dire aux catholiques; mais voyant tout le Concile si fortement uni contre eux, ils y vinrent tous pour y mettre peut estre la confusion & le trouble. Neanmoins cette pensée n'est qu'une simple conjecture, & nous n'avons point d'autre lumiere sur ce sujet.

l. 2. c. 29. 2. Socrate semble dire que les Ariens prefererent deux confessions de foy: mais il est si embarrassé sur ce point, que nous ne voyons pas lieu de rien fonder sur son témoignage.

3. Nous avons suivi dans cette traduction le texte latin comme l'original. Le grec qui est dans Athanasé p. 879. ajoute Auxence au nombre des Ariens condamnez, tant en cet endroit, que dans la lettre du Concile à Constance p. 878. où il n'est point non plus dans le latin. Auxence declare dans la conference qu'il eut depuis avec S. Hilaire, qu'il s'estoit trouvé à la fin du Concile de Rimini: mais neanmoins S. Hilaire ne luy reprocha point qu'il y eust esté condamné, quoy qu'il en eust tout le sujet possible. S. Athanasé & Socrate joignent aussi quelque fois Demophile à ceux qui furent condamnez par ce Concile: mais S. Athanasé mesme l'en excepte autre part assez clairement; & il n'est pas mesme nommé dans le grec soit de cet acte, soit de la lettre du Concile. Pour Eudoxe que S. Athanasé y met aussi en un endroit, la faute est encore plus visible, estant certain qu'il appartenoit au Concile d'Orient.

Il y a quelque apparence que l'on parla dans le Concile de Rimini de la condamnation de Libere par Potame & par Episcete; mais nous n'avons aucune lumiere sur ce point.

CHAP. XVIII.

1. Le mot de consubstantiel n'est pas dans le texte, quoy qu'il soit visible-

ment marqué par cet endroit aussi bien que par tout le reste de la lettre. Les Evêques l'omettent sans doute pour ne pas choquer l'Empereur: mais nous n'avons pu tourner cet endroit d'une maniere intelligible sans l'exprimer. Car cette omission rend mesme le latin assez obscur; & celui qui a fait la traduction grecque qui est dans S. Athanasé, ne l'a pas allurément entendu. On pourroit remarquer d'autres fautes dans ce traducteur, comme l'endroit où il a traduit le mot de *credulitas* par *ὀμνητα*, l'ayant sans doute pris pour *crudelitas*. Nous n'avons pas neanmoins laissé de suivre assez souvent cette version, parce que le texte latin est obscur, & quelquefois corrompu.

2. Le texte porte *alia scriptura*, ce que nous avons cru se pouvoir raisonnablement entendre des actes du Concile, qui furent sans doute envoyez à Constance, & où l'on trouvoit assurément les noms des Evêques & des deputez. Ce sens est au moins plus probable que celui du traducteur grec qui l'a expliqué de l'Ecriture sainte.

CHAP. XIX.

1. Cette lettre est rapportée d'une maniere par Theodoré, & d'une autre par S. Athanasé & par Socrate. Mais la difference n'est que dans l'expression, & il est aisé de juger que ce sont seulement deux traductions d'un mesme original latin.

Socrate dit que les Evêques du Concile de Rimini ayant encore attendu quelque temps après cette lettre, comme ils virent qu'ils n'en avoient point de reponse de l'Empereur, ils se retirerent en leurs Eglises; & il ne parle plus d'avantage de ce Concile. Il a peut-estre esté trompé par le livre des synodes, où S. Athanasé termine par cette lettre l'histoire du Concile de Rimini: mais il n'a pas considéré que S. Athanasé a fait ce livre avant que de sçavoir ce qui arriva depuis.

Baronius a cru que S. Gaudence Evêque de Rimini mesme, & quelques autres Evêques s'estoient retirez du Concile avant la chure des autres. Mais il n'apporte point de preuve considerable de cette retraitte que Taurus avoit ordre d'empêcher.

de Synod.
875.

Athan. de
Synod 876.
Soc. l. 2. c.
29.

ad Afros.
p. 934.

ibid.

Hil. cont.
Arian.

l. 2. c. 29.

an. 359. 5
60.

l. 2. c. 15.

2. Theodoret dit qu'on fit venir à Nicé la plus grande partie des Evêques du Concile de Rimini. Neanmoins l'acte que nous rapporterons dans la suite, n'en nomme que quatorze, c'est à dire apparemment les dix deputez, & quatre autres qui pouvoient avoir apporté la seconde lettre du Concile à l'Empereur.

synod. 905.

3. S. Athanase dit que cette confession faite à Nicé selon Theodoret, fut faite dans le Concile de Constantinople après celui d'Isaurie, c'est à dire au commencement de l'année suivante. Et il est vray qu'elle y fut receüe ; mais cela n'empêche pas qu'elle n'eust paru dès auparavant, c'est à dire dès devant le 10. d'octobre 359. car c'est de ce jour qu'est datté l'acte par lequel les deputez du Concile de Rimini rémoignent à Nicé avoir déjà signé la confession de foy d'Ursace & Valens. Nous verrons en effet que la confession de foy qui fut receüe à Constantinople, fut prise du Concile de Rimini, où l'on signa comme le dit S. Sulpice, la mesme chose qui avoit esté signée à Nicé. A quoy l'on peut ajouter que ce formulaire a esté écrit originiairement en latin & non en grec, qui estoit la langue des Orientaux & de Constantinople ; ce qui paroist visiblement par la différente maniere dont il est rapporté par S. Athanase & par Theodoret.

CHAP. XX.

1. Theodoret marque aussi assez bien que S. Sulpice, que le formulaire signé par tout le Concile de Rimini est celui mesme de Nicé, qui avoit déjà esté signé par ses deputez ; puisque pour montrer que le formulaire de Nicé avoit esté condamné par l'Eglise, il rapporte ce que le Concile de Rome sous Danaise & S. Athanase disent contre la signature de Rimini. S. Athanase aussi dit formellement que le mesme formulaire qu'il attribue au Concile de Constantinople, fut envoyé à ceux qui estoient à Rimini, & qu'on le fit signer à tous ceux de ces quartiers-là. Il dit encore qu'on avoit rejeté à Rimini le mot d'hypostase, ce qui ne se trouve que dans ce formulaire de Nicé. Ce que S. Hierosime remarque avoir esté signé

l. 2. c. 16.
17. 18.de synod.
p. 905.ad Afric.
935.ad Lucif.
c. 7.

à Rimini, est aussi plus conforme à ce formulaire qu'au troisième de Sirmich, quoy qu'ils ne soient presque que la mesme chose.

2. Epitacte ou plustost Epictete, dont le nom est à la teste de cette lettre, est une preuve considerable qu'elle est de ces quatre-vingt Evêques qui dès le commencement du Concile s'estoient joints aux Ariens, Migdone & Megale qui s'y lisent aussi, sont joints avec Ursace, Valens & Caius, dans une lettre que les Semiarisens leur écrivirent peu après, & qui est aussi dans S. Hilaire. Le nom de Valens qui y est aussi nous embarrasse, estant difficile de croire que Valens de Mursé qui revenoit de la cour, ait signé cette lettre. L'epistre du Concile d'Aquilée en 381, à Gratien, parle d'un Valens Arien Evêque de Pettavv. Il y en pouvoit encore avoir quelque autre. Ceux qui parlent dans cette lettre, disent qu'ils ont écrit, *Ad Archiepiscopos nostros orientales* : Il faut dire sans doute *ad cœpiscopos*.

CHAP. XXI.

Le texte de S. Sulpice porte sept mois, ce qui nous obligeroit de ne mettre la signature de S. Phebade qu'au mois de janvier ou de février de l'année suivante. Mais il faut dire qu'il y a quelque exaggeration dans ce terme de sept mois ; car nous ne voyons pas le moyen d'accorder les choses qui se firent à Constantinople, si nous ne reconnoissons que les Evêques deputez par le Concile de Rimini après la signature mesme de S. Phebade, y estoient arrivez dès la fin de cette année.

CHAP. XXII.

1. Marcellin & Faustin prestres Luciferiens disent p. 47. & 48. que tous les saints Evêques bannis ou cachez convinrent ensemble par lettres qu'on ne pouvoit accorder la comunion à ceux qui avoient signé le formulaire de Rimini, s'ils ne la demandoient comme laïques ; & qu'ils ne changerent cette ordonnance que sous Jovien. Mais nous n'avons pas cru qu'un témoignage aussi suspect que le leur en cette matiere, pust suffire pour appuyer un fait de cette importance ; sur tout ne voyant pas le

moyen de l'accorder avec ce que nous rapportons de S. Hilaire, qui n'avoit garde de contrevenir à un decret si solennel, & qu'il avoit fait luy-mesme, si tous les Confesseurs l'avoient fait. Que si le Concile de Paris s'est tenu dès l'an 360. (car nous verrons dans la suite que cela est assez probable) c'est une preuve manifeste de la faulxeté de ce decret. Il est au moins certain que ces Luciferiens se trompent lorsqu'ils disent que les Evêques qui avoient signé ne furent reçus dans la communion que sous Jovien, puis que le Concile d'Alexandrie qui en fit un decret exprés, fut tenu sous Julien en 362.

2. Rufin & Socrate l. 2. c. 29. mettent en ce temps-cy l'exil de Libere & l'intrusion de Felix; mais tout le monde convient qu'ils se trompent en cela.

On dit que Sozomene l. 4. c. 18. parle de l'expulsion de Libere après le Concile de Rimini, quoy qu'il eust parlé auparavant de son exil après le Concile de Milan; mais on ne remarque pas que Sozomene fait icy le rapport de la faulxé narration de Socrate, & que quand il raconte aussitost après la verité de ce qui se passa à Rimini, il ne dit rien de la persecution de Libere. Que s'il est vray, comme on le pretend, que Damase ait suivi Felix jusqu'à sa mort, & que Felix ne soit mort qu'en 365, il n'a pu gouverner l'Eglise de Rome sous Libere en 360. Baronius cite les actes de Libere, qu'il pretend estre anciens; mais il avoué en mesme temps qu'ils sont fort corrompus. Nous ne les avons point, non plus que ceux qu'il cite de S. Gaudence de Rimini; de sorte que nous ne pouvons nous fonder sur ce que l'on en rapporte.

CHAP. XXIII.

Blondel dans son livre de la primauté p. 137. croit que cet Astere est celuy que S. Hierosme met entre les illustres Ecrivains de son temps, & qu'il dit avoir esté Evêque de Scythople. Mais il ne le pouvoit estre encore alors, ny mesme assez long-temps après, puis que Patrophile eut pour successeur un Philippe, qui apparemment vivoit encore lorsque S. Epiphane écrivoit en 376. De sorte qu'il n'y a gueres d'apparence à dire

que ce soit le mesme Astere. Il y en auroit davantage à croire que c'est celuy que Dieu fit mourir à Cyr vers l'an 372. à la priere de S. Julien Sabas, comme Theodoret le rapporte dans l'histoire de ce saint solitaire p. 783.

CHAP. XXV.

1. Il y a dans le texte de S. Hilaire *qui à Justin defendebant*: mais les blasphemés qu'il rapporte ensuite ne peuvent venir que des plus impies des Anomœens; & il avoit déjà parlé de ceux qui soutenoient l'ὀμολογιστοί. Ainsi il faut dans le texte *qu'ἀνομοιοί defendebant*.

2. Le texte porte *ab eo*. Cependant S. Hilaire n'a nommé personne. Nous avons mis le nom d'Aèce qui approche le plus du texte, & ces blasphemés sont plus dignes d'Aèce que d'aucun autre.

CHAP. XXVII.

Ce fut apparemment en ce temps-cy aussitost après la fin du Concile de Seleucie, que S. Athanase écrivit son traité des synodes. C'est une lettre du Saint à ses amis, comme dit Socrate, & assez vraysemblablement aux solitaires, puisqu'il dit que ceux à qui il écrit ont peut estre entendu parler du Concile qui faisoit alors tant de bruit. Il leur mande donc ce qui s'estoit passé dans cette assemblée divisée en deux, à Rimini & à Seleucie, présumant qu'ils seroient ravés de l'apprendre. Il leur mande mesme ce qui s'estoit passé publiquement pour la convocation du Concile; ce qui donne encore lieu de croire qu'il écrivoit à des solitaires, & aussitost après ce Concile. Mais ce dernier point se justifie principalement parce qu'il ne conduit l'histoire du Concile de Rimini que jusqu'à la nomination des premiers députés envoyés à Constance; ce qu'il met mesme comme la fin & la conclusion du synode: Et à la fin de son écrit il y ajoute la lettre de Constance au Concile avec la reponse genereuse des Evêques; ce qu'il n'avoit, dit-il, appris qu'après avoir écrit tout le reste. Aussi il parle toujours du Concile comme d'une chose encore presente. *Ce Concile*, dit-il, *qui fait maintenant tant de bruit*. Les quatre cens Evêques & plus qui se sont assembles à Rimini. Les synodes qu'ils

Bar. 359.
S. 47.

ibid. S. 48.

Hier. ep.
84.

Epiph. har.
73.

l. 2. c. 29.

p. 869.

p. 879.
880.

p. 929.

p. 869.
p. 908.
873. 874.

370.

assemblent presentement. Ils disent maintenant *e la foy*. Et il marque mesme assez clairement qu'il écrivoit sous les memes Consuls par lesquels la troisieme confession de Sirmich estoit datée. En un mot tout cet écrit paroist fait dans le mesme temps que les choses qu'il rapporte se passioient. L'on voit aussi qu'il ne parle jamais de ce Concile qu'avec éloge, & bien differemment de ce qu'il en dit dans la lettre aux Evêques d'Afrique. Il n'y dit quoyque ce soit ny de ce qui se fit à Nicé, ny de la chute du Concile, ny de rien de semblable; & ce seroit faire une grande injure à sa sincerité de croire que sachant toutes ces choses il les ait cachées volontairement, & qu'il ait parlé si avantageusement d'un Concile dont il sçavoit que la conclusion avoit esté si honteuse. Et après tout ce déguisement luy auroit esté bien inutile, puisqu'il n'y avoit point de desert si reculé ou les Ariens n'eussent répandu le bruit du crime qu'ils avoient fait commettre aux autres, principalement lorsqu'ils entreprirent de faire signer par tout le formulaire de Rimini. L'on voit de mesme à l'égard du Concile de Seleucie, qu'il ne dit rien du tout de ce qui se passa à Constantinople, quoy qu'asseurement il en eust bien du sujet. Il est encore bien visible qu'il n'écrivit pas ce traité à Alexandrie, par ce qu'il témoigne manquer de plusieurs pieces mesme importantes.

p. 381. 929.

p. 387. 917.

p. 505.

p. 907.

p. 905.
907.

On peut donc tenir pour assuré que le traité des synodes a esté écrit aussitost après le Concile de Seleucie, & lorsque la nouvelle de ce qui s'estoit passé à Nicé le 10. octobre 359. n'estoit pas encore arrivée jusques à luy. Nous sçavons bien l'objection qu'il y a à faire à cela, qui est qu'il y parle en un endroit du Concile de Constantinople tenu au commencement de l'an 360. & mesme de la mort de Constance en 361. Mais ce que nous avons dit nous paroist trop certain pour ne pas croire que cet endroit depuis ces mots, *πῶς μὲν ἄρχη τῆς ἰουδαίας*, jusqu'à ceux-cy *ὡς μὲν ἄρχη τῆς οὐρανοῦ*, &c. a esté ajousté ou par d'autres pour achever l'histoire des formulaires des Ariens, ou par S. Athanasé mesme en revoyant depuis cet ouvrage, & lorsqu'il n'avoit pas la memoire des

choses tout à fait presente, puisqu'on y trouve des fautes contre l'exacte verité. L'on peut aussi remarquer que ces paroles, *πῶς μὲν ἄρχη τῆς οὐρανοῦ*, & le reste, n'ont aucune liaison avec ce qui les precede; au lieu que si l'on oste cet endroit que nous avons dit, elles suivront le formulaire que les Acaciens firent à Seleucie, & marqueront que ceux qui en ont esté les auteurs, furent aussitost deposez, ce qui est tres-veritable. Il repete encore ensuite cette condamnation des Ariens, & en tire avantage, & fait la mesme chose de celle de Georges d'Alexandrie en particulier, ce qu'il n'eust pû faire après le Concile de Constantinople, qui renversa entierement ce qu'avoit fait celuy de Seleucie.

p. 905.

p. 912.

p. 385.

Le traité des synodes est donc comme nous avons dit, pour faire l'histoire des Conciles de Rimini & de Seleucie. Le Saint après avoir traité ce point, y fait voir les divers châgemens des Ariens qui ne tendoient tous neanmoins qu'à establir les heresies de leurs patriarches. C'est pour cela qu'il rapporte premierement les blasphemes d'Arius & de ses premiers sectateurs, & ensuite les differens Conciles qu'ils avoient tenus, & les formulaires qu'ils avoient faits depuis le Concile de Jerusalem en 337. qu'il conte pour le premier, parce que le Concile de Tyr n'avoit point traité de la foy, jusques au Concile de Seleucie, & selon l'addition jusqu'à celuy d'Antioche, qui fut le dernier sous Constance. Comme tous ces Conciles n'avoient esté tenus que pour abolir le Concile de Nicée & le terme de consubstantiel, le Saint entreprend la deffense de ce terme dans tout le reste de son écrit, premierement contre ceux qui faisoient profession de l'Arianisme, & puis contre Basile d'Ankyre & les autres qui témoignioient en approuver le sens, & n'en rejeter que l'expression. Il refute toutes leurs raisons, mais particulièrement ce qu'ils disoient que ce terme avoit esté condamné par le Concile tenu à Antioche vers 272. contre Paul de Samosates,

p. 908.

p. 915.

p. 917.

LIVRE IX. CHAP. II.

IL faut avouër qu'il est tout à fait surprenant de voir la doctrine de la consubstantialité si hautement deffenduë par des Evêques qui l'avoient anathématisée l'année precedente dans le Concile d'Ancyre, & qui peu de jours auparavant avoient témoigné à Seleucie embrasser tout le Concile de Nicée à l'exception de ce terme. Ce changement est si difficile & paroist avoir si peu de cause, puisqu'on ne voit rien qui les y ait pû engager, qu'il ne faut pas s'étonner que le Cardinal Baronius l'ait jugé incroyable, & qu'il ait mieux aimé corriger le texte de Theodoret, quoyque la maniere dont il l'a fait n'ait point esté approuvée par ceux qui ont écrit depuis luy. Car il n'y a rien de si aisé que de changer *ὁμοῦσιον* en *ὁμοῦσιον*, & le raisonnement de Silvain n'est empêché pas, puisque quoy qu'il prouve directement l'*ὁμοῦσιον*, il convient aussi à l'*ὁμοῦσιον* auquel les Semiariens donnoient à peu près le mesme sens. Mais l'approbation entiere que Theodoret donne au discours de Silvain, qu'il qualifie mesme autre part un homme admirable, fait croire qu'il l'a pris effectivement pour un deffenseur de la verité; & il est plus aisé de dire qu'il se soit trompé en cela, que non pas qu'il y ait faute en son texte. On voit aussi qu'il represente le peuple de Cyzique dont Eleuse estoit Evêque, comme zelé pour la foy orthodoxe & fort bien instruit dans les Ecritures & dans la doctrine de l'Eglise; & il parle d'Eleuse mesme comme d'un homme digne de toutes loüanges.

Il est donc plus que vraysemblable qu'il s'est trompé; & ce qui a pû contribuer à cela, c'est que Silvain, Eustathe & beaucoup d'autres Semiariens signent en effet en 366. le symbole de Nicée & la doctrine de la consubstantialité du Verbe; & il y a beaucoup d'apparence qu'ils sont morts pour la pluspart dans la communion de l'Eglise. Et de plus Philostorge monstre assez que les Semiariens passoient pour deffenseurs de la consubstantialité du Verbe dans l'esprit des Anomœens, qui ne distin-

guoient point entre consubstantiel & semblable en substance.

CHAPITRE III.

Godefroy qui a fait des notes sur Philostorge, croit que ce Basile est le grand S. Basile de Cesarée. Et assurément cela n'est pas sans apparence; mais nous reservons cette difficulté pour l'histoire de S. Basile mesme.

CHAP. V.

Socrate & Sozomene disent qu'on fit quelques additions au formulaire de Rimini pour le faire signer à Constantinople. Mais c'est qu'ils confondent celui du 22. may 359. fait à Sirmich & presenté d'abord au Concile de Rimini par les Ariens, avec celui de Nicée qui y fut signé à la fin par tout le monde. Il ne faut que conferer celui de Nicée rapporté par Theodoret, avec celui que S. Athanase dit avoir esté signé à Constantinople & à Rimini, & on verra que c'est la mesme chose.

CHAP. VI.

Les grecs honorent Auxence Evêque de Mopisuste comme un Saint, & l'on a mis son nom dans le martyrologe Romain le 18. de septembre. Il y auroit lieu néanmoins de tenir la foy pour suspecte s'il estoit vray qu'il eust si bien receu le plus impie de tous les heretiques de son temps.

Suidas dit qu'il avoit autrefois esté considerable dans la Cour de Licinius, & y avoit tenu le rang de Secretaire d'Etat; mais qu'il s'estoit encore rendu plus illustre par la maniere dont il avoit perdu cette charge; & voycy ce qu'il en rapporte. Il y avoit dans une court du palais une fontaine ornée d'une statuë de Bacchus, & autour de cette statuë il y avoit une vigne qui couvroit tout le lieu d'une ombre & d'une verdure fort agreable. Licinius vint un jour en ce lieu suivy d'Auxence & de beaucoup d'autres officiers, & jettant les yeux sur cette vigne il vit une grappe plus grosse & plus belle que les autres qui pendoit à un sep, & il commanda à Auxence de la couper. Auxence sans y faire d'autre reflexion prend son couteau & la coupe. En me.me temps Licinius luy dit de

Socr. l. 2. c. 32.
Sozom. l. 4. c. 23.

ann. 359.
S. 93.

Petavi. not.
in Epiph.

l. 2. c. 22.

c. 25.

de bar. l. 4.
c. 3.

la mettre aux pieds de Bacchus. Mais Auxence luy répondit; *Pardonnez-moy, Sire; le suis Chrestien.* Retirez vous donc, luy dit Licinius, & quittez la Cour & vostre charge; car il faut que vous fassiez l'un ou l'autre. Auxence n'hésita pas, il quitte à l'heure même le baidrier qui estoit alors la marque des officiers de l'empire, & fort du palais.

Suidas dit que cette action luy acquit le nom & le rang de Confesseur; & il ajoute qu'il fut fait Evêque quelque temps après, c'est à dire néanmoins plus de vingt-deux ans depuis, ou même plus de vingt-sept, puisque Macedone estoit encore Evêque de Mopueste en 347. & peutestre en 351. où il paroist avoir assisté au Concile de Sirmich.

Suidas en cet endroit appelle les Evêques des Ephores, qui est un terme peu commun dans l'Eglise, & dont Philostorge ce fert l. 3. c. 12. p. 46. l. 9. c. 8. p. 126. & peutestre encore en d'autres endroits. Cela donne grand sujet de craindre qu'il n'ait tiré de cet heretique ce qu'il dit d'Auxence, aussi bien que beaucoup d'autres choses; & cela est d'autant plus probable, qu'aussitost après il parle avantageusement d'Aëce & d'Eunome. Cette confession même d'Auxence sous Licinius ne s'accorde gueres avec les actes de S. Nicetas écrits par Metaphraste. Ils traitent bien Auxence de Saint, mais ils le font vivre jusqu'après le regne de Gratien; ce qu'il est difficile de croire d'un homme qui avoit esté officier de Licinius environ soixante ans auparavant. Ils disent qu'il fit bastir alors une eglise aux saints martyrs Taraque, Probe & Andronique, dont l'Eglise d'Anazarbe luy donna des reliques; & qu'ayant aussi dessein d'en donner quelques-unes de S. Nicetas à ceux d'Anazarbe, il en fut empêché par un miracle.

Suidas ajoute qu'Auxence avoit un frere plus jeune que luy, nommé Theodore, qui depuis fut aussi fait Evêque de Tarsé. Nous n'en connoissons point d'autre que celui qui est marqué dans les souscriptions du Concile de Nicée, & qui par ce moyen auroit esté Evêque vingt ou trente ans avant son aîné.

II. Part.

CHAP. VII.

Cette déposition d'Eustathe par Eulale son pere est difficile à croire, puisque S. Basile qui n'avoit pas sujet de l'épargner, ne la luy reproche jamais. Socrate l. 2. c. 33. & Sozomene l. 4. c. 23. augmentent encore la difficulté en faisant cet Eulale Evêque de Cesarée en Cappadoce, quoyque l'histoire de S. Basile nous apprend qu'entre S. Leonce qui assista au Concile de Nicée & luy, cette Eglise n'eut point d'autre Evêque qu'Hermogene, Dianée, & Euébe. S. Athanase nous assure que les Ariens d'Antioche admirerent Eustathe dans le Clergé. Eulale peut l'avoir fait vers 331. & l'en avoit ensuivie chassé. Et il est aisé après cela qu'on ait dit que son propre pere l'avoit déposé; mais il sera toujours faux que ce fust de la prestrise, puisque S. Basile semble témoigner qu'il la receut d'Hermogene à Cesarée.

ad s. l. l.
p. 312.

CHAP. IX.

S. Sulpice a peutestre crû que S. Hilaire presenta trois requestes en ce temps-cy, à cause des trois écrits de ce Saint adressez à Constance. Mais le premier est plustost une invective qu'une requeste; & le second dont nous avons parlé cy-dessus, ne paroist pas avoir de rapport à ce temps-cy, puisqu'il demande le rappel des Evêques, à quoy on estoit fort éloigné de songer alors.

CHAP. X.

I. Cette epoque que S. Hilaire marque luy-même du temps qu'il composa son livre contre Constance, fait voir la fausseté de ce qu'Erasme a crû & persuadé ensuivie à plusieurs de ceux qui ont fait imprimer les ouvrages de ce Saint, qu'il n'a fait ce livre que depuis la mort de Constance. Il est vray que S. Hierosime les favorise beaucoup lorsqu'il dit que S. Hilaire a fait un ouvrage contre Constance déjà mort. Mais s'il a voulu marquer cet ouvrage même, & non quelque autre qui soit perdu, comme il y en a qui l'ont cru, S. Hilaire merite en cela plus de créance que tout autre. Aussi il seroit ridicule qu'un homme aussi grave & aussi sincere que S. Hilaire ait esté

de script.
c. 100.

K K K K

capable de faire un livre tel que celui-là après la mort de Constance, lorsque tout ce qu'il dit ne subsistait plus, & n'étoit plus nécessaire à dire. Mais comme nous avons dit, ce livre n'a peut-être paru qu'après la mort de Constance, si même ç'a été du vivant de S. Hilaire, & cela a pu tromper S. Hierosime.

2. Ce qui fait juger que les fragmens de S. Hilaire que Monsieur le Fèvre a donné au public en 1598. sont de ce livre touchant le Concile de Rimini, c'est que le titre du manuscrit porte que c'est le livre de S. Hilaire de Poitiers qui explique exactement, pour quelles raisons, comment, & à l'instance de qui on a assemblé le Concile de Rimini contre le symbole de Nicée. L'on voit par la préface & par d'autres endroits de cet ouvrage, qu'il a été écrit lorsque la persécution de l'Eglise duroit encore, & par conséquent du vivant de Constance. Il contenoit beaucoup de lettres & d'actes de Conciles, & commençoit par l'histoire du Concile d'Arles, dont il parle comme d'une chose fort recente. Il devoit contenir encore la justification entiere de S. Athanasie. Il y est aussi parlé à la fin de ce qui se passa à Constantinople après les Conciles de Rimini & de Seleucie. Ce qui nous en reste aujourd'hui consiste principalement en diverses lettres dont la plupart ne se trouvent en aucun autre endroit, & en quelques discours mêlez de costé & d'autre, sans qu'on y voye presque aucune suite; quoique le style & le genie de S. Hilaire s'y remarque assez pour ne pouvoir douter que cet ouvrage ne soit de luy. Blondel croit que ce qui est depuis la page 37. de la premiere impression, est tiré de quelque autre écrit fait plusieurs années depuis par S. Hilaire, & qui contenoit comme on le voit par la fin, les suites du Concile de Rimini & de Seleucie; ce qu'il juge de quelques lettres qui y sont, écrites en 363. & même en 366.

Ensuite de ces fragmens il y a comme un nouveau livre, qui contient aussi diverses pieces du même temps, & qu'on attribue comme le précédent à S. Hilaire. Il y en a néanmoins qui ne croient pas qu'il soit de luy, parce que

les paroles qui en lient quelquefois les pieces, sont indignes du style de ce saint Docteur. Les deux autres raisons qu'on en allegue ne le prouvent point du tout: mais cela ne diminue pas l'autorité des pieces de ce recueil qui se défendent assez d'elles-mêmes.

CHAP. XI.

Il est certain que Lucifer n'a composé ces livres que depuis que Constance ayant écrit à ceux d'Antioche contre Eudoxe en 358. l'eut ensuite défendu comme un docteur de la vérité, en prenant son hérésie comme la foy catholique: ce qu'on ne voit point qu'il ait fait avant la fin de l'an 359. & au moins il ne l'a pu faire qu'à la fin de 358. Celui qui est intitulé, Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu, cite celui des Roys apostats, & parle de la translation d'Eudoxe à Constantinople. Ainsi il n'a pu être écrit avant l'an 360. La seconde lettre de S. Athanasie cite cet ouvrage, & ainsi elle est de 360. ou 361.

CHAP. XII.

1. Socrate ne met l'ordination d'Eunome à la place d'Eleuse que sous Valens; mais il est démenti par S. Basile, par Theodoret l. 2. c. 25. & par Philostorge.

2. Cet Erenne selon S. Epiphane hær. 66. c. 20. & Sozomenel. 4. c. 29. ou Irenée selon la chronique de S. Hierosime, est appellé Arrene par Socrate l. 2. c. 35. & Arsène par Nicephore dans sa chronique. Car il est visible que c'est le même nom qui a passé par tous ces différens degrez. S. Epiphane met après luy un autre Cyrille, en quoy Baronius l'a suivi. Néanmoins le P. Petau dans ses notes soutient que c'est toujours le même Cyrille, lequel comme on le voit par la chronique de S. Hierosime, est remonté quatre diverses fois sur son siege, & a ainsi succédé en quelque sorte à Irenée & aux autres qu'on avoit mis en sa place. Ce sentiment est assurément le plus probable. Ce n'est pas qu'on ne pût dire que ce second Cyrille de S. Epiphane est cet Heracle que Socrate & Sozomene au même endroit mettent après Irenée & devant Hilaire qui fut le dernier usurpateur du siege de S. Cyrille. Mais comme S. Hierosime ne parle point du tout de cet Heracle, &

que S. Epiphane ne le met point non plus au moins sous ce nom, il est à craindre que ce ne soit un faux nom tiré de celui d'Hilaire.

CHAP. XIII.

Sozomene donne pour patrie à Eunome le village de Dacore en Cappadoce, peut-estre à cause des terres qu'il y possédoit, & où il finit enfin sa vie. Il se peut faire aussi que la terre de Dacore (car Philostorge ne dit point qu'il y eust de village de ce nom) fust dans le village d'Oltiere.

CHAP. XIV.

1. Le grec de cet endroit de Philostorge est obscur & corrompu. Le sens qu'y donne Godefroy dans les notes p. 256. & qui est assez probable, c'est qu'Eunome nioit le Fils semblable & dissemblable au Pere en toutes choses, disant qu'il estoit dissemblable en essence, & semblable selon les Ecritures en la maniere qui luy estoit propre & convenable.

2. Il est difficile de croire qu'Eunome ait comparu dans aucun jugement, puisqu'ayant fait long-temps après un écrit pour se defendre sous le titre d'apologie, la raison qu'il en rendit fut qu'il avoit esté condamné par default & sans estre ouï. Or cette raison cessoit s'il avoit comparu depuis dans un autre Concile plus considerable que celui de Constantinople où il avoit esté condamné.

CHAP. XV.

1. S. Hierosime met l'élection de S. Melece dès l'année 360. Mais il est constant qu'elle se fit dans le Concile assemblé à Antioche par Constance au retour de la guerre des Perses; & Socrate marque ce Concile sous les Consuls de l'année 361, à quoy mesme la suite de l'histoire que nous rapportons nous oblige assez.

2. Socrate & Sozomene ont écrit que S. Melece avoit esté estably Eveque de Sebaste après qu'Eustathe eut esté déposé en 360. par le Concile de Constantinople. Cela est absolument impossible, si l'on pretend, comme Socrate semble faire, que de Sebaste il fut fait Eveque de Berée avant que d'estre transféré à

Antioche, ce que nous allons examiner. Mais sans cela mesme il est fort difficile de croire que huit ou dix mois qu'il auroit gouverné les peuples de Sebaste, luy ayent pu suffire pour luy faire éprouver leur indocilité, & l'obliger à les abandonner comme toit a fait incapables de discipline. Et il faut bien dire qu'il estoit Eveque dès devant le Concile de Constantinople, s'il est vray qu'il se soit trouvé à celui de Seleucie, comme le dit Socrate.

Il est donc plus probable ou que S. Melece a esté Eveque de Sebaste devant Eustathe, & ainsi avant l'an 356. ou qu'Eustathe ayant esté déposé vers 357. par le Concile de Melitine, il fut mis alors en sa place; ce qui est d'autant plus favorable qu'il estoit de Melitine mesme. Et comme il y a bien de l'apparence qu'Eustathe ne ceda pas à cette deposition, ce fut peut estre ce qui causa la desobeissance du peuple qui avoit grand respect pour Eustathe, & obligea S. Melece à preferer sa tranquillité & son repos à un episcopat contesté, & dans lequel il ne trouvoit que du trouble & du déplaisir; ce qui estoit tout à fait contraire à sa douceur naturelle.

Il se peut faire aussi qu'on ait voulu de nouveau l'obliger à reprendre l'evêché de Sebaste en l'an 360. mais qu'il ne l'ait pas accepté.

3. S. Hierosime dans sa chronique, Rufin, Theodoret, Sozomene & Philostorge, ny aucun autre ancien auteur ne dit que S. Melece ait esté Eveque d'aucun autre endroit que de Sebaste & d'Antioche. Les nouveaux disent qu'il le fut encore de Berée, fondez sur ce que dit Socrate, qu'ayant esté fait Eveque de Sebaste il avoit esté transporté à Berée en Syrie. Je ne sçay si ces termes sont assez clairs ou l'autorité de Socrate assez grande pour assurer une chose difficile à croire, & inconnue à tous les autres historiens. Monsieur Valois dans ses notes p. 38. avoué qu'il ne se la peut persuader; & peut estre mesme n'est-ce pas le sens de Socrate qui est assez brouillé dans cet endroit. Car faisant en un autre lieu une enumeration de ceux qui avoient changé d'evêché, il n'oublie pas S. Melece; mais il dit seulement qu'il avoit esté Eveque de Se-

K K K K ij

l. 2. c. 34.

Ref. l. 1. c. 24.
Theod. l. 2. c. 27.
Soz. l. 4. c. 27.
Phil. l. 5. c. 1.
l. 2. c. 34.

l. 7. c. 35.

l. 7. c. 17.

Gregor. Hist. cont. Eunom. l. 1.

Theodoret. l. 2. c. 27

Soc. l. 2. c. 35.

Soc. l. 2. c. 33.
Soz. l. 4. c. 24.

baste & puis d'Antioche, sans parler de Berée. Il y a donc bien de l'apparence, comme remarque Monsieur Valois, qu'il vint de Sebaste à Berée, non pour en estre Evêque, mais pour y vivre en repos, comme Theodoret témoigne qu'il avoit fait après avoir quitté la ville & l'Evêché de Sebaste. On voit par le même Theodoret dans l'histoire des solitaires, & par les lettres de S. Basile, qu'Acace & divers autres vivoient avec beaucoup de piété dans les deserts d'autour de Berée.

l. 2. c. 27.

4. On ne voit pas bien le sujet que les Ariens avoient de se tenir si assurés que S. Melece estoit à eux. Socrate dit qu'il avoit signé le formulaire d'Acace dans le Concile de Seleucie. Néanmoins son nom ne s'y trouve point parmi les signatures des autres, & nous ne voyons point qu'aucun autre historien l'accuse de cette faute. S. Epiphane seul favorise tout à fait Socrate, joignant par deux fois S. Melece avec Acace dans la narration du Concile de Seleucie, quoy qu'y meslant en un endroit Euzoïus d'Antioche, il donne lieu de croire qu'il parle en general des divisions des Ariens. Que si S. Melece a esté effectivement engagé dans un party si criminel, cela nous donne lieu d'adorer davantage la puissance de la grace qui l'a rendu Saint parmi de si grands obstacles, & en un moment a fait d'un heretique ou d'un lâche l'un des plus genereux & des plus illustres Confesseurs de la verité qui ait esté dans son siecle.

l. 2. c. 34.

har. 73. c.
23. & 27.

l. 2. c. 27.

5. Theodoret dit que les Acaciens demandoient que Constance le fist Evêque d'Antioche, sans se soucier des loix de l'Eglise qu'ils avoient accoutumé de violer lorsqu'il s'agissoit de procurer l'avantage de leur party. On ne voit pas bien néanmoins en quoy Theodoret met ce violement des canons, si ce n'est en ce qu'ils rendoient Constance maistre des affaires de l'Eglise. Car pour ce que les autres disent qu'on le transféroit du siege de Sebaste à celui d'Antioche, en quoy Rufin se plaint qu'on violoit les decrets du Concile de Nicée, cela ne regarde pas Theodoret, qui reconnoist qu'il estoit alors sans employ, n'y ayant point de canons qui deffendent de donner une Eglise à celui qui en a quitté

l. 1. c. 24.

une autre, lorsque ç'a esté pour une cause legitime, telle qu'est sans doute la desobeissance d'un peuple.

C H A P. XVI.

1. Socrate & Sozomene disent que quand S. Melece fut arrivé à Antioche, il se contenta d'abord de faire des discours de morale, & puis se declara sur la foy, & confessa clairement que le Fils est de la même substance que le Pere. Nous ne voyons pas moyen d'accorder l'un & l'autre point avec ce que nous avons rapporté de Theodoret, de S. Epiphane & de S. Chrysofome.

l. 2. c. 34.
l. 4. c. 27.

2. Il est difficile d'accorder ce que S. Chrysofome dit icy, avec ce que S. Epiphane nous assure que S. Melece fut contraint de sortir d'Antioche durant la nuit. C'est ce qui a obligé Bollandus a rapporter cette action si genereuse de S. Melece à son troisième bannissement sous Valens; à quoy néanmoins S. Chrysofome ne donne pas de lieu, si ce n'est en ce qu'il semble ne reconnoistre qu'un exil de S. Melece, au lieu qu'il y en eut trois. S. Epiphane d'autre part n'est pas moins confus, puisqu'il dit que Melece avoit esté banni par Constance jusqu'au temps où il écrivoit, qui estoit en 376. quoy qu'il eust esté rappelé deux fois depuis.

har. 73. c.
34.

C H A P. XVII.

1. Nous trouvons dans S. Athanase qu'Euzoïus avoit esté depôsé non seulement durant qu'il estoit diacre, mais depuis même qu'il eut esté son siege à Antioche, c'est à dire depuis qu'il en eut esté fait Evêque. Il est aisé de croire qu'après la mort de Constance les Evêques orthodoxes prononcèrent des anathemes contre luy: ce qui n'empescha pas néanmoins que les Ariens ne le reconnussent toujours pour Evêque, & même qu'il ne soit demeuré maistre des eglises d'Antioche jusqu'en l'an 376. qu'il mourut. Mais S. Athanase paroist vouloir dire qu'il fut depôsé du temps même de Constance; à quoy nous ne voyons aucun jour, n'y ayant point d'apparence que les orthodoxes qui estoient alors dans la dernière oppression, ayent pu tenir aucune assemblée contre luy du vivant de celui qui luy

de synod.
p. 907.

avoit donné cette dignité, & qui voulut en mourant recevoir le baptême de sa main. Ainsi il semble qu'il faut réduire cette deposition à quelque protestation que S. Melece fit contre son intrusion, & qui eut son effet à l'égard des orthodoxes d'Antioche qui ne voulurent point le reconnoître.

2. L'église des Apôtres estoit appelée la Palée ou *la vieille*, soit qu'elle fust la plus ancienne église d'Antioche, soit qu'elle fust dans un quartier qui portoit le nom de *la vieille ville*; car elle est quelque fois appelée *ἡ παλαιὰ*, comme la cathédrale d'Alexandrie se nommoit la Césarée à cause du quartier où elle estoit.

CHAP. XVIII.

1. Ces Exouctiens ainsi que leur nom le marque, estoient les mêmes que les Aécians ou Anomœens, & ainsi on ne les doit pas confondre avec les Exacionites ou Exocionites, qui estoient selon Theodoret les mêmes que les Eudoxiens, c'est à dire l'ancienne secte des Ariens dont tous les autres s'estoient séparés; ny dire comme on fait, que Theodoret qui le pouvoit mieux sçavoir que le Sieur Godefroy commentateur de Philostorge, se trompe lorsqu'il dit que ces Exocionites tiroient leur nom du lieu où ils s'assembloient. La chronique d'Alexandrie parle diverses fois de ces Ariens Exocionites, & Theophane en quelques endroits.

2. On peut conter pour le premier formulaire des Ariens la lettre celebre qu'Arius & les premiers disciples écrivirent d'abord de Nicomedie à S. Alexandre, où ils font une exposition assez claire de leurs véritables sentimens.

Ainsi le second sera celui qu'Arius & Euzoïus présenterent à Constantin après leur rappel, & qui est rapporté par Socrate. Il fut approuvé par le Concile de Jerusalem en 335.

Le troisième sera celui que nous voyons avoir esté fait au Concile de Constantinople contre Marcel en 336. mais que nous n'avons pas.

L'on doit mettre ensuite les deux formulaires du Concile d'Antioche en 441. avec celui qui y fut dressé par Theophrone, & signé de tous les autres.

Le septième est celui qui fut fait peu de mois après, & apporté en France à Constant en 342. par Narcisse & trois autres.

Le huitième est la grande exposition apportée en 345. en Italie par Eudoxe & les autres.

Le neuvième est celui du faux Concile de Sardique ou de Philippopoli en 347. rapporté par S. Hilaire.

Le dixième est celui du Concile de Sirmich assemblé en 351. contre Phostin.

L'onzième est l'impieté de Sirmich attribuée à Osius & à Potame en 357.

Le douzième est la lettre du Concile d'Ancyre, ou au moins les douze anathématismes rapportés par S. Hilaire, & signés à Sirmich en 358.

Le treizième est la troisième confession de Sirmich datée du 22. may 359.

Le quatorzième est celui qui fut dressé par les Acaciens au Concile de Seleucie le 28. septembre 359.

Le quinzième est celui de Nicé signé à Rimini, à Constantinople, & presque par tous les Evêques de l'Empire.

Le seizième & dernier est celui qu'ils composèrent dans leur conciliabule d'Antioche en 361. qui estoit le pire de tous, & si méchant qu'ils n'osèrent le faire paroître.

CHAP. XIX.

1. Il est visible par les paroles mêmes de la seconde apologie, qu'elle a esté faite pour montrer 1. que la cause de S. Athanase ne pouvoit plus estre jugée de nouveau, après l'avoir esté solennellement par les Conciles d'Alexandrie, de Rome & de Sardique, dont le jugement avoit esté confirmé par la retractation d'Ursace & de Valens; Et 2. que le jugement rendu en sa faveur avoit esté fondé sur la vérité & sur la justice, & non sur des considérations humaines.

L'idée naturelle que donne la lecture de ce livre est donc que le Saint l'a fait lorsque Constant estant mort, Constance commença de nouveau à poursuivre sa condamnation. De sorte qu'il n'est pas hors d'apparence que les deux endroits où il est parlé de la chute de Libere & d'Osius, ont esté ajoutez depuis par S. Athanase, comme nous avons re-

p. 394.

p. 395.

de synod.

in frag.

Athanas. de

synod. p.

900.

p. 902.

de synod.

Athanas. de

synod. p.

375.

p. 904.

p. 905.

p. 720.

p. 777.

806.

l. 4. h. 8.

fab. c. 3.

Athanas. de
synod. p.
885.

l. 1. c. 19.

Athanas. de
synod. p.
890.

p. 892. 893.

p. 894.

marqué qu'il a fait aussi une pareille addition dans le traité des Synodes. Et il estoit comme nécessaire d'ajouter icy ces deux endroits, pour répondre aux chicaneries que les ennemis du Saint eussent pu faire sur l'avantage qu'il tiroit de la fermeté de ces deux Evêques qui ne persévererent pas. En effet ce qu'il dit de leur faute est compris dans deux parenthèses sans lesquelles le sens subsiste fort bien ; & mesme la seconde embarrassé le discours, & n'est pas dans son lieu naturel, parce que la suite du texte ne permettoit pas qu'on la mist mieux.

2. Erasme & Rivet ont voulu rejeter ce traité comme n'estant pas de S. Athanasé, & pretendant qu'il est d'un homme sans esprit, & qui n'avoit rien à faire. Mais nous doutons fort qu'on s'en rapporte à leur jugement. Ils ajoutent que c'est quelqu'un qui a voulu imiter le livre de S. Athanasé à Serapion. Je ne sçay pas quel autre livre ils entendent, si ce n'est la lettre à Serapion qui est dans le second tome, & qui n'est que l'abbregé que S. Athanasé fit ensuivte de ce traité du S. Esprit.

LIVRE X. CHAP. II.

1. L'ÉPIÏTRE 52. de Julien est datée lu premier aoust à Antioche. Ammien Marcellin n'est pas contraire à ce que nous disons qu'il y estoit dès la fin de juin, & la suite le confirme assez. Il faut néanmoins si cela est qu'il ait fait une extreme diligence dans ce voyage, puisque le P. Petau dans ses notes p. 279. 286. tire de sa sixième oraison p. 339. qu'on approchoit déjà du solstice d'esté lorsqu'il estoit encore à Pessinunte.

1, 2. 6. 22. 2. Rufin raconte sous l'episcopat de Theophile & le regne de Theodose, une histoire si semblable à cette sedition, particulierement pour son origine, qu'il est difficile de croire que ce ne soit pas la mesme, & en ce cas comme Rufin parle d'une chose qu'il pouvoit luy-mesme avoir veüe, il ne faudra pas douter que Socrate & Sozomene ne se trompent, ce qui ne leur est que trop ordinaire, lorsqu'il la mettent sous Julien ou sous Constance. Néanmoins comme les mes-

mes historiens rapportent encore sous Theodose celle dont parle Rufin, on ne trouvera point mauvais que n'ayant pas de preuve qu'ils se trompent, nous ayons mis icy ce qu'ils en disent, n'estant nullement impossible que deux histoires semblables soient toutes deux vraies.

3. Quelques-uns comme Baronius, ont pretendu que Diodore faisoit lecteurs ces enfans dont il coupoit les cheveux, & le Sieur Valois avoit d'abord suivy ce sens ; mais il l'abandonne aussitost, parce que Diodore n'estoit point Evêque, mais laïque & Comte. Aussi les payens ne se seroient pas beaucoup mis en peine qu'il eust fait autant de lecteurs qu'il eust voulu, puisqu'il ne pouvoit pas prendre leurs enfans pour cela, mais seulement ceux des chrestiens. Il est visible aussi que le sens de Baronius, qui peut paroistre d'abord assez naturel, n'est point du tout celuy de l'auteur. Et quant à ce qu'il allegue Herodote, pour montrer que les prestres d'Egypte rasoient non seulement les cheveux, mais aussi tout ce qu'ils avoient de poil sur le corps, & qu'ainsi Diodore suivoit plustost les payens en faisant couper les moustaches des enfans, qu'il ne s'opposoit à eux ; cette objection ne peut estre fort considerable, puisque les superstitions des payens estoient souvent contraires les unes aux autres.

Ann. 162. 5.
107.

Herod in
Euseb.

CHAP. IV.

1. S. Gregoire dit que ce gouverneur estoit Philagre ; ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'il dit que l'entrée de S. Athanasé qu'il décrit, & qu'il dit avoir precedé celle de Philagre, estoit à la fin de la seconde persecution au moins. Car si cela est vray, celle de S. Athanasé estoit ou en certe année si c'estoit après la mort de Georges comme il le dit, ou au plustost en 349. lo sque le Saint revint pour la seconde fois d'Occident. Et cependant Philagre fut préfet pour la seconde fois dès 341. Il faut donc que S. Gregoire n'ait pas assez demeslé la suite des choses, & que ce qui fut dit à l'entrée de Philagre, regarde non le retour de S. Athanasé sous Julien, mais la reception qu'on luy fit en 338. lorsqu'il re-

vint de son exil des Gaules. S. Gregoire ne sçavoit pas non plus qui estoit Philagre; car il ne l'eust jamais loüé comme il fait.

2. Le grec n'exprime pas si cet homme parloit de l'entrée qu'on avoit fait à Constance, ou de celle qu'on luy eust pû faire s'il fust venu à Alexandrie. Nous avons suivi le dernier, parce que nous n'avons aucune marque qu'il soit jamais venu en Egypte.

CHAP. V.

1. Theodoret dit que S. Eusebe avoit prié Lucifer d'aller à Alexandrie, s'offrant pour luy d'aller à Antioche pour travailler à la reunion de cette Eglise. Il est toujours certain que Lucifer alla à Antioche, & S. Eusebe à Alexandrie.

l. 1. c. 27. 2. Rufin dit que Lucifer ayant alors envoyé un diacre à Alexandrie, s'en alla en diligence à Antioche; & dans le chap. 30. il suppose que S. Eusebe avoit esté à Antioche avec luy, & qu'il avoit promis en partant de cette ville, qu'il feroit en sorte dans le Concile qu'on ordonneroit un Eve sque que les deux partis de S. Melece & des Eustathiens seroient bien aises de recevoir, & mesme qu'il en estoit demeuré d'accord avec Lucifer, lequel cependant avoit promis de n'ordonner point de nouvel Eve sque. Mais outre que ces choses s'accordent assez mal ensemble, ce qui fait mesme que Sozomene a mal pris le sens de Rufin, il n'est pas bien croyable que ceux qui avoient temoigné un si grand amour pour S. Melece, consentirent à l'abandonner, comme le discours de Rufin le suppose.

CHAP. VII.

ad fol. 812. 1. Lucifer & Cymace sont mis par S. Athanasie au nombre des Confesseurs de la foy; mais le schisme a empesché Lucifer de conserver cet honneur. Anatole pourroit bien estre Anatole de Bérée qui est marqué dans le Concile d'Antioche de l'année suivante, où l'on trouve aussi Patrice de Palte; ce qui peut montrer que Cymace estoit mort avant la fin de l'an 363.

ad Antioch. ap. Alex. 2. Je ne sçay pourquoy les mesmes Eusebe & Astere p. 574. & 580. sont mis entre ceux à qui cette lettre est écrite, &

p. 580. entre ceux qui l'écrivirent, quoy qu'il soit visible par la lettre mesme p. 575. & 579. qu'ils estoient à Alexandrie lorsqu'elle fut écrite, & qu'ils l'y signèrent p. 580. Il faut donc dire ou que c'est une faute de les mettre parmy ceux à qui elle fut adressée, comme a cru Baronius *ann. 362. 5. 219.* ou ce qui est peutestre plus vraysemblable, qu'elle leur est adressée parce que c'estoit l'instruction dont ils se devoient servir dans leur legation, & qu'ils la signent pour monstrer qu'ils en suivent la doctrine & les decisions, & qu'ils acceptent la commission que le Concile leur donne.

Nous citons cette lettre comme si elle estoit écrite à ceux d'Antioche, pour suivre les imprimez qui luy donnent cette inscription qui n'a point de fondement. Car quoy qu'elle regarde les siédes d'Antioche, neanmoins c'est aux Eve sques Eusebe, Lucifer, Astere, Cymace & Anatole qu'elle est adressée.

CHAP. VIII.

1. Il est difficile de deviner à quoy songeoit Socrate lorsqu'il a dit que le Concile d'Alexandrie avoit ordonné de ne se point servir du mot de subsistance, comme n'estant pas dans les Ecritures, *l. 3. c. 6.*

2. Le P. Labbe prétend que ce fut S. Astere qui alla querir S. Julien Sabbas vers l'an 571. mais l'histoire de Theodoret qu'il cite, & qui est celle de la vie de S. Julien, fait voir que c'est un Astere Abbé qui ne fut jamais Eve sque. *de script. t. 1. p. 110. p. 786.*

CHAP. IX.

1. Le Cardinal Baronius met la mort d'Alexandre d'Antioche en l'an 411. Si cette supputation estoit juste, il faut nécessairement oster quatre ou cinq ans du conte de Theodoret. Mais il y a apparence qu'elle n'est pas trop certaine,

puis que B'ondel dit que Theodote n'a succédé à Alexandre qu'en 419. Nous examinerons peutestre un jour cette difficulté. *de la prim. p. 1197.*

Baronius prétend aussi que Paulin avoit esté ordonné Eve sque avât le Concile d'Alexandrie, & que ce Concile approuva son ordination. Il allegue pour preuve qu'il y avoit de ses legats dans le

Concile, & que Paulin luy-mesme le soufcrivit. Il est visible que la soufcription de Paulin ne prouve rien, puis-que le texte porte qu'il signa lorsque la lettre du Concile eut esté apportée d'Alexandrie, ou plustost lorsque S. Athanase vint à Antioche un an après tout cecy : & Baronius n'a garde de dire que Paulin a esté présent au Concile. Que s'il fait fort sur ce qu'il dit que le Concile d'Alexandrie voulut qu'il signast, c'est à luy à voir sur quoy il se fonde pour le dire, quoy qu'après tout quand il auroit signé dans le temps de ce Concile, il l'auroit pû faire sans estre Evefque comme chef de l'Eglise des Eustathiens.

Pour ce qui est de ses legats, on n'en peut rien conclure non plus, puis-que par la mesme raison il avoit droit de deputer au Concile.

Mais cette lettre mesme du Concile d'Alexandrie fournit des marques suffisantes que Paulin n'estoit pas alors Evefque, ou qu'on ne le sçavoit pas encore, quand mesme l'autorité de Rufin & des autres historiens ne seroit pas aussi formelle que Baronius reconnoist qu'elle l'est. Car cette lettre regardant principalement les affaires de l'Eglise d'Antioche, elle devoit estre adressée à Paulin avant tout autres ; & néanmoins elle ne luy est point du tout adressée. Il n'y est aussi jamais parlé de Paulin en particulier, mais seulement de ceux de la communion de Paulin en general. On ne luy donne point le nom de frere, qu'on ne luy pouvoit refuser si on le reconnoissoit comme Evefque. On luy prescrivit mesme en quelque maniere de recevoir les communicateurs de Melece. On parle bien de les reunir avec ceux de Paulin, mais jamais de les soumettre à Paulin. On traite mesme les uns & les autres presque avec une entiere égalité ; & lorsqu'il s'agit du lieu où on s'assemblera après l'union, la chose n'est point remise à la discretion de Paulin, mais au consentement de tous les peuples.

Que s'il n'eust esté question que de faire consentir ceux de la communion de Melece à obeir à Paulin, quel besoin avoit le Concile d'y vouloir aller, & ne le pouvant pas, d'y envoyer les deux

plus grands Evefques d'entre eux ? Il y avoit déjà trois autres Confesseurs à Antioche, & toutes les conditions de l'accord estoient réglées par les termes mesmes du Concile.

On ne voit pas aussi pourquoy S. Eusebe de Verceil arrivant à Antioche desespéra fitost d'y pouvoir rétablir la paix, comme tous les historiens le disent, ny quel sujet de prise il put avoir sur cela avec Lucifer, s'il trouvoit les choses au mesme estat que le Concile d'Alexandrie les avoit conçeuës en l'y envoyant.

Il y a donc bien plus d'apparence que Paulin ne fut fait Evefque d'Antioche que durant le Concile ou après.

2. Socrate l. 3. c. 7. & Sozomene l. 5. c. 12. ajoute que S. Eusebe promit de corriger dans un Concile ce qui avoit esté fait ; mais cela ne vient que d'avoir mal entendu Rufin qui est embrouillé en cet endroit.

3. La chronique d'Alexandrie faite ou alterée par un Ariens, comme on le voit par cet endroit & par divers autres, dit que S. Melece après estre revenu s'empara de force de la Palée par le moyen de ses sectateurs, quoyque le Concile d'Alexandrie & les anciens auteurs fassent voir que cette eglise appartenoit à la communion de S. Melece devant son retour.

La mesme chronique marque entre ceux de son party le prestre Diogene déposé par les heretiques, & Vital alors laïque & depuis prestre, qui le quitta quelque temps après, & se fit un des chefs des heretiques Apollinaristes.

CHAP. X.

Socrate l. 3. c. 7. & Sozomene l. 5. c. 12. écrivent que Lucifer demeura toujours dans les sentimens de l'Eglise à cause de la signature de son diacre, mais que ceux que son mécontentement avoit separez de l'Eglise, en demeurèrent separez, & formerent le schisme des Luciferiens. Ce rapport est assez favorable à Lucifer : mais ils l'ont apparemment prétendu tirer de Rufin qu'ils n'entendoient pas ; & les autoritez contraires sont trop fortes pour avoir égard à ces deux historiens peu exacts, & dont le recit mesme se combat. Car si Lucifer est demeuré dans les sentimens du Concile d'Alexandrie, pourquoy son mécontentement

Epiphan.

*Athan. p.
575. 576.*

ment separoit-il personne de l'Eglise ?

2. Pour les honneurs que l'on prétend estre ou avoir esté rendus à Lucifer en Sardaigne, Baronius soutient qu'on ne luy en rend presentement aucun, & qu'on ne scauroit trouver de preuve qu'on luy en ait jamais rendu. Et quant à ce que l'on a voulu dire qu'il est invoqué dans l'Eglise de Verceil, ce Cardinal maintient par le témoignage de l'Evesque mesme de Verceil que cela est absolument faux. Et en effet, la seule chose qu'on en rapporte est un hymne, ou après avoir parlé de S. Eusebe, de S. Denys de Milan & de Lucifer, cette Eglise invoque ces Saints en general, ce qu'il n'est nullement necessaire de rapporter à tous les trois.

Mais quand l'Eglise de Verceil, celle de Sardaigne & beaucoup d'autres encore honoreroient Lucifer comme un Saint, ce ne sera jamais une preuve capable de persuader la sainteté à ceux qui savent combien il s'est glissé d'erreurs en ces sortes de choses, que l'Eglise a esté obligée de retrancher ou de tolerer. On voit par la notice de l'Eglise d'Afrique qu'il y a eu depuis un second Lucifer de Cagliari mis entre les Evesques qui vinrent à Carthage soutenir la foy catholique sous Hunneric.

CHAP. XI.

Baronius croit que Gregoire d'Elvire est mort enfin dans la communion catholique, parce, dit-il, qu'il a esté loué par quelques orthodoxes; ce que nous ne trouvons point, puis qu'Isidore qui est le seul qui en parle avec éloges, est un auteur supposé selon Baronius mesme, & ne fait que copier Marcellin. Il ajoute pour seconde raison que son nom est parmy ceux des Saints le 24. avril; ce qui est vray des martyrologes de Rome & d'Usuard: mais je ne scay si cela suffit pour un homme qui a esté certainement plus de vingt ans dans le schisme, & qu'on ne voit nulle part en estre revenu. Pour ce que S. Hierosime dit dans sa chronique qu'il ne s'est jamais meslé dans la corruption de l'herésie, Baronius mesme l'explique du schisme de Lucifer, & la requeste de Marcellin faite depuis la chronique de

S. Hierosime, fait que nous n'en pouvons douter.

CHAP. XII.

1. Baronius croit que c'est le pere d'Evagre qui succeda depuis à Paulin dans l'evesché d'Antioche; mais Bollandus soutient contre luy par plusieurs raisons que c'est Evagre mesme.

Bolland.
7. Janu.
P. 114. 115.

2. Monsieur le Fèvre précepteur du feu Roy Louis XIII. nous a donné ce Concile dans les fragmens de S. Hilaire. Le titre porte qu'il a esté tenu *apud Pharisæam civitatem*, ce que luy & Baronius, & tous les autres expliquent sans difficulté de Paris.

Baronius met ce Concile sur l'année 362. §. 25. 256. entre ceux qui furent tenus d'abord dans les Gaules pour y rétablir la foy: & en effet, ce que les Evesques y disent qu'ils avoient appris les sentimens des Orientaux par leur lettre à S. Hilaire, est favorable pour croire que c'estoit dès le commencement de la paix de l'Eglise; comme d'autre part il semble que ce n'estoit pas avant l'an 362. puisqu'on a peine à voir quand les Orientaux ont pu avant ce temps-là parler aussi clairement contre les Ariens, comme il paroist qu'ils avoient fait dans leur lettre.

Blondel dans son livre de la primauté p. 127. met ce Concile au temps où les Semiariens voyerent Eustathe, Silvain & Theophile en Occident, pour obtenir par le moyen des Occidentaux & par l'autorité de Valentinien quelque support contre Valens & les Ariens, ce qui se fit en l'an 366.

Mais ce sentiment reçoit beaucoup de difficulté 1. parce que dès le temps de Julien les Semiariens avoient condamné le formulaire de Rimini, & approuvé de nouveau celui d'Antioche, où le fils est appellé image sans difference de la substance du pere. 2. parce que les Semiariens qui deputerent en 366. à tous les Evesques d'Occident, avoient aussi écrit diverses lettres aux mesmes Evesques d'Occident. & par conséquent à ceux de France: Or le Concile de Paris répond à une lettre adressée à S. Hilaire, & n'en marque aucune autre qui leut ait esté écrite. 3. ce que les Semiariens.

Socrat. l.
4. c. 10.
Soz. l. 6.
Hil. fragm.

demandoient proprement aux Evêques en 366, c'estoit que par leur moyen ils pussent obtenir quelque support de Valentinien. Il n'y avoit point d'Evêques qui les pussent plus servir en cela que ceux de France, où Valentinien demeuroit ordinairement, sur tout estant assemblée à Paris qui estoit le séjour de Valentinien en 366. & néanmoins la lettre de ce Concile ne dit pas un mot sur cet article.

Voilà les raisons qui nous ont fait mettre ce Concile en 362, avec Baronius. Il pourroit peutestre bien néanmoins s'estre tenu dès l'an 360, quelque temps après le retour de S. Hilaire & la revolte de Julien. On a veu dans le livre precedent chap. 7. que les Semiariens qui avoient assez bien agi à Constantinople pour estre estimez orthodoxes, selon ce que dit S. Hilaire dans son livre des Synodes, ayant esté bannis au commencement de l'an 360, avoient écrit par tout contre Eudoxe & les Ariens de son party, & que mesme selon Philostorge, ils s'estoient retractez de la signature du formulaire de Rimini, & declarez les uns pour la ressemblance de substance, & les autres pour la consubstantialité. Il n'est pas difficile de croire qu'ils écrivirent aussi à S. Hilaire, & que c'est à cette lettre que répond le Concile de Paris. Ce qui y est dit à la fin des députez du Concile de Rimini, favorise beaucoup cette conjecture.

3. Le latin est corrompu en cet endroit : nous y donnons le sens qui nous paroist le plus probable, & qui au moins est conforme à ce qui se passa à Constantinople à la fin de 359. entre les derniers deputez du Concile de Rimini & ceux du Concile de Seleucie. Voyez l. 9. c. 4. Selon ce sens il faut dans le latin *impietatem* pour *pietatem*, *vestra* pour *nostra*, *tantarum* pour *tantam rem*.

CHAP. XIII.

Cette lettre de Julien fixe le temps de tout ce que S. Athanase fit sous son regne. Car on y voit que S. Athanase ne sortit d'Alexandrie que vers le premier de decembre de l'année 362. comme on n'en peut douter. Et comme il y avoit demeuré assez long-temps depuis son retour pour meriter l'indignation de l'en-

fer & de Julien, on ne peut manquer à mettre ce retour le plustost qu'il se peut, c'est à dire vers le mois de juillet ou d'aoust; puisque Julien n'estant arrivé à Antioche qu'à la fin du mois de juin, le martyre de S. Arteme & la mort de Georges arriverent depuis qu'il fut à Antioche, & avant que S. Athanase revint à Alexandrie : ce qui est une preuve invincible que S. Arteme ne peut estre mort le 20 d'octobre comme le portent ses actes, mais vers le mois de juillet.

Il y a de l'apparence que le Concile d'Alexandrie se tint aussitost après le retour de S. Athanase.

LIVRE XI. CHAP. I.

1. **T**heodoret & Rufin témoignent que le Roy de Perse envoya des vivres aux Romains: les autres historiens n'en parlent point, & Airmien dit expressément que l'armée souffrit une tres-grande famine presque jusqu'à Nisibe.

2. Un moine d'Antioche nommé Jean dont l'histoire finit au temps de Phocas, & dont Constantin Porphyrogenete nous a conservé des extraits, dit que Jovien quitta si promptement Antioche, à cause des insultes que les habitans faisoient & à luy à l'occasion de la perte de Nisibe, & à la femme parce qu'elle avoit fait brûler un temple dont Julien avoit fait une bibliotheque. Il dit encore beaucoup d'autres choses au desavantage de Jovien; & tout cela est encore plus étendu dans Suidas qui l'avoit apparemment pris de luy. Ce qu'on peut dire à cela, c'est qu'il ne seroit point étonnant que Jovien eust porté dans l'esprit du peuple la peine & la honte du malheureux succez de la guerre de Perse qui se devoit attribuer toute entiere à la temerité de Julien. Mais néanmoins il y a lieu de se deffer du témoignage de ces auteurs si éloignez des choses qu'ils rapportent, puis qu'Ammien Marcellin qui estoit à Antioche avec Jovien, n'en dit rien du tout, & ne rend point d'autre raison de ce que Jovien sortit sitost d'Antioche, que son inquietude & la nécessité des affaires qui le

Basil. ep.
72. 75.
Phil. l. 5.
6. 1.

l. 25. p.
306.

fit sortir de Tarfe, & faire tout son voyage avec la mesme précipitation. Et on ne peut pas dire qu'un payen comme il estoit ait voulu épargner la memoire de Jovien, ou qu'il ait crû ces particularitez indignes de l'histoire, puisqu'il rapporte bien les railleries ou plustost les injures du mesme peuple d'Antioche contre Julien.

Pour les autres choses que Jean d'Antioche & Suidas disent au defavantage de Jovien, il faut qu'ils ayent suivi des memoires faits par quelque ennemy de ce Prince. Car on verra par la suite que les auteurs contemporains, payens & chrestiens, en parlent tout autrement.

CHAP. II.

Nous ne voyons aucun moyen de douter de la verité de cette lettre, & la difficulté que quelques sçavans hommes font de la recevoir, vient apparemment de ce qu'ils la confondent avec une autre lettre du Saint à Jovien, qui est dans le second tome de ses œuvres p. 34. & qui ne paroist estre qu'un fragment de quelque plus grand ouvrage. Il y traite de la foy, & principalement de l'Incarnation, après laquelle il ne veut reconnoistre en JESUS-CHRIST qu'une nature & une hypostase commune.

Un anciẽ auteur cite la mesme doctrine d'une lettre d'Apollinaire à Jovien que les Eutychiens attribuoient à S. Athanase, mais les paroles qu'il en rapporte sont dans un autre petit traité sur l'Incarnation qui est aussi parmi les autres œuvres du Saint tom. 2. p. 30.

CHAP. III.

Philostorge dit que lorsque Jovien estoit encore à Edesse, Candide & Arien qu'Aëce avoit établis Evêques de son party dãs la Lydie, vinrẽt trouver ce prince dõt ils estoient parens, & s'opposèrent de tout leur pouvoir à Athanase qui s'efforçoit de gagner son esprit; mais que l'Empereur ayant examiné dans une conférence ce que disoient les uns & les autres, il ne voulut point alors se déclarer ouvertement pour personne. Le silence de tous les autres historiens sur ce fait en est de luy-mesme une suffisante refutation; mais de plus il suppose que S. Athanase se soit trouvé à Edesse, ce que nous ne croyons pas pouvoir dire.

CHAP. IV.

1. On pourroit dire que Maris Evêque de Calcedoine estoit mort, & que Magne luy avoit succédé: neanmoins Maris vivoit encore sous Jovien selon Philostorge, & l'histoire trip. rite appelle Magne Evêque de Calcide.

La vie de S. Porphyre parle de S. Irénion de Gaze avec beaucoup d'éloges: son nom se lit dans le martyrologe le 16. de decembre.

Pison d'Auguste estoit peuteestre Evêque d'Augustople qu'on met dans la troisième Palestine.

2. Nous avons parmi les œuvres de S. Athanase un écrit qui est visiblement contre cette lettre du Concile d'Antioche. L'auteur après avoir fort bien prouvé que le terme de semblable en substance ne suffit pas, & quoy qu'il ne soit pas mauvais, rapporte ensuite à ce seul mot toute la declaration du Concile, & par ce moyen donne un mauvais sens aux expressions les plus catholiques dont il se sert: de sorte que l'on peut dire qu'il y a plus de subtilité que de solidité dans cette piece, dont le corps est encore moins injurieux que le titre, qui est conceu en ces termes, *Refutation de l'hypocrisie de Melece, d'Eusebe de Samosate, & des autres heterodoxes.* Aussi ne croit-on plus maintenant que cet écrit soit un ouvrage de S. Athanase, & quelques-uns l'attribuent à Paulin d'Antioche ou à quelqu'un de son party.

S. Hierosme qui estoit de la communion de Paulin, en donne des marques particulieres en cette rencontre, lorsqu'il dit selon tous les exemplaires de sa chronique, que le Concile d'Antioche ayant condamné la consubstantialité & la différence de substance, établit le dogme Macedonien qui tenoit le milieu entre les deux.

CHAP. V.

Cet endroit est aussi interrompu dans le grec: il y a neanmoins quelque chose de plus que dans le françois; mais nous ne l'avons pas entendu.

CHAP. VI.

Idace met la mort de Jovien au 19. de février, Socrate l. 3. c. 22. au 17. c'est à dire la nuit d'entre le 16. & le 17. pour l'accorder avec Eutrope qui dit que ce fut le 16. en quoy il est appuyé de l'au-

l. 26.

torité d'Ammien, qui dit que l'Empire fut dix jours sans Prince avant la proclamation de Valentinien, qui se fit constamment le 26. du même mois.

CHAP. VII.

l. 7. c. 7.

1. D'autres l'appellent Comte des Cornets. Voyez Philostorge, & la chronique d'Alexandrie.

2. Sozomene dit que cela arriva dans les Gaules; ce qui est contre Theodoret, & même ne se peut soutenir, puisqu'il ne sacrifia pas encore publiquement, & n'estoit pas maître de la ville de Melitine ny de celle de Thebes, pour y reloger personne. Mais Sozomene semble avoir confondu la confession de Valentinien sous Julien avec la disgrâce qui luy arriva dans les Gaules en l'an 357. lorsque Constance sur une calomnie luy osta un regiment de cavalerie dont il estoit colonel.

l. 4. c. 1.

Socrate dit que Julien le voulant contraindre luy & Valens son frere de sacrifier, ils aimerent mieux abandonner l'épée, mais que Julien ne laissa pas de les retenir. Cela peut-estre alléz conforme à Zosime, qui dit que le philosophe Maxime l'accusa devant Julien d'avoir commis quelque faute contre l'honneur des idoles par l'amour qu'il avoit pour la religion chrestienne; mais que le soin & l'embarras où l'on estoit pour les affaires de l'estat & de la guerre, le tirerent du peril où cette accusation le mettoit. Les autres historiens & Rufin avec eux, disent tous que Valentinien fut dépoüillé de sa charge; & pour Valens, nous ne trouvons personne qui en parle, non pas même Philostorge l'historien des Ariens, lequel raconte un présage que Valentinien eut de l'Empire, à cause duquel Constance qui estoit fort soupçonneux l'envoya en Mesopotamie contre les Perses.

l. 4. c. 1.

3. C'est ce qui a pu tromper Socrate, qui dit qu'il fut élu le 25. sans doute parce qu'il l'avoit esté le 5. de devant les calendes, qui est ordinairement le 25. mais qui n'est que le 26. dans l'année bissextile.

4. La chronique d'Alexandrie, où l'on trouve quelque fois des particularitez peu croyables, & Suidas ensuite

semblent attribuer l'élection de Valentinien à Salluste préfet du prétoire d'Orient; & ces auteurs écrivent que dès que Valentinien fut Empereur, il fit afficher que tous ceux qui auroient quelque plainte à faire contre Salluste, le vinssent trouver; mais que personne ne se presenta, parce qu'il s'estoit toujours gouverné avec une tres-grande integrité.

CHAP. VIII.

1. Baronius met cette conference de S. Hilaire avec Auxence en l'an 369. & il se fonde sur ce qu'Auxence dit que l'on vouloit alors renverser des decrets qui avoient esté faits dix ans auparavant par 600. Evêques. Ce que Baronius entend du Concile de Rimini: mais rien ne nous oblige à l'entendre de cette sorte; & Auxence pouvoit bien marquer en general ce qui s'estoit fait contre les catholiques, & qui ayant commencé en Occident à la fin de l'an 353. avoit continué avec plus d'éclat depuis le Concile de Milan en l'an 355. Il pouvoit même marquer particulièrement le temps de son ordination qui s'estoit faite aussi en 355.

Hil. cont.
Auxent.

Ce qui fait donc que nous ne pouvons mettre cet événement en 369. C'est 1. Que S. Hilaire selon tous les auteurs estoit mort avant cette année. 2. Que la lettre d'Auxence n'est adressée qu'à Valentinien & à Valens, sans parler de Gratien qui avoit esté fait Auguste le 24. aoust 367. quoy que l'ordre des Romains fust de nommer tous les Augustes. 3. Que Valentinien qui estoit à Milan dans le temps de cette dispute, estoit à Paris dès le premier de novembre de l'an 365. selon Ammien Marcellin, & paroît estre demeuré dans les Gaules les années suivantes, & particulièrement en 369.

l. 26.

Nous trouvons donc bien plus d'apparence à suivre le sentiment de Bollandus, qui croit que cecy se fit aussitost après l'arrivée de Valentinien à Milan; ce qui est d'autant plus favorable que S. Hilaire pouvoit bien estre encore alors en Italie, où nous avons veu que S. Eusebe de Verceil, qui eut aussi part à cette affaire, l'avoit trouvé en 363. & s'estoit joint à luy pour travailler à la pacifica-

13. januar.
p. 787.

tion de l'Eglise. La narration mesme de la chose favorise beaucoup cette opinion; & on ne peut mettre ce trouble avec plus de probabilité que lorsque Valentinien arrivant à Milan, voulut ôter la division de cette Eglise, pour sçavoir luy-mesme avec qui il devoit communiquer.

2. Il n'y a rien non plus de l'assemblée de Nicé. C'est ce qui forme le doute qu'on a marqué. Neanmoins Baronius aime mieux croire qu'il manque dans cette lettre quelques paroles citées par S. Hilaire; mais que cela n'empêche pas que ce ne soit le mesme écrit dont parle ce Saint.

CHAP. IX.

1. Il y en a qui ont pretendu que S. Antoine vivoit encore lorsque S. Athanase écrivit sa vie, & Baronius sur l'an 340. §. 7. fonde cette pensée sur ce que S. Hierosime dans la vie de sainte Marcelle dit que cette Sainte avoit appris de S. Athanase & des prestres d'Alexandrie qui s'estoient retirez à Rome comme au port tres-assuré de leur communion, la vie de S. Antoine qui vivoit encore alors, la discipline des monastères de S. Pachome dans la Thebaïde, & celle des vierges & des veuves. Mais cela ne prouve point que S. Athanase eust déjà écrit la vie de S. Antoine, & il suffisoit qu'il en eust entretenu de vive voix sainte Marcelle, ou ceux qui l'en instruisirent depuis. Ainsi on ne peut alleguer une conjecture si foible contre ce que nous voyons que l'histoire de S. Antoine comprend aussi bien sa mort que sa vie.

2. Le titre qui porte *αὐτὸς τὸς ἐν ἑρήμῳ μοναχὸς*, marqué seulement que c'estoit des solitaires d'une province étrangere, sans avoir aucun rapport avec les solitaires étrangers que l'on pretend avoir esté en Scethé; ce qui de soy-mesme & sans autre preuve n'a point d'apparence.

3. Quelques heretiques modernes ont pretendu que la vie de S. Antoine que nous avons aujourd'huy, est toute différente de celle que S. Athanase avoit faite de quoy ils ne donnent aucune raison qui soit tant soit peu considerable. Rivet dans son critique sacré, ayant avancé

ce paradoxe, est réduit à alleguer pour preuve, que S. Antoine avoit employé a ensevelir S. Paul le manteau que S. Athanase luy avoit donné, & ainsi ne pouvoit pas ordonner à sa mort qu'on le luy rendist; comme si S. Athanase ne luy en eust jamais pu donner deux. Il remarque aussi qu'il ne se trouve rien dans cette vie de l'histoire de S. Paul hermite; & il oublie la declaration que fait S. Athanase qu'il ne met qu'une partie de ce qu'on pouvoit dire de S. Antoine, & que S. Hierosime n'a écrit cette histoire de S. Paul, que parce qu'aucun autre ne l'avoit fait avant luy, *quia res omissa fuit.*

Pour ce que Rivet y reprend touchant la doctrine, & ce qui regarde le mépris avec lequel il parle de cette excellente piece, il nous dispensera s'il luy plaist de nous en rapporter à son jugement.

Nous avons détruit par avance ce qu'il y objecte de S. Gregoire de Nazianze & de l'histoire de Balac.

Mais pour ce qu'il dit sans en citer l'auteur, que S. Antoine a esté Avocat, au lieu que sa vie porte qu'il n'avoit pas étudié, il est estonnant que Rivet ait produit cette chimere, après que Rosvveyde en a découvert la source, & montré que ceux qui ont avancé cette fausseté, l'avoient prise de Suidas, que l'on ne peut dire avoir parlé du grand S. Antoine sans faire un grand préjudice à la reputation de ce Saint; outre qu'il y a des choses qui ne luy peuvent convenir, & qu'il est visible que cet endroit est d'un payen, qui prie les dieux de récompenser cet Antoine, maintenant qu'il vit avec eux dans les isles Fortunées, à cause des liberalitez qu'il luy avoit faites.

Mais quand cette remarque ne seroit pas aussi indubitable qu'elle l'est, Rivet est obligé de reconnoître que S. Augustin dans la préface de ses livres de la doctrine chrestienne, est absolument contraire à ce titre d'avocat attribué à S. Antoine, & s'accorde fort bien avec ce que sa vie dit qu'il n'avoit pas esté instruit dans les lettres: & ce Saint marque mesme expressément qu'il ne sçavoit pas lire; au lieu que selon sa vie on pourroit croire qu'il ignoroit seulement les lettres humaines & la langue grecque. Et Rivet ne satisfait nullement à cela,

lorsqu'il se contente de répondre que S. Augustin n'avoit pas tiré de S. Athanase ce qu'il en dit, & que pour le montrer il allegue ce que ce saint docteur dit en suite: *At si hac quisquam falsa arbitretur, non ago pugnaciter.* Car c'est bien peu connoître l'esprit de S. Augustin, qui pour retrancher les disputes inutiles abandonne fort volontiers ces sortes de faits qui ne sont fondez que sur l'autorité humaine, & qui pourroient estre contestez par des opiniaftres, quelque forte que püst estre cette autorité. Et sans en chercher d'autre exemple, il fust de remarquer que ces paroles, *At si hac quisquam,* &c. ne se rapportent pas seulement à ce qu'il vient de dire de S. Antoine, mais encore à une autre histoire qu'il dit avoir apprise de personnes tres-graves & dignes d'une créance toute entiere.

4 Comme il y a des manuscrits de la vie de sainte Syncretique qui portent le nom de S. Athanase, il y en a aussi quelques-uns où elle est attribuée à un Polycarpe Ascete. Mais l'opinion de Nicéphore a esté embrassée comme certaine par les personnes les plus habiles & les plus judicieuses de nostre siecle, qui pour ce sujet ont appelé cette Sainte la mere des religieuses, & la premiere fondatrice des monasteres de filles, comme S. Antoine a fondé ceux des solitaires. Cette vie n'a esté trouvée que depuis peu, & elle n'est encore imprimée qu'en latin: neanmoins le texte grec se trouve dans la bibliotheque de l'Escurial, & en Flandre.

5. Le Cardinal Baronius rapporte sur l'année 328. §. 3. 4. la visite que S. Athanase fit du desert de la Thebaïde; & il prétend en mesme temps que S. Pachome n'estoit alors âgé que de trente-deux ans, parce qu'il n'avoit que vingt ans au temps de la premiere guerre de Licinius, pendant laquelle il portoit les armes en 316. Et sur ce que l'auteur de sa vie luy donne le nom de vieillard, il croit que c'est seulement un titre de veneration & de respect, & qui luy convenoit d'autant plus qu'il estoit pere & superieur d'un tres-grand nombre de saints religieux.

Mais il suffit de lire avec attention la vie de S. Pachome, pour avoüer qu'il

faut expliquer cette vieillesse dans le sens naturel & literal, puisqu'on y voit manifestement qu'il estoit dans un âge déjà fort avancé lorsqu'il commença à avoir des disciples. Ainsi n'ayant encore que vingt ans lorsqu'il prit les armes soit en 316. comme veut Baronius, soit en 312. comme il est assez probable, il ne peut gueres avoir commencé à former son monastere que vers l'an 350. Et comme il avoit déjà un grand nombre de disciples lorsque S. Athanase le vint visiter, il est fort probable que ce n'a esté qu'après la mort de Constance, comme le croit Bollandus. Pour l'endroit de S. Hierosme dans la vie de sainte Marcelle, dont quelques-uns voudroient peut-estre tirer que les monasteres de S. Pachome estoient déjà celebres lorsque S. Athanase vint à Rome en 341. au plus tard; il est aisé de répondre que S. Hierosme marque tout ensemble ce que les Romains apprirent de S. Athanase en 339. & 341. de ses prestres qui peuvent avoir esté à Rome en divers temps, & de Pierre son successeur qui s'y retira en 371. ou 372.

CHAP. IX.

1. Le Cardinal Baronius ne met la mort de Libere qu'en l'année 367. mais le témoignage de la chronique de S. Hierosme & du prestre Marcellin nous la fait avancer d'une année. Ce qui a porté Baronius à la mettre en 367. est que Juvence ou Vivence préfet de Rome eut beaucoup de part dans les troubles qui suivirent l'élection de Damase successeur de Libere, & que l'on voit par quelques rescrits qui sont adressez à ce magistrat, qu'il avoit cette charge en 367. Mais ces troubles ayant duré un an & plus, peuvent s'estre passez sous plus d'un préfet, outre qu'il se peut faire que Juvence ait esté préfet en 366. & 367. & c'est ce que nous sommes obligez de dire, puisque le prestre Marcellin qui y estoit, nous assure que Juvence estoit préfet avant le 29. octobre 366. Il faut aussi selon le code de Theodosé que Prétexat ait succédé à Juvence dès le mois d'août de l'an 367. & neanmoins Baronius ne met la mort de Libere qu'au mois de septembre. Ainsi il est aisé d'accorder le code avec S. Hierosme.

rosme & Marcellin en faisant commencer Juvenec dès la fin de 366. Que si cela ne se pouvoit pas selon le code, il faudroit sans doute preferer l'autorité de Marcellin, qui écrivoit ce qu'il voyoit de ses yeux, à celle du code que l'on sçait estre plein de fautes pour les inscriptions & pour les dattes. Si l'on reçoit son autorité, on voit que Julien Intendant des vivres qui eut aussi part au commencement du schisme, estoit en charge au mois de juin de l'an 366.

2. Le nom de Libere se trouve dans les additions des martyrologes de Bede & d'Ufuard, & mesme dans celui que Vandelbert a écrit en vers. Tous ces martyrologes le mettent le 23 de septembre, de sorte qu'il faudroit peut-estre dans le prestre Marcellin *nono Kalendaris* pour *octavo*, *viii.* pour *viii.* Neanmoins le martyrologe qui porte le nom de Bede, le met aussi le 24.

3. Le titre de cette profession de foy faite par Germaine porte qu'elle est écrite contre les Ariens qui avoient signé à Rimini contre leur conscience, ce qui est difficile à entendre.

4. C'est ce que l'on peut tirer d'une lettre de Valens & d'Ursace, qui a été recueillie dans les fragmens de S. Hilaire p. 421. quoy que l'endroit en soit corrompu.

5. Germaine veut dire ce semble que JESUS-CHRIST n'est creature qu'en un sens improprie à l'égard de la divinité, comme il n'est pierre, vigne, &c. qu'en un sens improprie & metaphorique : mais on ne voit pas pourquoy il y mesle les noms de *Sagesse* & de *Verbe*, qui conviennent tres-proprement au Fils.

CHAPITRE XI.

1. S. Hierosime qui met la mort de S. Hilaire en 367. s'accorde assez bien avec S. Gregoire de Tours, qui dit que ce Saint mourut la quatrième année de Valentinien. Car quoy qu'estant mort vraysemblablement le 13 de janvier, qui est le jour auquel l'Eglise celebre sa feste, ç'air esté à la fin de la troisième année de Valentinien, qui ne finissoit que le 25. de février, neanmoins il n'est pas extraordinaire de commencer les années des Empereurs avec l'année civile,

sur tout lorsqu'il y a peu de difference.

S. Sulpice Severe peut encore s'accorder avec cette supputation, lorsqu'il dit que S. Hilaire est mort six ans après son retour en France, n'y ayant guere plus de six ans depuis la fin de 360. jusqu'au commencement de 367.

Bollandus a suivy cette opinion: mais il n'a pas pris garde à une grande difficulté, qui est que nous trouvons dans les fragmens de S. Hilaire une lettre dattée du 18. decembre 366. & une autre qui paroist n'avoir esté écrite qu'après celle-là, comme nous l'avons marqué cy-dessus. Or il n'y a nulle apparence que depuis le 18. de decembre on ait apporté une lettre de Singidon à Sirmich, & de là à Poitiers où mourut S. Hilaire, & qu'il l'ait inserée dans son ouvrage, s'il est vray qu'il soit mort le 13. janvier suivant.

Il faut donc necessairement qu'il y ait quelque chose de brouillé dans les fragmens de S. Hilaire, & que d'autres que ce Saint y ayent mis la main, ou que S. Hilaire ne soit pas mort le 13. janvier 367. Et certainement nous n'aurions pas de peine à reculer sa mort d'une année entiere, si ce n'estoit S. Sulpice Severe qui s'est trompé si cela est. Car pour ce qui est de S. Gregoire de Tours, il s'y accommode fort bien. La chronique de S. Hierosime mesme n'y seroit pas tout à fait contraire, puisqu'il met cette mort à la fin de l'an 367. si l'on veut faire monter les chiffres d'une ligne, elle se rrouvera au commencement de 368. ce qui convient fort bien au 13. de janvier, qui est vraysemblablement le jour de sa mort. Il se trouve mesme des éditions de cette chronique faites à Basle qui mettent cette mort en 369. mais ce qui est dans l'année precedente appartenant certainement à l'année 367. la mort de S. Hilaire selon cette édition est en 368. Hermannus Contractus la met l'année d'après l'élection de Gratien, & par consequent en 368 à quoy tous les autres caracteres conviennent, quoy qu'il l'appelle 367.

Que si l'on vouloit dire que S. Hilaire est mort le premier de novembre. qui est le jour auquel sa feste est marquée dans

quelques martyrologes, & que l'on prétend estre celuy de la translation, il seroit aisé de dire que ç'a esté en 367. & cela s'accorderoit fort bien avec S. Hierosme & S. Gregoire, mais non pas avec S. Sulpice Severe.

2. On ne voit rien des actes de S. Lienne avant Vincent de Beauvais.

3. On rapporte sur le sujet de cette translation un sermon de Pierre de Damien, où on aura peine à croire ce qui y est dit que le corps de S. Hilaire fut transporté par les Anges.

La plus forte preuve qu'on ait que le corps de S. Hilaire soit à S. Denys, c'est que ceux de Poitiers paroissent l'avoir reconnu eux-mesme en 1394. & depuis en ce siecle mesme, comme on le voit dans Bollandus sur le 13. de janvier p. 801. & cette preuve suffit pour monstrier que ceux de Poitiers ne croyant point l'avoir ne l'avoient pas en effet. Il n'en faut pas néanmoins conclure qu'il soit certainement à S. Denys, dequoy on ne voit point de preuves, & moins encore qu'il y ait esté apporté par Dagobert.

5. Ce que croit Baronius que le prefet Salluste persequeroit les Chrestiens dans les Gaules, seroit tres-mal fondé s'il estoit vray qu'il n'y eust eu alors qu'un Salluste prefet du pretoire, comme il semble que l'on ait cru jusques à présent. Caren ce cas il paroist que ce Salluste n'a jamais esté dans les Gaules, que lorsque Julien n'estoit encore que Cesar, & au commencement qu'il fut Auguste. Julien estant prest de marcher contre Constance vers le milieu de 361. le fit prefet & l'envoya dans les Gaules. Constance estant mort, Salluste estoit déjà avec Julien en Orient à la fin de la mesme année. Depuis ce temps-là il paroist toujours avoir accompagné Julien & Jovien : & lorsque Valentinien & Valens partagerent l'empire, Salluste demeura avec Valens pour gouverner l'Orient.

Mais il faut apparemment distinguer deux Sallustes, l'un qui fut prefet dans les Gaules vers le milieu de 361. & qui fut Consul avec Julien en 363. l'autre nommé Salluste Second, qui fut fait aussi prefet du pretoire d'Orient à la fin de 361. & qui accompagna Julien

dans la guerre de Perse. Ammien Marcellin oblige necessairement à distinguer deux Sallustes, puis qu'après avoir dit que Julien receut des lettres de Salluste prefet des Gaules, il parle aussitost d'une execution faite le mesme jour par le prefet Salluste present à la Cour de Julien.

Le Code Theodosien confirme cette distinction en mettant diverses loix de Julien adressées les unes à Salluste, & les autres a Second, & l'on remarque quelquefois ces deux adressées dans des loix consecutives.

De plus estant certain que Salluste a esté prefet des Gaules jusques à la fin du regne de Julien, il n'y a point d'apparence qu'il accompagnast cet Empereur dans l'Orient.

Pour le nom de Second, nous aimons mieux le donner à celuy qui suivoit Julien, puisqu'on voit qu'il estoit avec luy à Constantinople & à Calcedoine; & Ammien parlant en cette rencontre de sa promotion à la prefecture, semble avoir voulu le distinguer du prefet des Gaules dont il avoit déjà marqué la promotion.

Ainsi se fera une faute de donner au Consul le nom de Second, aussi bien que celuy de Promote que le Sieur Valois dans ses notes sur Ammien p. 206. soutient estre un participie & non un nom propre.

Par cette distinction des deux Sallustes on peut soutenir la conjecture de Baronius, que le livre de S. Hilaire contre Salluste regardoit la persequation qu'il faisoit dans les Gaules, de laquelle néanmoins il y a peu de marques.

6. Cet Heliodore prestre n'est pas le celebre amy de S. Hierosme qui fut depuis Eveque d'Altino, puisqu'il n'estoit encore que laïque lorsqu'il laissa S. Hierosme en Syrie vers l'an 373. longtemps après la mort de S. Hilaire. Mais ce pourroit estre le mesme prestre Heliodore à qui Gennade chap. 6. attribue un livre des principes où il monstroit que Dieu est le seul auteur de tous les estres, & néanmoins ne l'est pas du mal.

S. Hierosme semble aussi attribuer à S. Hilaire un livre du martyre à Fortunat: mais.

*Ammien.
Marcell.*

l. 21. p. 127.

*idem l. 22.
p. 205.*

*id. l. 26. f.
316.*

*l. 23. p.
237.
l. 22. p.
205.*

*l. 23. p.
244.*

*p. 237
244.*

*l. 22. p.
205.*

*l. 21. p.
187.*

mais il n'y a point lieu de douter qu'il ne soit de S. Cyprien.

CHAP. XII.

1. Nous suivons dans cette traduction le texte grec qui est dans Theodoret l. 2. c. 17. & dans Sozomene, Holstenius en a donné depuis peu. Le texte latin, selon lequel il paroît que c'étoient les Evêques des Gaules & de la Venetie qui avoient condamné Auxence, & en avoient écrit à Rome.

2. Cet endroit est remarquable pour l'honneur du Pape Libere & de Vincent de Capoue; & ce que le Concile dit du dernier qu'il avoit vescu dans l'episcopat avec une entiere integrité, fait voir que l'Eglise imitant la bonté de Dieu, oublie & ne conte pas les foibleses passageres dont on se releve avec une entiere sincerité.

3. Il faut remarquer ce qui est dit dans cette lettre p. 934. que le mot d'hypostase n'est autre chose que celui de substance. Et c'est pourquoy le P. Petau soutient que le traité intitulé, *Unum esse Christum*, qui est dans les œuvres de S. Athanasé, n'est pas de luy, parce que le mot d'hypostase y est pris pour la personne, & il ne suffiroit pas de répondre que S. Athanasé écrivant à des Occidentaux, a voulu suivre leur maniere de parler, puisqu'il ne se contente pas de se servir du mot d'hypostase dans le sens de substance, mais il dit expressément que c'est toute la mesme chose.

Baronius sur l'année 369. croit que cette lettre s'adresse aux Evêques de la Libye Cyrenaïque, & non à ceux de la province de Carthage. Mais cette opinion qu'il n'appuye sur quoyque ce soit, est visiblement fausse, puisque les Evêques de la Cyrenaïque estoient du patriarchat d'Alexandrie, & ainsi faisoient partie de ceux qui écrivoient cette lettre: Outre que le nom d'Afrique ne se trouvera point donné en ce temps-là à la Libye Cyrenaïque, si ce n'est peutestre lorsqu'on la joint avec le reste de ce continent pour en faire la troisième partie du monde. Et je ne croy pas mesme qu'on trouve aisément que les auteurs de ce temps-là aient donné le nom de Libye à ce qui est du costé de

II. Part.

Carthage. Ce nom marquoit alors les provinces voisines de l'Egypte qui dependoient du patriarchat d'Alexandrie & de l'empire de l'orient; le reste qui reconnoissoit l'Evêque de Carthage & l'empire de l'occident, retenoit le nom d'Afrique.

CHAP. XIII.

1. Comme le Saint marque dans cette lettre qu'Auxence & les autres Ariens cachez avoient esté anathematisez par les Conciles de France, d'Espagne & de Rome, cela nous oblige à la mettre au plus tost en cette année.

2. S. Cyrille d'Alexandrie nous avertit dans ses lettres 34. 35. & 38. que cet écrit de S. Athanasé à Episcete avoit esté corrompu & falsifié par les heretiques, & qu'il le falloit corriger selon les anciens exemplaires. Le texte que nous en avons dans les œuvres de S. Athanasé, est tout semblable à celui qui est rapporté par S. Epiphane, & ainsi il y a apparence que c'est le veritable.

3. L'écrit intitulé de *l'avenemēt salutaire de JESUS-CHRIST* qui est dans le premier tome des œuvres de S. Athanasé p. 633. est écrit cōtre Apollinaire. Quelques uns prétendent qu'il n'est pas de S. Athanasé; mais ils n'en alleguent aucune raison. Au contraire Leonce de Byzance qui vivoit au commencement du VII. siecle, le cite dans son second écrit contre Nestorius & Euryche, comme un veritable ouvrage de S. Athanasé. Il l'intitule le second livre contre Apollinaire.

Le traité de l'Incarnation qui est encore dans le premier tome p. 614. est aussi écrit contre Apollinaire. Il faut avoüer que l'on y lit de belles choses; mais le style obscur, imparfait & serré paroît bien differens de celui de S. Athanasé. Il refute Apollinaire sans le nommer; ce qui peut faire juger qu'il est écrit au commencement de cette heresie. Le commencement & la fin font voir que c'est une réponse à un amy qui avoit demandé instruction sur les contestations presentes.

Le livre intitulé *de la venue du Verbe Dieu incarné, & contre les Ariens & Apollinaire*, qui est en la p. 995 semble mal intitulé. Car il est fait pour prouver

M m m m

Dissert. de Photin. p. 46.

Athanas. ad Afric. p. 665.

Athanas. ad Afric. p. 340.

Ariens sans s'expliquer davantage. Mais Molanus a cru que cela estoit si fort contraire à l'antiquité, qu'il n'a pas fait difficulté de l'effacer entierement du texte d'Ussuard.

Et certainement il est impossible de soutenir que S. Eusebe de Verceil ait fini sa vie par le martyre, si l'on considère que S. Ambroise, S. Hierosime, ny aucun autre des anciens ne luy donne jamais que le titre de Confesseur, & que S. Ambroise luy prefere mesme S. Denys de Milan, parce qu'il estoit mort dans l'exil, ce qui est d'autant plus remarquable qu'il écrit cela à l'Eglise mesme de Verceil, à laquelle il n'auroit pas envié cet honneur, si le saint Prelat qu'il comble de tant d'éloges, eust esté invoqué en ce temps-là au rang des martyrs, S. Gregoire de Tours le met de mesme au nombre des Confesseurs, & marque encore fort clairement qu'on ne luy donnoit point alors d'autre nom dans l'Eglise de Verceil.

CHAP. XVI.

Nous avons cru devoir mettre cette histoire sur l'année 370. à cause que Socrate & Sozomene la rapportent immédiatement devant que de parler de la mort d'Eudoxe arrivée en la mesme année. Il faut néanmoins reconnoître que Sozomene met l'edit de Valens contre les Evêques bannis sous Constance comme une suite de l'indiction du Concile de Tarse faite pour le printemps de l'an 367. ce qui nous obligeroit de mettre la persécution de S. Athanasé dès ce temps-là, si nous voulions nous attacher absolument à cet auteur.

CHAP. XVIII.

Baronius abandonne la datte des con-

suls marquez par Socrate, qui ne se trompe pas en ces sortes de choses, comme reconnoist le P. Petau, pour mettre la mort de S. Athanasé en 392. sur ce que S. Cyrille dans sa premiere epistre dit qu'il a gouverné quarante-six ans & chevez. Mais cette expression ne peut prejudicier à la datte des Consuls, & Socrate mesme s'en sert : outre que Rufin qui vint en Egypte aussitost après, dit qu'il mourut dans la quarante-sixième année de son episcopat, laquelle avoit commencé à la fin de 370. ou fort peu après.

S. Hierosime ne met l'ordination de Pierre successeur de S. Athanasé qu'en 373. mais il n'est suivi de personne. Il est vray néanmoins que S. Protere qui gouvernoit l'Eglise d'Alexandrie en 454. écrit que S. Athanasé vivoit encore lorsqu'on celebra Pasque le dernier de mars l'an 89. de Diocletien, ce qui marque certainement l'an 373. Cette preuve assurément est plus forte que celle de la chronique de S. Hierosime. Néanmoins il y a peu d'apparence de s'y arrester, puisqu'il faudroit rejeter non seulement Socrate, au témoignage duquel on defere beaucoup pour ce qui regarde les dattes, mais encore Rufin & S. Cyrille, qui voulant louer S. Athanasé ne luy eussent jamais donné quarante-six ans d'episcopat, s'il eust commencé le 48. S. Protere peut avoir trouvé dans les archives de son eglise que S. Athanasé avoit réglé la Pasque de l'an 373. & ordonné qu'on la feroit le 31. de mars, & non le 24. Mais il peut l'avoir fait dès 371. & mesme plustost sans qu'on en puisse conclure qu'il ait vescu jusqu'après Pasque de l'an 375.

apud Baronius p. 34.

F I N.



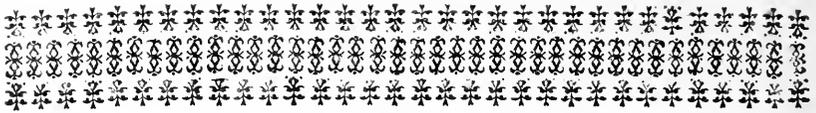


TABLE CHRONOLOGIQUE

P O U R S E R V I R

A L'HISTOIRE DE S. ATHANASE.

L'an de J^e-
sus-CHR.
306.



- CONSTANTIN le Grand est fait Empereur à York en Angleterre le 25. de juillet.
- Le schisme des Meleciens commence vers le mesme temps, s'il n'estoit commencé dès l'an 301.
311. S. Pierre Evesque d'Alexandrie est martyrisé à la fin de 311. ou au commencement de 312. S. Achilles luy succedequelque temps après.
312. Constantin deffait Maxence vers le 28. d'octobre, devient maistre de Rome & de l'Occident, & fait cesser entierement la persecution.
313. Licinius Empereur de l'Illyrie & de la Thrace épouse Constancie sœur de Constantin, & deffait Maximin Empereur d'Orient, qui meurt d'une maladie effroyable.
- S. Alexandre succede à S. Achilles en cette année selon les uns, & en 321. selon les autres.
- Un autre S. Alexandre succede en mesme temps à Metrophane Evesque de Byzance.
314. S. Silvestre succede à S. Miltiade le 31. janvier.
- Licinius ayant perdu la bataille de Cibales le 8. d'octobre, cede l'Illyrie à Constantin.
- S. Macaire de Jerusalem succede à Hermon.
319. S. Philogone succede vers ce temps-cy à Vital d'Antioche.
320. Licinius persecute l'Eglise dans l'Orient.
- Arius peut avoir commencé en ce temps-cy à répandre son herefie: Il est condamné par le Concile d'Alexandrie assésé de toute l'Egypte.
- S. Athanase pouvoit déjà estre Diacre.
- Colluthe Prestre d'Alexandrie fait schisme quelque temps après Arius.
323. Constantin recommence la guerre contre Licinius, & la termine en 323. ou 324. par les batailles d'Andrinople & de Chrysopoli données le 3. juillet & le 18. de septembre, dont la dernière le rend maistre de Licinius & de tout l'Empire.
324. Osius de Cordoué envoyé par Constantin tient un Concile à Ale-

xandrie contre Arius & Colluthe.

Constance second fils de Constantin est fait Cesar le 8. novembre.

S. Philogone d'Antioche meurt apparemment le 20. decembre:
Le grand S. Eustathe luy succede.

Concile Oecumenique tenu à Nicée le 19. juin.

325.

Eusebe de Nicomedie & Theognis sont deposez & bannis trois mois après le Concile.

S. Alexandre meurt sur la fin de 325. ou au commencement de 326.

S. Athanase luy succede, & gouverne 45. ans & quelques mois.

La vraye Croix est trouvée à Jerusalem.

326.

Arius est rappellé d'exil en 327. ou 328.

327.

Eusebe & Theognis sont rappellez, & rétablis en leurs eveschez.

328.

S. Eustathe peut avoir tenu vers ce temps-cy un Concile à Antioche.

329.

S. Eustathe & Asclepas de Gaze sont deposez : Paulin de Tyr est fait Evesque d'Antioche par les Eusebiens. Les Eustathiens ne le reconnoissent point ni luy ni ses successeurs.

330.

S. Eutrope d'Andrinople est banni.

331.

Eulale succede a Paulin d'Antioche, & Euphrone à Eulale au refus d'Eusebe de Cesarée.

S. Athanase refuse de recevoir Arius. Les Meletiens suscitez par les Eusebiens forment diverses calomnies contre luy.

Les Ethiopiens d'Auxume reçoivent la foy par S. Frumence que S. Athanase leur donne pour Evesque.

Julien l'apostat naist vers la fin de 331.

Placille succede vers 332. ou 333. à Euphrone d'Antioche.

332.

Le meurtre d'Arzene est publié, & convaincu de faux. Les Meleciens se réunissent à S. Athanase, & puis l'abandonnent.

333.

S. Macaire de Jerusalem meurt vers ce temps-cy, & S. Maxime luy succede.

334.

Concile de Cesarée obtenu par les Eusebiens sans effet.

Le Concile de Tyr condamne S. Athanase sur la fin de septembre : celui de Jerusalem reçoit Arius.

335.

Dalmace neveu de Constantin est fait Cesar le 18. septembre, & Annibalien son frere est déclaré vers le mesme temps Roy du Pont & de la Cappadoce.

Constantin bannit S. Athanase à Treves, où il arrive vers le mois de février 336.

S. Silvestre meurt le 31. decembre.

S. Marce est fait Pape le 18. Janvier, & meurt le 7. octobre.

336.

Le Concile de Constantinople condamne Marcel d'Ancyre, & met Basile à sa place.

Arius prest à triompher de l'Eglise meurt honteusement.

S. Alexandre de Constantinople meurt ensuite sur la fin d'août : S. Paul luy succede, & est aussitost relegué dans le Pont.

337. S. Jules est fait Pape le 6. février.
Constantin est baptisé auprès de Nicomedie, & meurt le 22. de may. Ses trois fils Constantin, Constance & Constant sont declarez Augustes le 5. septembre: Ses freres, ses neveux & divers grands sont tuez.
Les Perfes qui avoient rompu la paix avant la mort de Constantin, assiegent Nisibe durant 63. jours en 337. ou 338.
338. S. Athanase & les autres Evesques bannis sont rappellez.
Eusebe de Cesarée meurt, & Acace luy succede.
339. S. Paul de Constantinople est déposé: Eusebe de Nicomedie prend sa place.
Les Eusebiens font divers efforts contre S. Athanase; font Pistre Evesque des Ariens.
Le Concile d'Alexandrie écrit pour S. Athanase, qui va ensuite à Rome.
340. Constantin le jeune est tué, & laisse Constant maistre de tout l'Occident.
341. S. Athanase revient à Alexandrie.
S. Paul premier Ermite meurt au mois de janvier.
Les Eusebiens tiennent le Concile d'Antioche pour y dedier la grande Eglise. Ils y font Gregoire Evesque d'Alexandrie au lieu de S. Athanase, & Eusebe Evesque d'Emese.
Gregoire vient à Alexandrie sur la fin du Carefme, & en chasse S. Athanase après Pasque. Le Saint écrit aux Orthodoxes, & se retire à Rome.
Le Concile de Rome declare S. Athanase & Marcel d'Ancyre innocens. Eusebe de Constantinople meurt peu après.
342. Les Eusebiens font Macedone Evesque de Constantinople, & les Catholiques rétablissent S. Paul, qui est chassé peu après par Constance irrité de la mort du General Hermogene tué dans ce trouble.
L'heresie de Photin commence à paroistre.
343. S. Paul est encore rétabli; mais chassé aussitost après par Philippe, conduit apparemment à Singares, de là à Emese, & enfin à Cucuse.
Macedone se met en possession du throne & de la grande Eglise de Constantinople par un grand carnage.
344. Sapor persecute les Chrestiens vers ce temps-cy dans la Perse.
345. Le Concile de Milan rejette les deputez des Eusebiens.
Constant fait venir S. Athanase à Milan, & travaille à la convocation du Concile de Sardique.
Estienne succede vers ce temps-cy à Placille d'Antioche.
346. S. Athanase vient en France.
347. Le Concile de Cologne contre Euphratas est datté du 12. may 346.
S. Cyrille depuis Evesque de Jerusalem peut avoir fait ses Catecheses durant le Carefme de cette année.

Le Concile de Sardique soutient S. Athanase, Marcel d'Ancyre & Aselepas, & dépose les principaux des Eusebiens. Ceux-cy assembles à Philippopoli condamnent le Pape Jules & les principaux des Orthodoxes.

S. Athanase se retire à Naïsse, & ensuite à Aquilée durant deux ans.

Concile de Milan contre Photin.

Les Eusebiens font diverses violences en Orient.

Sapor assiege encore Nisibe.

Estienne d'Antioche est déposé à Pasques, & Leonce mis à sa place.

348.

Constance accorde à Vincent & à Euphratas le retour des Prelats persecutez.

Il perd la bataille de Singares contre Sapor au commencement de l'esté.

Gregoire est tué à Alexandrie; Constance écrit diverses fois à S. Athanase, qui le vient enfin trouver à Antioche, est receu par le Concile de Jerusalem, & revient à Alexandrie.

349.

Retractation d'Urface & de Valens.

Concile de Sirmich contre Photin.

S. Paulin avoit succédé dès ce temps-cy à S. Maximin de Trèves.

Magnence prend la pourpre à Autun le 18. janvier, & fait mourir Constant à Elne. Vetricion se fait aussi declarer Auguste le premier de mars à Sirmich, & Nepotien le 3. de juin en Italie, où il se rend maistre de Rome: mais il est tué au bout de 28. jours.

350.

Nisibe est encore assiegée par Sapor durant près de 4. mois, & délivrée par les miracles de S. Jacques son Evesque. Les Perses demeurent en ce pais jusqu'en 359.

S. Cyrille de Jerusalem succede en 350. ou 351. à S. Maxime.

S. Paul de Constantinople est estranglé à Cucuse vers le mesme temps.

Constance va en Occident, & dépouille Vetricion de l'empire le 25. decembre.

Gallus est créé Cesar le 15. de mars.

351.

Apparition de la Croix sur Jerusalem le 7. de may.

Le Concile de Sirmich dépose Photin.

Magnence est deffait par Constance le 18. de septembre dans la bataille de Murse.

Aëce surnommé l'Athée paroilloit dès ce temps-cy.

Le Pape Jules meurt le 12. d'avril. Libere luy succede le 22. de may: Il se separe de S. Athanase, & se réunit aussitost à luy, ayant receu une lettre de 80. Evesques d'Egypte.

352.

Gallus reprime les Juifs revoltez dans la Palestine.

Constance chasse Magnence de l'Italie.

S. Athanase bastit vers ce temps-cy la Cesarée, & depute à Constance S. Serapion de Thmuis.

S. Athanase reçoit une fausse permission d'aller à la Cour.

353.

Il écrit à Draconce avant Pasque vers cette année.

- Magnence deffait dans les Alpes se tuë à Lion le 10. ou 11. d'aouft.
 Constance demeure à Arles depuis le 10. octobre jusqu'au printemps
 suivant. Il y fait tenir dans ce temps-là un Concile contre S. Atha-
 nase, où Vincent de Capouë tombe, & S. Paulin de Trèves est banni.
354. Eustathe estoit dès ce temps-cy Evesque de Sebaste en Armenie.
 Constance fait mourir Gallus à la fin de 354. ou au commencement
 de 355.
355. Julien l'apostat vient à Athenes.
 S. Hilaire est fait Evesque vers ce temps-cy.
 Constance assemble le Concile de Milan, d'où Lucifer de Cagliari,
 S. Denys de Milan & S. Eusebe de Verceil sont bannis en Orient : &
 Auxence est fait ensuite Evesque de Milan.
 Silvain prend la pourpre à Cologne, & est tué au bout de 28. jours.
 Libere est relegué à Berée, & Felix intrus à sa place.
 Osius écrit à Constance.
 Constance commence à persecuter S. Athanase. S. Antoine & S.
 Pambon viennent vers cette année à Alexandrie pour le deffendre.
 Didyme l'aveugle est celebre dès ce temps cy.
 S. Athanase fait peutestre en cette année sa seconde apologie.
 Julien est fait Cesar le 6. novembre ; arrive à Vienne le mois suivant.
356. S. Antoine meurt le 17. janvier.
 S. Athanase se sauve le 9. février des mains de Syrien, & ne paroist
 plus jusqu'en 362. Il écrit de sa retraite aux Evesques d'Egypte & à
 Constance.
 Georges entre à Alexandrie durant le Carefme, y fait de grandes
 cruautez, particulièrement le 2. de juin, & ensuite par toute l'E-
 gypte.
 S. Hilaire & S. Rodane de Toulouze sont bannis après le Concile de
 Beziers tenu avant la fin de juin.
357. Constance vient à Rome le 28. en part le 29. may pour Sirmich, où il
 demeure jusqu'en 359. Il y fait faire le second formulaire de Sirmich,
 qu'Osius signe enfin.
 Libere tombe après luy vers la fin de 357.
 S. Athanase fait vers le mesme temps son epistre aux Solitaires, &
 l'apologie de sa retraite.
358. Leonce d'Antioche meurt : Eudoxe s'empare de ce siege.
 S. Cyrille de Jerusalem est en mesme temps déposé par Acace de Ce-
 sarée, & se retire à Tarse.
 Concile d'Ancyre des Semiariens contre les Anomœens avant
 Pasque : Il depute à Constance Basile d'Ancyre, Eustathe & Eleuse :
 Constance les croit, & persecute les Anomœens.
 Libere revient à Rome, peutestre le 2. d'aouft : Felix en est chassé
 par le peuple.
 Nicomedie est ruinée par un tremblement de terre le 24. d'aouft.
 S. Hilaire écrit son livre des Synodes sur la fin de 358.

- Constance va à Constantinople après le 18 juin. 359.
- Le Concile de Rimini condamne les Ariens le 21. juillet, & reçoit l'Arianisme par ses députez à Nicé vers le 10. d'octobre, & ensuite en corps.
- Les Ariens & les Semiariens se battent à Seleucie sur la fin de septēbre.
- Constance suit les premiers, & fait néanmoins bannir Aëce.
- S. Athanase écrit le traité des Synodes.
- Concile de Constantinople au mois de janvier. Les Ariens y condamnent Aëce leur maistre, & les Semiariens leurs ennemis: font signer par tout le formulaire de Rimini. 360.
- Eudoxe qui avoit usurpé le 27. janvier le siege de Constantinople, signale par ses blasphemes la dedicace de sainte Sophie le 15. fevrier.
- Les Ariens craignent S. Hilaire, & le renvoyent à son Eglise.
- Julien est déclaré Auguste à Paris vers le printemps. Constance quitte en mesme temps Constantinople, & arrive à la fin de l'année à Antioche.
- Eudoxe fait Eunome Evêque de Cyzique, & est contraint de le déposer.
- Eunome commence à former une nouvelle secte avec Aëce: Macedone forme aussi la sienne contre le S. Esprit.
- S. Athanase & Lucifer font divers écrits.
- S. Melece, est fait Evêque d'Antioche, & banni au bout d'un mois pour faire place à Euzoïus: Mais tous les Catholiques qui avoient reconnu S. Melece demeurent attachez à luy. Les Eustathiens refusent de se joindre à eux. 361.
- Constance épouse Faustine.
- Julien fait profession ouverte de l'idolatrie, & marche contre Constance, qui s'avançant pour luy résister, meurt à Mopsucrenes en Cilicie le 3. de novembre.
- Julien entre à Constantinople l'11. decembre.
- Apollinaire depuis heresiarque est fait Evêque de Laodicée en Syrie vers ce temps-cy.
- Julien rétablit le paganisme, & rappelle les Evêques bannis par Constance. 362.
- Il arrive à Antioche sur la fin de juin.
- Georges est tué à Alexandrie vers le mois de juillet: S. Athanase y rentre, & y tient un celebre Concile. Lucifer de Cagliari ordonne en mesme temps Paulin Evêque des Eustathiens; & se separe ensuite de la communion de l'Eglise.
- Le temple d'Apollon est brûlé à Daphné la nuit du 22. d'octobre.
- Aëce est fait Evêque par ceux de son parti.
- S. Athanase est chassé d'Alexandrie vers le mois de decembre, & y demeure néanmoins secrettement jusqu'à la mort de Julien.
- Dieu empêche par des prodiges le rétablissement du temple de Jerusalem. 363.

- Julien part d'Antioche le 5. mars pour aller en Perse, & est tué le 26. de juin.
- Jovien est élu le lendemain, rend la paix à l'Eglise, & honore S. Athanase.
364. Jovien meurt la nuit du 16. au 17. fevrier: Valentinien est proclamé Auguste à Nicée le 26. suivant, & associe Valens son frere le 28. ou 29. de mars.
- Dispute entre S. Hilaire & Auxence de Milan.
365. Les Macedoniens tiennent un Cōcile à Lampsaque vers le mois d'aoust. Procope prend le diademe à Constantinople. Felix meurt le 22. novembre.
- S. Athanase visite vers ce temps-cy les monasteres de la Thebaïde. Procope est defait & tué le 27. may.
366. Valens persecute les Catholiques & les Macedoniens: Ceux-cy se resolvent à embrasser la foy de Nicée, & députent au Pape Libere qui les reçoit.
- Libere meurt le 24. septembre: Damase luy succede & est troublé par Ursin avant le 25. d'octobre.
- Germe de Sirmich abandonne Ursace & Valens pour suivre les Semiariens.
367. S. Hilaire meurt apparemment le 13. janvier 367. ou 368.
- Valens est baptisé par Eudoxe: Il persecute l'Eglise, & attaque S. Athanase, qu'il est néanmoins obligé de laisser enfin vivre & mourir en repos.
- Valens fait la guerre aux Goths durant trois ans.
- Le Concile de Tyanes reçoit les Macedoniens dans l'Eglise au commencement du printemps.
- Gratien est fait Auguste à Amiens le 24. aoust.
368. Le Concile de Rome condamne vers ce temps-cy Ursace & Valens: ensuite dequoy le Concile d'Alexandrie écrit au Pape Damase & en Afrique.
- Aëce meurt vers ce temps-cy.
369. Valens fait la paix avec les Goths à la fin de l'année pour faire plus cruellement la guerre à l'Eglise.
- S. Athanase transfere vers ce temps-cy Sidere Eveſque de Palebique à Ptolemaïde en Libye.
370. Eudoxe meurt apres le 9. d'avril: Demophile de Berée est mis à sa place. S. Basile est fait Eveſque de Cesarée en Cappadoce vers le mois de juin: Il travaille avec S. Athanase à la paix de l'Eglise.
- Lucifer de Cagliari & S. Eusebe de Verceil meurent cette année.
- S. Athanase excommunie le gouverneur de Libye.
371. Valens qui n'avoit pu vaincre S. Basile, vient à Antioche, où il persecute extrêmement les Catholiques.
- S. Athanase meurt à Alexandrie le 2. de may: Pierre établi son successeur par les Catholiques, est chassé par les Ariens, qui établissent Luce leur Eveſque par violence.



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

de la seconde Partie

L I V R E S E P T I E M E.

Où l'on rapporte les principaux événemens de l'histoire de l'Eglise, depuis le Concile de Milan jusques à celuy de Sirmich.

- CHAP. I. **O**verture du Concile de Milan. Nombre des Evêques qui s'y trouverent. S. Eusebe de Verceil est obligé d'y venir après une longue résistance. pag. 1
- II. Violences des Ariens dans le Concile de Milan: Ils le transferent de l'Eglise dans le palais. Ils proposent un écrit sur la foy sous le nom de Constance; mais les Legats & le peuple le rejettent. 6
- III. Signature de S. Denys de Milan. Il résiste generousement à Constance, & quelques autres Evêques font la mesme chose. 10
- IV. Generosité des saints Confesseurs exilés dans le Concile de Milan. Libere leur écrit. 15
- V. Cruauté des Ariens envers les saints Confesseurs dans leur exil. Mort de S. Denys de Milan. Auxence luy succede. 18
- VI. Quelle fut la conduite de quelques Evêques du Concile de Milan. 22
- VII. Revolte de Silvain dans les Gaules. Constance le fait assassiner. 27
- VIII. Peinture generale de la persecution de Constance. 32

- IX. *Suitte du mesme sujet. Quel estoit Epictete que les Ariens eleverent à l'episcopat. Horribles ravages de cette heresie.* 38
- X. *Constance tente Libere, & luy envoie un eunuque pour le corrompre, mais en vain: Il le fait venir à Milan.* 43
- XI. *Ce qui se passa à Milan entre Libere & Constance.* 48
- XII. *Libere est relegué à Berée, & Felix intrus à sa place.* 54
- XIII. *Persecution d'Osus. Il écrit fortement à Constance, & est retenu à Sirmich.* 59
- XIV. *Diogene & le Duc Syrien taschent en vain d'intimider S. Athanase pour le faire sortir d'Alexandrie.* 65
- XV. *Irruption nocturne de Syrien pour prendre S. Athanase, que Dieu sauve miraculeusement.* 70
- XVI. *Procès verbaux des Alexandrins touchant les violences de Syrien. Constance approuve son procedé.* 75
- XVII. *Nouvelles cruautex exercées envers les Catholiques d'Alexandrie.* 79
- XVIII. *Quel estoit Georges intrus à la place de S. Athanase: son entrée dans Alexandrie.* 83
- XIX. *Violences de Georges & des Ariens dans Alexandrie. Martyre de S. Eutyque.* 88
- XX. *Nouvelles cruautex commises par les Ariens le deuxieme jour de juin.* 94
- XXI. *Persecution generale des Evesques d'Egypte.* 99
- XXII. *Qualitez des Evesques intrus par les Ariens. Persecution & constance du peuple d'Egypte. Martyre de Second prestre de Barce. Estat de l'Eglise d'Oxyrinque.* 103
- XXIII. *Tyrannie de Georges envers les payens. Aëce & Eunome viennent à Alexandrie pour le seconder.* 108
- XXIV. *S. Athanase veut aller trouver Constance, mais il est obligé de se retirer dans le desert.* 112
- XXV. *Occupations saintes de S. Athanase dans la solitude; où il compose divers traittez.* 119
- XXVI. *Traittement barbare des Ariens envers S. Eusebe de Verceil.* 123
- XXVII. *Eloge de S. Hilaire. De son erudition, & de sa conversion.* 129
- XXVIII. *S. Hilaire est fait Evesque de Poitiers, & adresse une requeste à Constance.* 135

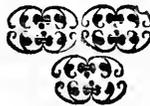
- XXIX. *Persecution des Catholiques par Macedone. Mort de S. Martyre & de Marcien. Les Novatiens sont enveloppez dans cette persecution. Macedone fait transporter le corps de Constantin.* 142
- XXX. *Division des Ariens en Ariens purs, en Semiariens, & en Macedoniens.* 149

LIVRE HUITIÈME.

Contenant ce qui s'est passé depuis l'entrée de Constance dans Rome, jusques à la fin du Concile de Seleucie.

- CHAP. I. **C**onstance vient à Rome en triomphe. Le Peuple luy demande le retour de Libere. 153
- II. *Formulaire impie de Sirmich attribué à Potame.* 156
- III. *Chute d'Osus.* 161
- IV. *De la mort d'Osus.* 169
- V. *Chute de Libere.* 173
- VI. *De l'Apologie de S. Athanase touchant sa fuite, & de son Epistre aux Solitaires.* 178
- VII. *S. Cyrille de Ierusalem est deposé de l'episcopat.* 180
- VIII. *Les Prelats de France rejettent la seconde Confession de foy de Sirmich. S. Phebade la refute.* 185
- IX. *Eudoxe s'empare du siege d'Antioche, & il y fait tenir un Concile qui autorise la doctrine des Anomæens. Les Semiariens la condamnent dans celui d'Ancyre.* 190
- X. *Les Semiariens font retracter les Anomæens à Sirmich, & les persecutent.* 195
- XI. *Libere revient à Rome. Martyre de S. Eusebe Prestre. Mort de Felix.* 202
- XII. *Projet d'un Concile Oecumenique que Constance veut assembler à Nicomedie: Vn tremblement de terre qui y survient empesche l'execution de ce dessein. Autre proposition de le tenir à Nicée, mais sans effet.* 206
- XIII. *Les Anomæens font separer le Concile en deux.* 212

- XIV. *S. Hilaire compose divers écrits dans son exil. De son livre des Synodes : de la lettre qu'il écrit à sa fille, & de ses livres de la Trinité.* 216
- XV. *Nouvelle confession de foy faite à Sirmich, & dattée.* 221
- XVI. *Convocation des Conciles de Rimini & de Seleucie. Constance écrit aux Evesques assemblez à Rimini.* 225
- XVII. *Le Concile de Rimini autorise la foy de Nicée, & condamne celle des Ariens avec leurs personnes.* 228
- XVIII. *Le Concile de Rimini depute à Constance & luy écrit une excellente lettre.* 233
- XIX. *Constance après beaucoup de delais répond au Concile de Rimini: il en fait enfin tomber les députez.* 238
- XX. *Chatte de presque tous les Evesques du Concile de Rimini.* 243
- XXI. *S. Phebade & le reste du Concile de Rimini se laissent tromper par les Ariens.* 247
- XXII. *Triomphe des Ariens après le Concile de Rimini. Il est condamné par tout le monde, & par ceux mesmes qui l'avoient signé. Persecutions que l'on prétend en avoir esté la suite.* 252
- XXIII. *Des Evesques qui se trouverent au Concile de Seleucie.* 257
- XXIV. *Brouilleries arrivées à Seleucie sur le sujet des Evesques accusez. Premiere seance du Concile.* 262
- XXV. *Les Acaciens découvrent manifestement leurs impietez.* 265
- XXVI. *Seconde & troisieme seance du Concile: Les Acaciens font un nouveau formulaire.* 268
- XXVII. *Quatrieme seance qui se passe à disputer. Leonas rompt le Concile.* 271



LIVRE NEUVIÈME.

Où l'on traite des principaux événemens de l'histoire de l'Eglise, depuis le Concile Arien de Constantinople jusqu'à la mort de Constance.

- CHAP. I. **L**es députez du Concile de Seleucie vont à la Cour de Constance pour luy rendre conte. Les Acaciens y viennent aussi, & aigrissent l'Empereur contr'eux. 275
- II. Dispute considerable entre les Semiariens & Eudoxe devant Constance. 278
- III. Constance fait condamner Aëce. 281
- IV. Les deputez du Concile de Rimini communiquent avec les Acaciens, nonobstant les remonstrances des Semiariens, qui cedent enfin eux-mesmes. 284
- V. Constance fait assembler un Concile à Constantinople. Jugement de S. Hilaire sur les confessions de foy des Ariens. 287
- VI. Condamnation d' Aëce & de ses partisans. 292
- VII. Condamnation & bannissement de Macedone, & de plusieurs autres Semiariens. 297
- VIII. Eudoxe est fait Evefque de Constantinople. Il dedie la grande Eglise, & se signale par son impieté dans cette ceremonie mesme. 302
- IX. S. Hilaire demande une audience publique pour deffendre la foy de Nicée. 305
- X. Du livre de S. Hilaire contre Constance : de ses fragmens, & de son retour en France. 308
- XI. Des écrits de Lucifer Evefque de Cagliari, & de l'estime qu'en faisoit S. Athanase. Seconde lettre de ce Saint aux Solitaires. Lucifer envoie ses écrits à Constance. 313
- XII. Promotion de divers Evefques à la place de ceux qui avoient esté deposez par le Concile de Constantinople. Troubles excitez dans l'Eglise à l'occasion de la signature de la formule de Rimini. 317

XIII. <i>Quel estoit Eunome: On se plaint de sa doctrine impie.</i>	323
XIV. <i>Deposition d'Eunome: Il presche l'impiete dans Constantinople.</i>	327
XV. <i>S. Melece est fait Evesque d'Antioche par un consentement general. On luy rend d'extremes honneurs à son entrée.</i>	332
XVI. <i>S. Melece se declare pour la consubstantialité: Son bannissement. Generosité de S. Eusebe de Samosates. Calomnies répanduës contre le mesme S. Melece.</i>	336
XVII. <i>Constance fait élire Euzoïus par les Ariens à la place de S. Melece. Les Catholiques de la communion de ce Saint se separent de ces heretiques; mais les Eustathiens ne veulent pas se joindre à eux.</i>	341
XVIII. <i>Les Ariens font un dernier formulaire, & l'abolissent eux-mesmes. Reflexions sur tous les differens formulaires qu'ils ont dressé.</i>	344
XIX. <i>De la seconde Apologie de S. Athanase. Des traittez sur le S. Esprit adressez à Serapion, & de quelques autres écrits.</i>	348
XX. <i>Mort de Constance dans l'arianisme.</i>	354

LIVRE DIXIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé sous le regne de Julien l'apostat.

CHAP. I. E <i>Ntrée de Julien l'apostat à l'Empire. Il persecute les ministres de Constance, & rappelle ceux que ce Prince avoit bannis.</i>	359
II. <i>Julien va à Antioche. Martyre de S. Arteme. Mort tragique de Georges faux Evesque d'Alexandrie massacré par les Alexandrins.</i>	363
III. <i>Julien feint d'estre fasché de la mort de Georges.</i>	368
IV. <i>Retour triomphant de S. Athanase dans Alexandrie.</i>	372
V. <i>Occupations episcopales du Saint depuis son retour à Alexandrie. Il y assemble un Concile avec S. Eusebe de Verceil.</i>	376
VI. <i>Reglement important du Concile d'Alexandrie touchant les Evesques</i>	

DES CHAPITRES.

	<i>Evesques qui estoient tombez dans l'Arianisme.</i>	657
VII.	<i>Lettre du Concile d'Alexandrie à Lucifer touchant l'Eglise d'Antioche. Establisement de la divinité du S. Esprit.</i>	380
VIII.	<i>Le Concile d'Alexandrie assoupit autant qu'il peut les disputes qui s'elevoient sur le mot d'hypostase, & condamne l'heresie d'Apollinaire touchant l'Incarnation.</i>	383
IX.	<i>Ordination de Paulin Evesque d'Antioche par Lucifer. S. Eusebe de Verceil la desapprouve. Histoire tres edifiante de la conversion d'un jeune enfant fils d'un Sacrificateur payen.</i>	387
X.	<i>Du schisme de Lucifer.</i>	390
XI.	<i>Des Luciferiens, & de la requeste des Prestres Marcellin & Faustin.</i>	396
XII.	<i>S. Eusebe de Verceil parcourt l'Orient & l'Illyrie. S. Hilaire rétablit en France les affaires de l'Eglise. Concile de Paris.</i>	401
XIII.	<i>Iulien persecute S. Athanase, & luy commande de sortir d'Alexandrie.</i>	405
XIV.	<i>S. Athanase est chassé d'Alexandrie. Il élude ceux qui le poursuivoient. De l'esprit de prophetie que Dieu luy avoit donné.</i>	411
XV.	<i>S. Hilaire & S. Eusebe de Verceil travaillent pour l'Eglise en Italie. Les Macedoniens tiennent des assemblées. Mort de Iulien.</i>	418
		422

LIVRE ONZIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé depuis le regne de Jovien jusqu'à la mort de ce Saint.

CHAP. I.	J ovien élu Empereur n'accepte qu'avec peine cette dignité. Il fait la paix avec les Perses.	427
II.	<i>Iovien rend la paix à l'Eglise ; rappelle S. Athanase, & le consulte.</i>	432
III.	<i>Iovien s'affermit dans la foy, rend aux Eglises ce que son predecesseur leur avoit osté, fait venir S. Athanase à Antioche, & rejette les Macedoniens.</i>	439
IV.	<i>Concile tenu à Antioche par S. Melece.</i>	442
II. Partie		O o o o

V. <i>Paulin signe le Concile d'Alexandrie. Les Ariens font de nouveaux efforts contre S. Athanase, mais sans succès.</i>	445
VI. <i>Mort de l'Empereur Iovien.</i>	450
VII. <i>Valentinien est fait Empereur, & associe à l'Empire son frere Valens.</i>	453
VIII. <i>Conference de S. Hilaire avec Auxence à Milan. Ce Saint écrit contre luy.</i>	458
IX. <i>Vie de S. Antoine écrite par S. Athanase. On luy attribue celle de sainte Syncletique vierge.</i>	464
X. <i>Mort de Libere. Damase luy succede. Broüillerie entre les Ariens d'Illyrie.</i>	468
XI. <i>Mort de S. Hilaire. Ses Disciples, ses miracles, ses reliques & ses ouvrages.</i>	471
XII. <i>Conciles tenus à Rome, & en Egypte.</i>	475
XIII. <i>S. Athanase écrit contre les Apollinaristes.</i>	479
XIV. <i>Excommunication d'un Gouverneur de Libye par saint Athanase. Ce mesme Saint deffend l'honneur de saint Basile.</i>	482
XV. <i>Estime de S. Basile pour S. Athanase. Leur union dans le service de l'Eglise. Mort de S. Eusebe de Verceil</i>	487
XVI. <i>Valens persecute S. Athanase ; mais il est obligé de le laisser en repos.</i>	491
XVII. <i>Condescendance du Saint pour l'election d'un Evesque établi dans un bourg, & ordonné par un seul Evesque. Il le transfere à Ptolemaïde.</i>	497
XVIII. <i>Mort de S. Athanase : Son cloge & ses funerailles.</i>	500

LIVRE DOUZIEME.

Contenant son esprit & sa conduite.

CHAP. I. D E la foy de S. Athanase qui a esté la source de sa fermeté.	507
II. <i>De la solidité & de l'eminence de la science de S. Athanase, qui est fondée sur l'Ecriture & sur la Tradition.</i>	514
III. <i>De l'esperance de S. Athanase, & de sa confiance en Dieu.</i>	521

DES CHAPITRES.

- IV. De la charité de S. Athanase envers Dieu. 659
 526
 V. De l'amour de S. Athanase envers l'Eglise en general, &
 envers celle d'Alexandrie en particulier. 531
 VI. De la prudence & de la justice de S. Athanase. 538
 VII. De la force & de la magnanimité de Saint Atha-
 nase. 543
 VIII. Que les frequentes retraites & la fuite de S. Athanase
 dans la persecution n'ont pas esté contraires à sa genero-
 sité. 549
 IX. De la patience de S. Athanase, & combien il a toujours esti-
 mé la pratique de cette vertu dans la conduite des ames. 557
 X. De la temperance de S. Athanase, de ses grandes austeritez,
 & de sa parfaite continence. 563
 XI. De l'humilité & de la douceur de S. Athanase. 567
 XII. Quels sentimens le Saint a eus de l'Episcopat, & quelles
 regles il a prescrites pour s'y engager dans la lettre qu'il a
 écrite à Draconce. 571
 XIII. De l'amour du Saint pour la solitude & pour les So-
 litaires. 381
 XIV. Du soin qu'il a pris des Vierges & des regles excellentes
 qu'il leur a prescrites. 587
 XV. De l'estime que le Saint faisoit des Pseaumes de David,
 & de son amour la psalmodie. 597





TABLE DES MATIERES

contenuës dans la Vie de S. Athanase.

Le 1. chiffre marque le volume, le 2. la page.

A

- A** *CACE. ACACIENS.*
 Il écrit contre Marcel d'Ancyre. 1. 346.
 Il succede à son maître Eusebe de Césarée. 1. 413.
 Il vient à Sardique avec les Eusebiens, 1. 532.
 y est déposé par le Concile. 1. 546.
 Il a divers différens avec S. Cyrille de Jerusalem. 2. 181.
 De Semiarien il devient Arien en haine de ce Saint. 2. 184.
 Il se declare pour les Anomœens à Seleucie, 2. 263.
 & estant convaincu de changement, 2. 272.
 il est déposé par les Semiariens; 2.273.
 ce qui n'a aucun effet par la faveur de Constance. 2. 276.
 Il se separe cependant des Acaciens. 2. 282.
 Il est l'ame du Concile de Constantinople, où les Semiariens sont condamnés. 2. 287.
 Il fait S. Melece Evêque d'Antioche, 2. 317.
 fait des actions pour se rapprocher des catholiques, 2.318. 334.
 s'unit avec S. Melece, & assiste à son Concile d'Antioche. 2. 441.
 Les Acaciens font un parti à Seleucie. 2. 265.
 Leur dogme. 2. 268. & 269.
- Leurs broüilleries avec les Semiariens. 2. 272. *V. Anomœens.*
Achillas.
 Son éloge. 1. 286.
 Il succede à S. Pierre d'Alexandrie. 1. 38. 39. 689. 2. 529.
Adrianès,
 Temples bastis par Adrien à JESUS-CHRIST. 1.647.
Aëce.
 Il paroist dès 351. 2.647.
 Abregé de sa vie. 1. 650. &c.
 Il est fait diacre par Leonce d'Antioche. 1. 590.
 Il vient à Alexandrie voir Georges. 2. III.
 Sa secte fait le parti des purs Ariens. 2. 149.
 Il est relegué en Phrygie. 2. 200.
 Sermon impie qu'il fait à Antioche :
 Il est exilé par Constance, 2. 279.
 déposé du diaconat, 2. 283.
 condamné par ses amis les Acaciens, 2. 292.
 exilé de nouveau à Amblade, 2.297.
 rappelé par Julien l'apostat. 2. 360.
Aëtiens.
V. Purs Ariens. 1. 141. *Anomœens. Exoucomtiens.*
S. Alexandre d'Alexandrie.
 Il succede à S. Achillas. 1. 38. 39.
 S. Athanase est élevé chez luy. 1. 8. & 9.
 Résistance qu'il fait à Arius. 1.44.
 Il écrit diverses lettres contre luy, &

- en reçoit en sa faveur. 1. 58. &c. 68.
 Il assiste au Concile de Nicée. 1. 95.
 Son retour, & sa mort. 1. 193. 196.
 707.
S. Alexandre de Constantinople.
 Quel il estoit. 1. 70. 71.
 Il assiste au Concile de Nicée. 1. 97.
 Il s'oppose en vain à un Concile d'Ariens
 assemblé en sa ville, 1. 359.
 mais il empêche par ses prieres qu'Arius
 n'entre dans son eglise. 1. 363.
 Sa mort. 1. 375.
Alexandre de Thessalonique.
 Il assiste à Nicée. 1. 100.
 Il sert S. Athanase au Concile de Tyr,
 1. 303.
 & signe pourtant contre luy. 1. 282.
Alexandrie & Alexandrins.
 Dignité temporelle de cette ville. 1. 5.
 Son autorité spirituelle. 1. 162. 496.
 Les Evesques d'Alexandrie indiquoient
 le jour de pasque. 1. 151.
 Eglise de la Cesarée celebre en cette
 ville, 1. 647.
 brûlée sous Julien. 2. 421.
 Amour des Alexandrins pour S. Atha-
 nase. 1. 596. 2. 66. 75. 413. 493. 537.
 Ils massacrèrent Georges Evesque Arien.
 2. 364.
Amitié.
 Avantage d'une amitié chrestienne. 2.
 139.
Annibalien,
 Neveu de Constantin, 1. 15.
 qui le fait roy du Pont, &c. 1. 385.
 Constance le fait massacrer. 1. 293.
Anomæens.
 Leurs divers noms. 2. 149. 150. 629.
 Leur dogme est le même que celui des
 Acaciens. 2. 268. 269
 Ils l'emportent au dessus des autres se-
 ctes au Concile d'Antioche, 2. 193.
 & persecutent les Semiariens. 2. 195.
 Les Semiariens les condamnent à Seleu-
 cie; 2. 264. 274.
 & ils s'en revangent au Concile de Con-
 stantinople. 2. 287. 289.
Antioche de Syrie.
 Autorité & prééminence de cette eglise.
 1. 162.
 Troubles de cette eglise à l'occasion de
 l'exil de S. Eustathe. 1. 221.
 Dedicace de la basilique d'or. 1. 433.
 S. Flavien y conserve la foy. 1. 587.
 Division de cette eglise au sujet de S.
 Melece. 2. 341. 383. 391.
 Divers Conciles y sont tenus. *V. Con-
 ciles.*
S. Antoine.
 Il écrit à Constantin pour S. Athanase.
 1. 373.
 Vision qu'il eut sur les ravages des A-
 riens. 1. 424.
 Il vient à Alexandrie, & parle contre
 eux. 1. 471. 472.
 Sa mort dans la communion de S. Atha-
 nase. 2. 121. 610.
 Abregé de sa vie écrite par ce Saint. 2.
 464. 637.
Apollinaire. Apollinaristes.
 Son union avant son heresie avec S. A-
 thanase, 1. 605.
 & S. Serapion. 2. 481.
 Son heresie: S. Athanase la combat. 2.
 479.
 Ils sont condamnez par le Concile d'A-
 lexandrie. 2. 389.
Appel
 des Evesques d'Egypte à l'Empereur
 pour S. Athanase dans le Concile de
 Tyr; 1. 306. 702.
 de S. Cyrille à un Concile superieur.
 2. 183. & 615.
 Appel au metropolitain, 1. 561.
 au Pape. 1. 555. 556. 727.
Ste Apre,
 fille de S. Hilaire. 2. 219.
Arius.
 Quel il estoit. 1. 30. &c.
 Il suit d'abord les Meletiens: 1. 35.
 O o o o iij

- Il les quitte, & il est traité diversement par les Evêques d'Alexandrie. I. 36.
- Il publie son herésie contre la divinité de JESUS-CHRIST. I. 40. 689. 690.
- Il est excommunié par S. Alexandre. I. 45.
- Il seduit plusieurs Evêques de Palestine. I. 50.
- On écrit des lettres pour & contre luy. I. 59.
- Il met ses dogmes en rythmes & en chansons. I. 61.
- Il vient à Nicée, & y dispute. I. 112.
- Il y est anathématisé & banni. I. 137. 694.
- Il est rappelé par l'intrigue des Eusebiens. I. 244. 699.
- S. Athanase ne veut point le recevoir. I. 249.
- Les Eusebiens le reçoivent à l'église, I. 339.
- & étant tout prest d'y entrer, il meurt miserablement. I. 367.
- Arianisme. Ariens.*
- Son origine en 321. I. 30. 75. 689.
- Ses principaux dogmes & auteurs. I. 46. 51. 61.
- Progrès de cette secte par les Eusebiens. I. 65.
- Son progrès sous Constantin, I. 362.
- sous Constance. I. 396.
- L'esprit de cette herésie est l'inconstance. I. 504.
- Elle est appuyée principalement par les Eunuques. 2. 47.
- Le demon en est le pere. 2. 532.
- Elle joint le Judaïsme & le paganisme contre JESUS-CHRIST. 2. 510.
- Subtilité de cette herésie. 2. 512.
- Premiers desordres des Ariens dans Alexandrie. I. 49. 71.
- Leur mépris pour la tradition. I. 73.
- Eusebe de Nicomedie en est le chef. I. 102. 411.
- Constantin fait brûler leurs libelles diffamatoires. I. 102.
- Leur conduite à Nicée, où ils souscrivent politiquement. I. 130.
- Constantin les proscriit, & leur donne le nom de Porphyriens. I. 138.
- Quelques un; d'eux demeurent opiniâtres, & font les purs Ariens. I. 141. 249. 411.
- Ils se joignent aux Meletiens contre S. Athanase. I. 240. 252. &c.
- Ils obtiennent divers Conciles contre luy, & l'accablent dans celui de Tyr. I. 273. jusqu'à 334.
- Les Eusebiens les reçoivent à la communion de l'Eglise. I. 339.
- Mais ils sont rejettez dans beaucoup d'églises. I. 362.
- Ce qui ne les rebutte point; mais ils tâchent par le moyen de la cour de faire recevoir Arius & bannir S. Athanase. I. 351. 358. 362.
- Ils surprennent absolument Constance. I. 396.
- Les Eusebiens leur donnent des Evêques particuliers. I. 412.
- Leurs violences dans Andrinople, I. 376.
- dans Alexandrie. 2. 90.
- Seconde persécution qu'ils suscitent à S. Athanase. I. 645.
- Ils sont plus cruels que Maximien. 2. 20. 94. 97. 146.
- Ils rejettent l'adoration de J. C. 2. 101. 292. 344.
- Ils haïssent l'aumosne. 2. 91.
- Leur division en différentes sectes. 2. 149. 150. 210. 344. 629.
- Leurs fourberies à Rimini. 2. 245. 252.
- Leurs divers formulaires. 2. 345. 629.
- Règlement pour ceux qui revenoient à l'Eglise. 2. 380.
- Ils accusent S. Athanase auprès de Jovien qui les rejette. 2. 446.
- Ils se broüillent en Illyrie. 2. 469.
- S. Arface.*
- Mort de ce saint Solitaire. 2. 211.

Arfene

Evesque Melecien : On accuse S. Athanase de l'avoir fait mourir. I. 262. 700.

Il se trouve vivant, I. 266. 701.

& s'unit avec S. Athanase qui le fait paroître à Tyr. I. 271. 325.

S. Arteme.

Son martyre. 2. 363.

S. Astere.

Sa separation d'avec les Eusebiens au Concile de Sardique. I. 536.

Il est exilé. I. 578.

Il est député pour travailler à la réunion de l'Eglise d'Antioche. 2. 283.

Sa mort. 2. 390. 631.

S. Asclepe de GaZe.

Il assiste au Concile de Nicée. I. 97.

Il est déposé par les Ariens. I. 219.

Il se trouve au faux Concile de Tyr. I. 282.

Il revient à son eglise après la mort de Constantin. I. 402.

Les Eusebiens l'en chassent, & il se réfugie à Rome. I. 474. 481.

Il se trouve à Sardique, & y est absous. I. 532. 536. 545.

Il retourne à son eglise, & y meurt en paix. I. 603.

Astere le sophiste,

partisan des Ariens, contre lequel Marcel d'Ancyre écrivit. I. 136. 344. 705.

S. Athanase.

Sa naissance & son éducation. I. 5. 7. S'il est vray qu'il ait baptisé estant enfant. I. 7. 8. 687.

Il accompagne comme diacre S. Alexandre au Concile de Nicée, I. 96.

& s'y signale contre Arius. I. 120.

Il succede à S. Alexandre. I. 196.

Son entrée & sa conduite dans l'episcopat. I. 198. 203.

Les Ariens & les Melecien confpirent contre luy. I. 241.

Il refuse de recevoir Arius dans sa communion. I. 249.

Ce qui luy attire la haine des Ariens qui l'accusent de crime d'Etat, dont il se justifie. I. 249. 252.

Il est accusé par les mesmes de violences envers Ischyras, I. 255.

du meurtre d'Arfene qui se trouve vivant; I. 262. 700.

enfin de divers autres crimes, dont il est absous devant Constantin. I. 269.

Les Ariens renouvellent leurs calomnies contre luy, & il refuse de comparoître devant eux à Cesarée. I. 273. 276.

Il est contraint de venir au Concile de Tyr. I. 285.

Calomnies des Eusebiens contre luy, I. 290.

dont il se deffend. I. 294.

Il est cependant accablé par leur injustice. I. 330.

Il quitte Tyr, & vient trouver Constantin, qui mande ses ennemis pour les confronter. I. 330. 347.

Il est relegué à Treves par cet Empereur, I. 351.

qui le rappelle avant sa mort. I. 384. 401.

Son retour à Alexandrie. I. 400.

Nouvelles calomnies des Eusebiens contre luy. I. 405.

Concile d'Alexandrie, & sa lettre pour sa defense. I. 415.

Il vient à Rome, & y compose son symbole. I. 423. 429. 712.

Il retourne à Alexandrie, & à Rome pour la seconde fois. I. 455. 460.

Le pape Jules assemble un Concile, & juge en sa faveur. I. 478.

Il voit Constant à Milan. I. 523.

Il vient au Concile de Sardique, qui l'absout encore; I. 532. 536. 541.

& se retire à Naïlle, & ensuite à Aquilée. I. 575.

- Constant demande son rétablissement, 1. 580. 730.
 & Constance le rappelle. 1. 591.
 Il retourne en orient, & voit Constance à Antioche. 1. 595. 599. 600.
 Fruits merveilleux de son retour. 1. 608. 615.
 Les Ariens recommencent à le persecuter. 1. 645. 662.
 Sa grande prudence & sa science le font prendre pour un devin par les payens. 2. 55.
 Il se sauve miraculeusement de la fureur de ses ennemis. 2. 70.
 Il se cache chez une vierge, 2. 112.
 & se retire ensuite dans le desert, 2. 113.
 où il compose divers traitez. 2. 119. 608.
 Son apologie; sa 1. lettre aux solitaires: 2. 178.
 Sa 2. aux memes. 2. 315.
 Sa 2. apologie & son traité du S. Esprit. 2. 348. 629.
 Son traité des synodes. 2. 622.
 Son retour à Alexandrie après la mort de Constance. 2. 372.
 Il a esté le defenseur de la divinité du S. Esprit. 2. 386.
 Julien l'apostat le hait & le persecute. 2. 412.
 Il évite cette persecution, 2. 418.
 & demeure caché dans sa ville. 2. 422.
 Jovien le rappelle avec honneur; 2. 432.
 le consulte par écrit, 2. 435.
 & de vive voix, après l'avoir fait venir auprès de luy. 2. 439.
 Les Ariens l'accusent de nouveau, & Jovien les rejette. 2. 446.
 Il retourne à Alexandrie, 2. 449.
 & y écrit la vie de S. Antoine & de S^{te} Syncletique. 2. 464. 637.
 Il visite la Thebaïde. 2. 467. 638.
 Il écrit au pape Damascé contre Auxence de Milan, 2. 475.
 & refute les Apollinaristes. 2. 479.
 Il excommunique un gouverneur de Libye; & en écrit à S. Basile. 2. 487.
 Union de ces deux Saints. *ibid.* 487.
 Valens le persecute, & est obligé de le laisser en repos. 2. 491.
 Il se cache dans le tombeau de son pere. 2. 494.
 Sa condescendance à l'égard d'un Eveque ordonné par un seul. 2. 497.
 Sa mort & ses funerailles. 2. 500.
 Son esprit & ses vertus, dans tout le 12. livre.
 Sa foy. 2. 507. Sa science. 2. 514. Son esperance en Dieu. 2. 521. Sa charité. 2. 526. Son amour pour l'Eglise. 2. 531. Sa force. 2. 543. Que sa fuite n'est pas contraire à la generosité. 2. 549. Sa patience. 2. 557. Ses austéritez. 2. 563. Son humilité & sa douceur. 2. 567. Son amour pour les solitaires, 2. 116. 117. 581. pour les vierges, 2. 587. pour la psalmodie. 2. 597. De son esprit de prophetie. 2. 55. 56. 421. 422.
Audiens,
 heretiques qui faisoient la Pasque le mesme jour que les Juifs. 1. 150.
Aumosne.
 Les Ariens persecutent les catholiques qui la font. 2. 91.
 On peut vendre les ornemens sacrez pour la faire. 2. 182.
Auxence de Milan.
 Son origine & son union avec Gregoire usurpateur d'Alexandrie. 1. 110. 473.
 Il usurpe le siege de Milan après S. Denys. 2. 21. 22.
 Conference qu'il est contraint d'avoir avec S. Hilaire. 2. 458.
 Il est condamné par Damascé, & meurt cependant sans estre déposé. 2. 475.
Auxence de Mopsueste.
 Son histoire. 2. 297. 625.

B

B Alac,

Duc & ministre de la fureur des Ariens.
Sa mort. 1. 469.

Baptême.

Prétendu baptême donné par S. Athanasé estant encore enfant. 1. 7. 687.
Baptême de Constantin estant prest de mourir. 1. 379. 708. 709.
On ne redonnoit point le baptême aux Ariens. 2. 382. 383.

S. Basile.

Son ordination & son union avec S. Athanasé. 2. 482.

L'estime qu'il en fait. 2. 487.

Basile d'Ancyre.

Les Ariens le font Evêque au lieu de Marcel. 1. 360.

Il vient à Sardique, 1. 532.

où son ordination est déclarée nulle. 1. 546.

Il assiste au 2. Concile de Sirmich, & y dispute contre Photin. 1. 636. 638. 735.

Il est en pleine possession de son siege après la mort de Constant. 1. 733.

Il se declare contre les Ariens purs, & est le chef des Semiariens. 2. 149. 607.

Il agit contre eux & les Anomœens en deux Conciles. 2. 194. 196.

Son grand crédit à la cour de Constance, 2. 198.

qu'il ruine luy-mesme en poussant trop ses adversaires. 2. 201.

Il a part à la troisième confession de Sirmich. 2. 221.

Il soutient toujours son party à Seleucie contre les Acaciens. 2. 258.

Diverses broüilleries & disputes qu'il a avec eux devant Constance. 2. 262. 278. 282.

Son party est deffait par les Eudoxiens. 2. 281. 286.

II. Partie.

Accusations sur lesquelles il est condamné au Concile de Constantinople. 2. 298.

Il embrasse le party des Macedoniens. 2. 424. 440.

Batailles

de Constantin contre Maxence, 1. 21.

d'Andrinople & de Chrysopoli par le mesme contre Licine, 1. 28.

de Singare gagnée par les Perses sur Constance, 1. 581.

de Murse où Constance deffait le tyran Magnence. 1. 639.

C

C Alomnie

difficile à supporter aux ames genereuses; 1. 275.

punie d'excommunication. 1. 545.

Canons.

Leur autorité. 1. 466.

Ils doivent estre observez sur peine de déposition. 1. 562.

Ceux du Concile d'Antioche. 1. 445.

Raisons de croire que tous ne sont pas de ce Concile. 1. 715.

Ceux de Nicée. 1. 153. 695.

Ceux de Sardique. 1. 552. 727. 728.

Cecilien de Carthage.

Il assiste à Nicée. 1. 77. 97.

Chrestiens.

Avantage de la religion Chrestienne sur la philosophie humaine. 2. 514.

Ils tirent leur nom de J. C. & non de leurs autres maîtres. 2. 533.

Chute

de presque tous les Evêques au Concile de Rimini. 2. 243.

Reglement pour la reception de ceux qui estoient tombez. 2. 380.

La condescendance de l'Eglise envers les heretiques n'est pas une chute. 1. 146.

2. 166.

- Colluthé. Colluthiens.*
 Leur histoire, & leur condamnation. I. 84. 85.
- Conciles.*
 Ordres & séances des premiers Conciles. I. 105.
 Le mérite & l'âge en ont souvent fait les présidens. 2. 189. 227.
 Les Evêques y font les juges. I. 108.
 Conduite des saints Evêques dans les Conciles. I. 116. 118.
 Les prestres & les diacres y peuvent assister. I. 120.
 Raisons d'y faire venir les hérésiarques. I. 112.
 Ils ne font jamais de nouveaux articles de foy. I. 118.
 On doit y établir la foy avant que de parler des personnes. 2. 44.
 Conciles Provinciaux ordonnez deux fois l'an. I. 160. 449.
 Il est permis d'examiner dans un postérieur les décisions d'un autre. I. 117. 179. 478. 488.
 Licine les défendit pour ruiner l'Eglise, I. 26. 690.
- Conciles Catholiques,*
 d'Achaïe, 2. 383.
 d'Alexandrie, où Melece est déposé; I. 38.
 d'Alexandrie; où Arius est condamné, I. 46.
 d'Alexandrie, où les Colluthiens & les Ariens sont condamnés, I. 81. 690.
 d'Alexandrie, pour la justification de S. Athanase, I. 414. 712.
 d'Alexandrie, où le Concile de Sardique est souscrit, I. 616.
 d'Alexandrie, où S. Eusebe de Verceil se trouve, 2. 378.
 d'Alexandrie, au nom duquel S. Athanase répond à Jovien sur ce qu'il doit croire, 2. 435.
 d'Alexandrie, qui écrit à Damase & aux Africains, 2. 475.
- d'Antioche sous S. Eustathe, I. 715. 2. 656.
 d'Antioche sous S. Melece, 2. 442.
 d'Arles contre les Donatistes, I. 75.
 de Cologne, où Euphratas est condamné, I. 526. 723.
 de Jerusalem sous S. Maxime, I. 606. 731.
 de Milan, où on résout d'assembler celui de Sardique, I. 522.
 de Milan contre Photin, I. 578.
 de Melitene en Armenie, 2. 184.
 de Nicée contre Arius. I. 89.
 Histoire de ce Concile dans tout le livre 2.
 De Paris: sa lettre admirable aux Orientaux: 2. 407. & 633.
 de Rome indiqué par le Pape Jules, I. 430.
 qui juge en faveur de S. Athanase; I. 473. 712. 719.
 de Rome sous Damase, 2. 475.
 de Sardique; I. 529. jusqu'à 565. 724. s'il est œcumenique. I. 563.
 Premier de Sirmich contre Photin. I. 614.
- Conciles Ariens & Schismatiques.*
 d'Ancyre, où les Anomœens sont condamnés par les Semiariens, 2. 194.
 d'Antioche, où S. Eustathe est déposé; I. 218.
 d'Antioche par les Eusebiens qui y condamnent S. Athanase, I. 433. jusqu'à 452. 715.
 d'Antioche sous Eudoxe, 2. 193.
 d'Antioche, où les Ariens font leur dernier formulaire, 2. 333. 344.
 d'Arles, où S. Athanase est condamné; I. 667.
 de Beziers, où S. Hilaire est déposé; 2. 138. 611.
 de Bithynie & de Palestine, I. 65.
 de Cesarée, qui est le premier contre S. Athanase, I. 274.
 de Constantinople, qui confirme le rétablissement des Ariens, I. 359. 362.

de Constantinople contre les Semiariens, 2. 287. 297.
 de Jerufalem, où les Eusebiens reçoivent Arius à la communion de l'Eglise, 1. 334.
 de Milan par les Ariens, 2. 1. & 603.
 de Nicé en Thrace, où les Legats de Rimini se condamnent eux-mêmes, 2. 241.
 de Philippopoli que les Ariens veulent faire passer pour celui de Sardique, 1. 565.
 de Rimini, où celui de Nicée est confirmé d'abord, & ruiné à la fin; 2. 226. 629.
 Il est cassé par tous les gens de bien, 2. 254.
 De Seleucie en Isaurie, 2. 257, &c.
 2. de Sirmich contre Photin par les Eusebiens, 1. 636. 734.
 3. de Sirmich par les Semiariens contre les Acaciens, 2. 196.
 de Tyr, où les Ariens accablent S. Athanase. 1. 279. jusques à 334.
Condamner.
 L'Eglise ne veut pas qu'on condamne personne sans l'oïir. 2. 12. 44.
Constance.
 Il est fait Cesar en 324. 2. 645.
 Il fait massacrer presque tous les proches. 1. 393.
 Les Ariens le gagnent absolument contre S. Athanase. 1. 397. 408.
 Il convoque néanmoins le Concile de Sardique. 1. 529.
 Il se détrompe un peu, & rappelle le Saint. 1. 591.
 Diverses lettres qu'il écrit en sa faveur. 1. 604. 631.
 Il passe en occident contre les usurpateurs de l'Empire, 1. 627.
 & deffait le tyran Magnence. 1. 639. 661.
 Les Ariens l'animent tout de nouveau contre S. Athanase. 1. 646.

Il commence à persecuter l'Eglise. 1. 667. 2. 32.
 Il fait mourir Gallus. 1. 681.
 Il veut dominer au Concile de Milan, 2. 8. 13.
 & estime plus la perte de S. Athanase que de grandes victoires. 2. 53.
 Il vient à Rome; 2. 153.
 & veut se rendre juge de la foy après les Conciles. 2. 213. 228. 290.
 Il fait condamner Aèce par les Aëtiens mesmes à Constantinople, 2. 289. 292.
 & proscriit les chefs des Semiariens. 2. 301.
 Il est blasmé d'avoir convoqué trop de Conciles. 2. 304.
 Son inconstance dans la foy. 2. 346.
 Peinture de sa cour. 2. 27.
 Il meurt sans enfans & dans l'Arianisme. 2. 354.
 Il se fait baptizer par Euzoïus un peu avant sa mort. 2. 356.
 Ses funerailles. 2. 358.
Constance Chlore
 Empereur pere de Constantin. 1. 13.
 Ses autres enfans. 1. 15.
 Il favorise les Chrestiens. Sa mort. 1. 14. 16.
Constancie
 Sœur du grand Constantin. 1. 15.
 Elle est mariée à Licine. 1. 23.
 Elle est surprise par les Eusebiens, & les recommande à la mort. 1. 244.
Constant
 Troisième fils de Constantin, auquel il succede en partie. 1. 385.
 Son amour pour l'Eglise Catholique. 1. 399.
 Il rejette les calomnies des Eusebiens contre S. Athanase. 1. 407. 503.
 Son empire est augmenté par la mort de Constantin le jeune. 1. 432.
 Il fait la guerre aux François. 1. 452.
 Il demande la convocation du Concile de Sardique. 1. 522.

- Il écrit à Constance pour S. Athanase. 1. 580. 730.
 Sa mort. 1. 617.
Constantin le grand.
 Il est fait Cesar & succede à son pere. 1. 13. 16.
 Il deffait le tyran Maxence, & se convertit. 1. 17.
 Il remporte diverses victoires sur Licine. 1. 25.
 Il travaille pour la paix de l'Eglise. 1. 77. 86.
 Il assemble le Concile de Nicée, 1. 87. où il se trouve en personne. 1. 92. 105.
 Sa douceur pour appaiser l'aigreur des des heretiques. 1. 86. 102.
 Son procedé dans le Concile. 1. 119.
 Son zele contre les Ariens. 1. 138.
 Son respect pour les Eveques : Il les traite tous en un grand festin. 1. 102. 186.
 Il reconnoît d'abord l'innocence de S. Athanase contre les accusations des Ariens, 1. 253.
 & il croit ensuite aux Eusebiens, à qui il permet de s'assembler. 276. 279.
 S. Athanase le vient voir après le Concile de Tyr. 1. 330.
 Il le reçoit froidement, 1. 347.
 & le relegue à Treves par les calomnies des Eusebiens. 1. 351.
 Il consent qu'Arius soit reçu dans l'Eglise. 1. 365.
 La mort effroyable de cet heretique ne le change pas. 1. 375.
 Son baptême. 1. 379. 708. 709.
 Il rappelle S. Athanase un peu avant que de mourir. 1. 384. 401.
 Sa mort : ses qualitez ; & pourquoy Dieu l'a rendu heureux. 1. 384. 387.
 Qu'il est mort dans la foy de Nicée. *ibid.* & 2. 235.
 Macedone fait transporter son corps. 2. 147.
- Constantin le jeune,*
 fils aîné de Constantin, partage l'empire avec ses freres Constance & Constant. 1. 385. 396.
 Il demeure toujours attaché à l'Eglise Catholique. 1. 399.
 Son respect pour S. Athan. 1. 400. 407.
 Sa mort. 1. 432.
Consubstantiel.
 Les Ariens ont donné occasion de se servir de ce mot. 1. 123.
 Necessité de l'employer. 1. 126. 128.
 Injustice des Ariens en le rejettant ; 1. 131.
 quoy qu'il y ait quelque necessité de l'expliquer. 2. 218.
 Les Semiariens le soutiennent contre les Acaciens devant Constance. 2. 280. 624.
Conversion
 d'un jeune enfant fils d'un sacrificeur payen. 2. 393.
Corevesques.
 Leur pouvoir. 1. 447. 448.
Croix.
 Elle apparoît miraculeusement à Constantin. 1. 20.
 Sainte Helene la trouve. 1. 227.
 Le bois de la Croix conservé à Jerusalem. 1. 231.
 Autre apparition miraculeuse de la croix sous S. Cyrille. 1. 642. 736.
 Force & vertu de ce signe. 2. 515. 590.
S. Cyrille de Jerusalem.
 Il succede à S. Maxime. 1. 642. 735.
 Il écrit à Constance sur l'apparition de la Croix. 1. 643. 736.
 Il est déposé par la faction d'Acace, 2. 180.
 dont il appelle à un Concile superieur. 2. 183. 615.
 Il se trouve au Concile de Seleucie, 2. 258.
 où il est rétably dans son siège ; 2. 274.
 mais condamné derechef par les Acaciens à Constantinople. 2. 301.

D

D *Almace,*

Neveu de Constantin. 1. 15.
 Il connoist de l'affaire d'Arsene comme
 Censeur à Antioche. 1. 265.
 Il est fait Cesar, 1. 385.
 & massacré par l'ordre de Constance. 1.
 393.

S. Damase Pape.

Il succede à Libere. 2. 468.
 Il assemble un Concile à Rome contre
 les Ariens, 2. 475.
 Qu'il n'a jamais esté uny à Felix. 2. 58.
 605.

Demon.

Il est le pere de l'Arianisme. 2. 532.
 Il ne persecute plus ceux qui sont à luy.
 2. 145.

Demophile de Berée,

Arien celebre. Il fait tomber Libere, 2.
 57. 174. 227. 288.
 Qu'il n'a pas assisté au Concile de Milan
 de 347. 1. 730.
 Il est enfin fait Evesque de Constantino-
 ple par les Ariens; 1. 522.
 & assiste à Rimini. 2. 227.

S. Denys de Milan.

Il assiste au Concile de cette ville, 2. 6.
 y signe contre S. Athanase, & s'en re-
 tracte. 2. 10. & 604.
 Il est exilé pour cela, & meurt en son
 bannissement. 2. 15. 21.

Diacres.

Ils sont inferieurs aux Prestres. 1. 175.
 Ils peuvent assister dans les Conciles. 1.
 120.

Diocletien.

Il renonce à l'empire. 1. 11.

Donatistes.

Leur schisme: condamnez à Arles. 1. 75.
 78.

Draconce,

Solitaire amy de S. Athanase élevé à l'e-

pisopat d'Hermopole. 1. 664. 2.
 607.

Il est banny pour S. Athanase. 2. 101.

E

E *Criture Sainte.*

Livre des Ecritures mis sur un thrône
 dans les Conciles. 1. 105.
 C'est à l'Eglise Catholique à l'expliquer.
 1. 109. 2. 535.
 La tradition en donne l'intelligence. 2.
 520.

Eglise.

Elle a droit de juger des questions les
 plus relevées. 1. 80.
 Son royaume n'a point de bornes. 1. 93.
 Son esprit dans les Conciles. 1. 116.
 118.
 Sa condescendance envers les heretiques
 n'est pas une chûte. 1. 146. 2. 166.
 381. 398. 401.
 Préeminence de certaines Eglises. 1.
 162. 163. 695.
 Dedicace des Eglises. 1. 334. 433. 649.
 2. 303.
 Terres des Eglises libres de tous impôts.
 2. 240.
 Bled donné aux Eglises par les Empe-
 reurs. 1. 188. 406. 2. 439.
 Avantages que l'Eglise tire de la perse-
 cution. 1. 391. 2. 419. 462.
 Les differens ne s'y décident point par
 l'éloquence, mais par les Canons. 1.
 487.
 Sa bonne discipline conserve la foy aussi
 bien que les mœurs. 1. 551.
 Sa charité envers les pecheurs n'est
 point mollesse. 2. 401.
 Son immutabilité & son infaillibilité. 2.
 177. 535.
 C'est à elle à expliquer l'Ecriture. 1.
 109.
 Les Vierges veritables sont une preuve
 de l'Eglise. 2. 97.

- Excellence de l'Eglise sur toutes les autres sectes. 2. 514. 518.
- Epiſtete*
- Eveſque Arien de Civita-vecchia, cruel perſecuteur des Catholiques. 2. 26. 38.
- Il tâche de faire tomber Libere, 2. 49. & ordonne Felix à ſa place. 2. 57.
- S. Eſprit.*
- Sa divinité établie à Nicée, I. 128. quoy qu'elle n'ait pas eſté attaquée avant ce Concile. I. 356. 2. 493.
- Hereſie des Macedoniens ſur ce point. I. 151. 349.
- S. Athanaſe en eſt le deſſenſeur. I. 350. 629. 2. 386. 436.
- Eſtienne d'Antioche.*
- Il eſt rejetté du Clergé par S. Euſtathe. I. 214.
- Il eſt fait Eveſque d'Antioche après Placille, I. 525. 711.
- & vient avec les Eufebiens à Sardique, I. 532.
- & y eſt depoſé. I. 546.
- Sa fourberie contre des Eveſques, pour laquelle les Eufebiens le depoſent. I. 582. 585.
- Eucharifſie.*
- Accordée à tous les mourans à Nicée; I. 171.
- reſuſcité depuis à quelques-uns. I. 555.
- Eudoxe.*
- Il aſſiſte au Concile d'Antioche comme Eveſque de Germanicie. I. 435.
- Qu'il n'a point aſſiſté au Concile de Milan contre Photin, I. 347. 730.
- mais à un autre contre S. Athanaſe. 2. 3. & 603.
- Abregé de ſa vie: Il uſurpe Antioche. 2. 190.
- Il favoriſe les Anomæens, & tient un Concile avec eux. 2. 193.
- Il eſt obligé de ſe retirer en Armenie; 2. 200.
- d'où Conſtance le rappelle. 2. 213.
- Il eſt depoſé par les Semiariens, 2. 273. diſpute contre eux, & eſt obligé de renier ſa propre doctrine. 2. 279.
- Acace le ſoutient auprès de Conſtance, & ſon party eſt victorieux. 2. 276. 281.
- Il uſurpe l'Eglise de Conſtantinople; 2. 302.
- fait Eunome Eveſque de Cyzique, 2. 318.
- & le depoſe. 2. 328.
- Sa mort. 2. 493.
- Eveſques.*
- Il eſt neceſſaire qu'il y en ait, 2. 575.
- & qu'ils viſitent leurs diocèſes. I. 257. 2. 536.
- Regles admirables pour ſe laiſſer engager dans l'epiſcopat. 2. 572. juſques à 581.
- Union episcopale; à quoy elle oblige. I. 69. 160.
- Puiſſance des Eveſques. I. 104. 106.
- Leur jugement eſt celui de J. C. meſme. I. 102.
- Ils ne peuvent eſtre jugez par des laïques. I. 103.
- Ils ſont les ſeuls juges dans les Conciles. I. 108.
- Ils ne ſont pas à eux, mais à leurs peuples, 2. 574.
- & doivent s'expoſer pour une ſeule ame, 2. 396.
- reſiſter aux heretiques, I. 467.
- & avoir ſoin de toutes les Eglises de la terre. I. 215.
- Ils ſont établis pour redreſſer l'ignorance des autres; 2. 320. 321.
- & leurs mains ne doivent eſtre employées que pour la ſanctification des ames. 2. 53.
- Leur chaſteté doit eſtre ſeconde. 2. 366.
- Le jugement des penitens leur appartient. I. 170.
- Obligation de reſider. I. 559. 561.
- Comment ils peuvent fuir la perſecution. 2. 74.

Il leur est deffendu de changer de siege,
I. 172. 410. 450. 492. 553. 554.
& de s'établir dans une eglise vacante
sans un Concile provincial. I. 448.
554. 555.

Ils doivent estre ordonnez par trois &
par le consentement du metropoli-
tain. I. 159. 160. 449. 2. 497.

Il falloit estre tiré du clergé dont on
estoit fait Evesque. I. 440. 450. 557.

Ordre du metropolitain necessaire pour
aller à la Cour. I. 448. 559.

Ils ne doivent point ordonner ceux qui
ne sont pas de leur jurisdiction, I.
173. 561.

ny rien faire dans le diocese d'un autre
sans permission, I. 448. 450. 560.

ny recevoir ceux qui ont esté excommu-
niez par un autre. I. 160. 161. 447.
560. 2. 483.

On n'en doit pas ordonner dans les pe-
tites villes. I. 557. 558. 2. 497.

On ne doit pas ordonner les neophytes.
I. 559.

Appel au S. Siege permis aux Evesques
accusez. I. 559. 556.

La succession aux vertus est la veritable.
I. 199.

Ils ne doivent point estre à charge à leurs
confreres. 2. 226.

Usage qu'ils doivent faire des biens de
l'Eglise. I. 450.

Eunome.

Quel il estoit ; ses dogmes. 2. 323. 330.

Eudoxe le fait diacre. 2. 200.

Il est relegué par Constance par la ca-
bale des Semiariens. 2. 201.

Son union avec Aëce. 2. 111.

Eudoxe le fait Evesque de Cyzique. 2.
318.

Ceux de cette ville l'accusent devant
Constance ; 2. 327.

Ce qui le fait déposer par Eudoxe mes-
me, dont il se divise. 2. 330. 331.
627.

Eunuques.

Quels peuvent estre ordonnez. I. 153.
154.

Leur grand pouvoir sous Constance les
rend les principaux protecteurs de
l'Arianisme. I. 398. 2. 47.

Ils ne peuvent assister aux jugemens ec-
clesiastiques. *ibidem.*

Euphratas

Evesque de Cologne : Concile de cette
ville contre luy. I. 526. 723.

Il est député par le Concile de Sardique
vers Constance. I. 531. 580. &c.

Euphrone d'Antioche.

Il succede à Eulale usurpateur Arien de
ce siege après S. Eustathe. I. 437.

S. Eusebe prestre.

Son martyre par les Ariens. 2. 204.

S. Eusebe de Samosates.

Sa generosité à soutenir l'election de
S. Melece. 2. 339.

Il assiste au Concile d'Antioche assemblé
par le mesme Saint. 2. 442.

S. Eusebe de Verceil.

Son eloge. I. 671. &c.

Libere le depute vers Constance. I.
674.

Il vient à Milan, & y deffend S. Atha-
nase. 2. 3. 4. 6.

Il est exilé à Scythople. 2. 18.

Traitement barbare qu'il y reçoit. 2.
123. 610.

Il se trouve au Concile d'Alexandrie te-
nu sous Julien. 2. 378.

Il va à Antioche pour réunir cette Egli-
se ; 2. 384.

ce qu'il ne peut faire par l'ordination de
Paulin. 2. 391.

Il parcourt l'Orient & l'Illyrie, 2. 405.
& retourne en Italie, où il travaille pour
l'Eglise. 2. 406. 422. 423.

Il résiste à Auxence de Milan. 2. 458.

Sa mort. 2. 490. 642.

Eusebe de Césarée.

Ses qualitez. I. 113. 114.

- Il assiste à Nicée, & y soufcrit politique-
ment, I. 101. 133.
- Qu'il a esté notoirement Arien. I. 134.
693.
- Son livre touchant le jour de Pasque, I.
152. 694.
- Son panegyrique à Constantin, I. 187.
- S. Eustathe l'accuse d'heresie. I. 215.
- Il est juge de S. Athanase à Tyr quoy
qu'accusé d'avoir sacrifié. I. 287. 288.
- Il écrit contre Marcel d'Ancyre. I. 345.
- Sa mort. I. 412.
- Eusebe d'Emese.*
- Arien : Il est fait Evesque par les Euse-
biens. Ses écrits. I. 436. 713. 714.
- Eusebe de Nicomedie & Eusebiens.*
- Il soutient l'erreur d'Arius avant luy ;
ce qui fait leur liaison. I. 53. 690.
- Il est chef des Ariens à Nicée : Sa distin-
ction d'avec les Ariens purs. I. 102.
411.
- Preuves de son heresie & de ses secta-
teurs. I. 122.
- Il s'oppose à la consubstantialité, & la
signe par crainte. I. 130. 692.
- Il n'est exilé & déposé qu'après le Con-
cile. I. 208. 692.
- Il est rappelé. I. 212.
- Il travaille à établir l'Arianisme. I. 211.
- Il assemble un Concile à Antioche, &
y dépose S. Eustathe. I. 216.
- Il ne peut pas affoiblir S. Athanase, &
s'unit aux Meleciens contre luy. I.
241.
- Ses intrigues auprès de Constantin. I.
245.
- Il assemble divers Conciles pour acca-
bler S. Athanase. I. 273. 281.
- Ses partisans sont confondus à Tyr ; I.
322. 325.
- Ils y déposent pourtant le Saint, I. 331.
& reçoivent Arius & les Ariens à la
communion à Jerusalem. I. 339.
- Leurs nouvelles calomnies contre S. A-
thanase, qui est relegué par leur faction.
I. 351.
- Eusebe baptize Constantin & l'obsede à
la mort. I. 381.
- Sa faveur sous Constance : Il est parent
& precepteur de Julien l'apostat. I. 55.
395.
- Il usurpe le siege de Constantinople. I.
409.
- Nouveaux efforts des Eusebiens contre
S. Athanase. I. 405.
- D'où vient que des Saints ont commu-
niqué avec eux. I. 411.
- Ils demandent un Concile au Pape Ju-
les, I. 412.
- & refusent ensuite d'y venir. I. 431.
- Ils luy écrivent contre le Saint ; I. 482.
& ce saint Pape leur répond genereuse-
ment. I. 485.
- Mort d'Eusebe. I. 499.
- Plusieurs de son party viennent à Sardi-
que. I. 532.
- Ils refusent de comparoître au Concile,
I. 535.
- se retirent, I. 541.
- & sont condamnez. I. 545.
- Ils s'assemblent à Philippopoli. I. 565.
729.
- Violences qu'ils exercent à leur retour
contre les Catholiques. I. 575. 577.
- Ils changent d'opinions & se divisent en
differentes sectes. *Voyez Ariens, Semi-
ariens, Anomœens, &c.*
- Eusebe eunuque de Constance,*
- Fauteur de l'Arianisme. Son grand pou-
voir. I. 398. 2. 47.
- Il est ennemy de Gallus. I. 683.
- Il sollicite Libere de signer contre S. A-
thanase. 2. 43. 49.
- Sa mort par l'ordre de Julien. 2. 360.
- S. Eustathe d'Antioche.*
- Il succede à S. Philogone. I. 76.
- Il assiste à Nicée. I. 96.
- Il a pû y parler le premier. I. 107. 691.
- Ses travaux contre l'Arianisme. I. 213.
&c.
- Il est accusé d'avoir réordonné. 2. 739.

Il assemble un Concile à Antioche en 329. 1. 715.
 dont les Canons sont mezlez avec celui de 341. ibidem.
 Il est déposé par les Eusebiens. 1. 216.
 Son exil & sa mort. 1. 221. 225. 697. 698.

Eustathe de Sebaste.

Disciple d'Arius à Alexandrie. 1. 48.
 Il est maistre d'Aëce & Evesque de Sebaste. 1. 652.
 Il embrasse le party de Macedone, & y persevere. 2. 151. 424.
 Il s'unit avec Basile d'Ancyre, quoy que son ennemy, pour ruiner les Anomæens, 2. 200.
 & agit fortement contre eux à Seleucie. 2. 258.

Il dispute devant Constance contre les Eudoxiens, & leur cede. 2. 279. 287.
 Il est déposé par les purs Ariens à Constantinople. 2. 300. 625.
 Il est mort dans la division. 2. 281.

Eustathiens.

Ce sont ceux qui ne voulurent pas communiquer avec les Eusebiens, ny avec S. Melece mesme. 1. 589. 2. 342.
 Paulin est ordonné leur Evesque: ce qui augmente la division d'Antioche. 2. 391.

S. Eutrope d'Andrinople.

Sa déposition par les Ariens & sa mort. 1. 226.

S. Eutyque sordiacre d'Alexandrie.

Son martyre par les Ariens. 2. 89. 90.

Euzoïus,

Affocié & disciple d'Arius; 1. 47.
 condamné comme luy à Nicée; 1. 141.
 relegué avec luy & rappelé. 1. 248.
 Constance le fait élire à la place de S. Melece. 2. 341. 628.
 Il accorde une eglise à ceux du party de Paulin; 2. 392.
 & baptize Constance à la mort. 2. 356.

Excommunication. Excommunié.

A quoy elle oblige. 2. 483.

II. Partie.

Un Evesque ne doit pas recevoir celui qui est excommunié par un autre. 1. 447. 560.

Il est deffendu de prier avec un excommunié. 1. 446. 2. 483.

Exoucontiens,

Sont les mesmes que purs Ariens, Aëtiens, Anomæens. 2. 629.

S. Exuperance de Tortone,

Affocié de S. Eusebe de Verceil exilé pour S. Athanase. 2. 24.

Exil.

C'est un martyre estant souffert pour la foy. 1. 552. 2. 17.

F

Felix de Rome.

Son intrusion à la place de Libere. 2. 57.

Sa mort. 2. 205.

Son martyre incertain & sa faute tres-certaine. ibid. & 617. 618.

Femmes.

Qui sont celles qui peuvent demeurer avec des clerics. 1. 157.

La trop grande familiarité avec les femmes fait déposer Paul de Samofates. 1. 158.

Fortunatien d'Aquilée.

Valens l'Arien veut usurper son siege. 1. 520.

Il est au premier Concile de Milan parmy les Catholiques; 1. 525.

Soutient la verité après la chute de plusieurs Evesques d'Italie. 1. 680.

Il s'affoiblit ensuite, & condamne S. Athanase, 2. 23.

& devient le seducteur de Libere. 2. 174.

Foy.

Confession de foy de Nicée. 1. 125.

Il est dangereux d'y ajoûter ou d'y diminuer. 1. 542. 2. 235. 385.

Il n'en est point fait de nouvelle à Sardique. 1. 542. 726.

La 2. de Sirmich. 2. 157.

La 3. du mesme lieu. 2. 221.

Seize dressées par les Ariens. 2. 345.

629.

Symbole de la foy attribué à S. Athana-
se. 1. 429. 712.

On ne doit point datter les professions
de foy. 1. 139. 2. 224.

La conservation de la foy fait passer au
dessus des regles de la discipline. 2.
499.

La cause de la foy n'est pas moins confi-
derable quoy qu'on soit seul à la def-
fendre. 2. 51.

L'autorité des plus grands hommes ne
prescrit rien contre la foy. 2. 165.

Il n'y a qu'une foy. 2. 291.

La foy est constante, & l'heresie incon-
stante. 2. 345.

La foy se regle selon les Evangiles, &
non selon les temps. 2. 347.

France. François.

Constant leur fait la guerre & les repri-
me. 1. 452.

Les Evesques de France se declarent
contre les Ariens. 2. 137. 139.

La religion y est toujours demeurée in-
violable. 2. 140.

Ils avoient avoir esté trompez à Rimi-
ni, 2. 254.

& sont les premiers à condamner l'A-
rianisme. 2. 406. 407.

Ils tiennent un Concile à Milan, & é-
crivent aux Orientaux. 2. 408. 410.

S. Frumence.

De son apostolat chez les Abyssins & E-
thiopiens. 1. 234. 699.

Fuite.

Qu'il est permis de fuir, mais sans bles-
ser la verité. 2. 73. 550. 554. 556.

Les travaux de la fuite sont plus diffi-
ciles à supporter que la mort. 2. 118.

Ceux qui meurent dans une fuite legiti-
me ont en eux-mêmes la gloire du
martyre. 2. 554.

G

Gallus

Neveu de Constantin. 1. 15.

Il est fait Cesar par Constance. 1. 635.

Sa familiarité avec Aëce. 1. 654.

Il reprime la revolte des Juifs. 1. 660.

Sa mort par la jalousie de Constance. 1.
681. 682.

Georges usurpateur de l'Eglise d'Alex.

Raisons de le distinguer d'avec Gregoire
autre usurpateur. 1. 714. 716.

Il usurpe le siege de S. Athanase encore
vivant. 2. 83.

Qu'il ne s'est pas tenu un Concile à An-
tioche pour son établissement. 2. 606.

Ses violences dans Alexandrie. 2. 88.

& envers les payens mêmes. 2. 108.

Lettre que luy écrit le Concile de Con-
stantinople contre Aëce. 2. 293.

Sa mort tragique. 2. 364. 367.

Georges de Laodicée.

Il est déposé par S. Alexandre, & re-
jetté par S. Eustathe. 1. 66. 67.

Il assiste à Tyr avec les Eusebiens & à
Antioche. 1. 281. 435.

Il est déposé à Sardique quoy qu'absent.
1. 546.

Il se declare pour les Semiariens. 2. 150.
193.

Son impieté singuliere envers J. C. 2.
344.

Germine de Sirmich,

Arien celebre mis à la place de Photin.
1. 638.

Il assiste à Milan, 2. 3. à Rimini. 2. 227.
228.

Il quitte le sentiment des Ariens purs, &
s'approche de la verité. 2. 469. 639.

Gregoire d'Alexandrie.

Son intrusion par les Eusebiens. 1. 438.
714.

Son entrée dans Alexandrie, & les vio-
lences qu'il y exerce, 1. 455. 716. 717.

& dans toute l'Egypte. 1. 468.
 Son ordination declarée nulle à Sardique. 1. 546.
 Sa mort. 1. 591. 692.
Gregoire d'Elvire.
 De quelle maniere il resista à Osius après sa chute. 2. 170.
 Il refuse de consentir au decret de Rimini. 2. 256.
 Il embrasse la rigueur des Luciferiens. 2. 404. 633.

H

S^{te} *H*Elene

Mere de Constantin. 1. 15.
 Elle trouve la vraye Croix à Jerusalem. 1. 227.
 Sa mort. 1. 245.
Heraclé Comte
 Persecuteur de S. Athanase & des Alexandrins. 2. 78.
Heretique. Heresiarque.
 L'orgueil est la cause la plus ordinaire de leur chute. 1. 43. 2. 510.
 Raïsons de les faire venir dans les Conciles. 1. 112.
 Edit de Constantin contre ceux qui gardent leurs écrits. 1. 138.
 Ils haïssent particulièrement les Evêques. 2. 22.
 De quelle maniere on peut converser avec eux. 2. 315.
 Ils peuvent estre opposez à d'autres heretiques sans estre dans la verité. 2. 542.
 Ils ne meritent plus le nom de Chrétiens. 2. 532. 535.
 Comment on les doit recevoir lorsqu'ils reviennent à l'Eglise. 2. 380.
 Les heresiarques doivent estre traittez differemment des heretiques. 1. 249. 2. 381.

Hermogene

General de la Cavalerie sous Constance; tué dans une sedition pour Macedone. 1. 500.

S. Hilaire.

Son éloge & sa conversion. 2. 129. 132.
 Il est fait Evêque de Poitiers. 2. 135.
 Il est déposé par les Ariens. & banni. 2. 138.
 Sa sage conduite au commencement de sa persecution. 2. 141.
 Il compose son livre des Synodes & de la Trinité. 2. 217. 220.
 Il se trouve au Concile de Seleucie, 2. 259.
 vient à Constantinople avec les Semiariens, 2. 276.
 & y soutient seul le party de la verité. 2. 286.
 Il demande une audience publique à Constance, 2. 305.
 qui la luy refuse, & le renvoye à Poitiers. 2. 307.
 Il fait un livre contre cet Empereur. 2. 308. 625. 626.
 Il rétablit les affaires de l'Eglise en France, 2. 406.
 & en Italie. 2. 422.
 Il confere avec Auxence de Milan, & écrit contre luy. 2. 458. 636.
 Sa mort. Ses disciples. Ses ouvrages. 2. 471. 639. 640.
 Les auteurs de sa vie. 2. 130. 610. 611.
Hilaire diacre de Rome.
 Legat du Pape au Concile de Milan. 2. 6.
 Il y soutient la foy, & S. Athanase; & est fouëtté & exilé par les Ariens. 2. 14.
 Il tombe dans l'heresie. 2. 404. 405.
Hypostase.
 On n'examine point ce mot dans le Concile de Nicée. 1. 129.
 Il est diversement pris par les Latins & par les Grecs: 2. 387.
 ce qui excite des disputes que S. Athanase assoupit. 2. 388.
 Il est pris pour substance par un Concile d'Egypte. 2. 641.

I

S. Jacques de Nisibe.

Il assiste au Concile de Nicée. I. 97.
 Résistance qu'il fait à Arius lorsqu'il
 vouloit entrer dans l'église. I. 365.
 Il délivre Nisibe du siege des Perles, I.
 622. 626
 & empesche qu'elle ne tombe sous leur
 domination, mesme estant mort. 2.
 432.

Jalousie.

Cause de la chute d'Arius. I. 40.

Idolatrie.

On dépoisoit ceux du Clergé qui y tom-
 boient. I. 167.
 Penitence refusée aux laïques, & accor-
 dée ensuite. 167. 168. 169.

S. Jean Baptiste.

Ses reliques portées a S. Athanase. 2.
 411.

Jerusalem.

Dignité de cette Eglise. I. 163. 695.
 696.
 Basilique bastie en cette ville par Con-
 stantin, I. 216.
 dediée par les Eusebiens. I. 334. 704.
 La Croix y est trouvée & gardée. I. 227.
 232.

Jesus-Christ.

Les demons craignent de le blasphemer,
 ce que ne font pas les Ariens. I. 74.
 Sa consubstantialité avec les deux autres
 personnes de la Trinité. I. 125. 127.
 Sa divinité est un point fondamental de
 la foy. 2. 509. &c.
 Que les Ariens en le faisant creature
 n'ont aucun sujet d'esperer en luy. 2.
 524.
 Il nous a donné le modele de toutes les
 vertus. 2. 599.

Jeusne.

Loüange du jeusne. 2. 563. 584. 589.
 Jeusne du samedi à Rome & à Alexan-
 drie. 2. 94. 606.

Jovien Empereur.

Son election & son amour pour J. C. 2.
 427. 428.
 Il rappelle S. Athanase, & le mande au-
 près de luy. 2. 432. 439.
 Il le renvoye avec honneur à Alexan-
 drie. 2. 449.
 Sa mort, & pourquoy il a si peu regné.
 I. 389. 2. 450. &c.

Ischyras.

Son histoire : Ses calomnies contre S. A-
 thanase, & sa retractation. I. 225. &c.
 Son nouvel engagement avec les Euse-
 biens qu'il accompagne à Tyr. I.
 291. &c.
 Il est fait Evêque par les heretiques, I.
 332.
 & assiste en cette qualité à Sardique par-
 my les Eusebiens. I. 532.

Juifs.

Ils sont les peres des Ariens par leur
 haine contre J. C. 2. 510. &c.
 Leur rebellion reprinée par Gallus. I.
 660.

S. Jules Pape.

Sa promotion. I. 379.
 Les Eusebiens le veulent seduire contre
 S. Athanase. I. 412.
 Il indique un Concile à Rome; I. 430.
 le tient, & juge pour le Saint. I. 47.
 Les Eusebiens luy écrivent, & il leur
 répond genereusement. I. 482 485.
 720.
 Il envoie ses Legats à Sardique, I. 531.
 où son jugement pour S. Athanase est
 confirmé. I. 549.
 Il reçoit S. Athanase favorablement. I.
 423. 460. 595.
 Il écrit aux Alexandrins pour le Saint. I.
 596. 597. 731.
 Sa mort. I. 655.
 Qu'il n'a souffert aucun exil au sujet du
 Saint. Ses lettres. I. 737.
Julien l'apostat,
 Fils de Jules Constance : Sa naissance. I.
 15. 226.

Son extreme jeunesse le sauve du carnage de tous les proches 1. 394.
 Son education : il est en danger de perdre la vie par la defiance de Constance. 1. 395. 683. 685.
 Eusebe de Nicomedie est son parent & son precepteur. *ibid.* & 708.
 Il confere souvent avec l'impie Aëce. 1. 655.
 Constance son cousin l'envoye en France comme Cesar. 2. 138.
 Il se revolte contre luy, & se declare Auguste. 2. 354.
 Sa succession à l'empire. 2. 359. &c.
 Il rétablit le paganisme, 2. 361.
 & persecute particulierement S. Athanase. 2. 411.
 Qu'il a esté plus de vingt ans Chrestien. 2. 416.
 Sa persecution contre l'Eglise la plus dangereuse de toutes. 2. 363. 418. 419.
 Sa mort. 2. 425.

Justes.

Comment Dieu les abandonne à la persecution. 2. 85.

L

Labarum,

Estendart fait en forme de croix. 1. 20. 21.

Legats du Pape,

à Arles, 1. 75. à Nicée, 1. 95. à Sardique, 1. 531. à Arles sous Constance, 1. 667. à Milan où ils sont fort maltraitez. 2. 4. 14.

Leonce d'Antioche,

Arien, successeur d'Estienne par les Eusebiens. 1. 586. 587.

S. Eustathe refuse de le recevoir dans son Clergé. 1. 214.

Sa mort. Eudoxe luy succede. 2. 183.

Il est déposé pour s'estre mutilé. 1. 154.

Libere Pape.

Il succede à S. Jules. 1. 655.

Il est assez peu favorable à S. Athanase

d'abord, & revient ensuite. 1. 657. 659.

Sa douleur au sujet de la chute de Vincent son Legat. 1. 669. 675.

Il depute à Constance, & luy écrit genereusement. 1. 674.

Sa lettre aux Confesseurs de la verité à Milan. 2. 16. 17.

Il est sollicité de condamner S. Athanase; 2. 43.

ce qu'il refuse: Conference qu'il a sur ce sujet avec Constance. 2. 44. 48.

Il est relegué à Berée. 2. 54.

Les Romains demandent son retour à Constance. 2. 154.

Sa chute: & quelle confession de foy Arienne il a signée. 2. 173. 612. 616.

Ses diverses signatures apres sa premiere chute. 2. 197. 198.

Son retour à Rome. 2. 202. 614.

Il se releve pendant que tous les Evêques tombent à Rimini. 2. 255. 256. 477. 641.

Sa lettre pour le rétablissement de ceux qui revenoient à l'Eglise. 2. 382. 423.

Sa mort. 2. 468. 638. 639.

Licinius,

Il épouse la sœur de Constantin, qui l'associe à l'Empire. 1. 23. 24.

Il persecute l'Eglise. 1. 25. 26.

Il est vaincu par Constantin. 1. 25. 27. 28. 688.

S. Luce d'Andrinople.

Il succede à S. Eutrope. 1. 226.

Vient à Rome. Persecuté par les Ariens. 1. 475. 719.

Assiste à Sardique. 1. 532.

Son martyre. 1. 577. 729.

Luce d'Alexandrie,

Sectateur d'Arius; excommunié comme luy. 1. 47.

Il accuse S. Athanase devant Jovien qui le rejette. 2. 446.

Valens luy refuse Alexandrie. 2. 495.

Il s'y établit après S. Athanase. 2. 504. 505.

Lucifer. Luciferiens,
 Eveſque de Cagliari en Sardaigne député par Libere vers Conſtance. 1. 674.
 Il aſſiſte au Concile de Milan, & y eſt exilé pour S. Athanaſe. 2. 4. 8. 15. 20.
 Ses écrits. 2. 313.
 Il ordonne Paulin à Antioche. 2. 391.
 Son ſchiſme, & qu'il y eſt mort. 2. 396.
 632. 633.
 Sa mort. 2. 400. 490.
 Chefs des Luciferiens, & leurs erreurs.
 2. 401. &c.

M

S. M *Acuire de Jeruſalem.*

Il ſuccede à Hermon. 1. 77.
 Il ſe declare contre Arius. 1. 51.
 Aſſiſte à Nicée. 1. 97.
 La Croix eſt trouvée de ſon temps. 1.
 227.
 Sa mort. S. Maxime luy ſuccede. 1. 234.
 698.

Macuire preſtre d'Alexandrie.

Il deſſend S. Athanaſe devant Conſtantin. 1. 252.
 Son hiſtoire touchant un Calice rompu dans la maiſon d'Iſchyras. 1. 257.
 706.

Il eſt perſecuté par les Eufebiens. 1. 285.

Macedone de Conſtantinople.

Son intrusion par la cabale des Ariens. 1.
 376.
 Il communique avec S. Paul veritable poſſeſſeur de ce ſiege. 1. 403.
 Les Eufebiens le rétablirent pour la ſeconde fois. 1. 500. 507. 721.
 Il eſt paiſible poſſeſſeur de cet eveſché après la mort de S. Paul, 2. 142.
 & perſecute les Catholiques. 2. 143.
 144.
 Il tombe dans la diſgrace de Conſtance. 2. 148.
 Sa ſecte, & ſes partiſans. 2. 151. 152.
 Il eſt dépoſé à Conſtantinople. 2, 298.

Macedoniens.

Leur commencement. 2. 324.
 Leur principale doctrine eſt contre le S. Eſprit. 2. 349.
 Les Semiariens dépoſez par les Acaciens embrasſent ce party. 2. 298. 424.
 Jovien les rejette. 2. 440.

Macedone de Mopſueſte.

Il aſſiſte à Nicée eſtant Catholique. 1. 98.
 Il change, & aſſiſte à Tyr avec les Eufebiens. 1. 282.
 Ils le deputent vers Conſtant. 1. 522.
 Il aſſiſte au ſecond Concile de Sirmich. 1. 636.

Magnence,

Uſurpateur del'Empire après Conſtant: Ses mauvaiſes qualitez. 1. 619.
 Il eſt deſſait par Conſtance. 1. 639. 661.
 Sa mort. 1. 665. 666.

Marcel d'Ancyre.

Il ſe ſignale au Concile de Nicée contre Arius: 1. 122.
 Aſſiſte à celui de Tyr, & s'oppoſe à la condamnation de S. Athanaſe. 1. 282.
 331.

Il aſſiſte au Concile de Jeruſalem, & s'y oppoſe à la reception d'Arius. 1. 337.
 Les Eufebiens le perſecutent. Il écrit contre Aſtere le Sophiſte. 1. 343.
 Ils le dépoſent à Conſtantinople. 1. 360.
 Il vient à Rome, & y eſt bien receu par le Pape Jules. 1. 361. 480. 720.
 Son retour à Ancyre après Conſtantin, 1. 402.

d'où il eſt chaffé, & ſe refugie encore à Rome. 1. 474.

Il ſ'y juſtifie, & eſt receu à la communion. 1. 480.

Il vient à Sardique. 1. 532. 536.

Le Concile l'abſout.

Il retourne à ſon eglife, & n'y peut pas vivre en paix par la cabale de Baſile. 1. 603. & 733.

Il change de créance; & il eſt condamné du temps de S. Baſile. 2. 489.

- Maris de Calcedoine,*
 Ariens fameux. I. 66. IOI. 725. 2. 288.
 Qu'il ne s'est point retracté à Sardique.
 I. 729.
 Il vivoit encore sous Jovien. 2. 635.
S. Martin,
 Disciple de S. Hilaire. 2. 312.
Martyr. Martyre.
 Ce n'est point la mort, mais la cause qui
 fait les Martyrs. 2. 367.
 Ceux qui meurent par la persecution des
 heretiques sont martyrs. I. 550. 552.
 La confession de la verité est un excel-
 lent martyre. 2. 528. 549.
Maxence.
 Il se veut faire Empereur. I. 16.
 Sa cruauté. Sa mort. I. 19. 22.
S. Maxime de Jerusalem.
 Il succede à S. Macaire. I. 234. 698.
 Il assiste au Concile de Tyr, & S. Paph-
 nuce l'en fait sortir. I. 290. 703.
 Il refuse de venir à Antioche avec les Eu-
 sebiens. I. 435.
 Il assemble un Concile à Jerusalem pour
 le retour de S. Athanase. I. 606. 731.
 Les Ariens le déposent. I. 607.
 Sa mort. S. Cyrille luy succede. I. 642.
 735.
S. Maxime de Naples
 persecuté par les Ariens; mort dans l'e-
 xil. 2. 25. 604.
Maximien Empereur,
 Associé de Diocletien; il quitte l'Em-
 pire comme luy. I. 12.
 Sa mort. I. 19.
Maximin,
 Associé à l'empire par Maximien. I. 13.
 Deffait par Licinius. Sa mort. I. 24.
S. Maximin de Treves.
 Honneurs qu'il rendit à S. Athanase
 dans son exil. I. 357.
 Il communique le premier avec S. Paul
 de Constantinople. I. 410.
 Il s'oppose aux députés des Eusebiens
 vers Constant. I. 503.
 Il porte ce Prince à demander le Con-
 cile de Sardique. I. 523.
 Il y assiste. I. 531.
 Sa mort. Ecrivains de sa vie. I. 615. 706.
Meschans.
 Comment Dieu abandonne les justes à
 leur perfection. 2. 85.
S. Melece d'Antioche.
 Ses qualitez: Il est élu à la place d'Eu-
 doxe. 2. 317. 332. 333. 627. 628.
 Il se declare pour la Consubstantialité,
 & est banni. 2. 336.
 Amour du peuple pour ce grand Saint.
 2. 338. 343.
 Il retourne de son exil. 2. 392. 393.
 Jovien luy fait donner une eglise. 2. 441
 Il assemble un Concile à Antioche. 2.
 442.
 Son exil sous Valens. 2. 496.
Melece. Meleciens.
 Cet Evesque de Lycople & ceux de son
 party excommuniez par S. Pierre d'A-
 lexandrie. Leur schisme. I. 32. & c.
 688. 2. 534.
 Concile d'Alexandrie assemblé contre
 eux par Osius. I. 81.
 Avec quelles conditions ils sont receus à
 l'Eglise par le Concile de Nicée. I.
 141.
 Que ce Concile n'a point ordonné la ré-
 ordination de leurs Evesques. I. 739.
 740.
 Leur reconciliation ne dure pas. I. 147.
 194.
 Ils conspirent avec les Ariens contre S.
 Athanase, I. 240.
 & l'accusent devant Constantin. I. 252.
 Ils inventent l'histoire d'Ischyas &
 d'Arfene. I. 257. 262.
 Ils retournent de nouveau à l'Eglise, &
 y sont receus par S. Athanase. I. 271.
 701.
 Plusieurs d'entr'eux retombent dans le
 schisme. I. 273. 274. 331.
Messe.
 Elle ne se celebroit que le Dimanche en
 Egypte. I. 258. 699.

- Metropolitain.*
 Leur pouvoir. 1. 159. 160. 162. 163.
 447.
 Appel au Metropolitain. 1. 561.
Milan.
 Dignité de cette Eglise. 2.6.
Morts.
 On ne doit point insulter aux morts. 1.
 372.
 Coutume d'Egypte de les conserver. 2.
 505.

N

- Narcisse de Neroniade,*
 Ariens celebre, 1. 66. 101. 435.
 déposé en trois Conciles. 1. 282.
Neophytes
 Ils ne peuvent estre ordonnez. 1. 155.
 156.
 Ceux qui sont nouvellement tirez du
 barreau sont neophytes. 1. 559.
Nepotien,
 Neveu de Constantin. Il prend la pour-
 pre après Constant, & est tué. 1. 621.
Nicée.
 Concile œcumenique de cette ville as-
 semblé par Constantin. 1. 80.
 Histoire de ce Concile dans tout le li-
 vre 2.
 Ouverture & séance du Concile. 1. 104.
 Son symbole. 1. 127.
 Ses Canons. 1. 153.
 Eloge de ce Concile. 1. 190.
 Les Ariens y veulent tenir un Concile,
 mais il est empesché. 2. 215.
Nicomédie,
 Demeure des Empereurs d'Orient. 1.
 54.
 Ruine totale de cette ville par le feu. 2.
 207.
Nisibe,
 Ville de Mesopotamie assiégée plusieurs
 fois par les Perses. 1. 622. 732.
 Elle tombe sous leur domination. 2.
 432.

Novatiens.

- Reglement de Nicée pour leur retour à
 l'Eglise. 1. 164. 165.
 Que la réordination de leurs Evêques
 n'y a pas esté ordonnée. 1. 739. 740.
 Ils sont persecutez pour la consubstan-
 tialité. 2. 145.
Nouveauté.
 Il n'y a que les nouveautez profanes
 qu'on condamne dans l'Eglise. 2. 290.

O

Olympe d'Enos.

- Il assiste à Sardique, & y est auteur de
 plusieurs canons. 1. 553. 727.
 Il est persecuté par les Ariens. 1. 577.
Olympiade.
 Son mariage avec Arsace Roy d'Arme-
 nie. 2. 180. 615.
Ordres sacrez;
 Regles & sentimens de S. Athanase pour
 les recevoir. 2. 572. jusqu'à 581.
 Chasteté, douceur, patience necessai-
 res aux prestres. 2. 557. 566. 570.
 Bigames exclus des ordres, 1. 180.
 quelques eunuques de mesme, 1. 153.
 & les neophytes. 1. 155.
 Prestres au dessus des diacres. 1. 175.
 Ils sont appelez dans les Conc. 1. 121.
 Il leur est deffendu de quitter leur Egli-
 se, 1. 172. 446.
 & de demeurer long-temps hors de leur
 diocese. 1. 561.
 Usure deffenduë aux clerics. 1. 174.
 Deffence de demeurer avec des femmes.
 1. 157.
 Examen de ceux qui doivent estre or-
 donnez. 1. 166.
 Déposition de ceux qui sont tombez du-
 rant la persecution. 1. 167.
 Deffense de recevoir les ordres d'un au-
 tre Evêque que du diocésain. 1. 173.
 561.
 Excommuniez ne peuvent estre receus
 par d'autres. 1. 160. 161.

Comment

Comment ils peuvent faire revoir leurs affaires. *ibid.* & 560. 561.
 Vie admirable du Clergé de Verceil. I. 673.
 Réordination pratiquée par les Ariens; 2. 87.
 deffenduë dans l'Eglise. I. 739. 740.
Ofius de Cordonë.
 Ses rares qualitez le font estimer par Constantin, qui l'envoye à Alexandrie. I. 81. 2. 64.
 Il assiste à Nicée, & y dresse le symbole. I. 95. 127.
 Il se trouve au Concile de Rome sous Jules. I. 478.
 Il voit S. Athanase à la Cour de Constantin. I. 525.
 Il preside à Sardique. I. 531.
 Constance le sollicite de condamner S. Athanase. 2. 59.
 Il luy écrit pour sa defense. 2. 61.
 Il est détenu à Sirmich comme en exil. 2. 65. 605.
 Il soufcrit enfin la condamnation du Saint. 2. 161.
 Il se retracte : sa mort. 2. 172. 169.
Oxyrinque,
 Ville de la Thebaïde toute habitée par des solitaires & des vierges. 2. 107.

P

P Aix.

Elle ne consiste pas dans un arrangement de mots, mais doit estre établie sur l'Evangile. I. 677.
Pape.
 Ses Legats dans les Conciles. I. 75. 93. 531. 667. 2. 14. *V. Legats.*
 Son autorité & sa primauté. I. 162. 163. 496. 559. 2. 56.
 Nécessité qu'il y a de lui faire sçavoir les jugemens ecclesiastiques. I. 496. 497. 552.
 Appel au S. Siege. I. 555. 556. 727.
 I I. Partie.

Rome refuge des Saints persecutez. I. 423. 427. 474. 2. 548.
 Personne n'a assisté de la part du Pape au Concile d'Antioche des Ariens. I. 341. 435. 715.
 S. Pierre & S. Paul morts à Rome; *Voyez S. Pierre.*
S. Paphnuce.
 Honneurs que luy rend Constantin à Nicée. I. 97. 188.
 Il assiste à Tyr, & y resiste à l'iniquité. I. 286. 290.
Pasque.
 Differens pour le jour de la celebration de Pasque reglez par Ofius, I. 83. 690.
 & ensuitte par le Concile de Nicée, I. 148. 695.
 & dans celuy d'Antioche. I. 446.
 Les heretiques Audiens la faisoient le mesme jour que les Juifs. I. 150.
 Les Evesques d'Alexandrie en mandoient le jour au Pape, I. 151.
 & le Pape à tout l'Occident. I. 151. 152.
 Cycle paschal. I. 152. 694. 695.
Patience.
 Combien nécessaire à la conduite des ames. 2. 557. 561.
Patrie.
 L'amour du pais & du repos cause de la chute d'Ofius. 2. 166.
Patrophile de Scythople.
 Arien celebre. I. 66. 101.
 Il persecute cruellement S. Eusebe de Verceil, 2. 123.
 Il est déposé à Seleucie par les Simiariens. 2. 258. 273.
S. Paul Ermite.
 Visité par S. Antoine, I. 714.
 Mort dans la communion de S. Athanase. I. 440.
S. Paul de Constantinople.
 Il succede à S. Alexandre. I. 376.
 Il est relegué par Constantin. I. 387.

- Son retour & sa déposition par les Eusebiens. I. 402. 409.
- Il se réfugie à Rome. I. 476. 719.
- Son rétablissement après la mort d'Eusebe, I. 481. 500.
- d'où il est chassé aussi-tôt. Ses trois exils. I. 501. 507. 508. 721. 722.
- Son martyre, & translation de son corps. I. 509. 633. 634.
- Paul de Samosates. Paulianistes.*
- Le mot de consubstantiel condamné dans le sens de cet herétique. I. 131.
- Malchion prestre le confond dans le Concile d'Antioche. I. 120.
- Symbole particulier de Nicée contre luy. I. 143.
- Sa familiarité avec les femmes cause de sa déposition. I. 158.
- Canon de Nicée pour baptizer les Paulianistes. I. 176. 177.
- S. Paulin de Treves,*
- Successeur de S. Maximin. I. 733.
- Il envoie la retractation d'Ursace à S. Athanase. I. 614. 615.
- Il résiste aux Ariens à Arles, & meurt dans l'exil. I. 669. 670.
- Paulin d'Antioche.*
- Qu'il n'a jamais esté uny aux Ariens. I. 589.
- Il est ordonné Eve sque des Eustathiens. 2. 390. 631. 632.
- Son ordination blâmée par S. Gregoire de Nyffe. 2. 393.
- Il signe le Concile d'Alexandrie, & S. Athanase luy écrit. 2. 445.
- Paulin de Tyr,*
- Arien celebre. I. 51. 65. 101.
- S. Eustathe refuse d'avoir communion avec luy. I. 214.
- Les Eusebiens l'ordonnent à sa place; & Eulale luy succede. I. 224.
- Penitence.*
- Elle ne cause point de confusion qui soit honteuse. I. 118.
- Accordée premierement à Nicée à ceux qui sont tombez durant la persecution. I. 168.
- Degrez de la penitence. I. 169.
- C'est à l'Evesque à en juger. I. 170. 172.
- Reglement pour les penitens dans la maladie. *ibidem.*
- Persecution*
- de Diocletien, I. 5. 38. 687.
- de Licine, I. 25.
- de Sapor Roy de Perse, I. 510. &c. 723.
- de Constance, 2. 32.
- de Julien l'apostat. 2. 363. 419.
- On ne doit rien écrire de violent au commencement. 2. 141.
- Elle est avantageuse à l'Eglise. I. 391. 2. 419. 462.
- Une persecution lente est la plus à craindre. 2. 249.
- La persecution pour J. C. est un gage de la victoire. 2. 503.
- Comment Dieu assiste dans la persecution. 2. 525.
- On la peut fuir. *Voyez Fuite.*
- S. Phebade d'Agen.*
- Il refute la seconde confession de Sirmich. 2. 188. 615.
- Il est trompé à Rimini, & y soufcrit. 2. 248.
- Sa retractation. 2. 254.
- Philagre,*
- Prefet d'Egypte, ministre de la fureur des Ariens. I. 308.
- Violences qu'il exerce dans Alexandrie. I. 318.
- Il met Gregoire en possession de ce siege, & est prefet pour la seconde fois seulement. I. 455. 716.
- S. Philogone.*
- Il succede à Vital d'Antioche, & se déclare contre Arius. I. 5. 76.
- Photin.*
- Son heresie; & sa condamnation à Milan; I. 505. 506. 578.
- & à Sirmich par un Concile Catholique, I. 614.

& en la mesme ville par un Concile d'Ariens où il est déposé. I. 636. 638. 734.

S. Pierre & S. Paul.

Pourquoy S. Pierre a reçu les clefs; 2. 401.

Qu'ils ont combattu à Rome Simon le Magicien. I. 370. 371. 2. 4.

Qu'ils y ont souffert le martyre, 2. 555.

Et que leurs tombeaux y sont. I. 426. 427.

S. Pierre d'Alexandrie.

Il excommunie Melece de Lycople. 2. 534.

Vision qu'on luy attribue au sujet d'Arius. I. 36.

Son martyre. I. 38. 688.

Piste usurpateur d'Alexandrie,

Disciple d'Arius, & excommunié avec luy. I. 48. 141.

Les Eusebiens le font Evêque. I. 412.

Les Evêques d'Egypte écrivent contre luy. I. 717.

Placille d'Antioche

Arien. Il succede à Euphrone, & vient à Tyr en cette qualité. I. 281.

Il assiste à celui d'Antioche. I. 435.

Sa mort. I. 527.

Potame de Lisbonne

Auteur de la seconde confession de Sirnich. 2. 159.

Seducteur d'Osius & de Libere. 2. 160. 173.

Sa mort. *ibidem.*

S. Potamon.

Il assiste à Nicée, I. 97.

& à Tyr, où il resiste aux Eusebiens. I. 288. Son martyre. I. 469.

Prestres. V. Ordres sacrez.

Prieres.

On ne prie pas à genoux les Dimanches & au temps de Pasque. I. 177. 178.

On doit redoubler ses prieres dans la persecution. 2. 525.

Obligation de prier pour les Rois. I. 628.

Modelle des prieres avant & après le repas. 2. 590. 591.

S. Protas de Milan.

Il assiste à Sardique. I. 525. 531. 723. *Psalmodie. Pseaumes.*

Leur excellence. 2. 597.

S. Flavien les fait chanter à deux chœurs à Antioche. I. 589.

Maniere de les chanter à Alexandre. 2. 600.

R

*R*ebaptization

usitée par les Ariens; 2. 87.

deffenduë dans l'Eglise à leur égard; 2. 405.

& commandée aux Paulianistes. I. 176. 177.

Religion Chrestienne.

Sa verité & son excellence au dessus de toutes les autres. 2. 514. 517.

Religieux. Moines. Solitaires.

Origine des Religieux en Italie. I. 427. 428.

Ils fleurissent dans la Perse. I. 512.

Vie de ceux parmy lesquels S. Athanase se retira. 2. 116.

Ils sont à eux, & les Evêques à leurs peuples. 2. 573.

En quoy consiste la vie religieuse. 2. 116.

Enseignemens de S. Athanase aux Solitaires. 2. 583. &c.

Réordination.

pratiquée par les Ariens; 2. 87.

deffenduë dans l'Eglise. I. 739. 740.

Restiute de Carthage.

Il preside à Rimini. 2. 227.

Les Catholiques du Concile le députent vers Constance. 2. 234.

Il souscrit à Nicée en Thrace. 2. 241.

S. Rodane de Toulouse,

Exilé par les Ariens. Sa mort. 2. 139.

Qu'il n'a pas assisté au Conciliabule de Milan. 2. 603.

- Exemple de la priere pour les Rois. 1. 628.
 Ils assistent aux Conciles comme témoins & non comme juges. 1. 106. 110.
 Ils doivent laisser le gouvernement de de l'Eglise aux Eveques. 2. 63.
 Ils sont sujets à estre trompez s'ils n'entendent les deux parties. 1. 355.
 La pieté est leur plus grande felicité. 1. 387. 388.
Rome. V. Pape. Rufinien.
 Sa mort par les Ariens. 2. 26. 604.
- S**
- S. Sadoth.*
 Son martyre en Perse. 1. 518.
Sapor Roy de Perse.
 Il recherche Constantin de paix. 1. 380.
 Il fait la guerre à Constance, 1. 400.
 persecute l'Eglise, 1. 510. 723.
 assiege Nisibe plusieurs fois. 1. 622. 626. 732.
Saturnin d'Arles.
 Il assemble un Concile Arien à Beziers. 2. 137.
 Il est déposé par les Eveques de France. 2. 407.
Schisme
 d'Ursin sous Damase: 2. 469.
 de Lucifer & des Luciferiens. 2. 396. 632. 401. &c.
Sebastien
 Arien, persecuteur des Catholiques. 2. 85. 95.
S. Second prestre.
 Son martyre par les Ariens. 2. 107.
Second de Prolemaïde,
 Chef Arien. 1. 47. 101. 141. 694. 2. 107.
Semiariens.
 Leurs dogmes & leurs chefs. 2. 150.
 Ils se divisent des Acaciens à Seleucie. 2. 266.
- Ils disputent contre eux devant Constance, 2. 278.
 & confessent la consubstantialité du Verbe: 2. 280. 624.
 mais ils cedent enfin aux Anomœens. 2. 286.
 Plusieurs de ce party déposés à Constantinople. 2. 297.
 Ils embrassent le party des Macedoniens. 2. 424. 440.
S. Serapion de Thmuis.
 Son union avec S. Athanase, pour lequel il va trouver Constance, 1. 664.
 & avec Apollinaire avant sa chute. 2. 481.
S. Servais de Tongres.
 Son opposition à Euphratas de Cologne. 1. 526. 527.
 Magnence le députe vers Constance. 1. 628. 733.
Sidere de Prolemaïde.
 Son ordination approuvée par S. Athanase quoy que contre les Canons. 2. 497.
Silence.
 Il n'y a pas moins de peril à le garder toujours qu'à ne l'avoir jamais gardé. 2. 309.
S. Simeon de Perse.
 Son martyre celebre. 1. 512.
Solitaire. V. Religieux. Sylvain.
 Sa revolte dans les Gaules: Constance le fait assassiner. 2. 27.
Sylvain de Tarse.
 Semiarien celebre; paroist à Sirmich, 1. 636. à Seleucie, 2. 258.
 devant Constance, 2. 276. 280. 624.
 Déposé par les Anomœens. 2. 300.
 Il embrasse le party des Macedoniens: 2. 440.
 Meurt dans la communion de l'Eglise. 2. 281. 624
S. Sylvestre Pape.
 Succede à S. Miltiade. 1. 75.

Ses Legats à Nicée. Sa mort. 1. 95. 379.
Sainte Syncretique.
 Sa vie attribuée à S. Athanase. 2. 466.
 592. 593. 638.
Syrien
 Ministre des Ariens contre S. Athanase. Ses violences. 2. 67. 70. &c.

T

Taurus Consul Romain,

Seducateur des Evêques à Rimini de la part de Constance: 2. 227.
 Relegué par Julien l'apostat. 2. 360.
Theodore de Laodicée
 Arien celebre; 1. 51. 52. 101. 211.
 Mort avant le Concile de Tyr. 1. 715.
Theognis de Nicée
 Associé d'Eusèbe de Nicomedie & Arien. 1. 101. 281.
 Soufcrit par crainte comme luy à Nicée. 1. 130.
 Déposé avec luy après le Concile. 1. 208. 692.
 Rétably comme luy. 1. 212.
 Sa mort. 1. 520.
Theonas de Marmarique
 Arien déposé à Alexandrie & à Nicée. 1. 47. 101.
Theophrone de Tyanes
 Arien: Son symbole au Concile d'Antioche. 1. 435. 444.
Tradition.
 Son autorité, & que c'est par elle qu'on doit interpreter l'Ecriture. 2. 519. 520.

V

Valens de Murse. V. Vrsace.

Valens Empereur.

Il est associé par Valentinien. 2. 456.
 Il persecute S. Athanase, & est contraint de le laisser en repos. 2. 491.

Valentinien.

Son avenement à l'empire. Ses qualitez. 2. 453.
 L'amour de la paix luy fait favoriser Auxence de Milan. 2. 458.
Verité.

Les persecutions pour la verité sont un martyre. 1. 550.
 Elle est suivie de la multitude lors qu'on a la liberté de la deffendre. 1. 617.
 On ne peut prescrire contre elle par l'autorité des plus grands hommes. 2. 165.
 Elle est toujours victorieuse & aimable. 2. 544. 545.

Vetranion

Usurpateur de l'Empire après Constant. 1. 619. 620.
 Il en est dépoüillé. 1. 629. 631.

Vierges.

Il leur est deffendu de demeurer avec des clerics. 1. 157.
 Elles sont persecutées pour S. Athanase. 1. 318. 2. 80. 95.
 Pourquoi on les appelle épouses de J. C. 2. 97.
 Elles sont une preuve de la veritable religion. ibidem.
 Loy de Jovien contre ceux qui les sollicitent de se marier. 2. 433.
 C'est un miracle que de porter une fille à demeurer vierge. 2. 579.
 Regles de S. Athanase pour les vierges. 2. 587. &c.

Vincent de Capouë.

Legat du Pape à Nicée. 1. 95.
 Il se trouve au Concile de Rome sous Jules, 1. 478.
 & à Sardique, où il est député vers Constance. 1. 531. 580.
 Libere le fait son Legat au Concile d'Arles, où il condamne S. Athanase. 1. 668. 669.
 Il se releve en ne consentant point au

- decret de Rimini. 2. 255. 256. 477.
641.
- Urface & Valens*
- Ecoliers d'Arius. I. 48.
- Amitié de Valens Eveſque de Murſe, & d'Urface de Singidon avec Eufebe de Nicomedie. I. 242.
- Ils aſſiſtent à Tyr, & y ſont députez contre S. Athanaſe. I. 282. 298.
- Valens veut uſurper le ſiege d'Aquilée. I. 520.
- Ils viennent à Sardique, & y ſont députez. I. 532. 546. 729.
- Commencement de leur retractation au Concile de Milan, qu'ils achevent à Rome. I. 579. 611. 614. 729. 730. 731.
- Ils retombent dans leurs erreurs, & ſe trouvent au ſecond Concile de Sirmich. I. 636. 646.
- Ils retranchent de l'Ecriture que Dieu eſt Eſprit. I. 639.
- Supercherie de Valens pour ſe mettre bien dans l'eſprit de Conſtance. I. 641.
- Il trompe les Legats du Pape au Concile d'Arles. I. 668.
- Leur blaſphême ſingulier contre la divinité de J. C. I. 726.
- Ils ſont députez par le Concile de Rimini au commencement; 2. 227. 232. 235.
- Mais ils ſeduifent le Concile, & ſe rétabliffent. 2. 238. 248. 250. 252.
- Ils entretiennent toujours l'Arianifme en Illyrie, 2. 469.
- & ſont enfin excommuniez à Rome ſous Damaſe. 2. 475.
- Uſure*
- deffenduë particulièrement aux eccleſiaſtiques. I. 174.
- Z.
- Zoſime.*
- Uſurpateur de Naples. Sa punition, & ſa penitence. 2. 25.

F I N.



Fautes à corriger dans cette seconde Partie.

<i>Pages.</i>	<i>Lignes.</i>	<i>Fautes.</i>	<i>Corrections.</i>
14	12	oppofez	oppofé
24	29	foy martyre	fon exil
32	37	grade	grande
110	13. 14	ennemis	amis
111	1	éclatta	éclattera
146	33	Catholi-	Catholiques
156	31 à la marge	<i>Her. 73.</i>	<i>Epiph. her. 73.</i>
185	34	à l'impieité	à la verité
303	6	Constantin	Constance
ibid.	7	34. ans	17. ans
316	21. 22	coups hache	coups de hache
320	5	tout prest	toute preste
337	30	auffi	ainfi
361	38	leur	luy
363	5	de differens	<i>oste</i> de
365	7	Alexandre	Alexandrie
377	18	fuiwie	fuiui
393	22	pour la	pour le
402	17	<i>effacez ce</i>	
408	9	retint	retinffent
427	derniere	juillet	juin
431	18. & 39	Nifible	Nifibe
439	26	attendant	entendant
495	5	d'occasion	occasion
504	11 à la marge	<i>r. 23.</i>	<i>or. 23.</i>
523	21	<i>effacez se</i>	
528	15	fa terre	la terre
572	1	n'ueft	n'euft
ibid.	6	l'appuya	l'appuy
577	derniere	m'avez donnée.	<i>ajoutez, m'a trompé?</i>
580	6	qui ont laiffé de la pofterité,	<i>lifiez qui n'ont point</i>

laiffé de pofterité. Car il faut affeurément une negation dans le Grec.

Dans les Eclairciffemens.

Page 615. col. 2. lig. 20. deu devoir, lif. creu devoir. pag. 617. col. 2. lig. 44. Ceræ, lif. Ceræ. pag. 621. col. 1. l. 36. Teodoret mar que auffi affez bien, lif. Theodoret marque auffi bien. Ibid. l. 39. Nicée, lifez Nicé. pag. 698. l. 18. Maxime, lifez Macaire.



